DESCRIPTION

DE L'ÉGYPTE.

DESCRIPTION
DE L'ÉGYPTE,

OU

RECUEIL

DES OBSERVATIONS ET DES RECHERCHES

QUI ONT ÉTÉ FAITES EN ÉGYPTE

PENDANT L'EXPÉDITION DE L'ARMÉE FRANÇAISE,

PUBLIÉ

PAR ORDRE DU GOUVERNEMENT.

ÉTAT MODERNE.

TOME SECOND (II.e PARTIE).

A PARIS,
DE L'IMPRIMERIE ROYALE.

M. DCCC. XXII.

INSTITUT D'EGYPTE
ENREGISTRÉ
No. d'inventaire 15682
Date

MÉMOIRE

SUR

LA CONSTRUCTION

DE LA CARTE DE L'ÉGYPTE;

PAR M. JACOTIN,

COLONEL AU CORPS ROYAL DES INGÉNIEURS-GÉOGRAPHES MILITAIRES, CHEF DE LA SECTION TOPOGRAPHIQUE DU DÉPÔT DE LA GUERRE, CHEVALIER DE L'ORDRE ROYAL ET MILITAIRE DE SAINT-LOUIS, OFFICIER DE L'ORDRE ROYAL DE LA LÉGION D'HONNEUR, MEMBRE DE LA COMMISSION DES SCIENCES ET ARTS ET DE L'INSTITUT D'ÉGYPTE, &c.

INTRODUCTION.

PARMI les grands événemens militaires qui ont illustré la fin du dernier siècle, l'expédition d'Égypte sera toujours regardée comme un des plus mémorables.

En effet, pour réussir dans une entreprise aussi hardie, il ne falloit pas moins qu'une armée composée d'hommes d'élite, conduite et commandée par des généraux dont les talens et l'habileté avoient toujours su maîtriser la victoire.

Indépendamment des grands avantages que cette conquête pouvoit procurer sous les rapports politiques et commerciaux, il y en avoit un bien considérable sous le rapport des sciences et des arts : on sait que l'Égypte a été leur berceau, et qu'il y existe beaucoup de monumens de son ancienne splendeur; mais ils étoient peu connus, et le sol sur lequel ils reposent ne l'étoit pas davantage. Les voyageurs curieux qui ont cherché à les connoître ne pouvoient guère s'écarter des rives du fleuve sans courir les plus grands dangers; quels qu'aient été leur talent et leur courage, les descriptions qu'ils nous ont transmises de ce qu'ils ont pu voir, se ressentent des difficultés et des obstacles qu'ils ont rencontrés. Il étoit réservé à la France de conquérir ces contrées célèbres, de les décrire avec fidélité, et de donner cette impulsion qui depuis a fait faire encore des recherches et des découvertes importantes.

Pour atteindre à ce but, des savans illustres dans tous les genres, qui n'avoient rien à ajouter à leur réputation, ne craignirent point de quitter leurs foyers, de partager les périls et les fatigues de l'armée, guidée par des chefs que leurs lumières mettoient à même d'allier l'amour des sciences avec la gloire des armes. Cet exemple fut suivi par des artistes distingués, et par une jeunesse éclairée, pleine d'ardeur pour les découvertes.

Il n'entre pas dans notre sujet de rendre compte de tous ces travaux : nous devons nous borner à ceux des ingénieurs-géographes, dont la direction nous a été confiée. Ces travaux ont eu le double mérite d'avoir été utiles à l'armée, à mesure qu'on les achevoit, et d'avoir servi ensuite à tracer la carte du pays qui fut le théâtre de ses exploits.

Une contrée aussi intéressante que l'Égypte, où la géométrie fut inventée et mise en pratique pour partager les terres après les débordemens du Nil, méritoit sans doute qu'on employât les procédés savans aujourd'hui en usage, pour établir les fondemens de la carte du pays : c'étoit en quelque sorte un hommage à lui rendre que d'effectuer par ces méthodes l'opération dont nous étions chargés. Il falloit donc mesurer des bases, et même déterminer un arc du méridien, puisque, parmi les opérations de ce genre qui ont été exécutées dans le dernier siècle, et dont le but étoit de déterminer la figure et la grandeur de la terre, aucune n'avoit été faite entre le 24.e et le 31.e degrés, latitudes où l'Égypte se trouve placée ; il falloit ensuite former des chaînes de triangles sur toute la surface du sol, et les fixer par des observations astronomiques. Mais le trop petit nombre de coopérateurs, le manque accidentel d'instrumens, le temps et les circonstances, n'ont point permis d'accomplir ce travail dans toute son étendue (1) : on a été forcé de se renfermer dans un cercle plus étroit, et de suppléer ces savantes méthodes par d'autres, moins précises à la vérité, mais avec lesquelles cependant on a rempli l'objet qu'on s'étoit proposé, en y apportant toute l'attention convenable. L'objet de ce Mémoire est de les faire connoître, de rendre compte de la manière dont on a opéré, des difficultés qu'on a éprouvées, des obstacles qu'on a rencontrés, enfin d'expliquer dans tous les détails comment la carte de l'Égypte a été levée, construite et gravée.

Il est divisé en quatre chapitres.

Le premier traite des moyens mis en usage afin d'obtenir les élémens nécessaires pour dresser la carte.

Le deuxième indique ce que l'on a fait pour les réunir au dépôt de la guerre, pour construire la carte et la graver.

Le troisième concerne sa construction proprement dite, et donne l'analyse des matériaux qu'on y a employés.

Dans le quatrième, on explique le mode ou système adopté pour écrire les noms en caractères Arabes et en caractères Français.

Ces quatre chapitres sont suivis de deux tableaux renfermant, l'un, la superficie de l'Égypte parcourue par l'armée Française, et l'autre, les noms des coopérateurs de la carte.

(1) On a exécuté plusieurs trigonométries partielles à Alexandrie, au Kaire, entre Beny-Soueyf et le Fayoum, et à Thèbes ; il en sera question ailleurs.

CHAPITRE I.er

Moyens employés pour connoître la géographie de l'Égypte et obtenir les elémens nécessaires à la construction de la Carte.

L'armée d'Orient parut devant Alexandrie le 1.er juillet 1798 ; les troupes débarquèrent le lendemain, à une heure du matin ; le même jour, la ville fut prise, et, le 6, l'armée étoit déjà en marche pour le Kaire. Elle n'avoit presque aucune connoissance du pays qu'elle avoit à parcourir à travers le désert ; mais le canal dérivé du Nil pour porter les eaux à Alexandrie indiquoit naturellement la route qu'elle avoit à suivre : effectivement elle s'en écarta peu, et arriva sur les bords de ce fleuve célèbre le 10 juillet, après avoir beaucoup souffert et éprouvé de grandes privations ; elle entra au Kaire le 22 juillet, après la mémorable bataille des Pyramides.

Il n'existoit, à cette époque, aucune carte sur l'Égypte qui eût pu la guider dans sa marche. On avoit, à la vérité, celle de d'Anville ; mais, quoique ce grand géographe ait placé, de son cabinet, avec une sagacité et une exactitude qui ont lieu d'étonner, les principaux lieux que l'Égypte renferme, ils ne sont pas en assez grand nombre, et cette carte est à une échelle trop petite, pour guider une armée dans sa marche et y marquer ses stations. Mais des officiers de l'armée y ont suppléé, en faisant un itinéraire de cette marche depuis Alexandrie jusqu'au Kaire : il a été depuis très-utile pour tracer sur la carte la route de l'armée et ses campemens.

Tous les ingénieurs-géographes attachés alors à la Commission des sciences et arts eurent ordre de rester à Alexandrie ; plusieurs d'entre eux, conjointement avec MM. les ingénieurs des ponts et chaussées, levèrent le plan de cette ville, de ses ports et de ses environs. Près de trois mois furent employés à cette opération, que l'ardeur de la saison rendoit très-pénible (1). M. Nouet, après avoir déterminé la position géographique d'Alexandrie, mesura une base et forma un réseau de triangles des objets les plus apparens et les plus remarquables ; en même temps, les ingénieurs-géographes assujettissoient les points de l'intérieur de la ville à des opérations trigonométriques. C'est d'après ces matériaux que MM. les ingénieurs des ponts et chaussées, sous la direction de M. Le Père, leur chef, coordonnèrent les différens levés, et qu'on forma un plan exact de cette ville célèbre, qui a été extrêmement utile, soit pour la fortifier, soit pendant le siége qu'elle eut à soutenir depuis, soit enfin pour assigner la position des restes des monumens qui subsistent encore de son ancienne magnificence.

(1) MM. Jomard, Corabœuf et Bertre furent chargés du plan de la ville moderne, et le firent à l'échelle d'un millimètre pour mètre.

Ces travaux étoient à peine finis, qu'il fut ordonné aux ingénieurs-géographes de se rendre au Kaire ; ils arrivèrent dans cette capitale de l'Égypte vers la fin de septembre 1798. Ils furent occupés de divers levés particuliers ; et M. Jacotin, l'un d'eux, fut chargé de lever le plan des environs de la ville, tandis que M. Testevuide, leur chef, s'occupoit d'un travail préparatoire pour la confection d'une carte de l'Égypte : il avoit choisi l'échelle d'un mètre pour 30000, qui correspond à celle d'une ligne pour 34 toises 4 pieds 4 pouces (environ 3 lignes pour 100 toises).

Cette échelle étoit suffisante pour exprimer sensiblement tous les objets ; une plus grande eût entraîné beaucoup plus de travail, sans atteindre le but qu'on se proposoit, d'avoir très-promptement la carte projetée. On étoit, en outre, forcé de restreindre le travail et de s'attacher d'abord à ce qui étoit indispensable, attendu que les ingénieurs étoient réduits à un très-petit nombre, plusieurs d'entre eux ayant préféré de passer dans d'autres corps, ou d'exercer des places civiles, plutôt que de suivre leur profession, qui devoit être pénible et même périlleuse dans un pays tel que l'Égypte.

Ce projet de M. Testevuide touchoit à sa fin ; il alloit s'occuper des modèles et des instructions qui devoient assurer l'uniformité d'exécution : mais il périt victime de l'insurrection du Kaire, le 21 octobre 1798, non loin de la maison du général Caffarelli, qui l'avoit appelé (1). Ses travaux furent alors suspendus, et ils ne furent repris que long-temps après.

A cette époque, les eaux du Nil commençoient à diminuer ; mais elles ne permettoient pas encore de parcourir l'Égypte : cependant le desir et le besoin de connoître le pays se faisoient sentir vivement. Dans les mois de septembre et d'octobre, M. le général Andréossy, secondé par quelques ingénieurs (2), avoit levé le plan du lac Menzaleh ; il avoit reconnu la langue de terre qui sépare ce vaste lac de la mer, et, en la mesurant exactement dans toute sa longueur, qui est de plus de 89000 mètres, il en avoit fait sonder toutes les passes. Ce travail important fut extrêmement utile pour connoître les communications de Damiette avec la Syrie.

MM. les officiers du génie avoient déjà fait, à la même époque, diverses reconnoissances : M. Souhait, chef de bataillon, avoit reconnu le cours du Nil,

(1) Il étoit parti le matin de la maison de l'Institut, la ville étant dans le plus grand calme. M. Jomard devoit l'accompagner dans cette course ; le hasard fit qu'il le quitta en route, et il échappa ainsi aux poignards des fanatiques révoltés. Les ingénieurs Duval, Thévenot, le dessinateur Duperrès et d'autres, le chef de brigade Shulkowski, le général Dupuis, commandant de la place, et plus de soixante Français, furent égorgés dans les rues, et l'ingénieur-géographe Delaroche fut blessé à la tête. Deux cents Français périrent dans cette terrible journée.

M. Testevuide étoit auteur du cadastre de la Corse, que M. de Choiseul fit commencer et que M. Necker continua comme devant servir de modèle pour un semblable travail en France. Il venoit de le terminer, lorsqu'il passa en Égypte à l'âge de soixante-trois ans, avec M. Jacotin, l'auteur de ce Mémoire, et M. Simonel, tous deux ses neveux et ses principaux collaborateurs. Son dévouement, son zèle et ses services étoient dignes d'un meilleur sort.

Les instrumens de topographie déposés dans la maison du général Caffarelli furent pillés ou détruits par les rebelles ; ce qui fut un nouvel obstacle pour les travaux de la carte.

(2) M. Févre, ingénieur des ponts et chaussées ; MM. Potier et Bouchard, élèves de l'école polytechnique ; M. Tirlet, alors chef de bataillon d'artillerie, et M. Sabattier, chef de bataillon du génie, accompagnoient le général.

depuis le Kaire jusqu'à Atfyh; M. Geoffroy avoit donné une reconnoissance, faite à vue, de la route du Kaire à Sâlehyeh, et de ce poste au pont dit *du Trésor*, sur la route de Syrie; M. Crepin avoit également tracé de la même manière les canaux de Filfel, d'Abou-Meneggeh, et une partie de celui de Moueys. Ces diverses reconnoissances, toujours faites à la hâte et souvent sous le feu de l'ennemi, furent utiles dans le moment; dans des temps plus paisibles, elles furent remplacées par des opérations plus régulières.

Tels sont les travaux qui se trouvoient faits au moment de l'insurrection du Kaire; les troubles étant à peine apaisés, on continua les opérations avec une ardeur nouvelle. M. Nouet, secondé de M. Corabœuf, détermina la position des principaux minarets du Kaire, du vieux Kaire, de Boulâq et des environs. M. Jacotin termina le plan qu'il avoit commencé des environs de ces villes, à l'échelle d'un mètre pour 5000, et leva le plan de l'île de Roudah à celle d'un mètre pour 1666 mètres, qui correspond à 1 ligne pour 1 toise 5 pieds 5 pouces 6 lignes $\frac{4}{7}$. Il fut envoyé ensuite à Qatyeh (1), à vingt lieues dans le désert, pour reconnoître la route de Syrie et les environs de ce poste important, ainsi que ses communications avec le lac Menzaleh et avec Belbeys par la vallée de Saba'h-byâr.

M. Nouet, accompagné de M. Corabœuf, partit avec une commission qui sortit du Kaire, le 23 novembre 1798, pour aller visiter la partie orientale de la basse Égypte. Il détermina les positions géographiques de plusieurs lieux remarquables, notamment Damiette, Tennys, les bouches de Dybeh et d'Omm-fâreg, Belbeys, &c., ensuite Soueys : il rentra au Kaire le 6 janvier 1799. M. Simonel fut chargé de lever le plan de la ville de Boulâq et des environs, à l'échelle d'un mètre pour 1666.

Le 16 novembre 1798, M. Schouani reçut l'ordre du chef de l'état-major général de partir pour la haute Égypte : attaché à la division du général Belliard, il fit la reconnoissance de tout le pays que ce général parcourut, depuis le Kaire jusqu'au-delà des cataractes et sur les rives de la mer Rouge.

Vers le même temps, M. Lathuille fut envoyé à la division du général Lanusse il reconnut la province de Menouf et une partie de celle de Gharbyeh.

M. Bertre fut chargé spécialement du levé de l'intérieur de la province du Fayoum dans l'Égypte moyenne, et, sa mission remplie, il fut envoyé à Semennoud pour lever la province de Gharbyeh; mais les événemens ne lui permirent pas de s'en occuper.

Le 16 janvier 1799, M. Jomard avoit rejoint M. Bertre dans le Fayoum; il leva une partie des provinces de Gyzeh, de Beny-Soueyf et du Fayoum; il reconnut la partie orientale du lac Qeroun. Avant de quitter le Kaire, il avoit achevé le plan détaillé de la citadelle, à l'échelle d'un mètre pour 1000, correspondante à celle d'une ligne pour 1 toise 11 pouces 4 lignes.

MM. Dulion et Lecesne étoient restés à Alexandrie, pour lever les environs de cette ville et prendre le nivellement des hauteurs.

(1) L'orthographe suivie dans ce Mémoire est celle de l'*ouvrage*. (*Voyez* ci-après, au chapitre IV.)

M. le général Andréossy, accompagné de MM. Berthollet, Fourier, et d'autres membres de la Commission des sciences (1), fit la reconnoissance des lacs de Natroun.

M. le général Reynier voulut bien s'occuper de la carte de la province de Charqyeh, dont il avoit le commandement.

M. Cazals, alors chef de bataillon du génie, secondé de M. Théviotte, officier de la même arme, et de M. Potier, fit la reconnoissance du lac Bourlos.

M. Say, chef de bataillon du génie, fit celle du Kaire à Soueys, par la route que suivent habituellement les pélerins pour aller du Kaire à la Mecque.

M. Malus, capitaine dans le même corps, et M. Févre, ingénieur des ponts et chaussées, levèrent le cours du canal de Moueys, à l'échelle d'une ligne pour 100 toises.

M. Lancret, après avoir levé, avec MM. Ferrus et Moret, le plan du canal d'Abou-Meneggeh et de quelques autres canaux qui se dirigent vers Belbeys, à la même échelle que le précédent, partit pour Rahmânyeh avec M. Chabrol, pour rétablir la navigation du canal d'Alexandrie et en lever le plan.

M. Burel leva une partie de la province de Gyzeh, comprise entre le Nil, les pyramides de Gyzeh et Saqqârah.

Enfin MM. les ingénieurs des ponts et chaussées, sous la direction de M. Le Père aîné, partirent du Kaire pour Soueys, le 15 janvier 1799, pour commencer l'importante opération du nivellement de l'isthme qui sépare les deux mers.

Ici se termine le détail des travaux dont on s'occupa depuis l'insurrection du Kaire jusqu'à la guerre de Syrie. Les eaux du fleuve baissoient journellement, et pouvoient permettre de donner plus d'extension aux levés et de suivre les projets proposés par M. Testevuide; mais l'expédition de Syrie, qui se préparoit depuis environ deux mois, reçut alors son exécution. Les troupes se mirent en marche, et le quartier général partit du Kaire le 10 février 1799, pour aller les rejoindre à Qatyeh. Pendant cette campagne, qui dura quatre mois et cinq jours, M. Jomard parcouroit le Fayoum et la province de Beny-Soueyf; mais la plupart des ingénieurs-géographes furent forcés de rester au Kaire: ceux qui se trouvoient détachés près des généraux chargés de maintenir la tranquillité dans les provinces, partagèrent leurs fatigues et leurs dangers, et ne purent rien faire d'intéressant pour la géographie; leurs travaux se bornèrent à quelques reconnoissances. M. Jacotin fut le seul désigné pour aller en Syrie: il leva, au pas et à la boussole, les marches et campemens de l'armée depuis le Kaire jusqu'à Acre, et tout le pays qu'elle parcourut. Plusieurs officiers de cette armée firent des reconnoissances qui ont été très-utiles; il en sera fait mention lorsqu'on rendra compte de la construction de la carte de la Syrie.

L'armée rentra au Kaire le 14 juin 1799. Par un arrêté du 28 du même mois, le général en chef réunit les ingénieurs-géographes de l'armée à l'état-major général, et M. Jacotin fut nommé chef de ces ingénieurs. Le même arrêté portoit que le chef de l'état-major général feroit dresser une carte du

(1) MM. Redouté, Duchanoy et Regnault.

pays, sur laquelle seroient rapportés toutes les reconnoissances particulières et tous les figurés ; enfin, que les observations astronomiques serviroient à établir le canevas de cette carte générale.

A cette époque, le nombre des ingénieurs en activité de service étoit réduit à neuf : MM. Jacotin, Simonel, Schouani, Lathuille, Jomard, Corabœuf, Bertre, Dulion et Lecesne. Ces deux derniers étoient restés à Alexandrie pour lever le plan des environs de cette ville ; ils y avoient couru les plus grands dangers pendant que la peste y régnoit : ils eurent ordre de se rendre au quartier général. Malheureusement M. Dulion, élève distingué de l'école polytechnique, et qui promettoit de rendre des services signalés, se noya dans le Nil, entraîné par un tourbillon.

M. Schouani venoit d'arriver de la haute Égypte. M. Lathuille, après avoir reconnu la province de Menouf et une partie du Delta, se rendit aussi au quartier général ; M. Simonel termina le plan du cours du Nil, depuis le vieux Kaire jusqu'au-dessous de Boulâq ; et M. Jomard leva, à l'échelle d'une ligne pour 100 toises, la province de Qelyoub ; enfin M. Bertre, qui étoit dans la province de Gharbyeh, n'ayant pas eu à sa disposition les moyens nécessaires pour parcourir le pays, quitta cette province pour revenir au Kaire.

Le chef des ingénieurs-géographes s'occupa sans retard d'une carte générale de la basse Égypte ; il adopta l'échelle de 1 pour 200000, correspondante à celle d'une ligne pour 231 toises 2 pieds 10 pouces 8 lignes. Après avoir tracé la projection et placé les points astronomiques, il chercha à y rattacher toutes les reconnoissances et les figurés qu'on avoit pu recueillir ; mais la difficulté et même l'impossibilité de coordonner la plupart de ces élémens, faits à la hâte et souvent sans instrumens, se fit bientôt sentir : ils avoient pu partiellement être utiles au général en chef, et lui procurer des renseignemens importans ; mais il fut impossible de les réunir sans s'exposer à faire une carte qui auroit fourmillé d'erreurs. Ils étoient d'ailleurs très-incomplets, et l'on ne possédoit pas assez de positions géographiques pour pouvoir les fixer tous.

On abandonna ce travail pour obtenir des levés réguliers qui pussent atteindre le but principal ; mais, dans ce moment, le débarquement des Turcs à Abouqyr ne permit pas de donner des escortes pour parcourir l'Égypte. La bataille d'Abouqyr, qui se donna le 25 juillet 1799, faisoit espérer que la plus grande partie des troupes rentrées au Kaire, après cette victoire mémorable, permettroit de donner des escortes aux ingénieurs-géographes ; mais ceux-ci ne purent pas toujours en obtenir. On prit le parti, en attendant, de terminer le dessin des levés et reconnoissances qu'avoient faits les ingénieurs, et de prendre des copies de ceux qui avoient été communiqués.

Bientôt on s'occupa de visiter les monumens de la haute Égypte, de les mesurer et de les décrire. Le général en chef nomma, à cet effet, deux commissions, composées de la plupart des savans et artistes qui avoient accompagné l'armée d'Orient : M. Fourier fut mis à la tête de la première, et M. Costaz à la tête de la seconde. Quelques jours après, le 17 août 1799, le même

général quitta le Kaire, et, le 23, il s'embarqua près d'Alexandrie pour se rendre en France.

Le général Kleber lui succéda dans le commandement en chef de l'armée ; il arriva au Kaire le 30 août. La première commission étoit partie pour sa destination dès le 19, et la deuxième, le 26. Il est à regretter que, malgré les représentations du chef des ingénieurs-géographes, on n'en ait pas adjoint plusieurs à ces commissions, en outre de MM. Jomard et Corabœuf qui en faisoient partie ; car, sans les travaux géographiques auxquels M. Legentil étoit occupé quand elles arrivèrent dans la haute Égypte, on auroit eu beaucoup à desirer sur cette partie.

Le 23 septembre 1799, les ingénieurs-géographes furent définitivement organisés et assimilés à des grades militaires. Les intentions du nouveau général en chef étoient assez connues pour faire espérer qu'il donneroit tous les moyens qui seroient à sa disposition, pour accélérer et faciliter les opérations : mais, à l'époque où ce général prit le commandement de l'armée, la crue du Nil étoit déjà assez considérable pour empêcher de voyager dans l'intérieur de l'Égypte autrement qu'en bateau ; il falloit donc attendre qu'elle fût diminuée, et ce temps étoit encore éloigné. Pour ne point laisser les ingénieurs dans l'inaction, on les occupa au levé du plan du Kaire, à l'échelle d'un pour 2000. Ce levé avoit paru un travail si long et si pénible, qu'on avoit cru ne pas devoir l'entreprendre en arrivant au Kaire. Il fut donc commencé seulement vers la fin de septembre; MM. Simonel et Lecesne y furent d'abord employés, ensuite M. Bertre. M. Jomard, qui avoit déjà fait le plan de la citadelle avant la campagne de Syrie, s'occupa, dès le 4 novembre, à son retour de la haute Égypte, de recueillir, en arabe et en français, les noms des rues, places, monumens, marchés, établissemens publics, &c., et de prendre des renseignemens sur l'industrie, le commerce et tout ce qui pouvoit faire connoître cette grande ville : ce travail fut terminé à la fin de janvier 1800.

Dans le courant de décembre 1799, plusieurs membres de la Commission firent des courses aux environs du Kaire, au mont Moqattam, à Héliopolis, à Memphis et aux pyramides. Les ingénieurs-géographes profitèrent aussi de ces occasions pour faire les plans de ces lieux et compléter les levés des environs de la capitale.

Vers la fin du même mois, M. Girard, avec MM. Devilliers et Alibert, fit la reconnoissance de la route du Kaire à Soueys, par la vallée de l'Égarement.

Le 11 novembre 1799, le général en chef Kleber, desirant, comme son prédécesseur, recueillir tous les renseignemens propres à faire connoître l'état moderne de l'Égypte, établit, pour s'occuper de ce travail important, une commission composée de M. Desgenettes, Fourier, Gloutier, Livron, Tallien, Rosetti, Baudot, Dugua et Protain ; et subséquemment, de MM. Girard, ingénieur en chef des ponts et chaussées ; Conté, chef de brigade des aérostiers ; Dutertre, membre de l'Institut; Le Père aîné, directeur et ingénieur en chef des ponts et chaussées, et Jacotin, directeur des ingénieurs-géographes. Cette commission se réunit

réunit deux jours après, et arrêta un plan de travail qui embrassoit un grand nombre d'objets; il fut divisé en neuf articles, dont voici les principaux titres:

1.° Législation, usages civils et religieux.
2.° Administration.
3.° Police.
4.° Gouvernement et histoire.
5.° État militaire.
6.° Commerce et industrie.
7.° Agriculture.
8.° Histoire naturelle des habitans.
9.° Monumens et costumes.
10.° Géographie et hydraulique.

Ce dernier article se subdivisoit ainsi:

Population.
Topographie.
Superficie des terres cultivées.
Nature des cultures.
Navigation.
Arrosement.
Desséchement.

MM. Le Père et Jacotin furent spécialement chargés de cet article. On en forma un autre tableau synoptique avec les subdivisions suivantes:

Noms des villages, écrits en français et en arabe.
Provinces dont ils dépendent.
Rives du Nil.
Distances en heures de marche, au Nil, au chef-lieu.
Population : familles, hommes, femmes, enfans; total des individus.
Occupations des habitans : fellâh, pêcheurs, artisans.
Nature des cultures et nombre de feddân *cultivés* en cannes à sucre, indigo, riz, blé, orge, dourah, tabac, lin, safranon, palmiers; totaux.
Canaux d'arrosement : leurs noms, leur origine; s'ils sont navigables; époques auxquelles on les ouvre; *feddân* qu'ils arrosent; roues à élever les eaux.
Religion : Qobtes, Grecs, Musulmans, Juifs.
Tribus d'Arabes : noms, population, nombre de chevaux et de chameaux, noms des lieux qu'elles habitent ou qu'elles cultivent.

Ce tableau, arrêté par la Commission, fut imprimé, et donné, pour être rempli, aux agens des provinces, et aux personnes qui, par leur emploi, étoient dans le cas de parcourir l'Égypte, et qui vouloient bien recueillir des notes sur le pays.

La commission des renseignemens sur l'état de l'Égypte moderne eut de fréquentes réunions, et elle s'occupoit avec activité d'atteindre le but qu'elle s'étoit proposé; mais les circonstances vinrent encore l'arrêter dans sa marche.

Comme l'armée ne recevoit pas de renforts et de secours de la France, et que chaque victoire remportée sur ceux qui vouloient nous ravir cette belle conquête, nous affoiblissoit de jour en jour, le général en chef nomma le général Desaix et M. Poussielgue, administrateur général des finances, pour traiter de l'évacuation de l'Égypte avec le grand-vizir. Le traité fut conclu à el-A'rych le 24 janvier 1800, et ratifié le 28 par le général en chef.

Le but de la Commission des sciences et arts étoit à peu près atteint par les voyages qu'avoient faits ses membres dans la haute Égypte; se trouvant dans l'impossibilité de faire d'autres excursions, elle quitta le Kaire le 5 janvier 1800. Le général en chef garda près de lui les ingénieurs-géographes Jacotin, Simonel,

Schouani et Lathuille, et quelques membres de la Commission dont les services pouvoient encore être utiles.

Le 8 janvier, M. Simonel partit pour lever le cours du Nil, par des procédés géométriques, d'abord depuis le Kaire jusqu'au Delta, et ensuite la branche de Damiette, à l'échelle d'un mètre pour 40000. Ses instructions portoient qu'indépendamment du cours du fleuve, qu'il devoit lever dans toutes ses sinuosités, ainsi que la tête des canaux qui en dérivent, il avoit de plus à déterminer la position de tous les villages qui n'étoient pas à plus de 5 kilomètres du fleuve, à en prendre les noms en arabe et en français, et généralement à recueillir tous les renseignemens détaillés dans l'instruction dont il sera parlé ci-après. Cette mission fut remplie, et, dès le 21 février, M. Simonel étoit de retour au Kaire.

Le 4 mars suivant, M. Schouani reçut l'ordre de se rendre à Menouf, avec les troupes commandées par M. le général Rampon, pour lever l'intérieur du Delta, d'après les mêmes instructions que celles qu'on avoit données à M. Simonel.

Le 7 mars, ce dernier partit du Kaire pour lever le cours de la branche de Rosette, comme il avoit fait celle de Damiette ; il devoit ensuite aller à Alexandrie s'embarquer pour la France.

M. Jacotin devoit se rendre à Rosette, lever la côte depuis le boghâz jusqu'à Abouqyr, contourner les lacs Ma'dyeh et d'Edkou, revenir à Rosette, traverser le fleuve, lever la côte depuis Rosette jusqu'à Damiette, côtoyer le lac Menzaleh depuis cette ville jusqu'au pont dit *du Trésor*, et revenir au Kaire par Sâlehyeh et Belbeys, en levant tout le pays : cette tournée demandoit quarante à cinquante jours de temps ; après quoi il se proposoit de suivre le quartier général à son départ du Kaire pour Alexandrie, et de lever, au pas et à la boussole, la route et le pays qui l'environne : mais la rupture du traité d'el-A'rych changea ce projet. Ce traité, dont toutes les conditions alloient être religieusement remplies par le général Kleber, fut rompu par les Anglais : on en reçut la nouvelle au Kaire le 18 mars ; et, deux jours après, la célèbre bataille d'Héliopolis, gagnée sur le grand-vizir en personne, rendit l'armée d'Orient une seconde fois maîtresse de l'Égypte. En moins de dix jours, la conquête des places déjà cédées fut faite ; il n'y eut que la ville du Kaire dont il fallut faire le siége, et qui se rendit enfin le 22 avril.

Après ces événemens mémorables, il ne fut plus question, pour le moment, de retourner en France ; les membres de la Commission qui n'avoient pu encore s'embarquer, revinrent au Kaire. Le directeur des ingénieurs-géographes reprit le projet de lever l'Égypte plus régulièrement ; il crut devoir profiter du peu de temps qui restoit avant l'inondation, pour parcourir la basse Égypte. En conséquence, M. Simonel partit pour aller lever le lac de Bourlos, l'embouchure de tous les canaux qui s'y jettent, les ruines qui sont sur ses rives, et la côte depuis Rosette jusqu'à Damiette. Il devoit employer la même échelle que pour les branches de Damiette et de Rosette, et prendre les mêmes renseignemens.

M. Schouani reçut l'ordre de rester avec la division du général Rampon, et de continuer le levé de l'intérieur du Delta.

M. Lathuille resta au quartier général pour le service journalier, et pour y continuer le dessin d'une carte de l'Égypte dressée par M. Jacotin, à l'échelle d'un pour 800000, et commencée pendant le siége du Kaire.

Ce chef, après avoir ainsi réparti le petit nombre d'ingénieurs qu'il avoit auprès de lui, partit du Kaire le 7 juin, pour aller lever la partie méridionale du lac Menzaleh, le canal d'Achmoun, les ruines de Thmuis et de Mendès, et la branche Pélusiaque. Ces opérations étoient à peine commencées, qu'il apprit la mort funeste du général en chef Kleber, assassiné au Kaire le 14 juin; il ne crut cependant point devoir suspendre ce travail, qui étoit très-avancé lorsque, le 8 juillet, il eut le malheur de se casser la jambe au milieu de ses opérations. Douze jours après, il proposa un projet tendant à ce que le travail qui n'avoit pu être fait à cause de la rupture du traité d'el-A'rych, fût achevé avant la grande crue du Nil. Ce projet fut approuvé, mais ne reçut pas d'exécution.

Dès qu'il y eut possibilité, il se fit transporter au Kaire, où il arriva le 17 septembre. Les ingénieurs qui avoient cru partir pour la France, étoient rentrés dans cette ville dans le courant de juillet. M. Schouani, que les circonstances avoient empêché de terminer entièrement ses opérations dans le Delta, étoit revenu au Kaire depuis un mois; M. Simonel, après avoir levé le lac Bourlos et la côte du Delta, s'y rendit le 21 septembre.

Depuis plus de trois mois, M. Legentil étoit occupé du levé du lac Menzaleh et du pays compris entre la branche de Damiette, ce lac et le canal d'Achmoun. A cette époque, la crue du Nil étoit à sa plus grande élévation; elle ne permettoit plus de tenir la campagne. Les ingénieurs furent employés à compléter la rédaction des travaux qu'ils avoient faits sur le terrain, et à prendre des copies de divers plans et cartes, notamment du plan d'Alexandrie; le chef s'occupa d'une instruction pour mettre de l'ensemble et de l'uniformité dans les opérations faites et à faire.

Avant de donner une analyse de cette instruction, on va faire connoître les procédés employés pour tenir lieu des opérations trigonométriques qu'on avoit d'abord eu l'intention de faire servir de base au levé.

Avant de partir de Paris, on s'étoit muni de tous les instrumens qu'on avoit crus nécessaires : mais le vaisseau *le Patriote*, qui en portoit une partie, fit naufrage; l'autre partie, qui se trouvoit dans la maison du général Caffarelli, fut pillée à la révolte du Kaire. Quand même ces instrumens n'eussent pas été perdus, on n'auroit jamais pu en faire usage, soit à cause du petit nombre d'ingénieurs auquel on étoit réduit, soit par la difficulté de parcourir l'Égypte sans une nombreuse escorte, soit enfin à cause du temps et des frais que ces opérations auroient entraînés. Il étoit donc de toute impossibilité d'étendre sur cette contrée une triangulation continue. M. Nouet, astronome, chercha à y suppléer en multipliant les observations astronomiques et en portant à trente-six le nombre des points ainsi déterminés. Il se servit d'un cercle de Borda, de 25 centimètres de diamètre, et d'une montre marine de Berthoud; et il eut souvent occasion d'observer les éclipses des satellites de Jupiter pour déterminer les longitudes.

La portion de terrain donnée à lever à chaque ingénieur renfermoit toujours plusieurs de ces points. Il partoit de l'un d'entre eux, en se dirigeant sur un objet éloigné, mais le moins distant que possible de la direction de celui de ces points où il devoit arriver; il mesuroit à la chaîne en cheminant sur cette direction; à chaque distance de 1000 à 2000 mètres, et à tous les points qui paroissoient favorables, il faisoit une opération à la planchette ou au graphomètre, pour rayonner tous les objets environnans et les plus apparens : lorsque plusieurs de ces rayons, tirés des diverses stations sur le même objet, ne formoient qu'une seule intersection, il avoit la preuve qu'il avoit bien opéré.

Arrivé à l'objet sur lequel il s'étoit porté, il se dirigeoit sur un second en opérant comme il vient d'être dit, jusqu'à ce qu'il fût arrivé à un nouveau point astronomique, dont la distance au premier, étant donnée par le calcul, servoit à vérifier la longueur de la corde qui sous-tendoit la ligne brisée par laquelle l'ingénieur avoit cheminé. Cette manière d'opérer étoit la seule à employer pour l'Égypte, qui est une vallée longue et étroite, peu boisée, unie, et où l'on peut toujours mesurer facilement. En effet, on ne trouva en général que de très-petites différences à corriger entre les distances ainsi mesurées et celles qui étoient déterminées par les observations astronomiques.

Il arrivoit souvent qu'aux limites des provinces on n'avoit point de position astronomique pour y rattacher ses opérations; dans ce cas, l'ingénieur le premier arrivé à une limite mesuroit une base d'au moins 2000 mètres, et, des extrémités de cette base, il tiroit des rayons visuels sur tous les objets remarquables : l'ingénieur chargé de la province limitrophe employoit la même base et rayonnoit les mêmes objets remarquables, qui servoient ainsi de points de repère pour rattacher son travail à celui de son collaborateur, avec lequel il avoit d'abord eu la précaution de s'entendre.

Telle est la méthode qui fut prescrite à chacun des ingénieurs pour établir les bases nécessaires aux détails topographiques, détails qui devoient être levés à l'échelle d'un mètre pour 40000.

Nous passons maintenant à celle qu'on employoit pour les reconnoissances faites au pas et à la boussole, soit dans le désert, soit dans l'intérieur de l'Égypte, afin de faire juger du degré de confiance qu'elles méritent.

Après avoir placé la boussole sur le lieu choisi pour opérer, et l'avoir mise de niveau, on dirigeoit l'alidade ou la pinnule dans la direction qu'on se proposoit de suivre. Pendant que l'aiguille aimantée se fixoit, on figuroit sur le papier le terrain et les objets qui se trouvoient autour du point de station; et l'on indiquoit par une ligne l'orient de la boussole. Cela fait, on observoit le nombre de degrés que la direction de la pinnule faisoit avec l'aiguille aimantée : on traçoit cette direction par une ligne au bout de laquelle on écrivoit le nombre de ces degrés; avant de l'écrire, on avoit le soin de diriger la pinnule sur un autre objet; on figuroit cet objet sur le papier, et l'on écrivoit aussi à côté l'angle qu'il faisoit avec l'aiguille aimantée : on faisoit la même opération pour tous les objets visibles qui étoient à proximité du point de station, comme pour ceux qui

se trouvoient à de grandes distances. Ces opérations terminées, on continuoit sa route en regardant à sa montre l'instant du départ, et l'écrivant à côté de la station. Arrivé à un lieu où la route pouvoit changer de direction, ou que l'on croyoit propre à faire une seconde station, on s'y arrêtoit et l'on regardoit l'heure à sa montre; on plaçoit au même instant la boussole, en dirigeant la pinnule sur l'objet que l'on venoit de quitter, ou dans la direction de la route que l'on venoit de parcourir: pendant que l'aiguille se fixoit, on marquoit le point de station où l'on se trouvoit; on figuroit la route que l'on venoit de suivre, et l'on écrivoit le temps que l'on avoit employé à la parcourir, ainsi que l'angle ou le nombre de degrés qu'elle faisoit avec la direction de l'aiguille aimantée, qu'on avoit soin de tracer à chaque station. On prenoit également l'angle que faisoit avec cette direction la route que l'on avoit à parcourir. On opéroit ensuite avec les mêmes procédés qu'à la première station. Cette deuxième station terminée, on passoit à une troisième, et ainsi de suite. Si l'on ne pouvoit pas faire de station à tous les objets que l'on rencontroit dans sa marche, on les figuroit et l'on indiquoit à côté le nombre de minutes qu'on avoit employé pour y arriver, en partant de la dernière station.

Pour apprécier le temps de la marche, on mesuroit à la chaîne, soit en plaine, soit dans les montées, soit dans les descentes, une distance parcourue dans une minute ou dans un temps donné; on la mesuroit ensuite au pas, pour savoir combien on pouvoit en faire dans ce temps donné, et quelle étoit la longueur en toises ou en mètres; et de temps en temps, étant en route, on avoit l'attention de compter le nombre des pas faits dans une minute, afin de connoître plus exactement les distances que l'on parcouroit dans cet espace de temps.

Cette méthode de lever une route, en suivant une armée ou une caravane, est généralement bonne; mais elle demande une grande attention pour coter exactement les angles et les distances parcourues, et pour n'en point oublier.

Voici maintenant l'analyse de l'instruction qui fut donnée à chacun des ingénieurs chargés de lever la carte des provinces, pour l'uniformité des opérations.

Elle se divisoit en trois parties.

La *première* contenoit la manière dont on devoit opérer, en mesurant d'un point astronomique à un autre, pour déterminer des bases et pour lever des détails; c'est ce que l'on vient d'indiquer. Elle étoit suivie de la nomenclature de tous les objets qui peuvent entrer dans une carte, avec la manière de les rendre et de les exprimer.

La *deuxième partie* étoit relative aux notions à prendre sur les habitans de chaque ville ou village, sur leur nombre, leurs occupations, leur industrie, leur commerce et les productions du sol. Pour classer ces renseignemens avec ordre et clarté, on avoit disposé des tableaux synoptiques, divisés en dix colonnes, comme il suit:

La première contenoit les numéros d'ordre du tableau;

La deuxième, les noms des villes, villages et hameaux, en caractères Arabes;

La troisième, les mêmes noms traduits en français par l'ingénieur;

La quatrième étoit en blanc : elle étoit destinée à mettre les mêmes noms, corrigés et traduits par une personne très-versée dans la langue Arabe ;

La cinquième, à inscrire le nombre des habitans et des familles, par ville, village et hameau ;

Dans la sixième, on mentionnoit leur état et leur occupation journalière ;

Dans la septième, la culture du pays ;

Dans la huitième, les espèces d'arbres qu'il produit ;

Dans la neuvième, son commerce et son industrie ;

Et la dixième contenoit des observations et des remarques particulières à chaque ville ou village.

Ce tableau étoit suivi d'un cahier supplémentaire destiné à décrire tous les objets remarquables qui ne pouvoient trouver place dans le tableau.

La *troisième partie* enfin indiquoit les observations générales à faire sur les lieux :

1.° Sur les communications par terre entre les villes, les pays habités et le désert ; sur celles par eau, par le Nil, les canaux et les lacs ;

2.° Sur les dimensions des canaux dans les hautes et basses eaux, les époques où ils sont à sec : déterminer s'ils sont navigables, si les berges en sont élevées, &c. ;

3.° Sur les terres : on désignoit celles qui pouvoient être inondées, celles qui étoient envahies par le désert, et quelles en étoient les causes ;

4.° Sur l'air : on devoit indiquer ce qui pouvoit le rendre mauvais ; si cela provenoit de la stagnation des eaux ou d'autres circonstances ; les vents qui régnoient le plus ordinairement, l'influence qu'ils pouvoient avoir sur l'homme, les animaux et les plantes ;

5.° Sur les eaux : si les habitans buvoient toujours de l'eau du Nil ; la manière dont ils s'en approvisionnoient dans les basses eaux, ou lorsqu'ils étoient éloignés du fleuve ;

6.° Sur les animaux domestiques : leurs espèces et leurs qualités ; le parti qu'on en tiroit : sur les animaux sauvages et les reptiles, s'ils étoient nuisibles et dangereux ; les poissons qu'on pêchoit dans le fleuve, les lacs et canaux ;

7.° Sur les arbres en général : le parti qu'on en tiroit ; les arbrisseaux, les plantes annuelles, leurs noms et propriétés, la manière dont on les cultivoit, le temps des semences ou plantations, celui des récoltes.

8.° Les observations devoient porter aussi sur les pierres en général, en indiquant les carrières et prenant des échantillons de celles qui pouvoient offrir de l'intérêt, ainsi que des terres propres aux ouvrages d'art.

On devoit faire des plans particuliers des monumens et ruines que la Commission des sciences et arts n'avoit pas vus, et les décrire dans le plus grand détail.

Il falloit aussi parler de la population, faire connoître pourquoi un pays étoit plus peuplé qu'un autre, désigner les tribus Arabes, leur nombre, les lieux où elles campoient de préférence, le temps pendant lequel elles restoient campées, la quantité de chevaux et de chameaux qu'elles possédoient.

On indiquoit à quel degré l'agriculture étoit portée, ce qu'il convenoit de

faire pour la rendre plus florissante ; quelles étoient les principales productions du pays.

On faisoit connoître le genre d'industrie des habitans, les arts et métiers qu'ils exerçoient, et ce qu'il convenoit de faire pour les perfectionner.

Relativement au commerce, on devoit dire s'il se faisoit par échange ou autrement, s'il étoit le produit de l'agriculture ou de l'industrie ; quelles étoient les marchandises qui sortoient du pays, et leur quantité en gros, s'il étoit possible ; celles qui y entroient, &c. ; si ce commerce se faisoit par eau ou par terre ; les moyens d'améliorer les communications.

Tel est le sommaire de l'instruction qui fut donnée aux ingénieurs ; malheureusement les circonstances, comme on le verra bientôt, n'ont permis de s'y conformer en entier que pour une ou deux provinces.

M. le général en chef Menou étoit dans l'intention de continuer ce que son prédécesseur avoit heureusement commencé ; il vouloit d'abord envoyer reconnoître les côtes de la mer Rouge, depuis Qoceyr jusqu'à Soueys : M. Jomard devoit particulièrement visiter les déserts voisins d'*Alabastronpolis* et se rendre au monastère de Saint-Antoine ; mais ce voyage traîna en longueur et n'eut pas lieu.

MM. Coutelle et Rozière partirent, vers le milieu de novembre, pour aller au mont Sinaï : ce voyage intéressant fut fait en moins de six semaines. Il est fâcheux que le petit nombre d'ingénieurs disponibles n'ait pas permis d'y en envoyer un ; en ce moment ils se préparoient pour aller lever les provinces de la haute et moyenne Égypte.

Le 19 décembre, M. Jomard partit pour la province de Minyeh ; et MM. Bertre et Lecesne, pour celle de Syout. Le lendemain, M. Simonel se rendit à Gyzeh : il devoit porter ses opérations jusqu'au point où M. Legentil avoit terminé les siennes dans la province de Thèbes.

M. Devilliers, secondé de M. Viard, s'occupoit de lever, à l'échelle d'un mètre pour 40000, le canal de Chybyn el-Koum, et tout le pays compris entre ce canal et le désert, depuis le Kaire jusqu'à Belbeys. Il leva les environs de cette ville et tout le pays qui borde le désert jusqu'à la vallée d'el-Ouâdy, levée par MM. les ingénieurs des ponts et chaussées, lors du nivellement de l'isthme de Soueys.

Le 2 janvier 1801, le général Menou invita l'Institut d'Égypte à donner ses vues pour exécuter un deuxième voyage aux lacs de Natroun ; on lui remit un rapport à ce sujet. Le 11 février, on fit un nouveau voyage aux pyramides. M. Martin venoit de lever une partie de la province de Beny-Soueyf et de reconnoître au nord le lac du Fayoum ; M. Caristie avoit levé le cours du canal de Joseph dans cette province ; M. Raffeneau-Delile avoit fait la reconnoissance très-exacte du désert compris entre l'Égypte et la mer Rouge, à la hauteur de Syout et de Minyeh ; M. le général Donzelot, commandant dans la haute Égypte, préparoit les moyens pour faire le voyage de la grande Oasis. Le 25 février, on nomma trois commissions : l'une, pour aller aux Oasis ; l'autre, pour lever le

cours du fleuve au-delà des cataractes, et décrire les nombreux monumens qui sont sur ses rives ; la troisième devoit reconnoître les bords de la mer Rouge et le désert qui la sépare du Nil.

Le 2 mars, le général Menou nomma encore une commission, afin d'indiquer les moyens à prendre pour cadastrer l'Égypte. La commission (1) s'assembla le 4 ; elle arrêta les principales bases de cette opération, que les ingénieurs-géographes et les ingénieurs des ponts et chaussées devoient diriger : elle fit des recherches sur les mesures agraires en usage dans le pays et sur la manière d'y mesurer les terres. Tandis qu'elle s'occupoit des moyens à employer pour exécuter cette opération, les membres de la commission se disposoient à réaliser les voyages projetés. On étoit déjà occupé depuis quelque temps à faire des fouilles aux pyramides ; un grand mouvement étoit imprimé ; chacun rivalisoit de zèle. Malheureusement cette impulsion fut arrêtée presque à sa naissance. Le 11 mars, on reçut au Kaire la fâcheuse nouvelle qu'une flotte Anglaise, avec des troupes de débarquement, avoit paru devant Abouqyr ; et la bataille d'Alexandrie du 20 mars, dont la nouvelle fut apportée au Kaire le 25, fit évanouir tous les projets scientifiques. Dès ce moment, on ne s'occupa plus que de prendre des mesures de sûreté et de se garantir des atteintes de la peste : plusieurs membres de la Commission avoient déjà été victimes de ce fléau ; entre autres, MM. Champy fils, Coquebert de Montbret, et, plus tard, M. Lerouge. Déjà précédemment, M. Bodard avoit succombé à la même maladie, et M. Malus, frappé deux fois de la contagion, n'y avoit échappé que par miracle (2).

Les ingénieurs qui étoient dans la haute Égypte eurent ordre de rentrer au Kaire : M. Jomard venoit d'arriver, après avoir complété son travail et parcouru quatre fois toute l'étendue de la province de Minyeh, soit sur les rives du Nil, soit le long des déserts Libyque et Arabique. MM. Bertre et Lecesne arrivèrent le 6 avril ; M. Simonel, plus éloigné, n'arriva que le 15 mai, après avoir été empoisonné et avoir couru les plus grands dangers.

La majeure partie des membres de la Commission partit pour se rendre à Alexandrie ; il n'en resta au Kaire que quelques-uns, avec quatre ingénieurs-géographes, dont les services étoient nécessaires à l'armée, commandée alors par le général Belliard : ils s'occupèrent, aussitôt que la peste eut cessé ses ravages, de faire sur le plan du Kaire tous les changemens survenus depuis le siége de cette ville.

Après la bataille d'Alexandrie et la désastreuse coupure de la digue sur laquelle passoit le canal conduisant les eaux du Nil dans cette ville (3), une partie de l'armée Anglaise se mit en route pour le Kaire, et remonta la rive gauche de la branche de Rosette ; une armée Turque, commandée par le qapytân-pâchâ,

(1) Elle étoit composée de
MM. Estève, directeur général des revenus publics ;
Nouet, astronome ;
Le Père, directeur des ponts et chaussées ;
Chanaleilles, directeur des domaines ;
et Jacotin, directeur des ingénieurs-géographes.

(2) Sans parler de MM. Laporte, Baudouin, attachés à l'imprimerie ; Caquet, dessinateur, et d'autres ingénieurs ou artistes victimes de l'assassinat, comme MM. Joly, Duval, Thévenot, &c., ou morts des maladies du climat, tels que M. Leduc, ingénieur-géographe.

(3) Cet événement a eu lieu le 19 avril.

remontoit

remontoit la rive droite : pendant ce temps, le grand-vizir s'approchoit par le désert. Ces trois armées campèrent en vue du Kaire le 2 juin. L'armée Française, commandée par le général Belliard, campée sous les murs de la ville, étoit trop peu nombreuse pour résister à toutes ces forces réunies, et maintenir dans le devoir une grande ville, dont l'enceinte, avec les postes établis pour la défendre, avoit plus de 13000 toises de développement et renfermoit une population de plus de 250000 habitans. Elle fit, le 28 juin, une convention honorable pour retourner en France. Le 10 juillet, l'armée évacua le Kaire, et s'embarqua à Abouqyr le 6 septembre, sur des bâtimens Anglais et Grecs, qui arrivèrent en France dans les mois d'octobre et de novembre. Le directeur des ingénieurs-géographes, après avoir eu beaucoup de peine à sauver les plans et cartes que lui et ses collaborateurs avoient recueillis sur l'Égypte, arriva à la quarantaine de Marseille le 16 novembre 1802.

Tels sont les détails dans lesquels on a cru devoir entrer, pour faire connoître les obstacles qu'on a eus à surmonter pour obtenir les élémens employés à dresser la carte de l'Égypte. Si ce but n'a pas été atteint complétement, le directeur des ingénieurs-géographes en conservera toujours le plus vif regret ; mais il n'en doit pas moins rendre justice au zèle et au mérite de ses coopérateurs, qui ont bravé les dangers, les fatigues et les privations de toute espèce. Il ne doit pas oublier non plus MM. les généraux, les ingénieurs des ponts et chaussées, les officiers du génie et de toutes armes, qui ont puissamment concouru par leurs travaux et leurs renseignemens à la confection de la carte. Il se fera un devoir de les citer en rendant compte de la construction de cette carte, notamment M. Legentil, qui y a contribué pour beaucoup.

On va faire connoître, dans le chapitre suivant, comment tous les matériaux ont été réunis au dépôt de la guerre, et quels moyens on a mis en usage pour construire la carte et pour la graver.

CHAPITRE II.

Réunion, au Dépôt général de la guerre, de tous les Levés, Reconnoissances et Matériaux recueillis sur l'Égypte et la Syrie pendant l'Expédition; Moyens employés pour construire la Carte et pour la graver.

Le directeur des ingénieurs-géographes, en sortant de la quarantaine de Marseille, reçut l'ordre du chef de l'état-major général de l'armée d'Orient, et du général chargé de veiller au débarquement, de se rendre à Paris, et de remettre au dépôt général de la guerre toutes les cartes, plans, reconnoissances et autres objets relatifs au bureau topographique. Il arriva dans cette capitale le 16 janvier 1802; et, le 30 du même mois, la remise fut faite à M. le général Andréossy, alors directeur du dépôt de la guerre. Il lui présenta en même temps un mémoire sur les moyens à prendre pour parvenir à construire une carte de l'Égypte : dans ce mémoire, il indiquoit les échelles à adopter, les personnes qui pouvoient coopérer à ce travail, et les matériaux qu'il convenoit de se procurer; il demandoit aussi une personne versée dans la langue Arabe et qui eût fait les campagnes de l'Égypte, pour écrire correctement les noms, à l'aide d'une nomenclature qu'il s'étoit procurée; et il proposoit en même temps de faire un atlas particulier des principales villes de l'Égypte et de la Syrie dont on avoit levé les plans.

Si toute cette contrée eût été levée à l'échelle d'un mètre pour 40000, comme on en avoit le projet, on eût pu construire la carte à cette échelle, ou à celle d'un mètre pour 50000 mètres : mais il n'y avoit guère que les deux tiers du pays ainsi levés; tout le reste ne l'étoit qu'à 1 ligne pour 100 toises, qui équivaut à un mètre pour 86400; et quelques parties même étoient à des échelles encore plus petites. On s'arrêta donc, pour la carte, à celle d'un mètre pour 100000, qui correspond à celle d'une ligne pour 115 toises 4 pieds 5 pouces 4 lignes. Cette échelle, bien suffisante sans doute pour l'Égypte, pouvoit comporter tous les détails que le pays renferme : elle fut adoptée, de même qu'une autre sous-décuple, pour la carte géographique et pour la carte ancienne. M. Jacotin fut chargé de leur construction, et mit aussitôt tous ses collaborateurs en activité. D'après les renseignemens qu'il donna, le directeur du dépôt de la guerre écrivit à MM. les généraux, aux chefs de service, et à toutes les personnes qui s'étoient occupées de cartes ou de reconnoissances pendant leur séjour en Égypte, pour leur demander communication des matériaux qu'ils avoient recueillis.

M. Legentil, alors capitaine du génie, qui a si puissamment coopéré aux levés de l'Égypte, reçut l'ordre du ministre de la guerre de se rendre à Paris,

pour y terminer ses travaux sur le lac Menzaleh, les environs de Damiette et la haute Égypte.

Le 18 février 1802, le ministre de l'intérieur, M. Chaptal, réunit chez lui les membres de l'Institut d'Égypte, pour nommer une première commission à l'effet de présenter un projet de travail sur la description de cette contrée. Cette commission étoit composée de MM. Monge, Berthollet, Fourier, Costaz, Desgenettes et Conté.

Dans le courant de mars, le même ministre décida que les membres de l'Institut d'Égypte et ceux de la Commission des sciences et arts remettroient un état sommaire des matériaux et des dessins qu'ils se proposoient de faire entrer dans la composition de l'ouvrage sur l'Égypte, dont la publication avoit été ordonnée par l'arrêté des Consuls, du 17 février 1802. La même invitation fut faite aux personnes qui, sans être membres de la Commission, étoient connues pour avoir fait des observations utiles en Égypte.

Au moyen de ces états particuliers, on devoit fournir un état général distribué par ordre de matières, et classé sous les quatre chefs suivans :

1.° GÉOGRAPHIE.
2.° ANTIQUITÉS.
3.° ÉTAT MODERNE.
4.° HISTOIRE NATURELLE.

Malgré cet arrêté, le premier Consul décida que la carte ne feroit point partie du grand ouvrage projeté.

M. le général Andréossy, de son côté, écrivit au ministre des relations extérieures et au dépôt de la marine, pour demander en communication ce qu'ils pouvoient posséder sur l'Égypte.

M. Delaporte, membre de la Commission d'Égypte et interprète pour les langues Orientales, fut attaché au dépôt de la guerre, pour traduire les noms de la carte, les discuter et les écrire correctement, au moyen de la nomenclature en arabe que l'on devoit à ses soins, et qui, pendant l'expédition d'Égypte, avoit souvent été utile à la géographie.

On s'occupoit avec activité des travaux de la carte; les ingénieurs terminoient les dessins des matériaux qu'ils avoient levés ; on prenoit des copies de tous ceux qui étoient communiqués par les personnes instruites de l'armée. M. Nouet avoit donné les points astronomiques extraits de son mémorial, lu à l'Institut de France les 11 et 21 avril 1803, et remis au dépôt le 17 mai suivant. On les calculoit par distances à la méridienne et à la perpendiculaire, en prenant la grande pyramide pour centre de ces deux coordonnées, afin d'y rapporter toutes les feuilles dont la carte devoit se composer.

Sur ces entrefaites, M. le général Andréossy fut nommé ambassadeur à Londres, le 2 juin 1802; il fut remplacé dans la direction du dépôt de la guerre par M. le général Sanson, qui, après la mort du général Caffarelli, avoit commandé le génie militaire à l'armée d'Orient. Ce général entra en fonctions le 9 du même mois, et ne fit qu'accélérer l'impulsion donnée par son prédécesseur.

A cette époque, on venoit de disposer, à l'échelle adoptée, les feuilles néces-

saires pour la carte ; on y plaçoit les points qui lui servoient de base ; on disposoit les matériaux pour y être tracés ; on apprécioit la valeur de ceux que le temps n'avoit pas toujours permis d'exécuter avec toute la précision desirée ; on discutoit également les noms Arabes, et on les écrivoit sur les plans originaux, dans cette langue et en français ; enfin on suivoit dans ce travail le système adopté par les savans orientalistes de France.

Vers le mois de novembre, le dessin de quelques feuilles de la carte étoit assez avancé, et sept feuilles étoient déjà écrites, lorsque M. le comte de Volney, sur l'invitation de M. le maréchal Berthier, alors ministre de la guerre, vint, le 7 décembre, visiter les travaux de la carte de l'Égypte.

Il fut satisfait tant de ses progrès que du mérite des matériaux, et de la manière exacte et précieuse dont le travail étoit exécuté.

Il remarqua avec plaisir la pureté et la netteté avec lesquelles y étoit écrit l'arabe par M. Delaporte; mais il différoit d'opinion avec ce traducteur, et en général avec l'école Française des langues Orientales, sur la manière d'exprimer en caractères Européens les sons de la langue Arabe pour lesquels nous n'avons pas de signes analogues (1). Il condamnoit le système suivi pour la transcription, comme trop compliqué, fatigant pour les yeux et impossible à lire.

Ses observations déterminèrent le Gouvernement à nommer une commission spéciale qui avisât au meilleur moyen à employer pour simplifier et régulariser le mode de transcription.

Cette commission s'assembla le 28 décembre 1802, les 4 janvier, 8 février et 9 mai 1803. Après plusieurs discussions, elle adopta des signes simples ; elle prit dans notre alphabet les lettres qui lui parurent les plus propres à représenter les sons Arabes, et elle les modifia légèrement, afin de leur donner une valeur convenue et de rendre la transcription facile et complète : cette transcription se trouve fixée dans le Tableau harmonique, dont le Gouvernement sanctionna le principe et approuva l'emploi le 8 juin 1803 (*voyez* page 105). En conséquence de cette approbation, les sept feuilles de la carte déjà écrites, de même que toutes les minutes, furent corrigées d'après ce système.

Malgré les soins de M. le général Sanson, à qui l'on doit une carte du lac Mareotis et de ses environs, tel qu'il étoit après son inondation, on ne put obtenir alors plusieurs matériaux qu'on n'a eus que depuis ; les efforts multipliés de l'auteur de la carte n'ont guère eu plus de succès, et il a été forcé d'employer des élémens qui se ressentoient du peu de moyens qu'on avoit eus pour les établir.

Sur le desir que M. Monge, président de la Commission d'Égypte, témoigna à M. le général Sanson, de convoquer la commission chargée de déterminer comment la géographie, tant ancienne que moderne, seroit traitée, cette commission, composée de M. Monge, président, et de MM. Le Père aîné, Girard, Jomard, le général Sanson et l'auteur de la carte, se réunit au dépôt de la guerre le 31 août 1803.

(1) Extrait d'un rapport au ministre de la guerre, du 15 décembre 1802.

Ce dernier fit un rapport sur la situation des travaux de la carte, et indiqua l'époque à laquelle elle seroit terminée, ainsi que la réduction à une échelle sous-décuple.

Ces deux cartes devoient être accompagnées d'un texte dans lequel on se proposoit de faire connoître l'Égypte ancienne et moderne sous les rapports, soit géographiques, soit militaires; il auroit été divisé en quatre parties.

Dans la première, on devoit exposer dans un ordre chronologique tous les événemens mémorables et les révolutions que l'Égypte a éprouvées depuis les temps les plus anciens jusqu'au traité d'Amiens : elle étoit subdivisée en sept époques; la dernière auroit rappelé tout ce qui s'est passé en Égypte sous la domination Française.

La deuxième, comprenant la géographie ancienne, auroit donné, par ordre alphabétique, les noms des anciennes villes, celui qu'elles portent aujourd'hui, ce qu'elles étoient autrefois, ce qu'elles sont maintenant, leur position géographique, &c.

La troisième partie auroit présenté, par province, la description géographique de l'Égypte moderne, son étendue, sa superficie, ainsi que l'état physique du sol, sa température, ses qualités, &c.; la population, les productions du pays, son industrie, son commerce, ses mœurs, coutumes et usages. A la suite de cette troisième partie, on auroit donné, comme à la deuxième, une description des villes, villages, &c., pour indiquer leur distance et leur position relativement au chef-lieu; les rives du fleuve sur lesquelles ils sont situés; les événemens qui s'y sont passés; les communications par terre, par eau et avec l'étranger; les tribus Arabes qui avoisinent chaque lieu, &c.

Dans la quatrième partie, on devoit considérer l'Égypte sous le rapport des événemens militaires : cette partie étoit accompagnée d'un atlas des plans des principales villes et des champs de bataille.

Ce rapport fut lu à la séance de la Commission d'Égypte du 5 septembre 1803; mais les circonstances et le manque de matériaux n'ont pas permis de remplir entièrement ce cadre.

La première partie, n'étant pas essentiellement liée à la géographie, a été abandonnée pour faire partie de recherches particulières.

La deuxième a été traitée séparément; elle fait partie des mémoires sur l'Égypte ancienne qu'on a introduits dans la description de cette contrée : elle complète les recherches de géographie comparée auxquelles a donné lieu l'étude de ce pays célèbre.

La troisième ne l'a été qu'en partie; on n'a pu que décrire deux provinces. On avoit commencé un dictionnaire des villes et villages de l'Égypte; mais ce travail s'est borné à donner la superficie de l'Égypte, le nombre des villes et villages et autres lieux qu'elle renferme, un aperçu de sa population et de celle de sa capitale.

La quatrième partie est la mieux traitée, parce qu'on a eu tous les élémens nécessaires pour la faire avec soin. On a vu, au commencement de ce chapitre,

que l'auteur de la carte, à son arrivée à Paris, présenta à M. le général Andréossy un mémoire sur les moyens à prendre pour parvenir à avoir une carte de l'Égypte. M. le général Sanson, en prenant la direction du dépôt de la guerre, conçut également le projet de former un atlas qui renfermeroit le plan des principales villes d'Égypte, celui de tous les champs de bataille avec leurs relations, celui de plusieurs monumens destinés à la défense des villes, et des forts et tours construits pour le même objet. Ces divers plans, accompagnés d'un texte, forment cet atlas de plus de quatre-vingts planches qui existent au dépôt de la guerre. Ce travail est dû principalement aux soins de M. le général Sanson; l'auteur de la carte a seulement dirigé l'exécution des dessins, et fourni quelques renseignemens pour le texte : tous les dessins qui renferment des monumens modernes ont été gravés, et font partie de la description de l'Égypte moderne.

Depuis long-temps le premier Consul desiroit posséder la carte de l'Égypte; pour satisfaire à son impatience, on employa plusieurs mains, même peu exercées au système adopté, pour écrire les feuilles. Enfin la carte fut terminée et présentée au ministre de la guerre le 13 octobre 1803, et au premier Consul le 16 du même mois.

Après cette présentation prématurée, on s'occupa à corriger les noms écrits avec trop de précipitation, et à perfectionner le dessin de plusieurs parties de la carte, faites trop à la hâte. On continua aussi le dessin de l'atlas.

La commission de géographie se réunit au dépôt de la guerre le 19 novembre. Il y fut arrêté qu'on supplieroit le premier Consul de permettre que la carte fût gravée à la même échelle que celle à laquelle on l'avoit construite. Cette demande fut accordée; et il fut décidé aussi, comme l'auteur de la carte l'avoit toujours desiré, que les noms des villes, villages et objets principaux seroient gravés en caractères Français avec les caractères Arabes à côté.

Vers le même temps, M. Delaporte, qui avoit discuté tous les noms de la carte, et qui les avoit transcrits en arabe sur toutes les minutes et dans les deux systèmes, fut nommé chancelier-interprète à Tripoli de Barbarie. L'auteur de la carte proposa M. Raige, orientaliste, membre de la Commission d'Égypte, pour continuer les travaux commencés par son collègue : il entra en fonctions le 28 mars 1804.

Le premier Consul accorda les fonds nécessaires pour graver la carte. On fit de suite toutes les dispositions pour réunir le nombre de graveurs nécessaire; et, le 25 juin 1804, ils commencèrent la gravure de cet atlas en quarante-sept feuilles, et celle de la réduction en trois feuilles. Tous les sujets employés n'avoient pas, à beaucoup près, le même talent; mais on donnoit à chacun d'eux le genre qu'il connoissoit le mieux. M. Bartholomé, capitaine au corps royal des ingénieurs-géographes, qui réunissoit aux connoissances de son état celle de la gravure, fut adjoint à l'auteur de la carte pour diriger l'exécution du travail, qui demandoit une surveillance et des soins perpétuels.

Il se présenta une difficulté qui fut heureusement vaincue; il falloit graver le

nom de chaque lieu en caractères Arabes, et aucun artiste n'étoit en état de le faire. Pour y parvenir, il y avoit deux moyens à employer.

Dans le premier, il falloit apprendre à un graveur de lettres, non-seulement à lire cette langue, mais encore à écrire ou plutôt à dessiner les mots pour les tracer ensuite sur le cuivre. Dans le second moyen, il falloit qu'un graveur pût écrire correctement chaque nom et d'une manière uniforme, en faire un calque, le décalquer sur le cuivre à la place qu'il devoit y occuper à côté de l'objet qu'il indiquoit, et le graver ensuite. On voit combien ce dernier moyen auroit été long et difficile : aussi fut-il abandonné, et l'on s'en tint au premier, comme plus exact et présentant une uniformité qu'il auroit été impossible d'obtenir du second. En conséquence, M. Raige se chargea de former un sujet. Le graveur Miller profita de ses leçons, et parvint promptement à lire, écrire et graver l'arabe. La Bibliothèque du Roi lui fournit de beaux modèles, qu'il sut parfaitement imiter en trois mois de temps. Ce ne fut qu'après que MM. de Sacy et Langlès eurent approuvé ses essais, que, toujours dirigé par M. Raige, il commença à graver les noms Arabes sur la carte; ce travail fut commencé le 13 novembre.

M. Le Père aîné eut besoin d'une carte hydrographique de la basse Égypte, pour y tracer les opérations du nivellement de l'isthme de Soueys; M. Gratien Le Père fut chargé de ce travail. Cette carte, à l'échelle d'un mètre pour 400000, fut réduite d'après la carte de l'Égypte; on n'y plaça que ce qui pouvoit remplir l'objet pour lequel elle étoit destinée. La gravure en fut faite dans les ateliers de la Commission d'Égypte.

La gravure de la carte et de la réduction se continuoit avec zèle : on avoit pu réunir le nombre de graveurs nécessaire pour la terminer assez promptement; plusieurs s'étoient formés et perfectionnés depuis le commencement de l'ouvrage. L'auteur continuoit de ne rien négliger de tout ce qui pouvoit tendre à sa perfection; il s'occupoit en même temps de la confection de l'atlas des villes, places, champs de bataille, &c., et des moyens d'atteindre le but qu'il s'étoit proposé dans son rapport fait à la commission chargée de la géographie, le 31 août 1803 : mais la guerre avec l'Autriche vint apporter des obstacles à ces travaux. L'auteur fut d'abord désigné pour aller à l'armée; ayant ensuite été jugé plus utile à Paris, il fut chargé de la direction des travaux topographiques de l'intérieur du dépôt de la guerre : il dut partager son temps, et fut souvent forcé de suspendre les travaux relatifs à la carte de l'Égypte, pour se livrer en entier à ceux que lui imposoient ses devoirs et que les circonstances impérieuses de la guerre ne permettoient pas d'ajourner. Cependant la gravure n'éprouva aucun retard, et vers la fin de 1806 elle étoit très-avancée.

Au commencement de 1807, il fut enfin décidé qu'elle feroit partie de la Description de l'Égypte, et la Commission chargée de diriger l'exécution de ce grand ouvrage fut autorisée à prendre les plans des villes et des monumens renfermés dans l'atlas qui se faisoit au dépôt de la guerre et dont on a parlé plus haut. On en présenta un exemplaire au ministre de l'intérieur le 5 septembre 1807.

M. le général Sanson, parti pour la grande armée dès le 19 septembre 1805, arriva à Paris le 2 octobre 1807 ; il reprit la direction du dépôt de la guerre, confiée pendant son absence à M. le colonel Muriel, qui n'avoit aussi rien négligé pour tout ce qui pouvoit hâter la gravure.

Depuis long-temps l'état déplorable de la santé de M. Raige ne lui permettoit plus de donner ses soins à la vérification des noms Arabes de la carte ; ce travail étoit même arriéré. M. Belletête, également membre de la Commission d'Égypte et interprète pour les langues Orientales, s'empressa de remplacer son ami et de donner gratuitement ses soins à cette opération ; il revit toutes les épreuves et y fit les corrections nécessaires.

Mais, pour ne rien laisser à desirer sur ces vérifications, M. le général Sanson écrivit à M. de Sacy pour le prier d'examiner encore tous les noms Arabes de la carte ; ce savant orientaliste voulut bien se charger de ce travail important, et toutes les feuilles furent aussi revues et vérifiées par lui.

Les devoirs que l'auteur avoit à remplir, ne lui avoient pas permis jusqu'alors de vérifier les autres noms de la carte et les diverses parties que l'on avoit perfectionnées à mesure qu'on s'étoit procuré des matériaux meilleurs que ceux qui avoient été employés primitivement. Ayant trouvé le moment favorable pour entreprendre ce travail, il examina tout dans le plus grand détail ; il signala quelques corrections à faire, et l'on alloit s'en occuper, lorsqu'on reçut l'ordre de l'autorité supérieure de mettre les cuivres sous les scellés. L'ordre fut exécuté sur-le-champ par M. le général Sanson, le 29 octobre 1808 ; la gravure, qui touchoit à sa fin, fut suspendue ; l'auteur de la carte, surchargé de travaux extraordinaires, discontinua plusieurs travaux commencés, et se borna, pour le moment, à quelques plans particuliers qui devoient faire partie de la Description de l'Égypte.

Le 4 décembre 1809, un décret régla la publication de la Description de l'Égypte. Il n'y étoit point question de la carte ; depuis, quelques démarches qui aient été faites à ce sujet par le ministre de l'intérieur et les principaux membres de la Commission d'Égypte, on ne put rien obtenir. Les cuivres restèrent sous les scellés jusqu'au 8 février 1814.

A cette époque, on étoit menacé d'une invasion : le dépôt de la guerre envoya au-dehors, et à plus de quatre-vingts lieues de la capitale, les cuivres des cartes les plus précieuses ; ceux de la carte de l'Égypte furent portés à Rennes, et confiés en des mains sûres : ils ne furent réintégrés au dépôt que le 6 juillet suivant.

Sa Majesté daigna accorder une protection éclairée à la Description de l'Égypte ; elle fit continuer ce travail déjà très-avancé, et, par son ordonnance du 19 septembre 1814, elle déclara que la carte de l'Égypte en feroit partie.

L'auteur de la carte, dont cette ordonnance combloit les vœux en même temps que ceux des membres de la Commission, étoit occupé à faire corriger toutes les fautes trouvées dans la dernière révision. Il écrivit aussitôt à M. Jomard, commissaire du Gouvernement près la Commission chargée de diriger l'exécu-

tion

tion de l'ouvrage sur l'Égypte, pour le prier d'inviter tous les coopérateurs à communiquer les plans, cartes et reconnoissances qu'ils pouvoient avoir encore dans les mains, et il fit déposer un exemplaire dans le lieu des séances de la Commission ; tous les membres furent engagés à y faire leurs observations.

Pendant qu'on se livroit avec zèle à l'achèvement de la carte, et qu'on prenoit les arrangemens nécessaires pour exécuter l'ordonnance du Roi, la seconde invasion vint tout suspendre pour la troisième fois ; il fallut cesser les travaux et mettre de nouveau les cuivres à l'abri de la spoliation. Ils ne furent réintégrés au dépôt qu'après le traité du 20 novembre 1815 : aussitôt l'auteur fit reprendre la gravure.

Le 9 janvier 1816, le ministre de l'intérieur écrivit au ministre de la guerre pour que la carte de l'Égypte fût livrée à la Commission en vertu de l'ordonnance précitée ; et, peu de temps après, la Commission d'Égypte nomma une nombreuse commission prise dans son sein, pour lui faire un rapport sur les cartes d'Égypte en quarante-sept et en trois feuilles, et sur le tableau d'assemblage qui les accompagne pour faciliter la réunion. Cette commission avoit deux objets : le premier, de voir quels étoient les matériaux employés et comment ils avoient été mis en œuvre ; le deuxième, de reconnoître à quels ingénieurs on étoit redevable du travail fait sur le terrain. Cette commission consacra plusieurs séances consécutives à cet examen ; et, le 8 mars 1816, M. Jomard, rapporteur, fit à la Commission le rapport suivant :

Rapport sur la Carte de l'Égypte, par MM. Jacotin, Jomard, Jollois, Devilliers, Corabœuf, Le Père aîné, Lecesne, Girard et Legentil ; M. Jomard, rapporteur.

MESSIEURS,

Vous avez chargé une commission de neuf membres de vous faire un rapport sur la carte topographique de l'Égypte en quarante-sept feuilles, précédée d'une carte d'assemblage et d'une carte générale en trois feuilles, et annexée à la Description de l'Égypte par ordonnance du Roi. Ce travail important exigeoit, de la part de vos commissaires, une attention, un soin dignes de l'étendue et de la richesse des matériaux qui ont servi à le former ; dignes aussi du soin que M. le colonel Jacotin, rédacteur de la carte, a mis à rassembler, à élaborer tant de matériaux, à en faire un ensemble aussi satisfaisant, et enfin de l'exécution parfaite des dessins et de la gravure. Avant de vous entretenir du résultat de son examen, votre commission devoit cet hommage au travail de M. Jacotin.

Déjà vous avez entendu un premier rapport, qui vous a fait connoître les moyens qu'on se proposoit d'adopter, et ce rapport a reçu votre approbation. Vous avez alors apprécié les circonstances qui pouvoient diriger notre travail ; c'est d'après les bases que vous avez fixées que ce travail a été entrepris, suivi avec persévérance et conduit à sa fin le 9 de ce mois. Trois membres délégués *ad hoc* se sont rendus au dépôt général de la guerre ; M. le colonel Jacotin a eu la complaisance de mettre sous leurs yeux tous les originaux et les minutes qui lui ont servi. Vous savez que tous ces matériaux ont été appuyés sur les observations des astronomes de l'expédition, circonstance importante et qui donne à la carte un grand prix, quelque regret qu'on puisse éprouver d'avoir laissé plusieurs lacunes, soit dans les montagnes et les vallées qui environnent l'Égypte, soit même en quelques points de l'Égypte inférieure. En effet, la série des points astronomiques est tellement

serrée, qu'il n'y a aucune chance d'erreur un peu notable dans la situation respective des principaux lieux, ni dans celle du cours du Nil, de ses branches et de ses grands canaux. Indépendamment de ce canevas si précieux pour la rédaction de la carte, une quantité très-considérable, et qui fait plus des deux tiers du pays, a été levée géométriquement ; savoir, à la planchette et au graphomètre, et au moyen de bases mesurées sur le terrain avec de bonnes chaînes métriques. En outre, plusieurs trigonométries partielles, exécutées avec le plus grand soin, ont servi à assujettir les levés des environs des principales villes, telles que Syène et les cataractes, Esné, Thèbes, le Kaire, Alexandrie, Damiette, &c. : une partie a été levée à la boussole avec des bases mesurées au pas. Dans cette classe viennent se ranger plusieurs reconnoissances faites avec plus ou moins de soin, et qui n'ont été employées qu'après avoir été mûrement discutées, et comparaison faite de tous les matériaux correspondans. Mais ce seroit anticiper sur l'explication dont s'occupe notre collègue, province par province et feuille par feuille, que d'entrer dans de plus grands développemens sur la construction de l'atlas géographique. Nous pouvons assurer que les moyens connus pour les plus exacts et les meilleures méthodes ont servi à cette construction. Dans son mémoire explicatif, M. Jacotin se propose d'éclaircir, dans le plus grand détail, tout ce qui regarde la composition de chacune des feuilles gravées.

La mission de vos commissaires avoit deux objets : le premier, de voir quels étoient les matériaux, et comment ils avoient été mis en œuvre ; le second, de reconnoître à quels ingénieurs on étoit redevable du levé proprement dit, afin d'inscrire leurs noms sur les planches respectives.

A l'égard du premier, les observations qui précèdent font voir comment les commissaires ont rempli leur tâche. Les originaux, les levés faits en Égypte, ont été communiqués et comparés avec la carte dessinée et gravée. M. Jacotin leur a expliqué comment il avoit suivi ces matériaux, ou en quel cas il s'en étoit écarté. Ce rapprochement a donné lieu à des observations sur plusieurs des planches de l'atlas ; savoir, les n.os 1, 7, 8, 10, 11, 12, 18, 19, 21, 35, 37 et 41, sur lesquels il a paru convenable et possible de faire quelques additions, conformément à la liste ci-jointe n.° 1. Il est inutile de les citer ici ; nous nous contenterons d'indiquer la plus importante de toutes, celle qui mérite particulièrement de fixer l'attention. N'ayant point à sa disposition une carte du pays au-dessus de Philæ, levée pendant le cours de l'expédition, M. Jacotin avoit employé la carte de Norden, le seul voyageur qui eût vu en détail cette partie de la Nubie inférieure. M. Legentil a offert de fournir un levé exact du cours du Nil dans l'espace d'environ neuf lieues au-dessus de la cataracte de Syène. Cette proposition a été accueillie avec empressement par vos commissaires. L'auteur s'est engagé à donner sous peu le dessin dont il s'agit, afin qu'on ait le temps de le substituer à la partie puisée dans Norden. L'assemblée apprendra avec intérêt que la carte de l'Égypte doit s'enrichir d'un supplément aussi précieux. On sait que différens édifices antiques, et d'une architecture semblable à celle des monumens d'Égypte, décorent les deux rives du fleuve au-dessous de l'île de Philæ.

Nous ajouterons encore qu'on s'occupe d'éclaircir entièrement ce qui regarde la position d'el-Lâhoun par rapport à Beny-Soueyf, position fort importante, puisque celle de toute la province du Fayoum en dépend, faute d'avoir une observation astronomique à Medynet el-Fayoum, l'ancienne *Crocodilopolis ;* et, pour le dire en passant, cet exemple fait voir combien on doit se féliciter de posséder une chaîne d'observations astronomiques dans tout le reste de l'Égypte, puisque sans elle on auroit pu être livré à de grandes incertitudes sur la position des lieux, en cas de discordance entre les matériaux. Comment auroit-on pu répondre, par exemple, de la situation de Belbeys, de Sâlehyeh, &c., et même, dans la haute Égypte, de Thèbes, de Qené et de plusieurs autres lieux ! Je ne parle pas ici du Kaire, de Soueys, de Damiette, Rosette et Alexandrie, dont on avoit assez bien la position géographique. Nous devons donc rendre ici des actions de grâces au zèle et même au courage qu'a déployés M. Nouet, malgré son âge avancé, pour réunir une si grande quantité d'observations, avec le secours de l'astronome-ingénieur notre collègue, qu'il suffit de désigner ici pour le nommer.

La carte générale en trois feuilles, qui précède l'atlas, a été construite par M. Jacotin, d'après les matériaux qui font partie de cet atlas, pour ce qui concerne l'Égypte, et, pour la mer Rouge et une partie de l'Arabie, d'après les meilleures cartes connues. L'explication fera connoître les sources où il a puisé.

Quant à la carte d'assemblage, au tableau des signes conventionnels et à celui des caractères employés pour la transcription des mots Arabes, il n'y avoit matière à aucune observation.

En examinant les différentes feuilles de la carte et les minutes originales, vos commissaires ont eu le moyen de bien reconnoître quels ingénieurs avoient levé le pays dessiné d'après leurs matériaux, et, par conséquent, de remplir le second objet de la mission que vous leur avez confiée. M. le colonel Jacotin avoit pris soin de guider leurs recherches, au moyen d'une liste complète et fort étendue de toutes les personnes qui avoient communiqué des renseignemens. Votre commission a jugé convenable d'adopter en principe que l'on n'inscriroit sur les cartes que les noms des ingénieurs des différens services qui avoient effectivement opéré sur le terrain et employé les instrumens nécessaires pour ce genre de travail. C'étoit la seule base générale qui pût être admise; et elle s'est trouvée d'autant plus juste, qu'aucun levé de carte n'a été en effet exécuté par d'autres personnes que par les ingénieurs. Mais il a paru juste en même temps de mentionner, dans l'explication de la carte feuille par feuille, les noms des autres membres de l'expédition qui ont fourni ou communiqué des détails utiles, employés dans la construction de l'atlas. La feuille ci-jointe n.° 2, rédigée d'après les précédentes observations, renferme la liste des noms que nous proposons d'inscrire sur les planches. Il y a cinq noms pour plusieurs de ces planches : mais la chose ne doit pas surprendre pour des feuilles qui occupent souvent plusieurs lieues carrées, d'autant plus que, pour de simples plans topographiques insérés dans l'ouvrage, il y a eu jusqu'à cinq noms gravés.

Il restoit à examiner le titre général à donner à la carte. Le titre anciennement rédigé a été modifié au dépôt de la guerre, et le nouveau est incomplet. Nous avons pensé qu'il pouvoit y être ajouté plusieurs choses essentielles. L'addition à faire à la carte d'une partie de la Nubie exigeoit d'ailleurs un petit changement. Nous avons l'honneur d'en proposer un à l'assemblée, sauf, après qu'il aura été approuvé, à le faire agréer aussi au dépôt général de la guere (*voyez* la pièce n.° 3). Le rang dans lequel ont été indiqués les différens corps d'ingénieurs a été fixé, d'un commun accord, d'après des raisons plausibles.

RÉCAPITULATION.

Vos commissaires ont l'honneur de vous proposer,

1.° D'adopter les additions à faire à la carte, et désignées dans la pièce ci-jointe n.° 1;

2.° De faire insérer sur les planches les noms des ingénieurs, d'après la liste ci-jointe n.° 2, et de mentionner les autres dans le mémoire explicatif de la carte;

3.° D'adopter provisoirement le titre général de la carte, que nous avons l'honneur de vous proposer.

Les additions indiquées à faire sur plusieurs planches furent gravées aussitôt après, et l'on mit au bas de chacune d'elles les noms des principaux coopérateurs désignés dans le rapport.

Comme on s'occupoit de développer ce qui regarde la position d'el-Lâhoun par rapport à celle de Beny-Soueyf, l'auteur reçut presque en même temps, de plusieurs personnes que leur service avoit tenues éloignées de Paris jusqu'à la paix, des matériaux précieux, particulièrement sur cette partie de la carte, et il s'empressa de les employer : il fixa d'une manière satisfaisante la position d'el-Lâhoun, à laquelle se rattache le Fayoum ; il fut à même de remplir plusieurs lacunes et de faire des améliorations importantes dans les provinces de Beny-Soueyf et de Gyzeh, principalement d'après les opérations de M. Jomard.

Le titre de la carte, mis en harmonie avec celui de l'ouvrage, fut gravé au dépôt ; plusieurs plans de villes anciennes et modernes et plusieurs monumens le furent également avec tous les détails que l'échelle pouvoit comporter. On

s'occupa ensuite de faire de nouvelles vérifications ; mais une maladie longue et grave que l'auteur essuya, apporta des retards à cette opération. Le transport des cuivres, pour les mettre à l'abri des deux invasions, en avoit endommagé plusieurs; ils furent réparés.

On mettoit la dernière main à la carte, lorsque le président de la Commission d'Égypte et le commissaire du Gouvernement se concertèrent avec M. le général baron Évain, directeur du dépôt de la guerre, pour fixer les arrangemens définitifs entre les ministères de la guerre et de l'intérieur, afin de remettre ensuite la carte à la Commission d'Égypte.

Le 23 octobre 1818, MM. Muriel, colonel d'état-major, Jacotin, l'auteur de la carte, et Puissant, chef de bataillon au corps royal des ingénieurs-géographes, furent nommés, par son Exc. le ministre de la guerre, commissaires pour cette remise.

Enfin, le 2 novembre, les cinquante-quatre cuivres gravés composant l'atlas géographique de l'Égypte, avec les dessins mis au net, furent livrés par ces commissaires à MM. Jomard, Jollois et Devilliers, nommés commissaires par son Exc. le ministre de l'intérieur pour les recevoir.

Les détails dans lesquels on vient d'entrer font connoître les difficultés et les obstacles qu'on a rencontrés dans l'exécution de cette carte ; on va indiquer maintenant comment elle a été construite, et analyser les élémens qui sont entrés dans la composition de chaque feuille : ce sera l'objet du troisième chapitre.

CHAPITRE III.

Construction des Cartes de l'Égypte.

SECTION I.re

Carte topographique en quarante-sept feuilles.

§. I.er

Échelle et Projection de cette Carte; Positions géographiques qui lui servent de bases, et qui sont calculées en distances à la méridienne de la grande Pyramide de Memphis et à sa perpendiculaire; Position de chaque feuille relativement à ces deux coordonnées; leurs dimension, notation et disposition, pour en faciliter l'assemblage.

Les deux tiers de l'Égypte ont été levés à la planchette et à la boussole, à l'échelle d'un mètre pour 40000, qui correspond à celle d'une ligne pour 46 toises 1 pied 9 pouces 4 lignes. On avoit eu primitivement le dessein d'en dresser une carte à l'échelle d'un pour 50000; mais, les circonstances n'ayant point permis de compléter entièrement ce travail sur les lieux, et les autres matériaux qui ont servi se trouvant en grande partie à l'échelle d'une ligne pour 100 toises [ou $\frac{1}{86400}$], on a cru devoir adopter celle d'un millimètre pour 100 mètres [ou $\frac{1}{100000}$], qui, dans un pays peu accidenté, permet d'en exprimer suffisamment tous les détails.

La projection dont on a fait usage pour cette carte, a été calculée par M. Nouet, suivant la méthode donnée par Dionis du Séjour (1), et appliquée par lui à la carte de la France. Les points d'intersection de longitude et de latitude de 30′ en 30′, pour l'étendue qu'embrasse l'Égypte, et tous les lieux déterminés par des observations astronomiques (2), ont été rapportés à une méridienne et à une perpendiculaire qui passent par le centre de la grande pyramide nord de Memphis ou de Gyzeh, et ils ont été calculés (3) d'après les résultats des dernières mesures exécutées en France par MM. Méchain et Delambre pour déterminer l'arc du méridien entre Dunkerque et Barcelone. Ces mesures, com-

(1) *Traité analytique des mouvemens apparens des corps célestes*, tom. II, pag. 57 et suiv.
(2) *Voyez* le tableau de ces points, Description de l'Égypte, *É. M. tom. I.er, pag. 20.*
(3) Ce travail a été fait d'abord par M. Corabœuf, et ensuite par nous.

parées avec celles qui ont été faites au Pérou proche Quito, donnent $\frac{1}{314}$ d'aplatissement au sphéroïde terrestre, dans le sens de son axe de rotation (1).

Quoique la position de la plus grande partie de ces points soit donnée sur la *feuille 1.re* de la *Carte géographique*, on croit devoir les rapporter ici : ils sont extraits de l'exposé lu par M. Nouet à l'Institut de France, dans les séances des 12 et 21 avril 1802, et remis par lui au dépôt de la guerre le 17 mai suivant.

Tableau alphabétique des Lieux de l'Égypte dont les Positions géographiques ont été déterminées par des observations astronomiques, et rapportées à la méridienne de la grande Pyramide dite de Gyzeh *et à sa perpendiculaire.*

NOMS DES POINTS.	LONGITUDE ORIENTALE DE PARIS		LATITUDE NORD.	DISTANCES EN TOISES		DISTANCES EN MÈTRES	
	en temps.	en degrés.		à la méridienne.	à la perpendiculaire.	à la méridienne.	à la perpendiculaire.
	h. m. s.						
Abou el-Cheykh (santon)..	1. 58. 08,1.	29° 32′ 01″	30° 31′ 10″	32,809t E.	30,522t N.	63,946m E.	59,489m N.
Alexandrie (phare).....	1. 50. 22,0.	27. 35. 30.	31. 13. 05.	62,361. O.	70,541. N.	121,544. O.	137,487. N.
Antinoé (ruines).....	1. 54. 20,9.	28. 35. 14.	27. 48. 15.	14,155. O.	124,061. S.	27,589. E.	241,800. S.
Belbeys (au camp).....	1. 56. 51,5.	29. 12. 53.	30. 24. 49.	17,132. E.	24,420. N.	33,391. E.	47,596. N.
Beny-Soueyf.....	1. 55. 31,0.	28. 52. 25.	29. 08. 28.	585. E.	48,014. S.	1,140. E.	93,581. S.
Le Kaire (maison de l'Institut)	1. 55. 54,0.	28. 58. 30.	30. 02. 21.	5,348. E.	3,090. N.	10,423. E.	6,023. N.
Damiette.....	1. 57. 59,0.	29. 29. 45.	31. 25. 00.	30,665. E.	81,573. N.	59,767. E.	158,989. N.
Denderah (temple).....	2. 01. 22,8.	30. 20. 42.	26. 08. 36.	75,820. E.	218,125. S.	147,776. E.	425,133. S.
Dybeh (bouche du lac Menzaleh).....	1. 59. 11,0.	29. 47. 45.	31. 21. 24.	45,327. E.	78,256. N.	88,344. E.	152,524. N.
Edfoû (ville et campement).	2. 02. 14,3.	30. 33. 34.	24. 58. 43.	87,668. E.	284,254. S.	170,868. E.	554,021. S.
Esné (ville et temple)....	2. 00. 57,7.	30. 14. 41.	25. 17. 38.	71,177. E.	266,504. S.	138,726. E.	519,426. S.
Gyzeh (ville).....	1. 58. 21,8.	29. 35. 27.	26. 20. 03.	37,069. E.	207,598. S.	72,249. E.	404,616. S.
Hoû.....	2. 00. 03,8.	30. 00. 57.	26. 11. 20.	58,904. E.	215,710. S.	114,806. E.	420,427. S.
Ile de Philæ.....	2. 02. 17,1.	30. 34. 16.	24. 01. 34.	88,932. E.	338,422. S.	173,332. E.	659,597. S.
Karnak (ruines de Thèbes).	2. 01. 22,3.	30. 19. 34.	25. 42. 57.	76,202. E.	242,454. S.	148,520. E.	472,552. S.
Koum-Omboû (temple)....	2. 02. 36,6.	30. 39. 09.	24. 27. 17.	92,874. E.	313,987. S.	181,015. E.	611,972. S.
El-E'zbeh (fort).....	1. 58. 09,3.	29. 32. 20.	31. 29. 08.	32,741. E.	85,505. N.	63,813. E.	166,753. N.
Louqsor (ruines de Thèbes).	2. 01. 18,5.	30. 19. 38.	25. 41. 57.	75,204. E.	243,410. S.	146,575. E.	474,415. S.
Medynet-Abou (ruines de Thèbes).....	2. 01. 10,1.	30. 17. 32.	25. 42. 58.	73,379. E.	242,453. S.	143,018. E.	472,550. S.
Minyeh.....	1. 53. 57,5.	28. 29. 22.	28. 05. 28.	19,046. O.	107,726. S.	37,122. O.	209,962. S.
Omm-fireg (bouche du lac Menzaleh).....	2. 00. 46,6.	30. 11. 39.	31. 08. 16.	64,906. E.	65,995. N.	126,504. E.	128,627. N.
Palais de Memnon.....	2. 01. 12,4.	30. 18. 06.	25. 43. 27.	73,849. E.	241,926. S.	143,934. E.	471,639. S.
Grande pyramide de Gyzeh.	1. 55. 28,1.	28. 52. 02.	29. 59. 06.	0. E.	0. O.	0. E.	0. O.
Qâou el-Kebyr (temple)...	1. 56. 47,6.	29. 11. 54.	26. 53. 33.	16,879. E.	175,916. S.	32,898. E.	342,867. S.
Qené (ville).....	2. 01. 40,0.	30. 25. 00.	26. 09. 36.	79,474. E.	217,135. S.	154,897. E.	423,204. S.
Rosette (minaret nord)....	1. 52. 34,3.	28. 08. 35.	31. 24. 34.	35,324. O.	81,190. N.	68,848. O.	158,242. N.
Sâlehyeh (fort).....	1. 58. 40,0.	29. 40. 00.	30. 47. 30.	39,258. E.	46,052. N.	76,515. E.	89,757. N.
Soueys (port).....	2. 01. 02,3.	30. 15. 35.	29. 58. 37.	68,943. E.	40. S.	134,373. E.	78. S.
Syène (ville).....	2. 02. 19,2.	30. 34. 49.	24. 05. 23.	89,370. E.	334,776. S.	174,186. E.	652,491. S.
Syout (ville).....	1. 55. 36,1.	28. 54. 01.	27. 10. 14.	1,676. E.	160,120. S.	3,267. E.	312,080. S.
Tennys (île du lac Menzaleh)	1. 59. 29,0.	29. 52. 15.	31. 12. 00.	49,073. E.	69,374. N.	95,645. E.	135,213. N.
Tour d'Abouqyr.....	1. 51. 08,1.	27. 47. 01.	31. 19. 44.	52,915. E.	76,752. N.	103,133. E.	149,592. N.
Tour du Boghâfeh.....	1. 58. 13,4.	29. 33. 21.	31. 31. 41.	33,534. E.	87,928. N.	65,395. E.	171,375. N.
Tour du Boghâz.....	1. 58. 08,5.	29. 32. 07.	31. 30. 07.	32,561. E.	86,434. N.	63,472. E.	168,463. N.
Tour des Janissaires (au Kaire)	1. 55. 58,9.	28. 59. 43.	30. 02. 08.	6,328. E.	2,887. N.	12,334. E.	5,627. N.
Tour du Marabou.....	1. 49. 38,7.	27. 29. 41.	31. 09. 09.	67,142. E.	66,860. N.	130,864. E.	130,313. N.

(1) On s'est servi pour ces calculs, et pour tous ceux dont il sera question dans ce Mémoire, du mètre provisoire en usage en Égypte pendant l'expédition : sa longueur est de 36 pouces 11 lignes $\frac{44}{100}$; il diffère du mètre définitif, qui est de 36 pouces 11 lignes $\frac{296}{1000}$, de $\frac{244}{1000}$ de ligne par mètre. Pour 100 mètres, il faut ajouter 1 pied. Une longueur de 3079 mètres du mètre provisoire vaut 3080 du mètre définitif.

Les points astronomiques étant ainsi rapportés à deux coordonnées rectangulaires, prolongées indéfiniment dans les deux sens, on est parti de leur point d'intersection pour former les feuilles de la carte : on a porté sur le méridien des distances de 5 décimètres, et sur la perpendiculaire, des distances de 8 décimètres ; par tous les points de division, l'on a mené des parallèles à ces deux axes, et il en est résulté une suite de rectangles qui représentent les feuilles de la carte. Ces feuilles comprennent une étendue de 50000 mètres de hauteur sur 80000 de largeur, et représentent une superficie de 40 myriamètres carrés, correspondant, en lieues terrestres ou de 25 au degré, à $11^{\text{lieues}},25$ de hauteur et 18 lieues de largeur, ou $202^{\text{lieues carrées}},50$. La superficie du myriamètre tracé sur les feuilles équivaut à $5^{\text{lieues carrées}},0625$.

Pour reconnoître la place que chacune d'elles occupe, on a indiqué, sur les côtés de chaque feuille, près le point d'intersection que forme leur prolongement, la distance en mètres de ce point aux deux coordonnées ; des numéros inscrits dans les quarts de cercle formés sur le prolongement des côtés de la feuille font connoître celles qui en sont limitrophes ou qui la touchent immédiatement, et, pour faciliter davantage leur réunion, on a mis en tête le nom de la ville ou du lieu principal qui s'y trouve renfermé.

Le nombre de feuilles que la carte contient est de quarante-sept ; savoir : quarante-une de 5 décimètres sur 8, quatre de 5 décimètres sur 3, et deux de 5 sur 4. Ces feuilles sont numérotées à l'angle supérieur de droite, et forment une série non interrompue : lorsqu'elles sont réunies, elles présentent un cadre de 11 mètres de hauteur sur $6^{m},4$ de largeur, qui comprendroit cent soixante-seize feuilles, dont quarante en mer, quatre-vingt-quatorze en terre, et quarante-deux en terre et mer ; mais qui se réduisent, comme on vient de le dire, à quarante-sept, à cause du peu de largeur de l'Égypte, seule partie qu'il importe ici de décrire, et aussi à cause de la courbe que fait son littoral avec celui de la Syrie.

Il est résulté de cette forme que, si l'on eût suivi, particulièrement dans la Syrie et dans une partie de la haute Égypte, la coupe des feuilles telle que les parallèles aux coordonnées la déterminoient, on en auroit porté le nombre à cinquante-neuf, au lieu de quarante-sept, et l'on auroit augmenté les frais de gravure, de tirage, de papier, &c., sans nécessité : mais, pour plus de clarté, on a eu soin d'indiquer, sur les côtés des feuilles qui sont dans ce cas, les points de raccord, par une ligne qui forme un angle droit avec le côté de la feuille ; et, du point de jonction, on a décrit un petit quart de cercle semblable à ceux qui sont placés dans les angles des feuilles, lequel renferme le numéro de la feuille qui doit s'y adapter.

L'échelle de la carte d'Égypte différant peu de celle de la carte de France par Cassini, et les points qui servent de bases à cette dernière étant également rapportés à une méridienne et à sa perpendiculaire, on a cru devoir généralement ne point s'écarter des règles suivies pour cette carte, qui a une réputation justement méritée. Cependant on a tracé, sur le cadre seulement, les degrés de longitude et

de latitude, sans avoir égard à la courbure des parallèles ; on peut y prendre la latitude d'un lieu quelconque, à quelques secondes près, tandis que, la courbe du méridien étant insensible, la longitude peut se prendre exactement.

Au bas de chaque feuille on a tracé l'échelle de la carte en mètres et en myriamètres; en toises et en lieues de France égales à 3000 pas géométriques ou 2500 toises.

Les feuilles ainsi disposées, on y a placé les points astronomiques déterminés dans le tableau ci-dessus, et servant de bases à la carte.

Comme, dans la réunion des matériaux et dans leur emploi, on s'est fait une loi de l'exactitude la plus scrupuleuse possible, on a ponctué les parties sur la certitude desquelles il s'est élevé des doutes, mais qu'on s'est vu forcé d'employer, le temps et les moyens ayant manqué pour en faire la description régulière.

On a indiqué aussi les limites des provinces : ce travail a été fait au moyen des nomenclatures des villes et villages qu'on s'est procurées dans le pays même.

L'irrégularité des villages n'a pas permis de les présenter dans tous leurs détails; mais on leur a conservé à peu près leur forme et leur étendue.

La ligne de navigation du Nil a été tracée d'après le travail des ingénieurs qui ont navigué sur ce fleuve et qui en ont levé ou reconnu le cours.

Ils ont déterminé aussi la limite entre les terres cultivées et le désert; elle n'a pu cependant être toujours tracée avec beaucoup d'exactitude, attendu qu'elle varie selon les crues du Nil.

L'étendue des lacs et des étangs subit les mêmes variations : plusieurs n'ont de l'eau qu'une partie de l'année ; on a eu soin de l'indiquer.

Les montagnes, collines, buttes, &c., sont exprimées en raison de leur élévation. On a pointillé le désert pour mieux représenter les sables. En général, on a cherché à rendre sensibles, autant que la gravure le permet, tous les objets que renferme cette carte.

Les champs de bataille, les campemens, les marches de troupes, ont été indiqués avec les dates suivant le calendrier Grégorien et celui qui étoit alors en usage.

On trouvera, dans le tableau qui est placé en tête de cette carte, l'explication, en français et en arabe, des divers signes employés; ils sont conformes à ceux qui ont été adoptés par le dépôt de la guerre, et publiés dans son *Mémorial*, n.° 5. Au bas de ce tableau, et de celui de l'alphabet harmonique pour la transcription de l'arabe en français (inséré aussi dans ce Mémoire), on a placé les échelles en mesures anciennes et modernes, usitées à diverses époques, et on les a toutes comparées aux mesures dont on se sert aujourd'hui en France. D'Anville a servi de guide pour les mesures anciennes.

Tels sont les détails dans lesquels on a cru devoir entrer sur l'échelle de la carte de l'Égypte, sur sa projection, et sur les points qui lui servent de bases. Maintenant on va rendre compte, en détail, des matériaux qui ont été employés pour sa confection : pour présenter ce travail avec clarté, on suivra la division que la carte indique naturellement, c'est-à-dire qu'on expliquera les planches feuille par feuille et dans l'ordre des numéros, comment elles ont été rédigées et construites;

construites ; on ne s'écartera de cette règle que lorsque les élémens employés porteront sur plusieurs feuilles où se trouvent des positions géographiques servant de bases à la carte, afin de faire connoître comment ces élémens y ont été rattachés.

L'objet qu'on se propose ici consiste à expliquer la construction de la carte, et non à faire une description du sol, ni une géographie comparée. Ces parties seront traitées séparément ; on se renfermera, en conséquence, dans les bornes prescrites, en ne parlant de la géographie du pays que lorsqu'il sera indispensable d'en donner une idée générale pour l'intelligence de diverses localités.

§. II.

Analyse des Matériaux employés pour la Construction de chaque Feuille.

Des quarante-sept feuilles que contient la carte, quarante-deux appartiennent à l'Égypte, et les cinq autres renferment la partie de la Syrie qui a été occupée par l'armée d'Orient. On va d'abord analyser les feuilles qui concernent l'Égypte ; ensuite on passera à celles qui regardent la Syrie, et l'on exposera les difficultés qu'on a eues à vaincre pour parvenir à leur construction.

ÉGYPTE.

F.lle 1.re, les Cataractes, Syène.

Les eaux du Nil, après avoir traversé d'affreuses solitudes, parcouru près de sept cents lieues de pays, et franchi les roches granitiques de la dernière cataracte, arrivent enfin aux limites de l'Égypte, qui ne seroit qu'un vaste désert sans ce fleuve bienfaisant.

Dans un cours de treize kilomètres, depuis son entrée en Égypte jusqu'au-dessous de Syène (au bord supérieur de la feuille), on voit des lieux du plus grand intérêt : l'île de Philæ, qui servit jadis de borne à l'empire Romain dans cette contrée, et qui fut dépassée par l'armée Française ; les carrières de granit exploitées par les Égyptiens ; l'île d'Éléphantine, qu'on a surnommée *le jardin du tropique*. Les monumens des anciens Égyptiens qui couvrent ces deux îles, sont pour les voyageurs un objet d'étonnement et d'admiration. En face de cette dernière île, sur la rive droite du fleuve, se trouvent la nouvelle ville de Syène et les ruines de l'ancienne. C'est entre ces deux îles célèbres, distantes l'une de l'autre de onze kilomètres, et au milieu d'une foule d'autres plus petites, toutes en granit, qu'est située la dernière cataracte, qui n'a de remarquable que sa célébrité ; car, dans les débordemens du Nil, on n'en aperçoit que de foibles traces.

Cette partie de la carte, depuis le village de Quellet-Toud, au-dessus de l'île de Philæ, jusqu'à Syène, a été tracée d'après une carte faite au Kaire par les ingé-

nieurs-géographes, à l'échelle de $\frac{1}{50000}$, sur celle à l'échelle de $\frac{1}{75000}$, levée et dessinée par M. Legentil, et dont l'exactitude ne laisse rien à desirer. Elle s'étend depuis Quellet-Toud jusqu'aux ruines au-dessous d'Esné : les points de l'île de Philæ et de Syène, déterminés par des opérations astronomiques, ont servi à fixer la partie de la carte qui entre sur cette première feuille, à laquelle M. Jomard a ajouté les détails de l'ancien chemin qui conduit de Syène à la rive qui est en face de Philæ.

Le cours du Nil et ses environs, depuis Quellet-Toud jusqu'au village de Barbe-Toud, qui est au bas de la feuille, ont été tracés d'après la carte de Norden. Ce travail est loin d'avoir la précision de celui de M. Legentil; mais c'est ce qu'on avoit de plus exact au moment de la construction de la carte.

La route de Syène à la montagne de Baram a été communiquée par M. Rozière, qui a visité cette montagne et les anciennes mines qu'elle renferme.

Celle qui se dirige d'abord à l'est, en sortant de Syène, et ensuite vers le sud, a été tracée d'après la carte de Bruce; c'est celle que parcourut, à la fin de 1772, ce voyageur célèbre, à son retour de l'Abyssinie en Égypte (1).

Cette première feuille termine la carte au sud. On demande souvent quels sont les pays situés au-delà, et d'où sort ce grand fleuve sans lequel l'Égypte n'existeroit pas. C'est pour satisfaire à ces questions, autant que possible, que l'on a tiré de Syène des rayons dirigés sur sa source présumée et ses affluens, sur quelques lieux importans des pays qu'ils arrosent, et sur d'autres endroits remarquables dont on a indiqué les distances.

Quoiqu'on ait employé pour cette feuille les meilleures cartes connues, on ne doit pas la comparer avec le reste de la carte sous le rapport de l'exactitude.

F.lle 2.e, Koum-Omboû.

Les ruines de la ville de ce nom ont été déterminées par des observations astronomiques. Ce point et celui de Syène ont servi à fixer sur la feuille le cours du Nil et ses environs, qui ont été levés en entier par M. Legentil.

Dans cette feuille, la vallée est extrêmement resserrée par le désert; elle ne commence à s'élargir qu'à la hauteur de Cheykh-Ibrâhym, à sept kilomètres au-dessus de Koum-Omboû. En face des ruines de l'ancienne ville, se trouve l'île de Mansouryeh, une des plus grandes de celles qui sont formées en Égypte par le Nil.

La route que l'on voit dans le désert, sur la rive droite, et qui conduit de Darao à Syène et jusqu'en Abyssinie, a été tracée d'après Bruce et d'après des renseignemens particuliers. Les autres routes marquées sur cette feuille et sur les deux suivantes se trouvent sur la carte de M. Legentil, et sont parfaitement d'accord avec tout ce qu'on a pu se procurer depuis sur ces communications.

(1) *Voyage en Nubie et en Abyssinie pendant les années 1768 à 1773*, par Bruce; tom. IV, trad. Française, *in-4.°*, pag. 646.

F.lle 3.e, Edfoû.

Après l'île de Mansouryeh, la vallée du Nil se resserre insensiblement; les rives arrosées par ce fleuve offrent peu de largeur jusqu'à Gebel Selseleh ou montagnes de la chaîne, à deux myriamètres au-dessous de Koum-Omboû : là, son lit, se trouvant resserré par les montagnes, devient très-rapide. On y trouve, de chaque côté et tout au bord du fleuve, le rocher couvert des traces de l'exploitation. Après ce passage, la vallée commence à s'élargir; elle a plus de 5 kilomètres à la hauteur d'Edfoû *[Apollinopolis magna]*. Sur la rive opposée à cette ville, le désert touche presque au fleuve.

Cette feuille est, comme les précédentes, entièrement due à M. Legentil; elle est appuyée sur les points d'Edfoû et de Koum-Omboû, déterminés astronomiquement. Indépendamment des ruines d'*Apollinopolis*, elle en renferme encore d'autres, mais de moindre importance.

F.lle 4.e, Esné.

La ville d'Esné, anciennement *Latopolis*, a été déterminée par des observations astronomiques; la vallée du Nil, appuyée sur ce point et celui d'Edfoû, est encore due à M. Legentil. On lui doit également la continuation de cette vallée jusqu'aux ruines de Qery, près les deux montagnes. Mais, M. Simonel ayant levé la même vallée du Nil, depuis Esné jusqu'au-delà des ruines de Thèbes, à l'échelle d'un pour 40000, en s'appuyant sur les points d'Esné et de Louqsor, déterminés astronomiquement, son travail a dû être préféré; cependant la partie comprise entre ces deux points, et levée par M. Legentil, a été très-utile pour beaucoup de détails, particulièrement pour des canaux dont le tracé étoit difficile à reconnoître lorsque M. Simonel en a fait le plan. La vallée continue de s'élargir sur la rive gauche seulement; elle a, dans quelques endroits, 6 kilomètres de largeur, tandis que, sur la rive droite, elle n'en a guère que deux et demi.

Cette feuille renferme beaucoup de monumens de l'antiquité : indépendamment des ruines du temple d'Esné, on rencontre celles de plusieurs autres temples moins importans, et, sur la rive droite, celles de la ville d'*Elethyia*, qui a été réduite sur la carte d'après le plan détaillé qu'en a fait M. Jomard. En face de ces ruines, et sur l'autre rive, à la distance d'un kilomètre et demi du fleuve, et à 24 kilomètres et demi au sud-est d'Esné, se trouve la pyramide la plus méridionale de l'Égypte, et la seule que l'on connoisse dans la haute Égypte. D'après la carte, sa latitude est de 25° 8′ 0″, et sa longitude, de 30° 24′ 50″, comptées du méridien de Paris.

F.lle 5.e, Thèbes.

Cette feuille renferme les ruines de Thèbes, la ville aux cent portes, par chacune desquelles on pouvoit faire sortir dix mille hommes armés. Si ce fait,

transmis par les anciens, présente des doutes, les ruines des temples, des palais, les obélisques, les tombeaux qui existent encore, et beaucoup d'autres vestiges répandus sur les deux rives du fleuve, et épars sur une étendue de plus de quatre lieues, sont des témoins irrécusables de la grandeur et de la magnificence de cette ville, dont les débris font encore l'admiration des voyageurs.

Le plan qui en a été levé, à l'échelle d'un mètre pour 2000 mètres, par MM. Jollois et Devilliers, est appuyé sur une trigonométrie faite par M. Nouet, secondé de M. Corabœuf.

Ils mesurèrent une base de $423^{m},2$ dans la plaine de Thèbes, dont l'extrémité nord-ouest s'appuyoit sur le *Memnonium*, ou palais de Memnon; l'angle de direction a été trouvé de 39° 30′ nord-ouest : avec cette base on a formé trois triangles, l'un à Medynet-Abou; le second, avec le colosse de Memnon; et le troisième, avec Qournah. La distance de Qournah au signal sud-est de la base a donné deux autres triangles : l'un avec Louqsor, et l'autre avec Karnak. On a ensuite réduit les positions de ces lieux en distances à la méridienne et à la perpendiculaire du palais de Memnon.

Le tableau suivant donne la valeur des angles, celle des côtés des triangles, et les distances de leurs sommets à la méridienne et à la perpendiculaire :

N.os d'ordre des triangles.	SOMMETS DES ANGLES.	VALEURS		DISTANCES DU PREMIER SOMMET de chaque triangle		ANGLES QUE FORMENT LES SOMMETS de chaque triangle avec la méridienne et les objets suivans.	CÔTÉS.
		des angles.	des côtés.	à la méridienne.	à la perpendiculaire.		
1.	Medynet-Abou	19° 01′ 52″	423m,2.	893m,3. O.	890m,5. S.	Palais de Memnon 45° 07′ 08″	N.E.
	Signal nord-ouest, ou palais de Memnon	84. 37. 08.	1292, 3.	0, 0.	0, 0.	00. 00. 00.	"
	Signal sud-est	76. 21. 00.	1261, 3.	269, 4. E.	326, 4. S.	Palais de Memnon 39. 30. 00.	N. O.
2.	Colosse de Memnon	37. 30. 03.	423, 2.	70, 0. O.	686, 2. S.	Palais de Memnon 5. 50. 18.	N.E.
	Signal nord-ouest de la base.	45. 21. 18.	494, 6.				
	Signal sud-est de la base	97. 08. 39.	689, 8.				
3.	Qournah	13. 19. 19.	423, 2.	1714, 1. E.	631, 0. N.	Palais de Memnon 69. 49. 35.	S.O.
	Signal nord-ouest	70. 40. 25.	1733, 2.				
	Signal sud-est	96. 00. 16.	1826, 6.				
4.	Louqsor	26. 44. 12.	1733, 2.	2650, 4. E.	2728, 0. S.	Signal sud-est 44. 33. 11.	N. O.
	Qournah	74. 19. 15.	3381, 7.				
	Signal sud-est	78. 56. 33.	3781, 0.				
5.	Karnak	20. 24. 42.	1733, 2.	4596, 8. E.	892, 1. S.	Signal sud-est 96. 58. 52.	N. O.
	Qournah	118. 36. 42.	4364, 2.				
	Signal sud-est	40. 58. 36.	3260, 2.				

Ces positions ont servi de bases au plan que l'on a réduit sur la carte avec beaucoup d'exactitude, en conservant tous les détails que l'échelle a pu com-

porter. M. Simonel, en levant à l'échelle d'un pour 40000 le cours de la vallée depuis Esné jusqu'au-delà de Thèbes, a aussi donné ce plan, auquel, malgré son exactitude, on a dû préférer celui de MM. Jollois et Devilliers, levé à une échelle vingt fois plus grande.

La partie de la carte qui représente la vallée du Nil, dans le sud de Thèbes, est fort exacte. Le plan d'*Hermonthis* et des environs a été réduit d'après celui qui a été levé par M. Jomard.

C'est dans cette feuille que l'on a commencé à faire usage des reconnoissances : on s'occupoit avec zèle de les remplacer par des levés géométriques, lorsque les événemens militaires forcèrent d'abandonner cette marche.

La reconnoissance qu'on a été contraint d'employer ici a été faite au pas et à la boussole, et construite à l'échelle d'une ligne pour 100 toises, par M. Schouani, dont l'expérience et l'habitude de lever à vue et d'apprécier les distances doivent donner de la confiance dans ses travaux. Il a reconnu de cette manière toute la haute et la moyenne Égypte, depuis le Kaire jusqu'aux cataractes.

La reconnoissance dont il s'agit ici est appuyée sur les points de Qené et Louqsor, déterminés par des observations astronomiques : elle comprend l'ancienne Coptos, et, sur la route de Qoceyr, les puits de la Gytah, qui paroissent être la première station de la route établie entre Coptos et Bérénice par Ptolémée Philadelphe.

La vallée (c'est-à-dire, le terrain susceptible d'être arrosé par les débordemens du Nil) s'élargit sur la rive gauche ; mais, près des ruines de Qery, elle devient très-étroite : elle s'élargit ensuite insensiblement, et, au coude que forme le fleuve près de Rezgât, elle a 2 kilomètres $\frac{1}{2}$; de ce village aux ruines de Thèbes, sa largeur excède 7 kilomètres.

Sur la rive opposée, en face des ruines de Qery, la plaine n'a qu'un kilomètre de largeur ; mais, en face de Rezgât, elle en a jusqu'à 4. De là elle se rétrécit progressivement, et le désert vient enfin border le fleuve pendant un espace de 5 kilomètres ; il s'en écarte ensuite, et la plaine acquiert une largeur de 6 kilomètres, qu'elle conserve jusqu'à Thèbes. Au-dessous des ruines de cette ville jusqu'à Qené, la largeur de la plaine varie de 3 à 7 kilomètres ; et, sur la rive gauche, la largeur moyenne est de trois environ : elle est réduite à un kilomètre et demi en face de Qené.

F.lle 6.e, Vallée de Qoceyr.

Dans la feuille précédente, on a vu, au-delà du puits de la Gytah, la route qui conduit à Qoceyr ; nous allons indiquer comment cette route a été levée, et pour quels motifs nous nous sommes déterminés à la tracer sur la carte.

Le port de Qoceyr, situé sur la rive orientale de la mer Rouge, sert d'entrepôt au commerce de la haute Égypte et de l'Yémen. Le 9 prairial an 7 [28 mai 1799], les généraux Belliard et Donzelot prirent cette ville, distante de Qené de 132 kilomètres en ligne droite, et de 202 kilomètres par la route ordinaire.

M. Schouani, qui faisoit partie de cette expédition, leva la route au pas et à la boussole : mais, comme on arrivoit souvent de nuit aux endroits où l'on bivouaquoit, et qu'on en partoit avant le jour, le pays en avant et en arrière des bivouacs, sur une longueur de 5 à 6 kilomètres, n'a pu être bien vu ; on a cependant eu l'attention d'indiquer la direction de la route, et, au moment où le jour permettoit de distinguer les objets, on figuroit cette route à peu près, en donnant aux montagnes voisines le caractère de celles des parties qui avoient été reconnues exactement.

Qoceyr, suivant Bruce (1), est situé par les 26° 7′ 51″ de latitude, et par les 34° 44′ 15″ de longitude. C'est ce point, et celui de Qené, qui ont servi à fixer la position de la route connue généralement sous le nom de *vallée de Qoceyr*.

F.lle 7.e, Qoceyr.

Le plan de cette ville et des environs a été levé à $\frac{1}{5000}$ par M. Legentil. M. du Bois-Aymé a levé la côte sur une étendue de 4000 mètres, à $\frac{1}{3456}$ ou une ligne pour 4 toises. On a fait usage de ces deux plans; la route a été tracée d'après la reconnoissance de M. Schouani, et les sondes ont été prises sur le plan de M. Legentil.

F.lle 8.e, El-Haoueh.

Cette feuille offre peu d'intérêt; elle ne renferme que la route ordinaire de Qené à Qoceyr. On a éprouvé, en parcourant cette partie, les mêmes difficultés que pour la feuille 6; mais les mêmes procédés ont été employés pour avoir la direction de la route et la distance parcourue pendant la nuit.

Il est peut-être à regretter que M. Schouani n'ait pas eu les moyens ni le temps de faire un levé plus exact de la route qui fait l'objet des feuilles 6, 7 et 8; mais l'importance de cette communication de la haute Égypte avec la mer Rouge a déterminé à la tracer sur la carte, telle que cet ingénieur l'a reconnue.

F.lle 9.e, Qené.

Cette feuille fait suite à celle de Thèbes. On a fait connoître, en rendant compte de la construction de cette dernière, comment la partie de la vallée comprise entre Thèbes et Qené avoit été fixée sur la carte.

Depuis les cataractes jusqu'à Qené, ville moderne, qui est, avec Qoceyr, l'entrepôt du commerce de la haute Égypte et de l'Arabie, le fleuve coule dans une direction sud-nord. A Qené, où il fait un grand coude, son cours se dirige vers l'ouest jusqu'au-delà de Hoû, sur la feuille suivante; les deux rives, dans cet espace, ont été parcourues et levées par M. Schouani, qui en a dressé la carte à l'échelle d'une ligne pour 100 toises. Les points de Qené et de Hoû, déterminés astronomiquement, ont servi de bases à cette partie de la carte.

(1) *Voyage en Nubie et en Abyssinie pendant les années 1768 à 1773*, par Bruce, pag. 215.

La position du célèbre temple de Denderah, au bord du désert, à 4 kilomètres du Nil, a été déterminée par des observations astronomiques, et le plan en a été réduit d'après celui de MM. Jollois, Devilliers, Saint-Genis et Corabœuf, levé à l'échelle d'un mètre pour 2000 mètres.

Le désert touche à la ville de Qené, s'en écarte insensiblement, et laisse une plaine que les eaux du fleuve peuvent arroser jusqu'à 11 kilomètres de largeur. Cette plaine diminue ensuite, et, en face de Hoû, le désert vient de nouveau toucher les bords du fleuve.

Sur la rive opposée, le désert n'est qu'à 2 kilomètres du fleuve; il s'approche ensuite de ses bords et s'en écarte presque aussitôt, jusqu'à la distance de six kilomètres; enfin il s'en approche de nouveau à Hoû, dont on va parler dans la feuille suivante.

F.lle 10.e, GIRGEH.

CETTE feuille a été levée au pas et à la boussole par M. Schouani, et construite à l'échelle d'une ligne pour 100 toises.

La position de la ville moderne de Girgeh, et celle du village de Hoû, que l'on croit bâti sur les ruines de *Diospolis parva*, ont servi à fixer sur la carte la vallée comprise entre ces deux points déterminés par des observations astronomiques.

Les ruines d'*Abydus* se trouvent sur cette feuille; elles sont rapportées d'après le plan détaillé qu'en a fait M. Jomard à l'échelle de deux dix-millièmes de mètre pour mètre (1).

Le canal de Bahgourah prend naissance au village dont il porte le nom; il se prolonge sur les feuilles suivantes en changeant son nom contre celui de Saouâqy. Il est remarquable par sa largeur; dans une partie de son cours, il sert de limite entre le désert et les terres cultivées.

Le désert resserre la plaine au point qu'il touche le fleuve au-dessous de Hoû et de Girgeh; la plus grande largeur de cette plaine ne passe pas 6 kilomètres, tandis que sur l'autre rive, dans toute la longueur que cette feuille embrasse, depuis Hoû jusqu'à Qené, la plaine est arrosée par de nombreux canaux, et a jusqu'à 10 kilomètres de large.

F.lle 11.e, TAHTAH.

LA partie de cette feuille, levée, comme la précédente, par M. Schouani, est fixée par le point de Girgeh, dont on vient de parler, et par celui de Tahtah. On indiquera dans la feuille suivante les moyens qu'on a employés pour déterminer cette position. Il est fâcheux que M. Schouani n'ait pu reconnoître les pays compris entre le canal de Saouâqy et le Nil : il y a dans cet espace plusieurs canaux sur lesquels on n'a pu se procurer que des notions incertaines et insuffisantes pour les tracer.

La partie de cette feuille au nord de Tahtah a été levée, à l'échelle d'un pour 40000, par MM. Bertre et Lecesne. C'est à cet endroit qu'ils ont été

(1) Voyez *A. vol. IV, pl. 35.*

forcés de suspendre leurs opérations, qui devoient être portées jusqu'aux frontières de la province de Qené, pour se joindre à celles que M. Simonel étoit chargé de faire, et qu'il a également interrompues aux ruines de Thèbes.

Dans cette feuille, la rive droite du fleuve touche au désert dans sa plus grande partie, et généralement la plaine entre le Nil et la montagne est très-étroite; il n'y a qu'au nord et dans les environs d'Akhmym qu'elle offre une largeur de 6 à 8 kilomètres, tandis que sur la rive gauche, au contraire, entre le fleuve et le désert Libyque, elle est susceptible de culture dans un espace de 8 jusqu'à 18 kilomètres.

F.lle 12.e, Syout.

La province de Syout se trouve comprise dans les feuilles 11, 12 et 13; elle est limitée au nord par la province de Minyeh, qui porte sur les feuilles 13, 14 et 15 : la séparation de ces provinces est aussi celle de la haute et de la moyenne Égypte.

On va entrer dans quelques détails sur la manière dont ces provinces ont été levées, et sur les moyens employés pour les tracer sur la carte.

MM. Bertre et Lecesne furent chargés, en l'an 9 [1801], de lever, à l'échelle d'un mètre pour 40000, la province de Syout; ils commencèrent leurs opérations à l'est de la ville, sur la rive gauche du Nil, à la maison dite de la douane, et déterminèrent le grand minaret de cette ville, dont la position étoit fixée par les observations de M. Nouet.

Conformément à leurs instructions, MM. Bertre et Lecesne mesurèrent des bases le long du fleuve, en se dirigeant vers le sud, pour arriver sur la position de Qâou el-Kebyr, déterminée par M. Nouet, en s'alignant sur des objets éloignés et sur le grand minaret de Syout. Des extrémités de ces bases, qui formoient entre elles une ligne brisée, et de tous les lieux qui leur paroissoient favorables, ils dirigeoient des rayons visuels sur tous les objets de remarque qui se trouvoient dans les environs de l'endroit où ils observoient; et ils étoient toujours assurés de la précision de leur opération, lorsque plusieurs de ces rayons tirés sur le même objet ne formoient qu'une seule intersection. Le minaret de Syout, quoique vu à une très-grande distance, leur a été utile pour ne point dévier dans les diverses directions qu'ils ont dû prendre. Arrivés à Qâou el-Kebyr, ils ont continué à opérer de la même manière, jusqu'aux limites de la province de Girgeh, sur le bord du fleuve : de ce point, ils ont déterminé plusieurs lieux de cette province, et ont pris quelques alignemens qui devoient servir de repères à M. Simonel, chargé d'en faire le levé.

MM. Bertre et Lecesne, arrivés à Qâou el-Kebyr, s'aperçurent que la distance donnée par M. Nouet, de ce point au minaret de Syout, étoit, d'après ses calculs des distances à la méridienne et à la perpendiculaire, de 42730 mètres, tandis que, suivant les leurs, elle s'élevoit à 45340 mètres. Une différence aussi forte décida ces ingénieurs à recommencer leur travail pour s'assurer de son exactitude :

exactitude : ils mesurèrent donc, sur la rive droite du fleuve, de nouvelles bases à l'effet de lier une seconde fois le minaret de Syout à Qâou; et cette seconde opération, faite avec autant de soin que la première, ne servit qu'à en constater la précision, soit pour les distances, soit pour les directions. Le tracé des opérations et les cotes de toutes les bases mesurées sont marqués sur le plan et doivent inspirer une grande confiance.

Arrivés à la douane en face de Syout, point de départ, MM. Bertre et Lecesne continuèrent à opérer de même, vers le nord, jusqu'aux limites de la province de Minyeh; ils lièrent leurs opérations à celles de M. Jomard, chargé du levé de cette province, et se rattachèrent à une base commune de 3500 mètres, de laquelle ils déterminèrent plusieurs objets identiques qui ont servi à lier les cartes des deux provinces. MM. Bertre et Lecesne, tout en mesurant leurs bases, avoient levé à la planchette le cours du fleuve, et déterminé une multitude d'objets de la province de Syout; ils alloient continuer lorsqu'ils reçurent l'ordre de suspendre leurs travaux et de se rendre au Kaire.

Les mêmes instructions furent données à M. Jomard, au moment où il venoit de terminer et compléter le levé géométrique de la province de Minyeh, à l'échelle d'un mètre pour 40000, et d'après les procédés adoptés; il se disposoit alors à commencer celui de la partie sud de la province de Beny-Soueyf, qui limite celle de Minyeh au nord, pour se porter de là au Fayoum.

Le débarquement des Anglais à Abouqyr arrêta ces travaux si heureusement commencés, et dont le résultat devoit donner une carte exacte et une description détaillée de l'Égypte, telles que cette contrée n'auroit rien eu à envier, sous ce rapport, aux pays les plus policés de l'Europe, puisque toutes ses provinces auroient été levées et décrites comme celle de Minyeh.

Tels sont les moyens qui ont été employés pour lever les provinces de Syout et de Minyeh. On va rendre compte de ceux qu'on a mis en usage pour fixer sur la carte ces différens levés.

Quatre positions ont été déterminées par des observations astronomiques, dans ces deux provinces; savoir, Minyeh, Antinoé, Syout, Qâou el-Kebyr. Les longitudes de Minyeh et de Syout ont été observées deux fois, d'abord en remontant le Nil pour aller dans la haute Égypte, et ensuite pendant le retour au Kaire; on a pris un milieu entre ces deux observations : la latitude a été prise en remontant. Quant aux deux autres positions, Qâou el-Kebyr et Antinoé, elles ont été déterminées au retour de la haute Égypte.

Après avoir placé ces quatre positions sur la carte, on a remarqué que la distance de Minyeh à Antinoé étoit, suivant les calculs, de 33234 mètres, et, suivant le plan, de 33270; différence de 36 mètres, qui équivaut à un tiers de millimètre sur la carte, et qu'on peut considérer comme nulle.

La distance de Minyeh à Syout, suivant les calculs, est de 109759 mètres, et, suivant les plans, de 106917. Cette différence de 2842 mètres qui existe est sans doute trop forte; si elle n'étoit que de 4 à 500 mètres, on pourroit la rejeter sur les levés : mais comment auroit-on pu commettre une erreur aussi considé-

rable, puisque chaque base mesurée a été vérifiée au moyen de rayons visuels qu'on tiroit de ses extrémités sur les mêmes objets, et qui se coupoient tous au même point! Après avoir été long-temps indécis sur le parti à prendre, on a fini par regarder les points de Syout et de Minyeh comme bons, et l'on s'est déterminé à en faire usage, attendu que les plans n'ont subi aucune altération dans leur forme, que la position d'Antinoé s'est trouvée exactement placée sur le parallèle donné par le calcul, et que l'angle que la déclinaison de la boussole forme avec le méridien s'est trouvé, à très-peu de chose près, le même qu'à Thèbes et au Kaire; or il est naturel de croire qu'elle ne doit pas éprouver de grandes variations entre ces deux points.

On a aussi remarqué que la longitude d'Antinoé se trouve rejetée à l'est de 2630 mètres : si l'on eût fait usage de cette position, la province de Minyeh auroit été portée trop à l'ouest, et l'angle formé par les lignes tirées du point de jonction des travaux de MM. Jomard, Bertre et Lecesne, sur Minyeh et Syout, auroit différé de plus de six degrés de celui que forment les plans étant réunis; la distance de ce point à Syout seroit de près de 47000 mètres, tandis que d'après le plan elle n'est que de 41200; enfin la déclinaison de la boussole, qui est de 12° 9′ environ, se trouveroit à peine de 8°.

Il reste à dire comment a été fixée sur la carte la partie méridionale de la province de Syout. La position de Qâou, déterminée astronomiquement, devoit, avec celle de Syout, servir à cette opération; mais on a vu que la distance entre ces deux endroits est de 42730 mètres suivant les calculs, et, suivant le plan, de 45340 mètres : c'est une différence de 2610 mètres, inverse de celle trouvée entre Syout et Minyeh; car, dans celle-ci, la longueur ou distance donnée par le calcul est à celle donnée par le plan comme 38 est à 37, tandis que, dans celle de Syout à Qâou, elle est comme 38 est à 40. La distance ayant été mesurée deux fois avec beaucoup d'exactitude et avec les mêmes résultats, on s'est déterminé, après de mûres réflexions, à abandonner la position de Qâou, pour ne point dénaturer les matériaux, et l'on s'est appuyé sur les positions de Syout et de Minyeh pour fixer cette partie de la province de Syout à laquelle la reconnoissance de M. Schouani (dont on a parlé en rendant compte de la construction de la feuille 11) vient se rattacher.

Il résulte de tout ce que l'on vient de dire, que la longitude d'Antinoé, qui étoit, suivant les calculs, de 28° 35′ 14″, se trouveroit être, suivant la carte, de 28° 36′ 44″, et que sa distance à la méridienne, qui étoit de 27589 mètres, ne se trouveroit que de 24979 mètres.

La latitude de Qâou el-Kebyr étoit, suivant les calculs, de 26° 53′ 33″; suivant la carte, elle est de 26° 52′ 20″ : différence, 1′ 13″. Sa longitude, suivant les mêmes calculs, étoit de 29° 11′ 54″; suivant la carte, elle est de 29° 13′ 24″ : différence, 1′ 30″.

La distance de la même position à la méridienne étoit de 32898 mètres, et à la perpendiculaire, de 342867 mètres. Suivant la carte, la distance à la méridienne est de 35400; et à la perpendiculaire, de 345107 mètres.

La différence des distances à la méridienne est de 2502 mètres, et celle des distances à la perpendiculaire, de 2240 mètres.

Malgré toutes ces différences, on ne s'est pas permis de toucher aux résultats obtenus par les calculs, et ils ont été rapportés fidèlement dans ce Mémoire, *page 30*, et sur la première feuille de la carte géographique.

Après avoir indiqué comment les feuilles qui comprennent les provinces de Minyeh et de Syout, ont été fixées sur la carte, on va expliquer comment chacune de ces feuilles a été construite. Celle qui porte le n.° 12, et qui renferme Syout, est complète sur la rive orientale, et de ce côté elle ne laisse rien à desirer pour la précision; mais la rive occidentale offre des lacunes que les circonstances n'ont point permis de remplir. MM. Bertre et Lecesne n'ont pu qu'indiquer, entre autres, le canal de Saouâqy et quelques autres canaux qui en dérivent, depuis la hauteur d'Aboutyg jusqu'au village de Cheykh-Gâber sur le bord du Nil. Les canaux qui longent le désert, depuis le village d'el-Zâyrah jusqu'à Syout, et la limite des terres cultivées dans toute son étendue, ont été levés exactement par MM. Bertre et Lecesne; mais l'espace compris entre ces canaux, celui de Saouâqy et le fleuve, n'a pu être reconnu en entier, et le canal de Saouâqy au sud du village d'el-Zâyrah a été tracé d'après la reconnoissance seule de M. Schouani.

La route indiquée par des points, qui conduit de Syout dans l'intérieur de l'Afrique, à Dongola, &c., a été tracée d'après des itinéraires, et d'après le *Voyage dans la haute et la basse Égypte, la Syrie et le Dârfour*, fait de 1792 à 1798, par W. G. Browne.

La feuille 12 renferme Syout, capitale de la province de ce nom, bâtie sur les ruines de l'ancienne *Lycopolis;* les lieux les plus considérables après cette ville sont Beny-A'dyn et Sadfeh.

La largeur de la vallée du Nil, c'est-à-dire, de toute la partie que le fleuve peut inonder, est considérable dans cette feuille. Sur la rive droite, elle a communément 5 à 6 kilomètres de largeur; ce n'est qu'en face des vallées que le désert vient presque toucher les bords du Nil. Sur la rive opposée, ses eaux peuvent s'étendre à plus de 12 kilomètres: il n'y a qu'auprès de Syout que la montagne se rapproche du fleuve; elle s'en écarte ensuite en allant vers Beny-A'dyn.

F.lle 13.e, MANFALOUT.

CETTE feuille a été levée par MM. Jomard, Bertre et Lecesne. On a vu ci-dessus comment leurs travaux ont été réunis sur la carte. La partie de la province de Syout laisse des lacunes, particulièrement sur la rive gauche. La rive droite a été levée jusqu'au pied de la chaîne qui termine la vallée du Nil de ce côté; il y a seulement, à la jonction de cette feuille avec la précédente, quelques canaux et digues qui n'ont pu être vus.

Sur la rive opposée, le canal de Saouâqy, qui côtoie le désert presque dans toute son étendue, n'a point été vu dans la partie sud de cette feuille, jusqu'à

l'endroit où le canal dérivé du Nil au nord de Manfalout vient s'y jeter; ce dernier n'a été tracé que sur des indications. Mais, depuis ce point de jonction jusqu'au village de Beny-Choragân, il a été levé par M. Schouani; de ce village jusqu'à son entrée dans la province de Minyeh, il n'a été tracé que d'après des renseignemens.

L'espace compris sur cette feuille entre le Nil, la province de Minyeh et le canal de Saouâqy, n'a pas été levé. On n'a pu y tracer que la route suivie par le général Desaix, allant dans la haute Égypte, et les objets qu'il a rencontrés dans sa marche.

Si le levé de la partie de la province de Syout est incomplet, il n'en est pas de même de celui de la province de Minyeh, que M. Jomard a porté à sa perfection. Le canal de Joseph prend naissance dans cette feuille : les ruines d'une grande ville se trouvent sur la rive droite; le gros bourg de Dalgeh, celui d'el-Qousyeh, bâti près des ruines de *Cusæ*, sur la rive gauche.

La partie de la province de Syout qui porte sur cette feuille, n'a de remarquable que la ville de Manfalout.

Sur la rive droite, une chaîne de monticules, coupée de distance en distance par des gorges ou petites vallées, règne sur les bords du fleuve, depuis Meylâouy jusqu'au village de Damanhour; elle se dirige de là vers l'est, et laisse une plaine large de cinq kilomètres. A la hauteur de Manfalout, elle s'étend jusqu'à sept; mais la chaîne qui se porte au sud, après s'être dirigée à l'ouest, fait évanouir cette plaine en face de la vallée de Syout, où le désert vient de nouveau toucher le fleuve.

Sur la rive opposée, au contraire, l'étendue des terres susceptibles d'être arrosées est de 12 à 15 kilomètres. La chaîne Libyque qui termine cette étendue est très-basse, et n'offre pas les aspérités de la chaîne Arabique.

On a rapporté sur cette feuille une partie de la reconnoissance faite dans le désert, sur la rive droite du Nil, par M. Raffeneau-Delile. Elle se trouvera en entier sur la carte géographique. Cet important travail fait regretter que toutes les reconnoissances qu'on avoit projetées dans le désert n'aient pu être exécutées.

F.lle 14.e, Antinoé, Minyeh.

Tout le levé de cette feuille appartient à M. Jomard; on a vu, feuille 12, comment elle a été assujettie sur la carte. Elle peut donner une idée, par la richesse de ses détails, de ce qu'auroit été la carte de l'Égypte, si elle eût pu être ainsi entièrement levée à l'échelle d'un pour 40000.

Le canal de Joseph traverse cette feuille; il coule parallèlement au Nil à une distance moyenne de 12 kilomètres. La rive gauche de ce canal touche au désert dans plusieurs endroits.

Parmi de nombreux vestiges d'antiquités, on remarque, sur la rive droite du Nil, les ruines Romaines d'Antinoé bâtie par l'empereur Adrien, et sur la rive gauche, celles d'*Hermopolis magna*, qui renferment, au milieu d'un vaste

amas de décombres, les restes d'un temple magnifique; sur cette rive gauche se trouvent aussi les deux villes modernes de Minyet Ebn Khasim et Meylâouy el-A'rych.

La chaîne de montagnes qui règne sur la rive orientale du fleuve, et qui est coupée, par intervalles, de gorges ou petites vallées, est très-escarpée; elle est tellement rapprochée du fleuve, qu'elle laisse peu de terres que le Nil puisse féconder.

F.lle 15.e, Abou-Girgeh.

La partie de la province de Minyeh que contient cette feuille, a été levée, comme la précédente, par M. Jomard; il devoit, comme on l'a déjà dit, continuer son travail au-delà de Samallout, en levant la province de Beny-Soueyf, si les événemens n'y eussent apporté obstacle. On ne possède sur cette province, depuis Beny-Soueyf jusqu'à Samallout, qu'une reconnoissance faite au pas et à la boussole par M. Schouani, et qui n'a pu fournir des matériaux aussi précis et aussi nombreux que ceux que l'on pouvoit attendre du zèle et des talens de cet officier; plusieurs canaux qu'il n'avoit pu apercevoir ont été tracés d'après des remarques dont M. Martin a bien voulu nous faire part.

Le travail de M. Schouani dans cette province, comprise dans la feuille 15 et sur les deux suivantes, se rattache aux villages de Samallout, Beny-Ghâny, Bagarlink, Bayhamoû, &c., levés par M. Jomard, et à la ville de Beny-Soueyf, dont la position géographique a été déterminée par M. Nouet.

La ville d'Abou-Girgeh près du fleuve, et Banaceh, bâtie sur la rive gauche du canal de Joseph, dans l'emplacement des ruines d'*Oxyrhynchus,* se trouvent sur cette feuille.

Le canal de Joseph coule dans une direction à peu près parallèle à celle du Nil, et à une distance qui varie depuis cinq kilomètres jusqu'à seize. La rive gauche touche le désert en beaucoup d'endroits.

Sur la rive droite du Nil, la chaîne de montagnes, comme dans la feuille précédente, laisse peu de terrains susceptibles d'être cultivés.

F.lle 16.e, Fechn.

Les détails dans lesquels on vient d'entrer sur le levé et la construction de la feuille 15, s'appliquent entièrement à la feuille 16; elle a été tracée d'après la reconnoissance de M. Schouani et les remarques de M. Martin.

La petite ville de Fechn est l'endroit le plus remarquable de cette province. Le désert touche à la rive orientale du fleuve; et, quoique la chaîne de montagnes qui règne le long du fleuve s'en écarte plus que dans les précédentes, le terrain qu'elle laisse n'est qu'un désert, où aujourd'hui l'eau du Nil ne peut parvenir.

Le canal de Joseph coule parallèlement au fleuve, mais à une distance plus considérable que dans la feuille précédente; elle n'est jamais moins de 12 kilomètres, et va jusqu'à 18 dans beaucoup d'endroits.

La chaîne *Libyque*, comme dans les feuilles dont on vient de parler, est généralement basse; cependant elle laisse, dans cette feuille, encore moins de terrain susceptible d'être arrosé que dans la feuille 15.

F.lle 17.e, Gebel Gebeï.

Cette feuille, construite avec les mêmes élémens que les deux précédentes, présente peu d'intérêt; elle n'a été faite que pour compléter la vallée du Nil.

F.lle 18.e, Beny-Soueyf.

M. Martin, ingénieur des ponts et chaussées, pendant le séjour qu'il a fait à Beny-Soueyf, s'est occupé de l'hydrographie et de la topographie de cette province; il a levé à l'échelle d'un pour 40000 toute la vallée du Nil, depuis Beny-Soueyf jusqu'aux limites de la province de Gyzeh, et une partie du Fayoum. Il a bien voulu nous communiquer la carte qu'il en a dressée et les observations trigonométriques qui lui ont servi de bases. On va les faire connoître ici.

A son arrivée à Beny-Soueyf, M. Martin fit tracer, au nord de cette ville et le long des bords du Nil, sur un terrain aussi uni qu'il fut possible, une ligne parfaitement droite, qu'il mesura plusieurs fois avec le plus grand soin; cette ligne se trouva être de $426^{m},72$ de longueur.

De ces deux extrémités, avec un très-bon graphomètre à lunettes, de 20 centimètres de rayon, il observa le minaret nord de Beny-Soueyf, un grand pic de la montagne appelée *Gebel Moqattam*, et le minaret de Bouch : il détermina leurs distances respectives. De ces trois points, il observa ensuite tous les minarets et tous les objets de remarque du nord de la province et des environs de Beny-Soueyf. Du minaret de Bouch et du pic du Moqattam, il détermina la position de la pyramide d'el-Lâhoun. Ce point et les trois précédens, visibles à de très-grandes distances, formèrent un canevas auquel il a rattaché tous les levés de détail, faits partie au graphomètre et partie à la boussole.

Pour orienter ce canevas, M. Martin observa, aux minarets de Beny-Soueyf et de Bouch, la déclinaison de la boussole par rapport à la ligne qui unit ces deux minarets; il trouva que cette ligne fait, avec l'aiguille aimantée, un angle nord-est à Beny-Soueyf, et sud-ouest à Bouch, de $31° 35'$.

Il restoit à M. Martin à lier la province du Fayoum à ce canevas; cette nouvelle opération présentoit beaucoup d'obstacles qu'il a su vaincre. Aidé de son collègue M. Caristie, ils mesurèrent une base au nord et près de la pyramide dite *du Labyrinthe*, non loin du Bahr Belâ-mâ ou fleuve sans eau. Cette base se trouva être de 610 mètres de longueur, faisant de son extrémité ouest, avec le nord magnétique, un angle à l'ouest de $93° 50'$. Cela posé, on établit sur cette base trois triangles; l'un avec la pyramide d'el-Lâhoun, l'autre avec la pyramide du Labyrinthe, et le troisième avec la mosquée Rouby de la ville de Medynet el-Fayoum.

M. Corabœuf a bien voulu faire tous les calculs que ces opérations ont exigés. On se bornera à en rapporter ici les résultats.

Il a trouvé pour les distances,

Du minaret nord de Beny-Soueyf...	au pic du Moqattam.....	13231 mètres.
	au minaret de Bouch.....	9077.
	à la pyramide d'el-Lâhoun....	22924.
De Bouch.....	au pic.....	10633.
	à la pyramide.....	19174.
De la pyramide d'el-Lâhoun.....	au pic.....	29763.
	à la pyramide dite *du Labyrinthe*	8117.
	à la mosquée Rouby.....	15356.
De la pyramide dite *du Labyrinthe*..	à la mosquée Rouby.....	7254.

Au moyen de l'angle de 31° 35′ que le méridien magnétique fait avec la ligne qui unit les minarets de Beny-Soueyf et de Bouch, et en déduisant la déclinaison de la boussole observée au Kaire, égale à 12° 9′ ouest, on a eu, pour la valeur de l'angle que fait la ligne du minaret de Beny-Soueyf au minaret de Bouch avec le méridien, 19° 26′.

Avec cet azimut, on a calculé en distances à la méridienne et à la perpendiculaire du minaret nord de Beny-Soueyf les positions trigonométriques déterminées par M. Martin. Le tableau suivant en contient les résultats.

NOMS DES LIEUX.	DISTANCES			
	À LA MÉRIDIENNE de Beny-Soueyf.		À LA PERPENDICULAIRE.	
	mètres. o.	″	mètres. o.	″
Beny-Soueyf (minaret nord).....				
Bouch (minaret).....	3020.	Est.	8560.	Nord.
Pic du Moqattam (signal).....	12617.	*Idem.*	3982.	*Idem.*
Pyramide d'el-Lâhoun.....	13251.	Ouest.	18706.	*Idem.*
Pyramide dite *du Labyrinthe*.....	20226.	*Idem.*	22856.	*Idem.*
Medynet el-Fayoum (la mosquée Rouby).....	26475.	*Idem.*	26540.	*Idem.*

Malgré la petitesse des bases d'après lesquelles M. Martin a opéré, les résultats qu'il a obtenus méritent confiance, d'autant qu'ils sont exactement conformes aux itinéraires de plusieurs ingénieurs membres de la Commission d'Égypte, qui ont fait à diverses fois le voyage de Beny-Soueyf au Fayoum.

C'est à ces opérations, qui portent sur les feuilles 18, 19 et 20, qu'on a rattaché tous les levés et reconnoissances faits au Fayoum et dans le nord de la province de Beny-Soueyf, et dont on va rendre compte.

Dans la feuille 18, la vallée du Nil, depuis Beny-Soueyf jusqu'à la grande digue d'Oukchey-chy, a été levée par M. Martin, comme on l'a dit précédemment. M. Jomard a fourni quelques détails sur la route de Beny-Soueyf au Kaire, et depuis cette ville jusqu'à Zâouyeh, situé à l'est de cette digue. Mais la partie de la vallée au-delà de la digue a été faite d'après les reconnoissances

de MM. Jomard et Schouani. M. Jomard a levé, au pas et à la boussole, toute la route du Kaire à Beny-Soueyf, et il a déterminé tous les objets qu'il a pu voir de cette route. M. Schouani a levé, également au pas et à la boussole, toute la rive droite du fleuve, depuis le Kaire jusqu'à Atfyh, et la rive gauche, depuis Beny-Soueyf jusqu'au-delà de la pyramide de Meydoun : mais ces reconnoissances n'ont été employées qu'à défaut de levés réguliers ; elles ont servi seulement pour tracer la vallée comprise entre la digue, les ruines de Memphis et les pyramides de Dahchour, où finissent les levés faits dans les environs du Kaire. Elles ont toutefois donné un résultat assez satisfaisant, en les comparant aux parties qui ont été levées depuis. M. Jomard a, dans la suite, eu occasion de faire une opération extrêmement importante, qui a servi à fixer plus particulièrement ces reconnoissances sur la carte. Étant (en 1801) sur les bords du Nil, au sud du village de Metânyeh, il observa avec une bonne boussole les angles que faisoient, avec le nord magnétique, la dernière pyramide de Dahchour, les deux pyramides qui sont à l'entrée du désert, à l'est de Metânyeh, et celle de Meydoun ; il trouva que l'angle avec la première étoit de 1° 30′, avec la deuxième de 106° 30′, avec la troisième de 131° 30′, et avec la quatrième de 154° 30′ ; tous ces angles sont à l'ouest. Cet ingénieur, dans son itinéraire du Kaire à Beny-Soueyf, avoit, de plus, observé, à 2000 mètres au sud de Riqqah el-Kebyr, que la pyramide de Meydoun étoit exactement à l'ouest du méridien magnétique : cette observation et la précédente ont déterminé sa position ; elle se trouve la même que celle que lui assigne M. Schouani dans le levé qu'il a fait au pas et à la boussole de tout le pays compris entre Zâouyeh et le village de Meydoun.

Toute la rive gauche de la vallée, comme on l'a déjà dit, a été faite d'après la reconnoissance de M. Jomard, ainsi que les rives du Nil qu'il a été à même de voir dans la route qu'il a suivie : mais le canal d'el-A'sarah, qui limite le désert à l'ouest, et les villages situés sur ses bords, ont été seulement tracés d'après une reconnoissance qu'on ne peut regarder comme exacte, et dont l'auteur ne nous est pas connu ; bien que quelques-uns de ces villages se soient trouvés identiques dans le travail de M. Jomard et dans cette reconnoissance, on s'est borné à la ponctuer sur la carte.

La rive droite, depuis Atfyh jusqu'au village de Halouân, à la hauteur des ruines de Memphis, dans la feuille 21, et le cours du fleuve dans les parties que M. Jomard n'a pu voir, ont été tracés d'après la reconnoissance de M. Schouani. La ville d'Atfyh a été placée relativement au point de Riqqah, déterminé d'après une autre reconnoissance de M. Jomard. Les points correspondans entre ces deux reconnoissances n'ont présenté que des différences très-légères.

Les routes dans le désert, depuis Atfyh jusqu'à la vallée de l'Égarement, ont été tracées d'après les renseignemens fournis par M. Vidal, chef d'escadron du corps des *dromadaires*, qui, ayant parcouru ce désert, a bien voulu, d'après notre invitation, en observer toutes les routes.

Celles qui conduisent des bords du Nil aux monastères de Saint-Antoine

et

et de Saint-Paul, n'ont point été fréquentées pendant l'expédition. On n'a eu, pour les indiquer, que les relations du P. Vansleb (1) et du P. Sicard (2), qui ont visité ces monastères.

La chaîne de montagnes de la rive orientale, comme dans la feuille 16, est coupée par des vallées et présente les mêmes aspérités ; et, bien qu'elle soit assez éloignée du fleuve, particulièrement en face de Beny-Soueyf, ce n'est qu'au-dessus de cette ville, à Kerimât, que la rive droite peut être arrosée, sur une largeur de 2 à 3 kilomètres; la rive opposée peut l'être jusqu'au pied de la chaîne Libyque, dont elle est séparée par une distance qui varie de 6 à 10 kilomètres.

F.lle 19.e, LE FAYOUM.

DANS cette feuille, la distance moyenne du Nil au canal de Joseph est de 12 à 13 kilomètres ; elle est de 20 kilomètres à partir du pont d'el-Lâhoun. C'est de là que ce canal célèbre, après un cours de plus de 295 kilomètres, à peu près parallèle à celui du Nil, dans la direction du sud au nord, tourne au nord-ouest, puis, coupant la chaîne Libyque, coule sur le roc dans une vallée étroite et sinueuse pendant un myriamètre : les montagnes qui forment cette vallée, se dirigent ensuite au nord et au sud, et de là vers l'ouest; elles se réunissent en formant un vaste bassin connu sous le nom de Fayoum.

La longueur de cette contrée, environnée de toutes parts par le désert, et séparée de la vallée du Nil par la chaîne Libyque, est de 58 kilomètres depuis Qasr Qeroun jusqu'à Tâmyeh, village le plus au nord ; sa plus grande largeur depuis les restes du Labyrinthe jusqu'aux ruines de Medynet Nemroud, sur les rives du lac Qeroun, est de 38 kilomètres. Le canal de Joseph arrose une grande partie de ce pays.

Ce canal, après avoir traversé la chaîne Libyque, se divise en deux grandes branches qui prennent les mêmes directions que les montagnes formant le bassin du Fayoum. La branche de droite va vers le nord, ensuite vers l'ouest, et se perd dans le Birket el-Qeroun; celle de gauche, après un cours de 5 kilomètres vers l'ouest, se partage en deux nouveaux bras, qui vont dans des directions opposées.

La première va vers le sud : après un cours d'un myriamètre, elle se subdivise encore et forme deux autres branches, dont la plus considérable, connue sous le nom de *Bahr el-Ouâdy*, se dirige au nord-ouest, à l'ouest et ensuite vers le nord; après avoir arrosé les terres de quelques villages, elle se jette dans le lac Qeroun; l'autre branche prend son cours vers le sud, et va alimenter le lac Garâh.

Le deuxième bras se dirige vers le nord: après un cours de 5 kilomètres et demi, il tourne vers l'ouest, et fournit à plusieurs canaux d'irrigation dans une étendue de deux kilomètres; arrivé à Medynet el-Fayoum, il se divise en deux rameaux,

(1) *Nouvelle Relation d'un voyage fait en Égypte en 1672 et 1673*, par le P. Vansleb, R. D., pag. 297.
(2) *Lettres édifiantes et curieuses*, tom. V, pag. 191 (mai et juin 1716).

dont l'un traverse la ville, et l'autre la contourne au sud; ils se réunissent ensuite à l'ouest de la ville, pour se subdiviser encore en plusieurs canaux prenant leur direction vers le sud, l'ouest et le nord, arrosant les terres qu'ils traversent à plus de deux myriamètres de distance; le superflu de leurs eaux se perd dans les sables, ou va se jeter dans le lac Qeroun.

Nous avons cru devoir un instant nous écarter de notre sujet, pour donner cette description succincte du Fayoum, nécessaire pour faire comprendre comment cette partie de la carte a été construite. Ceux qui desireront des renseignemens plus détaillés, pourront lire les excellens mémoires que MM. Girard, Jomard et Martin ont publiés sur cette contrée si intéressante (1).

On va maintenant faire connoître comment elle a été levée.

Tout l'espace compris entre le chemin de Beny-Soueyf au Fayoum et la chaîne Libyque, et qui se rattache à la feuille précédente, a été levé et tracé sur la carte comme la partie nord de la province dont on a rendu compte dans cette feuille.

Le chemin de Beny-Soueyf au Fayoum a été levé, au pas et à la boussole, par M. Jomard, jusqu'à la pyramide d'el-Lâhoun; toute la partie de la province comprise sur cette feuille et qui se trouve à l'ouest de ce chemin, jusqu'au-delà du canal de Joseph, a été tracée d'après la reconnoissance de M. Schouani, qui a servi pour les feuilles 15 et 16, et qui se rattache aux levés de M. Jomard dans la province de Minyeh et au minaret de Beny-Soueyf. Tous les villages de cette feuille compris entre le canal, le Nil et le chemin, ont subi quelques légers déplacemens pour être placés respectivement entre eux dans cet espace déterminé. Le canal de Joseph en a également éprouvé pour se rattacher au pont de Haouârah el-Kebyr, près de la pyramide d'el-Lâhoun.

Mais, de ce point jusqu'au-delà de Medynet el-Fayoum, le cours du canal, la vallée qu'il traverse, les villages et les objets placés sur ses rives dans toute cette longueur, sont déterminés avec beaucoup de précision; ils ont été levés par M. Caristie à l'échelle d'un mètre pour 10000. Les trois points cités plus haut, la pyramide dite *du Labyrinthe*, celle d'el-Lâhoun, et la mosquée Rouby, ont servi à fixer ces lieux sur la carte. La position de cette mosquée, à laquelle se rattachent tous les levés faits dans le Fayoum, étoit extrêmement importante à connoître : d'après ses distances à la méridienne et à la perpendiculaire de Beny-Soueyf, elle diffère en latitude, avec ce point, de $14'\ 22''$ en plus, et en longitude de $16'\ 19''$ en moins; d'où il résulte que la latitude de cette mosquée Rouby doit être de $29°\ 22'\ 50''$, et sa longitude de $28°\ 36'\ 26''$, comptée du méridien de Paris.

Toute la partie habitée du Fayoum est limitée, vers l'est, par le désert qui le sépare de l'Égypte; au nord, par le canal de Tâmyeh et par les terres cultivées; à l'ouest et au sud, par le Bahr el-Ouâdy : elle a été levée à la planchette, à l'échelle d'un pour 40000, par M. Bertre. Il en a fait une réduction, à l'échelle d'une ligne pour 100 toises (ou $\frac{1}{86400}$). Cette réduction, sur laquelle il avoit tracé la

(1) Voyez *A. M. tom. I.er, pag. 79; É. M. tom. II, pag. 195 et 574.*

ligne de la boussole, et mise à l'échelle d'un pour 100000, a été placée sur la carte, au moyen de la position de la mosquée Rouby et de la déclinaison de la boussole observée au Kaire, égale à 12° 9′. Les opérations que MM. Jomard et Martin ont faites dans le Fayoum se rattachent au levé de M. Bertre; l'accord qui s'est trouvé entre elles a justifié leur exactitude.

M. Jomard a levé, au pas et à la boussole, la route qui conduit de Medynet el-Fayoum à Senhour; de ce village, il s'est dirigé vers l'ouest jusqu'à la hauteur du village d'Aboukeçeh; il a continué sa route vers le nord-ouest, a reconnu et levé le Bahr el-Ouâdy sur une longueur de cinq kilomètres, a déterminé son embouchure dans le lac Qeroun, a suivi les bords de ce lac vers l'est sur une longueur d'un myriamètre, et en a fixé la largeur dans cette partie : mais, arrêté dans sa marche par une terre mouvante, formée de sable et d'une boue liquide, qui compose le sol de toute cette partie des bords du lac et forme des espèces d'abîmes, il en a seulement indiqué la direction au-delà; il s'est ensuite dirigé vers l'est, et il est arrivé à Senhour, après avoir reconnu tout le pays qui sépare ce village du lac Qeroun. C'est d'après la carte qu'il a dressée et ses observations, que cette partie du Fayoum a été tracée sur la feuille, et rattachée aux opérations de M. Bertre.

La reconnoissance de Medynet el-Fayoum au Qasr Qeroun, temple Égyptien, situé à l'extrémité occidentale de la province du Fayoum, a été faite, comme la précédente, au pas et à la boussole, par M. Jomard. Il a traversé le Bahr el-Ouâdy au village de Nezleh; il a levé avec soin les environs, et a indiqué les directions de ce canal; il a déterminé aussi tous les objets qu'il a pu voir de la route qu'il a suivie pour arriver au Qasr. Après avoir levé le plan de ce monument curieux et des ruines voisines (1), et avoir déterminé l'extrémité occidentale du lac Qeroun, il est retourné à Nezleh par une autre route au sud de la précédente, en fixant également la position de tous les objets qu'il a été à portée de voir. C'est d'après ses observations et les plans qu'il a communiqués, que l'on a tracé sur la carte cette reconnoissance importante, qui se rattache, comme la précédente, aux opérations de M. Bertre.

La partie du Bahr el-Ouâdy qui se trouve placée entre Nezleh et le lac Qeroun, et qui n'a pas été vue, a été ponctuée sur la carte.

Les levés et reconnoissances que l'on vient de faire connoître, et qui ont servi pour la construction de cette feuille, donnent tout l'intérieur du Fayoum, sa partie orientale, les extrémités et la rive méridionale du Birket el-Qeroun; mais la rive opposée du lac, la partie du nord, la grande chaîne de montagnes qui est au-delà de cette rive, et le sud de cette province qui présente tant d'intérêt, seroient encore inconnus sans le zèle et le courage de M. Martin, qui, avec une escorte de trente Arabes, et seul de Français, dans un pays très-difficile à parcourir, a fait la reconnoissance dont on va rendre compte : cette reconnoissance, qui a été rattachée aux levés de l'intérieur du Fayoum, complète la carte de cette province.

(1) *Voyez* les planches 69 à 72 du volume IV des *Antiquités*, et le chapitre XVII des *Antiquités-Descriptions*.

Il partit de Medynet el-Fayoum le 6 janvier 1801, se dirigea vers le nord, visita les ruines qui se trouvent près du village de Bayhamoû, passa à Sennourès, village bâti sur un monticule très-élevé, traversa ensuite le canal dit *Bahr Belâ-mâ*, deux lieues à l'ouest de Tâmyeh, déjà déterminé par M. Bertre, et connu, depuis ce village jusqu'à son embouchure dans le lac, sous le nom de *Batz*. Il continua de marcher dans la direction nord, et s'arrêta sur la crête du bord septentrional, à environ une demi-heure de ce canal, où il passa la nuit.

Le lendemain, il dirigea sa route est-ouest; il dévia quelques instans sur la droite vers le haut de la montagne, à peu près dans la direction sud et nord, laissant le lac à environ une lieue sur la gauche. La pente, en s'élevant très-doucement, se perd dans une large vallée qui s'étend vers le nord, et qui est la route directe de Medynet à Gyzeh; la grande chaîne, qui est très-proche du lac, dans la partie occidentale, et qui s'en écarte insensiblement, prend la même direction que la vallée, et ne se réunit pas à la chaîne Libyque, qui circonscrit le Fayoum à l'est. L'espace que ces chaînes laissent entre elles forme cette même vallée, que M. Bertre avoit signalée précédemment.

Après avoir fait cette remarque importante, M. Martin dirigea sa marche vers le lac, laissant à sa gauche un immense bois, encore sur pied, ressemblant à un jeune taillis desséché, qui s'étend le long du lac, sur une longueur d'un myriamètre environ. Après une marche de trois heures, il arriva à deux énormes buttes isolées, situées sur les bords du lac; la montagne, qui, dans cet endroit, en est éloignée de trois lieues, s'en rapproche ensuite.

Après avoir passé ces deux buttes, on observe que le terrain s'élève presque brusquement: par une pente facile, on arrive sur un très-grand plateau, dont la surface présente un rocher à nu, qui va se rattacher à la montagne. Après une marche de deux heures, il trouva sur ce plateau les ruines d'une ville, ou peut-être seulement d'un palais, que les Arabes appellent *Qasr Tafchârah* ou *Medynet Nemroud*. Il continua ensuite sa route dans une direction sud-ouest, à peu de distance du lac, laissant les montagnes de droite à une lieue: trois heures après, il descendit dans un bas-fond qui se prolongeoit vers la montagne; il vit une petite butte située au bord du lac, et reconnut une île basse, située dans le milieu.

M. Martin, continuant toujours sa route à peu de distance du lac, arriva, après une heure et demie d'une marche un peu forcée, à un bois desséché, semblable à celui qu'il avoit vu le matin; il le traversa pour arriver au bord du lac, où il passa la nuit.

Le lendemain, troisième jour de son voyage, il continua sa route; mais il ne put suivre les bords du lac à cause des bois desséchés dont ils sont couverts dans cette partie: il se rapprocha de la montagne, et, après être sorti du bois, il se dirigea vers l'extrémité ouest du lac, où il arriva après une marche de deux heures environ. Il croyoit trouver à cet endroit la grande chaîne interrompue; mais il vit au contraire que sa direction se continuoit à perte de vue vers le sud-ouest. Il éprouva des difficultés pour passer entre le lac et la montagne qui en est très-

rapprochée; les blocs qui s'en sont détachés, et les bords du lac couverts d'une croûte saline qui cède sous les pieds, rendent ce passage pénible. M. Martin arriva ensuite par une pente très-douce au Qasr Qeroun, situé sur une petite élévation, et distant de l'extrémité du lac d'environ six kilomètres.

Du haut de ce monument, il examina attentivement, avec une bonne lunette, le prolongement de la montagne qu'il avoit laissée au bord du lac, et il ne vit, sur une distance à perte de vue, aucune coupure qui pût faire soupçonner l'ouverture du *Lycus* de d'Anville. Le sol va toujours en montant par une pente douce depuis le lac, et finit par atteindre le haut de la montagne. On voit dans un éloignement le mamelon que ce géographe célèbre désigne dans sa carte de l'Égypte moderne sous le nom d'*el-Héram Medaïé el-Hebjad*. On remarque assez près du Qasr une crête tranchante qui se dirige de l'est à l'ouest, et qui indique évidemment l'ancienne limite du lac, déjà reconnue par M. Jomard au midi du lac, dans toute la longueur de la province.

En quittant le Qasr Qeroun, M. Martin se dirigea sur Nezleh, village assez considérable sur la rive gauche du Bahr el-Ouâdy, et sur le chemin qui conduit de Medynet au Qasr Qeroun; il détermina dans sa route l'emplacement des Qasr Koufour et Koubal visités antérieurement par M. Jomard, avec lequel il est parfaitement d'accord. Sa reconnoissance donne également l'embouchure du Bahr el-Ouâdy dans le lac, qu'il n'a dû voir que de très-loin; mais, M. Jomard ayant été à cette embouchure, et ayant vu, ainsi que M. Bertre, le cours de ce canal au nord de Nezleh sur une longueur de plus de six kilomètres, on l'a tracé d'après les plans qu'ils en ont faits, et en indiquant, comme on l'a déjà dit, par deux lignes ponctuées la partie qu'ils n'ont pu voir. Peut-être le canal que M. Martin a vu est-il une branche dérivée du Bahr el-Ouâdy. Quoique cette supposition soit très-probable, on n'a pas cru devoir tracer ce canal sur la carte.

M. Martin a vu au pied de la montagne qu'il avoit à sa droite, et sur les bords du lac, plusieurs salines. Il a remarqué, en partant du Qasr Qeroun, que la pente est d'abord insensible, mais qu'à mesure qu'on approche de Nezleh, elle devient plus forte.

Il passa la nuit dans ce village; le lendemain il dirigea sa route vers le sud-est. Après cinq quarts d'heure d'une marche pénible, il retrouva les bords du Bahr el-Ouâdy en face du village d'el-A'ryn, situé sur la rive droite; il en suivit le cours dans une direction sud, sur une longueur d'un kilomètre et demi : après avoir reconnu le canal, extrêmement large dans cette partie, et tous les environs, il arriva à Abou-Gandyr, situé sur une hauteur, à un kilomètre au sud-est du grand coude que fait là le canal. De ce village, d'où l'on découvre une grande partie de l'intérieur du Fayoum, il continua sa route au sud, rentrant dans le désert, dont le sol est plus élevé que les terres cultivées; il se trouva sur une espèce de plateau dont la pente insensible s'étend en descendant vers l'ouest et vers l'est : il arriva ensuite à une hauteur isolée, distante d'Abou-Gandyr de six kilomètres et demi; il reconnut les ruines considérables d'une ville qui s'étendoit autour, dans la plaine; les Arabes la nomment *Medynet Maa'dy*. De cette hauteur il vit le lac

Garâh, au bas et à trois kilomètres au sud. On lui fit apercevoir au loin, vers le sud, deux montagnes entre lesquelles sont les deux puits de Rayân : cet endroit est le premier point de station en allant de l'Égypte à la petite Oasis. De ces puits jusqu'à Haouârah el-Soghayr, le versant de la chaîne Libyque, qui sépare la vallée de Garâh de celle de l'Égypte, suit une direction nord-est, et forme une pente douce d'un accès facile.

De Medynet Maa'dy, M. Martin descendit dans un bas-fond où se trouve le canal qui alimente le lac; il suivit ses rives jusqu'à Medynet el-Garâh ou el-Gharaq, village fermé de murs. Le lendemain il se dirigea sur Sennourys, village également fermé de murs, sur la rive droite du canal, en face d'el-Garâh; continuant sa route vers le nord-est, il rencontra, à la distance de six kilomètres, le canal qui va se jeter dans l'Ouâdy, au-dessous d'Abou-Gandyr, à l'origine de la belle digue de Minyeh, construite en briques cuites et en pierres de taille, et qui, malgré sa solidité, a été rompue par les eaux sur une longueur de 60 mètres; la direction de cette digue est à peu près sud-est, et sa longueur développée, de sept kilomètres. Après l'avoir reconnue, ainsi que ses environs, M. Martin dirigea sa route sur Medynet el-Fayoum, ne cessant de reconnoître les villages, canaux et tous les objets qui s'offroient à ses regards, et il arriva dans cette ville après une absence de cinq jours.

Il a dressé, à l'échelle d'un mètre pour 40000 mètres, une carte de cette importante reconnoissance, qui a été rattachée, comme on l'a dit, à la carte de l'intérieur du Fayoum. Le compte que l'on vient d'en rendre est extrait de l'intéressant mémoire que cet ingénieur a publié.

F.lle 20.e, LES PYRAMIDES.

CETTE feuille embrasse la partie nord du Fayoum; on a dit dans la feuille précédente comment elle a été levée et rattachée à l'intérieur de cette province. M. Bertre a levé la route qui conduit, à travers le désert, du village de Tâmyeh, le plus au nord du Fayoum, au village de Tahmeh dans la province de Gyzeh, et il a indiqué la direction de la chaîne Libyque dans cette partie, ainsi que les mouvemens du sol.

Les pyramides et leurs environs sont réduits, d'après le plan qui en a été fait par nous, à l'échelle d'un pour 2000 (1). La vallée indiquée sur cette carte, qui se dirige de l'est vers le nord-ouest, n'a point été vue; elle a été tracée d'après des indications qui ne permettent pas de douter de son existence.

F.lle 21.e, MEMPHIS.

ON a fait connoître dans la feuille 18 comment la vallée du Nil a été levée depuis Beny-Soueyf jusqu'à l'endroit où fut jadis la célèbre ville de Memphis. Le

(1) Voyez la *planche 6, A. vol. V* de la Description de l'Égypte, et la *planche 16*, où M. Jomard a donné les dimensions de toutes les pyramides de Gyzeh, autres que la grande, et des monumens qui les accompagnent.

surplus de la vallée, au nord de cette ville, a été réduit d'après le plan que nous avons fait des environs du Kaire à l'échelle d'un pour 40000, et qui embrasse tout le pays compris entre le Moqattam et la chaîne Libyque, Memphis et les ruines d'Héliopolis. Il y a sur ce plan plusieurs lacunes que les circonstances n'ont point permis de remplir; mais un autre plan d'une partie de la province de Gyzeh, fait par M. Burel, a été très-utile pour celle qui se trouvoit sur les bords du Nil entre Abou-Seyfeny et Monâ el-Emyr.

Le canal d'el-A'sarah n'ayant pas été levé depuis Abousyr jusqu'au-delà de Chobrâment, on l'a seulement ponctué.

Toutes les pyramides de Saqqârah et de Dahchour ont été déterminées à la planchette; M. Gratien Le Père, qui les a visitées, a donné le plan du sol sur lequel celles de Dahchour sont assises.

Le village et le château ruiné de Torrah, ainsi que la partie de la vallée de Bahr Belâ-mâ comprise entre ce château et le village de Baçâtyn, ont été établis d'après une reconnoissance de M. Souhait; mais les points de Torrah et d'el-Baçâtyn ont été pris sur le plan des environs du Kaire.

La route qui conduit du Kaire à Soueys, connue sous le nom de la *vallée de l'Égarement*, a été levée, au pas et à la boussole, par MM. Girard, Devilliers et Alibert; ils ont indiqué avec précision toutes les petites vallées qui viennent y aboutir, et toutes les montagnes qui les séparent. On s'est servi, pour fixer cette route sur la carte, des points de Soueys et d'el-Baçâtyn.

A quatre kilomètres avant d'arriver aux puits de Gandely, on trouve une autre route qui conduit également à Soueys. Elle se dirige d'abord vers le nord-est, sur une longueur d'environ 4 kilomètres; elle passe au pied de Gebel Ammouneh; elle tourne à l'est, et suit une vallée pendant plus de 40 kilomètres; ensuite elle se dirige vers le nord-est, et va rejoindre, au château d'Ageroud, la route ordinaire du Kaire à Soueys, dont on parlera feuille 23. Cette route, très-peu fréquentée, a été suivie et reconnue par M. du Bois-Aymé.

La chaîne orientale s'écarte encore plus du fleuve dans cette feuille que dans la feuille 18; mais elle s'en rapproche ensuite au château de Torrah, bâti près des bords du fleuve. La plaine qui la sépare du Nil et qu'il peut féconder, a depuis 1 jusqu'à 3 kilomètres de largeur. Sur la rive opposée, la largeur de la plaine est de 4 à 9 kilomètres, depuis le Nil jusqu'au pied de la chaîne Libyque, laquelle est peu élevée. C'est sur cette rive que Memphis a existé; à peine en aperçoit-on de foibles traces : la charrue, depuis plusieurs siècles, a nivelé la plus grande partie du sol sur lequel cette ville étoit bâtie.

F.lle 22.e, Soueys ou Suez.

Cette feuille renferme l'extrémité septentrionale de la mer Rouge, où se trouvent la ville et le port de Soueys, entrepôt du commerce avec le Kaire, dont elle est séparée par un désert de vingt lieues. Cette ville a été réduite sur la carte d'après un plan communiqué par M. le général Sanson. La rade, les laisses

de haute et basse mer, et toute la côte jusqu'aux caps dits *Râs el-Tâqâ* et *Râs el-Mouçä*, les fontaines de Moïse, le chemin qui y conduit de Soueys, ont été dessinés d'après les plans levés par MM. les ingénieurs des ponts et chaussées, et communiqués par M. Le Père aîné, directeur. Le reste de la côte, soit à l'est, soit à l'ouest, a été tracé d'après les meilleures cartes qui existoient alors.

F.lle 23.e, Lacs Amers.

La grande route du Kaire à la Mecque, connue sous le nom de *Derb el-Soltâny*, traverse cette feuille de l'ouest à l'est; le canal fameux qui communiquoit de la mer Rouge à la mer Méditerranée par le Nil, prend naissance dans cette feuille à deux kilomètres au nord de Soueys. MM. les ingénieurs des ponts et chaussées ont reconnu et levé tout le sol où il existe des vestiges de cet ouvrage, monument de la puissance des anciens Égyptiens. On sait qu'ils ont exécuté un nivellement complet de Soueys au Kaire et à la Méditerranée. M. Le Père aîné a bien voulu nous communiquer tous les travaux qui ont été exécutés sous sa direction: on les fera connoître successivement, et l'on indiquera comment ils ont été tracés sur la carte, ainsi que les points qui ont servi à les y rattacher.

Les environs de Soueys, le bras de mer qui s'avance dans les terres, au nord quart nord-est de cette ville, le canal de Soueys, la route du Kaire à la Mecque qui le traverse à l'extrémité de la mer Rouge, les lacs amers et la ligne depuis Soueys jusqu'au santon d'Abou-Keycheyd, et la montagne d'Ahmed Tâcher, à laquelle elle se rattache, ont été levés, à l'échelle d'un mètre pour 25000, par MM. les ingénieurs des ponts et chaussées. Le point de Soueys et celui d'Abou el-Cheyb ou Abou el-Cheykh, déterminés par M. Nouet, ont servi à les fixer sur la carte.

La route qui va de Soueys à Belbeys, est due aussi à MM. les ingénieurs des ponts et chaussées. Celle qui est connue sous le nom de *Derb el-Soltâny*, qui est la route ordinaire du Kaire à Soueys et en même temps celle des pélerins de la Mecque, jusqu'aux puits et château d'Ageroud, et toutes les montagnes qui sont à sa proximité, ont été levées au pas et à la boussole avec beaucoup d'exactitude et de soin par M. Say, mort de la peste, après avoir été blessé au siége d'Acre. Les autres routes, au midi de la précédente, ont été communiquées par M. Gratien Le Père, qui en a fait la reconnoissance. Il y a une autre route qui va du Kaire à Soueys; mais elle est peu fréquentée : c'est celle dont on a parlé à la feuille 21, reconnue par M. du Bois-Aymé. Les ruines qu'on croit être celles d'Arsinoé, à l'extrémité de la mer Rouge, ont été vues et déterminées par M. Gratien Le Père. La continuation de la route de la Mecque, que l'on voit se diriger à l'est de ces ruines, a été tracée d'après un itinéraire de voyageurs qui ont été plusieurs fois à la Mecque.

Ne pouvant désigner ici la part que chacun de MM. les ingénieurs a eue dans le nivellement et le plan de l'isthme de Soueys, on se bornera à rappeler ici les noms de ceux qui ont coopéré à cette importante opération. Ce sont MM.

MM.

Le Père, ingénieur en chef, directeur;
Le Père (Gratien), ingénieur ordinaire;
Saint-Genis, *idem ;*
Févre, *idem ;*
Chabrol, *idem ;*
Favier, *idem ;*
Du Bois-Aymé, *idem ;*
Devilliers, *idem ;*
Alibert, *idem ;*
Duchanoy, *idem ;*
Viard, élève ingénieur.

Voyez, pour de plus grands renseignemens, le Mémoire sur le canal des deux mers, *É. M. tom. I.er, page 21.*

F.lle 24.e, LE KAIRE.

C'EST dans cette feuille que finit la basse Égypte et que la moyenne commence. Le fleuve, après un cours de 960 kilomètres depuis l'île de Philæ jusqu'au vieux Kaire, cesse de couler dans une vallée étroite. Les montagnes qui forment son bassin changent de direction; et à 31 kilomètres et demi au-dessous de cette ville, il se divise en deux branches connues sous les noms de *Rosette* et de *Damiette :* le développement de la première est de 229 kilomètres et demi; celui de la seconde est de 232kil.,8. Ces branches, avec le littoral qui sépare leurs embouchures dans la mer, et dont le développement est de 146 kilomètres et demi, composent le Delta moderne.

La chaîne Libyque, qui limite la vallée du Nil depuis l'île de Philæ jusqu'aux pyramides, cesse de se diriger du sud au nord pour aller vers le nord-ouest, en diminuant de hauteur à mesure qu'elle approche de la mer; elle s'écarte peu de la branche de Rosette et du canal de Baheyreh ou d'el-A'sarah, qui en est dérivé.

La chaîne orientale, connue sous le nom de *Moqattam* ou Mont coupé, est très-élevée près du Kaire; là elle cesse de se diriger du nord au sud pour aller vers l'est, en conservant toujours sa hauteur jusqu'au Gebel el-Tâqâ, à 20 kilomètres à l'ouest de Soueys. La mer Rouge lui sert de barrière; car elle ne paroît pas se prolonger au-delà pour se lier aux montagnes de l'Arabie Pétrée, qui sont une suite de celles de la Palestine.

Les élémens employés pour la construction de cette feuille sont considérables; ils ne laissent, la plupart, rien à desirer pour la précision. On va les analyser successivement.

A notre arrivée au Kaire, en septembre 1798, nous avons été chargés, pour le service de l'armée, de lever l'enceinte de cette ville, de Boulâq et du vieux Kaire, jusqu'à la distance de deux kilomètres; l'urgence de ce travail ne permit pas d'abord de former un canevas trigonométrique. On se borna pour le moment à choisir dans la plaine d'Ibrâhym-bey, entre le Nil et le Kaire, un terrain uni; on y traça une ligne parfaitement droite, qui fut mesurée exactement deux fois avec une chaîne métrique bien étalonnée : la longueur de cette base se trouva être de 1032m,46.

De ces extrémités, on détermina plusieurs points avec la planchette, et, avec cet instrument, on leva le plan dont on vient de parler; plan qu'attendoit impatiemment le chef de l'armée, pour établir un système de défense contre les attaques intérieures et extérieures.

Pendant que nous étions occupés à ce travail, M. Nouet, secondé de M. Corabœuf, détermina, d'après la base que nous avions mesurée, et avec un cercle répétiteur de 25 centimètres de diamètre, les points principaux qui pouvoient servir de bases à un plan géométrique et détaillé du Kaire et des environs, qu'on se proposoit de lever par la suite, afin de rectifier celui dont nous étions occupés.

Les montagnes de décombres qui environnent et dominent la ville, ont fourni des stations favorables pour découvrir et reconnoître les objets qu'on avoit à déterminer; leurs distances réciproques ont été prises pour autant de bases qui ont donné la position de ces mêmes objets. La première base mesurée a d'abord donné la distance du fort de l'Institut à un signal placé sur une butte de décombres à l'ouest du pont d'*el-Gyr*, qui est situé au sud du Kaire sur le canal qui traverse cette ville. Cette nouvelle base a procuré la distance du fort de l'Institut à la tour du château dite *des Janissaires*; avec cette distance on a construit une suite de triangles, et la chaîne s'est formée successivement en prenant de nouveaux côtés pour bases, suivant que la disposition des points le nécessitoit. Boulâq, l'île de Roudah et le vieux Kaire ont été liés à cette trigonométrie, chacun par deux de leurs minarets.

La distance de la tour des Janissaires au fort Camin a fourni la plus grande base pour former un triangle avec une des grandes pyramides de Memphis (la seconde, celle qui est terminée au sommet). Les triangles ont été orientés par des azimuts pris de la maison de l'Institut; on a obtenu quinze résultats dont les écarts sont renfermés dans une minute de degré, et l'on a trouvé l'angle de direction de la base mesurée de 20° 6′ 54″ nord-est, pris de l'extrémité sud à l'extrémité nord.

On n'entrera pas ici dans tous les détails que cette opération a demandés; on se bornera à en rapporter les principaux résultats dans le tableau ci-après.

Tableau des Triangles qui ont servi de bases aux levés du Plan du Kaire et de ses environs, contenant les valeurs des angles, celles des côtés de triangles, et les distances de leurs sommets à la méridienne et à la perpendiculaire de la Tour des Janissaires. (Voy. la pl. 26, *É. M. vol. I.*)

N.os d'ordre des triangles.	SOMMETS DES ANGLES.	VALEURS		DISTANCES DU PREMIER SOMMET de chaque triangle		ANGLES QUE FORMENT LES SOMMETS de chaque triangle avec la méridienne et les objets suivans.	CÔTÉS.
		des angles.	des côtés.	à la méridienne.	à la perpendiculaire.		
1.	Fort de l'Institut	111° 08′ 41″	1032m,46.	2369m,3. O.	489m,6. N.	et la butte n.° 4	17° 07′ 16″ S.O.
	Signal nord de la base	50. 47. 21.	857. 7.	2944. 9. O.	784. 9. N.	et le signal sud de la base.	20. 06. 54. *Idem.*
	Signal sud de la base	18. 03. 58.	343. 3.	2899. 5. O.	184. 6. S.	et le fort de l'Institut	38. 10. 52. N.E.
2.	Butte de décombres à l'ouest du pont d'el-Gyr, ou butte n.° 1.	90. 56. 06.	857. 7.	2603. 9. O.	270. 9. S.	et le signal sud de la base.	73. 48. 50. N.O.
	Signal sud de la base	68. 00. 18.	795. 4.				
	Fort de l'Institut	21. 03. 36.	308. 3.				
3.	Tour des Janissaires	17. 36. 31.	795. 4.	0. 0. O.	0. 0. O.	et le fort de l'Institut	78. 19. 31. N.O.
	Butte n.° 1	66. 56. 42.	2419. 3.				
	Fort de l'Institut	95. 26. 47.	2618. 4.				
4.	Butte de décombres au nord-ouest de Bâb el-Touq, ou butte n.° 2	57. 33. 31.	2419. 3.	2132. 4. O.	1912. 8. N.	et le fort de l'Institut	9. 27. 08. S.O.
	Fort de l'Institut	92. 13. 21.	2864. 5.				
	Tour des Janissaires	30. 13. 08.	1442. 8.				
5.	Fort Conroux	48. 24. 17.	2864. 5.	1837. 3. O.	2924. 3. N.	et la butte n.° 2	16. 15. 54. S.O.
	Butte n.° 2	115. 37. 43.	3453. 5.				
	Tour des Janissaires	15. 58. 00.	1053. 6.				
6.	Fort Camin	41. 32. 28.	3453. 5.	1652. 2. O.	3546. 6. N.	et le fort Conroux	16. 33. 49. S.O.
	Fort Conroux	131. 17. 48.	3912. 4.				
	Tour des Janissaires	7. 09. 44.	649. 3.				
7.	Dôme de la Qoubbeh	54. 56. 36.	3912. 4.	1749. 7. E.	4337. 4. N.	et le fort Camin	76. 54. 47. S.O.
	Fort Camin	78. 06. 34.	4677. 1.				
	Tour des Janissaires	46. 56. 50.	3492. 6.				
8.	Fort Shulkowski	87. 04. 46.	3912. 4.	116. 2. E.	3579. 3. N.	et le fort Camin	88. 56. 22. S.O.
	Fort Camin	66. 04. 59.	3581. 2.				
	Tour des Janissaires	26. 50. 15.	1768. 7.				
9.	Deuxième pyramide de Gyzeh	15. 34. 44.	3912. 4.	12662. 6. O.	5992. 7. S.	et le fort Camin	49. 05. 40. N.E.
	Tour des Janissaires	90. 20. 37.	14568. 0.				
	Fort Camin	74. 04. 19.	14009. 0.				
10.	Minaret sud de Boulâq	47. 53. 34.	1053. 6.	3063. 7. O.	2953. 6. N.	et la butte n.° 2	43. 28. 37. S. E.
	Butte n.° 2	59. 44. 31.	1226. 7.				
	Fort Conroux	72. 21. 55.	1353. 5.				
11.	Minaret nord de Boulâq	20. 28. 48.	1053. 6.	2805. 2. O.	4221. 5. N.	et le fort Conroux	36. 42. 31. S. E.
	Butte n.° 2	32. 30. 37.	1618. 5.				
	Tour des Janissaires	127. 00. 35.	2404. 7.				
12.	Butte de décombres à 250 mèt. à l'est de Gezyret el-Qoràtyeh, ou butte n.° 3	140. 22. 10.	1442. 8.	2466. 6. O.	1381. 0. N.	et le fort de l'Institut	6. 47. 54. S. E.
	Butte n.° 2	23. 22. 48.	897. 7.				
	Fort de l'Institut	16. 15. 02.	633. 1.				

N.os d'ordre des triangles.	SOMMETS DES ANGLES.	VALEURS des angles.	VALEURS des côtés.	DISTANCES DU PREMIER SOMMET de chaque triangle à la méridienne.	DISTANCES DU PREMIER SOMMET de chaque triangle à la perpendiculaire.	ANGLES QUE FORMENT LES SOMMETS de chaque triangle avec la méridienne et les objets suivans.	CÔTÉS.
13.	Butte de décombres à 120 mèt. au sud-est du pont d'el-Gyr, ou butte n.° 4	86° 55′ 22″	2419m,3.	2318m,0. O.	280m,1. S.	et le fort Muireur..... 75° 41′ 32″	S. E.
	Tour des Janissaires	18. 34. 01.	771, 4.				
	Fort de l'Institut	74. 30. 37.	2334, 8.				
14.	Pointe nord de l'île de Roudah	37. 36. 27.	771, 4.	3242, 4. O.	561, 5. N.	et la butte n.° 4..... 47. 41. 04.	S. E.
	Butte n.° 4	43. 52. 10.	876, 1.				
	Fort de l'Institut	98. 31. 23.	1250, 2.				
15.	Minaret nord de l'île de Roudah	35. 36. 51.	771, 4.	3509, 4. O.	140, 3. S.	et la butte n.° 4..... 83. 18. 29.	S. E.
	Butte n.° 4	79. 29. 35.	1302, 6.				
	Fort de l'Institut	64. 53. 34.	1199, 6.				
16.	Min.t du cent. de l'île de Roudah	29. 01. 39	771, 4.	3325, 4. O.	774, 9. S.	et le fort de l'Institut... 39. 12. 26.	N. E.
	Fort de l'Institut	43. 01. 20.	1084, 7.				
	Butte n.° 4	107. 57. 01.	1514, 6.				
17.	Dôme d'Ibrâhym-bey	56. 00. 38.	771, 4.	2952, 6. O.	219, 4. S.	et la butte n.° 4..... 84. 33. 06.	S. E.
	Fort de l'Institut	43. 15. 10.	637, 5.				
	Butte n.° 4	80. 44. 12.	918, 3.				
18.	Prise d'eau angle nord-est	23. 17. 04.	771, 4.	3025, 4. O.	904, 6. S.	et le fort Muireur..... 74. 10. 43.	N. E.
	Fort de l'Institut	29. 04. 18.	948, 3.				
	Butte n.° 4	127. 38. 35.	1545, 3.				
19.	Minaret nord du vieux Kaire	19. 03. 49.	771, 4.	3016, 6. O.	1066, 9. S.	et le fort Muireur..... 68. 29. 2.	*Idem.*
	Fort de l'Institut	26. 26. 17.	1051, 6.				
	Butte n.° 4	134. 32. 54.	1633, 3.				
20.	Minaret sud du vieux Kaire	6. 50. 57.	771, 4.	3348, 1. O.	2481, 7. S.	et le fort Muireur..... 42. 15. 10.	*Idem.*
	Fort de l'Institut	22. 06. 40.	2434, 9.				
	Butte n.° 4	151. 02. 23.	3132, 2.				
21.	Minaret de Gebel Gyouchy	12. 58. 37.	771, 4.	618, 9. E.	915, 3. S.	et le fort de l'Institut... 64. 49. 12.	N. O.
	Fort de l'Institut	61. 00. 18.	3004, 8.				
	Butte n.° 4	106. 01. 05.	3302, 0.				
22.	Dôme d'el-Gebel	11. 48. 46.	2334, 8.	3073, 7. E.	10134, 3. S.	et la tour des Janissaires. 16. 52. 16.	*Idem.*
	Tour des Janissaires	99. 38. 44.	11233, 0.				
	Butte n.° 4	68. 12. 30	10590, 0.				
23.	Fort Muireur	34. 51. 35.	771, 4.	1530, 6. O.	481, 0. S.	et le fort de l'Institut... 40. 49. 57.	*Idem.*
	Fort de l'Institut	37. 01. 03.	812, 6.				
	Butte n.° 4	108. 07. 22.	1282, 8.				
24.	Minaret sud du vieux Kaire	24. 01. 12.	1282, 8.	.....	.....	*Voyez* le n.° 20.	
	Fort de l'Institut	59. 03. 55.	2703, 0.				
	Fort Muireur	96. 54. 53.	3128, 4.				
25.	Minaret nord du vieux Kaire	45. 54. 04.	1282, 8.	.....	.....	*Voyez* le n.° 19.	
	Fort de l'Institut	63. 24. 55.	1597, 4.				
	Fort Muireur	70. 41. 01.	1685, 7.				
26.	Prise d'eau	48. 58. 35.	1282, 8.	.....	.....	*Voyez* le n.° 18.	
	Fort de l'Institut	66. 02. 05.	1533, 7.				
	Fort Muireur	64. 59. 20.	1540, 8.				

N.os d'ordre des triangles.	SOMMETS DES ANGLES.	VALEURS des angles.	VALEURS des côtés.	DISTANCES DU PREMIER SOMMET de chaque triangle à la méridienne.	DISTANCES DU PREMIER SOMMET de chaque triangle à la perpendiculaire.	ANGLES QUE FORMENT LES SOMMETS de chaque triangle avec la méridienne et les objets suivans.	CÔTÉS.
	Minaret de Gâma' Rousâs...	107° 01′ 34″	771m,4.	2069m,3. O.	191m,2. N.	et la butte n.° 4..... 27° 49′ 12″	S.O.
27.	Fort de l'Institut.....	41. 20. 20.	532, 9.				
	Butte n.° 4.....	31. 38. 06.	423, 2.				
	Minaret de Gâma' el-Qalmy.	42. 51. 51.	771, 4.	1505, 7. O.	245, 2. S.	et la butte n.° 4..... 88. 32. 22.	*Idem.*
28.	Fort de l'Institut.....	45. 47. 23.	813, 0.				
	Butte n.° 4.....	91. 21. 16.	1133, 9.				
	Minaret de Gâma' Qâyd-bey.	46. 19. 33.	771, 4.	1507, 5. O.	125, 3. S.	et la butte n.° 4..... 79. 00. 09.	*Idem.*
29.	Fort de l'Institut.....	50. 40. 24.	825, 6.				
	Butte n.° 4.....	83. 00. 03.	1058, 7.				
	Minaret de Gâma' el-Gâouly.	103. 57. 53.	1282, 8.	1410, 1. O.	77, 1. S.	et le fort Muireur.... 16. 36. 32.	*Idem.*
30.	Fort de l'Institut.....	18. 35. 38.	421, 5.				
	Fort Muireur.....	57. 26. 29.	1114, 1.				
	Min. de Gâma' el-Meyhyeh..	20. 04. 30.	1282, 8.	248, 8. O.	679, 1. S.	et le fort Muireur..... 81. 12. 54.	N.O.
31.	Fort de l'Institut.....	20. 18. 27.	1297, 0.				
	Fort Muireur.....	139. 37. 03.	2421, 2.				
	Minaret de Gâma' Touloun.	78. 29. 14.	1282, 8.	1227, 8. O.	110, 2. S.	et le fort Muireur..... 39. 14. 08.	S.O.
32.	Fort de l'Institut.....	21. 26. 41.	478, 6.				
	Fort Muireur.....	80. 04. 05.	1289, 5.				
	Minaret de Gâma' Geny d...	78. 29. 14	774, 5.	1765, 7. O.	256, 9. N.	et le fort Muireur.... 63. 57. 55.	S. E.
33.	Fort de l'Institut.....	21. 26. 41.	646, 6.				
	Fort Muireur.....	80. 04. 05.	1282, 8.				
	Min. de Gâma' Sitty Sekynah.	128. 47. 45.	1656, 6.	957, 8. O.	377, 5. S.	et le fort Muireur.... 79. 45. 10.	S.O.
34.	Fort de l'Institut.....	28. 04. 17.	1282, 8.				
	Fort Muireur.....	23. 07. 58.	582, 6.				
	Min. de Gâma' Hoch Qadam.	44. 43. 41.	1282, 8.	735, 6. O.	125, 4. S.	et le fort de l'Institut... 69. 22. 22.	N.O.
35.	Fort de l'Institut.....	28. 32. 25.	870, 9.				
	Fort Muireur.....	106. 43. 54.	1745, 6.				
	Min. de Gâma' Cheykhoun..	53. 11. 16.	1282, 8.	875, 3. O.	37, 4. N.	et le fort de l'Institut... 73. 09. 28.	*Idem.*
36.	Fort de l'Institut.....	32. 19. 41.	835, 5.				
	Fort Muireur.....	92. 29. 03.	1560, 9.				
	Min. de Gâma' el-Soultân Haçan	42. 52. 50.	1282, 8.	531, 3. O.	163, 5. N.	et le fort de l'Institut... 79. 56. 21.	*Idem.*
37.	Fort de l'Institut.....	39. 06. 24.	1189, 1.				
	Fort Muireur.....	98. 11. 28.	1866, 7.				
	Minaret de Gâma' el-Kourdy.	110. 13. 00.	6874, 3.	1691, 5. O.	375, 2. N.	et le fort de l'Institut... 80. 25. 29.	*Idem.*
38.	Fort de l'Institut.....	39. 35. 32.	1282, 8.				
	Fort Muireur.....	30. 11. 28.	871, 2.				
	Minaret de Gâma' Qaràqogeh.	63. 19. 10.	1282, 8.	1205, 0. O.	529, 0. N.	et le fort de l'Institut... 78. 22. 50.	S.O.
39.	Fort de l'Institut.....	60. 47. 12.	1253, 0.				
	Fort Muireur.....	55. 53. 38.	1188, 7.				
	Minaret de Gâma' el-Emyr Yâkhour.....	97. 53. 24.	1282, 8.	1869, 9. O.	616, 8. N.	et le fort de l'Institut... 75. 42. 48.	*Idem.*
40.	Fort de l'Institut.....	63. 27. 15.	1149, 0.				
	Fort Muireur.....	23. 39. 21.	515, 4.				

N.os d'ordre des triangles.	SOMMETS DES ANGLES.	VALEURS des angles.	VALEURS des côtés.	DISTANCES DU PREMIER SOMMET de chaque triangle à la méridienne.	DISTANCES DU PREMIER SOMMET de chaque triangle à la perpendiculaire.	ANGLES QUE FORMENT LES SOMMETS de chaque triangle avec la méridienne et les objets suivans.	CÔTÉS.
41.	Minaret de Gâma' Qesmâs el-Barâda'yeh	38° 41' 01"	1442m,8.	221m,4. O.	1229m,2. N.	et la butte n.° 2..... 70° 19' 04"	S. O.
	Butte n.° 2	79. 46. 12.	2271, 7.				
	Fort de l'Institut	61. 32. 47.	2029, 6.				
42	Minaret de Gâma' Soultân el-Moyed	41. 17. 55.	1442, 8.	390, 7. O.	1382, 2. N.	et la butte n.° 2..... 73. 03. 21.	N. O.
	Butte n.° 2	82. 30. 29.	2167, 5.				
	Fort de l'Institut	56. 11. 36.	1820, 7.				
43.	Minaret de Gâma' el-Azhâr	32. 12. 00.	1442, 8.	39, 9. E.	1710, 8. N.	et la butte n.° 2..... 84. 41. 13.	*Idem.*
	Butte n.° 2	94. 08. 21.	2700, 5.				
	Fort de l'Institut	53. 39. 39.	2181, 0.				
44.	Min. de Gâma' Mohammed-bey	32. 49. 33.	1442, 8.	21, 7. O.	1726, 8. N.	et la butte n.° 2..... 84. 57. 50.	*Idem.*
	Butte n.° 2	94. 24. 58.	2653, 7.				
	Fort de l'Institut	52. 45. 29.	2118, 9.				
45.	Minaret d'el-Mardistân ou Mouristân	50. 55. 35.	1442, 8.	774, 1. O.	1340, 1. N.	et la butte n.° 2..... 67. 08. 22.	*Idem.*
	Butte n.° 2	76. 35. 30.	1807, 8.				
	Fort de l'Institut	52. 28. 55.	1474, 1.				
46.	Minaret de Gâma' Soultân el-Ghoury	35. 17. 02.	1442, 8.	205, 4. O.	1725, 8. N.	et la butte n.° 2..... 84. 27. 24.	*Idem.*
	Butte n.° 2	93. 54. 32.	2492, 0.				
	Fort de l'Institut	50. 48. 26.	1935, 9.				
47.	Minaret de Gâma' el-Achraf	30. 58. 50.	1053, 6.	162, 0. O.	1879, 6. N.	et la butte n.° 2..... 84. 57. 59.	S. O.
	Butte n.° 2	74. 19. 05.	1970, 7.				
	Fort de l'Institut	74. 42. 05.	1974, 4.				
48.	Minaret de Gâma' el-Ahmar	26. 34. 59.	1053, 6.	179, 3. E.	2358, 7. N.	et le fort Conroux..... 74. 20. 15.	N. O.
	Fort Conroux	90. 36. 09.	2354, 4.				
	Butte n.° 2	62. 48. 52.	2094, 4.				
49.	Min. de Gâma' el-Kykhyah	79. 52. 22.	1053, 6.	1465, 2. O.	2072, 7. N.	et le fort Conroux.... 23. 36. 10.	*Idem.*
	Fort Conroux	39. 52. 04.	692, 9.				
	Butte n.° 2	60. 15. 34.	929, 3.				
50.	Min. de Gâma' el-Hakym (O.)	26. 10. 36.	1053, 6.	108, 2. E.	2660, 4. N.	et le fort Conroux.... 82. 16. 28.	*Idem.*
	Fort Conroux	98. 32. 22.	2362. 0.				
	Butte n.° 2	55. 17. 02.	1963, 2.				
51.	Min. de Gâma' el-Hakym (N.)	24. 45. 26.	1053, 6.	188, 0. E.	2750, 1. N.	et le fort Conroux.... 85. 05. 05.	*Idem.*
	Fort Conroux	101. 20. 59.	2466, 8.				
	Butte n.° 2	53. 53. 35.	2032, 7.				
52.	Min. de Gâma' el-Cha'rouy	33. 20. 14.	1053, 6.	372, 7. O.	2650, 1. N.	et le fort Conroux.... 79. 23. 40.	*Idem.*
	Fort Conroux	93. 39. 34.	1987, 9.				
	Butte n.° 2	51. 00. 12.	1490, 0.				
53.	Minaret d'el-Choràyby	52. 52. 18.	1053, 6.	983, 4. O.	2539, 2. N.	et le fort Conroux.... 65. 43. 34.	*Idem.*
	Fort Conroux	81. 59. 28.	1308, 6.				
	Butte n.° 2	45. 08. 14.	936, 7.				
54.	Minaret de Salmeh	38. 23. 14.	1053, 6.	992, 0. O.	3003, 1. N.	et le fort Conroux.... 84. 40. 34.	S. O.
	Fort Conroux	111. 35. 26.	1577, 7.				
	Butte n.° 2	30. 01. 26.	849, 0.				

Ces points, qui ont servi de bases au plan géométrique du Kaire, sont au nombre de cinquante-quatre. Ce grand travail présentoit beaucoup d'obstacles et de difficultés, dans une ville aussi considérable, aussi populeuse, dont les rues et les impasses étroits et sinueux ne permettent pas de prendre de grands alignemens. On a adopté pour ce levé l'échelle d'un pour 2000, correspondant à celle d'une ligne pour 2 toises 1 pied 10 pouces 8 lignes. A cette échelle on a pu exprimer les plus petits détails et toutes ces localités qui se rencontrent à chaque pas dans les villes de l'Orient.

Pour faciliter cet immense travail, on le distribua entre cinq ingénieurs; on divisa la ville en plusieurs portions, de telle sorte que chacune d'elles fût limitée par des rues, et eût, dans son enceinte et à son pourtour, plusieurs des minarets déterminés par M. Nouet. L'ingénieur chargé d'une de ces portions partoit d'un des minarets de l'enceinte, en levoit à la planchette les environs et toutes les rues et impasses qui venoient y aboutir, et se rattachoit ensuite au point d'où il étoit parti. Lorsque cette enceinte ou périmètre se fermoit exactement, et qu'il étoit assuré de la bonté de son opération, il levoit les détails qu'elle renfermoit.

Ces diverses portions étant levées, on a formé un canevas général à la même échelle, sur lequel on a rapporté tous les points déterminés par distances à la méridienne et à la perpendiculaire, qui ont servi à fixer chaque portion à sa place respective. Le plan qui en est résulté a 26 décimètres de largeur sur 15 de hauteur; il a été extrêmement utile pendant le siége de cette ville, après la bataille d'Héliopolis. Par son exactitude rigoureuse et la précision de ses détails, il peut supporter le parallèle avec les meilleurs plans des villes modernes.

MM. Simonel, Bertre et Lecesne ont levé tout l'intérieur. Leur travail a été vérifié par nous, et par M. Jomard, qui avoit déjà levé le plan de la citadelle à l'échelle d'un mètre pour 1000 mètres; cet ingénieur a fait la vérification du plan, en prenant tous les noms des quartiers, des rues, des impasses, des carrefours, des places, des monumens, des marchés, &c., ainsi que les renseignemens les plus étendus sur ce qui pouvoit faire connoître, soit les édifices et les établissemens du Kaire, soit le commerce et l'industrie de la capitale de l'Égypte. Cet objet a été parfaitement rempli, et l'on possède sur cette ville, indépendamment d'un plan très-détaillé et très-exact, des notions d'un grand intérêt.

Le plan de Boulâq, aussi détaillé que celui du Kaire, a été levé par M. Simonel, à l'échelle d'un pour $1666^{m},66$; celui de Gyzeh, à la même échelle, par MM. les officiers du génie. Cette échelle nous a servi également pour lever l'île de Roudah et le Meqyâs. M. Lecesne a levé le plan du vieux Kaire à la même échelle que celui du Kaire. Enfin M. Simonel a levé à l'échelle d'un pour 10000 le cours du Nil dans ses hautes et basses eaux, depuis Atâr el-Neby, au-dessus du vieux Kaire, jusqu'à 2 kilomètres au-dessous de Boulâq.

Tous ces plans, sur lesquels nous avons fait depuis les changemens occasionnés par le séjour des Français, pour la sûreté, l'utilité et l'embellissement du Kaire, ont été gravés à des échelles beaucoup plus petites, et ils font partie de la *Description*

de l'Égypte. On les a réduits à l'échelle d'un pour 100000, pour être placés sur la carte topographique.

Nous avons fait connoître les obstacles qui ont empêché de couvrir l'Égypte d'un réseau trigonométrique pour y rapporter les opérations de détail, ainsi que les moyens qu'on a employés pour y suppléer. C'est par ces moyens qu'on a levé le cours du Nil depuis le Kaire jusqu'au Delta, ainsi que les branches de Damiette et de Rosette jusqu'à la mer. M. Simonel a été chargé de ces deux opérations; il a levé à l'échelle d'un mètre pour 40000 mètres le cours de ces deux branches, la naissance des canaux qui en dérivent, les villes, villages, habitations, &c., et tous les objets placés sur leurs bords; il a déterminé de plus les positions des villages jusqu'à la distance de 5 à 6 kilomètres.

Le plan du cours du Nil au boghâz de Rosette a été rattaché à la grande pyramide nord de Memphis, point d'où l'on est parti pour les distances à la méridienne et à la perpendiculaire. On n'avoit que ce point et la position de Rosette pour fixer ce cours sur la carte. La distance de Rosette à la grande pyramide, calculée d'après les distances à la méridienne et à la perpendiculaire, est de 172570 mètres; la même distance prise sur le plan est de 171840 mètres, moindre conséquemment de 730 mètres que celle donnée par les observations: le rapport de ces deux distances est de 236 à 235. Cette différence est très-légère, et il a fallu bien de la précision dans les mesures et dans les opérations de détail pour parvenir à un résultat aussi satisfaisant sur une distance aussi considérable. Nous avons eu occasion de remarquer que les distances mesurées à la chaîne sont toujours plus courtes que celles qui résultent des observations astronomiques; la raison qu'on peut en donner, est la tension continuelle de la chaîne et sa dilatation causée par les grandes chaleurs.

Pour fixer sur la carte le plan dont on vient de parler, et qui porte sur les feuilles 24, 25, 29, 36 et 40, on a mené une ligne qui joint les positions de la grande pyramide et de Rosette; sur cette ligne on a déterminé le point d'intersection et l'angle qu'elle fait avec les côtés des feuilles de la carte sur lesquelles elle porte, et la différence de 730 mètres, que l'on a trouvée, a été répartie proportionnellement sur chacune de ces feuilles.

La branche de Rosette ainsi fixée sur la carte, on s'est occupé de celle de Damiette: on n'avoit pour cette opération que la position de cette ville déterminée par M. Nouet; les événemens ne lui ont malheureusement pas permis de déterminer un plus grand nombre de positions sur ces deux branches. La longue distance de la pyramide à Damiette, déduite d'après les distances à la méridienne et à la perpendiculaire, est de 169854 mètres, tandis que, d'après le plan, elle n'est que de 169200 mètres; cette différence devient insensible, étant répartie sur une aussi grande longueur.

On a placé la branche de Damiette sur la carte comme celle de Rosette et en faisant usage des mêmes procédés. Elle porte sur les feuilles 24, 25, 30, 35 et 41.

Les plans des branches du Nil fixés sur la carte, comme on vient de l'exposer, ont

ont servi de points de repère, auxquels sont venus se rattacher tous les levés et reconnoissances de l'intérieur du Delta et ceux de la partie orientale et de la partie occidentale de la basse Égypte, dont on rendra compte successivement. Nous avons remarqué avec une bien vive satisfaction que toutes les latitudes déterminées par le voyageur Niebuhr dans la basse Égypte sont d'accord avec celles qui résultent de la carte.

Après ces détails, on va faire connoître l'emploi des élémens qui ont servi pour terminer la feuille n.° 24.

Le canal d'Abou-Meneggeh, celui qui traverse le Kaire, connu sous le nom de *Canal du Kaire* ou *du Prince des fidèles*, et qui, après avoir arrosé la plaine renfermant les ruines d'Héliopolis, va se jeter dans le Birket el-Hâggy, rejoint ensuite le précédent à la hauteur d'el-Menâyr, et se dirige sur Belbeys; tous les autres canaux qui en sont dérivés, et les villages qu'ils arrosent, ont été levés à l'échelle d'un mètre pour 40000 mètres par M. Devilliers, accompagné de M. Viard. Les lieux qui environnent le Kaire, communs à ce levé et au plan de cette ville, et la position de Belbeys déterminée par M. Nouet, ont servi pour le fixer sur la carte à la place qu'il doit y occuper.

Le plan de la province du Kaire ou de Qelyoub a été levé à la planchette et à l'échelle d'un mètre pour 10000 mètres par M. Jomard; le cours du Nil et la branche de Damiette limitent cette province vers l'ouest; les canaux dont nous venons de parler, la traversent vers l'est, et l'on a eu une multitude de points communs pour la placer sur la carte : ce travail n'a présenté aucune difficulté à cause de l'accord qu'on a trouvé entre les objets que renferme le plan de M. Jomard et ceux qui étoient déjà placés sur la carte. Cet ingénieur a pu fixer la position de plusieurs points par des rayons tirés sur la grande pyramide, visible à dix lieues de distance.

Nous avons levé la route du Kaire à Belbeys au pas et à la boussole. Sur cette route on aperçoit les pyramides et la tour des Janissaires à une distance de quatre myriamètres. Ces points nous ont toujours servi pour prendre des directions et pour lever avec exactitude la limite entre le désert et les terres qui peuvent être arrosées par le Nil. Notre travail a été rattaché à celui de M. Devilliers, et au fort de Birket el-Hâggy, déterminé par M. Jomard.

La partie de la province de Charqyeh qui se trouve sur cette feuille, a été tracée d'après la carte que M. le général Reynier a dressée de cette province, que l'on fera connoître en rendant compte de la construction de la feuille 30.

On a vu, dans la feuille précédente, comment la grande route du Kaire à la Mecque, connue sous le nom de *Derb el-Soltány*, celle qui est au sud, celles aussi qui se dirigent sur Belbeys, et toutes les montagnes qui sont à leur proximité, ont été levées. C'est d'après les renseignemens de M. Vidal, qui les a fréquentées très-souvent, qu'on a tracé la route qui traverse le Moqattam et va à Birket el-Hâggy, et celle qui se dirige du Kaire et d'el-Khanqah sur Râs el-Ouâdy.

Les montagnes à l'est du Kaire, connues sous les noms de *Gebel Gyouchy* et de *Gebel el-Ahmar*, ont été levées par nous au pas et à la boussole.

La rive gauche du Nil au sud et à l'ouest de Gyzeh a été levée, partie par nous, et partie par M. Burel, officier du génie, à l'échelle d'un mètre pour 40000 mètres; la partie au nord de cette ville, à la même échelle, par M. Simonel: enfin les ruines d'Héliopolis, levées par nous à l'échelle d'un pour 2000, ont été réduites à l'échelle de la carte ; le plan des mêmes ruines, levé par M. Jomard, est venu à l'appui du nôtre.

F.lle 25.e, Ventre de la Vache.

C'est dans cette feuille que commence la partie de la basse Égypte connue des anciens sous le nom de *Delta*, parce qu'elle a, comme la lettre de l'alphabet Grec de ce nom, la forme d'un triangle. Deux côtés sont formés par les branches de Rosette et de Damiette, et le troisième par le littoral compris entre leurs embouchures. Le sommet formé par la division des branches est connu sous le nom de *Batn el-Baqarah*, ou Ventre de la Vache (1). On sait déjà comment ces deux branches ont été levées et fixées sur la carte. Nous allons rendre compte des objets qui s'y rattachent.

Le canal navigable qui prend naissance à deux kilomètres de Kafr Fara'ounyeh, sur la branche de Damiette, se dirige vers le nord-ouest, passe au sud et près de Menouf dont il porte le nom : il va se jeter dans la branche de Rosette près de Nadyr. Les villages qui sont sur ses bords ont été levés par MM. Jollois et du Bois-Aymé, à l'échelle d'un pour 10000. Les autres canaux et tous les villages de l'intérieur du Delta qui sont à la distance de plus de 4 kilomètres des branches du Nil, ont été reconnus par M. Lathuille. La rive droite, qui fait partie de la province de Qelyoub, a été levée par M. Jomard, comme il a été dit dans la feuille précédente. Sur la rive gauche, toute la partie que l'on voit depuis Mansouryeh en allant vers le nord, comprise entre la branche de Rosette et le canal d'el-A'sarah, a été levée, avec le cours de cette branche, par M. Simonel : mais le canal a été tracé d'après une reconnoissance dont l'auteur ne nous est pas connu; cette reconnoissance ne fait que constater l'existence de ce canal sans beaucoup éclairer sur les détails et sur les sinuosités de son cours, depuis le pied des pyramides jusqu'au-delà de Ouârdân. Les montagnes qui bordent la rive gauche de ce canal, ont été figurées par M. Schouani.

Tel est l'emploi qu'on a fait des matériaux qu'on avoit pour la construction de cette feuille. Ils laissent, dans le Delta et dans la province de Gyzeh, des lacunes que l'on n'a pas eu le temps de remplir.

Il ne reste plus à parler que des diverses routes tracées dans le désert. On en rendra compte dans la feuille suivante.

(1) Le Delta connu des anciens étoit plus considérable que le Delta moderne; il prenoit naissance près du village de Beçous, à 16 kilomètres au-dessus du Ventre de la Vache, où commence le Delta actuel : les branches Pélusiaque et Canopique le limitoient à l'orient et à l'occident. (*Voyez* le Système métrique des Égyptiens, par M. Jomard, *A. M. tom. I.er, page 495.*)

F.lle 26.e, Lacs de Natroun.

Il est fâcheux que les divers projets de voyage aux lieux voisins de l'Égypte n'aient pu recevoir leur exécution; on auroit complété la description de la vallée des lacs de Natroun par M. le général Andréossy, en déterminant la position géographique d'un des lieux que renferme cette vallée, auquel on auroit rattaché tous les autres : on n'a eu, pour fixer cette vallée sur la carte, que la reconnoissance de M. le général Andréossy, l'itinéraire de M. Gratien Le Père, celui de M. Sonnini, les renseignemens de plusieurs Français qui ont fait le voyage d'Alexandrie au Kaire pendant l'inondation du lac Maréotis; enfin le Voyage de M. W. G. Browne. Ce voyageur donne la latitude de l'extrémité orientale du lac, la plus à l'ouest, de 30° 30′; il ajoute qu'une seule observation ne suffit pas pour la déterminer avec précision. L'aveu du voyageur, et la grande différence que nous avons trouvée entre cette latitude et les itinéraires dont nous venons de parler (d'ailleurs assez généralement d'accord entre eux), nous ont déterminés à fixer la position du couvent des Grecs comme elle est sur la carte, et différant peu de celle donnée par d'Anville, relativement à Alexandrie. Les communications que cette ville a eues dans les premiers siècles du christianisme avec le pays des lacs de Natroun, connu alors sous le nom de *Désert de Saint-Macaire*, et couvert de nombreux ermitages, dont on voit encore les ruines, ont fait penser que d'Anville avoit pu se procurer pour sa carte de l'Égypte des données assez exactes : quoi qu'il en soit, cette position ne peut être regardée comme certaine (1).

Ayant déterminé, comme on vient de le dire, la position du couvent des Grecs ou d'el-Baramâys, nous avons tracé le plan de la vallée des lacs, que M. le général Andréossy a bien voulu nous communiquer. Ce général a lié par un triangle le Qasr, le couvent d'el-Baramâys et celui d'Anbâ-Bichây, en prenant pour base la distance entre le Qasr et le couvent d'el-Baramâys, qu'il a fait mesurer et qui s'est trouvée de 7232 mètres. Le calcul du triangle a donné 7432 mètres pour la distance entre le Qasr et le couvent d'Anbâ-Bichây, et 9259 mètres pour celle de ce dernier couvent à celui d'el-Baramâys.

Il a observé l'angle que fait le méridien magnétique avec le même couvent et le Qasr; il s'est trouvé de 78° à l'est. La déclinaison de l'aiguille aimantée observée à Alexandrie est de 13° 6′ à l'ouest du méridien; celle qu'on a observée au Kaire est de 12° 9′ également à l'ouest. Pour avoir la déclinaison aux lacs de Natroun qu'on n'a pas été à portée d'observer, on supposera que la variation de l'aiguille aimantée entre ces deux villes augmente comme la latitude. D'après cette supposition, la déclinaison de la boussole au couvent des Grecs sera de 12° 23′ à l'ouest; retranchant cette quantité de 78°, on aura pour azimut, ou pour l'angle que la ligne menée du couvent des Grecs au Qasr fait avec le méridien, 65° 37′ à l'est.

La vallée des lacs de Natroun fait avec le méridien magnétique un angle de

(1) M. de la Rochette a publié à Londres, en 1802, une carte de la basse Égypte, dans laquelle on verra que la distance d'Alexandrie au couvent des Grecs est d'accord avec celle de la carte.

44 degrés. Les lacs, quant à leur position respective, sont à peu près dans le même sens que la vallée.

Après avoir tracé sur la carte la vallée, les lacs, et les diverses routes suivies pour y arriver, nous avons soumis notre travail à M. le général Andréossy, et nous avons profité des conseils qu'il a bien voulu nous donner sur la forme des lacs, sur celle des montagnes qui les environnent et sur les vallées des lacs et du fleuve sans eau, connu sous le nom de *Bahr Belâ-mâ*, et où l'on trouve beaucoup de bois pétrifiés. MM. Redouté et Duchanoy, qui ont accompagné M. le général Andréossy dans ce voyage intéressant, dont M. Berthollet, M. Fourier et M. Regnault faisoient aussi partie, nous ont également fait part de leurs observations.

On a tracé sur cette feuille, sur la précédente et sur la suivante, les routes suivies par les voyageurs qui ont parcouru ce pays, ainsi que celles que fréquentent les caravanes qui vont des côtes de Barbarie à la Mecque, et qui passent par le Kaire.

F.lle 27.e

Cette feuille renferme, 1.° la continuation des deux chaînes de monticules qui, dans la feuille 37, séparent la mer du lac Maréotis; 2.° celle des montagnes de grès calcaire qui sont percées de plusieurs carrières. On y trouve aussi quelques ruines et les routes qui conduisent de Tripoli de Barbarie au Kaire et à Alexandrie. On rendra compte, à la feuille 37, de la manière dont elle a été construite.

F.lle 28.e, Fleuve sans eau.

La feuille 28.e n'offre pas un plus grand intérêt que la précédente, à laquelle elle se rattache; mais, comme elle se trouve placée entre les feuilles 26 et 37, qui en présentent beaucoup, on ne pouvoit se dispenser de la graver. Elle renferme, comme la précédente, quelques ruines qui ont été reconnues par MM. Legentil et Gratien Le Père. On y a tracé la continuation de la route de Tripoli et celles que les Français suivoient pour aller d'Alexandrie au Kaire, après l'inondation du lac Maréotis. Elle contient aussi une petite partie de l'ancien canal d'el-A'sarah, qui conduisoit les eaux du Nil à la ville de *Marea*.

Les montagnes que l'on voit figurer sur cette feuille ont été exprimées d'après les rapports des voyageurs qui ont traversé ce désert, et d'après les cartes de Sicard, de d'Anville et de La Rochette.

F.lle 29.e, Menouf, Tant.

On a indiqué, feuille 24, comment la branche de Rosette a été levée et tracée sur la carte : pour ne point se répéter ici, on renvoie à cette feuille relativement à la partie de cette branche qui traverse la feuille 29.

Les canaux de Baheyreh ou d'el-A'sarah et de Châbour, les villages situés

sur leurs bords, les autres canaux et villages compris dans l'espace qui les sépare, ont été puisés sur une carte communiquée par M. le général Sanson, que l'on fera connoître plus particulièrement à la feuille 37 ; mais les villages et toute la partie de la province de Baheyreh que comporte cette feuille entre le Nil et le canal de Châbour, à la distance de 3 à 4 kilomètres, ont été tracés d'après une carte faite à vue, où cependant les positions ont été placées avec assez d'exactitude.

Les montagnes qui bordent la rive gauche de la branche de Rosette, et les vestiges du canal que l'on voit au bord du désert, ont été figurés par M. Schouani.

Les routes qui vont de la province de Baheyreh aux lacs de Natroun, ont été suivies par M. Sonnini en 1778, et par M. Gratien Le Père, qui accompagnoit M. le général Menou. Ils ont bien voulu donner, à ce sujet, tous les renseignemens qui leur ont été demandés.

Tel est l'emploi des matériaux que l'on a pu réunir sur la rive gauche de la branche de Rosette ; on va passer à ceux de la rive droite.

M. Lathuille, à son arrivée en Égypte, fut attaché au général Lanusse en qualité d'ingénieur-géographe, et il suivit cet infatigable général dans toutes les courses qu'il fit pour maintenir l'ordre et la tranquillité dans le Delta. Il mit à profit quelques instans de repos pour faire la carte de la partie méridionale ; mais, manquant d'instrumens, il ne put figurer que les deux branches de Rosette et de Damiette, les principaux canaux et les villages qui sont à leur proximité. Ce travail, utile dans les premiers momens, étoit loin d'atteindre le but qu'on se proposoit. En attendant une circonstance plus favorable pour lever régulièrement l'intérieur du Delta, on saisit l'occasion de M. le général Rampon, qui alloit le parcourir, pour y envoyer M. Schouani ; il travailla à une reconnoissance au pas et à la boussole qui devoit se rattacher aux deux branches du Nil. Mais cet ingénieur, forcé de suivre une armée et astreint à tous ses mouvemens sans pouvoir s'en écarter, n'a pu que tracer la position des lieux qu'elle parcouroit ; il en a dressé une carte à une ligne pour 100 toises, dans laquelle il a ponctué les parties qu'il avoit vues de loin et qu'il n'avoit pu figurer exactement. On a suivi la même marche en traçant cette reconnoissance sur la carte ; elle se lie aux branches de Rosette et de Damiette, avec lesquelles elle a plusieurs points communs. On a été forcé, pour remplir quelques lacunes, d'avoir recours à la reconnoissance de M. Lathuille, dont il vient d'être question.

M. Girard, qui a parcouru le Delta, nous a donné les itinéraires de Menouf à Chybyn el-Koum et à Tant, et de Tant à Rahmânyeh, à Mehallet el-Kebyr et à Semennoud. On a fait usage de ces itinéraires, quoique les lieux qu'ils renferment se trouvent sur la carte du Delta de M. Schouani, dont nous venons de parler ; et ils ont servi à rectifier quelques positions.

Le canal de Menouf a été tracé, comme il a été dit feuille 25, par MM. Jollois et du Bois-Aymé ; ces messieurs ont bien voulu donner divers renseignemens, notamment sur un canal dérivé de celui de Melyg à Birket el-Châreb, qui

passe au nord des villages d'el-Amchyn, Kafr Houryn et Gaa'feryeh. Malgré ces renseignemens et ceux que nous nous sommes procurés d'ailleurs, cette feuille et la suivante laissent encore des lacunes qu'il n'a pas été possible de faire disparoître.

F.lle 30.e, BUBASTE, SÂLEHYEH.

La branche de Damiette, qui traverse cette feuille, a été fixée sur la carte, comme on l'a dit feuille 24. On n'a pu se procurer des matériaux sur la partie à l'ouest de la rive gauche de cette branche ; les positions des villages qu'on y aperçoit ont été déterminées en en levant le cours. La continuation du canal de Melyg, qui prend naissance dans la feuille précédente, n'a pu également être tracée que sur des renseignemens fournis par des Français qui ont parcouru le pays.

La rive droite, qui laisse encore beaucoup à desirer, a été faite d'après une multitude de matériaux que l'on va analyser.

Un des plus importans est le canal de Moueys ; il a été levé à la boussole, à l'échelle d'une ligne pour 100 toises (ou $\frac{1}{86400}$), par MM. Malus et Févre; ils y ont rattaché tous les objets qu'ils ont pu voir de ses bords. Ce canal, que l'on croit être la branche Tanitique des anciens, a été fixé sur la carte par plusieurs points qui lui sont communs avec la branche de Damiette, et par la situation des ruines de Sân, déterminée d'après les positions géographiques de Damiette et de Sâlehyeh, dont il sera parlé feuille 35.

Le canal de Chalchalamoun, dérivé de celui de Moueys, au sud de Kafr Bedrân, qui se dirige vers l'est, a été levé à une ligne pour 100 toises par MM. Lancret, Ferrus et Moret. Près des ruines de Tell Minyet Habyb (dont la position a été déterminée relativement à Belbeys), ce canal se réunit à un autre canal dérivé de celui d'Abou-Meneggeh, vers Zaouâmel (feuille 24), et qui a été reconnu par M. le général Reynier.

M. Devilliers, qui a levé le canal d'Abou-Meneggeh et les environs, depuis le Nil jusqu'à Belbeys, à l'échelle d'un mètre pour 40000, a continué cette opération jusqu'au Cheykh Nâser sur la route de Belbeys à Sâlehyeh, et jusqu'à Abbâçeh, à l'entrée d'el-Ouâdy; il a levé tous les canaux, digues et villages à quatre kilomètres de cette route, et a lié son travail au plan de la vallée d'el-Ouâdy: cette vallée renferme beaucoup de vestiges du canal de Soueys; on l'a levée en nivelant cette partie de l'Égypte. Les positions géographiques de Belbeys et d'Abou el-Cheyb ont servi de bases pour la fixer sur la carte.

La route de Belbeys à Sâlehyeh, la limite du désert, et tous les mouvemens de terrain depuis Cheykh Nâser, ont été levés par nous deux fois, au pas et à la boussole.

Les environs de Sâlehyeh, le cours de la branche Pélusiaque ou Bubastique, à partir du point où le canal de Sâlehyeh se jette dans cette branche du Nil en allant vers l'est, et tout le pays qui l'environne sur cette feuille, ont été levés par nous à l'échelle d'un mètre pour 40000, et assujettis aux positions géographiques de Sâlehyeh et de Damiette, dont on parlera à la feuille 35.

La route désignée par des points, qui va de Sâlehyeh à Mansourah, a été suivie par le général Dugua, après la bataille de Sâlehyeh; elle a été reconnue par M. Lathuille: celles qui sont tracées dans le désert, ainsi que les montagnes et les mouvemens de terrain que l'on y remarque, ont été dessinées d'après des renseignemens donnés par des Français qui ont suivi plusieurs fois ces communications.

Les deux canaux que l'on voit indiqués dans la partie de cette feuille qui appartient à la province de Mansourah, ont été tracés sur la carte par M. Alibert; on regrette vivement que cet ingénieur n'ait pu procurer de plus grands renseignemens.

Les ruines d'*Athribis* ont été réduites à l'échelle de la carte, d'après le plan levé en grand par M. Jomard, et le cours du Nil par M. Simonel.

Pour compléter, autant que possible, cette feuille, on a eu la carte de la province de Charqyeh dressée par M. le général Reynier, qui y a long-temps commandé; il l'a parcourue plusieurs fois, a fait lui-même diverses reconnoissances, les a coordonnées entre elles, et en a dressé une carte à l'échelle d'un pour 129600 ($\frac{1}{7}$ de ligne pour 100 toises): elle a été d'un grand secours pour remplir les nombreuses lacunes qu'on ne pouvoit combler autrement.

C'est d'après cette carte aussi que nous avons tracé la branche Pélusiaque, depuis Bubaste jusqu'à sa jonction avec le canal de Sâlehyeh; celui de Qanyât sur la rive gauche du canal de Moueys jusqu'au village de Beydah, vers les limites de la province de Mansourah; enfin tous les canaux qui sont compris entre les canaux de Moueys, la branche Pélusiaque et le désert.

Nous ne devons pas oublier de dire combien les renseignemens de M. Delaroche ont été utiles. Agent de la province de Charqyeh, il a accompagné M. le général Reynier dans toutes ses expéditions, et a été à portée de voir le pays très en détail.

F.lle 31.e, Canal de Soueys (en partie).

La ligne de nivellement, les nombreux vestiges du canal de Soueys que cette feuille renferme, leurs environs et le lac Temsâh, ont été levés par MM. les ingénieurs des ponts et chaussées, à l'échelle d'un mètre pour 25000 (1). On a dit, feuille 23, comment cette partie si intéressante a été rattachée à Soueys et au santon d'Abou el-Cheyb, points astronomiques entre lesquels elle est située.

Les lignes de nivellement suivies par ces ingénieurs, pour connoître la différence du niveau des deux mers, se rattachent à Soueys, aux pyramides, et aux ruines de Péluse. Celle qui va de Soueys aux pyramides, et qui porte sur les feuilles 23, 24 et 30, a été tracée et rattachée aux points qui servent de bases à ces feuilles. La ligne de nivellement qui va à la Méditerranée, se détache de la précédente ligne au point coté 169 pieds 11 pouces 8 lignes. Ce point est situé à l'ouest de Saba'h-byâr [les Sept-puits], vers le lieu où le canal de Soueys, après s'être dirigé

(1) La partie de la vallée appelée *Râz el-Ouâdy*, depuis Abbâçeh, feuilles 30 et 31, a été levée particulièrement par M. Favier.

du sud au nord et au nord-ouest (feuilles 23 et 31), se porte directement à l'ouest pour aller au Nil ou dans une de ses branches, au lieu de se diriger à la mer par la plus courte distance, c'est-à-dire, à la bouche de Tyneh près de Péluse, point de la côte qui est le plus rapproché du canal.

Cette bouche est déterminée par celle d'Omm-fâreg, dont la position a été fixée, comme on le dira à la feuille 34 ; sa distance au point de départ coté 169 pieds 11 pouces 8 lignes s'est trouvée la même que celle qu'avoient assignée MM. les ingénieurs des ponts et chaussées, en traçant leur ligne de nivellement. On ne pouvoit espérer une précision aussi grande, d'après des mesures prises sur des sables mouvans et brûlans, qui présentoient des obstacles de plus d'un genre. On a rattaché à cette ligne tous les levés et reconnoissances faits dans les environs, et il a été très-satisfaisant de voir que la distance de Sâlehyeh au point coté 151 pieds 9 pouces 2 lignes (où la ligne de nivellement coupe la route de l'Égypte en Syrie), distance déterminée par notre levé et celui de M. Legentil, se trouvoit encore la même que celle que la carte donne, et qui est déduite des points qui lui servent de bases.

Le cours de la branche Pélusiaque que l'on voit sur cette feuille, les deux canaux qui en dérivent, la limite des hautes eaux du lac jusqu'au pont dit *du Trésor*, et la route qui conduit de ce pont à Sâlehyeh, ont été levés par nous à l'échelle d'un pour 40000. Toute la partie du lac Menzaleh au nord du pont du Trésor, les lacs Ballâh et les marais qui les environnent à l'ouest, l'ont été par M. Legentil, et les rives de ce lac au sud et à l'est, par MM. les ingénieurs des ponts et chaussées lorsqu'ils ont fait leur nivellement.

La route de Sâlehyeh à Qatyeh, que l'on suit pendant l'inondation du Nil, a été levée au pas et à la boussole par M. Legentil et par nous ; nous avons employé les mêmes moyens pour celle qui va de Qatyeh à Saba'h-byâr et à Belbeys. Les autres routes que l'on voit tracées sur cette feuille, ont été communiquées par des officiers et des ingénieurs de l'armée qui ont été dans le cas de les parcourir attentivement.

On n'a pu apporter une précision bien rigoureuse dans le levé des montagnes de sables ; ce travail long et pénible eût été sans utilité réelle. Il n'y a que celles qui sont à la proximité des chemins, celles qui environnent le lac Temsâh et les vestiges du canal, qui soient exactement figurées ; les autres ont été dessinées à vue : mais on a cherché à rendre avec fidélité, autant que possible, le système qu'elles forment par leur enchaînement entre elles.

F.lle 32.e, EL-A'RYCH.

La route que l'on suit ordinairement pour traverser le désert qui sépare l'Égypte de la Syrie et connu sous le nom d'*isthme de Souëys*, porte sur les feuilles de la carte 30, 31, 32, 33, 34. Le désert commence à Sâlehyeh et finit à Khan-Younès, premier village de la Syrie ; il n'y a sur cette route, dont le développement est de plus de 240 kilomètres, de lieu habité que le fort d'el-A'rych, à

188 kilomètres de Sâlehyeh. La largeur de l'isthme, d'une mer à l'autre, est de 115 kilomètres.

Ce désert est généralement couvert de dunes formées par les vents ; elles sont ordinairement dans la direction de l'est à l'ouest, et présentent de petits vallons au fond desquels on trouve souvent de l'eau en creusant à quelques pieds de profondeur, particulièrement au pied des dunes élevées.

La route a été levée par nous au pas et à la boussole en allant d'Égypte en Syrie, et vérifiée à notre retour, à quelques endroits près qu'on n'a vus que de nuit. Quelque soin qu'on ait apporté à ces opérations, extrêmement pénibles à la suite d'une armée, on n'a pu empêcher que, sur une grande étendue, il ne se glissât quelques erreurs, qui ne sont faciles à rectifier que lorsqu'on a des points de raccord, ou lorsque les points fixés par des observations astronomiques sont rapprochés. Mais depuis Qatyeh, dont la position a été déterminée avec assez de précision, jusqu'à Gaza, sur une étendue de plus de 21 myriamètres, nous n'avons eu aucun point pour fixer cet itinéraire ; la déclinaison seule de la boussole, observée à Alexandrie de 13° 6′, a été employée pour déterminer l'angle que la ligne tirée du fort de Qatyeh à celui d'el-A'rych fait avec le méridien. La distance qui les sépare a été prise sur le plan que nous avons fait au pas et à la boussole de la route de Qatyeh à Gaza. Mais, la position de cette dernière ville présentant encore des doutes, comme on le dira ci-après en parlant des feuilles de la carte qui appartiennent à la Syrie, nous ne pouvons regarder celle d'el-A'rych comme très-exacte : toutefois la route et les détails de terrain qui se rattachent à ce point, méritent confiance.

M. Bouchard, capitaine du génie, qui a séjourné long-temps au fort d'el-A'rych, et qui a fait plusieurs reconnoissances importantes dans les environs, a bien voulu nous les communiquer ; il a reconnu le lit du torrent d'el-A'rych, connu des anciens sous le nom de *Torrens Ægypti*, sur une longueur de plus de 50 kilomètres depuis le fort jusqu'aux sources ou réservoir de Gayân. Ce dernier point, qui est bien connu, se trouve sur la route de Gaza au mont Sinaï.

Ce torrent d'el-A'rych prend naissance dans les montagnes situées au nord de l'Arabie Pétrée. M. Bouchard, pendant son séjour à el-A'rych, l'a vu déborder : le débordement ne dure ordinairement que vingt-quatre heures. Nous en avons remarqué les traces en levant son cours, depuis le fort jusqu'à la mer ; elles présentent une largeur de plus de 60 mètres sur une hauteur réduite d'un mètre.

Les montagnes dont on vient de parler et que l'on aperçoit vers l'est pendant une grande partie de la route, font présumer qu'il y a d'autres torrens que celui d'el-A'rych ; malgré nos recherches, nous n'en avons trouvé aucune trace.

Les montagnes que l'on aperçoit sur la droite de la route ordinaire de Qatyeh à el-A'rych, celles qui forment la vallée dans sa partie supérieure, les sources qu'elles renferment et les routes qui les traversent, ont été vues et parcourues par M. Bouchard ; on les a rapportées sur la carte d'après ses dessins. Toutes celles qui, au-delà du torrent, forment la vallée dans le fond de laquelle passe la route qui va d'el-A'rych à Khân-Younès, et la chaîne de monticules qui sépare cette vallée

de la mer, ont été levées et dessinées par nous, en suivant cette route. La chaîne ne nous ayant pas permis de voir le littoral dans certaines parties peu étendues, nous n'avons pu tracer celles-ci que d'après des renseignemens fournis par des militaires qui l'ont parcourue. Elles sont ponctuées, afin qu'on puisse les distinguer de celles que nous avons pu déterminer exactement.

F.lle 33.e, Lac Sirbon.

La route ordinaire d'Égypte en Syrie, qui traverse cette feuille de l'ouest à l'est, a été tracée comme on vient de le dire dans la feuille précédente ; mais le littoral et la langue de terre qui le sépare des lacs, ont été dessinés d'après une reconnoissance de M. Lazousky, qui se rattache aux puits de Meçoudyah dans la feuille qui précède, et aux ruines d'A'nb-Dyâb dans la feuille suivante ; les bords du lac Sirbon (ou du moins de son emplacement), depuis la mer, près du cap appelé *Râs el-Kaçaroun*, jusqu'à l'endroit où il est limité par la route de Qatyeh à el-A'rych, de même que les bords à l'est du lac desséché, et les montagnes de Gels qui séparent ces lacs de la route, ont été tracés d'après une reconnoissance faite par M. Malus.

Les routes qui traversent le désert sur cette feuille et sur la précédente, ont été tracées aussi d'après cette reconnoissance et d'après des renseignemens et des itinéraires qu'on s'est procurés dans le pays.

F.lle 34.e, Tennys, Péluse, Qatyeh.

Cette feuille renferme une grande partie du lac Menzaleh, les ruines des villes de Tennys, Péluse, Faramah, Tounch et *Sethrum*, et beaucoup d'autres lieux dont les traces, qui s'aperçoivent encore à la surface du sol, attestent que cette partie de l'Égypte n'a pas toujours été occupée par des eaux et par des sables.

Le lac Menzaleh et ses environs étoient peu connus ; M. le général Andréossy fut chargé par le général en chef de l'armée de le parcourir, d'en faire la reconnoissance, et d'en remarquer les communications avec la mer et avec les diverses branches du Nil qui y portent le superflu de leurs eaux, après avoir arrosé les pays qu'elles traversent. Cette opération fut faite dans les mois de septembre et d'octobre 1798, vers l'époque de la plus grande crue du Nil, dans le temps où les hautes eaux du lac laissoient à peine voir quelques-unes des nombreuses îles qu'il renferme.

M. le général Andréossy fit lever au pas et à la boussole les environs de Damiette, tout le pays compris entre le Nil et le lac Menzaleh, depuis cette ville jusqu'à la mer, et toute la partie du lac entre Mataryeh, la ville de Menzaleh et Cheykh Nebyleh. Par des directions prises dans les environs de Damiette, il détermina plusieurs points visibles du lac, ainsi que tous les bords de la partie ouest du lac, depuis la mer jusqu'à l'embouchure du canal de Moueys dans ce lac, bords qui varient suivant le niveau des eaux du Nil.

Toute la langue de terre qui sépare la mer du lac, a été déterminée avec le plus grand soin; on croit devoir rapporter ici le compte que M. le général Andréossy rend de cette opération dans son Mémoire sur le lac Menzaleh :

« Partant de la bouche Phatnitique [boghâz de Damiette], vis-à-vis la tour » carrée, le gisement de la côte, l'ouverture des bouches, les directions et les » grandeurs de leurs canaux jusques et compris la bouche Pélusiaque [bouche de » Tyneh], ont été déterminés avec toute l'exactitude possible par plus de cent » trente intersections dont les distances ont été mesurées à la perche. La largeur » de la langue de terre qui sépare la mer du lac, a été déterminée de la même » manière. »

Cette côte présente un développement de 45677 toises, qui correspondent à 89026 mètres.

M. Legentil, dans des temps plus tranquilles, et lorsque le lac étoit dans ses basses eaux, a levé le plan du lac et de la côte; ses opérations se sont trouvées d'accord avec celles de M. le général Andréossy.

Pour fixer sur la carte la partie du lac qui porte sur cette feuille, on avoit les positions géographiques de Damiette, celles des bouches de Dybeh, d'Omm-fâreg, et l'île de Tennys, dont on parlera à la feuille 41, la position de Menzaleh dont il sera question dans la feuille suivante, et la ligne de nivellement de MM. les ingénieurs des ponts et chaussées qui se rattache à la bouche de Tyneh. Le raccordement des levés s'est opéré sans qu'on ait eu à leur faire subir des altérations pour les contenir dans l'espace déterminé par tous ces points.

La partie du lac qui se trouve dans la province de Charqyeh, et celle qui est comprise entre la limite de cette province et la mer, jusqu'à la bouche de Gemyleh (laquelle partie renferme les îles de Tennys, de Koum-Româdeh et d'autres à l'est et au sud), ont été tracées d'après une carte dressée par M. Legentil, à l'échelle d'un pour 100000. Les îles de Touneh et de Mataryeh ont été levées par nous; mais toute la partie du lac à l'ouest de l'île de Tennys et de la bouche de Gemyleh, et au nord de Touneh, a été prise sur une carte à l'échelle d'un pour 40000, levée par M. Legentil. Les routes de Sâlehyeh à Qatyeh, et de Qatyeh à la bouche de Tyneh, et les monticules qui avoisinent ces routes, ont été également levés par lui; mais ce travail avoit été fait antérieurement par nous, et, comme il ne différoit point de celui de M. Legentil, nous avons dû l'employer de préférence.

La partie au sud du lac et les environs de Qatyeh, à la distance de deux kilomètres, ont été rapportés d'après le plan que nous en avons fait à l'échelle d'un pour 10000. Nous avons levé au pas et à la boussole toute la côte depuis Tyneh, la langue de terre qui la sépare du lac desséché, le périmètre de la partie de ce lac comprise sur cette feuille, enfin le désert qui le sépare de Qatyeh et de la route de Syrie.

Les ruines de Péluse et de Tennys ont été tracées d'après les plans particuliers qu'en a fait faire M. le général Andréossy.

F.lle 35.e, Mansourah, Sân.

On a fait connoître, dans la première partie de ce Mémoire, les causes qui avoient empêché de former un réseau de triangles qui auroit couvert toute l'Égypte, et auquel se seroient rattachés tous les levés, ou qui leur auroit servi de base; on a également indiqué les moyens employés pour y suppléer. Nous avions l'intention de mettre ces moyens en usage pour lever les provinces de Charqyeh, Mansourah et Damiette : nous devions lier nos opérations à la ligne de nivellement de Soueys, les rattacher à Sâlehyeh; nous diriger ensuite sur Menzaleh par Sân, après avoir levé les bords du lac Menzaleh depuis le pont du Trésor jusqu'au-delà de cette ville, lever le canal d'Achmoun, et rattacher nos opérations à la branche de Damiette, lever toute la province de Mansourah, remonter ensuite le canal de Moueys, suivre le cours de la branche Pélusiaque, et lier le tout au point géographique de Belbeys. Ce projet commençoit à recevoir son exécution; déjà nous avions levé tout le pays compris entre le canal de Sâlehyeh, la route de Syrie, le lac Menzaleh et le canal de Moueys, que nous avions rattaché à la ligne de nivellement et à Sâlehyeh. Nous venions de terminer le levé de tout le pays compris entre le lac Menzaleh et la plaine de Daqhelyeh, et nous allions commencer celui qu'arrose le canal d'Achmoun, lorsque nous eûmes le malheur de faire une chute grave; nous nous cassâmes la jambe en deux endroits. Ce funeste accident arrêta nos opérations si heureusement entamées. Depuis, M. Legentil, qui a tant coopéré à la carte de l'Egypte, y suppléa pour plusieurs parties. Nous allons indiquer comment ces travaux et les nôtres ont été employés dans la construction de cette feuille, ainsi que les points auxquels ils se rattachent.

La branche de Damiette, qui la traverse diagonalement, a été déterminée et tracée comme on l'a déjà dit feuille 24. M. Legentil, en faisant sa carte du lac Menzaleh, a levé cette branche depuis Mansourah jusqu'à la mer, à l'échelle d'un mètre pour 40000 mètres : elle ne diffère en aucun point de celle qui a été levée par M. Simonel ; on n'a eu qu'à la réduire sur cette feuille, avec la partie du lac et le canal d'Achmoun. La position de la ville de Menzaleh a été ainsi déterminée, et sa distance de Sâlehyeh s'est trouvée la même que celle que nous avions mesurée entre ce dernier point et Menzaleh. Cette dernière position, celle de Sâlehyeh, le point de la ligne de nivellement où elle coupe la route d'Égypte en Syrie et la branche de Damiette, nous ont servi de bases pour tracer sur la carte les levés faits par nous avant notre accident, ceux de M. Legentil, et enfin ceux que nous nous sommes procurés d'ailleurs.

Le canal de Gemalyeh et ses environs, celui d'Achmoun depuis le village de Gemalyeh jusqu'à son embouchure dans le lac, tous les canaux qui en sont dérivés, tout le pays compris entre le lac et la plaine de Daqhelyeh, le cours du canal de Moueys depuis Habou Serâ jusqu'à son embouchure dans le lac, les ruines de Sân et tout ce qui, dans cette feuille, dépend de la province de Charqyeh, jusqu'au-delà du canal de Sâlehyeh, ont été levés par nous à l'échelle d'un mètre pour

40000, et rattachés aux points dont nous venons de parler. M. Legentil, ayant fait, depuis, le même travail et à la même échelle, nous avons conservé l'initiative.

Toute la partie du lac Menzaleh que renferme cette feuille, le pays compris entre le lac et la branche de Damiette, le canal d'Achmoun depuis Mansourah jusqu'à Gemalyeh, et tous les canaux qui en sont dérivés, la partie nord de la plaine de Daqhelyeh, les chemins qui la traversent et les villages qu'elle renferme, ont été levés à l'échelle d'un pour 40000 par M. Legentil.

La digue ruinée de Gam, celle de Senbellâouyn, le canal de Basseradi, les ruines de Tell el-Debeleh, de Tmây el-Emdyd *[Thmuis]*, situées sur ses rives, ont été placés par M. Alibert, ingénieur des ponts et chaussées, qui, ayant long-temps habité la province de Mansourah, l'a parcourue pour en connoître le système d'irrigation.

Les canaux dérivés de la branche de Damiette que l'on voit au sud de Mansourah, et tout le pays qu'ils arrosent, ont été pris sur la reconnoissance faite au pas et à la boussole par M. Schouani, en allant de Mansourah à Myt el-A'mry; elle étoit appuyée sur les villages qui bordent la rive droite de la branche de Damiette, levée par M. Simonel.

La route de Sâlehyeh à Mansourah a été reconnue par M. Lathuille, comme on l'a dit feuille 30.

Les ruines de Sân sont réduites d'après le plan particulier que nous en avons fait à l'échelle d'un mètre pour 4000 mètres.

Ayant terminé ici la description des matériaux qu'on a eus pour construire la rive droite de la branche de Damiette, on va commencer celle de la rive gauche.

En faisant lever à l'échelle d'un mètre pour 40000 les branches de Rosette et de Damiette, et le littoral compris entre leurs embouchures, notre but étoit d'avoir le périmètre exact du Delta, dont les angles se trouvoient fixés sur la carte par les points de Rosette, de Damiette et du Kaire, et de lever ensuite à la même échelle l'intérieur de ce périmètre, si les circonstances le permettoient, ou d'en faire au moins la reconnoissance au pas et à la boussole, en se rattachant aux objets déterminés sur les bords des branches; mais ce but n'a pu être atteint qu'imparfaitement. M. Schouani, comme on l'a dit feuille 25, a parcouru le Delta à la suite d'une armée; il a levé au pas et à la boussole les routes qu'il a suivies, et les objets qui sont à leur proximité; et il a rattaché son travail à ceux qui bordent les deux branches du Nil. Il a agi de même pour la partie du Delta qui porte sur cette feuille. C'est ainsi que le canal de Nabârouch et les villages qui bordent ses rives, ont été rattachés à la branche de Damiette, jusqu'à la hauteur de Kafr Demillâch. Depuis ce village jusqu'au lac Bourlos et à la mer, ce canal et les branches qui en dérivent ont été vus et reconnus par M. Cazals, mais non en entier; il a été forcé de les tracer sur sa carte d'après plusieurs renseignemens qu'il s'est procurés. Nous avions d'abord fait usage de cette carte; mais les canaux ne présentoient pas un cours naturel, comme ceux des autres parties du Delta. Un Français qui a parcouru cette partie du Delta en allant au couvent de Sainte-Gemiane, nous en a donné une carte figurée; à l'aide d'une autre carte et de divers renseignemens que nous sommes parvenus à obtenir, nous avons tracé

le canal d'Achtoun-Gammâçah, qui dérive du canal de Nabâroueh, près de Kafr Demillâch, et qui se jette dans les marais nommés *Bahr el-Iktoub*, levés géométriquement par M. Simonel.

De Kafr Demillâch, le canal de Nabâroueh se dirige vers l'ouest; arrivé aux villages de Masa'rah et de Belgâs, dont les positions ont été déterminées par M. Schouani, il se divise en deux branches. L'une va au nord et passe à l'est de Sainte-Gemiane, monastère de la basse Égypte, célèbre chez les Qobtes; elle se dirige ensuite au nord-ouest, et se jette dans les marais du lac Bourlos par le large canal situé au sud des ruines d'el-Andâhour, levées par M. Simonel.

L'autre branche se dirige vers le nord-ouest, et se divise en deux autres branches : la plus considérable prend sa direction vers le nord, et se jette, comme la précédente, dans les marais du lac Bourlos; la plus petite se dirige vers l'ouest, et tombe dans le canal de Ta'bânyeh, qui va au lac Bourlos : le cours de celui-ci a été reconnu en partie par M. Schouani, et levé par M. Simonel vers son embouchure, sur une longueur de plus de 20 kilomètres.

Les embouchures des canaux dont nous venons de parler ont été levées géométriquement à l'échelle d'un mètre pour 40000 : mais on ne peut considérer ces canaux eux-mêmes comme aussi exactement figurés; toutefois, dans leur ensemble, le tracé en est satisfaisant.

F.lle 36.e, Foueh, Damanhour.

La branche de Rosette traverse cette feuille; on a dit, à la feuille 24, comment son cours a été déterminé sur la carte. Tous les canaux qui en dérivent et se jettent dans le lac Bourlos, et tous les lieux situés sur leurs rives, ainsi que la partie méridionale de ce lac, ont été levés à l'échelle d'un mètre pour 40000 par M. Simonel. On fera connoître dans la feuille suivante comment ils ont été rattachés à la carte.

La partie des provinces de Gharbyeh et de Menouf qui porte sur cette feuille, sur la rive droite du Nil, présente beaucoup de lacunes; elle a été levée, comme on l'a dit ci-dessus, feuille 35, au pas et à la boussole, par M. Schouani. Les canaux qui s'y trouvent n'ont pu tous être vus dans leur cours entier; on n'a tracé en plein que les portions qui ont été reconnues et levées, et l'on a seulement ponctué le reste.

La rive opposée laisse malheureusement aussi beaucoup à desirer. Les rives du lac d'Edkou, à l'est et au sud, et les canaux de communication avec la branche de Rosette, ont été faits d'après une carte à l'échelle d'un pour 100000 levée par M. Legentil. Ces rives ont été tracées telles qu'elles étoient en 1801; elles varient annuellement en raison des crues du Nil.

La rive opposée du lac a été réduite sur un levé fait par M. Vinache, à l'échelle d'une ligne pour 66toises,66, ou 1 mètre pour 57600; on verra, dans la feuille suivante, comment ce levé a été rattaché aux positions géographiques d'Alexandrie et de Rosette.

Le canal d'Alexandrie, celui de Damanhour, tous les petits canaux qui en sont dérivés, et les pays qu'ils traversent, ont été levés, à l'échelle d'un pour 5000, par MM. Lancret, Chabrol et Picot de Moras, et réduits à l'échelle d'une ligne pour 100 toises. C'est d'après cette réduction qu'ils ont été tracés sur la carte; leurs positions ont été fixées d'après celle de Rahmânyeh sur la branche de Rosette et celle d'Alexandrie.

Le canal de Châbour, celui qui en sort à Qarâqes pour se diriger vers l'ouest, et tous les autres petits canaux qui en dérivent aussi, ont été pris sur une carte à l'échelle d'un pour 100000, dressée par M. Legentil. Mais le canal de Baheyreh et celui qui est au nord-est, ont été tracés d'après une carte donnée par M. le général Sanson. On en rendra compte dans la feuille suivante.

Les villages compris entre les canaux de Damanhour, de Châbour et la branche de Rosette, à la distance de 4 kilomètres, ont été placés d'après une simple carte faite à vue, où cependant les objets indiqués étoient dans leur position respective avec assez d'exactitude.

Au reste, on avoue que cette portion de la carte, et généralement toute la partie au sud du canal d'Alexandrie, demanderoient des détails plus satisfaisans.

F.lle 37.e, ALEXANDRIE.

CETTE feuille est une des plus intéressantes de la carte; elle renferme les ruines d'Alexandrie, qui rappellent de grands et nombreux souvenirs. Quoique la ville moderne n'ait presque rien de commun avec l'ancienne que le nom, elle n'en est pas moins des plus remarquables, tant par sa position, ses ports et son commerce, que par les vestiges de magnificence qu'on y trouve encore. A peine les Français furent-ils les maîtres de cette ville célèbre, que les ingénieurs s'occupèrent d'en lever le plan, niveler le sol, sonder les ports et les côtes, &c.; en quelques mois Alexandrie, ses ports et tous ses environs, furent connus et décrits complétement.

Pour lier ces diverses opérations et les coordonner entre elles, M. Nouet, après avoir observé la position géographique d'Alexandrie, détermina par la trigonométrie les objets les plus apparens. A cet effet, il mesura, secondé par plusieurs ingénieurs, MM. Jomard, Bertre et Corabœuf, une base de 663m,50, sur un terrain uni, entre l'enceinte des Arabes et la colonne dite *de Pompée*: cette base servit à trouver la distance de la montagne *du Général*, dite depuis *fort Caffarelli*, à la montagne *de l'Observation*, nommée par la suite *fort Cretin*. De ces deux points de station, qui, par leur élévation, dominoient tous les autres, on a formé cinq triangles qui ont donné des bases pour déterminer le Phare, le Pharillon, le rocher du port vieux, &c.

Pour orienter tous ces points et les rapporter à la méridienne du Phare et à sa perpendiculaire, on a observé du pavillon *du Génie*, avec un cercle répétiteur de Borda, de 25 centimètres de rayon, les différences d'azimut entre le Phare et les bords précédent et suivant du soleil, pris alternativement par des angles conjugués au nombre de deux pour chaque résultat; on en a obtenu huit, qui, réduits et combinés avec les azimuts du soleil calculés pour les mêmes instans, ont

donné pour azimut du Phare 12° 55′ 33″ nord-ouest. Par ce moyen, on a pu connoître l'angle de direction de chaque côté des triangles.

Plus tard, en juillet 1800, on voulut déterminer par un triangle la position de la tour d'Abouqyr. On prit pour base la distance du Phare au fort Cretin. Ces deux stations étoient les plus favorables pour apercevoir la tour; mais, l'ancien signal de la montagne de l'Observation au fort Cretin n'existant plus, on fut obligé de faire de nouveaux triangles pour avoir la position du fort Cretin et sa distance au Phare. Les signaux de la base mesurée en l'an 6 [juillet 1798] furent retrouvés: mais comme, du signal Est, on n'apercevoit plus le signal du fort Caffarelli, on prolongea la base de 30 mètres; on fixa la position du fort Caffarelli et du fort Cretin par rapport à la nouvelle base; leur distance réciproque fut calculée, et servit à donner, dans un triangle au Phare, la distance de ce point au fort Cretin. Cette dernière base donna enfin la position de la tour d'Abouqyr.

Les résultats de cette dernière opération sont rapportés dans le tableau suivant sous les n.os 13, 14, 15, 16 et 17, à la suite de celles qui furent primitivement faites.

TABLEAU des Triangles qui ont servi de bases au Plan d'Alexandrie et de ses environs, contenant les valeurs des angles, celles de leurs côtés, et les distances de leurs sommets à la Méridienne et à la Perpendiculaire du Phare.

N.os d'ordre des triangles.	SOMMETS DES ANGLES.	VALEURS		DISTANCES DES SOMMETS		ANGLES QUE FORMENT LES SOMMETS de chaque triangle avec la méridienne et les objets suivans.	CÔTÉS.
		des angles.	des côtés.	à la méridienne.	à la perpendiculaire.		
1.	Signal de la montagne du Général.....	34° 55′ 11″	663m,52.	235m,0. E.	2267m,3. S.	et le pavillon du Génie. 10° 53′ 25″	N.E.
	Signal ouest de la base.....	86. 13. 19.	1156, 60.	655, 4. E.	3165, 9. S.	et le fort Caffarelli.... 25. 04. 19.	N.O.
	Signal est de la base.....	58. 51. 30.	993, 03.	1236, 5. E.	2845, 7. S.	et le fort Caffarelli.... 59. 59. 31.	*Idem.*
2.	Signal de la montagne de l'Observation.....	49. 57. 13.	1156, 60.	1733, 5. E.	2101, 6. S.	et le fort Caffarelli.... 83. 41. 23.	S.O.
	Montagne du Général.....	36. 19. 06.	394, 84.				
	Signal est de la base.....	93. 43. 41.	1507, 67.				
3.	Colonne dite *de Pompée*.....	60. 33. 12.	1537, 52.	1038, 5. E.	3473, 1. S.	et le fort Caffarelli.... 33. 40. 49.	N.O.
	Montagne du Général.....	62. 37. 48.	1848, 99.				
	Montagne de l'Observation..	56. 49. 00.	1507, 67.				
4.	Montagne au nord-ouest de la colonne.....	71. 06. 00.	1507, 67.	489, 0. E.	3041, 6. S.	et le fort Caffarelli.... 18. 09. 50.	*Idem.*
	Montagne du Général.....	78. 08. 47.	1369, 60.				
	Montagne de l'Observation...	30. 45. 13.	814, 88.				
5.	Aiguille de Cléopatre.....	82. 31. 07.	1507, 67.	1398, 1. E.	1455, 4. S.	et le fort Caffarelli.... 55. 05. 00.	S.O.
	Montagne du Général.....	28. 36. 23.	728, 05.				
	Montagne de l'Observation..	68. 52. 30.	1418, 42.				
6.	Pavillon du Génie.....	80. 09. 13.	1507, 67.	367, 0. E.	1583, 3. S.	et le Phare..... 13. 03. 00.	N.O.
	Montagne du Général.....	72. 45. 58.	1461, 51.				
	Montagne de l'Observation...	27. 04. 49.	696, 61.				

N.os d'ordre des triangles.	SOMMETS DES ANGLES.	VALEURS des angles.	VALEURS des côtés.	DISTANCES DES SOMMETS à la méridienne.	DISTANCES DES SOMMETS à la perpendiculaire.	ANGLES QUE FORMENT LES SOMMETS de chaque triangle avec la méridienne et les objets suivans.	CÔTÉS.
	Phare	33° 35′ 43″	1507m,67.	"	"		
7.	Montagne du Général	89. 38. 26.	2724, 70.				
	Montagne de l'Observation	56. 45. 51.	2279, 14.				
	Pavillon de la Marine	26. 58. 27.	1507, 67.	747m,3. O.	1260m,9. S.	et le fort Caffarelli.... 44° 18′ 23″	S. E.
8.	Montagne du Général	127. 59. 46.	1406, 30.				
	Montagne de l'Observation	25. 01. 47.	2619, 08.				
	Pharillon	85. 40. 30.	2724, 70.	1788, 0. E.	63, 3. N.	et le Phare..... 87. 05. 26.	S. O.
9.	Phare	53. 23. 30.	2193, 44.				
	Montagne de l'Observation	40. 56. 00.	1790, 27.				
	Château des Figuiers	30. 26. 43.	1406, 30.	1112, 3. O.	1464, 5. S.	et le fort Caffarelli.... 59. 12. 41.	S. E.
10.	Pavillon de la Marine	134. 38. 59.	1568, 34.				
	Montagne du Général	14. 54. 18.	567, 04.				
	Cap des Figuiers	24. 58. 37.	1406, 30.	2265, 2. O.	2278, 4. S.	et le fort Caffarelli.... 89. 44. 46.	N. E.
11.	Pavillon de la Marine	109. 04. 23.	2500, 23.				
	Montagne du Général	45. 56. 50.	1901, 33.				
	Tour du Marabou	17. 58. 46.	3638, 08.	9228, 4. O.	7240, 0. S.	et la colonne dite *de*	
12.	Phare	68. 33. 18.	10972, 01.			*Pompée*..... 69. 51. 13.	*Idem.*
	Colonne dite *de Pompée*	93. 27. 56.	11766, 09.				
	Fort Caffarelli	36. 18. 19.	676, 52.	261, 0. E.	2273, 8. S.	et le Phare..... 6. 32. 50.	N. O.
13.	Signal ouest de la base	85. 03. 31.	1138, 03.				
	Signal est de la base	58. 38. 10.	975, 06.				
	Fort Cretin	48. 45. 18.	1138, 03.	1759, 4. E.	2096, 5. S.	et le fort Caffarelli.... 83. 15. 12.	S. O.
14.	Fort Caffarelli	36. 31. 56.	901, 02.				
	Signal est de la base	94. 42. 46.	1512, 03.				
	Phare	33. 27. 25.	1512, 03.	"	"		
15.	Fort Caffarelli	89. 48. 02.	2737. 00.				
	Fort Cretin	56. 44. 33.	2288, 07.				
	Tour d'Abouqyr	7. 10. 14.	2737 00.	18258, 8. E.	12255, 5. N.	et le Phare..... 54. 09. 08.	S. O.
16.	Phare	85. 50. 39.	21868, 00.				
	Fort Cretin	86. 59. 07.	21895, 03.				
	Rocher du Port Vieux	31. 53. 44.	2288, 07.	3304, 8. O.	2797, 4. S.	et le fort Caffarelli.... 81. 38. 55.	S. O.
17.	Phare	56. 17. 59.	4329, 08.				
	Fort Caffarelli	91. 48. 17.	3604, 00.				

Tels sont les points qui ont servi de bases à la feuille 37, et particulièrement au plan d'Alexandrie et des environs. C'est à ces points, à celui de Rosette et à ceux situés sur la branche de ce nom, que se rattachent tous les levés dont on va rendre compte.

Le plan d'Alexandrie a été levé par les ingénieurs attachés à l'armée. Dans la distribution qui fut faite de ce travail, les officiers du génie se chargèrent de l'enceinte des Arabes; les ingénieurs-géographes, de l'intérieur de la ville

ancienne et de toute la ville moderne : il restoit aux ingénieurs des ponts et chaussées la côte et tout le front de la mer, en ce qui concerne les deux ports, l'île et le château du Phare. La côte et l'intérieur des deux ports ont été levés à l'échelle d'un mètre pour 1000 mètres ; les autres parties, à celle d'un mètre pour 2000. Tous ces levés, faits au graphomètre, à la boussole et à la planchette, ont été réunis, coordonnés entre eux et rattachés aux points trigonométriques par les ingénieurs des ponts et chaussées ; ils en ont fait ensuite une réduction à l'échelle d'un à 4000, pour l'usage de tous les services : c'est d'après cette réduction que le plan d'Alexandrie et de ses environs a été tracé sur la carte (1).

La partie au sud de la ville, située entre l'enceinte des Arabes et le canal d'Alexandrie, et embrassant tous les petits canaux dérivés de ce dernier pour porter l'eau dans les nombreuses citernes qui existent encore de l'ancienne ville, a été levée à l'échelle d'un pour 5000 par MM. Dulion et Lecesne, et rattachée au plan de la ville. Toute la langue de terre comprise entre la mer, les lacs Maréotis et Ma'dyeh, Alexandrie et Abouqyr, et connue sous le nom de *presqu'île d'Abouqyr*, a été levée par M. Taskin, à l'échelle d'un mètre pour 20000 ; les positions géographiques du Phare et du fort d'Abouqyr ont servi pour la placer sur la carte. M. Taskin a levé, à la même échelle, le littoral, depuis le fort d'Abouqyr jusqu'au boghâz de Rosette, fixé sur la carte comme on l'a dit feuille 24, et qui a servi de point de rattachement.

Le lac Ma'dyeh a été levé en août 1801, époque où les eaux sont le plus basses, à l'échelle d'un pour 5000, par M. Vinache : il a tracé en même temps la partie du canal d'Alexandrie qui sépare ce lac du lac Maréotis ; elle s'est trouvée parfaitement d'accord avec le plan que M. Picot de Moras avoit déjà fait de ce canal, depuis Alexandrie jusqu'à la hauteur de Damanhour.

Le tracé de ce canal appuyé sur Rahmânyeh et Alexandrie, la position d'Abouqyr et celle du littoral, ont servi pour fixer avec la plus grande exactitude la position du lac Ma'dyeh.

Le lac d'Edkou, de nouvelle formation, et la langue de terre qui le sépare de la mer, comme on l'a dit dans la feuille précédente, ont été levés par M. Vinache à l'échelle d'un mètre pour 57600. On a eu, pour le fixer sur la carte, 1.° la rive nord de ce lac ; 2.° les positions qui lui sont limitrophes sur la branche de Rosette ; 3.° celle du village d'Edkou, déterminée comme on le dira à la feuille 40 ; 4.° la maison carrée, fixée en même temps que le littoral. Les rives à l'ouest et au sud, qui se lient à des marais impossibles à tracer exactement, ont été prises sur une carte de M. Legentil.

La langue de terre au sud-ouest d'Alexandrie comprise entre le lac Maréotis et la mer, et qui s'étend jusqu'au-delà de la tour du Marabou, a été levée à l'échelle d'un pour 20000 par M. Taskin ; les points du Phare et du Marabou ont servi à la placer sur la carte.

Après l'anse du Marabou, cette langue de terre se prolonge dans la même direc-

(1) Voyez les *planches 31, A. vol. IV*, et *84, É. M.* du plan d'Alexandrie, le Mémoire sur le canal des deux mers, *É. M. tom. I.er, pag. 138. vol. II.* Voyez, pour les noms de tous les coopérateurs *

tion jusqu'au-delà de la tour des Arabes, où le lac Maréotis s'arrête. Deux petites chaînes de monticules règnent dans toute sa longueur : dans cette partie, le lac est extrêmement étroit ; il sépare la langue de terre d'une chaîne de montagnes de grès, beaucoup plus large que les deux précédentes, et percée de plusieurs carrières de grès qui se prolongent sur la feuille 27. Une vallée peu profonde, couverte de végétation, lui est parallèle. Toute cette partie de la carte que l'on vient de décrire a été faite d'après celle de M. Legentil ; elle se rattache aux points géographiques du Marabou, du Phare et d'Abouqyr.

Le pays compris entre le canal d'Alexandrie et le canal connu aujourd'hui sous le nom de Baheyreh correspond à l'emplacement de l'ancien lac Maréotis. Ce lac, qui avoit fini par se dessécher, a reparu de nos jours, à cette époque où les Anglais, occupés du blocus d'Alexandrie (1801), coupèrent la digue du canal portant les eaux du Nil dans cette ville, seul obstacle qui empêchât celles de la mer d'entrer dans le lac. Les circonstances n'avoient pas permis de lever ces lieux avant la rupture de la digue. Un ingénieur Anglais, M. Tawiland, au service de la compagnie des Indes, attaché à l'armée Anglaise pendant son séjour en Égypte, vint à Paris peu de temps après le retour de l'armée d'Orient ; il nous avoit été adressé par des personnes de l'Égypte : nous le mîmes en relation avec le général Sanson, et il lui communiqua un plan à l'échelle d'un pour 128000. Il comprend toute la partie Est du nouveau lac jusqu'à la coupure, la partie sud, la partie ouest et toutes les îles, les villages et les buttes que cette enceinte renferme, et que les eaux n'ont pu couvrir. Il contient de plus la presqu'île d'Abouqyr, les canaux d'Alexandrie, de Châbour et de Baheyreh dans toute leur longueur, les villages et tous les objets qui bordent leurs rives, et ceux qui sont compris dans l'espace qui les sépare. On a été à portée de se convaincre de l'exactitude de ce plan, en comparant les points qui sont communs avec les levés employés pour la construction de cette feuille. On s'en est servi aussi pour le rattacher à la carte.

Le lac Maréotis présente sur cette carte deux périmètres. Le premier et le plus étendu est celui que les eaux formèrent immédiatement après la rupture de la digue : ces eaux, ne rencontrant aucun obstacle, ont dû entrer avec d'autant plus d'impétuosité, qu'elles étoient poussées par le vent du nord, qui dominoit à cette époque. Le deuxième périmètre présente l'étendue du lac telle qu'elle étoit en janvier 1802 ; alors les eaux du Nil étoient déjà considérablement baissées, les vents du sud régnoient presque constamment et faisoient refluer les eaux vers le nord : elles ont découvert, en se retirant, une laisse de hautes eaux qu'on a pu exprimer sur la carte, mais qui n'est pas sensible dans la vallée Ouâdy Maryout, parce que les rives en sont encaissées par les chaînes de monticules qui l'environnent.

Les routes que l'on voit tracées au sud du lac ont été prises sur la carte de M. Legentil, de même que la ligne où se termine la navigation du lac. C'est d'après la même carte qu'on a placé la position des villages qui se trouvent entre le canal d'Alexandrie, le lac Maréotis et un canal dont le cours, n'ayant pu être déterminé exactement, n'est que ponctué.

Ici se termine la construction de la feuille 37. La carte que M. Legentil a faite des environs d'Alexandrie à l'échelle d'un pour 100000, qui s'étend depuis la branche de Rosette jusqu'au-delà de la tour des Arabes, et depuis le canal d'el-A'sarah jusqu'à la mer, a été très-utile pour cette opération; et si l'on n'en a pas fait constamment usage, c'est qu'on avoit d'autres matériaux à des échelles beaucoup plus grandes, qu'on a dû parfois employer de préférence.

Les sondes du port vieux ont été prises sur une carte dressée par MM. les officiers de la marine ; ce travail a été fait avec soin et exactitude.

Les sondes du lac Bourlos et celles de son embouchure à la mer ont été prises par M. Cazals. Celles du boghâz de Rosette sont dues à MM. les officiers du génie qui étoient en garnison à Alexandrie.

F.lle 38.e

Cette feuille renferme, ainsi que la feuille 27, la continuation de la côte depuis la tour du Marabou jusqu'au-delà de la tour des Arabes, ainsi que celle de la chaîne de montagnes de grès et de la vallée couverte de végétation qui lui est parallèle, citées dans la feuille précédente. Tous ces objets sont tracés d'après la carte de M. Legentil.

On doit aussi plusieurs renseignemens à M. Gratien Le Père et à M. Lancret, qui ont parcouru, l'un le désert, et l'autre la côte, gravés sur ces feuilles.

F.lle 39.e, Abouqyr.

Cette feuille, qui ne contient que l'île d'Abouqyr, a été faite d'après les plans de M. Taskin, levés à l'échelle d'un pour 20000, et d'après la carte de M. Legentil.

F.lle 40.e, Rosette, Lac Bourlos.

On a fait connoître, feuille 24, comment la branche de Rosette a été tracée sur la carte. Il deviendroit superflu d'entrer ici dans de nouveaux détails à ce sujet.

Le lac Bourlos et ses environs, la langue de terre entre ce lac et la mer, tout le littoral compris entre le boghâz de Rosette et celui de Damiette, qui forme le troisième côté du Delta, enfin la branche de Rosette sur un développement de plus de six myriamètres, ont été levés à l'échelle d'un mètre pour 40000 par M. Simonel. On avoit, pour les fixer sur la carte, les positions géographiques de Rosette et de Damiette. Mais M. Simonel, en mesurant la côte du cap Bourlos au boghâz de Damiette, n'a pu déterminer la position des objets environnans qui auroient assuré l'exactitude de ses opérations; la chaîne de monticules qui règne tout le long de cette côte, depuis le lac Bourlos jusqu'au boghâz de Damiette, y mettoit obstacle. Les motifs précédens ont déterminé à rattacher tout le lac Bourlos et ses environs à

la branche de Rosette fixée sur les points de la grande pyramide et de Rosette. Cette opération, aussi facile qu'exacte, au moyen de la multitude de points communs au lac et à la branche, sur une étendue de plus de quatre myriamètres et demi, a donné la position de l'embouchure du lac et celle du cap Bourlos qui se trouve à un myriamètre à l'est. Ce point et la tour du boghâz de Damiette, dont on parlera dans la feuille suivante, ont servi à fixer tout le littoral compris entre ces deux points, ainsi que les chaînes des dunes qui lui sont parallèles.

Le chemin d'Alexandrie à Rosette, que l'on voit sur cette feuille, a été levé par M. Schouani, depuis Rosette jusqu'à la mosquée située à l'ouest du village d'Edkou, feuille 36, ainsi que le littoral qui est à sa proximité. Cette route a été rattachée au plan de la branche de Rosette par M. Simonel, qui a levé toute la côte depuis le boghâz de Rosette jusqu'au point où le chemin d'Alexandrie à cette ville rejoint la côte.

Nous ferons remarquer que plusieurs villages de cette carte, situés entre les canaux de Châbour et de Baheyreh, et peu éloignés du Nil, n'avoient pas de noms; mais, la carte de M. Tawiland ayant été gravée en Angleterre en 1807, nous y avons pris tous les noms qui manquoient sur celle qu'il avoit communiquée, de même que les sondes du lac Maréotis dont nous avons fait usage.

F.lle 41.e, DAMIETTE.

En expliquant la feuille 24, on a dit comment la branche de Damiette avoit été tracée sur la carte, et le peu de différence qui s'est trouvé entre la distance donnée par le plan et celle qui se déduit des observations astronomiques. On a fait connoître également, dans la construction des feuilles 34 et 35, comment la partie du lac Menzaleh levée par M. Legentil et qui se lie à cette branche, et celle qui a été levée par nous, se sont rattachées aux positions géographiques de Sâlehyeh et à la ligne de nivellement de MM. les ingénieurs des ponts et chaussées, sans subir d'altération.

Par ces opérations, les parties méridionale et occidentale du lac et le plus grand nombre des îles qu'il renferme, se sont trouvées fixées; il ne restoit plus, pour avoir le lac dans son entier et la langue de terre qui le sépare de la mer, qu'à tracer les environs de Damiette, la côte depuis le boghâz jusqu'à la bouche de Tyneh, près des ruines de Péluse, ainsi que les îles et autres endroits du lac qui s'y rattachent. On avoit, pour atteindre ce but, plusieurs positions géographiques, le plan de la côte par M. le général Andréossy et celui de M. Legentil; mais, lorsqu'il a fallu soumettre ces travaux aux points géographiques qui devoient les fixer sur la carte, on a rencontré des différences si grandes entre les points communs donnés par les levés ou déterminés par les observations astronomiques, que nous nous sommes trouvés embarrassés sur le parti à prendre. La côte levée par M. le général Andréossy ne diffère de celle que donne le plan du lac levé par M. Legentil, ni dans les longueurs, ni dans les directions; le cours de la branche de Damiette levé aussi par ce dernier, depuis Mansourah

jusqu'au boghâz, s'accorde parfaitement avec celui de M. Simonel. Ces plans, à l'échelle d'un mètre pour 40000, se superposent dans tous leurs points. On a vu précédemment l'accord qui règne entre toutes les opérations de cet ingénieur et les observations astronomiques. Il a levé deux fois la branche depuis le boghâz jusqu'à Damiette; il a mesuré à la chaîne la distance qui les sépare; il a obtenu à chaque fois les mêmes résultats; il a tracé l'orient magnétique; et, au moyen de la déclinaison de la boussole, qui est de 13° 12′ à Damiette, on est parvenu à indiquer le méridien de cette ville. Si l'on a pu commettre une erreur par cette méthode graphique, elle est insensible, et ne peut même être appréciée sur une aussi petite distance que celle de Damiette au boghâz.

Tels sont les élémens qu'on a eus pour tracer la branche de Damiette depuis cette ville jusqu'à la Méditerranée, la partie nord du lac et la langue de terre qui le sépare de la mer. Les points géographiques qu'on avoit pour les fixer sont, Damiette, el-E'zbeh, la tour du boghâz, celle du boghâfeh, les bouches de Dybeh et d'Omm-fâreg, et l'île de Tennys. Les quatre premiers de ces points sont extrêmement rapprochés : en comparant leurs distances respectives et les positions données par les observations astronomiques avec celles qui sont données par le plan, on a trouvé de fortes différences; il falloit altérer les formes et les dimensions des plans, non-seulement dans la partie entre la branche et le lac, mais encore sur une grande étendue vers l'est; enfin, pour lier insensiblement les parties altérées avec les autres, il falloit d'un plan reconnu exact en faire un mauvais.

C'est après avoir apprécié toutes ces difficultés qu'on a pris le parti de ne pas faire usage des points d'el-E'zbeh, des tours du boghâz et du boghâfeh, et de tracer la branche de Damiette à la mer, et tout ce qui s'y rattache, comme on avoit fait au Kaire, c'est-à-dire que la position géographique de cette ville et celle de la pyramide ont servi pour fixer toute la branche. De cette manière, la partie qui va de Damiette à la mer, et toute la partie du lac Menzaleh qui s'y rattache, ne diffèrent point de celle qu'on auroit eue en employant la déclinaison de la boussole précitée.

La branche de Damiette ainsi déterminée, il restoit à fixer, 1.° la côte depuis la tour du boghâfeh jusqu'à la bouche de Tyneh près de Péluse; 2.° toute la partie nord-est du lac, avec les îles qu'il renferme; 3.° le plan de la côte mesurée par M. le général Andréossy; 4.° celui du lac levé par M. Legentil; 5.° les positions géographiques de Dybeh et d'Omm-fâreg; 6.° enfin la bouche de Tyneh, qui est à l'extrémité de la ligne de nivellement des deux mers, et dont le point coté 151 pieds 9 pouces 2 lignes, sur le chemin de l'Égypte en Syrie, a été rattaché à la position géographique de Sâlehyeh. De ces opérations, il est résulté que la distance du point de Tyneh à la tour du boghâfeh se trouve la même que celle qu'avoit mesurée M. le général Andréossy, et que celle qui avoit été donnée par les levés de M. Legentil : les points de Dybeh et d'Omm-fâreg se sont aussi trouvés placés à la latitude que leur donne M. Nouet. Finalement ces opérations, qui se sont servi réciproquement de vérification,

ont offert une précision que nous ne pouvions guère espérer. Quant aux longitudes des points de Dybeh et d'Omm-fâreg, nous n'avons pu en faire usage sans nous exposer à altérer considérablement la forme et les dimensions des plans. Il en est de même de la position de l'île de Tennys ; on n'a employé que sa latitude, qui s'est trouvée parfaitement d'accord avec les plans.

C'est de cette manière que le plan du lac a été fixé sur la carte. Levé deux fois, ce plan ne pouvoit être dénaturé, et il n'a subi en effet aucune altération. Il reste à faire connoître comment la partie qui comprend le Delta a été faite.

On a dit, dans la feuille précédente, que le lac Bourlos, ses environs et le littoral compris entre les deux boghâz ou embouchures du Nil, ont été levés par M. Simonel, à l'échelle d'un mètre pour 40000 mètres; que le lac et la langue de terre qui le sépare de la mer ont été rattachés à la branche de Rosette, et que le cap Bourlos s'est trouvé déterminé de cette manière. Ce point, la position géographique de Damiette et la tour du boghâz, ont servi de bases pour fixer le littoral depuis ce cap jusqu'au boghâz de Damiette, et la chaîne de dunes qui lui est parallèle, de même que l'embouchure du Bahr el-Iktoub et les marais qui la précèdent.

La partie de ce canal connue sous le nom d'*Achtoun-Gammâçah*, et comprise entre Kafr Demillâch et le canal qui se jette dans les marais du lac Bourlos, a été tracée comme on l'a dit à la fin de l'explication de la planche 35. Le canal d'Abou-Galyb, les lacs formés par l'inondation du Nil et qui sont à l'ouest de Damiette, ont été tracés d'après la reconnoissance de M. Cazals : mais la partie méridionale de cette feuille, comprise entre le lac Bourlos et la branche de Damiette, laisse beaucoup à desirer, l'armée n'ayant pas eu occasion de parcourir cette contrée déserte ; ce n'est que d'après les renseignemens fournis qu'elle a pu être tracée.

Les sondes du boghâz de Damiette, et celles de toutes les bouches du lac Menzaleh et de l'intérieur de ce lac, ont été faites par M. le général Andréossy. Celles de la rade d'Abouqyr ont été puisées à la même source ; mais celles des lacs d'Abouqyr et d'Edkou ont été procurées par MM. les officiers du génie.

F.lle 42.e, Bouche de Dybeh.

Cette feuille, qui n'embrasse qu'une très-petite partie du lac Menzaleh et de la langue de terre qui le sépare de la mer, a été levée par M. Legentil ; elle a été tracée sur la carte comme la feuille précédente, à laquelle elle fait suite.

La feuille 42 termine la carte de l'Égypte ; celles qui suivent appartiennent à la Syrie.

SYRIE.

Exposé des difficultés qu'on a éprouvées pour la construction des cinq feuilles de la Carte qui appartiennent à cette contrée; Examen et Choix des points qui leur servent de bases.

La feuille 42 complétant entièrement, comme nous venons de le dire, la carte de l'Égypte, nous aurions borné là notre travail, si l'occupation de la Syrie par l'armée d'Orient n'eût exigé aussi la construction d'une carte de la partie de cette contrée qu'elle a parcourue, et qui a été, comme l'Égypte, le théâtre de sa valeur.

Ce pays célèbre n'offre aucune ressemblance avec l'Égypte ; il auroit, par sa structure, beaucoup de rapports avec plusieurs parties de notre belle France, si l'on n'y rencontroit à chaque pas des ruines et des terres incultes.

Étant le seul ingénieur-géographe que le général en chef ait emmené à l'armée de Syrie, quelque zèle et quelque activité que nous ayons mis dans nos travaux, il nous a été impossible de toujours donner à nos opérations l'exactitude que nous aurions desirée : nous étions au milieu d'une armée toujours sur le qui vive, qui se battoit fréquemment et qui traînoit a sa suite la famine et la peste ; en outre, on ne pouvoit s'écarter sans tomber dans les mains des Arabes, plus à craindre encore. Il nous est souvent arrivé, particulièrement aux siéges de Jaffa et d'Acre, et au retour de l'armée en Égypte, d'opérer sur le terrain, environnés des victimes de ces trois fléaux ; mais le desir de faire connoître un pays curieux sous tant de rapports nous faisoit braver tous les dangers, et détournoit les tristes réflexions que faisoient naître à chaque pas les objets et les scènes funestes qui étoient sous nos yeux.

Tant d'obstacles et de difficultés à surmonter auroient nécessairement occasionné des lacunes dans notre travail, si nous n'avions pas été à portée d'y suppléer par les opérations particulières des généraux, des officiers de l'artillerie et du génie, qui ont fait la reconnoissance de la plupart des routes qu'ils ont parcourues. Nous nous ferons un devoir, dans cet exposé, de faire connoître la nature et le degré de précision de ces opérations, et de citer les personnes qui, en nous les communiquant, ont bien voulu aussi nous aider de leurs lumières.

Avant de rendre compte des moyens que l'on a employés pour tracer les matériaux sur la carte de la Syrie, et des points sur lesquels on s'est appuyé pour les fixer, nous devons prévenir que l'on trouvera ces points rapportés dans le tableau qui se trouve sur la feuille 1.re de la carte géographique, à la suite de ceux de l'Égypte qui ont été déterminés par M. Nouet.

La latitude et la longitude de Gaza ont paru mériter assez de confiance, quoique, comparées à l'ensemble de nos opérations, il eût mieux valu employer une longitude plus occidentale ; sans vouloir rien préjuger sur son exactitude, nous avons cru devoir nous en servir, et rattacher ainsi le travail de l'Égypte à celui

celui de la Syrie, en regrettant toutefois qu'il n'y eût pas un plus grand nombre de lieux déterminés par des observations astronomiques entre Damiette et Acre.

Après avoir long-temps hésité sur le choix entre trois latitudes différentes qu'on possédoit pour la position de Jaffa, on a adopté celle qui cadroit le mieux avec toutes nos données, sans décider si elle étoit la plus exacte. Nous n'avons pas balancé à faire usage de la longitude de Jaffa, que nous nous sommes également procurée : en la comparant à celle du mont Carmel (prise au couvent), nous avons reconnu que l'angle que fait la ligne menée par ces deux positions avec le méridien, diffère peu de celui qui résulte de notre levé, sur lequel le méridien étoit tracé par le moyen de la déclinaison de la boussole, égale à 13° 20′, d'après l'observation qui en a été faite sur les côtes de la Syrie.

Parmi les diverses latitudes que l'on a eues pour Jérusalem, on a donné la préférence à celle qui a été déterminée par Niebuhr : elle est de 31° 46′ 34″. Quant à la longitude de cette ville célèbre, nous avons trouvé dans la *Connoissance des temps* 33° juste. Ce nombre rond de degrés, sans minutes ni secondes, nous a paru douteux : comparée à celle de Jaffa, cette longitude devient extrêmement fautive ; aussi les auteurs des cartes modernes ne l'ont pas employée. D'après les itinéraires et les voyageurs, on a placé Jérusalem à la longitude de 33° 11′ 29″ (1).

M. le marquis de Chabert a bien voulu donner les latitudes d'Acre et du couvent du mont Carmel, observées par lui, sur les lieux mêmes, avec de bons instrumens ; c'est de ce dernier point que nous sommes partis avec confiance pour combiner toutes nos opérations et y rattacher les levés faits en Syrie.

La longitude du même point, comparée à celle de Jaffa, comme on l'a dit ci-dessus, et à nos levés, s'est trouvée exacte. La latitude d'Acre donnée par M. le marquis de Chabert ne diffère de celle de Niebuhr et de celle qui résulte de nos opérations, que parce qu'elles n'ont pas été observées précisément au même endroit.

M. Barbié du Bocage nous a procuré les latitudes de Jaffa, de Jérusalem et d'Acre, d'après Niebuhr ; ce voyageur véridique avoit bien voulu les lui adresser pour nous les transmettre.

Il restoit à fixer la longitude de cette dernière ville ; on n'a eu pour y parvenir que le plan de ses environs et de sa rade jusqu'au mont Carmel, avec la déclinaison de la boussole, qui, sur les côtes de la Syrie, est de 13° 20′, comme on l'a dit plus haut. Ces données ont procuré la distance du couvent du mont Carmel à Acre, et l'angle que la ligne menée par ces deux objets fait avec le méridien.

Tels sont les points qui servent de bases à la carte de la partie de la Syrie occupée par l'armée d'Orient. Depuis la rédaction de ce travail, plusieurs voyageurs ont parcouru cette contrée, et ont pu recueillir pour la géographie

(1) M. de Seetzen, voyageur Allemand, étant en 1806 au couvent de *Terra-Santa*, a observé pendant deux jours les hauteurs correspondantes du soleil. Dix observations lui ont donné pour latitude, terme moyen, 31° 47′ 46″ ; et vingt-cinq observations des distances de la lune, faites le même jour, ont produit, pour trois instans différens, les résultats ci-après : 30° 20′ 48″, 32° 46′, 33° 46′ 45″. Somme, 99° 53′ 33″ ; terme moyen, 33° 17′ 51″.

des matériaux précieux, dont d'autres plus heureux que nous pourront tirer parti. Si nous regrettons de n'être pas restés plus long-temps dans ce pays, nous ne craignons pas qu'on nous reproche de jamais induire en erreur ceux qui s'y rendront après nous, attendu que nous avons exposé avec vérité comment nous avons opéré et rédigé nos observations.

On va maintenant indiquer ce qui a été fait pour établir les cinq feuilles suivantes, qui comprennent la partie de la Syrie dont il est question.

F.lle 43.e, Gaza.

On a exposé, feuille 32, par quels moyens a été fixée la position d'el-A'rych. Ce point et celui de Gaza ont servi pour rattacher à la carte d'Égypte la reconnoissance de la route de Syrie comprise entre ces lieux, et levée au pas et à la boussole.

Les routes de Gaza à Ebneh, de ce village à Ramleh et à Jaffa, enfin celle de Ramleh à Jaffa et les objets qui sont à leur proximité, ont été également levés au pas et à la boussole, et tracés sur la carte au moyen des points de Gaza et de Jaffa.

Malgré nos efforts pour reconnoître la côte, particulièrement les ruines d'Ascalon, nous n'avons pu voir la mer qu'aux embouchures des rivières et des ruisseaux qui s'y jettent, ni indiquer les sinuosités qu'elle forme; nous nous sommes donc contentés de la ponctuer. Pour nous guider dans ce travail, et pour placer les objets ruinés qui existent encore sur ses bords et que nous n'avons pu apercevoir, nous avons consulté les meilleures cartes existantes au moment de la rédaction des matériaux.

F.lle 44.e, Jérusalem et Jaffa.

Pour tracer et indiquer les parties de côte qui portent sur cette feuille, on a éprouvé les mêmes difficultés et employé les mêmes moyens que dans la précédente, à l'exception cependant du littoral compris entre l'embouchure du Rubin et la partie au-delà d'Acre, lequel a été suivi et levé au pas et à la boussole.

Les deux routes que l'armée a suivies pour aller de Jaffa à Acre et pour en revenir, ont été levées par nous, aussi au pas et à la boussole, de même que les pays entre ces routes et la mer, et celui qui est à l'est, à 4 ou 5 kilomètres de distance. Les points de Jaffa, d'Acre et du mont Carmel, ont servi de bases pour fixer ces levés sur la carte.

Les environs de Jaffa, à la distance de 3 kilomètres, ont été réduits, d'après le plan que nous en avons fait, à l'échelle d'un pour 5000.

Nous nous étions bornés d'abord à tracer sur cette feuille les routes et les pays que l'armée a parcourus; mais la question qu'on nous a souvent faite en voyant cette feuille, *Où est Jérusalem!* nous a déterminés à placer cette ville.

La chaîne de montagnes près de laquelle elle est située, traverse toute la Pales-

tine ; en allant de Gaza à Acre, on a pu en apercevoir plusieurs sommets, sur lesquels on a tiré quelques rayons visuels. On connoissoit la latitude de Jérusalem donnée par Niebuhr ; sa longitude a été obtenue, comme on l'a dit ci-dessus, d'après des itinéraires et d'après les ouvrages des voyageurs. On a tracé les routes qui conduisent à cette ville ; et les mêmes ouvrages, notamment ceux de Pococke, ont mis à même d'en tracer les environs et d'y indiquer tous les lieux que la religion chrétienne a en vénération : mais, ne regardant ce travail que comme un essai, nous nous sommes bornés à le ponctuer. Les mêmes élémens, et les cartes publiées sur ce pays, nous ont servi pour indiquer la chaîne de montagnes qui traverse la Palestine.

Pour remplir, autant que possible, les nombreuses lacunes que présentent cette feuille et la suivante, on y a placé, d'après d'Anville, les lieux anciens ; ils sont seulement pointillés, et les noms sont soulignés pour les distinguer des noms modernes.

F.lle 45.e, Césarée.

Dans la description que l'on vient de donner de la feuille 44, on a dit comment les routes suivies par l'armée d'Orient pour aller de Jaffa à Acre, et pour retourner de cette ville à Jaffa, ont été levées et fixées sur la carte, ainsi que les objets visibles qui n'en sont éloignés que de 4 à 5 kilomètres : mais entre ces routes, quoique peu distantes l'une de l'autre, il y a trois petites rivières ou ruisseaux dont le cours n'a pu être entièrement déterminé ; on s'est contenté de les ponctuer. Nous avons fait de vains efforts, en parcourant le pays, pour voir ces ruisseaux dans tout leur cours ; les Arabes qui marchoient sur les flancs de l'armée, ne nous ont pas permis de nous écarter.

La route suivie par le général Junot, depuis le village de Mesky jusqu'au pied du mont Carmel, vers le sud, a été tracée d'après une reconnoissance faite par M. Horace Say.

Les positions des villages de Soufy, Hazoun, celles de Gelgely et de Hableh, qui se trouvent sur la feuille précédente, la route qui conduit à ces deux derniers villages, depuis la rivière d'O'ugeh, et les environs de ces lieux, ont été tracés d'après une reconnoissance faite par M. Ferrus, capitaine du génie.

La route ponctuée sur la carte, qui conduit de Nazareth à Jérusalem, et qui passe par Nâblous, a été dessinée d'après un itinéraire très-détaillé donné par M. Jacob Habâyb, habitant de Chafâ-A'mr, près d'Acre, et depuis colonel dans le corps des Mamlouks : on a eu occasion d'en reconnoître l'exactitude.

F.lle 46.e, Acre, Nazareth, le Jourdain.

Le séjour de l'armée dans la partie de la Syrie que cette feuille embrasse a mis à portée d'en lever la plus grande partie, et de donner aux opérations plus d'exactitude qu'à celles qu'on a faites en suivant la marche des troupes.

Notre premier soin, en arrivant devant Acre, fut de reconnoître précisément

les distances du lieu où étoit assis le camp de l'armée Française aux principaux lieux de la ville, notamment au grand minaret; ensuite, de déterminer l'enceinte du côté de la terre; enfin, d'en lever exactement les environs, à l'échelle d'un pour 5000, dans un rayon de 2 kilomètres. On mesura ensuite dans la plaine une base qui se lioit à ce premier travail, et, des extrémités de cette base, on dirigea des rayons visuels sur tous les objets visibles, quel que fût leur éloignement. Ces nouvelles opérations donnèrent exactement, entre autres positions, celle d'un sommet assez dominant, occupé par notre cavalerie, éloigné d'Acre de 6 kilomètres, et nommé par l'armée *redoute Detroye*, du nom d'un colonel du génie qui trouva sous les murs d'Acre une mort glorieuse. De ce point, on détermina la position du couvent du Carmel, celle de plusieurs sommets de cette montagne et de divers objets déjà observés des extrémités de la base. Nous nous transportâmes au couvent du mont Carmel, et, de ce point, les objets qui avoient été observes le furent de nouveau, ainsi que tous ceux qui se trouvoient autour de nous. Cette opération, faite à la boussole, donna la position du mont Kafr Mendah, du mont Qabr Simâny, du minaret d'Acre, du château de Geddyn, &c.; c'est sur ces points que l'on s'est appuyé pour lever tous les détails : on peut donner comme exacts, à 50 mètres près, la distance du mont Carmel à Acre, tout le littoral qui sépare ces deux endroits, ainsi que le pays qui les environne.

La partie de cette feuille comprise entre la mer, la chaîne de montagnes qui en est à 20 kilomètres vers l'est, le mont Saron au nord, qui se trouve sur la feuille suivante, et la rivière d'Acre au sud, a été levée à la boussole et vue dans tous ses détails.

Nous avons également levé à la boussole la route qui conduit d'Acre à Jaffa et suit les bords de la mer jusqu'au-delà du Carmel, en nous appuyant, comme ci-dessus, sur les points que nous avions déterminés. On est parti des mêmes bases pour lever le cours du Keysoum, ses environs depuis son embouchure jusqu'au pied du château d'el-Qyreh, à l'entrée de la plaine d'Esdrelon à l'ouest, ainsi que la route qui conduit de ce château ruiné à Acre, et les objets qui l'avoisinent.

Les routes d'Acre à Chafâ-A'mr, à O'bellyn, à Bedâouy, Safoureh, Nazareth, Cana, et au bazâr, au nord-est du mont Tabor, ont été levées par les mêmes procédés.

On avoit parcouru les environs d'Acre à 15 kilomètres de distance, et l'on attendoit une occasion favorable pour rejoindre la division Kleber, campée au pied du mont Tabor, près des rives du Jourdain; elle se présenta : le général en chef nous envoya à cette division pour lever les champs de bataille de Nazareth, de Cana et du mont Tabor, « où une poignée d'hommes bien disciplinés » avoit triomphé d'ennemis aussi nombreux que les étoiles du ciel (1). » Nous avions de plus à reconnoître le fleuve du Jourdain.

(1) Paroles du grand-vizir Yousef à son armée, en passant sur le champ de bataille du mont Tabor, après la bataille d'Héliopolis. (*Courrier de l'Égypte*, n.° 89.) Les Français étoient au nombre de quatre mille, et leurs ennemis, de trente-cinq mille hommes.

Le général Kleber nous accorda toute la protection et les secours qui dépendoient de lui pour faciliter notre mission ; mais malheureusement, peu de jours après notre arrivée, il partit avec sa division pour se rendre devant Acre. Voici le détail des opérations que l'on a pu faire dans ce court espace de temps.

Nous avons pris plusieurs angles à la boussole, à divers points de la chaîne de montagnes située entre Cana et Nazareth, et qui se dirige du sud au nord; on avoit pour bases le mont Carmel, le mont Kafr Mendah, et quelques positions intermédiaires. De ces diverses stations, on a tiré des rayons visuels sur plusieurs objets au sud et à l'est, particulièrement du mont Qabr Simâny, où le général Kleber avoit fait construire une redoute ; de ce point culminant, on découvre toute la vaste plaine d'Esdrelon et le mont Hermon, qui la limite vers l'est.

Les points qui ont été déterminés sur la chaîne dont on vient de parler, ont servi pour lever toute la partie sud de cette chaîne et le bassin où se trouve Nazareth, lieu si souvent cité parmi les Chrétiens, et qui n'est aujourd'hui qu'un petit bourg, remarquable seulement par son couvent et son église.

Ces mêmes points ont servi pour fixer la position du mont Tabor. Du sommet de cette montagne entièrement détachée de la chaîne, on a une vue magnifique : à l'ouest, on voit à ses pieds la belle plaine d'Esdrelon ; à l'est, on découvre le lac de Tabaryeh, plus loin la ville de Safed, et, au-delà, les monts de Kana'ân ; dans le lointain, vers l'est, on aperçoit les montagnes du Hauran, et, au sud, le mont Hermon.

Nous avons remarqué, de ce lieu jadis célèbre et aujourd'hui couvert de ruines, que la chaîne qui traverse la Syrie est interrompue au pied du Tabor, entre cette montagne et le mont Hermon, de sorte qu'il est difficile de préciser le point de partage des eaux qui se rendent, partie au Jourdain, et partie dans la Méditerranée. Au nord, cette grande chaîne ne s'aperçoit que par quelques sommets isolés, et ce n'est qu'au-delà de Ramah qu'elle commence à se distinguer facilement et à s'élever progressivement jusqu'aux montagnes du Cheykh, *Gebâl el-Cheykh*, à l'ouest de Damas. De cette montagne, on a tiré des rayons visuels sur une multitude de points, et l'on a eu occasion de les recouper par d'autres rayons, pour en fixer la position.

Ces lieux étant déterminés ont donné des points sur lesquels on s'est appuyé pour lever une partie du cours du Jourdain. On a d'abord suivi la route qui conduit du bazâr au pont de Magma', en faisant diverses stations pour la déterminer, ainsi que les ravins qui la traversent et qui forment par leur réunion le ruisseau qui se jette dans le Jourdain, à environ trois kilomètres au-dessous du pont de Magma'.

De ce pont, on a remonté le fleuve, par la rive droite, jusqu'à sa sortie du lac de Tabaryeh, et par diverses stations on est parvenu à lever toutes ses sinuosités et l'embouchure de la petite rivière d'Yârmouk; on a également pu tirer des rayons visuels sur les coudes principaux de cette rivière, dans une étendue de plus de dix kilomètres, et par conséquent fixer leurs positions.

En quittant le Jourdain, on a côtoyé les bords du lac jusqu'à la ville de Tabaryeh; puis, en multipliant les observations, on a déterminé tous les objets visibles et particulièrement l'embouchure des torrens ou ruisseaux qui se jettent dans le lac, enfin tout ce qui pouvoit servir à en donner une configuration exacte.

La ville de Tabaryeh est bâtie à un kilomètre au nord des ruines de l'ancienne ville de Tibériade, fondée par Tibère, et où l'on voit une source d'eau thermale très-abondante; elle est située sur les bords du lac et dans une position agréable, d'où l'on découvre toute l'étendue de ce lac ainsi que les montagnes qui en forment le bassin. De ce point important, on a tiré une multitude de rayons sur tous les objets visibles; et, après avoir levé les environs de cette ville, nous nous sommes rendus sur le haut de la montagne dite *des Béatitudes*, au sud de Hattyn; ce sommet étant isolé de toutes parts, on y a fait les mêmes opérations, particulièrement pour les points déjà déterminés d'Acre et du mont Carmel, et l'on a reconnu et fixé la position du village de Hattyn et celle d'une partie de la vallée de ce nom. De ce point, en se dirigeant sur Loubiah et sur les champs de bataille de Nazareth et de Cana, on en a déterminé les positions et celles des environs jusqu'au bazâr. Nous nous proposions de parcourir la plaine d'Esdrelon; nous avions déjà tiré plusieurs rayons visuels sur quelques-uns des objets qu'elle renferme : mais, le général Kleber ayant quitté le bazâr, où il étoit campé depuis la bataille du mont Tabor, pour se rendre, comme on l'a dit, devant Acre avec sa division, notre travail s'est réduit alors à tracer la route qui conduit du bazâr et de Nazareth à cette ville.

Telles sont les opérations qui ont pu être faites pendant les deux mois que l'armée Française est restée sous les murs d'Acre et dans les environs.

Il nous reste à parler des matériaux que nous nous sommes procurés d'ailleurs, à l'effet de remplir les lacunes que nous avons laissées dans plusieurs parties, faute d'avoir pu opérer par nous-mêmes.

Le cours du Keysoum, dans la plaine d'Esdrelon, et tous les ruisseaux qui se jettent dans cette rivière jusqu'à sa sortie de cette plaine, ont été reconnus par M. Alexandre Crepin, officier du génie, de même que le chemin qui conduit de cette plaine à Bedâouy et qui passe par les villages de Karm el-Nefyceh, Gebât Sammouny. Les villages de Zebed et de Geydâ et la route qui conduit de Chafâ-A'mr à Genyn, ont été tracés d'après un itinéraire communiqué par M. Jacob Habâyb, dont on a déjà parlé.

Le littoral du lac de Tabaryeh, depuis la ville de ce nom, en remontant vers le nord, jusqu'à l'endroit où le Jourdain se jette dans le lac, tout le pays compris entre ce fleuve, la route de Safed au pont de Jacob et celle qui conduit de cette ville aux ruines de Génésareth, ont été tracés, d'après une carte à l'échelle d'un pour 150000, par M. Paultre, chef d'escadron d'artillerie; nous en avons reconnu l'exactitude, en comparant les objets qu'elle renferme avec ceux qui avoient été levés par nous.

La route d'Acre à Safed et au pont dit *des Filles de Jacob* a été tracée d'après une reconnoissance de M. Vernois, officier du génie, combinée avec la carte

de M. Paultre; elle a donné la facilité de tracer le lac Helou, qui se trouve sur la feuille suivante.

On n'a pas vu le pays au nord de Ramah et des monts de Kana'ân; c'est d'après la carte de d'Anville et d'autres renseignemens qu'il a été indiqué.

On n'a pas été à même de parcourir la rive orientale du lac de Tabaryeh; c'est par des rayons visuels tirés de divers points de la rive occidentale qu'elle a été déterminée, ainsi que les ruisseaux qui se jettent dans ce lac.

F.lle 47.e et dernière, TYR, SIDON.

LES circonstances ne nous ont pas permis d'étendre nos opérations sur cette feuille au-delà du cap el-Mechrefy; mais M. le général Vial, en se rendant aux ruines de Tyr, a fait une reconnoissance de la route qu'il a suivie et des environs : nous l'avons rédigée sous ses yeux, telle qu'elle est tracée sur la carte.

Le lac Helou a été tracé d'après les reconnoissances de M. Paultre et de M. Vernois.

Nous avions borné là cette feuille : mais, ayant été invités à la compléter, nous avons dû compulser les ouvrages des voyageurs, afin d'y puiser des renseignemens; la carte de la Phénicie et des environs de Damas, par d'Anville, nous a fourni les principaux matériaux.

Nous devons rappeler ici que, pendant la campagne de Syrie, MM. Jaubert, Belletête et Delaporte, membres de la Commission des sciences et arts, se sont empressés, dans toutes les occasions, de nous donner les noms des lieux parcourus par l'armée.

Nous donnons ici l'extrait du journal de voyage du général Vial.

EXTRAIT du Journal du Général Vial sur la campagne de Syrie, en l'an 7 [1799].

DANS la nuit du 13 au 14 germinal an 7 [du 2 au 3 avril 1799], je reçus l'ordre de me rendre à Sour [l'ancienne Tyr], avec cinq cents hommes, pour prendre possession de cette place et y établir une garnison de Motouâllys. Je partis à la pointe du jour, et j'arrivai à Sour, après dix à onze heures de marche.

Le cheykh Nassar, fils de Nassyf, qui fut tué, il y a six ans, dans une affaire contre les Arnâoutes du pâchâ d'Acre, avoit eu du général Bonaparte l'ordre de s'y rendre par la vallée de Bega'; il y étoit venu avec deux cents hommes de sa nation. Les habitans de Sour, et sur-tout les Chrétiens, s'étoient enfuis à son approche. Je les trouvai épars dans la campagne, hommes, femmes et enfans, portant péniblement d'énormes paquets de hardes et de leurs effets les plus précieux. Je rassurai ces malheureux; je leur dis que je venois les protéger, et que les Motouâllys obéiroient à nos ordres : je les engageai à rentrer dans leurs foyers; ce qu'ils firent avec confiance.

Nassar vint au-devant de moi avec plusieurs individus de sa famille; il avoit fait mettre sous les armes sa petite troupe, dont je passai une espèce de revue. Je l'exhortai à se conduire de manière à gagner la confiance des habitans et à se les affectionner.

Les Motouâllys sont une superbe espèce d'hommes, presque tous grands, bien faits, robustes et de bonne mine : ceux-ci paroissoient résolus à tout entreprendre; ils étoient tous bien vêtus, mais assez mal armés.

Je fis établir quelques postes. Les gardes furent composées de Français et de Motouâllys, de quoi ces derniers parurent extrêmement flattés.

Le cheykh me conduisit ensuite sur le port, au logement qu'il m'avoit fait préparer. J'y trouvai, pour tout meuble, un morceau de tapis sur une vieille natte ; pour toute provision, une cruche d'eau. Il m'apprit que la maison où nous étions lui appartenoit; que son bisaïeul l'avoit fait construire, ainsi qu'un autre grand bâtiment qu'il me mena visiter le lendemain, au sud de la presqu'île, et que nous trouvâmes dévasté par les troupes du pâchâ.

Nassar me parla d'un air pénétré des malheurs de sa famille ; il espéroit être bientôt vengé de Gezzâr : « Je veux, me disoit-il, faire de Sour une place plus forte que celle d'Acre; j'y attirerai » beaucoup de marchands. »

La population de Sour est de douze à quinze cents personnes, dont les trois cinquièmes sont musulmans, et le reste professe la religion chrétienne ; les premiers font le commerce de l'intérieur, et les autres vivent du commerce du dehors. Ces derniers ont fait bâtir depuis peu d'années quelques maisons assez commodes ; ils ont leur église, pour la conservation de laquelle ils paient de bien fortes contributions : s'ils ne gémissoient sous un despotisme de fer, Sour deviendroit dans peu assez considérable.

Je rentrai le 16 au camp, laissant à Sour les Motouâllys disposés à s'y défendre jusqu'à extinction.

La campagne d'Acre est fermée, vers le nord, par des montagnes qui se terminent sur la mer par le cap el-Mechrefy. Celle de Sour est ceinte d'une plus haute chaîne, qui, partant de la Qasmyeh, rivière de la vallée de Bega', tourne au midi et à l'ouest, et vient aussi se terminer sur la mer par le cap Blanc, appelé dans ce pays *Gebel el-Naqourah.*

Le cap Blanc est séparé du cap el-Mechrefy par une petite plaine : mais les deux chaînes auxquelles ils appartiennent s'unissent à une demi-lieue du rivage ; ils ne sont guère plus saillans de ce côté que la ville d'Acre : Sour est beaucoup plus avancée en mer, et répond presque au mont Carmel.

Il y a neuf lieues d'Acre à Sour, savoir : trois et demie de la place d'Acre au pied du cap el-Mechrefy, trois de l'extrémité de la campagne d'Acre à l'entrée de celle de Sour, deux autres de là aux sources ou moulins de Sour, et une demi-lieue encore pour arriver dans cette presqu'île.

On trouve plusieurs villages sur la route, dans la campagne d'Acre : le principal, nommé *el-Esmeryeh*, à une demi-lieue de la place, est peuplé de deux cents Turcs; le second, *el-Masâr*, une demi-lieue plus loin et un peu sur la droite, est habité par une centaine de Chrétiens; le troisième, nommé *Zyb*, vers la mer, à près de deux lieues d'el-Masâr, renferme quatre cents individus Turcs. On laisse à l'est el-Bafâ, village des Motouâllys, qui a six cents personnes de population.

La nature du sol est une bonne terre de labour; on y trouve par intervalles quelques monticules de sable : on y voit quelques oliviers. Il est coupé par plusieurs ruisseaux, dont un, qu'on passe sur un vieux pont, entre el-Masâr et Zyb, fait aller, à une demi-lieue plus haut, près du village d'el-Fargy, des moulins qui ont été très-utiles à l'armée, et fournit des eaux à l'aqueduc d'Acre.

On monte au cap el-Mechrefy par une rampe pratiquée sur le flanc de la montagne, de l'est au nord-ouest ; en haut, on trouve une maison crénelée, espèce de corps-de-garde, ouvrage des Motouâllys : pour descendre de l'autre côté, l'on n'a d'autres chemins que quelques sentiers, impraticables pour l'artillerie, à peine frayés sur le rocher nu, le long d'une coupure faite au ciseau et qui indique une ancienne route; ils conduisent dans un ravin qui descend rapidement, par plusieurs contours aboutissant à une petite plaine pierreuse. On y voit des ruines et une maison isolée près de laquelle coule une eau vive qui invite à se désaltérer. Cette eau s'appelle *A'yn el-Ga'fât*, fontaine de Ga'fât, du nom d'un village qui est dans l'intérieur, près duquel elle prend sa source, et que les habitans Motouâllys ont abandonné depuis peu, à la suite d'une rixe avec les soldats de Gezzâr. Au fond, sur une hauteur, on aperçoit deux colonnes debout : elles sont d'ordre dorique et de pierre calcaire, l'une entière et l'autre tronquée ; elles ont fait partie d'un temple très-ancien dont on retrouve beaucoup de débris et une partie du plan sur une terrasse soutenue par des pierres énormes; aux environs sont taillées dans le rocher, des grottes qu'on diroit avoir été des habitations. A l'extrémité nord, et un peu avant d'être au cap Blanc, on trouve les restes d'une grande route pavée de gros quartiers de pierre, et qui paroît un ouvrage des Romains.

Le cap Blanc est une montagne de pierre calcaire très-tendre, ressemblant assez à de la craie. On y voit une quantité étonnante de pierres à feu; elle est élevée à plus de trois cents toises au-dessus de la mer. Le tiers inférieur est taillé à pic, et c'est au haut de ce précipice qu'est pratiqué

et

et comme suspendu le chemin par lequel il faut passer. La base est un banc de rochers, qui s'étend assez avant dans la mer, dans laquelle il se plonge insensiblement et d'une manière inégale. Le sel marin paroît agir très-activement sur la montagne, qui se coupe par tranches verticales ; ce qui donne lieu de conjecturer que le chemin actuel s'écroulera à une époque peut-être prochaine. En haut de la montagne est une fortification nommée *Qâla'h-chama'* [fort de la Chandelle] ; elle fut bâtie par Ouâked, cheykh des Motouâllys. Le pâchâ y tient ordinairement garnison ; mais elle fut évacuée un peu avant l'arrivée de l'armée Française. Les Motouâllys y avoient autrefois établi des signaux de feu, qui se répétoient jusqu'à Ba'lbek, leur chef-lieu.

Presque en entrant dans la plaine de Sour, on voit, sur une petite éminence, des ruines parmi lesquelles on distingue les fondations d'un grand bâtiment ; à l'intérieur est une citerne dans laquelle on descend par un escalier en pierre. Ces ruines sont probablement celles de la forteresse de Scandalion, que fit bâtir Baudouin, roi de Jérusalem, frère de Godefroi de Bouillon, à l'endroit même où Alexandre établit son quartier général quand il fit le siége de Tyr.

De là aux sources ou moulins, on ne trouve presque aucune trace d'habitation. Le sol paroît fort propre à la culture ; mais il est peu cultivé. L'isthme de Sour, ainsi que la presqu'île, ses sources, son aqueduc, sont si exactement décrits dans les ouvrages d'un de nos voyageurs modernes, qu'il est difficile de trouver à y ajouter. J'observerai seulement qu'une assez grande chaîne de roche règne à peu de profondeur dans la mer, à l'ouest de l'île ; ce qui explique comment l'ancienne Tyr put être si considérable et renfermer un si grand nombre d'habitans. Ce banc a dû nécessairement appartenir jadis à l'île, et l'agrandir d'autant. La mer, qui agit sur cette partie avec beaucoup de violence, l'a, par le laps de temps, dépouillée du terrain qui la recouvroit, et s'en est emparée. Les deux tours qui défendent l'entrée du port, sont bâties sur des lits de colonnes : la mer, qui en ronge le pied, en a mis une partie à découvert, et l'on en distingue de très-belles ; les deux superbes colonnes de granit rouge dont parle M. de Volney, sont toujours et seront encore probablement long-temps dans les décombres où il les a vues. Le mur qui ferme la ville du côté de la terre est en fort bon état, et les approches en sont défendues par une grande tour isolée, à deux cents mètres en avant, sur le rivage du midi.

Nota. J'ai eu le bonheur de trouver à Sour, dans les recherches que j'y ai faites, un médaillon de Tyr inédit.

Signé VIAL.

SECTION II.

Carte géographique de l'Égypte et des Pays environnans, en trois feuilles.

La carte topographique de l'Égypte, dont on vient d'analyser la construction, forme un cadre de 11 mètres de hauteur sur $6^{m},4$ de largeur. La difficulté de trouver des emplacemens d'une assez vaste étendue pour assembler les 47 feuilles dont elle se compose, à l'effet de la voir toute d'un coup-d'œil, et le temps qu'exigeroit d'ailleurs une semblable opération, ont déterminé à faire une réduction sous-décuple de cette carte, sur la même projection, à l'échelle d'un mètre pour 1000000 mètres; celle-ci ne contient que trois feuilles, et présente, dans une étendue de 12 décimètres sur 8 décimètres, l'ensemble de l'Égypte et des pays limitrophes.

Si cet ensemble n'eût renfermé que la réduction de la carte topographique, on y auroit aperçu bien des vides et des lacunes qui auroient été désagréables à l'œil: c'est autant pour les éviter que pour donner plus d'intérêt à cette réduction, qu'on a cru devoir y ajouter une partie des pays environnans; on s'est servi, pour ce travail, des meilleures cartes qui étoient connues en 1803, et l'on a consulté les auteurs anciens et modernes les plus estimés, qui ont connu et fait connoître ces contrées. On va rendre compte de ces additions selon l'ordre géographique; savoir:

Partie occidentale de l'Égypte;
Partie orientale;
Mer Rouge;
Arabie;
Syrie et Palestine.

§. I.er

Partie occidentale de l'Égypte.

Le littoral qui borne cette partie voisine des vastes déserts de la Libye, a été reconnu et levé depuis la tour des Arabes jusqu'à 35 kilomètres de cette tour, en allant vers l'ouest: mais le reste de la côte qui se trouve sur cette carte, sur une longueur de 40 kilomètres, n'a point été levé ni parcouru; on n'a pu qu'en indiquer la direction principale, au moyen d'autres cartes dont on ne peut garantir la précision.

La route que l'on voit tracée le long de cette côte, et qui conduit de l'Afrique septentrionale ou des côtes de Barbarie en Égypte, a été établie d'après un itinéraire des Barbaresques qui l'ont suivie plusieurs fois en faisant le pélerinage de la Mecque.

La vallée de Moqarrah et la route du Kaire à Syouah ont été tracées d'après la carte rédigée par le major Rennell pour le Voyage de Hornemann, publié en 1802. On s'est attaché particulièrement à rendre cette vallée telle que ce voyageur l'a décrite. On regrette que l'espace n'ait pas permis de mettre sous les yeux la position de Syouah, anciennement l'Oasis d'Ammon; mais les deux lignes ponc-

tuées tracées à cet effet sur la carte, partant, l'une, d'Alexandrie, et l'autre, de la grande pyramide de Memphis près le Kaire, étant prolongées, indiqueroient par leur intersection la position du temple si fameux dans l'antiquité sous le nom de Jupiter Ammon.

La carte et l'ouvrage qui viennent d'être cités ont également servi pour la route qui va du Fayoum à la petite Oasis, et celle qui conduit de Syout à la grande Oasis, au Dârfour et à Dongola jusqu'à Chebb, lieu qui produit de l'alun et où la tribu des Arabes *A'bâbdeh* va tous les ans le chercher; la route qu'ils suivent a été indiquée d'après une carte manuscrite, communiquée par M. Buache, membre de l'Institut, et d'après la description qu'en a donnée M. Girard dans son Mémoire sur l'agriculture, l'industrie et le commerce de la haute Égypte (1).

Les autres routes qui conduisent de la haute Égypte à la grande Oasis, ont été tracées d'après divers renseignemens. M. Legentil a indiqué toutes celles qui communiquent avec la haute Égypte et qui se trouvent dans les parties de cette contrée levées par lui.

Il existe encore d'autres routes à travers les déserts qui suivent les rives du Nil, dans la haute et la moyenne Égypte : plusieurs sont à peu près parallèles au fleuve se dirigeant du nord vers le sud; d'autres partent de l'Égypte et conduisent aux Oasis. M. Jomard, en levant la province de Minyeh, en a indiqué plusieurs, une, entre autres, qui part de Dalgeh et qui va à la petite Oasis; mais, n'ayant pas eu de renseignemens assez précis pour tracer toutes ces routes sur la carte, on s'est borné à indiquer celle qui conduit de Farchout à Rezqât, à 20 kilomètres au-dessus de Thèbes, sur la rive gauche du Nil.

§. II.

Partie orientale.

On comprend sous ce nom tout le pays entre l'Égypte et la mer Rouge; on n'a eu, pour l'exprimer sur la carte, que les relations du petit nombre de voyageurs qui l'ont parcouru, et quelques renseignemens que l'on s'est procurés sur les lieux.

Le sommet culminant que l'on aperçoit à environ trois myriamètres au sud de Qatyeh, et qui paroît se rattacher aux montagnes du nord de l'Arabie Pétrée, a été aperçu ; mais il n'a été déterminé qu'approximativement.

Tout l'espace compris entre la vallée de l'Égarement, celle de Tarfeh, le Nil et la mer Rouge, et qui ne se trouve pas sur la carte topographique, a été indiqué d'après la description qu'en a donnée le P. Sicard, qui a traversé ces déserts en allant visiter les monastères de Saint-Antoine et de Saint-Paul en 1716 (2). L'ouvrage du P. Vansleb (3), qui avoit fait le même voyage, a été également

(1) *Décade Égyptienne*, tome III, pag. 84 et suiv.
(2) *Lettres édifiantes et curieuses*, tome V, page 191.
(3) *Nouvelle Relation d'un voyage fait en Égypte en 1762 et 1764*, par le P. Vansleb, page 297.

utile ; il en est de même de celui de Granger (1). D'Anville paroît avoir tiré un grand parti des descriptions de ces trois voyageurs. On observe cependant qu'outre qu'ils laissent beaucoup à desirer sous le rapport de la géographie, il est à regretter qu'ils n'aient pas vu la partie orientale de la chaîne du Moqattam et les vallées qui la coupent depuis la hauteur de Beny-Soueyf jusqu'à celle de Manfalout.

On a tracé scrupuleusement la reconnoissance faite par M. Raffeneau-Delile, ingénieur des ponts et chaussées, entre le Nil et la mer Rouge. Si l'on eût pu faire également toutes celles qu'on avoit projetées dans les déserts qui environnent l'Égypte, on auroit sans doute trouvé les traces de diverses routes qui conduisoient des rives du Nil à la mer Rouge. M. Bachelu, colonel du génie, en revenant de Qoceyr à Qené, n'a point suivi la route fréquentée aujourd'hui ; mais, la laissant au sud, il en a pris une beaucoup plus directe, sur laquelle il a reconnu, à des distances à peu près égales (évaluées à neuf ou dix heures de marche), des ruines de bâtimens anciens, qui étoient sans doute des lieux de station pour les caravanes : ces renseignemens n'ont pas été suffisans pour tracer cette route sur la carte topographique ; mais on a pu l'indiquer sur celle-ci. On a également manqué de données sur l'intérieur de ces déserts, qui sont fréquentés par les Arabes de la tribu de Beny Ouâsel. Il existe un voyage de l'Inde en Europe par l'Égypte, fait par M. Irwin en 1777 : il débarqua à Qoceyr, se rendit à Qené ; la navigation du fleuve n'étant point sûre (les beys étoient en guerre à cette époque), il se rendit au Kaire par le désert. La route qu'il suivit, présente beaucoup d'intérêt ; mais elle n'offre pas assez de précision pour trouver place sur la carte.

Le désert qui s'étend depuis la route ordinaire de Qoceyr à Qené jusqu'aux frontières de la Nubie, et qui est fréquenté, dans les parties qui avoisinent l'Égypte, par la tribu des *A'bâbdeh*, n'a point été parcouru ; on sait seulement qu'il y a une route qui conduit d'el-Beheyrah (village sur la rive droite du Nil en face d'Edfoû) à Qoceyr, et qu'elle est assez usitée. Une autre qui paroît l'être beaucoup moins, et qui étoit très-connue des anciens, est celle qui alloit de *Coptos* (aujourd'hui Qeft) au port de Bérénice ; elle fut établie par Ptolémée Philadelphe. Quoiqu'on n'ait pu obtenir aucun renseignement sur les points de station qui doivent avoir existé, si l'on en juge par les ruines de celle de la Gytah, qui étoit la première en partant de *Coptos*, on a cependant cru devoir indiquer toutes ces positions d'après la carte de l'Égypte ancienne par d'Anville.

La montagne de la pierre baram ou *basanites* a été placée d'après la description que nous en a donnée M. Rozière, qui l'a visitée très en détail.

La route de Sennaar à Syène et à Daraôueh a été tracée d'après la description de Bruce (2). La carte de Norden (3) a servi pour établir le cours du Nil au-dessus de l'île de Philæ.

(1) *Relation d'un voyage fait en Égypte en 1730*, par le sieur Granger, page 97.

(2) *Voyage en Nubie et en Abyssinie, pendant les années 1768 à 1773*, par Bruce, tome IV, page 646.

(3) *Voyage d'Égypte et de Nubie*, par Norden, avec des notes par M. Langlès, tome III, planches 145 et 149.

Ces matériaux, les seuls qu'on ait pu se procurer sur les déserts qui environnent l'Égypte, laissent encore beaucoup de lacunes importantes, notamment la grande Oasis; M. le général Donzelot étoit au moment d'aller la visiter, lorsqu'on apprit le débarquement des Anglais à Abouqyr, en mars 1801.

§. III.

Mer Rouge.

De l'examen de plusieurs cartes de cette mer, nommée par les Orientaux *Bahr Qolzoum*, il résulte que deux d'entre elles sont beaucoup plus satisfaisantes que les autres : 1.° celle de M. l'amiral Rosili, publiée en 1796; 2.° celle de La Rochette, publiée à Londres en 1785. La première a été employée pour tracer toute la côte occidentale depuis la vallée de l'Égarement près de Soueys, jusqu'au port de l'Abyssinie, situé sous le tropique du cancer; on s'est servi toutefois de la position de Qoceyr, déterminée par Bruce. Cette position a également servi pour fixer la reconnoissance de Qené à ce port de la mer Rouge, étant aussi plus d'accord avec elle.

La rive orientale, depuis les fontaines ou sources de Moïse près de Soueys, jusqu'au râs ou cap Mohammed, a été tracée d'après la même carte et d'après celle de La Rochette. Malgré la confiance que méritent ces deux cartes, on a cru devoir se servir des latitudes données par Niebuhr pour les positions de Tor, de râs Mohammed, attendu que, ce voyageur ayant été à même d'observer à terre, ses opérations sont présumées plus exactes.

Toute la côte orientale de la mer Rouge tracée sur cette carte, ainsi que les îles qui l'avoisinent, ont été prises sur la carte précitée de M. l'amiral Rosili, de même que le golfe connu sous le nom de *Bahr el-A'qabah*. Cette carte peut laisser à desirer sur la forme et la position du golfe vers le nord; mais on n'avoit pas de matériaux plus exacts : les itinéraires du Kaire à la Mecque, dont on parlera au paragraphe suivant, justifient notre opinion à cet égard.

§. IV.

Arabie.

Les géographes divisent ordinairement cette contrée en trois parties : l'Arabie Heureuse, l'Arabie Pétrée et l'Arabie Déserte. La carte renferme la plus grande partie de l'Arabie Pétrée et une foible partie de l'Arabie Déserte. Il existe peu d'itinéraires de ces deux pays, qui sont fréquentés seulement par quelques tribus d'Arabes et par les caravanes qui font le pélerinage de la Mecque.

Si l'on en excepte le mont Sinaï, ces arides contrées, dénuées de toute ressource, ont été très-peu visitées; cependant elles mériteroient d'être parcourues soigneusement. On a quelques renseignemens sur la partie nord de l'Arabie Pétrée, con-

finant à la Palestine vers la mer Morte. « Il y a au sud-est du lac Asphaltite, dans » un espace de trois journées, plus de trente villes ruinées, absolument désertes. » Plusieurs d'entre elles ont de grands édifices avec des colonnes, qui ont pu » être des temples anciens, ou tout au moins des églises Grecques (1). »

Du géographe Turc qui est à la Bibliothèque du Roi, on a extrait plusieurs itinéraires : celui du Kaire à la Mecque a été comparé à celui qu'a donné Pococke (2), et à d'autres ; et c'est après avoir discuté ces élémens qu'on a tracé la route de Soueys à la Mecque, telle qu'elle est sur la carte. Les points communs à cette route et au travail de M. l'amiral Rosili ont été autant de repères pour la fixer.

Le promontoire du mont Sinaï, formé par le Bahr Soueys et le Bahr el-A'qabah, dont le littoral étoit déjà déterminé, a été placé d'après la carte de Niebuhr. On est redevable de renseignemens précieux à MM. Coutelle et Rozière, les seuls Français qui aient pu faire le voyage du mont Sinaï, voyage où il y avoit bien des fatigues et des dangers à braver. M. Rozière a bien voulu donner ses conseils pour le système des montagnes, et indiquer leur conformation et leur figure. On a fait usage de l'itinéraire qui se trouve à la fin de l'intéressant mémoire que M. Coutelle a rédigé sur cette contrée. Enfin le voyage de Richard Pococke a fourni aussi quelques détails sur les environs du mont Sinaï.

Les voyageurs qui ont visité cette montagne célèbre et ses couvens sont peu d'accord sur les descriptions qu'ils en donnent. D'Anville, qui a probablement lu leurs ouvrages, a placé les objets autrement qu'ils ne les indiquent. Après bien des recherches et des travaux pour concilier ces voyageurs, nous avons adopté l'opinion de ce célèbre géographe d'autant plus volontiers que les renseignemens qui nous ont été fournis par M. Coutelle, s'y rapportent presque entièrement.

La route que l'on voit tracée de cette montagne jusqu'à el-A'ïlah, a été prise sur une carte qui nous a été communiquée ; et celle du mont Sinaï à Gaza, sur une autre carte dont d'Anville paroît avoir fait usage dans son *Égypte moderne*. Cette route a été rattachée aux puits de Gayân, dont il a été parlé feuille 32.

Il existe une autre route qui conduit de Soueys à Gaza, et qui va rejoindre la précédente à Maqar; comme elle est fréquentée, on a cru devoir la tracer, quoiqu'on ne connût pas ses points de station.

Le géographe Turc déjà cité a été également utile pour indiquer les routes que fréquentent les pélerins pour aller de Damas à la Mecque, et l'on a figuré le pays tel qu'il est décrit dans cet ouvrage. M. Paultre a bien voulu communiquer un itinéraire de ces routes; c'est après les avoir comparées qu'on les a tracées sur la carte. M. Paultre nous a donné aussi une autre route qui conduit également de Damas à la Mecque ; elle est à l'est de la précédente, et moins fréquentée.

La partie de l'Arabie qui confine au lac Asphaltite ou mer Morte, a été prise sur la carte de la Palestine par d'Anville.

Nous passons aux portions de la Syrie et de la Palestine qui n'ont pas été vues par l'armée.

(1) *Voyage en Syrie et en Égypte*, par M. de Volney, tome II, page 317, édition de 1788.

(2) *Voyages de Richard Pococke en Orient, dans l'Égypte, l'Arabie*, &c., tome II, page 308.

§. V.

Syrie, Palestine.

La Syrie, nommée par ses habitans actuels *Barr el-Châm*, qui signifie *pays de la gauche*, étoit connue des anciens sous le nom d'*Assyrie*.

La partie que comprend la carte géographique, et qui se lie à l'Arabie Pétrée et à la Palestine au sud, s'étend vers le nord un peu au-delà du 34.e degré de latitude; à l'est, elle dépasse le 35.e degré de longitude comptée du méridien de Paris: on n'a eu, pour la tracer, que la carte de d'Anville et les matériaux qui suivent.

Les bases qui ont servi à ce travail, sont, la réduction des feuilles 43, 44, 45, 46 et 47 de la carte topographique, et la position géographique de Berout, dont la latitude est de 33° 50′ 6″, et la longitude, de 33° 30′.

C'est à ces bases que l'on a rattaché la carte de la Phénicie et des environs de Damas, dressée par d'Anville en 1752 et publiée en 1780; c'est à lui qu'il faut toujours recourir, lorsqu'on est dans le cas de donner des cartes des pays où les voyageurs modernes n'auront pu encore pénétrer ni faire d'observations. On ne peut qu'admirer la sagacité avec laquelle ce savant géographe a pu, du fond de son cabinet, assigner à chaque lieu sa position respective.

Le *Voyage en Syrie et en Égypte* par M. de Volney, ouvrage classique dans son genre, a été également utile pour bien saisir le système des montagnes que l'on n'a pu voir, et pour connoître comment elles se lient entre elles.

Les diverses tribus d'Arabes dont les noms sont indiqués sur cette carte, dans la partie de la Syrie et de l'Arabie, ont été placées d'après les renseignemens communiqués par M. Paultre, à qui nous devons également les divisions de cette contrée par pâchâliks.

Tel est, en détail, l'emploi de tous les élémens que l'on a pu réunir pour construire les cartes topographique et géographique de l'Égypte. Il nous reste un mot à dire sur la carte qui sert à les assembler.

SECTION III.

Carte ou Tableau d'assemblage pour la Carte topographique de l'Égypte en quarante-sept feuilles, et pour la Carte géographique en trois feuilles.

CETTE carte est à l'échelle d'un millimètre pour 2500 mètres ($\frac{1}{2500000}$) : sa hauteur est de 48 centimètres; et sa largeur, de 32. Elle est divisée en trois parties qui correspondent aux trois feuilles de la carte géographique ; celles-ci sont cotées à l'angle supérieur de gauche.

On a tracé sur ce tableau la méridienne et la perpendiculaire qui passent par la grande pyramide de Gyzeh ou de Memphis. C'est sur ces deux coordonnées, auxquelles sont rapportées toutes les feuilles de la carte topographique, qu'on a porté des distances égales et correspondantes à la longueur et à la largeur de ces feuilles, et qu'on a mené des lignes ponctuées et parallèles aux coordonnées, formant des parallélogrammes; ceux de ces parallélogrammes qui correspondent à des feuilles de la carte, sont circonscrits par un trait plein.

Le but de ce tableau n'étant que de faciliter la réunion et l'assemblage des feuilles des deux cartes, on s'est borné à graver le trait des grandes masses. On n'y a mis que les noms principaux et ceux qui désignent les feuilles de la carte topographique.

Dans le cadre on a coté les distances des lignes qui déterminent les feuilles de la même carte, relativement aux deux coordonnées, et, dans l'intérieur du cadre, on a indiqué les degrés de longitude et de latitude. On ne les a pas tracés dans ce tableau, pour éviter la confusion avec les lignes qui déterminent les feuilles ; on s'est borné à tracer seulement le tropique du cancer.

En regard de ce tableau, se placent, dans un cadre de même dimension, le tableau des caractères topographiques employés dans la carte, et celui de l'alphabet harmonique pour la transcription de l'arabe en français, d'après une méthode particulière, dont il sera question plus loin. Au bas de ces tableaux on a tracé diverses échelles.

Ici se termine le compte que nous avions à rendre de la construction des cartes topographique et géographique de l'Égypte. On va faire connoître maintenant le mode qui a été employé pour écrire les noms des lieux et des objets divers qu'elles renferment.

CHAPITRE IV.

Des Écritures de la Carte en caractères Français et en caractères Arabes.

CHAQUE peuple a son langage, et chaque langage a des sons ou inflexions de voix qui lui sont propres. Certains signes expriment ces sons qu'il est difficile, pour ne pas dire impossible, de rendre exactement dans les langues des peuples auxquels ils sont étrangers. L'idiome des Arabes vient plus que tout autre à l'appui de cette assertion : onze des lettres de son alphabet indiquent des sons tout-à-fait étrangers à la langue Française, qui, n'ayant, pour les représenter, aucun caractère spécial ni aucun signe équivalent, met les traducteurs dans le cas de les exprimer à volonté : ceux-ci, n'étant assujettis à aucun principe fixe, ont rendu ces lettres, les uns d'une manière, les autres d'une autre, sans suivre d'autres règles que les idées plus ou moins arbitraires qu'ils s'étoient faites de la manière de les représenter par des équivalens. De ce défaut d'accord il devoit nécessairement résulter, et il est résulté en effet, un véritable chaos. Rien de plus disparate que l'orthographe des voyageurs comparée à celle des érudits, ou bien celles qui ont été suivies par les Français, les Anglais, les Allemands, les Italiens, les Danois et les autres peuples. Il falloit cependant déterminer pour la carte de l'Égypte un mode qui mît les orientalistes à même de transcrire d'une manière uniforme tous les noms et autres mots Arabes qui entrent dans cette carte, afin de parvenir à faire reconnoître ces mots d'une manière sûre. On a cherché en conséquence à réunir toutes les lumières qui pouvoient éclairer cette question difficile.

M. Delaporte, élève de l'école spéciale des langues Orientales, membre de la Commission des sciences et arts d'Égypte, et agent du payeur général de l'armée d'Orient auprès des intendans Qobtes, percepteurs des contributions, étoit, par sa place, dans le cas d'avoir sans cesse sous les yeux les cahiers Arabes où étoient consignés les noms des villages de l'Égypte. Il fut chargé par nous d'en procurer la nomenclature complète, nécessaire non-seulement pour faire connoître tous les noms des villages de l'Égypte, mais encore pour donner le moyen de les écrire exactement.

On a vu, dans le chapitre Ier, que les ingénieurs chargés de lever les provinces et autres pays devoient prendre les noms des lieux qui entroient dans le cadre de leurs travaux. Ces noms étoient écrits par eux en français, et par la combinaison des lettres ils tâchoient de représenter, autant que possible, leur prononciation locale ; mais, en outre, des interprètes attachés à ces ingénieurs traçoient encore ces mots en caractères Arabes. Rien n'a été négligé pour que tous les noms fussent inscrits de cette manière sur les originaux.

Ces élémens mettoient bien à même d'écrire en caractères Arabes les noms de la

carte; mais il falloit les confronter aux registres pour connoître s'ils étoient conformes, et les transcrire en caractères Français. Ces confrontations et transcriptions réclamoient les soins d'une personne versée dans les langues Orientales. M. Delaporte, qui, durant l'expédition, n'avoit cessé d'être utile à l'armée, fut choisi à cet effet; tous les noms des cartes manuscrites, examinés, confrontés et discutés par lui, furent écrits de sa main en caractères Arabes et transcrits en caractères Français. Il suivit, pour la transcription Française, l'orthographe adoptée par les écoles des langues Orientales à Paris.

Ce travail touchoit à sa fin, lorsque M. de Volney, d'après l'invitation du ministre de la guerre, se rendit au dépôt de la guerre pour y examiner la carte. Il fit l'éloge de la pureté avec laquelle les noms des villages étoient tracés en arabe; mais il trouva que le système adopté pour la transcription en français étoit trop compliqué, fatigant pour les yeux, et présentoit de grandes difficultés pour la lecture.

Ses observations déterminèrent le Gouvernement à nommer, sur la proposition du ministre de la guerre, une commission qui avisât au meilleur moyen à suivre pour simplifier et régulariser le mode de transcription.

Cette commission fut réunie au dépôt général de la guerre: M. Delaporte remit un mémoire dans lequel il exposoit la marche qu'il avoit suivie pour rendre en caractères Français les lettres Arabes qui ne trouvent pas de lettres correspondantes dans notre alphabet (*voyez* le procès-verbal ci-après). La commission, après plusieurs discussions, prit dans notre alphabet les lettres qui lui parurent les plus propres à représenter les sons Arabes, et les modifia légèrement par des signes simples, en leur donnant une valeur convenue. Ce mode facile de transcription se trouve exposé dans le *Tableau harmonique* ci-joint, dont le Gouvernement a sanctionné le principe et approuvé l'emploi pour la carte de l'Égypte.

C'est d'après ce principe que tous les noms Arabes ont été transcrits de nouveau par M. Delaporte. Il a donné à ce travail, qui présentoit beaucoup de difficultés, toute l'attention qu'il méritoit; il falloit quelquefois, à défaut des originaux, reconnoître et rétablir en arabe les noms qu'on avoit inscrits sur les plans et les reconnoissances, sans les accompagner des mots Arabes correspondans.

Le Gouvernement ayant ordonné la gravure de la carte, il fut décidé, pour qu'elle présentât encore plus d'intérêt, non-seulement que tous les noms seroient gravés en français tels que M. Delaporte les avoit transcrits, mais qu'ils le seroient encore en arabe. Nouvelle difficulté à vaincre: il falloit se procurer un graveur de lettres qui pût lire les caractères Arabes. M. Raige, élève de l'école spéciale des langues Orientales et membre de la Commission des sciences et arts d'Égypte, remplaça M. Delaporte, appelé par le Gouvernement à d'autres fonctions, et il apprit, en très-peu de temps, au graveur Miller, à lire l'arabe correctement; ce graveur intelligent et habile fut bientôt en état, non de comprendre l'idiome Arabe, mais d'en lire tous les mots et d'en connoître les ligatures: surveillé par M. Raige, il grava tous les noms de la carte en beaux caractères, imités de modèles choisis et approuvés par les plus savans orientalistes. La santé de M. Raige

ALPHABET HARMONIQUE,

POUR LA TRANSCRIPTION DE L'ARABE, DU PERSAN ET DU TURC EN FRANÇAIS.

Numéros	Figures	Noms arabes des Lettres	Nouvelles Dénominat.	Valeur	Configurations Typographique		Configurations Cursive	
1	ا	élif	élif	*Articulation gutturale avec une voyelle variable* a,e,i,o.	'			
2	ب	bé	be	b. *dans* berbères.	B.	b.	*B.*	*b.*
3	ت	té	te	t. *dans* Tatarié	T.	t.	*T.*	*t.*
4	ث	Tè	teta ou tita	th. *Anglais dur dans* with.	Th.	th.	*Th.*	*th.*
5	ج	Gim	Gim	gâ. gué, gui *en Égypte.* dja *ou* gi *Italien en Syrie.*	G.	g.	*G.*	*g.*
6	ح	Hâ	Ha	*Forte aspiration.*	H.	h.	*H.*	*h.*
7	خ	Kâ	Ko	jota *Espagnol.* ch. *Allemand dans* acht. χ *Grec*	K.	k.	*K.*	*k.*
8	د	Dâl	De	d. *dans* Don.	D.	d.	*D.*	*d.*
9	ذ	Dâl	Dal	th. *Anglais doux dans* those; them, they.	Đ.	đ.	*Đ.*	*đ.*
10	ر	Ré	Re	r. rire.	R.	r.	*R.*	*r.*
11	ز	Zé	Zed	z. Zodiaque.	Z.	z.	*Z.*	*z.*
12	س	Sîn	Sin	s, ç. son Açores, maçon, façon.	S.	s.	*S.*	*s.*
13	ش	Chîn	Chin	ch. chat Chine.	Ch.	ch.	*Ch.*	*ch.*
14	ص	Sâd	Sad	s *Articulés d'une manière emphatique en gonflant le gosier.*	Ṡ.	ṡ.	*Ṡ.*	*ṡ.*
15	ض	Đâd	Dad	d *Articulés d'une manière emphatique en gonflant le gosier.*	Ḋ.	ḋ.	*Ḋ.*	*ḋ.*
16	ط	Tâ	Ta	t *Articulés d'une manière emphatique en gonflant le gosier.*	Ṫ.	ṫ.	*Ṫ.*	*ṫ.*
17	ظ	Zâ	Za	z *Articulés d'une manière emphatique en gonflant le gosier.*	Ż.	ż.	*Ż.*	*ż.*
18	ع	Aïn	Ain	*Articulation gutturale forte avec une voyelle variable* à,è,ò *ou* èu.	'			
19	غ	Gaïn	Gain	r. *Grasseyé à la Provençale.*	G.	g.	*G.*	*g.*
20	ف	Fé	Fe	f. faîte.	F.	f.	*F.*	*f.*
21	ق	Qâf	Qaf	q. *Articulé de la glotte* qa *Glottal.*	Q.	q.	*Q.*	*q.*
22	ك	Kâf	Kif	q. *ou* c. *dans* qui, quelqu'un, cœur.	K.	k.	*K.*	*k.*
23	ل	lâm	lam	l. hêlas.	L.	l.	*L.*	*l.*
24	م	mîm	mim	m. mon.	M.	m.	*M.*	*m.*
25	ن	noûn	noun	n. noir.	N.	n.	*N.*	*n.*
26	و	Wâw	ou	ou. oui, ouaffe.	W.	w.	*W.*	*w.*
27	ه	hé	he	h. *Aspiration douce* honte.	H.	h.	*H.*	*h.*
	ه	hé	het	*idem devenant à la fin des mots.*		t.		*t.*
28	ي	Îâ	îé	y *ou* ï. *dans* Andaye, aïe *interjection.*	Ï.	ï.	*Ï.*	*ï.*
				Articulations particulières aux Langues Turque et Persane.				
29	پ	Bâ'agéud		p. *dans* Paris.	P.	p.	*P.*	*p.*
30	چ	Gîm'agéud		c. *Italien dans* cio, *ou* ch *Anglais dans* church.	Ch.	ch.	*Ch.*	*ch.*
31	ژ	Zâ'agéud		j. *dans* jatte, joug.	J.	j.	*J.*	*j.*
32	گ	Kâf'agéud		gu. *dans* gueux, guide; g *dans* gain.	G.	g.	*G.*	*g.*
33	ڭ	Sagîr noûn		n. *dans les voyelles nazales comme* fin, brun, rang.		ñ		*ñ.*

Valeur du Hamza

avant une Voyelle.

ا	à ou è.	*à ou è*
إ	ï, è ou ë.	*ï, è ou ë.*
أ	ò, ù, óu ou èu	*ò, ù, óu ou èu*

après une Voyelle.

بأ	ba'.	*ba'.*
بإ	bï'.	*bï'.*
بؤ	bou'.	*bou'.*

N.B. On peut sans inconvénient omettre le signe du Hamza toutes les fois qu'il commence un mot.

Valeur des Voyelles

brèves, longues et Diphtongues.

ب	ba ou bè.	*ba ou bè.*
بِ	bi, be ou bé.	*bi, be ou bé.*
بُ	bo, bu, bou ou beu.	*bo, bu, bou ou beu.*
بٰا	bâ.	*bâ.*
بِي	bî.	*bî.*
بُو	boû.	*boû.*
بَو	baw.	*baw.*
بَي	baï ou bëi.	*baï ou bëi.*
بَٔ	bä.	*bä.*

Valeur du Tenwin

ou Voyelles Nazales.

بً	bań.	*bań.*
بٍ	bíń.	*bíń.*
بٌ	buń.	*buń.*

Valeur du Aïn

avant une Voyelle.

ع	à.	*à.*
عِ	ï ou è.	*ï ou è*
عُ	ò ou èu.	*ò ou èu.*

après une Voyelle.

بَع	bâ'.	*bâ'*
بِع	bî ou bé.	*bî ou bé*
بُع	bò ou beú.	*bò ou beú*

s'étant affoiblie par des travaux opiniâtres, M. Belletête, son ami et son collègue, termina cette tâche; il fit une vérification générale des noms de la carte d'après les matériaux originaux apportés de l'Égypte et le registre de la nomenclature des noms de villages (1). La vérification achevée et la gravure terminée, M. le général Sanson, alors directeur du dépôt de la guerre, fit encore soumettre toutes les feuilles de la carte à M. Silvestre de Sacy, membre de l'Institut, qui en revit toutes les épreuves; son examen ne fit que prouver les soins qu'on avoit apportés à ce travail important, et les connoissances de ceux qui y avoient coopéré.

Depuis que la carte a été annexée à la *Description de l'Égypte*, on s'est procuré, sur quelques parties de cette contrée, des matériaux meilleurs que ceux dont primitivement on avoit dû faire usage; ils ont nécessité quelques changemens. M. Ellious Bocthor, né en Égypte, et ancien interprète de l'armée d'Orient, a fait toutes les nouvelles transcriptions avec cette clarté et cette précision qu'on devoit attendre de la connoissance profonde qu'il a acquise de notre langue, et sans s'écarter du système de transcription des caractères Arabes. Enfin il a été fait une dernière vérification, avec les soins les plus scrupuleux, par le commissaire du Gouvernement près la Commission d'Égypte, afin que l'atlas géographique fût en harmonie avec l'*ouvrage*. Son but étoit, 1.° que tous ou la plupart des noms cités dans les mémoires se trouvassent inscrits sur la carte; 2.° qu'ils fussent faciles à reconnoître, malgré la différence entre l'orthographe de l'*ouvrage* et celle qui a été admise par le dépôt de la guerre. Ce travail, qui a duré plus de dix-huit mois, a donné lieu de rechercher encore de nouveaux matériaux qui n'avoient pu être employés, et qui ont servi à compléter plusieurs lacunes essentielles, ou bien à rectifier quelques parties défectueuses; tellement que, sous ces divers rapports, nous osons croire que le travail est digne d'obtenir la confiance des savans et des géographes (2).

Procès-verbal des Séances de la Commission réunie au Dépôt général de la guerre, pour fixer le mode de transcription de l'Arabe en caractères Français.

1.re SÉANCE.

Le 7 nivôse an 11 [28 décembre 1802], en conséquence de la lettre du ministre de la guerre, adressée à chacune des personnes ci-après nommées, et sur l'invitation de M. Sanson, général de brigade du génie, directeur du dépôt de la guerre, MM. Volney, sénateur; Monge, sénateur; Berthollet, sénateur; Langlès, professeur à l'école spéciale des langues Orientales vivantes, tous membres de l'Institut national; Silvestre de Sacy, aussi professeur à ladite école; Caussin, professeur de langue Arabe au collége national de France; Lacroix, professeur de mathématiques et membre de l'Institut national; Baudeuf, négociant au Kaire; Marcel, ci-devant directeur de l'imprimerie nationale au Kaire, et Michel Abeyd, Syrien de naissance, s'étant réunis au dépôt de la guerre, le général directeur du dépôt les a invités à se former en commission.

M. Silvestre de Sacy a été nommé président, et M. Lacroix, secrétaire.

(1) On a vivement à regretter la fin prématurée de ces deux orientalistes, morts à la fleur de l'âge. Unis par les liens d'une tendre amitié, comme par leurs études, leurs travaux et leurs succès, ils ont laissé dans la Commission d'Égypte un vide bien fâcheux, que l'absence de M. Delaporte a rendu encore plus sensible.

(2) On a suivi dans ce Mémoire l'orthographe adoptée dans l'*ouvrage*, pour éviter les disparates; mais la concordance entre les noms écrits suivant les deux méthodes se trouvera dans la *Table géographique* qui a été annoncée dans l'*Avertissement de l'ouvrage*.

Le directeur du dépôt a donné ensuite à la Commission lecture du rapport suivant, qu'il a fait au ministre de la guerre, le 24 frimaire dernier.

« D'après votre invitation, le sénateur Volney a bien voulu se rendre au dépôt de la guerre, » où se rédige la carte de l'Égypte, pour voir cet intéressant travail.

» Il a été satisfait, tant de ses progrès que du mérite des matériaux qui lui servent d'élémens, » et de la manière exacte et précieuse dont il est exécuté.

» Il a remarqué avec plaisir la pureté et la netteté avec lesquelles l'arabe y étoit écrit par M. De- » laporte, membre de la Commission des sciences et arts d'Égypte ; mais il diffère d'opinion avec » ce traducteur, et en général avec l'école Française des langues Orientales, sur la manière d'ex- » primer en caractères Européens les sons de la langue Arabe pour lesquels nous n'avons pas de » signes analogues.

» Sur les vingt-huit lettres de l'alphabet Arabe, dix-sept représentent des prononciations absolu- » ment les mêmes que dans notre langue ; en conséquence, l'école Française et le sénateur Volney » les expriment par nos propres lettres, sauf quelques observations.

» Il en reste onze qui peignent des prononciations qui nous sont étrangères. L'école Française » emploie, pour les rendre, les lettres les plus approchantes, prises dans notre langue, en les » doublant, les opposant ou les séparant; ce qui n'indique qu'imparfaitement aux nationaux la » prononciation primitive, et la défigure aux yeux des étrangers.

» C'est à cet inconvénient que le sénateur Volney cherche à remédier en adoptant, pour repré- » senter ces onze lettres, ou pour peindre leur prononciation, des signes simples, soit de notre » alphabet en les modifiant, soit en les empruntant d'autres langues de l'Europe, soit en les formant » de convention.

» Son système, clairement expliqué dans l'ouvrage qu'il a publié, en l'an 3, sous le titre de *Sim-* » *plification des langues Orientales*, se présente sous des rapports d'utilité générale dignes de fixer » l'attention du Gouvernement dans un moment où il s'agit de consacrer l'une ou l'autre méthode » par un monument tel que la carte générale de l'Égypte.

» J'ai cru qu'il importoit à la topographie de cette contrée, comme au progrès des sciences et » des arts, d'appeler une discussion savante sur cette diversité d'opinions, et de soumettre ensuite » aux Consuls l'avis qui doit en résulter. J'ai donc l'honneur de vous proposer d'inviter le sénateur » Volney, le professeur de Sacy, et quelques autres savans dans les langues Orientales ou la gram- » maire générale, à se réunir au dépôt général de la guerre ou ailleurs, pour y discuter cette inté- » ressante question, afin que leur discussion, soumise à l'approbation du Gouvernement, règle de la » manière la plus avantageuse la nomenclature Française de la carte de l'Égypte, comparée aux » caractères Arabes. »

Le directeur a ajouté que le ministre avoit reconnu l'importance de cette mesure, approuvé son exécution, et que c'étoit pour cet objet que la Commission se trouvoit réunie.

M. Delaporte, ayant été appelé, a donné connoissance des principes par lesquels il avoit cru devoir se diriger dans la transcription, sur la carte de l'Égypte, des noms Arabes en caractères Français.

Plusieurs membres de la Commission ont ensuite exposé les difficultés qui paroissent s'opposer à ce que l'on puisse atteindre le double but de représenter, dans les caractères des langues Européennes, l'orthographe et la prononciation des mots Arabes ; et par la comparaison faite particulièrement de l'alphabet Français avec l'alphabet Arabe, il a été reconnu, comme principes qui devoient servir de bases aux discussions suivantes,

1.° Que le nombre des élémens qui composent l'alphabet Français, est absolument insuffisant pour exprimer toutes les articulations et les sons de la langue Arabe ;

2.° Que parmi ces élémens il y en a plusieurs qui expriment des articulations tout-à-fait étrangères à la langue Arabe, tels que le *j* et le *g*, et que, par cette raison, le nombre de lettres de l'alphabet Français applicables à l'expression des articulations de la langue Arabe se trouve encore diminué ;

3.° Que de ces données il résulte l'absolue nécessité d'avoir recours à des signes particuliers ou de convention, pour exprimer en français les noms propres ou autres mots de la langue Arabe qu'il faut faire passer dans cette écriture.

En conséquence, après avoir discuté les avantages et les inconvéniens des divers systèmes employés ou proposés jusqu'à présent par les orientalistes Français, et avoir pris en considération particulière

le système exposé par M. de Volney dans l'ouvrage intitulé *Simplification des langues Orientales*, pour parvenir à ce but, la Commission a délibéré sur cette première question.

Pour exprimer les articulations propres à la langue Arabe qui n'ont point de signes correspondans dans les lettres qui composent l'alphabet Français, aura-t-on recours à quelques configurations, soit empruntées des autres langues de l'Europe, soit absolument nouvelles ! ou bien choisira-t-on exclusivement parmi les lettres de l'alphabet Français celles qu'il s'agira d'exprimer, sauf à leur faire éprouver quelque modification destinée à caractériser l'usage qui en sera fait !

La Commission, considérant principalement que, si, d'un côté, il est utile de donner aux personnes qui savent la langue Arabe un moyen sûr de mettre en caractères Arabes les mots que l'on aura exprimés en caractères Européens, il n'est pas moins essentiel, d'un autre côté, de n'employer dans cette transcription aucun caractère dont la forme soit absolument étrangère à un lecteur Français, a décidé unanimement qu'elle adopte la dernière de ces deux propositions.

Il a été posé une seconde question en ces termes :

Pour modifier les lettres de l'alphabet Français qui seront employées à exprimer des articulations propres à la langue Arabe, et dont elles ne seront cependant qu'un signe imparfait, suivra-t-on la méthode, souvent pratiquée, d'employer plusieurs lettres Françaises réunies pour exprimer une seule lettre Arabe, ou s'astreindra-t-on, autant qu'il sera possible, à n'employer, pour correspondre à chaque lettre Arabe, qu'une seule lettre Française, sauf à la modifier par quelque signe additionnel !

Il a été décidé qu'on n'emploieroit pour chaque lettre Arabe qu'une seule lettre Française, sauf à modifier la forme des lettres Françaises, quand il sera nécessaire, par quelque signe additionnel.

En conséquence de cette décision, il a été observé que, la valeur du *chyn* Arabe étant absolument identique à celle qui s'exprime en français par les deux lettres *ch*, et des deux lettres *q* et *g* la première étant toujours suivie d'un *u*, qui ne fait pas la fonction de voyelle, mais paroît faire une partie constitutive du signe de l'articulation, et la seconde exigeant le concours de l'*u* pour conserver devant l'*e* et l'*i* une valeur approchant de celle qu'elle a devant l'*u* et l'*o*, il seroit peut-être convenable de déroger, quant à ces trois cas, à la détermination qui venoit d'être prise.

Cet objet ayant été mis en délibération, il a été arrêté que, quant au *g* et au *q*, il ne leur sera jamais adjoint d'*u* comme signe auxiliaire de leur articulation, et que ces deux lettres seront toujours employées comme exprimant chacune une seule et même articulation, quelle que soit la voyelle dont elles seront suivies, en sorte que le *g* conservera devant l'*e* et l'*i* la même valeur qu'il a devant l'*a* ; et le *q*, malgré l'absence de l'*u*, la valeur qui lui est propre : quant au *ch*, il a été arrêté que l'on conserveroit la réunion de ces deux lettres pour exprimer le *chyn* ; ce qui a paru avoir d'autant moins d'inconvénient, que le *c* pourra ne servir à aucun autre usage.

2.e SÉANCE, *4 Janvier 1803*.

Le 12 nivôse, la Commission s'étant réunie de nouveau, la discussion a été ouverte sur la correspondance à établir entre chacune des lettres de l'alphabet Arabe et celles des lettres de l'alphabet Français qui paroîtront les plus propres à les représenter, et sur les signes qu'il conviendra d'employer pour multiplier et diversifier celles de ces lettres qui devront servir à représenter plusieurs lettres Arabes. On a observé que ces signes pouvoient être ou hors de la lettre, ou incorporés dans la forme même de la lettre ; que la première supposition paroissoit plus propre à rendre général l'usage du système qui sera déterminé par la Commission, en le mettant à portée de toutes les imprimeries, et que la seconde sembloit offrir l'avantage de présenter, au moyen d'un petit nombre de poinçons qu'il sera nécessaire de faire graver, un coup-d'œil plus agréable.

La discussion sur ces diverses propositions s'étant prolongée sans avoir produit aucun résultat, et la Commission ayant pensé qu'au moyen d'un tableau qui offriroit l'emploi du mode d'exécution, il seroit plus facile à chacun de ses membres de prendre une détermination en connoissance de cause, elle a chargé MM. Volney et Silvestre de Sacy de concerter entre eux la rédaction de ce tableau, pour être mis sous ses yeux à sa plus prochaine séance ; et le général directeur du dépôt a été prié d'inviter le ministre de la guerre à écrire au directeur de l'imprimerie nationale, pour l'autoriser à faire exécuter à cette imprimerie les tableaux dont le modèle lui sera fourni par MM. Volney et Silvestre de Sacy.

3.e SÉANCE, *8 Février 1803.*

La Commission s'étant assemblée de nouveau, le 18 pluviôse, M. Silvestre de Sacy, président, a rendu compte de la conférence qu'il avoit eue avec le sénateur Volney, dont le résultat avoit été que l'on proposeroit à la Commission d'adopter concurremment deux systèmes représentatifs des articulations Arabes qui n'ont point d'équivalent dans l'alphabet Français; que, dans l'un de ces deux systèmes, le signe employé pour caractériser ces articulations seroit incorporé à la lettre même, et que, dans l'autre, il en seroit séparé; qu'on observeroit cependant de rapprocher, autant qu'il seroit possible, les configurations des deux systèmes; que le premier seroit employé dans l'écriture, la gravure, et dans l'impression, toutes les fois qu'on voudroit faire les frais de la gravure des poinçons nécessaires; et que le second seroit en usage dans la typographie ordinaire, attendu qu'il n'exigeroit que très-peu de frais.

Le président a soumis à la Commission un projet de transcription de l'arabe en français conformément à ce second système, projet qu'il avoit fait exécuter à l'imprimerie de la République.

En conséquence, il a proposé de délibérer sur les questions suivantes :

1.° *Adoptera-t-on concurremment deux systèmes de transcription de l'arabe en français, ou n'en adoptera-t-on qu'un seul!*

2.° *Dans le cas où la Commission n'en adopteroit qu'un seul, les signes particuliers à cette transcription seront-ils incorporés dans la lettre, ou en seront-ils séparés!*

Sur la première question, il a été décidé que l'on n'adopteroit qu'un système de transcription de l'arabe en français.

La seconde proposition a donné lieu à une discussion beaucoup plus longue; et, quand la question a paru suffisamment éclaircie, elle a été mise aux voix : le résultat de la délibération a été que les signes particuliers que l'on adoptera pour caractériser les lettres Françaises employées à représenter les articulations particulières à la langue Arabe, seront incorporés dans la figure même de la lettre, et qu'on ne s'écartera que le moins possible de cette disposition : la Commission a invité M. Marcel, l'un de ses membres, actuellement directeur de l'imprimerie nationale, à lui présenter, de concert avec MM. Volney et Silvestre de Sacy, un tableau des configurations les plus propres à remplir le but qu'elle se propose, et elle a arrêté qu'elle ne se rassembleroit que quand ce travail seroit en état de lui être présenté.

4.e SÉANCE, *9 Mai.*

Le 19 floréal, la Commission s'étant assemblée sur l'invitation du général directeur du dépôt de la guerre, le président a mis sous ses yeux plusieurs tableaux des diverses configurations que l'on peut donner aux lettres Françaises qui, au moyen de quelques modifications dans leurs formes, doivent servir à représenter plusieurs lettres Arabes.

Ces divers tableaux ayant été examinés par tous les membres présens de la Commission (1), il a été unanimement arrêté, 1.° que le tableau ayant pour titre, *Alphabet harmonique pour la transcription de l'arabe, du persan et du turc en français*, formé d'après les principes convenus, sera signé du président et du secrétaire, et demeurera joint au procès-verbal de la présente séance; 2.° que le directeur du dépôt est invité à faire graver, par tel artiste qu'il jugera à propos, de concert avec MM. Volney, Langlès et Silvestre de Sacy, les configurations comprises audit tableau, sauf cependant les modifications que le graveur croira nécessaires pour le coup-d'œil et l'ensemble des caractères; 3.° que la planche ainsi gravée servira de modèle, tant pour l'exécution de la carte d'Égypte, que pour la gravure des poinçons nécessaires à la topographie.

Signé SILVESTRE DE SACY, *Président;* S. T. LACROIX, *Secrétaire.*

Pour copie :

Le Ministre de la guerre, signé ALEX. BERTHIER.

(1) Le sénateur Volney se trouvoit absent.

RÉSUMÉ.

L'OBJET de ce Mémoire étoit de faire connoître comment la carte de l'Égypte a été levée, construite et gravée.

On l'a divisé en quatre chapitres.

Dans le premier, on indique les moyens employés, soit pour lever le pays régulièrement et suppléer aux opérations trigonométriques reconnues inexécutables par le manque d'instrumens et de temps et par la nature des lieux, soit pour recueillir tous les renseignemens propres à faire connoître cette contrée célèbre. On signale les obstacles qu'on a rencontrés pour parvenir à ce double but, ainsi que les dangers auxquels on a été exposé. On y montre que le temps n'auroit pas permis aux ingénieurs-géographes employés à ces travaux, malgré tout leur zèle et leur dévouement, de faire ce qu'ils se proposoient, sans la coopération de MM. les ingénieurs militaires et civils, et sans les matériaux procurés par plusieurs de MM. les généraux et officiers de l'armée d'Orient. Ce chapitre est terminé par une analyse des instructions données à chaque ingénieur pour opérer uniformément. Enfin on y parle des divers plans de voyages qu'on étoit sur le point d'exécuter, quand les événemens de la guerre obligèrent d'y renoncer.

Dans le deuxième chapitre, on rend compte de la remise au dépôt de la guerre de tous les matériaux recueillis par les ingénieurs-géographes ; on y indique quels coopérateurs étoient nécessaires pour l'emploi de ces matériaux, et les sources où l'on devoit puiser pour en obtenir de nouveaux, l'échelle qu'il convenoit d'adopter pour la carte, &c. On y expose les difficultés et les obstacles survenus dans la construction et la gravure de la carte, ainsi que les moyens dont on a fait usage pour écrire les noms en caractères Arabes et pour les graver ; la mise des scellés sur les cuivres ; leur transport hors de Paris pour les mettre à l'abri des deux invasions ; enfin les améliorations ultérieures faites au travail, et la remise de la carte à la Commission d'Égypte pour être annexée à son ouvrage.

Le chapitre troisième concerne entièrement la construction de la carte : on y traite de son format, de sa projection, de son échelle, des points qui lui servent de base ; on analyse les matériaux qui entrent dans la construction de chaque feuille, et le parti que l'on a pris sur l'emploi de chacun d'eux.

Le chapitre quatrième est relatif au système adopté par le Gouvernement pour écrire et graver les noms de la carte en caractères Arabes et en caractères Français. On a cru devoir rapporter tout au long le procès-verbal des séances de la commission d'orientalistes nommée pour déterminer ce système de transcription.

Les détails que renferment ces quatre chapitres mettront à même d'apprécier le degré de confiance que mérite la carte. On la jugera sans doute avec indulgence, si l'on veut considérer que l'armée d'Orient n'a occupé l'Égypte que pendant environ trois ans ; qu'elle y a été dans un état continuel de guerre ; qu'elle a eu à combattre les Mamlouks, les Arabes, les Turcs, les Anglais, et même les habitans du pays ; qu'elle en a fait deux fois la conquête ; que la peste y a régné tous les ans, ainsi que l'ophtalmie et la dyssenterie ; que les débordemens du Nil ne permettoient pas de parcourir le pays dans toutes les saisons ; que les ingénieurs étoient peu nombreux, et que plusieurs ont été victimes de leur dévouement ; que toutes leurs opérations, de même que celles de ce genre faites par MM. les ingénieurs militaires et civils, « ont été souvent » entreprises au milieu du tumulte de la guerre et dans des provinces éloignées » dont la soumission étoit récente et incertaine. On a été plusieurs fois obligé » de substituer des armes aux instrumens géométriques, et, en quelque sorte, » de disputer ou de conquérir le terrain que l'on avoit à mesurer (1). »

On terminera ce résumé du Mémoire par deux tableaux.

Le premier donnera en masse la superficie de l'Égypte et de la partie de la Syrie parcourue par l'armée d'Orient ; on y indiquera la quantité de lieues carrées, de vingt-cinq au degré, levées géométriquement, ou au pas et à la boussole, en distinguant combien d'espace il y a eu de levé, selon ces méthodes, par les divers ingénieurs de l'armée.

Ces quantités auroient pu être distinguées suivant les divers coopérateurs : mais, comme les noms des principaux sont gravés au bas de toutes les feuilles qui renferment leurs travaux, et rappelés dans la liste qui précède l'atlas géographique ; qu'il a déjà été fait mention de tous dans le compte rendu de la construction de chaque feuille, ainsi que de leurs grades et qualités ; enfin, que leurs noms seront encore rapportés dans le deuxième tableau ci-après, on a pensé que ce détail seroit ici superflu.

Le deuxième tableau donnera les noms des ingénieurs et des autres personnes qui ont fourni des matériaux, rangés suivant l'ordre des feuilles où figurent les résultats de leurs opérations.

(1) Extrait du Discours préliminaire de la *Description de l'Égypte*, par M. Fourier.

Tableau de la superficie des Pays parcourus par l'Armée d'Orient.

NOMS DES PAYS.	NOMS DES CORPS.	NOMBRE DE LIEUES CARRÉES PARCOURUES, qui ont été levées à la planchette et au graphomètre.	NOMBRE DE LIEUES CARRÉES PARCOURUES, qui ont été levées au pas et à la boussole.	NOMBRE DE LIEUES CARRÉES PARCOURUES, qui ont été levées TOTAUX.	OBSERVATIONS.
		de 25 au degré.	de 25 au degré.	de 25 au degré.	
Égypte	Ingénieurs-géographes	800[l]	873[l]	1673[l]	Dans ces quantités, il n'est question que de l'espace absolu qui entre dans la construction de la carte. Plusieurs parties de l'Égypte ont été levées deux et même trois fois : mais on ne rapporte ici que la superficie dont le levé a été employé sur cette carte, comme ayant paru mériter la préférence ; il n'est point question des autres.
	Ingénieurs militaires	204.	284.	488.	
	Ingénieurs civils ou des ponts et chaussées et des mines	139.	125.	264.	
	Généraux &c.	"	159.	159.	
	Totaux	1143.	1441.	2584.	
Syrie	Ingénieurs-géographes	92.	147.	239.	
	Ingénieurs militaires	"	96.	96.	
	Ingénieurs civils	"	"	"	
	Généraux &c.	"	91.	91.	
	Totaux	92.	334.	426.	
Égypte et Syrie	Ingénieurs-géographes	892.	1020.	1912.	
	Ingénieurs militaires	204.	380.	584.	
	Ingénieurs civils	139.	125.	264.	
	Généraux &c.	"	250.	250.	
	Totaux	1235.	1775.	3010.	

Tableau général des Ingénieurs qui ont coopéré à la Carte de l'Égypte, et de toutes les personnes citées dans ce Mémoire qui ont fourni des matériaux.

ORDRE DES FEUILLES.

DÉSIGNATION DES FEUILLES. N.os	NOMS.	NOMS DES INGÉNIEURS ou des personnes qui ont fourni des matériaux.
	CARTE TOPOGRAPHIQUE.	MM.
1.	LES CATARACTES	Legentil. Jomard. Rozière.
2.	KOUM-OMBOÛ	Legentil.
3.	EDFOÛ	Legentil.
4.	ESNÉ	Legentil. Jomard.
5.	THÈBES	Simonel. Schouani. Jollois. Devilliers. Jomard. Nouet. Coraboeuf.
6.	VALLÉE DE QOCEYR	Schouani.
7.	QOCEYR	Du Bois-Aymé. Schouani. Legentil.
8.	EL-HAOUEH	Schouani.
9.	QENÉ	Schouani.
10.	GIRGEH	Schouani. Jomard.
11.	TAHTAH	Schouani. Bertre. Lecesne.
12.	SYOUT	Bertre. Lecesne. Schouani.

DÉSIGNATION DES FEUILLES. N.os	NOMS.	NOMS DES INGÉNIEURS ou des personnes qui ont fourni des matériaux.
		MM.
		Jomard.
		Bertre.
13.	MANFALOUT	Lecesne.
		Raffeneau-Delile.
		Schouani.
14.	ANTINOÉ, MINYEH	Jomard.
		Schouani.
15.	ABOU-GIRGEH	Jomard.
		Martin.
		Schouani.
16.	FECHN	Martin.
17.	GEBEL GEBEÏ	Schouani.
		Martin.
		Jomard.
18.	BENY-SOUEYF	Schouani.
		Vidal.
		Bertre.
		Martin.
19.	LE FAYOUM	Jomard.
		Caristie.
		Schouani.
		Martin.
		Bertre.
20.	LES PYRAMIDES	Jacotin.
		Jomard.
		Schouani.
		Jacotin.
		Jomard.
		Devilliers.
		Girard.
21.	MEMPHIS	Alibert.
		Burel.
		Souhait.
		Le Père (Gratien).
		Du Bois-Aymé.
		Les ingénieurs des ponts et chaussées.
		Devilliers.
22.	SUEZ ou SOUEYS	Girard.
		Alibert.
		Du Bois-Aymé.
		Les ingénieurs des ponts et chaussées.
		Say.
23.	LACS AMERS	Le Père (Gratien).
		Du Bois-Aymé.

DÉSIGNATION DES FEUILLES. N.os	NOMS.	NOMS DES INGÉNIEURS ou des personnes qui ont fourni des matériaux.
		MM.
		Jomard.
		Jacotin.
		Simonel.
		Devilliers.
		Reynier.
24.	LE KAIRE	Bertre.
		Lecesne.
		Nouet.
		Corabœuf.
		Say.
		Vidal.
		Burel.
		Simonel.
		Lathuille.
		Jomard.
		Jollois.
25.	VENTRE DE LA VACHE	Du Bois-Aymé.
		Schouani.
		Le général Andréossy.
		Jacotin.
		Say.
		Le général Andréossy.
26.	LACS DE NATROUN	Redouté.
		Duchanoy.
27.		Legentil.
28.	FLEUVE SANS EAU	Legentil.
		Le Père (Gratien).
		Simonel.
		Schouani.
		Lathuille.
29.	MENOUF, TANT	Jollois.
		Du Bois-Aymé.
		Le général Sanson.
		Le Père (Gratien).
		Simonel.
		Les ingénieurs des ponts et chaussées.
		Jacotin.
		Malus.
		Favier.
		Févre.
30.	BUBASTE, SÂLEHYEH	Lancret.
		Reynier.
		Devilliers.
		Ferrus.
		Moret.
		Jomard.
		Lathuille.
		Alibert.
		Delaroche.

DÉSIGNATION DES FEUILLES. N.os	NOMS	NOMS DES INGÉNIEURS ou des personnes qui ont fourni des matériaux.
		MM.
		Legentil.
		Jacotin.
31.	CANAL DE SOUEYS.....	Favier.
		Les ingénieurs des ponts et chaussées.
		Jacotin.
32.	EL-A'RYCH.....	Bouchard.
		Jacotin.
33.	LAC SIRBON.....	Lazousky.
		Malus.
		Legentil.
		Jacotin.
34.	TENNYS, PÉLUSE, QATYEH.	Le général Andréossy
		Les ingénieurs des ponts et chaussées.
		Legentil.
		Simonel.
		Jacotin.
		Schouani.
35.	MANSOURAH, SÂN.....	Alibert.
		Cazals.
		Théviotte.
		Potier.
		Lathuille.
		Simonel.
		Schouani.
		Lancret.
36.	FOUEH, DAMANHOUR.....	Chabrol.
		Legentil.
		Vinache.
		Sanson.
		Legentil.
		Taskin.
		Lancret.
		Chabrol.
		Sanson.
		Vinache.
37.	ALEXANDRIE.....	Picot de Moras.
		Nouet.
		Jomard.
		Corabœuf.
		Dulion.
		Bertre.
		Lecesne.
		Les ingénieurs des ponts et chaussées.

DÉSIGNATION DES FEUILLES. N.os	NOMS	NOMS DES INGÉNIEURS ou des personnes qui ont fourni des matériaux.
		MM.
		Legentil.
38.	.....	Le Père (Gratien).
		Legentil.
39.	ABOUQYR.....	Taskin.
		Simonel.
40.	ROSETTE, LAC BOURLOS...	Cazals.
		Théviotte.
		Potier.
		Legentil.
		Simonel.
41.	DAMIETTE.....	Le général Andréossy.
		Cazals.
		Théviotte.
		Potier.
42.	BOUCHE DE DYBEH.....	Legentil.
43.	GAZA.....	Jacotin.
44.	JÉRUSALEM et JAFFA.....	Jacotin.
		Jacotin.
		Say.
45.	CÉSARÉE.....	Crepin.
		Ferrus.
		Paultre.
		Jacotin.
46.	ACRE, NAZARETH, &c....	Paultre.
		Crepin.
		Vernois.
		Jacotin.
47.	TYR, SIDON.....	Paultre.
		Vial.
		Vernois.
		Jacotin.
		Raffeneau-Delile.
	CARTE GÉOGRAPHIQUE....	Paultre.
		Coutelle.
		Rozière.
		Bachelu.

Interprètes pour la traduction et la transcription des Noms Arabes.

MM.
Délaporte, membre de la Commission des sciences et arts d'Égypte.
Raige, *idem.*

MM.
Belletête, membre de la Commission des sciences et arts d'Égypte.
Ellious Bocthor.

Voyageurs et Auteurs dont les Ouvrages ont été consultés pour la construction de la Carte de l'Égypte.

MM.
Anville (d').
Browne.
Bruce.
Buache.
Granger.
Hornemann.
La Rochette.
Niebuhr.

MM.
Norden.
Pococke.
Renneli (Le major).
Rosily (L'amiral).
Sicard (Le P.).
Sonnini.
Vansleb (Le P.).
Volney.

Graveurs du Dépôt de la guerre qui ont été employés à la gravure de la Carte.

Topographie.

MM.
Blondeau, premier graveur.
Orgiazzi.
Thuillier.
Barrière père.
Semen.
Chamouin.
Vicq.
Dandeleux.
Nyon.

MM.
Walh.
Rousseau.
Eymard.
Tardieu (Baptiste).
Chailly.
Decatte.
Perdoux.
Roux.
Flahaut.
Barrière (Alexis).

Lettre Française.

Giraldon.
Lale.

Lettre Arabe.

Miller.

TABLE DES MATIÈRES.

INTRODUCTION..... pag. 1.

CHAPITRE I.er

Moyens employés pour connoître la géographie de l'Égypte et obtenir les élémens nécessaires à la construction de la carte..... 3.

CHAPITRE II.

Réunion, au dépôt général de la guerre, de tous les levés, reconnoissances et matériaux recueillis sur l'Égypte et la Syrie pendant l'expédition ; moyens employés pour construire la carte et pour la graver..... 18.

CHAPITRE III.

Construction des cartes de l'Égypte..... 29.

SECTION I.re *Carte topographique en quarante-sept feuilles*..... ibid.

§. I.er *Échelle et projection de cette carte ; positions géographiques qui lui servent de bases, et qui sont calculées en distances à la méridienne de la grande pyramide de Memphis et à sa perpendiculaire ; position de chaque feuille relativement à ces deux coordonnées ; leurs dimension, notation et disposition, pour en faciliter l'assemblage*..... ibid.

§. II. *Analyse des matériaux employés pour la construction de chaque feuille*..... 33.

ÉGYPTE.. Haute. *Feuilles 1 à 13*..... ibid.
Moyenne. *Feuilles 14 à 21*..... 44.
Basse. *Feuilles 22 à 42*..... 55.

SYRIE. *Exposé des difficultés qu'on a éprouvées pour la construction des cinq feuilles de la carte qui appartiennent à cette contrée ; examen et choix des points qui leur servent de bases*.. 88.
Feuilles 43 à 47..... 90.

SECTION II. *Carte géographique de l'Égypte et des pays environnans, en trois feuilles*... 98.

§. I.er *Partie occidentale de l'Égypte*..... ibid.
§. II. *Partie orientale*..... 99.
§. III. *Mer Rouge*..... 101.
§. IV. *Arabie*..... ibid.
§. V. *Syrie et Palestine*..... 103.

SECTION III. *Carte ou tableau d'assemblage pour la carte topographique de l'Égypte en quarante-sept feuilles, et pour la carte géographique en trois feuilles*..... 104.

CHAPITRE IV.

Des écritures de la carte en caractères Français et en caractères Arabes..... 105.

RÉSUMÉ..... pag. 111.

Tableau de la superficie des pays parcourus par l'armée d'Orient..... 113.

Tableau général des ingénieurs qui ont coopéré à la carte de l'Égypte, et de toutes les personnes citées dans ce Mémoire qui ont fourni des matériaux, par ordre de feuilles... ibid.

Interprètes pour la traduction et la transcription des noms Arabes..... 116.

Voyageurs et Auteurs dont les ouvrages ont été consultés..... ibid.

Graveurs employés à la gravure de la carte..... ibid.

MÉMOIRE

SUR

LE MEQYÂS DE L'ÎLE DE ROUDAH

ET

SUR LES INSCRIPTIONS

QUE RENFERME CE MONUMENT;

PAR J. J. MARCEL,

MEMBRE DE LA LÉGION D'HONNEUR.

SECONDE PARTIE.

CHAPITRE I.er

De l'île de Roudah.

AVANT de tracer l'histoire des diverses époques du Nilomètre de l'île de Roudah, il seroit peut-être convenable de jeter un coup-d'œil rapide sur cette île, et d'indiquer ce qu'elle fut avant l'érection du Nilomètre, ce qu'elle étoit à l'époque où l'on éleva cet édifice, et ce qu'elle est à présent; mais les détails dans lesquels M. Langlès est entré sur cette matière, nous dispensent de présenter ici à nos lecteurs des recherches que nous ne pourrions qu'emprunter à ce célèbre orientaliste. Nous dirons seulement que le mot de روضة *Raoudah*, ou *Roudah*, suivant la prononciation vulgaire usitée en Égypte, signifie proprement, dans la langue Arabe, *un jardin*, ou *une prairie semée de fleurs* (1). Il paroît que l'île de Roudah a reçu ce nom à cause de l'agrément de sa situation, et de l'extrême fécondité qu'elle doit au limon du Nil, dont elle est entièrement formée.

(1) راض II. *Herbis floribusve amœnum fecit locum, aut horto instruxit.* IV. *Hortis pratisve abundavit locus. Stagnantem vel infusam aquam habuit piscina aut vallis.* X. *Latè liberèque patuit, et herbis floribusve amœnus fuit locus.*

روض *Quantitas aquæ.*

ريض *Qui primùm exercetur, at rudis adhuc et difficilis.*

روضة Plur. روض *et* رياض, *etiam* ريضان, Meid. روضات Raudâton, As. *Hortus olitorius ac florifer. Pratum, pec. amœnum, et quantitas aquæ operiens fundum lacûs vel cisternæ*, Gi.

Voyez, col. 1062 et 1063, *Jacobi Golii Lexicon Arabico-Latinum, contextum ex probatioribus Orientis lexicographis.* Lugduni Batavorum, 1653.

C'est à la beauté de cette situation que l'île de *Roudah* est redevable d'un grand nombre de maisons de plaisance dont elle fut couverte à différentes époques, et parmi lesquelles se faisoient principalement remarquer celles de plusieurs khalyfes qui gouvernèrent l'Égypte. Sa position au milieu du Nil, à peu de distance du lieu où le siége du gouvernement étoit établi, permettoit de s'y fortifier avec avantage contre l'invasion des Croisés, et l'on y construisit une citadelle l'an 638 de l'hégire, 1241 de l'ère Chrétienne.

Cette île tomba au pouvoir des Français aussitôt après la bataille mémorable des Pyramides : pendant la nuit même qui suivit cette journée décisive, la division qui étoit sous les ordres du général Menou, passa la branche du fleuve qui la sépare de Gyzeh, et s'en empara.

Plusieurs manutentions utiles au service de l'armée furent dès-lors placées dans cette île : on y établit une boulangerie, et, par la suite, une poudrerie considérable, dont la direction fut confiée à M. Champy père (1), membre de l'Institut du Kaire, auquel fut adjoint feu M. Champy son fils, jeune homme d'une grande espérance, qui devint une des principales victimes de la contagion pestilentielle, et dont la Commission d'Égypte déplora bien justement la perte prématurée.

Lorsque la ferme d'Ibrâhym-bey (2), sur la rive occidentale du Nil, en face de l'île de Roudah, fut devenue un poste militaire, on réunit ce poste à l'île de Roudah par un pont de bateaux qui traversoit la petite branche du Nil.

Un autre pont de bateaux fut bientôt après construit sur le bras le plus considérable du fleuve, et établit ainsi une communication directe entre le Kaire, l'île et Gyzeh.

CHAPITRE II.

Histoire du Meqyâs sous les Khalyfes Ommiades, Abbassides et Fatémites, de l'an 96 de l'hégire à l'an 567.

CETTE première partie de l'histoire du Meqyâs de l'île de Roudah, qui commence avec le règne du khalyfe Ommiade Soleymân (3), treizième successeur de Mahomet, et fondateur de ce Nilomètre, s'étend jusqu'à l'établissement de la dynastie des Ayoubites sur le trône d'Égypte, et comprend un intervalle d'environ quatre cent soixante-onze ans.

§. I.er

Première Époque du Meqyâs : Fondation de ce Monument sous le Khalyfe Soleymân.

NOUS avons vu, dans le dernier chapitre de la première partie, l'Égypte tomber sous la domination des khalyfes : elle continuoit, à cette époque, d'être

(1) Maintenant administrateur général des poudres et salpêtres.

(2) *Ibrâhym-beyk* ابراهيم بيك.

(3) *Soleymân ebn A'bd-el-Melek* سليمان ابن عبد الملك.

soumise

soumise à l'autorité de ces souverains, qui avoient alors établi à Damas (1) le siége de leur vaste empire.

Soleymân, huitième prince de la famille des Ommiades, étoit fils puîné du khalyfe Ommiade A'bd-el-Melek (2), et petit-fils du khalyfe Merouân (3); il monta sur le trône l'an 96 de l'hégire [715 de l'ère Chrétienne], et succéda à son frère aîné, le khalyfe Oualyd (4).

La première année de son règne, le Nilomètre que son oncle A'bd-el-A'zyz, fils de Merouân, avoit fait construire à Helouân, fut renversé, comme nous l'avons vu ci-dessus (5).

Asâmah, surnommé *el-Tenoukhy* (6), fils de Yezyd (7), suivant el-Makyn, ou de Zeyd (8), suivant A'bd-el-Hokm et el-Maqryzy, étoit alors intendant ou administrateur des finances de l'Égypte au nom du khalyfe (9) : il s'empressa d'écrire à son souverain pour lui rendre compte de cet événement. Ce prince lui ordonna de ne point rétablir le Nilomètre détruit, mais de le remplacer par l'érection d'un autre dans l'île qui est située au milieu du Nil, entre la branche de Fostât (10) et celle de Gyzeh. En exécution de cet ordre, Asâmah fit jeter les fondemens du premier Nilomètre de l'île de Roudah.

Ce Nilomètre, le plus célèbre de tous, et qui est particulièrement connu sous le nom de *Meqyâs* (11), fut donc commencé cette même année; on travailla

(1) *Demechq* ou *Dimechq* دمشق. Les auteurs de l'antiquité connoissoient sous le nom de *Damascus* cette ville, qui ne le cède en célébrité à aucune autre de la Syrie; elle fut la métropole de la province appelée Phénicie du Liban. Les agrémens de sa situation dans une vallée que des courans d'eau fertilisent et rafraîchissent, et qui est fameuse chez les Orientaux sous le nom de *Ghytah Demechq* غيطه دمشق [verger de Damas], sont des garans de la haute antiquité de cette ville, comme c'est à eux qu'il faut attribuer son rétablissement après diverses calamités qui sembloient chaque fois devoir l'anéantir pour jamais. Un fleuve, nommé par les Grecs *Chrysorrhoas*, Χρυσορρόας [courant d'or], suivant Strabon, Pline et Ptolémée, se partage en différens canaux dans la ville comme dans les environs. Étienne de Byzance *(liv. XVI, pag. 755)* lui donne aussi le nom de *Bardine*, d'où dérive le nom actuel de *Barade*, ou *Barada*, comme l'écrit l'auteur du *Qâmous*.

Damas tomba au pouvoir des Musulmans au mois de regeb de l'an 14 de l'hégire [635 de l'ère Chrétienne], sous le khalyfat d'O'mar, second successeur de Mahomet.

(2) *A'bd-el-Melek, ben Merouân*, عبد الملك بن مروان, fils aîné de Merouân, et onzième successeur de Mahomet, mourut l'an 86 de l'hégire [705 de l'ère Chrétienne]. (Voyez *tom. II, pag. 88, note 6.*)

(3) *Merouân ben el-Hakem* مروان بن الحكم, est désigné par nos historiens sous le nom de *Merouân I.er* : il succéda au khalyfe *A'bd-allah ben-Zobeyr* عبد الله بن زبير, et monta sur le trône en l'an 64 de l'hégire [684 de l'ère Chrétienne]. Son règne ne fut pas d'une année entière. Il eut pour successeur son fils aîné A'bd-el-Melek. (Voyez *tom. II, pag. 88, note 5.*)

(4) *Oualyd ben A'bd-el-Melek* وليد بن عبد الملك fut le douzième khalyfe après Mahomet, et le septième de la famille des Ommiades. Il succéda à son père A'bd-el-Melek, et monta sur le trône l'an 86 de l'hégire [705 de l'ère Chrétienne]. Après un règne de dix ans, il mourut l'an 96 de l'hégire [715 de l'ère Chrétienne], et eut pour successeur son frère Soleymân.

(5) Tome II, page 88. *Voyez* le n.° 37 des textes à la suite de ce Mémoire.

(6) *Asâmah el-Tenoukhy* اسامه التنوخي.

(7) *Ben Yezyd* بن يزيد. *Voyez*, ci-après, le n.° 31 des textes insérés à la suite de ce Mémoire.

(8) *Ben Zeyd* بن زيد.

(9) *A'âmel kherâg Mesr* عامل خراج مصر. *Voyez* le n.° 39 des textes à la suite de ce Mémoire.

(10) *El-Fostât* الفسطاط Lorsque A'mrou ben el-A'âs (voyez *tom. II, pag. 86, note 4*) porta la guerre en Égypte, il fit dresser sa tente dans le lieu où est maintenant située la ville de Fostât : une colombe y étant venue faire son nid, A'mrou, lorsqu'il partit, ne voulut point qu'on le dérangeât, et ordonna de laisser sa tente toute dressée en cet endroit. Quelque temps après, repassant par le même lieu, et voulant qu'on gardât le souvenir de cette action, il fit bâtir à la même place une ville, à laquelle il donna par ce motif le nom de *Fostât*, qui signifie *tente*. On l'appelle aujourd'hui *le Vieux Kaire* [مصر العتيقه *Mesr el-A'tyqah*, ou مصر القديمه *Mesr el-Qadymeh*].

(11) Le mot *meqyâs* مقياس signifie proprement en arabe *mesure, instrument de mesurage*, et vient de la racine قاس *qâs*, mesurer, comparer une chose avec une autre.

avec ardeur à sa construction, qui ne dura pas plus d'un an, et il fut achevé l'an 97 de l'hégire [715 de l'ère Chrétienne].

La colonne Nilométrique qui existe encore au centre de ce monument, est, suivant la tradition, la même qu'Asâmah fit élever à cette époque; et la forme des caractères que renferment les inscriptions Koufiques que l'on y remarque (1), concourt à confirmer cette opinion.

Le Meqyâs fut depuis renversé et reconstruit plusieurs fois, comme nous allons le voir dans la suite de son histoire.

§. II.

Seconde Époque du Meqyâs : première Reconstruction de ce Monument sous le Khalyfe el-Mâmoun.

Le septième khalyfe de la famille des Abbassides, el-Mâmoun (2), second fils du khalyfe Haroun el-Rachyd, dont le nom est si connu parmi nous, et qui étoit contemporain de Charlemagne, succéda, l'an 198 de l'hégire [813 de l'ère Chrétienne], à son frère aîné le khalyfe el-Amyn. Ce prince porta sur le trône des qualités bien différentes de celles de son imbécille prédécesseur, et mérita, par la sagesse de sa conduite, d'être regardé comme un des plus grands princes qui aient régné sur les Musulmans. Tous les établissemens que son père Haroun avoit créés, et qui avoient langui sous le règne d'el-Amyn, retrouvèrent dans le khalyfe el-Mâmoun un protecteur zélé. L'année même qui suivit son avénement, c'est-

(1) Voyez ci-après, *pag. 167 et suiv.*

(2) Ce prince célèbre, que nos historiens ont appelé *Mamon* ou *Almamon*, et dont le nom entier est *el-Mâmoun Abou-l-A'bbâs A'bd-allah ben Haroun* المامون ابو العباس عبد الله بن هرون, fut le vingt-septième khalyfe depuis Mahomet : il naquit l'an 170 de l'hégire [786 de l'ère Chrétienne].

Les commencemens du règne de ce prince ne furent pas entièrement tranquilles. Livré passionnément à l'amour des lettres, il s'étoit reposé d'une grande partie des soins du gouvernement sur Fadl ben Sohayl, qu'il avoit créé son vizir, et qui avoit beaucoup de mérite et une rare connoissance des affaires. Mais le khalyfe, à qui Fadl avoit inspiré pour la mémoire d'A'ly le respect profond dont il étoit pénétré lui-même, conçut la pensée de rétablir la famille des Alides, quoique rivale de la sienne : il espéroit faire cesser par-là le schisme que causoit dans la religion Musulmane la division de ces deux maisons. En conséquence, l'an 201 de l'hégire [816 de l'ère Chrétienne], au préjudice de son frère Mo'tasem, il associa à son autorité A'ly ben Mousâ, surnommé *el-Imâm Rizza*, à qui il donna sa fille Hebybah en mariage. Cette démarche excita un mécontentement général dans l'empire, et sur-tout dans les provinces voisines de Baghdâd, et dans cette ville elle-même, où les Abbassides avoient fixé leur séjour.

Cette famille, qui, selon les auteurs Arabes, étoit alors si considérable qu'on y comptoit trente-trois mille personnes, fomenta un soulèvement contre el-Mâmoun, et proposa unanimement de le déposer du khalyfat. Suivant les dispositions testamentaires de Haroun el-Rachyd, après el-Mâmoun le trône devoit passer à son frère puîné el-Mo'tasem; mais, ce prince étant encore trop jeune pour gouverner par lui-même, les suffrages se réunirent en faveur d'Ibrâhym ebn Mahady, oncle d'el-Mâmoun, et on le proclama solennellement khalyfe. Ces divisions malheureuses trouvèrent une fin par la mort de Rizza et de Fadl, l'an 203 de l'hégire [818 de l'ère Chrétienne]. Ces deux événemens engagèrent les mécontens à déposer Ibrâhym, et à reconnoître de nouveau el-Mâmoun pour khalyfe légitime.

El-Mâmoun passa en Égypte l'an 216 de l'hégire [831 de l'ère Chrétienne]. Il n'y séjourna qu'environ une année, et retourna à Damas, d'où il partit pour attaquer les Grecs, qui avoient armé contre lui. Les Grecs furent défaits, et le khalyfe fit ensuite passer ses troupes en Cilicie pour les faire rafraîchir. C'est dans cette province qu'il mourut d'une fièvre aiguë, auprès du fleuve *Bedendoun* بدندون, à l'âge de quarante-huit ans, l'an 218 de l'hégire [833 de l'ère Chrétienne]. Il fut inhumé à Tarse, une des principales villes de la Cilicie : il avoit régné vingt ans et huit mois, et il eut pour successeur son frère puîné, le khalyfe *el-Mo'tasem b-illah* باللّٰه المعتصم.

à-dire, l'an 199 de l'hégire [814 de l'ère Chrétienne], il donna l'ordre de reconstruire presque en entier le Meqyâs de Roudah, à moitié ruiné par suite du peu de soin qu'on apporta, pendant tout le règne d'el-Amyn, à la conservation des monumens. Quelques auteurs ont même cru qu'el-Mâmoun étoit le premier fondateur de ce Nilomètre; et cette opinion est même répandue maintenant en Égypte, non-seulement dans le vulgaire, mais même parmi ceux qui, quoique appartenant à une classe plus distinguée, n'ont pas fait une étude approfondie de l'histoire de leur pays (1).

Il paroît que l'inscription placée dans le Meqyâs au-dessus de l'entrée intérieure de l'aqueduc (2), et les deux inscriptions qui règnent le long de la frise autour du bassin Nilométrique, du côté oriental et du côté septentrional (3), doivent être attribuées à cette époque.

L'élégance mâle et sévère qui distingue le style de ces inscriptions, et qui, par l'esprit même des caractères dont on s'est servi pour les tracer, se rapproche d'ailleurs beaucoup de celui des médailles frappées du temps de ce prince, la netteté de leurs contours, la précision qui y est observée dans les proportions, la pureté de leur exécution, rappellent d'une manière évidente la protection signalée que, suivant le témoignage de l'histoire, le khalyfe el-Mâmoun accorda aux sciences et aux arts, à qui sa mémoire sera toujours chère, et dont il favorisa les progrès et l'avancement par des dépenses extraordinaires et par tous les moyens que lui fournissoit son pouvoir souverain.

En effet, c'est à lui que les Arabes durent la connoissance des meilleurs auteurs Hébreux, Syriaques, Grecs et Latins, dont il fit traduire les écrits en langue Arabe, et dont il répandit et encouragea la lecture et l'étude. C'est à lui aussi que les savans d'Europe ont dû la conservation de divers ouvrages et fragmens d'écrivains anciens Grecs et Latins, qui, n'existant plus dans leur langue originale, se retrouvent dans les traductions Arabes qui sont parvenues jusqu'à nous.

Non content d'avoir fait ainsi passer dans sa langue les richesses des autres nations, el-Mâmoun voulut aussi appeler autour de lui tous les savans qu'il put réunir, non-seulement chez les peuples Musulmans soumis à son empire, mais encore parmi les Juifs, les Chrétiens, les Guèbres et les Indiens : quelle que fût leur secte ou leur religion, il leur partageoit également ses faveurs, et se plaisoit à leurs discussions littéraires.

C'est sous son règne que fleurirent, parmi les astronomes, Habech el-Merouzy (4), auteur de trois livres de tables astronomiques (5); Ahmed ben A'bd-

(1) *Voyez* ci-après la lettre du dyouân du Kaire, *pag. 147*, et la note 2, *page 122*.

(2) *Voyez* ci-après, *pag. 172*.

(3) *Voyez* ci-après, *pag. 177 et suiv.*

(4) *Habech el-Merouzy* حبش المروزى. Cet astronome eut le surnom d'*el-Merouzy* المروزى, parce qu'il étoit natif de *Merou* مرو, l'une des quatre principales villes de la province du Khorassân, qui a été le siége royal de plusieurs sultans, principalement des Selgioukides, et qui fut entièrement détruite par les Turkomans après la défaite du sultan *Changar* سنجر.

(5) Ces tables astronomiques sont appelées par les Arabes زيج *zyg*. Ce mot, qui est d'origine Persane, et qui est le même que le mot Persan زيك *zyk*, ou

allah (1); Mohammed ben Koteyr (2), surnommé *el-Farghâny* (3), et que nous connoissons sous le nom d'*Alfragan*, dont les ouvrages ont eu plusieurs éditions (4); A'bd-allah ben Sahel (5); Mohammed ben Mousä (6), surnommé *el-Khouârezmy* (7); Mâ-châ-allah (8), connu sous les deux surnoms d'*el-*

زيج *Zyg*, signifie littéralement *un cordeau à l'usage des architectes, une règle qui sert à décrire et à compasser des lignes*, et, par métaphore, *des lignes perpendiculaires et horizontales, parallèles entre elles*. Le nom en a été donné aux tables astronomiques, parce que ces tables sont composées de semblables lignes, ou, suivant quelques auteurs Arabes, pour indiquer l'exactitude rigoureuse qui y est nécessairement employée.

Les plus remarquables des ouvrages astronomiques connus sous ce titre dans l'Orient, sont les suivans :

Zyg Batalmyous زيج بطلميوس [Tables de Ptolémée];

Zyg Ilekhâny زيج الخانى [Tables d'Ilekhân]. Ces tables ont été composées par le savant *Naser ed-dyn Mohammed el-Tousy* نصر الدين محمّد الطوسى, qui vivoit du temps du khalyfe Mo.ta'sem, vers l'an 660 de l'hégire [1261 de l'ère Chrétienne]; elles sont ainsi nommées parce qu'elles ont été publiées sous les auspices de Koulagou-khân, nommé aussi *Elkhân* ou *Ilkhân* الخان.

Deux ouvrages portent le titre de *Zyg Châhy* زيج شاهى [Tables royales], et contiennent tous deux un abrégé des tables astronomiques de Naser ed-dyn el-Tousy dont je viens de parler. Le premier a été publié par *Negm ed-dyn* نجم الدين, et le second a été composé en langue Persane par *A'ly-châh ben Mohammed* على شاه بن محمّد.

Les Persans ont aussi deux Tables astronomiques très-anciennes, intitulées, l'une, *Zyg Isfendyâr* زيج اسفنديار, et l'autre, *Zyg Chahryâr* زيج شهريار.

Enfin celles qu'ils ont sous le titre de *Zyg Oulough-beg* زيج اولوغ بك [Tables d'Ulug-beg], sont les plus estimées dans l'Orient: elles ont été composées, en arabe, à *Samarqand* سمرقند, l'an 841 de l'hégire [1437 de l'ère Chrétienne], par le célèbre *Ouloug-beg* اولوغ بك ou *Ulug-beg* الغ بك, fils de *Chahroukh* شهرخ, et petit-fils du grand *Tymour-lenk* تيمورلنك [Tamerlan]; elles ont été ensuite traduites en persan par *Mahmoud ebn Mohammed* محمود ابن محمّد. Le docteur Hyde en a donné une édition avec une traduction Latine sous ce titre:

جداول مواضع ثوابت در طول وعرض كه برصد يافته است الغ بيك بن شاهرخ بن تيمور ۞ *Sive* Tabulæ *long. ac lat. stellarum fixarum, ex observatione* Ulugh Beighi, *Tamerlanis magni nepotis, regionum ultra citraque Djihum (i. Oxum) principis potentissimi*, Oxonii, 1665.

(1) *Ahmed ben A'bd-allah* احمد بن عبد الله, auteur des tables astronomiques intitulées *Zyg el-Mâmouny* زيج المامونى, dont je parlerai ci-après.

(2) *Mohammed ben Koteyr* محمّد بن كثير, ainsi que le portent la majeure partie des manuscrits et l'édition donnée par Golius, dont je parlerai ci-après : quelques manuscrits cependant le nomment *Ahmed ben Koteyr* احمد بن كثير. Au reste, les noms de *Mohammed* محمّد et de *Ahmed* احمد sont synonymes dans la langue Arabe, et se prennent généralement l'un pour l'autre.

(3) Cet astronome reçut le surnom d'*el-Farghâny* الفرغانى sous lequel il est le plus connu, parce qu'il étoit natif de *Farghânah* فرغانه, ville de la province du même nom, faisant partie de la Sogdiane.

Cette ville a produit plusieurs savans qui portent le même surnom que notre auteur, et avec lesquels on doit se garder de le confondre; quelques-uns d'eux se trouvent cités dans la Géographie d'*Abou-l-fedâ* ابو الفدا, et dans le Trésor géographique de Yakouty. Ebn-Kafta en fait aussi mention dans son Histoire des philosophes.

(4) Nous avons plusieurs traductions Latines d'Alfragan : la plus ancienne, qui a été citée par Golius, a été donnée à Norimberg, selon lui, en 1537, ou plutôt en 1538, suivant Kaesther, *Geschichte der Mathematik*, bd II, *p. 506*.

Une seconde traduction Latine de cet astronome a été publiée, environ cinquante ans après, à Francfort, sous le titre de MUHAMEDIS ALFRAGANI *Arabis chronologica et astronomica Elementa, è Palatinæ bibliothecæ veteribus libris latinè versa, expleta et scholiis expolita : additus est Commentarius, auctore* M. Jacobo Christmanno *Johannisbergensi, inclytæ academiæ Heidelbergensis professore*; Francofurti, 1590.

Golius a donné aussi une édition Arabe et Latine d'Alfragan, qu'il a enrichie d'excellentes notes; mais on regrette qu'elles ne se soient pas étendues au-delà du chapitre IX seulement de l'ouvrage. En effet, sa mort arrivée en 1667 l'a empêché de compléter son travail; et cette édition, qu'il avoit commencé de faire imprimer lui-même, n'a été achevée que deux ans après sa mort. Elle a été publiée sous le titre suivant :

كتاب محمّد بن كثير الفرغانى فى حركات السماويت وجوامع علم النجوم بتفسير الشيخ الفاضل يعقوب غوليوس ۞ Muhammedis *fil.* Ketiri *Ferganensis, qui vulgò* Alfraganus *dicitur, Elementa astronomica, arabicè et latinè, cum notis ad res exoticas sive Orientales quæ in iis occurrunt, operâ* Jacobi Golii; *Amstelodami*, 1669.

(5) Le nom entier de cet astronome est *A'bd-allah ben Sahel ben Noubakht* عبد الله بن سهل بن نوبخت.

(6) *Mohammed ben Mousä* محمّد بن موسى.

(7) *El-Khouârezmy* الخوارزمى, c'est-à-dire, natif de *Khouârezm* خوارزم.

(8) *Mâ-châ-allah* ما شا الله, mot à mot, *ce que veut Dieu*. Il paroît que ce nom composé étoit autrefois assez commun dans l'Orient, et sur-tout en Afrique. S. Augustin a adressé son Traité des hérésies à un évêque auquel il donne le nom de *Quod-vult-Deus*, qui est absolument la traduction de *Mâ-châ-allah* ما شا الله. Cet évêque, qui paroît avoir été Maure de nation, étoit à la tête de l'église de Carthage, l'an 439 de l'ère Chrétienne, lorsque cette ville fut prise et saccagée par Genseric, roi des Vandales. *Quod-vult-Deus* fut embarqué

Yhoudy (1) et d'*el-Mesry* (2); Yahyä ben Aby-l-Mansour (3), &c. El-Mâmoun fit exécuter par ces savans des instrumens astronomiques et un grand nombre d'observations célestes, soit à el-Chemmâsyeh (4), près de la ville de Baghdâd (5), soit sur le mont Qasyoun (6), près celle de Damas; et il chargea l'un d'eux de rédiger, d'après ces observations, des tables astronomiques qui portent son nom (7), et qui sont très-estimées dans l'Orient.

Parmi les savans médecins qu'el-Mâmoun réunit à sa cour, on distingue surtout Sahel ben Sâbour (8), surnommé *el-Kouseg* (9); Gebrâyl (10), surnommé *l'Oculiste* (11), parce qu'en effet il a traité particulièrement des maladies ophtal-

avec ses clercs, par ces barbares, sur un vieux navire faisant eau de toutes parts et dépourvu de provisions; cependant les légendes rapportent qu'il aborda heureusement à Naples, où l'on prétend que son corps est conservé dans l'église de Saint-Gaudiosus. L'église d'Afrique faisoit anciennement mémoire de cet évêque le 8 janvier; celle de Rome l'a mis dans son martyrologe au 26 octobre, et Adon, dans le sien, au 28 novembre.

(1) *El-Yhoudy* اليهودى [le Juif].

(2) *El-Mesry* المصرى [l'Égyptien].

(3) *Yahyä ben Aby-l-Mansour* يحيى بن ابى المنصور Le nom de *Yahyä* يحيى, ainsi que ceux de *Yohannâ* يحنا et de *Youhannâ* يوحنا, chez les Musulmans, correspond à celui de *Jean*. Cet astronome étoit natif de la Mekke, suivant Abou-l-farag.

(4) *El-Chemmâsyeh* الشماسية, littéralement, *la ville des Diacres*; le mot *chemmâs* شمّاس signifiant un diacre dans la langue Arabe.

(5) *Baghdâd* بغداد, ou, comme quelques auteurs l'écrivent, بغداذ, ville métropole de l'Irâq, située à la latitude de 33 degrés et 20 minutes, suivant les Tables astronomiques d'el-Mâmoun, et 25 minutes, suivant les astronomes postérieurs.

Elle fut bâtie, sur la rive occidentale du Tigre, par le khalyfe *el-Mansour Abou-Ga'far* ابوجعفر المنصور, vingt-troisième successeur de Mahomet, et onzième prince de la dynastie des Abbassides. Les historiens Orientaux rapportent que ce khalyfe dépensa quatre millions de pièces d'or pour la construction de cette ville, qui prit d'abord, du nom de son fondateur, celui de *Medynet el-Mansour* مدينة المنصور [ville d'el-Mansour]. Elle eut aussi un autre nom, celui de *Zourâ* زورا [oblique]; et ce nom lui fut donné, suivant quelques auteurs, à cause de la courbe obliquement sinueuse que forme le fleuve en cet endroit: mais *Abou-l-fedâ* ابو الفدا assure que ce nom venoit plutôt de ce que, l'entrée de ses portes extérieures ne s'alignant pas avec celle de ses portes intérieures, il falloit se détourner obliquement pour arriver de l'une à l'autre.

L'emplacement où la ville fut bâtie, s'appeloit anciennement, en langue Persane, *Baghdâd* بغ داد [jardin de Dâd], parce qu'un Persan nommé *Dâd* داد y possédoit un domaine considérable; suivant d'autres, ce lieu étoit autrefois consacré à une idole appelée *Bagh* بغ

(6) *Qâsyoun* قاسيون ou *Qasyoun* قسيون *[Casius mons]*. Il s'étend du nord au midi, du 36.e au 35.e degré de latitude, le long de la côte de la Méditerranée, depuis l'embouchure du fleuve *Orount* ارنط [l'Oronte], jusqu'à celle du fleuve *Melek* ملك. Pline, l. v, c. 22, a dit, par exagération, de cette montagne, que son sommet donne le spectacle de la lumière et des ténèbres en aussi peu de temps qu'il en faut pour se retourner du levant au couchant.

Le *Casius* est une branche de la chaîne du Liban, que les Arabes nomment *Lebnân* لبنان: les anciens appeloient *Castôtide* [Καστῶτις] la vallée comprise entre cette montagne et le mont *Pierius*.

Suivant A'bd er-Rachyd el-Bakouy, il y a aussi une autre montagne du même nom en Égypte, à l'orient de *Tyneh* طينه [Péluse], près de l'ancienne ville connue par les Arabes sous le nom de *Faramâh* فرماه, et désignée par les Qobtes sous ceux de *Baramias* Βαραμιας, de *Beramrun* Βερεμρων, et de *Paramoni* Παραμουν.

(7) *Zyg el-Mâmouny* زيج المامونى [Tables d'el-Mâmoun]: elles furent composées et publiées par Ahmed ben A'bd-allah, dont j'ai déjà parlé ci-dessus. Ces tables sont aussi connues sous le nom de *Zyg el-Demechqy* زيج الدمشقى [Tables de Damas].

(8) *Sahel ben Sâbour* سهل بن سابور. Il étoit d'*el-Ahouaz* الاهواز, et, suivant Abou-l-farag, son langage se ressentoit du dialecte de Khouzistan.

(9) *El-Kouseg* ou *el-Kaouseg* الكوسج. Suivant le dictionnaire Arabe d'*Isma'yl ben Hamâd el-Giouhary* اسمعيل بن حماد الجوهرى, composé vers l'an 390 de l'hégire [999 de l'ère Chrétienne], et dont Golius a fait un grand usage pour son *Lexicon Arabico-Latinum*, ce mot est synonyme du mot Persan *Kouseh* كوسه, dont il est formé, et signifie un homme dont la barbe est rare et peu fournie, comme celle des Uzbeks et des Chinois.

Megd ed-dyn Mohammed ben Ya'qoub el-Fyrouzâbâdy مجد الدين محمّد بن يعقوب الفيروزابادى, auteur du dictionnaire Arabe intitulé *Qâmous fy a'lem el-loghat* قاموس فى علم اللغة [l'Océan de la langue Arabe], dont j'ai rapporté d'Égypte un très-bel exemplaire manuscrit, donne à ce mot une autre acception, rapportée également par Golius, celle de *brèche-dent [edentulus]*. J'ignore laquelle des deux significations a pu faire attribuer ce sobriquet à Sahel ben Sâbour.

(10) *Gebrâyl* جبرايل [Gabriel].

(11) *El-Kahâl* الكحال.

miques; Youhannâ ben Mâsouyeh (1), Gyourgys ben Bakhtychoua' (2); I'ysä ben el-Hakem (3), Zakaryâ el-Tyfoury (4), et Yohannâ ben el-Batryq (5), qui étoit son affranchi, et auquel on donne le surnom particulier de *Traducteur* (6), parce qu'il traduisit en langue Arabe une grande partie des auteurs Grecs qui ont écrit sur la médecine.

Le nombre des historiens, des grammairiens et des poëtes qui vécurent sous le règne d'el-Mâmoun, est trop considérable pour qu'on puisse en faire ici l'énumération : je me contenterai de citer ici, parmi les premiers, el-Ouâqady (7), A'bd-el-Melek ben Hechâm (8); parmi les seconds, el-Nader (9), Ya'qoub ben Ishâq (10), Qottrob (11), Ishâq el-Cheymâny (12); et enfin, parmi les derniers, Abou el-A'tâhyah (13).

§. III.

Troisième Époque du Meqyâs : Réparation de ce Monument par le Khalyfe el-Motaouakel.

Le khalyfe el-Motaouakel (14), dixième prince de la maison des Abbassides, et fils d'el-Mo'tasem, succéda, l'an 232 de l'hégire [846 de l'ère Chrétienne], à son frère le khalyfe el-Ouateq b-illah; ce prince releva encore le Meqyâs vers l'an 233 de l'hégire [847 de l'ère Chrétienne], et l'on donna alors à cet édifice le nom de *nouveau Meqyâs* (15).

Les inscriptions du Meqyâs que l'on peut rapporter à cette époque, sont les deux inscriptions Koufiques qui couvrent la frise du bassin, du côté méridional et du côté occidental (16). Ces inscriptions, quoique sculptées à la suite de celles de l'époque précédente, dont elles forment la continuation et auxquelles elles sont intimement liées par le sens, offrent cependant, dans leur main-d'œuvre, un travail différent et évidemment postérieur.

(1) *Youhannâ ben Mâsouyeh* يوحنّا بن ماسويه, que nos écrivains connoissent sous le nom de *Mesueh*.

(2) *Gyourgys ben Bakhtychoua'* جيورجيس بن بختيشوع.

(3) *I'ysä ben el-Hakem* عيسى بن الحكم.

(4) *Zakariâ el-Tyfoury* زكريا الطيفورى.

(5) *Yohannâ ben el-Batryq* يحنّا بن البطريق se fit une plus grande réputation comme philosophe que comme médecin : ses traductions passent, en Orient, pour être très-fidèles et très-exactes; mais le style en est peu élégant.

(6) *El-tergmân* الترجمان; c'est de ce mot que nous avons fait notre vieux mot *truchement*, et ensuite celui de *drogman*.

(7) *Mohammed, ben Omar, ben Ouâqed* محمّد بن عمر بن واقد, plus connu sous le nom d'*el-Ouâqady* الواقدى, mort l'an 207 de l'hégire [822 de l'ère Chrétienne].

(8) *Abou-Mohammed A'bd-el-Melek ben Hechâm, ben Ayoub el-Hamyary*, ابو محمّد عبد الملك بن هشام بن ايوب الحميرى, mort au Kaire, l'an 213 de l'hégire [828 de l'ère Chrétienne].

(9) *El-Nader ben Choumyl ben Kharachah*, النضر بن شميل بن خرشة, surnommé *el-Basry*, parce qu'il étoit natif de *Basrah* بصرة, mort l'an 204 de l'hégire [819 de l'ère Chrétienne].

(10) *Ya'qoub, ben Ishâq, ben Zeyd, el-Basry*, يعقوب بن اسحاق بن زيد البصرى, mort l'an 205 de l'hégire [820 de l'ère Chrétienne].

(11) *Mohammed ben el-Mosayr* محمّد بن المسير, plus connu sous le surnom de *Qottrob* قطرب, mort l'an 206 de l'hégire [821 de l'ère Chrétienne].

(12) *Abou-A'mrou Ishâq el-Cheymâny* ابو عمرو اسحاق الشيبانى, mort l'an 206 de l'hégire [821 de l'ère Chrétienne].

(13) *Abou el-A'tâhyah* ابو العتاهيه, mort l'an 211 de l'hégire [826 de l'ère Chrétienne].

(14) Le nom entier de ce prince est *el-Motaouakel a'lä allah Ga'far el-A'bbâsy* المتوكل على الله جعفر العباسى. Il fut tué l'an 247 de l'hégire [861 de l'ère Chrétienne].

A'bd er-Rachyd el-Bakouy raconte que, sous le règne de ce khalyfe, les peuples de *Roum* روم [les Francs] s'emparèrent de *Damyât* دمياط [Damiette], l'an 238 de l'hégire [852 de l'ère Chrétienne].

(15) *Meqyâs gedyd* مقياس جديد.

(16) Voyez ci-après, *pag. 181 et suiv.*

En effet, leur exécution, bien plus grossière que celle des inscriptions précédentes, atteste d'une manière matérielle, si on peut le dire, la négligence et le découragement où étoit tombée toute espèce de connoissances et d'arts sous le règne de ce khalyfe, qui, loin de suivre l'exemple qu'avoient donné el-Mâmoun et quelques autres de ses prédécesseurs, n'accorda aucune sorte de protection aux sciences et aux arts : loin d'accueillir à sa cour, comme ces princes s'étoient plu à le faire, les savans de toutes les nations, il les écarta, au contraire, de ses états, par ses vexations et son fanatisme aveugle; et c'est lui qui rendit, l'an 239 de l'hégire [853 de l'ère Chrétienne], la fameuse ordonnance observée en Égypte jusqu'à nos jours, qui assujettit les Chrétiens et les Juifs à ne se servir que d'ânes pour monture.

Cette tyrannie prenoit sa source, non-seulement dans des idées religieuses mal entendues, mais encore dans l'ignorance de ce prince et dans la grossièreté et la barbarie de ses mœurs naturellement féroces; aussi les historiens nous apprennent qu'il se signala par les cruautés qu'il exerçoit sur ses sujets, sur les principaux de l'État, et même sur sa propre famille : mais il finit par en devenir lui-même la victime; et, après un règne de quatorze ans et quelques mois, il fut massacré, à l'âge de quarante ans, dans la ville de Makhouryah (1), par ses propres esclaves révoltés contre lui et subornés par son fils el-Montaser (2), qui lui succéda sous le titre d'*el-Mostanser b-illah*.

§. IV.

Seconde Réparation du Meqyâs, sous le règne d'el-Motaouakel, l'an 247 de l'hégire.

On répara encore le Meqyâs vers l'an 247 de l'hégire [861 de l'ère Chrétienne], environ cent cinquante ans après sa première construction, quelques mois avant la fin du règne d'el-Motaouakel, qui perdit, cette même année, le trône et la vie.

C'est à cette époque que, pour empêcher la colonne Nilométrique d'être renversée, comme elle l'avoit déjà été, on la surmonta d'une poutre de soutenement qui fut appuyée sur les deux parois orientale et occidentale du bassin.

Cette réparation est prouvée par la date même de l'inscription Arabe qui est encore sur cette poutre (3). Quoique la poutre elle-même ait été renouvelée postérieurement, comme on le verra ci-après, et ce qu'indique d'ailleurs la forme moderne des caractères qui composent l'inscription, on a copié exactement, lors de ce renouvellement, l'inscription qui se trouvoit tracée sur l'ancienne, et, en remplaçant par une écriture plus moderne le caractère antique dans lequel elle étoit originairement tracée, on s'est attaché à conserver religieusement l'indication de date qu'elle renfermoit.

(1) *Makhouryah* مخوريه. (2) *El-Montaser* المنتصر. (3) Voyez ci-après, *pag. 198 et suiv.*

§. V.

Quatrième Époque du Meqyâs : Réparation du Meqyâs par le Khalyfe el-Mostanser b-illah.

Dans l'année 451 de l'hégire [1059 de l'ère Chrétienne], il y eut en Égypte une disette très-grande et telle qu'on n'avoit jamais entendu dire qu'il en fût arrivé une semblable. Ebn-Ouasyf-châh (1) rapporte, dans son *Histoire d'Égypte*, que les basses eaux étoient, cette année, de trois coudées et onze doigts, et que la crue monta à douze coudées et baissa bientôt : le pays ne fut point inondé, et il y eut une grande famine.

Cet état de choses dura pendant sept années consécutives : le Nil croissoit d'abord jusqu'à douze coudées, ensuite il diminuoit; d'autres fois il ne montoit qu'au-dessus de douze coudées, et baissoit ensuite. L'ardeb (2) de blé monta à cent *dynâr* (3), et enfin l'on n'en trouva plus : les hommes furent réduits à manger les charognes, les cadavres, les chats et les chiens. Pendant cette longue famine, il arriva des événemens étonnans et extraordinaires, que racontent les historiens d'Égypte, et que je ne rapporterai point ici. C'est après ces sept ans de disette et de malheur que se répandit parmi le peuple le bruit que les Abyssins (4) avoient fermé le cours du Nil, et l'avoient détourné de l'Égypte (5).

C'est au sujet de cet événement que Ben-Ayâs rapporte un des faits les plus singuliers que les historiens Orientaux aient racontés, au sujet des inondations du Nil : je me contenterai de le rapporter ici, en m'abstenant de l'examiner et de le discuter. Suivant lui, l'an 458 de l'hégire [1066 de l'ère Chrétienne], le Nil continuant de demeurer fort bas et sans croître, le khalyfe chargea le patriarche des Qobtes (6) d'aller en ambassade au pays des Abyssins jusqu'aux sources du Nil, afin de demander qu'on laissât descendre ce fleuve jusqu'en Égypte; il ajoute que ce patriarche ayant été en effet en Abyssinie, y fut reçu avec honneur et respect : on lui demanda quel étoit le but de son voyage; et lorsqu'il eut prié le roi d'Abyssinie de laisser couler le Nil vers le pays d'Égypte, ce prince répondit qu'il leur rendroit les eaux du fleuve à cause du prophète Mahomet. En effet, on laissa s'écouler le Nil (7), et il eut sa pleine crue cette année.

El-Mostanser fit de grandes réparations au Meqyâs deux ans avant sa mort, l'an 485 de l'hégire [1092 de l'ère Chrétienne]. Ce prince mit enfin ce monument dans l'état où nous le voyons à présent, et y fit ajouter une mosquée.

Les inscriptions qui ont rapport à cette époque sont au nombre de trois :

(1) *Ebn-Ouasyf-châh* ابن وصيف شاه : cet auteur est fréquemment cité par Ebn el-Maqryzy.

(2) *Ardeb* اردب; cette mesure équivaut au poids de trente-six de nos livres.

(3) Environ 1200 francs de notre monnoie.

(4) *El-Habechet* الحبشة.

(5) Ce projet, tout gigantesque qu'il peut nous paroître, et supérieur aux moyens d'exécution que la nature a départis à l'homme, n'avoit pas cependant semblé impraticable au célèbre Albuquerque : s'il avoit été possible de l'exécuter, l'Égypte tout entière ne seroit bientôt devenue qu'un vaste désert.

(6) Ce patriarche se nommoit *Michel*, et occupoit alors le siége d'Alexandrie.

(7) Suivant Abou-l-Mohâsen, le Nil monta cette année à seize coudées et neuf doigts.

elles

elles sont placées, la première, dans l'intérieur même du Meqyâs (1); la seconde, au-dessus de la porte de la mosquée (2); et la troisième, à l'extérieur, sur le mur occidental de cette même mosquée (3).

Ces trois inscriptions, que le premier coup-d'œil suffit pour faire reconnoître comme étant d'un style très-différent de celui qu'offrent les inscriptions des époques antérieures, ne présentent plus en effet des caractères Koufiques, mais des caractères Karmatiques.

Indépendamment de cette différence fondamentale dans l'espèce même de l'écriture de ces trois inscriptions, on peut observer que leur exécution est plus ornée et plus élégante que celle de toutes les autres inscriptions des époques précédentes; les caractères qui les composent sont sur-tout remarquables par la grâce de leurs contours et de leurs enroulemens variés. Ces nouvelles inscriptions admettent même, dans quelques lettres, des ornemens parasites et étrangers à la forme essentielle et consécutive des caractères auxquels ils se joignent; ce qui n'avoit pas lieu dans les inscriptions des époques précédentes, dont les caractères, d'un contour aussi mâle que sévère, n'admettoient jamais que les traits absolument nécessaires à leur expression, et rejetoient toute élégance additionnelle à la pureté de leurs formes.

Nous voyons, par le soin avec lequel ces inscriptions ont été exécutées, que les arts et les sciences cherchoient alors à sortir de la barbarie où les avoit plongés le farouche el-Motaouakel, et que l'instruction et les connoissances commençoient à renaître à l'abri de la protection que leur accordoit le khalyfe el-Mostanser b-illah : cette renaissance fut encore favorisée par la tranquillité dont jouit l'Égypte pendant le long règne de ce prince, qui monta sur le trône du khalyfat à l'âge de neuf ans, et qui y resta soixante années, pendant lesquelles sa prudence et sa modération extraordinaires lui firent dissiper plusieurs conspirations formées contre lui.

Depuis cette dernière réparation, il ne paroît pas qu'on en ait fait de nouvelles au Meqyâs, jusqu'à l'année 924 de l'hégire [1518 de l'ère Chrétienne], qui commence l'époque suivante.

CHAPITRE III.

Histoire du Meqyâs sous la dynastie des Ayoubites.

Ce chapitre comprend un intervalle de quatre-vingt-un ans, depuis le commencement du règne de la dynastie des Ayoubites jusqu'au règne de Moe'z e'zz ed-dyn Ibeyk, premier prince de la dynastie des Mamlouks Baharites, qui leur enlevèrent la possession de l'Égypte.

(1) Voyez ci-après, *page 184.* (2) Voyez ci-après, *page 194.* (3) Voyez ci-après, *page 196.*

CHAPITRE IV.

Histoire du Meqyâs sous la dynastie des Mamlouks Baharites, de l'an de l'hégire 648 à l'an 784.

Ce chapitre, qui contient l'histoire du Meqyâs pendant un intervalle de cent trente-six ans, s'étend depuis le commencement du règne d'el-Moe'z e'zz ed-dyn Ibeyk, premier prince de la dynastie des Baharites, jusqu'en l'année 784 de l'hégire [1382 de l'ère Chrétienne], époque à laquelle cette dynastie fut dépossédée par celle des Mamlouks Circassiens.

§. I.er

Événemens relatifs au Meqyâs sous la dynastie des Mamlouks Baharites, jusqu'à la fin du règne d'el-Melek el-Nâser.

Sous le règne du prince el-Melek el-Nâser Mohammed, l'an 694 de l'hégire [1295 de l'ère Chrétienne], Ben-Ayâs raconte que le Nil parvint à son accroissement complet, dès le sixième des jours complémentaires (1). La crue parvint cette année à seize coudées et dix-sept doigts; mais ensuite elle baissa, et il y eut famine en Égypte : les blés manquèrent, et le prix d'un ardeb monta jusqu'à huit *mitqâl* et demi d'or (2).

Ce jeune prince fut déposé l'an 694 de l'hégire [1295 de l'ère Chrétienne], et remplacé par Zeyn ed-dyn Ketboghâ (3), qui abandonna l'autorité après deux ans de règne.

L'an 696 de l'hégire [1297 de l'ère Chrétienne], la crue du Nil parvint, au commencement du mois de *tout*, à quinze coudées et dix-huit doigts; mais elle baissa tout-à-coup, et le pays ne fut point arrosé : il y eut disette en Égypte et dans toutes ses dépendances; le prix du froment monta à 170 drachmes pour chaque ardeb, et le prix de l'orge, à 120. Le peuple mangea les chevaux, les chameaux, les mulets, les chats et les chiens. Cette famine étendit généralement ses ravages dans toutes les provinces de l'Égypte et de la Syrie (4).

(1) *Ayâm el-Nisy* ايام النسى.

(2) *Mitqâl dahab* مثقال ذهب.

(3) *El-Melek el-A'âdel, Zeyn ed-dyn, Ketboghâ*, الملك العادل زين الدين كتبغا, fut surnommé *el-Mansoury* المنصورى, parce qu'il avoit été esclave d'el-Mansour : après avoir régné deux ans, il s'enfuit en Syrie pour échapper à Hosâm ed-dyn-Lâgyn, dans le mois de moharram de l'an 696 de l'hégire [1297 de l'ère Chrétienne].

(4) Ben-Ayâs ajoute qu'il a déjà parlé de cet événement malheureux dans son livre historique intitulé : بدايع الزهور فى وقايع الدهور *Beddy' ez-zahour fy ouaqây' ed-dohour* [Nouveautés des fleurs concernant les événemens des siècles].

§. II.

Événemens relatifs au Meqyâs sous les Mamlouks Baharites successeurs d'el-Melek el-Nâser.

L'an 761 de l'hégire [1360 de l'ère Chrétienne], suivant Ben-Ayâs, quand on prit la hauteur des anciennes eaux, on trouva douze coudées, et il y eut *ouafâ* dès le 6 du mois de mesori. Selon Ebn el-Maqryzy dans sa Description de l'Égypte, la crue, cette année, fut de vingt-quatre coudées; ce que quelques-uns ont contesté : mais le témoignage d'Ebn el-Maqryzy est confirmé par le cheykh Gelâl ed-dyn el-Soyouty, qui, dans son livre intitulé *Kaoukab el-Roudah*, atteste que, cette année, le Nil crut d'environ vingt-quatre coudées, comme le dit Ebn el-Maqryzy. El-Melek el-Nâser Hasan, fils de Mohammed fils de Qelâoun, ordonna qu'on cesseroit de proclamer la crue, parce qu'on craignoit une inondation générale. Ces grandes eaux se soutinrent ainsi sans diminuer jusqu'au 25 de paophi; ce qui causa une grande désolation parmi le peuple : la chaussée du Fayoum devint impraticable; les jardins de l'île de l'Éléphant (1) furent submergés, ainsi que les chemins de Chobrâ et d'el-Minyeh. Les eaux s'étendirent jusqu'aux premières maisons d'el-Hoseynyeh (2); elles encombrèrent les puits, s'ouvrirent un passage par le bassin de la mosquée d'el-Hâkem (3), et détruisirent plusieurs habitations de l'île de Roudah, qui finit par être entièrement submergée; elles interceptèrent en plusieurs endroits le chemin de Boulâq, et renversèrent un grand nombre de maisons. Cette affreuse inondation subsista dans toute sa force jusqu'à la fin de paophi; jamais on n'en avoit vu une pareille en Égypte, avant et depuis l'islamisme : le peuple se rendit au désert, et invoqua Dieu pour la diminution des eaux; ce même jour elles diminuèrent en effet de quatre doigts. Ces grosses eaux furent suivies de la peste, qui ravagea toute l'Égypte.

L'an 772 de l'hégire [1371 de l'ère Chrétienne], la crue fut excessive et monta à vingt-deux coudées et plus : elle resta à cette hauteur jusqu'à la fin du mois d'athyr; ce qui donna beaucoup d'inquiétude aux Égyptiens, parce que le temps des semailles étoit passé. Ils se rendirent à la mosquée d'A'mrou et à la mosquée d'el-Azhar (4) pour demander à Dieu l'écoulement des eaux, et elles s'écoulèrent.

L'an 775 de l'hégire [1373 de l'ère Chrétienne], la crue du Nil tarda jusqu'au nourouz; elle s'arrêta à deux doigts au-dessus de son terme : aussitôt l'eau baissa; ce qui inquiéta le peuple. Le sultan ordonna les prières ordinaires pour obtenir de l'eau; alors une troupe de docteurs et de gens de bien invoquèrent Dieu : ce même jour le Nil baissa de cinq doigts. On recourut de nouveau aux prières, et il tomba une pluie abondante qui humecta les terres et donna les moyens de

(1) *Gezyret el-Fyl* جزيرة الفيل. Cette île est presque en face du Kaire : elle fut formée, sous la dynastie des Fatémites, par un amoncèlement de sables, occasionné par une barque nommée *el-Fyl* الفيل [l'Éléphant], qui s'engloutit.

(2) *El-Hoseynyeh* الحسينيه.

(3) *Gâmé' el-Hâkem* جامع الحاكم.

(4) *Gâmé' el-Azhar* جامع الازهر. Cette mosquée est maintenant la principale du Kaire.

semer quelques grains. Après le 7 du mois de *tout* (1), le Nil crut de douze doigts en un seul jour, et deux jours après il crut encore de huit doigts; ce qui causa une allégresse universelle : mais ensuite il baissa tout d'un coup, de manière qu'il y eut une sécheresse qui causa la disette. On coupa la digue le 9 de *tout*, quoiqu'il s'en fallût de cinq doigts que l'eau ne fût à son terme : ce jour-là même les eaux baissèrent, et il s'ensuivit une désolation générale.

CHAPITRE V.

Histoire du Meqyâs sous la dynastie des Mamlouks Circassiens.

Ce chapitre contient l'histoire du Meqyâs pendant un intervalle de cent quarante années, depuis le commencement de la première dynastie des Mamlouks Circassiens, l'an 784 de l'hégire [1382 de l'ère Chrétienne], jusqu'à la conquête de l'Égypte par le sultan Ottoman Selym I.er, l'an 924 de l'hégire [1518 de l'ère Chrétienne].

§. I.er

Événemens relatifs au Meqyâs sous la première dynastie des Mamlouks Circassiens.

L'an 811 de l'hégire [1408 de l'ère Chrétienne], le Nil étant parvenu à sa hauteur, le sultan Melek el-Nâser Farag alla faire l'ouverture de la digue.

L'an 812 de l'hégire [1409 de l'ère Chrétienne], le Nil ayant atteint sa crue complète, le sultan Melek el-Nâser Farag vint faire l'ouverture de la digue. Le Nil cependant continua de croître jusqu'à vingt-deux coudées un doigt, et se soutint à cette hauteur jusqu'au milieu du mois d'athyr; ce qui causa beaucoup de mal aux Égyptiens. Le fleuve submergea plus de deux cents métairies et un grand nombre de jardins dans l'île de l'Éléphant : il rompit les chemins, et ses eaux s'étendirent jusqu'aux maisons d'el-Hoseynyeh, tant la terre étoit imbibée.

Zeyn ed-dyn laissa le trône à son frère E'zz ed-dyn A'bd el-A'zyz (2), qu'il en fit descendre soixante-neuf jours après : il régna cette fois près de sept ans, après lesquels il perdit le trône et la vie, l'an 815 de l'hégire [1412 de l'ère Chrétienne].

§. II.

Événemens relatifs au Meqyâs sous la seconde dynastie des Mamlouks Circassiens, jusqu'à la fin du règne de Chahâb ed-dyn Abou-l-Fatah.

L'an 823 de l'hégire [1420 de l'ère Chrétienne], la crue éprouva du retard et le blé renchérit. Ce retard continuant pendant quelques jours, le sultan fit pro-

(1) Le texte de Ben-Ayâs porte *hâtour* هاتور : mais, suivant M. Langlès, on doit lire *tout* توت; et, en effet, le sens indique cette correction.

(2) *El-Melek el-Mansour e'zz ed-dyn A'bd el-A'zyz*, الملك المنصور عز الدين عبد العزيز, ne régna que soixante-neuf jours, suivant el-Genâby; quarante-sept, suivant

clamer dans le Kaire un jeûne de trois jours, et néanmoins le Nil n'augmenta pas. Le sultan, le khalyfe, les *qâdy*, les *u'lemâ* (1), les religieux (2) et le peuple, sortirent tous ensemble de la ville pour faire les prières d'usage à l'effet d'obtenir de l'eau : le sultan, revêtu d'une robe de laine (3) blanche, avoit une serviette (4) de même couleur, qui lui ceignoit la tête et étoit tortillée autour d'un turban rond ; un des bouts de la serviette pendoit sur son dos. Il alla ainsi costumé dans le désert (5) : là, le qâdy el-qodât (6) Gelâl ed-dyn el-Belqyny (7) fit le *khotbah* (8), ou la prédication ordinaire pour obtenir de l'eau. Le sultan, prosterné sur le sable, sans tapis, fit la prière, versa des larmes, et supplia le Très-haut d'exaucer leur demande. Après que le sultan fut de retour au Kaire, le Nil, le surlendemain, augmenta de douze doigts, et continua à croître jusqu'à ce qu'il y eût *ouafâ ;* mais cette crue ne fut pas abondante, de manière que la moitié des terres ne fut point arrosée, et qu'il y eut sécheresse et famine.

L'an 824 de l'hégire [1421 de l'ère Chrétienne], le premier jour de la proclamation, le Nil crut de trente doigts tout-à-coup; ce qui occasionna une joie universelle parmi les Égyptiens. La veille de cette proclamation, le sultan se rendit dans une barque sur le Nil, et y récita la prière dite *Tesbyh* (9), et le lendemain le fleuve crut comme on vient de le dire. Le sultan en fut transporté de joie; la hauteur des anciennes eaux étoit de dix coudées, et il y eut *ouafâ* dans le commencement de mesori. La crue totale fut de dix-huit coudées vingt doigts.

L'an 854 de l'hégire [1450 de l'ère Chrétienne], quand on eut pris la hauteur des anciennes eaux, elle se trouva de six coudées et quelques doigts : la crue s'arrêta quand il ne s'en manquoit que de quatre doigts pour l'*ouafâ ;* ce qui causa de la rumeur parmi le peuple : le mois de mesori se passa et le mois de thoth commença sans que le Nil parvînt à sa hauteur ordinaire. On fit charger les grains qui étoient dans les ports, et on les renferma dans les magasins; les habitans murmurèrent de la cherté du pain : le Nil diminua encore de trois doigts; les cris du peuple augmentèrent : le sultan ordonna des prières publiques pour obtenir de l'eau. Le khalyfe, les *qâdy*, les cheykhs ou docteurs, les religieux et tous les particuliers sortirent pour cette cérémonie; mais le sultan el-Dâher Gaqmaq ne s'y trouva pas, comme avoit fait el-Moyed en pareille circonstance. On dressa une chaire dans le désert : le chef des *qâdy* Ménaouites, qui étoient Chafé'ites, y étant monté, fit la

Ebn-Aby-l-Sorour, ou deux mois et neuf jours, suivant Ebn-Yousef. Ensuite, son frère el-Nâser étant sorti de sa retraite dans le mois de gemâdy el-tâny, il fut déposé et envoyé à Alexandrie dans le mois safar de l'année suivante, et il y cessa d'exister le lundi 7 du mois de raby' el-tâny.

(1) *El-u'lemâ* العلمآ [les docteurs].

(2) *El-salhâ* الصلحآ.

(3) *Gebbet souf* جبه صوف.

(4) *Myzar* ميزر.

(5) *El-sahará* الصحرا.

(6) *Qâdy el-godât* قاضى القضاة, mot-à-mot, « le » juge des juges. »

(7) *Gelâl ed-dyn el-Belqyny* جلال الدين البلقينى.

(8) Le *khotbah* خطبه est proprement une espèce de discours ou de sermon qui se fait principalement dans la mosquée principale de chaque ville et dans les mosquées fondées par des khalyfes : ce discours se fait après la prière ordinaire de midi. En le prononçant, l'imâm loue Dieu, célèbre la mémoire de Mahomet; et, du temps des khalyfes, qui réunissoient à-la-fois les fonctions de souverain pontife et d'empereur des Musulmans, il faisoit des prières, des vœux et des acclamations pour la prospérité de celui qui régnoit, pour la longue durée de son règne, et pour le prince qui étoit désigné son successeur. Cet honneur, qui étoit un des attributs de la souveraineté, fut réservé aux khalifes seuls jusqu'en l'an 205 de l'hégire [820 de l'ère Chrétienne]. Quelques ouvrages portent aussi le titre de *Khotbah*.

(9) *Tesbyh* تسبيح.

prière pour obtenir de l'eau, et voulut se dépouiller de son manteau, qui tomba de la chaire par terre ; on ne tira pas bon augure de cet accident. Lorsque l'on fut de retour au Kaire, Ebn Abou-l-Redâd vint, et l'on proclama que le Nil avoit cru d'un doigt; ce qui donna quelque espérance : mais le fleuve, loin de continuer de croître, diminua, et le mois de thoth étoit fini qu'il manquoit encore sept doigts pour l'*ouafâ*. Quand la digue fut ouverte, l'eau n'y pénétra qu'en petite quantité, et disparut promptement; les malheurs furent à leur comble ; le pays fut frappé de stérilité, et la famine se fit ressentir : il y eut mortalité parmi les hommes. L'ardeb de blé se vendit sept *dynâr*.

§. III.

Événemens relatifs au Meqyâs sous la seconde dynastie des Mamlouks Circassiens, depuis le règne d'Abou-Sa'yd Kochaqdam, jusqu'à la fin de cette dynastie.

L'an 866 de l'hégire [1462 de l'ère Chrétienne], la crue retarda jusqu'au commencement d'epiphi : ce retard dura quatorze jours. Les eaux changèrent de couleur et de saveur : elles devinrent vertes au point que personne n'osa plus en boire; ce qui alarma les Égyptiens. Le prix des vivres augmenta considérablement; le pain devint fort rare dans les marchés ; la famine se fit ressentir. Le Nil restant toujours au même point, il y eut de l'agitation parmi le peuple, et l'on désespéra de voir la crue cette année. Le sultan el-Dâher Kochaqdam eut l'idée de détruire le Meqyâs, pour ôter au peuple la connoissance de l'accroissement ou de la diminution du Nil; mais le cheykh Amyn ed-dyn el-Aqsary conseilla à ce prince de temporiser : alors le sultan ordonna aux chefs des *qâdy* et aux cheykhs de se rendre au Meqyâs, pour y faire leur prière et demander au Tout-puissant l'accroissement des eaux. On pria donc au Meqyâs pendant quelques jours; après quatorze jours, le Nil crut de deux doigts : le fils d'Abou-Medâd en porta la nouvelle au sultan, qui lui fit revêtir une pelisse de martre. La crue continua jusqu'à ce qu'il y eût *ouafâ*, vers les derniers jours de mesori.

L'an 870 de l'hégire [1466 de l'ère Chrétienne], la crue tarda de six jours, jusqu'au 11 du mois de mesori. Le vendredi suivant, l'émyr Temran, capitaine des gardes et des valets de pied, se rendit à l'île de Roudah, y brûla les tentes, et fit battre à coups de fouet une troupe de bateleurs et de gens qui y prenoient leurs ébats : ce jour fut un jour de terreur. Le samedi, qui étoit le 27 de dou-l-hageh, Dieu fit augmenter les eaux du Nil, et il y eut *ouafâ* : le 20 de mesori, l'atâbeky Qânem el-Tâger fit l'ouverture de la digue selon la coutume.

L'an 871 de l'hégire [1467 de l'ère Chrétienne], le Nil s'arrêta dans le commencement de sa crue, pendant huit jours de suite; ce qui fit monter le prix des grains. Le peuple se porta à des violences contre les marchands de blé. Le sultan el-Dâher Kochaqdam ordonna aux quatre *qâdy* et aux cheykhs de se rendre au Meqyâs pour faire des prières et demander de l'eau. Lorsqu'ils se furent rendus

au Meqyâs, Dieu fit croître le fleuve, et il y eut *ouafâ* le 16 de mesori, c'est-à-dire, au commencement du mois de moharram de l'an 872. Le sultan alla au Meqyâs, et, après avoir oint d'aromates la colonne, monta dans une barque, et alla faire l'ouverture de la digue : ce fut la dernière fois, car il mourut peu de temps après.

Abou-Sa'yd Belbây (1), septuagénaire, environ deux mois après, fut déposé et envoyé à Alexandrie dans une prison.

La couronne passa alors à Abou-Sa'yd Tamar Boghâ (2), qui fut également déposé deux ans après, et fut remplacé par Qâytbây (3), qui régna environ vingt-neuf ans et demi.

L'an 882 de l'hégire [1478 de l'ère Chrétienne], il y eut *ouafâ* le dernier jour d'epiphi. Le premier jour de mesori, le chambellan Lâgyn fit l'ouverture de la digue; le Nil monta à vingt coudées vingt-un doigts sur la fin de paophi. On n'avoit point vu depuis long-temps de crue aussi forte; les eaux interceptèrent les routes et les chaussées, et submergèrent les territoires d'el-Minyeh et de Chobrâ, l'île de Roudah, le chemin du Kaire et de Boulâq; l'île de l'Éléphant et Koum el-Rych furent inondés; les puits furent comblés.

L'an 883 de l'hégire [1479 de l'ère Chrétienne], il y eut *ouafâ* le 4 de mesori. Uzbek fit l'ouverture de la digue. On remarque, comme un événement singulier, que, la nuit de l'*ouafâ*, la digue d'Abou-l-Mangâ fut rompue et renversée d'un bout à l'autre; ce qui causa de grands dommages dans les cantons situés au-dessous de ce canal, et submergea les magasins de grains de ceux qui avoient ces terrains en apanage : ce qui est bien surprenant, c'est que le Nil n'avoit point endommagé la chaussée du canal d'Abou-l-Mangâ avant l'instant où elle fut renversée. Cette même nuit, il y eut *ouafâ*, et l'eau crut de douze doigts.

L'an 902 de l'hégire [1496 de l'ère Chrétienne], pendant que la guerre étoit allumée entre le fils du sultan et l'émyr Aqberdy (4), le Nil s'arrêta dans sa crue les

(1) *El-Melek el-Dâher, Abou-Sa'yd Belbây*, الملك الظاهر ابو سعيد بلباى, ou, suivant d'autres, *Ylbây* يلباى : il monta sur le trône le jour même de la mort de Kochaqdam, étant presque septuagénaire. Après y être resté cinquante-six ou cinquante-sept jours, ou, suivant el-Genâby, un mois et vingt-six jours, il parut généralement incapable d'administrer, et fut unanimement déposé le 7 de gemâdy el-aouel, et envoyé à Alexandrie, où il fut jeté dans une prison. Suivant el-Genâby, il fut le père de tous les princes Mamlouks, tant par ses actions que par son gouvernement, qui eut le temps d'être jugé tel, malgré le peu de temps qu'il dura.

(2) *El-Melek el-Dâher, Abou-Sa'yd, Tamar Boghâ*, الملك الظاهر ابو سعيد تمربغا, fut surnommé *el-Roumy* الرومى et *el-Dâhery* الظاهرى, parce qu'il étoit du pays de Roum, comme son arrière-prédécesseur, et qu'il étoit du nombre des Mamlouks de *Dâher Gaqmaq* ظاهر جقمق. Il fut appelé au trône le même jour que Belbây en descendit : il en fut arraché lui-même le 6 du mois de regeb, après l'avoir conservé cinquante-huit ou cinquante-neuf jours seulement, suivant Ahmed ebn-Yousef; mais plutôt il fut traité avec honneur et envoyé à Damiette, où il vécut libre et tranquille. El-Genâby remarque, comme une chose rare et digne d'être notée, que ce sultan et ses deux prédécesseurs avoient pris le même surnom en montant sur le trône.

(3) *El-Melek el-Achraf Qâytbây* الملك الاشرف قايتباى, fut surnommé *el-Mahmoudy* المحمودى et *el-Dâhery* الظاهرى, parce qu'il fut amené en Égypte par *Khoudâgeh Mahmoud* خواجه محمود qui le vendit à Barsebây, et qu'il fut mis en liberté par *el-Dâher Gaqmaq* الظاهر جقمق. Il monta sur le trône le 6 du mois de regeb de l'an 872 de l'hégire [1468 de l'ère Chrétienne], et s'y maintint pendant vingt-neuf ans quatre mois et vingt jours. Il mourut, suivant el-Maqryzy, le 22 du mois de dou-l-qa'deh de l'an 901 de l'hégire [1496 de l'ère Chrétienne]. Ahmed ebn-Yousef place sa mort au dimanche 27 de regeb; ce qui se rapporte à ce que l'on voit dans el-Genâby, qu'il fut enterré le lundi 28 de ce même mois.

(4) *El-emyr Aqberdy* الامير اقبردى.

jours mêmes où l'on attendoit qu'elle devînt complète, et il continua à ne croître que foiblement jusqu'au 27 de mesori, qu'il parvint à son complément : l'ouverture de la digue ne se fit que le 28 du même mois, correspondant au 12 de celui de dou-l-hageh. L'émyr Aqberdy, qui étoit alors maître du Kaire, chargea l'ouâly de cette cérémonie. Lorsque celui-ci fut arrivé à la digue, il trouva que le cheykh A'bd el-Qâder el-Dechtouty (1) en avoit déjà rompu un côté, et avoit donné passage à l'eau. Il n'y eut point de réjouissances publiques à cette occasion, à cause de la guerre violente qui régnoit entre les deux partis. Le Nil avoit tardé environ vingt jours d'arriver à sa crue complète, et l'on n'y fit aucune attention lorsqu'il y parvint. Le fleuve ne se maintint dans cet état que pendant peu de jours, et il baissa subitement, de manière que le pays ne fut point arrosé suffisamment, et les vivres renchérirent.

L'an 903 de l'hégire [1497 de l'ère Chrétienne], la nouvelle lune du mois de moharram arriva le même jour que le nourouz des Qobtes, conformément au calcul par lequel on fait concorder l'année Qobte avec l'année Arabe ; et le complément de la crue du Nil arriva le 4 du mois de moharram de l'an 904 de l'hégire [1498 de l'ère Chrétienne], et elle fut déclarée le 19 de mesori. Le sultan el-Melek el-Nâser vouloit ouvrir lui-même la digue et aller au Meqyâs ; mais ses émyrs ne voulurent point y consentir, craignant qu'on ne l'assassinât : ce prince en éprouva beaucoup de peine ; et, descendant du château après la dernière prière du soir (2), avec des fanaux et des torches, accompagné de ses cousins et de quelques-uns de ses pages (3), il alla couper la digue pendant la nuit ; il alla aussi, en faisant sa tournée, à celle du pont, et la coupa de même ; ensuite il se retira au château pendant que la nuit duroit encore. Lorsque le jour commença à paroître, les habitans du Kaire virent que les canaux étoient remplis par les eaux : avant et depuis l'islamisme il n'étoit jamais arrivé d'ouvrir la digue pendant la nuit, parce que, cette cérémonie étant une fête universelle pour le peuple d'Égypte, c'étoit le priver des divertissemens qui avoient coutume d'accompagner le jour de l'*ouafâ*. El-Melek el-Nâser fut tué quelque temps après la retraite des eaux, dans le cours de cette même année ; ce qui fut regardé comme une suite du mauvais présage qu'on avoit tiré de cette infraction aux usages consacrés. Son règne n'avoit été que de deux ans et quelques mois.

CHAPITRE VI.

Histoire du Meqyâs sous les Sultans Ottomans, de l'an de l'hégire 924 à l'an 1213.

Ce chapitre contient un espace de près de trois cents ans, qui commence à la conquête de l'Égypte par le sultan Ottoman Selym I.er ; il comprend les

(1) *El-Cheykh A'bd el-Qâder, el-Dechtouty*, الشيخ عبد القادر الدمطوطى.

(2) *El-A'chá* العشآ

(3) *Khâskyet* خاسكيه.

réparations

réparations qui ont été faites au Meqyâs par les ordres de ce prince, et celles qui ont été exécutées par Hamzah-pâchâ et par les beys, jusqu'à la conquête de l'Égypte par les Français.

§. I.er

Réparations faites au Meqyâs par le Sultan Selym I.er

Le sultan Selym I.er (1) étoit fils de Bajazet II (2) et petit-fils de Mohammed-khân (3); il naquit à Amasie, l'an 872 de l'hégire [1468 de l'ère Chrétienne], et succéda à son père sur le trône de Constantinople, le 18 du mois de safar de l'an 918 de l'hégire [1512 de l'ère Chrétienne], étant alors âgé de quarante-six ans. Il détruisit entièrement les Mamlouks, qui étoient alors maîtres de l'Égypte et de la Syrie, et acheva de réduire sous sa puissance, l'an 924 de l'hégire [1518 de l'ère Chrétienne], l'Égypte et tous les autres pays qui leur avoient appartenu: ce monarque s'occupa de l'administration du pays qu'il venoit de conquérir, et fit aussi quelques restaurations au Meqyâs; il mourut, à l'âge de cinquante-quatre ans, après un règne de neuf ans et huit mois, le samedi 9 du mois de chaouâl de l'an 926 de l'hégire [1520 de l'ère Chrétienne].

Son fils Solymân I.er (4) et son petit-fils Selym II (5) s'occupèrent beaucoup de l'organisation intérieure de l'Égypte, qui leur doit presque toutes les institutions financières et administratives que nous y avons trouvées établies. Ces

(1) *Selym-khân ben Bâyazyd* سليم خان بن بايزيد, que nous connoissons sous le nom de *Selym I.er*, ne borna pas sa gloire à ses exploits militaires; il s'occupa aussi beaucoup de la littérature et des sciences. Les Orientaux le mettent au nombre des princes qui ont été les plus savans dans les langues Arabe, Turke et Persane, dans lesquelles il composa des poésies citées pour leur élégance. Il avoit coutume de parcourir, déguisé, les places et les rues, pour y entendre ce que l'on pensoit de son gouvernement. Suivant Ben-Aby-I-Sorour, ce prince, étant entré à Haleb après la défaite de Qansou el-Ghoury, assista aux prières solennelles du vendredi; l'imâm adressoit alors à Dieu des prières pour lui, en se servant de cette formule:

اللهم انصر مولانا السلطان سليم خان خادر الحرمين الشريفين

« O Dieu, sois secourable à notre seigneur le sultan » Selym-khân, sauveur des deux nobles villes de la » Mekke et de Médyne. »

Ce titre fut tellement agréable au sultan, qu'à son retour du temple il se dépouilla de ses vêtemens, qui valoient plus de mille pièces d'or, et les envoya en présent à l'imâm. En allant à Andrinople pour y passer l'hiver, il fut saisi de la maladie dont il mourut, dans le même lieu, dit-on, où il avoit livré la bataille contre son père. Il eut pour successeur *Soleymân ben Selym* سليمان بن سليم, que nous connoissons sous le nom de *Soliman I.er*, et qui monta sur le trône l'an de l'hégire 926 [1520 de l'ère Chrétienne].

(2) *Bâyazyd-khân ben Mohammed* بايزيد خان بن محمّد que nos écrivains nomment *Bajazet II*, fut le huitième sultan des Ottomans, et succéda à son père *Mohammed ben Mourâd* محمّد بن مراد, que nos historiens ont appelé *Mahomet III*; il monta sur le trône à l'âge de trente ans, le 18 du mois de raby' el-aouel de l'an 887 de l'hégire [1482 de l'ère Chrétienne], suivant Ahmed ben-Yousef.

(3) *Mohammed-khân ben Mourâd* محمّد خان بن مراد étoit fils de *Mourâd-khân* مراد خان, qui fut surnommé *el-Melek el-A'âdel* الملك العادل [le roi juste]: il monta sur le trône, à la mort de son père, le 16 du mois de moharram de l'an 855 de l'hégire [1451 de l'ère Chrétienne]; il avoit été quelque temps associé à l'empire pendant la vie de son père. Il étoit alors âgé de dix-neuf ans cinq mois et trois jours, et il régna trente ans et deux mois. C'est ce prince qui prit Constantinople, l'an 857 de l'hégire [1453 de l'ère Chrétienne]. Il mourut le vendredi 5 du mois de raby' el-aouel de l'an 886 de l'hégire [1481 de l'ère Chrétienne], à l'âge de cinquante-un ans.

(4) *Soleymân ben Selym* سليمان بن سليم étoit né l'an 900 de l'hégire [1495 de l'ère Chrétienne]: il monta sur le trône l'an 926 de l'hégire [1520 de l'ère Chrétienne], et mourut dans le mois de safar, l'an 974 de l'hégire [1566 de l'ère Chrétienne], après un règne de quarante-huit ans.

(5) *Selym ben Soleymân* سليم بن سليمان monta sur le trône l'an 974 de l'hégire [1566 de l'ère Chrétienne], et mourut l'an 983 de l'hégire [1575 de l'ère Chrétienne], après un règne de neuf ans.

princes veillèrent avec soin à l'entretien du Meqyâs et des autres établissemens publics utiles au pays: mais il ne paroît pas que leurs successeurs s'en soient postérieurement beaucoup occupés.

§. II.

Événemens relatifs au Meqyâs sous les Sultans Ottomans.

L'ÉGYPTE étant devenue alors une des provinces du vaste empire Ottoman, il n'entre point dans le plan de ce Mémoire de donner ici la suite des souverains qui montèrent successivement sur le trône de Constantinople; je me bornerai à rapporter les événemens qui concernent le Meqyâs sous les règnes de quelques-uns d'entre eux.

Ben Aby-l-Sorour rapporte que sous le règne du sultan O'tmân (1), fils du sultan Ahmed (2), l'an 1029 de l'hégire [1620 de l'ère Chrétienne], il y eut une crue du Nil si extraordinaire, que les Égyptiens commencèrent à désespérer de voir la fin de l'inondation: elle occasionna une grande cherté dans les vivres. La peste causa aussi de grands ravages cette même année.

Sous le règne du sultan Mourad-khân (3), fils du sultan Ahmed et successeur de Moustafä (4), l'an 1034 de l'hégire [1624 de l'ère Chrétienne], la crue du Nil monta jusqu'à vingt-quatre coudées: cette inondation extraordinaire, rapportée par Aby-l-Sorour, fit craindre que les eaux ne se retirassent point assez tôt pour que l'on pût ensemencer les terres; cependant elles baissèrent en peu de temps; on ensemença, et la récolte fut très-abondante.

Sous le règne du sultan Ibrâhym (5), frère et successeur de Mourâd-khân (6), et dix-huitième prince de la dynastie des Ottomans, l'an 1050 de l'hégire [1640 de l'ère Chrétienne], suivant le même Aby-l-Sorour, la crue du Nil fut très-médiocre: le premier jour du mois de *tout*, le fleuve n'étoit point encore parvenu à seize coudées; on ouvrit cependant la digue, et, ce jour même, l'inondation baissa subitement; ce qui occasionna une grande cherté en Égypte.

(1) *O'tmân ben Ahmed* عثمان بن احمد, que nos historiens connoissent sous le nom d'*Othmân II*, monta sur le trône l'an 1027 de l'hégire [1618 de l'ère Chrétienne], et mourut l'an 1031 de l'hégire [1622 de l'ère Chrétienne]: il fut remplacé par *Moustafä ben Mohammed* مصطفى بن محمّد, qui avoit été son prédécesseur et qui remonta alors sur le trône.

(2) *Ahmed ben Mohammed* احمد بن محمّد, que nos historiens appellent *Ahmed I.er*, monta sur le trône l'an 1012 de l'hégire [1603 de l'ère Chrétienne], et eut pour successeur, l'an 1027 de l'hégire [1618 de l'ère Chrétienne], *Moustafä ben Mohammed* مصطفى بن محمّد, qui ne resta pas un an sur le trône.

(3) *Mourâd-khân ben Ahmed* مراد خان بن احمد, seizième empereur des Ottomans, monta sur le trône un an après la seconde déposition du sultan *Moustafä-khân* مصطفى خان, le 15 du mois de dou-l-qa'deh de l'an 1031 de l'hégire [1622 de l'ère Chrétienne]: il mourut le 16 du mois de chaouâl de l'an 1049 de l'hégire [20 janvier 1639 de l'ère Chrétienne].

(4) *Voyez* la note précédente.

(5) *Ibrâhym ben Ahmed* ابراهيم بن احمد succéda à son frère aussitôt après qu'il fut mort, et traversa, suivant l'usage, le 6 de février, toute la ville de Constantinople, depuis la mosquée d'Ayoub Ansery jusqu'au palais impérial, avec la plus grande pompe. Il fut tué par les soldats révoltés, dans le mois de cha'bân de l'an 1059 de l'hégire [juillet 1649 de l'ère Chrétienne], et eut pour successeur son fils *Mohammed ben Ibrâhym* محمّد بن ابراهيم.

(6) *Voyez* ci-dessus la note 3.

§. III.

Cinquième Époque du Meqyâs : Réparation de ce monument par Hamzah-pâchâ.

Sous le règne de Moustafä III (1), successeur d'O'tmân III (2), l'an 1180 de l'hégire [1766 de l'ère Chrétienne], Hamzah-pâchâ (3), alors qâym-maqâm (4) du Kaire, fit remplacer l'ancienne poutre de soutenement par une nouvelle, de chaque côté de laquelle on retraça en caractères Soulous (5) l'ancienne inscription Koufique qui y avoit été placée du temps d'el-Motaouakel, et dont on conserva fidèlement la date, comme je l'ai déjà dit ci-dessus (6).

On trouvera ci-après, *pag. 198 et suiv.*, la transcription de cette double inscription, avec sa traduction.

§. IV.

Réparations faites au Meqyâs par les Beys.

Sous le règne de ce même prince, l'an 1183 de l'hégire [1769 de l'ère Chrétienne], le célèbre A'ly-bey (7) refusa de reconnoître l'autorité du sultan de Constantinople, et s'arrogea les droits de la souveraineté.

D'après la tradition généralement répandue dans le pays, et l'opinion du qâdy chargé de l'administration du Meqyâs, il paroît que les beys, sentant l'importance de conserver ce monument dans un état habituel de service, se sont aussi occupés d'y faire exécuter de temps en temps quelques réparations nécessaires à son entretien : mais les réparations de ces différentes époques ont été trop peu considérables pour que l'histoire ait jugé convenable d'en parler; aussi je n'ai pu me procurer à ce sujet aucun détail étendu et précis, ni dans les historiens, ni dans les archives du Meqyâs.

CHAPITRE VII.

Histoire du Meqyâs sous le Gouvernement Français, de l'an 1213 de l'hégire à l'an 1216.

Ce chapitre est bien loin d'être comparable aux précédens par le nombre d'années qu'il embrasse; mais il sera pour nous plus intéressant, les événemens

(1) *Moustafä ben Ahmed* مصطفى بن احمد monta sur le trône l'an 1171 de l'hégire [1757 de l'ère Chrétienne], et mourut l'an 1187 de l'hégire [1773 de l'ère Chrétienne], après un règne d'environ seize ans. Il eut pour successeur son fils *A'bd el-Hamyd ben Moustafä* عبد الحميد بن مصطفى, que quelques auteurs nomment *Ahmed IV*, et qui régna jusqu'à l'an 1204 de l'hégire [1789 de l'ère Chrétienne].

(2) *O'tmân ben Moustafä* عثمان بن مصطفى, que nos historiens appellent *Osman III*, étoit fils de *Moustafä ben Mohammed* مصطفى بن محمّد, que nos historiens nomment *Moustapha II*: il monta sur le trône l'an 1168 de l'hégire [1754 de l'ère Chrétienne], et il mourut l'an 1171 de l'hégire [1757 de l'ère Chrétienne], après avoir régné environ trois ans.

(3) *Hamzah-pâchâ* همزه پاشا.

(4) *Qâym-maqâm* قائم مقام, ou *qâymmaqâm* قائمّقام, mot à mot, *lieutenant, gouverneur au nom du souverain.*

(5) *Voyez*, sur ce caractère, mon Mémoire sur les inscriptions Koufiques recueillies en Égypte et sur les autres caractères employés dans les monumens des Arabes, *É. M. tom. I.er, page 538.*

(6) Voyez ci-dessus, *page 127.*

(7) *A'ly-beyk* علي بيك. On peut voir dans l'ouvrage de M. de Volney les détails historiques qui concernent ce prince.

qu'il présente s'étant passés presque entièrement sous nos yeux, et chacun de nous y ayant pris part d'une manière plus ou moins immédiate.

§. I.er

Événemens relatifs au Meqyâs pendant l'année 1213 de l'hégire.

La fête de la crue du Nil (1) a été célébrée avec une grande solennité le sixième jour du mois de raby' el-aouel (2) de l'an 1213 de l'hégire [correspondant au 17 août 1798 de l'ère Chrétienne].

J'en donnerai ici les détails, extraits du procès-verbal qui a été dressé à cette occasion et qui a été publié officiellement.

Le général en chef, accompagné de tous les généraux, de l'état-major général de l'armée, du kyahyâ (3), du pâchâ (4), des membres composant le grand dyouân (5) du Kaire, du mollah, et de

(1) *Voyez* ci-après, *page 162.*

(2) *Raby' el-aouel* ربيع الاول [le premier raby']. Ce mois est le troisième de l'année lunaire des Musulmans: il portoit chez les anciens Arabes le nom de *khaouân* خوان. Ce mois, et le suivant, nommé *raby' el-tâny* ربيع الثانى [le second raby'] ou *raby' el-akher* ربيع الاخر et *raby' el-akhret* ربيع الاخرة [l'autre raby'], sont du nombre de ceux dont le nom appellatif doit être, suivant les plus savans grammairiens Arabes, précédé du mot *chahar* شهر [mois]. En effet, le mot *raby'* ربيع, et même l'expression entière *raby' el-aouel* ربيع الاول, désignent proprement, non-seulement un mois particulier de l'année, mais encore une saison entière, celle du printemps, qui s'appelle aussi *raby' el-kelâ* ربيع الكلاء; comme l'expression *raby' el-tâny* ربيع الثانى désigne aussi l'automne, qu'on nomme encore *raby' el-temâr* ربيع الثمار.

(3) *Kyahyâ* كخيا, ou mieux encore *keykhyâ* كخيا. Ce mot, qui se trouve quelquefois aussi écrit *kâhyâ* كاخيا, est le même que celui de *ketkhodâ* كتخدا: il signifie *lieutenant*, et il est plus particulièrement le nom du lieutenant du pâchâ. Ses fonctions étoient remplies par un des beys qui avoient droit d'entrer au dyouân. Chaque *ogâq* اوجاق, ou corps militaire de l'Égypte, avoit aussi son kyahyâ particulier.

Les beys avoient aussi chacun leur kyahyâ. Quelques-uns même en avoient deux: ainsi *Ibrâhym-beyk el-Kebyr* ابراهيم بيك الكبير avoit pour kyahyâs *Moustafâ* مصطفى surnommé *el-Rouzzâq* الرزاق parce qu'il avoit été autrefois marchand de riz; et *Zou-l-Fiqâr* ذو الفقار, qui réunit à ses fonctions celles de kyahyâ d'*Ibrâhym-beyk el-Soghayr* ابراهيم بيك الصغير, lorsque ce dernier eut épousé *Setteh Hânoum* ستّه هانم, fille d'Ibrâhym-beyk el-Kebyr.

(4) *Pâchâ* پاشا. Ce mot, que les Arabes prononcent et écrivent *bâchâ* باشا, signifie proprement un commandant. On donne généralement ce titre aux grands officiers de la Porte Ottomane, quelquefois aussi à des officiers inférieurs de l'armée, et même à de simples janissaires. Quelquefois les Turks écrivent ce nom de dignité avec un *he* final [پاشاه *pâchâh*], comme s'il étoit l'abrégé et le diminutif du mot Persan *pâdichâh* پادشاه [empereur], qu'ils ont adopté dans leur langue.

Les gouverneurs des provinces Turkes portent le titre de *pâchâ*, et celui de l'Égypte est appelé *pâchâ du Kaire*. Les gouvernemens des provinces sont désignés par le nom de *pâchâliq* پاشالق, ou, à la manière Arabe, *bâchâliq* باشالق, littéralement, *charge de pâchâ*.

(5) Le grand dyouân du Kaire fut institué par le général en chef, le 18 du mois de regeb de l'an 1213, correspondant au 6 nivôse de l'an 6 [26 décembre de l'an 1798 de l'ère Chrétienne]. Ce corps étoit chargé de l'administration de la justice envers les habitans au nom du Gouvernement Français, et de nos relations politiques avec eux.

Il fut d'abord composé par la convocation de soixante membres, désignés ainsi qu'il suit:

Sept de la classe des chéryfs ou nobles descendans de Mahomet;

Douze de la classe des cheykhs;

Dix de la classe des *ogâqlu* ou membres de corporations militaires;

Onze parmi les *hâggy* chefs de mosquée et de corps religieux;

Cinq parmi les principaux des nations Qobte, Syrienne et Grecque;

Deux parmi les magistrats civils;

Neuf parmi les chefs de corporations commerciales;

Trois des principaux négocians Francs.

On tira au sort parmi ces soixante personnes pour choisir quatorze membres, qui composèrent le dyouân particulier du Kaire.

On nomma comme président du dyouân le *cheykh A'bd-allah el-Cherqâouy* الشيخ عبد الله الشرقاوى:

Le *cheykh Mohammed el-Mohdy* الشيخ محمّد المهدى, comme secrétaire.

Les autres sont, le *Seyd Khalyl el-Bekry* السيد خليل البكرى,

El-Seyd Ahmed el-Ou'qâd el-Mahrouqy السيد احمد لعقاد المحروقى,

l'aghâ (1) des janissaires (2), s'est rendu, à six heures du matin, au Meqyâs. Un peuple immense couronnoit tous les monticules qui bordent le Nil et le canal. Toute la flottille pavoisée et une partie de la garnison sous les armes formoient un coup-d'œil aussi imposant qu'agréable.

L'arrivée du cortége au Meqyâs fut marquée par plusieurs salves d'artillerie; la musique Française et la musique Arabe jouoient plusieurs airs pendant le temps que l'on travailloit à couper la digue.

Un instant après, le Nil franchit la digue et entra comme un torrent dans le canal, d'où il porte la fertilité dans la campagne du Kaire. Le général jeta plusieurs milliers de médins (3) au peuple, et beaucoup de pièces d'or au bateau qui passa le premier sur la rupture de la digue; il revêtit de la pelisse noire le mollah, et le naqyb el-achrâf (4) de la pelisse blanche, et il fit distribuer trente-huit cafetans (5) aux principaux officiers des autorités du pays.

Ensuite tout le cortége retourna au Kaire sur la place nommée *Birket* (6) *el-Ezbeqyeh* (7), suivi par un peuple immense qui chantoit les louanges du Prophète et de l'armée Française en maudissant les beys, et rendoit grâces à Dieu, qui avoit comblé de bienfaits l'Égypte en lui accordant le plus beau Nil qu'il y eût eu depuis un siècle.

§. II.

Sixième Époque du Meqyâs : Réparation de ce monument par les Français, l'an 1214 de l'hégire.

L'ATTENTION des Français devenus maîtres de l'Égypte devoit naturellement se porter sur un édifice aussi important, sous tous les rapports, que celui du

Le *cheykh Moustafâ el-Sâouy* الشيخ مصطفى الصاوى,
Le *cheykh Mousâ Sersy* الشيخ موسى سرسى,
Le *cheykh Soleymân el-Fayoumy* الشيخ سليمان الفيومى,
Le *cheykh Ahmed el-A'rychy* الشيخ احمد العريشى,
Le *cheykh Mohammed el-Daouâkhly* الشيخ محمد الدواخلى,
Le *cheykh Moustafâ el-Damanhoury* الشيخ مصطفى الدمنهورى,
A'ly Kethkhodâ el-Megdaly على كتخدا المجدلى,
Ahmed Zoul-l-Fiqâr, Odah bâchy felláh, احمد ذلفقار اودة باشى فلاح,
Yousouf Tchourbagy Bâch Tchâouch Gemelyân يوسف جوربجى باش جاوش جمليان,
Le seyd *Ahmed el-Mahrouqy* احمد المحروقى,
El-Ma'allem Latf-allah el-Masry المعلم لطف الله المصرى,
Gioubrân el-Sekroug جوبران السكروج,
Yousouf Farhât يوسف فرحات,
Henri *Wolmar, médecin,* السيطوين والمر الطبيب,
François *Baudeuf* السيطوين بودوف,
Zou-l-Fiqâr hyahyâ ذو الفقار كهيا, remplissant les fonctions de commissaire Musulman, et M. *Gloutier*, celles de commissaire Français auprès du dyouân.

(1) *Aghâ* اغا est un nom de dignité; ce mot s'écrit souvent par un *he* final [*aghâh* اغاه], et cette seconde manière est la seule que suivent les Qobtes dans leurs écritures. Chacun des *ogâq* est commandé par un aghâ. L'aghâ des janissaires jouit d'une très-grande autorité, et il est chargé de la police de la ville du Kaire.

(2) Nous avons formé le mot *janissaire* de celui d'*enkichâryeh* انكشاريه qui est le nom du sixième des corps militaires connus en Égypte sous le titre commun d'*ogâq*. Le corps des janissaires est le plus souvent désigné par le nom de *moustahfezân* مستحفظان; cet ogâq, quoique le sixième par son ordre, étoit le premier par sa force et sa puissance.

(3) Médin ou parah, petite pièce de monnoie très-mince et en argent de bas aloi, qui vaut la vingt-huitième partie du franc.

(4) Le *naqyb el-achrâf* نقيب الاشراف est le chef des chéryfs ou descendans de Mahomet. Cette place étoit occupée, à notre arrivée au Kaire, par *O'mar Effendy* عمر افندى; après son émigration, cette dignité fut conférée par le général en chef, le jour de la fête de la naissance du Prophète, au cheykh *Khalyl el-Bekry* خليل البكرى, l'un des principaux membres du dyouân.

(5) Vêtemens d'honneur dont les princes en Orient font présent à ceux qu'ils décorent d'une dignité, ou à qui ils veulent donner des témoignages d'une faveur particulière dans les solennités publiques.

(6) Le mot *birket* بركه signifie un lac, un étang, un grand espace couvert d'eau ou susceptible de l'être pendant un certain temps de l'année, comme le sont les grandes places du Kaire, qui, se trouvant au-dessous du niveau de l'inondation du Nil, deviennent réellement des lacs pendant le temps de la crue annuelle.

Le Kaire renferme dans son enceinte quatre grandes places qui portoient ce nom : *Birket el-Fyl* بركة الفيل [l'étang de l'Éléphant], où étoient situées les maisons de Mourâd-bey et d'Ibrâhym-bey, qui ont été brûlées par les habitans du Kaire avant l'entrée des Français; *Birket el-Rotly* بركة الرطلى [l'étang du Fabricant de poids]; *Birket el-Saqâyn* بركة السقاين [l'étang des Porteurs d'eau]; et enfin *Birket el-Ezbekyeh*, dont je parlerai dans la note suivante.

(7) *Birket el-Ezbekyeh* بركة الازبكيه, grande place du Kaire, dans laquelle étoient situées les maisons de plusieurs beys, entre autres celle d'*el-Fy-beyk* الفى بيك, qui devint

Meqyâs : aussi, en l'an 1214 de l'hégire [1799 de l'ère Chrétienne], les ingénieurs des ponts et chaussées attachés à l'armée d'Orient, voulant continuer de rappeler au Meqyâs les différens degrés des crues du Nil, et s'assurer conséquemment de la hauteur réelle de la colonne et de sa division en coudées, sur lesquelles les écrivains, les voyageurs et les habitans eux-mêmes ne se trouvoient pas d'accord, ont pris, à cet effet, le parti de faire curer jusqu'à ses fondations le bassin au milieu duquel elle est placée. Cette opération eut lieu en présence du cheykh Moustafä (1), qâdy du Meqyâs, et du saqqâ-bâchy (2). C'est alors qu'on a découvert la première division inférieure de la colonne.

On a ajouté au-dessus du chapiteau un nouveau dé en marbre blanc, qui a une coudée et deux doigts de hauteur, et sur lequel sont gravées deux inscriptions, l'une en français et l'autre en arabe (3) : ce dé complète la dix-huitième coudée, et porte six doigts au-dessus.

La poutre de soutenement qu'avoit fait replacer Hamzah-pâchâ (4), tomboit de vetusté; elle a été enlevée et remplacée par une nouvelle poutre d'une seule pièce et d'une construction plus solide : le puits a été ragréé dans son pourtour, ainsi que la galerie formant péristyle autour du bassin.

De nouvelles barrières en bois ont été placées au bord du bassin, entre les colonnes; deux chambres adjacentes à cette galerie ont été construites pour l'usage du cheykh du Meqyâs.

On a élevé de plus un portique extérieur à l'entrée de ce monument et au-dessus de la porte extérieure : sous ce portique, on a placé une table de marbre blanc, sur laquelle on a gravé une inscription en arabe et en français, contenant l'époque de cette restauration nouvelle, et l'état du Nil en cette même année, tant dans ses basses eaux qu'au moment de sa plus grande crue. Cette double inscription se trouve ci-après, *page 204*.

Toutes les inscriptions Koufiques, Karmatiques et Arabes que renfermoit ce monument, ont été fidèlement respectées.

§. III.

Événemens relatifs au Meqyâs pendant l'année 1214 de l'hégire.

En cette année la rupture de la digue eut lieu avec la même solennité que l'année précédente, et le procès-verbal qui en a été publié relate à peu près les mêmes cérémonies : j'ai donc cru mieux satisfaire la curiosité du lecteur en rapportant ici celui qui a été dressé, dans cette circonstance, par le qâdy, en présence de l'assemblée des cheykhs réunis à cet effet. Cet acte officiel, qui sert à

le palais du général en chef, celle d'*O'tmân-beyk el-a'chqâr* عثمان بيك العشقار, et plusieurs autres, où l'on plaça une grande partie des administrations de l'armée.

(1) *Moustafä* مصطفى.

(2) Le *saqqâ-bâchy* سقا باشى [chef des *saqqâ*] est l'intendant des eaux; il a dans ses attributions tout ce qui en concerne l'administration et la police.

(3) Voyez ci-après, *page 202*.

(4) Voyez ci-dessus, *page 139*.

constater, chaque année, le myry (1) qui est dû au Gouvernement par le peuple d'Égypte, m'a semblé devoir être une pièce importante de l'histoire du Meqyâs.

AHMED EL-A'RYCHY ABOU-L-TYQÂN (2),

QÂDY EN EXERCICE DE LA VILLE DU KAIRE LA BIEN GARDÉE.

Voici ce qui s'est passé dans la séance de la noble justice et dans l'assemblée des cheykhs de la religion établie par Dieu, préservée de changemens et d'innovations, convoqués dans le pavillon (3) situé à l'embouchure du canal el-Hâkemy (4) entre le vieux Kaire et Boulâq, par les ordres de notre seigneur et maître, le plus illustre des docteurs Musulmans, accompli dans la science, plein d'une haute intelligence, soutien de la religion de l'islamisme, bonheur de son pays, habile dans l'application de la loi, juge des juges (5), actuellement en exercice dans la ville du Kaire la bien gardée, dont le nom est ci-dessus. Que sa gloire soit conservée et toujours accrue!

En présence du très-grand imâm, le plus instruit, le plus honoré et le plus respecté, honneur des nobles descendans de Sadyq, étoile brillante de leur gloire dans la vérité, branche de l'arbre chéri, purifié, bordure honorée du turban de Mahomet, protecteur des lettres, zélé partisan de la vérité, plein de foi dans la bonté de son Dieu créateur, notre seigneur et prince, le Seyd et Chéryf Khalyl el-Bekry el-Sâdyqy el-Aqây (6) de la race de Hasan, cheykh héritier de la charge de ses ancêtres nos seigneurs illustres parmi les *Sadyq*, et protecteur des nobles chéryfs (7), présentement au Kaire;

De notre seigneur et cheykh, premier docteur des docteurs, empressé de communiquer la science à ceux qui la desirent, appui des étudians, colonne des vrais croyans, bénédiction des Musulmans, héritier de la science du maître des envoyés de Dieu, ornement de la loi, de son peuple et de la religion, notre maître le cheykh A'bd-allah el-Cherqâouy, cheykh des cheykhs (8) revêtus de fonctions, et de ceux qui donnent des décisions et des leçons dans la mosquée el-Azhâr (9);

De notre seigneur et magistrat, honneur des savans et de la science, colonne de vérité, plein d'une haute intelligence, appui des maîtres de l'instruction, esprit unique de son siècle, écho pour la communication des sciences, habile dans sa langue, savant profond, réputé tel par les savans eux-mêmes, notre maître et notre cheykh, soleil de la religion, Mohammed el-Hafnâouy (10), connu sous le nom respectable d'*el-Mohdy* (11);

De notre seigneur, le savant des savans, océan de lumières, langue des orateurs, jardin des gens instruits, appui des instructeurs, colonne de vérité, héritier de la science du maître des envoyés de Dieu, ornement de la loi du peuple et de la religion, notre maître le cheykh Moustafâ el-Sâouy (12), œil des plus clair-voyans parmi les docteurs en exercice qui donnent des décisions et des leçons dans la mosquée el-Azhâr: que Dieu nous les conserve, pour la continuation des biens qu'ils nous procurent! *Amyn.*

Et du très-honoré, riche et illustre parmi les grands, œil clair-voyant parmi les chefs les plus respectables et les plus grands dans les rangs élevés, le prince Moustafâ-aghâ A'bd er-Rahman (13), aghâ du corps des janissaires du Kaire;

De la branche de l'arbre chéri, bordure respectée du turban du Prophète, l'honorable négociant, le

(1) *Myry* ميرى, contribution due au sultan sur le produit des terres cultivées. On donne aussi ce nom à la redevance des *fellâh* envers leur propriétaire.

(2) *El-Cheykh Ahmed el-A'rychy Abou-l-Tyqân* الشيخ احمد العريشى ابو النيقان.

(3) *Qasr* قصر.

(4) *Khalyg el-Hâkemy* خليج الحاكمى.

(5) *Qâdy el-qodât* قاضى القضاة.

(6) *El-Seyd Khalyl el-Bekry el-Sâdyqy el-Aqây* السيد خليل البكرى الصادقى الاقاى.

(7) *Naqyb el-achrâf* نقيب الاشراف.

(8) *El-Cheykh A'bd-allah el-Cherqâouy cheykh el-Mechâykh* الشيخ عبد الله الشرقاوى شيخ المشايخ

(9) *Gâme' el-Azhâr* جامع الازهار.

(10) *Mohammed el-Hafnâouy* محمّد الحفناوى.

(11) *El-Mohdy* المهدى [le retrouvé]. Ce nom a été donné à ce cheykh, parce que, né de parens Qobtes et Chrétiens, il avoit été d'abord élevé dans leur religion avant d'embrasser celle des Musulmans.

(12) *El-Cheykh Moustafâ el-Sâouy* الشيخ مصطفى الصاوى.

(13) *El-emyr Moustafâ-aghâ A'bd er-Rahman* الامير مصطفى اغا عبد الرحمن.

seyd, le chéryf, Hâggy Ahmed el-A'qâd (1), connu sous le nom d'*el-Mahrouqy* (2), le plus grand du corps des négocians du Kaire;

De l'honoré parmi les plus riches et les plus renommés, le plus distingué parmi les magistrats les plus respectables, l'illustre, l'excellent, le prince Hasan aghâ Bekraty (3), mohteseb (4) du Kaire;

De l'honoré parmi ses renommés, distingués et respectables égaux, l'illustre, l'excellent, le prince A'ly-aghâ Charâouy (5), protecteur de la ville du Kaire la bien gardée;

De l'honoré parmi ses égaux, le respectable émyr Yousouf Tchourbâgy (6), Bâch Tchâouch Toufenkgyân (7);

De l'illustre, respecté émyr Yousouf Tchourbâgy Bâch Tchâouch Gemelyân (8);

De l'honoré parmi les grands, Moustafä-aghâ Hattâl (9), Bâch Ikhtyâr Mouteferrekah (10);

Du vénérable émyr Moustafä effendy A'âs (11), premier écrivain du corps de Mouteferrekah;

De l'illustre et respecté émyr Ibrâhym kyahyâ A'zebân (12);

Du fameux parmi les gens de plume les plus distingués, le plus respecté parmi les grands, l'illustré, l'honoré émyr Isma'yl effendy (13), Kâteb ahouâleh (14);

Enfin d'une très-grande assemblée, composée de plusieurs autres personnes qu'il seroit trop long de nommer, quoique toutes très-respectables. *Amyn.*

Le jour béni, vendredi 19 du mois Qobte mechyr (15), qui est le dernier de l'an 1213 du myry el-khâragyeh (16), et qui répond au 21 du mois de raby' el-aouel de l'an 1214 de l'hégire; ce jour étant celui de la date mise au bas du présent acte, il a été fait en présence de la puissance honorable de l'illustre gouverneur et général Dugua, commandant de la ville du Kaire (17) la bien gardée : que Dieu fasse couler le bonheur par ses mains! *Amyn.*

Le Nil, fleuve béni du ciel, a accompli sa crue annuelle par la faveur du Dieu très-grand, adorable, plein de bonté pour ses créatures, et miséricordieux pour les hommes : nous nous en sommes réjouis avec la plus grande joie et consolés dans les plus grandes consolations, suppliant et priant Dieu de continuer de nous combler de ses bienfaits et de ses faveurs, lui rendant grâces de toutes ses bontés envers ses créatures, bontés qui font l'objet de tous nos vœux.

L'eau bienfaisante du fleuve a monté, cette année, à seize coudées et sept doigts, comme il est évident, suivant l'indice des mesures de la colonne accomplie, et d'après les annonces du cheykh Moustafä (18), le mesureur et directeur de l'édifice du Meqyâs de l'île de Roudah.

Ledit jour, après le lever du soleil, la digue du khalyg a été rompue, et l'eau a coulé dans le canal el-Hâkemy, suivant la coutume (19) depuis la plus haute antiquité : nous avons loué Dieu de ce que le Nil a atteint la hauteur de seize coudées et sept doigts, de ce que la digue a été rompue, et de ce que l'eau a coulé dans le canal, ainsi qu'il vient d'être dit.

En conséquence, les propriétaires de toute l'Égypte sont tenus au droit du myry, à la fourniture des denrées destinées à la Mekke et aux lieux saints (20), du kisoueh (21) et de tous les autres droits, suivant les anciens usages, pour l'an 1214 de khâragyeh, envers celui qui commande les provinces et qui en fera la demande; cela est légitime et nécessaire.

Les propriétaires de toute l'Égypte sont obligés de payer tous les droits du myry, les denrées, suivant les anciens usages, pour ladite année; c'est une dette contractée envers celui qui gouverne et qui

(1) *El-Seyd el-Hâggy Ahmed el-A'qâd* السيد الحاجى احمد العقاد.

(2) *El-Mahrouqy* المحروقى. On lui donne aussi le surnom d'*el-Serâfy* الصرافى.

(3) *Hasan aghâ Bekrâty* حسن اغا بكراتى.

(4) *Mohteseb* محتسب.

(5) *A'ly-aghâ Charâouy* على اغا شراوى.

(6) *El-emyr Yousouf Tchourbâgy* الامير يوسف چورباجى.

(7) *Bâch Tchâouch Toufenkgyân* باش چاوش توفنكيان.

(8) *El-emyr Yousouf Tchourbâgy Bâch Tchâouch Gemelyân* الامير يوسف چورباجى باش چاوش جمليان.

(9) *Moustafä-aghâ Hattâl* مصطفى اغا هطال.

(10) *Bâch Ikhtyâr Mouteferrekah* باش اختيار متفرّكه.

(11) *Moustafä efendy A'âss* مصطفى افندى عاص.

(12) *Ibrâhym kyahyâ A'zebân* ابراهيم كيخيا عزبان.

(13) *Isma'yl efendy* اسمعيل افندى.

(14) *Kâteb ahouâleh* كاتب احواله.

(15) *Mechyr* مشير, le même que le nom de *Mesory* مسرى.

(16) *El-khâragyeh* الخارجيه. Ce nom signifie l'année des contributions.

(17) *Qâymmaqâm Mesr* قايمقام مصر.

(18) *El-Cheykh Moustafä* الشيخ مصطفى.

(19) *A'lä el-ma'âdet* على المعادة.

(20) *El-Harâmyyn* الحرامين.

(21) *El-kisoueh* الكسوة. Ce nom est celui du tapis qui, tous les ans, est envoyé à la Mekke, et dont la dépense se prélève sur les revenus territoriaux de l'Égypte.

en

en fera la demande : on doit l'acquitter, comme ci-devant, sans délai ni retard; c'est la volonté de la loi.

En date du jour béni, le 22 du mois de raby' el-aouel de l'an de khâragyeh, 1214 de l'hégire.

Grâces soient rendues au Dieu créateur et tout-puissant, qui voit toutes nos actions et en tient compte.

Signé EL-CHEYKH AHMED EL-A'RYCHY;
EL-SEYD KHALYL EL-BEKRY;
EL-CHEYKH A'BD-ALLAH EL-CHERQÂOUY;
EL-CHEYKH MOHAMMED EL-MOHDY;
EL-CHEYKH MOUSTAFÄ EL-SÂOUY;
EL-CHEYKH MOUSTAFÄ AGHÂ A'BD ER-RAHMAN;
EL-SEYD HÂGGY AHMED EL-MAHROUQY;
EL-EMYR HASAN AGHÂ EL-BEKRÂTY;
EL-EMYR A'LY AGHÂ CHARÂOUY;
EL-EMYR YOUSOUF, BÂCH TCHÂOUCH TOUFENKGYÂN;
EL-EMYR YOUSOUF, BÂCH TCHÂOUCH A'ZEBÂN;
EL-EMYR MOUSTAFÄ AGHÂ HATTÂL, BÂCH IKHTYÂR MOUTEFERREKAH;
EL-EMYR MOUSTAFÄ EFFENDY;
EL-EMYR IBRÂHYM KYÂHYA A'ZEBÂN;
EL-EMYR ISM'AYL EFFENDY, KÂTEB AHOUÂLEH.

§. IV.

Événemens relatifs au Meqyâs pendant l'année 1215 de l'hégire.

EN cette année, l'on mit la dernière main aux réparations du Meqyâs, dont la majeure partie avoit été exécutée pendant l'an 1214 de l'hégire [1799 de l'ère Chrétienne].

M. Le Père aîné, ingénieur en chef, directeur général des ponts et chaussées et membre de l'Institut d'Égypte, qui avoit conduit et fait exécuter ces travaux, remit alors au grand dyouân du Kaire une notice relative à ces réparations, pour être conservée dans les archives de cette corporation.

Le dyouân (1) écrivit, à ce sujet, au général en chef et à M. Le Père, les deux lettres suivantes de remercîment.

Ces lettres, dont les originaux furent aussi conservés dans les archives du dyouân, ont été adressées au général en chef et à M. Le Père en copies certifiées par M. Fourier, alors commissaire Français près du dyouân, et chef de l'administration de la justice : une traduction en a déjà été publiée au Kaire dans le journal Français qui s'y publioit alors et qui étoit intitulé *Courrier de l'Égypte;* mais, cette traduction m'ayant semblé vicieuse et fort inexacte, j'ai cru utile de présenter ici les textes mêmes, avec une nouvelle version, plus fidèle et plus intelligible que la première (2).

(1) Le dyouân étoit composé cette année des neuf membres suivans :

Le *seyd Khalyl el-Bekry* السيد خليل البكرى, chef des chéryfs, ou descendans de Mahomet,

Le *cheykh A'bd-allah el-Cherqâouy* الشيخ عبد الله الشرقاوى,

Le *cheykh Soleymân el-Fayoumy* الشيخ سليمان الفيومى,

Le *cheykh Mohammed el-Emyr* الشيخ محمّد الامير,

Le *cheykh Mohammed el-Mohdy* الشيخ محمّد المهدى,

Le *seyd A'ly el-Rachydy* السيد على الرشيدى,

A'bd er-Rahman el-Gabarty عبد الرحمن الجبرتى,

Le *cheykh Moustafä el-Sâouy* الشيخ مصطفى الصاوى,

Le *cheykh Mousä el-Sersy* الشيخ موسى السرسى.

(2) J'ai cru utile d'entrer ici dans quelques détails sur les formules employées dans ces lettres, afin de faire mieux connoître au lecteur les formes usitées chez les Arabes pour leurs communications officielles, soit diplomatiques, soit politiques et administratives.

من محفل الديوان العالي بمصر المحروسة (1)

خطابًا الي حضرة (2) سر عسكر الكبير (3)

عبد الله منو امير الجيوش الفرنساويه

حفظه الله تعالى *

* اما بعد الدعا (4) لكم بخير، نخبركم بانه وقع من سعادتكم مزية كبين هي شان الملوك السابقين والسلاطين المتقدمين من العباسيين وهي مقياس النيل السعيد الذي هو سبب لعمان الاقليم المصري *

وفيه حيوة الادميين (5) والمواشي والطيور والوحوش من مبدا بحر النيل الشلال الاعلي الي منتهي بين البحرين في الثغرين رشيد ودمياط *

وحصل السرور الكامل للناس وصاروايدعون لكم بالتاييد والنصر ويطلبون بقاكم وهذ هي منقبة احييتموها بعد انجراسها من مدة المامون من العباسيين فصار ذلك من مآثركم تذكرون به الي اخر الدهور *

دامت فضايلكم علي رعاياكم وحفظ عليكم هذا التدبير العظيم وزادكم شفقة ورحمة عليهم *

(1) Cette épithète d'*el-mahrouseh* المحروسه [bien gardée, ou gardée et protégée du ciel] se donne ordinairement aux principales villes de l'Égypte, et sur-tout à la capitale.

(2) Le mot *haderet* حضرة en arabe, et *hazeret* حضرت en persan, signifie proprement *présence*; ensuite, par extension, il signifie plus particulièrement la présence d'un prince, soit souverain, soit seulement gouvernant au nom du souverain, et répond alors à nos expressions *excellence*, *majesté*: on trouve même ce mot souvent employé pour exprimer la majesté divine de Jésus-Christ [*hazeret Yesou' Kristous*, حضرت يسوع كرستوس], dans l'ouvrage intitulé: داستان مسيح *Historia Christi, persicè conscripta à P.* Hieronymo Xavier, *Soc. Jesu; latinè reddita et animadversionibus notata, studio et labore* Ludovici de Dieu. Lugduni Batavorum, ex officina Elzeviriana. 1639, in-4.°

(3) *Ser a'sker el-kebyr* سر عسكر الكبير, signifie mot à mot *grand général d'armée*. Le mot *ser* سر est de l'idiome vulgaire; il est plus régulier d'écrire *Sâry el-a'sker* صارى العسكر. C'est de cette expression que plusieurs voyageurs ont fait le titre de *sérasquier*, qu'ils donnent aux officiers généraux ou aux gouverneurs de province dans l'empire Ottoman.

(4) Le mot دعاء *do'â* signifie *prière*, *invocation*, *bénédiction*. Un des noms que donnent les Musulmans à la première sourate du Qorân, est celui de سورة الدعاء, *Sourat el-do'â*, parce qu'elle est en effet leur prière la plus ordinaire.

(5) *El-Ademyoun* الادميون signifie mot à mot *les Adamites*. Cette expression appartient à la langue vulgaire. On trouve aussi très-souvent dans le Qorân et dans les autres ouvrages Arabes la périphrase بنى ادم *beny Adam* [les fils d'Adam] employée de la même manière pour exprimer *les hommes*.

وشكركم علي ذلك الخاص والعام

والسلام ۞

ختام حرر ۞

في شعبان الواقع لرابع نيفوس سنة ۞

المصادق علي كونه متقول عن النسخة الاصلية القس صحيحًا رافاييل باش ترجمان الديوان بمصر ۞

الشيخ محمّد المهدي كاتم سر الديوان حالا ۞

الفقير عبد الله شرقاوى ريس الديوان بمصر حالا ۞

DE LA PART DE L'ASSEMBLÉE DU DYOUÂN SUPRÊME DE LA VILLE DU KAIRE LA BIEN GARDÉE (1),

S'ADRESSANT À SON EXCELLENCE (2) LE GÉNÉRAL EN CHEF A'BD-ALLAH MENOU, COMMANDANT EN CHEF L'ARMÉE FRANÇAISE (3).

QUE LE DIEU TRÈS-HAUT L'AIT EN SA GARDE!

APRÈS avoir prié Dieu pour votre bonheur et votre conservation, nous vous déclarons que nous devons à votre heureuse protection un avantage bien remarquable et un ouvrage digne de la grandeur des anciens Égyptiens. C'est la réparation du Meqyâs qui sert à mesurer le Nil, fleuve béni de Dieu, qui procure l'abondance à toutes les provinces de l'Égypte, la plus fertile de toutes les contrées.

Le Nil donne la vie aux enfans d'Adam (4), aux quadrupèdes, aux oiseaux et aux animaux errant dans les déserts, depuis le lieu appelé *Chellâl*, où le Nil prend sa source, jusqu'à ses embouchures dans les deux mers, vers les villes de Rosette (5) et de Damiette (6), les bien gardées.

(1) *Voyez* la note 1 de la page précédente.

(2) *Voyez* la note 2 de la page précédente.

(3) L'expression par laquelle les Arabes expriment dans leur langue la phrase *commandant en chef l'armée Française*, est celle d'*emyr el-gyouch el-Fransâouyeh* امير الجيوش الفرنساويه [prince des troupes Françaises].

(4) *Voyez* la note 5 de la page précédente.

(5) *Rachyd* رشيد, en langue Qobte Ⲣⲁϧⲓⲧⲉ *Raschitte*. Suivant A'bd er-Rachyd el-Bakouy, « cette » ville est située sur la rive occidentale du Nil, assez près » de son embouchure, à une journée de chemin d'Alexan- » drie, en s'avançant du côté de l'orient : à l'endroit où » le fleuve se jette dans la mer, est un endroit dangereux » pour la navigation, que l'on nomme *bougház* بوغاز, » où l'eau est agitée comme les flots de la mer soulevés » par les vents ; il y arrive beaucoup de naufrages. »

(6) *Damyât* دمياط, en langue Qobte Ⲧⲁⲙⲓⲁⲧⲓ *Tamiadi*, et Ταμιάθις chez les historiens Grecs du Bas-Empire.

Je placerai ici l'article d'A'bd er-Rachyd el-Bakouy qui concerne Damiette :

« Cette ancienne ville, située entre *Tanis* et *Mesr*, » jouit d'une température très-bonne et très-saine; elle est » placée sur le bord du Nil, qui, non loin de là, se jette » dans la mer. Ce fleuve est large en cet endroit de » cent coudées : de chaque côté l'on a construit des » tours fortifiées où est attachée une longue chaîne qui » traverse d'une rive à l'autre et empêche les bâtimens » qui naviguent sur le Nil d'entrer et de sortir sans une » permission. La nourriture habituelle de presque tous les » habitans se compose de poissons, qu'ils y recueillent en » abondance, et qu'ils mangent frais ou salés. On donne le

La réparation du Meqyâs est un ouvrage tel qu'il n'appartient qu'aux grands princes d'en exécuter un pareil. Vous l'avez rétabli dans le même état où il étoit du temps du célèbre khalyfe Abbasside el-Mâmoun (1), qui le fit construire (2) lorsqu'il vint dans la ville du Kaire. Ce rétablissement est un titre glorieux pour votre mémoire jusqu'à la fin des siècles.

Que Dieu conserve vos vertus éminentes pour le bien des peuples, et qu'il daigne prolonger vos jours! Qu'il rende à jamais stable votre administration, et permette que vous soyez toujours abondant en vertu et clémence pour les peuples qui vous sont soumis!

Sachez que chacun s'accorde à vous donner de justes éloges, tant en général qu'en particulier.

Que le salut soit sur vous (3)!

Approuvé et scellé (4) dans le dyouân, le septième jour du mois de cha'bân (5), l'an 1215 de l'hégire.

Signé Le pauvre (6) A'BD-ALLAH EL-CHERQÂOUY, président du dyouân, au Kaire (7).

Le pauvre MOHAMMED EL-MOHDY, secrétaire du dyouân (8).

Certifié véritable et conforme à la copie originale. *Signé* Dom RAPHAEL, interprète en chef (9) du dyouân du Kaire.

» nom de *damyâty* دمياطى à une étoffe de diverses couleurs, mélangée de lin et de coton, que l'on fabrique à » Damyât.

» Cette ville fut conquise par le khalyfe O'mar, sur qui » soient le salut et la bénédiction, qui l'enleva aux peuples » de *Roum* روم [les Grecs], vers l'an 20 de l'hégire » [640 de l'ère Chrétienne]; mais ces derniers s'en emparèrent une seconde fois sous le khalyfe el-Motaouakel » el-A'bbasy, l'an 238 de l'hégire [852 de l'ère Chrétienne].

» Les sultans d'Égypte en prirent ensuite possession, » et la conservèrent jusqu'aux premières guerres des » Francs, qui s'en rendirent maîtres l'an 613 de l'hégire » [1216 de l'ère Chrétienne]; ils y réduisirent un grand » nombre de Musulmans en esclavage, et changèrent les » mosquées en églises : mais ils furent ensuite contraints » de rendre Damyât au sultan d'Égypte el-Melek » el-Kamel, qui les attaqua avec les forces réunies de » tous les autres princes de la famille des Ayoubites.

» Damiette fut ensuite reprise, l'an 647 de l'hégire » [1249 de l'ère Chrétienne], par le *Reydefrans* ريدفرنس » [le roi de France], à la tête d'une armée de Francs; » mais une année après, ayant été vaincu et chargé de » fers, il fut contraint de la rendre aux Musulmans. »

Les tables astronomiques fixent cette ville à 33° 30′ de longitude et à 31° 25′ de latitude septentrionale.

(1) *Voyez* ci-dessus, *page 123*.

(2) Nous avons vu ci-dessus, *page 123*, que le khalyfe el-Mâmoun ne fut pas le fondateur du Meqyâs, puisque ce monument existoit déjà plus de cent ans avant lui, mais qu'il y fit seulement de très-grandes réparations, dont le souvenir l'en a fait regarder communément par le peuple d'Égypte comme un second fondateur.

(3) *Ou el selâm* والسلام, par abréviation, pour la phrase entière *ou el selâm a'ley koum* والسلام عليكم. Cette formule est ordinairement celle qui se place à la fin des lettres. Souvent aussi on les termine par la formule suivante : والسلام عليكم ورحمة الله

« Que le salut soit sur vous, et la miséricorde de Dieu! »

(4) Ce mot مجّل signifie *approuvé, signé, scellé, revêtu d'une forme authentique.*

(5) Le mois de *cha'bân* شعبان est le huitième mois de l'année lunaire des Musulmans, et n'a que vingt-neuf jours; le 7 de ce mois, date de la lettre ci-dessus et de la suivante, répondoit au 3 nivôse an 9 [24 décembre 1800]. Les dates correspondantes étoient, pour le calendrier Qobte, le 16.e jour du quatrième mois, nommé *kyhak* كيهك, suivant l'orthographe des Arabes, ou plutôt *khoiak* ϪΟΙΑΚ, de l'an 1517 de l'ère des martyrs, et le 12.e jour de *kanoun el-aouel* كنون الاول de l'an 1801, suivant le calendrier solaire des Orientaux, vulgairement nommé style Grec ou Syriaque.

(6) Cette expression *le pauvre* [الفقير *el-faqyr*] est la formule dont les cheykhs font ordinairement précéder leur signature, et elle ne signifie pas plus que notre formule de *très-humble et très-obéissant serviteur.* Souvent aussi, au lieu de cette expression, ils emploient celle de الداعى لكم *el-da'y be-koum* [celui qui prie pour vous].

(7) *Reys el-dyouân be Mesr* ريس الديوان بمصر

(8) *Kâtem ser el-dyouân* كاتم سر الديوان.

(9) *Bâch tergmân* باش ترجمان.

من محفل الديوان العالي بمصر المحروسة

خطابًا الي حضرة الستويان الخواجا (1) لوبر (2) ريس المحندزين (3) *
وفقه الله تعالي الي الخيـــــــر * امين *

اما بعد الدعا لكم بخير انه بلغ الناس حسن صنيعكم وصواب تدبيركم واتقان هندستكم في تشييد وتعيير مقياس النيل السعيد الذي يعمّ نفعهُ ويشتمل خيرهُ في القريب والبعيد

فان اقليم مصر اجلّ الاقاليم وابهج الاراضي اجمعين

وخيره وزروعهُ تعمّ سائر الاقطار وينتفع بها الادميون والمواشي والطيور والوحوش في الفقار

وبين خيره واساس نعمته هذا النيل المبارك الذي هو افضل البحار والانهار فقد هندزتم واتقنتم محل رحاله

واساس قياسهِ وبيانهِ فكانت هذه مزية منكم وثمرة ونتيجة من نتايج افكاركم الغزيرة فرحت بها الناس اجمعين

وشكروا حسان حضرة سر العسكر الكبير وعلموا كمال عقلكم بسبب

(1) Mot à mot, *s'adressant à la personne du citoyen monsieur*. Le mot Français *citoyen*, qui étoit alors employé à l'armée d'Orient, se trouve écrit par les Arabes de deux manières différentes: السنويان *el-sitouyân*, comme dans cette lettre; et السيطوين, *el-sitouyen*, comme dans la liste des membres du dyouân, imprimée au Kaire, dans l'article qui contient leur nomination. Le mot خواجا *khoudgâ*, qui s'écrit aussi plus correctement خوجه *khouageh* ou *khodjah*, répond à peu près à notre mot *monsieur*.

(2) Le nom de M. Le Père est écrit dans l'arabe لوبر *Louber*, où l'article *lo* des Italiens remplace notre article *le*; et le ب *be*, notre *p*, que la langue Arabe n'a pas.

(3) Ce mot dans l'arabe n'a aucune signification qui puisse convenir ici, et ne peut être qu'une erreur du copiste : il faut lire مخندقين *Mokhendeqyn*, qui vient de la racine quadrilitère خندق *khandeqa* [faire des fouilles pour fortifier]; ou plutôt encore مهندسين *mohendesyn*, qu'on écrit ainsi que je fais مهندزين *mohendezyn*, et qui signifie *géomètres faisant des fouilles et des travaux hydrauliques*.

ما اتقنتموه واحكمتموه في هذا المحل الشامل نفعه والمشهور في ساير الاقطار
سكر الله معروفكم والسلام ۞ ختام ۞
مسجل بالديوان

۱۲۱۵ في	الفقير	الفقير
شعبان ۷ ۞	محمد المهدي	عبد الله
	كاتم سر	الرقاوي
	الديوان	رييس
		الديوان ۞

DE LA PART DE L'ASSEMBLÉE DU DYOUÂN SUPRÊME DANS LA VILLE DU KAIRE LA BIEN GARDÉE,

S'ADRESSANT À M. LE PÈRE, CHEF DES INGÉNIEURS.

QUE LE DIEU TRÈS-HAUT L'AFFERMISSE VERS LE BIEN! AMYN (1).

Après avoir prié Dieu pour vous, nous vous informons que le peuple connoît toute la grandeur du bienfait qu'il doit à votre art, à l'heureux succès de votre projet, et à la certitude de vos connoissances mathématiques, par le moyen desquelles vous avez réparé et rétabli le Meqyâs, où se mesurent les accroissemens du Nil, fleuve heureux, qui dispense généralement son utilité, et qui la répand dans les terres les plus voisines et dans les plus éloignées.

En effet, la province d'Égypte est la plus fertile et la plus productive de toutes les provinces, et elle répand son abondance dans toutes les autres parties du monde.

Le Nil donne la vie aux enfans d'Adam (2), aux quadrupèdes, aux oiseaux et aux animaux errant dans les déserts.

L'origine du Meqyâs, la base de ses avantages, est le Nil, le plus utile de tous les fleuves. Vous avez, par les soins que vous avez mis à la réparation de son Nilomètre, déterminé d'une manière exacte et précise ses divers accroissemens et décroissemens. La grandeur et l'utilité de cet ouvrage prouvent à tous vos grandes et rares connoissances.

Vous avez réjoui par ces travaux tous les peuples de cette contrée, qui en ont rendu grâces à son Excellence le Général en chef; et ils ont bien reconnu la perfection de vos talens concernant cet ouvrage, dont l'utilité est commune à tous, et généralement reconnue. Que Dieu vous en donne la récompense!

Approuvé et scellé dans le dyouân (3), l'an 1215 de l'hégire, le septième jour du mois de cha'bân (4).

Signé Le pauvre ABD-ALLAH EL-CHERQÂOUY, président du dyouân.
Le pauvre MOHAMMED EL-MOHDY, secrétaire du dyouân.

(1) Cette expression *amyn* امين est la même que l'*amen* אמן des Hébreux, qui a été adopté par toutes les langues Orientales, et que nos liturgies Chrétiennes ont conservé.

(2) *Voyez* la note 5 de la *page 146*.

(3) *Voyez* la note 4, *page 148*.

(4) *Voyez* la note 5, *page 148*.

TROISIÈME PARTIE.

CHAPITRE I.er

État du Meqyâs et des Monumens qui en dépendent, à l'époque de l'Expédition Française.

LORSQUE l'on va visiter le Meqyâs en venant du Kaire, on passe d'abord le pont de la ferme d'Ibrâhym-bey, construit par les Français sur le petit bras du Nil qui coule entre le rivage où est situé le château de la prise d'eau (1), et l'île de Roudah.

On traverse ensuite une partie de cette même île, toute plantée de jardins, les uns clos de murs, les autres sans clôture, et on laisse à droite le grand pont de bateaux, également construit par les Français, qui conduit à Gyzeh.

On arrive ainsi, toujours en suivant la même allée de sycomores (2), au bourg ou gros village qui occupe l'extrémité méridionale de l'île, et l'on trouve d'abord, à droite du chemin, un grand jardin clos de murs, qui occupe l'espace entre le chemin et le rivage occidental de l'île, opposé à Gyzeh.

Ce jardin, planté lui-même en grande partie de sycomores, d'orangers, de *henneh* (3) et de palmiers, est appelé *le jardin du Meqyâs* (4); et en effet, il dépend immédiatement de cet édifice.

On se trouve ensuite dans une grande cour, qui est commune au Meqyâs et aux autres édifices qui l'entourent.

Cette cour a environ 34 mètres de largeur, sur 56 mètres et demi de longueur.

Presque au fond de cette première cour, on rencontre à gauche une autre petite cour oblongue, qui est particulière au Meqyâs, ainsi qu'au palais du sultan Negm ed-dyn, dont je parlerai ci-après.

Cette seconde cour a près de 13 mètres et demi de largeur, sur environ 19 mètres de longueur; elle est plantée de quelques arbustes, et séparée de la première cour

(1) *Voyez* la planche 15, *É. M. vol. I.*

(2) *Gemmeyz* جميز *[ficus sycomorus]*. Cet arbre paroit se plaire particulièrement dans l'île de Roudah. On y voit des sycomores d'une grosseur extraordinaire, sur-tout parmi ceux qui forment sur le rivage occidental de cette île une avenue presque continue, et longue d'environ six cents toises [1200 mètres]. On peut voir le dessin d'un de ces arbres magnifiques dans la planche 40, *É. M. tom. I.er*

(3) Le *henneh* حنّه [en arabe littéral الحنّاء *el-hennâ*] est le *cyprus* des anciens: ce dernier nom se trouve également dans les autres langues Orientales; en hébreu, *kofer* ou *kafer* כפר; en chaldéen, *koufera* כופרא; en syriaque, *koufera* ou *koufero* ܟܘܦܪܐ; en qobte, *pi-khouper* ⲡⲓ ϫⲟⲩⲓⲡⲉⲣ; et en grec, κύπρος. Cet arbre donne une fleur blanche, connue au Kaire sous le nom de *tamr henneh* ثمر حنه, dont l'odeur semble désagréable aux Européens, mais que les femmes du pays aiment avec passion: elles emploient ses feuilles réduites en poudre pour se teindre les ongles et la paume des mains en rouge orangé, les jours de fête et de réjouissance. Cet usage est commun aux Chrétiennes et aux Musulmanes.

(4) *Gheyt el-Meqyâs* غيط المقياس.

par un petit mur de construction moderne, haut d'environ 2 mètres, et épais de près de 64 centimètres.

On passe dans cette seconde cour par une petite porte large d'un peu plus de $1^m,80$, et située à 11 mètres et demi de distance du mur du fond de la cour, qui est celui de la mosquée construite par les ordres du khalyfe Fatémite el-Mostanser-b-illah, et dont je ferai la description ci-après (1).

Comme le niveau du terrain de cette seconde cour est inférieur d'à peu près $0^m,82$ à celui de la grande cour, on descend de l'une à l'autre par un petit escalier de cinq marches en pierre, hautes chacune de plus de 17 centimètres.

§. I.er

Description du Meqyâs.

LORSQUE l'on est arrivé dans la cour particulière du Meqyâs, on tourne à droite; et, après avoir remonté un autre petit escalier de quatre marches qui forment un perron en saillie, et dont chacune a 18 centimètres de hauteur, on se trouve devant la porte extérieure du Meqyâs. C'est au-dessus de cette porte que se lisoit autrefois une inscription Arabe, que je rapporterai ci-après avec la traduction (2).

Le bâtiment du Meqyâs, tel qu'il existe à présent, est un édifice de forme quadrangulaire, d'environ $16^m,90$ de largeur, de l'est à l'ouest, et de $21^m,80$, du nord au midi, sur environ 4 mètres d'élévation, depuis le niveau du terrain jusqu'à la terrasse qui en forme la couverture.

L'élévation totale de l'édifice, depuis le fond du bassin Nilométrique jusqu'au sommet de la coupole qui le recouvre, est d'environ $24^m,60$.

M. Le Père aîné, membre de l'Institut d'Égypte, et qui, comme nous l'avons dit ci-dessus, avoit été chargé de la réparation du Meqyâs, a donné le plan et la coupe verticale de ce monument dans une des planches de l'*Atlas* (3). Il est essentiel de consulter cette planche pour l'intelligence des détails où je vais entrer sur l'emplacement des diverses inscriptions, et pour connoître avec exactitude les mesures que je n'indique ici que d'une manière approchée.

La porte extérieure dont nous venons de parler est large de $1^m,30$; elle donne entrée dans le vestibule intérieur du Meqyâs, qui a lui-même environ $6^m,60$ de largeur, sur 4 mètres de profondeur.

Une seconde porte, large de $1^m,20$, est placée vis-à-vis celle d'entrée ; elle conduit dans un péristyle intérieur, formant une galerie qui enveloppe le bassin où est renfermée la colonne Nilométrique. Ce bassin est entouré, à sa partie supérieure, de quatre piliers angulaires, séparés chacun par deux colonnes d'un seul morceau de marbre, de $0^m,40$ de diamètre. Ces colonnes sont posées sur des piédestaux et ornées de chapiteaux Corinthiens. L'intervalle des colonnes et des piliers est rempli par une balustrade en bois, de $1^m,20$ de hauteur.

(1) *Voyez* page 156. (2) Page 201. (3) Planche 23, *E. M. vol. I.er*

A droite, en entrant dans le péristyle, on trouve encastrée dans le mur une table de marbre blanc de $0^m,68$ mètres de hauteur sur $0^m,32$ de largeur, et sur laquelle est gravée en creux une inscription en caractères Karmatiques, dont je donnerai ci-après la lecture et la traduction (1).

Des lustres sont placés dans les quatre parties de la galerie, et ils sont ordinairement allumés la nuit, pendant tout le temps que dure la crue annuelle des eaux.

Une porte latérale placée dans ce péristyle, du côté de l'orient, conduit dans l'intérieur de l'ancien palais de Negm ed-dyn. La balustrade est ouverte à l'angle sud-est de la galerie, à l'origine de l'escalier qui descend dans le bassin même du Meqyâs.

Cet escalier est composé alternativement de marches en nombre plus ou moins grand, et de paliers d'étendue différente. Il conduit jusqu'au fond du bassin.

Lorsqu'on est arrivé au bas de ce bassin, où l'on se trouve alors à une profondeur de $10^m,20$ au-dessous du niveau de la galerie intérieure, la première chose qui attire les regards est la colonne Nilométrique, sur laquelle on mesure les divers degrés de l'inondation annuelle.

Cette colonne est placée au milieu du bassin, sur un socle haut de $1^m,20$; elle s'élève jusqu'à la partie supérieure de ce même bassin, et présente d'abord un fût de marbre blanc octogone qui a $0^m,48$ de diamètre, et dont les faces ont environ $0^m,18$ de largeur. Elle est divisée en seize coudées, qui y sont marquées depuis la base jusqu'au haut du fût par des divisions transversales régulièrement gravées; et les vingt-quatre doigts qui partagent la coudée, y sont aussi marqués par des demi-divisions qui sont groupées de quatre en quatre, alternativement, des deux côtés d'une ligne verticale qui partage chaque face par le milieu.

La colonne a été brisée vers la moitié de sa hauteur, à la neuvième coudée; les deux tronçons ont été réunis en cet endroit par un collier fait d'un métal qui m'a semblé être du cuivre.

Il paroît que le numérotage des coudées étoit indiqué à chaque coudée par une inscription; mais la fréquence des frottemens de l'eau a entièrement effacé les inscriptions inférieures. Les seules que j'ai pu reconnoître et recueillir, sont celles des trois coudées supérieures; j'en donnerai ci-après la transcription et la traduction (2).

La coudée supérieure, immédiatement au-dessous du chapiteau, est terminée en espèces d'arceaux, et les intervalles angulo-circulaires qui les séparent sont couverts de fleurons et d'ornemens assez singuliers, mais qui sont d'un assez bon goût et ne manquent pas d'élégance.

Ces ornemens, différens les uns des autres, sont sculptés en relief sur un champ creusé dans l'angle arrondi qui réunit deux à deux chaque face de la colonne. L'un de ces ornemens (3) représente une palmette dont le dessin est assez gracieux; le second (4) représente un trèfle renversé : les deux autres orne-

(1) Page 184 et suiv.
(2) Pag. 167 et suiv.
(3) Pl. a, n.° I, *É. M. vol. II.*
(4) Même planche, n.° III.

mens (1) n'offrent que des fleurons irréguliers et enroulés, dans le genre arabesque.

C'est dans le milieu de ces arceaux qu'est placée l'inscription Koufique dont je viens de parler : elle est également gravée en relief sur un champ creux de $0^m,76$ de hauteur sur $0^m,155$ de largeur, dans lequel sont entaillés les caractères, de manière que leur relief ne saille pas sur les plans de la colonne elle-même, et qu'il est pris dans l'épaisseur.

Cette inscription, qui renferme la désignation numérique de la dernière coudée, est répétée sur quatre faces de la colonne, et porte en même temps, gravés également en creux, les doigts qui divisent la coudée Nilométrique ; les quatre autres faces, alternant avec celles-ci, portent seulement la division des doigts de la coudée.

Au-dessus du fût de la colonne est un chapiteau d'ordre Corinthien, également en marbre blanc, qui paroît avoir été anciennement doré et y avoir été placé postérieurement à l'érection de la colonne : il est surmonté d'une poutre transversale de soutenement, destinée à maintenir la colonne et à en empêcher l'ébranlement.

Cette poutre s'appuie, de chaque côté, sur les faces orientale et occidentale des parois du bassin, et sa surface supérieure affleure le niveau de la galerie du péristyle : elle est recouverte, des deux côtés, d'une inscription Arabe peinte sur ses deux faces méridionale et septentrionale, et dont je donnerai ci-après la transcription et la traduction (2).

Après l'examen de la colonne Nilométrique, les objets les plus prochains sur lesquels se porte l'attention, sont les trois aqueducs qui établissent la communication du Nil avec le bassin du Meqyâs.

Le plus bas de tous est percé dans la face du midi, au niveau du pavé même du bassin ; il a $1^m,10$ de largeur sur $1^m,34$ de hauteur : les deux autres sont situés dans la face orientale ; et, après avoir passé sous l'ancien palais de Negm ed-dyn, ils ont une issue dans le bras droit du Nil, en face du vieux Kaire. Le premier, c'est-à-dire, l'inférieur, est placé au bas même de la dernière marche de l'escalier, et il a environ $1^m,20$ de largeur ; le second, c'est-à-dire, le supérieur, placé immédiatement au-dessus de celui-ci, a un mètre de large, et aboutit, dans l'intérieur du bassin, à une espèce d'arcade au-dessus de laquelle se trouve un bloc de marbre blanc, sur lequel est sculptée en relief une belle inscription Koufique dont je donnerai ci-après la lecture et la traduction (3). Cette arcade est placée elle-même au milieu de l'enfoncement d'une autre arcade plus grande, et qui se trouve répétée sur les quatre faces du bassin (4).

La petite arcade intérieure qui sert d'entrée à l'aqueduc supérieur, a $1^m,30$ de largeur, sur environ un mètre de hauteur sous clef.

Le bloc de marbre sur lequel est sculptée l'inscription dont je viens de parler, a $0^m,95$ de longueur, sur $0^m,24$ de largeur.

(1) Pl. a, n.os II et IV, *É. M. vol. II.*
(2) Pag. 198 et suiv.
(3) Page 172.
(4) Voyez, *É. M. vol. I.er*, la planche 23 déjà citée.

Les quatre grandes arcades latérales sont en ogive. Trois d'entre elles sont pratiquées dans l'épaisseur même des murs du bassin, et immédiatement situées au-dessous des colonnes qui soutiennent la galerie intérieure ; mais la quatrième est prise dans le massif de la première portion de l'escalier, au dehors duquel elle se trouve placée.

Ces arcades forment quatre espèces de niches ou d'enfoncemens indiqués sur le plan par des lignes ponctuées, et qui sont profonds de $0^{m},90$. Elles sont décorées chacune de deux petits piliers d'environ $0^{m},15$ de diamètre, qui sont pris dans l'épaisseur des angles, et n'affleurent que la superficie du mur.

Le cintre de ces arcades est entouré d'une archivolte ou moulure ayant aussi $0^{m},15$ de largeur, et qui descend jusque sur les deux petits piliers angulaires.

A $0^{m},70$, immédiatement au-dessus de ces arcades, se trouvent, encastrées dans le mur et entourées d'une plate-bande, quatre tablettes formées chacune par deux blocs de marbre blanchâtre. Ces tablettes sont larges de $0^{m},30$, et ont des longueurs inégales : la première, du côté du levant, a $2^{m},15$; celle du côté du nord, $2^{m},50$; celle du côté de l'occident, $2,^{m}49$; et enfin celle du midi, $1^{m},98$. Sur ces tablettes sont sculptées en relief quatre inscriptions Koufiques, dont je donnerai ci-après la transcription et la traduction (1) : la première se trouve sur la face orientale, à droite de l'escalier, et au-dessus de l'arcade dans laquelle est l'entrée de l'aqueduc ; les deux suivantes occupent le milieu des faces septentrionale et occidentale ; et la dernière se trouve sur la face méridionale, au-dessus de la première partie de l'escalier.

A $1^{m},32$ au-dessus de ces quatre inscriptions, et à $1^{m},10$ au-dessous du niveau de la galerie, est une frise qui occupe tout le pourtour du bassin : elle est composée de dix-huit blocs de marbre blanchâtre, d'inégales longueurs, formant une assise continue, et présente quatre inscriptions qui n'en font réellement qu'une seule, puisqu'elle se poursuit sans interruption ni intervalle d'une face à l'autre du bassin, et que non-seulement les mots qu'elle contient, mais encore les lettres dont les mots eux-mêmes sont composés, enjambent d'un côté à l'autre.

Cette frise, dont les deux bords offrent également une plate-bande, a $5^{m},50$ de longueur sur la face orientale, à droite de l'escalier ; $5^{m},50$ sur chacune des faces septentrionale et occidentale, et $5^{m},20$ seulement sur la face méridionale, où elle se termine contre la quatrième et la cinquième marches de la première partie de l'escalier qui descend le long de cette face : elle a, y compris les plates-bandes qui la bordent, $0^{m},27$ de largeur. Je donnerai ci-après (2) la transcription et la traduction des quatre inscriptions qui la composent.

Au-dessus du bassin, les colonnes qui forment la galerie intérieure ou le péristyle, soutiennent un dôme ou une coupole en bois, dont l'élévation au-dessus de la corniche est d'environ $8^{m},24$, et qui est éclairée par douze fenêtres larges

(1) Pag. 173 et suiv. (2) Pag. 177 et suiv.

chacune de 1^{m},51 et hautes de 1^{m},70, qui entourent sans aucune interruption la coupole, n'étant séparées l'une de l'autre que par de simples montans. Le haut de cette coupole est enrichi de fleurs peintes et d'autres ornemens arabesques, parmi lesquels sont placées quelques petites inscriptions en caractères modernes.

§. II.

Description de la Mosquée du Meqyâs.

En sortant du Meqyâs et de sa cour particulière, on repasse à gauche dans la grande cour, et l'on rencontre, à l'occident de cet édifice, une mosquée qui occupe tout l'angle de l'île qui est opposé à Gyzeh : cette mosquée a été construite, sous les ordres du khalyfe el-Mostanser b-illah, par Abou-Negm Bedr el-Gemâly (1), son principal ministre.

L'entrée de cette mosquée, qui dépend du Meqyâs et qui en porte vulgairement le nom, se trouve à l'extrémité méridionale de la grande cour commune à ce monument et aux autres édifices qui l'entourent; elle en occupe toute la face méridionale, et l'on y arrive, du côté du midi, par un perron de quinze marches, larges chacune d'environ 0^{m},25 et longues de 2 mètres, qui conduisent à la porte principale.

C'est au-dessus de cette porte que se trouve une dalle de pierre large de 0^{m},67 et haute de 0^{m},90, sur laquelle est gravée une seconde inscription Karmatique, dont je donnerai ci-après la transcription et la traduction (2).

En entrant dans la mosquée (3), on se trouve dans une galerie quadrangulaire soutenue par des colonnes, et qui entoure la mosquée des quatre côtés; cette galerie intérieure est simple du côté du nord et du midi, double du côté de l'occident, et triple du côté de l'orient.

Les colonnes ou piliers qui soutiennent le plafond de cette mosquée, sont au nombre de trente-huit, dont quatre angulaires.

Des pilastres sont aussi figurés sur les murs et correspondent aux piliers. Ils sont au nombre de trente-deux. Les piliers ont 0^{m},8 d'épaisseur; les demi-piliers, 0^{m},4 de saillie sur le nu du mur.

Les entre-colonnemens ainsi que la largeur de la galerie du nord sont de 2^{m},30. Des galeries du côté occidental, celle qui est le long du mur a 2^{m},60; les galeries intérieures du même côté, ainsi que les galeries du côté de l'orient, ont 3 mètres; la galerie du midi n'a que 2^{m},40. Le mur oriental de la mosquée est mitoyen et commun entre ce monument et le Meqyâs.

Le mur septentrional borde la grande cour commune au Meqyâs et aux autres édifices qui en dépendent. Le mur méridional et une partie du mur occidental sont sur le fleuve, et les eaux baignent le talus de la muraille de revêtement sur laquelle sont assis leurs fondemens.

(1) *Abou-Negm Bedr el-Gemâly* ابو نجم بدر الجمالی.
(2) Page 194.
(3) *Voyez* le plan, planche 23 déjà citée.

C'est du côté du midi qu'est la niche appelée *Qiblah* (1), qui indique le côté de la Mekke, et vers laquelle se tournent les Musulmans quand ils font les prières prescrites par leur culte.

Cette niche est placée dans un grand enfoncement, qui est aussi destiné à recevoir la chaire ou estrade appelée *manbar* (2), où se fait le *khotbah* (3) ; à droite de cette niche sont, sur la même face, quatre autres enfoncemens moins grands, dont trois sont à la gauche et un seulement à la droite.

Du côté de cette même niche, sept fenêtres éclairent la mosquée; deux sont placées à droite, et cinq à gauche : ces fenêtres ont jour sur le fleuve. Six autres fenêtres sont percées dans le mur occidental, et sont éclairées, partie sur le fleuve, partie sur de petits bâtimens adjacens.

C'est sur la paroi extérieure de ce mur, en face de Gyzeh, qu'est placée une troisième inscription Karmatique, que j'ai également recueillie, et dont je donnerai ci-après la transcription et la traduction. Elle est gravée sur une table de marbre blanc qui a $0^{m},704$ de hauteur sur $0^{m},569$ de longueur.

Pour parvenir à recueillir, par les procédés typographiques, cette inscription placée sur un mur qui n'a nul accès praticable, et dont le bas est battu par les eaux du fleuve, je pris le parti, au risque d'être taxé d'imprudence, de me faire suspendre sur une petite échelle avec des cordes attachées au haut de la terrasse de la mosquée; et c'est sur ce frêle appui que j'ai été obligé d'opérer, au-dessus des eaux profondes, dans lesquelles la plus légère inattention ou le moindre faux mouvement pouvoit me précipiter.

La mosquée a environ 6 mètres d'élévation jusqu'à la terrasse qui lui sert de couverture.

Elle est accompagnée, du côté du midi, d'un minaret construit avec assez d'élégance et haut d'environ 24 mètres.

La portion de terrain triangulaire qui se trouve entre une partie du mur occidental de la mosquée et le fleuve, est occupée par diverses constructions servant à l'usage des desservans de cette mosquée.

Le principal de ces petits bâtimens a 6 mètres de largeur, $10^{m},40$ de longueur, et $3^{m},50$ d'élévation.

(1) *Qiblah* قبلة : ce mot signifie proprement et en général l'endroit vers lequel on se tourne, l'endroit que l'on a ou que l'on doit avoir devant soi. Dans une signification plus particulière, les Musulmans donnent ce nom à la partie du monde où le temple de la Mekke est situé, et vers laquelle leur religion leur impose l'obligation de se tourner en faisant leur prière. Cet endroit est toujours indiqué dans les mosquées d'une manière remarquable.

Les Persans donnent à Mahomet l'épithète de *Pâdchâhi Nimrouz* پادشاه نمروز [le roi du Midi], indiquant par cette dénomination, qu'ils attribuent aussi métaphoriquement au soleil, que le Prophète a établi le temple de la Mekke, qui est situé au midi, pour être la *Qiblah* des Musulmans.

(2) *El-Manbar* المنبر. Voici ce qu'el-Makyn raconte sur l'estrade que Mahomet se fit faire:

« L'an 7 de sa mission, le Prophète, sur lequel soient la » bénédiction de Dieu et le salut, résolut de se faire faire » une estrade; et l'on rapporte que l'une de ses femmes » lui dit : J'ai un serviteur ouvrier en bois : lui comman- » derai-je de te faire une estrade! Le Prophète y consen- » tit, et l'ouvrier lui fit une estrade de *terfâ el-ghâbet* » طرفا الغابة [tamarisc sauvage], ou, suivant quelques- » uns, de *atl* اثل [tamarisc bleu] : elle étoit composée » de deux degrés et d'un siége. Avant que le Prophète » eût fait faire cette chaire, il s'appuyoit sur un tronc de » palmier, dans la mosquée, pendant qu'il y faisoit le » discours sacré. Cette estrade dura jusqu'au règne de » Mo'âouyah ben Aby-Sofyân, qui y ajouta six degrés, » et elle ne reçut plus d'autres changemens : le premier » qui la couvrit de draperies, fut O'tmân ben A'ffân. »

(3) *Voyez* ci-dessus la note 8, *page 133*.

En sortant de ce dernier emplacement, on trouve, à gauche, dans la grande cour, une porte en arcade qui conduit à un escalier d'environ dix-huit marches, par lequel on descend sur le bord même du bras gauche du fleuve : c'est sur les degrés de cet escalier, qui est couvert par les eaux pendant l'inondation, que l'on mesuroit anciennement les divers accroissemens du Nil; et le peuple y fait maintenant encore ses observations sur les crues progressives du fleuve, l'entrée du Meqyâs n'étant pas permise au public.

Les traditions des Orientaux portent que c'est sur cet escalier que fut exposé Moïse (1). Mais ces degrés sont sur-tout célèbres par la mort du poëte Abou-Gafar el-Nahas, dont le bibliographe Ben-Khalekân (2) a écrit la vie, et dont il rapporte ainsi la fin funeste :

« Abou-Gafar Ahmed el-Moroudy, surnommé *el-Nahas*, c'est-à-dire, l'ouvrier » en cuivre, fut un des plus célèbres poëtes Arabes : il étoit Égyptien de naissance, » et faisoit profession, dans son pays, d'enseigner la grammaire Arabe. Étant un » jour assis sur les degrés extérieurs du Nilomètre, contre lesquels venoient battre » les eaux du Nil, il repassoit dans sa mémoire et répétoit à voix basse, peut-» être avec quelques mouvemens extraordinaires de bouche et de visage, des vers » qu'il avoit composés; un Arabe qui vint à passer auprès de lui, et qui l'entendit » prononcer quelques vers dont il ne comprenoit pas le sens, crut y reconnoître » des mots magiques, et s'imagina que ce poëte étoit un enchanteur mal inten-» tionné qui vouloit arrêter par ses maléfices l'accroissement des eaux du Nil, » dont le débordement commençoit alors : l'Arabe, plein de cette idée, sans » examiner davantage jusqu'à quel point elle étoit fondée, résolut de délivrer » l'Égypte du fléau dont il croyoit qu'elle étoit menacée, et poussa aussitôt dans » le fleuve ce malheureux poëte, qui y fut englouti. » Cet événement arriva l'an 338 de l'hégire [949 de l'ère Chrétienne].

Plusieurs autres constructions se trouvent au nord de cet escalier : on y avoit formé différens établissemens; entre autres, celui d'une boulangerie pour l'armée.

Ces bâtimens aboutissent au jardin planté de palmiers et de sycomores dont nous avons parlé ci-dessus.

(1) *Mousä ebn A'mrâm, ebn Qâhât, ebn Lâouy, ebn Ya'qoub,* موسى ابن عمرام ابن قاهات ابن لاوى ابن يعقوب [Moïse, fils d'A'mrâm, fils de Qâhât, fils de Levy, fils de Jacob]. C'est ainsi que les Musulmans nomment Moïse, qu'ils regardent comme un grand prophète, et dont le Qorân fait mention en beaucoup d'endroits. Ils ont pour lui une très-grande vénération, et il n'est pas moins célèbre parmi eux que parmi les Juifs et les Chrétiens : ils lui donnent même le surnom de *Kalym allah* كليم الله [celui qui s'entretient avec Dieu], à cause des entretiens familiers qu'il eut avec Dieu pendant quarante nuits, comme le rapporte le second chapitre du Qorân, intitulé *Sourat el-Baqarah* سورة البقره [chapitre de la [Vache], qui renferme une partie de l'histoire de Moïse.

Les prodiges qu'il exécuta devant Pharaon sont décrits fort au long dans le septième chapitre du Qorân, intitulé *Sourat el-Aa'raf* سورة الاعرف, où il est dit que Dieu, en signe du pouvoir qu'il lui donna d'exercer ces merveilles, fit paroître sa main d'une blancheur et d'un éclat extraordinaires. Les Orientaux font allusion à ce passage du Qorân, lorsqu'ils disent d'un médecin habile ou de tout homme qui fait des choses extraordinaires, qu'il a la main blanche de Moïse [*yed bayddâ* يد بيضاء].

Les historiens Musulmans font vivre Moïse du temps de *Manougeher* منوجهر, surnommé *Fyrouz* فيروز, huitième roi de la première dynastie des rois de Perse connus sous le nom de *Pychdadiens*, 2347 ans avant l'hégire [1727 ans avant l'ère Chrétienne].

(2) *Chems ed-dyn ben Khalekân* شمس الدين بن خلكان.

§. III.

Description du Palais de Negm ed-dyn.

A l'orient du Meqyâs, on remarque encore les restes du palais du sultan Negm ed-dyn (1), fils d'el-Melek el-A'âdel (2); les ruines de ce palais occupent, sur le côté oriental de l'île de Roudah, l'espace qui se trouve entre cet édifice et le bras droit du fleuve : c'est sous ce palais que passent deux des aqueducs souterrains qui portent au bassin du Meqyâs les eaux du Nil.

On parvient à ces ruines par une double entrée : l'une, qui est intérieure et dont j'ai déjà parlé, communique immédiatement dans le péristyle intérieur du Meqyâs; l'autre entrée est extérieure, et se trouve dans la petite cour qui précède le Meqyâs, en face de la porte par laquelle on entre de la grande cour commune dans cette cour particulière.

Je n'ai rencontré aucune inscription dans tout ce qui reste du palais de Negm ed-dyn. La seule chose remarquable qui existe encore dans ce monument, est une grande salle carrée de $12^{m},70$ de largeur d'orient en occident, et de $14^{m},60$ du nord au midi. La coupole qui en occupe le milieu, forme un carré oblong d'environ $5^{m},60$ d'orient en occident, et de près de $6^{m},80$ du nord au midi : les quatre angles en sont soutenus chacun par trois piliers ou colonnes accouplées en triangle.

Plusieurs pièces de différentes dimensions et divers corridors conduisent à cette salle, et en dépendent.

Sur une plate-forme qui borde le fleuve à l'orient, et au-dessus de laquelle les Français avoient établi une batterie pour défendre et contenir le vieux Kaire, est à gauche un escalier qui descend dans l'intérieur des aqueducs souterrains qui conduisent l'eau du fleuve dans l'intérieur du bassin du Meqyâs; et dans le revêtement de la face orientale de cette plate-forme, se trouve l'issue extérieure de ces aqueducs.

Cette issue extérieure se trouve placée sous une arcade d'environ $2^{m},63$ de largeur, et dont les pieds-droits sont baignés par les eaux du fleuve.

Ne voulant pas quitter le Meqyâs sans avoir examiné de près cette issue, je pris un bateau pour l'aller visiter : je fus récompensé de ma peine; car j'y trouvai une dernière inscription Koufique, sculptée en relief sur un bloc de marbre blanc, large de $0^{m},27$, et qui m'a paru devoir être long d'environ $0^{m},974$: mais je n'ai pu le mesurer en entier dans la longueur, ses deux extrémités, ainsi que le commencement et la fin de l'inscription qu'il renferme, étant engagées sous deux arcs-boutans construits dans l'intérieur de l'arcade extérieure, et dont l'élévation est d'une maçonnerie assez grossière et évidemment très-moderne.

(1) *El-Melek el-Sâleh, Negm ed-dyn*, الملك الصالح نجم الدين.

(2) *El-Melek el-A'âdel* الملك العادل.

Je donnerai aussi ci-après (1) la transcription et la traduction de cette inscription.

Tous les édifices qui composent le Meqyâs, la mosquée, et le palais de Negm ed-dyn, ont leurs parois extérieures construites en belles pierres de taille, sur-tout dans la hauteur qui peut être baignée par les eaux du fleuve pendant l'inondation annuelle.

CHAPITRE II.

Administration du Meqyâs.

L'ADMINISTRATION et la garde du Meqyâs sont confiées à un cheykh particulier, qui est honoré du titre de qâdy (2).

C'est lui qui est chargé de constater l'état le plus bas des eaux du fleuve, et d'observer, chaque jour, depuis le commencement de sa crue, les divers degrés d'accroissement auxquels il parvient, d'en donner communication au Gouvernement, et d'en faire faire la proclamation successive dans les rues du Kaire : lorsque le Nil est *plein*, suivant l'expression consacrée, c'est-à-dire, lorsqu'il a complété la seizième coudée et atteint la dix-septième, alors il en donne avis, et autorise la rupture de la digue qui contient l'eau du fleuve à l'entrée du canal, près du château de la prise d'eau.

Toutes ses observations sont constatées, jour par jour, sur un registre dressé à cet effet, et qui contient toutes les crues du Nil depuis l'établissement de ce qâdy par les Musulmans à leur entrée en Égypte.

Les Nilomètres ont toujours eu des revenus particuliers et hypothéqués sur les impôts qui se prélevoient sur les terres.

Sous la dynastie des Fatémites, le Meqyâs de l'île de Roudah avoit un revenu annuel de cinquante *dynâr* (3), destiné à subvenir à l'entretien du canal par où l'eau y pénétroit; et l'on payoit cette somme très-exactement au cheykh chargé de la garde et de l'administration du Nilomètre.

Cette place importante fut long-temps l'apanage exclusif des Grecs et ensuite des Qobtes, du temps même de l'islamisme; mais ils perdirent cette prérogative à l'époque de la reconstruction du Nilomètre de Roudah, en l'année 247 de l'hégire [861 de l'ère Chrétienne] : le réparateur de ce Meqyâs, Yezyd ebn A'bd-allah, surnommé *le Turk*, en confia alors la garde à un mouezzin (4), ou crieur sacré des mosquées, nommé *A'bd-allah, ben A'bd el-selâm, ben A'bd-allah ebn*

(1) Page 184.

(2) Le mot *qâdy* قاضى signifie proprement, en arabe, *juge, administrateur*.

(3) Environ 600 francs de notre monnoie.

(4) Le *mouezzin* مؤذن est un crieur attaché aux mosquées, qui appelle le peuple à la prière : cet appel se nomme en arabe *ezân* اذان; il se fait en criant du haut des minarets les formules suivantes : الله اكبر *Dieu est grand :* cette formule se répète deux fois. Ensuite, اشهد ان لا اله الا الله *Je témoigne qu'il n'y a pas d'autre Dieu que Dieu :* cette formule se répète aussi deux fois. Puis اشهد ان محمّد رسول الله *Je témoigne que Mahomet est le prophète de Dieu :* cette formule se répète également deux fois. Ensuite le mouezzin continue اشهد ان لا اله الا الله, deux fois; اشهد ان محمّد رسول الله, deux fois : puis il ajoute, حى على الصلاة *Accourez à la prière*, deux fois; حى على الفلاح, *Accourez au bon succès*, deux fois. Enfin, si c'est la prière du matin, il ajoute deux fois : الصلاة خير من النوم *La prière vaut mieux que le sommeil.*

Abou-l-Reddâd

Abou-l-Reddâd (1), qu'il avoit fait venir de Baghdâd en Égypte. L'intendant général des finances reçut ordre de lui payer deux *dynâr* par mois pour appointemens. Ben Aboul-l-Reddâd mourut en l'an 266 de l'hégire [879 de l'ère Chrétienne]; et ses enfans héritèrent après lui de cette charge, qui n'étoit pas encore sortie de sa famille en l'an 1540 de l'ère Chrétienne.

Le cheykh du Meqyâs actuellement existant prétend être encore un des descendans d'Abou-l-Reddâd.

CHAPITRE III.

Formes avec lesquelles on constate et on proclame les Crues du Nil.

Comme les inondations du Nil produisent toutes les richesses de l'Égypte, les Égyptiens les demandoient avec instance à leur dieu Sérapis, employant à cet effet plusieurs cérémonies superstitieuses, et, entre autres, le sacrifice d'une jeune fille qu'on noyoit tous les ans avec solennité dans le Nil. Ce sacrifice barbare eut lieu jusqu'au règne de Constantin, qui l'abrogea et défendit très-expressément de le renouveler.

Cependant il paroît que l'usage avoit prévalu contre les ordonnances impériales, puisque A'mrou ben-A'âs trouva ce sacrifice rétabli à son arrivée en Égypte, et qu'il fut obligé de l'abroger une seconde fois.

Les historiens Arabes nous ont conservé la mémoire de cet événement; et c'est de leurs ouvrages que je vais en extraire les détails suivans.

Lorsque A'mrou vint au Kaire, après avoir conquis l'Égypte, le Nil étoit resté sans croître pendant les mois de baouneh (2), d'abyb (3) et de mesry (4); les habitans s'adressèrent à A'mrou, et lui représentèrent que le Nil ne pourroit avoir son débordement ordinaire, s'ils n'exécutoient pas leur sacrifice accoutumé, qui consistoit à prendre une fille vierge, à la parer de riches habits, et à la précipiter dans le Nil. A'mrou empêcha cette cérémonie cruelle, en disant que l'islamisme s'y opposoit, et qu'il abrogeoit toute coutume religieuse établie avant lui. En même temps il écrivit au khalyfe, qui approuva sa conduite et lui envoya un papier en lui ordonnant de le jeter dans le fleuve; ce papier contenoit les mots suivans : « *Le serviteur de Dieu, prince des fidèles, au Nil d'Égypte.* Si c'est le Dieu » unique et tout-puissant qui te fait croître, nous t'ordonnons, au nom de ce » Dieu, de prendre ton accroissement accoutumé. » A'mrou exécuta l'ordre du

(1) *A'bd-allah ben A'bd el-selâm, ben A'bd-allah ebn-Abou-l-Reddâd*, عبد الله بن عبد السلام بن عبد الله ابن ابوارداد

(2) Le mois de *baouneh* بونه, nommé aussi *bâouneh* باونه, et *baououneh* بوونه, suivant l'orthographe des Arabes, mais dont le vrai nom est, dans le dialecte Memphitique, *paôni* Παωνι, et, dans le dialecte Thébaïque, *paône* Παωνε, est le dixième de l'année Qobte; il commence le vingt-sixième jour du mois de mai, et correspond au mois de juin.

(3) Le mois d'*abyb* ابيب, suivant les Arabes, ou plutôt d'*epép* Επηπ, est le onzième mois de l'année des Qobtes; il commence le vingt-cinquième jour du mois de juin, et correspond au mois de juillet.

(4) Le mois de *mesry* مسرى ou *mechry* مشرى, suivant les Arabes, mais dont le nom est, dans le dialecte Memphitique, *mechôré* Μεϭωρη, et, dans le dialecte Thébaïque, *mesouré* Μεσορη, est le dernier mois de l'année Qobte; il commence le vingt-cinquième jour du mois de juillet, et correspond au mois d'août.

khalyfe; et, suivant les auteurs Arabes, le Nil crut de seize coudées dans la nuit de la fête de la Croix (1), et depuis ce temps le sacrifice qu'on faisoit au fleuve fut entièrement aboli.

Les Égyptiens modernes croient que le débordement du Nil est occasionné par une rosée (2) qui, suivant eux, tombe du ciel la veille du jour où le Nil commence à croître.

On observe différentes cérémonies lorsqu'on proclame les crues successives du Nil, et lorsqu'on rompt la digue qui empêche l'eau de pénétrer dans le canal qui l'amène au Kaire.

La fête de la crue du Nil est appelée *Ouafâ el-bahar* (3), ou *Gabr el-bahar* (4). Elle arrive, comme je l'ai dit ci-dessus, lorsque le Nil est cru de seize coudées: alors on rompt la digue en présence du cheykh el-belad (5), ou commandant de la ville, du qâdy, de tous les grands de la ville et de toutes les troupes qui s'y trouvent réunies. Pendant que l'on coupe la digue, on fait partir des feux d'artifice, et les musiciens du pays viennent y faire entendre leur musique vocale et instrumentale.

Les anciens Égyptiens célébroient, à la même époque, la naissance de leur dieu Apis ou la Théophanie. Cette divinité étant un emblème Niliaque, l'objet de cette fête étoit le même que celui de la fête moderne, mais présenté sous le voile de l'allégorie mystique et religieuse : en la dépouillant de son caractère sacré, on n'y a pas moins attaché le plus grand respect, et elle n'a pas cessé d'être célébrée avec la plus grande solennité. J'ai pensé qu'on pourroit voir avec plaisir le détail très-circonstancié de toutes les cérémonies qui avoient lieu à cette occasion, il y a plusieurs siècles : nous devons cette relation à Chems ed-dyn Mohammed ben Aby-l-Sorour (6), qui la rapporte dans son livre intitulé *Des Étoiles errantes* (7).

« Lorsque la crue du Nil est montée à seize coudées, on commence à ouvrir » la digue pour faire couler l'eau sur les terres et dans les canaux de toute l'Égypte: » ce jour est un jour de fête générale.

» Autrefois, avant qu'on eût creusé le canal Hâkemy (8), l'ouverture de la » digue se faisoit au canal appelé *Khalyg el-Qantarah* (9); il y avoit en ce lieu un

(1) *Youm el-salyb* يوم الصليب, fête des Qobtes, dans laquelle ils ont coutume de venir, avec cérémonie, jeter une petite croix de bois dans le Nil.

(2) On l'appelle vulgairement en Égypte *la goutte* [*el-noqtah* النقطه] : à cette époque, les eaux du Nil se troublent, deviennent jaunâtres et semblent se corrompre et fermenter. Cette fermentation est pour les habitans l'annonce prochaine du débordement.

(3) *Ouafâ el-bahar* وفاء البحر.

(4) *Gabr el-bahar* جبر البحر.

(5) *Cheykh el-belad* شيخ البلد, mot à mot, *le cheykh* ou *le vieillard* [senior] *du pays*.

(6) *El-Cheykh Chems ed-dyn Mohammed ben Aby-l-Sorour*, surnommé *el-Bakery* et *el-Sadiqy*, parce qu'il comptoit parmi ses ancêtres *Mohammed Baker* et *Ga'far Sadyq*, cinquième et sixième imâms: ces surnoms lui sont communs avec plusieurs autres savans de la même famille. Il naquit au Kaire, l'an 1005 de l'hégire [1596 de l'ère Chrétienne], sous le gouvernement de *Seyd Mohammed Pâchâ* سيد محمّد باشا.

(7) *Kitâb el-kouâkeb el-sâyrat fy akhbâr Mesr ou el-Qâhirat* كتاب الكواكب السايرة فى اخبار مصر والقاهرة [le livre des étoiles errantes sur l'histoire de l'Égypte et du Kaire]. Cet ouvrage se trouve à la Bibliothèque du Roi [manuscrits Arabes, *n.° 784*]. Ce manuscrit a été achevé, suivant la note qui le termine, à la fin du mois de *dy-l-hageh* de l'an 1055 de l'hégire [en février 1646 de l'ère Chrétienne]. M. Silvestre de Sacy a inséré un extrait très-étendu de cet ouvrage dans le tome I.er des *Notices et Extraits des manuscrits de la Bibliothèque du Roi*.

(8) *Khalyg el-Hâkemy* خليج الحاكمى.

(9) *Khalyg el-Qantarah* خليج القنطرة.

» pavillon qui donnoit sur l'embouchure du canal, et dans lequel le khalyfe » ou le prince régnant en Égypte se plaçoit pour faire faire la cérémonie de » l'ouverture.

» Ce jour étant venu, le sultan, ou son lieutenant, sortoit à cheval du château, » et se rendoit à *Mesr el-A'tyqah* [le Vieux Kaire], sur les bords du Nil, au lieu » nommé *Dâr el-nohas;* et là, il descendoit de cheval, et il y trouvoit deux » barques décorées l'une et l'autre du nom du sultan et de divers ornemens : il » montoit avec les personnes les plus distinguées de sa suite dans la première de » ces deux barques, nommée *Harakah;* l'autre barque, qui portoit le nom de » *Dahbyah*, étoit pour le reste de son cortége. Il se trouvoit au même endroit » un nombre infini d'autres barques de différentes formes, dans lesquelles mon- » toient les émyrs et les officiers auxquels elles appartenoient, et qu'ils s'étoient » empressés d'orner à l'envi l'un de l'autre.

» La barque du sultan, suivie de toutes les autres, se rendoit à l'île de Roudah : » cette île, située en face du Vieux Kaire, entre le grand bras du fleuve et celui » qui passe au pied de cette ville, étoit remplie de maisons et de palais. Le sultan, » ayant abordé dans l'île, remontoit à cheval, et se rendoit au Nilomètre, placé » au milieu du lit du fleuve : il y entroit avec toute sa suite, et jetoit dans le » bassin du safran imbibé d'eau de rose. Après qu'il y avoit fait sa prière, on lui » servoit un magnifique festin : le repas fini, on approchoit sa barque près des » grillages du Nilomètre, qui étoit couvert de ses tentures dorées; il y entroit, » et retournoit avec toutes les autres barques qui l'avoient accompagné, au bruit » des pétards et des instrumens de musique.

» Étant arrivé près de Mesr el-A'tyq, il faisoit détourner sa barque vers » l'embouchure du canal qui entre dans le Kaire. Pendant toute sa route, tant » sur terre que sur le fleuve, en allant et en revenant, il jetoit des pièces d'or » et d'argent au peuple, et lui faisoit distribuer des fruits, des sucreries et autres » choses semblables.

» La digue qu'il devoit faire ouvrir étoit une espèce de rempart de terre, élevé » en face du pont : le sultan, ou celui qui tenoit sa place, donnoit le signal avec » une serviette aux gens chargés de la démolir, et qui tenoient des pelles à la » main (1); aussitôt ils abattoient la digue, qui étoit renversée en un instant : le » sultan remontoit alors à cheval et retournoit au château.

» Depuis que l'Égypte est sous la domination Ottomane, c'est le beglierbeyk qui » fait cette cérémonie : il sort le matin à cheval de la citadelle, et se rend à » Boulâq, où il trouve, en face de l'arsenal, des barques ornées, préparées pour » lui et pour les émyrs et les sangiacs. Il met à la voile, suivi de toutes les » barques, et pendant ce temps on tire un grand nombre de coups de canon : » le beglierbeyk remonte le fleuve jusqu'au Nilomètre dans l'île de Roudah. Cela se » fait lorsqu'il s'en manque encore de vingt doigts que la crue n'ait atteint seize » coudées, et il demeure dans le Nilomètre jusqu'à ce que l'eau y soit parvenue à

(1) Aujourd'hui ce sont les Juifs et les fossoyeurs du Kaire qui sont chargés alternativement, chaque année, de remplir cette fonction.

» cette hauteur; si la crue se fait lentement, il y reste encore un ou deux jours » après ce terme.

». On prépare pendant ce temps des barques, on élève des figures de terre qu'on » nomme *a'rous* [fiancées], que l'on pare avec soin, et l'on fait toute sorte de » jeux divertissans. Au jour où le beglierbeyk veut faire ouvrir la digue, il donne, » avant le lever du soleil, un grand festin aux sangiacs (1), aux *tchaouch* (2), aux » *moutferrekah*, et aux autres troupes de la garnison. Après le repas, il distribue » des cafetans au kâchef (3), et au cheykh des Arabes de Gyzeh, à l'intendant » des vivres et à plusieurs autres officiers militaires et de police; il rentre ensuite » avec tout son cortége dans les barques, se rend, au son des tambours, à la » digue qu'il fait ouvrir, et passe par l'ouverture pour retourner au château. »

Pendant notre séjour en Égypte, nous avons vu célébrer cette fête avec la même solennité. J'ai cru devoir en placer ci-dessus les détails, avec lesquels on pourra comparer ceux que je viens de donner ici.

CHAPITRE IV.

Détails particuliers sur les Inondations du Nil.

La crue commence le 5 du mois de baouneh (4); la nuit du 12 de ce mois, fête de Saint-Michel chez les Qobtes, la *goutte* (5) tombe, et le Nil commence à croître : on le mesure avant la crue, pour connoître la hauteur des basses eaux qui restoient dans son lit.

El-Masa'oudy (6) rapporte que le Nil commence à s'enfler et continue de croître dans les mois Qobtes de baouneh, abyb (7) et mesori (8). Il ajoute que, quand la crue est forte, les eaux continuent encore de croître pendant tout le mois de *tout* (9). Suivant lui, quand la crue du fleuve parvient à seize coudées, la récolte est très-abondante, et l'on perçoit le tribut entier; mais le long séjour des eaux sur les terres est nuisible aux animaux et fait manquer les pâturages. La crue la

(1) Le mot *sangiaq* سنجق est un nom de dignité, synonyme de celui de bey [*beyk* بيك, ou, suivant l'orthographe et la prononciation Turques, *beyg* بيگ]; ils étoient nommés par le dyouân, et confirmés par le pâchâ du Kaire au nom du Grand-Seigneur.

(2) *Tchâouychyeh* چاويشيه, ou, en arabe, *gâouychyeh* جاويشيه, nom du second des corps désignés en Égypte sous le nom d'*ogâq* : il étoit chargé de la levée du *myry*.

(3) *Kâchef* كاشف, nom d'une dignité inférieure à celle des beys. Les kâchefs gouverneurs de province avoient une autorité aussi étendue que celle des beys.

(4) *Voyez* ci-dessus la note 2, *page 161*.

(5) *Voyez* ci-dessus la note 2, *page 162*.

(6) Le nom entier de cet écrivain, justement célèbre parmi les Orientaux, est *Abou-l-Hasân A'ly, ben el-Khayr, ben Aly, ben A'bd er-rahman, ben A'bd-allah*, ابو الحسان علي بن الخير بن علي بن عبد الرحمن بن عبد الله. Il a été plus généralement connu sous le surnom d'*el-Masa'oudy* المسعودي, qui lui avoit été donné parce qu'il étoit descendant de *Masa'oud el-Hezly* مسعود الهزلي, qui avoit été *sâheb el-resoul* صاحب الرسول [compagnon du Prophète]. Masa'oudy écrivoit vers l'an 336 de l'hégire [947 de l'ère Chrétienne]; il mourut au Kaire, l'an 346 de l'hégire [957 de l'ère Chrétienne]. Il est auteur d'un ouvrage historique et géographique intitulé : مروج الذهب ومعادن الجوهر *Meroug el-dahab, ou ma'âden el-gouaher* [les Prairies d'or et les Mines des pierres précieuses]. Cet ouvrage se trouve à la Bibliothèque du Roi (manuscrits Arabes, *n.os 598 et 599*). J'en ai rapporté d'Égypte un très-bel exemplaire.

(7) *Voyez* ci-dessus la note 3 de la *page 161*.

(8) *Voyez* ci-dessus la note 4 de la *page 161*.

(9) Ce mois, dont le nom s'écrit توت *tout*, suivant l'orthographe des Arabes, est le premier de l'année des Qobtes. On trouve le nom de ce mois écrit ⲑⲱⲟⲩⲧ *thôout* dans le dialecte Memphitique, ⲑⲟⲟⲩⲑ *thoouth* dans le dialecte Thébaïque, et ⲑⲱⲑ *thôth* dans le qobte Saydique. *Voyez* ci-dessus la note 1 de la *page 132*.

plus complète de toutes, et qui est la plus favorable aux terres d'Égypte, est de dix-sept coudées; toutes les terres sont alors suffisamment arrosées : mais, lorsque l'eau du fleuve monte au-delà de cette mesure et qu'elle atteint dix-huit coudées, plus d'un quart des campagnes de l'Égypte est submergé, et plusieurs terres souffrent considérablement de cette inondation excessive. Quand la crue monte au-delà de dix-huit coudées, on croit généralement qu'il en résulte la peste au moment de la retraite des eaux.

Un auteur Arabe (1), qui vivoit vers l'an 875 de l'hégire [1470 de l'ère Chrétienne], et dont je parle un peu plus bas, rapporte que, de son temps, lorsque le Nil atteignoit quatorze coudées de profondeur dans son lit, on pouvoit espérer une récolte suffisante pour la provision d'une année, et que, lorsque l'inondation parvenoit à seize coudées, on pouvoit s'attendre à une grande abondance et à la provision de deux ans; mais que, si le débordement avoit moins de quatorze coudées, il en résultoit alors une grande cherté et une grande rareté dans les vivres, et que, quand le Nil montoit jusqu'à dix-huit coudées, c'étoit encore pour l'Égypte une cause de disette et de famine.

Des Auteurs Arabes qui ont rapporté les inondations du Nil.

Indépendamment des auteurs qui ont traité des Nilomètres, et dont j'ai donné la notice ci-dessus (2), plusieurs auteurs Arabes ont donné quelques notes chronologiques sur les inondations annuelles du Nil.

Un des manuscrits Arabes de la Bibliothèque du Roi, ayant pour titre *Neyl fy akhouâl el-Nyl* (3), traite spécialement des inondations du Nil, ainsi que des Nilomètres : cet ouvrage contient l'histoire détaillée de ces monumens et de toutes les crues du Nil; celles-ci y sont indiquées, année par année, depuis l'an 20 de l'hégire [640 de l'ère Chrétienne] jusqu'à l'an 875 de l'hégire [1470 de l'ère Chrétienne].

Ben-Ayâs (4) donne la table chronologique des inondations du Nil, depuis l'an 23 de l'hégire [643 de l'ère Chrétienne] jusqu'à l'an 922 de l'hégire [1516 de l'ère Chrétienne]. La Bibliothèque du Roi possède plusieurs manuscrits de cet auteur (5); mais il est à remarquer que l'exemplaire qui a appartenu à M. Legrand présente d'assez grandes variantes.

J'ai moi-même rapporté d'Égypte un très-bel exemplaire manuscrit de cet ouvrage : l'exécution en a été faite avec le plus grand soin (6).

On peut mettre aussi au nombre des indicateurs des crues du Nil le qâdy el-Fâdl (7), qui se trouve cité à ce sujet dans l'ouvrage de Ben Ayâs.

Ben-Aby-l-Sorour (8) a aussi recueilli quelques indications des crues du Nil.

(1) L'auteur de l'ouvrage intitulé *Neyl fy akhouâl el-Nyl*.

(2) *Voyez* le chapitre VII de la première partie, *É. M. tom. II, page 76.*

(3) *Neyl fy akhouâl el-Nyl* نيل فى احوال النيل.

(4) *Voyez* l'introduction à ce Mémoire, *É M. tom. II, page 40, note 4.*

(5) Manuscrits Arabes, *n.° 593*, et manuscrits de feu M. des Hauterayes, *n.° 111.*

(6) D'après l'indication qui termine ce manuscrit, la copie en a été terminée le 19 du mois de *regeb* رجب 1019 de l'hégire [1603 de l'ère Chrétienne].

(7) *El-Qâdy el-Fâdl* القاضى الفاضل.

(8) *Ben-Aby-l-Sorour* بن ابى السرور.

Il paroît qu'Abou-l-farag Ben-Giouzy (1) a recueilli aussi quelques observations sur les différentes crues du Nil; du moins Ben-Ayâs le cite dans les remarques qu'il fait à ce sujet.

El-Makyn, déjà cité ci-dessus (2), rapporte aussi, dans son grand ouvrage historique, quelques détails relatifs aux crues du Nil.

Abou-l-Mohâsen (3) donne aussi un catalogue des principales crues observées au Meqyâs.

On trouve aussi la désignation de quelques-unes de ces crues dans un ouvrage intitulé *Dourer el-tygân* (4).

(1) *Abou-l-farag ben Giouzy* ابو الفرج بن جوزى.

(2) *Voyez* l'introduction à ce Mémoire, *É. M. tom. II, page 39, note 3.*

(3) Le nom entier de cet auteur est *Gemâl ed-dyn Abou-l-Mohâsen Yousouf* جمال الدين ابو المحاسن يوسف

(4) *Dourer el-tygân* درر التيجان [les Perles des couronnes].

QUATRIÈME PARTIE.

Transcription et Traduction des Inscriptions du Meqyâs.

Les inscriptions en divers caractères que renferme l'édifice du Meqyâs, se rapportent aux six différentes époques historiques citées ci-dessus (1).

Nous les examinerons successivement, non suivant la place qu'elles occupent dans le monument, mais d'après leur rang d'ancienneté.

CHAPITRE I.er

Inscriptions de la première Époque.

Les inscriptions qui peuvent se rapporter à la première époque (2), sont en caractères Koufiques : elles sont au nombre de trois, et placées sur les dernières coudées de la colonne Nilométrique, immédiatement au-dessous du chapiteau qui en fait le couronnement.

Quatre côtés de cette colonne octogone portent alternativement, aux différentes coudées supérieures, comme nous l'avons dit ci-dessus (3), quatre inscriptions gravées en relief sur un champ creux; mais ces inscriptions n'en forment réellement qu'une seule, répétée sur les quatre faces, et sont composées chacune seulement de trois mots.

§. I.er

Inscriptions Koufiques de la dernière Coudée.

Cette coudée ne présente, dans les inscriptions qu'offre chacune de ses quatre faces, que les trois mots suivans :

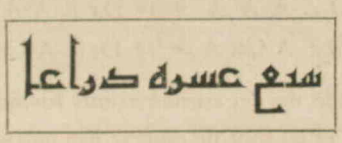

Transcription.

سبع عشرة ذراعًا

Traduction.

DIX-SEPTIÈME COUDÉE.

Quoique les quatre faces diffèrent beaucoup les unes des autres sous le rapport

(1) Pag. 120 et suiv. (2) *Ibid.* (3) Pag. 153.

de la conservation, et que deux sur-tout soient grandement altérées, cependant les trois mots qui composent l'inscription qui s'y trouve répétée, sont encore très-faciles à reconnoître sur les quatre faces, même sur celles où ils sont le plus oblitérés.

Le côté le mieux conservé est celui de l'occident; le plus altéré est celui de l'orient : les faces du nord et du midi sont, à très-peu de chose près, aussi bien conservées l'une que l'autre.

On vient de voir que j'ai transcrit ces trois mots en caractères modernes سبع عشرة ذراعًا *[seba' a'cherat derâa'n]*; ce qui nous donne la traduction, DIX-SEPTIÈME COUDÉE.

Je vais maintenant rendre compte des motifs qui m'ont porté à adopter la transcription et conséquemment la traduction que je viens de donner; et j'entrerai, à ce sujet, dans des explications assez longues, que je ne répéterai point pour les autres inscriptions : mais je crois ces détails préliminaires d'autant plus nécessaires ici, qu'ils feront connoître en même temps les difficultés que peuvent présenter la transcription et la traduction des mots écrits en caractères Koufiques ou Karmatiques, ainsi que les moyens par lesquels on peut parvenir à en saisir la lecture et le sens, et arriver enfin jusqu'à une certitude, si on peut le dire, matérielle, à travers un très-grand nombre de combinaisons souvent bizarres et susceptibles d'acceptions bien différentes. D'ailleurs cette explication m'a semblé indispensable ici pour assurer le fait d'une numération dans les coudées de la colonne Nilométrique, différente de celle qu'ont donnée presque tous les écrivains qui en ont parlé.

Le troisième mot ذراعا a trois caractères, ك [د], و [ر], ع [ع], susceptibles d'être lus dans l'alphabet moderne avec ou sans des points diacritiques; cas qui se rencontrent dans la majeure partie des lettres dont sont formés les mots des inscriptions Koufiques ou Karmatiques. D'après cette donnée, ces trois caractères pourroient exprimer, le premier, les lettres د *Dal* et *Dzal;* le second, les lettres ر *Ra* et ز *Za;* et le troisième, les lettres ع *A'yn* et غ *Ghayn.*

Ce mot présenteroit ainsi, il est vrai, les huit combinaisons suivantes :

دراعا D-R-A-A'-A, دزاعا D-Z-A-A'-A, ذراعا Dz-R-A-A'-A, ذزاعا Dz-Z-A-A'-A,
درآغا D-R-A-Gh-A, دزآغا D-Z-A-Gh-A, ذرآغا Dz-R-A-Gh-A, ذزآغا Dz-Z-A-Gh-A.

Mais, la cinquième seule de ces combinaisons formant un sens, il ne peut y avoir lieu à aucun doute, et ce mot ne peut se lire que ذراعًا, c'est-à-dire, *Dzerâa'n*, ou plutôt *Derâa'n*, suivant la prononciation vulgairement suivie en Égypte : il doit, par conséquent, signifier COUDÉE.

Le second mot عسوه a de même les trois caractères ه [ع], س [س], و [ر], susceptibles d'admettre ou de rejeter, dans leur lecture en caractères modernes, les points diacritiques, et de représenter, le premier, les lettres ع *A'yn* et غ *Ghayn;* le second, les lettres س *Syn* et ش *Chyn;* et le dernier, les lettres ر *Ra* et ز *Za.*

Il s'ensuivroit donc aussi les huit combinaisons suivantes :

عسره A'-S-R-H, عشره A'-Ch-R-H, غسره Gh-S-R-H, غشره Gh-Ch-R-H,
عسزه A'-S-Z-H, عشزه A'-Ch-Z-H, غسزه Gh-S-Z-H, غشزه Gh-Ch-Z-H.

Mais la troisième combinaison donne seule un mot qui forme un sens. Ainsi ce mot ne peut de même être lu que d'une seule manière, عشره *a'cherah*, et ne peut signifier que DIX.

Mais le premier mot de l'inscription, سبع [سبع], composé de trois lettres susceptibles de recevoir ou de rejeter des points diacritiques dans l'alphabet moderne, présente en outre une difficulté plus grande.

D'abord, si on le suppose composé, ainsi qu'il l'est réellement, des trois caractères س [س], ا [ا], ع [ع], qui peuvent exprimer, le premier, les lettres س *Syn* et ش *Chyn*; le second, les lettres ب *Be*, ت *Te*, ث *The*, ن *Noun* et ي *Ye*; et le troisième, les lettres ع *Ayn* et غ *Ghayn*; il offriroit, dans sa transcription en caractères modernes et dans sa lecture, les vingt combinaisons suivantes :

سبع S-B-A', سثغ S-Th-Gh, شبع Ch-B-A', شثغ Ch-Th-Gh,
سبغ S-B-Gh, سنع S-N-A', شبغ Ch-B-Gh, شنع Ch-N-A',
ستع S-T-A', سنغ S-N-Gh, شتع Ch-T-A', شنغ Ch-N-Gh,
ستغ S-T-Gh, سيع S-Y-A', شتغ Ch-T-Gh, شيع Ch-Y-A',
سثع S-Th-A', سيغ S-Y-Gh, شثع Ch-Th-A', شيغ Ch-Y-Gh.

En rejetant de ces combinaisons celles qui n'offrent aucun sens relatif à l'inscription, on trouveroit bien que la première seule, سبع *Seba'*, donnant un nom de nombre nécessaire ici pour le sens, devroit être adoptée; mais une seconde difficulté, non moindre que la première, vient encore nous arrêter.

En effet, les quatre traits perpendiculaires qui composent les deux premiers caractères de ce mot étant figurés dans l'inscription sans aucune autre différence que leur dégradation successive vers le caractère suivant, rien n'indique si ces deux caractères sont composés des formes س [س] et ا [ا], en prenant pour une seule lettre les trois premiers traits, comme nous l'avons d'abord supposé dans les combinaisons précédentes, ou si, au contraire, les deux lettres qu'ils forment sont ا [د] et س [س], en isolant d'abord le premier trait, et prenant ensuite pour une seule lettre les trois traits suivans; seconde hypothèse qui nous fourniroit alors les vingt nouvelles combinaisons suivantes :

بسع B-S-A', تسغ T-S-Gh, ثشع Th-Ch-A', نشغ N-Ch-Gh,
بسغ B-S-Gh, تشع T-Ch-A', ثشغ Th-Ch-Gh, يسع Y-S-A',
بشع B-Ch-A', تشغ T-Ch-Gh, نسع N-S-A', يسغ Y-S-Gh,
بشغ B-Ch-Gh, ثسع Th-S-A', نسغ N-S-Gh, يشع Y-Ch-A',
تسع T-S-A', ثسغ Th-S-Gh, نشع N-Ch-A', يشغ Y-Ch-Gh.

En écartant des quarante combinaisons qu'offrent ces deux espèces d'hypothèses différentes, toutes celles qui ne nous fournissent aucun sens s'adaptant à l'inscription, il en resteroit encore deux qui nous donnent chacune un nom de nombre, et qui, par conséquent, sembleroient laisser de l'ambiguité.

En effet, ce mot pourroit alors être encore lu de deux manières bien différentes dans leur valeur, et offrir les deux conjectures suivantes :

1.° Se composer, suivant la première combinaison de la première hypothèse, des lettres س [س *Syn*], ا [ا *Be*] et ع [ع *A'yn*], et alors former le mot سبع *seba'*, qui, se réunissant au mot عشرة عشر *a'cherah*, dont il est suivi et qui est déjà connu, présenteroit le nom de nombre entier سبع عشر *seba' a'cherah*, DIX-SEPTIÈME ;

2.° Se composer, suivant la cinquième combinaison de la deuxième hypothèse, des lettres ا [ت *Te*], س [س *Syn*] et ع [ع *A'yn*], et former ainsi le mot تسع *tesa'* : alors, se réunissant au mot عشرة [عشر *a'cherah*], il présenteroit le nom de nombre تسع عشر *tesa' a'cherah*, DIX-NEUVIÈME.

Cependant on doit fixer son opinion à ce sujet en lisant les inscriptions qui se trouvent dans les deux coudées inférieures, et qui ne permettent de conserver que la première de ces deux conjectures, qui est aussi celle que nous avons adoptée.

§. II.

Inscriptions Koufiques de l'avant-dernière coudée.

La coudée immédiatement inférieure à celle dont nous venons d'annoncer l'inscription, qui est la seconde au-dessous du chapiteau, offre en effet l'inscription suivante, également répétée sur les quatre faces de la colonne Nilométrique, mais alternant avec celles qui portent l'inscription précédente :

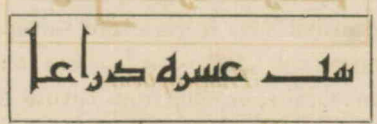

Transcription.

ست عشر ذراعًا

Traduction.

SEIZIÈME COUDÉE.

Le troisième et le second mot de cette inscription ne forment aucune difficulté, étant les mêmes que dans l'inscription précédente, et sont déjà connus par elle.

Le premier mot, ست [سب], ne peut se lire autrement que ست *set*, quoique

les deux caractères ـسـ [س] et ـبـ [ب] qui le composent, soient susceptibles d'admettre ou de rejeter les points diacritiques dans l'alphabet moderne, et d'exprimer, le premier, les lettres س *Syn* et ش *Chyn*, et le second, les lettres ب *Be*, ت *Te* et ث *The*, et, par conséquent, de former par leur réunion les six combinaisons suivantes dans leur transcription et leur lecture :

سب S-B, سث S-Th, شت Ch-T,
ست S-T, شب Ch-B, شث Ch-Th.

Cinq des mots formés par ces combinaisons n'offrent aucun sens convenable, et la seule combinaison admissible est celle de ست *set*, qui est la seconde; par conséquent, l'inscription entière ne peut alors offrir d'autre signification que celle que j'ai suivie ci-dessus, ست عشر ذراعًا *set a'cherah derâa'n*, SEIZIÈME COUDÉE.

On ne peut d'ailleurs conserver à cet égard le moindre doute en lisant l'inscription qu'on trouve encore reconnoissable dans la coudée qui est immédiatement au-dessous de celle-ci.

§. III.

Inscription Koufique de l'antépénultième coudée.

Les inscriptions de la coudée qui se trouve au-dessous de la précédente, occupent les quatre faces alternant avec celle-ci, et se replacent, par conséquent, immédiatement au-dessous des inscriptions de la dernière coudée : ces inscriptions sont plus oblitérées que celles des deux autres coudées, par la plus grande fréquence du frottement des eaux; cependant on peut encore y reconnoître les trois mots suivans dont chacune d'elles est composée :

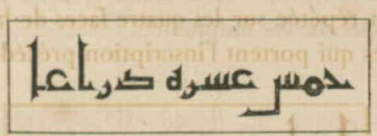

Transcription.

خمس عشرة ذراعًا

Traduction.

QUINZIÈME COUDÉE.

Le troisième et le second mot sont les mêmes que nous avons déjà vus dans les inscriptions des deux coudées précédentes, et ils n'offrent par conséquent aucune difficulté dans leur transcription et leur lecture.

Dans le premier mot خمس [خمس], les deux caractères ـخـ [خ] et ـسـ [س] sont seuls susceptibles d'admettre ou de rejeter les points diacritiques dans l'alphabet moderne, et, par ce moyen, de former plusieurs lettres, savoir : le

premier, خمس, les lettres ج *Djym*, ح *Ha* et خ *Kha;* et le second, سس, les lettres س *Syn* et ش *Chyn*. Ce mot pourroit donc former les six combinaisons suivantes:

جمس Dj-M-S, حمس H-M-S, خمس Kh-M-S,
جمش Dj-M-Ch, حمش H-M-Ch, خمش Kh-M-Ch.

Cependant il ne peut se former ici d'équivoque, parce que les mots formés par les combinaisons ci-dessus ne présentent aucun sens raisonnable, excepté seulement la cinquième combinaison خمس *khams;* et l'on ne peut alors, en réunissant ce mot aux deux précédens, donner à l'inscription entière d'autre sens que celui de خمس عشر ذراعًا *khams a'cherah derâa'n*, QUINZIÈME COUDÉE.

Il faut observer ici que la forme du *Kha* خ est mal rendue dans la gravure, où le trait diagonal supérieur, traversant mal-à-propos la ligne horizontale, à laquelle il devoit s'arrêter, se présente de cette manière ح. Je l'ai rétablie dans la copie ci-dessus, telle que l'inscription doit la présenter.

CHAPITRE II.

Inscriptions de la seconde Époque du Meqyâs.

Les inscriptions qui ont rapport à la seconde époque du Meqyâs, sont au nombre de sept: la première se trouve au-dessus de l'entrée de l'aqueduc, dans l'intérieur du bassin; quatre autres sont placées au-dessus des quatre arcades latérales; les deux autres couvrent la frise de deux faces du bassin, du côté oriental et du côté septentrional: ces six dernières ne renferment que des versets du Qorân relatifs à l'inondation du Nil.

Je vais donner la transcription et la traduction de ces inscriptions, suivant l'ordre dans lequel je viens de les indiquer.

§. I.er

Inscription Koufique au-dessus de l'entrée de l'aqueduc, à l'intérieur.

Cette inscription est placée, comme nous l'avons dit ci-dessus (1), dans l'intérieur de l'arcade latérale de la face de l'orient, au-dessus de l'extrémité intérieure du canal supérieur qui donne l'entrée du bassin à l'eau du Nil. Ses caractères ont 5 pouces [135 millimètres] de proportion en hauteur, sur 8 lignes [18 millimètres] d'épaisseur.

Elle ne renferme que la sentence suivante, qui est tirée du verset 37 de la XVIII.e sourate, intitulée *Sourat el-Kahf* سورة الكهف [Chapitre de la Caverne] (2):

(1) Page 123.

(2) Donnée à la Mekke, excepté la phrase suivante: واصبر نفسك الذين يدعون ربهم بالغداة والعشى « Montre de la patience envers ceux qui invoquent leur » Seigneur matin et soir. » Elle contient cent dix versets, suivant l'édition d'Hinckelman; les exemplaires Koufiques ne lui en donnent que cent cinq; et, suivant Beydâouy, elle en a cent onze. Cette sourate est ainsi intitulée parce que Mahomet y fait mention de plusieurs enfans qui s'étoient retirés dans une caverne pour conserver leur foi. Cette fable a beaucoup de rapport avec l'histoire des sept dormans d'Éphèse, rapportée dans nos anciennes légendes.

Transcription.

مَا شَاءَ اللَّهُ لَا قُوَّةَ إِلَّا بِاللَّهِ (1)

Traduction.

LA VOLONTÉ DE DIEU SOIT FAITE (2); IL N'Y A DE FORCE QUE DANS DIEU.

§. II.

Inscription Koufique au-dessus de l'arcade orientale.

Au-dessus des quatre arcades qui décorent les quatre faces intérieures du bassin se trouvent encastrées, comme nous l'avons vu ci-dessus (3), quatre autres inscriptions, dont la gravure offre autant d'élégance et de fini que celle que nous venons d'examiner, et qui, d'après la forme générale des lettres qui les composent, doivent être rangées dans la même époque. Ces inscriptions sont les suivantes:

D'abord, la première est placée au-dessus de l'arcade de la face de l'orient; elle contient premièrement la formule ordinaire qui précède toutes les sourates et presque toutes les inscriptions musulmanes:

Transcription.

بِسْمِ ٱللَّهِ ٱلرَّحْمَنِ ٱلرَّحِيمِ (4)

Traduction.

AU NOM DE DIEU CLÉMENT ET MISÉRICORDIEUX.

Puis on lit les passages suivans, qui composent le verset 9 de la L.e sourate (5), intitulée: سورة ق *Sourat Qâf* [Chapitre de la lettre *Qâf*] (6). Dans ce verset, Dieu est introduit adressant lui-même la parole aux hommes.

(1) Lecture: *Mâ châ Allah, lâ qouet ellâ b-illah.*

(2) On peut traduire aussi: « Rien n'arrive que par » la volonté de Dieu. » Et cette leçon se rapporte alors aux idées de prédestination qui font la base de la croyance musulmane.

(3) Page 155.

(4) Lecture: *b-ism illah er-rahman er-rahym.*

(5) Donnée à la Mekke, et contenant quarante-cinq versets, suivant Hinckelman; cependant quelques manuscrits lui en donnent cinquante-quatre.

(6) Suivant quelques auteurs, cette lettre *Qaf* [ق] est la lettre initiale du nom d'une montagne par laquelle jure Mahomet: suivant d'autres, cette lettre est l'abréviation des mots الامر قضى *décrets, sentences, jugemens.* En effet, Mahomet y fait mention de la résurrection et du jugement dernier.

Transcription.

وَنَزَّلْنَا مِنَ السَّمَآءِ مَآءً مُبَارَكًا (1)

Traduction.

ET NOUS FAISONS DESCENDRE DU CIEL L'EAU BIENFAISANTE ;

Transcription.

فَأَنْبَتْنَا بِهِ جَنَّاتٍ وَحَبَّ الْحَصِيدِ (2)

Traduction.

ET NOUS FAISONS ÉCLORE PAR ELLE LES PLANTES DES JARDINS ET LES SEMENCES DES MOISSONS.

§. III.

Inscription Koufique au-dessus de l'arcade septentrionale.

La seconde inscription est placée au-dessus de l'arcade de la face du nord, et renferme les passages suivans, tirés de la fin du verset 5 de la XXIIe sourate (3), intitulée سورة الحج *Sourat el-Hag* [Chapitre du Pélerinage].

Transcription.

وَتَرَى ٱلْأَرْضَ هَامِدَةً

Traduction.

ET CONSIDÈRE LA TERRE QUE LA SÉCHERESSE A RENDUE STÉRILE ;

(1) Lecture : *Ou-nezelnâ min el-samâ má mobârekân.*

(2) Lecture : *Fâ-en bet ná bi-hi gennât ou-heb el-hasyd.*

(3) Donnée à la Mekke, excepté six versets, et composée de soixante-dix-huit versets, suivant Hinckelman et la majorité des manuscrits : cependant des exemplaires ne lui donnent que soixante-seize versets.

Transcription.

فَإِنَّا أَنْزَلْنَا عَلَيْهَا الْمَـــآءَ

Traduction.

ET LORSQUE NOUS FAISONS DESCENDRE SUR ELLE L'EAU CÉLESTE,

Transcription.

اهْتَزَّتْ وَرَبَتْ وَأَنْبَتَتْ مِنْ كُلِّ زَوْجٍ بَهِيجٍ

Traduction.

SON SEIN S'ÉMEUT, ET ELLE PRODUIT TOUTES LES PLANTES QUI COMPOSENT SA RICHESSE ET SA PARURE.

§. IV.

Inscription Koufique au-dessus de l'arcade occidentale.

La troisième inscription est placée au-dessus de l'arcade de la face de l'occident, et se trouve en même temps au-dessus du second palier de l'escalier; elle renferme les deux passages suivans, qui forment le verset 62 de la XXIIe sourate (1):

Transcription.

أَلَمْ تَرَ أَنَّ اللَّهَ أَنْزَلَ مِنَ السَّمَآءِ مَآءً فَتُصْبِحُ الْأَرْضُ مُخْضَرَّةً

Traduction.

NE VOIS-TU PAS QUE DIEU FAIT DESCENDRE L'EAU DU CIEL, ET AUSSITÔT LA TERRE SE COUVRE DE VERDURE!

(1) Voyez ci-dessus la note 3, *page 174*.

Transcription.

إِنَّ اللَّهَ لَطِيفٌ خَبِيرٌ

Traduction.

CERTES, DIEU EST HABILE ET PRÉVOYANT.

§. V.

Inscription Koufique au-dessus de l'arcade méridionale.

ENFIN la quatrième inscription se trouve au-dessus de l'arcade placée au milieu de la face du bassin, du côté du sud; elle se trouve en même temps au-dessus de la première partie de l'escalier, et elle renferme les passages suivans, qui composent le verset 27 de la XLII.e sourate (1), intitulée *Sourat ech-Chourä* سورة الشورى [Chapitre du Conseil]:

Transcription.

وَهُوَ الَّذِي يُنَزِّلُ الْغَيْثَ مِنْ بَعْدِ مَا قَنَطُوا

Traduction.

ET C'EST LUI QUI FAIT DESCENDRE LA PLUIE FÉCONDANTE APRÈS QUE LES PEUPLES ONT DÉSESPÉRÉ DE L'OBTENIR.

Transcription.

وَيَنْشُرُ رَحْمَتَهُ وَهُوَ الْوَلِيُّ الْحَمِيدُ

Traduction.

ET IL RÉPAND SA MISÉRICORDE, ET IL EST LE PROTECTEUR COMBLÉ DE LOUANGES.

(1) Donnée à la Mekke et composée de cinquante-trois versets. Cette sourate est précédée des cinq lettres mystérieuses حمعسق H-M, A'-S-K, dont la signification a été recherchée par plusieurs interprètes.

§. VI.

§. VI.

Inscription Koufique de la frise autour du bassin, côté oriental.

Une observation générale à faire, relativement aux quatre inscriptions de la frise qui entoure le bassin du Meqyâs, c'est qu'elles se continuent sans intervalle et sans interruption de l'une à l'autre; il arrive même souvent que le sens d'une des inscriptions se trouve imparfait par la coupure des mots qui terminent ce côté de la frise, et qu'il a besoin, pour être complet, des mots qui commencent l'inscription du côté suivant.

Ne pouvant, dans l'interprétation que je vais en donner ici, présenter des phrases ainsi coupées, et par-là dépourvues de sens, j'ai pris le parti de terminer, en traduisant, la phrase commencée; mais j'ai eu la précaution d'employer le caractère italique pour indiquer les mots de cette phrase qui n'appartiennent pas à ce côté de la frise, mais qu'il faut aller chercher au commencement du côté suivant.

Deux inscriptions seulement de cette frise peuvent se rapporter à la seconde époque, comme nous l'avons dit ci-dessus (1).

La première inscription est renfermée dans la frise du côté de l'orient, et commence immédiatement au coin à droite du premier emmarchement de l'escalier.

Elle offre d'abord la formule sacrée des Musulmans, qui se trouve en tête de toutes les sourates du Qorân, excepté une seule (2), et de presque toutes les inscriptions Arabes tant anciennes que modernes :

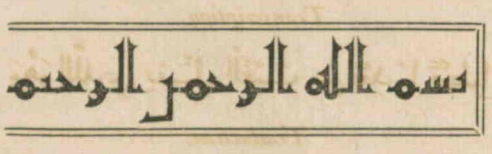

Transcription.

بِسْمِ ٱللَّهِ ٱلرَّحْمَنِ ٱلرَّحِيمِ

Traduction.

AU NOM DE DIEU CLÉMENT ET MISÉRICORDIEUX.

Puis on lit le commencement du 37.e verset de la sourate XIV (3), intitulée سورة ابراهيم *Sourat Ibrâhym* [Chapitre d'Abraham].

(1) Page 123.

(2) Celle qui est intitulée *Sourat el-Toubah* سورة التوبه [Chapitre de la Pénitence]. *Voyez* ci-après la note 4, *page 185*.

(3) Cette sourate, dont le titre entier est *Sourat Ibrâhym, a'ley-hi el-selâm,* سورة ابراهيم عليه السلام [Chapitre d'Abraham, sur lui soit le salut], a cinquante-deux versets, et porte la date de la Mekke : elle traite de Moïse et d'Abraham.

Johan. Nisselius a donné une édition séparée de cette sourate. Hinckelman et Reineccius en divisent les versets d'une manière différente.

Transcription.

اللهُ الَّذي خَلَقَ السَّمَوَاتِ وَالْأَرْضَ (1)

Traduction.

C'EST DIEU QUI A CRÉÉ LES CIEUX ET LA TERRE;

Transcription.

وَأَنْزَلَ مِنَ السَّمَآءِ مَآءً فَأَخْرَجَ بِهِ مِنَ الثَّمَرَاتِ رِزْقًا لَكُمْ (2)

Traduction.

ET IL A FAIT DESCENDRE L'EAU DU CIEL, ET IL A FAIT SORTIR PAR ELLE DES FRUITS UN ALIMENT POUR VOUS;

Transcription.

وَسَخَّرَ لَكُمُ الْفُلْكَ لِتَجْرِى (3)

Traduction.

ET IL VOUS A SOUMIS LES VAISSEAUX POUR QU'ILS COURENT (4) *SUR LA MER PAR SON ORDRE.*

§. VII.

Inscription Koufique de la frise, côté septentrional.

La seconde inscription continue sans interruption dans la frise sur la face du nord.

Elle contient d'abord les trois mots suivans, qui manquent pour finir le sens de la dernière phrase de l'inscription précédente :

(1) Lecture: *Allah allâzy khâlâq el-sâmouât ou el-ârd.*
(2) Lecture : *Ou-enzel min el-samâ mâ, fâ ekhrag bi-hi min el-tamrât rezqân le-koum.*
(3) Lecture : *Ou sakhkhar le-koum el-foulk litgry.*
(4) Les mots suivans font partie de l'inscription qui continue sur la frise du côté septentrional.

Transcription.

فِي الْبَحْرِ بِأَمْرِهِ (1)

Puis elle renferme les passages suivans, qui forment la suite du verset 37 de la XIV.e sourate (2), dont l'inscription précédente renferme le commencement :

Transcription.

وَسَخَّرَ لَكُمُ الْأَنْهَارَ (3)

Traduction.

ET IL VOUS A SOUMIS LES FLEUVES;

Transcription.

وَسَخَّرَ لَكُمُ الشَّمْسَ وَالْقَمَرَ دَائِبَيْنِ (4)

Traduction.

ET IL VOUS A SOUMIS LE SOLEIL ET LA LUNE DANS LEURS RÉVOLUTIONS RÉGULIÈRES;

Transcription.

وَسَخَّرَ لَكُمُ اللَّيْلَ وَالنَّهَارَ (5)

Traduction.

ET IL VOUS A SOUMIS LA NUIT ET LE JOUR;

(1) Lecture : *Fy el-bahar be-amri-hi.*
(2) *Voyez* ci-dessus, *page 178.*
(3) Lecture : *Ou-sakhkhar le-koum el-anhâr.*
(4) Lecture : *Ou-sakhkhar le-koum el-chems ou-el-qamar dâybeyn.*
(5) Lecture : *Ou-sakhkhar le-koum el-leyl ou-el-nahâr.*

Transcription.

وَآتَاكُمْ مِنْ كُلِّ مَا سَأَلْتُمُوهُ (1)

Traduction.

ET IL VOUS A DONNÉ DE TOUTES LES CHOSES QUE VOUS LUI AVEZ DEMANDÉES;

Transcription.

وَإِنْ تَعُدُّوا نِعْمَةَ اللهِ لَا تُحْصُوهَا (2)

Traduction.

ET SI VOUS CALCULEZ LA BIENFAISANCE DE DIEU, VOUS N'EN VIENDREZ PAS À BOUT.

Transcription.

انَّ الْإِنْسَانَ لَظَلُومٌ (3)

Traduction.

CERTES L'HOMME EST INJUSTE (4) *ET INGRAT.*

CHAPITRE III.

Inscriptions de la troisième Époque.

Les deux inscriptions qui suivent immédiatement les deux précédentes, et qui composent la frise du côté occidental et du côté méridional, offrent un travail bien moins soigné et une main-d'œuvre plus grossière, souvent même dépourvue d'élégance : aussi n'ai-je pas hésité à les croire postérieurement exécutées, et à les ranger dans la troisième époque du Meqyâs.

(1) Lecture: *Ou-atâ-koum min koull mâ sâltemou-ho.*

(2) Lecture : *Ou-en taou'ddoû ni'met Allah, lâ touhsou-hâ.*

(3) Lecture : *En el-ensân le-zeloum.*

(4) Le mot Arabe que traduisent les deux mots suivans, et qui est le complément de la phrase, se trouve au commencement de l'inscription suivante, sur la frise du côté occidental.

§. I.er

Inscription Koufique de la frise autour du bassin, côté occidental.

La troisième inscription de la frise suit de même sans interruption sur la face de l'occident, et renferme d'abord le dernier mot du verset ci-dessus, lequel en complète le sens.

Transcription.

(1) كَفَّارٌ

Puis on trouve également, sans interruption ni intervalle, les passages suivans, qui composent le verset 10 de la XVI.e sourate (2), intitulée سورة النحل *Sourat et Nahl* [Chapitre des Abeilles] :

Transcription.

(3) هُوَ الَّذِي أَنْزَلَ مِنَ السَّمَآءِ مَآءً لَكُمْ

Traduction.

C'EST LUI QUI A FAIT DESCENDRE DU CIEL L'EAU POUR VOUS :

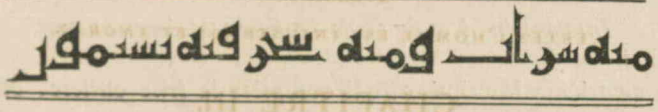

Transcription.

(4) مِنْهُ شَرَابٌ وَمِنْهُ شَجَرٌ فِيهِ تُسِيمُونَ

Traduction.

ELLE VOUS SERT DE BOISSON, ET ELLE NOURRIT L'ARBRE QUI VOUS ALIMENTE.

On lit ensuite les passages suivans, qui forment le commencement du onzième verset de la même sourate :

(1) Lecture : *Kaffâr.*

(2) Cette sourate a cent vingt-huit versets, suivant Hinckelman, et cent dix-huit seulement, suivant Hottinger : elle a été donnée à la Mekke, excepté les trois derniers versets. Son titre lui a été attribué, parce qu'elle traite des ouvrages et des bienfaits de Dieu, des animaux qu'il a créés, des abeilles et du miel.

(3) Lecture : *Hou allazy enzel min el-samâ mâ le-koum.*

(4) Lecture : *Min-ho chorâb, ou min-ho chagar fy-hi tousymoun.*

Transcription.

يُنْبِتُ لَكُمْ بِهِ الزَّرْعَ
وَالزَّيْتُونَ وَالنَّخِيلَ وَالْأَعْنَابَ وَمِنْ كُلِّ الثَّمَرَاتِ

Traduction.

IL FAIT POUSSER PAR ELLE, POUR VOUS, LA SEMENCE,
L'OLIVIER, LE PALMIER, LES RAISINS ET TOUS LES FRUITS.

Transcription.

اِنَّ فِيْ ذَلِكَ لَاٰيَـــةً

Traduction.

CERTES IL Y A EN CELA UN SIGNE (1) *POUR CEUX QUI Y RÉFLÉCHISSENT.*

§. II.

Inscription Koufique de la frise, côté méridional.

ENFIN la quatrième inscription, qui complète la frise entière, couvre la face du midi, et se termine aux marches du premier escalier.

Elle renferme d'abord les deux mots suivans, qui forment la fin du onzième verset de la XVI.e sourate, et qui sont nécessaires pour compléter entièrement le sens de la dernière phrase de l'inscription précédente :

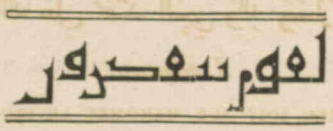

Transcription.

لِقَوْمٍ يَتَفَكَّرُونَ

(1) Les mots suivans font partie de l'inscription suivante sur la frise du côté méridional.

Puis on lit la fin du verset 50 (1) de la XXV.e sourate (2), intitulée *Sourat el-Fourqân* سورة الفرقان [Chapitre du Qorân].

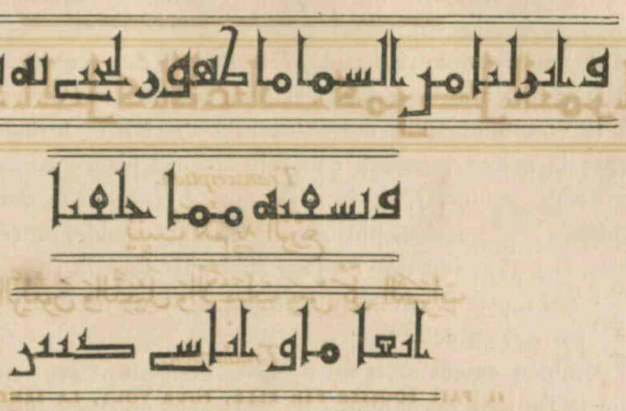

Transcription.

وَانْزَلْنَا مِنَ السَّمَاءِ مَاءً طَهُورًا لِنُحْيِيَ بِهِ بَلْدَةً مَيْتًا

وَنُسْقِيَهُ مِمَّا خَلَقْنَا

انْعَامًا وَأَنَاسِيَ كَثِيرًا

Traduction.

ET NOUS AVONS FAIT DESCENDRE DU CIEL UNE EAU PURE POUR DONNER LA VIE PAR SON MOYEN À UNE TERRE MORTE,
ET POUR EN ABREUVER TOUT CE QUE NOUS AVONS CRÉÉ,
LES TROUPEAUX ET LE NOMBRE INFINI DES HOMMES.

Enfin l'inscription a pour entier complément la formule suivante, qui termine un très-grand nombre d'inscriptions Arabes :

Transcription.

وَصَلَّى ٱللَّهُ عَلَى مُحَمَّدٍ النَّبِيِّ وَآلِهِ وَسَلَّمَ تَسْلِيمًا

Traduction.

QUE LA BÉNÉDICTION DE DIEU SOIT SUR MAHOMET LE PROPHÈTE ET SUR SA FAMILLE,
ET LE SALUT LE PLUS PARFAIT!

(1) Ce passage est à la fin du verset 50, suivant l'édition d'Hinckelman; suivant l'édition de Marracci, il se trouve au milieu du verset 49.

(2) Cette sourate a soixante-dix-sept versets, et a été donnée à la Mekke : elle traite de l'auteur du Qorân, dont elle fait l'apologie, du dernier jour, de l'histoire des

§. III.

Inscription Koufique au-dessus de l'entrée de l'aqueduc, à l'extérieur.

ENFIN une dernière inscription Koufique est, comme nous l'avons dit ci-dessus (1), placée au-dessus de l'extrémité extérieure de ce canal supérieur qui établit la communication entre les eaux du Nil et le bassin du Meqyâs. Elle renferme la même sentence que celle qui est placée au-dessus de l'issue intérieure de l'aqueduc (2), et dont j'ai donné ci-dessus la traduction (3); mais elle est sculptée en caractères plus massifs et plus capables de résister aux frottemens de l'eau, dont l'action doit être en effet plus forte à l'extérieur, sur-tout en cet endroit, qui reçoit la pression de toute la masse du fleuve sur l'île de Roudah, où il se partage en deux branches.

Le commencement et la fin de cette inscription sont engagés et recouverts, comme je l'ai déjà dit ci-dessus (4), sous deux arcs-boutans de maçonnerie brute et peu soignée, dont la construction est bien évidemment moderne et ne se rattache point aux proportions architecturales de l'ancienne construction. On ne peut, par cette raison, en lire que les mots et les fragmens de lettres suivans :

Transcription.

.....اشا الله لا قوه الّ.....

Traduction.

LA VOLONTÉ DE DIEU, IL N'Y A DE FORCE QUE *DANS DIEU.*

CHAPITRE IV.

Inscriptions de la quatrième Époque.

§. I.er

Inscription Karmatique de l'intérieur du Meqyâs.

CETTE inscription est, comme nous l'avons dit ci-dessus (5), placée sur le mur, dans la galerie intérieure qui entoure le bassin du Meqyâs : elle contient

patriarches, des ouvrages de Dieu, de la création, et de la providence divine.

L'islamisme promet pour récompense au lecteur de ce chapitre دخول الجنة بغير نصب [l'entrée du Paradis sans obstacle ni contradiction].

Le mot d'*el-Fourqân* الفرقان, qui sert de titre à ce chapitre, est synonyme de celui d'*el-Qorân* القران : il vient de la racine فرق *fâraqa*, qui signifie *diviser, séparer;* et ce nom a été donné à ce livre, parce que, suivant les Musulmans, « il sépare la vraie religion des religions » fausses, et les vrais croyans des infidèles. »

(1) Page 159.
(2) Page 123.
(3) Page 173.
(4) Page 159.
(5) Page 153.

treize lignes, et elle est une des plus importantes de ce monument, parce qu'elle renferme des documens historiques qui fixent d'une manière certaine et précise une des époques de ses reconstructions.

Je vais donner successivement, ligne par ligne, la transcription et la traduction de cette inscription.

La première ligne contient d'abord la formule ordinaire dont nous avons déjà observé que toutes les inscriptions Musulmanes sont précédées :

Transcription.

بِسْمِ ٱللَّهِ ٱلرَّحْمَنِ ٱلرَّحِيمِ

Traduction.

AU NOM DE DIEU CLÉMENT ET MISÉRICORDIEUX.

Le reste de cette ligne renferme le passage suivant, tiré de la fin du verset 90 de la XIe sourate (1), intitulée *Sourat Houd* سورة هود [Chapitre de Houd] :

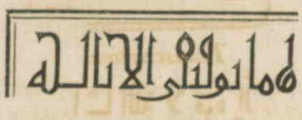

Transcription.

وَمَا تَوْفِيقِى إِلَّا بِاللَّهِ (2)

Traduction.

ET JE N'AI PAS D'AUTRE SECOURS QUE DIEU.

La seconde ligne est composée du commencement du verset 18 (3) de la IXe sourate (4) du Qorân, intitulée *Sourat el-Toubah* سورة التوبة [Chapitre de la Pénitence ou de la Conversion], et qui porte aussi le nom de *Sourat el-Berâh* سورة البراه [Chapitre de l'Immunité].

(1) Cette sourate, dont le titre entier, tel que l'offrent les exemplaires du Qorân, est *Sourat Houd a'ley-hi el-seldm* سورة هود عليه السلام [Chapitre de Houd, sur lui soit le salut], a été donnée à la Mekke; elle est composée de cent vingt-trois versets.

(2) Lecture : *Ou-mâ te ou fyqy ellâ b-illah.*

(3) Ce verset est le dix-neuvième, suivant la traduction de Reineccius.

(4) Cette sourate, donnée à Médine, renferme cent trente versets, suivant l'édition d'Hinckelman et celle de Reineccius : quelques manuscrits cependant ne lui donnent que cent vingt-neuf versets; et, suivant Hottinger, elle n'en auroit même que cent vingt-sept.

Une chose assez singulière à remarquer, et qui est particulière à cette sourate, c'est qu'elle est la seule qui ne porte pas en tête, comme toutes les autres, la formule, بسم الله الرحمن الرحيم [Au nom de Dieu clément et miséricordieux]. Cette omission a eu lieu peut-être parce qu'originairement elle ne faisoit qu'une seule et même sourate avec la précédente.

Transcription.

إِنَّمَا يَعْمُرُ مَسَاجِدَ اللَّهِ مَنْ آمَنَ بِاللَّهِ وَالْيَوْمِ الْآخِرِ

Traduction.

CERTES IL HABITERA LES TEMPLES DE DIEU, CELUI QUI CROIT EN DIEU ET AU DERNIER JOUR;

Il est à observer que l'édition du Qorân donnée par Hinckelman porte le pluriel يَعْمُرُوا, au lieu du singulier يعمر [يعمر] que présente ici notre inscription.

La troisième ligne renferme d'abord la continuation de ce même verset 18 :

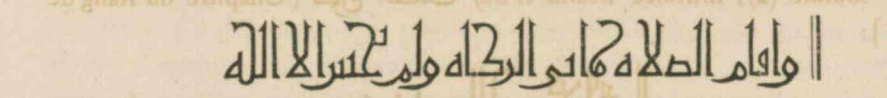

Transcription.

وَأَقَامَ الصَّلَاةَ وَآتَى الزَّكَاةَ وَلَمْ يَخْشَ إِلَّا اللَّهَ

Traduction.

ET IL ÉLÈVE SA PRIÈRE ET IL DONNE L'AUMÔNE; ET IL NE CRAINT QUE DIEU.

Cette ligne présente, comme la précédente, une variante dans le texte du Qorân qu'elle renferme, et qui est différent de l'édition d'Hinckelman citée ci-dessus.

En effet, cette édition porte الصَّلَوٰةَ, au lieu du mot الصلاة [الصلاة] que présente ici notre inscription; et il en est de même du mot الزَّكَوٰةَ qu'offre Hinckelman, au lieu de celui de الزكاة [الزكاة] qui se trouve dans la même ligne.

La fin de cette même ligne contient encore le mot suivant :

Transcription.

فَعَسَىٰ

Mais ce mot ne forme point ici de sens précis par lui-même, étant le premier de la phrase suivante, dont il dépend, et à laquelle il est nécessaire pour que le sens soit complet : je n'en donnerai donc point maintenant la traduction, la réservant pour celle de cette phrase, dans laquelle j'aurai soin cependant de l'indiquer par des lettres italiques.

Le commencement de la quatrième ligne renferme premièrement la fin du même verset.

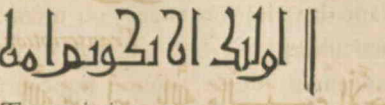

Transcription.

أُولَـٰٓئِكَ أَن يَكُونُوا مِنَ ٱلْمُهْتَدِينَ

Traduction.

ET IL EST VRAISEMBLABLE (1) QU'ILS SERONT DU NOMBRE DE CEUX QUI SONT BIEN CONDUITS.

On lit ensuite, à la fin de la même ligne, ce passage tiré du verset 13 de la LXI.e sourate (2), intitulée *Sourat el-Saf* سورة الصفّ [Chapitre du Rang de bataille]:

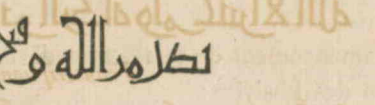

Transcription.

نَصْرٌ مِنَ اللَّهِ وَفَتْحٌ قَرِيبٌ

Traduction.

LA VICTOIRE VIENT DE DIEU, ET LE TRIOMPHE EST PROCHE.

La cinquième ligne nous apprend ensuite le nom du souverain à qui l'application de ce passage est faite.

Transcription.

لعبد الله وليّه معد ابي تميم الامام المستنصر بالله

Traduction.

POUR LE SERVITEUR DE DIEU ET SON LIEUTENANT MA'AD, PÈRE DE TEMYM, L'IMÂM EL-MOSTANSER B-ILLAH (3).

Le mot امام [*imâm*], employé ici, étoit le titre par lequel autrefois on

(1) Ces quatre mots sont la suite du mot لعسى [لعسى] de la ligne précédente.

(2) Cette sourate a été donnée à Médine, suivant l'édition d'Hinckelman, et, suivant d'autres, à la Mekke: elle contient quatorze versets. Le titre qu'elle porte lui a été donné, parce qu'elle ordonne aux fidèles de combattre dans la voie de Dieu en rang de bataille [صفّ].

(3) Mot à mot, *celui qui attend son secours de Dieu.*

qualifioit le seul khalyfe; maintenant, à Constantinople, ce nom se donne à de simples prêtres Musulmans remplissant à peu près les fonctions d'aumônier ou de desservant dans les mosquées, ou même dans les petits oratoires, soit publics, soit particuliers.

Le commencement de la sixième ligne présente d'abord le titre de dignité de ce prince :

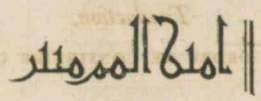

Transcription.

امير المومنين

Traduction.

PRINCE DES FIDÈLES.

Puis le commencement de la formule de bénédiction qui est jointe ordinairement au nom des khalyfes :

Transcription.

صلوات الله عليه وعلي اباه الطاهرين

Traduction.

QUE LES BÉNÉDICTIONS DE DIEU SOIENT SUR LUI ET SUR SES ANCÊTRES PIEUX,

Le commencement de la septième ligne comprend d'abord la fin de cette formule :

Transcription.

وابنايه الاكرمين

Traduction.

ET SUR SES FILS COUVERTS D'HONNEUR !

La fin de cette même ligne présente ensuite le motif de l'inscription :

Transcription.

مما امر بانشا هذا الجامع المبارك

Traduction.

PARCE QU'IL A DONNÉ ORDRE DE CONSTRUIRE CETTE MOSQUÉE BÉNIE.

La huitième ligne présente d'abord au commencement ce mot,

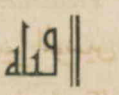

Transcription.

قبلة

Traduction.

POUR SERVIR DE QIBLAH (1).

Ce mot n'est que le complément de la phrase précédente.

La suite de cette même ligne contient ensuite le commencement de l'indication du vizir (2) qui a fait ériger le monument par les ordres du khalyfe; il est désigné d'abord par tous ses titres, qui sont assez nombreux et assez emphatiques, suivant la coutume des Orientaux :

Transcription.

السيد الاجل امير الجيوش سيف الاسلام

Traduction.

LE SEIGNEUR LE PLUS ILLUSTRE, PRINCE DE L'ARMÉE, ÉPÉE DE L'ISLAMISME.

Cette ligne est terminée par le mot

Transcription.

ناصر

Ce mot ne forme de sens qu'avec le premier mot de la ligne suivante, à

(1) *Voyez*, sur la signification de ce mot, ci-dessus, note 1 de la page 157.

(2) *Ouizyr* وزير, nom de dignité; principal ministre.

laquelle il est joint par sa signification. J'ajouterai donc ici celui-ci, avant d'en donner la traduction, dans laquelle j'exprimerai en caractères italiques le mot qui fait partie de la huitième ligne.

Transcription.

الامام

Traduction.

VICTORIEUX POUR LE KHALYFE.

La suite de la neuvième ligne contient la continuation des mêmes qualifications honorifiques :

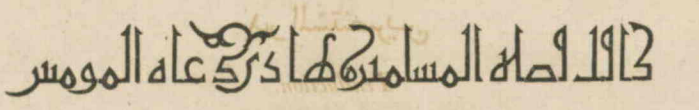

Transcription.

كافل قضاة (1) المسلمين وهادي دعاة المومنين

Traduction.

L'INSPECTEUR DES MAGISTRATS DES MUSULMANS, ET LE DIRECTEUR DES PRIÈRES DES CROYANS.

Le nom du prince revêtu de qualités aussi brillantes et de ces titres honorables se trouve enfin à l'extrémité de cette ligne et au commencement de la suivante. Le mot qui termine la neuvième est

Transcription.

ابـو

Ce mot doit se lier pour le sens avec celui qui forme le commencement de la ligne suivante, et je l'indiquerai en italique dans la traduction.

(1) قضاة pluriel de قاضى. Le mot *qâdy* قاضى signifie proprement *juge*. Les *qâdy*, chez les Orientaux, sont les juges des causes civiles et criminelles; quelquefois ils se mêlent aussi des affaires qui concernent la religion. Chaque province de l'Égypte avoit son qâdy particulier. Celui du Kaire portoit le titre de *qâdy a'sker* قاضى عسكر [juge d'armée]; il étoit envoyé directement de Constantinople, et nommé par le Grand-Seigneur. Le chef supérieur de la justice est quelquefois désigné par le titre de *qâdy el-qodât* قاضى القضاة [juge des juges]; cette qualification fut accordée, pour la première fois, par le khalyfe el-Mâmoun, au docteur ابو يوسف *Abou-Yousef*.

Transcription.

نجم

Traduction.

ABOU-NEGM [PÈRE DE NEGM].

Un nouveau titre d'honneur vient ensuite :

Transcription.

بدر المستنصرين

Traduction.

PLEINE LUNE DES VICTORIEUX.

La fin de cette même ligne, la suivante toute entière et le premier mot de celle qui vient immédiatement après, renferment des bénédictions et des souhaits qui lui sont adressés :

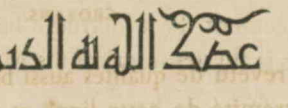

Transcription.

عضد الله به الدين وامتع

Traduction.

QUE DIEU FORTIFIE PAR LUI LA RELIGION!

Transcription.

بطول بقايه امير المومنين وادام قدرته اعلى

Traduction.

QU'IL FASSE JOUIR DE LA LONGUEUR DE LA VIE LE PRINCE DES FIDÈLES!
QU'IL AFFERMISE SON POUVOIR!...

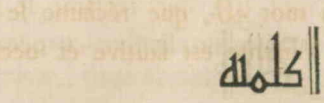

Transcription.

كلمته

Traduction.

QU'IL ÉLÈVE SES PAROLES!

A la fin de la douzième ligne est la date de l'érection du monument et de la gravure de l'inscription :

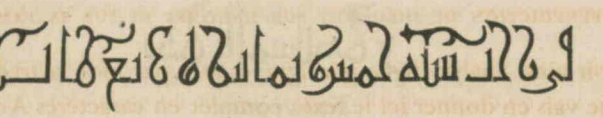

Transcription.

في رجب سنه خمس وثمانين وربع مايه

Traduction.

EN REGEB (1) DE L'ANNÉE QUATRE CENT QUATRE-VINGT-CINQ.

Cette date de l'hégire correspond à l'an 1092 de l'ère Chrétienne.

On trouve dans cet énoncé une faute grammaticale, l'inscription portant ربع [ربع] au lieu de اربع, qu'exigeroit la grammaire.

On lit, au commencement de la dernière ligne, la formule suivante, que l'on trouve assez souvent à la fin des inscriptions Musulmanes :

Transcription.

وَالْحَمْدُ لِلّٰهِ رَبِّ الْعَالَمِينَ (2)

Traduction.

ET LOUANGE À DIEU, MAÎTRE DES MONDES.

Ce passage forme le premier verset de la première sourate (3), intitulée *Sourat el-Fâtihat* سورة الفاتحة [Chapitre d'introduction].

(1) Le mois de *regeb* رجب a trente jours, et est le septième de l'année lunaire des Musulmans.

(2) Lecture : *Ou-el-hamdou-l-Illahi rabi el-a'lemyna.*

(3) Cette sourate a été donnée à la Mekke; elle contient sept versets. Les Musulmans ont une estime particulière pour cette sourate, à laquelle ils donnent encore le nom de *chapitre de louange et de prière.* Quoiqu'elle soit placée en tête du Qorân, elle n'est pas la première des sourates suivant l'ordre des temps où elles ont été données.

Il est à remarquer qu'au lieu du mot لِلّٰهِ, que réclame le sens, on lit لله dans notre inscription ; mais cette variante est fautive et occasionnée par la négligence de l'ouvrier.

Cette ligne est terminée par la formule de salut ordinaire, en ces termes :

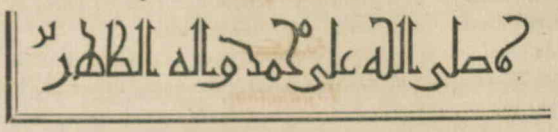

Transcription.

وصلي الله علي محمّد واله الطاهرين (1)

Traduction.

ET QUE LA BÉNÉDICTION DE DIEU SOIT SUR MAHOMET ET SUR SA FAMILLE ILLUSTRE!

Après avoir ainsi analysé ligne par ligne et mot par mot la traduction de cette inscription, je vais en donner ici le texte complet en caractères Arabes modernes, accompagné de la traduction entière en français, afin d'en mieux présenter le sens total, dont cette traduction morcelée a dû, malgré son exactitude, faire perdre l'ensemble :

۞ بســـــــــم الله الرحمن الرحيم ۞ وما توفيقي الّا بالله ۞

انما نعمّر مساجد الله من آمن بالله واليوم الاخر

واقام الصلاة واتي الزكاة ولم يخشَ الا الله فعسي

اوليك ان يكونوا من المهتدين ۞ نصرٌ من الله وفتحٌ قريب

لعبد الله وولية معد ابي تميم الامام المستنصر بالله

امير المومنين صلوات الله عليه وعلي ابايه الطاهرين

وابنايه الاكرمين ۞ مما آمر با نشا هذا الجامع المبارك

قبلةً السيد الاجلّ امير الجيوش سيف الاسلام ناصر

الامام كافل قضاة المسلمين وهادي دعاه المومنين ابو

النجم بدر المستنصرين عضد الله به الدين وامتع

بطول يقايهِ امير المومنين وادام قدرته واعلَي

كلمته ۞ في رجب سنه خمس وثمانين وربع مايه ۞

۞ والحمد لله ربّ العالمين وصلي الله علي محمد وآله الطاهرين ۞

(1) Lecture : *Ou-sallā Allah a'lā Mohammed ou-ali-hi el-tâheryn.*

AU NOM DE DIEU CLÉMENT ET MISÉRICORDIEUX.

Je n'attends mon secours que de Dieu : *c'est en lui que j'ai mis ma confiance* (1).

Certes, les temples de Dieu sont peuplés de ceux qui croient en lui et au dernier jour, qui élèvent leur prière, qui donnent l'aumône et n'ont d'autre crainte que celle de Dieu; et il est vraisemblable qu'ils seront du nombre de ceux qui sont dans la bonne direction.

La victoire vient de Dieu, et le triomphe approche pour le serviteur de Dieu et son lieutenant le khalyfe MA'AD ABOU-TEMYM l'imâm EL-MOSTANSER B-ILLAH, Prince des Fidèles; que les bénédictions de Dieu soient sur lui, sur ses pieux ancêtres et sur ses descendans couverts d'honneur!

Car c'est suivant ses ordres que cette mosquée bénie a été élevée pour servir de lieu de prières, par le seigneur illustre, prince des armées, épée de l'islamisme, victorieux au nom du khalyfe, chef des magistrats Musulmans, directeur des prières des fidèles, ABOU-NEGM, l'astre brillant des victorieux; que Dieu soutienne par lui la religion! que Dieu fasse jouir le khalyfe de la prolongation de sa vie! qu'il affermisse sa puissance et élève ses paroles!

En regeb, l'an quatre cent quatre-vingt-cinq de l'hégire.

Louange à Dieu, dominateur des mondes, et que la bénédiction de Dieu soit sur Mahomet, *le sceau des prophètes*, et sur sa famille illustre!

§. II.

Inscription Karmatique de la grande porte de la Mosquée du Meqyâs.

LA seconde inscription qui se rapporte à la quatrième époque, est celle qui, comme nous l'avons dit ci-dessus (2), se trouve gravée sur une dalle de pierre au-dessus de la porte principale de la mosquée du Meqyâs.

Cette inscription, qui est en caractères Karmatiques, est sur-tout remarquable par une plus grande élégance de forme que celle de la galerie intérieure du Meqyâs: elle renferme le même texte que celui dont nous venons de voir l'analyse et la traduction; cependant elle présente quelques variantes peu considérables, et que je vais indiquer.

D'abord, la première ligne, après la phrase وما توفيقي الا بالله [et je n'attends mon secours que de Dieu], ajoute la phrase suivante :

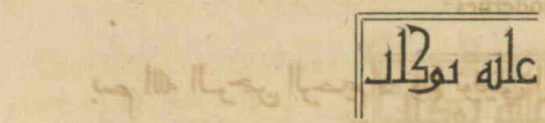

Transcription.

عليه توكلت

Traduction.

JE METS SUR LUI MON APPUI.

Les deux lignes suivantes ne présentent d'autres variantes qu'un arrangement différent dans la coupure des mots qui les composent.

(1) Les mots imprimés dans cette inscription en caractères italiques n'en font point partie; mais ils sont les variantes principales des deux inscriptions suivantes.

(2) Page 156.

Les trois suivantes n'offrent ni variantes ni différence dans leurs coupures.

La septième ligne ne diffère qu'en ce qu'elle ne présente pas, comme dans l'inscription précédente, le mot مما, qui n'importe pas au sens.

La huitième n'offre aucune différence.

Les trois suivantes n'offrent de différence que dans la coupure des mots qui les composent.

La douzième, qui contient la même date que l'inscription précédente, n'offre pas la faute grammaticale de celle-ci, dans laquelle, pour exprimer QUATRE, il y a ربع, au lieu qu'il devroit y avoir, comme on lit dans celle-ci,

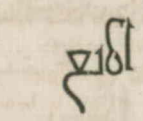

La dernière ligne, après la formule صلى الله على محمّد [Que la bénédiction de Dieu soit sur Mahomet], ajoute, immédiatement après, l'épithète honorifique

Transcription.

خاتم النبيين (1)

Traduction.

LE SCEAU DES PROPHÈTES.

Après avoir indiqué ces variantes, j'ajouterai ici la transcription entière de cette inscription en caractères modernes :

بسم الله الرحمن الرحيم ۞ وما توفيقي الا بالله عليه توكلت ۞
انما يعمر مساجدَ اللهِ من آمن بالله واليوم الاخر واقام
الصلاة واتي الزكاة ولم يخشَ الا الله فعسي
اوليك ان يكونوا من المهتدين ۞ نصر من الله وفتح قريب
لعبد الله ووليه معد ابي تميم الامام المستنصر بالله

(1) *Naby* نبي. Les Musulmans donnent ce titre, non-seulement à Mahomet, mais encore à un grand nombre de patriarches, tels qu'*Adam* ادم, *Chet* شث [Seth], *Edrys* ادريس [Enoch], *Nouah* نوح [Noé], *Houd* هود [Heber], *Sâleh* صالح [Saleh], *Ibrâhym* ابراهيم [Abraham], *Ishaq* اسحق [Isaac], *Isma'yl* اسمعيل [Ismaël], *Efreym* افريم [Éphraïm], *Yousouf* يوسف [Joseph], &c.; et ils donnent à Mahomet lui-même celui de *Khâtem el-nabyyn* خاتم النبيين [sceau des prophètes].

امير المومنين صلوات الله عليه وعلي ابايه الطاهرين
وابنايه الاكرمين ۞ امر بانشا هذا الجامع المبارك
قبلة السيد الاجل امير الجيوش سيف الاسلام
ناصر الامام كافل قضاة المسلمين وهادي دعاه
المومنين ابو النجم بدر المستنصرين عضد الله به الدين
وامتع بطول بقايه امير المومنين وادام قدرته واعلى
كلمته ۞ في رجب سنة خمس وثمانين واربع ماية
۞ والحمد لله رب العالمين وصلي الله علي محمد خاتم النبيين ۞

§. III.

Inscription Karmatique du mur occidental de la Mosquée du Meqyâs.

La troisième inscription de la quatrième époque du Meqyâs est celle qui se trouve, comme nous l'avons vu ci-dessus (1), incrustée dans la face extérieure du mur de la mosquée du Meqyâs, du côté de l'occident.

Cette inscription, en caractères Karmatiques, comme les deux précédentes, renferme aussi le même texte que la première, et offre également quelques variantes, qui ne sont pas toujours les mêmes que dans la seconde inscription, et que je vais indiquer.

D'abord, on trouve à la fin de la première ligne de cette inscription, comme dans l'inscription de la porte de la mosquée, les mots

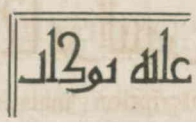

dont j'ai déjà donné la transcription et la traduction (2), et qui présentent ici quelques variantes pour la forme des lettres et leur placement.

Les sept lignes suivantes ont absolument le même arrangement et la même coupure de mots que dans la première, et n'offrent de variantes que dans la forme des lettres.

On retrouve dans la septième ligne de cette inscription le mot

(1) Page 157. (2) Page 194.

Transcription.

مما

que nous avions trouvé dans la première inscription, et qui manquoit dans la seconde.

Les trois lignes suivantes n'offrent que de légères variantes avec la première inscription, pour l'arrangement et la coupure des mots qui les composent.

La douzième ligne, aussi régulièrement grammaticale que celle de la seconde inscription, offre le mot entier

qui se trouvoit tronqué et altéré dans la première inscription Karmatique.

Cette ligne offre de plus, comme la seconde inscription, écrit d'une manière correcte et régulière, le mot

dans lequel la dernière ligne de la première inscription nous offre une faute qui probablement ne doit être imputée qu'à l'inexactitude du graveur, puisque le sens ne pourroit en aucune manière l'admettre comme variante.

Du reste, cette ligne, ainsi que la suivante, offrent, dans la coupure des mots qui les composent, un arrangement différent de celui qu'on remarque dans les deux inscriptions précédentes.

La dernière, après les bénédictions données à Mahomet, ajoute non-seulement l'épithète honorifique

qui se trouve dans la seconde inscription, mais encore une variante de la phrase qui termine la première inscription, dans la phrase suivante :

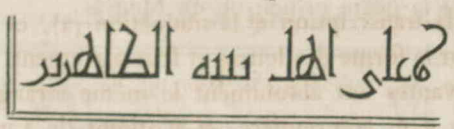

Transcription.

وعلي اهل بيته الطاهرين

Traduction.

ET SUR LA FAMILLE DE SA MAISON ILLUSTRE.

J'ajoute ici la transcription entière de cette inscription en caractères modernes :

بسم الله الرحمن الرحيم ۞ وماتوفيقي الا بالله وعليه توكلت ۞
انما يعمر مساجدَ اللهِ من آمن بالله واليوم الاخـر واقام
الصلاة واتيَ الـزكاة ولم يخشَ الاّ الله فعسي اوليك ان
يـكونوا من المهتدين ۞ نصرٌ من الله وفتح قـريب
لعبد الله وولية معـد ابي تميم الامام المستنصر بالله
امير المومنين صلـوات الله عليه وعلي ابايه الطاهرين ۞
وابنايه الاكـرمين مما آمـر بانشا هذا الجامع المبارك
قبلة السيد الاجل امير الجيوش سيف الاسلام ناصر
الامام كافل فضاة المسلمين وهادي دعاه المومنـين
ابو النجم بدر المستنصرين عضد الله به الدين وامتع
بطول بقايه امير المومنـين وادام قدرته واعلى كلمـته ۞
في رجب سنة خمس وثمانين واربع مايـة ۞ والحمد لله ربّ
العالمين وصلي الله علي محمد خاتم النبيين وعلي اهـل بيته الطاهرين ۞

CHAPITRE V.

Inscriptions de la cinquième Époque.

Les inscriptions de la cinquième époque sont au nombre de deux. La première existe encore sur la poutre transversale de soutenement placée au-dessus du chapiteau de la colonne Nilométrique, et qui sert à l'affermir au milieu de son bassin, sur deux faces duquel elle est appuyée. La seconde inscription étoit autrefois au-dessus de la porte principale du Meqyâs.

§. I.er

Inscription en caractères Soulous de la Poutre de soutenement.

Il paroît, ainsi que nous l'avons déjà remarqué ci-dessus (1), qu'après la reconstruction du Meqyâs par le prince dénommé dans les dernières inscrip-

(1) Pag. 127 et 139.

tions ci-dessus, il ne s'y fit aucune réparation considérable : aussi n'y avons-nous trouvé aucune inscription postérieure, excepté celle qui est peinte sur cette poutre.

Cette inscription est en caractères modernes de la forme d'écriture appelée *Soulous*, qui est commune aux Arabes et aux Turks; elle porte la date de l'année 247 de l'hégire [861 de l'ère Chrétienne]: cependant il paroît qu'on l'a rétablie plusieurs fois en conservant la même date; son dernier rétablissement ne paroît même pas remonter à une époque éloignée de plus d'un demi-siècle. Ce placement a en effet eu lieu l'an 1180 de l'hégire [1766 de l'ère Chrétienne], par les soins de Hamzah-pâchâ, qâymmaqâm du Kaire.

Cette inscription renferme le verset nommé *Ayat el-Koursy* آية الكرسي [verset du Trône]. Ce verset est le 256.e de la deuxième sourate (1), intitulée *Sourat el-Baqarah* سورة البقرة [Chapitre de la Vache].

Voici cette inscription, avec sa traduction :

Le commencement se lit sur la face du côté méridional.

الله لا اله الا هو الحي القيوم

Traduction.

DIEU! IL N'Y A POINT D'AUTRE DIEU QUE LUI, VIVANT ET EXISTANT PAR LUI-MÊME.

لا تاخذه سنة ولا نوم

Traduction.

LE SOMMEIL ET LA FATIGUE NE PEUVENT LE SURPRENDRE.

له ما في السموات وما في الارض

Traduction.

CE QUI EST DANS LE CIEL ET SUR LA TERRE LUI APPARTIENT.

من ذا الذي يشفع عنده الا باذنه

Traduction.

QUEL EST CELUI QUI OSERA INTERCÉDER AUPRÈS DE LUI, SI CE N'EST AVEC SA PERMISSION!

(1) Ce chapitre, le plus long de tout le Qorân, contient deux cent quatre-vingt-six versets, et a été donné à Médine.

يعلم ما بين ايديهم وما خلفهم

Traduction.

IL SAIT CE QUE LES HOMMES ONT ENTRE LES MAINS, ET CE QUI SERA APRÈS EUX;

ولا يحيطون بشي من

Traduction.

ET EUX NE COMPRENDRONT RIEN DE *SA SCIENCE*,

La suite de l'inscription est sur la face du côté septentrional. On lit d'abord le mot

علمه

Ce mot est nécessaire pour compléter le sens de la portion de phrase qui précède. Puis le même verset continue :

الّا بما شا

Traduction.

SI CE N'EST CE QU'IL VEUT BIEN QU'ILS SACHENT.

وسع كرسيه السموات والارض

Traduction.

SON TRÔNE EMBRASSE LES CIEUX ET LA TERRE;

ولا يودهٔ حفظهما وهو العلي العظيم

Traduction.

ET LA GARDE DU CIEL ET DE LA TERRE NE LUI DONNE AUCUNE PEINE, PARCE QU'IL EST L'ÊTRE ÉLEVÉ ET GRAND.

وصلى

وصلّى الله على محمّد النبي وعلى آله وسلّم

Traduction.

ET QUE LA BÉNÉDICTION DE DIEU SOIT SUR MAHOMET LE PROPHÈTE ET SUR SA FAMILLE, AVEC LE SALUT DE PAIX!

في جمادي الاخر سنه سبع واربعين ومايتين

Traduction.

EN GEMÂDY SECOND (1), L'AN DEUX CENT QUARANTE-SEPT (2).

§. II.

Ancienne Inscription Arabe de l'entrée du Meqyâs.

On lisoit autrefois au-dessus de la porte principale du Meqyâs l'inscription Arabe suivante :

دخول هذا المكان شهادة ان
لا اله الّا الله ومحمّد رسول الله ۞

Traduction.

L'ENTRÉE DE CE LIEU TÉMOIGNE QUE
IL N'Y A PAS D'AUTRE DIEU QUE DIEU (3); ET MAHOMET EST LE PROPHÈTE DE DIEU.

J'ai placé ici cette inscription, afin de compléter d'une manière absolument

(1) Le mois de gemâdy second [*gemâdy el-akher* جمادى الاخر, ou *gemâdy el-tâny* جمادى الثانى] est le sixième mois de l'année lunaire des Musulmans: ce mois n'a que vingt-neuf jours.

(2) Mot à mot, *l'an sept et quarante et deux cents.*

(3) On sait que cette formule est consacrée par la religion des Musulmans; un grand nombre de leurs inscriptions la contiennent, et il y a bien peu de leurs médailles sur lesquelles elle ne soit pas gravée. Cette formule est tellement sacrée dans tous les pays où la religion Musulmane s'est répandue, que les Nègres mêmes, qui ne parlent pas la langue Arabe, en font continuelle-

entière la collection de toutes les inscriptions qui ont été placées au Meqyâs dans ses différentes époques : mais la pierre sur laquelle elle avoit été gravée, étoit déjà tombée en ruine, ou avoit été déplacée et enlevée avant notre arrivée en Égypte; car je n'ai pu, malgré mes recherches, la retrouver, ni même en reconnoître de traces.

Cependant elle existoit encore en 1737; Norden l'avoit vue pendant son voyage au Kaire, et il en a donné une copie dans son ouvrage (1) : mais cette copie est mal figurée et inexacte; et il paroît qu'elle a été faite par une main plus accoutumée à tracer l'écriture Moghrebine (2) que le beau caractère Arabe, soit Soulous (3), soit Neskhy (4), dans lequel il paroît que cette inscription étoit tracée.

CHAPITRE VI.

Inscriptions de la sixième Époque.

Les inscriptions qui constatent la sixième époque, ou les réparations faites au Meqyâs par les Français, sont au nombre de trois : les deux premières, sur le dé de la colonne Nilométrique; la troisième, au-dessus de la porte principale du Meqyâs, à la place même qu'occupoit l'inscription Arabe de la cinquième époque, dont je viens de parler (5).

§. I.er

Inscriptions Françaises-Arabes du Dé de la Colonne Nilométrique.

Sur les faces septentrionale et méridionale du nouveau dé dont le chapiteau de la colonne Nilométrique fut surmonté, on plaça les deux inscriptions suivantes à côté de l'échelle des doigts de la dix-huitième coudée, ainsi qu'elles sont ici figurées :

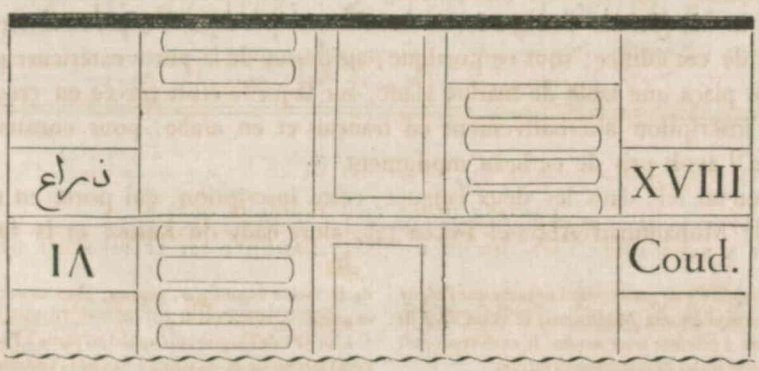

ment usage. On a pris, sur les noirs révoltés de Saint-Domingue, des drapeaux portant cette inscription.

(1) *Voyage d'Égypte et de Nubie*, par Fréd.-Louis Norden, publié par L. Langlès. Paris, 1795.

(2) *Voyez* mon Mémoire sur les inscriptions Koufiques recueillies en Égypte, et sur les autres caractères employés dans les monumens des Arabes, *É. M. tom. I.er, page 539.*

(3) *Ibid.* pag. 538.

(4) *Ibid.* pag. 536.

(5) Page 201.

On traça sur la face occidentale de ce même dé l'inscription Française suivante :

AN IX.
R. P. FR.

La face orientale fut décorée de l'inscription Arabe suivante :

سنة الهجرة
١٢١٥

Traduction.

L'AN DE L'HÉGIRE (1) DOUZE CENT QUINZE.

§. II.

Inscriptions Française et Arabe du Portique du Meqyâs.

Nous avons vu ci-dessus (2) que, lorsque le général en chef Menou eut fait réparer le Meqyâs en l'an 9, on construisit un portique ou parvis extérieur à l'entrée de cet édifice; sous ce portique, au-dessus de la porte extérieure principale, on plaça une table de marbre blanc, sur laquelle étoit gravée en creux une double inscription alternativement en français et en arabe, pour constater les soins qu'il avoit pris de ce beau monument.

J'ajouterai ici, dans les deux langues, cette inscription, qui porte en tête le sceau de Mohammed Abou-el-Tykân (3), alors qâdy du Kaire, et la formule

(1) Quoiqu'il n'y ait personne qui ne sache que l'hégire est l'ère particulière aux Musulmans, le point d'où ils commencent à compter leurs années, je crois cependant utile d'ajouter ici les développemens suivans.

Cette ère prend pour époque la fuite de Mahomet hors de la Mekke avec ses nouveaux prosélytes, pour éviter la persécution des Qoreychites [*beny Qoreych* بنى قريش].

Le mot *hegrah* هجرة signifie proprement *fuite*, et vient de la racine *hagara* هجر, séparer, abandonner, quitter sa patrie.

L'an 1.er de l'hégire correspond en partie à l'an 622 de l'ère Chrétienne et en partie à l'an 623, l'époque précise du commencement de l'ère de l'hégire étant le vendredi 16 juillet de l'année 622 de l'ère Chrétienne.

(2) Page 142.

(3) *Mohammed abou-l-Tykân* محمّد ابو البيكان, surnommé *el-A'rychy* العريشى [natif d'*el-A'rych* العريش].

sacrée dont nous avons vu que les Musulmans ont coutume de faire précéder toutes leurs inscriptions :

بسم الله الرحمن الرحيم والصلوة والسلام علي رسوله الكريم

محمد افندي العريشي قاضي مصر حالاً

L'AN 9 DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE, ET 1215 DE L'HÉGIRE,
TRENTE MOIS APRÈS L'ÉGYPTE CONQUISE PAR BONAPARTE,
MENOU, GÉNÉRAL EN CHEF, A RÉPARÉ LE MEQYÂS.

Le Nil répondoit dans ses basses eaux à 3 coudées 10 doigts de la colonne,
le 10.e jour après le solstice de l'an 8.

Il a commencé à croître au Kaire le 16.e jour après ce même solstice.

Il s'étoit élevé de 2 coudées 3 doigts au-dessus du fût de la colonne,
le 107.e jour après ce même solstice.

Il a commencé à décroître le 114.e jour après ce solstice.
Toutes les terres ont été inondées.

Cette crue extraordinaire, de 14 coudées 17 doigts, fait espérer une année très-abondante.

Le fût de la colonne est de 16 coudées :
La coudée est de 54 centimètres ; elle se divise en 24 doigts.

„ انه بتاريخ سنة تسعة للمشيخة الفرنساوية وسنة الف ومئتين وخمسة عشر للهجرة „

„ ثلاثين شهر من بعد افتتاح مصر من بونابرته امير الجيوش „

„ رسم منو سر العسكر العام المقياس „

„ فالنيل وقت الشحايح كان قياسه علي ثلاثة اذرع وعشرة اصابع
في اليوم العاشر من بعد الاستواء من السنة الثامنة „

„ وابتداء بالزيادة بمصر في اليوم السادس عشر من بعد هذا الاستواء بعينه „

„ وعلي ذراعين وثلاثة اصابع علي بدن العامود
مائة وسبعة ايام من هذا الاستواء „

،، وَبَداءَ بالنقصَان في اليوم الرّابع عشر بعد المايَة مِنْ هذا الاستواء ايضًا ،،

،، فالزيّ عمّ الاراضي

فهذا الغيض الخارج عن المعتاد باربعة عشر ذراع وَسَبعة عشر اصبع الامل بهِ لسنة خيرٍ وافرٍ جدًّا ،،

،، اعلم ان بدن العامود طوله سِتّةَ عَشر ذراع ،،

،، والذارع اربعةِ وخَمْسين سنتِمتر وَهذا ينقسم إلي اربعةِ وعشرين اصبع ،،

L'inscription Française forme neuf lignes : elles ont été distinguées dans cette copie par un intervalle plus grand.

Il est à remarquer que cette première inscription, qui est, mot pour mot, la même que l'inscription Arabe qui l'accompagne et la suit, ne présente cependant la traduction ni du sceau du qâdy, ni de la formule Arabe qui l'accompagne.

J'ajouterai donc ici cette traduction, figurée comme dans l'inscription Arabe :

AU NOM DE DIEU CLÉMENT ET MISÉRICORDIEUX.

MOHAMMED EFFENDY EL-A'RYCHY, QÂDY DU KAIRE EN EXERCICE.

QUE LES PRIÈRES ET LE SALUT SOIENT SUR SON PROPHÈTE ILLUSTRE!

L'inscription Arabe forme dans la pierre gravée cinq lignes seulement, contenant le texte de suite, sans intervalle ni distinction dans les phrases qui la composent. Afin de rendre plus facile la comparaison qu'on voudroit en faire avec l'inscription Française qui précède, et dont l'inscription Arabe n'est que la traduction, j'ai eu soin, dans la copie que j'en donne, de couper les phrases comme cette première inscription les coupe elle-même.

CINQUIÈME PARTIE.

CHAPITRE I.er

Paléographie Koufique.

Afin qu'on pût tirer des inscriptions Koufiques du Meqyâs une instruction paléographique qui, en faisant distinguer les formes diverses usitées pour l'écriture Koufique dans les différens siècles pendant lesquels elle a été en usage, mît en état d'assigner facilement la date des inscriptions du même genre dans lesquelles l'année de leur gravure ne se trouveroit pas exprimée, j'ai cru utile d'ajouter ici trois alphabets, dans chacun desquels j'ai réuni les formes des caractères Koufiques qui sont particulièrement employées dans les inscriptions que j'ai regardées comme appartenant à chacune des trois premières époques du Meqyâs (1).

Je ne répéterai point ici les considérations générales concernant ce genre d'écriture, ni les détails historiques dans lesquels je suis déjà entré en publiant mon Mémoire sur les inscriptions Koufiques recueillies en Égypte et sur les différens caractères employés par les Arabes dans leurs monumens (2) : mais, en y renvoyant ici le lecteur, j'ai cru cependant qu'il étoit indispensable de faire précéder les alphabets que je vais présenter de quelques observations préliminaires, qui serviront d'appendice et de supplément nécessaire à ce que j'ai déjà dit dans ce précédent Mémoire.

§. I.er

Concordance de l'Alphabet Koufique avec les Alphabets des autres Langues Orientales.

L'ordre naturel des élémens de l'alphabet Koufique ne diffère point de celui que suivent les alphabets des Samaritains (3), des Hébreux tant anciens que modernes (4), des Chaldéens (5) et des Syriens; et cet ordre paroît indubitablement

(1) *Voyez* ci-dessus, pour la première époque et les inscriptions qui s'y rapportent, *pag. 120 et 167*; pour la seconde époque, *pag. 122 et 172*; et pour la troisième, *pag. 126 et 180*.

(2) *É. M. tom. I.er, pag. 525 et suiv.*

(3) *Estos caracteres o letras que los Hebreos perdieron, o dexaron de usar, despues de su cautiverio en Babilonia, los retuvieron constantemente los de Samaria; y son los que hoi vemos en las monedas de* Simon Macabeo, *llamadas vulgarmente* Samaritanas, *por serlo las letras de que se componen sus inscripciones*..... Voyez, *pag. 1 et 2*, la dissertation intitulée *Del Alfabeto y Lengua de los Fenices y de sus colonias*, qui se trouve à la fin de la magnifique édition Espagnole de Salluste.

(4) L'alphabet dont se servent les Juifs modernes, et que l'on nomme *rabbinique*, n'est qu'une altération des caractères Hébreux anciens, dont toutes les formes angulaires ont été arrondies et tracées avec une sorte de négligence qui rend cette écriture beaucoup plus difficile à lire que celle des anciens Hébreux. Il y a aussi quelques différences entre les caractères dont se servent les Juifs Allemands et ceux qu'emploient les Juifs Espagnols et Portugais.

(5) ..... *Characteres Chaldaïci iidem sunt ac Hebraïci hodierni, quibus à captivitate Babylonica usi sunt*

avoir été le même pour l'alphabet des Phéniciens (1), sous lequel se range aussi naturellement le caractère Cadméen (2) ou Grec primitif (3), ainsi que pour l'alphabet des Palmyréniens (4), et j'ajouterai même pour l'alphabet cursif des anciens Égyptiens, retrouvé dans la célèbre pierre de Rosette (5).

Hebræi, et quibus Scriptura sacra ad nos transmissa est..... Voyez, *page 1*, la Grammaire Hébraïque intitulée : *Praxis linguæ sacræ secundùm litteras spectatæ, auctore* P. Bonaventurâ Giraudeau, *Societatis Jesu sacerdote.* Rupellæ, 1757, in-4.°

(1) *Jure statuere licet linguam Phœniciam, antiquis temporibus, eamdem prorsus fuisse ac Hebræam, quæ in libris hodie superstitibus exstat; quod probare conatus est Bochartus argumentis aliunde petitis, quibus nunc novam vim ac robur addunt monumenta ejus ævo nondum cognita.....* Voyez, *page 26*, le savant opuscule intitulé : *Inscriptionis Phœniciæ Oxoniensis nova interpretatio, auctore* J. D. Akerblad ; Parisiis, ex typographia reipublicæ, anno X [1802], in-8.°

Este lenguage Fenicio era sin controversia alguna un dialecto de la lengua Hebrea, mui semejante a ella, y facil de entender para los Israelitas que vivian del otro lado del Jordan; los quales entendian tambien a los Fenicios, a los Palestinos o Filisteos, y al resto de los habitadores de la tierra de Canaan.....

Ni solo el idioma, sino tambien el alfabeto y letras o caracteres de los Fenices son en su fondo Hebreos, y se tomaron de los que usaban generalmente los Israelitas, antes que se separasen las diez tribus de las de Juda y de Benjamin.....

Voyez, *pag. 1 et 2*, la dissertation citée ci-dessus, *Del Alfabeto y Lengua de los Fenices y de sus colonias.*

(2) *Concors penè veterum scriptorum opinio est, Græcos à Phœnicibus litteras esse mutuatos, et ante Cadmi ætatem (florebat autem Cadmus Agenoris filius, ut putatur, tempore Josuæ, annis circiter ante Christum natum mille quingentis) nullas apud Græcos exstitisse litteras, ipsisque ne notam quidem scribendi artem fuisse. Cadmus igitur, cum Phœnicibus sociis ex Phœnice profectus, in Græciam transmisit, in Bœotia sedes posuit, illitteratis antea Græcis Phœnicias litteras tradidit nominaque litterarum, quæ ad nostram usque ætatem, nullo penè admisso discrimine, perseverant.....*

Id verò narrat antiquissimus scriptorum Herodotus in Terpsichore, capite 58 : Οἱ δὲ Φοίνικες οὗτοι οἱ σὺν Κάδμῳ ἀπικόμενοι, τῶν ἦσαν οἱ Γεφυραῖοι, ἄλλα τε πολλὰ, οἰκήσαντες ταύτην τὴν χώρην, ἐσηγάγοντο διδασκάλια ἐς τοὺς Ἕλληνας, καὶ δὴ καὶ γράμματα, οὐκ ἐόντα πρὶν Ἕλλησι, ὡς ἐμοὶ δοκέειν. *Hoc est :* Phœnices autem isti qui cum Cadmo advenerunt, quorum Gephyræi fuere, multas in Græciam disciplinas introduxerunt; imò etiam litteras, quæ apud Græcos, ut mihi videtur, antea non fuerant. *Et primò quidem Græci formam et sonum litterarum, qualem à Phœnicibus acceperant, sine ulla mutatione in usu habuerunt : progressu verò temporis, uti solet accidere, tum quod ad sonum, tum quod ad formam litterarum, varietatis aliquid advectum est. Qua de re ibidem Herodotus :* Πρῶτα μὲν, τῶν περ καὶ ἅπαντες χρέωνται Φοίνικες· μετὰ δὲ, χρόνου προβαίνοντος, ἅμα τῇ φωνῇ μετέβαλλον καὶ τὸν ῥυθμὸν τῶν γραμμάτων. Περιοίκεον δὲ σφέας τὰ πολλὰ τῆς χώρης τῶνπερ καὶ Ἕλληνες ἴσαντες· οἳ παραλαβόντες διδαχῇ παρὰ τῶν Φοινίκων τὰ γράμματα, μετέρρυθμίσαντές σφεων ὀλίγα, ἐχρέωντο· χρεώμενοι δὲ, ἐφάσαν, ὥσπερ καὶ τὸ δίκαιον ἔφερε, ἐσαγαγόντων Φοινίκων ἐς τὴν Ἑλλάδα, Φοινικήια κεκλῆσθαι. *Id est :* Et primò quidem illæ exstiterunt quibus omnes Phœnices utuntur : progressu temporis, unà cum sono mutaverunt et modulum litterarum. Eâ verò tempestate in plerisque circà locis eorum accolæ Iones erant, qui, cùm à Phœnicibus litteras edidicissent, formâ paucarum quarumdam ad ritum suum immutatâ, iis utebantur, et utentes edixerunt, ut æquitas etiam postulabat, cùm Phœnices eas in Græciam introduxissent, *Phœnicias* esse nominandas. *Ex hisce porrò dictis colligas, veteres illas Ionicas litteras aliquantùm diversas fuisse à Phœniciis.....*

Voyez, pag. 115 et 116, *Palæographia Græca, sive de ortu et progressu litterarum Græcarum, operâ et studio* D. Bernardi de Montfaucon, *sacerdotis et monachi Benedictini è congregatione Sancti Mauri.* Parisiis, 1708, in-fol.

(3) *When we compare the ancient Greek with the Phenician and Samaritain alphabets, no doubt can remain of their origin; and it is probable that the use of letters travelled progressively from Chaldea to Phenicia, and thence, along the coast of the Mediterranean sea, to Crete and Ionia, whence it might readily have passed over into Greece.....* (Fry's Pantographia, pag. 107.)

L'opinion qu'établit le célèbre Montfaucon, et qui a paru extrêmement probable au plus grand nombre des savans antiquaires, est que l'alphabet donné originairement à la Grèce par Cadmus, consistoit seulement dans les seize lettres suivantes,

Α Β Γ Δ Ε Ι Κ Λ Μ Ν Ο Π Ρ Σ Τ Υ,

dont l'ordre et les valeurs tant alphabétiques que numériques correspondent en grande partie à l'alphabet Phénicien et à ceux des autres langues orientales.

(4) « Nous connoissons l'alphabet Palmyrénien, et » nous savons qu'il est composé de vingt-deux élémens, » ainsi que l'avoit observé S. Épiphane dans son Traité » contre les hérésies. Le même auteur paroît persuadé » que la langue de Palmyre ne différoit pas du sy- » riaque.....» Voyez, *page 20*, le Mémoire intitulé : *Réflexions sur l'alphabet et sur la langue dont on se servoit autrefois à Palmyre;* par M. l'abbé Barthélemy, de l'académie royale des inscriptions et belles-lettres, garde du Cabinet des médailles du Roi. *Paris, 1754.*

(5) Cette pierre a été découverte dans la ville même de Rosette, en messidor an 7, par M. Bouchard, officier du génie : elle a environ trois pieds [975 millimètres] de hauteur, sur vingt-sept pouces [732 millimètres] de largeur, et dix pouces [271 millimètres] d'épaisseur; elle est divisée en trois inscriptions horizontales.

L'inscription supérieure, en grande partie fracturée, contient quatorze lignes d'hiéroglyphes, dont les figures, de six lignes de dimension, sont rangées de gauche à droite.

La seconde inscription est la plus entière; elle est com-

L'alphabet moderne de la langue Arabe ne diffère lui-même de cet ordre naturel à tous les idiomes Orientaux que par l'intercalation de six lettres additionnelles, *The* ث [TH], *Kha* خ [KH], *Dzal* ذ [DZ], *Ddad* ض [DD], *Dha* ظ [DH] et *Ghayn* غ [GH], qui ont été ajoutées postérieurement par les nouveaux grammairiens. Ce n'est que par l'addition de leurs points que ces nouvelles lettres diffèrent des lettres simples *Te* ت [T], *Hha* ح [HH], *Dal* د [D], *Ssad* ص [SS], *Tta* ط [TT] et *A'yn* ع [A']; et cette différence est absolument nulle dans l'écriture Koufique, qui n'admet aucune espèce de ponctuation diacritique, et qui est antérieure à cette innovation.

On est même encore obligé de suivre cet ancien ordre dans l'usage de l'alphabet moderne pour faire correspondre aux lettres Arabes leur valeur numérique : cette valeur, qui leur a été assignée dès les temps les plus anciens, et qui n'a pas suivi le dérangement postérieur de l'alphabet, est absolument semblable à celle des lettres homogènes en hébreu. La seule inspection de l'alphabet Arabe moderne suffit pour faire présumer que l'ordre actuellement établi par les nouveaux grammairiens dans l'arrangement de la série des caractères qui le composent, n'a eu pour but que de réunir ensemble les lettres de même figure, en intervertissant l'ordre naturel de l'ancien alphabet.

Si nous avions pu conserver jusqu'à nos jours une connoissance bien certaine et bien précise de l'ancienne prononciation de la langue Hébraïque, nous pourrions sans doute déterminer la raison qui a pu porter les Arabes à admettre ces six lettres d'augmentation et à les intercaler dans leur ancien alphabet; car il y a lieu de présumer que les Hébreux prononçoient leur *Tau* ת tantôt comme *T* et tantôt par un son intermédiaire entre le *T* et l'*S*, comme le *TH* des Anglais ou le Θ des Grecs et le *The* ث des Arabes (1); qu'ils aspiroient quelquefois durement et d'une manière gutturale leur lettre *Hheth* ח, et la prononçoient dans certains mots comme le *Kha* خ des Arabes ou le X des Grecs (2), &c. par la même

posée de trente-deux lignes de caractères alphabétiques qui suivent le sens inverse de l'inscription supérieure, et qui sont des lettres cursives de l'ancienne langue Égyptienne. J'ai retrouvé des formes identiques sur quelques fragmens de papyrus et sur quelques bandes de toile faisant partie des enveloppes intérieures de momies humaines. Feu M. Raige, mon ami particulier, dont la Commission d'Égypte regrette bien justement la perte, avoit commencé l'interprétation de cette inscription. La Commission d'Égypte nous a chargés, M. Jomard et moi, de rédiger et de continuer son travail.

L'inscription Grecque, placée au-dessous des deux autres, renferme cinquante-quatre lignes, dont les dernières sont plus ou moins tronquées. Elle est remarquable, sous le rapport archéologique, en ce qu'elle contient plusieurs mots qui ne sont point Grecs, mais Égyptiens, et que nous avons retrouvés dans l'inscription Égyptienne intermédiaire : je citerai, entre autres, celui de ⲫⲑⲁ [Dieu], qui s'écriroit en caractères Qobtes modernes Ⲫⲑⲁ *Phtha*.

L'inscription cursive nous donne de même *Ftahh* en ancien égyptien.

Ces mots indiquent, par leur insertion dans le texte Grec de cette inscription, l'époque à laquelle, malgré les efforts des Ptolémées pour abolir la langue idiotique des Égyptiens, elle commençoit à se mêler avec celle des Grecs, leurs conquérans; mélange qui, s'augmentant successivement, a fini, vers le IV.e siècle de l'ère chrétienne, par former la langue Qobte moderne.

(1) תו *TAU. Alphabetum Murbacense habet etiam TAU; sed Eusebius et Ms. Jes.* Θαῦ, Thau. *Veteres semper* Θ *reddunt, non* T. Voyez, *page 397*, le tome II du savant ouvrage intitulé : *Hexaplorum Origenis quæ supersunt, multis partibus auctiora quàm à* Flaminio Nobilio *et* Joanne Drusio *edita fuerint, ex manuscriptis et ex libris editis eruit et notis illustravit* D. Bernardus de Montfaucon, *monachus Benedictinus è congregatione S. Mauri.* Parisiis, 1713, 2 vol. *in-fol.*

(2) חית *HHETH. Eusebius et Cod. Jes.* Χῆ *legunt*,

raison

raison que, dans leur alphabet maintenant usité, un point mis à droite ou à gauche sur la lettre ש en fait un *Chin* ou un *Sin* (1). Quoique les Hébreux n'aient pas mis la même distinction sur leurs autres lettres correspondantes à celles des Arabes que je viens de nommer ci-dessus, cela n'empêche point de conjecturer qu'elle n'ait pu réellement subsister dans la prononciation consacrée par l'usage, et, conséquemment, que cela n'ait donné lieu aux Arabes de la faire dans leur alphabet moderne.

On peut croire encore que l'étendue considérable des pays où l'on parle la langue Arabe, et les différens dialectes qu'embrasse cette langue, ont pu motiver l'introduction dans son alphabet de ces lettres d'augmentation, devenues nécessaires pour peindre de nouveaux sons inconnus peut-être à l'ancien idiome des Arabes, et successivement modifiés par la nature différente des pays où il s'est progressivement répandu.

C'est ainsi que dans la langue Arabe elle-même, en se bornant, pour ainsi dire, à son domaine propre et spécial, on voit déjà le dialecte Moghrebin ou Moresque, particulier aux peuples qui couvrent toute la côte de la Barbarie, ou ancienne Mauritanie, depuis les confins de l'Égypte jusqu'aux extrémités de l'empire de Maroc, changer deux signes de l'alphabet Arabe Oriental, en peignant ainsi ڤ avec un point inférieur la lettre *Fé*, qui par-tout ailleurs est marquée d'un point supérieur [ف], et en employant ce dernier signe pour exprimer la lettre *Qâf*, toujours caractérisée chez les autres Arabes par deux points supérieurs [ق]. Ce changement étoit cependant d'autant moins nécessaire pour eux, qu'ils conservent à ces deux lettres, quoique différemment ponctuées, la même prononciation que leur donnent les autres peuples qui parlent la langue Arabe (2).

Mais, dans la suite, ce fut avec bien plus de raison que les diverses nations de l'Orient chez lesquelles les Arabes ont porté leurs armes victorieuses, et auxquelles ils ont fait adopter, en même temps que leur religion, leur système d'écriture, ne trouvant pas dans cet alphabet tous les moyens de peindre les sons étrangers à cette langue qui étoient particuliers à leurs propres idiomes, ont pris le parti d'ajouter des points à quelques-unes de ces lettres pour en former les lettres nouvelles qui

cum aspirata scilicet, etsi in postremo non legatur spiritus. Alph. Murbac. HETH. *Hanc litteram Septuaginta legebant per* X, Chi, *ut notat Hieronymus*, Quæst. in Gen., *ut* חם Χάμ Cham, *et in Jeremiam, c.* XIX, *v.* 2, *de voce* חרסית *hæc habet :* Et pro porta fictili Aquila, Symmachus et Theodotio ipsum verbum posuerunt Hebraïcum HARSITH : pro quo Septuaginta, juxta morem suum, pro aspiratione HETH litteræ, addiderunt CHI Græcum, ut dicerent *charsith* pro *arsith*; sicut illud est, pro *Hebron*, *Chebron*, et pro *Jeriho*, *Jericho*, et similia..... (Origen. *Hexapl.* tom. II, pag. 395.)

(1) שין Schin. שׂין Sin. *Figura illa* ש, *cum puncto in dextro cornu, sic,* שׁ, *profertur cum stridore, ut* ch *in vocibus Gallicis* charité, chemin, chien, &c., *sive ut* sh *Germanorum aut* sh *Anglorum. At, cùm punctum illud in sinistro cernu pingitur, sic,* שׂ, *eumdem fermè sonum obtinet ac* ס Samech, *cum quo à vulgo etiam Judæorum hodiè confunditur. Imò Ephrathæi* ש *olim pronuntiabant ut* שׂ; *nempe* שבלת sibboleth, *pro* שבלת chibboleth, *aut* schibboleth; *quo symbolo proditi perierunt ex eis quadraginta duo millia. Vide lib.* Judic. *cap.* XII. *Quare* ש *dicitur*, Sin Sibboleth, *seu Ephrathæum;* שׁ *verò*, Schin Schibboleth, *seu Hebræum.*

Voyez, page 7 du tome I.er, *Grammatica Hebraïca et Chaldaïca ex optimis quæ hactenùs prodierunt, novâ facilique methodo concinnata; accedunt varia litteraturam Hebraïcam spectantia : auctore Domno* Petro Guarin, *presbytero et monacho ordinis Sancti Benedicti, è congregatione S. Mauri.* Lutetiæ Parisiorum, 1724, 2 vol. in-4.°

(2) Voyez *Grammatica linguæ Mauro-Arabicæ, juxta vernaculi idiomatis usum, operâ et studio* Francisci de Dombay, *Cæs. Reg. linguarum Orientalium interpretis.* Vindobonæ, 1800.

leur étoient nécessaires. Ainsi les Persans ont posé trois points sous les lettres *Be* ب [B] et *Gym* ج [G] des Arabes pour en former leurs lettres *Pe* پ [P] et *Tchym* چ [TCH] : ils se sont servis de trois points placés au-dessus des lettres Arabes *Ze* ز [Z] et *Kief* ك [K] pour en faire leurs lettres *Je* ژ [J] et *Guief* ڰ [GUI] que cette première langue n'avoit pas (1).

La langue Hindostane a aussi adopté les modifications que les Persans ont données à quelques caractères Arabes (2).

Les Turks ont de même introduit dans l'alphabet Arabe, dont ils se servent, les lettres *Pe* پ [P], *Tchym* چ [TCH], et *Je* ژ [J], formées par les Persans, et auxquelles, pour cette raison, ils ont donné l'épithète de *A'gemy* عجمي [étrangères, Persanes]; mais, à l'égard du *Guief* ڰ [GUI], en lui donnant le même surnom qu'aux trois lettres précédentes, et lui attribuant la même prononciation que les Persans, ils se sont le plus souvent contentés de le conformer comme le simple *Kief* ك [K] des Arabes, sans y joindre de points, réservant cette distinction pour former une nouvelle lettre, le *Ssâghyr Noun* (3) ڭ [GN], qui devenoit nécessaire pour exprimer un son particulier à leur idiome, et qu'ils ne trouvoient ni dans l'alphabet des Arabes, ni dans celui des Persans (4).

Les Malais ont aussi eu besoin d'ajouter de nouveaux signes à l'alphabet Arabe qu'ils ont adopté : ils ont d'abord emprunté des Persans leur lettre چ [TCH] qu'ils appellent *Tchâ* چا; puis, en mettant trois points, soit au dessus, soit au-dessous des caractères Arabes *A'yn* ع [A'], *Fé* ف [F], *Kêf* ك [K] et *Ye* ي [Y], ils en ont formé leurs quatre lettres *Ngâ* ڠ [NG], *Pâ* ڤ [P], *Gâ* ݣ [G] et *Njâ* ڽ [NJ], pour exprimer des sons qui leur sont particuliers (5).

(1) Voyez l'excellent ouvrage intitulé :
كتاب گرمتان درنحوى زبان پارس
تصنيف يونس اوكسفردى ۞
Grammaire Persane, traduite de l'anglais de M. Jones, *associé du collége nommé* de l'Université *à Oxford, membre des Sociétés royales de Londres et de Copenhague.* Londres, 1772.

(2) *Voyez*, pag. 1 et 5, *Viri plur. reverendi* Benjamin Schulzii, *missionarii Evangelici, Grammatica Hindostanica, collectis in diuturna inter Hindostanos commoratione in justum ordinem redactis, ac largâ exemplorum luce perfusis regulis constans, et missionariorum usui consecrata. Edidit, et de suscipienda barbararum linguarum cultura præfatus est D.* Jo. Henr. Callenberg, *theol. et philos. prof. public. ord.* Halæ Saxonum, in typographia Instituti Judaïci, 1745.

(3) *Ssâghyr Noun* ساغير نون. Voyez, pages 2 et 4, Francisci à Mesgnien Meninski *Institutiones linguæ Turcicæ, cum rudimentis parallelis linguarum Arabicæ et Persicæ : editio altera, Methodo linguam Turcicam suo marte discendi aucta, curante* Adamo Francisco Kollar, *Hungaro Neosoliensi, Augustæ bibliothecæ Vindobonensis custode.* Vindobonæ, ex typographeo Orientali Schilgiano, 1756.

(4) *Voyez*, pag. 8 et 9, *Rudimenta grammatices linguæ Turcicæ, quibus ejus præcipuæ difficultates ita explanantur, ut facilè possint à quolibet superari, viam monstrante* Andreâ du Ryer, *Marciniacensi, pro Christianissimo Rege et ejus nationibus in Ægypto exconsule.* Parisiis, ex typographia Antonii Vitray, in Collegio Longobardorum, 1630.

Grammaire Turque, ou Méthode courte et facile pour apprendre la langue Turque. Constantinople, 1730.

Elémens de la langue Turque, ou Tables analytiques de la langue Turque usuelle, avec leur développement; par M. Viguier, *préfet apostolique des établissemens de la congrégation de la mission dans le Levant.* Constantinople, de l'imprimerie du palais de France, 1790.

Primi Principj della Grammatica Turka, ad uso dei missionari apostolici di Costantinopoli, composti da Cosimo Comidas de Carbognano, *Costantinopolitano, cavaliere aurato della S. Sede, ed interprete del regio ministero di S. M. Cattolica in Costantinopoli.* In Roma, 1794, nella stamperia della sacr. Congr. di propag. fide.

(5) *Voyez* Maleische Spraakkunst uit de eige schrif

Les Javanais se servent aussi de l'alphabet Arabe avec les mêmes modifications qui y ont été introduites par les Malais (1).

Un manuscrit assez curieux de la langue des Madécasses (2), dont j'ai fait l'acquisition (3), prouve que ces peuples ont suivi la même marche en adoptant l'alphabet Arabe pour écrire leur idiome. Quelques autres langues de l'Inde dont je possède également des manuscrits, ajoutent même jusques à quatre points aux lettres de l'alphabet Arabe qu'elles emploient.

Ces exemples suffiront pour faire sentir combien le système de l'écriture Arabe se prêtoit facilement à l'introduction des nouvelles lettres qui, comme je l'ai dit ci-dessus, avoient été inventées par les grammairiens Arabes, et ajoutées à l'alphabet ancien, dont les caractères n'excédoient pas originairement le nombre que nous présente l'alphabet Koufique.

Mais ce n'est pas même aussitôt après leur invention que ces lettres furent intercalées aux places qu'elles occupent maintenant dans l'alphabet moderne: elles furent d'abord, comme additions supplémentaires, placées simplement, après toutes les autres, à la fin de l'alphabet ancien et naturel, dont elles n'intervertissoient point l'ordre; et l'on peut en regarder comme une preuve les mots factices par lesquels les grammairiens Arabes apprennent, même à présent encore, la lecture de l'alphabet à leurs écoliers, et qui renferment précisément cet arrangement intermédiaire entre l'ordre ancien et l'ordre nouveau.

Afin qu'on puisse mieux se convaincre de ce que je viens d'exposer, je donnerai ici ces mots techniques, qui servent, pour ainsi dire, de mémoire artificielle aux maîtres et aux élèves, en y ajoutant l'ordre et la valeur alphabétique des lettres dont ils sont composés :

۞ ابجد ۞ هوز ۞ حطي ۞ كلمن ۞ سعفص ۞ قرشت ۞

T. Ch. R. Q. Ss. F. A'. S. N. M. L. K. Y. Ṫt. Hh. Z. W. H. D. G. B. A.
22. 21. 20. 19. 18. 17. 16. 15. 14. 13. 12. 11. 10. 9. 8. 7. 6. 5. 4. 3. 2. 1.

Ces mots comprennent en effet seulement les vingt-deux lettres qui renferment l'alphabet ancien, et qui sont en même nombre que les élémens de l'alphabet

ten der Maleiers opgemaakt, met eene Voorreden behelzende eene inleiding tot dit werk, door George Henrik Werndly. Te Amsterdam, 1736.

The Malays have not any proper national character, except that which has been introduced by the Mohammedan priests, who have from time to time settled on the peninsula of Malacca and the adjacent islands: therefore it resembles the Arabic Neshki alphabet, excepting some slight alteration to express a sound which the Arabians had no character to delineate.....

Voyez, pag. 5, *a Dictionary of the Malay tongue, as spoken in the peninsula of Malacca, the islands of Sumatra, Java, Borneo, Pulo-Pinang, &c. to which is prefixed a Grammar of that language: by* John Howison, *M. D.* London, printed at the Arabic and Persian press, 1801.

(1) Voyez, *pag. 92 et suiv.*, Hadriani Relandi *Dissertationum miscellanearum pars tertia et ultima.* Trajecti ad Rhenum, 1708.

(2) Ces peuples, qu'on a nommés aussi *Madégasses* et *Malgaches*, sont les habitans de la grande île de Madagascar; on a imprimé à l'Ile de France un vocabulaire abrégé de leur langue.

(3) Ce manuscrit, de format *in-4.°*, écrit sur des portions de *liber*, ou écorce intérieure d'arbre, renferme des fragmens du Qorân avec quelques autres prières Mahométanes, et des figures magiques à l'usage des prêtres de Madagascar.

Koufique ; les maîtres de lecture ajoutent ensuite, pour y réunir les lettres d'augmentation, les deux mots suivans où elles sont contenues, et qui complètent entièrement les vingt-huit lettres du nouvel alphabet.

ثخذ ضظغ

GH.DH.DD. DZ.KH.TH.
28. 27. 26. 25. 24. 23.

L'alphabet Moghrebin ou Moresque, dont j'ai déjà parlé ci-dessus (1), et qui a conservé dans les formes de ses lettres beaucoup du style des caractères Koufiques, présente aussi, dans les mots factices dont se servent les maîtres de lecture pour l'enseigner, cet ordre ancien, avec quelques légères différences. J'ai donné des détails suffisans, concernant ce genre d'écriture, dans mon précédent Mémoire sur les inscriptions Koufiques et les autres caractères employés par les Arabes dans les monumens (2); j'y renverrai donc de même le lecteur, et je me contenterai de donner ici ces mots factices, rangés suivant l'ordre Moghrebin, d'après la Grammaire de M. de Dombay, ci-dessus citée (3) :

أبجد * هوز * حطي * كلمن * سعفص * قرشت

T. S. R. Q. DD. F. A' SS. N. M. L. K. Y. TT. HH. Z. W. H. D. G. B. A.
22.21.20.19. 18.17.16.15. 14.13.12.11. 10. 9. 8. 7. 6. 5. 4. 3. 2. 1.

ثخذ * ظغش

CH. GH. ZZ. DZ. KH. TH.
28. 27. 26. 25. 24. 23.

Le tableau suivant présentera la concordance exacte qui existe, soit dans leur ordre, soit dans leurs valeurs alphabétique et numérique, entre l'alphabet Koufique et ceux des autres langues Orientales que je viens de dénommer au commencement de ce paragraphe ; j'y ai ajouté l'alphabet Arabe moderne, dépouillé des six lettres d'augmentation qui ont été intercalées dans la série de ses caractères. Ce dernier alphabet, moyennant cette réduction, se trouve rappelé à son ordre naturel, et se coordonne aussi parfaitement avec les quatre autres dans ses différentes valeurs.

(1) Voyez ci-dessus, *page 209*. (2) *É. M. tome I.er, page 539*. (3) Voyez la note 2 de la *page 209*.

§. II.

ALPHABET COMPARATIF des Caractères Phénicien, Samaritain, Grec, Gréco-Égyptien, Palmyrénien, Hébréo-Chaldéen, Syriaque, Arabe moderne et Koufique.

ORDRE.	ALPHABETS.									VALEURS	
	PHÉNICIEN.	SAMARITAIN.	GREC.	GRÉCO-ÉGYPTIEN.	PALMYRÉNIEN.	HÉBRÉO-CHALDÉEN.	SYRIAQUE.	ARABE MODERNE.	KOUFIQUE.	ALPHABÉTIQUE.	NUMÉRIQUE.
1.			A			א		ا		A.	1.
2.			B			ב		ب		B.	2.
3.			Γ			ג		ج		G.	3.
4.			Δ			ד		د		D.	4.
5.			E			ה		ه		H.	5.
6.			ϛ			ו		و		Ou.	6.
7.			Z			ז		ز		Z.	7.
8.			H			ח		ح		Hh.	8.
9.			Θ			ט		ط		Tt.	9.
10.			I			י		ي		Y.	10.
11.			K			כ		ك		K.	20.
12.			Λ			ל		ل		L.	30.
13.			M			מ		م		M.	40.
14.			N			נ		ن		N.	50.
15.			Ξ			ס		س		S.	60.

ORDRE.	ALPHABETS.									VALEURS.	
	PHÉNICIEN.	SAMARITAIN.	GREC.	GRÉCO-ÉGYPTIEN.	PALMYRÉNIEN.	HÉBRÉO-CHALDÉEN.	SYRIAQUE.	ARABE MODERNE.	KOUFIQUE.	ALPHABÉTIQUE.	NUMÉRIQUE.
16.	𐤏	𐤏	O	O	𐡏	ע	ܥ	ع	ع	A'.	70.
17.	𐤐	𐤐	Π	Π	𐡐	פ	ܦ	ف	ف	F.	80.
18.	𐤑	𐤑	.....	.....	𐡑	צ	ܨ	ص	ص	Ss.	90.
19.	𐤒	𐤒	X	Χ	𐡒	ק	ܩ	ق	ق	Q.	100.
20.	𐤓	𐤓	P	Ρ	𐡓	ר	ܪ	ر	ر	R.	200.
21.	𐤔	𐤔	Σ	C	𐡔	ש	ܫ	ش	ش	Ch.	300.
22.	𐤕	𐤕	T	Τ	𐡕	ת	ܬ	ت	ت	T.	400.

§. III.

Concordance de l'Alphabet Koufique avec l'Alphabet Stranghelo.

L'OPINION généralement établie, comme nous l'avons dit déjà (1), est que le caractère Koufique est dérivé du caractère appelé *stranghelo*; ou mieux encore, *estranghela*, اهوزيلا, qui a été particulier aux anciens Syriens, et qui, par ses formes carrées et ses traits angulaires, s'éloigne en effet beaucoup du caractère Syriaque moderne, toujours élégamment arrondi, et se rapproche beaucoup plus du style du caractère Koufique. J'ajouterai ici un alphabet comparatif des formes des caractères qui composent les deux alphabets.

Alphabet comparatif des Caractères Stranghelo et Koufique.

ALPHABETS		VALEUR.	ALPHABETS		VALEUR.
STRANGHELO.	KOUFIQUE.		STRANGHELO.	KOUFIQUE.	
ܐ	ا	A.	ܠ	ل	L.
ܒ	ب	B.	ܡ	م	M.
ܓ	ج	G.	ܢ	ن	N.
ܕ	د	D.	ܣ	س	S.
ܗ	ه	H.	ܥ	ع	A'.
ܘ	و	Ou.	ܦ	ف	F.
ܙ	ز	Z.	ܨ	ص	Ss.
ܚ	ح	Hh.	ܩ	ق	Q.
ܛ	ط	Tt.	ܪ	ر	R.
ܝ	ى	Y.	ܫ	ش	Ch.
ܟ	ك	K.	ܬ	ت	T.

(1) *Voyez* mon Mémoire sur les inscriptions Koufiques recueillies en Égypte et sur les autres caractères employés dans les monumens des Arabes, *E. M. tome I, page 531.*

§. IV.

ALPHABET KOUFIQUE,

TIRÉ DES INSCRIPTIONS

DE LA PREMIÈRE ÉPOQUE DU MEQYÂS.

ORDRE.	NOMS.	LETTRES ARABES correspondantes.	FORMES FINALES, liées à la précédente.	FORMES FINALES, non liées à la précédente.	FORMES INITIALES ET MÉDIALES, liées à la précédente.	FORMES INITIALES ET MÉDIALES, non liées à la précédente	VALEUR.
1.	*Élif.* أَلِفْ	ا					A.
2.	*Bê* بَاءْ	ب					B.
3.	*Djym.* جِيمْ	ج					Dj.
4.	*Dâl.* دَالْ	د					D.
5.	*Hê.* هَاءْ	ه			.....	.....	H.
6.	*Zê.* زَاءْ	ز					Z.
7.	*Hhâ.* حَاءْ	ح					Hh.
8.	*Yê.* يَاءْ	ي	.....	.....			Y.
9.	*Lâm.* لَامْ	ل	.....				L.

ORDRE.	NOMS.	LETTRES ARABES correspondantes.	FORMES — FINALES, liées à la précédente.	FORMES — FINALES, non liées à la précédente.	FORMES — INITIALES ET MÉDIALES, liées à la précédente.	FORMES — INITIALES ET MÉDIALES, non liées à la précédente.	VALEUR.
10.	*Mym.* مِيم	م	ـمـ	ـم	مـ	م	M.
11.	*Noun.* نُون	ن	.....	.....	نـ	ن	N.
12.	*Syn.* سِين	س	ـسـ	ـس	سـ	س	S.
13.	*A'yn.* عَين	ع	ـعـ	ـع	عـ	ع	A'.
14.	*Rê.* رَاء	ر	ـر	ـر	ـر	ر	R.
15.	*Chyn.* سِين	ش	ـشـ	ـش	شـ	ش	Ch.
16.	*Tê.* تَاء	ت	ـتـ	ـت	تـ	ت	T.
17.	*Thê.* ثَاء	ث	ـثـ	ـث	ثـ	ث	Th.
18.	*Khâ.* خَاء	خ	ـخـ	ـخ	خـ	خ	Kh.
19.	*Dzâl.* ذَال	ذ	ـذ	ـذ	ـذ	ذ	Dz.
20.	*Ghayn.* غَين	غ	ـغـ	ـغ	غـ	غ	Gh.

§. V.

Observations sur l'Alphabet Kouſique de la première Époque du Meqyâs.

Ce caractère est, en général, traité d'une manière pure et assez élégante ; et, quoique les formes des lettres qui le composent soient très-oblitérées par le frottement annuel de l'eau, on peut cependant les deviner facilement et les reconnoître d'après les formes identiques qui se trouvent dans les autres faces de la colonne où la même inscription est répétée.

Les formes médiales non liées et finales liées de l'*Alif* sont tirées du dernier mot des inscriptions de la dernière coudée, de l'avant-dernière et de l'antépénultième ; les formes médiales liées et finales non liées sont les mêmes que les précédentes, suivant le système de cette écriture.

La forme médiale liée du *Be* est tirée du premier mot de l'inscription de la dernière coudée ; la forme initiale et médiale non liée est tracée d'après celle-ci, dont on a retranché le trait de jonction. La forme finale liée de cette même lettre, devant être la même que celle du *Te* final, a été tracée d'après celle-ci, et elle a également servi de modèle pour former la forme finale non liée en supprimant la liaison.

Les formes du *Gym* sont les mêmes que celles du *Khâ*, dont je parlerai ci-après.

Les formes du *Ze* ont dû être les mêmes que celles du *Re*.

Les formes du *Hhâ* sont aussi les mêmes que celles du *Khâ*, et je renvoie à ce que j'en dirai ci-après.

La forme initiale ou médiale non liée du *Dâl* est tirée du dernier mot des inscriptions des trois coudées ; la forme médiale liée a été tracée d'après celle-ci, à laquelle on a ajouté le trait horizontal de jonction. Les formes finales non liées et liées sont les mêmes que les deux précédentes.

Les formes initiales et médiales du *He* manquent totalement dans trois inscriptions. La forme finale non liée a été prise du second mot des trois inscriptions ; la forme finale liée est la même, en y ajoutant le trait horizontal de liaison.

Les formes du *Ouâou* manquent dans les inscriptions de cette époque.

Les formes initiales et médiales non liées du *Ye* sont les mêmes que celles du *Be* dont j'ai déjà parlé ci-dessus : les formes finales doivent être différentes de celles de cette dernière lettre ; elles manquent dans trois inscriptions.

Les formes du *Kêf*, tant initiales que finales, manquant également, j'ai dû présumer qu'elles devoient, comme dans le caractère de la seconde époque, être presque identiques avec celles du *Dâl* ; mais je n'ai pas osé les suppléer.

D'après le type spécial des inscriptions de cette époque, les formes initiales, médiales et finales non liées du *Lâm* ne pouvant être autre chose que celles du *Be*, correspondantes aux traits d'une tête élevée au niveau de l'*Alif*, c'est d'après cette indication que je les ai tracées.

La forme initiale non liée du *Khâ* est tirée du premier mot de l'inscription de l'antépénultième coudée; cette même forme a dû donner celle des lettres *Gym* et *Hhâ*. La forme médiale de ces mêmes lettres n'est autre chose que la forme initiale, à laquelle est ajouté le trait horizontal de jonction. Les formes finales de la même lettre sont composées par analogie des formes initiales, auxquelles on a ajouté le trait inférieur recourbé à angle droit, qui, comme nous l'avons vu dans le *A'yn* de l'inscription de la dernière coudée, est la forme affectée à ce genre de lettres finales.

Les inscriptions de cette époque ne présentent point de ligatures.

§. VI.

ALPHABET KOUFIQUE,

TIRÉ DES INSCRIPTIONS

DE LA SECONDE ÉPOQUE DU MEQYÂS.

ORDRE.	NOMS.	LETTRES ARABES correspondantes.	FORMES				VALEUR.
			FINALES,		INITIALES ET MÉDIALES,		
			liées à la précédente.	non liées à la précédente.	liées à la précédente.	non liées à la précédente.	
1.	*Élif.* أَلِفْ	ا					Â.
2.	*Bé.* بَآءْ	ب					B.
3.	*Djym.* جِيمْ	ج					Dj.
4.	*Dâl.* دَالْ	د					D.
5.	*Hé.* هَآءْ	ه					H.
6.	*Ouâou.* وَاوْ	و					Ou.
7.	*Zé.* زَآءْ	ز					Z.
8.	*Hhâ.* حَآءْ	ح					Hh.
9.	*Ttâ.* طَآءْ	ط					Tt.

ORDRE.	NOMS.	LETTRES ARABES correspondantes.	FORMES — FINALES, liées à la précédente.	FORMES — FINALES, non liées à la précédente.	FORMES — INITIALES ET MÉDIALES, liées à la précédente.	FORMES — INITIALES ET MÉDIALES, non liées à la précédente.	VALEUR.
10.	*Yê.* يَاءٌ	ى		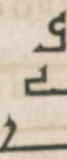			Y.
11.	*Kêf.* كَافٌ	ك	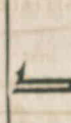			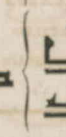	K.
12.	*Lâm.* لَامٌ	ل					L.
13.	*Mym.* مِيمٌ	م					M.
14.	*Noun.* نُونٌ	ن					N.
15.	*Syn.* سِينٌ	س					S.
16.	*A'yn.* عَيْنٌ	ع					A'.
17.	*Fê.* فَاءٌ	ف					F.
18.	*Ssád.* صَادٌ	ص					Ss.
19.	*Qâf.* قَافٌ	ق					Q.
20.	*Rê.* رَاءٌ	ر					R.

ORDRE.	NOMS.	LETTRES ARABES correspondantes.	FORMES — FINALES, liées à la précédente.	FORMES — FINALES, non liées à la précédente.	FORMES — INITIALES ET MÉDIALES, liées à la précédente.	FORMES — INITIALES ET MÉDIALES, non liées à la précédente.	VALEUR.
21.	*Chyn.* سِين	س					CH.
22.	*Tê.* تَاء	ت					T.
23.	*Thê.* ثَاء	ث					TH.
24.	*Khâ.* خَاء	خ					KH.
25.	*Dzâl.* ذَال	ذ					DZ.
26.	*Ddâd.* ضَاد	ض					DD.
27.	*Dhâ.* ظَاء	ظ					DH.
28.	*Ghayn.* غَين	غ					GH.

§. VII.

Observations sur le Caractère de la seconde Époque.

Le caractère des inscriptions de cette époque présente en général plus d'élégance et de précision dans ses formes que celui de la première époque.

Les formes, tant initiales que médiales et finales, du *Gym*, du *Hhâ* et du *Khâ*, diffèrent de celles de la première époque, en ce que la barre diagonale qui divise la ligne horizontale de jonction, au lieu d'être droite comme dans l'époque précédente, reçoit une inflexion à son extrémité, et se retourne horizontalement en forme de crochet.

Les formes du *Dâl*, du *Dzâl* et du *Re*, sont également les mêmes que dans la première époque.

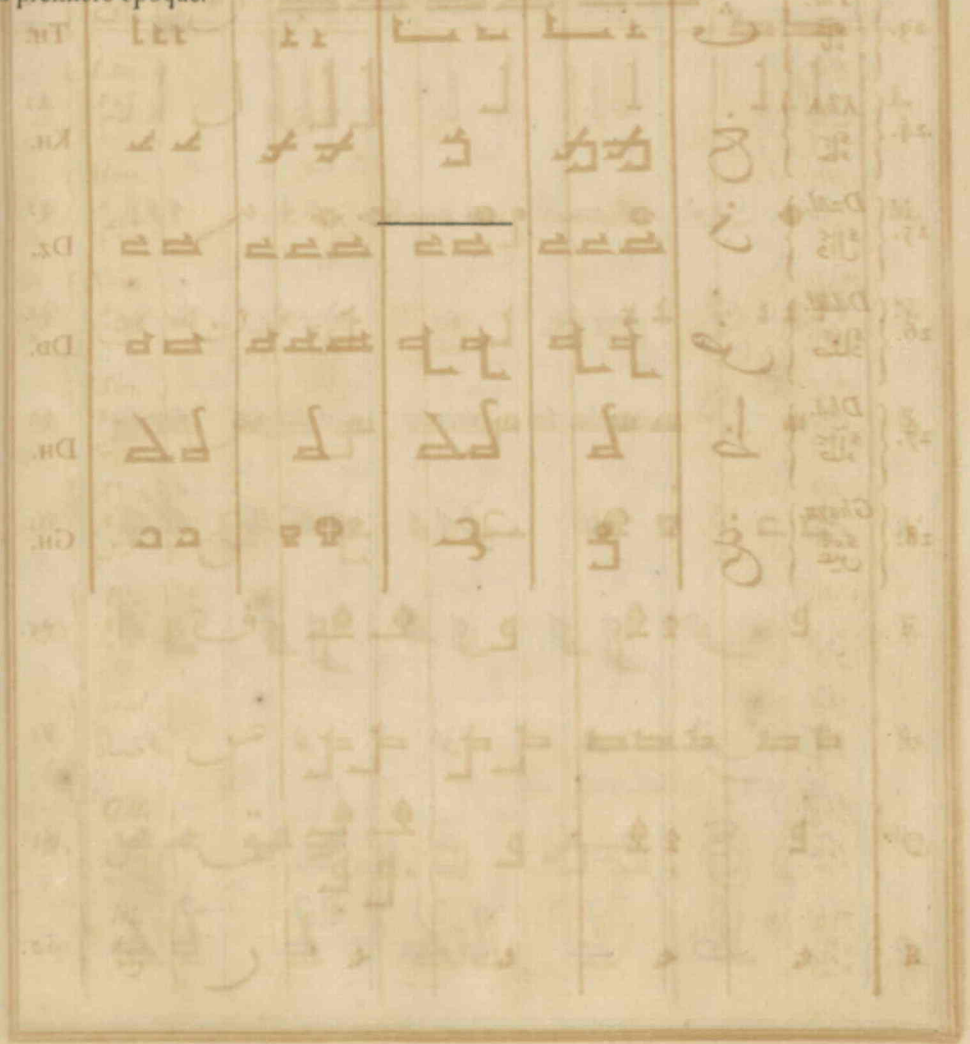

§. VIII.

ALPHABET KOUFIQUE,

TIRÉ DES INSCRIPTIONS

DE LA TROISIÈME ÉPOQUE DU MEQYÂS.

ORDRE.	NOMS.	LETTRES ARABES correspondantes.	FORMES FINALES, liées à la précédente.	FORMES FINALES, non liées à la précédente.	FORMES INITIALES ET MÉDIALES, liées à la précédente.	FORMES INITIALES ET MÉDIALES, non liées à la précédente.	VALEUR.
1.	*Élif.* أَلِفْ	ا					A.
2.	*Bê.* بَاءْ	ب					B.
3.	*Djym.* جِيمْ	ج					Dj.
4.	*Dâl.* دَالْ	د					D.
5.	*Hê.* هَاءْ	ه					H.
6.	*Ouâou.* وَاوْ	و					Ou.
7.	*Zê.* زَاءْ	ز					Z.
8.	*Hhâ.* حَاءْ	ح					Hh.
9.	*Ttâ.* طَاءْ	ط					Tt.

ORDRE.	NOMS.	LETTRES ARABES correspondantes.	FORMES FINALES, liées à la précédente.	FORMES FINALES, non liées à la précédente.	FORMES INITIALES ET MÉDIALES, liées à la précédente.	FORMES INITIALES ET MÉDIALES, non liées à la précédente.	VALEUR.
10.	*Yê.* يَاءٌ	ى					Y.
11.	*Kêf.* كَافٌ	ك					K.
12.	*Lâm.* لَامٌ	ل					L.
13.	*Mym.* مِيمٌ	م					M.
14.	*Noun.* نُونٌ	ن					N.
15.	*Syn.* سِينٌ	س					S.
16.	*A'yn.* عَيْنٌ	ع					A'.
17.	*Fê.* فَاءٌ	ف			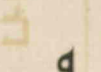		F.
18.	*Ssâd.* صَادٌ	ص					Ss.
19.	*Qâf.* قَافٌ	ق					Q.

ORDRE.	NOMS.	LETTRES ARABES correspondantes.	FORMES				VALEUR.
			FINALES,		INITIALES ET MÉDIALES,		
			liées à la précédente.	non liées à la précédente.	liées à la précédente.	non liées à la précédente.	
20.	*Rê.* رَآءْ	ر	ـر	ر	ـرـ	رـ	R.
21.	*Chyn.* شِينْ	ش	ـش	ش	ـشـ	شـ	CH.
22.	*Tê.* تَآءْ	ت	ـت	ت	ـتـ	تـ	T.
23.	*Thê.* ثَآءْ	ث	ـث	ث	ـثـ	ثـ	TH.
24.	*Khâ.* خَآءْ	خ	ـخ	خ	ـخـ	خـ	KH.
25.	*Dzâl.* ذَآلْ	ذ	ـذ	ذ	ـذ	ذ	DZ.
26.	*Ddâd.* ضَادْ	ض	ـض	ض	ـضـ	ضـ	DD.
27.	*Dhâ.* ظَآءْ	ظ	ـظ	ظ	ـظـ	ظـ	DH.
28.	*Ghayn.* غَيْنْ	غ	ـغ	غ	ـغـ	غـ	GH.

§. IX.

LIGATURES KOUFIQUES.

ORDRE.	LIGATURES ARABES CORRESPONDANTES.	FORMES — FINALES, liées à la précédente.	FORMES — FINALES, non liées à la précédente.	FORMES — FINALES ET MÉDIALES, liées à la précédente.	FORMES — FINALES ET MÉDIALES, non liées à la précédente.	VALEUR.
1.			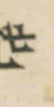			B-Dj.
2.	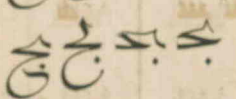					B-Hh.
3.			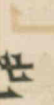		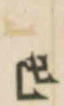	B-Kh.
4.						T-Dj.
5.						T-Hh.
6.						T-Kh.
7.						Th-Dj.
8.						Th-Hh.
9.						Th-Kh.
10.		.....	.....			S-Dj.
11.		.....	.....			S-Hh.

ORDRE.	LIGATURES ARABES CORRESPONDANTES.	FORMES				VALEUR.
		FINALES,		FINALES ET MÉDIALES,		
		liées à la précédente.	non liées à la précédente.	liées à la précédente.	non liées à la précédente.	
12.	سخ سخ	.....	.....	ـسـ	سـ	S-Kh.
13.	شج شج	.....	.....	ـشـ	شـ	Ch-Dj.
14.	شح شح	.....	.....	ـشـ	شـ	Ch-Hh.
15.	شخ شخ	.....	.....	ـشـ	شـ	Ch-Kh.
16.	في	.....	ا ا ا ا	.....	.....	F-Y.
17.	قي	.....	ا ا ا ا	.....	.....	Q-Y.
18.	لا	.....	.....	.....	ـلا	LÂ.
19.	لج لج	.....	.....	ـلـ	لـ	L-B-Dj.
20.	لح لح	.....	.....	ـلـ	لـ	L-B-Hh.
21.	لخ لخ	.....	.....	ـلـ	لـ	L-B-Kh.
22.	لت لت	.....	.....	ـلـ	لـ	L-T-Dj.
23.	لت لت	.....	.....	ـلـ	لـ	L-T-Hh.

ORDRE.	LIGATURES ARABES CORRESPONDANTES.	FORMES				VALEUR.
		FINALES,		FINALES ET MÉDIALES,		
		liées à la précédente.	non liées à la précédente.	liées à la précédente.	non liées à la précédente.	
24.		.....	.....			L-T-Kh.
25.		.....	.....			L-Th-Dj.
26.		.....	.....			L-Th-Hh
27.		.....	.....			L-Th-Kh
28.		.....	.....			L-N-Dj.
29.		.....	.....			L-N-Hh.
30.		.....	.....			L-N-Kh.
31.		.....	.....			L-Y-Dj.
32.		.....	.....			L-Y-Hh.
33.		.....	.....			L-Y-Kh.
34.		.....	.....			L-Dj.
35.		.....	.....			L-Hh.
36.		.....	.....			L-Kh.

ORDRE.	LIGATURES ARABES CORRESPONDANTES.	FORMES — FINALES, liées à la précédente.	FORMES — FINALES, non liées à la précédente.	FORMES — FINALES ET MÉDIALES, liées à la précédente.	FORMES — FINALES ET MÉDIALES, non liées à la précédente.	VALEUR.
37.				.....	.....	L-H.
38.				.....	.....	L-Y.
39.		.....	.....			M-Dj.
40.		.....	.....			M-Hh.
41.		.....	.....			M-Kh.
42.		.....	.....			N-Dj.
43.		.....	.....			N-Hh.
44.		.....	.....			N-Kh.
45.		.....	.....			Y-Dj.
46.		.....	.....			Y-Hh.
47.		.....	.....			Y-Kh.

CHAPITRE II.

Paléographie Karmatique.

L'ÉCRITURE KARMATIQUE est postérieure à l'écriture Koufique, dont elle est dérivée et qu'elle a remplacée.

Son alphabet suit le même système que l'alphabet Koufique ; il observe le même ordre dans la série des caractères qui le composent, et les lettres correspondantes ont des valeurs homogènes : ainsi les observations dont j'ai fait précéder les trois alphabets Koufiques ci-dessus (1), sont presque entièrement communes aux alphabets Karmatiques que je vais présenter.

Je crois m'être suffisamment étendu sur ce qui concerne le caractère Karmatique, dans mon précédent Mémoire sur les inscriptions Koufiques recueillies en Égypte et sur les autres caractères employés par les Arabes dans leurs monumens (2) ; je prendrai donc le parti de ne point répéter inutilement ici les détails que j'y expose, et d'y renvoyer le lecteur.

Afin de remplir pour ce genre d'écriture le but paléographique que je me suis déjà proposé (3) pour les caractères Koufiques, je donnerai également ici trois alphabets Karmatiques, dont chacun est relatif à l'une des inscriptions de ce caractère que j'ai publiées et expliquées dans ce Mémoire (4).

Quoique ces trois inscriptions soient absolument de la même époque et offrent dans leur date la même année, chacune d'elles présente cependant, dans la contexture et l'élégance des traits dont leurs caractères sont composés, des variantes assez considérables pour qu'il me soit impossible de les négliger sans rendre mon travail moins complet qu'il ne doit l'être, et moins utile au but général que j'ai eu en vue : j'ai donc cru devoir réunir ces variantes séparément dans des alphabets particuliers, afin qu'on pût facilement en établir la comparaison, et y trouver les documens nécessaires pour ne point être arrêté dans la lecture des autres inscriptions Karmatiques auxquelles on voudroit en faire l'application.

(1) Pag. 216, 220 et 224.
(2) *É. M. tom. I, p. 525.*
(3) Page 206.
(4) *Voyez* ci-dessus, pour la première inscription, *pag. 184*; pour la seconde, *pag. 194*; et pour la troisième, *pag. 196*.

§. I.er

ALPHABET KARMATIQUE,

TIRÉ

DE LA PREMIÈRE INSCRIPTION DU MEQYÂS.

ORDRE.	NOMS.	LETTRES ARABES correspondantes.	FORMES				VALEUR.
			FINALES,		INITIALES ET MÉDIALES,		
			liées à la précédente.	non liées à la précédente.	liées à la précédente.	non liées à la précédente.	
1.	*Élif.* أَلِفْ	ا					Â.
2.	*Bê.* بَاءْ	ب					B.
3.	*Djym.* جِيمْ	ج					Dj.
4.	*Dâl.* دَالْ	د					D.
5.	*Hê.* هَاءْ	ه					H.
6.	*Ouâou.* وَاوْ	و					Ou.
7.	*Zê.* زَاءْ	ز					Z.
8.	*Hhâ.* حَاءْ	ح					Hh.
9.	*Ttâ.* طَاءْ	ط					Tt.

ORDRE.	NOMS.	LETTRES ARABES correspondantes.	FORMES FINALES, liées à la précédente.	FORMES FINALES, non liées à la précédente.	FORMES INITIALES ET MÉDIALES, liées à la précédente.	FORMES INITIALES ET MÉDIALES, non liées à la précédente.	VALEUR.
10.	*Yê.* يَاءٌ	ي	ـيـ	ـي	ـيـ	يـ	Y.
11.	*Kêf.* كَافٌ	ك	ـكـ	ـك	ـكـ	كـ	K.
12.	*Lâm.* لَامٌ	ل	ـلـ	ـل	ـلـ	لـ	L.
13.	*Mym.* مِيمٌ	م	ـمـ	ـم	ـمـ	مـ	M.
14.	*Noun.* نُونٌ	ن	ـنـ	ـن	ـنـ	نـ	N.
15.	*Syn.* سِينٌ	س	ـسـ	ـس	ـسـ	سـ	S.
16.	*A'yn.* عَيْنٌ	ع	ـعـ	ـع	ـعـ	عـ	A'.
17.	*Fê.* فَاءٌ	ف	ـفـ	ـف	ـفـ	فـ	F.
18.	*Ssâd.* صَادٌ	ص	ـصـ	ـص	ـصـ	صـ	Ss.
19.	*Qâf.* قَافٌ	ق	ـقـ	ـق	ـقـ	قـ	Q.
20.	*Rê.* رَاءٌ	ر	ـر	ـر	ـر	ـر	R.

ORDRE.	NOMS.	LETTRES ARABES correspondantes.	FORMES				VALEUR.
			FINALES,		INITIALES ET MÉDIALES,		
			liées à la précédente.	non liées à la précédente.	liées à la précédente.	non liées à la précédente.	
21.	*Chyn.* شين	ش	ـشـ	ـش	ـشـ	ـش	CH.
22.	*Tê.* تاء	ت	ـتـ	ـت	ـتـ	ـت	T.
23.	*Thê.* ثاء	ث	ـثـ	ـث	ـثـ	ـث	TH.
24.	*Khâ.* خاء	خ	ـخـ	ـخ	ـخـ	ـخ	KH.
25.	*Dzâl.* ذال	ذ	ـذـ	ـذ	ـذـ	ـذ	DZ.
26.	*Ddâd.* ضاد	ض	ـضـ	ـض	ـضـ	ـض	DD.
27.	*Dhâ.* ظاء	ظ	ـظـ	ـظ	ـظـ	ـظ	DH.
28.	*Ghayn.* غين	غ	ـغـ	ـغ	ـغـ	ـغ	GH.

§. II.

ALPHABET KARMATIQUE,

TIRÉ

DE LA SECONDE INSCRIPTION DU MEQYÂS.

ORDRE.	NOMS.	LETTRES ARABES correspondantes.	FORMES — FINALES, liées à la précédente.	FORMES — FINALES, non liées à la précédente.	FORMES — INITIALES ET MÉDIALES, liées à la précédente.	FORMES — INITIALES ET MÉDIALES, non liées à la précédente.	VALEUR.
1.	*Élif.* أَلِف	ا					A.
2.	*Bé.* بَاء	ب					B.
3.	*Djym.* جِيم	ج					Dj.
4.	*Dâl.* دَال	د					D.
5.	*Hé.* هَاء	ه					H.
6.	*Ouâou.* وَاو	و					Ou.
7.	*Zé.* زَاء	ز					Z.
8.	*Hhâ.* حَاء	ح					Hh.
9.	*Ttâ.* طَاء	ط					Tt.

ORDRE.	NOMS.	LETTRES ARABES correspondantes.	FORMES FINALES, liées à la précédente.	FORMES FINALES, non liées à la précédente.	FORMES INITIALES ET MÉDIALES, liées à la précédente.	FORMES INITIALES ET MÉDIALES, non liées à la précédente.	VALEUR.
10.	*Yê.* يَآءٌ	ي	ـيـ ـي	ـي	ـيـ	ـي	Y.
11.	*Kêf.* كَافٌ	ك	ـكـ	ـك	ـكـ	ـك	K.
12.	*Lâm.* لَامٌ	ل	ـلـ	ـل	ـلـ	ـل	L.
13.	*Mym.* مِيمٌ	م	ـمـ	ـم	ـمـ	ـم	M.
14.	*Noun.* نُونٌ	ن	ـنـ ـن	ـن	ـنـ	ـن	N.
15.	*Syn.* سِينٌ	س	ـسـ	ـس	ـسـ	ـس	S.
16.	*A'yn.* عَيْنٌ	ع	ـعـ ـع	ـع	ـعـ	ـع	A'
17.	*Fê.* فَاءٌ	ف	ـفـ	ـف	ـفـ	ـف	F.
18.	*Ssâd.* صَادٌ	ص	ـصـ	ـص	ـصـ	ـص	Ss.
19.	*Qâf.* قَافٌ	ق	ـقـ	ـق	ـقـ	ـق	Q.
20.	*Rê.* رَاءٌ	ر	ـر	ـر	ـر	ـر	R.

ORDRE.	NOMS.	LETTRES ARABES correspondantes.	FORMES FINALES, liées à la précédente.	FORMES FINALES, non liées à la précédente.	FORMES INITIALES ET MÉDIALES, liées à la précédente.	FORMES INITIALES ET MÉDIALES, non liées à la précédente.	VALEUR.
21.	*Chyn.* شين	ش	ـشـ	ـش	ـشـ	شـ	CH.
22.	*Tè.* تاء	ت	ـتـ	ـت	ـتـ	تـ	T.
23.	*Thè.* ثاء	ث	ـثـ	ـث	ـثـ	ثـ	TH.
24.	*Khâ.* خاء	خ	ـخـ	ـخ	ـخـ	خـ	KH.
25.	*Dzâl.* ذال	ذ	ـذ	ـذ	ـذ	ذ	DZ.
26.	*Ddâd.* ضاد	ض	ـضـ	ـض	ـضـ	ضـ	DD.
27.	*Dhâ.* ظاء	ظ	ـظـ	ـظ	ـظـ	ظـ	DH.
28.	*Ghayn.* عين	غ	ـغـ	ـغ	ـغـ	غـ	GH.

§. III.

ALPHABET KARMATIQUE,

TIRÉ

DE LA TROISIÈME INSCRIPTION DU MEQYÂS.

ORDRE.	NOMS.	LETTRES ARABES correspondantes.	FORMES				VALEUR.
			FINALES,		INITIALES ET MÉDIALES,		
			liées à la précédente.	non liées à la précédente.	liées à la précédente.	non liées à la précédente.	
1.	*Élif.* أَلِفْ	ا					Â.
2.	*Bê.* بَآءْ	ب					B.
3.	*Djym.* جِيمْ	ج					Dj.
4.	*Dâl.* دَالْ	د					D.
5.	*Hê.* هَآءْ	ه					H.
6.	*Ouâou.* وَاوْ	و					Ou.
7.	*Zê.* زَآءْ	ز					Z.
8.	*Hhâ.* حَآءْ	ح					Hh.
9.	*Ttâ.* طَآءْ	ط					Tt.

ORDRE.	NOMS.	LETTRES ARABES correspondantes.	FORMES				VALEUR.
			FINALES,		INITIALES ET MÉDIALES,		
			liées à la précédente.	non liées à la précédente.	liées à la précédente.	non liées à la précédente.	
10.	*Yé.* يَاءٌ	ي	ـيـ	ـي	1	11	Y.
11.	*Kéf.* كَافٌ	ك	ـكـ	ـك	ـكـ	ـك	K.
12.	*Lâm.* لَامٌ	ل	ـلـ	ـل	ـلـ	ـلـ	L.
13.	*Mym.* مِيمٌ	م	ـمـ	ـم	ـمـ	ـمـ	M.
14.	*Noun.* نُونٌ	ن	ـنـ	ـن	1	11	N.
15.	*Syn.* سِينٌ	س	ـسـ	ـس	ـسـ	ـس	S.
16.	*A'yn.* عَينٌ	ع	ـعـ	ـع	ـعـ	ـع	A'.
17.	*Fé.* فَاءٌ	ف	ـفـ	ـف	ـفـ	ـف	F.
18.	*Ssâd.* صَادٌ	ص	ـصـ	ـص	ـصـ	ـص	Ss.
19.	*Qâf.* قَافٌ	ق	ـقـ	ـق	ـقـ	ـق	Q.
20.	*Ré.* رَاءٌ	ر	ـر	ـر	ـر	ـر	R.

ORDRE.	NOMS.	LETTRES ARABES correspondantes.	FORMES				VALEUR.
			FINALES,		INITIALES ET MÉDIALES,		
			liées à la précédente.	non liées à la précédente.	liées à la précédente.	non liées à la précédente.	
21.	*Chyn.* شِينْ	ش	ـش	ـش	ـشـ	شـ	CH.
22.	*Tê.* تَاءْ	ت	ـت	ـت	ـتـ	تـ	T.
23.	*Thê.* ثَاءْ	ث	ـث	ـث	ـثـ	ثـ	TH.
24.	*Khâ.* خَاءْ	خ	ـخ	ـخ	ـخـ	خـ	KH.
25.	*Dzâl.* ذَالْ	ذ	ـذ	ـذ	ـذ	ذ	DZ.
26.	*Ddâd.* ضَادْ	ض	ـض	ـض	ـضـ	ضـ	DD.
27.	*Dhâ.* ظَاءْ	ظ	ـظ	ـظ	ـظـ	ظـ	DH.
28.	*Ghayn.* غَيْنْ	غ	ـغ	ـغ	ـغـ	غـ	GH.

LIGATURES KARMATIQUES.

ORDRE.	LIGATURES ARABES CORRESPONDANTES.	FORMES — FINALES, liées à la précédente.	FORMES — FINALES, non liées à la précédente.	FORMES — INITIALES ET MÉDIALES, liées à la précédente.	FORMES — INITIALES ET MÉDIALES, non liées à la précédente.	VALEUR.
1.	بـا بـا	ﺎ ﺎ	ﺎ ﺎ ﺎ	ﺎ ﺎ	ﺎ ﺎ ﺎ	B-Â.
2.	بـبـبـبـب	ﺐ ﺐ	ﺐ ﺐ	ﺒ ﺒ	ﺒ ﺒ	B-B.
3.	جـجـجـجـج	ﺞ	ﺞ	ﺠ	ﺠ	B-G.
4.	بـه بـه	ﻪ	ﻪ ﻪ	.....	.....	B-H.
5.	بـز بـز	ﺰ ﺰ	ﺰ ﺰ	ﺰ ﺰ	ﺰ ﺰ	B-Z.
6.	جـجـجـجـج	ﺞ	ﺞ	ﺠ	ﺠ	B-Hh.
7.	بـي بـي	.....	.....	ﻴ ﻴ	ﻴ ﻴ	B-Y.
8.	بـن بـن بـن	.....	ﻦ	ﻨ ﻨ	ﻨ ﻨ	B-N.
9.	بـر بـر	ﺮ ﺮ	ﺮ ﺮ	ﺮ ﺮ	ﺮ ﺮ	B-R.
10.	بـتبـتبـت	ﺖ ﺖ	ﺖ ﺖ	ﺘ ﺘ	ﺘ ﺘ	B-T.
11.	بـثبـثبـث	ﺚ ﺚ	ﺚ ﺚ	ﺜ ﺜ	ﺜ ﺜ	B-Th.

ORDRE.	LIGATURES ARABES CORRESPONDANTES.	FORMES				VALEUR.
		FINALES,		INITIALES ET MÉDIALES,		
		liées à la précédente.	non liées à la précédente.	liées à la précédente.	non liées à la précédente.	
12.	بخ بخ نخ بخ	ـخ	ـخ	ـخـ	ـخـ	B-Kh.
13.	جز جز	ـز	ـز	ـزـ	ـزـ	G-Z.
14.	جر جر	ـر	ـر	ـرـ	ـرـ	G-R.
15.	حز حز	ـز	ـز	ـزـ	ـزـ	Hh-Z.
16.	حر حر	ـر	ـر	ـرـ	ـرـ	Hh-R.
17.	طا طا	ـا	ـا	ـا	ـا	Tt-A.
18.	يا يا	ـا	ـا ـا	ـا	ـا ـا	Y-A.
19.	يب يب يب يب	ـب	ـب	ـبـ	ـبـ	Y-B.
20.	يج يج يج يج	ـج	ـج	ـجـ	ـجـ	Y-G.
21.	يه يه	ـه	ـه	.....	.....	Y-H.
22.	يز يز	ـز ـز	ـز ـز	ـزـ ـزـ	ـزـ ـزـ	Y-Z.
23.	يح يح يح يح	ـح	ـح	ـحـ	ـحـ	Y-Hh.
24.	ين ين ين ين	.....	ـن	ـنـ	ـنـ	Y-N.

ORDRE.	LIGATURES ARABES CORRESPONDANTES.	FORMES — FINALES, liées à la précédente.	FORMES — FINALES, non liées à la précédente.	FORMES — INITIALES ET MÉDIALES, liées à la précédente.	FORMES — INITIALES ET MÉDIALES, non liées à la précédente.	VALEUR.
25.	ير ير	ـر ـر	ـر ـر	ـر ـر	ر ر	Y-R.
26.	يت يت يت يت	ـت ـت	ـت ـت	ـتـ ـتـ	تـ تـ	Y-T.
27.	يث يث يث يث	ـث ـث	ـث ـث	ـثـ ـثـ	ثـ ثـ	Y-TH.
28.	يخ يخ يخ يخ	ـخ ـخ	ـخ ـخ	ـخـ ـخـ	خـ خـ	Y-KH.
29.	كا كا	ـا ـا	ـا ـا	ـا ـا	ا ا	K-Â.
30.	لا لا	ـلا ـلا	ـلا ـلا	ـلا ـلا	لا لا	L-Â.
31.	لب لب لب لب	ـب ـب	ـب ـب	ـبـ ـبـ	بـ بـ	L-B.
32.	لج لج	....	ـجـ ـجـ	جـ جـ	L-G.
33.	لح لح	....	ـحـ ـحـ	حـ حـ	L-HH.
34.	لي لي	....	ـيـ ـيـ	يـ يـ	L-Y.
35.	لن لن	....	ـنـ ـنـ	نـ نـ	L-N.
36.	لت لت لت لت	ـت ـت	ـتـ ـتـ	تـ تـ	L-T.
37.	لث لث لث لث	ـث ـث	ـثـ ـثـ	ثـ ثـ	L-TH.

ORDRE.	LIGATURES ARABES CORRESPONDANTES.	FORMES — FINALES, liées à la précédente.	FORMES — FINALES, non liées à la précédente.	FORMES — INITIALES ET MÉDIALES, liées à la précédente.	FORMES — INITIALES ET MÉDIALES, non liées à la précédente.	VALEUR.
38.		.....	.....			L-Kh.
39.		.....	.....	.....		M-G.
40.		.....	.....	.....		M Hh.
41.						M-N.
42.		.....	.....	.....		M-Kh.
43.						N-A.
44.						N-B.
45.	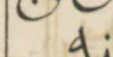					N-G.
46.				.....	.....	N-H.
47.						N-Z.
48.	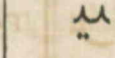					N-Hh.
49.		.....	.....			N-Y.
50.						N-R.

ORDRE.	LIGATURES ARABES CORRESPONDANTES.	FORMES				VALEUR.
		FINALES.		INITIALES ET MÉDIALES.		
		liées à la précédente.	non liées à la précédente.	liées à la précédente.	non liées à la précédente.	
51.	نتنتنت نت	ـنـتـ ـنـ	ـنـ	ـنـتـ	نـ	N-T.
52.	نثنثنث نث	ـنـثـ ـنـ	ـنـ	ـنـثـ	نـ	N-Th.
53.	نخ نخ نخ نخ	ـخ	ـخ	ـخـ	خـ	N-Kh.
54.	فز	.....	ـز	.....	ز	F-Z.
55.	فر	.....	ـر	.....	ر	F-R.
56.	قز	.....	ـز	.....	ز	Q-Z.
57.	قر	.....	ـر	.....	ر	Q-R.
58.	تا تا	ـا ـتا	ـا	ـتا	تا	T-Â.
59.	تبتبتب تب	ـنـتـ ـنـ	ـنـ	ـنـتـ	نـ	T-B.
60.	تج تج تج تج	ـج	ـج	ـجـ	جـ	T-G.
61.	ته ته	ـه	ـه	.....	.....	T-H.
62.	تز تز	ـز ـز	ـز	ـز	ز	T-Z.
63.	تح تح تح تح	ـح	ـح	ـحـ	حـ	T-Hh.

ORDRE.	LIGATURES ARABES CORRESPONDANTES.	FORMES — FINALES, liées à la précédente.	FORMES — FINALES, non liées à la précédente.	FORMES — INITIALES ET MÉDIALES, liées à la précédente.	FORMES — INITIALES ET MÉDIALES, non liées à la précédente.	VALEUR.
64.	تي تيـ	.....	.....	.....	.....	T-Y.
65.	تن تنـ تنـ تن	.....	.....	.....	.....	T-N.
66.	تر تر	.....	.....	.....	.....	T-R.
67.	تت تتـ تتـ تت	.....	.....	.....	.....	T-T.
68.	ثت ثتـ ثتـ ثت	.....	.....	.....	.....	T-TH.
69.	تخ تخـ تخـ تخ	.....	.....	.....	.....	T-KH.
70.	ثا ثا	.....	.....	.....	.....	TH-Â.
71.	تب تبـ تبـ تب	.....	.....	.....	.....	TH-B.
72.	تج تجـ تجـ تج	.....	.....	.....	.....	TH-G.
73.	ثه ثهـ	.....	.....	.....	.....	TH-H.
74.	ثز ثز	.....	.....	.....	.....	TH-Z.
75.	تح تحـ تحـ تح	.....	.....	.....	.....	TH-HH.
76.	ثي ثيـ	.....	.....	.....	.....	TH-Y.

ORDRE.	LIGATURES ARABES CORRESPONDANTES.	FORMES — FINALES, liées à la précédente.	FORMES — FINALES, non liées à la précédente.	FORMES — INITIALES ET MÉDIALES, liées à la précédente.	FORMES — INITIALES ET MÉDIALES, non liées à la précédente.	VALEUR.
77.	ثن ثن ثن	.....	ر	ثـ ثـ	ثـ ثـ	TH-N.
78.	ثخ ثخ ثخ	ـخ	ـخ	ثـ	ثـ	TH-KH.
79.	ثر ثر	ـر ـر	ـر ـر	ثـ ثـ	ثـ ثـ	TH-R.
80.	خز خز	ـز	ـز	ـز	ـز	KH-Z.
81.	خر خر	ـر	ـر	ـر	ـر	KH-R.
82.	ظا ظا	ـظ	ـظ	ـظ	ـظ	DH-A.

SIXIÈME PARTIE.

Textes des Auteurs cités dans ce Mémoire.

CHAPITRE Ier

Extraits d'Auteurs Grecs.

§. Ier

HOMÈRE.

N.° 1.

Ζεὺς γὰρ ἐπ' Ὠκεανὸν μετ' ἀμύμονας Αἰθιοπῆας
Χθιζὸς ἔβη μετὰ δαῖτα (θεοὶ δ' ἅμα πάντες ἕποντο).
Δωδεκάτῃ δέ τοι αὖτις ἐλεύσεσθαι Ὄλυμπόνδε. (*Iliad.* lib. 1, v. 423.)

N.° 2.

. . . . . Θέσπι δὲ Ἶρις ἐπέσκε
Βηλῷ ἐπὶ λιθέῳ. . . . . .
. . . . . εἶπε δὲ μῦθον·
Οὐχ ἕδος· εἶμι γὰρ αὖτις ἐπ' Ὠκεανοῖο ῥέεθρα,
Αἰθιόπων ἐς γαῖαν, ὅθι ῥέζουσ' ἑκατόμβας
Ἀθανάτοις, ἵνα δὴ καὶ ἐγὼ μεταδαίσομαι ἱρῶν. (*Ibid.* lib. XXIII, v. 201.)

§. II.

HÉRODOTE.

N.° 3.

Ἔλεγον δὲ καὶ τόδε μοι μέγα τεκμήριον περὶ τῆς χώρης ταύτης οἱ ἱρέες, ὡς ἐπὶ Μοίριος βασιλῆος, ὅκως ἔλθοι ὁ ποταμὸς ἐπὶ ὀκτὼ πήχεας τὸ ἐλάχιστον, ἄρδεσκε Αἴγυπτον τὴν ἔνερθε Μέμφιος. Καὶ Μοίρι ὄκως ἦν ἔτεα εἰνακόσια τετελευτηκότι, ὅτε τῶν ἱρέων ταῦτα ἐγὼ ἤκουον. Νῦν δὲ εἰ μὴ ἔτι ἐκκαίδεκα ἢ πεντεκαίδεκα πήχεας ἀναδῇ τὸ ἐλάχιστον ὁ ποταμός, οὐκ ὑπερβαίνει ἐς τὴν χώρην. Δοκέουσί τέ μοι Αἰγυπτίων οἱ ἔνερθε τῆς λίμνης τῆς Μοίριος, οἰκέοντες τά τε ἄλλα χωρία καὶ τὸ καλεόμενον Δέλτα, ἢν ὅτω ἡ χώρη αὕτη κατὰ λόγον ἐπιδιδοῖ ἐς ὕψος, καὶ τὸ ὅμοιον ἀποδιδοῖ ἐς αὔξησιν, μὴ κατακλύζοντος αὐτὴν τοῦ Νείλου, πείσεσθαι τὸν πάντα χρόνον τὸν ἐπίλοιπον Αἰγυπτίοισι, τὸ κοτὲ αὐτοὶ Ἕλληνας ἔφασαν πείσεσθαι. Πυθόμενοι γὰρ ὡς ὕσεται πᾶσα ἡ χώρη τῶν Ἑλλήνων, ἀλλ' ἡ ποταμοῖσι ἄρδεται, καὶ οὗτοι ἐλπίδος μεγάλης, κακῶς πεινήσειν· τὸ δὲ ἔπος τοῦτο ἐθέλει λέγειν, ὡς εἰ μὴ ἐθελήσει σφίσι ὗσαι

ὁ θεὸς, ἀλλ' αὐχμῶ ἄρχεσθαι, λιμῷ οἱ Ἕλληνες αἱρεθήσονται· οὐ γὰρ δὴ σφί ἐστι ὕδατος οὐδεμίη ἄλλη ἀποστροφή, ὅτι μὴ ἐκ τοῦ Διὸς μέθιον. (Lib. II, cap. 13.)

N.° 4.

Ὁ γὰρ δὴ Νεῖλος ἀρξάμενος ἐκ τῶν Καταδούπων, ῥεῖ, μέσην Αἴγυπτον σχίζων, ἐς θάλασσαν. Μέχρι μέν νυν Κερκασώρου πόλιος ῥεῖ εἷς ἐὼν ὁ Νεῖλος, τὸ δὲ ἀπὸ ταύτης τῆς πόλιος σχίζεται τριφασίας ὁδούς· καὶ ἡ μὲν πρὸς ἡῶ τρέπεται, τὸ καλέεται Πηλούσιον στόμα· ἡ δὲ ἑτέρη τῶν ὁδῶν πρὸς ἑσπέρην ἔχει· τοῦτο δὲ Κανωβικὸν στόμα κέκληται· ἡ δὲ δὴ ἰθέα τῶν ὁδῶν τῷ Νείλῳ ἐς ἥδε ἄνωθεν φερόμενος, ἐς τὸ ὀξὺ τοῦ Δέλτα ἀπικνέεται· τὸ δὲ ἀπὸ τούτου, σχίζων μέσον τὸ Δέλτα, ἐς θάλασσαν ἐξίει, οὔτε ἐλαχίστην μοίρην τοῦ ὕδατος παρεχόμενος ταύτην, οὔτε ἥκιστα εὐνομαζήν· τὸ καλέεται Σεβεννυτικὸν στόμα. Ἔστι δὲ καὶ ἕτερα διφάσια στόματα ἀπὸ τοῦ Σεβεννυτικοῦ ἀποσχιζόμενα, φέροντα ἐς θάλασσαν. Τοῖσι οὐνόματα κέεται τάδε. τῷ μὲν Σαϊτικὸν αὐτέων, τῷ δὲ, Μενδήσιον· τὸ δὲ Βολβίτινον στόμα καὶ τὸ Βουκολικὸν οὐκ ἐγγενέα στόματά ἐστι, ἀλλ' ὀρυκτά. (*Ibid.* cap. 17.)

N.° 5.

Ἐπέρχεται δὲ ὁ Νεῖλος, ἐπεὰν πληθύῃ, οὐ μόνον τὸ Δέλτα, ἀλλὰ καὶ τοῦ Λιβυκοῦ τε λεγομένου χωρίου εἶναι, καὶ τοῦ Ἀραβίου ἐνιαχῇ· καὶ ἐπὶ δύο ἡμερέων ἑκατέρωθι ὁδὸν, καὶ πλεῦν ἔστι τούτου, καὶ ἕλκειν. Τοῦ ποταμοῦ δὲ φύσιος πέρι, οὔτε τι τῶν ἱρέων, οὔτε ἄλλου ἐδενὸς παρελαβεῖν ἐδυνάσθην. Πρόθυμος δὲ ἔα τάδε παρ' αὐτέων πυθέσθαι, ὅτι κατέρχεται μὲν ὁ Νεῖλος πληθύων ἀπὸ τροπέων τῶν θερινέων ἀρξάμενος ἐπὶ ἑκατὸν ἡμέρας· πελάσας δὴ ἐς τὸν ἀριθμὸν τουτέων τῶν ἡμερέων ὀπίσω ἀπέρχεται, ἀπολείπων τὸ ῥέεθρον· ὥστε βραχὺν τὸν χειμῶνα ἄπαλα διατελέει ἐών, μέχρι οὗ αὖτις τροπέων τῶν θερινέων. τουτέων δὴ πέρι ἐδενὸς οὐδὲν οἷός τ' ἐγενόμην παρελαβεῖν παρὰ τῶν Αἰγυπτίων, ἱστορέων αὐτοὺς ἥντινα δύναμιν ἔχει ὁ Νεῖλος τὰ ἔμπαλιν πεφυκέναι τῶν ἄλλων ποταμῶν· ταῦτά τε δὴ τὰ λεγόμενα βουλόμενος εἰδέναι, ἱστορέων· καὶ ὅτι αὖρας ἀποπνεούσας μούνος πάντων ποταμῶν οὐ παρέχεται. (*Ibid.* cap. 19.)

N.° 6.

Ἀλλὰ Ἑλλήνων μέν τινες ἐπίσημοι βουλόμενοι γενέσθαι σοφίην, ἔλεξαν περὶ τοῦ ὕδατος τούτου τριφασίας ὁδούς· τῶν τὰς μὲν δύο τῶν ὁδῶν οὐκ ἀξιῶ μνησθῆναι, εἰ μὴ ὅσον σημῆναι βουλόμενος μοῦνον. Τῶν ἡ ἑτέρη μὲν λέγει τοὺς ἐτησίας ἀνέμους εἶναι αἰτίους πληθύειν τὸν ποταμὸν, κωλύοντας ἐς θάλασσαν ἐκρέειν τὸν Νεῖλον. Πολλάκις δὲ ἐτησίαι μὲν οὐκων ἔπνευσαν, ὁ δὲ Νεῖλος τωὐτὸ ἐργάζεται. Πρὸς δὲ, εἰ ἐτησίαι αἴτιοι ἦσαν, χρῆν καὶ τοὺς ἄλλους ποταμοὺς, ὅσοι τοῖσι ἐτησίῃσι ἀντίοι ῥέουσι, ὁμοίως πάσχειν καὶ κατὰ τὰ αὐτὰ τῷ Νείλῳ· καὶ μᾶλλον ἔτι τοσούτῳ, ὅσῳ ἐλάσσονες ἐόντες, ἀσθενέστερα τὰ ῥεύματα παρέχονται. Εἰσὶ δὲ πολλοὶ μὲν ἐν τῇ Συρίῃ ποταμοὶ, πολλοὶ δὲ ἐν τῇ Λιβύῃ, οἳ ὧδε τοιοῦτον πάσχουσι οἷόν τι καὶ ὁ Νεῖλος. (*Ibid.* cap. 20.)

N.° 7.

Ἡ δὲ ἑτέρη ἀνεπιστημονεστέρη μὲν ἐστὶ τῆς λελεγμένης, λόγῳ δὲ εἰπεῖν, θωυμασιωτέρη· ἡ λέγει ἀπὸ τοῦ Ὠκεανοῦ ῥέοντα αὐτὸν ταῦτα μηχανᾶσθαι· τὸν δὴ Ὠκεανὸν γῆν περὶ πᾶσαν ῥέειν. (Lib. II, cap. 21.)

N.° 8.

Ἡ δὲ τρίτη τῶν ὁδῶν, πολλὸν ἐπιεικεστάτη ἐοῦσα, μάλιστα ἔψευσται. Λέγει γὰρ δὴ οὐδὲ αὐτὴ

οὐδὲν, φαμένη τὸν Νεῖλον ῥέϝν ἀπὸ τηκομένης χιόνος· ὃς ῥεῖ μὲν ἐκ Λιβύης δι' μέσων Αἰθιόπων, ἐκδιδοῖ δὲ ἐς Αἴγυπτον· κῶς ὧν δῆτα ῥέοι ἂν ἀπὸ χιόνος, ἀπὸ τῶ θερμοτάτων τόπων ῥέων ἐς τὰ ψυχρότερα; Τῶν τὰ πολλά ἐστι ἀνδρί γε λογίζεσθαι τοιούτων πέρι οἵῳ τε εἶντι, ὡς οὐδὲ εἰκὸς ἀπὸ χιόνος μιν ῥέϝν· πρῶτον μὲν καὶ μέγιστον μαρτύριον οἱ ἄνεμοι παρέχονται, πνέοντες ἀπὸ τῶ χωρίων τουτέων θερμοί· δεύτερον δὲ, ὅτι ἄνομβρος ἡ χώρη, καὶ ἀκρύσταλλος δι' ἅπαντελές ἐοῦσα· ἐπὶ δὲ χιόνι πεσούσῃ, πᾶσα ἀνάγκη ἐστὶ ὕσαι ἐν πέντε ἡμέρῃσι, ὥστε εἰ ἐχιόνιζε, ὕετ' ἂν ταύτα τὰ χωρία· τρίτα δὲ, οἱ ἄνθρωποι ὑπὸ τῶ καύματος μέλανες ἐόντες· ἰκτῖνοι δὲ καὶ χελιδόνες δι' ἔτεος ἐόντες οὐκ ἀπολείπουσι· γέρανοι δὲ φεύγουσαι τὸν χειμῶνα τὸν ἐν τῇ Σκυθικῇ χώρῃ γενόμενον, φοιτῶσι ἐς χειμασίην ἐς τοὺς τόπους τούτους. Εἰ τοίνυν ἐχιόνιζε εἰ καὶ ὁσονῶν ταύτην τὴν χώρην, δι' ἧς τε ῥεῖ καὶ ἐκ τῆς ἄρχεται ῥέων ὁ Νεῖλος, ἦν ἂν τούτων οὐδὲν, ὡς ἡ ἀνάγκη ἐλέγχει. (*Ibid.* cap. 22.)

N.° 9.

Ὁ δὲ περὶ τοῦ Ὠκεανοῦ λέξας, ἐς ἀφανὲς τὸν μῦθον ἀνενείκας, οὐκ ἔχει ἔλεγχον. Οὐ γὰρ τινα ἔγωγε οἶδα ποταμὸν Ὠκεανὸν ἐόντα· Ὅμηρον δὲ, ἢ τινα τῶν ἐωθότερον γενομένων ποιητέων, δοκέω τοὔνομα εὑρόντα ἐς τὴν ποίησιν ἐσενείκασθαι. (*Ibid.* cap. 23.)

N.° 10.

Εἰ δὲ δεῖ μεμφάμενον γνώμας τὰς προκειμένας, αὐτὸν περὶ τῶν ἀφανέων ἀποδέξασθαι, φράσω ὅτι μοὶ δοκέϝ πληθύεσθαι ὁ Νεῖλος τοῦ θέρεος. Τὴν χειμερινὴν ὥρην ἀπελαυνόμενος ὁ ἥλιος ἐκ τῆς προκαίης διεξόδου ὑπὸ τῶν χειμώνων, ἔρχεται τῆς Λιβύης τὰ ἄνω. Ὡς μέν νυν ἐν ἐλαχίστῳ δηλῶσαι, πᾶν εἰρηκα· τῆς γὰρ ἂν ἀσχολίαν ἢ χώρης οὗτος ὁ θεὸς, καὶ κατ' ἣν τινα, ταύτην οἰκὸς διῆκέν τε ὑδάτων μάλιστα, καὶ τὰ ἐγχώρια ῥεύματα μαραίνεσθαι τῶν ποταμῶν. (*Ibid.* cap. 24.)

N.° 11.

Ὡς δὲ ἐν πλέονι λόγῳ δηλῶσαι, ὧδε ἔχει. Διεξιὼν τῆς Λιβύης τὰ ἄνω ὁ ἥλιος, τάδε ποιέϝ, ἅτε ἐκ πάντὸς τοῦ χρόνου αἰθρίου τε ἐόντος τοῦ ἠέρος τοῦ κατὰ ταῦτα τὰ χωρία, καὶ ἀλεϝνῆς τῆς χώρης ἐούσης, οὐκ ἐόντων ἀνέμων ψυχρῶν, διεξιὼν, ποιέϝ οἷόν περ καὶ τὸ θέρος ἐώθεε ποιέϝν, ἰὼν τὸ μέσον τοῦ οὐρανοῦ. Ἕλκει γὰρ ἐπ' ἑωὐτὸν τὸ ὕδωρ. Ἑλκύσας δὲ, ἀπωθέει ἐς τὰ ἄνω χωρία· ὑποδεχόμενοι δὲ οἱ ἄνεμοι, καὶ διασκιδνάμενοι, τήκουσι· καί εἰσι οἰκότως οἱ ἀπὸ ταύτης τῆς χώρης πνέοντες, ὅ, τε νότος, καὶ ὁ λίψ, ἀνέμων πολλὸν τῶ πάντων ὑετώτατοι. Δοκέϝ δέ μοι οὐδὲ πᾶν τὸ ὕδωρ τὸ ἐπέτειον ἑκάστοτε ἀποπέμπεσθαι τῶ Νείλου ὁ ἥλιος, ἀλλὰ καὶ ὑπολείπεσθαι περὶ ἑωὐτόν. Πρηὺνομένου δὲ τοῦ χειμῶνος, ἀπέρχεται ὁ ἥλιος ἐς μέσον τὸν οὐρανὸν ὀπίσω· καὶ τὸ ὀπιθεῦτεν ἤδη ὁμοίως ἀπὸ πάντων ἕλκει τῶ πολαμῶν. Τέως δὲ οἱ μὲν, ὀμβρίϝ ὕδατος συμμισγομένου πολλῷ αὐτοῖσι, ἅτε ὑομένης τε τῆς χώρης καὶ κεχαραδρωμένης, ῥέουσι μεγάλοι· τῷ δὲ θέρεος τῶ τε ὄμβρων ἐπιλειπόντων αὐτοὺς, καὶ ὑπὸ τῶ ἡλίϝ ἑλκόμενοι, ἀσθενέες εἰσί. Ὁ δὲ Νεῖλος, ἐὼν ἄνομβρος, ἑλκόμενος δὲ ὑπὸ τῶ ἡλίϝ, μοῦνος ποταμῶν τῶτον τὸν χρόνον οἰκότως αὐτὸς ἑωὐτῷ ῥέϝ πολλῷ ὑποδεέστερος ἢ τῷ θέρεος. Τότε μὲν γὰρ μετὰ πάντων τῶ ὑδάτων ἴσον ἕλκεται, τὸν δὲ χειμῶνα, μόνος πιέζεται. Οὕτω τὸν ἥλιον νενόμικε τούτων αἴτιον εἶναι. (*Ibid.* cap. 25.)

N.° 12.

Αἴτιος δὲ ὡὐτὸς ὅτος καὶ τὰ γνώμην τὴν ἐμὴν, καὶ τὸν ἠέρα ξηρὸν τὸν ταύτῃ εἶναι, δικαίαν τὴν διέξοδον αὐτῷ· ὅτω τῆς Λιβύης τὰ ἄνω θέρος αἰεὶ κατέχει. Εἰ δὲ ἡ γάσις ἥλακτο τῶ ὑρέων,

καὶ τῷ εὐραύῳ, τῇ μὲν ὑὸν ὁ βορέης τε καὶ ὁ χειμὼν ἐξᾶσι, ταύτῃ μὲν τῷ νότῳ ἦν ἡ ῥάσις, καὶ τῆς μεσαμβρίης, τῇ δὲ ὁ νότος ὑὸν ἔσηκε, ταύτῃ δὲ ὁ βορέης· εἰ ταῦτα οὕτως εἶχε, ὁ ἥλιος ἂν ἀπελαυνόμενος ἐκ μέσου τοῦ εὐραύῳ ὑπὸ τοῦ χειμῶνος καὶ τοῦ βορέω, ἧιε ἂν τὰ ἄνω τῆς Εὐρώπης καλάπερ νῦν τῆς Λιβύης ἔρχεται. Διεξιόντα δ' ἂν μιν ἀγὼ πάσης Εὐρώπης, ἔλπομαι ποιέειν ἂν τὸν Ἴστρον τὰ περ νῦν ἐργάζεται τὸν Νεῖλον. (*Ibid.* cap. 26.)

Τῆς αὔρης δὲ πέρι, ὅτι οὐκ ἀποπνέει, τήνδε ἔχω γνώμην, ὡς καῦμα ἀπὸ θερμέων χωρέων, οὐκ οἰκὸς ἐὸν τοῦτον ἀποπνέειν· αὔρη δὲ ἀπὸ ψυχροῦ πνος φιλέει πνέειν. (*Ibid.* cap. 27.)

N.° 13.

Ταῦτα μέν νυν ἔστω ὡς ἔστι τε καὶ ὡς ἀρχὴν ἐγένετο· τοῦ δὲ Νείλου τὰς πηγὰς οὔτε Αἰγυπτίων, οὔτε Λιβύων, οὔτε Ἑλλήνων τῶν ἐμοὶ ἀπικομένων ἐς λόγους, οἷόντε ὑπέσχετο εἰδέναι, εἰ μὴ ὁ Αἰγύπτιος ὁ ἐν Σαΐ πόλει ὁ γραμματιστὴς τῶν ἱρῶν χρημάτων τῆς Ἀθηναίης. Οὗτος δ' ἐμοίγε παίζειν ἐδόκεε, φάμενος εἰδέναι ἀτρεκέως· Ἔλεγε δὲ ὧδε· εἶναι δύο ὄρεα ἐς ὀξὺ τὰς κορυφὰς ἀπιγμένα, μεταξὺ Συήνης τε πόλιος κειμένα τῆς Θηβαΐδος καὶ Ἐλεφαντίνης· οὐνόματα δὲ εἶναι τοῖσι ὄρεσι, τῷ μὲν, Κρῶφι, τῷ δὲ, Μῶφι. Τὰς ὧν δὴ πηγὰς τοῦ Νείλου ἐούσας ἀβύσσους, ἐκ τοῦ μέσου τῶν οὀρέων τουτέων ῥέειν· καὶ τὸ μὲν ἥμισυ τοῦ ὕδατος, ἐπ' Αἰγύπτου ῥέειν, καὶ πρὸς βορέην ἄνεμον· τὸ δ' ἕτερον ἥμισυ, ἐπ' Αἰθιοπίης τε καὶ νότου. Ὡς δὲ ἄβυσσοί εἰσι αἱ πηγαί, ἐς δόγμα ἔφη σφι Φαμμήτιχον Αἰγύπτου βασιλέα ἀπικέσθαι. Πολλέων γὰρ αὐτὸν χιλιάδων ὀργυιέων πλεξάμενον κάλον, κατεῖναι ταύτῃ, καὶ οὐκ ἐξικέσθαι ἐς βυσσόν· οὕτω μὲν δὴ ὁ γραμματιστὴς, εἰ ἄρα ταῦτα γενόμενα ἔλεγε, ἀπέφαινε· ὡς ἐμὲ καπανοέειν δίνας πιὰς ταύτῃ ἐούσας ἰσχυράς, καὶ παλιρρόην οἷα δὴ ἐμβολὸν τοῦ ὕδατος τοῖσι οὔρεσι, μὴ δύνασθαι καπεμένην καλατειρητρεῖν ἐς βυσσὸν ἰέναι. (*Ibid.* cap. 28.)

N.° 14.

Μέχρι μέν νυν τεσσερῶν μηνῶν πλόον καὶ ὁδὸν, γινώσκεται ὁ Νεῖλος, πάρεξ τοῦ ἐν Αἰγύπτῳ ῥεύματος. Οὔτε γὰρ συμβαλλομένων μῆνες εὑρίσκονται ἀναισιμούμενοι ἐξ Ἐλεφαντίνης πορευομένῳ ἐς τοὺς Αὐτομόλους τούτους· ῥέει δὲ ἀπὸ ἑσπέρης τε καὶ ἠλίου δυσμέων. Τὸ δὲ ἀπὸ τοῦδε, οὐδεὶς ἔχει σαφέως φράσαι· ἔρημος γάρ ἐστι ἡ χώρη αὕτη ὑπὸ καύματος. (*Ibid.* cap. 31.)

N.° 15.

Ἀλλὰ ταῦτα μὲν ἤκουσα ἀνδρῶν Κυρηναίων, Φαμένων ἐλθεῖν τε ἐπὶ τὸ Ἄμμωνος χρηστήριον, καὶ ἀπικέσθαι ἐς λόγους Ἐτεάρχῳ τῷ Ἀμμωνίων βασιλεῖ· καὶ κως ἐκ λόγων ἄλλων ἀπικέσθαι ἐς λέσχην περὶ τοῦ Νείλου, ὡς οὐδεὶς αὐτοῦ οἶδε τὰς πηγάς· καὶ τὸν Ἐτέαρχον φάναι ἐλθεῖν κοτε παρ' αὐτὸν Νασαμῶνας ἄνδρας. . . . . Παρὸ δὲ τὴν πόλιν ῥέειν ποταμὸν μέγαν. ῥέειν δὲ ἀπὸ ἑσπέρης αὐτὸν πρὸς ἥλιον ἀνατέλλοντα· φαίνεσθαι δὲ ἐν αὐτῷ κροκοδείλους. (*Ibid.* cap. 32.)

N.° 16.

Ὁ μὲν δὴ Ἴστρος, ῥέει γὰρ δι' οἰκευμένης, πρὸς πολλῶν γινώσκεται· περὶ δὲ τῶν τοῦ Νείλου πηγέων οὐδεὶς ἔχει λέγειν· ἀοίκητός τε γάρ ἐστι καὶ ἔρημος ἡ Λιβύη, δι' ἧς ῥέει. Περὶ δὲ τοῦ ῥεύματος αὐτοῦ, ἐπ' ὅσον μακρότατον ἱστορεῦντα ἦν ἐξικέσθαι, εἴρηται· ἐκδιδοῖ δὲ ἐς Αἴγυπτον. Ἡ δὲ Αἴγυπτος τῆς ὀρεινῆς Κιλικίης μάλιστά κη ἀντίη κεῖται· ὁδεύοντι δὲ, ἐς Σινώπην τὴν ἐν τῷ Εὐξείνῳ πόντῳ πέντε ἡμερέων ἤθεια ὁδὸς εὐζώνῳ ἀνδρί. Ἡ δὲ Σινώπη τῷ Ἴστρῳ ἐκδιδόντι ἐς θάλασσαν ἀντίον κεῖται. Οὕτω τὸν Νεῖλον δοκέω δι' ἁπάσης τῆς Λιβύης διεξιόντα ἐξισοῦσθαι τῷ Ἴστρῳ. Νείλου μὲν νυν πέρι ποσαῦτα εἰρήσθω. (*Ibid.* cap. 34.)

N.° 17.

Γίνεται ὁ Ἴστρος πολαμῶν μέγιστος· ἐπεὶ ὕδωρ γε ἓν πρὸς ἓν συμβάλλειν, ὁ Νεῖλος πλήθει ἀποκρατέει· ἐς γὰρ δὴ τοῦτον οὔτε πολαμὸς, οὔτε χρήνη οὐδεμίη ἐσδιδοῦσα, ἐς πλῆθός οἱ συμβάλλεται. (Lib. IV, cap. 50.)

§. III.

DIODORE DE SICILE.

N.° 18.

Τὸ δὴ ὑγρὸν ὀνομάσαι λέγουσι τοὺς παλαιοὺς Ὠκεανὸν, ὃ μεθερμηνευόμενον μὲν εἶναι τροφὸν μητέρα, παρ' ἐνίοις δὲ τῶν Ἑλλήνων Ὠκεανὸν ὑπάρχειν ὑπειλῆφται· περὶ οὗ καὶ τὸν Ποιητὴν λέγειν,

« Ὠκεανόν τε θεῶν γένεσιν καὶ μητέρα Τηθύν· »

Homer. *Iliad.* lib. XIV, v. 302.

οἱ γὰρ Αἰγύπτιοι νομίζουσιν Ὠκεανὸν εἶναι τὸν παρ' αὐτοῖς πολαμὸν Νεῖλον, παρὸς ᾧ καὶ τὰς τῶν θεῶν γενέσεις ὑπάρξαι. (Lib. I, cap. 12.)

Τὸν δὲ ποταμὸν ἀρχαιότατον μὲν ὄνομα σχεῖν Ὠκεάνην, ὃς ἐστιν Ἕλλησι Ὠκεανός. (*Ibid.* cap. 17.)

N.° 19.

Τέταρτον δὲ Αἴγυπτον, ἀπὸ τοῦ βασιλεύσαντος τῆς χώρας προσαγορευθῆναι. Μαρτυρεῖν δὲ καὶ τὸν Ποιητὴν, λέγοντα,

« Στῆσα δ' ἐν Αἰγύπτῳ ποταμῷ νέας ἀμφιελίσσας. »

Hom. *Odyss.* lib. XIV, v. 258.

(Ibid.)

N.° 20.

Τούτων δ' ὄντων περὶ ταῦτα, τὸν Νεῖλον φασὶ κατὰ τὴν τοῦ Σειρίου ἄρχειν ἐπιτολὴν (ὃν ὃ καιρὸν μάλιστα εἴωθε πληροῦσθαι) ῥαγέντα κατακλύσαι πολλὴν τῆς Αἰγύπτου.

Καὶ μάλιστα τοῦτο τὸ μέρος ἐπελθεῖν, ὃ Προμηθεὺς εἶχε τὴν ἐπιμέλειαν, διαφθαρέντων σχεδὸν ἁπάντων τῶν κατὰ ταύτην τὴν χώραν. Τὸν δὲ Προμηθέα διὰ τὴν λύπην κινδυνεύειν ἐκλιπεῖν τὸν βίον ἐκουσίως.

Διὰ δὲ τὴν ὀξύτητα καὶ τὴν βίαν τοῦ κατενεχθέντος ῥεύματος, τὸν μὲν ποταμὸν Ἀετὸν ὀνομασθῆναι.

Τὸν δ' Ἡρακλέα μεγαλεπήβολον ὄντα, καὶ τὴν ἀνδρείαν ἐξηλωκότα, τό, τε γενόμενον ἔκπτωμα τειχέως ἐμφράξαι, καὶ τὸν ποταμὸν ἐπὶ τὴν προϋπάρξασαν ῥύσιν ἀποστρέψαι. Διὸ καὶ τῶν παρ' Ἕλλησι ποιητῶν τινὰς εἰς μῦθον ἀγαγεῖν τὸ πραχθέν, ὡς Ἡρακλέης τὸν ἀετὸν ἀνηρηκότος τὸν τὸ τοῦ Προμηθέως ἧπαρ ἐσθίοντα.

Ἔπειτα, διὰ τὸ γενόμενον ἔκπτωμα, φασὶν Ἀετὸν ὀνομασθῆναι. *(Ibid.)*

N.° 21.

Ὁ γὰρ Νεῖλος φέρεται μὲν ἀπὸ μεσημβρίας ἐπὶ τὴν ἄρκτον, τὰς πηγὰς ἔχων ἐκ τόπων ἀοράτων, οἱ κεῖνται ἐπὶ τῆς ἐσχάτης Αἰθιοπίας καὶ τὴν ἔρημον, ἀπροσίτου τῆς χώρας οὔσης διὰ τὸ τοῦ καύματος ὑπερβολήν. Μέγιστος δὴ ὢν τῶν ἁπάντων, πολαμῶν καὶ πλείστην γῆν διεξιὼν, καμπὰς ποιεῖται μεγάλας, ποτὲ μὲν ἐπὶ τὴν ἀνατολὴν καὶ τὴν Ἀραβίαν ἐπιστρέφων, ποτὲ δὴ ἐπὶ τὴν

δύσιν καὶ τὴν Λιβύην ἐκκλίνων. Φέρεται γὰρ ἀπὸ τῶν Αἰθιοπικῶν ὀρῶν μέχρι τῆς εἰς θάλατταν ἐκβολῆς σάδια μάλιστά πως μύρια καὶ δισχίλια, σὺν αἷς ποιεῖται καμπαῖς· καλὰ δὲ τὰς ὑποκάτω τόπους συγκέλλεται τοῖς ὄγκοις, ἀεὶ μᾶλλον ἀποαπωμένου τοῦ ῥεύματος ἐπ' ἀμφοτέρας τὰς παρακειμένας ἠπείρους. (*Ibid.* cap. 32.)

N.° 22.

Οἱ μὲν κατ' Αἴγυπτον ἱερεῖς ἀπὸ τοῦ περιῤῥέοντος τὴν οἰκουμένην Ὠκεανοῦ φασὶν αὐτὸν τὴν σύρασιν λαμβάνειν· ὑγιὲς μὲν οὐδὲν λέγοντες, ἄπορίαν δὲ τὴν ἀπορίαν λύοντες, καὶ λόγον φέροντες εἰς πίστιν αὐτῶν πολλῆς πίστεως παρασδιόμενον. (*Ibid.* cap. 37.)

N.° 23.

Διὰ δὲ τὴν ἀγωνίαν τὴν ἐκ τῆς ἀναβάσεως τοῦ ποταμοῦ γινομένην, κατασκευάσαι Νειλοσκόπειον ὑπὸ τῶν βασιλέων ἐν τῇ Μέμφει. Ἐν τούτῳ δὲ τὴν ἀνάβασιν ἀκριβῶς ἐκμελοῦντες οἱ τὴν τούτου διοίκησιν ἔχοντες, ἐξαποστέλλουσιν εἰς τὰς πόλεις ἐπισταλάς, δηλοῦντες πόσους πήχεις ἢ δακτύλους ἀναβεβήκει ὁ ποταμός, καὶ πότε τὴν ἀρχὴν πεποίηται τῆς ἐπαναβάσεως. Διὰ δὲ τοῦτο τρόπου, τῆς μὲν ἀγωνίας ἀπολύεται πᾶς ὁ λαὸς, πυθόμενος τὴν τῆς αὐξήσεως εἰς τοὐναντίον μεταβολήν· τὸ δὲ πλῆθος τῶν ἐσομένων καρπῶν εὐθὺς ἅπαντες προεγνώκασιν, ἐκ πολλῶν χρόνων τῆς παρατηρήσεως ταύτης παρὰ τοῖς Αἰγυπτίοις ἀκριβῶς ἀναγεγραμμένης. (*Ibid.* cap. 36.)

N.° 24.

Οἱ δὲ περιοικοῦντες τὴν νῆσον τὴν ὀνομαζομένην Μερόην (οἷς καὶ μάλιστά πως συνκατάθοιτο), τῆς μὲν καλὰ τὸ πιθανὸν εὑρεσιλογίας πολὺ κεχωρισμένοι, τῶν δὲ τόπων τῶν ζητουμένων ἔγγιστα κείμενοι, ποσὸν ἀπέχουσι τοῦ λέγειν τι περὶ τούτων ἀκριβῶς, ὥστε καὶ τὸν ποταμὸν Ἀσάπην προσηγορεύκασιν, ὅπερ ἐστὶ μεθερμηνευόμενον εἰς τὴν Ἑλλήνων διάλεκτον, ἐκ τοῦ σκοτοῦς ὕδωρ. (*Ibid.* cap. 37.)

N.° 25.

Ταύτης δὲ μυθολογοῦσι τινὲς ἐρασθῆναι τὸν ποταμὸν Νεῖλον ὁμοιωθέντα ταύρῳ, καὶ γεννῆσαι τὸν ἐπ' ἀρετῇ θαυμασθέντα παρὰ τοῖς ἐγχωρίοις Αἴγυπτον (βασιλέα). (*Ibid.* cap. 51.)

Ἀφ' οὗ (βασιλέως Νειλέως) συμβαίνει τὸν ποταμὸν ὠνόμασθαι Νεῖλον τὸ πρότερον καλούμενον Αἴγυπτον. (*Ibid.* cap. 62.)

§. IV.

STRABON.

N.° 26.

Ἡ δὲ Συήνη, καὶ ἡ Ἐλεφαντίνη, ἡ μὲν ἐπὶ τῷ ὅρῳ τῆς Αἰθιοπίας, [καὶ τῆς Αἰγύπτου πόλις (1)· ἡ δ' ἐν τῷ Νείλῳ προκειμένη] τῆς Συήνης νῆσος ἐν ἡμισταδίῳ, καὶ ἐν ταύτῃ πόλις ἔχουσα ἱερὸν Κνήφιδος, καὶ Νειλομέτειον [καθάπερ Μέμφις (2). Ἔστι δὲ τὸ Νειλομέτειον] [(3) σὺν μοιρῶν περιπέσαι. De hoc puteo vide etiam Aristidem in Ægyptio.

(1) Inclusa adjecimus ex vett. lib.

(2) Καὶ Νειλομέτειον καθάπερ Μέμφις. Addidimus ex veteribus libris verba illa καθάπερ Μέμφις. Sic Heliodorus, qui totum hunc Strabonis locum descripsisse videtur, οἱ δὲ τὸν τι ἡμισταδίου τὸ Νειλομέτειον τελείουσιν· τῷ κατὰ τὸν Μέμ-

(3) Ἔστι δὲ τὸ Νειλομέτειον σὺν μοιρῶν κατεσκευασμένον ὅπῃ τῷ ἄχρι τῶν Νείλου ῥεύματος. Ita habetur hic locus in omnibus codicibus scriptis editisque : mendosissimé ; quod facilè

λίθῳ κατεσκευασμένον ἐπὶ τῇ ὄχθῃ τοῦ Νείλου Φρέαρ, ἐν ᾧ τὰς ἀναβάσεις τοῦ Νείλου σημειοῦνται, τὰς μεγίστας τε καὶ ἐλαχίστας, καὶ τὰς μέσας· συναναβαίνειν γὰρ καὶ συνεπείνοθαι τῷ ποταμῷ τὸ ἐν τῷ Φρέατι ὕδωρ. Εἰσὶν δὲ ἐν τῷ τοίχῳ τοῦ Φρέατος παρεγγεγραμμένοι, μέτρα τῶν πελέκεων, καὶ τῶν ἄλλων ἀναβάσεων. Ἐπισκοποῦντες οὖν ταύτας, ἐπισημαίνουσι (1) τοῖς ἄλλοις ὅπως εἰδεῖεν· πρὸ πολλοῦ γὰρ ἴσασιν ἐκ τῶν τοιούτων σημείων, καὶ (2) τῶν ἡμερῶν τὴν ἐσομένην ἀνάβασιν, καὶ προδηλοῦσι. Τοῦτο δὲ καὶ τοῖς γεωργοῖς χρήσιμον, τῆς τῶν ὑδάτων ταμιείας χάριν, καὶ παραχωμάτων, καὶ διωρύγων, καὶ ἄλλων τοιούτων, καὶ τοῖς ἠγεμόσι τῶν προσόδων χάριν· αἱ γὰρ μείζους ἀναβάσεις, μείζους καὶ τὰς προσόδους ἀπεργάζονται. (*Geogr.* lib. XVII.)

§. V.

ARISTIDE LE RHÉTEUR.

N.° 27.

Καὶ τί δὴ θαυμαστόν, εἰ περὶ ὧν μηδ' αὐτοὶ οἱ ἐπιχώριοι καὶ ταῦτα ὄντες Αἰγύπτιοι γιγνώσκουσι, περὶ τούτων οἱ τοσοῦτ' ἀπέχοντες ποιηταὶ, μηδὲν ἰσχυρὸν ἔχουσι λέγειν; ἀλλὰ γὰρ κινδυνεύει παντελῶς, ὅπερ καὶ μικρῷ πρόσθεν εἶπον, ἴδιον τοῦ Νείλου πρᾶγμα, καὶ τελέως ἀποκεχωρικὸς εἶναι τῶν ἄλλων ποταμῶν.

Τί γὰρ δὴ ποτ' εἰ βούλει μόνος ποταμῶν αὔρας οὐκ ἀφίησι; καίτοι εἴγε ἀπὸ χιόνος ἡ ὑετῶν ἤρετο, οὐκ ἂν μόνος ποταμῶν αὔρας ἀφίησι παρείχετο; ἀλλὰ καὶ πλείστας ἂν καὶ μεγίστας, ὅσον καὶ μέγιστός ἐστιν. Ὅπου γὰρ καὶ γῆ φιλὴ βρεχθεῖσα ἀφίησιν αὔρας, τί τόγε δὴ Νεῖλον πάσχειν ἂν φήσαιμεν, εἴπερ ἐξ ὅμβρων τοσοῦτος ἀπῆρχετο, ἢ νὴ Δί' ἐκ χιόνος ταχείσης, ὡς ὁ τῶν ἑτέρων λόγος;

Τί δ' ἂν εἴποις τὴν περὶ τὴν ἀνάβασιν αὐτοῦ τάξιν καὶ μουσικήν; τὸ μὲν Συήνη μὲν καὶ Ἐλεφαντίνη, ὀκτὼ εἴκοσιν ἄρεσθαι πήχεις· περὶ δὴ αὖ τὸ Ἰνδικὸν καὶ Ἀραβίου ἐμπόρεμον τὴν Κόπτον, ἕνα καὶ εἴκοσι· καὶ πάλιν τούτων ἀφαιρεῖν ἑπτὰ, καὶ τεσσαρας καὶ δέκα ἄγειν τὰς κατὰ Μέμφιν γνωρίμους, καὶ πρὸς ἃς Ἕλληνες ἤδη λογίζονται· κάτω δ' ἐν τοῖς Ἕλλησιν, εἰς ἑπτὰ καταβαίνειν εἶτα δὺ' ἤκουον. ἀφ' ἑνὸς Ἴστρος ἢ Φᾶσις ἢ Στρυμὼν ταῦτα σοφίσματα, ἀλλ' ἃ τοῦ Νείλου μόνα ταῦτ' ἐστὶ σοφίσματα. (*Orat. Ægypt.* ex edit. Sam. Jebb, tom. II, p. 361.)

nos animadvertimus, quorum aures ferre non poterant hoc loquendi genus σὺν μοναλίθῳ καλῷ... non nobis magis quàm Græco solo universo inauditum. Poteramus fortasse falli, nisi remansisset illud σὺν, cùm μοναλίθων ædificiorum etiam paulò antè sit facta mentio : verùm ea nihil ad hunc locum ; legendum enim est συνόμῳ λίθῳ κατεσκευασμένον... Nam etiam libro quinto eamdem vocem à librariis fuisse corruptam ostendimus ; neque hoc tantùm, sed etiam apud Heliodorum, libro nono, quo loco videtur Strabonis hæc verba descripsisse, idem error est commissus.

Sic ille : Οἱ δὲ τὴν τε φρεατίαν τὸ Νειλομέτριον ἰδιικοῦσαν τῇ κατὰ τὴν Μέμφιν παραπλήσιον, σὺν τόμῳ μὲν ξεστῷ λίθῳ κατεσκευασμένον. Legendum hìc quoque est συνόμῳ, neque dubitamus apud Strabonem quoque priùs fuisse scriptum σὺν νόμῳ λίθῳ, ut apud Heliodorum, quod postea semidoctus aliquis corrigere voluit et in μοναλίθῳ mutavit.

Porrò συνόμους λίθους interpretatur Suidas, μεγάλους, ὁμοίους, et affert hoc exemplum incerti auctoris, ἐξενεθμησαν τὰς δόμους· ἦν γὰρ οὐ συνόμων λίθων ἀκριβῶς ἡρμοσμένος ὁ τοῖχος εὐσυλλόγιστον τὴν ἀπὸ τῆς τῶν ἐπιλέξεων ἀπορίαν. Mihi videtur Heliodorus, cùm addit καὶ ξεστῷ, explicare voluisse quid esset συνόμους λίθους : est igitur quod à Latinis architectis *saxum quadratum* vocatur.

(1) Scripti, ἐξεσημαίνουσι.

(2) Forté, καὶ πυκνοτέρων.

CHAPITRE II.

Extraits d'Auteurs Latins.

PLINE LE NATURALISTE.

N.° 28.

Cùm crescit, reges aut præfectos navigare eo, nefas judicatum est. Auctus ejus per puteos mensuræ notis deprehenduntur. Justum incrementum est cubitorum XVI. Minores aquæ non omnia rigant : ampliores detinent, tardiùs recedendo. Hæ serendi tempora absumunt solo madente, illæ non dant sitiente; utrumque reputat provincia. In duodecim cubitis famem sentit, in tredecim etiamnum esurit : quatuordecim cubita hilaritatem afferunt, quindecim securitatem, sexdecim delicias. Maximum incrementum ad hoc ævi fuit cubitorum decem et octo, Claudio principe : minimumque Pharsalico bello, veluti necem Magni prodigio quodam flumine aversante.

.....Sic quoque etiamnum *Siris* (1), ut antè, nominatus per aliquot millia, et in totum Homero *Ægyptus*, aliisque *Triton*. (*Hist. nat.* lib. V, cap. 9.)

N.° 29.

Inde Africam ab Æthiopia dispescens, etiamsi non protinus populis, feris tamen et belluis frequens, sylvarumque opifex, medios Æthiopas secat, cognominatus *Astapus*, quod illarum gentium linguâ significat *aquam è tenebris* (2) *profluentem*. Insulas ita innumeras spargit, quasdamque tam vastæ magnitudinis, ut, quanquam rapidâ celeritate, tamen dierum quinque cursu non breviore transvolet : circa clarissimam earum Meroën, *Astabores* lævo alveo dictus, hoc est, *ramus aquæ venientis è tenebris ;* dextero verò, *Astusapes* (3), quod *latentis* significationem adjicit : nec antè *Nilus*, quàm se totum aquis concordibus rursus junxit. *(Ibid.)*

N.° 30.

Nealces....., ingeniosus et solers in arte, siquidem, cùm prælfum navale Ægyptiorum et Persarum pinxisset, quod in Nilo, cujus aqua est mari similis, factum volebat intelligi, argumento declaravit, quod arte non poterat : asellum enim in littore bibentem pinxit, et crocodilum insidiantem ei. (*Ibid.* lib. XXXV, cap. 11.)

(1) *Giris* antè nominatus.

(2) Servius grammaticus eâdem etymologiâ μέλανα vocari tradit, quasi atrum, et Atlanta montem, πλαίσια, quòd laboris multùm ferat in sustinendo cœlo. (Rhodig. cap. IV, 10.) Nilum in *Alexandra* Lycophron *Tritona* vocavit, quòd tribus nominibus appellatus fuisset. Primùm enim dictus est *Oceanus*, mox *Aetos*, postea *Ægyptus*, et postremò *Nilus* à limo. Idem auctor, cap. XIII, 20, Δυμᾶν Nilum vocari tanquam à Jove fluentem, aut imbribus augescentem. Idem auctor scribit, cap. X, lib. I, quasi νέὸς ἰλὺς, *novum limum*, dictum vult, quoniam quotannis limo novo agros Ægypti oblinit. Festus in Alumento *Melo* pro *Nilo* vocatum fuisse scribit à priscis Romanis, nondum assuetis Græcæ linguæ, ut pleraque alia.

(3) *Astosabas* Straboni.

CHAPITRE III.

Extraits d'Auteurs Arabes.

§. I.er

EL-MAKYN.

N.° 31.

وفي هذه السنة (٩٦) كتب اسامة بن يزيد الذي كان علي خراج بمصر الي سليمان بن عبد الملك يعلمه ان المقياس الذي بحلوان بطل ۞

فامره ان يبني مقياسا في الجزيرة التي بين بحر الفسطاط وبحر الجيزة فبناه في سنة سبع وتسعين وهو المقياس الذي يقاس فيه اليوم ۞

§. II.

EBN EL-MAQRYZY.

N.° 32.

قال ابن عبد الحكم اوّل من قاس النيل بمصر يوسف عليه السلام وضع مقياسًا بمنف ،،

N.° 33.

وقال القضاعي كان اوّل من قاس النيل بمصر يوسف النبي عليه السلام وبني مقياسًا بمصر وهو اوّل مقياس وضعه عليه السلام وقيل ان النيل كان يقاس بارض علوه الي ان بُني مقياس منف وان القبط كانت تقيس عليه الي ان بطل ،،

N.° 34.

وقال يزيد بن ابي حبيب ان موسيَ صلي الله عليه وسلّم رعي علي آل فرعون فحبس الله عنهم النيل حتي ارادوا بجلا فطلبوا الي موسي ان يدعو الله فدعا الله رجا ان يومنوا فاصبحوا وقد اجراه الله في تلك الساعة ستة عشر ذراعًا فاستجاب الله بتطويل لعمر بن الخطاب كان استجاب لموسي عليه السلام ۞

N.° 35.

ثم وضعت العجوز دلوكه ابنت زبا وهي صاحبة حايط العجوز مقياساً بانصنا وهو صغير الذراع ومقياساً باخميم ،،

ومن بعد دلوكه العجوز بنت مقياساً بانصنا وهو صغير الذراع ومقياساً اخر باخميم وهي التي بنت الحايط المحيط بمصر ،، وقيل انهم كانوا يقيسون الما قبل ان يوضع المقياس بالرصاصه ،، فلم يزل القياس فيما مضي قبل الفتح بقيساريه الاكسيه ومعالله هناك الي ان ابتني المسلمون بين الحصن والبدر ابنيتهم الباقية الان ۞

وكان للروم ايضاً مقياس بالقمر خلف الباب يمنة من دخل منه في داخل الزقاق اثره قايم الي اليوم وقد بني عليه وحوله ۞

N.° 36.

ثم بني عمرو بن العاص عند فتحه مصر مقياساً باسوان ثم بني بموضع يقاله له دندن ۞

ثم بُني في ايام معَويَه مقياس بانصنا فلم يزل يقاس عليه الي ان بني عبد العزيز بن مروان مقياساً بحلوان وكانت منزله وكان هذا المقياس صغير الذراع ۞

قال يحيَي بن بكر ادركت القياس يقيس في مقياس منف ويدخل بزيادته الي الفسطاط ۞

N.° 37.

ووضع عبد العزيز بن مروان مقياساً بحلوان وهو صغير ،،

N.° 38.

قال القضاعي ووجدت في رسالة منسوبة الي الحسن بن محمد بن عبد المنعم قال لما فتحت العرب مصر عرف عمر بن الخطاب ما يلقي اهلها من الغلا عند وقوف النيل عن حد في مقياس لهم فضلاً عن تقاصره وان فرط الاستسعار يدعوهم الي الاحتكار

ويدعو الاحتكار الي تصاعر الاسعار لغير قحط فكتب عمر الي عمرو يساله عن شرح الحال فاجابه انني وجدت ما تروي به مصر حتي لا يقحط اهلها اربع عشرة ذراعًا والحد الذي يروي منه سايرها حتي يفضل عن حاجتهم ويبقي عندهم قوت سنة اخري ست عشرة ذراعًا والنهايتان المخوفتان في الزيادة والنقصان وهما الفلما والاستبحار اثنتي عشرة ذراعًا في النقصان وثمان عشرة ذراعًا في الزيادة هذا والبلد في ذلك الوقت بحفور الانهار معقود الجسور عند ما تسلموه من القبط وحملة العمال فيه فاستشار عمر امير المومنين رضي الله عنه عليًا رضي الله عنه في ذلك فامره ان يكتب اليه ان يبني مقياسا وان نقص ذراعين علي اثنتي عشرة ذراعًا وان يقرما بعدها علي الاصل وان ينقص من كل ذراع بعد الست عشرة ذراعًا اصبعين ففعل ذلك وبناه بحلوان فاجتمع لهُ بذلك كلما اراد من حمل الارجاف وزوال ما منه كان يخاف باب جعل الاثني عشرة ذراعًا اربعة عشرون اصبعًا فجعلها ثمانيه وعشرين من اولها الي الاثنتي عشرة ذراعًا يكون مبلغ الزيادة علي الاثنتي عشرة واربعين اصبعًا وهي الذراعان وجعل الاربع عشرة ست عشرة والست ثماني عشرة والثماني عشرة عشرين ۞

N.° 39.

ثم كتب اسامة بن زيد التنوخي عامل خراج مصر لسليم بن عبد الملك بتطلانه فكتب اليه سليم بان يبني مقياسًا في الجزيرة فبناه في سنة سبع وتسعين ۞

ووضع اسامة بن زيد التنوخي في خلافة الوليد مقياسا بالجزيرة وهو اكثرها ۞

N.° 40.

فاما المقياس القديم الذي بني في الجزيرة فالذي وضعه اسامة بن زيد وقيل انه كسر فيه الفيّ اقنين وهو الذي بني بيت المال بمصر وبني ابو قتحه ۞

ثم بني المتواكل فيها مقياسًا في اوّل سنة سبع واربعين ومايتين في ولاية يزيد بن عبد الله التركي علي مصر وهو المقياس الكبير المعروف بالجديد وآمر بان تُعزل

النصاري عن قياسه فجعل يزيد بن عبد الله علي المقياس ابا الرداد المعلم واسمه عبد الله بن عبد السلام بن عبد الله بن الرداد الموذن كان يقول العمي اصله من البصره قدم مصر وحدث بها وجعل علي قياس النيل واجري عليه سليم بن وهب صاحب خراج مصر يومئـــذٍ سبعة دنانير في كل شهر فلم يزل القياس مذ ذلك الوقت في يد ابي الرداد سنة ست وستين ومايتين ۞

ثم ركب احمد بن طولون سنة تسع وخمسين ومايتين ومعه ابو ايوب صاحب خراجه وبكار بن قتيبه القاضي فنظر الي المقياس وآمر باصلاحه وقدّر لهُ الف دينار فعمّر وبني الخازن في الصناعة مقياساً واثره باقٍ لا يعتمد عليه ۞

N.° 41.

وقال ابن عبد الحكم فلما فتح عمرو بن العاص مصر اتي اهلها الي عمر حين دخل بؤونه من اشهر العجم فقالوا له ايها الامير ان لنيلنا هذا سُنّه لا يجري الّا بها فقال لهم وما ذاك فقالوا انه اذا كان لاثنتي عشرة ليلة تخلوا من هذا الشهر عمدنا الي جارية بكر من ابـويها فارضينا ابويها وجعلنا عليها من الحلي والثياب افضل ما يكون ثم القيناها في هذا النيل فقال لهم عمرو ان هذا لا يكون في الاسلام وان الاسلام يهدم ما قبله فاقاموا بؤونه وابيب ومسري لا يجري قليلاً ولا كثيراً حتي اهموا بالجلا فلما رآي ذلك وعمر كتب الي عمر بن الخطاب رضي الله عنه بذلك فكتب اليه عمر ان قد اصبت ان الاسلام يهدم ما قبله وقد بعثت اليك ببطاقة فالقها داخل النيل اذا اتاك كتبي فلما قدم الكتاب علي عمرو فتح البطاقة فاذا فيها من عبد الله عمّر امير المومنين الي نيل اهل مصر امّا بعد فان كنت انما تجري قِبَلَك فلا تجري وان كان الله الواحد القهار هو الذي يجريك فنسل الله الواحد القهار ان يجريك فالقي عمرو البطاقه في النيل قبل يوم الصليب وقد تهيّا اهل مصر للجلا والخروج منها لانه لا يقوم بمصلحتهم فيها الّا النيـــــل ۞

N.° 42.

واصبحوا يوم الصليب وقد اجراه ستة عشر ذراعًا في ليلة وقطع من تلك السنة السوعن اهل مصر ۞

قال القضاعي وفي هذا الباب نظر في وقتنا لزياده فاد الانهار وانتقاض الاحوال وشاهد ذلك ان المقاييس القايمة الصعيدية من اولها الي اخرها اربعه وعشرون اصبعًا كل ذراع المقاييس الاسلامية علي ما ذكر ۞

N.° 43.

منها للمقياس الذي بناه اسامه بن زيد التنوخي بالجزيرة وهو الذي هدمه المآ ۞

وبني المامون اخر باسفل الارض بالشرودان وبني المتوكل اخر بالجزيرة وهو الذي يقاس عليه الما الان وقد تقدم ذكره ۞

قال ابن عفير عن القبط المتقدمين اذا كان الما في اثني عشر يومًا من مسري اثنتي عشرة ذراعًا فهي سنة مآ والّا فالمآ ناقص واذا تم ست عشرة ذراعًا قبل النوروز فالمآ ثم فاعلم ذلك ۞

N.° 44.

وقال ابو الصلت واما النيل وينبوعه فهو من وراخط الاستوا من جبل هناك يعرف بجبل القمر فانه يبتدي بالتزيد في شهر آبيب والمصريون يقولون اذا دخل ابيب كان للماء ربيب وعند ابتدايه في التزيد تتغير جميع ليفياته نعسد والسبب في ذلك مرون بنقايع مياة اجبه يخالطها معه الي غير ذلك فما يحتمله فاذا بلغ الما خمسة عشر ذراعًا وزادت السادسة عشر اصبعًا واحدًا كسر الخليج ولكسره يوم معدود ومقام مشهود ومجتمع غاص بحضرة العام والخاص ۞

N.° 45.

واذا كسر فتحت الترع وهي فوهات الخلجان ففاض الما وساح وعمر القيعان والبطاح وانضم الناس الي اعالي مسلكنهم من الضيع والمنزل وهي علي اكام وربا لاينتهي

المآ اليها ولا يتسلط النيل عليها فتعود ارض مصر باسرها عند ذلك بحرًا غامرًا لما بين جبليها ريثما يبلغ الحد المحدود في مشيته الله عز وجل لهُ واكثر ذلك يحوم حول ثماني عشرة ذراعًا ثم ياخذ عايدًا في صبهِ الي مجري النيل وصوبه فينصب اولاً عما كان من الارض عاليًا ويصير فيما كان منها متطامنًا فيترك كان فرانٍ كالدرهم ويغادر كل تلعة كالبرد المسهم وقال القاضي ابو الحسن علي بن محمد الماوردي في كتاب الاحكام السلطانية واما الذراع السودا فهي اطول من ذراع الدور باصبع وثلثي اصبع واول من وضعها امير المومنين هرون الرشيد قدرها بذراع خادم اسود كان علي راسه قايمًا وهي التي يتعامل لناس بها في ذراع البز والتجار والابنية وقياس نيل مصر ۞ واكثر ما وجد في المقياس سبع اذرع واحدي وعشرون اصبعًا ۞

N.° 46.

واقل ما وجد فيه سنه خمس وستين وماية فانه وجد فية ذراع واحد وعشر اصابع ۞

N.° 47.

واكثر ما بلغ في الزيادة سنة تسع وتسعين وماية فانه بلغ ثمانية عشر ذراعًا وتسع عشرة اصبعًا واقل ماكان في سنة ست خمسين وثلثماية الهلالية فانه بلغ اثني عشر ذراعًا وتسع عشرة اصبعًا وهي ايام كافور الاخشيدي والمقياس عمود رخام ابيض مثمّن في موضع ينحصر فيه الما عند انسيابه اليه وهذا العمود مغصل علي اثنين وعشرين ذراعًا كل ذراع مغصّل علي اربعة وعشرين قسمًا متساوية تعرف بالاصابع ماعدي الاثني عشر ذراعًا الاولي فانها مغصله علي ثمانية وعشرين اصبعًا كل ذراع ۞

N.° 48.

وقال المسعودي وقالت الهند زيادة النيل ونقصانه بالسيول ونحن نعرف ذلك بتوالي الانوا وكثرة الامطار وقالت الروم لم يزد قط ولم ينقص وانما زيادته ونقصانه من عيون كثرت واتصدت ۞

وقالت القبط زيادته ونقصانه من عيون في شاطيه يراها من سافر ولحق باعاليه ۞

وقيل لم يزد قط ولم ينقص واغا زيادته ريح الشمال اذا اكثرت واتصلت بحبسه فتضيض علي وجه الارض وقال قوم سبب زيادته هبوب ريح تسمي الملتن وذلك انها تحمل المسحاب الما لمر من خلف خط الاستوا فيمطر ببلاد السودان والحبشه والنوبه وياتي مدره الي مصر بزيادة النيل ۞

N.° 49.

ومع ذلك فان البحر المالح يقف ماوه في وجه النيل فيتوقف حتي يروي البلاد وفي ذلك يقول فاسمع وللسامع علي يد عندي واسما يد المحسن فالنيل ذو فغل والكنه الشكر في ذلك للملتن ويبتدي النيل بالتنقيس والزيادة بقية بوونه وهو خيران وابيب وهو تموز ومسري وهو اب فاذا كان الما زايداً زاد شهر توت كله وهو ايلول الي النقضايه فاذا انتهت الزيادة الي ذراع ثماني عشرة ففيه تمام الخراج وخصب الارض وهو ضار بالبهايم لعدم المرعي والكلا واتم الزيادات كلها العامه النفع للبلد كله سبع عشرة ذراعًا وذلك كفايتها وريّ جميع ارضها فاذا زاد علي ذلك وبلغ ثمان عشرة ذراعًا وغلقها استبحر من ارض مصر الربع وفي ذلك ضرر لبعض الضياع لما ذكر تامن الاستبحار ۞

واذا كانت الزيادة علي ثمان عشرة ذراعًا كانت العاقبة في انصرافه حدوث وبا اكثر الزيادات ثمان عشرة ذراعًا ۞

N.° 50.

وقد بلغ في خلافة عمر بن عبد العزيز تسع عشرة ذراعًا ومساحة الذراع الي ان يبلغ اثنتي عشرة ذراعًا ثمان وعشرون اصبعًا ومن اثنتي عشرة ذراعًا الي ما فوق ذلك يكمن الذراعا اربعا وعشرين اصبعًا واقلّ ما يبقي في قاع المقياس من الما ثلاثه اذرع وفي تلك السنة يكون الما قليلاً ۞

N.° 51.

والذرع التي يستسقي عليها بمصر هي ذراعان تسمي منكرًا ونكيرًا وهي الذراع

الثلثة عشر والذراع الرابعة عشر فاذا النصرف الما في هذين الذراعين وزيـــاده نصف ذراع من الخمس عشرة ذراعًا استسقي الناس بمصر وكان الضرر الشامل لكل البلدان ۞

واذا تم خمس عشره ودخل في ست عشرة ذراعًا كان فيه صلاح لبعض الـناس ولايستسقي فيه وكان ذلك نقصًا من خراج السلطان ۞

N.° 52.

السد يتخذ بمصر من مآ طوبه وهو كانون الثاني بعض الغطاس وهو يمضي من طوبه واصفي ما يكون ما النيل في ذلك الوقت واهل مصر يفتخـرون بصفا ما النيل في هذا الوقت وفيه يختزن المآ اهل تنيس ودمياط وبونه وبنابر قرايا البحر ۞

وقد كانت مصر كلها تروي من ست عشرة ذراعًا عامرها وغامرها لما احكوا من جسورها وبنا قنا امرها وتنقيته خلجانهـا ۞

وكان الما اذا بلغ في زيادته تسع اذرع دخل خليج سخا ۞

N.° 53.

قال والعمول عليه في وقتنا هذا وهو سنة خمس واربعين وثلثماية انه ان زاد علت الستة عشر ذراعًا وان نقص من خراج السلطان وقد تغير في زمننا هذا عامة مـا تقدم ذكره لفساد حال الجسور والتراع والخلجان وقانونه اليوم انه يزيد في القبط اذا حلت الشمس ببرج السرطان والاسد والسنبله حين تنقص عامّـة الانهـر التي في المعمور ولذلك قيل ان الانهار تمدّ بمايها عند غيضها فتكون زيادته ۞

وتبتدي الزيادة من خمس بوونه وتظما في ثاني عشره واول وقعه في الثاني من ابيب وتنتهي زيادته في ثامن بابه وياخذ في النقصان من العشرين منها فتكون مدة زيادته من ابندايها الي ان تنقص ثلاثة اشهر وخمسة وعشرين يومًا من بابه ومدة مكثه بعد انتها زيادته اثني عشر يومًا ثم ياخذ في النقصان ۞

N.° 54.

ومن الصادة ان ينادي عليه دايمًا في اليوم السابع والعشرين من بؤونه بعد ما يوخذ قاعه وهو ما بقي من المآ القديم في ثلث عشر بؤونه ويفتح الخليج الكبير اذا كمل المآ ست عشرة ذراعًا وادركت الناس يقولون تعوذ بالله من اصبع من عشرين ۞

N.° 55.

وكنا نعهد المآ اذا بلغ اصابع من عشرين ذارعًا فاض ما النيل وترق الضياع والتسعتين وفارت البلاليع وهانحن في زمن منذ كانت الحوادث بعد ستة ست وثمان ماية اذا بلغ المآ في سنة اصبعًا من عشرين لايمّ الارض كلها لما قد فسد من الجسور ۞

N.° 56.

وكان الي بعد الخمس ماية من الهجرة قانون النيل ست عشرة ذراعًا في مقياس الجزيرة وهي في الحقيقة ثمان عشرة ذراعًا واحدًا زاد خراج مصر ماية الف دينار لما يروي من الارض العالية ۞

فان بلغ ثمان عشرة ذراعًا كانت الغاية القصوي فان الثمان عشرة ذراعًا في مقياس الجزيرة اثنان وعشرون ذراعًا في الصعيد الاعلي فان زاد علي الثمان عشرة ذراعًا واحدًا نقص من الخراج ماية الف دينار المآ يستبحر من الاراضي المنخفضة قال ابن ميسر في حوادث سنة ثلاث واربعين ۞

TABLE DES MATIÈRES.

INTRODUCTION. [TOME II, 1.re Partie.]..... page 29.

PREMIÈRE PARTIE.

CHAPITRE I.er *Du Nil et de ses diverses dénominations*..... 43.
§. I.er *Noms du Nil chez les anciens*..... ibid.
§. II. *Surnoms donnés au Nil*..... 61.
CHAPITRE II. *Nilomètres des anciens Égyptiens*..... 63.
CHAPITRE III. *Nilomètres sous les Perses*..... 71.
CHAPITRE IV. *Nilomètres sous les Grecs*..... 72.
CHAPITRE V. *Nilomètres sous les empereurs Romains*..... 74.
CHAPITRE VI. *Nilomètres sous les empereurs d'Orient*..... 75.
CHAPITRE VII. *Des auteurs Orientaux qui ont traité du Nil et des Nilomètres* ... 76.
CHAPITRE VIII. *Traditions des auteurs Arabes sur les Nilomètres antérieurs à l'islamisme*..... 78.
CHAPITRE IX. *Des Nilomètres établis depuis l'islamisme*..... 84.
§. I.er *Nilomètres antérieurs à l'érection du Meqyâs, sous les premiers khalyfes Ommiades, de l'an 19 de l'hégire à l'an 96*..... ibid.
§. II. *Nilomètres contemporains du Meqyâs, sous les khalyfes Abbassides*..... 89.

SECONDE PARTIE.

[TOME II, 2.e Partie.]

CHAPITRE I.er *De l'île de Roudah*..... 119.
CHAPITRE II. *Histoire du Meqyâs sous les khalyfes Ommiades, Abbassides et Fatémites, de l'an 96 de l'hégire à l'an 567*..... 120.
§. I.er *Première époque du Meqyâs : fondation de ce monument sous le khalyfe Soleymân*..... ibid.
§. II. *Seconde époque du Meqyâs : première reconstruction de ce monument sous le khalyfe el-Mâmoun*..... 122.
§. III. *Troisième époque du Meqyâs : réparation de ce monument par le khalyfe el-Motaouakel*. 126.
§. IV. *Seconde réparation du Meqyâs sous le règne d'el-Motaouakel, l'an 247 de l'hégire*.... 127.
§. V. *Quatrième époque du Meqyâs : réparation du Meqyâs par le khalyfe el-Mostanser b-illah*..... 128.
CHAPITRE III. *Histoire du Meqyâs sous la dynastie des Ayoubites*..... 129.
CHAPITRE IV. *Histoire du Meqyâs sous la dynastie des Mamlouks Baharites, de l'an de l'hégire 648 à l'an 784*..... 130.

§. I.er *Evénemens relatifs au Meqyâs sous la dynastie des Mamlouks Baharites jusqu'à la fin du règne d'el-Melek el-Nâser*.....page 130.
§. II. *Événemens relatifs au Meqyâs sous les Mamlouks Baharites successeurs d'el-Melek el-Nâser*..... 131.
CHAPITRE V. *Histoire du Meqyâs sous la dynastie des Mamlouks Circassiens*..... 132.
§. I.er *Événemens relatifs au Meqyâs sous la première dynastie des Mamlouks Circassiens*.. ibid.
§. II. *Événemens relatifs au Meqyâs sous la seconde dynastie des Mamlouks Circassiens, jusqu'à la fin du règne de Chahâb ed-dyn Abou-l-Fatah*..... ibid.
§. III. *Événemens relatifs au Meqyâs sous la seconde dynastie des Mamlouks Circassiens, depuis le règne d'Abou-Sa'yd Kochaqdam jusqu'à la fin de cette dynastie*..... 134.
CHAPITRE VI. *Histoire du Meqyâs sous les sultans Ottomans, de l'an de l'hégire 924 à l'an 1213*..... 136.
§. I.er *Réparations faites au Meqyâs par le sultan Selym I.er*..... 137.
§. II. *Événemens relatifs au Meqyâs sous les sultans Ottomans*..... 138.
§. III. *Cinquième époque du Meqyâs : réparation de ce monument par Hamzah-pâchâ*..... 139.
§. IV. *Réparations faites au Meqyâs par les beys*..... ibid.
CHAPITRE VII. *Histoire du Meqyâs sous le gouvernement Français, de l'an 1213 de l'hégire à l'an 1216*..... ibid.
§. I.er *Événemens relatifs au Meqyâs pendant l'année 1213 de l'hégire*..... 140.
§. II. *Sixième époque du Meqyâs : réparation de ce monument par les Français, l'an 1214 de l'hégire*..... 141.
§. III. *Événemens relatifs au Meqyâs pendant l'année 1214 de l'hégire*..... 142.
§. IV. *Événemens relatifs au Meqyâs pendant l'année 1215 de l'hégire*..... 145.

TROISIÈME PARTIE.

CHAPITRE I.er *État du Meqyâs et des monumens qui en dépendent, à l'époque de l'expédition Française*..... 151.
§. I.er *Description du Meqyâs*..... 152.
§. II. *Description de la mosquée du Meqyâs*..... 156.
§. III. *Description du palais de Negm ed-dyn*..... 159.
CHAPITRE II. *Administration du Meqyâs*..... 160.
CHAPITRE III. *Formes avec lesquelles on constate et on proclame les crues du Nil*.. 161.
CHAPITRE IV. *Détails particuliers sur les inondations du Nil*..... 164.
Des auteurs Arabes qui ont rapporté les inondations du Nil..... 165.

QUATRIÈME PARTIE.

Transcription et Traduction des Inscriptions du Meqyâs.

CHAPITRE I.er *Inscriptions de la première époque du Meqyâs*..... 167.
§. I.er *Inscriptions Koufiques de la dernière coudée*..... ibid.
§. II. *Inscriptions Koufiques de l'avant-dernière coudée*..... 170.
§. III. *Inscription Koufique de l'antépénultième coudée*..... 171.

CHAPITRE II. *Inscriptions de la seconde époque du Meqyâs*..... page 172.
§. I.er *Inscription Koufique au-dessus de l'entrée de l'aqueduc, à l'intérieur*..... ibid.
§. II. *Inscription Koufique au-dessus de l'arcade orientale*..... 173.
§. III. *Inscription Koufique au-dessus de l'arcade septentrionale*..... 174.
§. IV. *Inscription Koufique au-dessus de l'arcade occidentale*..... 175.
§. V. *Inscription Koufique au-dessus de l'arcade méridionale*..... 176.
§. VI. *Inscription Koufique de la frise autour du bassin, côté oriental*..... 177.
§. VII. *Inscription Koufique de la frise, côté septentrional*..... 178.
CHAPITRE III. *Inscriptions de la troisième époque du Meqyâs*..... 180.
§. I.er *Inscription Koufique de la frise autour du bassin, côté occidental*..... 181.
§. II. *Inscription Koufique de la frise, côté méridional*..... 182.
§. III. *Inscription Koufique au-dessus de l'entrée de l'aqueduc, à l'extérieur*..... 184.
CHAPITRE IV. *Inscriptions de la quatrième époque du Meqyâs*..... ibid.
§. I.er *Inscription Karmatique de l'intérieur du Meqyâs*..... ibid.
§. II. *Inscription Karmatique de la grande porte de la mosquée du Meqyâs*..... 194.
§. III. *Inscription Karmatique du mur occidental de la mosquée du Meqyâs*..... 196.
CHAPITRE V. *Inscriptions de la cinquième époque du Meqyâs*..... 198.
§. I.er *Inscription, en caractères Soulous, de la poutre de soutenement*..... ibid.
§. II. *Ancienne inscription Arabe de l'entrée du Meqyâs*..... 201.
CHAPITRE VI. *Inscriptions de la sixième époque du Meqyâs*..... 202.
§. I.er *Inscriptions Françaises-Arabes du dé de la colonne Nilométrique*..... ibid.
§. II. *Inscriptions Française et Arabe du portique du Meqyâs*..... 203.

CINQUIÈME PARTIE.

CHAPITRE I.er *Paléographie Koufique*..... 206.
§. I.er *Concordance de l'alphabet Koufique avec les alphabets des autres langues Orientales*. ibid.
§. II. *Alphabet comparatif des caractères Phénicien, Samaritain, Grec, Gréco-égyptien, Palmyrénien, Hébréo-chaldéen, Syriaque, Arabe moderne et Koufique*..... 213.
§. III. *Concordance de l'alphabet Koufique avec l'alphabet Stranghelo*..... 215.
§. IV. *Alphabet Koufique tiré des inscriptions de la première époque du Meqyâs*..... 216.
§. V. *Observations sur l'alphabet Koufique de la première époque du Meqyâs*..... 218.
§. VI. *Alphabet Koufique tiré des inscriptions de la seconde époque du Meqyâs*..... 220.
§. VII. *Observations sur le caractère de la seconde époque*..... 223.
§. VIII. *Alphabet Koufique tiré des inscriptions de la troisième époque du Meqyâs*..... 224.
§. IX. *Ligatures Koufiques*..... 227.
CHAPITRE II. *Paléographie Karmatique*..... 231.
§. I.er *Alphabet Karmatique tiré de la première inscription du Meqyâs*..... 232.
§. II. *Alphabet Karmatique tiré de la seconde inscription du Meqyâs*..... 235.
§. III. *Alphabet Karmatique tiré de la troisième inscription du Meqyâs*..... 238.
§. IV. *Ligatures Karmatiques*..... 241.

SIXIÈME PARTIE.

Textes des Auteurs cités dans ce Mémoire.

CHAPITRE I.er *Extraits d'auteurs Grecs* ..... page 248.
§. I.er *Homère* ..... ibid.
§. II. *Hérodote* ..... ibid.
§. III. *Diodore de Sicile* ..... 252.
§. IV. *Strabon* ..... 253.
§. V. *Aristide le Rhéteur* ..... 254.
CHAPITRE II. *Extraits d'auteurs Latins* ..... 255.
Pline le Naturaliste ..... ibid.
CHAPITRE III. *Extraits d'auteurs Arabes* ..... 256.
§. I.er *El-Makyn* ..... ibid.
§. II. *Ebn el-Maqryzy* ..... ibid.

MÉMOIRE

SUR

LA VILLE D'ALEXANDRIE,

PAR M. GRATIEN LE PÈRE,

INGÉNIEUR EN CHEF AU CORPS ROYAL DES PONTS ET CHAUSSÉES.

« Les palais des rois sont devenus le repaire des bêtes fauves; les reptiles immondes » habitent les sanctuaires des dieux. Ah! comment s'est éclipsée tant de gloire! » comment se sont anéantis tant de travaux! Ainsi donc périssent les ouvrages des » hommes; ainsi s'évanouissent les empires et les nations. »

VOLNEY, *Les Ruines, ou Méditations sur les révolutions des empires*, chap. II.

LA ville d'Alexandrie devint, sous les Ptolémées, successeurs d'Alexandre-le-Grand, qui en fut le fondateur et qui lui donna son nom, la capitale de l'Égypte et le centre du commerce de l'Inde. Sous l'empire des Romains, elle s'éleva au rang de la seconde ville du monde, et conserva, au sein de sa splendeur, le plus riche dépôt des connoissances humaines. Depuis l'établissement de l'ère chrétienne jusqu'au temps du Bas-Empire, l'église d'Alexandrie, la première de l'Orient, avoit été dans cette contrée une des villes fortes du christianisme. La prééminence dont elle jouissoit, ébranlée par le second concile général, lui fut entièrement ravie par le troisième et transférée à l'église de Constantinople, malgré l'opposition des papes. Enfin, après avoir souffert de longs déchiremens, Alexandrie tomba sous le joug de fer des Arabes et des sectateurs de l'islamisme, et ne cessa plus depuis de décliner vers sa chute. Si elle offre encore un reste d'existence, on peut dire que, courbée et gémissante depuis douze siècles sous l'empire des Ottomans, cette ville n'offre plus qu'une foible population, qui semble s'agiter encore au milieu de ses propres ruines et des cendres de ses tombeaux. Nous nous bornerons à rappeler ici sommairement les principales époques des révolutions de cette ville célèbre dans les annales du monde.

L'an 422 de Rome, le premier de la 112.e olympiade et le 332.e avant l'ère chrétienne, le conquérant de l'Asie et de l'Inde n'a besoin que de paroître en Égypte pour soumettre cette contrée et y fonder la nouvelle ville de son nom, qui s'éleva et se soutint avec éclat pendant trois cents ans, sous les règnes des princes Grecs, ses successeurs.

L'an 706 de Rome et 47 avant J. C., Jules-César s'empare d'Alexandrie, et y porte le fer et la flamme, pour se venger de la défense opiniâtre de ses habitans.

L'an 723 de Rome et 30 avant J. C., Octave Auguste passe en Égypte; il y poursuit Antoine et Cléopatre, et s'empare de cette ville, sous les murs de laquelle il défit encore, et pour la dernière fois, son implacable ennemi.

En 269 et 275 de notre ère, cette ville eut encore à soutenir deux longs et malheureux siéges sous les empereurs Claude II et Aurélien.

L'an 298, l'empereur Dioclétien assiége et prend encore cette ville, qu'il chercha néanmoins à relever de ses pertes.

L'an 615, les Perses s'emparent d'Alexandrie, et pénètrent dans l'Afrique par la Pentapole.

L'an 20 de l'hégire, ou 642 de notre ère, le lieutenant du khalife O'mar, le féroce A'mrou, après quatorze mois d'un siége et d'une défense également opiniâtres de part et d'autre, renverse de fond en comble cette malheureuse cité.

L'an 562 de l'ère Mahométane, ou 1167 de J. C., les Francs l'assiégent et l'emportent. Le sultan Salah-el-dyn les en expulse l'année suivante.

L'an 1202 de J. C., les Vénitiens s'emparent d'Alexandrie. Sous la domination de cette république, alors puissante sur mer, cette ville reprit quelque éclat par le commerce qu'elle fit par la mer Rouge et par la mer des Indes.

L'an 1250, pendant que Louis IX traitoit de son rachat avec le soudan d'Égypte, cette ville est de nouveau prise et saccagée par le roi de Chypre.

L'an 767 de l'hégire ou 1367 de J. C., les Francs l'envahissent de nouveau, et la livrent au pillage.

Malgré tant de désastres, Alexandrie étoit encore florissante vers la fin du XIV.e siècle, suivant le rapport d'Abou-l-fedà, qui la visita en 1383.

L'an 1517, le sultan Selym s'empare de cette ville sur les soudans, qui s'étoient déclarés indépendans de la Porte Ottomane. C'est de cette époque que datent les plus grands changemens qui ont amené la décadence et la destruction totale de cette ville.

Le 14 messidor an 6 de la république Française [2 juin 1798], et 1213 de l'hégire, les Français s'emparèrent de nouveau d'Alexandrie, sous la conduite de Buonaparte. A peine débarqué sur les côtes d'Afrique, ce général n'eut qu'à se présenter pour l'emporter d'assaut. La postérité aura peine à croire que trois heures aient suffi à trois mille Français pour forcer et prendre cette place, que la Porte Ottomane regardoit comme le boulevart de son empire en Afrique. Mais, en avouant ici que les murs de l'enceinte de cette ville ne conservoient plus depuis long-temps que l'ombre de leur ancienne force, je rappellerai que, vingt-deux jours auparavant, la cité d'une île jadis fameuse, réputée imprenable, et vraiment imposante par l'état de ses fortifications, Malte, en un mot, n'avoit tenu qu'une journée contre l'attaque imprévue d'une armée navale que la présence de son chef rendoit triomphante. Maître de cette première place, la clef de l'Égypte à l'ouest, le vainqueur, après quelques jours employés à des dispositions militaires, la quitte pour achever sa conquête. L'une de ces dispositions ordonnoit aux divers corps des ingénieurs de l'armée de reconnoître et de lever le plan de la ville. On eût dit que, plein du génie du héros qui la fonda en lui donnant

son nom, un second Alexandre venoit, après vingt-un siècles, la rendre à son ancienne splendeur.

Tel est le sommaire des fastes d'Alexandrie. Ne voulant pas offrir aux yeux des lecteurs les pages ensanglantées de l'histoire de ses révolutions, dont nous venons de rappeler les principales époques, nous allons donner la description de l'état dans lequel les Français ont trouvé cette ville vers la fin du XVIII.e siècle.

Pour l'intelligence de cette description, on doit avoir sous les yeux le plan général d'Alexandrie, que M. Le Père, mon frère aîné, a joint à son Mémoire sur le canal des deux mers (1); à ce plan topographique, dont l'échelle permet de distinguer les vestiges des anciens monumens de cette ville, j'ai cru devoir ajouter, sur une échelle réduite, un plan ou plutôt une carte générale, qui offre dans un même cadre sa rade, ses ports, ses villes et les lieux environnans.

C'est donc à l'aide de ces deux plans que nous allons parcourir le site de cette ancienne ville : ces recherches s'étendront sur tous les vestiges que l'on y retrouve. Pour y procéder avec ordre et clarté, je diviserai ce Mémoire en deux parties ou sections.

La première section sera une description simple des lieux dans leur état moderne, c'est-à-dire, dans l'état où l'armée Française trouva cette ville, à l'époque de la conquête de l'Égypte.

La seconde section sera une discussion comparative et raisonnée de l'état moderne et de l'état ancien, dans laquelle on désignera les vestiges qui, ayant appartenu aux monumens les plus célèbres, sont autant de témoins de la richesse et de la splendeur de cette antique cité. Nous la terminerons par des vues générales sur sa restauration.

(1) Voir le plan général des villes et des deux ports, *É. M. vol. II, planche 84*, ainsi que le Mémoire sur le canal des deux mers, sect. III, §. V, *É. M. tome I.er, p. 138 et 139*, dans lequel l'auteur rend nominativement à MM. les ingénieurs civils et militaires la part qu'ils ont prise dans ce premier travail des Français en Égypte. Ce plan, levé avec le plus grand soin dans tous ses détails, et dressé sous diverses échelles, a été gravé à celle de 0,01 de centimètre pour 100 mètres, ou de 0,0001 de la nature.

La carte générale des rades, ports et villes, que j'ai dressée pour l'intelligence de ce Mémoire (voyez la *planche 32, A. vol. V*), est gravée à l'échelle de 0,004 millimètres pour 100 mètres, ou de $0{,}00004 = \frac{4}{100000} = \frac{1}{25000}$ de la nature. On verra qu'en réunissant toutes les données des opérations graphiques des ingénieurs de l'armée, j'ai cherché à donner à cette carte, dont la gravure, d'une belle exécution, est due aux soins de M. Collin, tous les détails et tout l'intérêt qu'elle comporte.

PREMIÈRE SECTION.

État moderne de la ville d'Alexandrie sous l'empire de la Porte Ottomane.

1. La ville moderne d'Alexandrie, nommée *Iskanderyeh* par les Arabes, du nom de son fondateur *Iskander* [Alexandre-le-Grand], située vers l'extrémité orientale de la côte d'Afrique, est bâtie sur un banc de sable qui réunit le continent à l'ancienne île *Pharos*. Cette île, que les atterrissemens ont transformée en une presqu'île qui conserve son ancien nom, couvre, du sud-ouest au nord-est, la ville et ses deux ports naturels, les seuls que l'Égypte possède, sur plus de soixante lieues de côtes, dans la Méditerranée.

Voici la position de cette ville d'après les observations de MM. Nouet et Quesnot, astronomes de l'armée d'Orient :

Degrés (1) de.....	longitude orientale du méridien de Paris.....	27°	35′	30″
	latitude septentrionale.....	31.	13.	5.

Le territoire d'Alexandrie, baigné au nord par la Méditerranée, est resserré au sud par l'ancien lac *Mareotis*, dont le vaste bassin, aujourd'hui envahi par les eaux de la mer, étoit entièrement desséché à l'époque où nous fîmes la conquête de l'Égypte. Cette irruption des eaux de la mer, dont les désastres sont dus aux efforts de cette puissance Européenne, notre rivale dans la paix et dans les arts, comme elle est notre éternelle ennemie dans la guerre, a rattaché d'une manière plus marquée le sol de cette ville à cette longue et étroite péninsule qui, formée d'une chaîne continue de roche calcaire, s'étend du cap d'Abouqyr à l'est, jusqu'au-delà de la tour des Arabes, sur sept à huit myriamètres dans le sud-ouest.

2. Le premier des deux ports d'Alexandrie, que tout bâtiment venant de l'Occident trouve à son arrivée sur cette partie des côtes de l'Afrique, est le port vieux, situé au fond d'une rade immense, formée par une ligne de roches cachées en partie sous l'eau et apparentes en partie à sa surface. Les bas-fonds de ces récifs s'étendent depuis le cap du Marabou jusqu'au *Râs el-Tyn*, ou cap des Figuiers,

(1) La position d'Alexandrie a été déterminée par divers astronomes, ainsi qu'il suit :

INDICATION des ASTRONOMES OBSERVATEURS.	DEGRÉS de LATITUDE.	DEGRÉS de LONGITUDE.
Ératosthène fixe Alexandrie à.....	31° 12′ 00″	»
Ptolémée, géographe, à.....	31 00 00	60° 30′ 00″
Chazelles, académicien Français, à.....	31 11 20	47 56 33
MM. Nouet et Quesnot, à.....	31 13 5	27 33 30

La différence des longitudes dans les deux dernières observations des astronomes Français est due à celle des méridiens pris ultérieurement pour point de départ. Cette différence est de vingt degrés trente minutes, entre le méridien de l'île de Fer et celui de l'observatoire de Paris à l'est.

situé à la pointe la plus occidentale de la presqu'île du Phare, sur une longueur de 8300 mètres [4258 toises 3 pieds].

Cette rade a trois passes naturelles, dont la plus profonde et la plus facile, quoiqu'inégale et sinueuse, est celle qui, dite *du centre*, n'existe cependant que vers le tiers de l'étendue de cette ligne, du côté du Marabou. Cette passe, de deux à trois cents mètres de largeur, ayant cinq à six brasses dans les parties les moins profondes, est la seule accessible à des frégates ou à des vaisseaux de guerre privés de leur batterie. Nos officiers de marine ont pensé que tout vaisseau qui ne tirera que vingt-trois pieds d'eau, après avoir réduit sa différence à zéro, peut entrer dans la rade par cette passe, dans son état actuel et sans autre préparatif. On lira toujours avec intérêt la lettre que l'amiral Brueys écrivit au Gouvernement Français, quelques jours avant le combat naval d'Abouqyr; nous consignons ici en forme de note cette lettre, qui, par rapport à l'objet de ce Mémoire, contient des notions qu'il importe de conserver pour l'utilité de la navigation (1).

Les deux autres passes adjacentes ont trois à quatre brasses d'eau, mais de largeur et de profondeur inégales; leurs directions sinueuses, sur un fond hérissé de récifs, en rendent l'abord difficile : une dernière passe, la plus orientale, n'est accessible qu'aux chaloupes et aux djermes qui font le commerce de cabotage.

Les vents qui facilitent le plus l'entrée des passes de la rade sont tous ceux qui sont compris entre l'ouest-sud-ouest et l'est-nord-est, en passant par le nord: ces vents sont aussi les plus forts et les plus habituels; et, comme ils forment la moitié de la rose des vents, ils réduisent à un petit nombre les rumbs favorables à la sortie, qu'ils rendent difficile : en effet, il arrive souvent à des bâtimens d'attendre, sur-tout dans la saison des vents étésiens, des mois entiers avant de pouvoir quitter la rade.

Quand on jette les yeux sur cette rade, dont la profondeur et l'étendue permettent d'y recevoir les escadres les plus nombreuses, on regrette que la nature, qui a tant fait pour la former, sur une plage basse et peu accessible en tout autre point des côtes, n'ait pas achevé son ouvrage en agrandissant les passes

(1) *Lettre de l'amiral Brueys, commandant la flotte Française dans l'expédition d'Egypte, adressée au Directoire de la République Française.*

A bord du vaisseau *l'Orient*, en rade d'Abouqyr, le 21 messidor an 6 [9 juillet 1798].

« Le 19 messidor, ayant été reconnu que les vaisseaux » ne pouvoient pas entrer dans le port, à cause du peu de » profondeur qu'il y a à l'entrée, je mis sous voile pour » aller mouiller à la rade de Béquiers, avec treize vaisseaux et trois frégates.

» Cette position est la plus forte que nous puissions » prendre dans une rade ouverte, où l'on ne peut pas » s'approcher assez de terre pour y établir des batteries, » et où deux escadres ennemies peuvent rester à la dis» tance qui leur convient.

» Il est fâcheux qu'il n'y ait pas à Alexandrie un port » où une escadre puisse entrer; mais le port vieux, tant » vanté, est fermé par des récifs hors de l'eau et sous » l'eau, qui forment des passes fort étroites, et entre » lesquelles il n'y a que vingt-trois, vingt-cinq et cin» quante pieds d'eau : la mer y est ordinairement élevée; » d'où l'on voit qu'un vaisseau de 74 canons y seroit fort » exposé, d'autant qu'il seroit brisé un quart d'heure » après avoir touché. J'ai offert, pour satisfaire au desir » du général en chef, dix mille francs au pilote du pays qui » feroit entrer l'escadre; mais aucun n'a voulu se charger » que d'un bâtiment qui tireroit au plus vingt pieds d'eau. » J'espère cependant qu'on parviendra à trouver un pas» sage dans lequel nos 74 pourront entrer : mais ce ne » peut être que le fruit de beaucoup de peines et de soins; » alors on pourra entrer sans beaucoup de danger. Le » fond en dedans des récifs va en augmentant jusques à » quinze brasses; mais la sortie sera toujours très-longue » et très-difficile, et dès-lors une escadre y seroit très-mal » placée. »

de cette rade, qui peuvent être défendues sans de grandes difficultés. Le rocher qui en fait le fond étant de nature calcaire, on pourroit, par quelques travaux d'art, parvenir à leur donner plus de largeur et de profondeur (1). On conçoit de quelle importance seroit l'exécution de ces travaux, qui assureroient à l'Égypte la protection de son commerce par l'existence d'une marine militaire; car cette rade, quoique naturellement abritée, peut l'être encore plus par des môles et autres établissemens sur ses côtes, et même sur divers points de la ligne de récifs qui en borde l'entrée. La nature calcaire de la chaîne qui longe toute la côte au sud-est, doit faciliter l'exécution de ces derniers travaux.

Les difficultés des passes de la rade rendent indispensable le secours des pilotes côtiers pour tout bâtiment qui veut y entrer; mais souvent le gros temps, et l'agitation de la mer qui en est la suite, ne permettent pas aux pilotes de répondre à l'appel des signaux. On remédiera facilement à cet inconvénient par l'établissement de quelques points d'amers sur la côte. Ces établissemens consistent dans la construction de quelques tours assez élevées pour être aperçues des bâtimens à deux lieues au large. Ces tours pourroient servir tout-à-la-fois de balises, de forteresses et de phares; car, comme la côte est basse et dangereuse par les atterrissemens de sa plage, on a besoin d'y multiplier de nuit les feux destinés à la sûreté de la navigation.

3. Le port vieux, situé vers l'extrémité orientale de la rade, est déterminé par l'espacement circulaire compris entre le cap des Figuiers et la côte au sud; les hauteurs de la presqu'île du Phare le mettent parfaitement à l'abri de la tourmente des vents du nord-ouest, du nord et du nord-est, assez violens et assez fréquens sur les plages d'Égypte. Ce port est vaste et profond; le mouillage en est sûr : dans son état actuel, les plus forts bâtimens de commerce peuvent y mouiller à une demi-encâblure de terre; cependant, au moyen de quelques travaux d'art et autres établissemens de marine, il seroit facile de le rendre un des ports les plus commodes comme il est naturellement un des plus beaux du monde. On voit, par l'indication des sondes, que les frégates et les bâtimens de guerre peuvent y mouiller. L'accès en étoit autrefois interdit aux vaisseaux Européens. On doit espérer, de l'intérêt plus éclairé de la Porte Ottomane, que ce port sera désormais ouvert à notre commerce, comme à celui des autres nations de l'Europe (2).

4. Le port neuf ou port oriental est formé par une anse semi-circulaire, dont l'ouverture, qui, du côté du nord, a 1789 mètres [917 toises 5 pieds], est également resserrée par une ligne de récifs ou roches sous l'eau, qui réduisent à 500 mètres environ la passe accessible aux bâtimens. Ouvert absolument aux vents de nord

(1) On pense qu'au moyen de quelques pontons armés d'une batterie à sonnettes, agissant par l'effet de moutons sur de longues et fortes pièces en bois de chêne, armées de sabots en fer pointus et tranchans, on parviendroit à saper, détruire ou raser les proéminences des roches saillantes sous la ligne des récifs des passes.

On pourroit plus facilement encore détruire et enlever les débris des extractions de ces roches, pour en déblayer le fond des passes, au moyen de la *cloche à plongeur*, dont l'emploi permet à trois ou quatre ouvriers de travailler ensemble, durant quatre à cinq heures de suite, à trente et quarante pieds de profondeur d'eau.

(2) On peut consulter, pour les vues des ports d'Alexandrie, en outre des deux feuilles de plans, les douze planches des n.os 85 à 96 inclusivement. Voir *É. M. vol. II.*

et de nord-est, il ne peut recevoir que des bâtimens de commerce, des corvettes et quelques frégates.

La passe de ce port se prend à une encâblure (200 mètres) à l'est du fort Phare et du rocher en avant, dit *le Diamant*, que l'on peut serrer de plus près. Le mouillage se prend à cette distance en s'étendant au sud-sud-est du Phare. Les bâtimens de commerce qui ne peuvent jeter l'ancre que sur cette ligne, sont contraints d'avoir deux ancres pour résister à la tourmente des vents du nord et du nord-est, qui y sont, comme on l'a dit, assez fréquens, et dont la violence les expose souvent à se briser les uns les autres sur les bas-fonds. Dans les gros temps d'hiver, les bâtimens ne peuvent y tenir, et sont obligés d'aller mouiller dans le port vieux.

Ce port, dont l'entrée et la sortie sont assez faciles, semble vaste à son premier aspect; mais il est généralement peu profond, et il est resserré par des récifs à fleur d'eau, qui existent jusque dans son centre : il est d'ailleurs encombré de sables et de pierres, que les bâtimens stationnaires y jettent depuis des siècles. Le fond, qui est de roches, en rend le mouillage assez mauvais; les bâtimens sont obligés d'y tenir toujours flottans leurs câbles d'ancrage, pour ne pas les exposer à être coupés par le fond pierreux et rocailleux qui longe la digue sur toute la ligne du mouillage. L'encombrement de ce port, autrefois si magnifique par sa profondeur, est dû en grande partie aux sables qu'y portent sans cesse les courans de la mer, qui varient suivant la violence et la direction des vents, ainsi qu'aux courans des eaux de la branche occidentale du fleuve, dans le temps de sa crue; il est encore l'effet de la décomposition des roches calcaires de la côte à l'ouest, qui cèdent à l'action destructive de la mer.

5. Les marées, comme dans toute la Méditerranée, sont peu sensibles et n'ont rien de périodique sur les côtes d'Alexandrie; elles tiennent plus aux vents qu'à toute autre cause constante : la plus grande élévation des marées qui ont lieu sous les aires de vents comprises entre l'ouest et le nord-est, n'y est pas de plus de 18 à 24 pouces [49 à 65 centimètres].

Après avoir dit tout ce qu'il importoit de connoître sur les passes et le mouillage des rades et des deux ports d'Alexandrie, nous allons prendre terre, et parcourir les ruines d'une cité qui, en échappant à la domination Française, dont elle devoit attendre une nouvelle existence, est retombée, pour des siècles peut-être, dans la poussière de ses tombeaux.

6. L'entrée du port neuf, où les vaisseaux Européens pouvoient seulement aborder et stationner avant notre expédition, est défendue par deux forts bâtis sur les caps qui en terminent la forme semi-circulaire, le fort Phare à l'ouest, et le Pharillon à l'est.

Le fort Phare consiste dans une enceinte fortifiée à la moderne, renfermant une tour carrée (1), flanquée de quatre tourelles, dont la plate-forme est occupée par un donjon portant une lanterne, où l'on allume des feux de nuit (2). J'ai vu

(1) Voir l'élévation de ce fort, *planche 85, É. M. vol. II.* Cette vue, qu'on doit à M. Cécile, offre une grande exactitude de détails.

(2) C'est à la tour du Phare que les astronomes de l'armée Française, cités ci-dessus, ont déterminé la position de la ville d'Alexandrie; c'est à ces mêmes

dans les chambres les plus élevées de cette tour des monceaux d'épées et d'autres armes, presque entièrement détruites par la rouille, et dont la forme et les ornemens font assez connoître qu'elles ont appartenu aux croisés, et sans doute à ceux de l'expédition malheureuse de Louis IX.

On communique au fort Phare par une digue étroite, défendue par un chemin couvert et crénelé, sur 550 mètres de longueur. Cette digue, bâtie sur des récifs à fleur d'eau, et sur de grosses pierres et des fragmens de colonnes de granit, jetés et empilés transversalement, est percée de quelques petits ponts pratiqués dans la largeur de la chaussée, et dont l'effet est de briser et d'amortir la force des lames, qui viennent y battre avec fureur par les vents d'ouest et du nord-ouest. Mais ces ouvertures artificielles, en laissant courir les eaux du large dans le port neuf, ont l'inconvénient d'y donner passage à une grande quantité de sables, qui contribuent à accroître les progrès de son encombrement.

7. *Le Diamant* est un rocher à fleur d'eau, qui, situé près et au nord du fort Phare, est découvert dans les temps calmes; on remarque à sa surface des vestiges d'anciennes constructions, et au pourtour, des fragmens de pierres travaillées par la main des hommes. Quelques voyageurs en ont inféré que ce rocher avoit servi de base à l'ancien phare; mais la surface ne paroît pas avoir jamais été assez étendue : on voit par l'inscription des sondes, que la mer y a par-tout aux environs une assez grande profondeur d'eau.

8. La presqu'île du Phare, dite en arabe *Roudah el-Tyn* [le Jardin des Figues], parce que l'on y cultive avec succès des figuiers qui donnent d'excellens fruits, couvre le port vieux sur une longueur de 2650 mètres courant au sud-ouest; son sol aride et salin n'offre qu'une roche calcaire, dont la couleur blanchâtre, que le soleil rend toujours éblouissante, repousse et fatigue la vue. Toute cette presqu'île est bordée de récifs à fleur d'eau, principalement à l'ouest de la digue du fort Phare. On y retrouve encore beaucoup de vestiges d'anciennes fabriques et autres constructions en briques et ciment, qui ont résisté à l'action des lames de la mer, quand la roche des récifs n'en offre au contraire que les effets destructifs.

Le cap au sud-ouest de cette presqu'île inabordable est défendu par une batterie rasante, qui prend son nom du cap des Figuiers. Deux autres fortins de substruction Arabe défendent l'intérieur des deux ports. Près et au nord-ouest de celui du port vieux, on trouve une lagune d'eau salée, qui fournit naturellement un sel très-blanc, mais d'une saveur plus piquante que celle du sel marin ordinaire.

La partie de cette presqu'île inhérente au sol de la ville moderne est uniquement destinée à la sépulture des musulmans. On a figuré sur la carte, par de petits traits noirs pleins, les tombeaux particuliers des familles, qui offrent de

astronomes que l'on doit encore les résultats des calculs de la charpente trigonométrique qui a servi à la formation des plans d'Alexandrie. Voici ces résultats :

Distance du Phare..	au Marabou.....	11,728m.	o.
	à la colonne.....	10,936.	o.
Distance du Marabou	à la méridienne.	9,228m.	o. (ouest.)
	à la perpendiculaire.	7,240.	o. (sud.)

Les observations sur la boussole ont donné pour résultats :

Boussole.....	Déclinaison à l'ouest..	13°	6′	0″
	Inclinaison.....	47.	30.	o.

Nota. Les sondes des ports, dues aux soins de MM. les officiers de marine et des ingénieurs des ponts et chaussées, sont exprimées en pieds de France.

petits

petits mausolées en marbre blanc ou en pierre calcaire, d'un travail plus ou moins simple et plus ou moins décoré de sculptures ou d'inscriptions.

9. Après avoir traversé ce quartier des tombeaux, on pénètre dans l'intérieur de la nouvelle ville, qui sépare les deux ports. Cette ville a été bâtie sur un banc de sable de nouvelle formation, dû aux atterrissemens dont nous avons parlé plus haut. « Les progrès de ces atterrissemens sont tels », dit M. de Maillet (1), qui a résidé quarante ans en Égypte en qualité de consul Français, « que dans l'espace de » vingt-six ans, de 1692 à 1718, ils furent de quarante pas de longueur en avant » de la maison consulaire que j'habitois à ces deux époques de ma résidence à » Alexandrie, au point qu'on bâtit quelques maisons sur le sol de ce nouveau » rivage. » Ces atterrissemens s'étendent de plus en plus dans le port, qu'ils menacent d'envahir entièrement avant peu de siècles.

Cette ville ne renferme aucun monument remarquable; les principales mosquées au nombre de vingt-cinq à trente, les *o'kel* ou magasins publics, les maisons particulières, les quais, &c. sont remplis de fûts de colonnes de grès, de granit, de marbre, de porphyre, d'albâtre, ou de pierre calcaire, numismale, provenant d'anciens palais ruinés : on s'est borné à indiquer en toutes lettres sur le plan l'emplacement des édifices dépendans du service de la marine et des administrations publiques; il n'en est aucun qui mérite une description particulière. Si l'on excepte le plan des *o'kel*, la construction et la distribution intérieure des maisons sont aussi mauvaises que mal entendues : l'extérieur des maisons ne présente que des façades lisses et blanchâtres, percées de petites fenêtres masquées de grillages en bois à croisillons serrés. Des rues étroites et non pavées, qui n'offrent aucun écoulement aux eaux pluviales, restent toujours poudreuses ou fangeuses, suivant le temps : on n'y trouve de mouvement que vers les bazars ou quartiers des marchands. Du reste, tout concourt à donner à la ville un aspect triste et monotone pour tout Européen que le commerce ou l'amour des voyages attire en cette contrée.

Cette ville est naturellement privée d'eau douce, ainsi que je le dirai plus bas. Le nombre de citernes qu'elle a pour y suppléer, appartenant à ses vingt mosquées, peut contenir 15,400 charges de chameau; la charge est estimée à 200 pintes pesant 400 livres ou 195 kilogrammes 80 décagrammes : cette quantité peut suffire pendant cent vingt-huit jours ou quatre mois à la consommation de huit mille ames, qui en forment la population ordinaire. Ces citernes sont remplies annuellement, moitié par les eaux pluviales, sur lesquelles on compte, et moitié par des transports d'eau.

Indépendamment de ces citernes publiques, chaque maison en possède une petite, que les propriétaires font remplir au moyen d'outres chargées à dos de chameau, de mulet ou d'âne; on y trouve encore des puits de peu de profondeur, et dont l'eau plus ou moins saumâtre sert aux usages les plus ordinaires: quelques-uns de ces puits donnent de l'eau potable. Les habitans les plus pauvres, qui n'ont dans leurs maisons ni puits ni citerne, sont contraints d'aller chercher

(1) *Description de l'Égypte*, tom. I.er, pag. 187, édition de la Haye, *in-8.°*, 1740.

dans les grandes citernes de l'ancienne ville l'eau nécessaire à leurs besoins journaliers.

On ne trouve en cette ville aucun moulin à eau : un moulin à vent, situé sur le rivage de l'anse au nord de la presqu'île du Phare, et construit il y a vingt à trente ans par un habitant de Rhodes, étoit le seul qui existât en Égypte; nous y en avons construit deux autres aux environs du Kaire. C'est pour suppléer au défaut de ces machines, que chaque riche particulier possède dans sa maison un moulin mu par des chevaux ou des ânes; quelques-uns de ces moulins sont destinés au service public. Les habitans les plus pauvres ont, pour leur usage particulier, des meules à bras, que font tourner habituellement des femmes qui n'ont presque pas d'autre occupation, et qui souvent prolongent leur travail assez avant dans la nuit.

10. On ne peut assigner aucune époque à la fondation de cette ville moderne; elle a été bâtie et habitée à mesure que, d'une part, les amas de sables y formoient des atterrissemens, et que, d'une autre part, les guerres civiles et religieuses, ou celles des nations étrangères, occasionnoient dans l'ancienne ville des ravages qui la faisoient abandonner partiellement. L'époque de son plus fort agrandissement ne date que du milieu du XVIe siècle, quelques années après la conquête de l'Égypte par Selym Ier C'est ce que l'on doit conclure d'un passage de Jean Léon d'Afrique (1).

11. On trouve sur le rivage des deux ports quelques murs de quai et des jetées pour la facilité des embarcations : ces constructions ne sont formées, en grande partie, que de fûts de colonne empilés. Quant aux magasins et autres bâtimens dépendans du service des arsenaux de la marine, l'état d'abandon et de ruine dans lequel se trouvent ces établissemens publics, fait assez connoître l'esprit d'insouciance du gouvernement Turc, qui laisse tout dépérir sans jamais rien réparer ni entretenir.

12. On construit à Alexandrie quelques gros bâtimens de commerce, des caravelles, espèces de frégates Turques, percées de 40 à 50 canons, et des djermes, qui font le cabotage à Rosette et à Damiette par les bouches du fleuve (2). La classe des habitans qui se livre au service de la marine, habite les rivages des deux ports, mais sur-tout ceux qui sont situés au sud de la presqu'île du Phare, et réservés aux constructions navales. Livrés à la pêche et au commerce de cabotage, les Alexandrins fournissent des marins intrépides : on trouve parmi eux d'habiles nageurs, et sur-tout des plongeurs de la plus grande force; on en raconte des anecdotes assez étonnantes.

13. La population d'Alexandrie, à l'époque de notre conquête, pouvoit être d'environ huit mille ames; elle étoit réduite à sept mille à l'époque de notre

(1) Jean Léon d'Afrique, qui voyageoit en Égypte en 1517, l'année même de la conquête qu'en fit Selym Ier, dit qu'à cette époque la ville des Arabes, celle qui occupe une partie de l'emplacement de l'ancienne Alexandrie, étoit encore très-habitée; toutes les maisons de la ville, ajoute ce voyageur, sont bâties sur des citernes. Le port neuf avoit le nom de *Marsa es-Selsela*, qui veut dire *port de la Chaîne*. Dans la ville est une montagne élevée, qui n'est pas de formation naturelle, et qui est couverte de débris de vases : à son sommet est une tour ou vigie. (Collection de Ramusio, en 3 vol. t. Ier)

(2) On peut voir, dans le Mémoire sur le canal des deux mers, article de la navigation du Nil (section II, §. VI, *É. M. tom. Ier, page 123*), la description des diverses espèces de bâtimens que l'on construit en Égypte.

évacuation. Elle est composée d'Égyptiens proprement dits, de Turcs, d'Arabes, de Maures, de Grecs, de Syriens, de Juifs et de quelques chrétiens Européens. C'est à l'ombre des bazars ou quartiers marchands de cette ville qu'il est curieux d'observer la réunion de tant d'individus de nations diverses, que l'intérêt des relations commerciales rassemble en paix, et qu'il divise avec éclat dix et vingt fois en un seul jour. C'est là que, comme dans un tableau mouvant, on peut juger des nuances infinies que la nature imprime sur le front comme sur toute l'habitude du corps de l'homme, ainsi que des différences morales que les climats, l'éducation et la religion apportent dans son caractère, dans ses opinions et son existence. Je n'essaierai pas d'en donner une esquisse; elle seroit trop imparfaite, si elle restoit privée du coloris que demande un pareil sujet : le trait le plus vigoureux ne sauroit suppléer au défaut du pinceau; et, en essayant de peindre, je sortirois des limites où je dois me renfermer.

14. Je m'abstiendrai encore de parler de l'administration civile et de la force du gouvernement militaire qui veilloient à l'existence comme à la sûreté des habitans de cette ville : je me contenterai de dire que les institutions qui concernoient particulièrement l'administration civile de l'Égypte, étoient anciennement liées à la religion, et qu'à cet égard les choses n'ont pas changé; ainsi aujourd'hui le Qorân est tout-à-la-fois pour les muftis et les cadis, prêtres musulmans, le livre de la religion, le code des lois, la règle des mœurs et des usages. Quant à la force militaire, elle n'étoit le plus souvent que le soutien des abus affligeans qui en dérivent, quand elle n'est pas contenue par une sage modération, et sur-tout par une discipline sévère.

15. Le commerce d'Alexandrie ne consiste plus aujourd'hui, pour ainsi dire, que dans l'exportation des grains, des riz et du natron de l'Égypte, dans celle des cafés de l'Arabie, et de quelques marchandises de l'Inde, qui y arrivent par la mer Rouge. C'est par les ports de cette ville que l'Égypte et l'Abyssinie reçoivent en échange les draps, les soieries, les verreries et autres objets de Marseille, de Livourne, de Venise, de Constantinople et des autres échelles du Levant.

Alexandrie, qu'on ne doit considérer aujourd'hui que comme une ville d'entrepôt, renfermoit, avant notre arrivée en Égypte, d'après M. Olivier,

88 mosquées, dont 46 du premier ordre et 42 du second;
200 métiers à faire des étoffes légères en soie, propres aux vêtemens des gens aisés de l'un et de l'autre sexe;
400 métiers à toile dite *moghrebine*, pour faire des chemises à l'usage du peuple;
50 métiers à faire des étoffes d'un gros tissu en laine, à l'usage des Arabes;
30 savonneries, dont les huiles étoient importées de la Morée, de Crète et de Syrie.

On y fabrique encore des peaux en maroquin rouge, qui sont très-estimées, et qui trouvent un grand débit au Kaire et dans d'autres villes de l'Égypte et de l'intérieur de l'Afrique.

16. Le climat d'Alexandrie est assez sain; quoique très-chaud en été, il est

tempéré par les fraîcheurs des nuits : les rosées du soir, sur-tout dans la saison des vents étésiens, y sont, ainsi que dans toute la partie maritime de l'Égypte, d'une humidité saline qui pénètre tous les corps. L'hiver est très-pluvieux à Alexandrie : c'est toujours dans cette saison humide que les maladies épidémiques s'y manifestent avec plus ou moins d'intensité (1). Strabon dit, en parlant du climat de cette ville :

« La salubrité de l'air est remarquable : elle est due à la situation de la ville, » qui est baignée de deux côtés, et à l'avantage qu'elle retire de la crue du Nil; » car, dans toutes les autres villes qui sont placées sur le bord des lacs, on ne res- » pire, pendant les chaleurs de l'été, qu'un air épais et étouffant, produit par les va- » peurs que le soleil y élève : la vase séjourne sur les bords de ces lacs; il s'en exhale » des émanations marécageuses, qui répandent dans l'atmosphère le germe des

(1) L'armée a dû remarquer avec autant d'étonnement que d'inquiétude la perte que nous fîmes de seize cent cinquante hommes de la garnison d'Alexandrie, durant les trois mois du premier hiver que nous avons passé dans cette ville, c'est-à-dire, en décembre 1798, janvier et février 1799, quand cette année la peste n'atteignit qu'un très-petit nombre des habitans du pays.

Quelques voyageurs qui ont parlé des causes et de l'origine de la peste en Égypte, ont avancé qu'elle n'y étoit point *endémique*, et qu'elle n'y étoit apportée que par des bâtimens venant de Constantinople, ou de quelques autres échelles du Levant, ou même de l'intérieur de l'Afrique. Je crois que les premiers officiers de santé de l'armée, MM. des Genettes, médecin en chef, Larrey, chirurgien en chef, Savaresy, Franck et Balme, médecins ordinaires, et autres, qui ont observé et traité en Égypte cette maladie, sur laquelle ils ont publié des écrits, ne partagent pas cette opinion. Pourquoi cesseroit-on d'adopter, en effet, celle dont on trouve dans Strabon les causes exposées d'une manière si claire, si simple et si naturelle! L'esprit humain ne marche-t-il donc que de systèmes en systèmes, toujours admis dans un siècle, et toujours combattus et détruits par de nouveaux dans le siècle qui lui succède! Cependant, si, cessant d'isoler des faits, on vient à les généraliser, on reconnoîtra, ce me semble, que la stagnation des eaux et l'humidité qui en résulte, sont, dans tous les pays chauds, le germe de toutes les maladies *endémiques* et *épidémiques* qui y règnent constamment. Que l'on cite les pays où ces maladies exercent leurs ravages, la Guiane, Saint-Domingue, l'Égypte, la Hollande, &c., la France dans ses parties marécageuses, telles qu'à Gravelines et à Rochefort, et l'on sera convaincu que ces maladies y sont produites par les vapeurs pestilentielles que le soleil pompe dans des eaux stagnantes, qui laissent à découvert des terres fangeuses. Qui pourroit douter que les épizooties, ces maladies si funestes aux bestiaux, ne soient des espèces de peste produites par les eaux stagnantes que boivent nos troupeaux dans les temps de grande sécheresse! On objectera que dans la haute Égypte, où il ne pleut presque jamais et où il n'existe pas de marais, la peste s'y manifeste également. Cela est vrai; mais on a remarqué qu'elle n'existoit le plus souvent qu'après une inondation extraordinaire du fleuve, et sans doute par l'effet d'une trop grande humidité des terres, suite d'un trop long séjour des eaux. La peste y est alors d'une force et d'une intensité terribles; elle y ravage des villages entiers, comme il est arrivé l'année même où nous avons évacué l'Égypte, en 1801. On observe qu'avec le fleuve elle descend dans la basse Égypte, quand, dans les années d'une mortalité ordinaire, elle a une marche opposée de la mer vers l'intérieur au sud.

On doit encore penser que l'alternative continuelle de la grande chaleur des jours et de la grande humidité des nuits, sur-tout dans la saison des pluies et dans celle de l'inondation, dérange l'équilibre des humeurs, et que les effets d'une variation si brusque et si fréquente tendent à décomposer le sang, déjà trop affoibli par des transpirations excessives et habituelles : c'est dans cet état que le corps, disposé à recevoir les moindres influences d'une atmosphère chargée les soirs et les matins d'exhalaisons putrides, les pompe par tous les pores; car le sang, comme l'air et l'eau, est un fluide qui se vicie et se décompose par la stagnation. Cependant je suis bien loin de prétendre que la peste ne puisse être apportée quelquefois en Égypte du dehors, et sur-tout de l'intérieur de l'Afrique; car, si cette maladie semble, dans beaucoup de cas, se gagner par le contact, on doit être assuré que les vents, qui sont le véhicule des vapeurs malignes et délétères dont est chargée l'atmosphère, la transportent aussi souvent de contrée en contrée : la rapidité de ces pestes terribles qui, à diverses époques, en 176, 211, 252, 539, 542, 558, 747, 1006 et 1348 de notre ère, ont moissonné près d'un tiers de la population de l'Europe, et ont menacé le reste du globe, ne doit pas laisser de doute à ce sujet, quand l'une de ces pestes sur-tout, sortie de l'intérieur de l'Afrique, fut transportée avec la rapidité des vents en Égypte et en Syrie, d'où elle se répandit en Europe. J'admets donc que la peste est endémique et épidémique tout-à-la-fois ou séparément, suivant l'état atmosphérique des climats, mais principalement en Égypte. L'opinion de Strabon, qui m'a conduit à ce développement de considérations physiques sur la peste, me confirme dans celle que j'émets ici, d'après les propres observations que j'ai été à portée de faire dans les deux atteintes que j'ai éprouvées de cette maladie en Égypte, et auxquelles je n'ai échappé que par une grande activité, par la force de l'âge et de mon tempérament, et par des transpirations excessives que je me suis procurées à propos.

» maladies et font naître la peste. Mais, à Alexandrie, le Nil, qui croît annuelle-
» ment au commencement de l'été, fait hausser les eaux du lac, et ne laisse à décou-
» vert aucune partie vaseuse d'où il puisse s'élever des exhalaisons nuisibles. Alors
» les vents étésiens, qui soufflent de la partie du nord et de la haute mer, apportent
» la fraîcheur aux habitans d'Alexandrie, qui passent agréablement l'été. »

On ne peut rien dire, à mon sens, de plus précis et de plus exact; on doit conclure de ce passage du géographe Grec, que l'inondation du lac *Mareotis*, resserrée dans de justes limites, en recouvrant le sol fangeux de son bassin desséché, ainsi que nous l'avons dit dans notre Mémoire sur les lacs d'Égypte, article *Mareotis*, doit rendre à cette ville les avantages de son ancienne salubrité. On dit son ancienne salubrité, parce qu'il semble que les maladies épidémiques qui ravagent trop souvent cette ville, ainsi que l'Égypte en général, étoient alors bien moins fréquentes, ou qu'elles avoient bien moins d'intensité, que depuis que cette contrée est tombée sous la domination d'un peuple que rendent insouciant au dernier degré ses opinions religieuses sur l'inévitable destinée des choses humaines.

Après avoir traité de tout ce qu'il importoit de faire connoître de la ville moderne, nous allons poursuivre notre marche et nos recherches en parcourant des yeux le plan de son ancien site.

17. Quand on quitte le sol d'atterrissement de la nouvelle ville pour passer sur l'ancien continent, on entre par des portes élevées dans une vaste enceinte fortifiée, qui ne renferme plus que les restes de l'ancienne Alexandrie. Les ruines des villes antiques attirent en général l'intérêt et la curiosité des hommes. Il semble qu'à l'ombre de ces vieux monumens des générations passées, l'esprit trouve quelque charme dans les souvenirs pleins de regret qu'ils rappellent : leur aspect silencieux porte dans l'ame une émotion secrète qui l'agite et l'élève; on aime à les contempler; on les quitte avec peine, on y revient avec plaisir : les ruines d'Alexandrie, au contraire, n'inspirent qu'une tristesse amère et profonde; car elles n'offrent que l'image hideuse de la destruction absolue de l'homme et de ses ouvrages. En effet, dans un vaste espace, fermé d'une double enceinte flanquée de tours élevées, le sol n'est couvert que des ruines de vieux monumens ensevelis sous des monticules de décombres, de colonnes et de chapiteaux brisés ou renversés, de pans de murs écroulés, de voûtes enfoncées, de revêtemens de murs dont les pierres défigurées sont rongées par l'humidité saline du salpêtre et de l'acide marin : par-tout on trouve des puits et des citernes à demi comblés, ou des fouilles profondes, d'où les habitans retirent des pierres calcaires qui portent encore l'empreinte du travail des hommes, et qu'ils réduisent en chaux; par-tout on ne marche que sur des débris de poteries, de verres, de scories métalliques, sur des fragmens de toute espèce de marbres, et au milieu d'une poussière blanchâtre, que les vents ou les pieds des voyageurs élèvent et promènent toujours en tourbillons. Au milieu de ce chaos, quelques habitations solitaires, environnées de tombeaux, semblent ne s'élever du sein de ces ruines que pour couvrir de leur ombre l'asile de la mort. Ces tombeaux, formés de petits caveaux, renferment des corps qui reposent sur un sol de cendres, derniers

restes de la fragilité humaine. Enfin l'intérieur de cette enceinte ne renferme plus que la poussière d'une immense cité, que l'on cherche en vain au milieu de ses murs.

18. Les premiers objets qui se présentent aux yeux du voyageur dans ce champ de ruines, sont deux monticules dont l'élévation, de cinquante à soixante mètres, permet aux navigateurs de s'en servir comme de points de reconnoissance des atterages de l'unique port de l'Égypte : l'un de ces monticules, celui qui est le plus à l'est, porte le nom de *butte Sainte-Catherine*, que lui donnent les Francs ou Chrétiens du pays; l'autre à l'ouest, dominant le port vieux, avoit à sa sommité une tourelle qui servoit de vigie : ces deux hauteurs ne sont composées l'une et l'autre que de débris de poteries et autres décombres qu'y apportent journellement les habitans de la ville; leur sommet, d'où la vue se porte au loin sur terre et sur mer, a été couronné d'un fortin et de lignes de retranchement qui les contournent et en défendent les approches (1). Ces monticules ne doivent avoir été formés que depuis peu de siècles : il paroîtroit, d'après le rapport de Léon d'Afrique, que nous avons rapporté ci-dessus, que le plus occidental existoit du temps de Selym, en 1517. On sait que ce sultan, pour remédier aux inconvéniens de ces montagnes de décombres sous lesquelles le Kaire et toutes les villes de l'Égypte sembloient déjà à cette époque devoir être ensevelis un jour, fit publier un édit qui ordonnoit de transporter toutes les immondices des villes par terre et par eau jusqu'aux bouches du fleuve. Nous dirons quel parti avantageux l'on pourroit retirer de ces montagnes, que les vents dépouillent d'une infinité de parcelles qui retombent souvent en pluie de cendres sur les villes qu'elles enveloppent et dominent en grande partie.

19. Un objet vers lequel on se porte avec le plus d'intérêt, est un obélisque que l'on aperçoit dès l'abord du port vieux. Sa flèche élevée, qui appelle les regards du voyageur, m'invite à commencer ma description par ce monument, le seul ou du moins le plus intact des restes de l'ancienne ville.

Près et au sud de l'une des tours de l'enceinte, dite *tour des Romains*, donnant sur la côte orientale du port neuf, on trouve deux obélisques en granit, que la tradition appelle vulgairement *les aiguilles de Cléopatre*, du nom de cette reine superbe, la dernière de la race des Ptolémées, qui, occupant seule alors le trône des successeurs d'Alexandre, fut contrainte d'abandonner à-la-fois les rênes

(1) Le général en chef Buonaparte avoit honoré la mémoire de deux officiers supérieurs de l'arme du génie, morts au champ d'honneur, en donnant leurs noms à chacun de ces forts. Celui de l'est étoit appelé *fort Crétin*, du nom d'un colonel du génie tué au combat d'Abouqyr en juillet 1799. Le second étoit appelé *fort Caffarelli*, du nom d'un général de la même arme, qui mourut des suites des blessures qu'il avoit reçues à l'une des affaires du siége de Saint-Jean-d'Acre en Syrie, le 27 avril 1799. Aussi brave militaire qu'habile ingénieur, Caffarelli conservoit, malgré la perte qu'il avoit faite d'une jambe au premier siége de Mayence en octobre 1795, l'activité la plus étonnante. Recommandable également par les plus belles qualités de l'ame et par ses connoissances variées et étendues dans les sciences physiques, dans la morale et dans la politique, il emporta en mourant les regrets de l'armée, et fut pleuré de son premier chef comme des généraux et du soldat, et des membres de la Commission des sciences et des arts, dont il fut en Egypte le père et l'ami tout-à-la-fois. Ce n'est pas ici un hommage rendu à la mémoire de Caffarelli dans la vue d'acquitter la dette de la reconnoissance particulière; c'est le témoignage même de la justice que le chef de l'état-major de l'armée, dans sa *Relation des campagnes d'Égypte et de Syrie*, se plut à rendre aux grandes qualités de cet officier général, l'un des plus distingués de l'armée d'Égypte.

du gouvernement et les délices d'une vie qu'elle venoit de sacrifier au rival d'Auguste, après la bataille d'Actium.

Les aiguilles de Cléopatre sont deux obélisques en granit Oriental, dont l'un est renversé et l'autre reste encore élevé sur son piédestal : de dimensions à peu près semblables, leurs faces quadrangulaires sont chargées d'inscriptions hiéroglyphiques. J'ai dessiné une des quatre faces de celui qui est renversé.

Parmi ces signes d'une écriture symbolique, on remarque, parfaitement imitées et sculptées en relief sur creux, les figures du bœuf, de l'épervier, du serpent, du scarabée, du hibou, de la chouette, du lézard, de l'ibis, de la cigogne, du canard et d'autres oiseaux et insectes ailés peu connus. Parmi ces figures placées dans des cadres qui forment des tableaux symétriques, on ne peut méconnoître celle des signes sexuels de l'espèce humaine. Hérodote dit à ce sujet que Sésostris avoit fait sculpter sur ces monumens ces figures caractéristiques, à la honte des peuples qu'il avoit vaincus sans gloire, lorsqu'il les avoit soumis sans combattre.

Les dimensions de l'obélisque renversé que j'ai mesuré, sont de 57 pieds [$18^{m},516$] de hauteur, jusqu'à la pointe dite *pyramidion*, dont les arêtes quadrangulaires ont $7^{d}\ 4^{o}$ [$2^{m},382$]. Quoique les angles de la base de cet obélisque soient cassés et même déformés, j'ai calculé que l'arête inférieure du côté que j'ai dessiné, étoit de $6^{d}\ 10^{o}$ [$2^{m},220$], quand celle du côté adjacent, que M. Balzac a également dessiné, auroit $7^{d}\ 5^{o}\ 5^{l}$ [$2^{m},420$]. Ces différences dans les largeurs des deux côtés adjacens des faces quadrangulaires des obélisques, paroissent exister assez généralement dans ces monolithes, comme dans les côtés des pyramides. Aux quatre angles du plan de la base de cet obélisque, on remarque quatre entaillures ou mortaises, de 20 à 25 centimètres de côté, et d'autant de profondeur, qui étoient destinées sans doute, comme dans d'autres, à recevoir dans leur érection les tenons qui devoient les maintenir sur leur soubassement.

On sait que les empereurs d'Orient et d'Occident, à diverses époques, ont fait transporter des obélisques de l'Égypte à Rome et à Constantinople (1). Dans le voyage que je fis à Rome en mars 1810, je comptai dix à onze de ces monolithes élevés à la gloire du nom Romain. Mais on doit avouer que les architectes qui élevèrent ces monumens, en ont détruit l'effet colossal en les plaçant sur des piédestaux qui ne font que les amaigrir, quand les anciens Égyptiens les avoient érigés, comme on le voit encore à Héliopolis et à Thèbes, sur un

(1) Voyez *A. vol. V, planches 32 et 33.*

On lit dans l'ouvrage de M. Wilson que lord Cavan, pendant qu'il commandoit à Alexandrie, fit faire des travaux pour le transport de l'obélisque renversé de cette ville à Londres : mais des difficultés de divers genres s'opposèrent à l'exécution de ce dessein. M. Wilson dit que les frais de transport furent évalués à quinze mille livres sterling. (*Histoire de l'expédition de l'armée Britannique en Égypte, en 1801 et 1802*, par Robert-Thomas Wilson, Londres, 1803, 2 vol. *in-8.°*)

L'obélisque renversé d'Alexandrie ayant été entièrement décombré, les mesures en ont été prises avec exactitude ainsi qu'il suit :

Partie du commencement de l'échancrure à....	$61^{d}\ 0^{o}\ 0^{l}$
Idem de l'échancrure à travers le cintre.....	7. 3. 0.
Longueur totale.....	$68^{d}\ 3^{o}\ 0^{l}$

Le pied Anglais étant de $11^{o}\ 2^{l} = 0,3022$ du pied Français, cet obélisque auroit donc $63^{d}\ 6^{o}\ 1^{l},6$.

Largeur de la base.....	$7^{d}\ 7^{o}\ 7^{l}$
Idem au bout le plus étroit.....	5. 1. 4. $\frac{1}{2}$.

(*Même ouvrage*, tom. II, pag. 62.)

Ces mesures s'accordent assez bien avec celles que j'en ai prises et données.

socle de 25 à 30 centimètres de hauteur seulement au-dessus du pavé ou du sol environnant. C'est ainsi que nous faisons disparoître en partie l'effet majestueux des colonnades de nos palais, en élevant les colonnes sur des piédestaux qui, en diminuant réellement cette force d'appui ou de stabilité monumentale qui leur est propre, ôtent encore à leur forme le double caractère de hardiesse et d'élégance qu'elle doit présenter.

Le poids de l'obélisque renversé, qui a, compris son pyramidion, dont la pointe est tronquée et polie, une hauteur de $63^{d}\ 6^{\circ} = 20^{m},627$, doit être (1) de 451,469 livres 80 centièmes de livre, ou de 219,068 kilogrammes 42 décagrammes. On voit qu'il suffiroit d'un bâtiment du port de 225 à 250 tonneaux pour transporter de pareils monolithes. On doit penser que, pour le transport de ceux qui sont à Rome et à Constantinople, on a employé des pontons de forme plate, que l'on a remorqués à l'aide de navires à la voile ou à la rame.

Je n'en dirai pas davantage sur ces monumens, qui, rangés dans la classe des monolithes Égyptiens, demandent une description particulière. Je passe à l'examen des ruines les plus considérables de l'enceinte qui les renferme.

20. L'enceinte de cette ville abandonnée, dont quelques parties sont fortifiées d'une contre-enceinte flanquée de plus de cent tours de diverses formes, ne renferme qu'une portion de l'ancienne ville Grecque et Romaine; elle est désignée depuis long-temps sous le nom d'*enceinte de la ville des Arabes*, parce qu'on pense qu'elle est l'ouvrage des princes de cette nation, à l'empire de laquelle Alexandrie et l'Égypte sont soumises depuis douze cents ans. Il paroît, en effet, que cette enceinte, dont le développement est de 7893 mètres [4050 toises], est, en grande partie, l'ouvrage des Arabes du IXe siècle. Ses murs, couverts par un petit fossé, sont, en général, en mauvais état. Dans le grand nombre de ses tours élevées, dont plusieurs sont vastes et d'une belle construction, on en remarque, sur le front de mer dans les deux ports et sur la ville moderne, quelques-unes qui datent des premiers siècles de l'ancienne Alexandrie. C'est ainsi que la tradition veut que l'une d'elles, donnant sur le port neuf, soit l'ouvrage des Romains, dont elle porte encore le nom; cette tour est située près et au nord des aiguilles de Cléopatre. Deux autres sont remarquables par leur grandeur et par leur teinte de vétusté : l'une est située sur le port neuf, donnant sur le rentrant de l'esplanade où vient aboutir un aqueduc; l'autre, la plus occidentale, donnant sur le port vieux, renferme une seconde tour qui lui est concentrique. Cette double tour, dont les murs se rattachent intérieurement par une voûte annulaire, est très-vaste et d'une très-belle construction. Quelques-unes des autres tours ont dû servir à renfermer des réserves d'eau dans leurs parties inférieures : on trouve une belle citerne dans une des tours qui dominent le front méridional de la ville moderne.

(1) Le pied cube de granit d'Égypte, dit *Oriental*, est estimé 186 livres, poids de marc, ou 91 kilogr. 5 décagr.

Le mètre cube, contenant 29 pieds 174 millièmes, doit peser 5426 livres 36 centièmes, poids de marc, ou 2656 kilogrammes 24 décagrammes.

Le cube de cet obélisque étant de $77^{m},39$, y compris $2^{m},77$ de son pyramidion, on en a déduit le poids porté ci-dessus, à raison de 490 grammes à la livre de seize onces.

Le

Le fort situé à l'angle saillant, au sud-ouest de l'enceinte, fut réparé et mis dans un état de défense assez respectable. On le désigne sous le nom de *fort Triangulaire*, de la forme qui le distingue. Il fut presque entièrement détruit par l'effet du feu qui prit au magasin à poudre, vers la fin de 1801; M. Wilson, qui rapporte ce fait dans la relation qu'il a donnée de l'expédition des Anglais en Égypte, car Alexandrie étoit alors en leur pouvoir, dit qu'on ne put jamais savoir la cause de cet accident.

Les tours de l'enceinte, construites dans le système de l'ancienne tactique militaire, s'élèvent majestueusement au-dessus des murs qu'elles étoient destinées à flanquer; elles sont toutes couronnées d'une plate-forme en saillie qui, par les regards de ses mâchicoulis, défend l'approche de leur pourtour. Presque toutes celles de la ligne extérieure ont des poternes, ou portes de sortie, donnant dans les fossés; la plupart de ces poternes, dont le seuil est élevé d'un à deux mètres au-dessus du fond des fossés, sont aujourd'hui masquées par des massifs de maçonnerie.

On remarque dans le corps de maçonnerie des murs de l'enceinte, et sur-tout dans le soubassement de la plupart des tours, un grand nombre de colonnes de marbre et de granit qui y sont engagées horizontalement : on aperçoit l'une de leurs extrémités au-dehors de la place. Dans la dernière partie de ce Mémoire, n.° 89, je donnerai les observations que fait naître l'emploi inusité de ces colonnes dans le massif même de la maçonnerie des murs de cette enceinte. Quelques parties des paremens de ces murs, sur-tout du côté du sud, ont été recouvertes d'un enduit de mortier-plâtre, à l'effet de garantir leurs revêtemens de l'action corrosive de l'humidité saline produite par les rosées excessives des nuits sur toute la côte maritime de l'Égypte : c'est sur le parement des murs de l'enceinte, près et à l'angle saillant au sud de la porte de Rosette, que l'on voit des effets particuliers de cette décomposition de la pierre calcaire (1).

21. On compte cinq portes pratiquées dans les murs de cette enceinte, savoir : deux sur le front de la ville moderne; une à l'est, dite *porte de Rosette;* une autre au sud, dite *porte de la Colonne;* et celle qui est située à l'ouest, et qui donne sur le port vieux par la grosse tour la plus occidentale de l'enceinte (2).

Ces portes sont pratiquées dans des tours qui flanquent l'enceinte : leur issue est masquée au-dehors par les murs des tours, et sert à éclairer et à défendre le

(1) Les paremens des pierres de ces murs sont, dans quelques parties, couverts de vermoulures si régulièrement creusées en tout sens, que l'on est d'abord porté à croire qu'elles sont l'ouvrage bizarre de la main des hommes : mais, en les considérant attentivement, on voit que ce sont des vermoulures naturelles, produites, dit-on, par des vers qui rongent la pierre, comme il en existe qui rongent le bois à l'air et dans l'eau. C'est par imitation de cet effet qu'on remarque sur la surface de certaines pierres calcaires, que le genre de sculpture connu sous le nom de *vermoulure* a été adopté et suivi dans le style de l'architecture rustique, ainsi qu'on le voit pratiqué dans les soubassemens et sur les colonnes et pilastres du palais des Tuileries et du Louvre à Paris. *Voir*, touchant la nature des vers qui rongent les pierres, le *Journal des savans* de l'année 1668.

(2) Au nombre des portes de cette enceinte, je ne compterai pas deux nouvelles portes que les Français ont ouvertes, l'une près le fort Triangulaire, dite *des Catacombes*, qui n'est qu'une brèche du corps de la place, et l'autre dans le bastion d'une courtine qui se rattache à la dernière tour, près de la porte qui donne sur l'esplanade du port neuf. On avoit élevé cette courtine bastionnée pour la défense de la ville moderne, durant le siége d'Alexandrie par l'armée Anglo-Turque, en 1801.

corps de la place à la manière des poternes dans les flancs de nos bastions. Les battans de ces portes, construits en forte charpente de bois de sycomore, ont leur face extérieure recouverte de lames de fer, fixées par des clous à tête saillante et à facettes; le fer y est réduit à l'état d'oxide ou de décomposition absolue, quand le bois, qui s'est à peine laissé effleurer, n'a fait au contraire que gagner en dureté par le laps des temps. Des inscriptions en caractères Koufiques et Arabes, qu'on lit sur les façades de ces portes, font connoître les époques de leur construction.

22. Parmi les habitations que l'on trouvoit disséminées dans la vaste enceinte des Arabes, il existoit un village attenant à la porte de Rosette, qui a été entièrement détruit par suite de la guerre, dans la première et la dernière année où nous avons occupé cette ville; quant aux autres habitations éparses au sud-ouest, qui n'ont point eu à souffrir des événemens militaires, elles se sont au contraire étendues et agrandies des ruines de celles dont nous venons de parler.

23. Au milieu de tant de décombres, on trouve deux monastères et une synagogue, restes des habitations de ces sectes nombreuses qui causèrent dans cette ville tant de schismes, de révoltes et de malheurs, durant les premiers siècles du christianisme. Les Juifs, que l'on a toujours à citer en première ligne en fait de guerre de religion, y conservent une synagogue, située près et au sud des aiguilles de Cléopatre; leur cimetière est situé au-delà de l'enceinte Arabe, à l'est de la tour des Romains. On ne peut s'empêcher d'observer jusque dans les pierres monumentales qui recouvrent les tombes de ce cimetière, l'attachement immuable de ce peuple à ses anciens usages.

Près et à l'est de cette synagogue, on trouve un monastère Grec, siége du patriarche des Qobtes, c'est-à-dire, du premier évêque de ces chrétiens qui, d'origine Égyptienne, se sont maintenus en Égypte depuis que cette contrée a passé sous la domination des Arabes et des Musulmans.

Si l'on se reporte vers le centre de l'enceinte Arabe, en-deçà de la porte nord, qui donne sur l'esplanade du port neuf, on trouve un autre monastère de chrétiens catholiques, de l'ordre de la Propagande, ou des religieux de la Terre-sainte. Pour entrer dans ce couvent, que j'ai visité, on monte d'abord sur des monticules de décombres qui l'environnent, et qui obligent ensuite de descendre quelques marches avant d'en franchir la porte. On croit retrouver dans son intérieur le pavé du sol primitif d'Alexandrie. Je ne sais si d'autres personnes peuvent donner de plus grands détails sur l'intérieur de ces monastères. J'ai plusieurs fois eu l'idée et l'envie d'aller passer une quinzaine dans ces lieux de retraite, pour y puiser des renseignemens intéressans. On doit regretter de n'avoir pas assez consulté, dans cette ville comme au Kaire, ces pieux cénobites, que l'amour de leur religion, bien différent du zèle aveugle de ces anachorètes des déserts de Natron et de la Thébaïde, retient encore sur les ruines mêmes de l'ancienne ville forte du christianisme, et au milieu d'un peuple qui n'a conservé de son ancienne inimitié qu'un mépris insultant pour les chrétiens.

24. Parmi les mosquées, ou temples de la religion Mahométane, qui restent dans

l'enceinte Arabe, on en distingue deux, dont l'une, située près de la porte la plus occidentale, conserve depuis long-temps le nom de *mosquée des Septante*, parce que, suivant la tradition, c'est dans ce lieu que, trois cents ans avant J. C., Ptolémée fils de Lagus fit faire, par les soixante-dix interprètes que lui envoya le grand-prêtre Éléazar, la traduction Grecque de la Bible Hébraïque. Le plan de cette mosquée, dont la forme est carrée, et qui a 117 sur 126 mètres de côté, renfermoit, dans son pourtour intérieur, un portique à double rang de colonnes en marbre ou granit, restes d'anciens monumens ruinés. Comme elle ne servoit plus depuis long-temps au culte musulman, on en restaura les murs et l'on en fit un parc fortifié pour notre artillerie (1).

25. La seconde mosquée, dite *de Saint-Athanase*, est située vers le centre de l'enceinte, à 250 mètres à l'est du monastère chrétien dont nous venons de parler. Cette mosquée, qui remplace une église chrétienne, l'une de celles que S. Athanase bâtit dans la ville d'Alexandrie vers le milieu du IVe siècle, prend son nom de celui de son fondateur. Ses dimensions sont de 54 sur 62 mètres de côté. On sait que S. Athanase, patriarche d'Alexandrie, sous lequel S. Macaire persécuté se retira dans les déserts des lacs de natron, où il bâtit quelques couvens qui portent son nom, frappa d'anathème Arius, chef de la secte hérétique des Ariens, l'an 364 de J. C. C'est sous ce patriarche que les schismes religieux des Donatistes et des Ariens causèrent dans cette malheureuse ville des dissensions aussi longues et aussi sanglantes que le furent depuis celles des Guelfes et des Gibelins, qui désolèrent l'Italie vers le milieu du XIIe siècle (2).

Le sanctuaire de cette mosquée, dont le pavé avoit cessé, depuis douze siècles, d'être foulé par les pieds des chrétiens, renfermoit, au centre de son portique, un monument bien précieux de l'antiquité Égyptienne. Il ne falloit pas moins qu'une armée victorieuse pour oser franchir le seuil de la mosquée et enlever ce monument du lieu où il restoit ignoré et perdu depuis si long-temps. C'est un sarcophage de brèche verte, dont toutes les faces extérieures et intérieures sont surchargées d'inscriptions hiéroglyphiques : cette cuve est d'une forme trapézoïdale; ses dimensions, que j'ai mesurées, sont de $2^m,90$ de longueur, des deux grands côtés, jusqu'à l'angle de l'épaulement de la tête. Sa largeur, en ce point, est de $1^m,60$, d'une extrémité à l'autre de la corde de son arc extérieur; car la forme de la tête est arquée. Celle du petit côté des pieds est de $0^m,93$ sur $1^m,24$ de hauteur totale. Son intérieur est creusé parallèlement à sa forme extérieure sur $1^m,01$ de profondeur, laissant au fond, des pieds à la sommité de l'arc de la tête, une longueur de $2^m,40$. L'épaisseur des parois de cette cuve est de $0^m,23$. Son poids doit être de 12 à 13 milliers de livres, poids de marc [5874 à 6363 kilogrammes]. Ce sarcophage, un des monumens les plus curieux peut-être de ceux qui subsistent de la haute antiquité Égyptienne, étoit un de ceux que j'avois été chargé, avec deux autres collègues, de faire transporter en France (3); mais le

(1) *Voir* le plan de cette mosquée, *A. vol. V, pl. 37.*

(2) *Voir* le plan de cette mosquée, *A. vol. V, pl. 38.*

(3) Le général en chef Kléber avoit nommé une commission de trois membres, MM. Nouet, astronome, Descostils et moi. Je partis du Kaire le 27 pluviôse an 8, ou 16 février 1800, emportant à Alexandrie, pour être

sort des armes en a autrement disposé. Si les derniers événemens militaires qui ont amené l'évacuation de l'Égypte, ont privé la France d'un trophée qui devoit enrichir le musée de la capitale, les arts et les sciences n'ont pas à en regretter la perte entière, puisque notre implacable rivale s'en est emparée : les savans et les artistes pourront aller admirer, dans le musée de Londres, ce monolithe si précieux pour les arts et pour l'histoire.

26. Près et vis-à-vis la mosquée de Saint-Athanase, on remarque encore sur pied trois colonnes de granit rouge, dont le fût monolithe peut avoir 12 à 13 mètres d'élévation, sur 140 centimètres de diamètre moyen. L'alignement de ces belles colonnes, espacées de quinze à vingt pas entre elles, se dirige assez bien sur celui de la rue qui, de la porte occidentale du port vieux, se termine à la porte de Rosette. On voit sur pied sept à huit autres colonnes également colossales, obscurément engagées dans les murs de la façade intérieure des premières maisons qu'on trouve à droite en arrivant au village adjacent à cette porte orientale de l'enceinte, et aujourd'hui presque entièrement détruit. En juillet 1692, M. de Maillet le consul en compta un grand nombre d'autres sur le même alignement de cette ancienne rue.

27. Des ruines considérables que l'on voit à 160 mètres à l'est de cette même mosquée, et qui présentent des pans énormes d'anciennes constructions en briques rouges, appartiennent, ainsi que celles qui sont situées à 350 mètres au nord-est de la mosquée des Septante, à d'anciens palais dans lesquels on aperçoit encore des arcades et des restes de bassins ou de réservoirs d'eau. L'examen de ces ruines fait présumer que ces monumens ont renfermé des bains ou des fontaines publiques. Les masses de ciment rouge qui enveloppent les briques plates et à grandes dimensions de cette lourde et épaisse maçonnerie, ont acquis, par le temps, la ténacité de la roche la plus compacte et la plus dure.

28. Le nombre des bains, autrefois si considérable, se réduit aujourd'hui à deux ou trois dans l'étendue de cette enceinte. On en trouve un qui, ouvert au public, est adossé aux ruines du palais situé près de la mosquée de Saint-Athanase. Je n'en donnerai pas la description particulière, parce qu'il ressemble à tous ceux qui sont ouverts au public, au Kaire et dans toutes les villes d'Égypte, et que d'autres que moi auront ajouté des plans aux détails descriptifs qu'ils en auront donnés dans la *Description de l'Égypte*.

29. L'aqueduc, dont les arcades élevées portoient, du centre de l'enceinte Arabe, des eaux à la grosse tour de la porte nord, donnant sur l'esplanade du port neuf, étoit de construction moderne ou du moyen âge. Il a été démoli dans les travaux des nouvelles fortifications faites par les Français.

embarqués avec le beau sarcophage de la mosquée de Saint-Athanase, deux sarcophages du Kaire, dont l'un, connu depuis long-temps sous le nom de *Fontaine des amoureux*, étoit placé dans le soubassement de l'escalier de la mosquée de Touloun, donnant sur une des grandes rues du Kaire ; un autre sarcophage dont la configuration avoit la forme du corps de l'homme ; deux autres petits obélisques en pierre noire, dite *Thébaïque*, de trois à quatre mètres de hauteur; la pierre aux trois inscriptions, le poignet de l'un des colosses de Memphis, et autres fragmens de cuves et de statues. Ces antiques furent embarquées sur des bâtimens, que les conditions de l'évacuation ne nous laissèrent malheureusement pas ramener en France. J'ai dessiné les hiéroglyphes des deux petits obélisques en basalte ou espèce de trapp; j'ai fait les plans et coupes du sarcophage à forme du corps humain. *Voyez* en les détails, donnés par MM. Jomard et Raffeneau, *A. vol. V, planches 21, 22, 23 et 25.*

30. Les seuls monumens qui aient échappé, en partie du moins, aux ravages des temps, sont des citernes ou réservoirs d'eau destinés à l'approvisionnement annuel de la ville. Ces souterrains, sur lesquels la ville étoit bâtie, offrent des voûtes soutenues par des colonnes formant des arcades à deux et trois étages. Les parois intérieures sont enduites d'une couche épaisse d'un ciment rouge imperméable à l'eau. Établies à des niveaux plus ou moins élevés, mais généralement inférieurs de 5 ou 6 mètres à celui des eaux de la mer, ces citernes sont vastes, profondes et à plusieurs regards; les angles sont occupés par des puits semi-circulaires, sur les parois verticales desquels on a pratiqué des trous dont les ouvriers se servent comme d'échelons pour y poser leurs pieds, soit en descendant, soit en remontant, lorsqu'ils exécutent les travaux des réparations qu'on est obligé d'y faire pour le curement de la vase que les eaux du Nil y déposent annuellement.

Le plan souterrain d'Alexandrie seroit aussi curieux qu'intéressant à joindre à celui que nous offrons de son site (1), puisqu'en facilitant l'étude de l'ancien état des lieux, il présenteroit l'étendue des ressources qu'une population nombreuse s'étoit créées pour satisfaire à l'un des premiers besoins de son existence.

Le nombre des citernes de l'enceinte étoit encore, il y a quelques années, de trois cent quatre-vingts à quatre cents. On n'en compte plus aujourd'hui que trois cent huit : mais cette quantité ne peut que diminuer encore par l'effet de la négligence que l'on apporte à les réparer ou à les entretenir en bon état; néanmoins elle peut suffire aux besoins de la population actuelle d'Alexandrie et à ceux de la marine pendant près de deux années. On est assuré qu'un nombre considérable d'autres anciennes citernes restent ensevelies sous les décombres de cette ville.

Le nombre des citernes en état de service est réduit à deux cent sept; leur capacité, déduction faite d'un trentième environ par estimation des pleins des colonnes et piliers des arcades de soutènement, a été portée à 33,438 mètres cubes, c'est-à-dire, à 161 mètres cubes de capacité partielle et moyenne. Or, le mètre cube d'eau douce pesant 2042 livres 173 millièmes, et 2000 livres, poids de marc, = 979 kilogrammes 1 décagramme de compte rond, comme le tonneau de mer, à raison de 70 livres = 34 kilogrammes 27 décagrammes au pied cube d'eau douce, on a la quantité de 66,876,000 livres, qui, divisées par 6 livres, poids de trois pintes d'eau, qui sont la ration d'un homme dans un jour, donnent 11,146,000 rations, qui peuvent suffire à la consommation de vingt mille hommes, compris moitié de la garnison, en cas de siége, pendant cinq cent cinquante-sept jours, ou pendant dix-huit mois environ.

Je n'ai, dans ce calcul, aucun égard aux pertes provenant des évaporations et des transports, parce que ces pertes inévitables sont suffisamment compensées par les réserves d'eaux pluviales et celles des eaux de puits, plus ou moins potables, qu'on trouve dans beaucoup de maisons particulières de la ville moderne, comme nous l'avons dit plus haut, et par les autres ressources dont nous allons parler.

(1) Le plan souterrain d'Alexandrie avoit été entrepris par M. Faye, ingénieur des ponts et chaussées, qui fut chargé des travaux hydrauliques du port. C'est d'après les dimensions et les notes prises par cet ingénieur que j'ai donné les détails publiés dans ce Mémoire.

31. Indépendamment du nombre des citernes, on compte encore dans l'enceinte Arabe soixante-treize puisards, de 15 à 20 mètres de profondeur, qui reçoivent les eaux du Nil par des dérivations souterraines du *khalyg*, dont nous parlerons plus bas. Ces immenses réservoirs, de forme circulaire, et dont le fond est inférieur de 10 à 12 mètres au niveau de la mer, servent à alimenter les citernes au fur et à mesure de la consommation, et contribuent aussi à l'arrosage des jardins que l'on cultive dans l'enceinte. L'eau en est retirée au moyen de roues à pots en forme de chapelet. Ces machines, d'une construction rustique, sont mises en action par des bœufs que la province de Bahyreh est tenue de fournir tous les ans à la ville d'Alexandrie.

32. Les travaux de réparations et d'entretien des citernes étoient confiés aux soins et à la surveillance d'un tchourbâgy sous l'autorité du kâchef ou gouverneur de la ville (1). On affectoit au curement annuel de ces citernes une somme assez considérable, dont partie étoit divertie. Ces travaux, comme on doit le penser, sont de la plus haute importance, puisque de leur exécution dépend l'existence des habitans d'Alexandrie. Mais l'entretien et le curement de ces citernes, ainsi que ceux de tous les canaux de l'Égypte, étoient et seront malheureusement long-temps encore mal exécutés, ou même abandonnés, tant qu'ils seront livrés à la cupidité la plus coupable des agens qui en ont l'inspection.

33. Alexandrie, comme on le voit à l'article du canal de cette ville dans le Mémoire sur le canal des deux mers, ne reçoit d'eau douce que par le canal qui, prenant l'eau du fleuve à Rahmânyeh, traverse de l'est à l'ouest la province de Bahyreh, sur une longueur de 93,530 mètres. Ce canal, très-sinueux, est traversé, aux environs d'Alexandrie, par quatre ponts, les seuls que l'on trouve sur son cours (2). Ces ponts, en arches surhaussées et en ogive, sont de construction Arabe et en assez mauvais état. Le canal, dont les historiens Arabes nous ont donné de si pompeuses descriptions, et sur les bords duquel on trouve un grand nombre de citernes et d'autres anciennes constructions, n'offre plus que les dimensions d'un fossé qui, quoique presque comblé, se rend encore dans la ville, où il distribue l'eau du fleuve dans tous les puisards par quatre dérivations souterraines. La plus occidentale de ces dérivations est le prolongement même du

(1) Les sommes affectées annuellement aux dépenses des réparations des citernes de la ville varioient, comme celles du canal d'Alexandrie, de 20 à 25,000 piastres de 40 médins, faisant de 28,571 livres 10 sous à 35,714 livres 7 sous, monnoie tournois. Au moyen de ces sommes, le gouverneur répond sur sa tête de l'approvisionnement annuel de l'eau dans les citernes de la ville. L'acte de cette importante opération est dressé authentiquement et envoyé en forme au pâchâ du Kaire. Cet acte contient le procès-verbal qui constate que toutes les citernes ont été remplies de l'eau nécessaire à la consommation de la ville pendant l'année.

Le tchourbâgy, en outre de ces sommes, recevoit une rétribution de 35,800 médins, ou de 1278 livres 11 sous, dont 850 lui étoient payées par le kâchef, et 428 par les douanes.

M. Olivier parle de cet objet avec quelques détails, dans la relation de son voyage dans l'empire Othoman, l'Égypte et la Grèce, tome III, pag. 1 et 78.

On peut voir encore, à ce sujet, le Mémoire sur le canal des deux mers, section III, §. III, page 129, touchant le canal d'Alexandrie; et celui de M. Estève sur les finances de l'Égypte, page 373, *É. M. tom. I.er*

(2) On peut voir sur la carte des ports et rades d'Alexandrie le point de ce canal où les Anglais réunis aux Turcs en ont opéré la coupure. C'est par cette saignée que, dans les mois d'avril et de mai de l'année 1801, la mer versa ses eaux dans le bassin du *Mareotis* par le lac Ma'dyeh, et qu'elle submergea près de trente villages d'une province que les eaux du Nil seules devoient fertiliser, comme dans les temps de l'existence de cette ancienne province.

canal, qui va se jeter dans la mer au port vieux, sous la forme d'une aiguade. C'est à cette aiguade, si nécessaire à un établissement maritime, et qui, dans ce port, ressemble à un véritable égout, que les bâtimens vont faire de l'eau dans le temps de la crue du fleuve (1).

34. Au milieu des ruines que l'on vient de parcourir, on ne trouve plus rien qui puisse attirer la vue et arrêter les pas du voyageur attristé, que la verdure de quelques plants de palmiers dans les jardins situés autour des habitations isolées qui les renferment. Indépendamment du palmier, on trouve dans ces jardins le figuier, le mûrier, le grenadier, l'abricotier, le citronnier, l'oranger, le jujubier, le henné et d'autres arbustes. Parmi les légumes, on y cultive l'aubergine, le chou, la laitue, la chicorée, l'artichaut, &c. La fraîcheur dont on jouit dans ces jardins, d'ailleurs assez mal disposés, les rend d'autant plus agréables, qu'on est obligé, pour y pénétrer, de se frayer un chemin dans la poussière blanchâtre et saline d'un sol brûlant.

35. Si l'on sort de cette enceinte pour en parcourir les dehors, on ne trouve qu'un seul monument, que son élévation fait apercevoir de la haute mer; je veux parler de cette colonne colossale, digne d'attirer les premiers regards du voyageur qui se rend en Égypte par Alexandrie. Cette colonne, qu'on aperçoit au sud de l'enceinte Arabe, est située sur un mamelon de 12 à 15 mètres de hauteur, dans lequel on remarque des masses considérables d'anciennes constructions : c'est sur ce tertre qu'est élevée cette colonne monumentale en granit Oriental, dont le fût monolithe, de $63^{d}\ 1^{\circ}\ 3^{l}$ ou de $20^{m},50$ de longueur, sur $7^{d}\ 10^{\circ}\ 8^{l}$ ou $2^{m},56$ de diamètre moyen, pèse 573,730 livres, poids de marc, ou 281,128 kilogrammes 70 décagrammes, non compris son soubassement, sa base et son chapiteau, dont la hauteur est de $25^{d}\ 4^{\circ}\ 9^{l}$ ou de $8^{m},25$; ce qui donne au monument $88^{d}\ 6^{\circ}$ ou $28^{m},75$ de hauteur totale. Cette colonne, qui a été jusqu'ici improprement appelée *colonne de Pompée*, paroît avoir été élevée en l'honneur de l'empereur Septime-Sévère (2). On peut dire qu'elle ressemble

(1) On a marqué par des carrés inscrits au trait ponctué sur les dérivations du canal d'Alexandrie les regards de ces aqueducs. Ces regards sont destinés à donner de l'air et de la clarté dans ces aqueducs souterrains, et à en faciliter les curemens et les autres réparations annuelles.

M. de Maillet, que nous avons déjà cité, parle d'autres canaux souterrains qui, de son temps (de 1692 à 1732), portoient les eaux du Nil, suivant toute la côte, d'Alexandrie à Abouqyr à l'est, c'est-à-dire, sur plus de 20,000 mètres, et de 5 à 6000 peut-être sur la côte des catacombes au sud-ouest. Ce consul Français, qui résida quarante ans en Égypte, dit positivement que le canal souterrain qui s'étendoit à l'est, étoit assez spacieux pour qu'un homme pût y passer debout et à l'aise. C'est ce que l'on observe en effet dans les quatre dérivations du sud. On doit penser que le canal dont parle M. de Maillet, est l'ancien canal à ciel ouvert, que l'on aura recouvert par la suite des temps, et qui, d'Alexandrie, se rendoit à Canope et à Héraclée, aujourd'hui Abouqyr.

(2) Abou-l-fedâ, prince de Syrie, historien et géographe Arabe, vivoit en 1383. Cet écrivain dit que, de son temps, la colonne portoit le nom de Septime-Sévère, comme ayant été élevée par les Alexandrins en reconnoissance des bienfaits qu'ils reçurent de cet empereur, qui visita l'Égypte l'an 200 de J. C. Sans doute que du temps d'Abou-l-fedâ l'inscription Grecque, que l'on entrevoit encore, mais qui est illisible aujourd'hui, étoit assez bien conservée pour attester ce fait historique. Un savant Anglais, qui seroit, dit-on, parvenu à la déchiffrer après notre départ, prétend que cette inscription porte en effet que cette colonne a été érigée en l'honneur de Septime-Sévère.

M. de Chateaubriand, qui visita cette ville en octobre et décembre 1806, donne cette inscription Grecque, dont la traduction est : *Au très-sage empereur d'Alexandrie Dioclétien Auguste; Pollion, préfet de l'Égypte.* Mais cette inscription ne détruit pas, selon moi, les témoignages qui attribuent l'érection de la colonne à Septime-Sévère. Voir l'*Itinéraire de Jérusalem à Paris* par M. de Chateaubriand, tom. III, pag. 100, &c.

On peut voir la description spéciale qu'a donnée de cette colonne M. Norry, architecte et membre de la

à une tour dont l'érection auroit eu pour but de servir de signal aux bâtimens, qui peuvent l'apercevoir de plus de deux lieues en mer, quand les tours élevées de l'enceinte Arabe se perdent encore à la vue dans le sol de la côte basse et ondulée de l'Égypte.

On voit que le fût seul de la colonne pèse un quart de plus que l'obélisque renversé dont nous avons parlé ci-dessus, et qu'il suffiroit d'un bâtiment du port de 300 tonneaux pour en opérer le transport. Je n'en dirai pas davantage sur ce monument monolithe, dont on trouvera l'élévation et les détails, *A. vol. V, planche 34.*

36. Pour suivre avec ordre les dernières recherches que nous avons à faire, nous allons, à l'imitation du voyageur qui calcule sa marche pour ne plus revenir sur ses pas, regagner le port neuf, et parcourir de l'est à l'ouest les autres ruines qui existent au-dehors de cette ville.

Si l'on sort de l'enceinte Arabe par la tour des Romains, qui donne sur le port neuf, on trouve à chaque pas, en suivant la côte, des vestiges d'anciennes constructions, telles que des bains et des arcades remarquables par les massifs de leur maçonnerie en brique rouge et ciment, des môles en pierres énormes, des murs de quai dépendans d'un port, et d'autres ruines. On peut dire que cette partie orientale du port neuf, aujourd'hui absolument déserte, depuis la tour des Romains jusqu'au cap du Pharillon, est hérissée des débris d'anciennes constructions que la main des hommes, plus encore que les vagues de la mer qui viennent journellement en battre le pied, a renversées de fond en comble.

37. Le Pharillon est ce fortin dont nous avons déjà parlé, et qui, bâti sur l'extrémité de la ligne des récifs qui ferment à l'est l'entrée du port neuf qu'il défend, a pris sa dénomination de sa position en regard du fort Phare. La digue qui conduit à ce fortin, est rasée au niveau des eaux de la mer, qui la recouvre dans les gros temps. Le Pharillon ne consiste aujourd'hui que dans une tour carrée tombant en ruine. J'y ai vu quelques grosses pièces de canon en fer que l'oxidation causée par l'humidité saline des eaux de la mer avoit portées à un tel état de décomposition, que le fer en tomboit par lames et scories métalliques.

38. Parmi les ruines de la côte à l'est, on ne trouve plus que celles d'une vaste enceinte fermée par des murs de 7 à 8 mètres d'élévation; ouverts en quelques parties, les côtés de cette enceinte quadrangulaire, flanquée de tourelles, peuvent avoir 120 à 140 mètres de longueur. Les murailles de ces ruines considérables, qu'on nomme dans le pays *Qasr Kyasserah*, c'est-à-dire, le château des Césars, sont d'une grande épaisseur; leur construction, en pierre blanchâtre d'espèce calcaire, et en briques rouges de grandes dimensions, présente l'appareil distinct de couches horizontales et séparées, de diverses hauteurs, à la

Commission des sciences et arts en Égypte, dans les *Antiquités-Descriptions, I.re suite du chapitre XXVI.*

M. Wilson dit, tome II de son ouvrage, page 149, que, parmi diverses antiquités que les Anglais trouvèrent, on remarque une pierre en forme d'une grande table, sur laquelle est une inscription dont la traduction porteroit : *A quiconque il appartient : elle fut érigée en l'honneur de Septime-Sévère par les vétérans de la XI.e légion.* Cette table est en la possession du général Coat.

manière

manière des fabriques Romaines. C'est sur les hauteurs qui environnent les ruines de ce château, situé à 4350 mètres [2231^{t} 5^{d}] au nord-est de la porte de Rosette, que se donna la bataille sanglante du 30 ventôse an 9 [21 mars 1801], entre l'armée Française et l'armée Anglo-Turque.

39. On ne trouve plus sur la longue et étroite péninsule qui s'étend au nord-est jusqu'à Abouqyr, que quelques citernes et quelques maisons éparses au milieu de champs cultivés ou de bois de palmiers, que les sables du désert, les eaux de la mer au nord et celles du lac Ma'dyeh au sud, resserrent de toutes parts.

40. Abouqyr, dont le nom rappellera toujours de grands souvenirs par les revers et les triomphes de l'armée Française en Égypte, est un cap avancé en mer, dont la pointe est occupée par un fort. Sa distance, en ligne directe, du fort Phare, est de 22,210 mètres [11,395^{t} 2^{d}], et de 20,700 mètres [10,620^{t} 3^{d}], nord-est, de la porte de Rosette. Le village qui existoit sous les murs de ce fort, a été entièrement détruit à l'époque du combat d'Abouqyr et du siége de ce même fort, du 7 au 15 thermidor an 7 [du 25 juillet au 2 août 1799] (1).

41. Avant d'arriver à Abouqyr, on trouve, sur la côte et à une distance de 2500 mètres environ au sud-ouest de ce fort, des hauteurs formées de décombres qui appartiennent au sol de l'ancienne Canope. Parmi quelques fragmens de granit et de marbre épars sur le rivage, on distingue des fûts de quelques colonnes, des chapiteaux, une cariatide, un sphinx et d'autres statues mutilées ou brisées. En descendant sur le rivage, on pénètre dans quelques souterrains dont le sol est élevé de 5 à 6 mètres au-dessus du niveau des eaux de la mer. On y remarque les restes d'un bain creusé dans la roche calcaire, qui forme et borde la côte d'Alexandrie jusqu'à Abouqyr, où elle cesse brusquement pour ne plus reparoître que sur la côte de Syrie à l'est. Ce bain, qui renferme diverses cellules régulièrement disposées, se termine au nord par une grande salle semi-circulaire dans laquelle les eaux de la mer arrivent par quatre ouvertures qui communiquent à une petite galerie tournante et concentrique à l'hémicycle. Cette galerie est elle-même percée extérieurement de quatre autres ouvertures qui débouchent à la mer, en suivant une autre direction que les quatre intérieures. Toutes les salles de ce bain, ainsi que ces galeries tournantes, sont taillées dans la roche. La disposition de ce plan, parfaitement entendu, tendoit, comme on peut se l'imaginer, à briser et amortir la lame de mer, pour ne laisser entrer dans l'intérieur du bain que des eaux calmes et limpides. Je me suis baigné plusieurs fois dans ces bains, dont les salles, au nombre de sept à huit, sont entièrement ensablées, à l'exception de la plus grande, qui conserve encore trois à quatre pieds d'eau vers les débouchés des quatre ouvertures intérieures de la galerie tournante. Ce bain, où l'on arrivoit par des allées et des chambres souterraines, devoit être couvert; et il ne peut avoir appartenu qu'à un palais ou à un établissement public de quelque importance. On retrouve de semblables vestiges sur toute la côte des catacombes, au sud-ouest d'Alexandrie : les bains étoient sans doute

(1) Voir la vue de ce fort, *É. M. vol. I, planche 83.*

d'une grande utilité et d'un grand agrément dans ces parages; et l'on peut croire qu'ils contribuoient aux plaisirs de ces fêtes licencieuses auxquelles la jeunesse d'Alexandrie se rendoit annuellement en foule dans les villes de Canope et de Taposiris. Mais revenons vers le château des Césars, dont nous ne nous sommes écartés que pour faire connoître en peu de mots tout le sol qui borde à l'est la ville d'Alexandrie.

42. Si du Qasr Kyasserah l'on se dirige vers le sud, en-dehors de l'enceinte de la ville, on traverse une plaine basse et saline, dont la surface humide cède en pétillant sous les pieds du voyageur, comme le fait la neige gelée; puis, laissant à sa droite les hauteurs qui, comme nous l'avons déjà dit, ne sont que des amas de décombres, on gagne le pont le plus oriental du *khalyg* ou canal d'Alexandrie, sur les bords duquel on trouve un grand nombre de puits et de citernes. Pour bien connoître la forme de ce pont, semblable à celle des trois autres encore existans jusqu'à l'enceinte de la ville à l'ouest, il faut considérer le dessin qu'en a donné M. Balzac (1). L'existence de ces quatre ponts, les seuls qui aient été construits aux environs d'Alexandrie sur tout le cours de ce canal, qui a 93,530 mètres de longueur jusqu'à Rahmânyeh, prouve combien les environs de cette ville ont dû être cultivés et habités sous les Romains et les Arabes leurs successeurs. On voyoit encore, il y a peu d'années, quelques bois de palmiers sur les bords de ce canal, ainsi que sur la presqu'île qui s'étend jusqu'à Abouqyr; mais ces arbres, dont le foible ombrage est si recherché et dont les fruits sont d'une si grande ressource en Égypte, ont disparu avec les armées ennemies qui ont successivement occupé et ravagé les environs de cette ville, de 1798 à 1801 de notre ère.

43. Près et au sud de la colonne de Septime-Sévère, dénomination qu'il convient de rendre désormais à ce monument, on trouve un vaste emplacement: la forme oblongue qu'il conserve, ainsi que la saillie de son épine taillée dans la roche vive, ne permettent pas de douter que ce ne soient les restes d'un ancien hippodrome. Sa longueur est de $554^{m},17$ sur $51^{m},61$ de largeur. Sa longueur prise extérieurement sur le grand axe étoit de $614^{m},60$; ce qui assigne 30 mètres à la largeur des parties en amphithéâtre destinées aux spectateurs des jeux.

D'après ces dimensions, on voit que les chars qui disputoient le prix dans les jeux du cirque, avoient à parcourir en longueur $6\frac{1}{4}$ stades Grecs ou Olympiques (2). A l'extrémité occidentale de l'épine, on voit un trou profond, où aboutissoit peut-être un canal de communication avec le lac *Mareotis*, et qui, dans cette supposition vraisemblable, servoit à introduire des eaux dans l'arène du cirque.

44. Après avoir franchi le canal dans son coude le plus occidental, on rencontre un monticule composé d'une roche calcaire arénacée, et dans lequel on trouve des cavités taillées en forme de galeries ou grottes souterraines. Ces grottes, destinées à la sépulture, sont connues sous le nom de *catacombes*.

(1) *Voir* l'Atlas, *É. M. vol. II, planche 99.*
(2) *Voir* le plan de ce cirque par M. Balzac, *A. vol. V, planche 39.*

On remarque, sur les parois verticales de ces galeries et de leurs chambres, trois à quatre rangées de tombes creusées dans la roche, et qui, superposées les unes aux autres, ne présentent extérieurement que le petit côté appartenant à l'extrémité inférieure des corps qui y étoient déposés. Cette disposition, la plus avantageuse de toutes, diffère de celle que l'on observe dans les catacombes de Malte et de Rome, que j'ai visitées, les premières, en juin 1798, et les dernières, en mars 1810, et dans lesquelles les cases ou niches sépulcrales sont creusées dans le sens longitudinal des galeries : on sent aisément qu'une telle disposition demandant beaucoup de place, elles devoient contenir moins de corps que si elles eussent été creusées à la manière des catacombes d'Alexandrie. L'analogie que celles-ci ont d'ailleurs avec celles de Rome et de Malte, doit faire penser qu'elles ont servi de sépulture aux premiers chrétiens, durant les persécutions de l'Église sous les empereurs d'Orient.

45. La mosquée située près et à l'ouest de ces premières catacombes est fréquentée par les Alexandrins comme par les Arabes Bédouins, qui vont y faire des prières et des aumônes à certaines époques de l'année.

46. La côte qui court au sud en contournant la rade du port vieux, offre une roche calcaire que les eaux battent et détruisent depuis des siècles : son élévation varie depuis 5 jusqu'à 10 mètres au-dessus du niveau de la mer. On découvre aujourd'hui sur cette rive une infinité de grottes souterraines qui, partie ouvertes et partie comblées, appartiennent, sans aucun doute, à la ville des tombeaux de l'ancienne Alexandrie : c'est par cette raison que j'ai donné à toute cette partie le nom de *côte des Catacombes*.

La plus remarquable de ces catacombes, qui communiquoient toutes à la mer, et qui avoient des salles de bain plus ou moins spacieuses, se trouve située à 3510 mètres au sud-ouest de la colonne de Septime-Sévère : elle étoit appelée vulgairement, mais improprement, du nom de *bains de Cléopatre;* nous l'avons désignée au plan sous celui de *Temple souterrain*. Ce n'est qu'avec peine et à l'aide de flambeaux que l'on peut pénétrer dans ce temple à demi comblé par les sables du désert et par les décombres des monumens qui l'environnoient. Le plan en est vaste, l'ordonnance régulière, et l'architecture simple et convenable à sa destination (1). Des monceaux d'ossemens qui ne peuvent avoir appartenu qu'à des moutons, chevaux, chameaux et autres bestiaux, indiquent que ces asiles de la mort servent de repaire à des animaux carnassiers qui y traînent des cadavres. Ce n'est qu'avec précaution qu'on doit pénétrer dans ces demeures souterraines, parce qu'on peut y être surpris par ces animaux sauvages, qui n'en sortent que pour chercher, dans l'obscurité des nuits, leur pâture qu'ils trouvent souvent dans les tombeaux des villes.

On trouve plus fréquemment, dans cette partie et aux environs, une grande quantité de fragmens de porphyre et de marbre de toute espèce; ce qui atteste que ces lieux renfermoient des monumens funéraires de quelque importance. On

(1) *Voyez* le plan de ce temple souterrain, levé avec soin par MM. Faye et Martin, ingénieurs des ponts et chaussées, *A. vol. V, planche 42.*

ne doit regarder que comme un conte le récit des Arabes, qui prétendent que ces catacombes passent par-dessous le bassin du *Mareotis*, et qu'elles prolongent leurs galeries souterraines jusqu'à celles des pyramides. Cependant ces galeries sont assez étendues et doivent avoir formé des espèces de labyrinthes.

47. En poursuivant sa marche au sud-ouest, on trouve, au-delà de cette dernière catacombe, les vestiges d'un canal qui, situé à 5850 mètres [3001^{t} 3^{d}] de la colonne de Septime-Sévère, dut servir à communiquer de la rade au lac *Mareotis*. La longueur des rives de la mer à celles du lac est de 1416 pas ou 1133 mètres mesurés. Ce canal est comblé, et n'a pas plus d'un mètre d'élévation moyenne au-dessus des eaux de la mer (1). Pour le rétablir, il suffiroit de quelques travaux dont l'exécution seroit aussi facile qu'elle seroit avantageuse au commerce et à la navigation d'Alexandrie.

48. Tout le reste de la côte, jusqu'au Marabou, n'offre plus qu'un désert. La chaîne calcaire qui la borde, commence, au-delà des restes du canal dont nous venons de parler, à laisser entrevoir les nombreuses carrières qui ont été anciennement exploitées, et dont les pierres ont sans doute été employées à la construction de la ville d'Alexandrie.

On cultive, dans les environs d'une lagune d'eau salée que l'on trouve avant d'arriver au Marabou, des plants de pastèques et de melons d'une excellente qualité; cette culture suppose que les eaux de cette lagune proviennent de la pluie en grande partie, puisqu'elles servent à l'arrosage de ces champs d'une nature sablonneuse.

49. Le Marabou est un fortin bâti sur la pointe des récifs à fleur d'eau d'un cap qui termine au sud-ouest la rade d'Alexandrie. Ce fort, dont la distance directe au fort Phare est de 11,728 mètres [6017^{t} 2^{d}], ne défend que foiblement l'accès de la grande passe de la rade. C'est aux environs de ce cap que l'armée Française opéra son débarquement le 13 messidor an 6 [1.er juillet 1798].

50. On trouvera, dans mes Mémoires sur la partie occidentale de la Bahyreh et sur le lac *Mareotis*, la description du reste de la côte, qui, jusqu'à la tour des Arabes, au sud-ouest, constitue et termine en quelque sorte le sol d'Alexandrie. Il me reste à parler de la nature ingrate du sol de cette ville.

51. Le sol d'Alexandrie et de toute la presqu'île du cap d'Abouqyr, à l'est, jusqu'à la tour des Arabes, au sud-ouest, sur une longueur de 6 à 7 myriamètres, n'est formé que d'une roche calcaire blanchâtre, recouverte, en grande partie, de dunes de sable mobile.

Quoique ce sol soit d'une nature sablonneuse, aride et saline, on y trouve cependant, ainsi que sur la côte de toute la presqu'île, au nord-est et au sud-ouest, de l'eau saumâtre, plus ou moins potable, en fouillant de quelques pieds seulement les sables de ces déserts. L'armée Anglo-Turque a été réduite à en faire usage pendant les six mois qu'elle fut obligée d'employer au siége d'Alexandrie.

Parmi les plantes sauvages qui croissent naturellement sur le sol du désert environnant, on trouve la nitraire, les ficoïdes, et diverses autres espèces de soudes,

(1) *Voir* le profil de nivellement que j'ai fait du sol de ce canal, *A. vol. V, fig. 2.*

dont les cendres alcalines sont recueillies et portées par le commerce en Europe, où elles sont employées dans la fabrication des savons (1).

52. Avant que le *Mareotis* fût submergé par les eaux de la mer, on voyoit, sur les bords de ce lac, dont le bassin étoit rempli par les eaux de pluie et par celles que le fleuve, dans le temps de la crue, verse dans les canaux qui en sont dérivés, on voyoit, dis-je, sur ses bords, ainsi qu'on le voit sur ceux des autres lacs de la basse Égypte, un grand nombre d'oiseaux de toute espèce, tels que le héron blanc, l'ibis, le flammant, le canard sauvage, la sarcelle, le goéland, le pélican et autres; c'est alors que les Arabes apportent à Alexandrie une grande quantité de canards et de sarcelles, qu'ils prennent au moyen de filets. Il est une autre espèce d'oiseaux dont on fait une grande consommation dans cette ville, et dont la chasse ne demande aucune peine : ce sont les cailles, les alouettes, les becfigues et autres oiseaux de passage, qui, affoiblis par les fatigues du trajet de mer qu'ils font annuellement vers le mois d'octobre, tombent exténués sur les premières terres de l'Égypte, où ils se laissent prendre à la main. Notre retour en France eut lieu du 27 au 29 septembre 1801; et, pendant que nous nous rendions des côtes de l'Égypte à celles de la Natolie, nous pûmes observer les migrations périodiques des oiseaux voyageurs; ils s'abattoient par bandes sur les mâtures et les cordages de notre navire, et cependant ils avoient à peine traversé la moitié de la Méditerranée : quelques autres se reposoient par instans sur la surface de la mer, avec la précaution de ne pas trop laisser baigner leurs ailes; car nous en vîmes quelques-uns qui, parce que leurs ailes avoient été trop mouillées, ne furent plus en état de se relever, quelques efforts qu'ils fissent pour reprendre leur essor dans les airs.

53. Enfin, parmi les quadrupèdes qui s'approchent des environs d'Alexandrie, dans l'enceinte de laquelle ils pénètrent souvent, on citera le chacal et la hyène: ces animaux sauvages font habituellement leurs repaires dans le fond des grottes et des cavités souterraines; ils n'en sortent que de nuit pour aller chercher dans les tombeaux et les voiries leur proie, qu'ils traînent à d'assez grandes distances jusque dans leurs retraites. On peut encore citer parmi ces animaux voraces le chien d'Égypte, qui, bien qu'il habite de jour et en paix les villages et les faubourgs des villes les plus peuplées, y vit libre et sans maître, par tribus ou familles séparées (2) : de nuit, il se répand dans les environs des habitations pour y chercher sa pâture.

(1) On trouve dans les relations de Sonnini et d'Olivier, dont le voyage en Égypte a précédé de peu d'années l'expédition Française, des détails intéressans sur ce qui regarde l'histoire d'Alexandrie, son commerce, et la nature des déserts qui environnent cette ville. Voyez le *Voyage en Égypte dans l'année 1778* par Sonnini, tome I.er, chap. VII, VIII, IX et X, pag. 100 à 156; et le *Voyage dans l'empire Othoman, l'Égypte et la Perse, en 1792*, par Olivier, tom. III, pag. 1 à 78.

(2) Les chiens ne sont pas en Égypte, comme dans tout autre pays, des animaux domestiques; on remarque qu'ils y vivent au milieu des villes et des villages, libres et sans maître, mais en familles distinctes, qui adoptent exclusivement tel ou tel quartier, et qui poursuivent et maltraitent les individus des autres tribus qui veulent pénétrer dans leur domaine. On sait qu'il existe en Égypte des fondations pieuses pour fournir à la nourriture des chiens et des oiseaux. Ces derniers, d'espèce granivore, trouvent journellement du grain dans des vases en forme de petites nacelles, que l'on place au sommet des flèches de quelques minarets des mosquées. Cet usage tient à un reste du respect sacré que les anciens Égyptiens avoient pour les animaux.

Je rappellerai ici que, dans les premiers temps de notre

Toute la partie inférieure du *khalyg* comprise entre les quatre ponts, sur une longueur de 6 à 7000 mètres, étoit cultivée par les Arabes, au moyen des eaux qu'ils retirent des puits et des citernes nombreuses qui bordent les digues de ce canal : ainsi l'on y voyoit quelques champs de trèfle, de foin, d'orge et de blé; ils y cultivoient encore quelques plantes potagères que l'on retrouve plus abondamment dans les jardins de l'enceinte Arabe, telles que le pois, la fève, l'aubergine, le câprier, la laitue, l'oignon et autres.

54. Tel est le tableau de la situation qu'Alexandrie offrit à l'armée Française vers la fin du XVIII.e siècle, plus de deux mille ans après sa fondation.

Je terminerai ici la description de l'état moderne de cette ville pour passer à la seconde section de ce Mémoire, celle qui a pour objet la connoissance de son ancien état dans les temps de sa splendeur et de sa prospérité, sous l'empire des Grecs et des Romains.

séjour en Égypte, on fut obligé d'envoyer de nuit, comme on l'auroit fait par une mesure de sûreté militaire, à Alexandrie, au Kaire, à Rosette, à Damiette, et dans d'autres villes, des patrouilles nombreuses qui avoient ordre de surprendre et de détruire ces bandes de chiens affamés et errans, dont les cris lugubres et vraiment effrayans sembloient exciter de nuit les habitans au combat. On ne pensoit pas en effet que les habitans eussent jamais, avant nous, laissé multiplier une espèce d'animaux aussi incommodes, si ces animaux avoient été habitués à troubler ainsi le silence des nuits par des cris et des hurlemens, qui ne pouvoient être causés que par une terreur inconnue avant notre arrivée.

SECONDE SECTION.

État ancien de la ville d'Alexandrie sous l'empire des Grecs et des Romains, et Comparaison de cet état avec l'état moderne.

55. La ville que le conquérant de l'Asie vint fonder en Égypte, et qu'il appela de son nom, fut bâtie dans l'emplacement d'un bourg qui existoit longtemps auparavant, et qui étoit situé sur les bords de la Méditerranée, près et en face de l'île *Pharos*. Ce bourg, que l'on nommoit *Rhacotis* (1), avoit un temple dédié à Isis et à Sérapis; il étoit habité par des pêcheurs et des bergers qui occupoient ce point d'un isthme étroit et resserré par les eaux de la Méditerranée ou mer des Grecs, au nord, et par celles du lac *Marea*, au sud. Les Perses, et avant eux les Pharaons d'Égypte, l'avoient fortifié, ainsi que l'île *Pharos*, pour les mettre à l'abri des incursions des Grecs; car les habitans de cette bourgade et des environs, qui portoient le nom de Ραχοτίς, étoient en état de repousser les agressions de ces pirates qui infestoient leurs côtes. Strabon dit à ce sujet : « Les premiers rois d'Égypte, contens de ce qu'ils possédoient, sen» tirent peu le besoin des choses du dehors : prévenus en outre contre tous les » navigateurs, et sur-tout contre les Grecs, que l'exiguité de leur territoire portoit » à chercher et piller ailleurs ce qu'ils ne trouvoient pas chez eux, ils placèrent en » ce lieu une garde avec ordre d'en défendre l'abord aux étrangers. » *Rhacotis* ne devoit pas être considérable à l'époque où Alexandre y apparut, puisque, plus d'un siècle avant, Hérodote, qui visita l'Égypte l'an 460 avant notre ère, ne fait pas mention de cette bourgade dans son Histoire, quand il cite comme déjà considérables alors les villes de Canope, au nord-est, de *Marea* et d'*Apis*, au sud.

Les auteurs Arabes (2) font remonter la fondation de cette bourgade au temps de Mesraïm, arrière-petit-fils de Noé; d'autres, à un prince nommé *Chedad*, bien antérieur au conquérant Macédonien. Munie de trois enceintes fortifiées, cette ville auroit été ruinée et reconstruite à diverses époques, d'abord par les Amalécites, et Chedad n'auroit fait que la restaurer; ensuite par les Perses, sous la conduite de Bakht-Nassar, le même prince d'Assyrie qui saccagea Memphis et que l'Écriture nomme *Nabuchodonosor* (3).

Vers l'an 2356 après le déluge, 1684 ans avant la ruine du temple de

(1) *Rhacotis*, suivant Strabon, liv. XVII, et *Rakhoty*, suivant l'orthographe Qobte. Jablonski, en parlant de ce lieu, s'exprime ainsi : *Nam Rakhotis, quæ postea nonnisi suburbium Alexandriæ fuit, diù ante urbem hanc regiam ab Alexandro erectam, illic steterat, quod multi testantur, et deos tutelares Serapim ac Isim habuerat.* (Panth. Ægypt. tom. I, pag. 231.)

(2) Le savant orientaliste, M. Langlès, qui a traduit Maqryzy, écrivain Arabe très-renommé par sa géographie historique de l'Égypte, a donné, dans l'édition qu'il a publiée à Paris, en 1801, du *Voyage de Norden*, tom. III, page 157, des détails intéressans que nous avons consultés, et dont on trouvera quelques passages dans ce Mémoire.

(3) Scaliger, *De emendatione temporum*, édit. de 1629, pag. 393.

Jérusalem, et 110 années solaires après cet événement, dit Maqryzy, Alexandre fils de Philippe, le même qui vainquit Darius et qui régna sur la Perse, reconstruisit cette ville et lui donna son nom; il y fixa le siége de l'empire, qui, précédemment, étoit à Memphis. Tous les autres historiens s'accordent assez sur cet événement. On sait que l'Égypte gémissoit depuis deux cents ans sous la domination des Perses, lorsqu'Alexandre, qui venoit de renverser la superbe Tyr, s'avança vers ce pays, qui le reçut comme un libérateur. Péluse, la clef de l'Égypte, et Memphis, qui en étoit la capitale, ouvrirent leurs portes au conquérant. Après avoir sacrifié au bœuf Apis dans la ville de Memphis, Alexandre descend le fleuve jusqu'à Canope, contourne le *Marcotis* au nord, et s'arrête à *Rhacotis*, dont il admira la position. Voulant profiter des avantages naturels qu'elle offroit, il résolut d'y fonder une ville; il confia l'exécution de ce projet à Dinocrate, célèbre architecte Macédonien, sans doute l'an même de sa conquête, 422 de Rome, et 322 avant notre ère. Ce fut après ces dispositions, selon Arrien (1), qu'Alexandre, qui desiroit de se faire reconnoître pour fils de Jupiter, partit pour le temple d'Ammon, dont il alla consulter l'oracle.

D'après ces témoignages historiques, on ne devroit pas regarder le conquérant de l'Asie comme étant le fondateur d'Alexandrie, mais comme l'ayant seulement agrandie, fortifiée et embellie pour la rendre le siége de son nouvel empire. Selon Diodore et Quinte-Curce, l'enceinte qui en auroit été tracée, partie avec de la chaux (2) et partie avec de la farine, renfermoit toute l'étendue comprise entre la mer et le lac *Marcotis*. Les deux grands côtés qui longeoient la mer et le lac, avoient 30 stades de longueur; les deux autres petits côtés qui traversoient l'isthme dans sa largeur, étoient de 7 à 8 stades, suivant Strabon, et de 10, suivant quelques autres écrivains. L'enceinte, dont Pline compare la forme à celle d'un manteau Macédonien (3), avoit, suivant le même écrivain, 15,000 pas de contour; ce qui faisoit, selon d'Anville, 120 stades de circuit. Quinte-Curce ne lui en donne que 80. Enfin l'historien Josèphe donne à cette ville 30 stades de longueur sur 10 de largeur (4). Parmi tant d'indications diverses, nous préférerons celles de Strabon, parce que cet écrivain, véridique d'ailleurs, a consacré un article détaillé à la description de la ville d'Alexandrie, dans le livre de sa *Géographie* où il traite de l'Égypte (5).

(1) Arrien, liv. III, chap. II. *Voir*, pour Arrien, la nouvelle traduction de cet historien d'Alexandre, par M. Chaussard, tom. I.er, pag. 237.

(2) Diodore, liv. XVII, pag. 589; et Quinte-Curce, liv. IV, chap. 7.

C'est encore aujourd'hui un usage pratiqué en Égypte; pour jeter les fondemens d'une maison ou d'un édifice quelconque, le *ma'llem* ou maître maçon, car on n'y connoît pas d'architectes ni d'ingénieurs, du moins comme on en trouve en Europe, en trace le plan sur le terrain avec du plâtre ou de la chaux en poudre. L'enceinte en étant ainsi déterminée, sans plans ni projets arrêtés par des dessins et devis estimatifs, on élève les murs principaux, après quoi le propriétaire demande souvent au *ma'llem* telle ou telle pièce dans tel ou tel endroit, suivant qu'il en juge par le plan tracé en grand sur le terrain : c'est au maintien de cet usage vicieux qu'il faut attribuer les irrégularités et les défauts de construction qu'on remarque dans les maisons des particuliers comme dans les palais des grands. Tout y est, en effet, sacrifié à deux ou trois grandes pièces, qui sont toujours entourées de petites, dont aucune de plain pied; les escaliers, dont les marches ont de vingt à vingt-cinq centimètres de hauteur, sont en général étroits, obscurs et incommodes.

(3) Pline, *Hist. nat.* liv. V, chap. X, et Plutarque, *Vie d'Alexandre.*

(4) Joseph. *De bello Jud.* lib. II, cap. XVI.

(5) Nous ne désignerons plus dorénavant le livre XVII de Strabon, qui, ayant accompagné Élius Gallus dans son expédition d'Égypte, nous a transmis dans ce livre,

56. Alexandrie, dit Strabon, étoit baignée au nord par la mer, et par le lac au sud; on ne pouvoit y arriver par terre que par deux isthmes étroits et faciles à défendre : au nord, elle étoit couverte par l'île *Pharos*, qui y formoit un port naturel, abrité des vents du nord et du nord-ouest. Pour profiter d'un si grand avantage, on fit communiquer le continent à l'île par une étroite chaussée que sa longueur de sept stades, suivant ce géographe, fit nommer *Heptastadium*, et qui, suivant Hirtius, avoit 900 pas (1). Du côté de la ville, cette digue s'appuyoit à une grande place située au pied des murs, et dont elle étoit séparée par un pont défendu en avant par un fort. A son extrémité nord, un second fort couvroit un second pont qui communiquoit à l'île *Pharos*. Ces deux ponts étoient formés par de hautes colonnes placées dans la mer, et assez élevés au-dessus de ses eaux pour donner un libre passage aux vaisseaux. Cette digue, qui, du continent, se dirigeoit vers la partie occidentale de l'île, divisoit en deux le port naturel, dont l'un, celui de l'ouest, portoit, sous les Romains, le nom d'*Eunostus portus*, et l'autre, celui de l'est, le nom de *Magnus portus*.

57. En entrant dans le grand port, on avoit à sa droite la tour du phare, ouvrage de Sostrate de Cnide, qui le construisit sous Ptolémée-Philadelphe, 283 ans avant notre ère. Cette tour, bâtie sur un rocher battu de toutes parts des eaux de la mer, étoit élevée de plusieurs étages, autour de chacun desquels régnoit une galerie que soutenoit une rangée de colonnes. Elle portoit cette inscription : *Sostrate de Cnide, fils de Dexiphane, aux Dieux protecteurs, favorables aux navigateurs.* Cette tour, dont la hauteur étoit de 400 pieds, portoit, de nuit, des feux que l'on voyoit de 300 stades en mer; car, comme la côte est basse et dangereuse par ses bancs de sable et ses récifs, un signal élevé et qui fût aperçu de la haute mer, devenoit nécessaire aux navigateurs pour leur faire gagner le port avec sûreté (2). De jour, un grand miroir de métal rendoit l'image des vaisseaux avant qu'ils parussent à l'horizon. Les bâtimens, pour entrer dans le port, étoient obligés de serrer de près le phare, parce que, comme aujourd'hui, les rochers et les récifs qui étoient à gauche n'en permettoient pas l'approche. Cette tour servoit aussi de forteresse.

58. La gauche de l'entrée du grand port étoit encore défendue par un château fortifié, bâti sur un petit promontoire qui s'avançoit beaucoup dans la mer; il portoit le nom de *Lochias*. Pour en resserrer davantage l'entrée, on avoit jeté en avant de ce fort un môle qui s'appuyoit sur des rochers à fleur d'eau, et qu'on

spécialement consacré à l'histoire de cette contrée, des détails particuliers sur la ville d'Alexandrie. C'est en effet à ce géographe que l'on est redevable des notions que nous avons sur l'antiquité de cette ville.

(1) Hirtius donne 900 pas de longueur à cette chaussée, c'est-à-dire, les neuf dixièmes du mille Romain; ce qui en porte la longueur à 681 toises, puisque le mille est de 756 toises : or la valeur de l'Heptastade en stades Grecs est de 665 toises; ce qui se rapporte, à un sixième de stade près, avec la longueur indiquée par Strabon. *Voir* Hirtius, *De bello civili*, chap. CII.

(2) Cette distance de 300 stades Grecs, faisant 28,500 toises ou 10 lieues marines, à laquelle on apercevoit les feux du phare, n'est pas très-considérable en raison de l'élévation de cette tour. De Calais, situé sur les côtes de France, on aperçoit aisément de nuit les feux des deux phares du port de Douvres sur les côtes d'Angleterre; la distance qui sépare ces deux ports est de 21,369 toises, faisant sept lieues et demie marines, d'après les calculs de MM. Picard et la Hire.

Abou-l-fedâ et quelques autres historiens Arabes parlent du miroir, qui existoit encore dans la tour du phare en 92 de l'hégire [712 de l'ère vulgaire], époque à laquelle il en fut retiré.

nomma *Acrolochias*, c'est-à-dire, pointe du *Lochias*, et qui est désigné dans Josèphe sous le nom de *jambe faite de main d'homme* (1). En suivant à gauche, on voyoit le quartier des Palais, qui bordoit la mer. A la naissance du môle du *Lochias* étoit un petit port fermé, destiné seulement aux bâtimens des rois, c'est-à-dire, à la marine royale. Strabon en place ensuite un autre situé en face d'une petite île nommée *Antirrhodos*, qui avoit elle-même un petit port avec un palais. En poursuivant, on trouvoit le théâtre, qui communiquoit au palais par une galerie que Polybe (2) appelle *syrinx* : cette galerie séparoit la palestre d'avec le manége. Après on voyoit le *Posidium*, ayant un temple consacré à Neptune, bâti sur une langue de terre qui s'avançoit dans le port. Marc-Antoine y avoit fait jeter encore un autre môle plus avancé en mer, à la tête duquel il avoit fait construire le palais qu'il nomma *Timonium*. Ensuite étoient le *Cæsarium*, le *Sebasteum*; le palais des Rois, en avant duquel on avoit érigé deux obélisques (3); enfin l'*Emporium* et les *Apostases* (4). Le reste du contour de ce port, qui étoit occupé par les édifices appartenant aux arsenaux de la marine, s'étendoit jusqu'à l'*Heptastadium*.

59. Au-delà de cet Heptastade, on trouvoit le second port, qui portoit le nom d'*Eunostus*; quoiqu'infiniment plus spacieux que le premier, il étoit beaucoup moins fréquenté. Il renfermoit un autre petit port que l'on nommoit *Kibôtos*, c'est-à-dire, de l'arche; il étoit muni de tout ce qui convient au service de la marine, et recevoit les eaux du canal qui traversoit la ville en communiquant au lac *Mareotis*. Un peu au-delà de ce canal se terminoit la ville, sous les murs de laquelle commençoit immédiatement le faubourg de *Necropolis*.

L'intérieur du port d'Eunoste (5) jouissoit d'un calme constant; sa profondeur permettoit aux plus gros bâtimens d'approcher des quais; des récifs qui formoient des brisans, en défendoient l'accès du côté du large.

60. C'est des ruines d'Heliopolis, de Memphis et de Thèbes, que fut bâtie Alexandrie sous le règne de Ptolémée-Philadelphe; elle s'embellit de leurs colonnes et de leurs obélisques, qu'on y transporta à grands frais. L'intérieur de la ville étoit percé par des rues dirigées de manière à recevoir la fraîcheur des vents étésiens (6), c'est-à-dire, du nord au sud, et du nord-nord-ouest au sud-sud-est. Les chars pouvoient y circuler librement; deux grandes rues, larges d'un plèthre, ou cent pieds environ, se coupant à angles droits dans leur milieu, traversoient toute la ville dans sa longueur et dans sa largeur. La plus grande avoit, au rapport de Strabon, trente stades depuis son origine à la porte de Canope jusqu'à son extrémité occidentale à la porte de *Necropolis*. Josèphe donne la même dimension. Diodore lui donne quarante stades; mais c'est sans doute en y comprenant le prolongement de cette même rue dans le faubourg oriental. L'autre grande rue, qui traversoit la ville dans sa

(1) Joseph. *De bello Judaico*, lib. v.

(2) Polyb. *Excerpt.* lib. xv.

(3) *Duo obelisci sunt Alexandriæ in portu, ad Cæsaris templum.* (Plin. *Hist. nat.* lib. xxxvi, cap. ix.)

(4) Apostases *quæ dicuntur, quasi abscessus.* Bonamy pense que le mot *apostases* répond au *statio* des Latins. (*Hist. de l'acad. des inscr.* tom. IX, page 424.)

(5) La dénomination d'*Eunostus portus*, c'est-à-dire, *le port de bon retour*, convient toujours parfaitement bien au port vieux d'Alexandrie, dont l'entrée est assez facile par les vents du nord, de l'ouest et du nord-ouest, qui règnent le plus habituellement, mais dont la sortie, par cette même raison, est assez difficile, puisque ces mêmes vents sont directement contraires.

largeur, avoit sept à huit stades d'étendue, prenant des ports du fleuve dans le *Mareotis*, et se terminoit aux bâtimens de l'arsenal de la marine dans le grand port.

Au point d'intersection des deux grandes rues, c'est-à-dire, vers le centre de la ville, on remarquoit une grande place qui la partageoit en quatre parties ou quartiers. Mais Philon, contemporain de Strabon (1), dit que de son temps Alexandrie étoit divisée en cinq quartiers, qui portoient le nom des cinq premières lettres de l'alphabet Grec. Les Juifs avoient donné leur nom à deux de ces quartiers, où ils avoient leurs habitations particulières (2). Josèphe dit que les Juifs habitoient une partie du quartier des Palais, sur les bords de la mer. On donnoit encore d'autres noms à ces quartiers, dont les plus anciens et les plus considérables étoient celui des Palais ou de *Bruchion*, et celui de *Rhacotis* ou du *Serapeum*.

61. Le quartier de *Bruchion* comprenoit tout l'espace entre le port et la côte à l'est du *Lochias* jusqu'à la porte de Canope; il renfermoit les palais, les deux petits ports, celui des Rois et le second de la petite île *Antirrhodos*, le théâtre avec sa galerie, le *Posidium*, le *Timonium*, le *Cæsarium*, la Palestre, le Manége ou *Meandros*; le Musée, le Gymnase, qui étoit un vaste monument orné de portiques et de colonnades sur plus d'un stade de longueur : destiné seulement à l'étude des sciences, cet édifice tenoit au palais des Rois et s'étendoit jusqu'à la porte de Canope. On y voyoit la fameuse bibliothèque dont Ptolémée-Soter, ou Ptolémée-Philadelphe, son fils, furent les fondateurs (3), ainsi que d'autres temples avec des bois sacrés. Ce quartier, dans lequel Jules-César se défendit contre les forces des Ptolémées et des Alexandrins, fut fortifié depuis d'une enceinte particulière, qui le sépara du reste de la ville et en fit une espèce de citadelle : il soutint un autre siége sous l'empire de Claude II, l'an 270 de J. C., et fut presque entièrement détruit quelques années après sous celui d'Aurélien, en 275. S. Jérôme dit qu'il étoit de son temps, vers l'an 420 de J. C., séparé de la ville, et qu'il servoit d'asile à quelques solitaires (4) : il étoit absolument désert un siècle après, du temps de S. Épiphane.

62. Le quartier de *Rhacotis* renfermoit le temple de Sérapis, reconstruit par Ptolémée fils de Lagus, dans l'emplacement d'un petit temple consacré à Sérapis et à Isis (5). Ce temple, dit Sozomène (6), étoit situé sur une petite éminence à l'orient du canal. Rufin (7), qui le visita quelques années avant que Théophile, patriarche d'Alexandrie, le fît entièrement détruire, en 390 de notre ère, dit

(1) Philon, écrivain Juif, vivoit à Alexandrie de 30 à 40 ans de J. C. Voy. *De bello Alex. in Flaccum*, p. 753.

(2) Josèphe, écrivain Juif, vivoit à Alexandrie de 60 à 75 ans de J. C. Voy. le traité *contra Apion*. lib. II, cap. II.

(3) La bibliothèque formée par les soins de Ptolémée-Philadelphe, et augmentée par ses successeurs, possédoit quatre cent mille volumes. Elle fut brûlée en grande partie dans le siége d'Alexandrie par Jules-César, l'an 706 de Rome, quarante-sept ans avant J. C. Le feu des vaisseaux stationnés dans le grand port gagna le quartier des Palais, qu'il incendia en grande partie, ainsi que la bibliothèque.

On ne sépare pas ici le Musée d'avec le Gymnase, dont on n'a fait qu'un seul édifice, quoique Strabon semble l'en détacher et en faire un monument particulier.

(4) Amm. Marcell. lib. II.

(5) Tacit. *Hist.* lib. IV, cap. LXXXIV.

(6) Sozom. lib. V, cap. III; lib. VII, cap. XV.

(7) Rufin dit que Théophile, dans le dessein de renverser l'idolâtrie dans toute l'Égypte, obtint, l'an 390 de J. C., de l'empereur Théodose un édit qui lui permettoit de détruire tous les temples Égyptiens. *Hist.* lib. II, cap. LXXXIII. *Histoire du Bas-Empire*, tom. V, liv. XXIV.

D'après un ordre de l'empereur Constantin, le patriarche d'Alexandrie avoit fait enlever, en 328 de J. C., la statue de Sérapis, avec la mesure qui servoit à observer

qu'il étoit bâti sur un lieu élevé, non par la nature, mais par la main des hommes. Ce vaste monument, ajoute-t-il, de forme carrée, étoit soutenu par des arcades sur lesquelles on montoit par un escalier de plus de cent degrés. L'intérieur, orné de colonnes et de portiques, renfermoit diverses salles destinées aux mystères sacrés, ainsi que les appartemens des prêtres chargés de leur célébration. C'est dans ce temple qu'étoit placée la mesure des eaux du Nil, consacrée *à Sérapis*, dont elle portoit le nom, et que Constantin fit enlever en 328 pour être replacée dans l'église d'Alexandrie : on y trouvoit encore la seconde bibliothèque qui fut enrichie des restes de celle du Musée (1), incendiée sous Jules-César (2).

63. Le *Sôma*, qui, d'après Strabon, tenoit au quartier des Palais, et qui renfermoit le tombeau d'Alexandre, étoit situé, d'après Tatius, vers le centre de la ville, où il faisoit partie d'un quartier dont il portoit le nom (3).

64. Dans d'autres quartiers de la ville, on trouvoit différens monumens publics dont les emplacemens ne sont pas aussi bien déterminés; tels étoient le *Stadium*, et le *Forum*, où se rendoit la justice. Le *Panium*, situé sur une hauteur se terminant en pointe, sembloit être un rocher naturel, quoiqu'il fût l'ouvrage des hommes; on y montoit intérieurement par un escalier tournant sans doute à vis Saint-Gilles : du sommet de ce monticule, on découvroit toute la ville. Enfin on voyoit l'amphithéâtre ou le cirque, ainsi que plusieurs temples ruinés et rebâtis depuis à *Nicopolis*.

65. Le canal de communication du lac *Marea* avec le port d'Eunoste par le *Kibôtos* traversoit l'extrémité occidentale de la ville; on l'appeloit *le fleuve*, *le canal de Marea*, et, postérieurement, *de Schedia*. Ce canal, dérivé de la branche

la crue du Nil : l'idole fut brûlée, et la mesure, ou le *Serapi*, fut transportée dans la grande église de cette ville alors chrétienne, celle de Saint-Athanase, bâtie par Grégoire l'Arien. L'empereur Julien, voulant rétablir le culte de l'idolâtrie, fit reporter dans l'ancien *Serapeum* la mesure avec laquelle on déterminoit les degrés de la crue du Nil; elle y resta jusqu'en 390, époque à laquelle Théophile fit entièrement détruire ce temple d'après les ordres de l'empereur Théodose.

Les Égyptiens appelèrent *Serapis* ou plutôt *Cherapi* les monumens consacrés à l'observation annuelle des crues du Nil, cause de la fertilité et de l'abondance, qu'ils divinisèrent sous le nom d'*Apis*.

Jablonski dit que ce nom de *Serapis* étoit composé de deux mots Égyptiens, conservés dans la langue Qobte, savoir : *ser*, *cher* ou *sar*, qui veut dire *colonne*, et *apis*, qui veut dire *mesure*. Voyez le *Pantheon Ægyptiacum*, tome II, page 173.

Ainsi, antérieurement à la fondation d'Alexandrie, Memphis avoit un *Serapeum* ou temple consacré à Apis : il étoit situé sur une éminence que l'on nommoit *Synopi* (c'est-à-dire, *lieu où l'on mesure*), et réservé à la sépulture du bœuf Apis. (Extrait des notes de M. Langlès, *Voyage de Norden*, tome III, pag. 236 et 241.)

(1) La seconde bibliothèque du *Serapeum* existoit déjà lors de l'incendie de celle du Musée sous Jules-César. Elle étoit composée de cinq cent mille volumes, lorsqu'elle fut réduite en cendres par les ordres d'A'mrou, l'an 22 de l'hégire [642 de J. C.]. Le khalife O'mar écrivit à son lieutenant, qui venoit de s'emparer d'Alexandrie : « Brûle ces » livres s'ils ne renferment que ce qui est écrit dans le » Qorân; ils sont inutiles et dangereux, s'ils contiennent » autre chose. » L'histoire dit que, d'après cet ordre digne d'un barbare, tous les livres de cette bibliothèque furent dispersés dans les différens bains de la ville, qu'ils servirent à chauffer pendant six mois. On avoit construit depuis long-temps, à la place du temple, une église qui portoit le nom de l'empereur Arcadius, et que quelques écrivains croient, sans fondement, être aujourd'hui la mosquée dite *des mille Colonnes*, celle où la tradition du pays dit que fut faite la traduction des Septante.

L'existence de cette seconde bibliothèque a été contestée mal-à-propos par quelques auteurs modernes : elle a été formée des restes de celle du Musée, la plus ancienne, et nous avons fait voir que le quartier *Bruchion*, où étoit celle-ci, étoit absolument désert dès le commencement du V.e siècle, et même vers la fin du IV.e

M. Langlès a donné, dans ses intéressantes notices extraites des auteurs Arabes, les éclaircissemens propres à rétablir les faits. Voir son édition du *Voyage de Norden*.

(2) On bâtit sur l'emplacement du temple de Sérapis une église qui porta le nom d'Arcadius, sous l'invocation de S. Jean-Baptiste; la dédicace en fut faite avec pompe, le 27 mai 395. (*Histoire du Bas-Empire*, tome I.er, liv. XXIV.)

(3) Achilles Tat. lib. V, *init.*

Canopique au bourg de *Schedia*, distant d'Alexandrie, à l'est, de 4 schœnes [12,096 toises, ou 23575^{m},54], apportoit, comme aujourd'hui, à la ville les eaux douces du fleuve. « Quand on sort d'Alexandrie, dit Strabon, par la porte » de Canope, on a à sa droite un canal qui communique au lac et conduit à la » ville de Canope; par le lac on navigue vers le fleuve, et l'on se rend à Ca- » nope et à *Schedia* : mais avant on passe à Éleusine, lieu situé près d'Alexandrie, » sur le canal même de Canope. Un peu au-delà d'Éleusine, est, à droite, un » canal qui conduit à *Schedia*, éloignée de 4 schœnes d'Alexandrie (1). »

Les eaux du fleuve étoient distribuées par des aqueducs souterrains dans les citernes et les réservoirs creusés sous la ville. Hirtius, que nous avons déjà cité, dit, en parlant de ces citernes : « Alexandrie est presque entièrement creusée de » souterrains qui reçoivent les eaux du fleuve; ces eaux lui sont apportées par » des aqueducs qui les distribuent dans les citernes des maisons des particuliers, » où elles se reposent et s'éclaircissent peu à peu. La ville ne boit pas d'autre eau, » car il n'y a point de fontaines naturelles. Le bas-peuple est contraint de faire usage » de celle qu'il va puiser dans le courant du fleuve ou du canal; mais, comme » cette eau est très-bourbeuse, elle cause diverses maladies. » Ausone, en parlant du grand nombre de citernes destinées à la conservation des eaux pour la consommation des habitans de cette ville, appelle Alexandrie, *la maison du fleuve*.

66. Le nombre des habitans de cette ville, dit Diodore (2), répondoit à sa grandeur. Sous le règne d'Auguste, on y comptoit plus de 300,000 personnes libres; ce qui supposoit une population double, peut-être en y comprenant les esclaves : mais cela nous paroît exagéré. Néanmoins Clitophon dit, en parlant de cette population, que, « quand il considéroit la multitude des habitans, il » ne pouvoit s'imaginer qu'il y eût une ville assez grande pour la renfermer, » comme il ne pouvoit s'imaginer qu'il y eût assez de monde à Alexandrie » pour remplir son immense étendue. »

67. Alexandrie fut la patrie d'Euclide, d'Origène, d'Appien, d'Hérodien, de Philon, &c. C'est dans les écoles de la savante académie de cette ville que Manéthon, Ératosthène qui fut le premier bibliothécaire du musée établi par Ptolémée-Évergète, le géographe Ptolémée, et d'autres, vinrent puiser les connoissances qu'ils nous ont transmises dans leurs écrits : c'est à Alexandrie enfin que les Clément, les Jérôme, les Basile, les Grégoire, les Augustin et d'autres Pères de l'Église, composèrent leurs écrits.

68. L'île *Pharos* étoit habitée, comme on l'a dit, long-temps avant Alexandrie. Les Ptolémées l'avoient fortifiée avant Jules-César, comme on l'apprend dans la relation de sa guerre à Alexandrie, puisqu'il eut beaucoup de peine à s'en emparer. Ainsi que la ville, le bourg de *Pharos* avoit des tours élevées, liées entre elles par des murs qui le fermoient d'une enceinte assez forte. Il étoit occupé par des marins qui exerçoient le métier de pirates. Les eaux du fleuve étoient amenées dans toutes les parties de cette île par un aqueduc construit

(1) *Voyez* le Mémoire sur le canal des deux mers, section III, §. Ier, *É. M. tom. Ier, pag. 124 à 130.*
(2) Diodore de Sicile, liv. XVII.

sur toute la longueur de l'Heptastade. Cet aqueduc, ainsi que les ponts de l'Heptastade et ce bourg considérable, furent détruits dans le siége d'Alexandrie par Jules-César.

69. En sortant d'Alexandrie par la porte de Canope, on avoit à sa gauche le faubourg d'Éleusine, qui, séparé dans sa longueur par la grande rue de Canope, longeoit le lac et la mer, ayant des rues disposées comme celles d'Alexandrie. Ce bourg étoit aussi traversé par un canal-aqueduc qui longeoit la côte et se rendoit à Canope. Au-delà d'Éleusine étoit un cirque ou hippodrome qui se terminoit près de *Nicopolis*.

70. La ville de *Nicopolis*, située sur les bords de la mer, à 30 stades d'Alexandrie, suivant Strabon, et à vingt seulement, suivant l'historien Josèphe, prit son nom de la victoire qu'Auguste remporta sur Antoine. On y célébroit des jeux tous les cinq ans.

71. Canope, ville célèbre par son temple de Sérapis, par son culte et ses débauches, étoit située à cent vingt stades de distance d'Alexandrie. Le canal qui y conduisoit avoit des hôtelleries qui étoient très-fréquentées par une multitude d'hommes et de femmes qui se rendoient tous les ans en cette ville, pour y célébrer des fêtes qui tenoient de la licence effrénée des bacchanales.

72. Au-delà de Canope étoit *Heracleum*, situé dans l'emplacement du cap d'Abouqyr, et qui étoit renommé par son ancien temple consacré à Hercule.

73. La bouche Canopique, qui suivoit immédiatement ce dernier lieu, en formant alors le point nord de la base occidentale du Delta, étoit située, suivant Pline (1), à XII M. P. [c'est-à-dire, 9072 toises, ou 17681^{m},66] à l'orient d'Alexandrie.

74. Le faubourg de *Necropolis*, c'est-à-dire, la ville des Morts, parce que ce lieu étoit consacré exclusivement à la sépulture des Alexandrins, prenoit des murs mêmes de l'enceinte, et s'étendoit dans le sud-ouest, entre le lac et la mer; c'étoit un bourg qui renfermoit beaucoup de maisons ornées de jardins, et où il y avoit des souterrains que nous nommons *catacombes*.

75. Enfin, après ce bourg, se trouvoit le château de la Chersonèse, bâti sur la pointe d'un cap situé à soixante-dix stades d'Alexandrie. Ce château étoit fortifié et avoit une garnison; c'est le même lieu que nous appelons aujourd'hui *le Marabou*, qui ferme au sud-ouest la rade d'Alexandrie.

Après avoir donné toutes les notions que nous avons recueillies sur l'ancienne Alexandrie, dont les environs étoient couverts de nombreuses et riches habitations que les sables couvrent aujourd'hui de toute l'aridité des déserts de la Libye, nous allons passer à la dernière partie de ce Mémoire, celle qui, dérivant des deux précédentes, présente une discussion raisonnée des deux états de cette ancienne ville.

(1) *Ab ostio Canopico XII M. passus juxta Mareotidem lacum.....* (Plin. lib. V, cap. X.)

Examen raisonné de l'État ancien comparé à l'État moderne de la ville d'Alexandrie.

76. Après avoir présenté, dans les deux sections précédentes, la situation d'Alexandrie à diverses époques de son existence, nous allons indiquer, d'après ces connoissances qui nous ont guidés dans la composition de la carte topographique annexée à ce Mémoire, la position des lieux et des monumens les plus célèbres de cette ancienne ville. Ces recherches nous conduiront à l'examen raisonné de quelques questions historiques et géographiques propres à éclairer l'opinion des critiques sur la valeur des mesures linéaires que les anciens écrivains ont données touchant l'étendue de cette ville.

77. Il manquoit aux savantes recherches de Bonamy et de d'Anville (1), qui tous deux ont traité cette question, que nous examinons après ces académiciens, un plan exact d'Alexandrie; il leur manquoit sur-tout la connoissance des lieux, que nous avons acquise, pour pouvoir en donner avec précision l'état ancien. D'Anville, dont on connoît toute la sagacité dans ses recherches géographiques, établit, sans aucun doute, qu'Alexandrie occupoit anciennement un espace beaucoup plus considérable que celui qui est déterminé par l'enceinte actuelle, qu'il dit devoir être moderne. Ce sentiment, que nous partageons, demande à être développé et discuté.

78. La variété qui existe, relativement aux dimensions de cette ville, dans les rapports des anciens écrivains, Diodore, Strabon, Pline, Quinte-Curce et Josèphe, le nombre et la différence considérables des mesures qui ne sont pas énoncées avec précision dans leurs écrits, jettent dans une incertitude que la connoissance même des lieux ne peut dissiper entièrement.

Nous avons vu, dans la section précédente, que les données de ces dimensions varient ainsi qu'il suit :

INDICATIONS fournies PAR LES ANCIENS AUTEURS.	DIMENSIONS.			
	LONGUEUR.	LARGEUR.	SURFACE.	PÉRIMÈTRE.
Diodore donne en stades.....	40.	10.	400.	100.
Strabon, *idem*.....	30.	7 à 8.	225.	75.
Quinte-Curce, *idem*.....	"	"	"	80.
Josèphe, *idem*.....	20.	10.	200.	60.
Pline, XV M. P. en pas Romains.....	"	"	"	120.

Il est assez difficile, sans doute, de découvrir, dans ces diverses indications, la longueur de la mesure linéaire prise pour unité, puisque ces auteurs n'ont pas

(1) Bonamy, membre de l'académie des inscriptions et belles-lettres, a donné sur la ville d'Alexandrie trois Mémoires, publiés en 1731, dans le recueil des Mémoires de cette académie, tome IX, page 416. On a consulté les savantes citations de cet académicien, dont quelques-unes sont rapportées dans les notes de ce Mémoire.

On connoît davantage les *Mémoires sur l'Égypte* par

désigné le même stade ; car, au rapport de Strabon, on connoissoit un grand nombre de stades différens : or tous les anciens auteurs qui ont écrit sur Alexandrie, sont Grecs ou Romains; ont-ils toujours parlé des mesures de leur pays! C'est ce qu'on pourroit penser, mais ce qui cependant ne paroît pas avoir été constamment, puisque souvent ils ont simplement rapporté les mesures Égyptiennes telles qu'elles leur avoient été indiquées par les savans d'Égypte, ou par ceux qui les avoient précédés dans leurs voyages.

Si, avec le savant traducteur d'Hérodote, M. Larcher, nous admettons que Strabon n'a parlé que du stade Olympique, nous allons voir combien seroient trop grandes les distances qu'il donne à la ville d'Alexandrie et aux lieux environnans (1).

Les 30 stades Olympiques que le géographe donne à la grande rue qui, de la porte de *Necropolis*, se terminoit à la porte Canopique, font une longueur de $2850^{t} = 5554^{m},75$. Or le grand plan dressé à l'échelle de $0^{m},025$ pour 100 mètres ne porte cette distance de la grande porte sur le port vieux à la porte de Rosette qu'à 3225 mètres ou $1654^{t}\ 4^{d}$. Il y auroit donc ici une différence de 1196 toises, c'est-à-dire, de 12 stades, en moindre distance dans la longueur de la ville moderne.

Josèphe évalue cette même distance à 20 stades de même espèce, c'est-à-dire, de 125 pas chacun, qui sont le huitième du mille Romain. La longueur de cette même rue n'auroit donc été, d'après cet historien, que de 1900 toises ou $3703^{m},17$, c'est-à-dire, de deux stades et demi Grecs, de plus que la ville moderne.

79. On voit donc que ces rapports ne s'accordent pas plus que les distances

d'Anville : son ouvrage, qui a servi de guide à l'armée Française, est cité comme autorité dans ce Mémoire; on a cru pouvoir néanmoins y réfuter quelques-unes de ses opinions.

D'Anville fait l'éloge des recherches de Bonamy; mais il ajoute qu'il ne peut faire celui du plan d'Alexandrie que cet académicien a joint à ses Mémoires. Bonamy dit avoir reçu ce plan des bureaux de la marine. Ce plan devoit donc être bien imparfait, à en juger par celui que d'Anville donne pour meilleur, et que ce géographe a inséré dans ses Mémoires, imprimés en 1766.

Norden, qui voyageoit en Égypte en 1739, en a donné un qui est moins inexact. Ce voyageur dit que ce plan avoit été fait par un Français, dont il regrette de ne pas savoir le nom. C'étoit en effet beaucoup alors d'avoir pu donner une esquisse figurée d'une ville en Égypte, et en Orient, en général, avec les moyens d'un simple voyageur.

M. Chaussard a fait paroître en 1802, dans l'*Histoire des expéditions d'Alexandre*, traduite d'Arrien, historien Grec du II.e siècle, une description abrégée des trois états successifs de la ville d'Alexandrie; ce qu'en dit cet écrivain est tout-à-fait conforme à l'opinion que d'Anville a avancée dans ses *Mémoires sur l'Égypte*, pag. 52 et 63. Le plan que M. Chaussard a joint à sa description, altéré dans quelques parties, a été dressé d'après le plan qu'ont levé MM. les ingénieurs civils et militaires de l'armée d'Orient, et dont celui qui est annexé à ce Mémoire est une réduction à l'échelle de 0,004 millimètres pour 100 mètres.

(1) Strabon, dans son livre VII, établit ainsi la longueur du stade indiqué dans sa Géographie : *Ab Apollonia in Macedoniam usque ad Cypselum et Hebrum fluvium, continet M. P. IↃ. XXXV. Quòd si pro millepassibus octo, ut receptum est, stadia supputes, stadia habebis IV. CIↃ.CCXXC.*

On conclut de ce passage, que la longueur du stade indiqué par ce géographe est de huit au mille Romain; or le mille, que Pline dit contenir huit stades Grecs, est généralement reconnu valoir $755^{t}\ 4^{d}\ 8^{o}$, porté en compte rond par d'Anville à $756^{t} = 1473^{m},47$, dont le huitième est $94^{t}\ 3^{d} = 184^{m},184$. Cette longueur est bien celle du stade Grec ou stade Olympique, que quelques auteurs portent à $95^{t} = 185^{m},158$.

Dans l'édition de Strabon publiée à Paris en 1620, *in-fol., typis regiis*, Casaubon, note 2 du livre X, dit à ce sujet : *Strabonis enim summa ne minorem quidem Plinianam efficit, cùm XX M. pass. sint stadia CLX; at XL M. pass. stadia conficiunt CCCXX.* Or, divisant 40,000 pas par 320 stades, on a 125 pas pour la valeur du stade Grec de $94^{t}\ 3^{d}$; valeur qui est en effet le huitième du mille Romain, et que lui donnent Josèphe l'historien, et d'Anville d'après ces autorités.

M. Larcher pense aussi que le stade désigné par Strabon est le stade Olympique. *Voyez* la traduction d'Hérodote, tome II, page 107.

qui

qui en dérivent. D'Anville, voulant appuyer l'opinion qu'il a émise, que l'enceinte actuelle d'Alexandrie est beaucoup plus petite que l'ancienne, et n'ayant pas trouvé, dans le plan qu'il avoit de cette ville, les dimensions nécessaires pour en démontrer le fondement, cherche à donner à un stade une longueur propre à en étendre les limites. Il prend, à cet effet, sur l'emplacement de l'Heptastade, dont la position est encore indéterminée, la distance que lui donne son plan, entre la tour nord, sur le port vieux, et la tour située à l'est de la presqu'île de *Pharos*, sur le port neuf. Ce géographe trouve cette distance de 530 toises, et, divisant ce nombre par 7, ainsi que l'exprime en elle-même la dénomination d'*Heptastadium*, il trouve 76 toises de longueur qu'il donne pour être la valeur du stade propre à déterminer les justes dimensions de cette ancienne ville (1).

On doit avouer que si la longueur de ce nouveau stade ne reposoit que sur cette donnée, elle seroit aussi erronée que la base qui auroit servi à la déterminer est incertaine, puisque le plan sur lequel elle est prise est inexact, et que la digue de l'Heptastade, qui communiquoit de la ville à l'île *Pharos*, reste absolument perdue dans le banc de sable sur lequel la ville moderne est assise. Comment reconnoître, en effet, les deux points extrêmes de cette chaussée, qui avoit, selon Hirtius, 900 pas de longueur, c'est-à-dire, les neuf dixièmes du mille Romain, ou 681 toises, et dont les deux extrémités étoient occupées chacune par une place défendue par un fort et un pont en avant! Je croirois que les vieux murs de quai qui bordent les magasins de la marine dans le port vieux, sont les restes de l'Heptastade. Mais cette digue, qui se dirigeoit vers la partie occidentale de l'île *Pharos*, suivoit-elle une ligne directe ou brisée, comme celle qui communique aujourd'hui au fort Phare! c'est ce que l'on ignore. De quel point faut-il d'ailleurs commencer à compter les sept stades! c'est encore ce que l'on n'a pu reconnoître dans les trois années que les Français ont occupé l'Égypte. Néanmoins on peut observer ici que la distance donnée par le grand plan d'Alexandrie, dressé à l'échelle de $0^m,025$ pour 100 mètres, entre les deux mêmes points pris par d'Anville, et que nous avons désignés ci-dessus, est de 665 toises [$1296^m,11$], dont la longueur donne avec précision le nombre de sept stades Grecs de 95 toises ou $185^m,16$.

80. Si nous poussons nos recherches sur d'autres espèces de stades, on trouve le petit stade Égyptien que d'Anville porte à 51 toises, ou $99^m,49$ (2).

(1) D'Anville (*Mém. sur l'Égypte*, pag. 10 et 52) avoit déduit antérieurement la longueur de ce stade du périmètre de XV M. P. que donne Pline à la ville d'Alexandrie, le stade étant de huit au mille Romain, suivant cet ancien auteur. Or 15,000 pas donnent 11,340 toises, c'est-à-dire, 119 à 120 stades Grecs de 95 toises; et, comparant ce nombre de 120 à 80, il trouve le rapport de 3 à 2, qui est en effet celui qui existe à peu près entre le stade de 95 et celui de 76 toises, ce dernier ne donnant plus que le dixième du mille Romain.

(2) Le petit stade Égyptien avoit, suivant quelques auteurs, $50^t\,2^d\,5^c$, et, suivant d'autres, $50^t\,4^d$. C'est celui que d'Anville porte à 51 toises de compte rond. Indépendamment des trois stades de 95, de 76 et de 51 toises, dont on vient de parler, Paucton en indique un de 85 toises; Romé de l'Isle en donne cinq autres différens: cette diversité de mesures doit jeter nécessairement de la confusion dans l'intelligence des auteurs anciens.

M. Gossellin dit (*Géographie des Grecs*, p. 57, 86 et 114) que Strabon n'a pas toujours connu les mesures qu'il a données d'après Eratosthène, Hipparque et Posidonius: sans le savoir, dit ce savant, Strabon indique tantôt des stades de 700, et tantôt des stades de 500 au degré. L'on ne peut donc rien conclure des mesures qu'il donne d'Alexandrie.

Voici les résultats que donne l'application de ce petit stade à l'étendue actuelle d'Alexandrie. Nous avons vu plus haut que la longueur de la grande rue, de la porte du port vieux à celle de Rosette, étoit de 3225 mètres ou de $1654^{t}\ 4^{d}$; quant à la largeur moyenne de la même enceinte, prise de la porte de mer, donnant sur l'esplanade du port neuf, à la porte de la Colonne au sud, elle est de 1013 mètres, ou de $519^{t}\ 4^{d}\ 6^{o}$. Ces dimensions donnent une longueur de 32 stades sur 10 de largeur, à la dimension de 51 toises au stade.

Si, de plus, on prend successivement et avec la plus grande précision, par trois différentes ouvertures de compas, de 10, de 20 et de 50 toises chacune, le périmètre de l'enceinte moderne, comme nous l'avons fait sur le grand plan-minute de cette ville, on trouve un développement de 4250 toises, qui donnent 83 stades de 51 toises.

81. Cette justesse dans la concordance du rapport de ces dernières dimensions trouvées sur un plan exact, dressé sur une grande échelle, celle de $0^{m},025$ pour 100 mètres, avec les mesures appliquées par Strabon à une enceinte que nous prétendons, avec d'Anville, être moderne, semble devoir terminer la question, et décider que le stade désigné par le géographe Grec, touchant l'étendue d'Alexandrie, seroit le petit stade Égyptien de 51 toises, et non le stade Olympique de 95; et enfin, que l'enceinte actuelle de cette ville, que nous attribuons aux Arabes, seroit celle qu'elle avoit sous les Grecs et sous les Romains.

Il est évident que si ce sentiment, qui est assez répandu (1), ne trouvoit pas quelque fondement favorable au premier aspect dans le rapport exact des dimensions de l'enceinte actuelle avec celles indiquées par quelques anciens écrivains, on ne pourroit cependant pas s'en prévaloir absolument pour rejeter l'autorité des historiens Arabes, qui attestent que A'mrou Ebn el-A's renversa de fond en comble cette enceinte, vers l'an 22 de l'hégire, ou 632 de notre ère, et que, 233 ans après, Ebn-Touloun, gouverneur de l'Égypte, fit reconstruire de nouveaux remparts à cette ville, qu'il réduisit à la moitié de sa primitive étendue (2). Nous allons chercher à démontrer la vérité de ces derniers témoignages.

(1) A'mrou Ebn el-A's, lieutenant du khalife O'mar, après quatorze mois d'un siége dans lequel il perdit vingt-trois mille hommes, s'empara de la ville d'Alexandrie. Héraclius, empereur de Constantinople, qui réunissoit des forces considérables pour les envoyer au secours de cette ville, ainsi que de Jérusalem, assiégée dans le même temps par O'mar, n'eut que le temps de faire passer au prélat d'Alexandrie des pleins-pouvoirs pour négocier. A'mrou, campé aux environs de la ville, après avoir froidement écouté les propositions du prélat, lui répondit, en lui montrant une grande colonne qu'ils avoient devant eux : « Vois-tu cette colonne! nous ne » sortirons de l'Égypte que quand tu l'auras avalée. » A'mrou, qui, quelques jours auparavant, avoit été pris par les Alexandrins dans une reconnoissance, et heureusement relâché par l'adresse du soldat qui l'accompagnoit, ayant enfin emporté Alexandrie, écrivit au khalife qu'il avoit trouvé dans cette ville 4000 palais, autant de bains publics, 400 cirques ou places pour les jeux, 12,000 jardins, et 40,000 Juifs payant le tribut. Ce féroce conquérant renversa les temples et les églises, fit brûler la bibliothèque du *Serapeum*, démanteler les remparts, et transporta le siége du nouvel empire à Fostât, aujourd'hui le vieux Kaire. (*Histoire du Bas-Empire*, tome XII, liv. LVIII et LIX.)

Il y a certainement beaucoup d'exagération dans ce passage, comme en général dans toute l'histoire des Orientaux. Comment croire en effet à l'existence de 400 cirques ou places de jeux, 4000 bains et autant de palais!

(2) L'an 260 de l'hégire [875 de notre ère], Ebn-Touloun, dit Elmacin, fit reconstruire les tours et les murs d'Alexandrie, tels qu'ils existent aujourd'hui : c'est ce prince qui fit construire la grande et superbe mosquée de son nom, située au sud du Kaire, dans l'enceinte d'un vieux château qu'il habitoit, et qui porte encore le nom de *Qalâa't el-Qabch*; ce château défendoit la ville de Fostât au nord. On doit penser qu'en 600 de l'hégire [1241 de notre ère] le sultan Salah-el-dyn, qui fit construire la citadelle du Kaire, fit faire aussi de grands ravaux à Alexandrie.

82. Si nous adoptons le petit stade Égyptien de 51 toises, on ne trouve plus cette immensité d'étendue que donnent à la ville tous les anciens auteurs que nous venons de citer; on va s'en assurer par les recherches suivantes.

Strabon évalue à 60 stades la distance qu'il y avoit de la porte occidentale d'Alexandrie à la petite ville de *Nicopolis* (1), dont nous avons désigné l'emplacement au Qasr Kyasserah; ce nombre de 60 stades donne une longueur de 3060 toises, ou $5964^{m},05$, au stade de 51 toises, et de 5700 toises, ou $11109^{m},51$, au stade de 95 toises. Or la distance effective donnée par la carte annexée à ce Mémoire est de 4000 toises, ou $7796^{m},15$.

On voit qu'il existe de part et d'autre, dans cette évaluation, une différence qui rend trop petit d'un quart le petit stade Égyptien, quand le stade Olympique est trop grand à peu près dans le même rapport, puisque l'on auroit les nombres de 78 stades Égyptiens et de 42 stades Olympiques.

83. Si nous faisons le même calcul pour la distance de 120 stades que le même géographe indique depuis la porte Canopique de la ville d'Alexandrie jusqu'à Canope, on trouve que ces 120 stades donnent 6120 toises, au petit stade de 51 toises, quand cette même indication seroit portée à 11,400 toises, au stade Grec de 95 toises : mais nous avons dit ci-dessus (n.° 41) que les ruines de Canope se retrouvoient à 2500 mètres ou 1282 toises sur la côte, au sud-ouest du cap d'Abouqyr, distant de la porte de Rosette de 20,700 mètres ou 10,620 toises 3 pieds; or 10,620 toises moins 1282 donnent 9338 toises ou 18,200 mètres, distance que donne en effet une carte de cette partie des côtes de l'Égypte (2).

On voit encore que ces deux espèces de stades ne sont pas applicables à la distance indiquée par le géographe Grec : car, si l'on divise la distance effective de 9338 toises, d'Alexandrie aux ruines de Canope, par 51 toises, on a 183 stades Égyptiens, nombre beaucoup trop grand; et ensuite par 95, on a 98 stades Grecs, nombre trop petit.

Si l'on poursuit le même calcul pour la distance de 70 stades, également indiquée par Strabon, de la porte de *Necropolis* à *Chersonesus promontorium*, cap sur la côte au sud-ouest d'Alexandrie, dont le fortin du Marabou occupe l'emplacement, on trouve que cette distance est de 3570 toises $=$ $6958^{m},06$, au stade Égyptien de 51 toises, et de 6650 toises $=$ $12961^{m},09$, au stade Grec de 95 toises. Mais la distance donnée par la même carte que celle qui est indiquée ci-dessus porte 6075 toises $=$ $11840^{m},40$, en suivant la côte de la rade.

On voit enfin que le stade Égyptien seroit beaucoup trop petit, puisque la distance qu'il donne n'est que moitié environ de la distance effective, mais que l'indication du stade Grec donne la distance effective à un douzième d'approxi-

(1) Strabon indique à trente stades la distance de *Nicopolis* à Alexandrie; or, comme cette dernière ville avoit cette même longueur de la porte Canopique à celle de *Necropolis*, nous ajoutons ici ces deux distances, afin de partir d'un point fixe et connu, celui de la porte occidentale d'Alexandrie, quand la position de la porte de Canope, opposée à l'extrémité orientale, reste encore indéterminée.

(2) Cette carte des côtes adjacentes à l'est et au sud-ouest, dressée à l'échelle de $0^{m},005$ pour 100 mètres, est due à M. Tasquin, officier du génie militaire à l'armée d'Égypte.

mation, dont la différence pourroit provenir de quelques détours ou sinuosités qui augmentoient l'ancien chemin dans ce rapport.

84. Je viens de démontrer, dans cet examen, que le stade Égyptien étoit trop petit, et que le stade Grec étoit trop grand, pour qu'on pût retrouver dans leur emploi l'étendue de l'ancienne Alexandrie et des villes environnantes; j'ai dit que d'Anville, qui partage ce sentiment, étoit parti d'une base incertaine, dans ses recherches sur la longueur moyenne d'un stade qu'il trouve dans le rapport de 3 à 4 en plus ou en moins avec ces deux anciennes mesures. Je vais présentement offrir dans un tableau l'indication de ces distances comparées à l'emploi de ces divers stades.

INDICATIONS des DISTANCES ITINÉRAIRES DES LIEUX.		NOMBRE des STADES indiqués.	VALEUR EN TOISES DES STADES DE		DISTANCES VRAIES DES LIEUX EN		NOMBRE DES STADES EN STADES DE		
			51 toises.	95 toises.	toises.	mètres.	51 toises.	76 toises.	95 toises.
Alexandrie	ancienne.....	XXX.	1,530^t	2,850^t	"	"	60.	40. 1/3.	32.
	moderne.....	"	"	"	1,654^t 4^d	3225^m, 00^c	32.	21. 2/3.	17. 1/3.
D'Alexandrie à..	*Nicopolis*.....	XXX.	1,530.	2,850.	4,000. 0.	7796, 00.	78.	52. 1/3.	42.
	Canope.....	CXX.	6,120.	11,400.	9,338. 0.	18200, 00.	183.	123.	98.
	Chersonesus pro..	LXX.	3,570.	6,650.	6,075. 0.	11840, 40.	119.	80.	64.

Si l'on compare ces diverses données entre elles et avec les indications des distances fournies par les anciens auteurs, on ne trouvera que des rapports discordans, et l'on sera convaincu, ainsi que l'a avancé M. Gossellin dans ses *Recherches sur la géographie des Grecs*, que Strabon n'a donné sur Alexandrie que de fausses dimensions, parce qu'il n'a pas connu lui-même la valeur des divers stades qu'il a désignés dans sa géographie historique de l'Égypte.

Je serois plus porté à adopter pour mesure la valeur du stade que d'Anville porte à 76 toises = 148^m,13, parce que cette longueur me paroît être une moyenne proportionnelle qui rapproche le plus les distances sur l'étendue qu'il est vraisemblable de donner à l'ancienne Alexandrie; mais je bornerai là mes recherches, parce qu'il seroit superflu de vouloir asseoir ici les bases d'un nouveau stade, quand les savans en adoptent un si grand nombre d'espèces différentes, et qu'ils sont encore si partagés sur le système métrologique des anciens. Je me contenterai seulement d'observer, à ce sujet, que le texte des anciens auteurs doit avoir été bien altéré par leurs traducteurs ou commentateurs, ainsi qu'on doit en être convaincu par l'examen raisonné de la géographie d'Ératosthène, de Ptolémée et d'autres auteurs moins anciens.

85. Il me reste à démontrer que l'enceinte actuelle, dite *des Arabes*, n'est pas celle des Grecs, ainsi que le pensent, contre l'avis de M. de Tott (1),

(1) M. de Tott (*Mémoires sur les Turcs*, tome II, page 180) pense que l'enceinte actuelle, dite *des Arabes*, est celle des Grecs. D'Anville, *Mémoires sur l'Égypte*. Voyez ci-dessus. Pococke (*Voyages en Orient*, tome Ier, page 493) dit au contraire que, l'an 600 de l'hégire [1212 de

d'Anville, Pococke, Niebuhr, Sonnini et autres écrivains modernes, dont je partage le sentiment.

86. Les ruines considérables que l'on remarque aux environs d'Alexandrie, principalement sur toute la côte orientale du grand port, ainsi qu'au nord-est et au sud, entre l'enceinte et les rives du *Mareotis*, sont autant d'indices que cette ville a anciennement occupé un espace de terrain beaucoup plus étendu. En effet, un point sur lequel s'accordent tous les écrivains, est celui qui détermine la largeur que la ville occupoit entre la mer et le lac au sud : *Amplexus quidquid loci est inter paludem et mare*, dit Quinte-Curce (1). « Alexandrie renfermoit tout » l'espace compris entre le lac et la mer. » Or, comme nous avons été à portée d'observer l'étendue des eaux de la submersion récente de ce lac par la mer, ainsi que les ruines des monumens qui existent sur ses rives, quoique nous n'ayons pu connoître quelles en seroient les dernières limites, si, comme anciennement, le fleuve y versoit des eaux qui en augmentoient l'étendue; néanmoins nous pouvons les assigner en les rattachant aux ruines de quais, de môles et de citernes, que l'on retrouve aux abords des rives sud du *khalyg* ou canal d'Alexandrie. Strabon avoit dit, avant Quinte-Curce, « que l'on n'arrivoit à Alexandrie que » par deux isthmes étroits, quand, du côté du lac, on n'y arrivoit que par les » ports du fleuve. » Le géographe ajoute : « Le Nil, dont la crue augmente » le lac *Mareotis*, ne laisse à Alexandrie, lorsqu'il se retire, aucune partie maré» cageuse d'où il puisse s'élever de mauvaises exhalaisons. » Le lac, dans les basses eaux, baignoit donc les murs et les quais des ports du fleuve et de l'enceinte sud de cette ville.

87. On doit être encore plus porté à croire que le cirque ou hippodrome, ainsi que le monticule sur lequel repose aujourd'hui la colonne de Septime-Sévère, étoient renfermés dans la ville, à moins qu'on ne suppose que tous ces sites et les ruines nombreuses que l'on y trouve, n'aient formé autant d'îlots dans les eaux du *Mareotis*.

88. Un autre article sur lequel on s'accorde généralement, c'est que toute la partie au nord-est et hors de l'enceinte actuelle, donnant sur le port neuf, autrefois le *portus magnus*, faisoit partie de cette ancienne ville; la description de Strabon, qui y place le quartier *Bruchion*, ou des Palais et du Port des Rois, et celle que Hirtius en donne dans sa *Guerre civile d'Alexandrie*, ne laissent aucun doute à ce sujet. Les ruines considérables que l'on retrouve et dont les vestiges rappellent encore tous les monumens décrits dans l'ordre d'emplacement que leur assigne notre géographe, confirment ces témoignages. Josèphe, qui écrivoit son *Histoire des Juifs* en cette ville vers l'an 70 de J. C., dit que les Juifs habitoient de son temps une partie du quartier des Palais. S. Jérôme, qui

notre ère], les successeurs de Salah-el-dyn firent relever les murs d'Alexandrie.

Niebuhr (*Voyage en Arabie*) dit que les inscriptions Koufiques qui existent sur les principales tours de l'enceinte actuelle d'Alexandrie, en attribuent la construction aux princes Arabes.

Sonnini (*Voyage dans la haute et la basse Égypte*, tome I.er, page 127) dit aussi que les inscriptions Koufiques et Arabes qui existent sur les différentes portes d'Alexandrie, en attribuent la construction à des princes Arabes.

(1) Quinte-Curce, *Hist. Alex.* lib. IV, cap. VII.

écrivoit dans la même ville vers l'an 420, dit que ce même quartier, alors séparé de la ville, devint l'asile de quelques solitaires. Il étoit absolument désert du temps de S. Épiphane, qui vivoit vers la fin de ce même siècle (1).

Il suit de ces témoignages irrécusables, que l'enceinte actuelle de la ville est moderne, puisque toute cette partie, si habitée sous les Ptolémées et jusqu'à la fin du IV.e siècle, et qui sert aujourd'hui de sépulture exclusive à la nation Juive, reste absolument déserte au-dehors de cette même enceinte dont nous attribuons la construction aux princes Arabes.

89. J'ai dit, dans la première partie de ce Mémoire, n.° 20, que l'on remarquoit avec étonnement l'emploi, absolument inusité par-tout ailleurs, d'un grand nombre de colonnes que l'on a encastrées dans le corps de maçonnerie des tours et des murs de cette enceinte, et que ces colonnes, placées horizontalement de distance en distance, laissoient entrevoir leurs extrémités sur les faces de ces murs : voici les observations qui peuvent en résulter, et qui viennent à l'appui de notre raisonnement.

On ne s'imaginera pas que les fondateurs d'Alexandrie aient pu faire venir à grands frais de la Thébaïde, de Memphis, d'Héliopolis, et même de la Grèce ou d'Italie, cette immense quantité de colonnes de grès, de granit et de marbre de diverses espèces (2), pour les employer dans les massifs de maçonnerie d'une enceinte forte, dans lesquels elles sont ainsi obscurément incorporées; car on n'auroit certainement pas pris la peine ni fait la dépense de les tailler et de leur donner ce poli qu'elles ont encore ou qu'elles ont eu, quand tous les historiens anciens parlent de ces palais, de ces temples, de ces portiques et de ces rues ornées de colonnades, que l'on admiroit dans cette ville. Il faudroit alors croire aussi que les milliers de colonnes que l'on trouve aujourd'hui empilées de toutes parts pour former des quais et des môles à la mer, dans les deux ports de la ville moderne, ont été primitivement taillées pour cet emploi. N'est-il pas plus simple et tout naturel de penser que cette cité superbe, que les temps et plus encore les guerres politiques et religieuses ont ravagée durant les premiers siècles du christianisme, et que le féroce A'mrou a achevé de renverser de fond en comble, ne présentant plus qu'une ville de décombres et de ruines aux successeurs de ce conquérant, aura été relevée avec ses propres matériaux! Des milliers de colonnes brisées et renversées, désormais inutiles à l'embellissement des temples d'un culte aboli, ou des autres palais et monumens publics, auront été employées à lier et à soutenir la maçonnerie des remparts de cette enceinte (3). Nous ajouterons que le caractère que porte l'architecture des murs et des belles tours d'Alexandrie, est absolument le même que celui des parties encore apparentes de l'enceinte, et

(1) Joseph. *contra Apion.* lib. II, cap. II.

(2) On dit que plusieurs de ces colonnes qui sont de marbre blanc, ont dû être transportées de la Grèce ou de l'Italie, parce qu'on sait que tous les anciens monumens de la haute Égypte ne renferment que des colonnes de grès et de granit, et que d'ailleurs on ne connoit pas de carrières de marbre blanc en Égypte.

(3) On doit penser que l'emploi de ces colonnes ainsi placées dans les murs du corps de la place avoit un but utile, celui de suspendre ou d'arrêter la chute des parties supérieures de ces murailles, dans le cas où les parties inférieures eussent été battues et sapées par l'effet des moutons, beliers et autres machines de guerre alors en usage dans les siéges.

sur-tout de la citadelle du Kaire. Or l'on sait positivement que l'enceinte de la capitale de l'Égypte moderne, et de la citadelle de cette ville, appartient aux princes Sarrasins, et notamment au sultan Salah-el-dyn, qui la fit construire en grande partie dans les premières années du XIII.e siècle.

90. Une dernière observation va porter la conviction en faveur de notre sentiment; elle est fondée sur la disposition défensive de l'enceinte, depuis la tour dite *des Romains*, sur le port neuf, jusqu'à la porte de Rosette, dont le développement est de 1590 mètres [$815^t\ 4^d\ 8°$]. On remarque en effet que le système de toute cette partie se défend contre les dehors occupés aujourd'hui par le cimetière des Juifs, dont l'emplacement appartient, comme nous l'avons prouvé, à l'ancien quartier *Bruchion*, ou du palais des Rois. Or on sait que ce quartier fut fortifié par Jules-César contre la ville dans le système de nos citadelles, lors du siége qu'il eut à soutenir contre les forces des Ptolémées et des Alexandrins. On ne peut donc pas présumer, en ce cas, que l'enceinte actuelle de cette portion de la ville ait jamais fait partie de celle des Grecs, puisqu'elle est construite dans un système de défense opposé, c'est-à-dire qu'elle bat au contraire l'ancien quartier des Rois (1).

91. On pourroit croire, d'après un auteur Arabe, Ebn A'bd-Ollakym, cité par Alfragan, page 159, que cette ville étoit munie de trois enceintes, ainsi que l'étoient presque toutes les anciennes villes; il seroit possible alors que l'enceinte Arabe dont nous parlons fût l'enceinte intérieure de l'ancienne fortification, sur les ruines de laquelle les Sarrasins l'auroient reconstruite. Mais le silence des anciens écrivains au sujet de ces trois enceintes ne permet pas de s'arrêter à cette considération, qui ne prête qu'un foible appui à l'objet en question.

92. Je terminerai ici cette discussion, qui établit incontestablement, à ce que je pense, que l'enceinte actuelle, réduite à moitié environ de l'étendue qu'elle avoit sous les Grecs, ne peut être en effet que l'ouvrage des princes Arabes, ou peut-être des empereurs d'Orient : car on pourroit inférer du passage historique que nous avons rapporté sur le siége d'Alexandrie par A'mrou, que cette enceinte devoit déjà avoir été réduite en partie, vers le milieu du VII.e siècle, à l'étendue qu'elle a aujourd'hui du côté sud, puisque ce conquérant étoit sans doute campé sur la hauteur de la colonne de Septime-Sévère, quand il fit cette réponse si énergique au prélat d'Alexandrie : *Vois-tu cette colonne! nous ne sortirons de l'Égypte que quand tu l'auras avalée* (2). Cette ville devoit cependant être bien forte à cette époque, puisque ce prince, qui resta quatorze mois à en faire le siége, y perdit vingt-trois mille hommes. Je serois porté à croire que la première reconstruction des remparts d'Alexandrie est postérieure de peu de temps aux divers

(1) On doit être si persuadé que cette ville a été renversée de fond en comble, et que son enceinte actuelle, flanquée de cent tours, n'est, en grande partie, qu'un ouvrage moderne, que j'ai reconnu à la porte de Rosette, dans les fouilles que le génie militaire y a fait faire durant le siége de cette ville, en juillet 1801, pour couvrir cette porte d'une demi-lune, défendue en avant d'un fossé; que j'ai, dis-je, reconnu une chaussée pavée en quartiers de basalte noir, à la manière des voies Romaines. Cette chaussée se trouve enfouie à cinq pieds au-dessous du sol même de cette porte moderne. C'est ainsi que sont encombrées la plupart des rues de Rome, comme on le reconnoit aujourd'hui à la colonne Trajane, à l'arc de Septime-Sévère, au Colisée et autres lieux de cette ancienne capitale du monde.

(2) *Voyez* la note 1, page 310, n.° 81 de ce Mémoire.

sacs de cette ville sous les empereurs Claude II et Aurélien, en 269 et 275 de notre ère.

93. Après avoir fait connoître que l'on ne peut rien établir sur les données des anciens historiens touchant l'étendue primitive d'Alexandrie sous l'empire des Grecs, des Ptolémées, et sous celui des Romains, quand un désert a remplacé la plus grande partie du sol de cette ancienne capitale de l'Égypte, il me reste à motiver l'emplacement que j'ai assigné à quelques-uns de ses monumens sur la carte annexée à ce Mémoire.

Je n'établirai pas, après Cuper, une nouvelle discussion pour chercher à retrouver la forme de l'enceinte de cette ville, que Pline compare à celle d'un manteau Macédonien (1); cette recherche n'est pas d'un assez grand intérêt, quand on doit supposer d'ailleurs qu'elle devoit être plus ingénieuse que précise : je dois donc prévenir que le tracé que j'ai indiqué sur la carte, est plutôt basé sur la configuration des localités dans leur état de ruine actuelle, que sur les dimensions données par les anciens auteurs, dont il est si difficile de concilier les différens rapports, comme on pourra s'en convaincre au moyen des diverses échelles en mesures anciennes et modernes qu'à cet effet j'ai portées sur cette carte.

94. J'ai dit que je pensois que le fort Phare occupoit l'emplacement de cet ancien monument, *l'une des sept merveilles du monde;* cette opinion est fondée sur des témoignages historiques et sur les raisonnemens suivans:

Les auteurs Arabes attribuent la fondation du phare (2) au dixième Pharaon, à Misraïm, fils de Bosseyr, le même qui fonda *Rhacotis;* ils l'attribuent encore à la reine Douleka, au vainqueur de Darius, à Ptolémée-Philadelphe, à Cléopatre. Ce que ces écrivains disent de ses dimensions, est sans doute exagéré; mais toujours est-il vrai de dire que ce monument fut digne d'être compté parmi les sept merveilles du monde. Il fut détruit en partie vers la fin du premier siècle de l'hégire, sous le règne du sultan Oualyd ben el-A'bd-el-Melek, en 705 environ de l'ère chrétienne, par les artifices d'un Grec, comme le rapporte Maqryzy. Le tremblement de terre arrivé l'an 177 de l'hégire, ou 793 de J. C., fit crouler une partie de son sommet. Le phare étoit ainsi tronqué l'an 248 de l'hégire [862 de J. C.]. Vers l'an 260 de l'hégire [873 de J. C.], Ahmed ben Touloun fit couronner le phare d'un dôme en charpente. On trouva sur la face nord, celle qui regarde la mer, une inscription dont chaque lettre en plomb avoit une coudée de hauteur sur un palme de largeur. Ces caractères, dont on ne donne pas l'explication, étoient sans doute ceux de l'inscription Grecque que Sostrate de Cnide y avoit fait placer, 283 années avant notre ère; un effroyable tremblement de terre qui se fit ressentir en Barbarie, en Égypte et en Syrie, en détruisit encore une partie. L'an 673 de l'hégire [1274 de J. C.], des colonnes et piliers du phare s'écroulèrent; une mosquée que l'on y construisit, fut renversée en 702 de l'hégire [1303 de J. C.] par un tremblement de terre qui endommagea

(1) *Ad effigiem Macedonicæ chlamydis, orbe gyrato laciniosam, dextrâ lævâque anguloso procursu.* Voy. Pline, liv. v, chap. x.

(2) *Voyage d'Égypte et de Nubie*, par Norden, t. III, édition de Langlès, pag. 162 et 169; Paris, 1801.

encore

encore le phare et quelques parties des murs et des tours d'Alexandrie, au point qu'il n'exista presque plus rien de ce monument. El-Naser Mohammed ben Qalaoun fit reconstruire, l'année suivante, une mosquée qui subsistoit encore du temps de Maqryzy, vers le milieu du XVe siècle.

On lit dans A'bd er-Rachyd, que Selym fit construire, en 1517, sur l'emplacement du phare, alors entièrement ruiné, une mosquée et le château qui subsistent aujourd'hui sous le même nom (1).

95. On reconnoîtra assurément, d'après les détails de ces divers événemens, que l'ancien phare n'a pu exister sur le rocher dit *le Diamant*, dont j'ai parlé dans la première section, n.ºs 6 et 7, puisque les débris de ce monument colossal, que divers tremblemens de terre ont renversé de fond en comble, ont dû encombrer la mer aux environs de son emplacement, comme on l'observe en effet au pourtour du fort Phare, quand on ne trouve au contraire qu'une grande profondeur d'eau autour du *Diamant*.

96. En parlant de l'ancien phare, je n'omettrai pas de traiter de l'île qui lui donna son nom, et dont la position a été le sujet de grandes controverses parmi les géographes et les écrivains modernes. Je n'en parlerai ici que pour terminer, s'il est possible, cette question, d'après le sentiment de Strabon et la parfaite connoissance que j'ai prise de la situation des lieux.

Strabon dit qu'Homère, qui avoit voyagé en Égypte, a souvent mêlé les mythes à son histoire poétique. On peut, en effet, penser que ce poëte en a usé ainsi dans ce passage qui a donné lieu à ces controverses : « L'île *Pharos*, dit Homère, » étoit éloignée du rivage Égyptien, d'une distance égale à celle qu'un bâtiment » poussé par un bon vent peut parcourir dans une journée (2). » Ce passage, sur lequel plusieurs écrivains modernes se sont assez mal fondés pour constater les progrès de l'exhaussement du Delta, est bien loin d'avoir été suffisamment éclairci. Voici le raisonnement qui fixe mon opinion à ce sujet :

« Si l'on ne veut entendre par l'île *Pharos* que cet îlot qui, situé tout près et au nord-ouest de *Rhacotis*, bourg maritime où Alexandrie fut bâtie, je suis fondé à assurer que ce passage est dénué de toute précision géographique : car cet îlot n'étoit éloigné de la ville d'Alexandre que d'une distance de sept stades; ce qui équivaut à 665 toises, ou 1296^m^,11. Or cette ville a été bâtie sur une longue péninsule qui de l'embouchure Canopique, à l'est, s'étend au sud-sud-ouest, l'espace de dix myriamètres ou vingt lieues, et qui, formée par une chaîne de montagnes, se rattache à des hauteurs qui semblent terminer à la mer le *Bahr belâ-mâ*, ou fleuve sans eau, dans les déserts de la Libye. Mais cette chaîne, qui n'est qu'une roche continue de nature calcaire, généralement élevée de 5 à 10 et jusqu'à 20 mètres au-dessus du niveau de la mer, existoit, ainsi que l'îlot du Phare, du temps d'Homère, puisque ce poëte fait aborder Ménélas, prince Grec, à Canope, ville qui étoit située vers l'extrémité orientale de cette

(1) *Décade Égyptienne*, tome Ier, page 237; et *Mémoires sur l'Égypte*, tome II, page 54, Paris, 1800.

(2) Homère, *Odyssée*, liv. IV, vers 354 à 357. Homère vivoit trois cent soixante-dix-sept ans après la guerre de Troie, arrivée, selon Hérodote, l'an 3434 de la période Julienne, ou 1284 années avant l'ère chrétienne.

même péninsule, près et à l'ouest du cap Héraclée, aujourd'hui Abouqyr, où venoit déboucher à la mer la branche Canopique : or l'îlot du Phare est moins élevé sur la mer que le sol de toute la péninsule d'Alexandrie; et sa distance de 21,720 mètres [11,144 toises], calculée trigonométriquement et en ligne directe, du cap Héraclée, est évidemment trop inférieure à celle de la journée de navigation, qui étoit évaluée à 500 stades, ou à LX milles Romains (1), lesquels répondent à 45,000 ou 47,000 toises, qui donnent seize lieues marines et demie.

On doit donc rechercher ailleurs que sur cette péninsule, d'Alexandrie à Canope et jusqu'à la bouche Canopique, la côte qu'a voulu désigner le poëte Grec dans cette indication purement géographique de la distance qui séparoit l'île *Pharos* du rivage Égyptien; si donc, d'après l'interprétation qu'ont cherché à donner à ce passage quelques savans critiques, parmi lesquels on peut citer M. Gossellin, on veut que l'éloignement de l'île *Pharos* dont parle Homère, doive s'entendre de l'*Ægyptus*, nom que le fleuve portoit alors, et non point du pays de l'Égypte, dont les côtes maritimes n'étoient encore qu'un archipel, on voit qu'il auroit fallu que l'embouchure la plus occidentale du fleuve, celle de Canope, dont elle prit le nom de *branche Canopique*, ne fût, à l'époque du siége de Troie, qu'à *Metelis* ou à *Hermopolis*, aujourd'hui Foueh et Damanhour, situées à quatorze et seize lieues au sud-est. Il est difficile d'expliquer autrement le passage du poëte Grec, qui, d'après Strabon, avoit connoissance de l'isthme de Soueys, qui existoit de son temps. Mais comment alors Homère, en parlant de cette île *Pharos*, auroit-il oublié de parler de cette longue et étroite péninsule qui, située vis-à-vis et à sept stades seulement, renfermoit les villes ou bourgs de Canope, de *Rhacotis*, de *Nicia*, de Plinthyne, des deux *Taposiris*, &c. &c., à moins qu'il n'ait appelé de ce nom cette péninsule elle-même! Mais ce silence sur l'existence de la péninsule à laquelle devoient se rattacher encore les diverses îles et toute la côte rocheuse et élevée qui termine au sud le lac *Mareotis*, doit faire penser que l'île *Pharos* dont parle le poëte Grec, et qu'il dit avoir été située en haute mer, aura été submergée, ou bien n'est qu'une fiction ou licence poétique, pour ne pas dire une exagération; car elle ne peut certainement pas se rapporter, comme on le voit, à cet îlot sur lequel, plus de six cents ans après, un Ptolémée fit élever ce monument, l'une des sept merveilles du monde, connu sous le nom de *Pharos*. Cet îlot se trouve aujourd'hui réuni, par l'effet d'un atterrissement de sable, à la péninsule d'Alexandrie. Il semble que ce commentaire décide et termine enfin la question.

97. Je reviens au port neuf, dont l'entrée est défendue, à l'est, par un petit fort que sa position vis-à-vis et en regard du fort Phare a fait désigner sous le nom de *Pharillon*. Je ne pense pas que ce fortin occupe l'emplacement de l'ancien

(1) La journée de navigation, comme le dit Dolomieu dans sa Dissertation sur le même objet (voir le *Journal de physique* de 1793, tome XLII, page 176), étoit évaluée à 500 stades ou à 60 milles Romains : or 500 stades équivalent à 47,250 toises, et 60 milles Romains, à 45,360; ce qui fait seize lieues marines et demie pour la journée de navigation, la lieue marine étant de 2853 toises.

La journée de navigation d'un jour et d'une nuit est évaluée à 1000 stades ou 94,500 toises, selon Théophile, ainsi que le dit M. Gossellin dans sa *Navigation des anciens*, tome II, page 38.

môle connu sous le nom d'*Acrolochias;* car la tête de ce môle devoit être anciennement beaucoup plus avancée en mer, dans la direction du phare, si l'on s'en rapporte à un passage de *la Pharsale* de Lucain (1). Ce poëte dit que Cléopatre, voulant rejoindre César dans Alexandrie, y entra par le grand port, après avoir gagné le gouverneur du phare, qui en fit ouvrir la chaîne et laissa débarquer cette reine dans le port du quartier des Rois, dont César habitoit le palais. Il paroît que l'entrée du grand port étoit fermée par une chaîne dont l'usage auroit encore subsisté en 1550, suivant Léon d'Afrique, qui nomme ce port *Marsa es-Selsela*, c'est-à-dire, *le port de la Chaîne*. On a vu, dans la première section, n.° 4, que l'ouverture de ce port, qui existe entre les deux forts qui en défendent l'entrée, étoit de 1789 mètres [917 toises 5 pieds]. On ne s'imaginera pas sans doute que cette chaîne pût s'étendre d'un fort à l'autre sur cette largeur de passe : on doit donc présumer que l'*Acrolochias* s'avançoit davantage vers le phare, suivant la ligne des récifs et bas-fonds que l'on a signalés sur le plan et sur la carte d'Alexandrie.

98. On a vu, dans cette section, n.° 79, que l'on croit avoir reconnu la direction de l'Heptastade dans la ligne passant par la tour nord de l'enceinte dans le port vieux, et le fort situé dans le port neuf, près et au sud-est du chemin couvert du fort Phare; cette distance de 665 toises répond bien à celle de sept stades Olympiques : mais sa direction ne satisfait pas à celle que lui donne Strabon, qui dit que l'Heptastade prenoit du continent et se portoit vers l'extrémité occidentale de l'île *Pharos;* en sorte que je serois porté à lui donner celle de la grande tour donnant sur l'esplanade du port neuf, vers le fortin situé dans le centre de l'anse que forme l'île *Pharos* au nord du port vieux. L'aqueduc, aujourd'hui détruit, dont nous avons parlé dans la première section, n.° 29, et qui pourroit bien appartenir aux restes de celui qui, au rapport de Strabon, portoit des eaux dans l'île *Pharos* par l'Heptastade, donne quelque fondement à cette opinion. Mais comment les eaux de cet aqueduc traversoient-elles les deux ponts qui donnoient passage aux vaisseaux à travers l'Heptastade! Cette question présente quelques difficultés qu'il seroit trop long d'examiner à fond.

99. Parmi les ruines qui bordent la côte orientale du port neuf, on reconnoît, en quittant la digue ruinée de l'*Acrolochias*, aujourd'hui du Pharillon, un môle qui a dû appartenir à l'entrée du port fermé des Rois.

100. On ne retrouve plus les traces de la petite île *Antirrhodos*, qui, d'après Strabon, masquoit l'entrée de ce port, à moins que cette île n'ait occupé la position de ces récifs à fleur d'eau qui existent encore vers le centre du port neuf, tirant à l'ouest-sud-ouest.

101. En suivant la côte au sud, on retrouve les restes d'un autre môle remarquable par sa construction en pierres de taille de fortes dimensions; ces ruines appartiennent sans doute à cette jetée ou galerie que Polybe appelle *syrinx*, qui communiquoit au *Posidium*, dont j'ai désigné l'emplacement aux ruines les plus considérables de celles qui existent en cette partie sous l'indication de *palais ruiné*,

(1) *Corrupto custode, Phari laxare catenas.*
Pharsal. lib. x, v. 57.

C'est là qu'étoit élevé le temple de Neptune, en avant duquel Marc-Antoine, abandonné de son parti, et fuyant, avec Cléopatre, Auguste, son implacable ennemi, fit bâtir un palais qu'il nomma *Timonium*, pour y vivre retiré du monde à l'exemple de Timon le misantrope.

102. On ne peut méconnoître la position du *Cæsarium*, ou palais des Rois, à l'existence des deux obélisques dont nous avons parlé dans la première section, n.° 19, d'après le rapport de Pline, qui dit : *Duo obelisci sunt Alexandriæ in portu, ad Cæsaris templum, quos excidit Mesphees rex, quadragenûm binûm cubitorum* (1).

103. J'ai dit que ces deux obélisques, que Pline dit avoir l'un et l'autre quarante coudées de hauteur, avoient $63^{d}\ 6^{\circ}\ 0^{l}$, ou $20^{m},627$, de longueur totale, de la base à la sommité de leur pointe pyramidale. Si cette indication de Pline étoit précise, ce que l'on ne peut pas trop présumer, la valeur de cette coudée seroit de 19 pouces $= 0^{m},516$.

104. J'ai cru devoir placer le gymnase là où l'on trouve les vestiges considérables d'un palais ruiné, situé sur la grande rue, parce que l'alignement des grandes colonnes qui existent encore en cette partie, rappelle les portiques ou galeries couvertes que ce monument avoit sur plus d'un stade de longueur.

105. Bonamy et d'Anville placent le *Serapeum* sous la montagne de décombres située au nord-ouest de l'enceinte, sur le port vieux, et sur laquelle étoit encore, il y a peu d'années, une tour d'observation. Je crois devoir reporter l'emplacement de ce monument, que Strabon dit avoir été à l'orient du canal, à une petite hauteur près et au sud de cette montagne, parce que l'on y trouve des ruines considérables d'un vaste monument en briques rouges, semblables à celles du palais ruiné, près et à l'est de la mosquée de Saint-Athanase.

106. J'ai placé à la hauteur de la colonne de Septime-Sévère le *Panium*, que Bonamy et d'Anville placent sous la butte ou montagne Sainte-Catherine, située vers le sud-est de l'enceinte Arabe, parce que cette hauteur, sur laquelle on retrouve des restes de maçonnerie, convient assez bien à la description que Strabon donne du *Panium*, qui étoit un lieu élevé, non par la nature, mais par la main des hommes, et de la sommité duquel on apercevoit aisément la ville et les ports sur mer et sur le lac.

Je serois porté à croire que la colonne colossale de Septime-Sévère est une de celles qui formoient les deux ponts de l'Heptastade sous lesquels les vaisseaux passoient du *Portus Magnus* dans l'*Eunostus* : les colonnes de dimensions pareilles, ou du moins à peu près semblables, que M. de Maillet (2) dit avoir vues dans la mer à l'entrée du port neuf, rendent cette idée vraisemblable; car, si de grandes colonnes dressées dans le fond de la mer formoient, ainsi que le dit Strabon, les deux ponts des passes des vaisseaux par l'Heptastade, elles devoient être de dimensions extraordinaires.

107. Strabon parle d'un cirque qui existoit vers la petite ville de *Nicopolis* ; mais on n'en retrouve de vestiges que près et au sud de la colonne de Septime. Y auroit-il eu erreur dans le texte ou de la part des commentateurs, qui auroient

(1) Plin. *Hist.* lib. XXXVI, cap. IX.

(2) *Description de l'Égypte*, tome I.er, page 166.

écrit *Nicopolis* pour *Necropolis!* car le cirque se trouve en effet placé vers la porte de cette dernière ville, à moins qu'il n'ait été postérieurement un ouvrage des empereurs de Rome ou de ceux de Constantinople.

108. Si nous avions pu appliquer, comme nous l'avons dit dans cette section, n.° 82, une des dimensions des stades Égyptien ou Olympique à la distance de 4000 toises qui existe entre l'extrémité occidentale de la grande rue d'Alexandrie et la position actuelle du Qasr Kyasserah, où nous plaçons l'ancienne *Nicopolis*, nous n'établirions aucun doute sur la valeur du stade désigné par Strabon, puisque ce géographe porte à 60 stades cette même distance. Mais, quoique nous ayons vu que la longueur de l'une et de l'autre espèce de ces stades ne convenoit pas à cette indication, nous n'hésitons pas à placer au Qasr Kyasserah la situation de cette ancienne ville; les ruines considérables que l'on trouve en ce lieu, quelques statues de marbre blanc que nous y avons découvertes et retirées du sein de leurs décombres, nous confirment dans cette opinion.

109. Il est à présumer que le Qasr Kyasserah, ou château des Césars, appartient au règne de Justinien, qui, dans le milieu du VI.e siècle, fit construire un grand nombre de monumens dans les déserts de la Syrie, au mont Sinaï, en Égypte, et dans la Pentapole Africaine. On lit dans Procope de Césarée, que cet empereur fit fermer de fortes murailles un lieu nommé *Phiale*, et qui, situé près d'Alexandrie, servoit à renfermer les approvisionnemens de grains qui arrivoient par le canal de Chérée, où venoient se jeter les eaux du lac *Marea [Mareotis]*. Ce passage se rapporte parfaitement avec la forme et la position de cette forteresse, dont il ne reste plus qu'une enceinte de murailles d'une grande épaisseur (1), ainsi que nous l'avons dit dans la première section de ce Mémoire, n.° 38.

110. Les catacombes dont nous avons parlé dans la première section, n.° 46, et dans la seconde, n.° 74, sont incontestablement l'ouvrage d'une population nombreuse et d'une longue suite de générations. M. Olivier dit à ce sujet qu'on ne doit pas attribuer aux Grecs ni aux Romains leurs successeurs les travaux immenses de ces grottes sépulcrales, puisque ces peuples brûloient les corps au lieu de les embaumer à la manière des Égyptiens. Ce savant conclut de cette proposition, que la ville d'Alexandrie devoit être déjà bien considérable avant le conquérant qui lui donna son nom, puisque ces travaux doivent, selon lui, être évidemment attribués aux peuples qui l'habitoient avant Alexandre. Quoique j'aie établi que *Rhacotis* devoit être un bourg de quelque importance avant la conquête de l'Égypte par ce prince, je dirai, contre l'avis de M. Olivier, que ces catacombes appartiennent à la population de cette ville sous les Grecs et même sous les Romains, qui laissoient aux peuples qu'ils avoient soumis, leurs usages et sur-tout leurs cérémonies religieuses et funéraires. On sait, en effet, que les Romains, bien loin de propager leur culte en Égypte, élevèrent au contraire à Rome des temples à Isis et à d'autres divinités Égyptiennes; d'ailleurs, le temple souterrain, improprement connu sous le nom de *bains de Cléopatre*, tient du style Grec, et non du style Égyptien, par l'ordonnance régulière de son plan et de sa sculpture intérieure taillée dans une roche vive.

(1) Procope de Césarée, traduit du grec par Cousin, tome II, liv. VI.

111. M. Olivier renferme, sans fondement, l'étendue de la ville de *Necropolis* dans celle d'Alexandrie, quand il avance que le canal qui existoit, et dont on retrouve les restes au centre de la rade, doit avoir été celui qui, du lac *Mareotis*, se rendoit dans le *Kibôtos*, situé dans l'*Eunostus* (1). Ce savant me permettra de faire observer qu'une roche qui découvre à une distance de 100 à 120 mètres du débouché de cet ancien canal dans la rade, et qui forme une espèce de port que les hommes auroient voulu défendre par un môle en mer, si ces roches ne sont pas naturelles, ne suffit pas pour appuyer cette opinion, qui donneroit en effet à la ville d'Alexandrie proprement dite une étendue infiniment trop grande, quand l'existence des catacombes de toute cette côte place incontestablement dans cette partie son ancienne *Necropolis*, c'est-à-dire, le lieu des sépultures de ses habitans.

Je terminerai ici les recherches que j'ai faites et exposées dans cette section, parce qu'elles me semblent avoir suffisamment démontré la difficulté de concilier les rapports des anciens sur la véritable étendue de l'enceinte de cette ancienne ville.

RÉSUMÉ.

112. J'ai démontré successivement dans le cours de ce Mémoire,

1.° Que la ville moderne d'Alexandrie, dont nous avons donné la description, est bâtie sur un banc de sable qui, ayant achevé de rattacher l'ancien continent à l'île *Pharos*, doit sa formation aux progrès continus des atterrissemens sur les côtes de l'Égypte, et sur-tout, en ce point, à cette ancienne chaussée qui, ayant été construite à l'effet de communiquer du continent à cette île, avoit pris sa dénomination de sa longueur de sept stades;

2.° Que le sol de l'ancienne ville, dont Strabon nous a transmis la description, ne présente plus aujourd'hui que des monticules de décombres et quelques restes informes des monumens qui firent sa richesse et sa splendeur sous l'empire des Ptolémées et sous celui des Romains;

3.° Que l'enceinte actuelle, dite *des Arabes*, ne forme qu'une partie de celle que cette ville avoit sous les Ptolémées et les Romains, mais que l'on ne pouvoit en assigner avec précision les anciennes limites, parce que les auteurs qui nous en ont transmis des descriptions, n'ont donné que des indications vagues sur la valeur de différentes espèces de mesures qui, sous une même dénomination, avoient néanmoins d'une contrée à l'autre des dimensions différentes, à peu près comme les milles et les lieues varient chez les divers peuples modernes de l'Europe.

113. Quand tous les voyageurs modernes déplorent dans leurs écrits le sort de cette cité superbe dont les ruines seront bientôt entièrement effacées de son sol, comme le sont depuis tant de siècles celles de la Troie des Grecs, de Babylone, de Thèbes et de Memphis, de Palmyre, de Tyr et de Carthage, de Rome, cette

(1) M. Olivier, docteur en médecine et membre de l'Institut de France a fait paroître, en 1794, son *Voyage dans l'Empire Othoman, l'Égypte et la Perse*, 3 vol. in-8.° Ce savant a consacré, dans son troisième volume, à la description détaillée de la ville d'Alexandrie, un chapitre que l'on consultera toujours avec intérêt.

antique dominatrice du monde, de la ville sainte des Juifs, et de tant d'autres qui ont disparu de la surface de la terre, je répéterai, avec cet écrivain distingué qui semble avoir voulu ranimer les cendres de tant de villes entièrement anéanties dans son intéressant ouvrage des *Ruines, ou Méditations sur les révolutions des empires*, ce passage qui fait l'épigraphe de ce Mémoire : « Les palais des rois sont devenus » le repaire des bêtes fauves; les reptiles immondes habitent les sanctuaires des » dieux. Ah! comment s'est éclipsée tant de gloire! Comment se sont anéantis tant » de travaux! Ainsi donc périssent les ouvrages des hommes; ainsi s'évanouissent les empires et les nations. » Mais, quand la position d'Alexandrie peut la rendre encore sous l'empire d'une nation puissante et éclairée, comme elle le fut sous les Ptolémées, le centre du commerce de l'Afrique et de l'Inde avec l'Europe, je rappellerai ici les vues que l'auteur du Mémoire sur le canal des deux mers, M. Le Père, mon frère, dont je fus un des coopérateurs, a exposées dans son article sur les projets du rétablissement de cette ville. Puissent ces vues, auxquelles je renvoie le lecteur, être un jour remplies pour la prospérité des peuples de l'Égypte et celle du commerce des nations Européennes!

N. B. L'auteur de ce Mémoire en parlant, dans le n.° 16, du climat et de la température d'Alexandrie, renvoie, ainsi que dans le n.° 50, à son *Mémoire sur les lacs maritimes de l'Égypte;* mais il doit observer que cet écrit n'a été inséré que *par extrait* dans la *Description de l'Égypte* (*É. M.* Mém. tom. II, p. 469 à 482). Le Mémoire entier, composé de trente-cinq pages d'impression *in-folio*, imprimé dans le mois de juin 1815, a été tiré à cent exemplaires, qui ont été déposés à la bibliothèque du Roi, à celle de l'Institut et dans diverses bibliothèques publiques, ou distribués à plusieurs savans. Les personnes qui voudront consulter le Mémoire complet, le trouveront dans les établissemens ci-dessus désignés.

TABLE.

Sommaire des fastes d'Alexandrie. . . . . page 269.

Division du Mémoire. . . . . 271.

PREMIÈRE SECTION.

État moderne de la ville d'Alexandrie sous l'empire de la Porte Ottomane. . . . . 272.

SECONDE SECTION.

État ancien de la ville d'Alexandrie sous l'empire des Grecs et des Romains, et comparaison de cet état avec l'état moderne. . . . . 299.

Examen raisonné de l'état ancien comparé à l'état moderne de la ville d'Alexandrie. . . . . 307.

Résumé. 322

OBSERVATIONS

SUR

LE PROFIL DE NIVELLEMENT

DE LA VALLÉE DU NIL,

ENTRE LE MEQYÂS DE ROUDAH ET LA GRANDE PYRAMIDE DE GYZEH ;

PAR M. GRATIEN LE PÈRE,

INGÉNIEUR EN CHEF AU CORPS ROYAL DES PONTS ET CHAUSSÉES.

ON a consigné dans le *Mémoire sur le canal des deux mers* la partie du nivellement fait par les ingénieurs des ponts et chaussées MM. Saint-Genis, Chabrol, Févre, Jollois et moi, les 16 et 23 décembre 1799, depuis le Meqyâs de l'île de Roudah jusqu'à la grande pyramide nord de Gyzeh, en passant par les bourgs de Gyzeh, par les villages de Kouneyceh, de Talbyeh et de Nezlet-el-Aqta', et par le sphinx situé au pied sud-est de la grande pyramide (1).

C'est au moyen de ces données que nous avons cherché à rendre plus sensible à l'œil le profil de cette section transversale de la vallée du Nil, ainsi qu'on le voit *planche 19, vol. V.* Nous avons également donné l'explication des divers points de ce profil, qui a l'avantage d'offrir dans un même cadre les deux montagnes qui dessinent et bornent la vallée du Nil, si remarquable à cette latitude, du côté de l'est, par la position de la capitale moderne de l'Égypte, et, du côté de l'ouest, par celle des pyramides, dont les masses imposantes semblent devoir y fixer éternellement les limites de la Libye. N'ayant pu donner, dans une simple feuille d'explication de ce profil, toutes les remarques qui s'y rattachent, nous allons y suppléer par les observations suivantes.

Le but principal de ce profil de nivellement étant de faire connoître les changemens que le fleuve de l'Égypte, dans la suite des siècles futurs, doit apporter à son lit, ainsi qu'aux divers points de sa vallée, à la latitude de la grande pyramide de Gyzeh, nous commencerons par donner ici le tableau des niveaux respectifs, rapportés au point de repère pris dans le nivellement général de

(1) *Voir*, au Mémoire sur le canal des deux mers, l'Appendice, 3.e partie, §. VI, *É. M. tome I.er, page 174*, et l'Atlas, *A. vol. V, planche 19, fig. 3.*

l'isthme de Soueys, celui de 150 pieds [$48^{m},726$], supérieur à la haute marée de la mer Rouge. Nous rapporterons dans une seconde colonne les ordonnées ou cotes des mêmes points, par rapport aux eaux de la basse mer de vive eau de la Méditerranée, prise pour *zéro* de ce nouveau plan de comparaison.

Ainsi la basse mer des eaux de la Méditerranée, observée au port de Tyneh, situé à la bouche de l'ancienne branche Pélusiaque, à 2400 mètres au nord des ruines de l'ancienne Péluse, portant, au mémoire de nivellement général (1), l'ordonnée $180^{d}\ 6^{o}$ [$58^{m},634$], étant reportée à *zéro* dans cette seconde colonne des ordonnées correspondantes, on obtiendra cette nouvelle table, à l'aide de laquelle nous en déduirons les observations suivantes.

TABLEAU des Niveaux respectifs des principaux Points de la vallée du Nil, pris à la latitude des Pyramides de Gyzeh.

NUMÉROS des STATIONS.	INDICATIONS DES POINTS DU NIVELLEMENT DE L'ISTHME ET DE LA VALLÉE DU NIL.	ORDONNÉES MÉTRIQUES portées au Mémoire.	ORDONNÉES MÉTRIQUES supérieures à la Méditerranée.
	1.° *Points de l'isthme de Soueys.*		
342.	MÉDITERRANÉE. Basse mer de vive eau à Tyneh	$58^{m},634$.	$0^{m},000$.
"	——— Haute mer de *idem* à *idem*	58, 282.	0, 352.
1.	MER ROUGE. Basse mer de vive eau à Soueys	50, 512.	8, 122.
"	——— Haute mer de *idem* à *idem*	48, 726.	9, 908.
	2.° *Points de la vallée du Nil, du Kaire et du Meqyâs, à la grande Pyramide de Gyzeh.*		
889.	BOULÂQ. Sol de la rive droite du Nil, au nord de Boulâq	46, 896.	11, 738.
901.	——— Sol vis-à-vis de la tête nord de l'île de Roudah, rive droite du Nil.	47, 435.	11, 199.
905.	ILE DE ROUDAH. Chemin vers le centre de l'île	46, 267.	12, 367.
914.	MEQYÂS. Dessus de la poutre transversale du puits	45, 184.	13, 450.
"	18.e coudée gravée sur un dé en marbre blanc, superposé au chapiteau	45, 455.	13, 179.
"	—— Dessus du chapiteau de la colonne	45, 908.	12, 726.
"	17.e coudée marquée sur le listel du chapiteau	45, 995.	12, 639.
(2)	16.e *idem* de la colonne Nilométrique (Dessus de la)	46, 535.	12, 099.
"	15.e *idem* (Dessus de la)	47, 075.	11, 559.
"	14.e *idem*	47, 615.	11, 019.
"	13.e *idem*	48, 155.	10, 479.
"	12.e *idem*	48, 695.	9, 939.
"	11.e *idem*	49, 235.	9, 399.
"	10.e *idem*	49, 775.	8, 859.
"	9.e *idem*	50, 315.	8, 319.
"	8.e *idem*	50, 855.	7, 779.
"	7.e *idem*. (Première coudée subdivisée en vingt-quatre parties ou *doigts*.)	51, 395.	7, 239.

(1) *Voyez* la table des résultats du nivellement général de l'isthme de Soueys et du Kaire à la Méditerranée, section I.re, chap. I, §. VII, du Mémoire sur l'ancien canal des deux mers, *É. M. tome I.er, page 54.*

(2) Les cotes de chacune des dix-huit coudées portées ci-dessus sont déduites de la longueur de chacune des coudées Nilométriques ayant $0^{m},5404$ de longueur mesurée sur la colonne du Meqyâs.

NUMÉROS des STATIONS.	INDICATIONS DES POINTS DU NIVELLEMENT DE L'ISTHME ET DE LA VALLÉE DU NIL.	ORDONNÉES MÉTRIQUES portées au Mémoire.	ORDONNÉES MÉTRIQUES supérieures à la Méditerranée.
"	6.e coudée non subdivisée	51m,935.	6m,699.
"	5.e *idem*	52, 476.	6, 158.
"	4.e *idem*	53, 017.	5, 617.
"	3.e *idem*	53, 558.	5, 076.
"	2.e *idem*	54, 099.	4, 535.
"	1.re *idem*. (Dessus de la première coudée non subdivisée.)	54, 640.	3, 994.
"	0. Point zéro de la première coudée inférieure de la colonne	55, 181.	3, 453.
CRUES DU NIL.	Le 7 octobre 1798, à 17c 10d, terme de l'abondance	45, 768.	12, 866.
	Le 22 septembre 1799, à 16. 2, crue foible	46, 490.	12, 144.
	Le 4 octobre 1800, à 18. 3, crue extraordinaire	45, 388.	13, 246.
	Nota. Pour avoir la *crue effective du fleuve*, on doit soustraire du terme de chacune de ces trois crues celui de *trois coudées dix doigts* de l'étiage de ses eaux durant ces trois années.		
"	Étiage ou basses eaux du Nil, à 3c 10d de la colonne	53, 349.	5, 285.
"	Escalier de Moïse, palier supérieur, pointe sud-ouest de l'île de Roudah.	46, 025.	12, 609.
"	*Idem*, palier de la 10.e marche, en descendant	48, 692.	9, 942.
"	*Idem*, 28.e et 1.re marche inférieure	52, 213.	6, 421.
"	*Idem*, risberme en avant, supérieure à la 28.e marche	52, 000.	6, 634.
919.	GYZEH. Rive gauche du Nil, pied du bastion du sud-est	46, 363.	12, 271.
920.	KOUNEYCEH (Dessus d'un ponceau en briques, au village de)	45, 672.	12, 962.
925.	TALBYEH (Ligne des eaux du canal de). (Le 23 décembre 1799.)	48, 981.	9, 653.
931.	NEZLET-EL-AQTA' (Ligne des eaux du canal de). (*Idem*, à la lisière du désert.)	47, 866.	10, 768.
945.	SOL DU DÉSERT. Débris calcaires des pierres des pyramides	45, 622.	13, 012.
954.	SPHINX ABOU EL-HOÛL. Sol au niveau du poitrail du colosse	30, 896.	27, 738.
"	*Idem*. Dessous du menton du Sphinx	29, 198.	29, 436.
965.	GRANDE PYRAMIDE NORD. Sol à l'angle de l'arête sud-est	5, 312.	53, 322.
"	*Idem*. Rocher taillé en première assise fondamentale du revêtement, angle de l'arête nord-est	3, 780.	54, 854.
"	*Idem*. Pied du rocher, taillé en première assise, à l'angle de la même arête nord-est	3, 379.	55, 255.
"	*Idem*. Dessus de ce même rocher, taillé en première assise, à *idem*	2, 242.	56, 392.
"	*Idem*. Dessous de la plate-bande du couloir incliné, formant l'entrée, face nord de la pyramide	"	69, 932.
(1)	*Idem*. Pavé du couloir horizontal de la chambre inférieure	"	72, 354.
(1)	*Idem*. Fond du puits, ayant 63m,344 [195 pieds] de profondeur	"	9, 010.
"	*Idem*. Plate-forme supérieure de la pyramide, ayant 136m,950 de hauteur.	"	192, 205.

1.° La hauteur des eaux du fleuve, observée à la colonne du Meqyâs les 16 et 23 décembre 1799, jours de l'opération du nivellement de la vallée, le Nil étant dans son décroissement depuis le 24 septembre 1799, marquoit à ces deux époques, sous le plan général de comparaison du nivellement de l'isthme,

Lignes des eaux du Nil... { Le 16 décembre 1799, à 9 coudées 4 doigts, et 50m,225.
Le 23 *idem*, à 9 *idem* 0 *idem*, et 50, 315.

(1) Ces deux cotes ne sont pas les résultats du nivellement, mais de calculs qui en dérivent, et qu'on ne donne ici que *par approximation*. Ayant relevé graphiquement la hauteur de la galerie horizontale de la chambre inférieure, dite *de la Reine*, sur une coupe exacte de l'intérieur de la grande pyramide, à une grande échelle, j'ai trouvé en effet, à une assez grande approximation, cette hauteur, à laquelle j'ai soumis la profondeur du puits que M. Le Père, architecte, a bien voulu me donner, avec l'exactitude qui caractérise toutes ses opérations.

Si l'on reporte ici la hauteur des eaux d'inondation, observées à la même époque, dans les deux canaux de Talbyeh et Nezlet-el-Aqta', l'on aura,

Lignes des eaux du Nil dans les canaux de.. { Talbyeh ..... 48m,981. / Nezlet-el-Aqta'. ..... 47, 866.

On voit, par la comparaison de ces données, que les eaux du fleuve étoient, trois mois après l'époque du *maximum* de crue, plus basses de 1m,29 que celles dans le canal de Talbyeh, et plus basses de 2m,40 que celles dans le canal d'el-Asarah, qui passe au village de Nezlet-el-Aqta'.

Ces différences de niveau entre les eaux des canaux de ces deux villages sont dues à quelques accidens du terrain, mais principalement aux barrages qui formoient des retenues sous chacune des dix arches des deux ponts de construction arabe, situés à 3000 mètres au nord des pyramides. Elles sont encore dues à ce que les eaux de ces deux canaux adjacens à la rive gauche du Nil, ne trouvant pas un aussi grand débouché pour leur écoulement que celles du grand bras du fleuve, doivent naturellement se trouver à des niveaux plus ou moins élevés entre eux, et cela dans des rapports variables comme les localités et la situation de leurs diverses ramifications dans un sol d'atterrissement et plus ou moins perméable. En effet, les canaux latéraux à la branche principale du fleuve n'étant, en Égypte, que de grandes dérivations destinées à suppléer au défaut des inondations foibles, quand la crue annuelle ne permet pas aux eaux de déverser par-dessus les rives, qui se trouvent naturellement plus élevées qu'aux extrémités ou lisières de la vallée, il est encore naturel que les eaux de ces diverses ramifications, interrompues en divers points, y soient comparativement plus ou moins élevées à une même époque, sur une même ligne de section transversale de la vallée.

J'ai parlé plus haut du canal el-Asarah, qui, partant de la province supérieure du Fayoum, passe sous le pont de la digue de Saqqârah, sous les deux ponts des pyramides, et près des villages de Nikleh, d'Abou-Nechâbeh, de Ouardân et autres, en longeant le pied de la chaîne Libyque ; j'observerai que les eaux de ce canal, qui couloient avec une grande abondance dans l'inondation extraordinaire de septembre 1800, qui fut de 14 coudées 17 doigts [7m,89] de crue effective, étoient plus élevées de deux mètres que celles du grand bras du Nil, dont elles ne sont séparées au village d'Abou-Nechâbeh que par une digue, par-dessus laquelle les eaux déversoient dans le fleuve (1).

2.° On voit, par l'inspection du profil, l'abaissement du sol de la vallée, dont la section transversale, au lieu d'être formée, comme cela existe le plus ordinairement dans toutes les vallées, par deux pentes convergentes vers le cours

(1) Chargés par le général en chef Menou de constater la rupture de la digue de Saqqârah, nous parcourûmes en bateau, M. de Chabrol et moi, du 13 au 15 septembre 1800, toute la partie de la province de Gyzeh, depuis le village de Myt-Rahyneh [l'ancienne Memphis] jusqu'à celui de Myt-Salâmeh. Les eaux étoient abondantes et couloient avec une extrême rapidité dans tout le cours du canal *Asarah*. Celles de l'inondation y étoient successivement soutenues par les cinq digues d'*el-Saqqârah*, d'*el-Abou-Nemrous*, d'*el-Açoued*, d'*el-Qattâh* et de *Myt-Salâmeh*. Nous en mesurâmes les longueurs partielles, et nous reconnûmes que, prenant généralement naissance vers la rive gauche du Nil, les hauteurs de ces digues s'élèvent progressivement de zéro jusqu'à cinq ou six mètres à leurs extrémités, vers le pied de la montagne occidentale à laquelle elles se rattachent. Cette dernière avoit été rompue en diverses parties par la force des eaux de l'inondation extraordinaire de cette année.

d'eau qui en occupe la partie centrale, incline au contraire progressivement des bords du fleuve vers la montagne qui la domine à l'ouest.

Je m'abstiendrai de chercher à expliquer ici les causes de cette conformation particulière à la vallée du Nil, ainsi que l'ont fait nos collègues MM. Girard (1) et Reynier (2). On ne retrouve cependant pas, dans le profil de la vallée du Kaire aux pyramides, la surface convexe qu'elle offre presque dans toutes les autres parties du cours du Nil, sur 150 lieues de longueur du sud au nord, parce que le fleuve ne coule pas ici vers le centre de la vallée, et qu'en longeant les villes du vieux Kaire et de Boulâq, il se rapproche de la montagne orientale, dont le pied est occupé par la ville du Kaire. Or la plaine submersible qui sépare cette ville entre le vieux Kaire et Boulâq, n'a qu'une largeur de 1000 mètres, et ne peut conséquemment pas offrir de ce côté la particularité en question; mais elle a lieu pour la partie occidentale de la vallée, de la rive gauche du fleuve aux pyramides, comme à la hauteur des villages de Saqqârah et de Omm-Dynâr, villages situés sur les extrémités sud et nord de la province de Gyzeh.

Si l'on vient à comparer ce profil avec celui de cette même vallée, *fig. 4*, qui est pris à la latitude de Syout, ville située à 2° 51′ 54″ au sud de celle du Kaire, c'est-à-dire, à une distance de 317,216 mètres en ligne directe, et de 373,240 mètres mesurés suivant les sinuosités du fleuve, on y reconnoîtra que les observations que nous venons de présenter lui sont parfaitement applicables, quoique l'échelle que nous avons dû adopter dans le profil n.° 3, ne nous ait pas permis de faire sentir aussi bien que l'a fait notre collègue M. Raffeneau pour la vallée à la hauteur de Syout, le relief du sol de cette même vallée entre le Kaire et les pyramides de Gyzeh; mais c'est principalement à la comparaison des ordonnées du nivellement que l'on doit s'attacher.

3.° On doit croire que le lit du Nil a occupé, à différentes époques, divers points de la vallée. Il ne paroît cependant pas qu'il ait changé sensiblement, du moins entre Memphis et la ville moderne du Kaire, depuis qu'un Pharaon rejeta son lit à l'orient de cette ancienne capitale de l'Égypte. Voici ce qu'on lit dans Hérodote, à ce sujet; on y verra que le Nil a coulé primitivement, sur la plus grande partie de son cours, au pied de la chaîne Libyque: « Ménès, qui fut le pre-
» mier roi d'Égypte, fit faire, au rapport des prêtres, des digues à Memphis. Le fleuve,
» jusqu'au règne de ce prince, couloit entièrement le long de la montagne sablon-
» neuse qui est du côté de la Libye: mais, ayant comblé le coude que forme le Nil
» du côté du midi, et construit une digue à cent stades environ au-dessus de Mem-
» phis, il mit à sec son ancien lit, et lui fit prendre son cours par un nouveau canal,
» afin de le faire couler à égale distance des deux montagnes; et encore aujourd'hui,
» sous la domination des Perses, on a une attention particulière à ce même coude
» du Nil, dont les eaux, retenues par les digues, coulent d'un autre côté, et l'on a
» soin de les fortifier tous les ans. En effet, si le fleuve venoit à les rompre et à se

(1) *Voyez* les Mémoires de M. Girard sur l'agriculture et le commerce de la haute Égypte, *in-12*, pag. 5 et 7, Paris, an 9 [1802].

(2) *Voyez* les Considérations générales sur l'agriculture des Égyptiens, par M. L. Reynier, *in-12*, pag. 13.

» répandre de ce côté-là dans les terres, Memphis risqueroit d'être entièrement » submergée. Ménès, leur premier roi, fit bâtir, au rapport des mêmes prêtres, la » ville qu'on appelle aujourd'hui *Memphis*, dans l'endroit même d'où il avoit » détourné le fleuve et qu'il avoit converti en terre ferme (1), &c. »

Hérodote ne précise pas la distance de la grande pyramide au Nil, ni à la ville de Babylone, dont il ne fait pas mention. Diodore fixe à quarante-cinq stades la distance du Nil à la pyramide de Chemmis (2). Si, dans cette indication, l'on adopte, non le petit stade Égyptien de 51 toises [$99^{m},40$], qui seroit évidemment beaucoup trop petit, mais le stade Grec de 95 toises [$185^{m},16$], qu'il paroît bien que Diodore a employé dans son Histoire, on trouve que cette distance est de 4275 toises ou de $8332^{m},13$.

Cette indication coïncide avec celles qui sont données par la nouvelle carte du grand atlas; mais elle est plus forte de 1200 mètres que celle déduite des calculs astronomiques dans l'évaluation de la distance directe de la tour des Janissaires à l'axe de la grande pyramide de Gyzeh. Cette distance peut avoir été déduite d'une marche itinéraire, qui seroit, dans ce cas, d'un septième en sus de la marche en ligne directe.

Je ne parlerai pas des autres indications de ces mêmes distances données par Strabon et Pline, parce que toutes deux sont inexactes, et, sans doute, approximatives. J'en ai parlé dans mon Mémoire sur les pyramides, que j'ai communiqué à MM. de Chabrol et Jomard, spécialement chargés de ce travail.

On sait par les historiens Arabes que le bras de ce fleuve qui longe à l'orient l'île de Roudah, fut un canal creusé par la main des hommes. Je ne doute pas qu'il ne soit celui qui fut recreusé par les ordres d'Adrien, et qui, baignant les murs de Babylone, passoit à cette époque dans la direction des vestiges encore apparens d'un canal qui longe le côté occidental de la ville du Kaire.

Je conclurai de ces diverses citations que le Nil, depuis l'an 245 de l'hégire [861 de notre ère], époque de la construction du Meqyâs de Roudah, substitué au Nilomètre des Qobtes ou Chrétiens sous les empereurs Romains, n'a pas sensiblement varié l'emplacement de son lit, depuis la domination Romaine jusqu'à nos jours, ni même, comme nous l'avons dit plus haut, depuis Ménès, c'est-à-dire, depuis 4760 ans environ que ce Pharaon régnoit à Memphis, alors capitale de la basse Égypte.

4.° C'est principalement aux deux lignes horizontales, indiquant les ordonnées des basses et hautes eaux du fleuve de la crue extraordinaire de 1800, que l'on doit reporter son attention dans la comparaison des divers points de la vallée du Nil, entre la ville du Kaire et les pyramides; ces deux ordonnées étant cotées, par rapport au plan général de nivellement de l'isthme, savoir :

Lignes des eaux du Nil en 1800.	Étiage, le 4 juillet	$3^{c}\ 10^{d}$	$53^{m},331.$
	Crue (*Maximum* de la).. le 4 octobre (3)	10. 3.	45, 445.
Crue extraordinaire et effective en 1800		14. 17.	7, 886.

(1) Hérod. liv. II, §. 99. *Voyez* la traduct. Franç. de Larcher, Paris, an 11 [1802], tome II, pag. 76.

(2) Diodore, *Bibl. hist.* liv. II, chap. II.

(3) Nous avons rectifié l'ordonnée de la crue de 1800,

On voit par la ligne supérieure marquant l'inondation de 1800, que toute la plaine de la vallée, d'une montagne à l'autre [*gebel ala gebel*, comme disent les Arabes], a généralement été recouverte par les eaux de la crue extraordinaire de cette année.

5.° Nous terminerons ces observations par celles que suggère le travail fait de la main des hommes dans les deux montagnes qui bordent la vallée du Nil : j'entends parler du puits de Joseph, creusé dans la citadelle du Kaire, à l'orient, et de celui qui a été également creusé ou du moins ébauché sur la montagne occidentale, dans l'intérieur de la grande pyramide. Ces puits rappellent le besoin si vivement senti dans tous les temps en Égypte, de la présence des eaux du fleuve dans les lieux adjacens à sa vallée et que la nature en a privés.

1.° PUITS DE JOSEPH.

6.° J'ai dit dans mon Mémoire sur la province de Gyzeh, en parlant de la ville du Kaire, que le fond du puits de Joseph, taillé dans la roche calcaire de la citadelle, attenante au pied du *Moqattam*, et dont la profondeur de ses deux parties distinctes est de $90^{m},60$ [$278^{d}\ 10^{o}\ 11^{l}$] jusqu'à sa ligne d'eau, avoit dû incontestablement être creusé jusqu'au-dessous des basses eaux du Nil ; je dis incontestablement, parce qu'il est généralement reconnu que le sol de l'Égypte, naturellement sec et aride, et privé d'eau de source comme il est privé des eaux de pluie, n'a et ne conserve que l'eau douce qu'il reçoit par infiltration du fleuve, et sur-tout dans le temps de ses débordemens annuels. Ce n'est donc pas seulement ici d'après une hypothèse vraisemblable, que j'ai porté pour hauteur de la montagne où est creusé le puits de Joseph, dans la citadelle du Kaire, la profondeur même de ce puits, quand j'en ai reporté le fond à la ligne des basses eaux du Nil. La hauteur du profil en ce point, quoique ne résultant pas d'une opération de nivellement, est donc admissible et physiquement démontrée, à un ou deux mètres d'approximation. Si l'on observe que la profondeur de ce puits n'est portée par M. Jomard que jusqu'à la ligne d'eau (1), on admettra facilement qu'elle a dû être primitivement de deux ou trois mètres plus bas, et qu'on peut porter sa margelle, et conséquemment la hauteur de la montagne, à 93 mètres environ au-dessus de la ligne des basses eaux du Nil.

2.° PUITS DE LA GRANDE PYRAMIDE.

7.° Quant au puits de la grande pyramide assise sur la montagne occidentale, située à l'opposite de celle du Kaire, on ne peut pas douter, d'après ce qu'en dit Hérodote, qu'il n'ait été creusé après l'érection de cette pyramide, pour servir à porter des eaux du Nil dans son intérieur. Comment supposer, en effet, un autre but d'utilité à ce puits ! car, si ce n'eût été que pour procurer seulement une communication souterraine et mystérieuse avec l'intérieur de la pyramide, on

qui, au lieu d'être cotée comme au profil $45^{m},388$, doit être reportée à $45^{m},445$, à raison de $14^{c}\ 17^{d}$ de crue effective, la coudée étant de $0^{m},540$. Les variantes de ces deux cotes rectifiées diffèrent trop peu de celles qui sont inscrites au profil pour être ici de quelque importance.

(1) *Voyez* la coupe du puits de Joseph donnée par M. Jomard, *É. M. vol. I.er, planche 73.*

n'auroit certainement pas eu besoin de le creuser à une aussi grande profondeur, ni même pour correspondre à la figure colossale de l'*Andro-sphinx*, dont le dessous du menton est de $25^{m},819$ [79^{d} 5° 9^{l}] inférieur au plan de la base de la pyramide, et de $20^{m},025$ [61^{d} 7° 8^{l}] supérieur au fond de ce puits. Voici les calculs sur lesquels j'ai établi l'ordonnée ou cote du fond de ce puits, d'après notre nivellement :

Cote du rocher taillé en première assise angulaire, arête nord-est.	$54^{m},854.$	170^{d} 8° 3^{l}
Hauteur du couloir horizontal sur ce rocher (1).....	+ 17, 500.	53. 10. 6.
Hauteur du couloir sur les eaux de la Méditerranée.....	72, 354.	224. 6. 9.
Profondeur du puits de la pyramide.....	— 63, 344.	195. 0. 0.
Fond du puits, supérieur à la Méditerranée.....	9, 010.	29. 6. 9.

Si l'on cherche à connoître à quel point des subdivisions de la colonne Nilométrique répond l'ordonnée ou cote du fond de ce puits, qu'on trouve ici à une très-grande approximation, on trouve qu'elle correspond à *dix coudées dix-sept doigts*, comme on peut s'en assurer par la table donnée ci-dessus.

On voit donc que la cote de profondeur de ce puits, qui approche de la ligne des eaux moyennes du Nil, est beaucoup inférieure à tous les points du sol actuel de la vallée, et qu'incontestablement, nous le répétons, ce puits n'a été creusé à cette profondeur que pour donner en tout temps des eaux du fleuve dans l'intérieur de la pyramide, quoique ses foibles dimensions de largeur ne doivent le faire considérer que comme l'ébauche d'un travail entrepris et abandonné après l'érection de cette pyramide.

C'est pour ne pas étendre davantage ces observations, que nous les avons fait précéder d'un tableau d'ordonnées de niveaux comparatifs, et que l'on ne peut pas assez bien sentir dans le profil joint à ce Mémoire et à la feuille d'explication qui en fait partie.

C'est enfin par ce profil et ces observations que l'on pourra connoître par la suite des siècles les changemens que le Nil doit éprouver dans l'emplacement et l'exhaussement de son lit, dans les termes comparés de son étiage et de ses crues annuelles, et dans l'exhaussement du sol de sa vallée, aux latitudes des pyramides et de la capitale moderne de l'Égypte.

(1) *Voyez* les ordonnées des stations n.os 954 et 955, au tableau ci-dessus, et la note relative à la profondeur du puits de la grande pyramide.

NOTICE

SUR

LA VILLE DE ROSETTE,

Comprenant la Description de la Traversée par mer d'Alexandrie dans cette ville, et du Voyage par le Nil de Rosette au Kaire;

PAR M. JOLLOIS,

INGÉNIEUR EN CHEF DES PONTS ET CHAUSSÉES,
CHEVALIER DE L'ORDRE ROYAL DE LA LÉGION D'HONNEUR.

§. I.er

Traversée d'Alexandrie à Rosette.

QUELQUES jours après le débarquement des Français à Alexandrie, le général en chef, ayant passé la revue de l'armée, donna le signal du départ. Une division se dirigea sur Rosette, et le corps principal s'avança vers *Damanhour*, pour gagner, en traversant une partie du désert, les plaines fertiles de la vallée de l'Égypte. Tout ce qu'il y avoit de vivres disponibles dans Alexandrie avoit été enlevé pour l'armée; et ceux qui, comme moi, n'ayant pas encore reçu de destination, devoient provisoirement rester dans cette ville, eurent, durant les premiers jours, les plus grandes difficultés à se procurer les choses nécessaires à la vie. Dans cette situation aussi cruelle qu'embarrassante, je pris, avec plusieurs de mes collègues, la résolution de passer à Rosette, ville située sur les bords du Nil, et que nous croyions avec raison pourvue de toute sorte de vivres. Après mille difficultés dont il seroit inutile de faire ici l'énumération, nous nous embarquâmes sur un très-petit aviso, mouillé dans le port neuf. Nous sortîmes de la passe près du phare, nous longeâmes la côte, et nous vînmes mouiller au milieu de la flotte Française, qui se trouvoit à l'ancre dans la rade d'*Abouqyr*. Le lendemain nous fîmes voile vers l'embouchure du Nil. Soit que le vent qui souffloit avec violence inspirât des inquiétudes, soit que l'on craignît que le *bogház* (1) n'offrît pas une profondeur

(1) Le mot *boghâz* en turc signifie *gosier*. Le boghâz est un goulet très-étroit, ouvert par le courant dans les bancs de sable formant une barre à l'embouchure du Nil, et qui sont le résultat des dépôts du fleuve lorsqu'il perd sa vitesse en arrivant à la mer. Rien n'est plus variable que ce passage. Les bancs de sable dans lesquels il est pratiqué sont continuellement remués par les vagues de la mer; et lorsque les vents de l'ouest et du nord soufflent avec quelque violence, les eaux du fleuve sont en quelque sorte repoussées vers leur source, et le courant s'établit par-tout où elles éprouvent le moins de résistance.

d'eau suffisante, on ne jugea point à propos de faire entrer l'aviso dans le fleuve : on nous fit donc passer sur une chaloupe canonnière qui n'avoit qu'un tirant d'eau peu considérable. La mer étant très-agitée, notre changement de bâtiment ne se fit qu'avec une difficulté extrême, et nous montâmes sur la chaloupe en maudissant la mer et le voyage. A trois quarts de lieue environ de l'embouchure du Nil, les eaux ont une couleur verte très-prononcée, et l'on aperçoit même distinctement la ligne de démarcation entre le vert et la couleur bleue de la mer. A mesure que l'on approche davantage du boghâz, la teinte verte se change en une teinte jaune, due à la couleur des sables que le Nil dépose à son embouchure, et aussi au limon suspendu dans les eaux du fleuve. Le passage du boghâz offre un spectacle vraiment effrayant lorsque la mer est agitée : les dunes de sable qui bordent le débouché du fleuve, sont aussi mobiles que les vagues elles-mêmes; et ce n'est qu'avec un pilote très-expérimenté que l'on peut alors espérer d'échapper au naufrage. Nous en avions heureusement un fort habile, qui nous tira très-adroitement des périls dont nous étions, pour ainsi dire, environnés de toutes parts. Lorsque nous fûmes entrés dans le fleuve, il manifesta la joie la plus vive, et tous les passagers lui témoignèrent, en lui donnant quelques pièces de monnoie, combien ils apprécioient son adresse et son habileté.

Nous avions déjà laissé loin derrière nous les tempêtes et la mer agitée; nous n'entendions plus le bruit des vagues qui venoient se briser sourdement contre les bancs de sable et le rivage : nous jouissions du calme le plus profond; nous parcourions des yeux avec un charme inexprimable les bords si vantés du Nil, et nous ne trouvions rien d'exagéré dans les récits des voyageurs qui nous avoient précédés. Le vent donnoit en plein dans nos voiles, et nous avancions rapidement vers la ville de Rosette, le but le plus prochain de notre voyage. Nous eûmes bientôt dépassé les débris d'un vieux fort abandonné, qui servoit autrefois à garder l'entrée du Nil, et qui, plus tard, réparé (1) et occupé par des invalides Français, devoit faire une défense héroïque (2). Nous laissâmes à gauche une île assez grande, couverte de verdure et offrant la plus belle végétation. Nous avions à notre droite des forêts de palmiers qui nous paroissoient d'un vert éclatant; les rives du fleuve étant peu élevées, notre vue pouvoit s'étendre au loin sur des campagnes riches et fertiles : nous apercevions çà et là des hameaux pittoresques, formés de quelques maisons de brique et de cabanes de roseaux; des habitations isolées, des minarets élégans, et des santons ou tombeaux de saints musulmans, autour desquels se groupoient agréablement quelques bouquets de palmiers. Du

(1) *Voyez* la vue de ce fort, *É. M. vol. I, pl. 81.*

(2) Le 19 germinal an 9 [9 avril 1801], le fort Julien, ainsi appelé par les Français du nom d'un adjudant général tué au débarquement d'Alexandrie, fut attaqué par les Anglais. Il fit une vigoureuse résistance, et soutint un siége de dix jours, malgré le feu continu d'une artillerie ennemie considérable. La garnison dut enfin céder. Elle capitula le 29, et obtint tous les honneurs de la guerre. Les Anglais, ne voyant défiler que des malades et des invalides, demandoient quand la garnison sortiroit enfin. Ils ne se doutoient point qu'ils eussent eu affaire à une troupe de gens mutilés et aveugles.

Nous devons rappeler ici que c'est en faisant des fouilles pour la réparation de ce fort que M. Bouchard, officier du génie, trouva la fameuse pierre de Rosette, le monument le plus précieux qui ait été offert depuis long-temps à la sagacité des savans de l'Europe. Les trois inscriptions qui existent sur cette stèle Égyptienne, sont gravées *planches 52, 53, 54, A. vol. V.*

côté du Delta, nos yeux se reposoient avec satisfaction sur des campagnes couvertes de riz, offrant le plus riant aspect. Un grand nombre de plantes et d'arbustes croissent non loin du fleuve ; on y remarque des groupes d'orangers et de citronniers qui répandent un parfum délicieux : les rives mêmes du Nil sont ornées de roseaux, de joncs et de nénufars. D'énormes sycomores, dont les vastes branches couvrent une étendue immense, sont distribués isolément dans la plaine, et présentent un des plus beaux phénomènes de la végétation. Tout ce spectacle étoit animé par la présence de quelques habitans, dont la longue barbe et le costume avoient quelque chose d'insolite et de pittoresque toutefois, qui nous offroit le plus vif intérêt. Nous arrivâmes enfin au port de Rosette : les troupes Françaises étoient entrées dans la ville le jour précédent.

§. II.

Aspect extérieur de Rosette et des environs.

ROSETTE, en arabe *Rachyd*, est située sous le 28° 8′ 35″ de longitude et le 31° 24′ 34″ de latitude. Cette ville, peu considérable au temps d'Abou-l-fedâ, est aujourd'hui l'une des plus importantes de l'Égypte par sa situation, son commerce et son étendue. Assise aux bords du Nil à trois lieues de distance de la mer, elle sert d'entrepôt aux marchandises qui descendent du Kaire et des parties supérieures de l'Égypte, pour être transportées en Europe par la voie d'Alexandrie, de même qu'elle reçoit les marchandises d'Europe débarquées dans cette dernière ville. Celles-ci sont portées par le Nil sur des *djermes* jusqu'au Kaire, d'où elles sont ensuite répandues dans toute l'Égypte. La fondation de Rosette remonte au IX.ᵉ siècle de notre ère : el-Makyn nous apprend qu'elle fut bâtie sous le règne d'el-Motaouakel, calife de Bagdad, vers l'an 870. Elle a succédé à la ville de *Foueh* (1), autrefois, comme elle, l'entrepôt de tout le commerce et la résidence des consuls Européens, et aujourd'hui déchue de son ancienne splendeur.

La branche du Nil qui passe au-devant de Rosette, a pris son nom de cette ville. Elle a porté dans l'antiquité la dénomination de *branche Bolbitine*, de la ville de Bolbitine située sur ses bords. Étienne de Byzance (2) fait mention de cette ancienne cité, sans en indiquer la position avec précision. Pline (3) parle de la bouche Bolbitine du fleuve, et ne dit pas un mot de la ville. Il est à croire que l'emplacement de Bolbitine se trouvoit plus au sud que la ville actuelle de

(1) *Voyez* ci-après, page 357.

(2) Βολβίτινη [86], πόλις Αἰγύπτου· Ἑκαταῖος. Ὁ πολίτης, Βολβιτινήτης. Τὸ ἐθνικὸν, Βολβιτῖνος· ἔνθεν καὶ Βολβίτινον ἄρμα [87].

Bolbitine, urbs Ægypti: Hecatæus. *Civis, Bolbitinetes. Gentile, Bolbitinus: unde et Bolbitinus currus.*

[86] *Bolbitine, urbs Ægypti, à quo Bolbitinum ostium inter septem Nili ostia memoratur Cosmographo*, lib. VII, cap. V ; *Plinio*, lib. V, c. X.

[87] Bolbitinus currus. *Si locus est sanus, hæc verba olent seu potiùs sapiunt adagium quod ad meas aures nunquam pervenit: si verò nullus est adagio locus, pro ἅρμα*, currus, *legendum est σῦμα, id est*, ostium. *Bolbitinum enim Nili ostium erat unum ex septem, ut notâ præcedenti annotavimus.*

(3) *Sunt in honore et intra decursus Nili multa oppida, præcipuè quæ nomina dedere ostiis, non omnibus: XI enim reperiuntur, super quæ quatuor, quæ ipsi* falsa ora *appellant, sed celeberrimis septem, proximo Alexandriæ Canopico, deinde Bolbitino, Sebennitico, Phatnitico, Mendesio, Tanitico, ultimoque Pelusiaco.* (Plin. *Hist. nat.* lib. V, c. X.)

Rosette, non loin de la tour d'*Aboumandour*, dont nous allons bientôt parler. Au pied de cette tour, en effet, se trouve une espèce d'anse demi-circulaire, qui paroît avoir été un port autrefois, et qui est maintenant comblée par les sables du désert. A une époque qui n'est pas très-ancienne, on fit des fouilles en cet endroit, et l'on en tira de belles colonnes de granit (1). C'est une nouvelle raison de croire à l'opinion que nous venons d'émettre sur la situation probable de l'ancienne Bolbitine.

Pour arriver à la tour d'Aboumandour, nous côtoyâmes la rive gauche du Nil, dont les bords sont extrêmement agréables. Chemin faisant, nous aperçûmes trois tronçons de colonnes de granit, dont deux offrent les restes de colonnes accouplées : ils étoient sur les bords du fleuve, loin probablement de leur place primitive. Nous remarquâmes encore à quelque distance de là un autre tronc de colonne, que l'on exploitoit pour en tirer des meules. Ces vestiges d'antiquité près de l'endroit que nous venons de signaler viennent encore à l'appui de la position géographique du lieu qui, dans les temps anciens, a donné son nom à la branche Bolbitine.

Au pied de la tour d'Aboumandour est une espèce d'ermitage Mahométan, dont l'air de propreté nous offrit un contraste frappant avec les sales habitations des plus vilains quartiers de Rosette; il est contigu à une mosquée érigée en l'honneur d'un saint musulman, qui y a son tombeau. *Aboumandour* est son nom, et veut dire en arabe *père de l'éclat, de la beauté*. Cet endroit est un lieu de pélerinage, où les mariniers et les passagers s'arrêtent, et font des offrandes au cheykh de la mosquée, pour se rendre le saint favorable. Il en est de ce pélerinage comme de beaucoup d'autres que nous avons connus depuis en Égypte : il passe pour rendre fécondes les femmes stériles qui viennent y adresser leurs prières.

La tour d'Aboumandour, élevée sur l'un des monticules le plus au sud qui bordent l'anse dont nous avons parlé, est carrée, et paroît avoir été bâtie au temps des Arabes : elle est détruite jusque dans ses fondemens, et menace d'une ruine prochaine. Le sable chassé par les vents du désert s'amoncelle tout autour, et l'a déjà enfouie jusqu'à la moitié de sa hauteur : elle est entourée de tombeaux, emblème de la destruction, dont ce lieu offre l'image. Lorsqu'on est monté sur cet édifice, on y jouit du spectacle de sites bien différens de ceux de l'Europe : ce ne sont plus de ces vues romantiques où la diversité du paysage s'annonce par des nuances insensibles, où les montagnes et les plaines forment des contrastes séduisans pour les yeux; ici ce sont des oppositions bien tranchées : d'un côté, c'est le désert aride de la Libye, et, de l'autre, les bords enchantés du Nil ; c'est, pour ainsi parler, la mort à côté de la vie. A l'ouest, on voit le désert qui sépare Rosette d'Alexandrie : la vue se perd au milieu de ces sables mouvans qui n'ont jamais gardé les traces des pas des voyageurs; les vestiges du chemin d'Alexandrie à Rosette seroient inaperçus, s'ils n'étoient signalés par de petits piliers en briques crues, placés de distance en distance sur la route. Ces sables mouvans s'avancent progressivement sur la ville de Rosette, qu'ils semblent vouloir envahir tout entière; ils s'amon-

(1) Voyez le *Voyage dans la haute et la basse Égypte*, par Sonnini, tom. I, pag. 405.

cellent autour des palmiers et des moindres obstacles qui se présentent; ils y forment des dunes qui augmentent tous les jours, et qui couvriront bientôt le terrain cultivé. C'est, comme les anciens Égyptiens l'ont ingénieusement exprimé, le terrible Typhon qui menace d'envahir le domaine d'Osiris, la terre fertile de l'Égypte.

Si l'on porte ses regards vers l'est, on a sous les yeux le Nil majestueux, sur lequel naviguent des barques d'une forme élégante, et les riantes campagnes du Delta, couvertes de rizières, de palmiers et de sycomores de la plus belle végétation. De ce côté, tout est animé, tout est plein de vie; des troupeaux de buffles paissent dans la prairie, ou se baignent dans le fleuve : le cultivateur est livré sans relâche aux travaux de la campagne; on le voit diriger les irrigations qui doivent fertiliser ses rizières et payer tous ses soins avec usure. Au nord, la campagne n'est ni moins riche, ni moins bien cultivée : elle est entrecoupée d'une multitude de petits canaux qui distribuent par-tout les eaux du fleuve, soit que ces eaux y arrivent naturellement, soit qu'on les y élève avec les machines hydrauliques en usage dans le pays. Le fond du tableau présente au loin la mer, dont l'immense étendue se confond avec le ciel.

On peut observer de la tour d'Aboumandour la marche des navires qui longent la côte pour entrer dans le Nil, et les gros vaisseaux qui sillonnent la mer. Combien de fois il m'est arrivé de jouir dans ce lieu de ce ravissant spectacle! Après m'être livré long-temps au travail, j'allois y chercher des distractions : le doux souvenir de la patrie venoit-il se présenter plus fortement à ma pensée, j'allois encore à la tour d'Aboumandour, et je voyois en idée le chemin qui conduit vers cette France qu'on n'a jamais quittée sans regret. J'étois un jour absorbé dans les pensées mélancoliques que ce sentiment fait naître, lorsque tout-à-coup un bruit sourd vient frapper mes oreilles; il recommence une seconde et une troisième fois : enfin je distingue parfaitement le bruit du canon. Ma première idée fut qu'il ne pouvoit venir que de la flotte Française stationnée dans la rade d'Abouqyr, et je jetai aussitôt les yeux de ce côté; je vis toute l'armée navale : mais le soleil étoit déjà caché sous l'horizon. La nuit, devenue plus obscure, laissoit apercevoir de nombreux éclairs produits par la lumière du canon. Des vaisseaux lâchent leur bordée; un bruit effroyable succède aussitôt au calme le plus profond : une flotte Anglaise est aux prises avec la flotte Française; le combat s'engage avec fureur; une lueur blanche qui va toujours croissant par degrés, annonce un vaisseau en feu. Ce vaisseau toutefois ne cessoit de lâcher sa bordée, voguant au gré des vents, et présentant tantôt sa poupe et tantôt son flanc : il brûloit en se battant déjà depuis une heure, lorsque, le feu ayant probablement gagné la soute aux poudres, il sauta en l'air (1). Jamais spectacle plus effroyable et plus beau n'avoit frappé mes yeux. Qu'on se figure une gerbe immense de feu qui sembloit s'élever du sein de la mer, au milieu de nuages de fumée et de débris enflammés : l'explosion d'un volcan ne présente point un spectacle plus magnifique et en même temps plus effrayant. On frémit, en effet, à la seule pensée des dangers d'un combat naval;

(1) Ce bâtiment étoit *l'Orient*, vaisseau à trois ponts, commandé par l'amiral Brueys.

tout peut conspirer alors à-la-fois à la perte de l'homme, et la mer en fureur, et les vents impétueux, et le feu destructeur.

Le bruit du canon cessa de se faire entendre vers dix heures du soir; mais, le lendemain, les chants des *mouezzin*, ou crieurs publics, qui, du haut des minarets, appellent le peuple à la prière (1), s'étoient fait à peine entendre, que le combat recommença. Quand on est profondément ému, et que de vives inquiétudes occupent la pensée, on prête à tous les objets extérieurs la mélancolie dont on est soi-même affecté : jamais le chant de ces crieurs publics, qui s'exécute toujours dans le ton mineur, ne m'avoit paru plus triste. Je m'empressai de retourner à la tour d'Aboumandour. Des nuages de fumée, un bruit sourd, annoncent que le combat se poursuit avec acharnement; et bientôt s'offre un spectacle pareil à celui de la veille : un vaisseau tout en feu saute en l'air (2). Mais détournons nos yeux de funestes combats. La victoire fut cette fois infidèle aux Français; elle ne devoit leur rendre ses faveurs qu'une année après, dans le même lieu, à cette célèbre bataille d'Abouqyr (3) où une armée de quinze à dix-huit mille Turcs fut entièrement détruite, jetée dans la mer, ou faite prisonnière, sans qu'il ait pu s'échapper un seul homme.

Pendant tout le temps de notre séjour à Rosette, nous continuâmes nos courses à l'extérieur. Nous parcourûmes les prairies qui se trouvent au nord de la ville, et du côté de la mer : ces prairies sont arrosées par de petits canaux étroits, qui, lorsqu'ils ne sont pas naturellement remplis par les eaux du Nil, sont alimentés par des roues à godets, dont nous parlerons bientôt avec plus de détails. Lorsqu'on approche plus près de la mer, le sol devient marécageux, et le rivage lui-même n'est composé que de sables.

Nous ne pûmes résister long-temps au desir de visiter l'île de *Farcheh [Gezyret-Warsi]*, située un peu au-dessous de la ville de Rosette : son aspect riant nous y invitoit. Nous abordâmes dans un village, qui offre toutefois l'apparence de la misère; les maisons consistent en de pauvres cabanes de forme cylindrique, et surmontées de cônes servant de colombiers. La charpente de ces espèces de cahutes est formée par des troncs de palmier, et les intervalles sont remplis par des roseaux : le tout est recouvert de terre. Mais on est dédommagé du triste aspect de ces habitations par la beauté de la végétation qui couvre toute l'île, et par ces grands sycomores qui, de distance en distance, prêtent leurs vastes ombrages aux voyageurs qu'attire la beauté du site. Cependant les arbres les plus communs dans cette île et dans la portion du Delta qui lui est contiguë, sont presque tous des palmiers et des mûriers. Nous vîmes de plus près dans le Delta ces rizières qui font la richesse du pays; le cultivateur les inonde à son gré avec les eaux

(1) Les crieurs publics appellent cinq fois par jour le peuple à la prière; le matin avant le lever du soleil, à neuf heures, à midi, à trois heures, et après le coucher du soleil.

(2) Ce vaisseau étoit la frégate *l'Artémise*, commandée par le capitaine Stanley. Ce brave officier, ne pouvant se résoudre à se rendre, mit le feu à son bâtiment après s'être battu jusqu'à la dernière extrémité. Il avoit mis à terre tout son équipage, et lui-même étoit en sûreté: mais, voyant que le feu ne faisoit pas assez de progrès, il retourne à bord, recueille deux marins qui s'enivroient à la cale, et les précipite dans son canot; il attise lui-même le feu par-tout, et part. Peu d'instans après, le bâtiment n'existoit plus.

(3) Cette bataille a eu lieu le 7 thermidor an 7 [25 juillet 1799].

du fleuve élevées à bras d'hommes, ou au moyen de machines hydrauliques. On forme de petites digues en terre autour de grands carrés semés de riz : quand on veut y introduire les eaux, on rompt les digues ; ce qui se fait sans effort. Tout le terrain est coupé de petits canaux principaux, qui répandent ensuite, par des branches plus petites encore, les eaux dont ceux-là sont remplis.

Les jardins si vantés de Rosette attirèrent notre attention ; ils étoient le but de nos promenades les plus agréables : nous visitions souvent le jardin d'Ibrâhym-bey, devenu propriété Française par suite des événemens de la guerre. Il ne faut pas s'attendre à retrouver dans ces jardins aucune des dispositions qui nous paroissent si agréables dans les nôtres : elles présentent en effet d'aussi grandes différences qu'il en existe entre les habitudes des Français et celles des Égyptiens. Ceux-ci se tiennent toujours accroupis, et ne changent jamais de place ; ils ne savent pas ce que c'est que de se promener : l'activité des Français les tient au contraire toujours dans un mouvement continuel. Le jardin d'Ibrâhym-bey contient une grande quantité d'arbres fruitiers ; mais ils y sont distribués, comme au milieu d'une forêt, sans art et sans goût. Le bananier aux longues et larges feuilles, dont le tissu semble fait par la main des hommes, s'y voit en quantité. On y distingue en abondance des orangers, des citronniers, des myrtes et des grenadiers. La vigne s'y montre en mille endroits divers, enlaçant ses tiges flexibles autour de tous les troncs d'arbre et d'arbuste. Le figuier sycomore s'élève çà et là, comme le roi de la végétation, au-dessus de tous ces arbustes, qui répandent au loin un parfum exquis.

Le jardin d'Ibrâhym est coupé par une grande quantité de petits canaux d'irrigation, dans lesquels on fait arriver l'eau du fleuve par le moyen de machines que nous décrirons bientôt. A l'entrée du jardin est une salle où le bey venoit respirer la fraîcheur et se reposer : cette salle est pavée en marbre ; et l'on a pratiqué au milieu un bassin de forme octogone, assez profond, et qui se remplissoit d'eau : tout autour du bassin sont des estrades élevées, où l'on s'assied à la manière des Égyptiens, c'est-à-dire, accroupi et les jambes croisées. C'est là qu'Ibrâhym admettoit ses familiers, et écoutoit gravement, en fumant sa pipe et en buvant le café, les contes que ses flatteurs lui faisoient pour l'amuser, ou les objets sérieux dont ses gens d'affaires venoient l'entretenir. Cette salle, au reste, n'étoit pas d'une propreté bien recherchée, et elle ressembloit, sous ce rapport, à toutes celles de ce genre que nous avons eu depuis l'occasion de voir en Égypte.

Au milieu d'arbres et d'arbustes qui font l'ornement des jardins de Rosette, on seroit disposé à s'abandonner à l'illusion ; mais la confusion et le désordre qui règnent dans les plantations, la détruisent bientôt. On ne peut toutefois s'empêcher de céder au charme que procurent les parfums qui s'exhalent de toutes parts, l'aspect éclatant de la couleur pourprée de la fleur du grenadier, et la blancheur éblouissante de celle du myrte. Mais ces nombreuses rigoles qui répandent par-tout la fraîcheur et la fertilité, et dont les eaux bourbeuses déposent un limon noirâtre, peuvent-elles entrer en comparaison avec ces clairs ruisseaux qui serpentent au milieu de nos bosquets et de nos jardins, où ils font

naître et entretiennent ces tapis de verdure qu'on n'aperçoit nulle part dans les jardins de Rosette! Sans doute les innombrables figues dont le sycomore est couvert récréent la vue; les énormes régimes de dattes suspendus aux branches du palmier invitent à en goûter le fruit; ces grosses grenades promettent un rafraîchissement salutaire; les bananes sur-tout offrent un fruit que l'on jugera généralement exquis : mais tous ces fruits sont-ils supérieurs à ceux que la France produit dans une si grande variété et en si grande abondance! C'est une question que le goût et les habitudes peuvent seuls décider.

On cultive dans les jardins de Rosette des melons et des pastèques, fruits qui semblent excellens dans un pays où la température est très-élevée.

Presque tous les jardins sont situés sur la limite du désert. Les haies qui en limitent l'étendue, et les arbres qui y sont plantés, offrent autant d'obstacles autour desquels les sables du désert viennent s'amonceler.

En nous occupant de tous les objets situés à l'extérieur de Rosette, nous ne pouvons passer sous silence le champ des morts. Il est situé non loin des jardins dont nous venons de parler, à l'ouest et à quelque distance de la ville. Les monumens qu'il renferme offrent des formes particulières au pays, et qui ne se retrouvent ni à Abouqyr ni à Alexandrie, lieux pourtant peu éloignés de Rosette. L'un des tombeaux les plus remarquables est représenté *planche 82, fig. 12, E. M. vol. I.* Il offre un effet très-piquant du jeu des ombres. Ce tombeau paroît avoir été élevé pour deux familles alliées. Le bois a été principalement employé dans sa construction; les tirans qui semblent destinés à maintenir les arcades, se montrent tout-à-fait à découvert; on aperçoit encore le bois dans la maçonnerie en beaucoup d'endroits où l'enduit qui le recouvre a éprouvé des dégradations : les colonnes de forme bizarre qui portent le pilier du milieu, sont en marbre. Sur les tombes plus simples, placées en avant, on remarque une excavation carrée de quatorze à quinze centimètres de profondeur, destinée à recevoir un peu de terre propre à entretenir quelque végétation. Le sol du champ du repos est de l'aspect le plus triste; il est blanc et parsemé çà et là de quelques petites pierres, ou n'offre que rarement quelques plantes de soude.

Le dessin n.° 11 de la planche citée représente la vue d'un tombeau dont on n'aperçoit que la partie supérieure, attendu qu'il est hors du mur d'enceinte du champ des morts : les tombes placées sur le devant sont comprises dans cette enceinte; elles sont voûtées intérieurement, et il paroît que les corps y sont déposés fort avant sous terre.

Aux jours anniversaires des prières pour les morts, les femmes, comme l'on sait, passent la journée tout entière dans le champ du repos; elles s'y font apporter à manger. Elles plantent des branches de dattier ou des fleurs dans les petites excavations ménagées sur les tombes; usage fort analogue à celui que l'on suit de nos jours dans plusieurs contrées de la France et à Paris même.

§. III.

Machines qui servent aux Arrosemens et à l'Agriculture à Rosette et dans les environs.

J'ai remis à parler dans un article à part des diverses machines employées aux arrosemens et à l'agriculture, que j'avois remarquées dans mes différentes excursions. Je n'en traiterai que succinctement, attendu que l'on a donné ailleurs des notions étendues sur ces divers objets, plus particulièrement observés dans la capitale de l'Égypte.

Les machines employées aux arrosemens à Rosette et dans les environs sont de trois sortes; elles consistent en celles qui sont appelées *châdouf* et *mentâl*, en roues à jantes creuses, et en roues à pots. L'irrigation par le châdouf (1) s'obtient au moyen d'hommes disposés par étages, et dont le nombre varie en raison de la différence de hauteur du sol à arroser avec les eaux du fleuve: au-dessus de chaque étage s'élèvent deux petits murs verticaux en terre, ou quelquefois seulement deux fourches enfoncées dans le sol, destinées à recevoir une tige transversale, sur laquelle est attachée perpendiculairement, au quart de sa longueur et par le gros bout, une longue perche. A l'extrémité du plus grand bras de levier est suspendue une corde, à laquelle un panier rond de feuilles de palmier, ou un sac en cuir, est attaché: dans le bras de levier le plus court sont passées des rondelles en terre, destinées à former contre-poids. Les *fellâh* qui sont au point le plus bas, c'est-à-dire, au niveau du fleuve, y puisent l'eau et l'élèvent au premier étage; cette eau est reprise de la même manière pour être élevée de la première plate-forme à la seconde, de la seconde à la troisième, et ainsi de suite, jusqu'à ce qu'elle soit arrivée dans le plus haut réservoir, d'où elle est distribuée dans les canaux d'irrigation.

La manière d'arroser appelée *mentâl* (2) est pratiquée par deux *fellâh* à moitié assis sur des buttes de terre élevées au bord du fleuve: ils tiennent de chaque main une corde attachée à une espèce de couffe ou seau en feuilles de palmier; ils lancent ce panier dans le fleuve, où il s'emplit, et, par le mouvement qu'ils font en se jetant en arrière, ils enlèvent le seau du fleuve et le vident dans un petit réservoir au niveau des rigoles d'irrigation.

La seconde machine employée dans les arrosemens est la roue à jantes creuses. On s'en sert dans les endroits où l'eau du Nil n'arrive pas naturellement, et lorsque le sol à arroser est élevé seulement de deux mètres et demi à trois mètres au-dessus du niveau du fleuve. Cette machine (3) consiste en un arbre horizontal, sur le milieu duquel la roue à jantes creuses est placée perpendiculairement; les tourillons de l'arbre tournent dans des crapaudines placées sur les murs latéraux du puisard, où parviennent, soit directement, soit par infiltration, les eaux du

(1) *Voyez* les Arts et Métiers, *planche 6, fig. 1, É. M. vol. II.*

(2) *Voyez* la même planche, *fig. 2.*

(3) *Voyez* les Arts et Métiers, *planche III, É. M. vol. II.*

fleuve : une petite roue dentée, ou pignon, est appliquée contre la roue à jantes creuses, et est engrenée par une roue horizontale, fixée sur un arbre vertical; cet arbre est bifurqué dans sa partie supérieure pour offrir un point d'appui à un long bras de levier, auquel on attelle un cheval, un bœuf, un buffle ou un chameau. Par ce mécanisme, la roue à jantes creuses puise les eaux dans le réservoir au moyen de trous pratiqués à sa surface extérieure; les vides se remplissent, et l'eau, transportée par le mouvement de la roue, s'échappe ensuite par les mêmes trous, et retombe dans une espèce d'auge ou de réservoir, d'où elle est ensuite distribuée dans les canaux d'irrigation destinés à la recevoir. Il est inutile de dire que le rayon de la roue à jantes creuses est déterminé par la profondeur à laquelle se trouve l'eau dans l'endroit où l'on veut établir la machine. Il est bon de faire observer cependant que l'on peut disposer les choses de manière à hausser ou baisser les tourillons du cylindre sur lequel la roue à jantes creuses est adaptée. Celle-ci est exécutée avec beaucoup de soin; mais il n'en est pas de même des roues d'engrenage qui communiquent le mouvement. Comme à Rosette la hauteur des eaux des puits éprouve moins de variations que par-tout ailleurs, lors de l'accroissement et du décroissement du Nil, et que la différence des hautes aux basses eaux du fleuve y est incomparablement moindre que dans les parties élevées de l'Égypte, c'est aussi seulement dans ce lieu que nous avons vu l'emploi de la roue à jantes creuses. On s'en sert toutefois à Damiette, qui est dans les mêmes conditions que Rosette par rapport au niveau du fleuve. Par-tout ailleurs on fait usage du troisième mode d'arrosement que nous avons indiqué.

La roue à pots (1) employée dans les environs de Rosette (2) consiste, comme dans le reste de l'Égypte, en une corde sans fin qui passe sur une roue mue de la même manière que la roue à jantes creuses : on rallonge ou l'on raccourcit la corde à volonté, eu égard à la hauteur des eaux du fleuve. Les pots sont attachés à la corde sans fin; on en augmente ou diminue le nombre, suivant la force motrice dont on dispose et la résistance que peut offrir le mécanisme.

En revenant des excursions que nous faisions fréquemment à la tour d'Aboumandour, nous eûmes plusieurs fois l'occasion de visiter un moulin où l'on émonde le riz. Cette machine (3) consiste en des pilons cylindriques de fer creux, fixés à l'extrémité de leviers mobiles dans un plan vertical; ils reçoivent le mouvement d'un arbre horizontal, armé de mentonnets exerçant une pression sur le petit bras des leviers. Cet arbre est mis lui-même en mouvement par un engrenage semblable à celui que nous avons déjà indiqué : des chevaux, bœufs ou chameaux, sont la force motrice que l'on emploie. Le riz est mis dans des trous correspondant aux pilons pour être émondé, et un ouvrier placé sur le devant ramène sous ces pilons le riz qui tend à s'en écarter (4) avant que l'opération soit terminée. Nous avons visité à Rosette deux moulins semblables à celui qui vient d'être décrit.

(1) *Voyez* les Arts et Métiers, *planches IV et V*, *É. M. vol. II*, et l'explication de ces planches.

(2) Voyez la *planche 78*, *É. M. vol. I.*

(3) *Voyez* les Arts et Métiers, *planche IX*, *fig. 5*, *6 et 7*, et l'explication de cette planche.

(4) *Voyez*, pour de plus amples détails, le Mémoire de M. Girard sur l'agriculture et le commerce de l'Égypte,

C'est aussi durant mon séjour à Rosette que j'ai recueilli les dessins d'une machine à battre le grain, connue dans le pays sous le nom de *noreg;* on peut en voir, dans la *planche IX* des Arts et Métiers, le plan et l'élévation. Feu M. Conté a donné une vue d'une machine semblable dans la *planche VIII, fig. 2*, des mêmes Arts et Métiers. La seule inspection suffit pour prendre une idée de cette machine. Elle consiste en une espèce de chariot renfermant à sa partie inférieure des cylindres ou rouleaux de bois, où sont appliqués, perpendiculairement à l'axe, des couteaux circulaires en fer; un bœuf conduit par un enfant fait mouvoir le chariot, qui, passant et repassant sur les gerbes de blé, en hache la paille et en détache le grain. Pour séparer l'un de l'autre, on soulève la paille avec des fourches, le grain reste : on achève de le nettoyer en le projetant en l'air; le vent emporte les parties les plus légères, et c'est ainsi que se fait l'opération du vannage.

Il existe à Rosette beaucoup de moulins à blé; en général, chaque maison en renferme un. Ces divers moulins ne présentent de différence qu'en ce que ceux des riches sont mis en mouvement par des animaux, tandis que ceux des pauvres sont mus à bras d'hommes. Les moulins des gens aisés présentent un mécanisme de la plus grande simplicité (1), et qui consiste dans une roue horizontale engrenant une lanterne; les deux meules sont traversées par l'axe de la lanterne; la meule supérieure est plus petite que la meule inférieure : celle-là participe au mouvement imprimé par la force motrice; toutes deux sont posées sur un plan incliné, afin que la farine, en sortant, ne puisse s'échapper que par un goulet pratiqué dans la meule inférieure; elle est reçue dans un panier ou couffe.

Les moulins à bras sont composés de deux meules le plus ordinairement de granit, provenant de colonnes qui ont fait l'ornement d'anciens édifices; la meule immobile est taillée de manière à présenter au centre une espèce de petit cylindre saillant, qui s'enchâsse dans un trou de même diamètre pratiqué dans la meule mobile, et c'est autour de ce cylindre que se fait la rotation.

§. IV.

Aspect extérieur et Architecture des Maisons de Rosette.

Les rues de la ville de Rosette sont étroites, tortueuses, et la plupart du temps remplies d'ordures; elles ne sont pas pavées : les bazars sont plus larges et plus aérés que ceux d'Alexandrie. Un spectacle qui paroît tout-à-fait étrange, c'est la grande quantité de chiens errans qu'on rencontre dans les rues, et plus particulièrement encore sur le port de Rosette. Ce n'est pas que les autres villes de l'Égypte n'offrent le même spectacle; mais il m'a frappé davantage à Rosette, parce que c'est là que j'en ai reçu les premières impressions. Les chiens sont de l'espèce de ceux que l'on appelle *chiens-loups*. Les habitans ne paroissent pas s'en occuper beaucoup, ni pourvoir à leur nourriture, bien que ces animaux leur rendent des services, notamment pour la garde du port. Pendant la nuit, ils poussent des hurlemens

(1) *Voyez* les Arts et Métiers, *planche IX, fig. 8, 9 et 10*, et l'explication de cette planche.

affreux. Les habitans de Rosette, rentrant dans leurs maisons à la chute du jour, semblent faire peu d'attention à ce vacarme.

Si l'on s'avance dans quelques-uns des quartiers les plus reculés de la ville, on y rencontre une assez grande quantité d'habitans nonchalamment accroupis et la pipe à la bouche. Nous vîmes aussi beaucoup d'enfans et de femmes : celles-ci n'étoient que des femmes du peuple, toutes vêtues de chemises bleues malpropres, fendues en avant à leur partie supérieure; ce qui laissoit apercevoir leurs seins pendans. Un voile aussi sale que la robe leur couvroit toute la figure, les yeux exceptés.

La cécité fait de nombreuses victimes à Rosette, et elle paroît être plus commune parmi les femmes que parmi les hommes.

Un spectacle qui frappe sur-tout les étrangers arrivant à Rosette, c'est la foible constitution des enfans. Ils marchent seuls de bonne heure : mais ils ont des membres frêles et délicats; ce qui paroît provenir en partie de ce que les femmes ont plusieurs enfans à-la-fois. Ces enfans sont portés par leur mère à califourchon sur les épaules; n'ayant point la force de s'y tenir droits, ils sont courbés en deux. Quand on n'est pas accoutumé à ce spectacle, on tremble toujours qu'il ne leur arrive quelque accident.

Lorsque le soir les crieurs publics appellent du haut des minarets le peuple à la prière, rien n'est plus remarquable que l'aspect de la ville de Rosette. On se rend en foule et en silence à la mosquée. Le plus grand nombre des habitans qui n'ont pas le moyen de faire leurs ablutions dans leurs maisons ou leurs jardins, arrivent sur le bord du Nil pour y remplir ce devoir; ils se lavent la barbe, et font ensuite leur prière, prosternés du côté de la sacrée Ka'bah. Ceux qui ont des tapis, et c'est le moindre nombre, ont eu soin de les étendre par terre pour exécuter cet acte religieux. Ceux qui n'en ont pas, y suppléent par le turban qui leur enveloppe la tête.

Le temps de la prière écoulé, c'est-à-dire, la nuit étant arrivée, tous les habitans rentrent dans leurs maisons, et l'on ne rencontre plus un seul individu dans les rues.

Des lampes suspendues à l'entrée des maisons éclairent la ville pendant la nuit.

J'ai visité des quartiers de Rosette qui étoient tout-à-fait abandonnés, et n'offroient plus que des réceptacles d'immondices et d'ordures Les habitans sont dans l'usage de ne faire jamais aucune réparation à leurs maisons : ils les quittent, dès qu'elles commencent à tomber de vétusté, et vont bâtir de nouvelles habitations dans le voisinage, ou dans d'autres quartiers de la ville. Dans la partie de Rosette qui avoisine le désert, de vieilles masures sont déjà envahies par les sables. Nous avons souvent remarqué, dans ces quartiers presque abandonnés, des femmes du peuple occupées à préparer de la fiente d'animaux pour la faire sécher au soleil; elles en forment de petites mottes (1) arrondies et minces, qu'elles saupoudrent avec de la paille hachée : elles les appliquent ensuite sur la terre, et souvent aussi contre les parois mêmes des habitations, pour les faire sécher. Les mottes sont presque le seul combustible qui soit d'un usage général pour le feu

(1) *Voyez* les Arts et Métiers, *planche* XXVIII, *fig.* 1, et l'explication de cette planche.

de la cuisine. On sait que c'est de la suie qu'elles produisent qu'on retire le sel ammoniac.

Les portes des maisons des gens riches sont gardées par des Nubiens au teint presque noir : connus par une fidélité à toute épreuve, on leur confie encore la garde des bois de chauffage et de construction, dont le port est couvert.

En parcourant la ville, nous avons rencontré plusieurs fois des écoles publiques : on en est encore très-éloigné qu'on les entend déjà. Les enfans, en lisant ou en apprenant par cœur, se dandinent en avant et en arrière, et chantent tout ce qu'ils récitent ou qu'ils lisent : il en résulte un spectacle fort bizarre. Les écoles sont en grand nombre à Rosette; ce qui contraste beaucoup avec l'ignorance que l'on a coutume de supposer aux habitans de l'Égypte.

Les maisons de Rosette sont toutes construites en briques rougeâtres d'une couleur assez foncée, due certainement à leur degré de cuisson. Nous avions remarqué à Alexandrie que, les habitations étant toutes bâties en pierre calcaire avec mortier de chaux et sable, la pierre est attaquée et rongée par l'atmosphère saline qui enveloppe cette ville, tandis que le mortier reste intact. Il en est tout autrement à Rosette : les briques résistent parfaitement aux intempéries de l'air; mais le ciment qui les lie en est attaqué.

Dans les différentes courses que nous fîmes à travers la ville, nous aperçûmes quelques maisons dont l'intérieur nous parut mieux que celui des maisons d'Alexandrie : mais à Rosette, ainsi qu'à Alexandrie, des colonnes, débris d'anciens monumens, les décorent d'une manière tout-à-fait bizarre. Le manque de goût se fait également remarquer dans leur emploi : des chapiteaux sont mis à la place des bases, et réciproquement les bases occupent la place des chapiteaux.

Nos courses fréquentes dans la ville nous mirent à portée d'apercevoir l'intérieur de quelques maisons de gens peu aisés : on les croiroit plutôt destinées à des repaires d'animaux immondes qu'à des habitations d'hommes. Des chambres mal éclairées, des murs sans aucune décoration, une aire ou pavé couvert d'une sale poussière, tel est l'aspect des réduits occupés par la classe peu aisée de Rosette. La malpropreté est si générale, qu'elle s'étend même jusqu'aux monumens publics; et, à cet égard, les mosquées ne sont pas mieux traitées que les habitations particulières.

On décore quelquefois en Égypte du nom de palais des maisons de la plus médiocre étendue et de la structure la plus ordinaire : elles prennent leur importance de la dignité des personnes qui les occupent. Lors de la fête du 14 juillet célébrée à Rosette par la garnison, le mufti vint au quartier-général prêter le serment de ne rien faire contre l'armée Française, et il reçut du général Menou l'assurance que les propriétés des habitans seroient respectées. Après la cérémonie, le mufti fut reconduit dans son palais, qui n'avoit guère plus d'apparence que certaines maisons de nos paysans de France.

Nous avons tâché de prendre une idée de la principale mosquée de Rosette, autant du moins que les préjugés du pays ont pu nous le permettre, puisque nous n'avons point eu la faculté d'y entrer. Son minaret s'élève avec grâce au milieu

des airs; il est à quatre étages ou rangs de balustres. La mosquée est très-vaste; mais elle n'offre point dans son plan une forme régulière : des rangées de petites colonnes à côté de grosses en décorent l'intérieur. Tout le pavé est recouvert de nattes. Dans une construction attenante à la mosquée sont des privés, et des piscines où les dévots musulmans font leurs ablutions avant la prière. Il y a en outre d'autres bassins destinés aux mêmes usages : l'eau qui les remplit est assez malpropre, et ne m'a point paru être souvent renouvelée. Les croisées de la mosquée sont fermées par de beaux grillages en fer d'un fort bon travail, apportés de Constantinople.

Les maisons de Rosette sont presque toutes bâties sur un même type, et en briques, ainsi que nous l'avons dit : toutes, à de légères différences près, présentent la même apparence extérieure. Nous nous sommes appliqués à recueillir les dessins d'une des maisons les plus considérables de la ville et des plus agréablement situées, ayant une façade sur le Nil. On nous dit qu'elle appartenoit à un bey. La façade (1) de cette maison sur la principale rue de Rosette présente, au rez-de-chaussée, une grande porte d'entrée et deux autres portes de moindre dimension; quatre colonnes de hauteurs et de diamètres inégaux, élevées sur des bases ou socles, forment une espèce de décoration, assez bizarre toutefois : toute la porte (2) principale, ainsi que la façade, offre un appareil de briques parfaitement régulier. Des pièces de bois mêlées à cette maçonnerie présentent tantôt leurs faces et tantôt leurs abouts : quelquefois ces pièces de bois sont ornées de dessins et de sculpture. Dans la partie inférieure de la porte, qui est à hauteur d'appui, il y a de petites colonnes en bois cannelées; elles sont insérées dans les angles de la maçonnerie.

La courbe qui termine la grande porte est ici un arc de cercle; mais il y a des portes qui présentent des demi-cercles et même des espèces d'ogives. La seule ouverture ou fenêtre qui se trouve au rez-de-chaussée, est fermée par un grillage en fer (3). Le reste de l'élévation est partagé en trois étages, dont la division est bien marquée par les solives des planchers, qui montrent leurs abouts à l'extérieur, où ils forment une espèce de décoration. Ces étages sont en saillie sur le nu de la face du rez-de-chaussée, de deux ou trois pieds : cette saillie est formée par les poutres principales qui dépassent la maçonnerie, et dont les bouts sont soutenus par des contre-fiches ou consoles; le tout est recouvert par des planches assemblées jointivement et qui présentent une surface parfaitement lisse.

Les étages supérieurs sont éclairés par un système de grandes croisées fermées par des grillages en bois à grands carreaux, au-dessus desquelles il existe une ouverture plus petite, fermée aussi par des grillages, mais à carreaux plus étroits. Quelques fenêtres ont des grillages plus élégans et placés en saillie sur le nu de la façade : des ouvertures y sont ménagées sur la face pour faire circuler plus d'air dans les appartemens. Il en existe aussi sur les côtés pour donner la facilité d'apercevoir au loin dans la rue, et satisfaire la curiosité des femmes, qui peuvent ainsi

(1) Voyez *planche 82, fig. 5, É. M. vol. I.*

(2) Voyez même planche, *fig. 10.*

(3) En général, les croisées inférieures des maisons de Rosette sont fermées par des grilles de fer d'un fort bon travail, fabriquées à Constantinople. Nous en avons déjà indiqué de pareilles à la grande mosquée de Rosette.

voir sans être vues. Ces grillages saillans donnent aussi les moyens d'y avoir des vases à rafraîchir l'eau, que l'on nomme *qoulleh* ou *bardaques* dans le pays. Ce sont des vases fabriqués dans la haute Égypte avec une espèce d'argile blanchâtre bien pétrie : on leur fait subir seulement une demi-cuisson; ce qui leur conserve une porosité à laquelle ils doivent la vertu réfrigérante qu'ils possèdent. Les formes (1) de ces vases ne manquent point d'une certaine élégance. On les remplit d'eau, on les expose au courant d'air; l'eau qui transsude à travers les pores, se vaporise et produit le refroidissement de celle qui reste dans l'intérieur du vase. L'abaissement de la température est toujours de quatre ou cinq degrés.

Un quatrième étage s'élève seulement dans une partie de la maison qui nous occupe; il forme une espèce de pavillon qui est de plain pied avec les toits en terrasse de l'édifice. C'est sur ces terrasses que les femmes peuvent se promener et prendre le frais sans être vues. Elles pourroient l'être toutefois par les crieurs publics, qui, du haut des minarets, appellent le peuple à la prière; mais on a suffisamment pourvu à cet inconvénient, de la plus grande gravité dans les mœurs musulmanes, en ne prenant pour remplir ces emplois que des hommes aveugles.

La façade de la maison, du côté du Nil (2), n'offre qu'un seul étage, et, par conséquent, une complication moins grande. Trois portes, dont une principale, donnent entrée au rez-de-chaussée, éclairé par quelques petites fenêtres fermées par des grillages à larges carreaux. Deux colonnes placées aux angles portent des pilastres légèrement en saillie sur le nu du mur : à l'un de ces angles est une petite fabrique contenant des jarres remplies d'eau et un vase pour y puiser; elle offre ainsi aux passans les moyens de se désaltérer. Les jarres sont constamment entretenues pleines par la sollicitude du propriétaire de la maison. Dans un pays dont la température est très-élevée, on sent tout le prix de semblables établissemens : aussi sont-ils très-multipliés. Il y a des maisons où l'on offre aux passans l'eau d'une autre manière : on a dans l'intérieur un baquet entretenu constamment plein d'eau, et placé tout près du mur extérieur de l'habitation; un siphon plonge par sa plus longue branche dans ce baquet; la branche la plus courte traverse la muraille, et se termine par un ajutage auquel les passans viennent appliquer la bouche ; en aspirant un peu, ils se désaltèrent tout à leur aise. Dans les maisons des gens riches ou dans les mosquées, cet ajutage traverse une table de marbre sur laquelle sont gravées des sentences du Qorân.

Le seul étage qui subsiste dans la façade qui regarde le Nil, est formé de trois avant-corps séparés par deux intervalles. Chacun de ces avant-corps est éclairé par de grandes fenêtres remplies par des grillages à larges carreaux, et au-dessus desquelles sont d'autres petites fenêtres également grillées. Le dessus de la maison est terminé par une terrasse, dont l'aire se compose de mortier très-blanc; les abouts des poutres qui la supportent, se montrent à l'extérieur, et forment, ainsi que nous l'avons déjà fait remarquer, une espèce de décoration.

Quant à la face latérale (3) de cette habitation, elle offre des dispositions

(1) *Voyez* les Vases, Meubles et Instrumens, *pl.* FF, *E. M. vol. II*, par M. Redouté.

(2) Voyez la *planche 82, fig. 3, É. M. vol. I.*

(3) Voyez la *planche 82, fig. 4, É. M. vol. I.*

analogues à celles que nous venons de décrire, si ce n'est qu'elle présente un étage de plus dans une portion seulement : on peut y remarquer des petits jours assez multipliés pour éclairer les pièces du rez-de-chaussée. En général, tout le rez-de-chaussée est destiné aux écuries des chevaux et des chameaux, aux magasins de fourrages, à des pièces préparées pour recevoir les harnois, à la cuisine, au cellier, aux offices, aux moulins à blé. On y réserve aussi des chambres pour les gens de service de la maison ou autres.

On ne se feroit point une idée exacte de l'intérieur des maisons de Rosette, si l'on se figuroit que les planchers bas sont tous à la même hauteur, et que l'on communique de plain pied d'une pièce à l'autre : au contraire, il faut monter ou descendre quelquefois une, deux et trois marches pour passer d'un appartement dans un autre; et rien ne motive, en apparence au moins, une semblable disposition, qu'il eût été facile d'éviter, et qui ne peut trouver d'explication que dans les usages du pays.

Les détails dans lesquels nous venons d'entrer suffisent pour donner une idée de l'architecture des maisons des gens riches de Rosette; la vue des dessins renfermés dans la *planche 82, fig. 1 et 2*, et dans la *planche 102, fig. 8, 9 et 10*, peut ajouter encore aux notions que nous en avons données. Les fenêtres de la maison dont l'élévation est représentée *fig. 2*, offrent cette particularité, qu'outre le grillage qui en occupe l'ouverture, elles sont encore fermées par des volets. Nous devons ajouter que presque toujours, dans les maisons des gens riches, les baies de fenêtre sont fermées intérieurement par des châssis garnis de vitres; mais, dans la plupart des autres maisons, cette fermeture n'existe point, et l'air extérieur pénètre librement dans les appartemens.

En général, les terrasses des maisons sont inclinées et ont des gouttières pour faciliter l'écoulement des eaux de pluie, qui, durant l'hiver, tombent quelquefois en assez grande abondance à Rosette.

La décoration intérieure des maisons diffère beaucoup, selon la destination des pièces, la richesse et le rang des propriétaires. Les chambres sont pavées en carreaux de terre cuite : la première portion des grandes pièces de réception, les privés des maîtres et les salles de bains sont pavés en marbre.

Tous les murs sont recouverts seulement d'un enduit très-lisse d'une blancheur éclatante; chaque pièce est partagée dans sa hauteur en deux parties presque égales par une corniche en bois très-mince et très-saillante, qui en fait tout le tour : le fond de l'appartement est rempli par de grandes armoires dont les panneaux, diversement travaillés, forment une sorte d'ornement. D'autres armoires de différentes grandeurs et beaucoup de petits enfoncemens ornés de boiseries complètent le système de décoration des diverses pièces. L'ameublement consiste principalement en des sofas distribués tout autour de l'appartement, où ils présentent un siége bas, large et commode. Ils sont composés de matelas et de gros coussins de coton; les matelas sont étendus sur de petites banquettes de quinze à dix-huit centimètres de hauteur, construites en planches ou formées seulement d'espèces de cages faites avec des côtes de palmier. Des étoffes plus ou moins recherchées, selon

selon la qualité et l'aisance du propriétaire, couvrent les matelas et les coussins: les plus riches étoffes sont réservées pour les sofas des balcons ou fenêtres avancées dont nous avons parlé. C'est là, en effet, que les femmes reposent le plus souvent, et qu'elles respirent un air plus frais que dans les autres parties de leurs appartemens.

Nulle part on ne trouve de lit pendant le jour dans les différentes pièces de l'habitation. Les hommes et les femmes prennent leur sommeil sur le sofa, ou sur des couches que l'on dresse au milieu de la chambre. Quelquefois les lits ne consistent qu'en un simple matelas recouvert d'un tapis. Une vaste moustiquière en gaz ou en crêpe garantit des cousins et des moustiques. Pendant le jour, tout cet attirail est renfermé dans des cabinets. Beaucoup de personnes, hommes et femmes, se couchent sans ôter leurs vêtemens.

Les domestiques couchent tout habillés sur de simples nattes.

Nous eûmes l'occasion d'entrer dans la maison de l'un des plus riches particuliers de Rosette, qui avoit pris la fuite à l'approche de l'armée Française. Cette habitation est distribuée en deux appartemens principaux, celui du maître au premier, et celui des femmes au second : dans l'appartement du maître, les fenêtres sont fermées par des grillages en bois à larges carreaux; dans l'appartement des femmes, les grillages sont à petits carreaux. Il n'y a de communication entre ces appartemens que par un petit escalier, et par un tour cylindrique, qui servoit à passer la nourriture des femmes. Dans l'un et l'autre, la pièce principale consiste en une vaste chambre, qui est décorée d'une manière analogue à ce qui vient d'être exposé, si ce n'est que, dans l'appartement des femmes, il existe au-dessus des armoires une espèce de loge grillée, où il paroît que les femmes se tiennent habituellement. Cette maison renferme des cuisines, des bains, des fours, des terrasses, et généralement tout ce qui constitue l'habitation d'un riche particulier: les fosses d'aisance sont recouvertes de dalles de marbre, où sont pratiquées des ouvertures longues et étroites.

Nous avons dit que les divers étages des maisons de Rosette sont en encorbellement ou saillie les uns sur les autres, d'où il résulte qu'à la hauteur du rez-de-chaussée les maisons qui se font face se trouvent à une assez grande distance, et qu'à la hauteur des terrasses elles se rapprochent bientôt de manière à n'être plus séparées que par un petit intervalle. Cette disposition donne la facilité de couvrir entièrement les rues destinées aux bazars ou marchés publics, de manière à les tenir constamment abritées des rayons du soleil.

Toutes les maisons de Rosette, à l'exception de celles des gens riches, ont un escalier extérieur, construit la plupart du temps en pierre : au lieu d'y appliquer des garde-fous, on l'enveloppe, pour ainsi dire, dans une grande cloison destinée à cacher la vue des femmes, quand elles sortent de la maison, ou qu'elles y entrent.

Nous avons souvent fréquenté les bazars ou marchés publics; nous avons toujours été frappés du silence qui y règne, et qui forme un contraste si frappant avec le murmure bruyant de nos marchés. Les gens du pays parlent peu, mais toujours avec un grand ton de gravité, et leur conversation ne les empêche jamais de

fumer leurs pipes. Assis devant leurs boutiques, ils y sont immobiles comme des termes.

Les marchands de Rosette nous ont paru, en général, très-défians; ils craignent toujours qu'on ne les trompe, et ils ne livrent les marchandises qu'on leur achète que lorsqu'elles leur ont été préalablement payées.

C'est dans les bazars que l'on a le plus d'occasions de remarquer les costumes des habitans du pays. Au premier coup-d'œil, ils paroissent peu variés; mais ils le sont cependant de telle sorte, qu'il est facile de reconnoître un Turc, un Qobte, un Grec, un Alexandrin. Les Grecs sur-tout sont reconnoissables à leur teint blanc et à leur menton rasé.

Les cafés de Rosette, comme ceux d'Alexandrie, sont, en général, de véritables bouges, dont on n'approche qu'avec dégoût. Ils consistent en une très-grande salle, au pourtour et dans le milieu de laquelle s'élèvent des estrades en maçonnerie, que l'on recouvre de nattes : c'est sur des sofas de cette nature que le musulman vient boire le café, fumer sa pipe qu'il ne quitte jamais, dormir, ou entendre les improvisations d'un poëte ou les récits d'un conteur en titre, qui ne se lasse pas de conter, et qu'on écoute toujours avec un nouveau plaisir. Parmi ces établissemens, nous en avons cependant remarqué un qui, par son air de propreté et la beauté de sa situation, mérite d'être distingué. Il est situé sur le port de Rosette, près des bords du Nil; le bâtiment (1) a une longueur à peu près double de sa largeur : il est divisé intérieurement en deux parties; au milieu se trouve un passage aboutissant à deux portes extérieures placées sur les côtés : la porte principale fait face au fleuve. L'édifice est éclairé par un système de doubles fenêtres surmontées de courbes en ogive, dont la naissance repose sur trois petites colonnes en bois : au-dessus de ces ouvertures, il en existe une autre beaucoup plus petite et de forme rectangulaire. Au milieu de l'édifice s'élèvent deux massifs en maçonnerie formant estrades, et, tout autour, des espèces de banquettes de construction semblable et remplissant le même objet. Le toit de l'édifice, qui est en saillie, garantit de l'ardeur du soleil; mais les habitués du café sont bien mieux préservés encore de l'atteinte de ses rayons par une espèce de bâtisse en charpente, ajustée tout autour de l'édifice et formant une sorte de berceau, que des ceps de vigne, plantés au-devant de la façade, enveloppent de toutes parts de leurs longs et flexibles rameaux. C'est au-devant de ces berceaux que les *a'lmeh* ou danseuses publiques, les musiciens, les baladins et les improvisateurs, cherchent à capter l'attention des buveurs de café, et à leur arracher quelques pièces de monnoie.

Les habitués des cafés se livrent au jeu des échecs et du *mangaleh* (2) : ce sont

(1) Voyez la *planche 82, fig. 6 et 7, É. M. vol. I.*

(2) Le *mangaleh* se compose de deux planchettes dans chacune desquelles on a pratiqué six trous. On joue à deux. D'abord chaque joueur met dans les trous qui sont de son côté six petites pierres ou coquilles. Puis l'un des joueurs prend toutes les coquilles de tel trou qu'il juge à propos, et en met une dans chaque trou suivant, en commençant à droite et en continuant de la sorte jusqu'à ce qu'il ne lui en reste plus. Si le nombre 2, ou le nombre 4, ou le nombre 6, se trouve dans le trou où il a mis la dernière coquille, ces coquilles sont à lui, et de plus toutes celles des trous contigus, en comptant à reculons, si le nombre marqué s'y trouve. Quand il n'y a plus une seule coquille dans les trous, on compte, et celui qui en a le plus, a gagné la partie. (Consulter le *Voyage en Arabie* par Niebuhr, tom. I, pl. XXV, et pag. 139.)

des gens de la classe moyenne; car les riches font préparer le café chez eux, et ne fréquentent point ces établissemens.

Il nous reste à parler d'un genre d'édifices qui est établi à Rosette avec une espèce de luxe; il s'agit des *o'kel*, où l'on tient en magasin toutes les sortes de marchandises. Ce sont des bâtimens qui ont en longueur le quadruple ou le quintuple de leur largeur; ils renferment une cour décorée, tout autour, de galeries soutenues par des colonnes surmontées d'arcs en ogive : les magasins ont leur entrée sous ces galeries, et sont éclairés seulement par des fenêtres percées au-dessus des portes. La même distribution qui existe au rez-de-chaussée, se retrouve au premier étage; seulement le long corridor qui remplace la galerie du bas, et qui, comme elle, donne entrée dans les magasins, est éclairé par un grand nombre de fenêtres terminées en ogive, au-dessus desquelles sont en outre pratiquées de petites ouvertures carrées. Le second étage offre une disposition toute pareille, si ce n'est que les ouvertures du corridor sur la cour sont rectangulaires et plus considérables. Les *figures 9 et 10 de la planche 101, É. M. vol. II*, donnent une idée très-exacte de ces distributions. Ces corridors et ces longues galeries qui communiquent aux magasins, servent, au besoin, à faire prendre l'air aux marchandises qui y sont renfermées.

Nous avons été frappés de la sobriété des habitans de Rosette; sobriété que l'on remarque du reste dans toute l'Égypte. Le fruit du dattier paroît être leur nourriture principale; ils y ajoutent cependant un peu de pain fait sans levain et en forme de petites galettes rondes très-minces. Ce pain, cuit dans des fours chauffés avec la fiente des animaux, et principalement du chameau, préparée comme nous l'avons dit, conserve une odeur peu agréable pour les étrangers; et je ne puis oublier que, dans les premiers temps de mon séjour en Égypte, je trouvois une odeur de chameau à tout ce que je mangeois.

§. V.

Des Arts et Métiers à Rosette.

Je me propose de consigner dans ce paragraphe les observations que j'ai faites sur les arts et métiers exercés à Rosette : mais, comme il existe peu de différence dans ce qui se pratique à cet égard dans cette ville et dans la capitale de l'Égypte, où ces mêmes arts et métiers ont été observés, je me bornerai à des détails très-succincts. J'ai examiné avec attention l'art du tourneur (1), qui a des applications assez étendues; car les nombreux grillages qui ferment les baies de croisée des habitations en sont le produit. Toutes les parties de ces grillages faites au tour sont réunies et maintenues par des encadremens en bois, qui sont le travail du menuisier. Rien n'est plus simple que l'instrument dont se sert le tourneur; il consiste en une grande planche posée horizontalement, sur laquelle s'élèvent deux panneaux verticaux, l'un fixe et l'autre mobile : au milieu de ces deux panneaux

(1) *Voyez* les Arts et Métiers, *planche XV, fig. 4, É. M. vol. II*, et l'explication de cette planche.

sont deux axes en fer, destinés à retenir et à fixer la pièce que l'on veut tourner. L'archet que l'on passe autour de cette pièce se compose d'un long manche en bois, où est attachée par ses deux extrémités une lanière un peu large : le tourneur fait mouvoir l'archet avec sa main droite; il approche et dirige l'instrument tranchant avec la main gauche et le pied droit, qui est appuyé sur une barre de fer posée elle-même sur les deux panneaux verticaux : le poids de cette traverse en fer suffit, la plupart du temps, pour maintenir les poupées et assujettir celle qui est mobile. La boutique d'un tourneur est tout ce qu'il y a de plus simple : elle renferme seulement trois outils tranchans, deux outils pour creuser, un archet, une petite bouteille contenant l'huile nécessaire pour humecter les points autour desquels se fait la rotation, et une couffe ou panier pour renfermer les objets manufacturés. Ces boutiques sont fort petites; elles ont deux mètres à peu près en tout sens : on peut en voir la configuration dans la *planche 82, fig. 8 et 9, É. M. vol. I.* Ces boutiques se ferment avec des portes à deux battans, assujettis par une serrure en bois; elles sont élevées de 50 à 60 centimètres au-dessus du sol : une espèce d'estrade est au-devant de ces boutiques, qui sont protégées contre les rayons du soleil par une sorte de bâtisse en charpente soutenant une couverture en bois. On voit dans les bazars d'assez longues files de semblables boutiques, occupées par toute sorte de marchands et de fabricans.

L'art du menuisier (1) est encore dans l'enfance : le menuisier travaille à genoux ou assis; il n'emploie qu'un très-petit nombre d'outils, parmi lesquels le principal est le rabot, semblable à celui dont se servent nos ouvriers en menuiserie. Il fait usage d'une herminette appelée *qaddoum* en arabe.

La serrurerie n'est en Égypte qu'une espèce de menuiserie, car les serrures sont en bois : elles consistent (2) en deux morceaux de bois placés à angle droit l'un sur l'autre; celui qui est vertical contient une cavité fermée par un petit morceau de bois de forme cubique, percé de petits trous dans lesquels on met des pointes en fer, augmentant de grosseur à leur partie supérieure; ces petits trous correspondent exactement à un même nombre d'autres pratiqués dans le morceau de bois horizontal et mobile, en sorte que, lorsque la serrure est en place, les petits morceaux ou pointes de fer tombent par leur propre poids dans les trous inférieurs, sans pouvoir toutefois quitter les trous supérieurs; alors la serrure est fermée. Pour l'ouvrir, on a une clef qui n'est autre chose qu'une espèce de règle en bois, armée à l'une de ses extrémités de petits morceaux de fer de même calibre, disposés de la même manière que les trous, en sorte qu'en enfonçant cette clef dans le vide pratiqué dans le morceau de bois mobile de la serrure, on soulève les pointes de fer : alors on tire ensemble et la clef et la partie mobile de la serrure; le tout glisse sans obstacle, et la serrure est ouverte.

L'art du chaudronnier est plus avancé que les autres arts. On fabrique à Rosette des ustensiles de cuivre, tels que casseroles, plateaux, bassines, &c., avec une sorte de perfection, sur-tout si l'on considère les outils employés par les

(1) *Voyez* les Arts et Métiers, *planche XIX, fig. 2*, et l'explication de cette planche.

(2) *Voyez* les Arts et Métiers, *planche XXX, fig. 1, 2, 3, 3', 4, 5 et 6*, et l'explication de cette planche.

ouvriers. Nous ne parlerons pas davantage de cet art, qui est décrit fort en détail ailleurs (1).

Un art que l'on peut considérer en Égypte comme arrivé, pour ainsi dire, à sa perfection, c'est l'art de faire les pipes. Dans un pays où tout le monde fume, depuis le plus riche jusqu'au plus pauvre, les pipes sont de première nécessité : aussi s'en fabrique-t-il dans tous les genres une quantité considérable. Elles se font avec une espèce de terre glaise pétrie avec le plus grand soin. Les pipes se montent en deux parties, savoir, le fourneau et la queue ; l'un et l'autre sont façonnés dans un moule plein : ces deux parties étant moulées séparément, on les réunit ensuite tandis qu'elles sont encore toutes fraîches ; on fait le trou par lequel doit être aspirée la fumée, et on l'exécute de manière que la cendre ne tombe pas au fond de la pipe. La forme de ces pipes ne laisse pas d'être variée ; on peut en voir divers modèles dans l'une des planches des Vases, Meubles et Instrumens (2). Tandis que la terre est encore molle, on imprime sur le fourneau et sur la queue de la pipe des ornemens quelquefois d'assez bon goût, sur lesquels on applique de l'or pour les faire mieux ressortir.

Quant à l'opération de percer les tuyaux de pipe, l'ouvrier se sert d'une petite machine (3) en forme de châssis, qu'il maintient avec son pied et qui est garnie d'un gros fil d'archal ; au moyen d'un archet, il introduit ce fil dans le tuyau, et la mèche pénètre successivement jusqu'à l'extrémité : ces tuyaux de pipe sont ensuite recouverts d'étoffes de soie ornées de cordonnets ou de franges de même matière, et terminés par des bouts d'ambre qui sont quelquefois d'un très-grand prix.

Après l'art du faiseur de pipes, le plus parfait est celui du faiseur de couffes (4) ; les feuilles du palmier en forment le tissu. Cet arbre est de la plus grande ressource en Égypte : il fournit en abondance un très-bon fruit, dont les habitans font leur principale nourriture ; le tronc de l'arbre est employé dans la bâtisse ; avec les côtes des branches on forme des *cafas* ou espèces de cages, sur lesquelles on dresse les lits et l'on élève les sofas ; et les folioles ou petites feuilles placées le long de la côte des grandes feuilles de dattier servent à faire des tresses, que l'on coud ensuite pour en former les couffes ou paniers. Les tresses se cousent avec beaucoup de dextérité et de vîtesse au moyen de petites cordes également fabriquées avec des feuilles de palmier. On fait à Rosette un grand usage des couffes ; elles servent à l'emballage de toute sorte de marchandises et de graines : on les emploie beaucoup pour le transport du riz.

Nous venons de parler des cafas faits avec les côtes des branches de palmier : celui qui les fabrique est muni d'un emporte-pièce, avec lequel il pratique dans ce bois tous les trous nécessaires pour assembler les diverses parties qui composent les cafas. On ne peut mieux comparer ce résultat de l'industrie des habitans de

(1) *Voyez* les Arts et Métiers, *planche XXI, fig. 1*, et l'explication de cette planche.

(2) Voyez *pl.* ii, *É. M. vol. II*, où est représentée une collection de pipes.

(3) *Voyez* les Arts et Métiers, *planche XXVII, fig. 1*, dessinée par feu M. Conté au Kaire, et l'explication de cette planche.

(4) *Voyez* les Arts et Métiers, *planche XX, fig. 2*, et l'explication de cette planche.

l'Égypte qu'à des cages rectangulaires analogues à celles que l'on fabrique en France avec de l'osier.

Dans un pays comme l'Égypte, où tout le monde fait usage du café, c'est un art que de le préparer pour l'offrir à toutes les classes de la société ; aussi y a-t-il à Rosette des ateliers (1) où l'on brûle le café et où on le pile : on a de grands plateaux en cuivre placés sur la surface d'un fourneau, où l'on fait rôtir la graine de café; on la broie ensuite dans des mortiers de granit avec des pilons en cuivre. L'usage de ces pilons présente quelquefois des inconvéniens, parce que, dans l'opération, il peut se détacher des parcelles de métal qui, mêlées au café, donnent des tranchées, ainsi que je l'ai quelquefois éprouvé.

L'orfévrerie est aussi exercée à Rosette; un quartier de cette ville est assigné aux orfévres. Je m'attendois, en y entrant, à voir les plus belles boutiques de la ville; mais j'ai été bien trompé dans mon attente. De petits réduits sales et obscurs, où l'on ne voit pour tout meuble qu'un soufflet cylindrique à main, un chétif fourneau, et quelques petits creusets de grès assez semblables aux nôtres; voilà tout ce qui constitue l'atelier des orfévres. Il faut cependant ajouter qu'ils ont des marteaux et des enclumes assez bien exécutés. Aucun de leurs ouvrages n'est exposé, comme chez nous, dans les boutiques. Il paroît qu'ils n'exécutent qu'au fur et à mesure des commandes qu'on leur fait. Je les ai vus fabriquer devant moi une bague d'un travail assez grossier, et couler un lingot.

§. VI.

Des Ophiogènes.

PENDANT mon séjour à Rosette, je n'ai pas eu l'occasion d'être témoin de la grande fête qui s'y célèbre tous les ans en l'honneur de *Sydy Ibrâhym :* mais on sait qu'à la procession qui fait partie de la célébration de cette fête, on voit tous les corps d'artisans rangés chacun sous sa bannière; l'étendard de Mahomet est porté en triomphe; les cheykhs, ou prêtres du pays, coiffés de longs bonnets en forme de mitres, suivent à pas lents et chantent des versets du Qorân; à la suite viennent des Psylles qui dévorent des serpens vivans. Savary (2) raconte en détail le spectacle vraiment extraordinaire et curieux dont il a été témoin. Notre objet n'est point de reproduire des choses déjà connues; mais nous ne pouvons nous empêcher de raconter quelques faits qui se sont passés sous nos yeux, ou qui nous ont été certifiés par des personnes dignes de toute notre confiance. Ces faits concernent les Ophiogènes ou Psylles modernes.

Il y a en Égypte une certaine classe d'hommes qui manient impunément les serpens, les vipères et les scorpions. Ce sont les successeurs de ces Psylles, peuples de la Cyrénaïque, qui, au rapport de Strabon (3), avoient le secret de se garantir

(1) *Voyez* les Arts et Métiers, *planche XXVI, fig. 3*, dessinée au Kaire par feu M. Conté, et l'explication de cette planche.

(2) Voyez les *Lettres sur l'Égypte*, tom. I, pag. 62.

(3) Ἐνταῦθα μυθεύουσι τοὺς Ὀφιογενεῖς συγγένειάν τινα ἔχειν πρὸς τοὺς ὄφεις· φασὶ δ' αὐτῶν τοὺς ἀρρένας τῆς ἐμποδὼν πικρίας ἄκρας εἶναι, συνεχῶς ἐφαπτομένους, ὥστε τοὺς ἐπιδοὺς, πρῶτον μὲν τὸ πλίσμα εἰς ἑαυτοὺς μεταφέροντας, εἶτα καὶ τὴν φλεγμονὴν

du poison des serpens (1). En général, en Égypte, les serpens et les scorpions sont considérés comme des reptiles nuisibles, dont les morsures ou piqûres peuvent avoir les suites les plus funestes, et souvent même donner la mort. L'armée Française en a fait quelquefois la funeste expérience. On devroit donc regarder comme un bienfait une association d'hommes dont le but seroit de délivrer le pays d'un semblable fléau : or ce but est en partie rempli par des espèces de charlatans, qui calment au moins les alarmes du peuple.

Les Psylles modernes possèdent le secret de délivrer les habitations des serpens qu'elles peuvent renfermer. Ils se vantent aussi de garantir de la morsure de ces reptiles et de celle des scorpions. Les preneurs de serpens se promènent dans les rues des villes et des villages de l'Égypte, en annonçant à haute voix aux habitans qu'ils sont tout prêts à les débarrasser des serpens qui pourroient se trouver dans leurs demeures : ils portent à leur bras un panier où ils les déposent. Ces hommes mettent toujours un certain charlatanisme dans leurs opérations : pour savoir s'il existe des serpens dans un lieu habité, ils commencent d'abord par composer leurs regards et leurs manières, et donnent à toute leur personne un air prophétique ; ils tournent avec mystère les yeux dans tous les coins de l'appartement, et finissent par les arrêter dans les endroits où se trouvent effectivement les serpens; ils flairent comme pour s'assurer par l'odorat de la présence de ces reptiles : alors ils prennent une espèce de baguette divinatoire; ils prononcent une exhortation avec des inflexions de voix traînantes pendant à peu près cinq minutes; ils crachent à terre, se baissent et se relèvent ensuite en montrant, soutenu sur la baguette divinatoire, le serpent naguère caché dans quelque trou des murailles de l'habitation. On pourroit croire que toute cette opération est le résultat d'un escamotage; mais nous pouvons assurer qu'il n'en est rien : nous avons exposé ici les faits dont nous avons été témoins; nous les avons dépouillés de tout le merveilleux sous lequel nous aurions pu les présenter, et l'on peut compter sur la plus exacte vérité.

Mais ces faits, au reste, soumis à une critique judicieuse, n'offrent rien qui ne puisse s'expliquer naturellement par l'analogie avec d'autres faits dont nous sommes témoins tous les jours. En effet, n'y a-t-il pas mille circonstances où les différentes inflexions de la voix de l'homme sont entendues par des animaux domestiques et même sauvages ! Nous n'en citerons qu'un seul exemple : le chasseur ne possède-t-il pas l'art de produire des sons qui attirent dans ses filets ou sur ses gluaux une multitude d'oiseaux divers! Assis sur le bord d'un ruisseau et caché dans le feuillage, il se dérobe à tous les regards, et à sa voix trompeuse accourent

ταύεντας, καὶ τὸν πόντον. Μυθεύουσι δὲ τὸν ἀρχηγέτην τοῦ γένους ἥρωά τινα μεταβαλεῖν ἐξ ὄφεως· πάσχα δὲ τῶν Ψύλλων τὸς ἦν τῶν Λιβυκῶν· εἰς δὲ τὸ γένος διέτεινεν ἡ δύναμις μέχρι ποσοῦ.

Ibi locorum fabulantur Ophiogenes (*id est*, Serpentigenas) *esse, qui cum serpentibus quamdam habeant cognationem : nam mares eorum medicari aiunt iis qui à vipera morsi sunt, continenter tangendo, tamquam incantatores solent, ac primùm in se transferre livorem, deinde inflammationem etiam doloremque sedare. Ferunt principem ejus generis à serpente in heroëm fuisse mutatum : fortasse unus è Psyllis Afris fuit; facultas ea aliquandiù eo in genere mansit.* (Strab. *Geogr.* lib. XIII, pag. 588, ed. Paris. 1620, in-fol.)

(1) Ἔνιοι δ' ὥσπερ τοὺς Ψύλλους φασὶ τοὺς πρὸς τῇ Κυρηναίᾳ φυσικήν τινα ἀσπαθειαν ἔχειν πρὸς τὰ ἑρπετὰ, οὕτως καὶ τοὺς Τεντυρείτας πρὸς τοὺς κροκοδείλους, κ. τ. λ.

Sunt qui dicant, quemadmodum Psylli apud Cyrenaïcam regionem naturalem quamdam vim habent adversùs serpentes, sic et Tentyritis esse contra crocodilos, &c. (*Ibid.* lib. XVII, pag. 814.)

tous les habitans ailés des bois. Pourquoi le serpent ne seroit-il pas aussi attiré par certaines inflexions de la voix de l'homme, et n'y céderoit-il pas!

Quant à la présence des serpens, elle peut être certainement indiquée aux Ophiogènes par l'odorat; car il résulte des faits observés par les naturalistes, que ces animaux sont enveloppés d'une atmosphère musquée qui doit certainement annoncer leur présence à un odorat un peu exercé.

Les procédés employés par les Ophiogènes pour garantir de la morsure des serpens et des piqûres des scorpions sont précédés et suivis de pratiques mystérieuses, qui ne manquent pas d'éblouir la multitude facile à tromper; ils consistent à mettre dans un vase un peu d'eau, à laquelle on ajoute de l'huile et du sucre: les Ophiogènes s'efforcent d'opérer la combinaison du mélange, ils récitent des prières et finissent par cracher dans la préparation qu'ils viennent de faire; ils font avaler cette potion à celui qui demande à être garanti de la morsure des reptiles : ils suspendent ensuite à ses oreilles deux énormes serpens qui s'y accrochent avec les dents, et qu'ils y laissent pendant un quart d'heure. L'opération est alors terminée, et le patient paie de sa bourse les services signalés qu'on vient de lui rendre : il s'en va, persuadé qu'il sera garanti pour l'avenir des morsures des serpens.

Ceux qui ont été soumis à toutes ces épreuves du charlatanisme, sont-ils effectivement inattaquables aux morsures des serpens! c'est ce qu'assurément aucun homme sensé ne sera tenté de croire; mais ils ont obtenu ce résultat, que le sentiment de la crainte des reptiles est considérablement affoibli chez eux. Familiarisés, pour ainsi dire, avec ces animaux, ils osent par la suite en approcher plus volontiers; ne les craignant plus, ils les abordent avec une sorte de franchise qui n'annonce de leur part aucun mauvais dessein, et c'est une raison pour qu'en effet ces reptiles ne leur fassent point de mal; car il est bien reconnu que beaucoup d'animaux ne font de mal aux hommes que lorsqu'en les abordant avec trop de précaution, on les fait croire à des intentions hostiles. Comment, en effet, pourroit-on expliquer que des hommes pussent, ainsi qu'il arrive aux Ophiogènes, porter dans leurs vêtemens et sur leur sein même divers reptiles, et les choisir entre tous, sans le moindre accident; placer des scorpions sous les *tarbouch* ou calottes rouges dont leur tête est couverte, sans en être piqués! C'est cependant ce que l'on voit dans toutes les villes de l'Égypte. C'est en vain que l'on voudroit expliquer ces espèces de phénomènes par la supposition que l'on a cassé les dents des serpens et coupé les pinces des scorpions. Nous avons été à portée de vérifier qu'on ne fait subir à ces animaux aucune mutilation; et il nous a été assuré par des personnes dignes de foi que ces mêmes animaux qui respectent tant les initiés, avoient souvent causé à d'autres personnes des accidens fâcheux.

§. VII.

Voyage de Rosette au Kaire.

APRÈS être restés à Rosette durant six semaines environ, nous nous embarquâmes le 1.er fructidor de l'an 6 [18 août 1798], vers six heures du soir, sur un des bateaux établis pour la communication avec le Kaire. La nuit, qui ne tarda pas à nous envelopper de son ombre, ne nous permit point de jouir longtemps de la vue des bords du Nil. Durant le peu d'instans que nous naviguâmes à la clarté du crépuscule, nous eûmes occasion d'observer dans le Delta des paysages assez variés et assez agréables; l'absence du soleil donnoit aux palmiers une nuance foncée, et faisoit paroître plus touffus les différens groupes d'arbres qui se présentoient à notre vue. Le vent s'étant calmé, nous fîmes peu de chemin durant la nuit, de sorte que nous ne perdîmes pas beaucoup de l'aspect des bords du fleuve.

Le lendemain, nous aperçûmes une assez grande quantité de villages : nous passâmes successivement devant *Metoubis* et *Deyrout*, bourgs assez considérables, et nous arrivâmes vers onze heures du matin au port de *Foueh;* le Nil fait un assez grand nombre de coudes (1) entre cette ville et Rosette. Tous ces nombreux villages qui avoient frappé nos regards, sont construits pour la plupart en terre (2), de telle manière qu'ils ressemblent à des monceaux de boue desséchée. Quelques habitations seulement sont exécutées en brique. Les maisons sont basses, et n'ont guère plus de douze pieds au-dessus du sol; quelques-unes sont surmontées de colombiers de forme pyramidale (3), où se rassemblent des quantités innombrables de pigeons : ce sont d'ailleurs de vilaines et sales cahutes, que leurs habitans à demi nus quittent au milieu même des plus fortes chaleurs du jour pour se livrer aux travaux de l'agriculture. Les uns sont en station auprès des buffles qui font tourner les roues à pots (4) établies sur les bords du fleuve, et dont le bruit criard et monotone se fait entendre de bien loin; d'autres conduisent des animaux attelés à une charrue, avec laquelle ils ne font, pour ainsi dire, que gratter la terre. Un grand nombre de *fellâh*, disposés par étages sur les rives du fleuve, arrosent péniblement les champs en culture avec le *delou*, sous l'inspection du propriétaire ou du fermier. Ailleurs on remarque des hommes uniquement occupés des soins de la pêche; ils se tiennent tout nus sur les bords du fleuve, exposés à toute l'ardeur des rayons du soleil; ils ont dans chacune de leurs mains de longues perches auxquelles sont suspendus des filets; ils attendent avec patience que le poisson vienne s'y prendre : les eaux troubles du fleuve leur donnent à l'avance la certitude d'être payés de leur constance.

Le palmier n'est pas le seul arbre qui fasse l'ornement des bords du fleuve; le figuier sycomore en varie l'aspect, et étend au loin son ombre salutaire : nous observâmes que les branches de ce bel arbre sont toutes dans une seule et

(1) *Voyez* les feuilles 36 et 40 de la grande carte d'Égypte en 47 feuilles.

(2) Voyez la *planche 79, fig. 2, 3 et 4, É. M. vol. I.*

(3) *Voyez* la même planche.

(4) Voyez la *planche 78, fig. 1, É. M. vol. I.*

même direction, celle des vents de nord-ouest qui règnent le plus long-temps dans le pays.

Foueh est bâtie dans un des sites les plus agréables des bords du Nil : un bras du fleuve forme une île en avant de cette ville; et la branche principale, qui se dirige presque perpendiculairement sur elle, offre l'aspect d'un immense canal, ou plutôt d'une espèce de bras de mer, qui paroît être placé là tout exprès pour offrir un aspect admirable. Foueh étoit autrefois, comme nous l'avons dit, le lieu où abordoient tous les vaisseaux de l'Europe : mais, depuis que l'embouchure du Nil s'est éloignée par suite de l'extension du Delta, et que les canaux qui conduisoient à Alexandrie ont été obstrués ou comblés, tous les avantages dont jouissoit cette ville ont été transportés à Rosette; et Foueh aujourd'hui, presque réduite à la condition d'un bourg, ne se fait distinguer que par l'élégance et la variété des minarets de ses nombreuses mosquées. Les rues de Foueh sont très-étroites. Un quartier de cette ville est habité par des *a'lmeh*, qui, par des danses lascives et voluptueuses, exécutées aux sons d'une musique détestable, charment les loisirs du riche jusque dans l'intérieur des harems.

En partant de Foueh, nous arrivâmes bientôt entre les deux villages de *Chorâfeh* et de *Sereubây*, qui se font face sur l'une et l'autre rive du fleuve, et nous dépassâmes *Deçouq*, bourg considérable situé dans le Delta. A peu de distance de là, nous parvînmes à la hauteur de *Rahmânyeh*, où commence le canal qui, dérivé du Nil, conduit les eaux du fleuve à Alexandrie.

Lorsque nous arrivions près des villages, les habitans, déjà pleins de confiance, accouroient par curiosité sur la rive : nous remarquions parmi eux beaucoup d'enfans, et notamment de petites filles, qui étoient toutes nues; singulier contraste avec l'usage qui plus tard les condamne à se voiler avec un soin extrême : leur peau est basanée et presque noire. Quelquefois aussi nous arrivions auprès des villages à l'improviste : les femmes qui étoient au bord du Nil pour y puiser de l'eau, et qui, dans la confiance de leur solitude, restoient le visage découvert, faisoient tout-à-coup, dès qu'elles nous apercevoient, le mouvement de relever le pan de leur robe pour cacher leur figure (1); alors elles laissoient entrevoir des parties du corps qu'ailleurs les femmes cachent avec tant de soin : différence bizarre des usages de l'Europe et de ceux de l'Afrique. Ces circonstances nous fournirent toutefois l'occasion de remarquer la taille svelte et élégante des jeunes femmes du peuple, et la beauté de leurs formes, qui contrastent singulièrement avec les traits de leur figure. Les femmes ainsi que les hommes ont la peau cuivrée et basanée.

Les Égyptiens aiment beaucoup le bain; ce qui est un goût bien naturel dans un pays dont la température est aussi chaude que celle de l'Égypte. En faisant route, nous en vîmes un grand nombre qui se précipitoient dans le fleuve et nageoient avec une dextérité incroyable. Souvent ils sortoient de l'eau, se couvroient le corps de poussière, restoient ainsi exposés aux rayons brûlans du soleil, et se replongeoient ensuite au milieu du fleuve.

(1) *Voyez*, dans les Costumes et Portraits, *planche* A, une figure de femme du peuple analogue aux femmes dont il est ici question.

En continuant de remonter le Nil, nous apercevions des paysages qui flattoient d'autant plus notre vue, qu'ils étoient environnés de toutes parts d'un terrain aride et désert. Nous voyions plus particulièrement dans le Delta d'immenses plaines incultes, couvertes d'herbes inutiles, et qui n'attendoient, pour devenir productives, que des mains actives et industrieuses; car le sol est excellent, et l'eau nécessaire à sa fécondité n'est pas éloignée.

En passant devant le village de *Sâ el-Hagar*, nous aperçûmes une grande enceinte et des monceaux de décombres, que nous devions reconnoître plus tard pour être les ruines de l'ancienne Saïs (1). Notre *râys* nous fit bientôt arriver à la hauteur de *Farestaq*, à l'embouchure du grand canal de *Chybyn el-Koum*, qui établit une communication entre les deux branches de Rosette et de Damiette, à travers la région moyenne du Delta.

Tantôt le Nil est encaissé dans un lit dont les bords sont à pic, et élevés, à l'époque de l'inondation où nous étions arrivés, de six à sept pieds au-dessus du niveau des eaux; tantôt ce fleuve ne connoît plus, pour ainsi dire, de rives, et s'étend fort au loin. C'est ce que nous eûmes lieu d'observer particulièrement depuis Farestaq jusqu'à *Nadyr*, à l'embouchure du grand canal de *Menouf*, que l'on peut considérer comme un fleuve (2), réunissant à travers la partie supérieure du Delta les deux principales branches du Nil.

A l'époque de l'année où nous faisions notre voyage, la plus grande partie des îles et bancs de sable dont le lit du fleuve est rempli, est recouverte par les eaux; mais c'est alors aussi que l'on voit des champs tout entiers de ces pastèques ou melons d'eau vantés avec tant de raison par les voyageurs, et qui naguère avoient sauvé la vie à un si grand nombre de Français dans la pénible marche de l'armée d'Alexandrie au Kaire. Le maïs et le dourah étoient en pleine culture sur les bords du fleuve.

Notre barque s'engrava plusieurs fois dans les coudes où nous avions le vent contraire; alors tous les mariniers, se dépouillant de leurs vêtemens, se jetoient à l'eau et tiroient la barque à la cordelle. Pendant tout le temps de notre traversée, nous avons été frappés de la sobriété de ces gens : nous ne les vîmes jamais se nourrir que de biscuit noir et dur, qu'ils faisoient quelquefois tremper dans du bouillon; ce qui forme une espèce de soupe très-épaisse qu'ils mangent avec leurs doigts.

De distance en distance nous apercevions, sur les bords du fleuve, de petites cabanes où les hommes et les femmes viennent se reposer et se mettre à l'abri des ardeurs du soleil : elles consistent en quatre piquets sur lesquels posent des branches desséchées. Nous étions étonnés de la grande quantité de troupeaux de bœufs et de buffles que nous apercevions sur l'une et l'autre rive : les buffles aiment beaucoup l'eau; ils y restent long-temps et s'y tiennent enfoncés jusqu'à la tête. C'est un spectacle vraiment curieux de voir dans le Nil des troupeaux entiers de ces animaux

(1) *Voyez* le Voyage dans l'intérieur du Delta, *E. M. tome II, page 116*, et les Descriptions d'antiquités, *chapitre XXV*.

(2) Voyez le *Voyage dans l'intérieur du Delta*, déjà cité, et l'Atlas géographique.

qui le traversent ou s'y baignent. Nous avons vu souvent des hommes et de tout petits enfans passant le fleuve à la nage à leur suite : ils avoient sous le ventre un paquet de courges pour les soutenir; leurs vêtemens étoient noués autour de leur tête, et ils se servoient de leurs mains comme de rames pour se diriger.

Au milieu de nos observations et de tout ce qui attiroit nos regards, nous arrivâmes au *Batn el-Baqarah* ou *Ventre de la Vache*, point vers lequel le Nil se sépare en deux parties pour former les deux branches de Rosette et de Damiette. Là le fleuve a une largeur qui paroît immense, et l'on est presque tenté de se croire en mer.

Déjà nous avions aperçu les fameuses pyramides, lorsque nous en étions encore à plus de huit à dix lieues de distance. A mesure que nous avancions, le plateau sur lequel elles sont assises se développoit davantage, et elles offroient à notre admiration leur imposant spectacle. Durant le voyage, nous descendîmes quelquefois de la barque pour aller chercher des pastèques dans les villages voisins. Nous étions bien accueillis par les *fellâh*, qui nous vendoient avec empressement ce fruit que l'on trouve si délicieux dans un pays desséché par l'ardeur du soleil. Dans ces excursions hors de notre barque, nous trouvions le sol brûlant, le ciel nous paroissoit enflammé, et nous étions presque suffoqués par des bouffées d'air qui nous sembloient aussi chaudes que si elles fussent sorties de la bouche d'un four.

Dans la traversée du Ventre de la Vache au Kaire, nous aperçûmes sur la rive droite un homme et une femme groupés sur un chameau; ils étoient suivis de leurs parens ou amis montés aussi sur des chameaux, chargés en outre de bagages. C'étoit une nouvelle épouse que son mari emmenoit dans sa demeure. Il nous sembla voir Rebecca (1) suivant le vieux serviteur d'Abraham, qui étoit venu la chercher pour être la femme du fils de son maître (2). A chaque pas en Égypte, on retrouve ainsi les mœurs et les usages décrits avec tant de naïveté dans la Genèse.

Enfin nous arrivâmes à Boulâq le 3 fructidor, vers cinq heures du soir. Cet endroit peut être considéré comme le port du Kaire, de cette capitale de l'Égypte, qui alloit être bientôt l'objet de notre avide curiosité.

(1) *En Rebecca coram te est; tolle eam, et proficiscere, et sit uxor filii domini tui, sicut locutus est Dominus.* (Gen. cap. XXIV, *v.* 51.)

(2) *Igitur Rebecca et puellæ illius, ascensis camelis, secutæ sunt virum : qui festinus revertebatur ad dominum suum.* (Ibid. *v.* 61.)

ESSAI SUR LES MŒURS

DES

HABITANS MODERNES DE L'ÉGYPTE,

PAR M. DE CHABROL.

CHAPITRE PREMIER.

Coup-d'œil général sur le Climat, la Population et les Mœurs de l'Égypte.

§. I.er

Du Climat.

LES restes vénérables de l'ancienne Égypte ont été l'objet d'un grand nombre d'écrits qui ont trouvé place dans les autres parties de l'ouvrage; nous nous proposons d'offrir ici le tableau abrégé des mœurs de l'Égypte moderne. Peut-être quelques traits de ressemblance avec les anciens usages nous porteront-ils à faire plusieurs rapprochemens : tout d'ailleurs mérite une égale attention dans un pays où l'imagination est pleine de souvenirs. Le philosophe y suit de près l'historien; il se plaît à étudier les causes diverses qui influent sur le climat, et l'action de ce climat sur les êtres animés : les hommes nouveaux dont il se voit entouré, deviennent le sujet de ses observations, en même temps que les débris de l'antiquité font l'objet des profondes recherches de l'archéologue.

L'Égypte est située dans une des positions les plus remarquables du globe : placée à l'une des extrémités de l'Afrique, elle joint ce continent à l'Asie, et ses ports sur la Méditerranée la font en quelque sorte toucher à l'Europe. Les parallèles entre lesquels elle est comprise sont situés, l'un, à 24° 1′ 25″ nord, et l'autre, à 31° 37′; et ses deux méridiens extrêmes sont, à l'est, le 32.e degré, et, à l'ouest, le 27.e degré, à l'orient de Paris.

Cette position suffiroit seule pour qu'on pût la ranger parmi les régions les plus chaudes, quand d'autres causes encore ne contribueroient pas à y rendre la chaleur excessive. Dans les appartemens les plus frais, et même dans la basse Égypte, le thermomètre de Réaumur se soutient à 24 et 25 degrés pendant les mois de juillet et d'août: mais, dans la Thébaïde, il s'élève à 34 degrés au nord et à l'ombre; et, dans les sables, sa hauteur atteint jusqu'à 54 degrés (1). Ce n'est pas uniquement au voisinage de l'équateur, comme l'a très-bien observé Volney, que

(1) Particulièrement à Philæ, à Syène et à Ombos.

l'on doit attribuer une température si brûlante; mais c'est encore à la disposition même du sol, qui est en général peu élevé au-dessus du niveau des mers, et recouvert en partie de sables mouvans : ces sables reçoivent, concentrent et répercutent les rayons du soleil, qui, pendant les mois de l'été, est presque perpendiculaire; et cette réverbération porte sur des montagnes peu élevées et dépouillées de verdure, sur des plaines arides, où rien ne peut en diminuer l'ardeur, dans des contrées aussi voisines de la zone torride. De là proviennent l'extrême sécheresse du climat et la rareté des pluies rafraîchissantes.

Toutefois, cette sécheresse n'est pas également continue dans toutes les parties de l'Égypte; il pleut assez souvent dans les provinces qui avoisinent la Méditerranée, et dans les déserts situés entre la vallée du Nil et la mer Rouge. Des ravins creusés dans plusieurs endroits de la chaîne Arabique attestent que ces pluies sont quelquefois assez fortes pour former des torrens. Mais une circonstance qui est un des caractères distinctifs du climat de l'Égypte, et qui est d'ailleurs commune à toute la contrée, c'est l'extrême abondance des rosées, qui ne sont peut-être pas sans quelque influence sur la fertilité du sol, à l'époque où le Nil est au-dessous du niveau des terres. Le propre de ces rosées est sur-tout de rafraîchir et d'épurer l'air : elles contribuent à refroidir la température ; et, dans les grandes chaleurs, il en résulte des différences considérables entre le jour et la nuit. Cette variation peut aller jusqu'à trente degrés, et elle s'accomplit en sept ou huit heures seulement. C'est de là que naissent en partie, comme nous le dirons à la fin de ce chapitre, les ophtalmies si fréquentes sur les bords du Nil.

Il ne pleut presque jamais dans le centre de la contrée; les inondations du Nil, ainsi que les rosées nocturnes, dont l'abondance varie suivant le cours des vents, y sont à peu près les seuls principes fécondans. L'excessive ardeur du sol, et la direction des vents déterminée par la forme de la vallée, sont les causes de la grande sécheresse de l'atmosphère. Les nuages, formés des vapeurs des mers qui ceignent l'Égypte au nord et à l'est, sont entraînés par les courans d'air; et la force de ces courans est sensible, à quelque distance des montagnes qui bordent à l'est et à l'ouest la vallée du Nil : près de ces montagnes, leur effet est moins puissant; il y pleut quelquefois.

L'armée Française débarqua en Égypte au temps des grandes chaleurs; c'est l'époque à laquelle les vents du nord et du nord-ouest règnent presque constamment, et où le Nil commence à se grossir des premières crues : on entroit dans le mois de juillet. Les vents, dont l'impétuosité est plus grande alors, obscurcissent l'air de tourbillons d'un sable fin et subtil; les habitans des villes peuvent à peine s'en garantir dans l'intérieur de leurs maisons, et les voyages sont aussi pénibles que difficiles. Ces tourbillons diminuent un peu l'intensité de la chaleur, qui est bien moins sensible à Alexandrie que dans l'intérieur des terres. Ils chassent aussi vers la Nubie et l'Éthiopie les nuages amoncelés, qui se résolvent promptement en pluie dans les contrées montagneuses et couvertes de forêts. C'est ainsi que ces vents orageux et incommodes contribuent en quelque sorte à la prospérité de l'Égypte en rendant les crues du fleuve plus abondantes.

Le Nil commence à grossir vers la fin de juin et au commencement de juillet. Le volume des eaux qu'il reçoit, n'est pas assujetti à des règles certaines, non plus que la progression des crues. Dans les années ordinaires, le fleuve s'élève, au Kaire, de 8 mètres [14 à 15 coudées du Nilomètre (1) de l'île de Roudah]; il monte quelquefois beaucoup plus haut. Pour que l'année soit abondante, il faut seize ou dix-sept coudées. Alors la vallée d'Égypte, c'est-à-dire, le terrain cultivé, présente l'aspect d'un lac immense. Les villages, élevés sur des buttes factices, paroissent comme autant d'îlots disséminés sur la surface de ce nouvel océan; rien ne peut égaler la majesté d'un pareil spectacle. Pour bien en jouir, il faudroit se placer sur le faîte de la grande pyramide de Gyzeh; on peut même, du haut de la citadelle du Kaire, embrasser une partie de ce grand tableau. Le terrain propre à la culture, mais qui, trop distant des rives du fleuve, ne peut jouir des avantages de l'inondation, est fertilisé par des canaux, ou à l'aide de machines d'une invention simple, connues sous le nom de *roues à pots*. Il est encore une qualité propre au terrain de l'Égypte, c'est d'être imprégné de substances salines, qui produisent chaque matin des efflorescences à la surface du sol. Sans doute l'action fécondante du limon du Nil est encore excitée par la présence du sel marin qui abonde par-tout.

La saison des pluies en Égypte est celle de notre hiver : elles sont assez fréquentes à Alexandrie, à Rosette et sur toute la côte; mais elles ne durent pas long-temps. Dans le Moqattam, au-dessus du Kaire, on voit aussi des ravins et des excavations qui, selon toute apparence, ont servi de lits à d'anciens torrens.

§. II.

De la Population et des diverses Classes d'habitans.

L'ÉNUMÉRATION des habitans de l'Égypte a été de tout temps le sujet de graves erreurs : la plupart des historiens anciens et modernes se sont, à cet égard, livrés à des exagérations, dont la simple description des lieux peut démontrer l'invraisemblance. L'expédition Française, indépendamment des services qu'elle a rendus aux sciences, aux arts et à l'archéologie, a sur-tout favorisé les recherches et les observations qui avoient pour objet l'un des points les plus importans par la statistique de l'Égypte. C'est ainsi qu'on est parvenu, non-seulement à déterminer d'une manière à peu près positive l'étendue du terrain cultivé et du terrain cultivable, ainsi que la quantité des villages et des hameaux dont la vallée du Nil est couverte, mais encore à évaluer d'une manière satisfaisante, soit la population en général, soit le nombre d'habitans des principales villes. Outre les renseignemens que nous avons recueillis en Égypte, nous emprunterons ici quelques

(1) « Il faut savoir que les crues du Nil qui se proclament au Kaire, sont mesurées en coudées différentes de celles du Meqyâs [Nilomètre]: cet artifice a pour but de faire juger la crue meilleure quand elle est foible, ou extraordinaire quand elle n'est que bonne et suffisante. C'est sur-tout à la fin de l'accroissement qu'on a recours à ce moyen, qui soutient l'espérance du peuple et facilite la perception de l'impôt. » *Exposition du système métrique et des connoissances exactes des anciens Égyptiens*, chap. VII. Voyez, *ibidem*, pour la valeur de la coudée. (*A. M. tom. I.er, pag. 589.*)

détails au Mémoire que M. Jomard a composé sur *la population comparée de l'Égypte ancienne et de l'Égypte moderne.* L'auteur, ayant appuyé ses calculs sur des données plus exactes que celles qu'on avoit eues jusqu'alors, et ayant mis en balance le nombre des décès, la fécondité des femmes, le montant des impôts, la consommation des grains, et d'autres considérations d'économie politique, est ainsi parvenu à des résultats que nous regardons comme voisins de la vérité.

Après avoir relaté la population des principales villes de l'Égypte, constatée sur des documens authentiques, tels que les registres des contributions territoriales tenus par les administrateurs Qobtes, les tables nécrologiques dressées au Kaire par les soins de M. des Genettes pendant les trois années de notre expédition, ainsi que divers recensemens faits par les ingénieurs Français, M. Jomard tire les inductions suivantes pour la population en général. Nous nous bornons à citer ici le passage de son résumé où sont contenus deux résultats approximatifs, obtenus par deux supputations différentes : « La détermination de la vraie super-» ficie du sol, comparée à celle d'une partie du pays dont la population est con-» nue, fournit un résultat très-vraisemblable, qui, joint au nombre des habitans » du Kaire et des villes principales, monte en total à 2,442,200 habitans. En » second lieu, nous avons trouvé 3600 villages dans le pays, et 534 habitans, » terme moyen, par village : résultat pour les 3600 lieux habités, 2,102,400 indi-» vidus; et en y ajoutant les villes, on a 2,467,100. »

D'après ce qui précède, nous fixerons donc la population de l'Égypte à environ deux millions et demi d'habitans. Nous ne comprenons point dans ce nombre les tribus Arabes qui peuplent les déserts, et qui ne sauroient être assujettis à un dénombrement exact. D'après la nomenclature formée par M. Jaubert, le nombre des cavaliers Arabes s'éleveroit à 27,000 : si l'on ajoute au moins autant d'hommes à pied et un nombre proportionné de femmes et d'enfans, le total de ces tribus monteroit à environ 130,000 ames.

Pour donner au lecteur une idée des diverses classes d'habitans qui composent en Égypte la population d'une ville, nous mettons ici sous ses yeux le tableau de la population du Kaire. Le séjour de l'armée Française dans cette capitale a singulièrement facilité nos recherches; et nous pouvons nous flatter d'avoir acquis personnellement à cet égard des notions très-vraisemblables.

En 1798, le Kaire renfermoit 250 à 260 mille individus, en y comprenant les Mamlouks et les négocians étrangers. D'après un autre calcul fait antérieurement à l'expédition, on comptoit 300,000 personnes, et cette population pouvoit se diviser ainsi :

Mamlouks, y compris la milice des *Odjaqly* et généralement tous les corps formés d'esclaves, affranchis dans la suite comme les Mamlouks	12,000.
Propriétaires	6,000.
Négocians dont les spéculations s'étendent à l'extérieur	4,000.
Dans ce nombre sont compris les marchands étrangers, qui ne se fixent au Kaire que pour un certain temps, comme ceux qui ont leurs magasins à *Khan el-Khalyly*, et qui,	
	22,000.

pour

Ci-contre.....	22,000.
pour la plupart, ne sont point établis : il en est de même de ceux de Smyrne, de Constantinople, de Bagdad, d'Alep, de Geddah, d'Yanbo', &c. &c. : ils arrivent au Kaire avec des marchandises qu'ils vendent, et ils partent trois ou quatre mois après, avec d'autres denrées en retour.	
Artisans établis, tant maîtres que simples ouvriers.....	25,000.
Petits marchands en détail, qui débitent des comestibles, de l'huile, du riz, des légumes et autres articles.....	5,000.
Ceux-là n'ont point de capital; ils vendent le jour ce qu'ils ont reçu la veille à crédit des marchands en gros, et paient avec le produit des ventes de la semaine. Ce petit commerce est rarement heureux; le débitant s'arriére de jour en jour, et finit par l'abandonner pour retourner à une profession inférieure.	
Cafetiers, c'est-à-dire, les teneurs des boutiques où les hommes de toute profession se rendent en foule pour prendre le café, le sorbet, fumer et entendre les musiciens et les conteurs.....	2,000.
Ces hommes achètent chaque jour ce qu'ils jugent nécessaire pour la consommation de la journée. Cette branche d'industrie nécessite peu de frais; cinquante pataques (1) suffisent pour monter un beau café, payer la maison qu'il occupe, et se fournir des meubles et ustensiles nécessaires (2).	
Domestiques mâles, *qaouâs* [bâtonniers], *sâys* [palefreniers], *saqqâ* [porteurs d'eau], *farrâch* [valets de chambre], &c.....	30,000.
Ouvriers, porte-faix, journaliers, manouvriers, &c.....	15,000.
TOTAL des adultes mâles.....	99,000.
Les femmes adultes peuvent s'élever à.....	126,000.
Et les enfans des deux sexes, à.....	75,000.
TOTAL GÉNÉRAL (3).....	300,000.

Parmi les 99,000 individus mâles, on peut en compter au moins 36,000 qui n'ont point de femme, la plupart à raison de leur âge. Il n'est guère de famille un peu à l'aise qui n'ait au moins quelques esclaves négresses. Les Européens établis en Égypte peuvent en acheter aussi, pour les employer à leur service; ce qui n'est pas permis dans les autres états du Grand-Seigneur.

Sous le gouvernement d'A'ly-bey, on comptoit au Kaire 22,000 animaux de louage, tant ânes que chameaux, chevaux et mulets; le nombre de ces derniers étoit infiniment moindre : aujourd'hui l'on peut évaluer sans exagération à plus de 30,000 la quantité des ânes employés pour les courses dans la ville ou aux environs et pour le transport des fruits et des herbages. Les Égyptiens ne connoissent pas l'usage des voitures pour charier leurs marchandises; ce qui multiplie prodigieusement le nombre des animaux qui leur en tiennent lieu. Le chameau est employé pour les longs voyages : l'âne partage les travaux des jardiniers; et comme il ne demande pas à beaucoup près autant de soin que le cheval, il sert encore de

(1) La pataque représente 90 parats. Pendant notre séjour en Égypte, le parat valoit à peu près 4 centimes, auparavant 7 centimes $\frac{1}{2}$: aujourd'hui sa valeur a beaucoup diminué.

(2) En Turquie, comme en Égypte, on trouve une multitude d'établissemens de ce genre : tout leur ameublement consiste en une espèce de banc long et circulaire ou carré, suivant la forme de la salle, sur lequel on étend une natte. C'est là que s'accroupissent les Turcs pour fumer la pipe, réfléchir et prendre le café sans sucre. Ces lieux de réunion se nomment en turc *kaffenaî*. Ils sont tenus ordinairement par les chefs de *koulouk* ou poste militaire.

(3) M. Jomard, d'après un calcul fondé sur le rapport qui existe entre le nombre des décès ou des naissances et la population, fixe celle du Kaire à 263,700 habitans.

monture à la majeure partie des habitans. Il a été long-temps défendu aux Européens d'en avoir d'autre; et même, s'ils rencontroient dans leur course un simple Mamlouk, ils devoient mettre pied à terre devant lui en signe de respect. Il en étoit de même des Juifs, des Grecs et autres *rayah* ou sujets conquis.

Le vieux Kaire contient environ dix à onze mille ames. Dans ce nombre, on peut compter 600 chrétiens schismatiques.

Il est à propos maintenant de parler des religions qui se partagent l'Égypte. Le tableau suivant en offrira l'aperçu général.

§. III.

Des différentes Religions.

L'Égypte offre la réunion de presque tous les cultes et toutes les sectes de la religion musulmane; on peut les subdiviser ainsi:

MAHOMÉTANS, QUATRE SECTES.

1.° Celle de *Hanafy*: la cour de Constantinople professe cette croyance; c'est pourquoi le *qâdy a'skar* doit toujours en être. On n'observe pas la même attention à l'égard des *qâdy* des provinces. L'ancien gouvernement de l'Égypte suivoit également les principes de *Hanafy*.

2.° *Cha'fey*: elle est la plus répandue au Kaire; c'est la religion des cheykhs et de tout le peuple.

3.° *Melky*.

4.° *Hanbaly*: les individus de cette dernière secte sont fort rares aujourd'hui.

Ce qui étonnera sans doute les lecteurs accoutumés à lire dans l'histoire les débats sanglans qui ont toujours suivi les schismes religieux, c'est de savoir que toutes ces sectes se tolèrent réciproquement. Point de contestation ni de rivalité; point de persécution de la part des plus forts: aucune ne songe à faire des prosélytes; ce qui démontre leur excessive modération. Les sectateurs de *Hanafy* se font remarquer par-dessus tous les autres par leur tolérance.

Parmi les chrétiens, on compte les sectes suivantes:

QOBTES.

1.° Secte catholique soumise au pape.

2.° Secte hérétique soumise à un patriarche Grec. Ceux-là suivent les opinions d'Eutychès et de Nestorius, mais avec de très-grandes différences. Ils nient les deux natures de Jésus-Christ.

GRECS.

1.° Catholiques soumis à un patriarche dans le Liban.

2.° Schismatiques soumis à quatre patriarches, dont un à Constantinople, un autre au Kaire, un troisième à Damas, et le quatrième à Jérusalem.

ARMÉNIENS.

1.° Catholiques soumis au pape.

2.° Schismatiques dépendans d'un patriarche.

MARONITES.

Catholiques soumis à un patriarche dans le Liban (1).

(1) Il n'y a en Égypte ni calvinistes ni luthériens.

Les Juifs ont aussi deux sectes en Égypte. La principale est celle des *karrayn :* elles se tolèrent réciproquement. Les autres sectes de cette religion dont parle Niebuhr dans son *Voyage de l'Arabie*, sont tout-à-fait inconnues au Kaire et dans le reste de la vallée (1).

§. IV.

Des Qobtes en particulier.

PARMI les habitans de l'Égypte, la classe la plus intéressante est sans contredit celle des Qobtes, puisqu'ils se considèrent comme les descendans des anciens Égyptiens, que leur langue et les probabilités historiques viennent à l'appui de leur prétention. Il est incontestable qu'ils ont un caractère de physionomie propre aux habitans de l'Afrique; ce qui établit suffisamment leur qualité d'indigènes en Égypte, et porte naturellement à leur supposer une origine commune avec l'ancienne nation. On peut admettre que leur race a su se conserver pure de tout mélange avec les Grecs, puisqu'ils n'ont entre eux aucun trait de ressemblance. Lorsqu'Alexandre fit la conquête de l'Égypte, et que les Grecs s'y fixèrent définitivement sous les Ptolémées, il dut y avoir deux races distinctes; et depuis lors les Égyptiens, sous le nom de *Qobtes*, ont toujours formé une classe à part, malgré les envahissemens successifs des Romains, des Arabes et des Ottomans. Cette classe est encore tout-à-fait isolée des diverses races étrangères qui composent aujourd'hui la majeure partie de la population de l'Égypte.

Dès les premiers temps du christianisme, S. Pierre envoya aux Égyptiens S. Marc pour leur prêcher l'évangile : l'éloquence et le zèle de cet apôtre entraînèrent bientôt les esprits; il eut une foule de prosélytes, et fonda ainsi l'église d'Alexandrie, qui devint fameuse en Orient. Mais, dans la suite, les opinions d'Eutychès et de Nestorius y prévalurent : ces premières semences de schisme ont germé jusqu'à nos jours.

Les Qobtes avoient des établissemens religieux d'une grande magnificence, comme l'annoncent encore beaucoup d'églises et de monastères ruinés. C'étoit sur-tout dans la haute Égypte qu'ils avoient élevé des temples somptueux : la haute Égypte paroît être leur berceau; ils y ont toujours été en grand nombre; on les y retrouve encore aujourd'hui. Mais, après tant de revers et de crises politiques, ils ont éprouvé le sort des autres habitans de l'Égypte; leur culte, en perdant la prééminence que lui assuroit la domination des empereurs Grecs, a perdu une partie de sa splendeur : cependant ils ont encore une centaine de couvens, parmi lesquels on en compte cinq destinés aux femmes. Ces derniers sont situés deux au grand Kaire, deux au vieux Kaire, et le cinquième dans un lieu isolé près de Manfalout. Celui-ci présente une sorte de bizarrerie assez inconvenante : il est divisé en deux parties séparées; l'une est pour les hommes, l'autre pour les femmes : les deux bâtimens sont renfermés dans la même enceinte; du reste, il n'existe aucune communication entre eux.

(1) Voyez Niebuhr, *Description de l'Arabie*, tom. I.er, pag. 36.

Les Qobtes ne jouent qu'un bien petit rôle en Égypte; leur nation vit de son industrie. Elle a su conserver sous les Turcs une branche administrative dont elle ne s'est jamais départie depuis les époques les plus reculées : c'est la tenue des registres des contributions et des revenus, la connoissance générale des propriétés; en un mot, le cadastre de toute l'Égypte. On accuse les Qobtes de n'être pas toujours de stricts observateurs des règles de la probité.

On a recours aux Qobtes pour le partage des successions territoriales; ils sont les véritables notaires de l'Égypte, comme ils en sont aussi les arpenteurs. La classe commune de la nation se livre à l'exercice des arts industriels. Les couvens se soutiennent à force d'aumônes, et à l'aide des modiques revenus de quelques chétives propriétés dont ils ont conservé la jouissance. On vient au secours des plus pauvres par des quêtes publiques, et ces quêtes sont faites par des inspecteurs que le patriarche a le droit de choisir; il les prend toujours dans les premières familles. Les religieux sont simples dans leurs vêtemens comme dans leur nourriture. Les *rizqah* ou revenus affectés à leur entretien ne leur suffisent qu'à force de privations : aussi ne mangent-ils qu'une fois par jour, et leur repas consiste en légumes et un peu de poisson; l'usage de la viande ne leur est permis que les jours de fête. Ils n'ont pour tout habillement qu'une longue robe de laine; les religieuses ne sont pas mieux vêtues.

C'est ainsi que les Qobtes se soutiennent en corps de nation dans un pays vaincu : leur petite société, à l'aide de quelques institutions tirées de la morale évangélique, donne à l'Égypte le spectacle de l'union et de la concorde; spectacle bien rare dans ces lieux désolés par la tyrannie et l'arbitraire.

Toutefois les Qobtes ne sont pas exempts de vices : ces vices sont la conséquence nécessaire de l'état d'avilissement où ils sont réduits sous le gouvernement des Turcs. Obligés sans cesse de ramper et de feindre, la plupart ont contracté des habitudes cupides et mercenaires. C'est ici l'histoire de tous les peuples opprimés : l'abrutissement est le résultat ordinaire de l'esclavage (1).

Du moins la liberté du culte leur reste. Mahomet, non moins profond politique que fourbe adroit, laissoit aux peuples qui s'étoient soumis à sa puissance, le libre exercice de leur religion, ainsi que la faculté de se régir par leurs propres lois, sous l'influence des institutions musulmanes. Les khalifes imitèrent une conduite si sage, et leurs successeurs ne s'en sont jamais écartés. C'est peut-être à cette modération, plutôt encore qu'à la force de ses armes, que le législateur Arabe dut ses rapides succès. Quoi qu'il en soit, les Qobtes, et en général tous les chrétiens de l'Orient, jouissent des effets de sa politique; et les Mamlouks eux-mêmes n'ont pu anéantir un privilége consacré par le temps, aussi-bien que par les maximes de leur religion.

(1) Ce qui fera sentir combien ces Qobtes sont méprisés par les musulmans, c'est que leur turban est réduit à une seule couleur, qui sert à les faire reconnoître de loin, et à les signaler, pour ainsi dire, au mépris de la populace. Il ne leur est point permis de porter ce turban à la manière des Mahométans : c'est une bande étroite et plate, appliquée et roulée sur le *tarbouch*, à la hauteur des yeux. Toutefois, lorsque les Qobtes se rendent dans les provinces pour percevoir le tribut, ils échappent aux insultes des musulmans, non-seulement par l'effet d'une longue habitude, mais encore parce qu'ils sont souvent accompagnés d'une escorte.

La nation Qobte reconnoît pour chef suprême, au spirituel comme au temporel, un pontife qui, sous le titre de *patriarche*, est le premier personnage de l'église. Son pouvoir n'a d'autres bornes que celles que lui imposent les usages établis et la volonté des maîtres de la province. Il prononce dans toutes les contestations qui s'élèvent parmi ses administrés : mais son jugement n'est pas sans appel; les parties peuvent, d'un commun accord, en référer au qâdy, qui maintient ordinairement la sentence du patriarche. Le commandant du Kaire est aussi compétent en cas d'appel; ce fonctionnaire réussit presque toujours à concilier les différends. Les délits et les crimes se traitent d'une autre manière : le patriarche est encore le juge des crimes légers, qui n'entraînent qu'une peine correctionnelle. Quand un Qobte, par exemple, se rend coupable de vol envers un musulman, celui-ci porte plainte au patriarche; si, au contraire, le musulman est le voleur, le Qobte l'accuse devant le qâdy, ou bien il a recours à la justice du commandant de la ville. Les parties Qobtes font elles-mêmes valoir leurs droits devant les tribunaux.

Mais les assassinats et le jugement des grands crimes ne sont plus de la compétence du tribunal du patriarche : il n'appartient qu'aux officiers chargés de la police des villes de poursuivre et de châtier les grands coupables. Quelquefois le criminel se soustrait à prix d'argent au glaive de la justice, ainsi que cela se pratique parmi les musulmans.

Le patriarche doit toujours être choisi parmi les religieux du couvent de Saint-Antoine : il est électif. Lorsqu'on veut lui donner un successeur, les évêques et les prêtres les plus considérés, réunis, s'adjoignent les notables de la nation : l'assemblée générale se compose de quarante ou cinquante personnes; alors on procède à la nomination, et le religieux qui obtient le plus grand nombre de suffrages, est élevé à la dignité pontificale.

Les évêques tiennent le second rang dans la hiérarchie des honneurs parmi les Qobtes : ces prélats, qui sont au nombre de douze, n'ont pour tout revenu que les aumônes de leurs provinces. L'église métropolitaine rapporte environ mille pataques, produit de quelques fondations pieuses qui lui sont annexées : cette petite rente est l'effectif de la fortune du patriarche; mais il trouve le moyen d'augmenter ses honoraires par le casuel, qui monte quelquefois très-haut. Alexandrie est la ville patriarcale; mais le pontife réside au Kaire, pour être plus à portée de protéger son peuple, et de faire valoir ses droits devant l'autorité musulmane.

Les ecclésiastiques d'un rang inférieur jouissent aussi d'une grande considération; mais ils sont pauvres et ignorans. Les réglemens de leur église leur permettent d'avoir une femme; mais leur mariage doit précéder leur consécration, et il ne leur est permis de se marier qu'une fois en leur vie. A la mort d'un curé Qobte, ses principaux paroissiens se réunissent pour désigner à l'évêque de la province l'ecclésiastique qui leur semble le plus digne de succéder au défunt; le prélat consacre aussitôt ce pasteur de leur choix. Toutes les églises sont la propriété du clergé; elles sont entretenues par les aumônes et les quêtes.

Un Qobte se confie aveuglément aux prêtres de sa croyance; ceux-ci exercent

un très-grand ascendant sur les esprits : peut-être qu'avec un peu plus d'art ils pourroient en abuser, et faire tourner au profit de leurs intérêts l'espèce de vénération dont l'opinion les entoure; mais ils sont pour la plupart aussi ignorans que les derniers du peuple. Il ne se trouve parmi eux qu'un bien petit nombre d'hommes assez érudits pour lire les livres de liturgie, les seuls où la langue Qobte soit encore employée (1). Malgré cette profonde estime pour leurs ecclésiastiques, ils ne permettent pas que leurs femmes se dévoilent devant eux (nous parlons ici de la classe opulente seulement) : le patriarche lui-même ne voit une dame à visage découvert que lorsque le mari veut bien le permettre.

Ces chrétiens ont leurs temps de jeûne et leurs jours de solennités religieuses : les époques en sont à peu près les mêmes que pour nous ; la seule différence consiste dans le plus ou moins de durée et dans le mode d'accomplissement. Leurs carêmes sont au nombre de quatre, et précèdent les jours commémoratifs des plus grands mystères de notre religion. Celui de Pâques est le plus long de tous; il est aussi le plus rigoureux. Sa durée est de cinquante-cinq jours, et pendant tout ce temps on ne peut faire que deux repas par jour. L'usage de la viande, du poisson, et généralement de tout ce qui a vie, est sévèrement défendu. L'église ordonne qu'avant midi, heure du premier repas, il n'entre rien dans la bouche, pas même la fumée d'une pipe. Le carême de Noël dure quarante-trois jours; celui de la Vierge, quinze; et celui des Apôtres varie depuis quinze jusqu'à quarante jours, suivant l'intervalle qui se trouve entre Noël et le grand carême. Pendant les jours d'abstinence, on ne fait que deux repas; l'un à midi, l'autre le soir : on ne peut manger ni poisson, ni œufs, ni laitage, sans obtenir des dispenses de l'évêque, et quelquefois même on doit s'adresser directement au patriarche. Pour la rigueur et la durée, ces jeûnes ont beaucoup de ressemblance avec ceux qu'ordonne l'église Grecque d'Orient. Les deux sectes ont d'ailleurs une foule d'autres rapports entre elles; cela n'est pas étonnant, puisqu'elles ont une origine commune, et qu'elles suivent à peu près les mêmes principes.

Les Qobtes ont aussi la confession, et cette pratique religieuse leur est commune avec les chrétiens en général : mais un usage qui leur est propre et qui paroît tout-à-fait contraire ou du moins étranger à la doctrine de Jésus-Christ, c'est la circoncision pour les deux sexes (2). Bien que cette opération ne semble pas d'obligation à tous les Qobtes, ils s'y soumettent cependant, soit par habitude, soit par préjugé. Les femmes insistent aussi sur la nécessité de circoncire leurs enfans, parce qu'elles s'imaginent qu'ils ne seroient pas propres à l'acte de la génération sans avoir subi ce douloureux préliminaire. Au Sa'yd, tous les Qobtes se font circoncire; au Kaire, il en est beaucoup qui s'y refusent : mais l'usage de couper le clitoris aux jeunes filles est général par-tout; cette opération se fait sans le ministère du prêtre. On circoncit les deux sexes à l'âge de sept ou

(1) La langue des Qobtes passe pour avoir été la langue vulgaire des anciens Egyptiens. Leur écriture n'est autre chose que l'alphabet Grec, augmenté de quelques caractères pour représenter les sons qui n'avoient point d'analogues en grec.

(2) Il paroît que cette pratique leur a été transmise par les anciens Egyptiens, chez lesquels elle étoit établie: voyez le passage d'Hérodote relatif à la colonie Égyptienne d'*Æa* dans la Colchide, liv. II, §. 104.

huit ans : le jour de la cérémonie est ordinairement terminé par une fête de famille. Mais le baptême a dû précéder la circoncision : les enfans reçoivent ce sacrement à une époque différente, suivant leur sexe ; les garçons, quarante jours après leur naissance, et les filles, quatre-vingts.

On s'empresse de marier les jeunes gens aussitôt qu'on les croit nubiles. Les filles le sont communément à douze ans; et les garçons, à quatorze ou quinze. On ne sera pas surpris de voir des unions si précoces dans une contrée où le climat développe rapidement la constitution physique et excite de bonne heure le germe des passions.

On envoie les enfans Qobtes dans de petites écoles où, avec les premiers élémens de la religion, ils apprennent à lire et à écrire. Tous les jeunes garçons indistinctement jouissent de cet avantage : les filles ne peuvent aller aux écoles sans le consentement de leurs mères, qui s'y opposent quelquefois. Au Kaire, on ne voit jamais de filles à l'école ; dans le Sa'yd au contraire, elles y vont comme les garçons, et ne cessent de les fréquenter qu'à l'âge de huit ou neuf ans, époque à laquelle elles commencent à se former et à cesser d'être enfans.

Nous avons cru devoir entrer d'abord dans quelques détails sur les Qobtes, parce que cette nation est encore trop peu connue. Nous reviendrons sur ce sujet dans un autre chapitre, et nous tâcherons aussi de donner une idée complète des mœurs, des institutions et de l'industrie de cette nation presque oubliée jusqu'à ce jour parmi les sectateurs du christianisme.

§. V.

Des Arabes en particulier.

La masse de la population Égyptienne est formée par les Arabes domiciliés et attachés au sol : ils appartiennent essentiellement à la contrée, et leurs usages ne diffèrent en rien de ceux des Égyptiens proprement dits. Les Arabes errans, divisés en tribus nomades, promènent leurs tentes de désert en désert, n'obéissent qu'à leurs cheykhs, et méconnoissent l'autorité des beys et du pâchâ. Les Arabes méritent une attention particulière, en ce qu'ils ont des habitudes différentes : nous allons esquisser rapidement les principaux traits qui les distinguent, en faisant, en quelque sorte, le dénombrement de leurs tribus, parce que ce tableau doit concourir à fixer les idées sur l'effectif des habitans de l'Égypte en général.

Un calcul récent portoit à quarante mille la quantité des Arabes à pied, et à vingt-cinq ou trente mille celle des Arabes à cheval. En établissant une proportion, on pourra trouver facilement le nombre approximatif de ces Arabes, femmes, enfans, &c. Ils occupent les déserts qui entourent l'Égypte de toutes parts ; quelques-uns d'entre eux se rapprochent quelquefois des bords du fleuve pour cultiver des terrains qu'ils afferment au gouverneur de la province. Ils passent tous pour observer la religion de Mahomet : eux-mêmes prennent le titre de musulmans ; cependant leurs principes religieux ont paru bien différens aux

Européens qui les ont visités. Il est certain que les dogmes de ces peuples, ainsi que les traditions qu'ils conservent sur leur origine et leurs annales, mériteroient l'attention particulière des voyageurs, et pourroient peut-être contribuer à l'intelligence de plusieurs points obscurs de l'histoire moderne. En général, on a trop négligé cette étude intéressante. Les Arabes pasteurs se sont transmis de génération en génération une multitude de faits historiques inconnus : il seroit facile de les dégager du voile fabuleux dont leur superstition les enveloppe. En un mot, nous le répétons, l'archéologue et l'historien ne pourroient que gagner à la connoissance approfondie des mœurs et des traditions Arabes.

Voici le nom des tribus qui se partagent les vastes déserts de l'Égypte, ainsi que les provinces sur les limites desquelles ces tribus se fixent de préférence (1) :

PROVINCE DE MANSOURAH.

1.° *Derne*, tribu puissante et nombreuse, mais qui se trouve bien affoiblie par la dernière guerre que lui fit le commandant de la province : elle est momentanément dispersée.

2.° Tribu de *Baouârcheh*, qui habite des villages et se livre à l'agriculture.

3.° Tribu de *Haçan-Toubar* : elle occupe plusieurs villages du canton de Menzaleh.

PROVINCE DE BAHYREH.

Première Classe : Namiâdy. *Seconde Classe* : Aoulâd A'ly.

Ces deux tribus habitent sous des tentes : elles sont les plus redoutables et les plus puissantes de l'Égypte. Quoique naturellement ennemies et séparées par des haines de religion, elles se partagent la domination de la province. L'une d'elles suit les opinions d'un cheykh nommé *Sa'ad*, l'autre croit à l'infaillibilité de son antagoniste *Haram* ; et de là naît une sorte d'antipathie qui dure depuis des temps fort anciens, puisqu'on ne peut retrouver ni l'origine de ces sectes ni celle de leurs fondateurs. L'Égypte tout entière a été divisée par le même schisme, et les partisans de *Sa'ad* et de *Haram* mettoient à leurs opinions un acharnement tel, qu'ils se condamnoient réciproquement aux peines éternelles. Le gouvernement du célèbre A'ly-bey mit un terme à ces fureurs fanatiques. La sagesse et la fermeté de cet homme extraordinaire, auquel il ne manqua qu'une autre éducation et un plus grand théâtre pour étonner le monde, rappelèrent les Égyptiens aux sentimens de modération et de tolérance dont ils s'étoient si violemment écartés. Dès-lors on oublia presque *Sa'ad* et *Haram* ; mais les noms de ces deux chefs de sectes continuèrent à entretenir la discorde parmi les peuples libres du désert.

La Syrie n'est pas exempte de cet esprit fanatique ; on y retrouve les mêmes sectes sous les noms différens de *Kaiss* et de *Yemeny*. C'est ainsi que dans toutes ces contrées il se trouve des partis aveuglés par les raisonnemens captieux de quelques imposteurs. Leur fausse religion, qu'ils méconnoissent eux-mêmes, devient alors comme l'instrument des haines et des passions ; et des peuples entiers se livrent aux excès les plus révoltans au nom d'un culte qu'ils profanent.

(1) Cette nomenclature se rapporte à l'époque qui a précédé l'expédition. *Voyez* le Mémoire de M. Jaubert.

Les

Les deux tribus dont nous venons de parler prélèvent sur les habitans de leur province des contributions égales à celles qu'exigent les autorités constituées; une tyrannie aussi odieuse est tolérée, faute de moyens répressifs.

PROVINCE DE CHARQYEH.

TRIBUS NOMADES.

Première Classe.	*Seconde Classe.*
Bily.	Gomayleh.
Refa'ât.	Beny-Ayoub.
Samdâny.	Djomeylâh.
Aoulâd-A'ly.	
Hyouân.	

Tous ces Arabes sont errans : ils ne connoissent ni l'agriculture ni le commerce; brigands par goût, ils deviennent assassins par cupidité. Le gouvernement ne prélève sur eux ni impositions ni tributs : seulement, ils envoient chaque année au chef du Kaire un présent consistant en chevaux et en chameaux; c'est pour obtenir en quelque sorte la protection de cet officier, et l'autorisation tacite de se livrer sans contrainte à leurs criminelles habitudes.

TRIBUS SÉDENTAIRES.

Première Classe.		*Seconde Classe*
Qassâssyn.	} à Sâlehyeh.	Aoulâd-Zehera.
Samâkyn.		Motouâlly.
Souâlhyeh.		Baouârcheh.
Ayd.		Ouaraâourâ.
Zomly.		
Aoulâd-Mouçâ.		
Lakkâm.		

Ceux-ci habitent des hameaux, et cultivent les terres : cependant ils ont, comme les premiers, un penchant irrésistible qui les porte au brigandage; ils quittent souvent la charrue pour prendre le mousquet et dévaliser les voyageurs.

PROVINCE DE QELYOUB.

Première Classe.	*Seconde Classe.*
Souâlheh et Geheyny.	A'yâdyeh.
Houyatah.	Terrâbyn.

Ces Arabes habitent sous des tentes, et désolent les environs du Kaire par leurs rapines. Ils s'associent aux paysans pour la culture des terres, mais toujours au détriment de ces derniers (1).

(1) Nous renvoyons, pour de plus amples détails sur les Arabes, aux Mémoires de MM. du Bois-Aymé et Jomard, et à la nomenclature donnée par M. Amédée Jaubert. Dans le chapitre III, nous reviendrons nous-même sur cette matière.

§. VI.

Des Mamlouks, et des Étrangers domiciliés en Égypte, en particulier.

LORSQU'ON songe à la puissance des Mamlouks et à la supériorité qu'ils ont toujours eue sur les troupes du Grand-Seigneur, on croiroit à coup sûr que cette milice formidable n'est pas moins à craindre par le nombre que par la valeur. Cependant il n'en est rien du tout : la totalité des Mamlouks, tant esclaves qu'affranchis, jeunes gens ou vieillards, s'élève à peine à huit ou neuf mille hommes (1). Cependant, avec de l'audace et du courage, une humeur martiale développée par une éducation analogue, de brillans souvenirs et une ambition démesurée, cette milice est parvenue à commander à une immense population, à l'enchaîner par la crainte, et à l'écraser, pour ainsi dire, sous le poids d'un nom devenu redoutable à force de victoires.

Si les Mamlouks sont peu nombreux, il faut l'attribuer à l'usage qui leur fait épouser des femmes étrangères comme eux. Au reste, le climat de l'Égypte s'oppose à la propagation des étrangers en général, même quand ils se marient avec des Égyptiennes. Dans le premier cas, les enfans qui naissent de pareilles unions, meurent au bout de quelques années. Les Mamlouks, privés des moyens naturels de se reproduire, sont contraints d'avoir recours à ceux auxquels ils doivent eux-mêmes leur origine. Ils achètent de jeunes esclaves qu'ils dressent aux exercices militaires et qu'ils affranchissent dans la suite : ces esclaves sont ou Circassiens ou Mingréliens; on les transporte d'abord à Constantinople, d'où ils sont ensuite expédiés et vendus aux gens riches de toutes les parties de l'empire. Les femmes des Mamlouks sont aussi des mêmes provinces, et arrivent en Turquie de la même manière (2).

Avant l'expédition Française, il arrivoit quelquefois qu'un Mamlouk, désespérant de parvenir aux premières dignités de l'État, épousoit une Égyptienne; alors il avoit des enfans, et il laissoit une foible postérité.

Les esclaves noirs des deux sexes que l'on transporte de l'intérieur de l'Afrique, méritent de figurer dans le tableau de la population étrangère de l'Égypte. Chaque année, les marchés du Kaire sont couverts de ces malheureux; le nombre des femmes y surpasse celui des hommes. Ce commerce infame est l'une des branches d'industrie de la contrée. Les marchands du Kaire expédient les esclaves dans les grandes villes de l'Asie, comme à Smyrne, Constantinople, Alep, &c. Cependant il en reste beaucoup en Égypte, où on les emploie à divers travaux : les Égyptiens prisent sur-tout les jeunes négresses; un homme à son aise en achète deux, trois, jusqu'à six.

Les chrétiens ont, comme nous l'avons déjà dit, le privilége de posséder des esclaves en Égypte, quoiqu'ils ne puissent en jouir dans les autres états Turcs. Mais ce privilége est encore borné, en ce qu'il leur est défendu d'avoir des mâles

(1) *Voyez* la note de la page 372.
(2) *Voyez* Volney, tom. I.er, chap. II, pag. 90, *Précis de l'histoire des Mamlouks.*

à leur service; ils peuvent tout au plus acheter de jeunes garçons, dont ils se débarrassent lorsque ceux-ci commencent à grandir : mais on leur permet d'avoir autant de femmes esclaves qu'ils peuvent en acquérir; ainsi chaque famille en possède au moins une ou deux pour le ménage.

Les *Odjaqly* ou Ottomans domiciliés sont en petit nombre : leurs races s'éteignent comme celle des Mamlouks, et par les mêmes raisons. On compte plusieurs familles Syriennes établies pour le commerce; elles n'entrent pas non plus pour beaucoup dans la balance de la population.

Des tribus de Nubiens ou de *Barâbras* occupent plusieurs cantons de la haute Égypte et quelques îles voisines de la cataracte de Syène : ces tribus sont misérables, et se composent de quelques familles seulement.

Enfin nous citerons en dernier lieu les Francs et autres chrétiens étrangers. Les Francs ne se fixent que dans les places de grand commerce, comme Alexandrie, Rosette, Damiette et le Kaire : mais cette classe étrangère est plus remarquable par l'importance de ses opérations commerciales que par son importance numérique. Tel est à peu près le tableau succinct des diverses races qui peuplent l'Égypte : nous les indiquons seulement ici; mais nous y reviendrons dans la suite, et nous en parlerons avec plus de détails.

§. VII.

Des Mœurs en général.

Il en est de l'Égypte comme de la plupart des contrées de l'Orient; on y trouve en quelque sorte un mélange confus d'habitudes et de mœurs qui se rattachent à des origines diverses et dérivent de plusieurs causes. Pourroit-il en être autrement dans un pays où toutes les nations sont, pour ainsi dire, confondues! Les usages varient donc comme la manière d'être des habitans, comme leurs religions, comme leur origine. Dans les villes, on retrouve, à quelques différences près, les mœurs des peuples Orientaux. Ces différences ont été nécessitées par la nature du sol et l'influence du climat. Dans les campagnes et dans les déserts, on reconnoîtroit l'homme des premiers âges du monde à la simplicité de ses goûts, si, par la dépravation de plusieurs de ses habitudes, il ne se rapprochoit pas des siècles corrompus.

Toutes ces classes de la population parlent une langue commune, l'arabe; les Qobtes ont également adopté cet idiome. Si quelques Osmanlis ont conservé l'usage de leur langue maternelle, ils s'en servent entre eux et dans leurs rapports avec les officiers du pâchâ qui gouverne l'Égypte au nom du Grand-Seigneur. Le grec est tout-à-fait oublié, ou, pour mieux dire, il est circonscrit dans le petit cercle des négocians de cette nation établis au Kaire ou à Alexandrie.

Ce n'est pas sur la physionomie que l'on pourroit découvrir ce qui se passe dans l'ame des Égyptiens; la figure n'est point chez eux le miroir de la pensée. Dans toutes les situations de la vie, leur extérieur présente la même uniformité.

Qu'ils soient dévorés par les soucis ou les remords, ivres de bonheur, accablés d'un revers imprévu, tourmentés par la jalousie ou la haine, bouillonnans de colère ou altérés de vengeance, ils conservent dans leurs traits la même impassibilité. Point de contraction, de rougeur ou de pâleur subite, qui décèle le combat tumultueux des passions diverses qui les agitent. On pourroit assigner plusieurs causes à cette étonnante insensibilité : le climat n'y est peut-être pas étranger; présentant toujours le même aspect, il communique en quelque sorte aux esprits son immuable fixité : mais les principales causes sont à coup sûr l'éducation et le dogme du fatalisme, généralement répandu parmi le peuple; enfin l'habitude de se voir exposé sans cesse aux caprices des tyrans qui oppriment la contrée. Chaque jour, chaque instant, voit naître de nouveaux périls, et l'imprévoyance devient pour les Égyptiens, comme pour les Orientaux en général, une sorte de refuge contre la violence. Un geste, un regard, un soupçon, est puni comme un crime : de là cette étude profonde de la dissimulation, qui devient ensuite pour eux un état habituel. Il ne faut pas non plus chercher ailleurs les causes de cette espèce de résignation stoïque qui distingue les Orientaux. Les plaintes et les cris sont superflus devant la volonté des oppresseurs; l'Égyptien sait marcher au supplice, mourir sous le bâton du qaouâs et se taire. *Dieu le veut, Dieu est grand, Dieu est miséricordieux,* tels sont les seuls mots qui échappent de sa bouche à la nouvelle d'un succès inespéré comme à celle des plus grands malheurs. L'apathie des Égyptiens fixés dans les villes forme un si grand contraste avec nos mœurs, qu'on les prendroit d'abord pour des hommes stupides ou hébétés. La nonchalance accompagne leurs gestes, leurs discours, leurs moindres actions : elle se montre même dans leurs plaisirs. Étendus une partie du jour sur des coussins ou sur de simples nattes, suivant l'état de leur fortune, ils ne paroissent occupés que du soin de remplir et de vider alternativement leurs longues pipes. Aucun soin ne paroît les occuper; leur imagination semble engourdie comme leur corps : dans cet état, qu'on pourroit presque comparer à une léthargie morale, à peine si la lecture de leur sentence de mort seroit capable de leur arracher une exclamation.

Cependant sous le voile de cette apparente impassibilité se cache une imagination ardente; et il seroit injuste de refuser aux Égyptiens toute sensibilité : l'habitude du silence rend au contraire leurs sensations plus fortes en les concentrant, et communique à leur ame une sorte de vigueur qui les rend quelquefois capables des actions les plus hardies. Enfin la réflexion gagne en profondeur ce que l'esprit perd en vivacité : la faculté de l'attention et celle de la mémoire sont portées au plus haut point par ces hommes que nous croyons plongés dans une apathie absolue.

Les sensations de ce peuple sont accommodées à ses autres habitudes; elles consistent, en outre des bains, dans des jouissances bizarres; il faut que des serviteurs leur frottent souvent les pieds, soit avec la main, soit avec une scorie de brique lisse; ils passent beaucoup de temps à se caresser la barbe : ce dernier usage est très-ancien en Orient. On ne chatouille de la main la plante des pieds

que dans la société intime de quelques parens ou amis; les bienséances ne permettent pas cet acte étrange de volupté en public. Quant au frottement avec la scorie de brique, on ne le pratique qu'au sortir du bain; et c'est tout ensemble une sensation voluptueuse et un acte de propreté.

Des sensations de ce genre sembleroient bien insipides à un Européen; mais elles suffisent à la mollesse et à l'insouciance de l'Égyptien : il les savoure au milieu des parfums et des nuages d'une fumée odoriférante; il peut se les procurer partout, puisqu'elles dépendent de sa volonté. Si l'on ajoute à ce court exposé les plaisirs du harem, de la musique et du chant, ainsi que l'usage qu'ils ont de dire ou d'écouter des contes, ce qui occupe une grande partie de leurs soirées, on aura une idée à peu près complète des agrémens de la vie des Égyptiens.

Tout, chez ce peuple, porte l'empreinte d'un contraste frappant avec les habitudes des nations Européennes. Cette différence est l'ouvrage du climat, des institutions civiles et des préjugés religieux. L'absence des lois paralyse l'industrie, comme l'excessive chaleur nuit à l'exercice des facultés physiques. Dans un pays où la propriété n'est qu'illusoire, pourquoi le laboureur se donneroit-il tant de peine pour améliorer les cultures, si ses efforts ne doivent tendre qu'à enrichir ses oppresseurs et à lui attirer de nouvelles avanies! L'Égyptien connoît sa position; il se conduit en conséquence. Le découragement ajoute à l'effet du climat pour affaisser son corps, de même que les dogmes religieux établissent une barrière insurmontable aux progrès de son esprit. Le riche se hâte de jouir; le pauvre arrose à regret de ses sueurs une terre féconde, à laquelle il n'ose demander au-delà de ses besoins.

On peut dire que toutes les branches de l'industrie sont également en proie à l'arbitraire. Cependant le commerce se soutient, non qu'il soit encouragé par le gouvernement, mais parce que la position de l'Égypte et la richesse de ses productions lui fournissent un aliment intarissable. Cette carrière est la seule qui puisse promettre aux malheureux Égyptiens un avenir prospère : quelquefois elle les conduit à la fortune; et c'est le seul avantage auquel il leur est permis de prétendre, puisque leur titre d'indigènes leur ferme le chemin des honneurs et des dignités dans leur patrie. Voilà, sous un joug étranger monstrueux et illégal, à quels malheurs sont réduits les habitans de l'une des plus belles régions du globe. Les calamités qui les affligent aujourd'hui, peseront sur eux aussi long-temps que la verge d'airain de leurs indignes oppresseurs. Esclave humble et passif, l'Égyptien végète dans l'incertitude : il ne réfléchit point sur sa déplorable situation; et son indifférence est peut-être un bienfait du sort, en ce qu'il n'est point tourmenté par le pressentiment des maux qui le menacent sans cesse.

Cependant la classe indigente a des mœurs moins efféminées : le malheureux dont l'existence journalière est le fruit d'un travail assidu, est actif et même infatigable par nécessité. Le *fellâh* ou cultivateur brave les feux d'un ciel brûlant pour ensemencer la terre qui doit fournir aux besoins de sa famille. Un Européen qui a vu sur leurs divans les riches Égyptiens plongés dans la mollesse et

craignant, pour ainsi dire, de se fatiguer en faisant un signe à leurs esclaves, voit avec étonnement, dans les exercices militaires des Mamlouks, le *sâys* ou valet d'écurie (1) courir devant le cheval de son maître, en suivre tous les mouvemens pendant plusieurs heures, sans donner le moindre signe de malaise ou de lassitude, tandis qu'un soleil ardent frappe d'aplomb sur son corps à demi nu. Ces domestiques sont pris pour l'ordinaire dans la classe des *fellâh*.

Qu'un Européen vante à un habitant du Kaire les délices de la promenade et la beauté des lieux qui y sont consacrés en Europe; celui-ci a peine à concevoir comment un exercice aussi fatigant peut avoir des charmes pour l'homme riche. Il est ennemi de tout mouvement, et ne se traîne qu'avec peine de sa maison à son comptoir; encore y va-t-il la plupart du temps à cheval ou sur un âne. Ce n'est pas que les jardins soient inconnus en Égypte; toutes les maisons de quelque apparence sont au moins accompagnées d'une petite pièce de terrain plantée d'arbres et de légumes : mais ces arbres, disposés sans aucun art, ne sont là que pour le coup-d'œil. Le maître de la maison va quelquefois prendre le frais sous leur ombre; mais il s'y étend encore sur des tapis et des coussins : il ne se promène pas dans des allées, ni dans des bosquets d'orangers, ainsi que plusieurs voyageurs l'ont prétendu; ces jardins n'ont point d'allées, et les bosquets n'y sont pas disposés de manière à favoriser les promenades. En un mot, c'est moins pour réunir divers genres de culture que les Égyptiens cultivent un morceau de terre dans le voisinage de leurs maisons, que pour avoir toute l'année quelques plantes potagères, et jouir du spectacle agréable d'un printemps continuel.

Les paysans sont doués, en général, d'une bonne santé; leurs traits sont prononcés, et contrastent avec l'avilissement dans lequel cette race est tombée. Ces hommes que l'on désigne sous le nom commun de *fellâh*, sont endurcis à toutes les fatigues; on les voit couchés à midi sur une terre brûlante, et dormir ainsi plusieurs heures de suite, exposés à toute l'ardeur du soleil : il n'en faudroit pas davantage pour tuer un Européen; mais telle est la force de l'habitude, que les *fellâh* n'en ressentent aucune incommodité. La transpiration est presque insensible chez eux. Cette classe n'a pour elle que la force physique; pour le reste, elle est peut-être la plus malheureuse de l'Égypte.

Les riches et les habitans des villes sont loin d'avoir une constitution aussi robuste que les *fellâh;* on remarque chez eux une sorte de foiblesse et de délabrement, qui se déclare dès le bas âge. Les enfans des deux sexes sont d'une complexion extrêmement délicate; devenus grands, ils conservent la même apparence : on les prendroit d'abord pour des hommes valétudinaires. Nous nous réservons de parler ailleurs des maladies graves qui les affligent; mais nous parlerons ici d'une incommodité dont l'intempérance paroît être la première cause, les maux de dents. Les Égyptiens riches sont fort sujets à ces douleurs; il est rare d'en

(1) Les *sâys* ont la manie de se charger les doigts annulaires de plusieurs bagues d'argent, qui forment, pour ainsi dire, un étui de ce métal. Le bas peuple Égyptien prise également beaucoup cette parure grotesque; les porte-faix et les bateliers en poussent l'abus aussi loin que les *sâys*.

trouver quelques-uns qui aient la bouche saine, bien qu'ils prennent toutes les précautions imaginables pour la maintenir telle. Ils se la nettoient deux fois par jour avec une sorte d'eau savonneuse, et ne manquent jamais de répéter la même cérémonie après avoir mangé la moindre chose. L'abus de certains mets est sans doute la raison véritable de ce mal, puisque les *fellâh* n'en sont jamais atteints. Il est impossible, par exemple, de conclure avec Jean Wilde que les Égyptiens ont les dents gâtées, parce qu'ils mâchent la canne à sucre avec excès (1); s'il en étoit ainsi, les habitans de la campagne seroient les premiers attaqués : on ne sauroit non plus attribuer absolument cette incommodité à l'usage des boissons chaudes, et principalement du café. Les maux de dents, comme l'observe Niebuhr dans sa *Description de l'Arabie*, sont très-anciens en Égypte; ils y ont précédé de long-temps la découverte du café, puisque l'historien Hérodote, en parlant des médecins, désigne une classe à part, qui s'occupoit exclusivement de *la cure de la bouche* (2).

Les Égyptiens se distinguent par leur respect pour les vieillards. L'amour filial est aussi l'une des principales vertus de ce peuple; les jeunes gens ont pour leurs pères une vénération religieuse; ils n'osent pas fumer devant eux : pour se permettre cette jouissance, ils attendent ordinairement l'époque de leur mariage; c'est alors seulement qu'ils se considèrent comme des hommes: mais leurs pères ne cessent jamais d'être leurs mentors et les objets particuliers de leur affection.

Tout se rapporte au Nil dans une contrée que ce fleuve fertilise; il en est aujourd'hui de cet usage comme aux temps passés : les musulmans, par exemple, attendent les premières crues et les réjouissances auxquelles on se livre alors, pour célébrer les mariages; ils continuent jusqu'au mois de ramadân : mais il est rare qu'ils se marient avant ou après cette époque, que l'usage semble avoir déterminée.

Mahomet a recommandé les ablutions fréquentes, et cette pratique est devenue l'un des principaux devoirs du culte que ce législateur a institué. On ne sauroit le blâmer à cet égard, puisque, dans les pays chauds, les ablutions sont indispensables à la propreté, et deviennent même nécessaires à la santé. Les musulmans se lavent tout le corps aussi souvent qu'ils le peuvent, ou se bornent à en laver quelques parties. De ce nombre sont les parties génitales; ils se servent de la main gauche pour cette opération : la droite est destinée à des fonctions plus nobles; elle doit diviser et distribuer les alimens, saluer et donner aux grands des signes de respect ou de dévouement, en se posant sur la tête.

Les mosquées offrent un assemblage monstrueux d'individus livrés aux choses les plus contraires à la majesté du lieu, et quelquefois même à des occupations dégoûtantes. Là se voient pêle-mêle des dévots en prière, des malheureux qui détruisent leur vermine, des oisifs qui dorment, des artisans qui se livrent à leurs travaux : ces abus sont tolérés, et l'Égypte n'est pas la seule région Mahométane où ils soient consacrés par l'usage.

Il est, parmi les *santons* défunts, des hommes qui sont pour les musulmans

(1) *Voyez* la Relation des voyages de Jean Wilde, pag. 217.
(2) *Voyez* Hérodote, liv. II, §. 84.

l'objet d'un certain culte ; mais ils ne les honorent que pour obtenir d'eux la santé, ou bien encore la fécondité de leurs femmes. Ils leur attribuent aussi le pouvoir de détourner l'envie et les maléfices. L'ignorance et le fanatisme les portent à attribuer à un simple coup-d'œil beaucoup d'influence sur la santé, sur la vie même des individus : c'est pour rompre ces prétendus enchantemens qu'ils ont recours à leurs santons. Au reste, les Juifs, qui ne sont ni moins aveugles ni moins superstitieux que les Arabes, révèrent leurs saints dans le même but. Le peuple a recours en outre à une foule d'autres moyens, dont nous parlerons, pour détourner, comme il dit, *le mauvais œil.*

Les Égyptiens ont plusieurs autres pratiques ridicules qui tiennent à la foiblesse de leur organisation morale. Un Mahométan, après s'être coupé quelques cheveux ou quelques poils, se garderoit bien de les jeter au vent ; il les enferme soigneusement dans un papier ficelé qu'il cache dans un trou. Ce procédé bizarre est suivi généralement par le peuple.

Pendant que l'armée Française occupoit la contrée, on avoit établi dans toutes les villes des hôpitaux militaires ; des musulmans étoient attachés à ces hôpitaux pour la sépulture des morts. Nous nous apercevions qu'ils plaçoient les corps dans une position tout-à-fait contraire, selon qu'ils appartenoient à un Mahométan ou à un Chrétien. Nous leur demandâmes un jour la cause de cette distinction : « C'est, nous répondirent-ils sérieusement, que les disciples de » Mahomet doivent aller au ciel ; voilà pourquoi nous les couchons sur le dos : » les ames des *infidèles*, au contraire, descendent en un lieu souterrain, et voilà » pourquoi nous couchons leurs cadavres sur le ventre ; c'est pour faciliter et » abréger le voyage des ames. » Quel peuple que celui qui est livré à de pareilles croyances !

Les Mamlouks ont des habitudes appropriées à leur caractère et à leur éducation : jamais on ne les voit sans armes ; ils ne se rendent pas même à un repas de cérémonie sans en être revêtus. Les trahisons fréquentes parmi eux les obligent à cette précaution ; d'ailleurs les grands repas ont souvent été l'occasion et le moyen des meurtres et des vengeances : ils se tiennent donc sur leurs gardes contre de pareilles embûches. La coutume d'être armé constamment est générale parmi les Orientaux : c'est même chez eux un objet de luxe. Les armes font en quelque sorte partie de leur costume ; il y manqueroit quelque chose, si la ceinture n'étoit garnie de riches pistolets et d'un beau poignard. Cet appareil martial est d'accord avec leur genre de vie et leurs inclinations guerrières.

Les Égyptiens sont naturellement secs et d'une constitution bilieuse. On ne trouve que parmi les Qobtes, ou parmi les chrétiens nommés *Levantins*, des hommes gros et puissans.

Les Qobtes sont les plus timides d'entre les Égyptiens : on ne sauroit imaginer jusqu'où vont leur indolence et leur poltronnerie. Ce dernier défaut est facile à expliquer ; on en trouvera la véritable cause dans l'état de servitude où ils sont réduits depuis tant de siècles.

S'il

S'il est vrai que l'Égypte antique ait inspiré au poëte Orphée les premières idées de l'harmonie musicale, l'Égypte moderne est bien déchue sous ce rapport comme sous tous les autres. La musique n'est plus dans cette contrée qu'une barytonie bruyante dont l'éclat disgracieux révolte le bon goût et blesse l'oreille. Cette musique, toute vicieuse qu'elle nous paroît, a cependant la puissance de charmer le beau sexe Égyptien, qui, en même temps, méprise souverainement la musique Européenne. Nous avons vu des femmes se pâmer de plaisir en entendant la voix rauque des chanteurs Arabes, qui sont d'ailleurs estropiés pour la plupart et d'un extérieur dégoûtant. Ils accompagnent leurs chants d'un ou de deux instrumens aigres et sans accord entre eux (1). Mais les musiciennes par excellence sont les *a'lmeh ;* celles-là ont le privilége exclusif de faire les délices des Égyptiens. Du reste, les *a'lmeh* ont aussi la voix fausse et désagréable : il faut être Égyptien pour y trouver quelque chose de mélodieux. Ces femmes, qui appartiennent ordinairement aux classes du peuple, sont réputées poëtes et improvisatrices.

Une des choses qui frappent le plus un Européen en parcourant les rues du Kaire, c'est de voir des enfans couverts de haillons et de poussière raisonner entre eux avec beaucoup de sang-froid, de gravité et d'importance. Il n'est pas moins étonnant pour lui de voir les gens du peuple se quereller avec véhémence, s'accabler réciproquement d'injures et pousser des cris violens, se menacer et même se toucher légèrement avec le bâton, puis se séparer sans en venir à d'autres voies de fait ; il est rare que leurs disputes aient un résultat plus sérieux.

On remarque dans les ateliers l'adresse avec laquelle les ouvriers se servent de l'orteil du pied pour accélérer leurs travaux : leurs mains auroient peine à exécuter les mêmes mouvemens avec plus de justesse et de célérité.

On peut citer, sous le rapport de l'adresse, l'habileté des barbiers Égyptiens. Ils sont peut-être les premiers du monde dans leur profession ; cependant leurs manières sont gênantes quand on n'y est pas accoutumé. Ils excellent sur-tout dans l'art de raser la tête.

Les Orientaux livrés au commerce de l'argent jouissent, en général, d'une assez mauvaise réputation sous le rapport de l'intégrité ; mais cette inculpation est injuste. Les peseurs publics, et les *serrâf* ou changeurs de monnoies, sont connus en Égypte pour leur délicatesse et leur probité : il n'est presque pas d'exemple que des hommes de cette profession aient abusé des fonctions délicates dont ils sont chargés. Le commerce fait le plus grand éloge des *serrâf :* il est vrai qu'ils ont assez de moyens légitimes pour amasser rapidement une grosse fortune sans avoir recours à la fraude. Au bout de quelques années, ils quittent leur charge, ou la conservent pour leur plaisir; car ordinairement ce temps leur suffit pour devenir assez riches.

(1) On doit remarquer que la musique Arabe, outre les tons et demi-tons de notre échelle chromatique, procède encore par tiers de ton; ce sont ces derniers qu'une oreille Européenne prend d'abord pour de fausses intonations. Mais, en étudiant mieux le chant Arabe, on s'aperçoit bientôt que ces tiers de ton font partie du système musical. *Voyez*, à ce sujet, le Mémoire de M. Villoteau sur la musique des Égyptiens modernes, *É. M. tom. I.er, pag. 607.*

§. VIII.

Des Maladies principales.

Avec une température à peu près constamment égale, un ciel toujours serein, l'Égypte ne peut avoir qu'un petit nombre de maladies; mais elles sont la plupart terribles. On s'attend sans doute à voir figurer en tête du tableau de ces causes de mortalité, la peste, ce mal qui, par l'inconcevable activité de ses élémens morbifiques, a échappé jusqu'à ce jour aux recherches de la science médicale. La peste ravage l'Égypte à des époques plus ou moins éloignées; mais on peut dire qu'elle cesse rarement au Kaire et sur-tout à Alexandrie : comprimée par les fortes chaleurs de la canicule ou par la fraîcheur de l'hiver, elle renaît aussitôt que la saison plus tempérée lui rend ses forces destructives. Elle est quelquefois bénigne, de courte durée et peu dangereuse; alors elle disparoît promptement pour se montrer de nouveau à quelques mois d'intervalle. L'imprévoyance des musulmans et leur superstitieuse crédulité sont les principales causes de la perpétuité de ce fléau. En effet, ces peuples s'imaginent, d'après divers passages du Qorân, que rien n'arrive sans la volonté expresse du Créateur, et que rien ne sauroit entraver l'accomplissement de ses décrets immuables. Ils regardent donc comme superflus les soins qu'ils apporteroient à empêcher la propagation de la peste; bien persuadés qu'ils n'en seront pas atteints si leur destinée est de vivre, et que rien ne sauroit les en garantir s'ils doivent mourir.

Les habitans du Kaire se rappellent toujours avec effroi les pestes d'A'ly-bey et d'Isma'yl. Cette dernière sur-tout, qui éclata dans le printemps de 1791, fit les plus grands ravages: elle moissonnoit journellement des milliers d'individus; Isma'yl et les principaux Mamlouks de sa maison en furent les premières victimes. Cette peste coûta au Kaire le tiers de sa population.

Nous n'entrerons dans aucun détail au sujet de la peste : on s'est déjà perdu en conjectures sur ses causes, sans avoir pu définir d'une manière satisfaisante la nature de ses effets; et nous ne voulons pas grossir le nombre des hypothèses que l'on a faites et que l'on fera encore à cet égard. La peste se communique par le contact : si l'on peut s'isoler complétement, et s'abstenir de toucher un malade ou de recevoir son souffle, on est à peu près certain d'échapper. On croit encore en Orient qu'elle se communique par l'odorat, et que les fleurs s'imprègnent facilement des miasmes pestilentiels (1).

La dyssenterie, quoique moins redoutable que la peste, n'a pas des effets moins funestes en Égypte par suite de la disposition des individus, de leur mauvaise nourriture, et d'une constitution généralement viciée. Cette maladie fait parmi

(1) MM. des Genettes et Larrey, médecins en chef de l'armée, ont déployé, pendant le cours de l'expédition, un courage au-dessus de tout éloge, pour connoître la nature et les effets de cette maladie; ils ont recueilli, au péril même de leur vie, une foule d'observations précieuses sur le traitement à suivre envers les malades. Tous les militaires de l'armée d'Égypte qui vivent encore, se rappellent avec attendrissement leur généreux dévouement.

Voyez leurs ouvrages, ainsi que le Mémoire de M. le docteur Savaresy sur la peste, dans ses *Opuscules*, et ceux de M. Assalini.

eux de très-grands ravages, et attaque sur-tout les enfans, qu'elle enlève d'une manière effrayante.

Entourés de déserts, dont les sables fins et subtils sont constamment chariés dans l'air par le vent, exposés aux transitions subites de la température et à des rosées excessives, les Égyptiens ont dû être sujets à l'ophtalmie de temps immémorial : c'est ce que prouve le passage d'Hérodote où il désigne, en parlant des médecins, ceux qui s'occupoient exclusivement de traiter les maux d'yeux (1). Aujourd'hui l'ophtalmie n'est pas moins commune qu'elle ne devoit l'être alors; peut-être même a-t-elle fait de nouveaux progrès, favorisée par la négligence du peuple qui dort en plein air : la fraîcheur et l'humidité des nuits contribuent puissamment aux fluxions qui précèdent les affections ou la perte de la vue. Nos soldats n'ont pu se soustraire à cette maladie; on la croit contagieuse. Les étrangers lui paient en général une sorte de tribut: elle s'attache à eux de préférence, mais elle n'épargne pas les indigènes ; sur cinq individus, il y en a au moins un qui porte un bandeau sur les yeux.

La petite vérole, si long-temps funeste à nos contrées, continue ses ravages en Orient, où le fanatisme et les préjugés lui assurent, comme à la peste, une longue existence (2). Elle est terrible en Égypte, et s'y présente d'une manière bien plus effrayante qu'en Europe. Les enfans en bas âge échappent rarement à sa malignité; si elle épargne quelques adolescens ou des hommes faits, c'est pour laisser sur tout leur corps de profondes cicatrices. Elle a, comme la peste, une époque de l'année propre à sa propagation (3). Ce qui la rend plus funeste que par-tout ailleurs, c'est qu'en Égypte les maladies vénériennes ne sont jamais radicalement guéries; le virus, toujours plus actif, se transmet de génération en génération, et infecte la population entière. Il passe dans le sang de l'enfant avec le lait de sa nourrice ; et lorsqu'ensuite la petite vérole vient attaquer un être si foible, déjà corrompu dans les sources mêmes de la vie, on conçoit aisément qu'il lui est plus difficile de résister à sa violence : de là cette grande mortalité parmi les enfans, au Kaire et dans toutes les villes.

Les hernies et les hydrocèles sont encore des maladies communes en Égypte : elles le seroient bien davantage sans la sage précaution des paysans, qui se compriment le bas-ventre au moyen d'une large ceinture de cuir. Ces maladies accidentelles attaquent les animaux aussi-bien que les hommes : mais on n'y fait qu'une légère attention ; le mal augmente et prend un caractère d'irritation incurable, avant que le malade songe au remède. Il en est ainsi pour toutes les autres maladies : des recettes ou des formules superstitieuses sont la panacée universelle du bas peuple ; des empiriques établis dans les villes assassinent impunément les riches qui se mettent entre leurs mains; et la nature opère seule quelques cures merveilleuses dans ce pays, en proie aux préjugés de l'ignorance et du fatalisme.

Toutes les circonstances que nous avons rassemblées dans les §§. I, III et VIII,

(1) Hérodote, liv. II, §. 84.

(2) On sait que plusieurs médecins croient que la petite vérole a pris naissance en Égypte.

(3) *Voyez* le Mémoire de M. Jomard sur la population comparée de l'Égypte ancienne et de l'Égypte moderne.

sont autant de causes qui ont contribué à former ou à modifier les mœurs des Égyptiens : il en est qui appartiennent à tous les temps, parce qu'elles sont inhérentes au climat et à la constitution physique de l'Égypte ; d'autres sont le fruit de la religion dominante, des institutions établies, et des lois qui régissent la contrée. Pour se faire une idée juste des causes qui influent d'une manière plus ou moins immédiate sur les mœurs Égyptiennes, il faudra donc se pénétrer de tous les faits dont nous allons présenter l'énumération dans les chapitres suivans.

CHAPITRE II.

L'Homme considéré dans le premier âge. — Enfance et Éducation. — Arts, Sciences et Littérature.

---

§. I.er

De la Fécondité des Femmes, et du Mode d'allaitement.

Avant de parler de la fécondité des femmes en Égypte, il ne seroit peut-être pas hors de propos d'entrer ici dans quelques détails sur leur vie domestique et sur la position qu'elles occupent dans la société : des remarques de ce genre sont essentiellement liées au sujet ; et quoique, chez les peuples Orientaux, les femmes exercent beaucoup moins d'influence sur les hommes que dans nos pays d'Europe, il n'est pas moins vrai que la première éducation des enfans demeure par-tout soumise à cette influence, et qu'aux yeux de l'observateur attentif rien ne sauroit être indifférent dans les causes, même indirectes, qui modifient les mœurs des nations.

Le rang et la fortune établissent parmi les Égyptiennes des différences bien plus grandes encore que chez les peuples de l'Occident : ces différences sont moins dans l'éducation qu'elles reçoivent, et qui est presque entièrement nulle pour tout le sexe, que dans les habitudes de leur intérieur et dans le cérémonial dont s'entourent les dames de distinction. Sous le rapport des mœurs, il n'y a, à proprement parler, que deux classes de femmes en Égypte : celles dont la richesse favorise l'indolence, et dont la vie entière s'écoule dans les loisirs du harem ; et celles que leur pauvreté condamne au travail et à une existence active. Voyez chez elle l'épouse d'un bey : étudiez ses goûts, sa conduite, ses plaisirs privés, ses occupations journalières ; elle vous donnera une idée complète de toutes les femmes opulentes. Pénétrez ensuite sous le toit de l'artisan ou dans la chaumière du *fellâh ;* les femmes d'une condition obscure ressemblent toutes à celles que vous y verrez. D'un côté, vous avez trouvé tous les raffinemens de la mollesse ; de l'autre, toutes les habitudes du travail.

Mais il est un goût inné chez les femmes, et qui, étant indépendant de l'inégalité des rangs, semble rapprocher toutes les conditions ; il est, pour ainsi dire, le seul

point de ressemblance qui lie entre elles toutes les classes : c'est la coquetterie, j'entends l'amour de la parure. Bien des femmes portent sur elles toute la fortune de leurs maris; et il n'est pas rare de voir en Égypte l'épouse d'un simple artisan parée de bijoux précieux dont s'enorgueilliroient nos plus grandes dames d'Europe. Telle femme a des diamans, qui manque quelquefois de pain.

Ce penchant des Égyptiennes pour un genre de toilette aussi dispendieux, joint à l'espèce d'amour-propre que le plus petit marchand semble mettre à satisfaire les desirs de son épouse, restreint plus qu'on ne sauroit le croire l'exercice de la polygamie. Les musulmans qui ne jouissent que d'une fortune médiocre, se contentent d'une femme ou de deux au plus; avec un plus grand nombre, il leur seroit impossible de les maintenir toutes au même rang. C'est ainsi que la vanité a mis des bornes à l'intempérance.

Dans le chapitre Ier, nous avons déjà vu combien la vie d'une dame du harem est oisive et monotone : couchée tout le jour sur un divan, ou bien assise, les jambes croisées, sur des coussins moelleux, et entourée d'une foule d'esclaves attentives à prévenir ses volontés ou à lui épargner le moindre mouvement, elle acquiert bientôt un embonpoint incommode. Cet embonpoint passe aux yeux des Turcs pour l'une des principales conditions de la beauté; mais peut-être ne flatte-t-il autant leur goût que parce qu'il est ordinaire à toutes les femmes élevées dans l'aisance. Du reste, leur peau est d'une extrême blancheur; elles ont pour la plupart de très-beaux yeux; leurs traits sont généralement réguliers, mais l'immobilité de leur physionomie leur donne peu d'expression : leur maintien décèle l'indolence; leur esprit est sans culture. Elles ont recours à divers moyens qui nous paroissent tous plus étranges les uns que les autres, pour ajouter à leurs charmes, ou pour corriger les vices de la nature. Des sourcils trop épais étant à leurs yeux une sorte de difformité, elles se servent du rasoir pour en réduire la largeur à un mince filet au-dessus des paupières. Elles connoissent le fard, les mouches et toutes les ressources de la coquetterie Européenne. Les jeunes filles Qobtes ou Grecques qui ambitionnent de posséder avant l'âge les appas de l'adolescence, appliquent sur leur gorge naissante des compresses de mie de pain chaud, et cet expédient produit son effet; mais les mamelles, en se développant avec rapidité, perdent aussi de leur élasticité : on pourroit peut-être attribuer en grande partie à l'emploi de cet étrange procédé le prompt dépérissement des charmes des femmes Orientales. Comme on le voit, elles ne sont pas moins jalouses du pouvoir de leurs attraits que les Européennes; et, bien que leur unique espoir soit d'en faire parade aux yeux de leurs époux ou devant leurs compagnes, cette espèce de triomphe flatte encore puissamment leur amour-propre.

Dans la condition inférieure, tout change; les femmes s'occupent du ménage; les douceurs de l'oisiveté ne sont pas faites pour elles. On les voit dans les campagnes partager les travaux de leurs maris, contribuer du moins à les rendre moins pénibles : aussi jouissent-elles de tous les avantages physiques qui résultent d'un exercice régulier; leur corps est vigoureux sans être surchargé d'embonpoint; leurs mouvemens sont faciles; leur démarche est aussi aisée que celle des femmes du bon

ton paroît pesante. Simples dans leurs vêtemens, on remarque encore, à travers la médiocrité de leur parure, un desir de briller parmi leurs compagnes, soit en couvrant leurs doigts de larges anneaux d'argent comme les *sâys*, soit en ornant les tresses de leurs cheveux de quelques pièces de monnoie.

Le Kaire et Boulâq renferment plusieurs familles originaires de la Syrie : les femmes qui leur appartiennent sont généralement belles et d'une taille élevée; leurs grands yeux noirs ont quelque chose de séduisant; mais leur nez aquilin, un peu long, donne peut-être à leur physionomie un air de gravité trop prononcé. Elles l'emportent néanmoins de beaucoup sur les femmes Turques, dont elles ont d'ailleurs adopté le costume et les usages.

C'est une coutume générale parmi les femmes chrétiennes ou musulmanes de se noircir le bord des paupières avec l'espèce de collyre qu'elles appellent *kohel* (1), et de se rougir les ongles avec le *henné* : on sent combien cette couleur sombre, ainsi appliquée au-dessus des yeux, doit donner de rudesse au visage. Du reste, on ne peut en bien juger que dans l'intimité, à moins que des circonstances extraordinaires ne viennent au secours de la curiosité; car les femmes de toutes les conditions ne sortent jamais sans avoir le visage couvert du *borqo'* (2) : c'est un voile formé d'une pièce de mousseline; il s'applique sur le nez et la bouche, gêne la respiration, et doit être fort incommode. Les femmes mariées ont en outre le front ceint d'un bandeau d'étoffe noire, qui laisse entre le *borqo'* et lui un léger intervalle pour les yeux : celles qui ne le sont point encore, le portent blanc, ainsi que le voile, qui est toujours de la même couleur pour les unes et les autres.

Les hommes, excepté quelques parens très-proches, ne pénètrent jamais dans l'appartement des femmes : le mari mange rarement avec elles. La partie supérieure de la maison leur est consacrée. Ces usages sont communs aux Turcs et aux autres nations musulmanes.

Avant l'expédition Française, lorsqu'un étranger obtenoit la haute faveur d'être présenté à l'épouse d'un bey ou d'un autre grand personnage, cette dame le recevoit dans l'appartement de son premier eunuque; mais elle ne s'y présentoit pas: elle faisoit servir le café et les sorbets dans cette pièce, et conversoit avec l'étranger par l'entremise de l'eunuque, sans jamais sortir de son boudoir. C'est ainsi que les voyageurs qui ont précédé la conquête, n'ont pu connoître les grandes dames Égyptiennes : en vain quelques seigneurs musulmans sembloient-ils promettre cette grâce à leurs ardentes sollicitations; ils avoient l'art de concilier la bienséance avec les mœurs de leur patrie.

Les femmes, comme nous l'avons déjà dit précédemment, se marient à douze ans; il est rare qu'elles restent jusqu'à l'âge de dix-sept ans sans époux : on prétend même qu'elles sont nubiles à dix et onze ans. Ce fait est peut-être un peu hasardé; cependant on cite plusieurs exemples qui ne laisseroient aucun doute à cet égard. Il arrive que des jeunes filles d'un tempérament précoce sont unies à leurs époux à neuf ou dix ans : néanmoins les femmes sont toujours consultées dans cette

(1) كحل (2) برقع

occasion; et le mariage ne se consomme que lorsqu'elles déclarent que la jeune épouse est nubile.

Une femme Égyptienne peut devenir mère à douze ans; elle l'est communément à quatorze : les années suivantes, elle donne presque toujours les preuves d'une étonnante fécondité. Il arrive souvent qu'une femme soit mère de neuf mois en neuf mois; mais, pour établir une proportion juste, on peut considérer chaque Égyptienne mariée comme ayant un enfant tous les trois ans. Ce calcul établit une sorte de compensation pour celles qui sont malades, peu fécondes, ou que des causes particulières rendent incapables de produire. La stérilité absolue est très-rare dans ces contrées; elle feroit même la honte d'une femme : aussi ont-elles recours à tous les moyens que leur suggèrent les préjugés et la superstition pour devenir fécondes : des charlatans et des fourbes indigènes ou étrangers profitent de ce foible pour fournir à grand prix des recettes soi-disant infaillibles; mais la nature et le climat viennent toujours au secours de leurs philtres, qui sans cela seroient impuissans.

Cependant les femmes ne sont pas fécondes aussi tard qu'en Europe: dès qu'elles approchent de trente ans, des accidens réitérés rendent leurs couches laborieuses, et coûtent la vie à l'enfant dont elles comptoient encore s'enorgueillir. L'âge de trente-cinq ans est le terme ordinaire pour le plus grand nombre. Quelques-unes jouissent du bonheur d'être mères jusqu'à quarante; mais ces exceptions sont rares: il est très-extraordinaire encore de voir une femme produire au-delà de cet âge. Le temps fixé par la nature pour la cessation des facultés génératives est une époque terrible pour les Égyptiennes : elles éprouvent alors des dérangemens successifs qui détériorent leur santé; mais celles qui échappent à cette crise, parviennent quelquefois à un âge très-avancé.

Les accouchemens sont faits par les femmes : ils sont ordinairement heureux, par suite de la vie tranquille des Égyptiennes. Lorsqu'une femme, après avoir épuisé toutes les ressources que l'art impuissant des empiriques vend à sa crédulité, ne peut jouir du bonheur d'être mère, ou de conserver les enfans qu'elle met au monde, l'adoption la dédommage des privations que la nature lui impose. On n'entend jamais dire, par exemple, que telle femme est absolument stérile, que tel homme est impuissant. La mort exerce sur-tout ses ravages sur les enfans des familles étrangères. Les Mamlouks, les Grecs d'Asie, les Osmanlis, les Européens et les autres individus qui ne sont pas indigènes, meurent souvent sans postérité, quand ils se marient entre eux. En s'alliant aux naturels du pays, ils peuvent jouir des douceurs de la paternité, sans que néanmoins ils puissent prétendre à la douce satisfaction de laisser après eux de nombreux descendans.

Une Égyptienne devenue mère n'a plus d'autre pensée que le soin de son enfant : il fixe uniquement son attention et concentre toutes ses affections. A peine est-elle délivrée du fardeau dont elle fut si fière pendant neuf mois, qu'elle oublie les douleurs de l'enfantement : cet être foible et cher l'a dédommagée de ses longues souffrances. Qu'il est doux pour elle de remplir les devoirs de la nature! L'enfant qui lui doit le bienfait de l'existence ne sera point livré aux

soins d'une étrangère; sa mère est avide de ses premières caresses; elle le nourrit de son lait, et ne s'effraie pas des fatigues que lui prépare son nouveau-né: elle est résolue de les supporter avec joie; elle braveroit les plus grands périls plutôt que d'entendre son enfant prodiguer à une autre le nom qui doit faire son bonheur et sa gloire, ce nom de mère dont elle est si jalouse et si orgueilleuse. Aussi ne connoît-on pas en Égypte ces maladies qui affligent si fréquemment en Europe les jeunes femmes qui craignent d'allaiter. Les épanchemens de lait et les accidens qui minent la santé des mères, sont des maux inconnus en Orient. Chaque mère y est la nourrice de sa famille; cependant, lorsque la nature lui refuse la quantité de lait suffisante à l'aliment du nouveau-né, elle s'adjoint une aide : mais la nourrice n'est pas considérée comme étrangère ; son titre l'agrége, pour ainsi dire, à la famille, et lui donne des droits éternels à l'affection des parens aussi-bien qu'au respect de ses nourrissons. C'est ainsi que la Providence établit une sorte de compensation entre les avantages qu'elle départit aux différens peuples. Si l'Égyptien n'a pas, comme nous, des plaisirs variés, des jouissances physiques ou morales qui le captivent, l'éloignent constamment de l'intérieur de sa famille, il connoît mieux les affections naturelles: ses enfans sont tout pour lui; ils font tout ensemble sa joie, son orgueil et son espérance. Ses sensations sont peut-être moins piquantes et moins diversifiées; mais elles sont plus pures et plus vraies: il les doit à l'innocence de ses habitudes comme à la simplicité de ses mœurs ; il les trouve en lui-même ou dans le sein de sa famille : l'amertume ou les regrets domestiques ne viennent pas en empoisonner les charmes.

Les femmes Mahométanes ont pour leurs enfans des attentions minutieuses qui sont presque toujours funestes à ces derniers : elles les surchargent de vêtemens trop chauds, et infectent leur sang par une nourriture malsaine. Les sucreries et les fruits de toute espèce leur sont prodigués; il en résulte que le grand nombre de ces enfans périt en bas âge. La petite vérole contribue à rendre parmi eux la mortalité plus considérable, comme on a dit; nous avons encore indiqué d'autres causes morbifiques. C'est au Kaire principalement que la petite vérole fait d'affreux ravages : elle attaque les enfans des deux sexes dès l'âge de deux ou trois ans; et des corps si foibles, dont la constitution est déjà minée par des alimens pernicieux, résistent difficilement à la violence du mal. On peut donc dire que l'excessive fécondité des femmes est la cause unique de l'état florissant de la population. D'un autre côté, les races étrangères s'y perpétuent difficilement : nous en donnerons pour exemple le tableau suivant; c'est l'état actuel des principales familles de Mamlouks.

Isma'yl-bey n'a laissé qu'une fille vivante.

Ibrâhym-bey a deux enfans vivans.

Qâyd-aghâ a eu onze enfans, dont quatre vivent encore.

Mourâd-bey, Ayoub-bey el-Kebyr et Ayoub-bey el-Soghayr, Elfy-bey, Mohammed-bey el-Manfoukh, O'smân-bey Tabbâs, O'smân-bey el-Cherqâouy, O'smân-bey el-Achqar, A'bd el-Rahman-bey, O'smân-bey el-Bardyky, O'smân-bey el-Tambourgy, Haçan-bey el-Geddâouy, Sâleh-bey, Ibrâhym-bey el-Ouâly, Mohammed-bey el-A'bdoul sont tous sans enfans.

Mahrouq-bey,

Mahrouq-bey, fils d'Ibrâhym-bey, a une fille vivante.

A'ly-bey, kykhyeh et chancelier, a une fille vivante, ainsi que Solymân-bey.

Ahmed-bey el-Karargy n'a point eu d'enfans, non plus que O'smân-bey Haçan. Il en est de même de Selym-bey Aboudyâb Qâsim-bey.

Haçan kâchef tcherkaçy n'a eu qu'un enfant aveugle.

Mahmoud aghâ a eu vingt-deux enfans; il ne lui en reste plus qu'un, d'une foible santé.

On voit donc combien est petit le nombre des enfans Mamlouks qui survivent : nous pourrions encore citer plusieurs autres familles étrangères qui n'ont pas été plus heureuses. Il est prouvé qu'en Égypte les indigènes seuls ont le privilége de se perpétuer par la génération. La nature du climat semble rejeter avec une sorte d'opiniâtreté les germes d'une race étrangère.

Mahomet a consacré un article aux devoirs que les mères ont à remplir envers leurs enfans. Voici comment s'exprime le législateur Arabe :

« Les femmes allaiteront leurs enfans deux ans entiers, s'ils veulent téter pen-» dant ce temps.

» Il sera permis à la femme de sevrer son nourrisson, du consentement du » mari : elle peut aussi s'adjoindre une nourrice (1). »

Mais cette permission est à peu près inutile. Les femmes Égyptiennes ont un double intérêt à se livrer elles-mêmes aux soins qu'exigent leurs enfans : l'amour maternel les y porte d'abord; ensuite le besoin de se créer des occupations qui rompent la monotonie de leur vie habituelle entre pour beaucoup dans leur manière d'agir. Ces femmes, dont l'esprit n'est orné d'aucune connoissance, qui n'ont pas même le secours des livres pour remplir le vide de leurs loisirs, saisissent avec empressement l'occasion de se distraire d'une manière quelconque, et l'exercice des fonctions pénibles de mère devient pour elles une sorte de délassement. Lorsque pendant le cours de l'allaitement elles deviennent enceintes, ce qui est même assez ordinaire, elles continuent à nourrir jusqu'au septième ou huitième mois; alors, comme le lait leur manque, elles prennent une nourrice.

Les Arabes Bédouins agissent bien différemment : parmi eux, ce ne sont pas les mères qui allaitent leurs enfans; les pères s'y opposent sous le prétexte qu'elles les éleveroient avec trop de ménagement : ils les confient à des nourrices.

Nous avons déjà parlé du soin extrême que les femmes Égyptiennes, domiciliées dans les villes, prennent de leurs enfans en bas âge, soins presque toujours nuisibles à la santé de ces derniers : les femmes des *fellâh*, au contraire, se contentent d'envelopper les leurs dans une toile légère; elles les portent avec elles, et leur permettent de se traîner presque nus sur le sable : il résulte de cette éducation que les jeunes *fellâh* marchent de très-bonne heure, qu'ils acquièrent promptement des forces, et qu'ils sont bientôt utiles à leurs pères. L'usage du maillot, commun en Europe, est tout-à-fait inconnu en Égypte, ainsi que dans les autres contrées de l'Orient : aussi n'y voit-on que très-rarement des hommes contrefaits, ou gênés dans l'habitude du corps.

(1) *Qorân*, chap. II.

C'est le père qui nomme son enfant : il réunit, à cet effet, ses amis et ses parens le septième jour après la naissance; et le nom qu'il choisit est ordinairement celui de l'aïeul de l'enfant, si c'est un garçon : les filles reçoivent un nom quelconque, mais qui fait toujours allusion à une fleur ou à quelque objet gracieux puisé dans la nature.

§. II.

Circoncision.

La circoncision est en usage parmi les musulmans ; mais elle est considérée différemment par les sectes diverses. Les *Châfe'y* la regardent comme un devoir religieux et indispensable : les sectateurs de Hanafy pensent au contraire que cet acte n'est que méritoire ; ils avouent qu'un homme peut être bon musulman sans la circoncision, mais que cependant il doit s'y soumettre, s'il n'a pas des raisons assez puissantes pour s'y refuser.

L'âge où cette cérémonie doit avoir lieu n'est point fixé ; il suffit que les enfans mâles soient circoncis avant la puberté, parce qu'alors ils doivent se livrer à la prière, et que l'on ne peut avoir la pureté que Mahomet recommande pour cet acte religieux, si le prépuce n'a pas été enlevé.

Lorsqu'un père veut faire circoncire son fils, il le conduit à la mosquée; l'imâm prie pour le jeune homme, qui sort ensuite et trouve à la porte du temple une foule de parens et d'amis : ceux-ci le ramènent par de longs détours, au bruit de plusieurs instrumens et avec beaucoup de pompe, jusqu'à la maison de son père. Lorsque l'enfant appartient à une famille riche ou puissante, il est monté sur un beau cheval superbement caparaçonné. De retour chez lui, on sert un festin, auquel tous les parens et amis sont conviés; à l'issue du repas, le barbier ampute le prépuce avec un rasoir, et arrête l'hémorragie au moyen d'un astringent. Tous les convives s'empressent alors de faire des cadeaux au circoncis. Les femmes n'assistent pas à cette fête; dans les dernières classes du peuple seulement, elles accompagnent l'enfant à la mosquée et le ramènent : mais leur sexe n'est point soumis à la même opération.

Cependant les *fellâh* et les Arabes des campagnes coupent le clitoris aux filles. Les Turcs et les habitans des villes blâment cette pratique, à moins que la longueur de l'organe ne nécessite en quelque sorte l'amputation; mais ce cas est bien rare.

Les Qobtes ont aussi la circoncision, comme nous l'avons déjà dit : leurs enfans mâles la subissent à l'âge de huit ou neuf ans; et les filles, à peu près à la même époque. Nous avons fait remarquer l'antiquité de cette pratique en Égypte, et nous ajouterons que les Juifs, élevés parmi les Égyptiens, l'ont également apportée en Palestine. Ce rapprochement a quelque chose d'assez piquant, il nous semble, pour mériter l'attention; nos collègues l'ont déjà fait avant nous, et nous ne le répétons ici que parce qu'il y trouve naturellement sa place.

Chez les musulmans, la circoncision est comme le premier pas dans le monde ;

jusqu'alors les enfans n'existent, pour ainsi dire, qu'au physique : mais après cette époque la vie morale commence pour eux; on les initie à la prière, aux sciences et aux arts. Ils avoient déjà fréquenté les écoles, à la vérité; mais les professeurs n'avoient rien exigé de leur jeune intelligence. La circoncision est le terme où finit pour un Égyptien l'enfance avec ses frivolités : il naît une seconde fois, s'il est permis de le dire; mais il naît homme.

§. III.

Première Éducation.

MAHOMET a fixé lui-même dans le *Qorân*, dans ce code religieux et politique à-la-fois, l'âge que l'enfant doit avoir pour commencer son éducation morale. « Fais-le jouer pendant sept ans, dit-il; instruis-le et corrige-le les sept autres » années suivantes; conduis-le sept autres années dans le monde pour qu'il en » apprenne les usages : il est alors homme parfait. » Cependant, comme les médecins prétendent que les facultés de l'esprit se développent dès les quatre ou cinq ans, le père qui a fortement à cœur l'instruction de son fils, le fait quelquefois commencer à cet âge; il fréquente au moins les écoles pour se familiariser avec les caractères, et pouvoir les connoître sans effort, lorsque le maître ou ses parens le jugent capable d'une application sérieuse. Les parens sont tenus de donner à leurs enfans une éducation proportionnée à leur fortune, ou de leur faire apprendre un métier : l'art de lire et d'écrire passe avant tout; mais ce talent n'est pas indispensable ni même général, puisque le plus grand nombre des *fellâh* et des hommes du peuple ne le possèdent pas. On peut tout au plus évaluer à un tiers de la population mâle du Kaire le nombre de ceux qui savent lire et écrire; on va même jusqu'à réduire ce nombre à un quart seulement.

Il est bien rare de voir un Égyptien se charger du soin d'élever son fils : les hommes sont naturellement trop portés au repos pour entreprendre une tâche si difficile; ils envoient leurs enfans aux écoles, sous le prétexte qu'ils ne les corrigeroient pas avec assez de sévérité en les instruisant eux-mêmes. Les riches y font conduire les leurs par un domestique; les pauvres les accompagnent, ou bien un sous-maître les rassemble et les emmène tous. On apporte le repas des enfans de famille, et ceux-ci le partagent avec leurs camarades indigens. Cette coutume, qui a sa source dans une philosophie véritable, est générale parmi les musulmans; ils apprennent de bonne heure à devenir charitables, et leurs inclinations bienfaisantes, favorisées par les préceptes religieux, croissent avec l'âge. De là provient encore la parfaite égalité qui règne entre eux : ils ne connoissent pas les distinctions attachées à la naissance, et la fortune même ne donne qu'une distinction relative. Faut-il qu'avec des institutions si philantropiques on trouve encore un mélange de barbarie, et pourquoi la Providence a-t-elle imposé des barrières à la sagesse des hommes!

Les grands n'envoient pas toujours leurs fils dans les écoles publiques. Les filles

n'apprennent pas même à lire : s'il s'en trouve quelques-unes qui possèdent ce talent, chose bien rare, elles l'ont reçu dans le harem; des hommes d'un âge avancé et privés de la vue ont été leurs précepteurs : ceux-ci peuvent tout au plus leur apprendre à réciter des versets du *Qorân*, et c'est à quoi se borne à peu près l'éducation morale du sexe en Égypte.

Rien de plus bruyant qu'une école publique en Égypte, les enfans apprenant à écrire les caractères de l'alphabet, les syllabes et les mots, en même temps qu'ils s'exercent à les prononcer. On ne leur fait lire, écrire et apprendre que des passages du *Qorân :* voilà à quoi se réduit la première éducation. Tous les écoliers réunis dans la même enceinte récitent et apprennent à haute voix les leçons qui leur ont été données; on peut dès-lors se faire une idée du bruit qu'on entend dans la classe : il faut que les maîtres en aient une bien grande habitude pour y résister. Les enfans, outre l'usage qui leur est commun dans tous les pays de chanter en récitant leurs leçons ou en lisant, ont encore en Égypte l'habitude de balancer continuellement la partie supérieure du corps ; et ce mouvement perpétuel, joint aux sons discordans de toutes les voix, fait des écoles Arabes un spectacle assez singulier pour un Européen. Les enfans qui manquent à leurs devoirs ou à leurs maîtres, sont châtiés très-sévèrement; la punition ordinaire consiste dans un certain nombre de coups de *geryd* ou branche de dattier sur la plante des pieds.

Lorsque les écoliers ont fait des progrès dans l'écriture et la lecture, on leur apprend à écrire sous la dictée. Les maîtres ne se chargent point d'enseigner à leurs disciples la prière ni les lois du prophète. Toutefois le *Qorân* est le seul livre des premières études. Le père est tenu d'initier son fils à la loi de Mahomet; c'est lorsque l'âge de puberté approche que le père commence ses premières leçons : l'enfant ne peut assister aux prières publiques qu'après la circoncision, et nous avons dit précédemment à quel âge cette opération se fait.

Il nous reste maintenant à parler des écoles primaires et de leur fondation. Un fait assez remarquable, c'est que les écoles publiques ne doivent leur existence qu'à la charité, et qu'elles sont en grand nombre dans les villes de quelque importance. Un homme riche prélève d'ordinaire sur l'héritage qu'il laisse à ses enfans une somme destinée à la fondation et à l'entretien d'une école publique. Voilà comment la générosité et le dévouement bien entendu des particuliers suppléent à la coupable indifférence du gouvernement. Sans les bienfaits des riches, l'Égypte et la Turquie entière seroient tout-à-fait privées des premiers élémens de l'instruction. Souvent la somme affectée à l'entretien de l'école est assez forte pour qu'un nombre plus ou moins considérable d'enfans pauvres puisse être nourri, habillé et instruit aux frais de la fondation. Les parens des élèves qui ont une petite fortune paient au maître une légère rétribution; le prix varie depuis trois jusqu'à vingt médins par semaine. Les écoles publiques sont fort nombreuses au Kaire et dans les villes principales. Il est rare qu'il s'en trouve dans les villages : les pères qui veulent y faire apprendre à lire et à écrire à leurs enfans, sont obligés de les envoyer au cheykh de la mosquée.

Les chrétiens ont aussi leurs écoles; elles se soutiennent, comme les couvens, par les aumônes et les dons pieux : les maîtres vivent des modiques rétributions qu'ils prélèvent sur leurs écoliers. Dès que les enfans commencent à savoir lire, on met entre leurs mains les psaumes de David, qu'on nomme en arabe *el-Mazâmyr* (1).

La direction, et, pour ainsi dire, la propriété des écoles appartient de droit au descendant ou à l'un des héritiers du fondateur. Il peut la vendre, ou s'en démettre en faveur d'un autre. Cependant il est essentiel que le professeur qu'il institue soit capable de remplir ses fonctions, et qu'il sache le *Qorân*. Si le qâdy juge qu'il est au-dessous de son emploi, il peut obliger le directeur propriétaire à choisir un autre suppléant. Mais la profession d'instituteur est peu surveillée; elle ne jouit même que d'une bien foible considération. Si le maître a l'art d'attirer un grand nombre d'écoliers, il peut espérer quelques avantages; sinon il végète dans un état voisin de l'indigence, et ne doit attendre aucun encouragement.

Le qâdy a l'inspection spéciale des écoles primaires; lorsque ce magistrat s'aperçoit que les fonds destinés à l'entretien de ces établissemens et à celui des écoliers sont détournés de leur objet, il a le droit de forcer ceux qui en ont la direction de se conformer aux vœux du fondateur.

§. IV.

Sciences et Arts.

Les jeunes gens qui, au sortir des premières écoles, desirent continuer leurs études, se familiarisent avec les livres qui y ont rapport : ils vont à la grande mosquée d'el-Azhar entendre les discours et les explications des cheykhs. Cette mosquée est en quelque sorte l'unique université de l'Égypte : elle possède un corps de quarante à cinquante professeurs; et dans le nombre, il en est cinq ou six qui sont très-suivis. Du reste, les sciences qu'ils enseignent se réduisent à bien peu de chose : ils ne professent guère que le *Qorân* et les traditions de ses premiers disciples. Ils expliquent les dogmes, les lois, la prière, le pélerinage, et toutes les autres pratiques que Mahomet a recommandées. Chaque secte a ses auteurs classiques, qui ne diffèrent point entre eux sur les articles principaux de la foi.

Le prophète Arabe sentoit bien que des lois fondées sur la religion même acquéroient une force nouvelle; il a donc eu la profonde politique d'enchaîner toutes les institutions, et de donner aux devoirs que la société impose à l'homme un caractère presque aussi imposant qu'aux obligations de l'homme envers Dieu : il n'a fait qu'un même corps des préceptes sacrés et de la législation civile, et les professeurs se gardent bien de les séparer dans leurs leçons. Ils expliquent rigoureusement tout ce qui est écrit dans un des chapitres du *Qorân*, en s'attachant aussi à faire connoître la véritable valeur des mots. C'est ce qu'ils nomment la grammaire ou le *nahouy*, c'est-à-dire, la langue pure, celle des premiers patriarches. Les plus

(1) المزامير. La version Arabe dont ils se servent a été imprimée sur le mont Liban.

célèbres professent la logique *el-ma'âny ou el-bayân* (1) : ils la définissent, *l'art de renfermer beaucoup d'idées en peu de mots*, ou *d'employer beaucoup de mots pour exprimer peu d'idées*, c'est-à-dire, l'art de développer une pensée ou de la rendre avec une extrême concision, suivant l'intelligence de ceux qui écoutent.

Mahmoud, sultan d'Égypte et fils de Haroun el-Rachyd, avoit fait venir les œuvres des philosophes Grecs; il en ordonna la traduction en arabe. Mais ces traductions n'existent plus en Égypte : on ne connoît maintenant dans les écoles que les noms de ces célèbres sages et quelques extraits de leurs traités.

Les professeurs et les étudians sont partagés en sept chambres ou grandes divisions : les Syriens, les Barbaresques, les Grecs, les habitans des campagnes, ceux du Sa'yd ou haute Égypte, les aveugles ; la septième est formée des étudians de quelques provinces.

Le gouvernement leur donne, chaque année, environ cinq mille six cents *ardeb* de grain, que le cheykh ou intendant de la mosquée distribue entre les divisions. Le plus grand nombre des jeunes étudians venus des villages n'ont d'autre moyen de subsistance que le pain qu'ils reçoivent des cheykhs de leur classe.

Il n'y a aucun avantage notable attaché aux places des professeurs; ils ne se livrent à l'instruction publique que pour se faire une réputation, une clientèle nombreuse, et acquérir des droits à la bienfaisance des zélés musulmans : ils subsistent des petits revenus qui leur sont assignés, des présens qu'on leur fait, et du produit des consultations qu'ils donnent dans les affaires civiles ou criminelles; car ils sont aussi hommes de loi.

Les élèves ne sont pas simplement auditeurs passifs; ils peuvent encore arrêter le professeur sur un point dont ils n'ont pas compris le sens, opposer à son opinion l'opinion d'un autre, et établir par-là une sorte de controverse pour mieux faire ressortir la vérité. Le professeur interroge aussi ses disciples pour voir s'ils le comprennent et font des progrès.

Lorsqu'un jeune homme a terminé ses cours et qu'il se sent assez d'éloquence et d'érudition pour occuper une chaire à la grande mosquée, il demande à ses professeurs des certificats de capacité, et se présente au cheykh de la grande mosquée pour en obtenir la permission d'y professer à son tour. Il invite à la première leçon tous ses amis et les principaux *u'lemâ* (2). On l'écoute d'abord; les savans le questionnent ensuite, lui font des objections et cherchent à l'embarrasser. S'il répond à tout, sa réputation est faite; les étudians et les auditeurs se pressent à ses leçons : s'il hésite au contraire et ne déploie pas la plus grande

(1) المعانى والبيان

(2) Il est à propos d'expliquer ici le sens que les Arabes attachent aux diverses qualifications d'*u'lemâ*, de *cheykh*, d'*imâm*, &c. &c.

Les *u'lemâ* sont les docteurs de la loi, les savans et les lettrés. Tout musulman qui possède une science, la communique ou en fait profession, est un *u'lemâ*.

Les *cheykhs* sont les professeurs, les ministres de la religion. Le cheykh de la grande mosquée, qui est en même temps le chef de l'enseignement et du corps des *u'lemâ*, est nommé par tous les anciens professeurs, qui ont soin de faire tomber leur choix sur un homme d'un âge mûr, d'une érudition connue, et en faveur auprès du gouvernement. Le candidat qui a réuni le plus de suffrages, est présenté d'abord au *cheykh el bekry*, premier descendant de Mahomet, qui le revêt d'une pelisse, insigne d'investiture de sa nouvelle charge; ensuite au *cheykh el-beled*, et au pâchâ, qui lui donne aussi des pelisses. Il n'y a pas de revenus affectés à cette place; mais elle est très-honorable, et donne le droit de surveillance sur tous les pro-

assurance, on épargne son amour-propre, et l'on se garde de l'humilier; mais il donne de lui une opinion défavorable, et ne doit espérer qu'un succès médiocre dans la suite.

On peut enseigner dans une mosquée autre que celle d'el-Azhar; il suffit d'obtenir l'agrément du cheykh, qui fixe la place où doivent se donner les leçons.

Lorsque plusieurs candidats se présentent pour obtenir une chaire à la grande mosquée et qu'il ne s'en trouve qu'une seule vacante, le cheykh a le droit de la donner à qui bon lui semble : cette place n'est pas mise au concours. Au reste, les professeurs n'ont d'autre titre que celui de cheykh ou seigneur : il n'y a aucune prééminence de rang parmi eux. La profondeur de leur savoir, leur âge et leurs vertus, leur donnent plus ou moins de considération. Les jeunes ont la plus grande déférence pour ceux qui les ont formés : ils les écoutent avec respect, et reçoivent leurs avis, leurs réprimandes même, avec beaucoup de soumission.

Les Égyptiens modernes négligent les sciences exactes autant que leurs ancêtres les ont cultivées. Les mathématiques sont à peine connues parmi eux, et leur astronomie se borne à quelques observations faites à l'aide d'instrumens grossiers, et à la rédaction du calendrier : encore n'est-il qu'un bien petit nombre d'*u'lemâ* qui possèdent ces connoissances; on ne cite aujourd'hui comme astronome en réputation qu'un seul cheykh, auteur du calendrier actuel; il a quelques disciples (1).

Nous ne parlerons ni de la sculpture, ni de la peinture; ces deux arts, tels qu'ils sont en Égypte, ne méritent aucune attention. L'architecture est plus cultivée; en comparant les maisons nouvelles aux anciennes, on s'aperçoit des progrès sensibles que les constructeurs ont faits depuis quelques années. Les distributions sont assez bien entendues pour favoriser la circulation de l'air et entretenir la fraîcheur; mais le goût et l'élégance se trouvent encore rarement.

On peut, en général, reprocher aux Égyptiens modernes le même défaut que les Grecs reprochoient à leurs ancêtres; ils ébauchent tout et ne perfectionnent rien. Ils passent sur une irrégularité, sur une disproportion; ces vices ne les choquent point. Ils ont appris des ouvriers Français l'art de faire des souliers, de fabriquer des couverts d'argent, des bijoux, des éperons, &c. &c. Mais ils ne connoissent ni la beauté des formes, ni l'harmonie des parties. Leur broderie est passable : mais ils réussissent sur-tout dans la poterie ; la plupart des vases en usage parmi eux ont conservé la forme antique. Dans les manufactures et dans les ateliers, on se sert de procédés très-simples et très-économiques; nous aurons l'occasion d'en parler dans le dernier chapitre de cet ouvrage.

fesseurs. Si quelques-uns d'entre eux osoient émettre des principes contraires à la doctrine de Mahomet, le cheykh peut les censurer et même leur interdire le privilége de professer dans la grande mosquée : mais le respect servile des *u'lemâ* pour tout ce qui leur a été enseigné, les expose rarement à une pareille censure.

Les *imâm* sont les ministres de la religion, les prêtres des mosquées, les cheykhs qui font la prière; ils peuvent ne pas être *u'lemâ*.

Le *moufty* est celui qui donne les *fatouah* ou décisions légales sur les affaires. Chaque secte a un moufty. Celui de la grande mosquée est le chef de tous les autres, et peut même casser leurs décisions. Il est vrai que ces décisions ne sont, au fait, que des consultations, auxquelles le qâdy a plus ou moins égard, suivant la force des preuves sur lesquelles elles sont fondées, et l'autorité du moufty qui les a données.

A la mort du moufty d'une secte, les *u'lemâ* des autres sectes se réunissent pour lui nommer un successeur. Il y a un *moufty* dans les principales villes de l'Égypte.

(1) Le portrait de cet astronome Égyptien est gravé planche B, *Costumes et Portraits*, *É. M. tom. II.*

§. V.

Littérature et Poésie.

La littérature Arabe est trop peu connue en Europe pour qu'on se fasse une idée juste du grand nombre d'écrivains célèbres qui se sont distingués dans tous les genres (1). A l'exception de quelques savans orientalistes, aux soins desquels nous devons déjà la connoissance de plusieurs ouvrages de ces peuples, il est peu de personnes qui soient en état de les juger. Cependant les Arabes ont cultivé de tout temps la poésie, dans laquelle ils ont excellé; la grammaire et la rhétorique, dont ils ont fait une étude approfondie; la théologie et la morale : leurs ouvrages en médecine, en histoire et en géographie, jouissent encore aujourd'hui d'une réputation méritée (2). Avec un idiome dont la richesse, la précision et la beauté l'emportent sur toutes les autres langues Orientales, on ne s'étonnera pas que les poëtes Arabes aient obtenu les plus brillans succès. Mais notre plan ne nous permet pas de nous étendre beaucoup sur la littérature; et nous nous bornerons à la langue dans ses rapports avec les mœurs, et dans son application immédiate aux affaires et aux habitudes de la société.

Dans les divers pays de l'Orient où la langue Arabe est en usage, elle éprouve quelques légères modifications, soit dans les locutions familières, soit dans la prononciation de quelques-unes des lettres de l'alphabet. Les habitans du Kaire, qui ont la réputation de parler l'arabe avec beaucoup d'élégance et de grâce, modifient le son de plusieurs consonnes, et les rendent autrement qu'en Syrie et en Arabie.

Cette différence se fait sur-tout sentir dans le ج et le ق : le ج *gym*, qui partout ailleurs a la valeur du *g* Italien dans le mot *giorno*, ou du *g* Français dans le mot *genou*, se prononce en Égypte comme dans les mots *guerre, gain, garçon.*

Quant à la lettre ق *qâf*, qui a ordinairement le son d'un K guttural, elle ne se fait presque pas sentir dans la bouche des Égyptiens : on n'est averti de son emploi dans un mot que par une sorte de suspension ou d'*hiatus* qu'ils laissent entre la syllabe qui précède le ق et celle dont il fait partie. Les habitans de la haute Égypte lui donnent au contraire le même son que les Barbaresques; ils le prononcent comme notre *g* dans le mot *gain* (3).

Nous venons de dire que les Arabes ont excellé de tout temps dans la poésie; ce goût se manifeste encore aujourd'hui dans les différentes classes de la société. En Égypte, les gens du peuple, les enfans même, sont sensibles à l'harmonie du rhythme

(1) On peut consulter à cet égard les ouvrages nombreux écrits en arabe et dont la bibliothèque du Roi possède une riche collection. On verra que les Arabes se sont particulièrement occupés de la théorie de leur langue, et que la grammaire est devenue chez eux une science qui demande une étude spéciale.

(2) Ceux des auteurs Arabes qui ont acquis en Europe le plus de célébrité, sont el-Haryry, el-Gohary, el-Fyrouzabâdy, Ebn-Synâ connu sous le nom d'*Avicenne*, el-Makyn connu sous le nom d'*Elmacin*, Ebn-Khaldoun, el-Fardy, el-Motanabby, et les géographes Ebn-Houqal, Abou'l-fedâ, Maqryzy, Edrycy, &c.

(3) On peut donc envisager trois manières de prononcer cette lettre dans un même mot. Le mot بقرة, par exemple, qui signifie *une vache*, sera prononcé *baqarah* par les Syriens; *ba-arah*, par les habitans de la basse Égypte; *bagarah* par les Égyptiens du Sa'yd et les Barbaresques.

et

et au retour des mêmes consonnances. Les ouvriers de toutes les professions savent égayer leurs travaux par des chansons particulières à leur métier. Le propre de ces chants est de régulariser les mouvemens des travailleurs, et de rendre leurs efforts moins pénibles. On se tromperoit toutefois, si l'on cherchoit dans ces refrains populaires la sévérité des règles de la poésie Arabe (1). Parmi

(1) Les règles de la versification Arabe sont extrêmement compliquées, relativement à celles de toutes les poésies connues : non-seulement les vers Arabes doivent avoir la rime, la mesure, et la division par hémistiches, comme les vers Français, mais ils sont encore soumis à la *quantité* d'une manière à peu près analogue à la prosodie des vers Latins.

Il y a en arabe seize modes ou mesures de vers. Chacune de ces mesures porte le nom générique de *bahr* بحر ou *mer*, et a un paradigme ou type emprunté, comme toutes les autres formes de la langue grammaticale, au verbe فَعَلَ, et sur lequel on doit mesurer les vers que l'on compose. L'hémistiche se nomme مصراع *mesrâa'* (ce mot signifie l'un des deux battans d'une porte) ; deux hémistiches forment le vers, et sont désignés sous le nom de *beyt* بيت ou *maison*. L'action de scander un vers s'appelle تقطيع *taqty'*, de قَطَّعَ *qatta'*, qui signifie *couper par morceaux ;* ce qui correspond assez bien au sens du verbe *scander* appliqué à la poésie Latine.

Je vais donner ici la mesure des seize *modes* de la poésie Arabe, avec les noms particuliers qui leur sont assignés par nos rhéteurs, et qui ont trait pour la plupart au plus ou moins d'étendue ou au plus ou moins de rapidité de chaque mètre.

I. Mesure du *bahr* طويل *taouyl*, long :

فَعُولُنْ مَفَاعِيلُنْ فَعُولُنْ مَفَاعِيلُنْ (pris deux fois.)

II. Mesure du *bahr* مديد *madyd*, prolongé :

فَاعِلَاتُنْ فَاعِلُنْ فَاعِلَاتُنْ فَاعِلُنْ (pris deux fois.)

III. Mesure du *bahr* بسيط *baçyt*, étendu :

مُسْتَفْعِلُنْ فَاعِلُنْ مُسْتَفْعِلُنْ فَاعِلُنْ (pris deux fois.)

IV. Mesure du *bahr* وافر *ouâfer*, abondant :

مُفَاعَلَتُنْ (pris six fois.)

V. Mesure du *bahr* كامل *kâmel*, complet :

مُتَفَاعِلُنْ (pris six fois.)

VI. Mesure du *bahr* هزج *hazeg*, propre au chant :

مَفَاعِيلُنْ (pris six fois.)

VII. Mesure du *bahr* رجز *rageç*, tremblotant :

مُسْتَفْعِلُنْ (pris six fois.)

VIII. Mesure du *bahr* رمل *ramel*, accéléré :

فَاعِلَاتُنْ (pris six fois.)

IX. Mesure du *bahr* سريع *sary'*, rapide :

مُسْتَفْعِلُنْ مُسْتَفْعِلُنْ مَفْعُولَاتُ (pris deux fois.)

X. Mesure du *bahr* منسرح *monsareh*, errant, libre dans sa course :

مُسْتَفْعِلُنْ مَفْعُولَاتُ مُسْتَفْعِلُنْ (pris deux fois.)

XI. Mesure du *bahr* خفيف *khafyf*, léger :

فَاعِلَاتُنْ مُسْتَفْعِلُنْ فَاعِلَاتُنْ (pris deux fois.)

XII. Mesure du *bahr* مضارع *modâre'*, ressemblant, ainsi appelé à cause d'une ressemblance de *quantité* qu'il a avec le *bahr monsareh*.

مَفَاعِيلُنْ فَاعِلَاتُنْ مَفَاعِيلُنْ (pris deux fois.)

XIII. Mesure du *bahr* مقتضب *moqtadeb*, coupé :

مَفْعُولَاتُ مُسْتَفْعِلُنْ مُسْتَفْعِلُنْ (pris deux fois.)

XIV. Mesure du *bahr* مجتث *mougtatt*, qui signifie aussi *coupé, arraché, extrait* *.

مُسْتَفْعِلُنْ فَاعِلَاتُنْ فَاعِلَاتُنْ (pris deux fois.)

XV. Mesure du *bahr* متقارب *motaqâreb*, rapproché, ainsi appelé à cause du rapprochement et de la brièveté des *pieds* qui le composent :

فَعُولُنْ (pris huit fois.)

XVI. Mesure du *bahr* متدارك *motadârek*, c'est-à-dire, *qui atteint, qui suit les autres mètres, qui vient à leur suite ;* ainsi appelé parce qu'il est le *dernier* dans l'ordre adopté par les Arabes :

فَاعِلُنْ (pris huit fois.)

Ce seizième *bahr* n'est point admis par la plupart des grammairiens, qui n'en reconnoissent que quinze.

Tels sont les seize *mètres réguliers* de la versification Arabe. Si ces types primitifs avoient été fidèlement observés dans l'application, le système de la prosodie Arabe eût offert toute la simplicité de la méthode des Latins. Malheureusement chacune de ces *mesures* primitives est susceptible d'un assez grand nombre de modifications ; et ces modifications, qui, dans le principe, ont dû être regardées comme des *licences*, et qui ont reçu de l'usage une sorte de sanction, sont devenues autant de *variantes* licites du mètre régulier ; elles en ont même usurpé la place dans plusieurs *bahr*, dont la mesure *primitive* n'est jamais employée dans toute son intégrité.

Les huit mots factices فَاعِلَاتُنْ, فَعُولُنْ, مَفَاعِيلُنْ, فَاعِلُنْ, مُسْتَفْعِلُنْ, مُفَاعَلَتُنْ, مُتَفَاعِلُنْ, مَفْعُولَاتُ, qui concourent à former les différens *modes*, se nomment *les parties du mètre* اجزا البحر, et au singulier, جزء *gaz*.

Les divers groupes de *lettres* حروف, et de *motions* حركات, dont se compose chaque *gaz*, sont désignés par les Arabes sous les noms de أَسْبَاب cordes, et de أَوْتَاد

* Ce *bahr* est ainsi nommé, disent nos rhéteurs, soit parce que les poëtes ne l'emploient qu'en supprimant le dernier فَاعِلَاتُنْ de chaque hémistiche, soit parce qu'ainsi réduit il semble *extrait* du *bahr khafyf*, dont on auroit supprimé le premier فَاعِلَاتُنْ dans les deux hémistiches. Il en est de même du *bahr moqtadeb*, coupé : cette dénomination lui vient de ce que, dans l'usage, chacun de ses hémistiches perd son dernier مُسْتَفْعِلُنْ, et qu'alors il semble formé du *bahr monsareh*, dont on auroit retranché le premier مُسْتَفْعِلُنْ dans les deux hémistiches.

les compositions les plus agréables de la langue vulgaire, nous mettrons au premier rang le *maouâl*, qui est le chant favori du beau sexe Égyptien, et dont le genre répond assez à notre romance : le *maouâl* est toujours ou érotique ou élégiaque; il a ordinairement pour sujet les douceurs de l'amour, les plaintes d'un amant trahi ou délaissé, le portrait de la beauté qu'on aime, le message de deux amans, et sur-tout les chagrins de l'absence. Ce petit poëme, étant chanté sur un air langoureux et pathétique, favorise beaucoup le développement d'une belle voix; c'est aussi une des plus douces récréations du harem. A mesure qu'il se fait un *maouâl* nouveau, les *a'lmeh* et les *alâtych* le mettent bientôt en vogue; dès-lors il s'établit entre les dames Égyptiennes une espèce de concurrence à qui l'apprendra et le chantera plus tôt.

Le *maouâl* موّال ne consiste qu'en une seule strophe, composée de cinq vers et souvent même de quatre. La mesure de ces vers varie de huit à douze syllabes; elle en a quelquefois quatorze. Tous les vers d'un *maouâl* doivent avoir la même rime et la même mesure, à l'exception du quatrième vers dans le *maouâl* de cinq, et du troisième dans celui de quatre.

Cet avant-dernier vers est presque toujours sans rime, et son mètre est rarement le même que celui des autres vers de la strophe; si quelquefois on lui donne la rime, ce n'est que dans les *maouâl* de quatre vers.

Il arrive souvent que le même mot sert de rime à tous les vers du *maouâl;* mais dans chacun d'eux il doit avoir une acception différente. Nous avons dans nos poëtes quelques exemples de ces rimes *homonymes;* nous nous bornerons à citer ces deux vers de Boileau :

> Prends-moi le bon parti : laisse là tous tes *livres*.
> Cent francs au denier cinq, combien font-ils? — Vingt *livres*.

On sait que la langue Arabe renferme un grand nombre de ces analogies de son et d'orthographe entre des mots qui diffèrent entièrement par le sens. Mais, comme le *maouâl* est loin d'être assujetti à la régularité exigée dans la versification de l'arabe littéral, les poëtes qui ne se piquent pas d'une extrême sévérité,

coins, *paxilli*. Deux lettres dont la première est *mue* et la seconde *quiescente*, forment une *corde légère* سَبَب خفيف en voici des exemples : قُمْ . لَا . هَلْ . Quand les deux lettres sont *mues*, et se séparent, par conséquent, en deux syllabes, elles deviennent une *corde pesante* سَبَب ثقيل exemples : لَكَ . هُوَ . Les *coins* sont aussi de deux espèces. Le *coin joint* وَتِد مَجْمُوع est un groupe formé de deux lettres *mues* suivies d'une lettre *quiescente;* ex. : لَقَدْ . لَعَا . Le *coin désuni* وَتِد مَفْرُوق est, au contraire, formé d'une lettre *quiescente* entre deux lettres *mues;* ex. : قُلْتَ . ضَارَ .

Le dernier *gaz* du premier hémistiche est désigné sous le nom de عروض *a'roud;* et le dernier *gaz* du vers, sous celui de ضرب *darb*. On appelle حشو *hachou*, ou *remplissage*, tous les autres *gaz* du mètre.

On nomme aussi صدر *sedr* le premier *gaz* du vers, et ابتدا *ebtedâ*, le premier *gaz* du second hémistiche. Alors le mot حشو *hachou* ne désigne plus que les *parties* du mètre qui ne sont ni le عروض, ni le ضرب, ni le صدر, ni le ابتدا.

D'après les diverses modifications que, sous les noms de علل et de زحاف, les Arabes font subir à la mesure, on compte, pour les seize *bahr*, trente-six *a'roud* et soixante-sept *darb* différens. La science de la prosodie Arabe consiste à les connoître et à les discerner des types primitifs : pour en exposer l'ensemble, il faudroit un traité complet, et les bornes d'une simple note m'interdisent ici tout développement.

Cette note sur la poésie Arabe nous a été communiquée par M. Agoub.

emploient plusieurs fois pour rime le même mot pris dans la même acception. Cette licence est regardée comme une infraction des règles.

Voici un exemple du *maouâl* de cinq vers :

TEXTE.	PRONONCIATION.
الاهيف الّى تمنّاه القليب ودعاه	*El-ahyaf elly toumannâh el-qolcyb oua da'âh*
فى موقف الذلّ خلّا العاشقين ودعاه	*Fy maouqaf el-zell khallâ el-a'âchqyn oua da'âh*
كم قلت للعين كفّى عن هواه ودعاه	*Kam qolt lel-a'yn kouffy a'n haouâh oua da'âh*
كمن له قلب قاسى لم يرحم عاشق	*Kemen louh qalb qâsy lam yarham a'âcheq*
ولا يخاف من انينه فى الدّجى ودعاه	*Oulâ yekhâf men anynoh fy el-degä oua dou'âh.*

TRADUCTION.

L'objet plein de charmes que mon cœur a tant souhaité et qu'il a demandé avec ardeur, m'a laissé dans la foule des amoureux dédaignés. Combien de fois n'ai-je pas dit : « O mes yeux, renoncez à la » tendresse de cet ingrat ! son cœur insensible et cruel n'eut jamais pitié d'une amante ; il ne craint ni » ses gémissemens, ni ses imprécations, ni les larmes qu'elle répand durant la longueur des nuits. »

Les vers suivans fournissent un exemple du *maouâl* de quatre vers (1) :

TEXTE.	PRONONCIATION.
يا غربتى فى بلاد الناس ذلّتنى	*Yâ ghorbaty fy belâd el-nâs zalletny,*
يا كلمة الندل شالتنى وحطّتنى	*Yâ kelmet el-nodl châletny oua hattetny,*
يا دمعتى نزلت على خدّى حرقتنى	*Yâ dama'ty nezlet a'lä khaddy haraqetny,*
يا حصرتى راحت رفاقى وخلّتنى	*Yâ hasraty râhat refâqy oua khalletny.*

TRADUCTION.

Oh ! combien mon exil sur les terres étrangères m'a humilié ! Combien mon ame a été bouleversée par les paroles outrageantes ! Une larme a coulé sur ma joue, et elle m'a brûlé !... Regrets amers ! mes compagnons se sont enfuis, et ils m'ont abandonné pour toujours.

Les vers suivans ont été composés en l'honneur du Meqyâs de l'île de Roudah ; nous n'en donnerons que la traduction :

Admirez la beauté du Meqyâs et l'art avec lequel il est construit. Il n'y a, de nos jours, rien de pareil à ce monument, et les siècles à venir n'offriront rien qu'on puisse lui comparer. C'est un architecte éclairé, ingénieux et savant, qui l'a élevé. Il y fait paroître toute la perfection de son art ; l'artiste le plus habile feroit de vains efforts pour en imiter la beauté.

C'est el-Mâmoun qui a jeté les fondemens de cet édifice ; mais il est mort avant de le terminer, et Motaouakel a achevé l'entreprise. Dès ce moment, le Meqyâs a été utile et le sera dans tous les âges : sa colonne a vingt-une coudées ; dès que l'eau a atteint la seizième, les campagnes sont inondées.

(1) Le texte et la traduction de ce *maouâl* nous ont été communiqués par M. Agoub.

CHAPITRE III.

L'Homme considéré dans l'adolescence et dans l'âge mûr. Usages civils et domestiques.

---

§. I.er

Du Mariage.

Le mariage est en Égypte un acte de convention privée; il n'a besoin ni du sceau de la religion, ni de la sanction de la loi : il consiste uniquement dans la volonté expresse des parties contractantes; leur mutuel consentement suffit pour légitimer l'hyménée. La femme donne son consentement elle-même ou agit par procureur. Dans ce dernier cas, la personne qui la représente va trouver le futur époux, convient de la dot, et lui dit, en présence de deux témoins, « Je t'épouse » [*zaouagtak*]; l'autre répond, « Je te reçois » [*gabeltak*] : le mariage est conclu sans autre formalité.

La nouvelle mariée n'apporte point de dot à son époux. Quelquefois elle reçoit de son père un présent : mais ce don est purement gratuit; elle n'a pas le droit de l'exiger. Il arrive souvent que les femmes n'ont pour dot que ce que leur donne leur mari. La loi oblige celui-ci à en fournir une; elle varie selon les sectes : l'une veut qu'elle monte au moins à dix drachmes, c'est-à-dire, à cent quatre-vingts parats environ; l'autre se borne à exiger qu'il y en ait une, ne fût-elle que de la valeur d'un anneau de fer. Mais les parens de la femme ne manquent jamais de lui faire des présens proportionnés à leur fortune; ils consistent en bijoux et en vêtemens : on ne donne jamais de fonds de terre. Lorsque la dot n'a pas été fixée le jour du mariage, ce qui arrive bien rarement, et qu'il s'élève dans la suite des discussions à ce sujet entre la femme et le mari, on règle la dot d'après celle de la mère ou de quelqu'une des plus proches parentes. La dot accordée aux jeunes mariées par leurs époux est un article essentiel du mariage et une obligation absolue; on en verra bientôt toute l'importance.

Les grands et les personnes qui appartiennent à la classe opulente, ne manquent jamais de prendre pour témoins de leur mariage des hommes de loi, qui en écrivent le contrat et le déposent au greffe public. Les *fellâh* font seulement enregistrer leur mariage chez le qâdy de la province : le peuple des villes néglige toute espèce de formalité, et les mariages s'y contractent presque toujours sans convention écrite.

Un musulman ne peut épouser ni sa fille, ni sa sœur, ni sa nièce, ni sa belle-fille, ni sa sœur de lait, ni même la sœur de sa femme, à moins que celle-ci ne soit morte ou répudiée. Le mariage est permis dans tous les autres degrés de parenté.

La loi ne s'oppose pas à l'union d'un musulman avec une femme de la religion Juive ou Chrétienne. Mahomet a permis ces mariages, parce qu'il accorde à

Moïse et à Jésus-Christ la qualité de prophètes et d'apôtres de l'unité de Dieu : mais il ne permet pas de choisir des épouses d'une croyance autre que celles-là; il n'y a même qu'un petit nombre d'exemples de musulmans qui profitent de cette autorisation du législateur : les enfans issus de ces mariages sont élevés dans la religion de Mahomet, et les femmes n'héritent pas de leurs maris, si ce n'est par testament et comme don volontaire.

Marier les enfans avant l'âge de puberté est un droit absolu dont jouissent les pères de famille; le consentement des jeunes gens est même inutile dans ce cas, et ils ne peuvent rompre des nœuds ainsi formés que par la répudiation. Mais lorsque les enfans sont nubiles, leur adhésion devient indispensable. Ils l'accordent presque toujours, parce que les deux sexes, n'ayant aucun rapport entre eux, ne peuvent avoir conséquemment ni affections ni antipathies particulières. Cependant le mari n'a la permission d'approcher son épouse que lorsque celle-ci a atteint l'âge marqué par la nature pour être apte à la génération. Le père garde sa fille plus ou moins long-temps après les paroles du mariage, suivant la foiblesse ou la force de son tempérament : il peut la retenir jusqu'à quinze ans; mais ses droits cessent au-delà de cet âge. Un père est généralement estimé lorsqu'il s'oppose à la consommation d'un mariage prématuré. Il est à remarquer que le père du jeune époux n'élève jamais de difficultés de ce genre; si le père de la mariée consent à ce qu'elle passe immédiatement dans les bras de son époux, celui-ci la reçoit, et sa famille ne met aucun obstacle à leur réunion : mais ce n'est guère que dans la dernière classe du peuple qu'on trouve des exemples de mariages prématurément consommés.

Il arrive communément que le jeune homme n'a point vu la femme qu'il épouse; il ne s'est formé une idée de sa beauté et de son mérite que d'après les rapports d'une parente ou d'une amie de la famille. Aussi la première nuit destinée à l'union conjugale n'a-t-elle quelquefois pour résultat qu'une rupture complète : le mari renvoie sa femme et la répudie. Cependant, lorsqu'un homme demande avec instance la satisfaction de voir celle qu'on lui propose d'épouser, la loi permet qu'elle se découvre une fois devant lui le visage et les mains : cela ne peut se faire qu'en présence de ses parens et lorsque le mariage est presque conclu. Mais, bien que la loi permette cette faveur au mari, il ne l'exige presque jamais, parce que les usages adoptés généralement s'y opposent. L'une des causes principales des mariages prématurés, c'est la crainte des pères de voir leurs fils, emportés par la fougue de leurs passions, se livrer à des plaisirs illicites et funestes à leur santé.

Les musulmans peuvent avoir jusqu'à quatre femmes légitimes, et autant d'esclaves qu'ils peuvent en nourrir; cependant l'obligation de les maintenir toutes dans un état convenable, comme nous l'avons expliqué dans le chapitre précédent, ainsi que l'amour de la paix domestique, portent les Égyptiens de toutes les classes à n'user que très-sobrement de la latitude qui leur est accordée par la loi. Les grands personnages sur-tout n'ont, pour la plupart, qu'une épouse légitime : le desir d'avoir des enfans, ou les avantages d'une alliance distinguée, peuvent seuls les déterminer à en prendre une seconde. Celui qui en a plusieurs, est obligé de coucher alternativement dans l'appartement de chacune d'elles : s'il agissoit d'une

manière différente, sa conduite seroit blâmée hautement; la prédilection pour une femme au détriment des autres passeroit pour une injustice, que ne se permettent pas les hommes jaloux de leur tranquillité domestique, et qui se piquent de quelque sentiment de délicatesse. Dans le cas où les dames ne s'accorderoient pas entre elles, chose assez commune, le mari est obligé de donner une maison particulière à celle qui le demande. Ce n'est qu'à force d'attention, de patience et de générosité, ou par l'effet d'une rigueur ou d'un despotisme absolu, qu'un homme peut réussir à garder plusieurs femmes dans la même maison.

La polygamie est beaucoup plus en usage parmi les gens du peuple. Ils abusent aussi de la facilité qu'ils ont de répudier leurs femmes, parce qu'il ne leur en coûte qu'une dot fort modique, et que, dans leur brutalité grossière, ils regardent la femme comme un être imparfait, indigne d'estime.

La fête que Mahomet conseille de célébrer à l'occasion du mariage et pour signaler un événement de cette importance, se donne dans la maison du père de la mariée. Mais le temps n'est pas encore venu où le mari peut voir sa femme, eussent-ils atteint tous deux l'âge de puberté; les jours qui précèdent leur réunion définitive, sont consacrés aux réjouissances dans les deux familles. Les hommes sont invités dans la maison du mari; les femmes, chez la mère de l'épouse. Celle-ci passe une journée au bain : elle s'y rend accompagnée de ses parentes et de ses amies; un grand voile l'enveloppe tout entière, et sa tête est ornée d'une couronne. Elle marche sous un dais que précède une troupe de musiciens et d'*a'lmeh*. Le son des instrumens, les chants d'hymen, les cris de joie des femmes qui forment le cortége, rendent cette marche aussi bruyante qu'animée. Enfin l'on arrive dans la salle du bain : c'est là que la nouvelle mariée va étaler tout le luxe de la parure; les cassolettes sont remplies de parfums exquis; on prodigue les essences précieuses; les compagnes de l'épouse se parent aussi de leurs plus beaux atours : le jour s'écoule dans les jeux et dans les plaisirs. Les esclaves ou les femmes du bain apportent le café, des sorbets, des confitures, des pâtisseries : on reconduit ensuite la mariée à la maison de son père, en observant le même cérémonial (1).

Le mari, de son côté, ne manque pas de se rendre au bain public (c'est un usage

(1) Comme la pompe des cérémonies du mariage est subordonnée à l'opulence des époux, nous avons dû en donner une idée générale; mais nous entrerons ici dans quelques détails particuliers, afin de ne rien omettre de ce qui peut caractériser les usages de toutes les classes Mahométanes en Égypte.

Dans la marche pour se rendre au bain public, toutes les femmes sont voilées, ainsi que la jeune épouse: celle-ci porte quelquefois sur la tête un vase couvert d'un châle de cachemire; ce châle retombe de chaque côté, et cache entièrement le visage : il est richement orné de perles ou de pierreries, que la mariée emprunte si elle n'en possède pas elle-même un nombre suffisant. Pour le rendre plus brillant, on le couvre par-devant d'une longue feuille d'or. Quoique ce châle descende presque jusqu'aux pieds, on peut apercevoir, dans les intervalles qu'il laisse à découvert, les vêtemens de la mariée, qui sont de la plus grande richesse, et brodés en or ou en argent. Elle porte des bottes de maroquin jaune et des pantoufles brodées; ses mains sont cachées; la forme de ses habits permet de juger de sa taille et de son embonpoint. Elle est placée sous une espèce de moustiquière de gaze teinte en vert et en rouge, portée aux quatre coins par des amis ou des parens : lorsqu'un bey se conforme à cet usage, des Mamlouks portent le dais de sa future. Cependant la mariée a autour d'elle, sous la gaze, deux de ses meilleures amies le plus richement parées; sa mère est derrière elle. Des hommes avec des tambours de basque ouvrent la marche; un domestique vient après eux, en avant du dais de la mariée, portant sur la tête un grand plat d'argent ou de cuivre doré, recouvert d'une étoffe de soie brodée. Ce vase contient une paire de souliers de bois enrichis d'une plaque d'argent, une pierre légère et spongieuse enchâssée en argent, un peigne d'ivoire garni aussi en argent, deux pains de sucre d'une parfaite blancheur, deux bougies blanches, deux mouchoirs de mousseline brodés en

auquel les hommes riches se conforment toujours, lors même qu'ils ont des bains chez eux). Il avertit le maître du bain la veille du jour où il doit s'y rendre : on s'empresse de le disposer d'une manière convenable; on l'orne de fleurs pour les femmes; pour les hommes on se contente d'y brûler des parfums. Cependant le futur époux a invité quinze ou vingt amis qui l'accompagnent; ils entrent dans la salle du bain, et l'on n'y admet plus personne. Souvent ils apportent du linge, et font venir des musiciens pour les divertir. Le *mackem* vient lui-même recevoir la compagnie, et lui présente du café et des sorbets; il conduit le jeune homme dans le bain, se retire, et vient bientôt après lui apporter une pipe. Lorsque celui-ci s'est baigné, le mackem le reconduit encore dans la première salle. On ne mange pas ce premier jour au bain : le maître reçoit du futur époux six cents, mille, deux mille parats, suivant le degré de sa fortune. Les personnes riches font deux fois la cérémonie du bain.

Enfin arrive le grand jour où la mariée doit entrer dans l'habitation de son époux : le père, ou un ami de celui-ci, vient la prendre chez elle; un cortége aussi brillant que celui qui l'accompagnoit au bain la suit encore; elle sort sous un dais, et toujours couverte d'un voile impénétrable. Des esclaves portent devant elle ses bijoux et ses vêtemens dans des corbeilles élégamment ornées. Mais elle ne se rend pas directement chez son mari; elle fait de longs détours, pour que la pompe soit plus éclatante; et lorsqu'elle entre sous le toit conjugal, son arrivée est célébrée par un festin somptueux dans l'appartement des femmes. Le mari n'est pas du nombre des convives. Il se rend le soir à la mosquée pour la prière; ses parens et ses amis l'accompagnent, et des chœurs de musiciens le précèdent. A son retour chez lui, on sert le café et des sorbets : il entre dans l'appartement de la mariée; les femmes se retirent, il n'y reste que la sage-femme et la baigneuse. Il approche de son épouse toujours voilée; il invoque le nom du dieu de Mahomet, et, le cœur palpitant de crainte et d'espérance, il lui découvre le visage. Alors les deux femmes étrangères quittent la chambre à leur tour : l'épouse, restée seule avec son époux, lui présente du miel, des confitures, ou quelque autre mets de ce genre, emblème ingénieux de la douceur et des égards qu'ils se doivent l'un à l'autre, et qui sont les plus sûrs garans de la félicité domestique (1).

argent, enfin deux *rotl* * de café dont un est enveloppé séparément. Des chanteuses et des femmes invitées au nombre de vingt, trente ou soixante, forment le cortége.

Dans les mariages d'un ordre inférieur, on remarque, à quelques modifications près, les mêmes usages. La mariée, au lieu de perles ou de diamans sur le châle qui la couvre, porte pour atours une grande quantité de monnoies d'or ou d'argent. Des hommes du commun tiennent les coins du dais, que précèdent quelques esclaves habillées à la constantinopolitaine, et des musiciens montés sur des ânes; un homme placé derrière la fiancée l'arrose de temps en temps avec de l'eau parfumée, tandis qu'une foule de femmes ferment la marche, et font retentir l'air du chant *farâyhy* فرايحى, ou consacré aux noces.

* Le *rotl* vaut 180 drachmes; il équivaut à peu près à un demi-kilogramme et $\frac{1}{2}$: 100 *rotl* égalent 55 kilogrammes.

Nous vîmes promener hors d'Alexandrie une fiancée Arabe : elle étoit montée sur un chameau. Le bétail, les meubles et tout ce qu'elle avoit reçu pour dot, l'accompagnoient : la marche étoit lente; on faisoit même de courtes pauses, et les Arabes tiroient des coups de fusil, ou faisoient de la musique, tandis que les femmes continuoient leurs chants sans interruption.

(1) Les cérémonies et les fêtes extérieures dont nous venons de donner les détails, n'étoient point en usage parmi les beys et les grands du Kaire; tout se passoit dans l'intérieur de leurs maisons. Les cheykhs et tous les musulmans qui se piquent d'avoir reçu une bonne éducation, ont aussi abandonné, comme blessant la décence, la coutume de montrer les preuves de la virginité de leurs femmes aux parens et aux amis de la famille. Les gens du peuple et les Qobtes sont les seuls qui observent encore cette pratique.

L'épouse reçoit les deux tiers de sa dot en entrant dans la maison de son mari. Cette somme lui appartient en propre; elle peut en disposer à son gré. Jamais le mari ne lui en demande compte ; il n'en a pas même le droit.

Il est à propos de faire observer ici qu'on s'abuseroit étrangement si l'on croyoit que les musulmanes, quoique entièrement assujetties à la puissance de leurs maris, peuvent être tyrannisées par eux : au contraire, leur condition, sous ce rapport, est très-douce; et, tout en se soumettant à la loi et aux mœurs, qui les condamnent à une sorte de retraite perpétuelle, elles parviennent à exercer de l'ascendant sur l'esprit de leurs époux. Ceux-ci ne peuvent ni les maltraiter, ni même les réprimander avec aigreur : dans l'un ou l'autre cas, la femme a le droit d'exiger la séparation, et alors elle se retire dans la maison de son père. On corrige et l'on instruit les femmes dans la pratique de leurs devoirs conjugaux : mais les maris ne s'en mêlent point; cette tâche est réservée aux parens de l'épouse, qui s'en acquittent d'ordinaire avant le mariage. Ainsi les usages et les bienséances tempèrent un peu la rigueur du despotisme dont la loi investit les hommes à l'égard des femmes; leur condition leur paroît heureuse, et elles ne peuvent se figurer même comment il est possible que dans les contrées de l'Occident les femmes soient plus favorisées qu'elles ne le sont elles-mêmes.

§. II.

Répudiation et Divorce.

Les lois musulmanes ont rendu le divorce très-facile. Un homme se borne à dire à sa femme, *Je te répudie;* et la séparation est prononcée, sans que le qâdy ait besoin d'y intervenir, ou d'en connoître les motifs. La femme alors reçoit le dernier tiers de sa dot, emporte ses bijoux et ses effets, et se retire. Mahomet a fixé le mode de divorce de la manière suivante :

« Le mari qui voudra répudier sa femme, aura un délai de quatre mois.

» Les femmes répudiées laisseront écouler un délai de trois mois avant de se » remarier.

» La répudiation n'aura lieu que deux fois.

» Celui qui répudiera une femme trois fois, ne pourra la reprendre qu'après » qu'elle aura passé dans la couche d'un autre qui l'aura répudiée.

» Le mari ne peut rien retenir de la dot de celle qu'il aura répudiée.

» Celui qui répudiera une femme dotée avant d'avoir eu commerce avec elle, » lui laissera la moitié de la dot convenue (1). »

D'après cette injonction formelle du législateur, lorsqu'un mari congédie sa femme dès le premier jour de leur union et sans avoir consommé le mariage, ce qui n'est pas sans exemple, il ne lui doit que la moitié de la dot : mais, lorsqu'après l'avoir répudiée, il la reprend de nouveau, et réitère pendant trois fois la rupture et le mariage avec la même personne, il ne peut plus l'avoir pour épouse légitime

(1) *Qorân*, chap. II.

qu'elle

qu'elle n'ait auparavant passé dans les bras d'un autre homme. Cette restriction du législateur paroît, au premier coup-d'œil, ridicule ou barbare; cependant, si elle n'étoit pas si tardive, on pourroit y trouver une pensée profonde et une grande connoissance du cœur humain : en mettant ainsi l'époux aux prises avec tous les calculs de la jalousie, passion si puissante chez les Orientaux, elle l'empêche de céder légèrement aux premiers mouvemens de la colère, et de se résoudre avec trop de précipitation à un divorce souvent injuste, et dont il doit subir les pénibles conséquences, si jamais le repentir ou l'amour le ramène à des sentimens plus doux. Aussi, plus d'une fois, regrettant les charmes de son épouse, et voulant éluder les dispositions de la loi, le mari invite un de ses amis à la prendre pour femme, et il convient avec ce dernier qu'il la répudiera sans consommer cette espèce de mariage intermédiaire : mais cet arrangement doit être secret pour tout le monde, excepté pour les trois intéressés; il est indispensable sur-tout que la femme soit dans la confidence, puisqu'elle joue le rôle principal dans cette intrigue mystérieuse. S'il en transpiroit quelque chose, le mariage seroit annullé par le fait. Néanmoins il arrive quelquefois que l'ami, subjugué par les charmes de la répudiée, s'oublie jusqu'à trahir la confiance et l'amitié, et conserve effectivement pour femme celle qu'il devoit seulement feindre d'épouser.

Prévoyant que la répudiation pouvoit avoir pour cause ordinaire un dégoût passager ou un mouvement de dépit, Mahomet, pour prévenir, autant que possible, ce malheur domestique, conseille au mari qui a répudié sa femme et juré de ne plus avoir de commerce avec elle, de la garder encore trois mois, espérant que la réflexion ou quelques caresses réciproques pourront amener une réconciliation entre eux avant l'expiration de ce délai. Malgré la sagesse de ce précepte, il est d'usage au Kaire que la femme sorte de la maison de son mari à l'instant même où il la répudie. Elle peut se remarier trois mois après, c'est-à-dire, lorsque les symptômes périodiques de son sexe ont reparu trois fois : sa déclaration suffit à cet égard. Si elle se trouvoit enceinte à l'époque de la rupture, le père ne peut réclamer l'enfant avant l'âge de sept ans, pour un garçon, et avant l'âge nubile, pour une fille : cependant il est tenu de payer les dépenses de l'entretien, de la nourriture et de l'éducation de cet enfant, quel que soit son sexe.

Il peut arriver que la mère passe dans les bras d'un autre époux; alors elle est obligée de confier l'enfant aux soins de sa grand'mère ou de l'une de ses plus proches parentes, fille ou veuve : le père n'a le droit de le reprendre que lorsque la mère n'a point de famille; ce qui ne se présente que bien rarement (1).

(1) Nous ajouterons à cet exposé des règles du divorce, que lorsqu'un homme répudie sa femme avant de l'avoir vue, il ne lui doit, comme nous l'avons déjà dit, que la moitié de la dot : mais, s'il s'est trouvé une fois seul avec elle, il la lui paie tout entière.

Une fille ou femme répudiée rapporte à la maison de son père tout ce qui en est sorti, et de plus le droit du divorce : il consiste dans le dernier tiers de sa dot, qu'elle reçoit en partant, et c'est le seul témoignage de la rupture. Les écrits ou les procédés juridiques sont absolument inutiles, ainsi que nous l'avons vu, pour la sanction du mariage et pour constater le divorce. Nous nous abstiendrons d'ajouter ici de nouvelles réflexions sur la singularité de ces usages; ils doivent paroître bien étranges aux yeux des Européens, dont les institutions sont si éloignées d'un pareil esprit; le législateur Arabe qui les a consacrés, dut sans doute avoir pour but d'obvier à des inconvéniens plus graves encore. Les peuples ont un caractère propre, comme les climats qu'ils habitent; c'est à ceux qui les instruisent ou les gouvernent à sentir cette incontestable vérité, et à se régler en conséquence. Voilà peut-être l'excuse de Mahomet.

L'accusation d'adultère est la plus grave de toutes celles qu'un mari puisse intenter à sa femme; mais le législateur a rendu cette imputation si difficile à prouver, qu'on cite bien peu d'exemples de femmes convaincues et punies pour ce crime. Cependant, lorsqu'un homme jure cinq fois devant le qâdy que son épouse lui a été infidèle, et que celle-ci jure le contraire par les mêmes sermens, le magistrat prononce le divorce, et leur séparation est éternelle. Il est inutile de dire que les gens d'un rang distingué et même d'une condition médiocre évitent le scandale d'un pareil jugement; le petit peuple et les hommes éhontés s'exposent seuls à cette flétrissure pour satisfaire leur vengeance, ou leur passion pour la débauche.

Une femme ne peut de son plein gré quitter la maison de son époux : s'il existe entre elle et lui une antipathie de caractère, qu'il la néglige ou la maltraite, elle peut l'engager par des offres avantageuses à consentir à leur séparation; s'il s'y refuse, et qu'il persiste dans ses mauvais procédés, elle s'adresse au qâdy. Ce magistrat examine la plainte, et prononce le divorce lorsqu'il la reconnoît fondée. La femme ne perd aucun de ses droits, elle conserve sa dot et tous ses priviléges : dans le cas où le mari accepteroit le divorce proposé par la femme, il ne pourroit la reprendre dans la suite qu'en contractant avec elle un nouveau mariage.

Chez un peuple où la femme n'est presque jamais du choix de celui qui l'épouse, le divorce doit être bien plus fréquent que dans les contrées où l'union conjugale est le résultat d'une inclination mutuelle; il le devient plus encore par la facilité que les lois y accordent aux maris : c'est ce qui arrive en Turquie et en Égypte. Malgré les ménagemens que Mahomet recommande aux maris envers leurs femmes, malgré l'obligation qu'il leur impose de les garder trois mois encore après une première rupture, le divorce est assez ordinaire : il est vrai qu'une femme répudiée n'est point déshonorée, et qu'elle trouve facilement un autre époux; mais les mœurs souffrent toujours d'un pareil relâchement. Toutefois nous devons ici à la vérité de dire que les progrès de la civilisation ont rendu cet acte scandaleux assez rare dans les premières classes de la société, et qu'il y est presque regardé comme déshonorant. Heureuses les nations chez lesquelles la raison et la morale peuvent déraciner les abus, et sur-tout ceux qui flattent le plus les passions! Tel est le caractère des Égyptiens, et nous avons eu lieu de nous en convaincre pendant notre séjour dans leur patrie : le moment viendra peut-être où l'on fera des efforts pour les rendre à la civilisation, aux sciences et aux arts; de pareils efforts, nous osons le dire, n'auroient rien de pénible, et le succès iroit même au-delà des espérances.

Nous finirons cet article par quelques considérations générales sur l'existence et la manière d'être des femmes en Égypte. Ce sexe, qui est l'objet de toute notre sollicitude et de tous nos égards, est bien loin, comme nous l'avons remarqué jusqu'ici, de jouir des mêmes avantages parmi les Mahométans; la femme, isolée de la société, est condamnée à une nullité absolue : à peine si l'opinion des musulmans la met au nombre des êtres qui ont reçu l'intelligence et le privilége de la raison. O'mar est l'auteur de l'avilissement des femmes; en les empêchant de participer aux devoirs de la religion, il signa l'arrêt irrévocable de leur dégradation

morale. Mahomet n'avoit pas été si loin, quoique son système religieux soit également préjudiciable au beau sexe. Sans doute que, pour étayer l'échafaudage monstrueux de son prétendu paradis, il devoit en exclure les femmes mortelles: mais n'auroit-il pu trouver un moyen plus équitable d'accorder le merveilleux avec la raison et la justice!

Les hommes, en n'accordant aux femmes qu'une nature bien inférieure à la leur, ont pour elles une sorte de mépris et de pitié dédaigneuse qui expose souvent ces dernières à leurs injures, ou même aux terribles effets de leur brutalité. Ce n'est point le mari qui peut maltraiter sa femme, comme nous l'avons déjà dit: mais, avant le mariage, ces malheureuses sont exposées aux violences de leurs parens; elles courent encore les mêmes risques en redevenant libres, et souvent elles ne peuvent s'en garantir en puissance de mari. Il est inutile de faire observer que ces reproches tombent particulièrement sur le bas peuple des villes et sur les gens à peine civilisés qui habitent les campagnes. Un Osmanly ou un notable Égyptien regarderoit l'action de frapper une femme comme un acte aussi coupable que honteux: mais cette manière de voir, toute sage, humaine et juste, n'est malheureusement pas générale, et la loi ne la fortifie pas du poids de son autorité. L'anecdote que nous allons citer fera connoître l'opinion des musulmans sur les femmes: nous pourrions citer une foule d'exemples; nous nous bornerons au suivant, où nous avons joué nous-même un rôle.

Nous étions au village de Rahmânyeh lorsqu'une femme et plusieurs hommes se réfugient dans la maison de l'un de nos collègues, et tombent à ses genoux en lui demandant justice ou plutôt vengeance; car les Orientaux emploient ce dernier mot de préférence. La femme étoit couverte de sang: il la relève, la rassure, et reconnoît qu'elle a été frappée à la tête; alors il veut ôter le voile qui lui couvre le visage, mais elle résiste; il fait un nouvel effort, arrache le voile, et la malheureuse, qui, dans cet état de souffrance, conservoit encore le sentiment des devoirs imposés à son sexe par les usages de son pays, se couvre le visage avec ses deux mains. Notre collègue, respectant ses préjugés, coupe les cheveux autour de la plaie, la panse lui-même faute de chirurgien, et pose l'appareil avec les morceaux d'une chemise qu'il déchire à cet effet. Cependant plusieurs Qobtes et des musulmans étoient présens à cette opération: ils ne purent s'empêcher de manifester hautement leur surprise et même leur indignation de voir un homme revêtu d'un caractère public s'avilir au point de panser un être aussi méprisable qu'une femme l'étoit à leurs yeux. Indigné d'une pareille barbarie, il voulut les chasser; ils continuèrent à dire qu'il se déshonoroit.

« Cependant, ajoute notre collègue, j'allai chez le commandant de la province » et lui exposai toute l'affaire; il m'accorda plein pouvoir pour le châtiment du » coupable, que j'avois fait arrêter. De retour chez moi, j'y trouvai cet homme. — » Est-ce toi, barbare, qui as si cruellement traité cette infortunée! — Quoi! vous » pensez qu'il y ait de la cruauté à battre une femme! me répondit-il en riant. — » Et le sang que tu as répandu! — Le sang demande le sang pour les hommes, ré» pliqua-t-il; il n'en est pas de même à l'égard des femmes. Indigné du calme qu'il

» affectoit dans ses réponses : Nous sommes tes juges, lui dis-je ; et la brutalité à » laquelle tu viens de te porter, est un grand crime à nos yeux : nous te punirons. » — Me puniriez-vous si j'avois blessé une vache! — Sans doute, si elle ne t'ap- » partenoit pas. — Écoutez cependant mes raisons, et vous verrez que j'ai dû me » conduire ainsi. Les Mamlouks m'avoient ôté mon champ pour le donner à mon » cousin; les Français sont arrivés pour réparer les injustices des Mamlouks : ne » dois-je pas rentrer dans mes anciens droits! Mon cousin, sa fille et son fils s'y » opposent : je les ai battus, et je les battrai jusqu'à ce qu'ils me rendent ma pro- » priété. Je ne demande que ce qui m'est dû, et j'invoque même à cet égard la » justice des lois Françaises. — Eh bien! puisque tu parles des lois Françaises, » sache qu'elles punissent les meurtriers et ceux qui se permettent des violences » contre leurs semblables.

» J'avois convoqué chez moi les cheykhs et les notables habitans du bourg. » Quelle peine infligez-vous à ceux qui frappent ou blessent un homme volon- » tairement! — Ils doivent recevoir coup pour coup et rien de plus, répondirent- » ils à-la fois : les punitions sont les amendes, la bastonnade et la mort. — Il suffit. » L'homme que vous voyez a blessé cette malheureuse; il a demandé à être jugé » d'après les lois Françaises : qu'il apprenne donc qu'on ne peut se faire justice » soi-même d'après ces lois qu'il invoque; qu'une femme est tout aussi respectable » qu'un homme, et que son sang n'est pas moins précieux. En conséquence, il » recevra sur-le-champ vingt-cinq coups de bâton. — Vingt-cinq coups de bâton! » s'écrièrent-ils avec l'accent de la plus grande surprise; cela n'est pas juste : c'est » tout au plus ce qu'on auroit pu lui infliger s'il l'avoit tuée. — Oui, vingt-cinq » coups de bâton, m'écriai-je, et qu'on exécute mes ordres. Si la femme meurt, » nous prendrons d'autres mesures.

» Lorsqu'il fut question d'appliquer la bastonnade, aucun Égyptien ne voulut » s'en charger. On envoya chercher le qaouâs; mais il s'acquittoit de sa tâche avec » tant de mollesse et de précaution, qu'un domestique Maltais qui partageoit mon » indignation, lui arracha le bâton des mains, et acheva l'exécution avec toute » la sévérité que le cas exigeoit. »

Ce trait, auquel nous n'ajouterons aucune réflexion, peint les mœurs du bas peuple, et donne une idée juste de l'opinion qu'on a des femmes dans les provinces de l'Égypte. Il en est à peu près de même dans les autres contrées de l'Orient.

§. III.

Nourriture.

La frugalité est la vertu des habitans de l'Égypte. Si dans les villes on trouve des hommes riches qui s'abandonnent à l'intempérance, ou qui abusent des alimens les plus simples en les prenant en trop grande quantité (les Mamlouks méritoient sur-tout ce reproche), les classes laborieuses, de même que les paysans, sont excessivement sobres : ils ne prennent de nourriture qu'autant qu'il leur en faut

pour se soutenir; et cette nourriture est si mauvaise, que l'on a peine à concevoir comment elle peut leur suffire et comment ils peuvent se livrer aux travaux les plus pénibles.

Les Égyptiens aiment par-dessus tout la chair du mouton : mais pour le peuple c'est un régal qu'il ne peut se procurer que les jours de grande solennité; tout le reste de l'année, il vit de légumes verts, de poissons salés, de racines et de graines diverses, comme pois chiches, féves de marais, lupins, &c. : ces derniers alimens se vendent cuits, et sont, avec quelques fruits, la principale nourriture de la population indigente des villes.

Quoique le sol de l'Égypte produise en abondance le froment, que ce graminé y soit d'une qualité excellente et d'un prix beaucoup moindre qu'en Europe, qu'enfin l'on soit rarement obligé d'employer d'autres graines pour faire le pain, il n'est pas, comme par-tout ailleurs, la base de la nourriture du commun des habitans. Par goût, ou peut-être même par économie, les paysans et le petit peuple abandonnent aux riches l'usage du pain, qu'ils regardent comme un objet de luxe, pour se nourrir plus particulièrement des productions végétales que chaque saison procure : ils y suppléent, par exemple, par les racines du colocase, *colocasia* (1); les carottes, *daucus sativus* (2); les fruits du bâmyeh, *hibiscus esculentus;* les aubergines ou mélongènes, *solanum melongena;* les petits concombres, *cucumis sativus;* les melons d'eau ou pastèques, *cucurbita citrullus;* l'a'bdellâouy et d'autres espèces de melon particulières à l'Égypte; les feuilles de mauve, *malva rotundifera;* le meloukhyeh, *corchorus esculentus;* le helbeh, *trigonella fœnum græcum :* toutes ces plantes sont très-mucilagineuses et rafraîchissantes. Ils y ajoutent les semences du maïs, *zea maïs;* du dourah, *holcus sorgho;* du lupin, *lupinus termes;* des féves de marais; du *hoummous*, espèce de pois chiche. Enfin ils s'alimentent encore avec les fruits du dattier, *phœnix dactylifera,* le poisson salé, le lait aigri, le fromage, le miel, la mélasse. La viande, comme on le voit, est loin d'être d'un usage journalier pour le peuple.

Il seroit peut-être permis de rejeter en partie sur la paresse naturelle des Égyptiens et sur la rareté des combustibles dans leur pays, l'espèce de carême perpétuel auquel ils se sont condamnés pour s'affranchir des embarras de la cuisine : ce seroient les mêmes raisons qui les auroient portés à adopter de préférence pour alimens des substances qui peuvent se manger crues et sans apprêt, ou qui se cuisent en grand par des gens qui n'ont pas d'autre métier. Cependant, si l'on compare cette manière de vivre avec celle des Égyptiens anciens, on trouvera une très-grande analogie, soit pour la nature des alimens, soit pour la simplicité de leur apprêt (3).

(1) Linné.

(2) *Idem.*

(3) Hérodote, en parlant de la nourriture des Égyptiens, dit, après avoir parlé de quelques autres usages de ce peuple :

« Quant aux vivres, ils ont imaginé des moyens de s'en » procurer aisément. Lorsque le fleuve a pris toute sa crue » et que les campagnes sont comme une espèce de mer, » il paroît dans l'eau une quantité prodigieuse de lis que » les Égyptiens appellent *lotos;* ils les cueillent, et les » font sécher au soleil; ils en prennent ensuite la graine, » qui ressemble à celle du pavot et se trouve au milieu du » lotos; ils la pilent, ils en font du pain qu'ils cuisent au » feu. On mange aussi la racine de cette plante : elle est » d'un goût agréable et doux; elle est ronde et de la gros- » seur d'une pomme. Il y a une autre espèce de lis res- » semblant aux roses, et qui croît aussi dans le Nil. » Son fruit a beaucoup de rapport avec les rayons d'un

Pendant les grandes chaleurs de l'été, le peuple mange encore avec une sorte de délice des betteraves, des concombres et des ognons confits dans de mauvais vinaigre. Cette espèce de nourriture est à très-bon compte : des marchands la colportent dans les rues, et la débitent sur les places où le public se rassemble les jours de fête. On y voit, dans la belle saison, une foule d'habitans se nourrir des feuilles crues du fenugrec. Un Égyptien y fait un excellent repas avec une laitue romaine, un concombre, une pastèque ou melon d'eau, sans qu'il ait besoin d'assaisonner les premiers; il mord avec le plus grand appétit dans une salade verte, et ne se donne pas la peine de l'apprêter avec de l'huile, du vinaigre, &c. Pour dessert il achète quelques épis de dourah, légèrement torréfiés dans un four, et qui ont été coupés avant d'avoir atteint l'époque de leur maturité.

Lorsque le temps des fruits et des légumes verts est passé, les cuisiniers qui préparent en grand les féves de marais, les pois chiches, &c. &c., deviennent l'unique ressource du bas peuple. Il est à propos de donner une idée de leurs procédés dans la cuisson de ces légumes : ces procédés sont fort simples et très-économiques. Les cuisiniers du peuple, s'il est permis de les qualifier ainsi, ont des pots de terre d'une grande dimension, qu'ils remplissent aux trois quarts de légumes trempés dans l'eau; ces pots ont la forme de nos cucurbites, et se nomment *qedret el-tabykh* dans la langue du pays : après les avoir ainsi remplis, on en ferme exactement l'orifice avec une espèce de lut formé du limon du fleuve ; on les plonge ensuite dans les cendres chaudes des bains publics, et on les y laisse cinq ou six heures environ; au bout de ce temps, les légumes sont parfaitement cuits et bons à être distribués. Le public les achète par petites portions saupoudrées d'un peu de sel, ou arrosées d'huile de sésame, *sesamum Indicum*, ou même encore garnies de laitues et d'une pincée d'épices composée de poivre noir, de poivre long et de gingembre. Chaque portion, ainsi assaisonnée,

» guêpier : on le recueille sur une tige qui sort de la ra» cine, et croît auprès de l'autre tige * ; on y trouve quan» tité de grains très-bons, de la grosseur d'un noyau d'o» live; on les mange verts ou secs.

» Le *byblus* ** est une plante annuelle. Quand on l'a » arraché des marais, on en coupe la partie supérieure, » qu'on emploie à différens usages. Quant à l'inférieure, » ou ce qui reste de la plante et qui a environ une coudée » de haut, on le mange cru ou on le vend. Ceux qui » veulent rendre ce mets plus délicat, le font rôtir dans » un four ardent. Quelques-uns d'entre eux ne vivent que » de poissons : ils les vident, les font sécher au soleil et les » mangent quand ils sont secs. » (Hérodote, liv. II, §. 92, page 71, traduction de Larcher, édition de 1802.)

Ailleurs (liv. II, §. 77, pag. 62), le même historien ajoute : « Le pain des Égyptiens s'appelle *cyllestis* : ils le » font avec de l'épeautre; ils vivent de poissons crus séchés » au soleil ou mis dans de la saumure; ils mangent crus » pareillement les cailles, les canards et quelques petits » oiseaux, qu'ils ont eu soin de saler auparavant. »

Diodore de Sicile s'exprime ainsi au sujet du genre de nourriture adopté par les anciens Égyptiens :

« On dit que dans les commencemens les Égyptiens ne » vivoient que d'herbes, mangeant des choux ou des ra» cines qu'ils trouvoient dans les marais, sans autre prin» cipe de discernement que le goût qu'ils y trouvoient. Ils » usoient sur-tout de l'herbe nommée *agrostis*, qui est » d'un goût excellent, et qui d'ailleurs est suffisante pour » la nourriture de l'homme. Il est certain du moins qu'elle » est salutaire aux troupeaux, et qu'elle les engraisse visi» blement. Les Égyptiens encore aujourd'hui, en mémoire » de l'utilité que leurs pères ont tirée de cette plante, en » portent dans leurs mains quand ils vont faire leurs » prières dans les temples des dieux. Le second mets des » Égyptiens a été le poisson; le fleuve leur en fournit une » quantité prodigieuse, et les terres en demeurent cou» vertes lorsque les eaux se retirent : ils mangeoient aussi » la chair de leurs bestiaux, et se servoient de leur peau » pour se vêtir. Les Égyptiens, après un assez long temps, » passèrent à l'usage des fruits; le principal est le lotos, » dont ils font du pain. » (Diod. de Sic. liv. Ier, sect. II, traduction de l'abbé Terrasson.)

* Cette espèce de lis est peut-être le *nymphæa Indica major*, nommé *tarati* dans l'*Herbarium Amboinense*, lib. II, cap. V.

** Cette autre espèce qu'Hérodote appelle *byblus*, est la même que le *papyrus*.

coûte un parat; sans assaisonnement, elle ne coûte que six *gedyd* (1). Ceux qui visent encore à une plus grande économie, vivent avec des rations de semences de lupin, que les Arabes appellent ترمس *termès*. Ces dernières sont cuites de la même manière que les autres: mais, pour leur faire perdre l'amertume qui leur est propre, on les fait germer avant de les préparer; on les lave ensuite en les plaçant dans des paniers au milieu du Nil. Lorsque le lupin a subi toutes ces préparations, on le fait cuire, et une copieuse portion de ce légume ne coûte que deux ou trois *gedyd*. Au reste, avec l'extrême tempérance des Égyptiens, cette portion suffit au repas d'un homme.

Les dattes fraîches et sèches sont aussi d'un très-grand secours pour le peuple et sur-tout pour l'habitant des campagnes : les Arabes n'ont presque pas d'autre aliment. Dans la haute Égypte, on trouve des villages entiers où l'on se nourrit de dattes pendant plus de dix mois de l'année. Ce fruit se mange à divers degrés de maturité; il s'en fait au Kaire et dans toutes les villes de l'Égypte une très-grande consommation. Les dattes dont se nourrissent les habitans du Delta, viennent en grande partie du Sa'yd; il en arrive de fraîches et de sèches : ces dernières sont ou entières, ou privées de leur noyau et réunies en masse par une forte pression; ce qui les rend susceptibles de se conserver plus long-temps. Lorsqu'on les coupe, chaque tranche représente assez bien ce hachis que les charcutiers de Paris nomment *fromage de cochon*. Mais les dattes sèches, soit entières, soit préparées comme nous venons de le dire, étant apportées de fort loin, coûtent trop cher pour que la classe indigente puisse s'en procurer: elle se contente des dattes fraîches qu'on récolte dans les environs; encore n'attend-elle pas toujours qu'elles soient parvenues à leur entière maturité.

Le commerce procure à l'Égypte diverses espèces de fruits secs, comme raisins, abricots, pêches, pistaches, amandes, &c. On récolte dans le pays même des figues et des olives; les raisins secs de Corinthe sont d'un très-grand usage dans l'apprêt des mets des gens riches.

On voit au Kaire et dans les grandes villes, outre les marchands de légumes cuits, des espèces de traiteurs ou rôtisseurs qui vendent du poisson frit, des hachis de viandes mis en boulettes et rôtis, enveloppés dans une feuille de vigne, ou réunis ensemble, comme des mauviettes, par de petites broches de bois.

Les *fellâh* regardent la graisse des animaux comme le manger le plus délicat; mais leur pauvreté ne leur permet pas de s'en rassasier souvent. Les Qobtes font une consommation excessive d'huile d'olive; ils en mettent par-tout, et vont jusqu'à en arroser leur pain : cet abus est la cause de plusieurs maladies auxquelles ils sont particulièrement sujets. Mais tous les Égyptiens, en général, mâchent avec délices la graine de pavot et d'autres semences émulsives. Leurs boissons consistent en sorbets, et en une espèce de liqueur dans laquelle l'opium est employé comme principal ingrédient : les riches s'enivrent avec ce dernier breuvage; les pauvres ne boivent, pour la plupart, que de l'eau pure ou de mauvais sorbets. La loi musulmane prohibe le vin, comme tout le monde le sait, pour prévenir l'ivresse : les

(1) Le جديد *gedyd* est une monnoie de cuivre; douze اجداد *egdâd* valent un parat.

musulmans de bonne foi se conforment à ce précepte ; mais les grands, les marchands et les soldats l'enfreignent souvent en cachette.

Les Égyptiens fabriquent plusieurs espèces d'eau-de-vie : la meilleure et la plus estimée est celle qui se fait avec le raisin sec; celle que l'on tire des figues ordinaires, des figues du sycomore, des dattes, ou des fruits du nopal, lui est bien inférieure. Les Qobtes abusent beaucoup de ces spiritueux : ils en boivent des bouteilles entières; ce qui les dispose plus particulièrement aux hydrocèles (1). Le peuple, qui s'abreuve avec l'eau du Nil, sans égard pour les saisons et sans la filtrer, contracte, par suite, des principes fiévreux qui détériorent insensiblement sa constitution, puisque les eaux du fleuve se corrompent chaque année vers la fin d'avril. La bière est totalement inconnue aujourd'hui en Égypte, quoique Hérodote fasse mention de son usage parmi les anciens Égyptiens (2).

§. IV.

Habillement.

Les habits des Égyptiens ne sont point, comme les nôtres, assujettis au caprice des modes : leur forme ne varie jamais; les couleurs les plus vives sont toujours les plus estimées. L'ampleur est la qualité distinctive de ces vêtemens; ils ont cela de commun avec ceux des autres Orientaux : ces peuples ne peuvent rien souffrir d'étroit dans leur habillement; culottes, chemises, benych, gebbeh, qaftân, tout est également étoffé. Nous ne pouvons nous empêcher de citer à cette occasion la réflexion d'un Égyptien en voyant passer à l'un de nous un pantalon fait d'après la mode que nous avions apportée de France, par conséquent fort étroit : « Com» ment! s'écria-t-il, vous aviez donc bien peu de drap pour l'avoir ménagé à ce » point! »

Pour faire mieux connoître le costume Égyptien, nous donnerons ici une nomenclature explicative des différentes pièces qui le composent. Nous commencerons par l'habillement des hommes.

لباس	*Lebâs*,	Culotte d'été; elle est ordinairement de toile.
شرعير	*Charchyr*,	Culotte d'hiver; celle-ci est en drap.
شروال	*Cherouâl*,	Culotte de Mamlouk; elle est rouge et faite de saie de Venise.
قميص	*Qamys*,	Chemise; elle n'est point fendue dans le bas, retombe sur les talons, et se met sur la culotte. Les manches en sont larges et fort longues.
صديرى	*Sodeyry*,	Petit corset sans manches.

(1) « Les Chrétiens de Syrie et les Qobtes d'Égypte » font beaucoup d'usage de l'eau-de-vie tirée des raisins » secs: ces derniers sur-tout en boivent des pintes entières » à leur souper. J'avois taxé ce fait d'exagération; mais il » a fallu me rendre aux preuves de l'évidence, sans cesser » néanmoins de m'étonner que de pareils excès ne tuent » pas sur-le-champ, ou ne procurent pas du moins les » symptômes de la profonde ivresse. » (Volney, *État politique de l'Égypte*, sect. II, page 204.)

(2) Hérodote, *Histoire*, liv. II, §. 77, traduction de Larcher. Les Chrétiens font quelque peu de vin dans le Fayoum ; mais ils ne savent pas le fabriquer. Le vin n'a pas été inconnu aux anciens Égyptiens, comme on l'a cru d'après un passage d'Hérodote mal interprété. Nous avons vu, dans les plus anciens monumens, la peinture de la vendange, la fabrication du vin, et des vases peints où le vin étoit représenté d'une manière distincte. (*Voyez* le mémoire de M. Costaz sur les grottes d'*Elethyia*, *A. M. tome I.er, page 61*, et la description des hypogées de la ville de Thèbes, *A. D. chap. IX, sect. X, page 305.*) Les Français ont essayé de faire du vin au Kaire; la guerre a interrompu les expériences.

بلك

يلك *Yalek*, Autre corset propre aux Mamlouks ; il est ample, court, et a des manches fort longues et fort larges.

قفطان *Qaftân*, Robe ouverte par-devant, avec de très-grandes manches ; elle se met sur le corset.

جبّه *Gebbeh*, Autre robe ouverte aussi ; elle se met sur la première. Les manches en sont courtes comparativement à celles du *qaftân*. En hiver elle est doublée de fourrures.

بنيش *Benych*, Robe fort ample; les manches en sont très-larges, dépassent de beaucoup la longueur du bras et de la main, et sont fendues à l'extrémité.

حزام *Hezâm*, La ceinture; elle est en mousseline, en laine ou en soie, et se met sur le *qaftân*.

طربوش *Tarbouch*, Bonnet ou grande calotte en feutre qui couvre la tête jusqu'aux oreilles.

شال *Châl*, Longue pièce de mousseline ou de tissu de laine que l'on plisse et tourne plusieurs fois autour du *tarbouch*. Les riches ont ce châle en cachemire.

عمّه *E'mmeh*, On donne ce nom à la coiffure entière ; c'est le turban.

قاوق *Qâouq*, Bonnet des Turcs et des beys; il est d'une forme circulaire, très-élevé et beaucoup plus large au sommet qu'à la base. La partie inférieure de ce bonnet est ornée du châle plissé autour avec beaucoup d'art.

طرحه *Tarhah*, Pièce de mousseline ou partie de châle qui retombe derrière la tête après avoir fait plusieurs tours sur le *tarbouch ;* cette espèce de voile s'arrête à la hauteur des épaules, et produit un effet fort agréable : il est quelquefois brodé en or sur les lisières.

La chaussure n'est pas moins compliquée que les autres parties de l'habillement : elle se compose d'abord du *mest*, espèce de bas en maroquin, qui enveloppe tout le pied; ensuite du *babouch* et du *sarmeh*, chaussures de maroquin dans lesquelles on met le pied couvert du *mest*. En entrant dans un appartement garni de tapis, on quitte le *babouch* et le *sarmeh :* la politesse le veut ainsi. Pour monter à cheval, ou même pour faire des courses dans la ville, on chausse les *khouff*, espèce de bottines en maroquin rouge ou jaune, qui sont communes aux hommes et aux femmes.

Les hommes aiment encore à porter à leur ceinture un riche poignard garni de pierreries : le luxe des Mamlouks consiste dans la beauté de leurs pistolets et de leurs cimeterres ; les bourgeois le mettent dans l'ambition de posséder des pipes magnifiques. Toutes les castes aiment également à se couvrir les doigts annulaires de bagues plus ou moins précieuses : les pierres de couleur passent pour les plus belles; on les monte en argent pour les hommes, et en or pour les femmes.

Il est inutile de faire observer au lecteur que l'ajustement complet dont nous venons de détailler toutes les pièces, est celui des grands ou des riches : le peuple ne se donne pas autant de peine ; toute sa garde-robe se compose au plus de trois ou quatre vêtemens qui ne se changent qu'à la dernière extrémité, c'est-à-dire, lorsqu'ils tombent en lambeaux (1). Les *felláh*, hommes et femmes, vont presque

(1) « Les Égyptiens de toutes les classes », nous rapporta l'un de nos collègues, « sont naturellement très-portés au » luxe; je me suis amusé à faire cette remarque dans la » personne d'un de mes domestiques. Lorsqu'il entra à » mon service, sa garde-robe valoit à peine quarante sous; » c'est assez dire qu'il étoit presque nu. Outre ses gages, » qui étoient fort raisonnables, et les profits qu'il retiroit » des commissions que je lui faisois faire, il avoit encore » l'adresse d'obtenir en secret des cadeaux et des récompenses des personnes qui venoient s'adresser à moi. Tout » cela l'enrichit peu à peu, et au bout d'un an il devint » un petit personnage. Mais sa métamorphose fut telle-

nus, et les ouvriers de la basse classe, ainsi que la populace des villes, sont à peine couverts de quelques mauvais haillons.

A l'instar des autres musulmans, l'Égyptien se rase la tête, et il ne laisse sur le crâne qu'une petite touffe de cheveux : cet usage est encore la cause de plusieurs infirmités, et contribue notamment à développer l'ophtalmie, parce qu'un homme ne peut se débarrasser des lourds turbans qui lui couvrent la tête sans s'exposer à gagner des fraîcheurs, causes ordinaires des fluxions qui se portent sur les yeux. Pour parer à cet inconvénient, on se charge la tête de bonnets extrêmement chauds; ce qui rend cette partie bien plus sensible au moindre froid. Du reste, la coiffure des Orientaux, en favorisant la transpiration et en l'entretenant constamment, a peut-être la propriété de les préserver des maux de tête; ils en sont rarement affectés : il faut dire aussi qu'ils ne sont jamais tenus, comme nous le sommes en Europe, de rester tête découverte.

Les femmes Égyptiennes du bon ton sont fort recherchées dans leur parure; quoiqu'elles ne puissent briller qu'aux yeux de leurs époux, de leurs mères, de leurs sœurs ou de leurs amies, elles n'en sont ni moins portées au luxe, ni moins disposées à la coquetterie. Elles se couvrent le corps des étoffes les plus riches, sur lesquelles sont prodigués, sans choix et sans aucune symétrie, les pierreries, les perles et les métaux précieux. Leur cou est orné de colliers qu'on pourroit nommer des chaînes d'or : ces chaînes descendent jusqu'au bas du sein, et portent ordinairement deux petites boîtes, dont l'une contient un verset du Qorân, et l'autre, des essences. Les dames de distinction se garnissent toujours les deux extrémités inférieures de l'avant-bras de chaînettes d'or, qui forment une espèce d'étui de plus de quatre ou cinq pouces de longueur, sur une épaisseur plus ou moins considérable : elles portent aux pieds de pareils chaînons; mais cet usage n'est pas général. Leurs doigts sont surchargés d'anneaux couverts de pierreries; et lorsqu'elles passent dans les rues, toutes ces richesses sont ensevelies sous le *borqo'* et sous le *sableh*, grande chemise de taffetas qui recouvre tous les vêtemens et descend jusqu'aux talons. Les femmes se parent pour aller au bain, en visite, et pour recevoir chez elles leurs parentes ou leurs amies.

» ment graduée, que j'eus de la peine à m'en apercevoir. » Il commença par s'acheter,

» 1.° Une chemise de toile bleue à grandes manches, » qui est pendant l'été l'unique habillement des gens de » la campagne;

» 2.° Un *tarbouch* neuf avec son châle de toile de » coton;

» 3.° Une paire de *markoub* ou souliers rouges;

» 4.° Une ceinture de laine;

» 5.° Un caleçon de toile;

» 6.° Un anneau de plomb avec un cachet » (le cachet donne de l'importance à un homme);

« 7.° Un *milâyeh*, pièce de toile de coton rayée en » bleu et en blanc, ayant huit pieds de long sur quatre » de large, et dont on se sert en forme de manteau ou » camail;

» 8.° Un *deffyeh*, grande chemise en bouracan noir, » dont se servent les principaux habitans d'un village;

» 9.° Un gilet ou corset de coton;

» 10.° Un *gebbeh*, espèce de robe de chambre ou sou- » tane en soie et coton;

» 11.° Un *qafiân* en drap, en forme de robe courte » ou spencer;

» 12.° Enfin un *benych*, espèce de grande robe en drap.

» Il ne lui manquoit plus que le châle de cachemire » et la pelisse pour ressembler aux grands seigneurs de » son pays.

» Au commencement il alloit à pied; il fit ensuite ses » courses sur un âne, puis sur un cheval d'emprunt, puis » enfin sur un cheval à lui. Dans le principe, il étoit fort » actif : devenu riche, il se fit aider et ensuite servir par » un autre domestique, qui étoit aussi à mes gages; enfin » il en prit un lui-même, et je vis presque le moment où » ce nouveau serviteur en prendroit un à son tour. »

Puisque nous avons donné l'état des vêtemens des hommes, nous donnerons aussi celui de la garde-robe des dames; le voici:

لباس	*Lebâs*,	Caleçon ou culotte d'été (1) en toile de lin ou de coton.
شنتيان	*Chentyân*,	Culotte d'hiver.
دكّه	*Dekkeh*,	Ceinture avec laquelle on serre la culotte sur les reins.
قميص	*Qamys*,	La chemise.
يلك	*Yalek*,	Robe qui se met sur la chemise; elle est ouverte par-devant, et a des manches longues et étroites.
فستان	*Foustân*,	Robe qui remplace la précédente; elle n'est pas ouverte : les femmes des Européens établis en Égypte l'avoient adoptée, à l'imitation des femmes de Constantinople, qui la prennent quelquefois.
جبّه	*Gebbeh*,	Robe qui se met sur les précédentes : elle a des manches très-courtes, et est doublée de fourrures en hiver; alors elle prend le nom de *ouech faroueh* [visage de la pelisse].
حزام	*Hezâm*,	Ceinture. En été, elle est de soie ou de mousseline; en hiver, c'est un châle de laine de cachemire. Lorsqu'elle est carrée, elle retombe derrière en forme de triangle.
طاقيه	*Taqyeh*,	Petit bonnet ou calotte qui couvre immédiatement la tête, et que l'on change souvent.
طربوش	*Tarbouch*,	Bonnet qui se met sur le premier.
قمطه	*Qamtah*,	Pièce de mousseline qui fait plusieurs tours sur le *tarbouch* : elle est en deux parties; celle qui reste en-dessus est rouge ou d'une couleur très-vive : toute la coiffure forme autour de la tête une espèce de bourrelet saillant, que l'on orne de perles ou de pierreries.
ربطه	*Rabtah*,	L'ensemble de la coiffure.
عقد	*O'qdeh*,	Collier de perles.
	Chaouatah,	Chapelet de perles attaché par les deux bouts à chacun des côtés de la coiffure.
دفاير	*Dafâyr*,	Tresses en soie qui prolongent les tresses des cheveux.
برق	*Barq*,	Petites plaques en or attachées à ces tresses, et à l'extrémité desquelles sont aussi de petits sequins.
سبله	*Sableh*,	Grande chemise en taffetas qui couvre tous les vêtemens et tombe jusqu'à terre. Les femmes la mettent lorsqu'elles sortent, qu'elles vont au bain ou en visite. Elles ne l'ôtent que lorsque celle à qui elles rendent visite les en prie, surtout si elle est d'un rang supérieur.
برقع	*Borqo'*	Voile qui couvre la figure depuis la racine du nez; il est attaché à la coiffure au-dessus du front et de chaque côté. C'est une pièce de mousseline ou de toile de lin blanche et fine, qui a la largeur du visage et pend jusqu'aux genoux. Ce voile est indispensable à une femme qui sort de sa maison.
حبره	*Habarah*,	Grande pièce de taffetas noir qui se jette sur la tête, et avec laquelle les femmes se couvrent la coiffure, les vêtemens et les mains : elles l'ôtent en entrant dans une maison.
تزيره	*Tezyreh*,	L'ensemble du *sableh*, du *borqo'* et de la *habarah*.
خلخال	*Kholkhâl*,	Bracelet de la jambe.

Nous avons parlé des chaussures à l'article des hommes : les femmes n'en ont pas d'autres, si ce n'est des espèces de souliers de bois appelés *qobqâb* (2), et dont elles se servent dans l'intérieur de leurs maisons.

Les femmes du peuple sont bien éloignées d'approcher de cette magnificence

(1) On sait généralement que les femmes Orientales ont adopté l'usage des culottes ou caleçons : il n'y a pas de différence à cet égard entre les Chrétiennes, les Juives et les Musulmanes.

(2) قَبْقَاب

dans les vêtemens; elles n'ont dans les campagnes et au Kaire qu'un caleçon, et par-dessus une chemise bleue, très-ample, à manches longues et larges, qui descend depuis les épaules jusqu'aux hanches. Cependant elles sont toujours voilées. Leurs cheveux sont tressés ainsi que ceux des dames de distinction, et elles attachent souvent au bout de ces tresses des sonnettes ou d'autres objets qui sont regardés comme des ornemens, et qui descendent le long du dos. Les jeunes filles se mettent quelquefois aussi des sonnettes aux pieds. On orne les bonnets des enfans d'un rang de pièces d'argent, ou même de ducats, qui suit le tour de la tête (1): mais il ne paroît rien de cette magnificence hors des maisons; tout est caché sous les vêtemens jusqu'à la figure. En général, on ne voit des femmes que les yeux, encore bien imparfaitement : les enfans sont, pour ainsi dire, empaquetés, afin d'échapper à la prétendue fascination des regards envieux, qui passe pour bien funeste dans l'esprit superstitieux des Égyptiens. Les femmes du commun portent des anneaux dans les oreilles et quelquefois dans le nez; cependant ce dernier cas se remarque rarement : elles ont aussi de petits cercles de métal autour des bras et des pieds. Quelques-unes se chargent les lèvres, le menton et la poitrine, d'ornemens noirs ou bleus; ce sont des dessins gravés, analogues à ceux qu'on voit à quelques chrétiens qui, dans leur pélerinage à Jérusalem, s'y sont fait imprimer sur les bras diverses marques de dévotion.

Les femmes du bon ton et celles du peuple regardent aussi comme un attrait, ou du moins un agrément de plus, diverses mutilations dont nous avons déjà parlé, notamment celle qui consiste à réduire la largeur de leurs sourcils; elles ont aussi la manie de se teindre les pieds et les mains en jaune, et les ongles en rouge avec du henné. Ce dernier usage est plus répandu dans les classes du peuple; il est essentiellement lié aux mœurs et à l'état constant de réserve dans lequel les femmes doivent se tenir vis-à-vis des hommes : il a pour but d'empêcher que l'œil d'un curieux ne puisse juger de la blancheur du corps par la couleur naturelle de la main.

§. V.

Mœurs et Usages divers.

Les mœurs des Égyptiens sont liées à leurs institutions; elles en sont, pour ainsi dire, la conséquence immédiate. Il est vrai que la plupart de leurs lois reposent sur une connoissance exacte du climat, et qu'elles paroissent très-bien adaptées au caractère des hommes, ainsi qu'à la position géographique du pays. Le législateur Arabe calcula, pour ainsi dire, la réussite et la durée de sa nouvelle doctrine politique et religieuse sur l'esprit et les goûts de ses compatriotes; il évita cette lutte, toujours

(1) Nous apprîmes d'un Tripolitain que les musulmans attachoient de préférence autour de la tête de leurs enfans des monnoies d'or qui ont pour légende quelques sentences du Qorân; que par cette raison ils conservoient encore beaucoup de monnoies Koufiques. Les Européens qui cherchent à se procurer des *dynâr* ou d'autres médailles des khalifes, pourroient peut-être trouver dans la parure des jeunes filles Mahométanes de quoi enrichir leurs collections. Les monnoies Koufiques ne servent d'ailleurs que pour ornement : sans cet usage, elles seroient déjà fondues depuis long-temps.

dangereuse, que les novateurs maladroits engagent avec les passions de ceux qu'ils veulent réformer ; il agrandit ses prosélytes à leurs propres yeux par le prestige d'un culte savamment combiné, et il parvint sans peine à en démontrer l'excellence à des hommes ignorans et crédules. Il respecta leurs usages domestiques, et fut indulgent pour leurs foiblesses : en offrant pour récompense à ceux qui se conformeroient à des préceptes faciles et qui flattoient même leurs passions, le premier rang parmi les peuples de la terre, et les délices d'un ciel idéal, il se crut certain de consolider sa doctrine. Le succès a couronné ses espérances ; et sans avoir fondé, comme Lycurgue, ses institutions sur la force morale et les lumières du peuple, Mahomet a obtenu le même triomphe : ses dogmes conserveront leur vigueur en Orient, tant que les peuples y resteront étrangers aux progrès de la civilisation moderne ; et l'esprit des Orientaux semble en garantir la durée.

Ce n'est donc pas la société qui règle les mœurs en Égypte; la mode ne les change point au gré de ses caprices : tout est appuyé sur le système moral et religieux, et reste, comme lui, dans un état fixe et invariable. Ce que les anciens voyageurs dignes de foi ont écrit sur les Arabes, trouve maintenant encore une juste application : ils n'auroient rien à changer aujourd'hui s'ils avoient à traiter le même sujet ; et jusqu'à l'instant d'une révolution, dont l'époque paroît encore bien éloignée, les usages domestiques des Orientaux présenteront sans doute le même aspect. Au reste, nous allons seulement donner ici un aperçu rapide de la vie privée des Égyptiens : c'est d'après un partiel examen que l'observateur porte ses jugemens ; et même il ne peut connoître à fond le véritable esprit national d'un peuple, s'il ne l'examine attentivement sous ce dernier point de vue.

Une société dont les femmes sont bannies, ne présente pas ce mélange de douceur et de politesse qui distingue particulièrement les nations Européennes : l'influence des femmes sur les habitudes sociales ne se faisant point sentir en Égypte, on conçoit aisément que les mœurs doivent avoir en général la rudesse barbare de celles des Arabes conquérans. C'est en effet la remarque qui se présente au premier abord. Les exercices du peuple, ses jeux, ses plaisirs, ont un caractère licencieux et sauvage à-la-fois : il en seroit bien autrement sans doute si les femmes devoient y prendre part ; les égards dus à leur sexe feroient naître insensiblement le sentiment des convenances, et la nation seroit dès-lors presque acquise pour la société.

La vie d'un Égyptien aisé se partage entre la prière, le bain, les plaisirs des sens, la paresse, l'usage de la pipe et du café. Il seroit presque permis de dire que la nation entière passe son temps à fumer. Les riches n'emploient que les tabacs de Lataqyeh (1), dont la consommation est énorme en Égypte : les pauvres se contentent du tabac du pays, qui n'a pas la même saveur, mais qu'on se procure à bien meilleur compte. Le café se prend dans de très-petites tasses, et sans sucre ; on voit des individus qui en boivent jusqu'à vingt tasses par jour.

(1) Lataqyeh est l'ancienne Laodicée, bâtie par Séleucus Nicanor, qui lui donna le nom de sa mère. Elle est sur la côte de Syrie ; on récolte le tabac sur les collines qui l'entourent.

Les gens du peuple composent, avec le suc d'une espèce de chanvre qu'ils appellent *hachych*, un opiat narcotique dont ils s'abreuvent avec délices : cette liqueur occasionne une ivresse ou plutôt une sorte de léthargie. La misère cherche dans cet état d'engourdissement moral et physique une trève à ses ennuis et à ses douleurs. Il n'appartient qu'aux gens riches de s'enivrer avec la décoction ou le suc du pavot cuit. Le propre de ce breuvage est de procurer d'abord une gaieté folle et de réjouir l'esprit : mais, lorsqu'il a opéré, on tombe dans une espèce de mélancolie et de tristesse profonde ; l'esprit et le corps sont plus abattus qu'auparavant.

Les harems sont des asiles sacrés, et les maris seuls ont le droit d'y entrer librement. Les portes de ce lieu défendu ne s'ouvrent jamais pour d'autres hommes, si ce n'est pour le médecin et l'écrivain ou espèce de secrétaire qu'emploient ordinairement les femmes d'un rang élevé. Les médecins ne sont appelés que dans les cas urgens, et ne peuvent d'ailleurs voir leurs malades qu'en présence des femmes esclaves et des eunuques (1) : dans ce cas même, les femmes ne quittent point leur voile. Pour l'écrivain, il n'entre jamais dans l'appartement occupé par la maîtresse; il se tient dans une salle voisine; une porte de communication est ouverte, et il écrit d'après les ordres qu'il reçoit. Dans bien des maisons, il a un appartement au-dessous du quartier des femmes, et c'est l'intendante, femme ordinairement libre, qui lui dicte les volontés de la maîtresse.

Ces usages sont rigoureusement observés dans toutes les familles de distinction, où l'on se pique d'une grande décence. On regarde même comme inconvenante toute question sur les femmes, quel que soit le sentiment qui la dicte. Un homme, par exemple, ne se permet jamais de demander à un autre des nouvelles de sa femme, à moins qu'il ne règne une très-grande intimité entre eux : dans ce cas encore, il emploie une locution consacrée par l'usage, dont le sens est : *Que fait la famille ! Comment se portent les gens qui sont en haut !* Les bienséances ne permettent pas non plus qu'on introduise souvent les *a'lmeh* dans les maisons rigoureusement attachées à l'étiquette et aux mœurs : elles n'y paroissent que les jours de grande réjouissance, et l'on ne souffre jamais que leurs chansons ou leurs danses aient quelque chose d'immodeste ou de licencieux. Les danses des *ghaoudzy* que l'on voit dans les rues du Kaire, en sont sévèrement exclues.

Nous devons convenir cependant que l'on n'est pas aussi rigide dans toutes les familles; il en est beaucoup dont les mœurs plus relâchées laissent aux femmes la possibilité de former des intrigues dans l'intérieur même des harems, ou bien au-dehors, par le secours des esclaves : on se pare comme pour aller au bain ou en visite, et l'on court à un rendez-vous. On conçoit que l'oisiveté dans laquelle vivent les femmes de l'Orient, ainsi que l'excessive chaleur du climat, doivent irriter leurs passions, et les porter sans cesse aux plaisirs des sens. Une fois que leur imagination a réveillé des desirs et des besoins nouveaux, elles n'oublient aucun moyen de les satisfaire; mais la crainte d'être répudiées, ou même mises à mort par leurs maris, est un frein assez puissant pour arrêter le plus grand nombre.

(1) Il n'y avoit guère que les beys qui eussent des eunuques.

Les *saqqâ* ou porteurs d'eau sont des espèces de mercures galans, qui jouent un rôle principal dans presque toutes les intrigues amoureuses.

Les femmes de distinction ont à leur service des esclaves de leur sexe, auxquelles elles confient le soin de leurs affaires. La première en charge est la trésorière, qui a soin des bijoux, de l'argent et de toute la garde-robe de sa maîtresse : c'est elle qui est la première affranchie. Vient ensuite, pour l'ordre et pour l'importance des fonctions, celle qui ordonne le café et les sorbets; c'est la maîtresse d'hôtel : après elle, l'esclave chargée de l'inspection de la cuisine a le pas sur toutes les autres. Ces emplois sont plus ou moins divisés, suivant le rang et la fortune de la maîtresse : il en est qui se donnent à des femmes libres, comme celui d'intendante ou chargée d'affaires. Les dames ne peuvent jamais employer que des personnes de leur sexe ou des eunuques : ce sont des cheykhs aveugles qui viennent apprendre la prière à leurs esclaves. Les eunuques occupent un appartement au rez-de-chaussée, et peuvent entrer librement dans le quartier des femmes : ils portent les ordres du maître à la maîtresse, et servent, pour ainsi dire, de point de communication entre les deux.

Les Égyptiennes sortent rarement, et choisissent de préférence l'entrée de la nuit pour leurs petites courses. Dans les voyages, on les met dans des sortes de berceaux larges de deux pieds, profonds de trois, et surmontés d'une impériale en arc. On charge deux de ces berceaux sur un seul chameau, en les adaptant de chaque côté des flancs de l'animal. Ces dames ne se promènent pas non plus dans leurs jardins, qui, la plupart, manquent d'allées. Elles passent des journées entières assises sur leur divan : les unes s'amusent à filer au fuseau de la soie de Brousse, ou du coton des Indes; d'autres, qui savent broder, ornent de riches festons les mouchoirs qui doivent servir à leur coiffure, ou les châles de la ceinture de leurs maris.

On reconnoît aisément les femmes esclaves, en ce qu'elles ont les cheveux relevés sur la tête, la robe fermée, et, au lieu du grand voile ou *tarhah* qui couvre la tête et les épaules, une simple pièce de toile ou de coton, dont elles se couvrent le visage en présence des hommes.

Dans les classes du peuple, les femmes, obligées de se livrer continuellement à des travaux extérieurs, n'éprouvent pas à beaucoup près une gêne aussi grande; mais elles sont toujours voilées par le *borqo'*, sur-tout lorsqu'elles aperçoivent un homme. Leur plus grande occupation est d'apprêter le repas de leurs maris, et d'aller chercher de l'eau dans des cruches qu'elles portent sur leur tête avec beaucoup d'adresse (1). Au reste, la plupart ne savent pas coudre; elles laissent tomber en lambeaux l'habillement léger qui les couvre, soit qu'elles ne puissent le raccommoder, soit qu'elles ne veuillent pas en prendre la peine. Leur bonheur consiste d'abord à ne rien faire, puis à s'asseoir les jambes croisées sur une natte, ou même sur le sable. Cette indolence qu'on remarque dans tous les pays de l'Orient, est peut-être plus pardonnable en Égypte, où l'excessive chaleur du

(1) Lorsque ces cruches ne sont pas d'une grande dimension, elles les portent sur le plat de la main, en appuyant parallèlement le coude sur le côté, et portant en haut l'avant-bras. Cette manière s'accorde parfaitement avec le procédé des anciens Égyptiens : il suffira, pour s'en convaincre, de jeter un coup-d'œil sur les bas-reliefs copiés dans diverses grottes de la haute Égypte. (*Voyez* Descript. des hypogées, *A. D. chap. IX, sect. X, p. 327 et 383*, et *pl. 68, A. vol. I; 44, A. vol. II.*)

climat porte naturellement à la mollesse, et en devient en quelque sorte l'excuse. Les Égyptiennes aiment, en général, à fumer la pipe ; mais ce goût est plus rare chez les femmes du premier rang : celles-ci ne fument jamais devant leurs maris; elles ne se procurent ce plaisir qu'en cachette.

Le bain, comme nous l'avons déjà dit, est l'une des principales jouissances des Orientaux; les deux sexes y trouvent un agrément égal. Les femmes riches ont toutes une salle de bain chez elles : on a le soin d'y entretenir toujours de l'eau chaude et en vapeur. Elles s'invitent entre elles à venir au bain comme à une partie de plaisir. C'est là qu'elles étalent leurs bijoux, leurs plus beaux vêtemens et tout le luxe de la toilette : on y prodigue l'eau de rose et les parfums; on y passe la journée à prendre du café, des sorbets, des confitures, et à se livrer à toute sorte de divertissemens (1).

Les femmes, comme les hommes, observent entre elles, avec la plus scrupuleuse attention, le cérémonial qui est dû par l'usage au rang et à la fortune. Le silence et le respect environnent la grandeur. Deux femmes élevées presque ensemble et vivant dans une familiarité intime depuis l'enfance changent tout-à-coup de langage, lorsque l'une d'elles devient l'épouse d'un homme marquant par ses dignités et ses richesses (2). Les hommes ont un cérémonial particulier pour se rendre réciproquement les devoirs de la politesse et se donner des témoignages de respect ou d'estime. L'inférieur baise la main de son supérieur, ou même le bas de sa robe, s'il y a une grande distance entre eux : on se contente de porter la main droite à la poitrine pour assurer un égal de l'amitié qu'on a pour lui; et cette main posée sur la tête exprime aux grands seigneurs la soumission de leurs administrés.

Mais le respect des enfans envers leurs père et mère va beaucoup plus loin. Ils ne sortent pas du harem avant l'âge de puberté : les garçons eux-mêmes sont soumis à cette règle. Cependant ils n'habitent pas dans le même appartement que leur mère : tous les matins ils viennent lui baiser la main, et restent quelques instans debout devant elle, les bras croisés sur la poitrine; ils descendent ensuite chez leur père, pour lui rendre les mêmes hommages. Mais celui-ci ne les admet pas à sa table, à moins que ce ne soit un jour de fête de famille : il ne les accable pas non plus de trop de caresses, et garde constamment avec eux le *decorum* de la dignité. Ces usages sont communs à toutes les classes, et le bas peuple seul peut quelquefois les enfreindre. La femme n'est pas moins respectueuse envers son mari; il est très-rare qu'elle soit invitée à manger avec lui : les femmes du peuple se tiennent debout pendant que leurs maris prennent leur repas, et ne s'asseyent pour manger à leur tour que lorsqu'ils ont fini.

Le septième jour de la naissance d'un enfant est consacré par de grandes réjouissances dans la famille. Toutes les femmes qui ont été les esclaves de la mère viennent lui rendre visite; elles sont reçues dans la première salle par l'intendante,

(1) Lorsqu'une femme rend une visite à une autre, et que celle-ci a des égards ou de l'amitié pour elle, elle l'invite à prendre le bain et à coucher chez elle; il en résulte qu'une visite dure quelquefois plusieurs jours.

(2) Cette facilité qu'ont les Orientaux de mesurer leur ton et leurs manières à leur fortune, se remarque sur-tout dans les Mamlouks. Ces hommes, qui presque tous ont été des fils de paysan et de gardeur de troupeaux, prennent l'aisance et la dignité qui conviennent à leur rang, à mesure qu'ils s'élèvent.

qui

qui leur fait servir du café et des sorbets : au bout d'un quart d'heure, la maîtresse, qui s'est retirée dans une autre pièce au moment où l'on introduisoit ses affranchies, rentre dans la salle de réception ; alors toutes s'approchent, et sont admises à l'honneur de lui baiser la main. Cependant la dame s'assied ; ses anciennes esclaves restent debout devant elle. Une petite demi-heure s'écoule ainsi en cérémonial : ensuite la maîtresse se retire, et donne l'ordre à son intendante de faire rester celles qu'elle veut entretenir à part ; toutes les autres sortent au même instant.

Lorsqu'un mari monte à l'appartement de sa femme, il se fait annoncer par un eunuque ou par une esclave : il ne s'y présente jamais s'il y a des étrangères. La femme a soin de cacher à ses regards les esclaves dont la beauté pourroit le séduire. Cependant, s'il en aperçoit une qui lui plaise, et qu'il témoigne le desir d'être seul avec elle, sa femme a quelquefois assez de complaisance pour se retirer. Les femmes des beys, pour conserver l'empire qu'elles avoient sur leurs maris, faisoient souvent des sacrifices de ce genre ; elles alloient même jusqu'à leur faire cadeau de jolies esclaves, qu'elles paroient de bijoux et de riches ornemens. L'épouse de Mourâd avoit pour lui cette sorte d'attention. Mais les concubines qui doivent les faveurs du maître à la complaisance de leurs patronnes, ont toujours pour elles un attachement respectueux, et sont dévouées à leurs intérêts.

Il n'étoit pas rare, dans ces derniers temps, de voir la veuve d'un bey ou d'un kâchef épouser l'un des mamlouks de son mari : dans ce cas, le mamlouk avoit toujours pour elle les plus grands égards, quel que fût le rang auquel il parvînt dans la suite. Si elle étoit exigeante, non-seulement il n'osoit se permettre aucune liberté avec ses esclaves, mais encore il s'efforçoit de lui cacher les intrigues qu'il pouvoit avoir hors de son harem. On raconte qu'Ibrâhym-bey, autrefois esclave de Mohammed, dont il avoit épousé la veuve, fut un jour surpris par elle avec une de ses esclaves, et que cette femme indignée le frappa rudement en l'accablant de reproches. Mais la crainte ne contenoit pas toujours l'impétuosité des passions de ce bey, et sa femme, jalouse et impérieuse à l'excès, faisoit, dit-on, noyer ou empoisonner celles de ses esclaves qu'elle soupçonnoit d'intelligence avec lui.

En Égypte, les hommes ne couchent jamais avec leurs femmes : c'est un usage général. Les riches ont des appartemens séparés, et les pauvres choisissent les deux coins opposés de leur habitation, qui est une cabane ou une misérable cahute. Le lit se place au milieu d'un grand salon. Pour les hommes opulens, il consiste en un tapis étendu sur le plancher; quatre gros coussins, deux à droite, deux à gauche, bordent le tapis, et circonscrivent l'espace que doit occuper une seule personne. On met là-dessus une couverture et une moustiquière en soie ou en mousseline (1) : nous en avons vu qui étoient brodées en or et en argent. On couche ordinairement sur le côté, et les coussins servent d'appui à la jambe et au bras qui restent à la partie supérieure. Les pauvres ne se donnent pas autant de peine à beaucoup près; ils s'étendent sur une natte de feuilles de palmier, et dorment avec leurs vêtemens.

(1) Les moustiquières sont indispensables en Égypte, où les appartemens sont infestés de cousins; sans cette précaution, on auroit peine à dormir : les gens du peuple, exercés par une longue habitude, peuvent seuls résister à l'importunité de ces insectes.

Dans les deux classes, on ne change guère le linge de corps; ce qui contribue à faire développer la vermine.

On use d'un singulier procédé pour éveiller un homme endormi : ce n'est point en faisant du bruit ou en le secouant qu'on interrompt son sommeil; une esclave s'approche à petit bruit et lui caresse la plante des pieds avec la main, jusqu'à ce que le chatouillement l'ait arraché doucement au sommeil. Cette précaution délicate annonce la mollesse du peuple qui l'emploie : c'est l'indice de la vie efféminée qu'il mène. Les anciens Sybarites n'avoient rien inventé de plus minutieux.

Nous terminerons ce paragraphe par le tableau comparé des heures françaises et des heures correspondantes pour les musulmans ; ce tableau lui-même a besoin d'une explication préliminaire.

Les musulmans divisent la durée du jour à partir du coucher du soleil. Ils comptent vingt-quatre heures dans l'intervalle qui sépare les deux couchers du soleil; mais, après avoir compté 12, ils recommencent, ainsi que nous, par 1, 2, 3, &c. Au coucher du soleil, par exemple, la montre marque 12 heures, ensuite 1 heure, et puis 2 heures, &c.

Lorsque l'on connoît l'heure française, il suffit, pour trouver l'heure musulmane, d'ajouter le nombre 5 : ainsi, lorsque nous comptons 4 heures du matin, les Turcs comptent 9 heures; lorsque nous comptons 5, 6, 7, ils comptent 10, 11, 12 ; lorsque nous comptons 8, 9, 10, ils ne comptent pas 13, 14, 15, mais seulement 1, 2, 3.

Cela posé, on peut adopter pour règle générale le principe suivant : 1.° en ajoutant 5 à l'heure française, la somme des deux nombres fera l'heure musulmane, si elle ne passe pas 12 heures; 2.° lorsque cette somme dépassera le nombre 12, l'excédant pris séparément reproduira l'heure musulmane.

Supposé 3 heures pour l'heure française, en ajoutant 5, on trouve 8 heures pour l'heure musulmane. Supposé 9 heures pour l'heure française, on trouve, en ajoutant 5, le nombre 14 qui surpasse 12 : retranchant 12, on aura pour reste 2, qui est l'heure musulmane. Un simple coup-d'œil jeté sur le tableau suivant fera encore mieux apercevoir cette correspondance pour toutes les heures du jour et de la nuit.

CORRESPONDANCE DES HEURES.

HEURES FRANÇAISES.	HEURES MUSULMANES.	HEURES FRANÇAISES.	HEURES MUSULMANES.
Minuit.	5 heures de nuit.	Midi.	5 heures du jour.
1 heure du matin.	6 *idem.*	1 heure après midi.	6 *idem.*
2 *idem.*	7 *idem.*	2 *idem.*	7 *idem.*
3 *idem.*	8 *idem.*	3 *idem.*	8 *idem.*
4 *idem.*	9 *idem.*	4 *idem.*	9 *idem.*
5 *idem.*	10 *idem.*	5 *idem.*	10 *idem.*
6 *idem.*	11 du matin.	6 du soir.	11 *idem.*
7 *idem.*	12 *idem.*	7 *idem.*	12 du maghreb.
8 *idem.*	1 du jour.	8 *idem.*	1 heure de nuit.
9 *idem.*	2 *idem.*	9 *idem.*	2 *idem.*
10 *idem.*	3 *idem.*	10 *idem.*	3 *idem.*
11 *idem.*	4 *idem.*	11 *idem.*	4 *idem.*
		Minuit.	5 *idem*, et ainsi de suite.

§. VI.

Caractère.

L'ÉGYPTIEN est naturellement timide; il fuit le danger autant que possible mais, lorsqu'il s'y trouve jeté malgré sa prévoyance, il recouvre une énergie dont on ne l'auroit pas cru susceptible d'abord; rien n'égale son sang-froid et sa résignation. Nous avons eu lieu de faire cette remarque bien des fois dans le cours de l'expédition; et cela prouveroit ce que nous avons déjà dit, qu'en réformant le système du gouvernement en ce qu'il a de vicieux, on parviendroit avec une extrême facilité à rendre à ce peuple toute la dignité qu'il a perdue à ses propres yeux, et à réveiller en lui les sentimens d'honneur, de bravoure et de grandeur d'ame, que des institutions monstrueuses ont momentanément étouffés.

L'influence pernicieuse de ces institutions agit d'une manière bien funeste sur le moral des individus (1): de là proviennent la basse avarice qui se fait remarquer dans les classes inférieures de la société, et la dissimulation qui est le partage de tous les rangs. Servile dans son obéissance pour les grands, dont il connoît le pouvoir sans bornes et l'irascible vanité, l'Égyptien apporte en toutes ses actions un esprit humble et rampant, dans ses rapports avec ceux dont il redoute la force ou le crédit: dans la prospérité, il fait sentir à son tour aux malheureux qu'il commande, le poids de son orgueil et de son despotisme; conséquence naturelle de l'éducation et des exemples que la fortune offre sans cesse à ses regards.

Le cultivateur et l'artisan d'une profession quelconque ne rougissent pas de demander: peu leur importe l'opinion qu'on peut se faire de leur situation; ils s'efforcent même de la rendre aussi désavantageuse que possible. Le soir, l'ouvrier ne quitte jamais son atelier sans exiger le salaire de la journée: il vous tourmente jusqu'à ce qu'il soit payé. Cette importune anxiété peut provenir du besoin réel, chez les uns; de la crainte de perdre le fruit du travail, chez les autres: enfin le plus grand nombre ne témoigne tant d'empressement à recevoir son salaire que pour donner le change aux chefs, paroître pauvre, et se soustraire par ce moyen aux avanies qui menacent toujours ceux qui sont à leur aise.

Lorsqu'on donne de l'argent à un Égyptien, soit en paiement, soit en cadeau, il a presque toujours la manie de remuer l'index de la main droite en disant: *Kamân ouâhed* [Encore une autre pièce de monnoie]. Ceci nous rappelle un trait du cheykh *Morback* (2), chef de la tribu des Bédouins *Efrât*. Il vint se plaindre au commandant de la province de Bahyreh que les Bédouins *Beny-Houn* lui faisoient la guerre, et lui dit qu'il avoit besoin de secours pour les repousser: il demanda en conséquence un détachement de cinquante hommes et du canon. Le commandant le lui promit; ensuite la conversation devint générale. Enfin, en se retirant,

(1) Quand nous parlons ici des institutions, nous n'entendons pas celles de Mahomet, mais les réglemens arbitraires et tyranniques des beys et des Mamlouks, qui ont en grande partie dénaturé les formes d'administration établies par Selym et Soleymân II.

(2) Peut-être *Mosbá* ou *Mosbâ'*.

le cheykh Morback rappela au commandant le secours qu'il lui avoit promis, et lui demanda en quoi il consisteroit. Le commandant lui répondit qu'il consisteroit en une pièce de canon et cinquante hommes. Cinquante hommes! seulement cinquante! répliqua vivement le cheykh : donnez-en un de plus : cinquante et un ; cinquante et un. Pendant cette réplique, il remuoit l'index droit d'un air suppliant et si comique, que nous ne pûmes nous empêcher de rire. Il fallut cependant, pour le contenter, lui promettre que le détachement seroit de cinquante-un hommes au lieu de cinquante.

On a peine à concilier cet amour de l'argent avec la paresse et l'indifférence qui sont, pour ainsi dire, la base du caractère Égyptien, et même avec la police vigilante qui règne dans le pays. Jamais on ne porte plainte pour des vols domestiques, ou ce cas du moins est bien rare ; et l'on peut d'autant plus s'en étonner, que les maisons et les magasins qui contiennent les marchandises les plus précieuses, ne sont fermés, pour la plupart, qu'avec de mauvaises serrures de bois. A l'exception des Arabes Bédouins, les habitans de l'Égypte se distinguent par une très-grande probité, qui est due en partie à la sévérité des châtimens infligés aux voleurs. Souvent des ballots de marchandises de grand prix restent plusieurs jours sur le quai ou dans des chemins publics, confiés à la bonne foi des habitans, et le propriétaire n'a jamais à se plaindre d'un abus de confiance.

Un courtier Turc avoit fait pour l'un de nous une petite opération commerciale, qui lui avoit valu un bénéfice de quatre-vingts francs. Quelque temps après, on alla lui parler d'une autre affaire non moins lucrative pour lui. Il étoit assis à la porte d'un café, et fumoit gravement sa pipe. A peine daigna-t-il prêter son attention aux offres qu'on lui faisoit. Comme on insistoit, il répliqua : « Je n'ai » besoin de rien; va t'adresser à un tel : il est pauvre, et fera ce que tu demandes » tout aussi bien que moi. » Nous avons cité ce trait pour donner un exemple de la contradiction qui règne souvent entre le caractère et les actions. Rien de plus généreux, de plus grand et même de plus philosophique, que la manière d'agir de ce courtier : que ne seroit-on pas en droit d'espérer avec de pareils hommes, s'il étoit possible d'introduire parmi eux des idées plus justes et les lumières de la civilisation Européenne (1)! Nous répéterons souvent cette incontestable vérité.

§. VII.

Des Bestiaux, des Chevaux et autres Animaux de course.

Les Égyptiens ne peuvent pas avoir des troupeaux aussi considérables que les nôtres, et la raison en est toute simple ; les pâturages n'y sont pas à beaucoup près

(1) Malgré ce bel exemple, le peuple en général n'est pas généreux; mais c'est plutôt par nécessité que par caractère: la générosité supposeroit la fortune, et l'exposeroit infailliblement aux vexations des dominateurs. Faut-il que la crainte et la tyrannie la plus affreuse étouffent ainsi la plus belle des vertus! Ce qui prouve que les Égyptiens sont naturellement portés à la générosité, et même à la bienfaisance, c'est que tous ceux que leur richesse et leur pouvoir mettent à l'abri des avanies et des exactions d'une multitude d'oppresseurs subalternes, vivent chez eux avec magnificence, et font faire de fréquentes distributions d'aumônes.

aussi abondans : si l'on en excepte la basse Égypte et les rives du Nil dans la largeur d'une à trois lieues, tout est d'une aridité si grande, qu'il seroit bien difficile de nourrir des bestiaux. Cependant les habitans des campagnes possèdent tous quelques bœufs et quelques chèvres, sur-tout dans le Delta : mais les chameaux, les chevaux et les ânes sont en bien plus grand nombre, parce que ces animaux sont moins difficiles à nourrir. On ne donne aux chevaux que de la paille broyée sous le traîneau qui sert à égrener le blé et l'orge : on ajoute à cela du *barsym*, espèce de trèfle. Au printemps, on leur fait manger de l'orge en herbe, qu'on plante à cet effet, et qui ne doit pas parvenir à sa maturité : les jardiniers qui se livrent particulièrement à cette culture, en forment de petites bottes, qu'ils vendent dans la ville un ou deux médins la pièce. Cependant les gens riches et les Mamlouks, qui tiennent à avoir des chevaux de belle apparence et vigoureux, les nourrissent avec de l'orge en grain (1).

Les chameaux et les ânes ne sont pas aussi bien traités à beaucoup près; on ne leur donne que de la paille et de petites féves de marais, écrasées sous une meule. Du reste, ces animaux rongent aussi les bourgeons des broussailles qui croissent auprès des canaux et sur les rives du fleuve : au printemps, on leur donne les feuilles de divers arbres, dont ils sont très-friands. Lorsque les chaleurs de l'été ont tout brûlé, les paysans ramassent les feuilles de figuier, qui leur servent à nourrir les bœufs et les chèvres pendant l'hiver.

Au Kaire, l'âne est la monture ordinaire du peuple : les Français s'y sont accoutumés aisément. Il est vrai qu'en Égypte l'âne n'a point cette lenteur et cet air ignoble qui le caractérisent en Europe : son allure est agréable; il a plusieurs pas fort doux, et galope avec beaucoup de vîtesse. Sa force est prodigieuse. Nous en avons vu dans le désert de très-petits qui portoient presque la moitié de la charge du chameau, et qui résistoient mieux que lui à la fatigue.

Il y a plusieurs races de ces animaux au Kaire. Les grands sont très-beaux et méritent les éloges que Buffon a faits de leur espèce. Ils ont jusqu'à trois pieds et trois pieds et demi de haut, sans compter la tête : le cou est large et court, la tête élevée et bien faite, l'attitude de leur corps bien prise; ils ont l'air noble et l'œil plein de vivacité. Ceux-là sont très-forts; leur pas est doux et agréable pour un cavalier : mais ils coûtent fort cher, et sont souvent préférés aux chevaux. Ils se vendent jusqu'à soixante et soixante-dix talaris ou piastres d'Espagne. Il est inutile de dire que cette race est trop belle et trop estimée pour qu'on en trouve à louer dans la ville : ils sont la propriété des particuliers qui peuvent les acheter.

Ceux que les ânier conduisent sont beaucoup plus petits; mais ils sont également très-bons. On paie une course d'un bout du Kaire à l'autre huit à dix parats. Le louage d'un âne pour un jour peut coûter trente ou quarante parats. Avant notre arrivée en Égypte ce prix étoit moins élevé; et la raison en est bien simple,

(1) Les Arabes nourrissent leurs chevaux avec fort peu de chose. Ces chevaux sont maigres et robustes : ils supportent les fatigues et les privations beaucoup mieux que ceux de belle apparence. Ils ne boivent qu'une fois par jour. L'Arabe dit souvent en proverbe, *Yâ bakht el-kheyl a'nd el-ghouz, yâ bakht el-A'rab ma' el-kheyl* [Heureux le cheval avec le Mamlouk ! heureux l'Arabe avec le cheval !], pour exprimer que l'Arabe retire à peu de frais de très-grands avantages de son cheval, et que le cheval du Mamlouk tire en quelque sorte un grand profit de son maître.

puisqu'avec les Français le nombre des courses dans la ville s'est prodigieusement accru. Les âniers suivent en courant à pied, et portent à la main une petite baguette de fer chargée de grelots; le bruit de ces grelots fait trotter l'âne : s'il ne va pas assez vîte, l'ânier le pique avec le même instrument, qui est aigu à l'une de ses extrémités.

On trouve au Kaire de très-bons mulets, qui servent aux cheykhs de la religion et aux principaux négocians : ils coûtent aussi fort cher.

Avant l'arrivée des Français au Kaire, il n'y avoit que les Mamlouks qui eussent le droit d'aller à cheval (1). Ils ne montoient que des chevaux entiers ou des jumens. Leur usage étoit de courir au galop ou de marcher au pas : on a remarqué qu'ils n'alloient jamais au trot. Ils exerçoient leurs chevaux à se précipiter l'un contre l'autre, à se cabrer en s'approchant, à se dépasser et à revenir : les cavaliers s'escrimoient au sabre. Une de leurs évolutions favorites étoit d'arrêter court leur cheval au milieu du galop le plus impétueux. Ces mouvemens brusques et pénibles exposoient le cheval à de faux écarts et lui brisoient les jarrets : aussi la plupart de ceux qui avoient été exercés d'après les principes des Mamlouks, se ressentoient de ce défaut; ils avoient les jambes excessivement foibles. Nous avons remarqué de plus qu'ils avoient pour la plupart quelque chose de roide et de gêné dans les mouvemens : cela provenoit sans doute des entraves qu'on leur mettoit aux pieds de très-bonne heure.

Il est rare de trouver en Égypte des chevaux coupés : on les monte dès l'âge de trois ans, et, passé dix ans, on n'en fait presque plus de cas. Il y a de très-beaux chevaux dans la race Égyptienne, qui du reste n'est pas la même dans toute la contrée. Ceux de la haute Égypte sont les plus estimés : ils ont, comme tous les chevaux Arabes, la jambe fine et grêle, l'œil vif, la tête droite, la croupe tombante et moins charnue que nos chevaux Normands; leurs mouvemens sont élégans, et leur pas est agréable, sur-tout lorsqu'ils n'ont pas été gâtés par la manière de manéger des Mamlouks : cependant ils n'ont peut-être pas toute la noblesse et tout le feu de nos beaux chevaux de bataille; des Français connoisseurs ne leur trouvoient pas autant de moelleux dans le mouvement du galop. Mais ils sont loin de se conserver aussi long-temps que les nôtres, et de pouvoir supporter les mêmes fatigues. Ils ont la réputation d'être très-agiles, et de l'emporter sur tous les chevaux du monde pour la vîtesse de la course; cependant nous avons vu une jument Française devancer de beaucoup un bon cheval Arabe (2).

Les chevaux entiers sont bien moins violens que les nôtres : tout se passoit assez tranquillement dans les quartiers de notre cavalerie, quoiqu'il n'y eût que des chevaux entiers. Il est même facile de les retenir aux approches d'une jument.

(1) On assure que M. Rosetti, consul d'Autriche, voulut prendre un jour cette liberté, et que le peuple le força de mettre pied à terre.

(2) Les chevaux en Égypte demandent les plus grands soins : après la plus petite course, un domestique doit les promener jusqu'à ce que la sueur soit essuyée; sans cette précaution, ils pourroient mourir sur-le-champ : ils sont, en général, ombrageux et fort sujets à la maladie des poumons. Les Orientaux ont des étriers d'une très-grande largeur, qui leur servent en même temps d'éperons; il suffit d'un coup pour déchirer le flanc du cheval. Leur bride est dure; et la manière dont ils s'en servent brise bientôt la bouche de leurs chevaux, qu'on ne peut plus arrêter que par saccades, une fois qu'ils ont pris le grand galop.

Pendant notre séjour en Égypte, le prix ordinaire d'un cheval étoit de douze à vingt louis : il faut observer que les Mamlouks faisoient encore des remontes à cette époque.

Les Arabes ne montent guère que des jumens, et attachent beaucoup d'importance à maintenir les bonnes races pures de tout mélange : ils constatent avec le plus grand soin, et même par témoins, la généalogie des chevaux de race. Une jument de la race nommée *koyt*, la plus illustre de toutes, est sans prix; elle se vend jusqu'à cinq ou six mille francs. Nous en avons vu deux ou trois d'une très-grande beauté.

Les petits chevaux Arabes qui se font le moins remarquer par l'élégance de leurs formes, ont des qualités qui les dédommagent de cette médiocre apparence; ils sont ordinairement plus vîtes que les autres, et résistent beaucoup mieux à la fatigue.

§. VIII.

Mœurs des Arabes de la Bahyreh.

Dans la province de Bahyreh, entre Alexandrie, le Kaire et la branche gauche du Nil, on peut compter sept principales tribus d'Arabes, dont plusieurs y sont établies depuis un temps immémorial.

Les *Henâdy* et les *Geouâby* sont les deux plus nombreuses de ces tribus. La première peut former une population de trois mille individus, tant hommes que femmes. La seconde compose en quelque sorte un petit peuple pasteur : elle est gouvernée par un grand cheykh qui tient cette charge de ses ancêtres; sa famille, étant la plus puissante, exerce l'autorité suprême par droit de succession, et sans qu'il existe de lois positives. Toute la tribu est divisée en trois grandes classes, qui se subdivisent encore en familles. Le lieu du campement est le même pour tous. Chacun a ses troupeaux autour de sa tente : ces troupeaux consistent en chameaux et en petit bétail. Un Arabe d'une condition médiocre peut avoir quatre, cinq ou six femelles de chameau et deux mâles, outre le petit bétail qu'il possède en grand nombre.

Les tribus changent de place à des époques à peu près réglées. L'espoir de trouver les pâturages nécessaires à la subsistance de leurs troupeaux détermine leurs déplacemens. C'est ainsi que les *Geouâby* se rendent chaque année de Maryout dans la haute Égypte; qu'ils vont dans la vallée des lacs de Natroun, et transportent dans les villes une grande quantité de sel natron. Les fermiers du sel indemnisent ces sortes de commissionnaires par un salaire que l'usage a déterminé. Ce sont encore ces mêmes Arabes qui vont acheter dans les oasis des dattes fraîches ou sèches qu'ils vendent ensuite aux petits marchands de l'Égypte.

Ils ont des mœurs simples et pastorales qui les éloignent du brigandage : on peut tout au plus en accuser quelques individus de leur petite nation. Il y a peu de vols parmi eux; ces vols sont punis sévèrement par les cheykhs.

Durant les marches, qui se font toujours fort lentement, les hommes dans la force

de l'âge vont à pied, les enfans et les vieillards sont montés sur les chameaux, et les femmes veillent aux transports avec leurs maris : elles ne se couvrent le visage que devant les étrangers. Les chameaux ouvrent la marche, ainsi que les troupeaux des différentes familles, qui sont séparés entre eux : il y en a de deux cents, trois cents, cinq cents bêtes, et plus.

Le costume de cette tribu est le même que celui des autres Arabes : les hommes sont vêtus d'une chemise grossière, et ils ont un manteau de laine ou blanche ou brune ; ils le jettent sur leur tête pour se garantir du soleil, et s'en servent la nuit en guise de couverture. Les cheykhs ont leur manteau d'une étoffe plus fine de laine blanche. Les femmes ne portent qu'un vêtement fort léger, et chargent les tresses de leurs cheveux de divers ornemens.

On voit peu de chevaux dans la tribu des *Geouâby :* ils n'ont guère qu'une quarantaine de cavaliers, tandis que les *Henâdy* en ont plus de huit cents.

Les *Geouâby* sont très-religieux; ils suivent la religion musulmane plus exactement que tous les autres. Les principales familles n'ayant pas l'usage de fumer, cette habitude ne s'est pas introduite dans la tribu. On s'en abstient, soit par respect pour les anciennes coutumes, soit par scrupule religieux. Il n'y avoit dans ce petit peuple qu'un vieillard qui fît usage de tabac : il appartenoit à une famille ancienne, et l'on toléroit sa contravention aux coutumes établies, par égard pour son âge. Les *Geouâby* n'ont jamais payé d'impôts ; ils se bornent à envoyer chaque année au qâymmaqâm de Damanhour quelques chameaux en présent.

Ils vivent très-sobrement, et cette vertu, comme on sait, est commune à tous les Arabes. Deux repas, l'un à midi, l'autre au coucher du soleil, suffisent aux besoins de chacun : les repas se composent de deux ou trois dattes et d'un peu de pain trempé dans du beurre liquéfié sur le feu. On a peine à concevoir comment des corps ainsi nourris peuvent supporter des fatigues inouïes sous un ciel si brûlant. La somme totale des alimens qu'ils consomment par jour, n'est guère que de six ou sept onces : cependant ils sont, en général, bien portans; et, si l'on en excepte les maux d'yeux, infirmité locale, ils sont bien moins sujets aux maladies que les peuples de l'Europe (1). Ils ne font usage d'aucune liqueur fermentée; leur boisson ordinaire est le lait de chameau et l'eau pure. Leurs vases sont en bois, et l'usage des vases de terre connus sous le nom de *qoulleh* n'est pas général parmi eux. Boire du café est une jouissance qu'ils se permettent rarement : les cheykhs sont presque les seuls qui en fassent usage, et l'on ne prépare cette liqueur dans les autres tentes que pour fêter un étranger.

Les *Geouâby* sont très-hospitaliers : ils donnent asile à tout le monde indistinctement, et ils recevroient même un coupable poursuivi. L'étranger est logé dans la tente de son hôte, qui fait tous ses efforts pour le bien traiter : les femmes se couvrent le visage devant lui en signe de respect. La cordialité des Arabes éclate sur-tout dans les repas qu'ils servent aux voyageurs qui leur demandent l'hospitalité. Ces repas sont magnifiques, relativement à la condition de ceux qui les offrent :

(1) *Voyez* Volney, *État politique de la Syrie*, pag. 361 *et suiv.* Tout ce que cet auteur dit des Bédouins de Syrie est parfaitement applicable à ceux d'Égypte.

ils

ils consistent en un mets composé de riz, de pain et d'ognons frits, et en un mouton bouilli qui se sert dans un grand vase; on en a seulement retranché quelques parties que l'on fait rôtir, et que l'on apporte aussi sur la table. Pour faire honneur aux étrangers, l'hôte a l'attention de leur choisir lui-même les meilleurs morceaux. Après les mets on sert le café; et, dans la conversation qui termine le banquet, on est surpris du sens de ces hommes à peine civilisés, de leur sincérité, de l'enthousiasme avec lequel ils vantent les délices de leur condition.

Tout l'ameublement de la tente d'un Arabe consiste en un tapis grossier, quelques vases de bois ou de terre, des armes de diverses espèces, et quelquefois des instrumens à cordes d'un genre particulier. Le grand cheykh n'a rien de plus dans son habitation : la seule chose qui la distingue un peu des autres, est la magnificence du tapis, qui cependant n'a rien d'extraordinaire; il peut coûter trente ou quarante talaris.

Les Arabes font de très-longs voyages dans le désert : ils s'y enfoncent quelquefois jusqu'à vingt journées et plus. Une longue habitude leur a appris à connoître ces plaines de sable : ils savent les endroits où l'on trouve de l'eau, et il n'est point de désert, quelqu'aride qu'il soit, qui ne renferme des sources, ou qui ne contienne au moins des puits d'une eau potable, quoique saumâtre. D'ailleurs, ils chargent sur leurs chameaux l'eau et les provisions nécessaires. Les voyageurs conservent l'eau dans de grands flacons de cuir fermés avec un bouchon de bois, et parfumés avec la gomme du lentisque.

Ceux des Arabes qui vivent de pillage, et dont nous parlerons bientôt, réunissent le butin fait en commun et le partagent d'après des règles de convention qui préviennent les rixes; les cas où le cheval et les effets pris sur l'ennemi doivent appartenir à l'un plutôt qu'à l'autre, sont prévus : on manque rarement de faire la part du cheykh principal, lors même qu'il seroit absent.

Parmi ces peuples vagabonds, les femmes ne sont pas oisives : elles travaillent à la toile des tentes, et tissent elles-mêmes les tapis qui doivent les meubler. Ces femmes ont l'art de teindre leurs tapis de couleurs vives et variées, couleurs presque aussi solides que celles des beaux tapis d'Anatolie. Les Arabes qui vont dans les villes, se chargent des commissions de la tribu, et rapportent les teintures nécessaires au travail des femmes.

Un Arabe peut avoir plusieurs femmes; mais il use rarement de cette liberté : chacun a la sienne, et les riches achètent quelquefois des négresses et des noirs esclaves. La loi leur permet la répudiation comme aux autres musulmans; mais cette pratique n'est pas à beaucoup près aussi répandue parmi eux que chez le peuple des villes de l'Égypte : ceux qui renvoient leurs femmes, encourent même une sorte de mépris, et s'exposent à l'improbation générale. On a vu le fils d'un grand cheykh refuser de vivre avec son père, qui avoit répudié sa mère. Ce jeune homme, qui dirigeoit les affaires de sa famille avec une intelligence au-dessus de son âge, ne pouvoit s'empêcher de regarder la conduite de son père comme étant digne du plus grand mépris. Les femmes dans cette tribu ont une dot et possèdent des troupeaux.

La liberté est le trésor le plus cher des Arabes. Ils reculent devant toute espèce d'assujettissement; ils préféreroient se condamner à ne sortir jamais de leurs vastes solitudes, plutôt que de subir un joug quelconque. Les *Geouâby* ne veulent pas non plus s'astreindre d'une manière absolue à cultiver les terres, soit qu'ils craignent d'altérer leurs mœurs, soit qu'ils aient une aversion naturelle pour l'agriculture, soit enfin par attachement pour les anciennes habitudes de la tribu. Ils ensemencent quelquefois des portions de terrain qui ont été fécondées par les pluies : mais l'espoir d'une brillante récolte pour l'année suivante dans le même lieu ne les y retient pas; ils se contentent de celle qu'ils ont semée, et portent leurs tentes ailleurs.

On voit par ces détails combien on est injuste en Europe à l'égard des Arabes, quand on les regarde comme des hommes barbares et impitoyables : nous les avons long-temps fréquentés, et nous avons été témoin de leur cordialité, de leurs goûts simples, et de leurs vertus pastorales. S'il est quelques tribus qui méritent en partie les reproches des Européens, on ne sauroit généraliser ces reproches sans se rendre coupable d'une grande injustice; et les mœurs des *Geouâby*, de même que celles d'une foule d'autres peuplades, dont nous ne pouvons parler ici, n'en seront pas moins dignes de servir de modèle à plus d'une nation civilisée.

Outre les tribus des *Henâdy* et des *Geouâby*, il y a encore dans les environs de la province de Bahyreh,

1.° La tribu d'*Efrât*, qui n'est, à proprement parler, qu'un démembrement de celle des *Henâdy*, et qui est composée d'environ trois cents cavaliers;

2.° Celle des *Gioueyly*, qui a plus de quatre cents cavaliers;

3.° Celle des *Beny-Houn*, qui est forte de trois cent cinquante hommes à cheval;

4.° Celle d'*Abou-A'ly*, qui n'en a que trois cents.

Ces trois dernières sont alliées entre elles, et perpétuellement en guerre avec les premières. Ces diverses tribus se sont partagé en quelque sorte la suzeraineté de la province : elles accordent à quelques villages, moyennant un tribut annuel, secours et protection contre les attaques de quelques autres hordes de Bédouins. Lorsque ces villages refusent le paiement convenu, ou qu'ils ne peuvent le fournir, les prétendus protecteurs changent de rôle : ils attendent que les cultivateurs et les bestiaux soient aux champs; alors ils fondent sur eux à l'improviste, enlèvent tout ce qu'ils peuvent, et ne restituent leurs prises qu'en recevant le double du tribut stipulé. Ces restitutions se font par accommodement entre les deux partis, mais toujours au désavantage des paysans, qui ne s'exposent pas, sans de puissans motifs, à cette onéreuse exaction.

Dans le cas où les paysans s'accorderoient à ne point sortir de leur village, la tribu protectrice vient les y bloquer jusqu'à ce qu'ils aient payé leur redevance avec les dommages et intérêts qu'il plaît au plus fort d'imposer. Mais, s'il arrivoit par hasard que le village prît les armes et repoussât ses agresseurs par la force, malheur à l'habitant qui tueroit un Bédouin, ou lui feroit même une légère blessure! malheur à sa famille et à sa postérité! Le sang ne se paie que par le sang; et tôt ou tard le blessé, ses parens ou ses alliés, vengeroient son injure : le soin de tirer satisfaction de la mort d'un homme est légué au fils du défunt, à ses proches, et c'est

une obligation sacrée. C'est chez les Bédouins que la loi du sang est le plus en vigueur : on a vu demander le prix du sang d'un parent ou d'un ancêtre, quoiqu'il se fût écoulé un très-grand laps de temps depuis sa mort. Dès que l'occasion se présente, l'offensé, ou celui qui agit en son nom, ne manque pas de la saisir, et sa fureur ne connoît point de bornes. On peut racheter le sang à prix d'argent : mais cette transaction doit être ratifiée par la famille entière; sinon elle est considérée comme nulle. Pour une simple blessure, on peut se contenter d'une somme plus ou moins considérable, ou de quelques autres objets d'une valeur quelconque : mais, pour la mort, on préfère la vengeance; la famille du défunt se couvriroit d'une tache honteuse, si, au lieu d'apaiser ses mânes par le sang de l'assassin, elle consentoit à recevoir un riche présent (1).

Nous donnerons quelques exemples de l'application de la loi du sang pour montrer combien les Arabes sont sévères sur ce point.

Un jour deux Bédouins, l'un *Efrât*, l'autre *Henâdy*, se rencontrent auprès de Becentouây, village à douze lieues au sud-est d'Alexandrie. L'*Efrât* conduisoit neuf ou dix bœufs appartenant à ce village. « Est-il bien vrai que vous êtes en paix » avec les Français! lui demanda l'*Henâdy*. — Rien de plus vrai. — Ne deviez-» vous pas préférer notre alliance à la leur! — Que voulez-vous! notre cheykh » Morback l'a voulu ainsi. — Et ces bœufs, dit l'*Henâdy*, vous les conduisez au » camp des Français! — Non. — Pour vous en empêcher, je les emmenerai. — » Oh! je vous le défends. » Là-dessus, nos Bédouins s'attaquent, et, après un léger combat, l'*Henâdy* eut une égratignure à la main. « Pour Dieu! s'écria-t-il, » nous sommes bien bons de nous battre pour des Français! » — L'autre, fier de son avantage, lui repartit : « Il ne tient qu'à toi de faire la paix; demeure en » repos. — La paix! je la ferois volontiers; mais (en montrant sa main) le sang! » — Eh bien! qu'à cela ne tienne; demande ce que tu voudras. — Donne-moi » l'un des bœufs que tu conduis, et tout est oublié. » La querelle se termina en effet de cette manière, et le village paya au conducteur le prix arrêté pour l'escorte des bœufs, bien qu'il en manquât un par sa faute.

Les paysans ont une connoissance si parfaite du caractère vindicatif des Bédouins, qu'ils se gardent bien de les blesser ou de les tuer, quelque injure qu'ils puissent en recevoir.

Un Bédouin, passant à cheval sur le marché de Damanhour, aperçut une vache qui lui faisoit plaisir; il lui jeta au cou une corde en nœud coulant, et l'entraîna avec lui. Cependant les villageois, revenus de leur première surprise, s'ameutent, courent après le ravisseur, et l'atteignent au moment où il cherchoit à franchir avec sa proie un canal plein d'eau. Ils l'arrêtent, reprennent leur vache, égorgent son cheval à ses yeux, et le couchent ensuite lui-même sur le ventre pour lui appliquer vingt-cinq coups de bâton. Après cette exécution, ils le relèvent et le renvoient. Un poste Français, envoyé à la poursuite du Bédouin, arrive sur les lieux au moment où l'exécution finissoit : le commandant et sa petite troupe, étonnés

(1) Volney entre dans quelques détails relativement à cette coutume barbare; nous nous contenterons de renvoyer nos lecteurs à l'ouvrage de cet écrivain. Voyez *État politique de la Syrie*, page 442.

de ce que les villageois avoient tué le cheval et épargné le voleur, demandèrent l'explication de cette singularité. Alors l'un des paysans les plus âgés leur fit répondre par un interprète, « qu'ils avoient tué le cheval pour punir le Bédouin, et » qu'ils avoient épargné celui-ci, afin de ne pas s'exposer au droit imprescriptible » du rachat du sang. »

Si l'acharnement et la ténacité que les Bédouins mettent à leurs passions vindicatives, doit donner une assez mauvaise opinion du caractère de ces peuples, il seroit difficile de les juger plus favorablement sous le rapport de la bonne foi. Ils nous ont donné, dans le cours de l'expédition, plus d'une preuve de ce qu'on peut attendre et craindre d'eux; mais nous citerons le trait suivant, parce qu'il offre quelque chose de plus saillant.

Quelques jours après l'affaire du 14 floréal, où quatre cents Français combattirent et culbutèrent vingt-cinq mille Bédouins, Moghrebins et paysans révoltés, Morback, cheykh des *Efrât*, vint nous rendre visite. Nous lui demandâmes où il étoit pendant l'action. « A une demi-lieue du champ de bataille, nous répondit-» il, avec toute ma tribu à cheval et sous les armes. — Eh! pourquoi faire sous les » armes! — Pour vous sabrer et achever votre défaite, si vous aviez été vaincus. » Cette réponse nous surprit; cependant nous ajoutâmes: « N'étions-nous donc pas » en paix avec vous! — C'est vrai: mais que ma conduite ne vous étonne pas; la » méthode des Bédouins est de tomber toujours sur les plus foibles. — Mais nous, » qui étions vos amis! — Cela est vrai, et cette amitié durera aussi long-temps que » vous serez les plus forts. »

Ce raisonnement du cheykh Morback reçut, un an après, sa parfaite application. Les Bédouins, avant la bataille d'Héliopolis, paroissoient fort bien disposés en faveur des Osmanlis; plusieurs tribus s'étoient même liguées avec eux: mais, au moment de la déroute de l'armée Ottomane, ces dangereux alliés tombèrent sur elle, pillèrent ses bagages, exterminèrent un grand nombre de ses soldats, et furent sur le point de faire prisonnier le grand vizir lui-même (1).

Lorsque les Bédouins et les villageois combinés massacrèrent la garnison Française de Mansourah, forte de cent vingt hommes, deux soldats qui appartenoient à la 3.e demi-brigade, durent leur salut au hasard, et furent emmenés prisonniers par les Arabes. Ces deux malheureux, et un troisième qui parvint à s'échapper, ont seuls survécu au désastre de la garnison. Nous leur devons les renseignemens que nous allons donner ici, bien qu'incomplets, sur divers usages de ces Bédouins.

Le camp de la tribu étoit situé à trois lieues en-deçà de Mansourah; les prisonniers excitèrent d'abord la plus vive surprise parmi les femmes et les enfans d'un village, où leurs conducteurs s'arrêtèrent pour leur faire prendre quelque nourriture. Arrivés sous les tentes des Arabes, on leur fit entendre qu'ils n'avoient rien à craindre pour leur vie: cependant le massacre d'un autre prisonnier Français que

(1) Nous citerons encore l'anecdote suivante: elle n'ajoute pas beaucoup à ce que nous avons déjà dit; mais elle a un côté assez plaisant. Les Bédouins protecteurs de Damanhour, dans une querelle qu'ils eurent avec d'autres Bédouins protecteurs de Sorounbây, allèrent enlever les bestiaux de ce dernier village; les autres usèrent de représailles sur le territoire de Damanhour; et pour peu que cette dispute eût duré, les deux cantons n'auroient plus eu de bestiaux.

les barbares assassinèrent froidement à leurs yeux, ne leur inspira pas beaucoup de confiance en ces promesses. On n'exigea d'eux aucun travail, et on leur témoigna même quelque intérêt.

Ils remarquèrent que les alimens de la tribu étoient fort simples; des lentilles et des galettes cuites dans une espèce de poêle, ou bien de la bouillie de grains écrasés, assaisonnée d'un peu de beurre, suffisoient au repas d'un homme, et ces mets étoient pris en fort petite quantité. Un chef vêtu en étoffe de soie, étendu sur des coussins, et changeant souvent d'habit, leur parut le personnage principal par son rang et sa fortune : du reste, on ne lui accordoit aucune marque particulière de respect, et il mangeoit indifféremment avec tous. Celui-là prenoit du café, ainsi qu'un petit nombre d'autres : ils virent même plusieurs Arabes fumer la pipe. Leur costume ne différoit en rien de celui des autres Bédouins dont nous avons déjà parlé.

Pendant le séjour que les deux prisonniers firent dans le camp de ces Arabes, ils s'aperçurent qu'ils changeoient souvent de place, mais sans s'éloigner beaucoup du lieu qu'ils quittoient. C'étoit afin de trouver les pâturages nécessaires à leurs nombreux troupeaux.

La tribu entière possédoit une centaine de chevaux, autant de chameaux, et une prodigieuse quantité de moutons, de chèvres et de gros bétail. C'étoit là toute sa richesse. Au rapport des prisonniers, la même tente renferme toute une famille, sans distinction d'âge ni de sexe : le père, la mère et les enfans passent ensemble le jour et la nuit, sans que rien les sépare les uns des autres. Les femmes ne sont pas voilées; elles portent des anneaux de métal aux oreilles et des bracelets : leurs maris les traitent avec douceur. Lorsqu'elles aperçoivent les cavaliers revenir d'une excursion, chacune de celles qui ont leur époux dans la troupe, court au-devant de lui, le reçoit avec les plus grandes démonstrations de joie s'il rapporte du butin, et en silence lorsque sa course n'a rien produit. Les dépouilles se partagent entre ceux qui ont concouru au pillage.

Les hommes et les femmes font de fréquentes prières, mais les hommes surtout : la religion de la tribu est celle de Mahomet, peut-être avec quelque mélange; mais les prisonniers n'ont pu s'en apercevoir.

Les femmes ont paru plus nombreuses que les hommes; elles travaillent à faire de la toile pour les tentes, et préparent les repas. Les enfans sont en grand nombre aussi. Ils sont nourris par leurs mères jusqu'à l'âge de deux ou trois ans, et restent absolument nus jusqu'à six ou huit : les filles portent alors une pièce de toile autour des reins, ou bien une chemise. La danse est le jeu favori des enfans : elle consiste à sauter en rond en remuant les reins et tout le milieu du corps d'une manière lascive. Ils s'accompagnent en chantant tous ensemble.

Ces Arabes parlent beaucoup, sur-tout les femmes : elles ont des disputes fréquentes entre elles, et finissent toujours par s'accorder après beaucoup de cris. Le respect pour les vieillards est l'une des vertus principales de cette tribu : les enfans y ont aussi la plus grande vénération pour leurs pères. Les maux d'yeux sont à peu près la seule maladie que ces Bédouins connoissent. On ne voit ni bossus ni

estropiés parmi eux ; les remèdes qu'ils emploient sont fort simples : ils rétablissent les membres fracturés, et se servent pour cela de ligatures et d'un appareil assez grossier. Ils parviennent jusqu'à une grande vieillesse, et souffrent rarement des infirmités qui nous accablent avec l'âge.

Il est à regretter que les deux prisonniers n'aient pu observer les cérémonies funèbres de la tribu, et quelques autres usages aussi curieux. Voilà tout ce qu'ils ont pu nous apprendre ; nous ajouterons encore quelques particularités sur les Arabes en général, pour terminer ce qu'il nous reste à dire de ces peuples.

On a remarqué que les Arabes du désert occidental, et sur-tout ceux des environs d'Alexandrie, étoient mieux armés et plus féroces que ceux du désert oriental : la raison de cette différence est, à coup sûr, la facilité qu'ont ces Bédouins de se procurer à Alexandrie les armes et les munitions nécessaires. Ils ont aussi de plus grands moyens pour faire ces acquisitions, parce que le tribut qu'ils prélèvent sur les pélerins nouvellement débarqués en cette ville, est plus fort que celui que les autres Arabes reçoivent, attendu qu'il est le premier à payer. Enfin ce qui contribue à les rendre plus insolens, c'est que la province de Bahyreh, étant moins productive que les autres, appelle moins l'attention du Gouvernement.

Les Arabes se divisent eux-mêmes en Arabes de tentes et en Arabes de murailles ou de maisons, relativement à leur manière de se loger. Cette distinction nous semble inutile. Seulement nous ferons observer ici que les Bédouins, même les plus belliqueux, ont des paysans, des vassaux et des esclaves qui habitent de misérables villages, et cultivent aux environs quelques morceaux de terres labourables. Le reste de la tribu habite sous des tentes, parce que ce mode convient mieux à ses habitudes guerrières, qu'il facilite aussi ses excursions, et lui permet de changer librement de place pour trouver les pâturages nécessaires à la subsistance de ses troupeaux.

Les *Morabbatyn* forment en Égypte une autre classe d'Arabes indépendans : ils vivent des produits de la culture de quelques terres abandonnées, et du commerce des bestiaux. Au temps de la récolte, ils aident les paysans dans leurs travaux, moyennant une récompense. Comme ils font aussi le transport des marchandises, ils louent des chameaux aux cultivateurs et aux entrepreneurs de caravane, et rapportent dans les villes différens produits de l'intérieur. On les nomme *Arabes pacifiques ;* et certes, ils méritent cette qualification : rien de plus simple, de plus innocent et de plus pastoral que leur manière de vivre.

Les provinces de Charqyeh et de Qelyoub sont aussi peuplées en grande partie par des tribus de Bédouins : les unes sont nomades, les autres à peu près sédentaires. Leurs mœurs ne diffèrent en rien de celles des autres : ainsi nous nous dispenserons d'entrer dans des détails superflus. Nous avons donné, dans le chapitre Ier, les noms de ces tribus et le dénombrement de leurs forces respectives.

§. IX.

Bains publics.

On compte près de cent établissemens de bains au Kaire. Les habitans, pour se conformer aux lois religieuses, autant que pour suivre leur propre goût, fréquentent assidument les bains, sur-tout en hiver. L'été permet au bas peuple de faire ses ablutions dans le fleuve, dont les eaux sont presque tièdes; mais la saison tempérée le prive de ce moyen économique : alors ceux qui ne sont pas tout-à-fait sans moyens, se rendent une fois environ chaque semaine aux bains publics, et s'y procurent à peu de frais une jouissance dont les pauvres et les riches sont également avides.

Les hommes de qualité, ou plutôt ceux qui possèdent une grande fortune (puisqu'en Égypte, plus encore que dans les autres contrées, le pouvoir se mesure sur l'opulence), ont des bains chez eux; cela ne les empêche cependant pas de se réunir quelquefois aux bains publics pour se récréer entre eux. Les grands du pays y vont également, et dans la même intention : alors ils font prévenir le maître du bain, et celui-ci n'y reçoit plus personne; on fait venir de la musique, un bon repas, et l'on se divertit jusqu'au soir. Le maître du bain a toujours lieu d'être satisfait de la générosité de ces personnages : ils donnent en sortant autant de pièces d'or que les hommes du commun peuvent donner de parats.

Ceux des Mamlouks qui n'étoient point encore parvenus aux dignités, alloient souvent aussi dans les bains publics. Le *khâznahdâr* ou trésorier les y conduisoit : ils s'y faisoient quelquefois servir des repas abondans, et s'y récréoient entre eux.

Dans chaque bain on trouve une cuve remplie d'eau très-chaude; après s'être fait laver, on s'y plonge quelques instans. La manière de se baigner est bien différente de celle qui est usitée parmi nous. Des serviteurs reçoivent chacun dans une première salle assez fraîche, où l'on dépose ses vêtemens, pour nouer une simple serviette autour des reins; alors on est introduit dans une espèce de corridor plus ou moins long : on sent peu à peu la chaleur qui devient plus forte en approchant de la seconde salle; on y arrive enfin, et l'on se trouve, pour ainsi dire, dans un nuage de vapeurs chaudes et parfumées qui pénètrent tout le corps. On se couche sur un drap étendu, et bientôt un serviteur, dont la main est garnie d'un gant, ou d'une étoffe de laine fine, s'approche du baigneur, s'assure que la vapeur a bien dilaté les pores, et, pour ainsi dire, communiqué à tous les membres une sorte de flexibilité : il commence par faire craquer toutes les jointures; et cette opération cause à peine une légère douleur, dont on est bien dédommagé par la souplesse qu'elle procure dans toute l'habitude du corps. Les Européens qui, n'ayant pas l'usage d'un pareil procédé, en redoutent les suites, sont libres de ne point s'y soumettre. Après cela, le serviteur frotte le corps avec son gant, ou avec l'étoffe dont il est muni : ce frottement est si vigoureux, qu'on s'imagine d'abord que la peau se détache; des écailles tombent successivement, et débarrassent la peau de toutes les saletés dont elle étoit couverte; les pores eux-mêmes se dégagent des moindres

parcelles de malpropreté qui pouvoient les obstruer. Pendant cette dernière opération, le patient est tout en nage; on le conduit ensuite dans un cabinet voisin, où il reste seul, et se lave à l'eau de deux fontaines, dont l'une est chaude et l'autre froide: il prend une chemise, et retourne enfin dans la première salle, où les domestiques lui servent sur un sofa la pipe et la tasse de café. Lorsqu'on le demande, les vêtemens sont parfumés à la vapeur du bois d'aloès, et l'on arrose la tête et tout le corps avec l'écume odoriférante d'un savon préparé. Les femmes se servent, à la fin du bain, d'une pâte qui a la propriété d'épiler les parties velues (1).

Le maître du bain parfume les salles et fournit l'eau de rose; toutes ses attentions lui sont bien payées lorsqu'il traite des gens riches. Le local est le même pour les hommes et pour les femmes: quelquefois, mais ce cas est rare au Kaire, l'édifice est divisé en deux parties, qui sont ouvertes séparément aux deux sexes; sinon, chacun a ses heures. Les femmes y vont ordinairement plus tard: aussitôt qu'elles entrent, on étend un voile ou tapis brodé, qui avertit le public de leur présence. Dès-lors aucun homme ne peut être introduit: tous les serviteurs mâles sont remplacés immédiatement et sans aucune exception par des femmes. Un homme qui entreroit furtivement dans un bain public pendant qu'il est occupé par les femmes, donneroit lieu au tumulte le plus grand, et ne manqueroit pas d'être victime de son imprudence.

Les usages de l'Orient et la sévérité déployée par le législateur contre les femmes sont, comme nous l'avons dit, fondés sur la défiance et le soupçon: cependant cette sévérité même est un peu adoucie par la liberté qu'on laisse aux femmes de se réunir aux bains. Ces réunions sont en quelque sorte des fêtes: toutes les ressources de la toilette et tous les artifices de la coquetterie sont employés par celles qui s'y rendent. Elles n'ont pas l'espoir, si doux pour leur sexe, de fixer l'attention des hommes, et de s'attirer des hommages si flatteurs, puisqu'elles ne paroissent jamais en public sans avoir la tête, le visage et une partie du buste voilés par la *tezyreh*: mais le plaisir de l'emporter sur une rivale par le luxe des habits et la magnificence des ornemens est encore un de ces triomphes dont leur orgueil est avide; à peine sont-elles entrées dans la salle du bain, qu'elles se hâtent de faire tomber les voiles importuns, et de s'offrir aux regards de leurs compagnes dans tout l'éclat de la parure. Le grand but auquel chacune vise de son côté, est d'éclipser les autres par le nombre de sequins de Venise suspendus aux tresses de leurs cheveux, par la beauté de ses diamans et la richesse de sa robe. Ces légères satisfactions de l'amour-propre doivent laisser un vide bien grand dans le cœur des femmes. Qu'est-ce en effet pour elles qu'un triomphe obtenu loin des regards des hommes! et, même en supposant qu'elles eussent eu des triomphes assez constans pour faire mourir de dépit deux ou trois rivales, devant qui peuvent-elles s'enorgueillir de leur supériorité (2)!

(1) Les musulmanes ne doivent conserver que les sourcils et les cils; un usage qui est presque devenu religieux, les oblige à se faire raser soigneusement sur tout le reste du corps.

(2) Les hommes, comme nous l'avons dit précédemment, ne sont point admis dans les bains où sont les femmes; les seuls qu'on y souffre sont des vieillards aveugles, qui sont musiciens, et qui procurent aux femmes le plaisir d'entendre des voix masculines.

Le

Le service des femmes et la manière dont elles se baignent, ne diffèrent en rien des usages des hommes. Seulement, la pièce de laine dont on leur frotte le corps, est infiniment plus douce; elles consomment beaucoup de savon, et les femmes d'un rang supérieur prodiguent l'eau de rose et les essences : on ne les ménage pas non plus pour les autres les jours de noces ou de réjouissances (1).

§. X.

Cafés.

La ville du Kaire renferme environ douze cents cafés, non compris le vieux Kaire et Boulâq. Le vieux Kaire en renferme cinquante; et Boulâq, une centaine. Ces établissemens n'ont d'autre rapport avec ceux qui portent le même nom en France, que la consommation de café qui s'y fait chaque jour, bien que cette liqueur y soit servie et s'y prenne différemment. Point de meubles ni d'ornemens recherchés; point de glaces, ni de décorations, soit intérieures, soit extérieures : une estrade en planches qui forme une espèce de sofa circulaire autour de la salle, quelques nattes de feuilles de palmier, et des tapis grossiers pour les plus somptueux, une espèce de comptoir du bois le plus ordinaire, tels sont les meubles qui se trouvent dans les cafés Égyptiens. Les habitués s'accroupissent sur les nattes qui couvrent l'estrade. On sert le café tout bouillant dans des tasses qui peuvent contenir environ le tiers des nôtres : il ne se boit pas, car on se brûleroit infailliblement; mais il s'aspire, et cette coutume, générale en Orient, demande encore une certaine habitude. Les tasses sont posées dans de petits gobelets en cuivre, qui ressemblent à ces vases de faïence connus parmi nous sous le nom de *coquetiers*, et que les Arabes nomment *zarf*. Quant aux tasses, elles sont quelquefois en porcelaine, et viennent d'Allemagne : le plus ordinairement, elles sont en faïence et ornées de diverses couleurs; elles sont également apportées d'Allemagne. L'usage du sucre est presque inconnu dans les cafés; et lorsque les Français arrivèrent en Égypte, les habitans tournèrent quelque temps en ridicule leur habitude de sucrer le café.

(1) Le loyer d'une maison de bain, sans meubles d'aucune espèce, peut coûter par jour à l'entrepreneur depuis soixante jusqu'à cent quatre-vingts parats, relativement à la situation, à la beauté ou à la grandeur de l'établissement. Il faut cent pataques pour monter le bain le plus médiocre. Pour en meubler un convenablement, c'est-à-dire, pour le mettre sur le même pied que le plus grand nombre de ceux qui sont établis dans la ville, il suffit d'employer à son ameublement deux ou trois cents pataques. Le bain le mieux fourni ne demande pas une dépense de huit cents ou mille pataques. L'entretien du mobilier peut coûter, par jour, de dix à quarante médins; la nourriture des animaux qu'on y emploie, vingt médins (leur achat entre dans la somme des premiers déboursés).

Il faut tous les jours de cent vingt à cent quatre-vingts médins pour chauffer les bains, et payer les hommes qui en font le service. Le gardien seul a trente parats par jour. Les garçons de la première salle n'ont rien de fixe; ils ne reçoivent pour tout traitement que ce qu'ils doivent à la générosité des baigneurs : mais ceux qui font le service de l'intérieur, ont les deux tiers, la moitié ou seulement le tiers de ce qu'on exige de ceux qui se baignent. Il peut y avoir en tout douze ou treize domestiques employés au service d'un bain.

Dans un établissement de ce genre bien accrédité, il peut venir cinquante ou soixante personnes par jour, quelquefois beaucoup plus. On ne paie que vingt ou trente parats pour le *maximum* d'un bain complet. Le peuple s'en tire à meilleur marché; il ne paie que huit, dix ou quinze parats. Ce qui indemnise un peu l'entrepreneur, ce sont les visites des grands, qui paient fort généreusement, ainsi que nous l'avons dit. On peut appliquer ce que nous venons de dire à toutes les maisons de bains de l'Égypte : elles ne diffèrent que par la grandeur; les dépenses et les usages y sont proportionnellement les mêmes.

Au reste, le maître de chaque café a toujours une quantité de pipes communes, dont le *bouquin* est en os, en marbre ou en albâtre, au lieu d'être en ambre jaune, et qu'il prête à ceux des consommateurs qui en demandent : chacun doit avoir son tabac, et les naturels marchent même rarement sans leur pipe.

Les cafés du Kaire sont sous la surveillance immédiate d'un chef qui achète lui-même sa charge. Chaque café lui paie un léger droit au commencement de l'année Turque (le 1er de *moharrem*) : ce droit s'élève depuis dix jusqu'à quarante médins; les plus pauvres en sont même exempts. Tous ceux qui veulent bâtir un café, peuvent le faire librement : mais ils ne peuvent y allumer du feu sans l'autorisation de ce chef; il est en quelque sorte chargé de la police intérieure de ces maisons, puisqu'il est tenu de livrer à la justice les auteurs des délits qui pourroient s'y commettre. L'intendant des janissaires *[kyâhyah el-motouâlly]* est ordinairement investi de cette charge, dont il paie la ferme au Gouvernement.

Deux cents à deux cent cinquante individus se succèdent journellement dans les cafés un peu en vogue; chacun y prend deux ou trois tasses *[fingân]* de café pour un parat ou un parat et demi la tasse. Il y a des hommes, assez pauvres d'ailleurs, qui en consomment jusqu'à trente *fingân* par jour. Chaque individu en prend communément six ou sept. Le maître du café gagne beaucoup lorsqu'il traite des personnes riches; on le paie généreusement.

Il y a plusieurs cafés où l'on vend aussi de l'opium et une espèce de pâte mêlée d'herbes. Le bas peuple s'enivre avec ces drogues, quoique la religion le défende. Les deux tiers des artisans sont dans ce cas : il en est presque de même pour les autres classes des habitans, à cela près qu'ils s'enivrent dans leurs maisons. La police arrête et punit les ivrognes dont le délire est trop bruyant : les autres ne sont pas même inquiétés; ils égaient le peuple par leurs folies (1).

On trouve ordinairement dans chaque café une espèce d'orateur qui raconte ou chante l'histoire vraie ou fausse d'un personnage merveilleux, dont le nom est consacré dans les fastes de la religion ou de l'histoire musulmane. Son discours est animé, plein de force et d'énergie : ses chants sont remplis d'exaltation et de feu poétique; le ton de sa voix est élevé, et moyen entre le ton de la conversation et celui du récitatif : il s'interrompt souvent pour demander à ceux qui l'écoutent, s'ils doutent de la vérité de son récit, et s'il n'est pas tout ensemble pieux et beau. Ces orateurs de café animent encore leur narration par des gestes fort expressifs; ils l'accompagnent ou la font ordinairement précéder d'une musique bizarre, exécutée sur un instrument à cordes : cet instrument est en cuir, et une espèce d'archet qui frotte sur les crins étendus qui lui servent de cordes, en tire des sons rauques et sourds. Le maître du café paie quelquefois ces conteurs pour attirer la foule : la plupart du temps, ils ne reçoivent que ce que les assistans veulent bien leur donner.

(1) Il n'en est pas de l'ivresse produite par l'opium comme de celle que produit le vin : l'homme dont les sens sont troublés par l'effet de ce narcotique, paroît être dans la plus grande hilarité; il rit aux éclats; son délire est ordinairement gai. Tantôt il est plongé dans des rêveries agréables; d'autres fois il entretient tout le monde de son bonheur : il se croit sultan, cheykh el-beled; il s'imagine qu'il est à cheval, et veut qu'on mette pied à terre devant lui : si on le contrarie, il ne s'irrite presque jamais : mais il est peureux, le moindre bruit l'effraie; on le voit alors passer de la joie la plus vive au désespoir; il pleure, il gémit, et tombe dans une espèce de léthargie.

L'histoire d'Alexandre, celle de Gengis-khan, sont des sujets qui fournissent à ces scaldes Arabes la matière ordinaire de leurs chants; ils y ajoutent mille histoires merveilleuses, et les récits de combats héroïques dont le fond est puisé dans les annales de leur pays. Les Mamlouks en dignité, et qui avoient une réputation de bravoure, faisoient venir ces orateurs dans leurs maisons, exerçoient leurs talens, et les récompensoient avec munificence.

Dans les beaux cafés, on entend quelquefois une musique assez régulière pour le pays; les artistes sont payés par le cafetier et un peu par le consommateur. Chacun écoute en silence; on n'entend point de cris, ni les éclats d'une joie bruyante: tous les assistans paroissent plongés dans une rêverie profonde; et c'est encore là un des traits distinctifs du caractère Oriental. Quelquefois deux personnes ou un plus grand nombre se disputent une partie d'échecs; mais on les croiroit privées de l'usage de la parole: des curieux les regardent sans se permettre la moindre réflexion, et tout se passe en pantomime, à moins qu'un homme ivre ou un insensé ne vienne troubler le calme de la société et l'égayer par ses folies (1).

§. XI.

Jeux et Exercices.

Les jeux des Orientaux sont généralement en harmonie avec la gravité de leur caractère. On y reconnoît le goût d'un peuple penseur, qui se plaît à méditer au milieu même de ses divertissemens. Le trictrac, le jeu des dames, en arabe *dâmah*, et les échecs, *satrang*, sont les jeux favoris des Égyptiens, ceux auxquels se livrent particulièrement les gens du bon ton, et que le peuple lui-même préfère à tous les autres : les échecs sur-tout jouissent d'une faveur générale; on les aime à l'excès; il n'est pas rare de voir des joueurs y passer des journées entières. Toutes les pièces, ainsi que les pions, sont extrêmement simples, non pas seulement parce que les musulmans ont les figures en aversion, mais encore parce que leurs artistes ne sont pas très-habiles, ou qu'on ne leur accorderoit pas un salaire proportionné à leurs peines, s'ils s'appliquoient à perfectionner leur travail (2). Les damiers et les échiquiers marquetés de bois précieux ne servent qu'aux riches et aux grands : le peuple fait usage d'un linge sur lequel sont cousus des carrés de drap de diverses

(1) Nous avons donné, dans le paragraphe précédent, l'état approximatif des frais que nécessite l'établissement d'un bain public; nous ferons de même à l'égard des cafés, quoique nous en ayons déjà dit un mot, chapitre 1.er

Le mobilier du plus beau café peut coûter, de premier achat, quarante pataques; celui du plus médiocre n'en coûte guère que dix ou douze. Sept ou huit nattes, quinze petites cafetières, quinze *fingân* de faïence, autant de *zarf* ou petites tasses de cuivre dans lesquelles on met les *fingân*, tels sont les ustensiles dont l'emplette est indispensable. Il faut en outre pour vingt-cinq ou trente parats de bois par jour, deux *rotl* de café à quarante parats le *rotl*, et de quoi entretenir deux domestiques et le maître. Tout cela est bien peu de chose, comme on le voit : aussi la profession de cafetier est-elle une condition assez misérable en Égypte. On peut trouver un café tout meublé à louer; le loyer coûte par jour de sept à quinze parats. Celui qui loue est tenu d'entretenir les meubles.

(2) Malgré cela, nous avons vu en Égypte des échiquiers d'une très-grande magnificence, et si bien travaillés, qu'on auroit de la peine à faire mieux en Europe. L'ivoire et l'acajou sont les matières que l'on y emploie : tout est si bien assorti, et les ornemens sont si gracieux, que l'on est étonné de trouver tant d'art allié à tant d'insouciance. Les riches et les grands possèdent seuls les beaux échiquiers.

couleurs : ce linge sert tout ensemble d'échiquier et de boîte pour enfermer les pions et les pièces après la partie.

Il y a plusieurs autres jeux d'adresse qui demandent aussi plus ou moins de combinaisons. Celui qu'on nomme *manqaleh*, منقاله, qui se joue à deux avec deux planches où sont creusés six trous, dans chacun desquels les joueurs mettent six petites pierres ou autant de coquilles, est fort en vogue. Il en est de même de celui que les Arabes nomment *tâb ou-douk*, dont le savant Th. Hyde parle fort au long, et qui est encore en vogue parmi les Orientaux : il se joue avec des pions de diverses couleurs, en Syrie avec vingt-un, en Égypte avec dix-neuf ou dix-sept, mais toujours avec un nombre impair, que chacun place dans la rangée extérieure en commençant la partie. Nous avons vu jouer le *tâb ou-douk* chez des Maronites au Kaire : ils avoient une planche à quatre rangées, et dans chacune il y avoit vingt-un carrés. Les joueurs ont de plus quatre petits bâtons plats, noirs d'un côté et blancs de l'autre. Lorsqu'on joue en plein air, on jette ces bâtons contre un couteau fiché en terre, ou contre une aiguille à emballer plantée dans un sofa, lorsque deux marchands jouent dans leur magasin. L'un engage la partie à droite, et l'autre à gauche, afin que les pions se rencontrent. Quand le premier a amené *tâb*, c'est-à-dire, trois blancs et un noir (1), il avance un des pions de la première rangée dans la case voisine de la seconde, sans cela c'est le tour de l'autre; ce qui dure jusqu'à ce que l'un des deux ait amené *tâb*. Chaque pion de la rangée extérieure ne peut être remué la première fois qu'après qu'on a amené *tâb*. Voici les autres coups : *douk-etneyn*, ou deux blancs et deux noirs; après ce coup, on avance de deux cases l'un des pions auxquels le coup *tâb* a déjà fait faire le premier pas. Trois *douk el-talât*, ou trois noirs et un blanc; après ce coup, on peut avancer un pion de trois cases : quatre *arba'*, ou quatre noirs, font avancer un pion de quatre cases; *setteh*, ou quatre blancs, gagnent six cases; et le joueur qui amène *tâb arba'* ou *setteh*, continue toujours et fait avancer ses pions. Celui qui a poussé les siens jusqu'à la seconde rangée, les fait rétrograder dans la troisième, et réciproquement de l'un à l'autre, jusqu'à ce que l'un des deux ait perdu tous ses pions.

Les Turcs et les Arabes jouent aussi à pair et impair. Nous avons vu au Kaire des chrétiens indigènes enfoncer une pièce d'argent en terre, et jouer à la toucher en lançant une boule. Ce jeu a ses règles comme les autres; le cas où les boules de deux joueurs se rencontreroient, est prévu. Nous avons négligé de prendre note des lois qui règlent ces sortes de jeux, et nous pensons que le grand nombre des lecteurs nous pardonnera volontiers cette négligence.

L'exercice favori des Osmanlis et des grands parmi les Turcs est le maniement du cheval; c'est aussi en quoi ils font consister principalement le talent militaire. Les grands personnages du Kaire se réunissent deux fois par semaine dans une grande place nommée *mastabeh;* ils se font accompagner d'une multitude de domestiques et d'esclaves, tous à cheval comme eux. On s'exerce au *geryd*, c'est-à-dire qu'on se divise en deux partis qui se chargent au grand galop : chacun est armé d'un bâton

(1) Th. Hyde dit *trois noirs et un blanc;* l'un de nous a donc été mal informé, ou bien les règles de ce jeu varient suivant les pays où il est répandu.

de palmier, long de quatre pieds et de moyenne grosseur; on le lance horizontalement et avec une extrême roideur contre son adversaire : il est des cavaliers qui emploient une telle vigueur à cet exercice, que si leur coup porte, il peut briser les os de celui qui le reçoit; mais l'adresse consiste à éviter le bâton, et même à le recevoir dans la main. Nous avons connu un seigneur qui, dans sa jeunesse, avoit eu un bras et une jambe cassés de cette manière. Ceux qui préfèrent s'exercer au tir, posent un pot *[bardak]* sur un monceau de sable, et le visent avec un mousquet chargé à balle, en courant de toute la vîtesse de leur cheval. On se sert, pour cet exercice, d'une arme à mèche, quoiqu'on ne manque pas de mousquets à ressort. Les jouteurs n'en usent ainsi que pour mieux assurer leur coup, parce qu'en courant à toute bride, l'air, vivement ébranlé, empêcheroit sans doute les étincelles de pierre à feu d'atteindre la poudre, et les mèches parent à cet inconvénient. Les seigneurs s'amusent encore à tirer de l'arc. On voit dans la place plusieurs petites colonnes érigées en l'honneur de ceux qui ont fait preuve d'une force extraordinaire dans cet exercice. Lorsque le Nil a atteint une partie de sa hauteur, les grands du Kaire se divertissent dans leurs bateaux, qui sont d'une magnificence remarquable; ils vont à la rame sur les grandes places de *Birket el-Fyl* et de l'*Ezbekyeh :* ils aiment alors à faire tirer des feux d'artifice, et à prendre avec eux des musiciens qui les égaient pendant leurs promenades sur l'eau.

Les gens du commun ont aussi leurs exercices : ils singent les hommes distingués, et font en petit ce que les autres font en grand. Nous avons vu, par exemple, les domestiques des principaux personnages du Kaire s'exercer à lancer un bâton de cinq à six pieds de longueur dans une direction horizontale : c'est ainsi qu'ils se formoient au *geryd;* ils commençoient à pied, afin d'être plus habiles pour jouter à cheval. Le peuple et même les *fellâh* s'escriment avec de grands bâtons, en observant certaines règles. L'usage est de faire avec le bâton, au commencement du jeu, certains mouvemens, qui sont apparemment une espèce de salut; après quoi chacun s'efforce de frapper son adversaire à la tête, seule partie qu'on doive viser. L'adresse consiste à parer le coup; et cette lutte ressemble assez à l'art des bâtonnistes, si connu en Normandie et en Bretagne. D'autres gladiateurs Égyptiens tiennent un bâton dans la main droite, un petit coussin dans la gauche, et dirigent leurs coups sur les bras seulement. Cet exercice se nomme *la'b el kab.* Nous avons vu aussi en pleine rue des lutteurs qui n'avoient pour tout vêtement qu'un haut-de-chausse fort étroit; tout leur corps étoit frotté d'huile; ils se saisissoient et cherchoient à se terrasser : mais leurs mouvemens étoient sans vigueur; ils n'avoient ni adresse, ni vivacité. Après plusieurs minutes employées à des gestes, que l'on peut à peine nommer des efforts, l'un des deux se laissoit tomber, et la lutte se terminoit là. Ces lutteurs n'oseroient pas montrer leur habileté en Perse, où l'on excelle dans les exercices du corps : mais ils attirent encore l'attention en Égypte; et, dans tous les états du Grand-Seigneur, on n'en voit guère de plus adroits.

§. XII.

Fêtes publiques, Divertissemens et Spectacles.

Les fêtes des musulmans correspondent toutes à quelque époque religieuse. En Égypte, le peuple n'en observe qu'une dont l'institution soit étrangère à sa croyance actuelle: c'est la fête de l'ouverture du *khalyg* du Kaire, ou fête du Nil. Cette fête est nationale; elle remonte à la haute antiquité. Les autres arrivent dans l'ordre ci-dessous :

Mois de *moharrem*.....	Retour de la caravane de la Mecque.
Idem.....	Fête du Prophète.
Dans les mois suivans.....	Fêtes successives des santons et des mosquées.
Le dernier jour de *cha'bân*....	Veille du ramadân, fête annonçant le carême qui dure pendant tout le mois lunaire de ce nom.
A la fin de *ramadân*.....	Grande fête qui dure trois jours.
Le 27 de *chaouâl*.....	Départ de la caravane.
Le 10 de *dou'l-hageh*.....	Le grand Beyrâm, correspondant à l'arrivée des pélerins à la Mecque.

Le pâchâ présidoit à la fête du *Khalyg*, ainsi que les principaux personnages du gouvernement, tels que le *cheykh el-beled*, le *qâdy*, le *defterdâr* ou chancelier du gouvernement, le *kyâhyah* des *tchâouchyeh*, corps de janissaires, les *kâchef*, et tous les grands. Le pâchâ arrivoit le matin avec sa maison, c'est-à-dire, ses officiers et ses gens; les beys et leurs mamlouks, accompagnés d'une foule de musiciens, occupoient une partie de la place, tandis que le canal étoit couvert de barques, au milieu desquelles on distinguoit celles des femmes à la richesse de leurs décorations, et aux jalousies qui fermoient le dais dont elles étoient surmontées. Le pâchâ revêtoit de pelisses d'honneur le qâdy, le kyâhyah et les autres grands officiers; ensuite il donnoit le signal : alors des ouvriers placés à cet effet renversoient dans le Nil une statue ou une colonne de terre, au bruit de mille acclamations et d'une nombreuse musique; ils rompoient la digue, et les eaux du canal s'étendoient rapidement dans les rues de la ville : les places publiques devenoient en un instant des espèces de lacs. Le pâchâ, avant de se retirer, jetoit dans le fleuve une poignée de pièces de monnoie d'or et d'argent, que d'habiles plongeurs se disputoient bientôt. Le reste de la journée se passoit en fêtes et en réjouissances, ainsi que la nuit suivante. Cette allégresse universelle est bien légitime, puisque la crue du fleuve est la garantie de la prospérité publique : le peuple se livre à l'espoir d'une récolte abondante, et jouit, pour ainsi dire, d'avance, des avantages qu'elle lui promet (1).

C'est principalement les jours de fête que tous les histrions et les baladins appelés *bahlaouân*, dont le métier est d'égayer le public, amusent la multitude par leurs tours ou leurs facéties. Les divertissemens du peuple consistent, à proprement parler, dans les scènes burlesques, et même un peu trop libres, que des espèces de

(1) La figure d'argile qu'on jette dans le Nil se nomme *a'rouseh*, عروسه, la nouvelle mariée. On croit que cet usage est un reste du culte des anciens Égyptiens, qui consacroient, dit-on, une jeune vierge au fleuve, et l'y précipitoient même quelquefois, suivant plusieurs historiens de l'antiquité.

comédiens ambulans représentent en pleine rue (1), ainsi que dans les tours de quelques escamoteurs assez adroits dans leur genre. Nous avons vu plusieurs fois dans les rues du Kaire des hommes qui faisoient jouer les marionnettes. Ce petit spectacle est fort en vogue : le théâtre dont on se sert est très-simple et très-petit; un seul homme peut le porter aisément. L'acteur se place derrière, ou plutôt dans le carré de planches qui le compose, de manière à pouvoir découvrir la scène et les spectateurs à travers des trous pratiqués à cet effet, sans être vu de personne. Il fait ensuite passer ses poupées par d'autres trous, et leur fait faire tous les mouvemens qu'il veut, au moyen d'un fil d'archal qu'il dirige à son gré. Comme il ne seroit pas convenable que ces marionnettes rendissent des sons aussi forts que lui, il déguise sa voix naturelle à l'aide d'une petite machine placée dans sa bouche, et la rend extrêmement douce et flûtée dans les discours qu'il prête à ses petits automates : le tout iroit assez bien, si les pièces étoient moins défectueuses. Les poupées commencent presque toujours par se faire beaucoup de complimens; elles se querellent ensuite, et la comédie finit ordinairement par des coups. Il est vrai que ce genre est du goût du plus grand nombre des spectateurs, et que l'histrion est obligé de s'y conformer.

Nous avons remarqué, entre autres escamoteurs qui parcouroient les rues du Kaire, un individu qui possédoit une fontaine intermittente, dont l'eau couloit d'abord, puis cessoit tout-à-coup, pour recommencer à couler quelques instans après : le charlatan, en conséquence de la vertu de sa fontaine, qui lui étoit bien connue, commandoit que l'eau coulât ou cessât de couler, suivant l'état de la mécanique; le peuple applaudissoit à son prétendu talent merveilleux, et le récompensoit par quelques pièces de monnoie. Un autre jetoit de la poussière dans un vase rempli d'eau, et la retiroit sèche. Un troisième avoit un gobelet à deux fonds, fermé par des couvercles; après un long discours et bien des bouffonneries, il soufflait sur une grande coquille, levoit le couvercle, et montroit un œuf; il continuoit ses farces, découvroit ensuite le gobelet par l'endroit opposé, et offroit aux spectateurs deux petits poussins à la place de l'œuf qu'il avoit montré d'abord. Un autre jetoit un cadenas fermé sur le visage d'un enfant; le cadenas s'ouvroit et saisissoit la joue en dedans et en dehors (2). Ces charlatans divertissent le peuple, qui les paie fort médiocrement : ils ne demandent rien d'avance; et lorsque leurs tours sont finis, chacun donne ce qu'il veut.

Dans le mois de ramadân, qui est en même temps le carnaval et le carême des Turcs, le peuple du Kaire se divertit beaucoup, la nuit particulièrement. Les riches dorment pendant le jour, parce que la loi ne permet pas de manger à cette époque aussi long-temps que le soleil est sur l'horizon; on ne prend de la nourriture que la nuit : mais le jour on voit sur les places, et particulièrement sur celle que l'on nomme *Roumeyleh*, au bas de la citadelle, une foule de charlatans pareils à ceux dont nous avons parlé.

(1) Karakous est le héros de ces farces : il a du rapport avec notre polichinelle.

(2) Voyez la *planche 67, E. M.*, où l'on a représenté les escamoteurs de la place Roumeyleh et des balançoires plus ou moins compliquées qui servent aux divertissemens du peuple.

On voit aussi en Égypte des individus qui n'ont pour toute industrie et pour tout moyen d'existence que l'art assez commun de dresser des singes et autres animaux intelligens à faire des tours pour amuser le public : d'autres, plus patiens, exercent des serpens à danser, ou plutôt à figurer en mesure divers mouvemens indiqués par un air joué sur un instrument quelconque (1). Ceci paroîtroit fort extraordinaire, si l'on ne savoit que les reptiles, en général, ont beaucoup d'instinct, qu'ils aiment la musique, et lèvent naturellement la tête et la partie supérieure du corps au bruit du tambour : ces mouvemens composent leurs danses. Il est aussi facile de faire danser les singes, qui sont tous d'une espèce commune dans l'Yémen : les Arabes les y choisissent de préférence pour les élever, parce qu'ils sont plus dociles que les autres.

Nous ne pouvons nous dispenser de dire un mot des comédiens et des spectacles des Égyptiens : on ne se douteroit peut-être pas qu'il y a des acteurs réels en Égypte et des représentations dans toutes les règles; cependant nous avons vu au Kaire une troupe de comédiens composée de Mahométans, de Juifs et de Chrétiens. Leur aspect annonçoit assez qu'ils ne faisoient pas fortune dans le pays. Ils alloient jouer chez tous ceux qui leur offroient une foible récompense : la cour de la maison leur servoit de théâtre; un paravent posé dans un coin cachoit leur garde-robe, et c'étoit là qu'ils changeoient d'habits. Plusieurs Européens qui habitoient l'Égypte depuis quelques années sans avoir jamais vu de spectacles Arabes, profitèrent de cette occasion; on fit venir la troupe en question chez un négociant Italien : elle joua dans un appartement disposé à cet effet. Mais rien ne nous satisfit, ni la musique, ni les acteurs : nous ne savions pas encore assez d'arabe pour les bien comprendre, et nous pensâmes que ce n'étoit pas la peine de nous faire expliquer le sens de la pièce; le tout étoit fort mauvais, dépourvu de grâce et de naturel. C'étoit une femme Arabe qui attiroit les voyageurs dans sa tente, les voloit, et les faisoit ensuite maltraiter et partir : elle en avoit déjà dépouillé plusieurs, et devoit sans doute faire subir le même sort à une foule d'autres, lorsqu'un négociant impatienté manifesta hautement l'indignation que lui causoit la pièce; et les autres, pour montrer que leur goût n'étoit pas moins épuré, se hâtèrent d'interrompre les comédiens lorsqu'ils n'étoient peut-être pas à la moitié de la représentation.

Nous aurons encore à parler des *a'lmeh*, dont nous avons déjà dit quelques mots : comme ces femmes sont très-nombreuses au Kaire, et qu'elles composent en quelque sorte un corps de métier, nous renverrons au chapitre des professions ce qu'il nous reste à dire sur leur compte.

(1) On a traité ailleurs des ophiogènes modernes, reste des anciens Psylles. Voyez la *Notice sur Rosette*, par M. Jollois, ci-dessus, page 354.

CHAPITRE IV.

L'Homme considéré dans la vieillesse. — Mort et Funérailles.

§. I.er

Du Respect pour la Vieillesse.

Ce n'est pas toujours parmi les peuples éclairés où l'égoïsme et l'intérêt, enfans de la civilisation, se développent, pour ainsi dire, avec les lumières, qu'il faut chercher l'exercice des vertus naturelles. Plus l'horizon des connoissances s'agrandit pour les peuples, plus ils s'éloignent de la nature. Nous ne porterons pas plus loin cette réflexion affligeante; et, sans tenter ici un parallèle difficile, nous dirons seulement, à l'honneur des Orientaux, que s'ils ont par trop négligé la culture des arts et des sciences, ils ont su du moins conserver quelques traces des mœurs et des vertus primitives.

Quoi de plus louable en effet que le respect profond accordé à la vieillesse par les nations de l'Orient! L'Égyptien sur-tout se distingue par ce sentiment honorable: Mahomet l'a consacré dans ses institutions, et a cru devoir en faire un précepte civil et religieux tout ensemble. Rien jusqu'à ce jour n'a altéré la force de ce commandement du législateur, et l'état actuel des mœurs lui présage encore une longue durée. Le philosophe pourroit, au contraire, reprocher aux peuples de l'Europe, parmi lesquels tous les genres d'industrie et de connoissance ont acquis la plus étonnante perfection, une indifférence trop marquée pour la vieillesse. Des lois pleines de sagesse y régissent la société, et attestent le génie et le grand sens des hommes qui les ont instituées, ainsi que le haut degré de civilisation où sont parvenus ceux pour lesquels ces lois ont été faites; mais on est surpris de ne rien trouver dans ces codes divers qui consacre les devoirs à remplir envers les vieillards. Il est certain que la vieillesse ne reçoit point parmi nous les égards qui lui sont dus, et que l'opinion ne l'entoure point de ce respect affectueux et de cette considération flatteuse dont la nature elle-même semble nous imposer le devoir. Nous emprunterons à ce sujet quelques réflexions à l'auteur des *Lettres sur l'Égypte*, qu'on a si amèrement et quelquefois si injustement critiqué: elles peignent parfaitement les nuances qui existent entre les usages des peuples de l'Orient et ceux des peuples de l'Occident, à l'égard de la vieillesse.

« Parmi les peuples policés, où l'on vit moins en famille, la vieillesse n'est pas » aussi respectée (qu'en Égypte): souvent même elle est un opprobre; souvent il » faut que le barbon à cheveux blancs se taise devant le jeune homme orgueilleux, » et joue comme un enfant pour être supporté dans un cercle. A mesure que le » poids des années se fait sentir, et que les plaisirs de son existence diminuent, il » voit qu'il devient un fardeau pour ceux mêmes qui lui doivent le jour: quand il » a plus besoin de consolations, on lui refuse des égards, et les cœurs se ferment

» devant lui. Son ame, refroidie par l'âge, se flétrit, sans que l'amour filial la ré-
» chauffe de sa douce flamme. C'est au milieu de ces nations que le vieillard qui
» fut un père sensible, meurt long-temps avant de descendre au tombeau.

» Tirons le voile sur un tableau qui heureusement n'est pas général. Les scènes
» touchantes dont je suis témoin chaque jour dans ce pays, m'ont forcé de vous
» offrir ce parallèle : ici, le respectable patriarche, dont la barbe blanche descend
» sur la poitrine, sourit, sous les glaces de la vieillesse, à ses petits-fils qui viennent
» le caresser; son cœur s'épanouit à la vue de quatre générations qui s'empressent
» de lui payer le tribut de la piété filiale; il goûte le charme de la vie jusqu'à son
» dernier moment (1). »

En effet, les Européens ne peuvent se défendre d'un sentiment d'admiration en voyant la vénération accordée à l'âge dans les états musulmans : les hommes que nous désignons par l'épithète flétrissante de *barbares*, nous donnent l'exemple de la plus belle des vertus, de celle que nous pratiquons le moins, et qui mérite le plus d'être en honneur. Mais, dans ces contrées, comme les vieillards savent se rendre dignes des hommages de la jeunesse! Ils ne cherchent point à réparer les injures des ans par de vains artifices : ils s'honorent, au contraire, des rides qui sillonnent leur visage; leur barbe blanche est un titre solennel au respect public; leurs vêtemens sont en harmonie avec la dignité de leur âge; tout en eux est grave et imposant. S'ils parlent, on les écoute avec un respectueux silence; leurs discours n'ont rien de frivole, et ne se ressentent jamais de l'amertume dont les vieux jours sont ordinairement abreuvés. Ils sortent de la vie sans douleur, et presque sans s'en apercevoir; plus ils approchent du terme fatal, plus les soins de leurs parens redoublent. Ils n'ont pas le regret de voir des enfans dénaturés soupirer après leur dernière heure pour se partager leurs dépouilles; cette avidité atroce ne se fait jamais remarquer chez les peuples Orientaux : les fils, quelque dépravés qu'ils puissent être, ont toujours des larmes à répandre sur la tombe de leur père, et ils consentiroient volontiers aux plus grands sacrifices pour conserver des jours si précieux. Aussi le parricide, ce crime dont le nom seul épouvante, et pour lequel les législateurs anciens n'avoient pas institué de supplice, comme s'il étoit impossible que des êtres doués de l'usage de la raison pussent le commettre jamais (2), le parricide est inconnu en Égypte et dans la plupart des contrées de la domination Turque.

Un vieillard est le juge naturel des petits démêlés qui peuvent naître parmi les membres de sa famille; il prononce un arrêt auquel les parties se conforment sans hésiter, comme si la sagesse divine avoit parlé par sa bouche. Le nom de *vieillard*, que les Arabes traduisent par celui de *cheykh*, est un titre de dignité qui porte avec lui la signification de *seigneur* (3). Ce sont les *cheykhs* ou vieillards

(1) Savary, *Lettres sur l'Égypte*, tome I, page 129.

(2) On se souvient que Solon avoit négligé de faire une loi sur le parricide, regardant ce crime comme impossible. *Voyez* Plutarque, *Vie de Solon*.

(3) Le mot *seigneur* lui-même dérive du latin *senior*, qui équivaut à شيخ *vieillard*. Les Italiens en ont fait *signor*, et les Espagnols, *señor*. Les Romains n'appeloient-ils pas aussi leurs sénateurs *patres!* et le mot de *senatus* n'a-t-il lui-même aucune analogie avec *senectus!* C'est ainsi que dans tous les temps, l'idée de *vieillesse* emporte avec elle l'idée de considération et de puissance.

qui gouvernent les tribus, et exercent sur les esprits un ascendant presque égal à la puissance souveraine. Dans les familles Égyptiennes, on cède toujours le pas au plus âgé; il est le premier dans les cérémonies publiques; il a la place d'honneur dans les salons; tout le monde se lève à son approche, et toujours on lui donne des marques de respect et de considération: la jeunesse, naturellement impétueuse, se contient devant lui; elle recueille avec avidité les récits qui sortent de sa bouche; elle se plaît dans ses entretiens. Nous serions presque tentés de croire que cette communication libre et sans affectation de l'expérience avec la légéreté contribue plus que tout le reste à donner de bonne heure au caractère Oriental une gravité qui n'est pour les autres peuples que l'effet tardif des années.

L'Orient, que l'on s'accorde à regarder comme le berceau des nations, fut aussi le théâtre des mœurs patriarcales: c'est dans cette région que les mœurs primitives se sont le plus long-temps conservées, puisqu'on les retrouve encore dans presque toute leur simplicité sous les tentes des Arabes. Une foule d'usages qui remontent jusqu'aux époques les plus reculées, se sont perpétués dans les familles; et lorsque les Arabes s'emparèrent de l'Asie, ils y répandirent, avec leurs préjugés religieux, les habitudes sociales de leurs pères. Le respect pour la vieillesse, déjà si grand en Égypte, ainsi que l'attestent divers passages des écrivains sacrés, s'accrut encore sous l'influence des mœurs Arabes; l'autorité paternelle y reprit le sceptre que la nature semble lui accorder, et qu'elle possédoit autrefois, pendant que l'ancienne Égypte étoit encore florissante (1): voilà comment cette vertu si honorable fut conservée pure de toute altération. Les peuples qui la pratiquent, étrangers à la corruption morale qui infecte ordinairement les grandes sociétés, trouvent leur bonheur dans les jouissances de la nature: ils les cherchent rarement hors de son sein. Heureux encore dans leur ignorance, puisque, s'ils sont privés des avantages que procure la civilisation, ils sont aussi exempts de certains vices qu'elle entraîne à sa suite! Et si l'Europe est la patrie des arts, le théâtre brillant des plaisirs et des triomphes de la jeunesse, l'Orient, l'Égypte sur-tout, est en quelque sorte le paradis des vieillards.

§. II.

Des Cérémonies funèbres.

Les Égyptiens modernes ont encore, comme les anciens, un respect particulier pour les morts. Les funérailles, sans avoir le même appareil qu'au temps des Pharaons, sont accompagnées d'un grand cérémonial: les corps ne sont plus embaumés; mais on les dépose du moins avec dignité dans la tombe qui doit être leur éternel asile; le service des morts se fait avec appareil; les parens et les amis du

(1) « Il n'y a, parmi les Grecs, que les Lacédémoniens » qui s'accordent avec les Égyptiens dans le respect que » les jeunes gens ont pour les vieillards. Si un jeune » homme rencontre un vieillard, il lui cède le pas, et se » détourne; si un vieillard survient dans un endroit où » se trouve un jeune homme, celui-ci se lève. » *Voir* Hérodote, livre II, §. 80, traduction de Larcher, édition de 1786.

défunt donnent des marques publiques d'une affliction vive, et le respect des tombeaux est l'un des principes les plus inviolables de la loi musulmane (1).

Rien ne sauroit peindre la douleur d'une famille que la mort a privée d'un membre chéri : c'est un désespoir affreux pendant les premiers jours ; il prend ensuite un caractère plus calme. Mais les femmes se livrent sans contrainte à toute la vivacité de leurs regrets : elles remplissent l'air de gémissemens, quittent la maison où la mort a frappé un parent, un fils ou un époux, et annoncent aux voisins et aux passans, par leurs cris et les accès du plus violent chagrin, qu'elles ont fait une perte irréparable. On s'empresse autour de la personne éplorée ; on cherche à calmer son agitation. Dans son désespoir, on la voit quelquefois s'arracher les cheveux, et se battre violemment la poitrine : on la ramène dans la maison en deuil, où l'on entre avec elle. Plusieurs personnes se rassemblent autour du mort : les unes lui remuent les bras et les jambes ; les autres posent la main sur son cœur, et s'assurent qu'il n'y a plus aucun signe de vie, soit dans cet organe, soit aux divers passages des artères ; alors elles vont avertir le cheykh de la mosquée, qui procure des pleureuses gagées. Ces femmes sont exercées à pousser des sanglots, et à prodiguer des consolations ; tous leurs cris sont assujettis à une espèce de rhythme lugubre : elles accueillent les parens et les amis du défunt, et prononcent les paroles les plus familières, toujours sur le ton lamentable ; ce qui établit un contraste choquant entre le sens des expressions et l'accent avec lequel elles sont articulées. Si le défunt est riche, les pleureuses s'établissent pour long-temps dans sa famille ; sinon elles partent au bout de quelques jours, et quelquefois immédiatement après l'enterrement.

Les hommes sont bien plus résignés dans ces circonstances calamiteuses : leur douleur est muette ; ils affectent une constance stoïque ; et, quelle que soit l'amertume dont leur cœur est navré, ils s'étudient à n'en point donner de marques extérieures. Cette constance est dans leur caractère, et le dogme du fatalisme contribue sur-tout à la rendre plus inébranlable. Cependant ils fuient pendant plusieurs jours la société de leurs amis ; et leurs regrets, sans être aussi bruyans, n'en sont pas moins vifs. Il est quelquefois d'usage que les personnes d'une famille en deuil teignent leurs bras avec de l'indigo ; on s'abstient des ablutions usitées aussi long-temps que cette couleur se maintient, et les femmes ne cessent de se lamenter que lorsqu'elle a tout-à-fait disparu par l'effet de la transpiration.

L'enterrement suit de très-près l'émission du dernier soupir : on enlève le corps au bout de cinq ou six heures, à moins que l'on n'ait des motifs de soupçonner que la personne est seulement plongée dans une profonde léthargie. Cet usage imprudent cause souvent des crimes involontaires : on ne sauroit douter que, dans un pays où l'art de guérir est encore fort peu connu, on ne prenne souvent pour une mort réelle ce qui n'est que l'effet d'une torpeur et d'un affaissement physique. De là tous les inconvéniens qui proviennent d'une trop grande précipitation.

(1) Les Égyptiens jurent ordinairement par le tombeau de leurs pères. Rien n'est plus commun que d'entendre dire à un Arabe : بتربة الوالى *bé torbet el-ouâled*, j'en jure par le tombeau de mon père. بتربة امّى *bé torbet ommy*, j'en jure par le tombeau de ma mère.

A peine un malade a-t-il fermé les yeux à la lumière, que l'on envoie chercher, suivant le sexe, les hommes ou les femmes dont le métier est de laver les morts : ceux-ci avertissent le *beyt el-mâl*, et demandent la permission de se transporter dans la maison où repose le cadavre. Ils l'étendent sur une table, le nettoient avec le plus grand soin, et couvrent avec une chemise, en présence des plus proches parens, les parties sexuelles du défunt ; ils l'enveloppent ensuite d'une toile blanche et non cousue. Lorsque c'est un homme du peuple, on le revêt de ses plus beaux habits : mais les musulmans éclairés blâment cet usage comme puéril et ridicule. On dépose le cadavre dans une espèce de bière banale, sans couvercle, par-dessus laquelle on jette un drap orné de broderies. La tête est toujours mise en avant, et l'on a soin de placer au-dessus un turban, si c'est un homme, ou des fleurs, si c'est une femme.

Après ces dispositions, le convoi se met en marche pour la mosquée : on choisit de préférence celle d'*el-Azhar*, comme étant réputée la plus sainte du Kaire. Des aveugles munis d'un bâton précèdent le cortége; ils marchent sur trois rangs de six personnes, et se tiennent enlacés par les bras : ils chantent sur un ton grave et solennel la formule de foi des musulmans, *lâ ilah illâ allah, oua Mohammed raçoul allah, &c.*, et répètent toujours la même modulation jusqu'à la tombe. Les serviteurs du défunt, vêtus en couleur sombre, suivent immédiatement : après eux, viennent les pleureuses, qui portent de longues robes bleues et des voiles blancs; celles-ci précèdent le cadavre, porté sur les épaules de quatre hommes, et déposé dans la bière. Derrière marche la famille, que les cheykhs de la mosquée accompagnent ordinairement. Enfin quelques hommes du peuple ferment la marche. Le convoi s'achemine assez rapidement et en mesure.

Le corps est un instant déposé dans la mosquée; le fils fait la prière principale, ou la fait faire par un homme de loi. Au sortir de la mosquée, une partie du cortége se retire; les cheykhs accompagnent le cadavre jusqu'au lieu de la sépulture, et sont quelquefois suivis de plusieurs enfans de l'école. On paie les gens de la mosquée sur la tombe même : cet usage est général.

Arrivé au cimetière, on tire le corps du cercueil : un homme descend dans la fosse, prend le corps, et le place de manière que la tête soit tournée à l'orient; ensuite le plus proche parent jette avec la main un peu de terre sur le cadavre, que les fossoyeurs recouvrent sur-le-champ. Après la cérémonie, les personnes étrangères qui ont accompagné le convoi, s'asseyent et mangent autour de la fosse. Les parens retournent avec les pleureuses (1), et font retentir le voisinage

(1) Il y a plusieurs usages de l'Égypte qui sont communs à tous les pays de la domination Turque; il en est d'autres qui sont particuliers à cette contrée, et qu'il est intéressant de connoître. Les pleurs des femmes pendant les funérailles sont de ce genre. A Constantinople et dans la Syrie, cela n'a pas lieu ordinairement; on peut même dire que les pleureuses sont inconnues à Constantinople. En Égypte, les femmes du défunt poussent des cris pendant neuf jours de suite : elles reçoivent les visites de leurs amies, qui viennent avec elles pleurer, ou feindre de pleurer. Cependant les musulmans des premières classes et les *u'lemâ* regardent ces grandes lamentations comme un outrage à la religion de Mahomet, puisque le mort ne quitte ce monde que pour aller habiter des lieux enchantés : mais les larmes sont permises, parce qu'elles viennent d'une sensibilité louable. Quand ce sont des hommes de bien, jouissant d'une haute estime, qui viennent à mourir, on ne donne aucun signe de désespoir; au contraire, on pousse plutôt des cris de joie.

de leurs cris, qui se prolongent pendant plusieurs jours, et deviennent souvent incommodes pour les voisins.

Les bières ne sont point enterrées : ainsi que nous l'avons dit, le corps est déposé dans la fosse que les hommes envoyés par le cheykh ont préparée à cet effet. Les tombeaux de famille sont construits à l'avance; ils consistent principalement en une voûte de pierre, sous laquelle on place les corps à côté les uns des autres. Tant que la chair n'est pas consommée, on ne les dérange point; mais, lorsqu'avec le temps les os se sont dégagés de toutes les parties charnues qui les recouvroient, on les réunit dans un même sarcophage. Ce seroit un crime de conserver la moindre des parties d'un cadavre; il doit être enseveli en entier. Si quelqu'un meurt à l'entrée de la nuit, on attend le lever du soleil pour le porter au lieu de la sépulture. Les musulmans se font un point de religion de n'enterrer leurs morts que tant que le soleil est sur l'horizon; ils attachent même à l'observation ou à la violation de cet usage une très-grande importance, puisqu'il s'agit du bonheur ou de la réprobation éternelle. Ce sont les riches qui font les frais de la sépulture des pauvres : leurs tombeaux sont simples, à la vérité; mais la piété de leurs parens ou de leurs femmes les orne toujours de quelques fleurs.

Les chrétiens du Kaire ont leurs tombeaux au vieux Kaire; il ne leur est pas permis de se faire inhumer ailleurs. Les Arméniens seuls ont un local à part pour ensevelir leurs morts : cette classe de chrétiens n'est pas nombreuse; elle s'élève à peine à quatre ou cinq cents individus établis dans la ville.

Des chrétiens qui résident au vieux Kaire ont conservé l'antique usage d'avoir des caveaux funéraires dans leurs maisons, pour y garder les restes de leurs familles. Cette coutume, qui n'est peut-être qu'un reste du culte des anciens Égyptiens, est sévèrement proscrite au grand Kaire, soit pour cause de salubrité, soit pour des motifs d'intolérance de la part des musulmans. On remarque sur-tout parmi les principaux Qobtes ce goût pour les sépultures domestiques. Ils ont choisi des maisons dans un quartier isolé du vieux Kaire pour y établir leurs tombeaux de famille; ils s'y rendent, du Kaire où ils résident, à quelques époques de l'année, et y célèbrent les grandes fêtes de leur secte avec leurs parens et leurs amis. On ne trouve nulle part ailleurs l'ancien usage des sépultures domestiques.

Les pleureuses et les marques extérieures de désespoir à la mort d'un parent font sur-tout une partie essentielle des cérémonies funèbres des Qobtes; ils poussent même ces démonstrations bien plus loin que les musulmans : ils remplissent les environs de leurs cris, auxquels succèdent bientôt ceux des pleureuses; ces gémissemens durent quelquefois plusieurs semaines. Peut-être même est-il permis de supposer que les Qobtes ont transmis ces pratiques aux musulmans de l'Égypte, puisqu'il est vrai que ceux des autres parties de l'Asie ne les observent nullement. Un passage d'Hérodote, que nous citerons ici, prouve également que les lamentations feintes ou vraies, auxquelles on se livre pour déplorer la mort d'un proche, ont en Égypte une origine des plus anciennes. « Le deuil et » les funérailles, dit l'historien Grec, se font en Égypte de la manière suivante : » quand il meurt un homme de considération, toutes les femmes de sa maison se

» couvrent de boue la tête et même le visage ; elles laissent le mort à la maison, » se ceignent par le milieu du corps, se découvrent le sein, se frappent la poitrine » et parcourent la ville accompagnées de leurs parentes (1). » Ne trouve-t-on pas dans ces pratiques des deux nations une analogie d'autant plus grande, qu'Hérodote, toujours extrêmement concis, semble indiquer encore plus qu'il ne dit effectivement! Ces parentes éplorées tenoient sans doute lieu des pleureuses d'aujourd'hui; le reste de la description présente la même conformité, à quelques légères nuances près (2).

Un homme qui sent approcher sa dernière heure, règle ses affaires; et s'il est prudent, il réunit un petit nombre d'amis auxquels il fait part de ses dernières volontés. La loi exige qu'avant de procéder à la division des biens, on prélève d'abord sur le total de l'héritage les sommes nécessaires à la liquidation des dettes, legs pieux et autres engagemens que le défunt pourroit avoir contractés. Les enfans légitimes ont le droit de succession; les enfans naturels ne peuvent hériter sans une clause expresse du testateur. Ces arrangemens sont pour les mâles seulement: les filles et les femmes n'ont pas droit à l'héritage des propriétés foncières. Nous parlerons plus longuement de ces lois injustes dans le chapitre suivant, à l'article des institutions.

La femme peut se remarier quatre mois et dix jours après la mort de son époux, s'il ne l'a pas laissée en état de grossesse; dans ce dernier cas, il lui est permis de prendre un autre homme après ses couches. Les fils ont aussi le droit de se marier à la mort de leur père: mais les bienséances exigent qu'on mette quelque intervalle entre un événement si funeste et un acte qui demande toujours les démonstrations d'une excessive allégresse; ce contraste auroit quelque chose de choquant et de contradictoire. Aussi les hommes qui se permettroient de faire succéder les fêtes de l'hyménée aux funérailles de leurs parens, se couvriroient d'une tache indélébile dans l'opinion publique.

§. III.

Tombeaux.

Le soin des tombeaux, qui porta les anciens Égyptiens à entreprendre tant de choses prodigieuses, se manifeste encore aujourd'hui chez les modernes par des travaux moins gigantesques à la vérité, mais d'une magnificence extraordinaire, relativement à leur état actuel. Une révolution totale s'est opérée dans les mœurs,

(1) Hérod. liv. II, §. 85, traduct. de Larcher, édit. de 1786.

(2) Diodore de Sicile donne les mêmes détails. « Dès » qu'un homme est expiré, ses parens et ses amis, se cou» vrant la tête de boue, vont pleurer dans toutes les rues » jusqu'à ce que le corps soit inhumé. » Mais il est encore bien plus précis, lorsqu'il parle du deuil des Égyptiens à l'occasion de la mort d'un roi. « A la mort d'un roi, toute » l'Égypte entroit en deuil : on déchiroit ses habits, on » fermoit les temples, on suspendoit les sacrifices, on ces» soit les fêtes pendant soixante-douze jours. Des hommes » et des femmes, au nombre de deux ou trois cents, la » tête couverte de boue, et ceints d'un linge sur la poi» trine, faisoient deux fois par jour des lamentations en » musique. » (Diod. liv. I.er, sect. II.)

Voyez la Description des hypogées, *A. D. chap. IX, section X, §. 13*, où ces rapprochemens sont fortifiés par les peintures et les bas-reliefs des anciens hypogées.

dans la religion, dans les habitudes sociales, et cependant les rives du Nil sont toujours ce qu'elles étoient autrefois, le lieu où l'on respecte le plus la cendre des morts. Là, ce ne sont point, comme dans les autres contrées, des enceintes nues et dépouillées qui renferment les tombes des générations éteintes; on n'y voit point, sur un sol aride ou seulement recouvert de quelques herbes sauvages, des ossemens humains dispersés au hasard : ces traces hideuses de l'insouciance n'y révoltent pas les vivans en outrageant les mânes des morts. Tout est différent à cet égard : des arbres y ombragent les tombes; ou tout au moins, des fleurs que la piété cultive, transforment ce lieu funéraire en une espèce de jardin public : des siéges y sont disposés de loin à loin, et les intervalles laissés entre les monumens forment des espèces de rues, dans lesquelles on aperçoit par-tout les traces de l'homme. Mais quelle somptuosité dans les tombes! quel luxe dans les sculptures qui les couvrent! On est tellement frappé de cette magnificence religieuse, qu'on se reporte en esprit dans les temps anciens. « Le soin des tombeaux s'est manifesté chez les anciens par » des dépenses infinies, par l'érection des pyramides, par l'excavation des mon- » tagnes, par l'emploi des sculptures et des peintures les plus riches; en un mot, par » un luxe étonnant. C'est encore aujourd'hui le même goût pour la magnificence des » tombeaux, et les Égyptiens y mettent plus de richesse que dans leurs habitations. » C'est là ce que disoit Diodore de leurs aïeux, qu'ils considéroient leurs maisons » comme des hôtelleries, comme des lieux de passage où ils devoient peu s'arrêter; » qu'ils prenoient donc peu de soin de les embellir, tandis qu'ils appeloient les » tombeaux, des maisons éternelles, et qu'ils employoient à les construire tout le tra- » vail et tout l'art dont ils étoient capables. La croyance religieuse est totalement » changée, et cependant l'usage est resté le même. Autour de chaque grande ville » il y a une ville des morts; là, toute famille un peu aisée a une enceinte qui lui » est propre, et chaque tombe est ornée d'inscriptions et de sculptures plus ou » moins riches (1). »

Les Égyptiens modernes, comme les anciens, choisissent pour leurs tombeaux des endroits secs et assez élevés au-dessus du niveau du fleuve, pour que l'inondation ne puisse atteindre et détériorer les monumens. Les terres cultivables de la vallée sont aussi trop précieuses et trop nécessaires aux vivans, pour qu'ils en fassent l'éternelle concession : car un lieu qui a servi de sépulture, doit rester désert; il n'est plus permis d'y bâtir ou d'y planter : le terrain qui fut destiné à servir aux hommes de dernière retraite, doit leur appartenir exclusivement; on craindroit de troubler le repos de leurs cendres, si l'on permettoit au laboureur d'y promener le soc de sa charrue. Lorsqu'un cimetière est rempli, on ne va pas disputer aux ossemens des morts la place qui leur a été accordée; rien n'est renversé; aucune tombe n'est fouillée : le pauvre y repose éternellement sous la pierre modeste qui lui fut consacrée jadis; le riche n'a pas besoin d'acheter à grands frais la promesse incertaine de posséder en propre l'espace étroit qu'il doit occuper dans la tombe. A peine les monumens ont-ils couvert la surface d'une enceinte funéraire,

(1) *Voyez*, dans la Description générale de Thèbes, le Mémoire sur les hypogées, par M. Jomard, *A. D. chap. IX, sect. X, pag. 382.*

que

que le Gouvernement fait la concession d'un nouveau terrain : le premier est abandonné ; mais on le regarde toujours avec un religieux respect : long-temps encore après cet abandon, la piété filiale vient y déposer des couronnes de fleurs sur les marbres tumulaires.

Le cimetière, ou la ville des tombeaux, est ordinairement placé à l'entrée des villes et hors de leur enceinte. Chacun peut y pénétrer librement; aucune muraille n'en interdit l'approche : mais quelle surprise pour l'étranger qui, n'ayant vu jusque là dans la campagne que les masures habitées par les vivans, aperçoit tout-à-coup les riches demeures des morts! Une forêt de colonnes, de cénotaphes, de mausolées, couvre un espace immense : on diroit que c'est une ville somptueuse que ses habitans auroient abandonnée la veille. On y voit des rues, des monumens, et, pour ainsi dire, des plaines semées de tombeaux. Par-tout on a déployé le luxe de l'architecture : les mosquées et les palais des grands égalent à peine en magnificence quelques-uns de ces mausolées. Les colonnes, les cippes et toutes les parties sculptées sont en marbre blanc, les soubassemens en pierre de taille, les coupoles en bois recouvert de plusieurs couches de plâtre ou de chaux d'une très-grande blancheur. La sculpture est dans le goût Oriental, c'est-à-dire que les ornemens consistent en fleurs, en guirlandes, en festons des genres les plus variés, et travaillés avec un soin extrême : ils sont relevés par des feuilles d'or qui leur donnent une apparence magnifique. Les particuliers qui ne jouissent que d'une fortune médiocre, se contentent de faire peindre en noir les inscriptions gravées sur la tombe de leurs parens : les riches se distinguent en les faisant dorer. Les monumens ordinaires se composent d'une pierre sépulcrale, ornée, d'un côté, d'une colonne qui supporte un turban, et, de l'autre, d'une pierre plate qui se termine en pointe, et dont les côtés sont taillés en obélisque; c'est sur cette dernière que l'on grave les inscriptions : quelquefois on y représente un cyprès ou des fleurs sculptées d'une manière ingénieuse. Les tombes des femmes se composent de deux pierres plates, qui s'élèvent l'une à la tête, l'autre aux pieds : elles sont chargées de sculptures et d'inscriptions, et se terminent toutes les deux en obélisque; mais elles ne portent pas de turban. Ces pierres sont toujours en marbre, à moins que les parens du défunt ne soient pas assez riches pour s'en procurer : dans ce cas, elles sont en granit ou en pierre de taille; alors elles ne sont décorées d'aucune sculpture. Quelquefois un bloc informe couvre un tombeau : cela suffit à la piété; chacun fait de son mieux pour honorer la mémoire de ses parens. En Asie, où la terre est généralement fertile et les pluies abondantes, les Turcs plantent sur la tombe un jeune cyprès : alors les cimetières ressemblent à de vastes forêts; ces arbres s'élèvent à une hauteur prodigieuse, et vieillissent sans qu'il soit jamais permis de les abattre : ce seroit un crime que les lois ne pardonneroient pas.

Le vendredi est le jour consacré particulièrement à la visite des tombeaux : les familles s'y rendent alors toutes ensemble; les mères y amènent leurs enfans, les amis s'y réunissent : on s'assied autour du monument de la personne regrettée; on s'accroupit sur des nattes pour prendre une légère collation, et s'entretenir avec

amertume de la perte qu'on a faite, des vertus du défunt, de ses talens et de ses qualités privées. C'est au lever du soleil qu'on se rend à la ville des tombeaux; toute la matinée s'y passe en devoirs pieux et en prières. Dans ces jours de solennité, l'affluence est telle, que l'enceinte funéraire paroît peuplée d'une foule immense : les voiles flottans des femmes, les vêtemens des hommes, qui brillent des couleurs les plus éclatantes et les plus variées, la somptuosité des monumens qui couvrent la plaine, tout rappelle au souvenir les fables antiques qui prirent naissance sur ce même rivage; ces lieux deviennent en quelque sorte le séjour des ombres fortunées : on croit les voir errer à pas lents à travers ces demeures de la mort; leurs groupes dispersés çà et là sous les acacias et les sycomores semblent offrir aux yeux du voyageur le tableau des champs Élysiens; et bientôt son imagination le complète et le réalise.

Les familles riches, comme nous l'avons déjà dit, possèdent des tombeaux d'une grande beauté. Les uns sont en petit de véritables mosquées, environnées d'une enceinte, où l'on enterre aussi, avec moins de faste, les esclaves et les serviteurs de la famille : les maîtres sont ensevelis sous le dôme, et leurs ossemens sont ensuite réunis dans un même caveau. Les autres, plus simples, se composent d'un grand soubassement en pierre, surmonté de quatre colonnes qui supportent des arcades et une toiture, soit en forme de dôme, soit en forme de pyramide : les corps sont déposés dans le soubassement; les tombeaux ou les sarcophages sont vides et bâtis sous le dôme dont nous venons de parler.

Souvent un trou carré est pratiqué au milieu de l'espèce de table qui recouvre le corps; on le remplit de terre, et l'on y plante des fleurs que l'amitié, la tendresse ou le respect se plaisent à entretenir. Les gens du peuple, qui ne peuvent pas même indiquer par une pierre commune la place où reposent ceux qui leur sont chers, se contentent de relever la terre autour de leurs fosses : ils y plantent également des fleurs qu'ils viennent cultiver chaque semaine.

Les cimetières Égyptiens sont sacrés, et l'on en éloigne avec le plus grand soin tout ce qui pourroit les profaner. La ville du Kaire est environnée d'enceintes funéraires; nous avons parlé de leur magnificence : mais il faut citer aussi la ville des morts à Syout, dans la haute Égypte. Elle est au pied d'une montagne sur la lisière d'une plaine superbe, et traversée par une route fort large qui conduit au désert. Chaque tombeau est environné d'un mur blanchi, couronné par des crénelures peintes de diverses couleurs, et ombragé par des dattiers, des acacias ou des sycomores : l'amour filial multiplie ces arbres et veille à leur conservation. Ainsi les Égyptiens, unis par les liens du sang et par ceux de l'affection, donnent après la mort des marques touchantes de regret à leurs proches : comme les anciens, ils sentent vivement les jouissances que donnent les affections domestiques; ils sont toujours douloureusement frappés du coup qui les prive des êtres chéris dont la perte est irréparable; et, après avoir goûté le bonheur d'être aimés pendant leur vie, ils jouissent encore, en quittant la terre, de celui d'être regrettés.

§. IV.

Deuil et Pleureuses.

Nous avons en Europe un temps fixé pour le grand deuil; le petit deuil succède à celui-ci : ces pratiques sont inconnues en Orient; la tristesse et les regrets s'y manifestent d'une autre manière, et la douleur y a un autre langage. Pendant un nombre de jours que l'usage a déterminé, les femmes doivent pleurer la mort de leurs parens, soit dans l'intérieur de leurs maisons, soit dans une mosquée, soit sur les tombeaux : une partie de la journée est consacrée à ce triste devoir, et l'on s'en acquitte avec une exactitude scrupuleuse. Il est vrai qu'on remarque souvent une sorte d'affectation dans ces pratiques extérieures; il n'est pas rare, par exemple, de voir des femmes passer dans les rues sans donner aucun signe de chagrin, se rendre à la ville des tombeaux ou dans une mosquée, et, après s'y être lamentées et avoir poussé de grands cris pendant une heure, se relever ensuite, et partir sans qu'il reste la moindre trace de leur émotion : mais ces démonstrations sont sincères chez le plus grand nombre. Pour s'en convaincre, il suffiroit d'avoir vu, comme nous, des malheureuses, agitées par la crainte de perdre un de leurs proches, parler toutes seules, et exprimer à demi-voix, de la manière la plus touchante, les inquiétudes dont elles étoient tourmentées : souvent nous avons entendu des femmes prononcer, en marchant dans les rues, des prières ferventes pour détourner le malheur qui menaçoit leur famille; leur voix n'étoit interrompue que par les sanglots qui déchiroient leur poitrine; elles s'exprimoient avec tant d'abandon, leurs accens étoient si vrais, le desir de prolonger les jours de la personne en danger aux dépens des leurs étoit si ardemment prononcé, qu'il seroit injuste de douter de leur sincérité. Si la crainte du malheur les tourmente d'une manière si douloureuse, combien ne doivent-elles pas être consternées lorsque leurs inquiétudes se réalisent! Souvent une mère privée de son enfant chéri s'élance hors de la maison tout éplorée; elle parcourt les rues, en poussant des cris lamentables et appelant son fils d'une voix déchirante : *yâ oualad! yâ oualad!*

Les femmes seules sont assujetties à la cérémonie des pleurs après la mort de leurs parens : les hommes, comme nous l'avons dit, doivent montrer plus de courage; s'ils souffrent, leur douleur est concentrée; et souvent ils recommandent plus de modération aux femmes qui poussent trop loin les démonstrations du désespoir (1).

C'est dans l'appareil des larmes et des regrets que le deuil des Égyptiens consiste, à proprement parler : la religion ne prescrit aucun vêtement particulier. Le peuple porte des habits d'une couleur sombre en signe de deuil; mais cet usage n'est pas suivi par les hautes classes de la société. Dès qu'un homme est enterré, et qu'on a fait les prières, il n'y a plus de deuil religieux ou obligatoire; on se contente de passer quelques jours dans le recueillement, et l'on invite à un repas funéraire les

(1) Les femmes musulmanes, comme nous l'avons dit précédemment, ne sont pas les seules à pleurer les morts : les chrétiennes l'emportent peut-être sur elles à cet égard. Cet usage est général en Égypte.

amis du mort : ce repas est consacré à son souvenir, qui devient le sujet de la conversation, et chaque convive se plaît à rappeler ses vertus.

Les pleureuses qui suivent les enterremens, sont des femmes du peuple qui s'exercent de bonne heure à pousser des gémissemens et à imiter les accens du désespoir. Il n'est pas un musulman éclairé qui ne condamne cet usage menteur : cependant on l'observe pour ne point heurter l'opinion. La femme d'un grand, craignant de ne pouvoir répandre assez de larmes à elle seule, ou peut-être trouvant la tâche de se lamenter sans cesse trop au-dessus de ses forces, fait venir les pleureuses, qui jouent leur rôle dans l'appartement de la maison où l'on a déposé le cadavre. Là, elles font le panégyrique du mort, mais de la manière la plus lamentable : l'une commence par une exclamation dolente sur les qualités du défunt; à peine l'a-t-elle prononcée, que les autres en chœur poussent des cris effrayans, comme pour exprimer l'étendue de la perte qu'a faite la famille. Une cafetière est sur un brasier au milieu de la salle, et à la fin de chaque jérémiade les pleureuses prennent une tasse de café. Leurs cris n'ont rien de touchant pour un étranger : ils révoltent plutôt qu'ils n'attendrissent. La plupart de ces misérables ne répandent pas de larmes : leur rôle consiste à faire quelques gestes et à hurler en suivant une espèce de rhythme lugubre. Le voile qui leur couvre le visage, et sans lequel elles n'oseroient paroître en public, ne permet pas d'ailleurs d'apercevoir le mensonge de leurs pleurs.

Malgré le mépris que les musulmans éclairés témoignoient pour ce cérémonial, qui ressemble plutôt à une comédie qu'à l'expression vraie de la douleur, il est probable qu'il sera long-temps encore en vigueur : il est difficile de déraciner les préjugés vieillis dans une longue habitude; et la difficulté est plus grande encore chez un peuple routinier, qui se fait un scrupule religieux de marcher pas à pas sur les traces de ses ancêtres.

CHAPITRE V.

Institutions.

§. I.er

Des Hommes de loi.

Après avoir décrit les mœurs domestiques et les habitudes sociales des Égyptiens, et les avoir, pour ainsi dire, suivis depuis le berceau jusqu'à la tombe, nous allons nous occuper de leurs institutions civiles et religieuses. C'est peut-être ici la partie la plus importante de notre ouvrage. Il n'avoit guère été possible aux voyageurs, avant la conquête de l'Égypte par les Français, de recueillir à cet égard des notions positives : trop d'obstacles s'opposoient à des recherches aussi délicates, et d'autant plus dangereuses, qu'elles eussent excité les soupçons d'un

Gouvernement ombrageux et despotique. Il falloit la présence et l'appui d'une armée victorieuse, et des relations journalières et immédiates avec les habitans de toutes les classes, pour favoriser, pour nécessiter même l'étude des lois et du système administratif de l'Égypte. Deja le Mémoire de M. Estève (1) offre un tableau complet des revenus publics, de la répartition et de l'emploi des impôts, des diverses espèces de propriété, et, en un mot, de toutes les branches du gouvernement qui ont pour objet les finances de l'État. Les fonctions qui furent confiées à M. Estève durant le cours de l'expédition, lui ont permis de tout voir par ses yeux, et de sonder, dans ses replis les plus cachés, une administration tortueuse et compliquée. Nous devons donc, dans ce chapitre, nous occuper principalement des institutions qu'il n'entroit pas dans son cadre de développer, et nous commencerons par les lois civiles qui régissent aujourd'hui les Égyptiens : mais, avant de passer à l'examen de ces lois, il est urgent de faire connoître les individus qui en sont les organes ou les dépositaires. Comme la religion et le livre qui en renferme les dogmes, sont les principales bases sur lesquelles s'appuient les droits civils, les hommes qui se sont consacrés à l'exercice du culte, sont en même temps les hommes de la loi : ils se divisent en plusieurs classes, et leurs attributions sont variées. Il en est quelques-uns dont les fonctions se bornent au soin des mosquées; les *imâm* sont de ce nombre. Ces espèces de religieux ne sont ni riches ni considérés. Tout musulman qui sait lire et faire la prière, peut être imâm, c'est-à-dire, desservant d'une mosquée : il n'est ni consacré, ni revêtu d'un costume particulier. C'est une charge héréditaire dans les familles, mais que l'on peut céder à une personne étrangère, moyennant une rétribution.

Le qâdy est le juge examinateur des *imâm;* il peut ou les admettre ou les rejeter, suivant qu'ils lui paroissent plus ou moins à la hauteur de leurs fonctions. Il n'y a point d'hiérarchie de dignité parmi les *imâm;* ils sont les desservans des mosquées, et rien de plus. Le Grand-Seigneur a sur eux et sur les *u'lemâ* une espèce de juridiction spirituelle : mais, si ses firmans étoient contraires à quelques préceptes du Qorân, ils ne se croiroient pas obligés d'y obéir; ils ne doivent écouter que la parole de Dieu et de son prophète.

Les chéryfs forment une classe à part; ils jouissent d'une très-grande considération : c'est le titre que prennent les musulmans revêtus d'une dignité quelconque. Le nom de *chéryf* signifie *distingué :* mais cette qualification honorable est spécialement affectée aux descendans de Mahomet par Fâtmeh, sa fille. Eux seuls ont le privilége de porter le turban vert. « Malheur, disent les commentateurs du Qorân, » à celui qui se fera chéryf sans l'être, et à celui qui abandonnera les chéryfs! » On assure cependant qu'il en est beaucoup qui ont usurpé cette espèce de noblesse. Elle est commune à toutes les classes : on voit des chéryfs occupés aux travaux les plus obscurs et les plus abjects. Les femmes transmettent ce titre à leurs enfans des deux sexes; et comme elles peuvent épouser indifféremment un chéryf ou un musulman qui ne le soit pas, on conçoit combien cette caste a dû se multiplier.

(1) *É. M. tom. I.er, pag. 299.*

Le Grand-Seigneur choisit parmi les descendans les plus distingués du Prophète un *naqyb el-achrâf*, ou procureur et représentant des chéryfs. C'est une charge considérable, et celui qui en est revêtu réside au grand Kaire : ce personnage est ordinairement envoyé de Constantinople avec le qâdy. Il paie pour son investiture environ 40,000 médins, et jouit du revenu de plusieurs hameaux, qui sont comme l'apanage de son emploi. Cette dignité n'est conférée que pour un an : au bout de ce terme, le naqyb est remplacé ou confirmé, suivant le bon plaisir de la Porte.

Tous les chéryfs soumis à la juridiction du naqyb sont justiciables de ce magistrat pour les fautes légères; mais il n'en peut condamner aucun à la peine de mort : le qâdy seul a le droit de les juger, ainsi que les autres musulmans, en matière civile et criminelle; et lorsqu'il prononce une sentence de mort contre l'un d'eux, c'est au naqyb à la faire exécuter. Les chéryfs ont leur prison à part : une partie du revenu des villages du naqyb est employée à la nourriture des prisonniers (1).

Il n'est aucun endroit de la Turquie où les chéryfs jouissent d'une plus grande considération qu'à la Mecque; ils y ont le pas sur tous les musulmans dans les cérémonies religieuses; on leur accorde en outre plusieurs prérogatives. Le chéryf de la Mecque n'est cependant que prince temporel : il n'a aucune prééminence religieuse, et même la prière ne se fait point en son nom; c'est toujours au nom du Grand-Seigneur qu'on officie dans le temple de la Mecque.

Nous avons déjà parlé des *u'lemâ* ou lettrés; ils se divisent en trois grandes classes : les ministres de la religion, les docteurs de la loi, et les *qâdy*. Les premiers sont les *imâm;* dans la seconde classe on comprend les *moufty*, ou docteurs et avocats consultans qui donnent leur décision sur toutes les affaires; la troisième se compose des ministres de la justice. On donne le titre de *moulâ*, dont le nom signifie *maître, seigneur*, aux magistrats du premier ordre.

Le *cheykh el-islâm*, ou moufty de Constantinople, et le grand vizir, sont, après le sultan, les deux personnages les plus éminens de l'empire : ils représentent le souverain; l'un au spirituel, et l'autre au temporel. Le Grand-Seigneur n'a pas le droit de faire supplicier un moufty d'une manière commune; et lorsqu'un individu revêtu de cette charge suprême se rend coupable d'un crime capital, il subit une peine particulière, peut-être plus affreuse encore que celles que l'on inflige aux criminels d'une condition ordinaire.

On soumet au moufty les questions embarrassantes qui peuvent se présenter sur les divers cas de la loi. Comme les fonctions de ce magistrat consistent sur-tout à donner son opinion sur les peines encourues pour certains délits, et sur les droits respectifs des personnes en procès, on s'adresse à lui pour obtenir une décision émanée de son tribunal. Cette espèce de solution d'une question de droit civil ou de procédure criminelle se nomme *fatouah :* c'est comme un prononcé légal, qui détermine souvent la sentence du qâdy. Les *imâm* rédigent et écrivent les *fatouah :*

(1) Il existe aussi quelque différence dans la manière de supplicier les chéryfs : on ne peut pas leur trancher la tête; le naqyb envoie dans la prison un exécuteur qui les étrangle. Leurs corps ne sont pas non plus exposés après l'exécution; on les ensevelit sur-le-champ.

mais, lorsqu'on demande au moufty des éclaircissemens sur un point obscur du droit public, ce magistrat convoque les principaux *u'lemâ*, et discute le cas avec eux. Il est rare qu'un qâdy très-versé dans la jurisprudence demande l'opinion d'un moufty, et encore plus qu'il s'en tienne à ses décisions : mais, s'il n'est pas fort habile, comme il arrive assez souvent, il demande toujours l'avis du moufty avant de prononcer.

Les quatre sectes Mahométanes dont nous avons fait mention dans le premier chapitre, ont au Kaire leur moufty particulier : ces charges ne se donnent pas ; il paroît que c'est un titre ou plutôt une dignité acquise par la réputation. Dans les villes d'un ordre inférieur, et cependant d'une certaine importance, le moufty envoie un moulä pour le représenter. Les *moulä* n'exercent leurs fonctions que pendant un très-court espace de temps : en Turquie, on les change tous les mois, et ils paient leur investiture plus ou moins cher, suivant les ressources de la ville où ils vont exercer. Les *moulä* sont, après les *moutsallem* ou gouverneurs, les premières autorités de la ville.

On trouve en Égypte un ordre de moines musulmans qui est assez répandu dans les autres états Turcs : les individus qui en font partie se nomment *derviches ;* ils vivent en communauté, et voyagent d'un couvent à un autre. Le mariage ne leur est pas défendu : mais leurs femmes ne peuvent être admises dans le couvent ; elles doivent résider dans des maisons particulières. Chaque communauté a des revenus provenant des legs et des fondations des musulmans pieux : l'ordre a des supérieurs, et les couvens ont des chefs respectifs nommés *cheykhs*. Il s'en faut au reste que ces religieux jouissent d'une considération générale : on les accuse de philosophie, et cette imputation est très-grave chez un peuple ignorant, attaché à ses erreurs par une longue habitude. Les Orientaux appellent *philosophes* les esprits forts, incrédules sur plusieurs points, et sur-tout peu disposés à croire aux miracles du Prophète. Il est cependant assez difficile d'admettre une pareille accusation contre les derviches, qui ne sont pas assez éclairés pour approfondir des sujets sérieux ; ils ne paroissent pas même s'en occuper. Quoi qu'il en soit, on soupçonne le plus grand nombre d'entre eux d'impiété et d'hérésie : leurs ennemis disent qu'ils bornent toute leur religion à la croyance en Dieu, sans attacher aucun mérite à la prière et aux autres pratiques extérieures ; qu'ils ne s'y soumettent que pour la forme, et que leurs démonstrations sont vaines et hypocrites. Il y a plusieurs autres classes de religieux musulmans ; mais, comme les uns vivent en anachorètes, et les autres en pélerins, il seroit difficile de donner des détails positifs sur leur compte. Nous nous bornerons à dire quelque chose sur les santons, qui sont pour les Égyptiens l'objet d'une vénération toute particulière.

Il n'est aucun peuple connu qui n'ait mêlé à sa croyance ou à ses pratiques religieuses quelques observances ridicules : les Égyptiens de l'antiquité représentèrent tour à tour la Divinité sous les formes les plus bizarres et les plus monstrueuses ; les Grecs sanctifièrent des orgies dégoûtantes ; les Romains eurent des aruspices ; et les graves sénateurs de la première république du monde s'en remirent plus d'une fois à l'appétit des poulets sacrés, ou bien à l'inspection

des entrailles des victimes, pour décider du sort de la patrie : le culte des druides, tout affreux que l'histoire nous le représente, fut long-temps cher aux Gaulois. Par une inconcevable fatalité qui semble attachée à toutes les institutions des hommes, les modernes, comme les anciens, ont consacré des erreurs et des préjugés plus impardonnables peut-être, en ce que l'horizon de l'esprit humain s'est prodigieusement agrandi depuis ces temps reculés. Les Égyptiens de nos jours, aussi bizarres, mais bien moins ingénieux que leurs ancêtres, rendent une espèce de culte à des insensés : tels sont les santons. Le peuple s'imagine que Dieu les a attachés à son service d'une manière si forte et si exclusive, qu'ils sont devenus indifférens pour tout ce qui est terrestre, et qu'ils ont même entièrement perdu le sentiment des sensations mondaines. Les imbécilles, en général, sont donc honorés pendant leur vie comme des saints (1). Il en est qui, jouissant d'une foible portion de leurs facultés morales, se retirent dans des lieux solitaires, pour y vivre des aumônes des dévots : ils se livrent à la prière et à la contemplation. Il y a des santons des deux sexes. On les voit souvent marcher tout-à-fait nus; mais la vénération, ou plutôt l'aveuglement public, leur sert de voile (2).

Après la mort, ces personnages sont ensevelis avec pompe, et leurs tombeaux deviennent, pour le peuple, des lieux féconds en miracles. Dans les campagnes, dans les quartiers éloignés du centre des villes, on trouve beaucoup de ces monumens, dus aux offrandes pieuses des zélés musulmans. Ils sont en forme de petits dômes, plus ou moins riches, et des hommes sont chargés de veiller à leur conservation, ou, pour mieux dire, sont comme les desservans de ces mosquées funéraires. Mais il s'en faut que cet emploi soit toujours lucratif: souvent on rencontre dans les rues des hommes couverts de haillons, avec une longue chevelure flottante, et un bâton à la main; ce sont les prêtres des tombeaux de santons qui demandent l'aumône.

Des fourbes s'avisent quelquefois de jouer le rôle de santon pour capter la bienveillance, la considération et sur-tout la générosité publiques : mais on parvient tôt ou tard à découvrir l'imposture, et le mépris et l'abandon sont le partage du faux inspiré.

§. II.

Fêtes religieuses; principaux Dogmes de la Foi musulmane.

Nous avons déjà parlé des fêtes Égyptiennes pour ce qui regarde les divertissemens du peuple dans les jours d'allégresse. Quoique toutes ces fêtes se rapportent, pour ainsi dire, à une circonstance religieuse, il n'en est que deux cependant qui

(1) L'origine de ce préjugé remonte jusqu'aux premiers temps de l'islamisme. On sait que Mahomet avoit de fréquens accès d'épilepsie, et qu'il eut l'art de persuader à ses disciples que cette infirmité annonçoit la présence de l'ange Gabriel. Les musulmans, en commémoration de leur prophète, regardent comme des inspirés les fous, et sur-tout ceux d'entre eux qui, dans leurs momens lucides, se distinguent par une grande austérité de mœurs.

(2) On raconte de plusieurs santons qu'ils n'ont pas toujours été insensibles aux plaisirs des sens, et que la prétendue sainteté dont ils étoient revêtus, leur a souvent facilité les moyens d'en éprouver toutes les jouissances, sans que pour cela leur pudeur fût blessée, ou qu'ils portassent atteinte aux mœurs et aux bienséances.

peuvent

peuvent être considérées comme véritablement sacrées, celle du ramadân et celle du sacrifice d'Abraham. La première est de trois jours : les musulmans remercient Dieu de ce qu'il a permis qu'ils passassent heureusement le temps du jeûne. La seconde est la grande fête, autrement dite *grand Beyrâm;* elle se célèbre le 10 du mois dou'l-hageh, le dernier de l'année, et dure quatre jours pour le bas peuple : les riches et les grands seigneurs la célèbrent pendant une semaine. Cette époque correspond à celle où les pélerins, arrivés à la Mecque, immolent sur la montagne des animaux domestiques. Chaque famille Mahométane tue ce jour-là, dans toute l'Égypte, un agneau ou quelque autre animal, selon ses facultés : les riches en immolent plusieurs, au moins un pour chaque individu de leur famille ; les pauvres se contentent d'offrir une seule victime.

Il est à propos de remarquer que les fêtes religieuses instituées par Mahomet ne ressemblent en rien à celles des chrétiens. Ce ne sont pas des jours de repos : elles ne diffèrent des autres jours que par les prières supplémentaires qui se récitent alors dans les mosquées. Du reste, les boutiques sont ouvertes, les ouvriers peuvent vaquer à leurs travaux accoutumés : mais le peuple aime mieux se divertir ; on se pare de ses plus beaux vêtemens, et les rues sont remplies de gens qui se livrent à la joie.

Le jour anniversaire de la naissance du Prophète est aussi l'occasion de grandes réjouissances pour le peuple : toutes les places publiques sont garnies de baladins, de joueurs de gobelets, d'*a'lmeh*, et de marchands de sucreries. Néanmoins cette fête n'est pas regardée comme indispensable; on peut la célébrer ou non : elle est seulement consacrée par l'usage. Le soir, chacun s'empresse d'illuminer, et les divertissemens se prolongent fort avant dans la nuit.

Un usage particulier à l'Égypte, et qui est presque étranger aux autres états musulmans, ce sont des espèces de fêtes patronales : les villages et les différens quartiers des grandes villes ont chacun leur patron, dont le jour de naissance est célébré par le peuple avec le même concours que nos fêtes de paroisse. Cependant il ne se fait aucune cérémonie extraordinaire dans les mosquées : quoique l'origine de ces fêtes se rattache à un motif religieux, les hommes de la loi n'y prennent aucune part, et en abandonnent la célébration aux habitans de toutes les classes, toujours avides de réjouissances (1).

Mais de toutes les époques de l'année où les Égyptiens peuvent se livrer aux plaisirs et aux divertissemens, il n'en est pas de plus favorable que le mois de ramadân, qui est tout ensemble le temps du jeûne et du carnaval des musulmans. Il semble étrange que l'on ait choisi une même époque pour allier des pratiques aussi contraires, la mortification, la pénitence et les plaisirs. Peut-être le législateur a-t-il voulu tempérer la rigueur de la pénitence, en lui associant des heures consacrées à la joie : les hommes supportent mieux les privations auxquelles doivent succéder les jouissances.

(1) Les Égyptiens aiment à célébrer leurs fêtes et leurs réjouissances la nuit : c'est assez l'usage des peuples qui vivent sous un climat très-chaud. La nuit est en effet, dans les régions voisines de la zone torride, le temps où les facultés physiques reprennent un peu d'énergie.

On n'auroit qu'une idée bien imparfaite du ramadân ou carême des musulmans, si l'on prenoit celui des chrétiens pour terme de comparaison. Mahomet s'est montré aussi libéral de promesses pour l'homme vertueux dans l'autre monde, qu'il a mis de sévérité dans les pénitences annuelles qu'il commande à tous ses disciples dans celui-ci. Le jeûne dure pendant tout un mois lunaire; il arrive à des époques indéterminées, tantôt en été, tantôt en hiver : dans ces deux saisons, la loi est également rigoureuse; il faut se priver de toute nourriture depuis le lever du soleil jusqu'à son coucher; on ne peut ni boire ni fumer. Il est facile de concevoir toute la rigidité d'un pareil jeûne, en songeant que, dans une contrée aussi méridionale que l'Égypte, la soif est la plus insupportable de toutes les privations. Le moindre exercice altère; cependant les gens du peuple, qui ne peuvent se passer d'un travail journalier pour vivre, doivent attendre la fin du jour pour se rafraîchir : on voit des portefaix soulever et transporter, comme à l'ordinaire, d'énormes fardeaux, et travailler d'une manière aussi pénible pendant la plus grande partie du jour, sans qu'une goutte d'eau rafraîchisse leur gorge desséchée, sans que le plus petit repas vienne ranimer leurs forces affoiblies par la transpiration et la fatigue. Quand le soir vient, la scène change; ce ne sont plus les mêmes hommes : la nuit entière se passe en festins, en divertissemens et en débauches. Dans la journée, on achève ses affaires le plus tôt possible, afin de consacrer quelques heures au sommeil : on voit le cultivateur sous un palmier, après avoir rempli sa tâche dans la matinée; le marchand couché sur le comptoir de sa boutique; les gens du peuple étendus dans les rues, et rangés le long des murs de leurs habitations, tandis que le riche, également assoupi, attend sur un divan somptueux le moment qui précède le coucher du soleil.

Cette heure si ardemment desirée arrive enfin : on se lève avec empressement; chacun se hâte de gagner un lieu élevé; les femmes se réunissent sur les terrasses de leurs maisons, pour s'assurer plus tôt de l'entière disparition du soleil. Il commence à pâlir, son disque lumineux se cache sous l'horizon, et ses derniers rayons s'effacent à peine, que le peuple, l'habitant des palais, les recluses des harems, saluent d'une voix unanime la fin tardive du jour; des chants de joie annoncent le moment du plaisir et l'heure du repas. Toutes les mosquées retentissent des accens graves et éclatans des *mouezzin*, qui appellent le peuple à la prière. C'est une rumeur, une agitation générale : bientôt on se divise, les groupes se séparent. Toute la population rassemblée se disperse dans les cafés, dans les maisons, dans les mosquées, dans les places publiques; chacun mange avec avidité : les riches font un grand festin, et partagent aux pauvres les restes de leur table. On sert indifféremment tous ceux qui se présentent; et cet usage, bien louable sans doute, est en vigueur dans tous les états du sultan.

Cependant les jeux et les spectacles succèdent au repas; la licence la plus effrénée règne alors dans les divertissemens qui signalent ces nuits de débauche. Les mosquées sont illuminées jusqu'au point du jour; la partie la plus saine du peuple y passe la nuit en conversations utiles : mais la foule se porte dans les cafés, où les vieillards qui font la profession d'orateur public, racontent avec feu

des aventures merveilleuses, qui intéressent singulièrement la multitude. On se presse également à la porte des bains, et c'est là sur-tout que se concertent des parties de plaisir et des rendez-vous amoureux : les hommes attachés aux bains, gens adroits et habitués à ces sortes d'affaires, sont presque toujours l'ame de ces intrigues. C'est ainsi que le sexe se venge de son esclavage et de ses tyrans : mais le plus grand mystère doit couvrir de semblables écarts; la colère de l'époux offensé ne connoîtroit point de bornes.

Les places publiques sont les lieux où l'on affiche, pour ainsi dire, le plus honteux déréglement : là, des bateleurs représentent des scènes libidineuses, terminées par des tableaux qui caractérisent, avec la plus grande grossièreté, une étonnante corruption de mœurs ; les acteurs principaux sont toujours un vieillard et un jeune enfant, ainsi que nous l'avons dit à l'article des spectacles populaires. Toutefois, si l'on jugeoit des mœurs de la nation entière par le goût que les gens du peuple manifestent ordinairement pour ces sortes de spectacles, on s'en feroit à coup sûr une idée fausse et injuste : l'obscénité de ces représentations n'a d'attrait que pour la lie du peuple; car en Égypte, comme par-tout ailleurs, le peuple est avide de voir dans toute leur nudité ces tableaux de la luxure et de la débauche : il est déplorable seulement que de semblables représentations soient tolérées par l'autorité.

On goûte, même dans le sein des harems, les plaisirs du ramadân : il est alors permis aux femmes de faire venir les *a'lmeh* et quelques musiciens. L'homme riche, nonchalamment assis sur son divan, la pipe à la bouche, et son épouse favorite à ses côtés, écoutent avec transport le chant des musiciens et les sons de leurs instrumens : les deux époux sont environnés de quelques esclaves, qui se tiennent debout autour d'eux, ou accroupis sur une natte. On admire la pantomime de la jeune *a'lmeh*, qui figure, dans une danse voluptueuse, les combats de la volupté et de la pudeur. Une ceinture à peine nouée autour de sa taille légère est comme l'unique barrière qu'elle veuille opposer aux attaques de l'amour; elle la serre mollement, et semble obéir à une force irrésistible en dansant au son des instrumens : mais la ceinture, ébranlée par les mouvemens de la danseuse, se détache insensiblement; alors la pudeur, un moment assoupie par la passion, se réveille tout-à-coup; la ceinture protectrice est nouée de nouveau; la danse semble reprendre alors un caractère plus grave, qui cède bientôt à la vivacité des sensations auxquelles l'*a'lmeh* paroît en proie. Les mêmes circonstances se renouvellent, le foible lien se relâche encore; mais l'amour est victorieux, on ne lui dispute plus sa conquête : l'*a'lmeh* succombe enfin à ses émotions; ses mouvemens se ralentissent, et elle semble plongée dans un ravissement délicieux. On applaudit avec une sorte de fureur, et l'effet que cette pantomime voluptueuse produit sur le spectateur indolent, et sur-tout sur sa compagne, est au-delà de toute expression : nous avons vu de jeunes femmes tellement émues par ces danses passionnées, qu'elles se levoient hors d'elles-mêmes, joignoient leurs voix à celles des chanteurs et imitoient les gestes de l'*a'lmeh*.

Nous ne nous étendrons pas davantage sur les usages des Égyptiens pendant la

durée du ramadân : il est temps de revenir à des sujets plus sérieux. Jetons un coup-d'œil rapide sur la religion en général, puisqu'il est vrai qu'en Égypte elle influe plus particulièrement encore que dans les autres contrées sur les institutions civiles et sur les habitudes sociales.

Le musulman doit croire à l'unité de Dieu (1) et à la mission de Mahomet, ajouter foi à tout ce qui est contenu dans le Qorân comme étant la parole divine (2), faire les cinq prières et les ablutions préparatoires qui en sont inséparables, observer le jeûne du ramadân, donner aux pauvres la portion (3) de son revenu qui leur est due, et faire une fois en sa vie le pélerinage de la Mecque.

Comme les Chrétiens, les Mahométans reconnoissent la puissance, la justice et la prescience de Dieu : mais ils admettent de plus la prédestination, sans s'accorder sur la manière de la concevoir. Cette idée les conduit à une résignation sans bornes, qui les distingue de tous les autres peuples. Ils ne croient cependant pas que les actions humaines et les événemens de ce monde soient tellement déterminés par un ordre immuable, qu'ils ne puissent chercher à prévenir ce qui leur seroit nuisible, et à se préserver, par exemple, des maladies contagieuses (4). On prend trop souvent leur indolence naturelle pour une soumission aveugle aux arrêts du destin.

Ils pensent qu'on ne peut représenter l'Être suprême sous aucune forme, ni chercher à approfondir sa nature, mais qu'il faut seulement s'occuper de ses attributs. L'ame, selon les uns, est répandue sur tous les points du corps, et circule dans les veines avec le sang : selon les autres, elle est comme un soleil, dont les rayons se dispersent sur toutes les parties de notre être ; et Mahomet a dit que le croyant devoit se contenter de penser que *l'ame est un effet de Dieu*. En général, les questions métaphysiques, qui ont si long-temps divisé nos écoles, sont peu du goût des *u'lemâ* : ils ont des préjugés ; mais ils ne cherchent pas à définir ce qui passe l'intelligence humaine. Moïse et Jésus-Christ conservent à leurs yeux le rang de prophètes : celui-ci étoit l'esprit de Dieu, créé par le souffle de Gabriel sur la Vierge ; après avoir rempli sa mission sur la terre, il est allé se réunir à la toute-puissance, d'où il procédoit. Ils prétendent aussi que les pharisiens, trompés dans leur attente criminelle, ne supplicièrent qu'une vaine effigie.

Les *u'lemâ* conviennent que les Juifs et les Chrétiens qui ont vécu dans les temps antérieurs à la mission de Mahomet, étoient de vrais croyans ; mais que, ce dernier étant venu pour changer et réformer toutes les lois émanées des anciens prophètes, les disciples actuels de Moïse et de Jésus-Christ sont des mécréans et des infidèles.

Le monde a été créé, Dieu seul est éternel. L'époque de la création, selon les

(1) Cette unité de Dieu doit être crue de la manière la plus absolue : un bon musulman doit confesser que *Dieu est unique*, qu'*il n'est point engendré*, qu'*il n'engendre point*, qu'*il n'a ni associé ni égal dans sa toute-puissance*.

(2) Selon les musulmans, Dieu a envoyé le Qorân à Mahomet, par l'entremise de l'ange Gabriel, et fragment par fragment, dans l'espace de vingt-trois ans.

(3) L'une des aumônes les plus obligatoires est celle qu'on est tenu de faire à la fête du Beyrâm.

(4) Les musulmans sont partagés d'opinion à cet égard : ceux qui suivent la secte des *Hanafy*, et les Turcs sont de ce nombre, regarderoient des mesures sanitaires comme une injure manifeste à la puissance de Dieu ; les autres sectes sont moins exagérées.

docteurs de la loi, ne remonte qu'à mille ans et quelques siècles : ce que l'univers doit avoir de durée est incertain, et Mahomet conseille à ses disciples de ne point chercher à le découvrir. Il ne fallut que six jours pour le grand œuvre de la création : Dieu commença le samedi, et fit la terre : le second jour, il forma les montagnes; le troisième, les arbres et les végétaux; le quatrième, le mal et les dissensions sociales (ce jour est de mauvais augure); le cinquième, les ténèbres et la lumière; le sixième, les animaux : le septième, Adam, qui étoit formé depuis quarante jours, parut sur la terre pour la première fois.

Ils ont aussi le dogme consolant de l'immortalité de l'ame, et même c'est comme le pivot principal sur lequel repose leur croyance. A la mort, l'ame du bon musulman passe dans des jardins toujours verts, en attendant le grand jour du jugement dernier : celle du méchant reste captive dans des lieux sombres et fétides. Mais, quand l'heure suprême du jugement aura sonné, le monde sera lui-même bouleversé de fond en comble; la surface du globe sera renouvelée; le paradis et l'enfer s'ouvriront enfin. Dieu, environné de ses prophètes, examinera les actions des hommes : les ames se réuniront aux corps, qui ressusciteront eux-mêmes dans toute leur intégrité. Les justes entreront alors dans le paradis de délices pour n'en sortir jamais, et les autres iront expier leurs crimes. Il n'y aura de peines éternelles que pour ceux qui n'auront pas cru à la mission et à la parole de Mahomet (1).

Pour obtenir les récompenses de l'autre vie, il n'est pas de voie plus infaillible que la prière et la pureté : le musulman peut prier en tout lieu; il étend sur la terre un tapis, une natte, ou le châle de son turban, et se prosterne la face tournée vers la Mecque : son adoration est courte, mais fervente. Lorsque rien ne l'empêche de se rendre à la mosquée, il doit y remplir ses devoirs religieux de préférence : Dieu est par-tout, mais il convient mieux de l'adorer dans son temple.

(1) Le bonheur que Mahomet promet à ses disciples est purement sensuel : il consiste dans des jouissances d'une éternelle volupté. Au jour de la résurrection, disent les musulmans, chacun prendra la taille et la force du premier homme, qui, d'après eux, n'avoit pas moins de *cinquante pieds de hauteur*. Les femmes seront d'une beauté si parfaite, qu'elles allumeront dans le cœur de l'homme une passion sans cesse renaissante; il pourra la satisfaire indéfiniment, sans jamais éprouver ni dégoût ni lassitude. Les femmes ne concevront point, parce que ces plaisirs seront en quelque sorte célestes, et qu'il ne s'y mêlera jamais rien de si imparfait que la nature humaine. Toutes les facultés morales, tous les organes de la vie, conserveront toujours la même vigueur; et les êtres qui peupleront ces lieux d'une félicité inaltérable, jouiront des agrémens de l'existence et des plaisirs des sens, en conservant pour leurs corps le privilége de ne jamais changer.

On croit assez généralement en Europe que Mahomet a exclu les femmes de son paradis*; c'est une erreur : un auteur classique a dit : « Ce qui est écrit pour les hommes, » l'est aussi pour les femmes. » Étant assujetties aux mêmes pratiques religieuses que les hommes, elles doivent jouir des mêmes récompenses. Les cinq prières du jour, le jeûne du ramadân et le pélerinage de la Mecque, sont également obligatoires pour les deux sexes: mais les femmes ne peuvent ni prier ni jeûner pendant la durée des infirmités périodiques auxquelles elles sont sujettes, parce qu'alors elles n'ont pas la pureté nécessaire à ces actes de dévotion. On assure qu'au temps du Prophète elles pouvoient fréquenter les mosquées, mais que le khalyfe O'mar, s'étant aperçu des distractions que leur présence causoit aux hommes, et du scandale qui en résultoit, ordonna qu'elles prieroient désormais dans leurs maisons.

* Voici ce qu'on lit dans Montesquieu : « Puisque les femmes » sont d'une nature inférieure à la nôtre, et que nos prophètes » nous disent qu'elles n'entreront pas dans le paradis, &c. » (*Lettres persanes*, lettre XXII.) Volney lui-même, quoique versé dans les études Orientales, s'exprime ainsi dans son *Voyage en Égypte et en Syrie* (tom. II, pag. 323) : « Mahomet, si passionné pour les » femmes, ne leur a cependant pas fait l'honneur de les traiter » comme une portion de l'espèce humaine; il ne fait mention » d'elles, ni pour les pratiques de la religion, ni pour les récom» penses de l'autre vie. » Cette assertion est démentie par tous les ouvrages de théologie musulmane, et le Qôran lui-même n'offre rien qui puisse la justifier.

On trouve dans l'enceinte des mosquées un grand bassin rempli d'eau; c'est là que les musulmans se lavent les parties les plus secrètes du corps; ils s'y purifient aussi la barbe, et les bras jusqu'aux coudes. Lorsqu'ils parcourent, dans leurs voyages, des déserts sans eau, ils ne sont pas exempts pour cela de faire une sorte d'ablution ; le sable fin ou une poussière très-pure leur tient lieu de l'eau qui leur manque.

L'institution du ramadân eut sans doute pour objet de forcer les musulmans à donner plus d'attention à leurs devoirs religieux, puisqu'ils doivent alors se priver en grande partie de toutes les jouissances sensuelles : leur esprit, dégagé, durant le jour, des soins qui l'occupent ordinairement, peut se livrer avec plus de ferveur à la méditation et à la prière. Ils ne mangent que la nuit, ainsi que nous l'avons dit précédemment; c'est aussi le seul temps où ils puissent voir leurs femmes. La rigueur du jeûne ne s'étend pas au-delà de ces privations : on peut manger de tout comme aux autres époques de l'année. Le ramadân est aussi le seul jeûne d'obligation. Celui qui voyage lorsque ce temps de pénitence arrive, n'est pas obligé de jeûner; mais il est tenu de remplacer ensuite les jours où il aura manqué de le faire.

Aller une fois à la Mecque est un devoir indispensable que tout bon musulman doit remplir. Cependant, comme il n'y a point d'âge fixé pour ce pélerinage, et qu'on n'y est strictement obligé que lorsqu'on peut le faire avec ses épargnes, chacun retarde ce voyage, et finit par s'en exempter plus ou moins facilement. Il arrive de là que beaucoup de Mahométans meurent sans l'avoir fait.

Mahomet, qui recommandoit à ses disciples la pureté extérieure par-dessus toute chose, leur a défendu d'avoir commerce avec leurs femmes pendant le retour des signes de nubilité auxquels celles-ci sont assujetties, et durant les quarante jours qui suivent leurs couches : mais ils peuvent avoir commerce avec celle qui nourrit. La femme qui devient enceinte, a la permission de continuer d'allaiter son enfant pendant les premiers mois de sa grossesse, quoique les médecins pensent que le lait cesse alors d'être salutaire.

Il est permis de manger la chair de tous les animaux qui ruminent. Parmi ceux qui ont le pied fourché, la loi interdit la chair du porc; celle du cheval n'est défendue que dans la secte Hanafy. On doit laver sept fois le vase où un chien auroit pu s'abreuver, avant de s'en servir soi-même. Les sectes sont partagées sur le sens de ce précepte : les unes pensent que le chien est immonde de sa nature; les autres, qu'il n'a d'impur que le souffle et le museau; enfin quelques docteurs prétendent que Mahomet n'a donné ce conseil que parce que le chien a pu, avant de boire, manger des alimens impurs. Nous entrons dans ces détails principalement pour donner une idée de l'esprit des différentes sectes : elles ne disputent guère que sur des points aussi futiles.

Le sang est réputé impur : aussi ne peut-on, dans aucun cas, se nourrir d'un animal qui seroit mort naturellement, ou que l'on auroit étouffé : il doit être égorgé, et son sang doit avoir coulé. Le gibier tué à la chasse avec les armes à feu est de même soumis à cette loi : les musulmans s'empressent de couper la

gorge des oiseaux, des lièvres ou autres animaux qui tombent sous leurs coups. Les poissons sont les seuls qui n'exigent pas cette opération (1).

On a pu voir qu'il existoit une assez grande analogie entre ces préceptes du législateur Arabe et les défenses de Moïse : c'est évidemment à la législation Juive que Mahomet a emprunté une mesure sanitaire qu'il a voulu rendre inviolable aux yeux du peuple. Il est vrai que la chair du porc a les effets les plus pernicieux sur la constitution de ceux qui en font usage dans des contrées aussi chaudes que l'Afrique et l'Asie; on assure même que la lèpre n'a pas d'autre origine que l'abus de la viande malsaine du porc. Les réglemens de Mahomet pour ce qui regarde les ablutions en général et la propreté du corps n'ont pas d'autre motif que l'intérêt de la santé de ses disciples. Le Qorân est rempli de préceptes sages sur la manière de vivre, évidemment tracés dans le même but. Au reste, les musulmans remplissent avec une scrupuleuse attention tout ce qui leur a été prescrit : il en est bien peu qui se permettent d'enfreindre les commandemens du Prophète; heureux encore s'ils savoient pénétrer le sens philosophique de quelques-uns de ses dogmes, comme ils se montrent dociles à pratiquer le régime extérieur!

§. III.

Gouvernement.

Le gouvernement de la province se composoit, avant l'arrivée de l'armée Française, du pâchâ, des sept chefs du corps des *odjâqly*, et de vingt-quatre beys.

Le premier bey avoit la qualité de cheykh el-beled; il commandoit le Kaire et l'Égypte. La seconde dignité étoit celle d'emyr-hâggy, quoique, suivant un article de l'ancienne constitution du pays, ces deux charges dussent être réunies en une seule. L'emyr-hâggy étoit chargé du soin d'escorter la caravane, et son titre ne signifie autre chose que *prince de la caravane* ou *des pélerins*. Le defterdâr ou chancelier étoit le troisième personnage du gouvernement. Après ces autorités suprêmes, venoient les beys gouverneurs de province : leur ordre étoit déterminé par l'importance de leurs départemens. Le bey de Girgeh étoit le premier de tous; il avoit la qualité de pâchâ à deux queues : les autres étoient moins distingués.

Tout le pouvoir exécutif reposoit dans les mains du cheykh el-beled; il étoit en effet maître absolu, à moins que des circonstances extraordinaires ne le contraignissent à un partage d'autorité. Il en étoit ainsi lors du débarquement des Français. Mourâd-bey, qui avoit été emyr-hâggy et cheykh el-beled, mais qui ne conservoit plus qu'une portion de la puissance attachée à ces deux dignités, sans en porter le titre, gouvernoit conjointement avec Ibrâhym-bey, cheykh el-beled titulaire. Tous les ordres relatifs à des mesures extraordinaires, à des contributions forcées et onéreuses pour les provinces ou les villes, devoient être approuvés et signés

(1) Les oiseaux ne sont pas impurs, ni les végétaux non plus; cependant les musulmans s'abstiennent de manger les oiseaux de proie, autant par dégoût naturel que par scrupule religieux. Les sectes Châfe'y et Hanafy pensent que l'usage des reptiles comme nourriture est défendu : les Melkytes exceptent le serpent lorsqu'il est égorgé.

du cheykh el-beled pour être valides : ainsi c'étoit, pour ainsi dire, en lui seul que résidoient toujours la force et l'autorité du gouvernement.

Le droit de perception de l'impôt destiné à la Mecque appartenoit à l'emyr-hâggy : mais ce droit étoit bien différent de ce qu'il avoit été à d'autres époques; successivement réduit par les usurpations des autres beys, il montoit à bien peu de chose.

Ces fonctionnaires avoient le rang de pâchâ à deux queues, ainsi que le gouverneur de la Charqyeh, et l'aslâm-bâchy, qui est chargé de se rendre au-devant de la caravane, lorsqu'elle revient au Kaire, pour fournir aux voyageurs les provisions, chameaux, chevaux, mulets, &c. &c., dont ils peuvent avoir besoin après une route si longue. Selym, qui avoit ainsi réglé les principales charges de l'État et leurs diverses attributions, ne vouloit pas qu'on choisît ces grands dignitaires parmi les Mamlouks ou les *sangâq*, ni à plus forte raison parmi les habitans du pays. En général, les Osmanlis ont une sorte de mépris pour les Arabes; et ceux-ci, qui craignent leur dissimulation et leur perfidie, les paient d'une égale aversion. L'établissement des vingt-quatre beys ou *sangâq* remonte aussi jusqu'à l'époque de la conquête de Selym. Ce prince avoit autorisé les vingt-un principaux à avoir à leur suite un corps de musiciens, composé de six tambours, six tambourins, six flûtes, deux trompettes et un cymbalier. Ils recevoient par an une espèce de gratification qui montoit à mille *ardeb* de blé. Les trois autres beys n'avoient pas droit à la musique ni au traitement annuel.

C'étoit dans le corps des vingt-un que devoient être choisis les gouverneurs des provinces de la Charqyeh, de Mansourah, de la Bahyreh, de Menoufyeh, de l'Atfyhyeh, de Gyzeh, de Bahnâseh, du Fayoum : le bey de Girgeh gouvernoit tout le pays qui s'étendoit depuis Minyeh jusqu'aux frontières du Sa'yd. Le defterdâr ou chancelier sortoit aussi du corps des beys.

Toutes les dignités étoient annuelles; l'année révolue, ceux qui en étoient revêtus passoient à d'autres fonctions, ou bien rentroient dans la classe commune : ils pouvoient aussi être confirmés; ce qui arrivoit fréquemment, sur-tout dans les dernières années. Le pâchâ étoit changé aussi souvent qu'il plaisoit à la Porte ou au conseil des beys. Au reste, les dissensions continuelles qui agitoient l'Égypte, ne permettoient guère aux hommes en place de compter sur leur fortune présente : les factions, toujours aux prises, se renversoient et régnoient tour à tour. Tel est le spectacle que présente le gouvernement des Mamlouks depuis un demi-siècle environ.

Les trois derniers beys de la série des vingt-quatre avoient des charges secondaires : l'un étoit kykhyeh ou intendant du pâchâ; l'autre, cherkah-bey : ce dernier partageoit son emploi avec un collègue, mais ils n'étoient investis d'aucune autorité. La dernière place de sangâq étoit aussi occupée par deux beys, qui commandoient, l'un, tout le pays nommé *Mokaran*, aux environs de Gyzeh; l'autre, la contrée voisine de Mansourah.

Selym établit aussi sept *odjâqly* ou corps de milice : le premier étoit celui des *enkichâryeh* ou janissaires (le mot *enkichâryeh* signifie en turc *nouvelle milice*); les

a'zab

a'zab formoient le second odjâqly; les *motfâraqah*, le troisième; les *tchâouchyeh*, le quatrième; les *gâmoulyân*, le cinquième; les *tâfekgyân*, le sixième; enfin les *tcharaksey* composoient le dernier. Les quatre premiers corps avoient chacun des réglemens particuliers; les trois autres étoient soumis à une discipline commune.

La garde de la citadelle est partagée entre le pâchâ, le corps des janissaires et celui des *a'zab*. Le pâchâ occupe deux des quatre portes qui sont dans la forteresse: l'une conduit à la montagne; l'autre, à la place de Qarâ-meydân; la troisième se nomme *bâb el-enkichâryeh*, ou porte des janissaires; et la dernière, *bâb el-a'zab*, ou porte des *a'zab*. Celle des janissaires doit être gardée par un kykhyeh (*motouâlly*) commandant; il a sous lui six *tchâouchyeh*, espèces d'aides-de-camp, et cinquante *odo-bâchy*. Tous ces officiers ont leur logement près de la porte: ils ont quatre chefs pris entre eux; ce sont ceux-là qui deviennent *tchâouchyeh*. Les *odo-bâchy*, ou chefs de chambre, ne montent jamais que sur des ânes. Le *tchâouych* a le *dolama* noir, les bottes rouges, et le *qâouq* ou turban en velours noir: son *dolama* n'est autre chose qu'un grand habit de drap noir. Lorsque ce personnage devient serrâg de l'aghâ, il joint à son qâouq une pièce de mousseline blanche.

Mais ces milices ont bien dégénéré depuis leur institution: aujourd'hui, les Mamlouks seuls font la loi; ce sont leurs propres soldats qui occupent toutes les places importantes, ou qui surveillent et dirigent le service des autres corps. Nous n'avons point parlé du qâdy dans l'énumération des principaux fonctionnaires du gouvernement, parce que les attributions de ce magistrat sont purement civiles. Il reçoit sa charge de la Porte, comme le pâchâ, et nomme les petits *qâdy* de province, qu'il choisit toujours parmi les indigènes, et dans le collége ou séminaire de la grande mosquée. C'est là qu'on apprend la législation et l'art de faire une juste application de la loi. Ces *qâdy* subalternes préfèrent une charge de cette nature à toutes les autres, parce qu'elle mène plus rapidement à la fortune et à la considération publique.

Le sultan Selym avoit assigné au pâchâ la citadelle pour résidence, et ce vizir n'en devoit jamais prendre d'autre. C'étoit lui qui donnoit l'investiture de toutes les charges, et recevoit un cadeau de tous ceux qui avoient part aux dignités (1). Mais, depuis que les Mamlouks ont repris leur ancien ascendant, tout a bien changé: le pâchâ n'a plus qu'une ombre d'autorité. Il doit souffrir tous les caprices des beys: il est, pour ainsi dire, à leur discrétion. Voilà ce qu'étoit l'Égypte lorsque nos troupes y pénétrèrent.

Nous avons dit que l'emyr-hâggy, ou prince de la caravane, étoit spécialement chargé de conduire les pélerins à la Mecque, et de protéger leur retour: comme le départ de la caravane est un événement très-important pour la ville du Kaire et pour toute l'Égypte, nous entrerons dans quelques détails sur les cérémonies qui ont lieu à cette occasion.

(1) On sait que chez les Turcs l'investiture consiste dans la cérémonie de revêtir les récipiendaires d'un qaftân et d'une pelisse. Pour les emplois secondaires, on ne donne que le qaftân. Cet habit est une espèce de manteau ouvert, d'une forte étoffe à fond blanc avec des fleurs jaunes. Pour la pelisse, il est d'usage qu'elle soit garnie de riches fourrures: on se contente quelquefois d'en orner simplement les bords. Le Grand-Seigneur ne donne jamais que des pelisses du plus grand prix.

Lorsque l'époque fixée pour le départ approchoit, tous les musulmans de l'Afrique qui vouloient se joindre à la caravane, se réunissoient au Kaire : d'autres arrivoient par mer de Constantinople, de la Romélie et de l'Anatolie, pour abréger une partie du trajet qu'ils auroient eu à faire en suivant la route accoutumée. Ces pélerins campoient hors de la ville : leur nombre étoit quelquefois prodigieux; l'Égypte seule en fournissoit communément deux ou trois mille. La nécessité de traverser d'immenses régions presque désertes, et infestées par des hordes d'Arabes dont l'unique métier est le pillage, obligeoit tous les voyageurs à se munir d'armes et de munitions. Le gouvernement d'Égypte leur accordoit aussi une escorte d'environ cinq cents cavaliers, sous les ordres de l'emyr-hâggy : ce général y joignoit sa maison militaire, quelques soldats Barbaresques soldés, et les hommes employés au service des grands personnages de la caravane. L'emyr-hâggy héritoit de tout voyageur mort en route, et personne n'avoit rien à réclamer pour de semblables successions. La route duroit quarante jours pour aller, autant pour revenir, et les pélerins restoient absens trois mois environ. On se mettoit en marche le 27 de chaouâl; mais la difficulté de lever un impôt vexatoire faisoit, depuis quelques années, différer le départ jusqu'au 2 ou au 3 du mois suivant. Tous les pélerins un peu à leur aise avoient des montures; ils préféroient sur-tout les mules et les ânes, parce que ces animaux supportent mieux que le cheval la fatigue et les privations.

Enfin, quelques jours avant le départ, on portoit en pompe le *kisoueh* ou tapis destiné à orner la Ka'bah. Cette cérémonie étoit une grande fête pour le peuple : tous les habitans du Kaire se rendoient en foule sur la grande place qui domine la citadelle, et que l'on nomme *Qarâ-meydân*. Là, le pâchâ, environné du plus grand nombre des beys avec leur maison (1), des *odjâqly*, de l'aghâ et des principaux fonctionnaires du gouvernement, remettoit avec beaucoup de pompe le tapis sacré entre les mains de l'emyr-hâggy : ce dépôt étoit constaté par un acte solennel. Tous les desservans des mosquées et tous les dévots de la ville se faisoient ensuite un devoir d'accompagner le tapis : on le chargeoit sur un chameau, et on le faisoit passer par la porte *bâb el-Nasr*, pour le conduire au camp des pélerins. Le tapis étoit déposé dans un coffre recouvert d'étoffes précieuses, ornées des plus riches broderies. Dès ce moment, le bey emyr-hâggy campoit au milieu de la caravane; tous les voyageurs, négocians ou dévots, plaçoient leurs tentes autour de la sienne. Chacun étoit libre d'entreprendre le voyage : aussi beaucoup de marchands profitoient de cette occasion unique pour transporter les articles de leur commerce sans payer les droits d'entrée ou de sortie; ils chargeoient sur des chameaux de la cochenille, des draps, d'autres marchandises précieuses et beaucoup d'argent; ils rapportoient en échange des châles de cachemire, des mousselines, des toiles fines et du café (2).

(1) On entendoit par *maison*, en parlant d'un bey, tous ses Mamlouks et toutes ses créatures.

(2) Il est inutile de faire observer ici que le pélerinage de la Mecque fut institué par Mahomet dans des vues politiques plutôt que religieuses : il espéra donner par ce moyen une plus grande extension au commerce, et faire de l'Arabie l'un des principaux marchés de l'univers. Son but a été atteint en partie; dans la foule de ceux qui se rendent chaque année à la Mecque, on peut dire que la moitié au moins n'est guidée que par des spéculations mercantiles. L'auteur du *Tableau de l'empire Ottoman* observe judicieusement que « Mahomet fixa la fête des

Le signal du départ étoit donné par l'arrivée du chameau sacré, qu'une foule immense conduisoit au camp : aussitôt toutes les tentes étoient ployées, les voyageurs s'enfonçoient dans le désert, et en peu d'heures le vaste emplacement qu'ils avoient occupé, ne présentoit plus que l'aspect d'une solitude (1). L'emyr-hâggy marchoit à la tête, et les troupes d'escorte se rangeoient sur les côtés de la caravane, ainsi que sur ses derrières : on suivoit le même ordre jusqu'à la destination.

On ne peut exprimer toute la pompe de cette cérémonie : quoique dans les derniers temps elle eût beaucoup perdu de son ancienne splendeur, et que le nombre des pélerins eût bien diminué, elle étoit encore magnifique. Mourâd-bey, qui étoit revêtu de la charge d'emyr-hâggy, eut souvent à combattre les Arabes du désert, devenus plus exigeans par la foiblesse de ses prédécesseurs : cet homme intrépide seroit peut-être parvenu à rendre à la caravane et au commerce qu'elle entretenoit, son éclat passé, s'il eût suffi pour cela de rétablir la sûreté des routes ; mais les vexations et l'état précaire du gouvernement n'offroient pas assez de sécurité aux habitans pour qu'ils pussent se livrer avec confiance à des spéculations hasardeuses.

§. IV.

Administration de la Justice.

Les magistrats chargés de rendre la justice en Égypte appartenoient au corps de la justice musulmane, dont la résidence est à Constantinople. C'étoit une des prérogatives de la Porte de choisir les magistrats de premier ordre, comme elle s'étoit réservé celle d'envoyer un pâchâ : mais si, pour la désignation d'un pâchâ, l'autorité de la Porte n'étoit qu'illusoire, et son représentant réduit à une nullité presque absolue, il n'en étoit pas de même à beaucoup près pour l'administration de la justice. Là rien ne gênoit les vues des Mamlouks, et ne pouvoit empiéter sur leur puissance politique ; ils souffroient volontiers que le sultan leur envoyât des hommes chargés de la tâche difficile de faire observer les lois. C'étoit une peine qu'il leur épargnoit : aussi ne les vit-on jamais contester aux autorités judi-

» sacrifices aux approches du printemps pour rendre le » voyage moins pénible aux pélerins, et pour faciliter en » même temps le transport et la vente de leurs denrées ; car » le pélerinage ne fut dans le commencement qu'une fon- » dation politique, présentée sous le voile de la religion, » dont le but principal étoit le commerce et la tenue » d'une foire considérable. » Les musulmans ont assez bien pénétré dans le sens des intentions du législateur, puisqu'ils mettent ce voyage à profit sous le rapport commercial. Il est impossible de se faire une idée des richesses qui sont accumulées à la Mecque, et étalées jusque sous les portiques du temple, pendant le temps des sacrifices. Il s'y fait des opérations immenses, et, dans l'espace d'une quinzaine de jours, les ventes, les achats ou les échanges sont si considérables, que ceux mêmes qui en sont les témoins, ne peuvent en faire une évaluation approximative.

(1) La présence du chameau sacré dans les caravanes, et l'existence même de cet animal, prennent leur source dans la superstition et la crédulité des musulmans. Ils prétendent que Mahomet, dans ses voyages, faisoit charger son trône sur un chameau dont la race s'est perpétuée ; le Grand-Seigneur est censé posséder deux de ces animaux, issus de l'illustre monture du Prophète : mais, comme il seroit dangereux de les exposer aux fatigues du pélerinage, on nourrit à Damas et au Kaire d'autres chameaux qui passent aussi pour avoir la même origine. Ceux-là sont moins ménagés ; ils font le voyage de la ville sainte. En mémoire de ce que Mahomet faisoit toujours le trajet de la Mecque au mont Arafât sur son chameau, les pélerins ont grand soin de conduire le chameau sacré du Kaire et celui de Damas à toutes les stations qu'ils sont tenus de faire pendant les deux jours qui précèdent les sacrifices.

ciaires de Constantinople le droit de nommer les chefs des tribunaux de l'Égypte. En accueillant ces magistrats, dont ils ne redoutoient pas l'influence, ils se faisoient aux yeux de la Porte un mérite de ce qui n'étoit que calcul de leur part : leur indifférence à cet égard passoit pour une preuve de soumission.

La justice en Turquie forme une espèce de corporation, qui a ses chefs, sous la surveillance immédiate du grand moufty (1). Tous les offices de ce département sont amovibles : les changemens y sont très-communs, et le même individu peut être alternativement revêtu d'une charge supérieure à celle qu'il occupoit, ou renvoyé à des fonctions subalternes. C'étoit l'un des principaux personnages de ce corps distingué qui devoit donner des magistrats à l'Égypte : il nommoit à toutes les places judiciaires dans cette partie de l'empire Ottoman. Leur nombre y est de trente-six, y compris celle du qâdy a'skar, juge de l'armée, qui rend la justice au Kaire, et qui est le premier magistrat de la province. Quoique, sous le rapport de la dignité du titre, de l'importance des revenus, et de la considération, il fût bien au-dessus des autres juges, ceux-ci ne lui étoient cependant pas subordonnés; ils ressortissoient immédiatement à Constantinople. Ces juges étrangers ignoroient, pour la plupart, la langue du pays, et le qâdy a'skar étoit toujours dans ce cas. Il se faisoit alors assister par des drogmans ou interprètes : ces agens subalternes lisoient les pièces, les traduisoient à leur gré, et exigeoient des parties des taxes arbitraires.

L'exercice de ces fonctions ne dépassoit presque jamais la durée de deux années : il arrivoit même bien souvent qu'un qâdy sortoit de charge au bout d'un an. Chacun de ces magistrats recevoit, en partant de Constantinople, un titre de mise en possession de telle ou telle province pour y administrer la justice : le temps y étoit fixé; et lorsqu'après l'expiration de cette espèce de bail le juge ne recevoit pas sa confirmation, il cessoit immédiatement toute fonction judiciaire. L'usage étoit qu'il quittât provisoirement sa résidence ordinaire, en attendant sa prorogation ou l'arrivée de son remplaçant. Dans l'intervalle, un homme de loi suppléoit à l'absence du juge, et cette prérogative appartenoit de droit au premier assesseur du tribunal. Le qâdy a'skar lui-même ne restoit communément en charge qu'un an et un jour, et passoit à d'autres fonctions. Le nouveau dignitaire arrivoit de Constantinople, et vendoit souvent à son prédécesseur les titres dont il étoit nanti. On ne sait pas combien pouvoient coûter ces espèces de patentes, ni la

(1) Le moufty et le grand vizir sont les premiers personnages de l'État après le sultan. Le corps de la justice se compose des principaux *u'lemâ*. Sous les premiers khalyfes, les *u'lemâ* étoient divisés en trois classes : les *imâm*, chargés du culte religieux; les *moufty*, docteurs de la loi; et les *qâdy*, ministres de la justice : ceux-ci étoient les plus considérés. Mourâd I.er donna à celui des *qâdy* qui étoit le premier personnage du corps des *u'lemâ*, le titre de *qâdy a'skar*; Mohammed II en créa un second, et Soleymân I.er éleva au-dessus d'eux le moufty de la capitale, qui est aujourd'hui le chef du corps des *u'lemâ*: il a le titre de *cheykh el-islâm*. Cette prééminence du moufty sur le qâdy n'a lieu que dans la capitale. Le qâdy a'skar d'Anatolie occupe le second tribunal de l'empire; il fait juger en son nom toutes les causes relatives aux hérédités dans toutes les provinces de l'Asie : c'est une des attributions spéciales de sa charge. Il se fait payer tous les mois une somme plus ou moins forte par les chefs des villages et des districts de son département. Les offices de juges ont été rendus amovibles et annuels vers la fin du siècle dernier. Il est rare que le même individu occupe deux fois le même emploi, à moins qu'il ne prenne pour cela des arrangemens avec son successeur. La dignité de *sadr-roumy*, qui est de beaucoup supérieure à celle de *qâdy a'skar* d'Anatolie, fait seule exception à cette règle.

somme qu'exigeoit le titulaire pour les résilier. Ces transactions se faisoient de gré à gré, et, par ce moyen, un qâdy exerçoit quelquefois pendant quatre ou cinq années de suite.

Si, après l'expiration du temps fixé au qâdy pour l'administration de la justice, le pâchâ résidant au Kaire s'apercevoit que le substitut de ce magistrat manquoit des connoissances nécessaires pour le remplacer, il pouvoit charger son imâm de cette tâche importante. C'est ainsi qu'Ibrâhym-bey, en qualité de qâymmaqâm, choisit, il y a peu d'années, le cheykh el-'Arychy pour remplir provisoirement les fonctions de qâdy en l'absence de l'imâm du pâchâ.

Le qâdy du Kaire avoit sous sa juridiction, outre la capitale, le vieux Kaire et Boulâq: Gyzeh avoit un tribunal particulier. Le qâdy nommoit des délégués dans les divers arrondissemens du Kaire; il y en avoit neuf dans la ville, un à Boulâq, et un autre au vieux Kaire. Ces juges subalternes, qui avoient aussi leurs assesseurs, rendoient la justice au nom du qâdy. Lorsque le qâdy a'skar étoit renouvelé, ils achetoient de son successeur la confirmation de leur emploi. Il étoit presque de rigueur, d'après les institutions et l'usage constamment suivi, que toutes les causes qui se présentoient dans un arrondissement, y fussent jugées; cependant on s'étoit beaucoup écarté de cette règle primitive : dans les derniers temps, une foule d'innovations s'étoient introduites dans cette branche d'administration, comme dans toutes les autres. Les grandes causes se portoient ordinairement au tribunal du qâdy, qui chargeoit un de ses délégués de se transporter sur le lieu du délit, et de commencer l'instruction.

En entrant en charge, le qâdy recevoit un firman ou diplôme émané de la sublime Porte, qui lui conféroit la dignité de juge, en l'autorisant à se choisir autant de substituts qu'il le trouveroit convenable : leur nombre étoit néanmoins limité par l'usage, qui, dans les états musulmans, a presque toujours force de loi.

La sentence d'un juge quelconque est sans appel (1) : cependant, pour modifier ce que cette disposition législative pourroit avoir de trop absolu, la religion a consacré des restrictions importantes. Lorsque la cause est grave, ou qu'elle intéresse des personnages de distinction, le qâdy s'éclaire des conseils des hommes de loi, et les parties peuvent toujours obtenir, au préalable, des espèces de décisions signées par les *moufty* ou docteurs : on consulte ordinairement ces magistrats, dont l'avis a une autorité reconnue. Souvent ils donnent leur *fatouah* ou opinion décisive, même après la sentence du qâdy : c'est alors un appel à la justice de Dieu. Si cependant il arrive que les *moufty* des différentes sectes se réunissent pour infirmer les décisions du juge, celui-ci reconnoît son erreur, et retire sa première sentence.

Les lois suivant lesquelles on prononce sur les différentes causes, sont toutes écrites : elles tirent leur origine du Qorân. Les diverses interprétations de ce code politique et religieux ont produit une foule de commentaires, parmi lesquels on distingue les livres des quatre sectes orthodoxes; ces sectes sont appelées *Hanafy*,

(1) On lit dans la collection des *fatouah* du moufty Bahgeh A'bd-allah Effendy, que toute cause portée en justice, examinée, discutée et jugée, ne peut plus y être portée de nouveau.

Melky, *Châfe'y* et *Hanbaly*. Presque tous les *u'lemâ* de l'Égypte sont de la troisième; cependant il y a trois siècles que la justice se rend en Égypte suivant la loi de la secte Hanafy, qui domine à Constantinople.

Les différentes attributions du qâdy a'skar sont, 1.° les causes à juger, 2.° les élections aux charges des mosquées, 3.° la direction des legs pieux, 4.° la division des héritages, 5.° les droits sur les ventes et mutations des propriétés.

C'est une règle générale, que les frais de justice se perçoivent sur l'objet en litige, ou soient supportés par celui qui a obtenu une décision favorable. Les musulmans regarderoient un usage contraire comme imposant une charge trop pénible à la personne condamnée. Les causes sont presque toujours jugées sur-le-champ : il en est toutefois dont l'examen dure plusieurs jours, et même deux ou trois mois.

On distingue quatre objets dans chaque cause : le juge, celui qui réclame, celui qui se défend, et la chose en litige. Aucune cause n'est jugée en l'absence de l'une des parties : il n'y a point de condamnation par défaut; et si le défendeur refuse de comparoître, il est amené de force. Dans le cas où l'une des parties ne pourroit se transporter au lieu où la cause est instruite, le qâdy nomme une personne d'une probité reconnue pour la représenter. Chacun plaide ordinairement sa cause; on peut aussi la confier à un homme de loi, ou à un ami.

Les témoins ne reçoivent point de salaire : on peut les inviter à jurer, mais ils n'y sont point forcés. Une seule secte, celle des *Melky*, exige le serment.

Avant l'expédition, les frais de justice n'étoient en quelque sorte pas réglés : le qâdy a'skar ou ses délégués devoient percevoir à peu près deux et demi pour cent sur la valeur des objets en cause. Ils imposoient souvent une taxe plus forte; et cela leur devenoit d'autant plus facile, qu'ils déterminoient eux-mêmes leur droit de sentence. De là suivoit quelquefois une charge de huit et dix pour cent de frais de procédure, y compris le salaire des écrivains et des drogmans. Les Français mirent un terme à ces vexations arbitraires, comme nous le dirons bientôt. Cependant la recommandation d'un homme puissant déterminoit le qâdy à exiger moins de deux et demi pour cent, et il ne prenoit rien aux pauvres. Un individu qui déclare sa misère devant un tribunal musulman est rarement contredit, et les juges ont pour maxime que le pauvre en cause est un objet sacré.

Ainsi l'opinion et la morale imposoient en quelque sorte des bornes à l'avidité des juges. On remarquoit même assez communément que le qâdy a'skar, homme d'un caractère grave et imposant, entouré de la considération publique, se contentoit de ce qui lui étoit offert, sans jamais rien exiger de lui-même, pour conserver l'estime des grands et l'affection du peuple. Depuis que l'autorité des beys avoit prévalu en Égypte, le qâdy étoit dans l'usage de ne rien recevoir de ceux auxquels ils accordoient leur protection (1).

Les décisions portées par les délégués du qâdy, quoique scellées par ce magistrat,

(1) Il arrive souvent que la nature de la cause ne permet pas de percevoir le droit sur l'objet en litige, par exemple, lorsque la plainte se rapporte à la personne, et non aux biens : mais les affaires de cette espèce se terminent presque toujours à prix d'argent chez les Orientaux. C'est sur cette somme, qui est une sorte d'amende, que le qâdy prélève ses droits.

sont, dans plusieurs cas, soumises à une espèce d'appel, particulièrement en ce qui regarde les mesures prises contre les débiteurs, ou les sentences qui fixent les indemnités que peuvent se devoir des époux. Les causes de ce genre peuvent être portées successivement d'un de ces tribunaux nommés *mahkameh* à plusieurs autres, jusqu'à ce que le qâdy lui-même en prenne connoissance, et les juge en dernier ressort.

Nous avons déjà dit que le qâdy a'skar achetoit sa charge à Constantinople : il en paie la ferme au chef de la justice d'Anatolie, et au chef de la religion musulmane, cheykh el-islâm. Nous n'avons pu savoir ce qu'il donne au premier; mais le second reçoit de lui dix mille médins par mois (1). Pour subvenir à tous ces frais, le qâdy a'skar exige de ses délégués une rétribution qui ne s'élève quelquefois qu'à neuf cents médins par mois. La plupart de ces juges subalternes peuvent faire en peu de temps d'immenses bénéfices. Il en est plusieurs qui sont continuellement occupés, et qui ne paient pas davantage : il est vrai qu'il ne leur est point permis de prononcer sur toutes les causes; mais, en faisant monter les taxes et les frais de justice à huit et dix pour cent, ainsi que cela leur arrive très-souvent, il leur est facile d'amasser promptement de grandes richesses.

Nous avons déjà vu que les trente-six places de juge étoient vendues, à Constantinople, à des hommes d'une probité connue : la conséquence naturelle d'un pareil système est que tous les magistrats de l'Égypte sont étrangers au pays où ils doivent exercer des fonctions d'une si haute importance. Cependant, quoique, dans l'origine de la domination Ottomane, un indigène ne pût prétendre à la charge de qâdy, on voyoit dans les derniers temps beaucoup de tribunaux présidés par des Égyptiens mêmes. Les étrangers qui arrivoient avec le firman d'investiture de la place de qâdy, ne se déterminoient pas toujours à rendre la justice eux-mêmes : alors ils vendoient leur titre, ou à leur prédécesseur, comme nous l'avons déjà dit, ou à tout autre homme de loi qui pouvoit le payer. Le prix de ces charges n'est pas exactement connu; cependant il ne paroît pas s'élever au-dessus de quarante mille médins par an pour un emploi d'un revenu moyen.

A l'époque de l'occupation du Kaire par les Français, plusieurs des tribunaux particuliers de la ville furent momentanément fermés, et les relations purement civiles entre les habitans furent, pour ainsi dire, suspendues. L'Égyptien, naturellement timide et soupçonneux, dissimula sa défiance : il parut se livrer à ses occupations habituelles avec la même sécurité que par le passé, et nous ne connûmes que long-temps après toute l'impression qu'avoit produite sur les esprits une mesure aussi extraordinaire. Mais la modération qui présida à la conquête,

(1) Les trente-six places de qâdy en Égypte sont occupées par des magistrats de quatrième ordre, et sont divisées en six classes. Selym I.er accorda à quelques-uns d'entre eux la perpétuité de leur emploi. Ces magistrats ont des substituts ou *nâyb*, qui forment la cinquième classe de la judicature. Ces derniers ne sont pas nécessairement amovibles. Ils achètent leur charge des *qâdy*, soit à ferme, soit autrement, et se maintiennent aussi long-temps qu'il plaît à leurs chefs de les conserver. Lorsque la durée des fonctions d'un qâdy est expirée, les *nâyb*, qui trouvent leur avantage à continuer le ministère de juge, s'empressent de faire leurs soumissions au nouveau qâdy, et sont rarement refusés, à moins qu'il n'y ait contre eux des plaintes d'une nature un peu grave.

rassura insensiblement ce peuple timoré, qui se rappeloit les violences d'Hasan-pâchâ pendant l'expédition de 1786.

Lorsque la domination Française fut établie d'une manière à peu près stable, c'est-à-dire, un an après l'occupation, toutes les chambres de justice, qui avoient été d'abord fermées en partie, furent ouvertes comme de coutume. Le général en chef donna un ordre à ce sujet, sur le rapport qui lui fut présenté, et chargea le commissaire du gouvernement près le divan du Kaire d'en assurer l'exécution. Il régla les droits de justice à deux pour cent de la valeur de l'objet en cause. Cette taxe devoit être répartie entre les *qâdy* et les greffiers. On ne fit pas d'autre changement dans l'administration de la justice, et les choses continuèrent sur le même pied que par le passé. La confiance publique, un moment alarmée, commença dès-lors à renaître; et, dès cet instant, les vainqueurs jouirent pleinement de leur conquête.

Cependant les nominations aux emplois judiciaires ne pouvoient plus avoir lieu comme antérieurement : on prit des mesures en conséquence; tous les magistrats qui étoient en exercice, furent confirmés dans leurs charges; et le qâdy a'skar, qui avoit pris part à la défection de l'emyr-hâggy, fut déposé. Il eut pour successeur le cheykh el-A'rychy, qui a rempli ces fonctions jusqu'à la fin de l'occupation.

Si l'on réfléchit un instant sur le mode d'institution de la justice Ottomane et sur la manière de procéder à l'élection des magistrats, on trouvera dans ces causes mêmes la source inévitable des abus qui avoient lieu. En effet, des juges étrangers, ignorant pour la plupart la langue du pays où ils alloient décider de la fortune, de l'honneur et de la vie des citoyens, n'étoient mus par aucun des sentimens qui déterminent l'intégrité des magistrats : ces considérations de patrie, de concitoyens, toujours si puissantes sur les cœurs, n'existoient point pour eux. Versant l'or à pleines mains pour s'asseoir dans un tribunal, ils ne regardoient le glaive dont la loi les armoit alors, que comme un instrument de richesse; ils s'en servoient pour s'indemniser de leurs dépenses, et accroître ou même édifier leur propre fortune : tous les grands moyens en leur pouvoir étoient, pour ainsi dire, dirigés vers un même but, celui d'amasser; aussi ne perdoient-ils aucune occasion de grossir leur trésor. Ceux chez lesquels l'amour de la justice et de l'humanité balançoit la soif de l'or, se montroient un peu plus équitables; les autres n'étoient retenus que par la crainte de compromettre leur réputation. D'ailleurs, l'usage qui subsistoit en Égypte de vendre ou de louer des charges d'une si haute importance de particulier à particulier, est un de ces abus monstrueux qu'aucun gouvernement sage ne tolère; c'est une sorte de prévarication que des barbares seuls pouvoient se permettre et souffrir.

Revenons à l'exercice des fonctions judiciaires. Les jugemens d'un qâdy obtiennent presque toujours l'assentiment des hommes éclairés, et il seroit injuste d'appliquer à ces magistrats, dans toute sa rigueur, le reproche de partialité et de corruption que plusieurs écrivains ont adressé aux juges musulmans en général. Ce n'est que dans le cas où le texte de la loi est obscur, et prête à des interprétations

tations différentes, opposées même, que le qâdy ose prononcer d'une manière souvent peu conforme à l'esprit du législateur, mais favorable à celle des parties qu'il veut avantager. Les abus sont plutôt dans l'arbitraire de la taxe, et l'on a toujours murmuré de l'inégale perception des frais de justice. Au Kaire, les qualités personnelles du qâdy a'skar, aussi-bien que la surveillance exercée par les *u'lemâ*, et même par le gouvernement des Mamlouks, protégeoient en quelque sorte le peuple contre la cupidité des juges et des greffiers : mais il n'en étoit pas de même dans les provinces; et le juge qui pouvoit s'y ménager par des présens, ou de toute autre manière, l'amitié et la protection du bey qui y commandoit, étoit libre de prélever un droit bien au-dessus du taux légal. Il est vrai que, dans ces occasions encore, les *qâdy* ont l'adresse de dissimuler leur avidité : ils feignent d'exiger des surcroîts de taxe pour leurs écrivains et leurs employés subalternes, quoique ceux-ci n'en aient jamais que la plus foible partie. Les hommes en place en Égypte ont souvent recours à de semblables artifices.

Nous avons déjà dit que les décisions d'un qâdy étoient sans appel; la religion remédie un peu aux inconvéniens que produit cette étrange latitude laissée au juge par l'usage. En Égypte, comme dans les autres contrées de la domination Ottomane, l'usage est tout; il fait, pour ainsi dire, la loi; et telle coutume d'un prince, d'un magistrat ou d'un simple officier, vis-à-vis de ses inférieurs, devient obligatoire pour tous ceux qui remplissent désormais les mêmes fonctions. Ces abus prouvent la nécessité d'asseoir sur des bases fixes et invariables le système législatif; et ce besoin, qui se fait chaque jour sentir davantage, est méconnu des gouvernans; ou plutôt, assujettis à une invincible routine, ils aiment mieux en supporter tous les inconvéniens que de s'en écarter.

On rend la justice en Égypte suivant le code de la secte Hanafy : il ne peut en être autrement, puisque tous les magistrats envoyés de Constantinople sont de cette croyance, ainsi que le Grand-Seigneur lui-même, et le chéryf de la Mecque. Cette innovation eut lieu au commencement du XVIe siècle : il est vraisemblable que le successeur de Selym, conquérant de l'Égypte, en a été l'auteur, puisque c'est lui qui établit l'ancien gouvernement sur les bases où il se soutenoit encore de nos jours. Cependant, comme la secte de Châfe'y est dominante en Égypte, et que tous les cheykhs de la mosquée d'el-Azhar sont de cette croyance, il paroîtroit plus convenable de se conformer à la jurisprudence de ce légiste. C'est une question qui demanderoit un examen plus approfondi ; elle appartient de droit à ceux qui y sont intéressés.

Pendant toute la durée de l'occupation Française, on ne perçut aucun des droits attachés à l'investiture des charges judiciaires : la modicité de cette branche de revenu offre du moins cette sorte d'avantage, qu'il seroit possible de rendre la justice presque gratuitement, et de supprimer, sans un grand préjudice pour le trésor de l'État, la vénalité des charges. Il est vrai que ces abus n'avoient point lieu sous le règne des khalyfes : ils se sont introduits au temps des premiers sultans Mamlouks; et l'usage, aussi-bien que l'exemple des Turcs, chez lesquels ils étoient également en vigueur, ont, pour ainsi dire, consacré leur existence.

§. V.

Des Droits civils.

PROPRIÉTÉ.

L'UNE des institutions les plus patriotiques, celle qui contribue sur-tout à attacher les citoyens au sol qui les a vus naître, est sans contredit le droit de propriété, ce droit naturel que tous les législateurs ont consacré, et que des barbares seuls peuvent méconnoître ou violer. Les tyrans de l'Égypte, en foulant aux pieds tout principe de sagesse et de justice, n'ont pas respecté ce privilége sacré, qui est tout ensemble la base et la garantie du bonheur social. Plus de cultivateurs indépendans sur les bords du Nil : des laboureurs mercenaires, ou des esclaves écrasés sous le poids des plus odieuses vexations, y défrichent à regret quelques terres riveraines, dont ils ne doivent pas recueillir les fruits. Cette riche vallée du Fayoum, ces plaines fécondes du Delta, si productives sous les Pharaons, sous les Ptolémées, et même sous la domination Romaine, rapportent à peine le quart de ce qu'elles produisoient autrefois. Il est facile de découvrir les causes d'un changement si déplorable. Ce n'est pas à la nature ou aux révolutions des siècles qu'il faut s'en prendre; le fleuve est toujours le même; et, comme jadis, ses débordemens périodiques viennent tous les ans féconder la vallée d'Égypte : mais l'espérance ne vient plus animer le zèle du laboureur, ni relever son courage; il sait maintenant qu'un étranger farouche doit recueillir le prix de ses sueurs : que lui serviroit-il de faire des plantations nouvelles, puisque ni lui ni ses enfans ne doivent en jouir! Il ensemence avec dégoût, récolte avec crainte, et s'efforce de dérober aux regards avides de ses oppresseurs la foible portion de grains qui doit fournir aux besoins de sa nombreuse famille. Dans cette malheureuse contrée, le paysan n'est pas propriétaire, ne peut jamais le devenir : il n'est pas fermier; il est serf-né de la faction qui opprime sa patrie : c'est l'Ilote des anciens Spartiates; c'est l'esclave infortuné des colons de l'Amérique.

La division des terrains en Égypte est en rapport avec le nombre des villages : chaque bourgade possède un espace plus ou moins étendu de terres cultivables, et cet espace est partagé en vingt-quatre parties ou *qyrât*. Dans toute la vallée il peut y avoir de deux mille cinq cents à trois mille villages grands et petits, savoir : quatre cents de Syène à Minyeh, cinq cents de Minyeh au Kaire, y compris le Fayoum, six cent soixante dans le Delta, et mille dans les autres lieux (1).

Quelques individus, sous le nom de *moultezim*, ont la propriété effective du territoire de ces villages : les *fellâh* sont censés la partager entre eux; mais voici à quoi se réduisent les droits de ces derniers, et ce qui constitue la propriété des autres.

(1) Cette dernière évaluation est peut-être exagérée, et celle du Delta un peu trop foible. *Voyez*, pour plus de détails, le *Mémoire* de M. Jacotin *sur la superficie de l'Égypte*, à la suite du *Mémoire sur la population comparée de l'Égypte ancienne et de l'Égypte moderne*, par M. Jomard.

Le propriétaire d'un nombre quelconque de *qyrât* perçoit, sur le cultivateur qui les fait valoir, une redevance fixe dont le montant a été déterminé autrefois : cette espèce de taxe est enregistrée sous le nom de *mâl el-hourr* (1) ; ce qui signifie *droit libre*. Indépendamment du mâl el-hourr, auquel les lois assujettissent le fellâh, les *moultezim* l'ont encore surchargé d'une foule de taxes arbitraires, qui n'existoient point d'abord, ou que l'on regardoit tout au plus comme des présens d'usage ; ils sont devenus obligatoires avec le temps, et les autorités du pays avoient récemment consacré leur légalité : c'étoient des droits exigibles, des impositions réelles, enregistrées et perçues avec la dernière rigueur.

La somme de tous ces droits, que les habitans s'accordent à regarder comme le résultat de l'oppression de leur patrie, se nomme *barrâny* (2), ou étranger : ces mêmes taxes portent aussi le nom de *moudâf*, ou augmentation en sus, comme pour désigner qu'elles sont indépendantes des autres redevances, et, pour ainsi dire, surajoutées aux impositions légales. Le moultezim perçoit donc tout ensemble, et le mâl el-hourr et le barrâny : c'est avec cela qu'il paie le myry, imposition fixe et établie par un ancien réglement (3). Elle est prélevée au nom du Grand-Seigneur par le fonctionnaire qui le représente. Les Égyptiens la supportent plus patiemment que les autres, parce qu'elle est à leurs yeux comme le témoignage de la souveraineté du sultan, et qu'elle a une sorte de caractère légal.

Ce qui reste du mâl el-hourr après avoir payé le myry, forme ce que l'on nomme le *fâyz* (4) : ce reste et le barrâny composent la somme des bénéfices du moultezim. Il est vrai qu'il doit encore prélever là-dessus plusieurs frais d'administration qui sont tous à sa charge ; mais il n'alloue rien aux *fellâh*, ni pour indemnité de culture, ni pour journées de moisson.

Un cultivateur transmet à ses enfans le droit d'ensemencer la terre qu'il a fait valoir. Ceux-ci doivent préalablement payer au moultezim une espèce de droit d'investiture. On regarde ce droit comme un présent consacré par l'usage, et les *fellâh* l'acquittent rarement, bien que le moultezim soit autorisé à l'exiger. Cette nouvelle taxe peut monter jusqu'à trois fois le revenu du terrain en culture ; c'est à la délicatesse du moultezim de la modifier, ou même de la réduire à rien, si la terre est d'un foible rapport. Mais, si le fellâh qui doit hériter, refusoit de payer, malgré les sommations du propriétaire, celui-ci pourroit l'y contraindre, en lui refusant la jouissance de la ferme paternelle. Voilà de quelle manière et à quel prix un laboureur Égyptien peut léguer à ses enfans son malheureux héritage.

Il est inutile de faire observer, d'après ce que nous venons de dire, qu'un fellâh n'a pas le pouvoir de vendre la terre qu'il cultive, puisqu'il est vrai qu'il n'en a pas la propriété réelle ; cependant il est libre de l'engager pour un temps, et conserve toujours le droit d'y rentrer. Lorsqu'il est insolvable, le moultezim le cite devant les autorités judiciaires, et prouve par témoins qu'il ne peut rien obtenir de lui : alors le malheureux est dépossédé ; son seigneur a la faculté de

(1) مال الحرّ

(2) برّاني

(3) Le myry se paie en nature ou en argent ; dans la haute Égypte, on le paie partie en nature.

(4) C'est-à-dire, *excédant*.

prendre un autre fellâh. Ce nouveau cultivateur est ordinairement présenté au moultezim par le principal cheykh du village, et c'est là-dessus qu'il règle son choix. Mais l'ancien laboureur n'est pas exproprié sans retour; il suffit qu'il puisse parvenir à payer ses redevances, pour recouvrer son domaine. D'un autre côté, s'il arrive qu'un fellâh soit lésé par le moultezim d'une manière trop évidente et trop onéreuse, il peut abandonner son champ, et, dans ce cas, le cheykh des *fellâh* et le moultezim le remplacent.

On ne doit pas oublier qu'ici, comme dans tout ce qui a rapport à l'Égypte, les lois positives n'ont ni la précision ni la force des institutions Européennes. Sur les bords du Nil, on n'attache, pour ainsi dire, qu'une importance secondaire au droit écrit, tandis que l'usage dicte à son gré les arrêts des magistrats, ou les exactions criminelles des hommes influens dans toutes les classes. Par suite d'un abus si barbare, les *fellâh* sont bien plus esclaves qu'ils ne devroient l'être : leur sort est soumis au caprice du moultezim, qui peut, à son gré, les réduire à la plus affreuse misère, ou leur accorder une existence heureuse pour leur condition. Ces dispositions monstrueuses et impolitiques tout ensemble ne sont pas les moins déplorables de celles qui rendroient si nécessaire une nouvelle organisation législative en Égypte (1).

Le moultezim est libre d'aliéner, quand il le veut, la redevance des *fellâh* : lorsqu'il agit ainsi, le nouveau moultezim paie le myry en sa place. Mais, outre les *feddân* cultivés par les *fellâh*, il existe dans la division territoriale de chaque village un espace de terrain qui n'est point assujetti aux mêmes usages : les champs en sont partagés entre les propriétaires, proportionnellement au nombre de *feddân* qu'ils possèdent. Ce nouveau domaine se nomme *ousyeh* (2), et les *fellâh* ne le font pas valoir aux mêmes conditions que les autres terres : le propriétaire y emploie qui il veut, et fait pour cela les accords qui lui plaisent. Néanmoins, lorsque le moultezim vend la terre des *fellâh*, il vend aussi la partie correspondante de l'ousyeh : ces deux possessions ne peuvent point se séparer.

Les enfans d'un moultezim héritent des propriétés de leur père; mais ils ne succèdent à ses droits que du consentement du pâchâ. Cet officier, en sa qualité de représentant du Grand-Seigneur, perçoit alors une rétribution qui peut s'élever jusqu'à trois fois le fâyz d'une année, non compris le barrâny. Les pâchâs afferment ce droit en payant à la cour de Constantinople le prix de leur bail. Ils modifient souvent la somme exigible pour droit de succession, et agissent à cet égard envers les *moultezim*, comme ceux-ci envers les *fellâh* dans la même circonstance. Les Égyptiens considèrent les taxes des héritages comme une espèce de rachat de la terre : ainsi les enfans du moultezim entrent de droit dans les possessions de leur père en payant la taxe imposée.

Autrefois l'Egypte étoit possédée par une foule de grands propriétaires; mais les Mamlouks les ont détruits successivement pour se partager leurs dépouilles. Il

(1) Du côté d'Alep, les terres sont, pour ainsi dire, partagées entre le Grand-Seigneur, qui perçoit le myry sur le propriétaire; le propriétaire, qui prélève une rente annuelle en produits ou en argent; et le cultivateur, qui se réserve une portion des fruits. Il y a des habitans de Constantinople qui possèdent des terres à Alep.

(2) Il n'y a point d'ousyeh dans la haute Égypte, à partir de Minyeh.

résulte de ces déprédations que les membres du gouvernement des Mamlouks sont devenus propriétaires de presque toute l'Égypte : ils ont au moins les deux tiers des terrains cultivables. Cela n'empêche pas que quelques autres individus n'aient encore des possessions considérables. On citoit le cheykh Hammâm comme ayant eu en sa propriété un grand nombre des villages de la haute Égypte.

On auroit tort de conclure, d'après tout ce que nous venons de dire, que les Égyptiens n'ont point d'idée juste de la véritable propriété : ils la connoissent sans doute; mais comment pourroient-ils en jouir, lorsque tout s'oppose à leur bonheur! Les usages, la tyrannie des gouvernans et l'avidité des *moultezim*, sont un obstacle insurmontable. Il faudroit une réforme complète, et, pour ainsi dire, une nouvelle division territoriale. Si les Français avoient pu se consolider dans la possession du pays, il n'est pas douteux qu'ils n'eussent bientôt corrigé les vices d'une pareille organisation. Le peuple des campagnes, protégé par des lois sages, auroit recouvré tout ensemble l'énergie et l'espérance. De combien de richesses nouvelles ne se seroit point couvert alors le sol productif qui mérita jadis le nom de *grenier de Rome* (1)!

§. VI.

De l'Esclavage et de l'Affranchissement.

Les peuples Orientaux ont conservé l'antique usage de se faire servir par des esclaves. Nous nous abstiendrons à cet égard de toute réflexion pénible; quelque légitimes qu'ils pussent être, nos reproches retomberoient peut-être sur l'Europe, et chacun d'eux seroit une critique amère du commerce honteux qu'elle a toléré jusqu'ici : les colonies du nouveau monde et les îles de la mer d'Afrique, théâtres de la barbarie des peuples civilisés, offrent le spectacle d'un esclavage bien plus odieux, et bien plus attentatoire aux droits sacrés de l'humanité ; car, il faut ici l'avouer à la honte de la civilisation, le sort des esclaves en Égypte, comme dans tous les pays du Levant, est bien moins à plaindre que celui des esclaves de l'Amérique. Ceux-ci arrosent à-la-fois de leurs sueurs et de leur sang les campagnes d'un marchand sans pitié : ceux-là, au contraire, admis dans l'intérieur des familles, dont ils sont, pour ainsi dire, autant de membres, n'ont d'autre tâche à remplir que le service de la maison, et leur condition n'est pas toujours malheureuse ; lorsqu'ils ont un bey pour maître, l'esclavage est souvent pour eux un premier pas vers la fortune ou le pouvoir.

Les Égyptiens ont deux espèces d'esclaves: les nègres de l'intérieur de l'Afrique, qui sont amenés au Kaire et dans les grandes villes par les caravanes; et les blancs des provinces d'Asie qui avoisinent la mer Noire : mais il existe une bien grande

(1) Pour donner au lecteur une idée approximative de la misère des *fellâh*, nous nous appuierons du témoignage de Ma'llem Ya'qoub, intendant Qobte, qui nous a assuré que dix arpens de bonne terre dans la haute Égypte rapportoient cinquante *ardeb* de blé pour cinq *ardeb* de semence ; il nous a assuré également que les redevances payées en nature par le fellâh au moultezim ne se montent pas à moins de deux à trois *ardeb* et demi de grains par feddân : qu'on fasse ensuite la déduction des frais de labour, de semailles, et l'on verra qu'il ne reste presque rien au malheureux fellâh.

différence entre les prix des uns et des autres. Un nègre ne coûte guère que quarante ou quatre-vingts talaris ou piastres d'Espagne, tandis qu'on ne croit pas trop payer un jeune Circassien en l'achetant six et huit cents sequins de cent vingt parats [3000 francs de notre monnoie environ]. Elfy-bey en avoit coûté mille, d'où lui est venu le nom d'*Elfy* (1).

Un esclave est considéré comme partie intégrante de la fortune de son maître; celui-ci peut le vendre, l'échanger, l'affranchir, selon qu'il le juge convenable à ses intérêts. L'esclave ne possède rien en propre; tout ce qu'il peut avoir appartient de droit à son patron : il ne jouit d'aucune prérogative civile, et dépend en tout de la volonté du maître. Cependant, s'il arrivoit que celui-ci se portât, par violence ou autrement, à faire un acte contraire aux lois ou à la nature, l'esclave pourroit s'en plaindre au qâdy, qui, suivant la gravité du cas, obligeroit le maître à le vendre à d'autres. Mais l'esclave a rarement à accuser son maître de tyrannie: tous les devoirs qu'on lui impose se réduisent aux services domestiques ; il a soin de la maison de son maître, il le sert à table, ou remplit d'autres emplois auprès de sa personne. La culture des terres et les travaux pénibles lui sont presque étrangers; et si quelques Égyptiens confient à des esclaves le soin de leurs chevaux, c'est à peu près la tâche la plus rude de leur condition : ils sont, en général, traités avec une extrême douceur, et il arrive rarement qu'ils ne soient pas affranchis au bout de quelques années, ou bien à la mort de leur patron.

Les esclaves blancs font, pour ainsi dire, partie de la maison de leurs maîtres. Un négociant, s'il est content du sien, l'associe à son commerce, lui donne sa fille en mariage, ou l'établit avantageusement. Ceux qui étoient au service des beys, kâchefs et autres grands officiers du gouvernement des Mamlouks, avoient encore une perspective plus brillante : comme tous ces personnages avoient eux-mêmes commencé par être esclaves, ils prenoient le plus grand soin des leurs; ils leur faisoient donner une sorte d'éducation militaire; et ces hommes, ainsi formés, composoient l'armée des Mamlouks. Toute la puissance des beys consistoit dans le nombre et le courage des leurs : aussi s'occupoient-ils de leur avancement et de leur fortune avec la même sollicitude que s'ils eussent été leurs propres enfans. D'ailleurs ils fortifioient leur parti par l'influence que donnoient à leurs créatures les dignités dont ils les investissoient. Mais la bravoure ou les qualités personnelles d'un esclave n'étoient pas toujours les causes qui déterminoient un seigneur Mamlouk à lui procurer un avancement rapide; on assure que la beauté et les agrémens physiques entroient pour beaucoup dans les chances de sa fortune.

Ces hommes, d'une naissance obscure, dont le pays, pour la plupart, étoit inconnu, composoient cependant la véritable noblesse de l'État. Eux seuls possédoient toutes les charges : ils repeuploient souvent les familles de leurs maîtres, qui, sans cela, s'éteignoient dès la seconde génération. On conçoit que les esclaves blanches, venues des mêmes contrées, et ayant la même origine que les beys, les kâchefs et les autres Mamlouks, devoient jouir aussi d'une considération particulière : elles devenoient ordinairement leurs épouses ou leurs esclaves favorites.

(1) الفى de الف *mille.*

Malgré tous les avantages que présentoit aux esclaves Mamlouks leur condition auprès des beys, on doit cependant faire observer que l'usage avoit mis des bornes à leur avancement. Si les Mamlouks faisoient, pour ainsi dire, partie de la famille de leur patron, ils ne jouissoient d'aucun droit civil sur son héritage : l'espèce d'affinité qui s'établissoit entre eux n'équivaloit pas à l'adoption ; un esclave, même affranchi, n'a aucune part à la succession du maître, qui est répartie entre les enfans légitimes. Il est vrai que le maître peut disposer d'une partie de son bien en faveur de l'esclave; mais ce don ne peut jamais aller au-delà du tiers de la totalité, lors même qu'il n'y auroit pas d'enfans : au contraire, si l'affranchi meurt sans postérité, toute sa fortune retourne à son ancien maître.

Les femmes esclaves des deux couleurs se vendent beaucoup plus cher que les mâles. Si le maître a commerce avec l'une d'elles et qu'elle devienne mère, elle ne peut plus être vendue ; elle entre dans la condition des femmes libres à la mort de son maître. Lorsqu'elle meurt, son enfant devient légitime, et hérite comme ceux de l'épouse. Mais si le maître veut prendre une de ses esclaves pour sa femme légitime, il doit auparavant l'affranchir.

Un musulman peut marier l'une de ses esclaves, sans que pour cela elle sorte de la servitude : il conserve sur elle tous ses droits de propriété; il peut la reprendre, se faire servir par elle, et même la revendre : seulement il ne peut plus avoir commerce avec elle. Cette espèce de mariage n'est pas sans exemple, quoiqu'il arrive plus ordinairement que le maître donne la liberté à celle qu'il établit.

L'esclave sait qu'il appartient tout-à-fait à son maître : debout devant lui, les mains croisées sur la poitrine, et les regards fixés sur les siens, il semble étudier ses moindres desirs, comme pour les satisfaire avant même qu'ils soient formés. Son état lui paroît naturel, et il n'éprouve jamais ni l'envie ni le besoin de rompre ses chaînes. L'affranchi lui-même conserve pour son ancien patron un respect et un dévouement qu'il est difficile à un homme libre de bien concevoir, mais que la reconnoissance peut expliquer. Le fameux A'ly-bey avoit élevé plusieurs de ses Mamlouks aux dignités de bey et de kâchef : cependant, lorsqu'ils venoient lui rendre visite, ils se tenoient debout, dans l'attitude la plus humble, et ne s'asseyoient jamais devant lui que lorsqu'ils y étoient invités; encore avoient-ils l'attention de ne point se mettre sur le même divan que leur ancien maître. On remarque la même réserve et les mêmes égards de la part des affranchies envers les femmes auxquelles elles ont appartenu.

Les peuples de l'Orient sont tellement accoutumés à voir les affranchis parvenir au faîte des honneurs, qu'un homme n'est point dégradé dans l'opinion publique pour avoir été esclave : souvent on recherche son alliance; et ce qui, chez les autres nations, seroit presque un titre d'opprobre, devient là une espèce de recommandation. On assure même que le prince des chéryfs de la Mecque a donné sa fille en mariage à un affranchi.

Nous avons déjà dit qu'un homme libre qui veut épouser son esclave, doit l'affranchir ; il en est de même lorsqu'il permet à son fils de s'unir à elle : sans cela, les enfans qui naîtroient de cette union, ne jouiroient d'aucun droit civil, et

seroient considérés comme esclaves jusqu'à la mort de la mère : à moins encore que le père ne les reconnût ; ce qui équivaut à l'affranchissement de la mère.

La formule de l'affranchissement est tout-à-fait simple ; elle consiste dans la parole du maître, en quelque lieu qu'elle soit donnée, dans la maison, sur la place ou ailleurs : mais, si l'esclave craint l'inconstance de son maître, il demande une lettre qui prouve la chose; ce titre lui est rarement refusé. Le droit d'un maître sur ses esclaves n'a d'autre limite que le droit naturel. Une femme esclave, par exemple, qui doit céder à tous les desirs de son maître, peut pourtant se refuser à tout acte qui outrageroit la nature. Lorsqu'un esclave a commis un meurtre, il est cité devant le qâdy avec son maître, et tous deux sont mis en justice ; mais la famille du mort peut pardonner, ou se contenter d'une somme d'argent. Nous avons déjà dit que l'affranchi n'hérite pas de son ancien maître : cependant, lorsque celui-ci meurt sans postérité, le Grand-Seigneur et le qâdy, héritiers, l'un, des biens, et l'autre, des emplois du défunt, donnent le tout ou partie à son affranchi. Ce n'est pas un droit, mais les mœurs en ont fait une espèce d'obligation. Autrefois que l'adoption étoit en usage, il n'en arrivoit pas ainsi : maintenant un homme ne peut plus adopter son esclave, ou du moins il ne le peut plus de la même manière que par le passé.

L'affranchissement est la récompense de la fidélité, du zèle et du dévouement des esclaves : cet acte est si commun, qu'on voit peu d'individus mourir dans la servitude. Hommes et femmes, blancs ou de couleur, tout est également affranchi. Les Mamlouks avoient des eunuques, et Mourâd, à lui seul, en avoit une vingtaine. Mais ce n'est point la coutume au Kaire d'avoir recours aux services de ces malheureux. La religion condamne cet usage, et très-peu d'habitans le pratiquent, à l'exception des Mamlouks : détruire la source de la vie est un grand crime aux yeux des zélés musulmans. Un eunuque peut être libéré comme un autre esclave ; ce qui arrive souvent. Il n'est méprisé qu'autant que son maître l'est lui-même, et son état ne lui attire point un déshonneur particulier : on voit même les eunuques d'un homme puissant obtenir pour eux une partie de la considération de leur maître.

Après le décès d'un riche, les héritiers se partagent sa succession, et les esclaves entrent en ligne de compte comme toutes les autres parties de l'héritage ; on n'en excepte que ceux auxquels le maître a donné la liberté à l'heure de sa mort, ou auxquels il l'avoit promise auparavant. C'est alors que la femme esclave, qui étoit devenue mère du fait de son patron, reprend tous les droits de femme libre, dont elle n'avoit pu jouir jusqu'à cette époque.

§. VII.

Tutèle, Succession et Témoignage.

Un homme en mourant laisse des enfans en bas âge : l'aïeul paternel en est alors le tuteur légitime ; s'il n'existe plus, le qâdy choisit un tuteur aux orphelins. Mais le

le tuteur n'a pas le droit de faire valoir l'héritage de ses pupilles; leur dépense est déduite sur leur fortune, ainsi que les frais de leur éducation; et lorsqu'un tuteur, par attachement pour les orphelins, veut augmenter leur revenu, il le fait à ses risques et périls: il est toujours tenu de représenter au qâdy le total des sommes qu'il a entre les mains.

L'éducation est indépendante de la gestion du bien: elle est confiée à la mère jusqu'à l'âge de sept ans pour les garçons, et pour les filles, jusqu'à l'époque de leur mariage. Le tuteur ne manque pas de faire apprendre à lire et à écrire aux garçons, suivant leur fortune, et de leur donner un état quelconque. Il n'y a que le père ou l'aïeul qui ait le droit de conclure un mariage à venir pour des enfans en bas âge: les autres parens n'en ont pas le pouvoir; et les enfans, parvenus à l'âge de puberté, peuvent refuser de se conformer à la décision que ceux-ci auroient prise. Nous avons déjà dit précédemment que l'âge de puberté pour un garçon est fixé à quinze ans: à cette époque, le tuteur rend compte au qâdy des biens de l'enfant, et celui-ci entre en jouissance. Cependant, selon la loi Hanafy, on devroit lui donner un curateur jusqu'à ce qu'il eût vingt-cinq ans; mais le qâdy ne se conforme pas à cette loi. En atteignant l'âge de puberté, un enfant peut quitter la maison paternelle: sa famille n'est plus obligée de le nourrir.

Dans les successions, un garçon a deux fois la part d'une fille. Par exemple, un homme a deux filles et un garçon: à sa mort, sa femme prend pour elle les $\frac{3}{24}$ de son bien; le garçon, $\frac{10}{24}$, et les filles, chacune $\frac{3}{24}$ 1/4. Toutes les fois qu'il y a un garçon, les frères et sœurs du père n'ont aucun droit à l'héritage.

Les lots des frères sont égaux entre eux. S'il n'y a point d'enfans, les femmes du défunt n'ont qu'un quart de sa succession à partager: le reste est pour son père; et ce n'est qu'à son défaut que les frères et sœurs du mort peuvent hériter. S'il laisse au contraire une fille, la femme a toujours $\frac{3}{24}$, et la fille, $\frac{12}{24}$: si elles sont plusieurs, elles se partagent les deux tiers de la fortune de leur père. Lorsque la femme meurt, le mari a le double de ce qu'elle auroit eu dans les mêmes circonstances.

Avant de procéder au partage des successions, on commence par payer les frais des funérailles, ensuite les dettes; puis on remplit les conditions du testament, de manière toutefois que les legs ou les dons du défunt n'excèdent pas le tiers de son bien restant. Lorsqu'il ne laisse après lui aucun héritier direct ou indirect, il est libre de tout donner à un ami; mais on conçoit que, dans un pays où les rapports de famille sont si étendus, un cas pareil doit se présenter bien rarement.

L'enfant naturel n'a aucun droit légal pour succéder, s'il n'est pas reconnu, et lors même que le père épouseroit la mère. Dans ce cas, les fils de l'esclave au contraire deviennent légitimes, et peuvent hériter comme nous l'avons indiqué précédemment.

Pour compléter l'article des successions, nous croyons devoir donner ici les extraits du Qorân qui y sont relatifs. Voici comment Mahomet s'exprime sur tous les cas possibles (*Qorân*, chap. I, II, III et IV):

« Vous laisserez en mourant vos biens à vos enfans et à vos proches, avec » l'équité que doivent avoir ceux qui craignent le Seigneur.

» Ceux qui laisseront des épouses en mourant, leur assigneront un legs, ainsi » que l'entretien pendant une année, et un asile dans leur maison.

» Les enfans mâles auront une portion double de celle des filles : s'il n'y a que » des filles, et qu'elles soient plus de deux, elles auront les deux tiers de la succes- » sion; s'il n'y en a qu'une, elle aura la moitié; et s'il n'y a qu'un fils, il aura les » cinq sixièmes : le reste appartiendra aux parens.

» Le partage des frères et sœurs du défunt sans enfans est le même.

» S'il n'y a point d'enfans et que les parens soient héritiers, la mère du défunt » aura un tiers de la succession, et le sixième seulement si le défunt a des frères. » Les legs et les dettes doivent être préalablement acquittés.

» La moitié des biens d'une femme morte sans enfans appartient au mari, et le » quart seulement, si elle laisse des enfans, les legs et dettes acquittés.

» La femme aura le quart des biens du mari mort sans enfans, et le huitième, » s'il a des enfans.

» L'héritier constitué d'un parent éloigné doit un sixième de la succession au » frère ou à la sœur de celui-ci; et s'ils sont plusieurs frères ou sœurs, ils recevront » le tiers. »

Un père de famille peut disposer du tiers de son bien en faveur de qui il veut; la loi ne s'y oppose pas, et ce don se prouve par témoins ou par écrit : mais l'écrit lui-même suppose toujours la présence de deux témoins. Si les enfans nient que leur père ait disposé de la somme que l'on réclame, ils sont obligés au serment. Il est à remarquer que la loi exige le serment de la part de celui qui récuse.

Comme il n'est point permis de donner au-delà du tiers de ce que l'on possède, il est un moyen d'éluder la loi et de disposer du tout. Cela n'arrive que lorsqu'un homme meurt sans postérité : il fait alors une donation pieuse de son capital à une mosquée, en laissant l'usufruit à celui ou à ceux qu'il veut favoriser, et même à leurs descendans et à leurs mamlouks. On ne peut rien léguer à un esclave, parce qu'il est sans capacité pour posséder; sa chemise même ne lui appartient pas.

Le témoignage est, pour ainsi dire, indispensable dans toutes les affaires importantes. S'il arrivoit, par exemple, qu'un billet fût signé par le débiteur et deux témoins, et que ceux-ci vinssent à mourir, le débiteur pourroit en refuser le paiement : il faudroit, à la vérité, qu'il fût d'une mauvaise foi insigne. Voici comment la chose seroit jugée : son créancier et lui, appelés en justice, devroient prêter serment; mais, en supposant que le débiteur voulût se parjurer, l'autre ne seroit pas cru, parce que le serment est toujours pour le dénégateur, et que la loi suppose que l'écriture peut être plutôt falsifiée qu'un musulman ne peut être parjure.

On n'admet pas devant les tribunaux Mahométans le témoignage des chrétiens, non plus que celui d'hommes d'une religion étrangère à l'islamisme, contre les musulmans : aussi n'appelle-t-on jamais les infidèles pour déposer dans les affaires civiles ou criminelles des Turcs. Cependant le chef de la police peut s'en rapporter à un infidèle pour ce qui rentre dans ses attributions. Voici une autre singularité : en supposant, par exemple, qu'un individu réclame d'un autre cent pataques, et que

deux témoins attestent la dette, quoiqu'elle n'existe pas, les cent pataques doivent être payées. Mais, si les faux témoins, tourmentés par leurs remords, viennent déclarer au qâdy qu'ils ont commis un parjure, ce magistrat les condamne à restituer eux-mêmes les cent pataques à celui qui en a été dépouillé injustement : le spoliateur garde la somme qu'il a reçue, et le jugement du qâdy ne l'oblige à aucune réparation, parce que l'aveu que cette somme n'étoit pas due vient seulement de deux témoins de mauvaise foi ; eux seuls sont punis. S'il n'y en a qu'un qui révoque son premier témoignage, il rembourse la moitié de la somme extorquée.

En l'absence des témoins, un homme nie une dette avérée, mais dont eux seuls peuvent donner les preuves : la loi l'en décharge. Si les témoins reparoissent, le débiteur est alors tenu de payer : le premier jugement n'étoit, pour ainsi dire, qu'une suspension provisoire. Dans le cas où quelqu'un réclameroit une dette que le débiteur ne récuseroit pas, mais qu'il prétendroit avoir payée, le qâdy soumettroit les parties au serment; mais, si le créancier nioit le remboursement, quoique effectué, l'autre seroit tenu de payer une seconde fois, parce que la loi, comme nous l'avons déjà dit, est toujours favorable à celui qui nie.

§. VIII.

Des Dettes, et du Prêt à intérêt.

La loi de Mahomet fait un crime de l'usure : ce législateur, voulant que tous ses disciples se considérassent comme frères et se prêtassent mutuellement secours, a prohibé le prêt à intérêt. Cependant, l'appât du gain étant plus fort que la crainte des censures religieuses, les musulmans ont à peu près éludé ce précepte, qui d'ailleurs ne pouvoit être suivi par un peuple spéculateur et adonné aux opérations commerciales. Voici comment Mahomet détermine la manière de contracter une obligation légale (*Qorân*, chap. II) :

« Une dette payable à une époque fixe sera écrite par le débiteur ou son fondé » de pouvoir : dans ce dernier cas, on appellera deux hommes pour témoins, et, » à défaut de l'un d'eux, deux femmes.

» Appelez des témoins dans vos pactes.

» En voyage et à défaut de scribes, on prend des gages pour garantie. »

D'après cela, un musulman qui emprunte de l'argent ou qui contracte une dette quelconque, est tenu de faire un billet à son créancier, en présence de deux témoins : il ne peut se dispenser de remplir cette formalité que lorsque le créancier lui accorde assez de confiance pour se contenter de sa parole. L'écrit seul, sans l'assertion des témoins, ne suffiroit pas pour faire condamner un homme de mauvaise foi, qui jureroit devant le qâdy qu'il ne doit pas la somme réclamée. Il est donc important, pour éviter toute espèce de contestation, de s'assurer de deux témoignages. Les témoins seuls, faute d'écrit, suffisent pour motiver la condamnation d'un débiteur : nous l'avons déjà dit plus haut.

Le jeune homme en âge de puberté, qui contracte des dettes, est tenu de les

payer : la loi les regarde comme légitimes, parce qu'il est déjà censé agir en connoissance de cause.

La loi permet la contrainte par corps pour le paiement des dettes. Le débiteur est obligé de vendre tout ce qu'il possède, à l'exception du vêtement qui le couvre, si le créancier l'y force. Lorsqu'on le soupçonne d'avoir caché dans la maison d'un ami de l'argent ou des effets pour les soustraire au créancier, il est conduit en prison, et y reste jusqu'à ce qu'il ait prouvé, par le témoignage de deux hommes d'une probité bien reconnue, qu'il ne possède effectivement rien. Le qâdy ordonne alors sa mise en liberté, afin qu'il puisse acquérir par son travail les moyens de s'acquitter entièrement. Aussitôt qu'il a gagné quelque argent et que la chose peut être prouvée au juge, il est exposé à une nouvelle contrainte : mais il n'est jamais permis au créancier d'user de violence à son égard, ou de le dépouiller sans une autorisation expresse du tribunal.

Le fellâh cultivateur est également soumis à toute la rigueur de la loi : on peut le contraindre à vendre tout, même ses bœufs et sa charrue. Mais, comme le législateur recommande au créancier la plus grande modération envers son débiteur, celui-ci obtient presque toujours un délai pour satisfaire à ses engagemens, ou bien il s'arrange à l'amiable.

Un homme dépositaire d'un objet ou d'une somme quelconque n'en est point responsable, s'il prouve au qâdy, par l'assertion de deux témoins, que le dépôt lui est échappé par force majeure : dans ce cas même, faute de témoins, son serment suffit pour le libérer de toute restitution. Mais, en Égypte, les musulmans apportent beaucoup de loyauté dans leurs relations, et il règne beaucoup de bonne foi dans leur commerce, lors même qu'ils ont affaire à des négocians d'une autre religion. Les Européens traitent avec eux plutôt qu'avec les chrétiens du pays et ceux de la Syrie, qui sont loin de se piquer de la même délicatesse, et avec lesquels il est indispensable de prendre les plus grandes précautions. On ne peut mieux peindre la probité des musulmans de l'Égypte en général, qu'en citant pour exemple l'intégrité des hommes de la dernière classe. Le transport de l'argent et des objets précieux se fait d'ordinaire par le moyen des barques qui naviguent sur le Nil. Il est rare que l'on prenne des précautions pour s'assurer de la fidélité des bateliers, et presque inoui qu'ils aient jamais abusé de la confiance publique.

Pour éluder les dispositions de la loi qui interdit l'usure, on a imaginé le moyen suivant. Un homme emprunte une somme d'argent, qu'il veut faire valoir; le prêteur passe pour son associé, et dès-lors prend une part légitime au bénéfice que procure l'entreprise. La loi permet aussi à l'emprunteur de faire à celui dont il tient l'argent, un don de tant par an ou par mois aussi long-temps qu'il garde la somme : il en prend l'obligation par serment. On voit que ce procédé équivaut tout-à-fait à l'usure, et que même il n'est pas circonscrit par les mêmes limites.

Celui qui fait valoir une somme d'argent, qui retire le loyer d'une maison ou la rente d'une propriété quelconque, est tenu, chaque année, de donner aux pauvres le quarantième du bénéfice et du capital : le souverain a le droit de l'y contraindre. Tout ce qui sert à l'usage personnel, comme la maison qu'on habite, la terre dont

le produit nourrit la famille, &c. &c., n'est pas soumis à cette espèce d'imposition; mais elle n'est, pour ainsi dire, que consciencieuse, et l'obligation de la payer n'est pas dictée par les tribunaux : aussi les zélés musulmans sont à peu près les seuls qui s'y conforment.

Nous avons dit que les créanciers s'arrangent ordinairement avec leurs débiteurs; par suite de cet usage, on voit peu de faillites ou de banqueroutes frauduleuses en Égypte : mais les confiscations y sont fréquentes, et l'on appose souvent les scellés sur les magasins et les maisons de ceux que le Gouvernement veut dépouiller. Le scellé s'applique de deux manières : soit par un clou que la justice place dans la serrure de la porte, et alors personne ne peut violer cette défense sans s'exposer à avoir le poignet tranché; soit avec un peu de boue que l'on met sur la serrure, en y laissant une marque quelconque. En passant à Rahmânyeh avec les troupes, nous abandonnâmes un magasin qui renfermoit une quantité considérable de froment, après l'avoir scellé avec de la boue. Il nous fut impossible de laisser garnison dans la ville; et comme nous faisions la guerre aux Mamlouks, que ce blé nous appartenoit, et qu'enfin nous n'avions personne pour faire respecter notre défense, il étoit probable que la populace, par esprit de rapine autant que par la haine qu'elle devoit naturellement nous porter dans ce premier moment, enfonceroit et pilleroit le magasin : cependant il n'en arriva rien; et lorsque nous rentrâmes dans la ville, c'est-à-dire, plus d'un mois après, nous trouvâmes le dépôt intact et dans l'état où nous l'avions laissé.

§. IX.

De l'Adultère et du Viol.

Le chef de la religion musulmane semble avoir regardé l'adultère comme un désordre domestique, dont on doit dérober la connoissance au public et aux tribunaux. Il ordonne, il est vrai, qu'une personne mariée, convaincue de ce crime, soit lapidée : mais il force au silence l'homme sans pudeur qui oseroit intenter à sa femme une pareille accusation, en exigeant quatre témoins oculaires, et en infligeant la peine de quatre cents coups de fouet à celui qui ne produiroit pas ces preuves.

Il eut occasion de mettre lui-même en vigueur ce précepte consacré dans le recueil de ses lois. Un homme ayant surpris sa femme en adultère, vint lui demander le châtiment du suborneur. As-tu quatre témoins pour confirmer ce que tu avances! lui dit Mahomet. — Non, répondit le mari déconcerté. — Eh bien! tu seras puni comme calomniateur.

On ne cite qu'un seul exemple d'une femme adultère qui ait été lapidée; encore le fut-elle parce qu'elle avoua elle-même son crime. Dans une exécution de ce genre, c'est au souverain, ou au gouverneur qui le représente, à jeter la première pierre.

La loi condamne à cent coups de fouet l'homme adultère qui n'est pas marié,

et à cinquante seulement l'esclave convaincue du même crime et qui vit avec son maître.

Un mari qui surprendroit sa femme en adultère et la poignarderoit, se rendroit coupable d'un meurtre et encourroit la peine de mort : il ne peut que la répudier, ou s'adresser au qâdy. A défaut de témoins, il jure quatre fois qu'il dit la vérité : par le cinquième serment, il doit faire une imprécation contre lui-même, s'il est parjure. Lorsque la femme ne répond rien à cette accusation, elle est condamnée sur son silence : son châtiment consiste en cent coups de fouet et en la reclusion pour le reste de ses jours. Mais, lorsqu'au contraire elle proteste de son innocence par les mêmes sermens, le qâdy la met en liberté, et sa séparation d'avec son mari est irrévocable (1).

Il pourroit arriver qu'un homme trouvât son esclave dans les bras de sa femme, et cependant il n'auroit que le droit de le châtier ou de le vendre. S'il lui ôtoit la vie, ou s'il le privoit des parties de la génération, il se souilleroit d'un grand crime : mais ces actes de violence resteroient sans doute impunis chez un peuple où l'usage et l'empire des passions ont souvent plus de force que la loi. D'ailleurs il seroit facile à un particulier de cacher un meurtre qu'il auroit commis dans l'intérieur de sa maison, ou même de faire passer cet attentat pour une mort naturelle.

Le viol est puni de cent coups de fouet : il faut aussi quatre témoins pour le prouver.

Quoique la prostitution soit un crime, la loi n'inflige aucune peine temporelle à celles qui s'y livrent : le désordre occasionné par les femmes de mauvaise vie est du ressort de la police. Ces malheureuses sont en très-grand nombre au Kaire et dans plusieurs autres villes de l'Égypte : au Kaire, elles paient un droit au gouverneur. Mahomet n'a point assujetti les hommes qui ont commerce avec les prostituées, à des corrections civiles ; mais il les menace du feu après leur mort.

Une fille qui a cédé à la séduction et qui est devenue mère, perd tout-à-fait l'estime publique : cependant elle n'est pas déshonorée au point qu'elle ne puisse désormais trouver un époux. Celui qui la prend en mariage, fait un acte méritoire aux yeux de Dieu, parce qu'il la tire du déréglement où elle devoit infailliblement tomber ; mais un homme délicat et qui tient à la considération de ses amis, évite une pareille union : il en est peu de semblables.

§. X.

Du Vol et du Meurtre. — De la peine du Talion.

Le vol est puni sévèrement, quoique le coupable ne soit jamais puni de mort, à moins qu'il ne soit en même temps assassin. L'homme convaincu d'escroquerie

(1) Voici le texte du *Qorân*, chap. IV : « Si une femme libre se livre à la débauche étant mariée, elle recevra cent coups de fouet et sera condamnée » à six mois d'exil. Si c'est une esclave mariée, on ne lui » infligera que la moitié de ce châtiment. »

avec effraction dans un magasin, dans l'intérieur d'une maison ou d'une enceinte quelconque, a la main coupée; mais, s'il a volé sur un individu ou sur l'étalage d'une boutique, en un mot hors d'un lieu muré, la loi le condamne seulement à la restitution et à la bastonnade. C'est donc la violation de l'asile qui fait la gravité de ce crime. Dans tous les cas, le coupable n'est point privé de sa liberté, et, après l'exécution de la sentence, la justice l'abandonne à lui-même.

Il n'y a point d'autre peine pour le domestique ou l'esclave qui vole son maître. On ne regarde pas non plus celui qui dépouille une mosquée comme plus criminel que celui qui commet un vol en tout autre endroit.

La récidive n'ajoute rien au crime : le voleur est puni la seconde fois comme la première, lorsque le vol est accompagné des mêmes circonstances. S'il a perdu la main droite, on lui coupe la gauche. Il faut deux témoins oculaires pour prouver un vol. La déposition des femmes n'est point admise. Lorsqu'on ne peut pas produire les témoins, le juge soumet l'accusé à la formule du serment; et s'il s'y refuse, on le condamne : dans le cas contraire, il est absous.

Un voleur se seroit défait des objets dérobés, et ne pourroit en faire la restitution, qu'on ne le retiendroit point en prison pour cela : il rentreroit dans la classe des débiteurs pauvres, et la loi lui accorderoit la même indulgence. Le recéleur est condamné à remettre au propriétaire les effets qu'il a reçus; mais la police peut le châtier d'une autre manière. Si les effets ont été vendus, que le propriétaire les reconnoisse, et prouve qu'ils sont effectivement à lui, il les reprend sans être tenu d'indemniser l'acheteur.

Les vols étoient assez fréquens avant l'arrivée des Français; il s'en commettoit même beaucoup dans l'intérieur des maisons, quoique le châtiment fût terrible : mais, dès que des fonctionnaires Français furent à la tête du pouvoir, ces délits devinrent beaucoup plus rares.

De tous les crimes que la société doit réprimer et punir, le plus grand et le plus odieux est sans contredit l'assassinat. Mahomet, d'accord sur ce point avec tous les législateurs anciens et modernes, a condamné le meurtrier au dernier supplice : mais il s'est néanmoins distingué de ses prédécesseurs dans l'art difficile de régir les hommes, par une disposition particulière de la loi, qui l'adoucit ou même en change les effets; il a permis que les parens du mort se contentassent d'une réparation pécuniaire, en leur laissant néanmoins le choix entre cette réparation et le supplice du coupable. D'une part, on lit dans le premier chapitre du *Qorân* : « La » peine du talion est écrite pour le meurtre. L'homme libre sera mis à mort pour » l'homme libre, l'esclave pour l'esclave, la femme pour la femme. Celui qui par- » donnera au meurtrier de son frère, aura droit d'exiger un dédommagement qui » lui sera payé avec reconnoissance. Cet adoucissement est une faveur de la misé- » ricorde divine : celui qui portera plus loin la vengeance, sera la proie des tour- » mens. » D'une autre part, les chapitres III et IV sont ainsi conçus : « Il n'est point » permis à un musulman d'en tuer un autre : si le meurtre est involontaire, le meur- » trier paiera la rançon d'un fidèle captif, et à la famille du mort, la somme fixée » par la loi. Cette somme est le prix de cent chameaux. Pour la mort d'un croyant

» de nation ennemie, la liberté d'un prisonnier; pour la mort d'un allié, la rançon » d'un captif, et à la famille, la somme prescrite. S'il n'y a point de captifs à ra- » cheter, le meurtrier jeûnera deux mois de suite. L'enfer est réservé au meur- » trier volontaire. » Dans le chapitre V : « Celui qui tuera un homme sans avoir » éprouvé de violence, sera coupable du sang de tout le genre humain ; et celui » qui sauvera la vie à un homme, sera récompensé comme s'il l'avoit sauvée à tout » le genre humain. »

On voit, d'après ces divers passages, que Mahomet, tout en reconnoissant l'énormité du crime et en légitimant la punition, incline vers la douceur. Cependant ces sentimens de bienveillance ont peu d'empire sur l'esprit des Orientaux : ces peuples aiment trop la vengeance pour se contenter d'une simple réparation (1). L'argent ne peut les satisfaire; c'est la tête du coupable. Aussi l'assassinat est-il très-rare dans leur pays. Les chefs de la loi le regardent comme un attentat envers Dieu, envers l'héritier du mort et le Gouvernement : mais, si l'héritier fait grâce en acceptant une somme pour indemnité, Dieu pardonne parce qu'il est miséricordieux, et le Gouvernement pardonne aussi, parce qu'il ne sauroit être plus sévère que la partie intéressée. De là provient la loi du prix du sang. Cette espèce d'imposition qu'on prélève sur le meurtrier en échange de sa tête, est regardée comme un véritable héritage : il s'ensuit que tous ceux qui ont droit à la succession du mort, peuvent s'opposer à l'exécution de son assassin. Si la femme de la victime est enceinte, on attend que son fils, qui doit hériter avec elle, soit parvenu à l'âge de pouvoir prononcer sur le sort du meurtrier.

Il suffit qu'un héritier, quelque petit que soit son lot, réclame le prix du sang, bien que tous les autres aient demandé le supplice de l'assassin, pour que l'exécution n'ait pas lieu. Si l'un des héritiers est absent, le juge diffère aussi le supplice. Quand le meurtrier est un homme connu et facile à retrouver, on le laisse libre; mais, si l'on craint son évasion, on l'emprisonne, ou tout au moins on l'oblige à donner caution. La loi évite toujours, autant que possible, de prononcer l'arrêt de mort : mais, si les parens du défunt ne veulent se prêter à aucun accommodement, le juge porte enfin la sentence fatale; il la remet à la famille, et demande si l'un de ses membres veut l'exécuter lui-même. Si personne ne se présente, et que la famille ne choisisse pas un bourreau, l'ouâly ou l'aghâ est chargé d'infliger le supplice.

La famille peut faire grâce à toute heure, même à l'instant de l'exécution. Comme l'arrêt n'a été prononcé qu'à sa prière, elle est libre de pardonner au

(1) La vengeance est la passion dominante des Égyptiens. Pendant que nous étions au village de Chendyd, quelques-uns d'entre nous se promenoient un jour avec le commandant dans le jardin de sa maison, lorsqu'un jeune homme de quatorze ou quinze ans vint se jeter à ses pieds d'un air suppliant, et les mains croisées sur la poitrine. Il lui crioit : Vengeance! Le commandant le fit relever, et lui demanda le sujet de ses cris. Alors le jeune homme, sans se déconcerter, répondit : « Mon père étoit cheykh de » Saft el-Anâm : le cheykh actuel l'a massacré il y a quatre » ans pour usurper sa place ; je t'en demande vengeance. » Surpris de la fermeté et de l'énergie qu'il mettoit dans son discours, « As-tu des témoins ! lui dit le commandant. — » Mes témoins ! s'écria-t-il : les voilà. » Et au même instant il tira de son sein une chemise teinte de sang, dont l'aspect nous fit horreur. « C'est la chemise de mon père; » elle est percée des coups qu'il a reçus, et couverte de » son sang. Je la porte sur mon cœur, et elle y restera » jusqu'à ce qu'il soit vengé. » Nous parvînmes à calmer l'agitation de ce fils malheureux, en lui promettant de nous occuper de son affaire, et il nous quitta à demi satisfait, parce qu'il croyoit déjà voir luire le jour de la vengeance.

meurtrier

meurtrier quand il lui plaît. Toutes ces circonstances sembleroient prouver que la loi regarde moins l'assassinat comme un crime social que comme un attentat domestique, puisque l'assassin n'est poursuivi qu'à la requête des parens de la victime. L'aghâ lui-même, dans l'exercice de sa charge, ne peut ordonner la mort d'un homme, quel que soit son crime, sans le consentement du prince. Il faudroit, pour qu'il se permît d'en agir autrement, que le coupable fût un vagabond, sans parens et sans crédit. Ainsi, dans les derniers temps, les droits de la police n'alloient pas jusqu'à la mort, si ce n'étoit pour des hommes obscurs et sans aveu.

Le qâdy ne prononce jamais une sentence de mort contre un meurtrier, sans que le fait soit bien prouvé, les circonstances bien connues, et les témoins entendus. Il en faut au moins deux qui aient vu commettre le crime : un seul n'est point écouté, quels que soient son rang et son crédit. Les femmes ne peuvent pas témoigner en justice criminelle; on n'a égard à leur déposition qu'en matière civile.

Le témoignage de deux hommes d'une autre religion ne seroit pas valide contre un musulman. Dans le cas où les preuves n'établiroient pas suffisamment la culpabilité de l'accusé, il pourroit, en donnant une somme d'argent à la famille du mort, se laver de l'espèce de tache qu'imprime ordinairement une aussi grave imputation.

Le meurtre d'une femme est puni de la même manière que celui d'un homme, et la loi Hanafy ne fait point de différence non plus pour le meurtre d'un esclave.

Si l'on assassine un étranger, et que personne ne réclame le prix du sang, son héritier, c'est-à-dire, le prince, intente l'action criminelle par l'organe de ses représentans. Le maître qui tue son esclave, est également poursuivi au nom du souverain, conservateur des droits de la société, d'après la loi Hanafy : les autres sectes pensent que le maître est assez puni seulement par la perte de son esclave.

La mort d'un fellâh débiteur, qui expire sous le bâton du propriétaire de la ferme, expose ce dernier aux suites d'une instruction criminelle; mais le crédit et l'influence d'une grande fortune ou d'un ami puissant l'emportent presque toujours sur la loi.

Si le code n'inflige qu'une peine légère au musulman qui tue un infidèle, le Gouvernement, intéressé à protéger tout le monde, et les étrangers aussi bien que ses propres sujets, fait mettre à mort l'assassin d'un Chrétien ou d'un Juif. En 1770 ou 1772, un Français fut assassiné par le qaouâs d'un kâchef : l'aghâ des janissaires fit décapiter ce qaouâs, et le kâchef fut exilé.

Le supplice d'un coupable ne déshonore pas ses enfans. Chez les Égyptiens et tous les musulmans, les délits sont personnels, et la confiscation des biens paroîtroit une injustice odieuse envers les héritiers. Elle avoit cependant lieu quelquefois sous les beys; mais c'étoit un abus qu'ils avoient introduit à la suite de tant d'autres.

La loi condamne à la peine du talion celui qui blesse son semblable. « On ren» dra ame pour ame, œil pour œil, nez pour nez, dent pour dent : celui qui chan» gera cette peine en aumône, aura un mérite aux yeux de Dieu. » (*Qorân*, chap. v.)

Un homme coupable de cet acte de violence peut néanmoins le faire oublier, en payant au blessé la moitié de la somme qu'on auroit exigée de lui s'il lui eût ôté la vie.

On ne peut infliger la peine de mort au meurtrier involontaire; mais il doit à la famille le prix du rachat du sang, comme l'ayant privée de l'un de ses membres.

Selon les *u'lemâ*, la loi est au-dessus du prince, et nul homme n'a le droit de mettre son semblable à mort, si le juge n'a prononcé la sentence. Sous les khalyfes, les parens d'une personne que le chef de la police auroit fait exécuter, avoient le droit de citer l'officier devant le tribunal du qâdy, et de demander vengeance. Le sultan lui-même ne pouvoit, de son plein gré, envoyer au supplice un coupable qu'il auroit surpris dans le crime. Ghoury, sultan d'Égypte, vit commettre sous ses yeux un adultère : il manda le juge et les coupables, et dit au premier de faire mettre les autres à mort. « Je sais, lui répondit le juge, que tu détestes ceux que » tu accuses; tu as entre les mains le glaive pour les frapper : mais moi je n'ai pas » le droit de les condamner sans preuves; fais venir de vrais témoins, et j'examinerai » l'affaire. » L'histoire fournit un autre exemple bien plus remarquable encore de l'empire de la loi sur les plus grands princes, dans les premiers temps de l'islamisme. Le sultan Haroun el-Rachyd fut appelé en jugement et comparut au tribunal. Le juge le reçut assis, examina la cause, et la termina à l'amiable. Ce magistrat, qui ne s'étoit pas levé devant le prince, parce qu'il pouvoit être coupable, se leva après la décision, et le reconduisit jusqu'à son cheval, sur lequel il l'aida à monter.

Cependant, sous le prétexte que la sûreté publique exige souvent les mesures les plus promptes, l'ouâly, ou chef de la police nocturne, faisoit couper la tête à celui qu'il trouvoit en flagrant délit, sans aucune enquête juridique. Il n'est jamais arrivé, depuis l'établissement des Turcs en Égypte, que la famille d'un homme ainsi mis à mort osât porter plainte au qâdy. « L'épée de l'ouâly est » franche et hors de la loi », dit le peuple. Mais, comme nous l'avons déjà fait observer, le pouvoir des chefs de la police étoit devenu bien moins arbitraire dans les derniers temps : ils ne faisoient jamais exécuter personne sans en avoir obtenu auparavant l'autorisation du cheykh el-beled.

Il n'est point d'asile sacré pour un assassin : on le poursuit par-tout, jusque dans les mosquées et dans l'appartement des femmes. Cependant l'homme généreux qui le dérobe à la première fureur de la famille offensée, fait une action louable, dont le ciel doit le récompenser un jour, sur-tout s'il ne protége le meurtrier que pour solliciter des plaignans la commutation de la peine encourue : mais, lorsque les parens du mort s'obstinent à demander la tête du coupable, son protecteur est obligé de le livrer, s'il ne veut y être contraint par la force publique.

Les meurtres sont très-rares dans les grandes villes, et sur-tout au Kaire : on le doit peut-être moins à la force des lois qu'au caractère timide des habitans, et à la vigilance d'une police qui frappe comme la foudre et dont l'œil est constamment ouvert. Dans les provinces, le défaut de police générale, et la mésintelligence perpétuelle qui règne entre les villageois et les tribus d'Arabes qui peuplent les campagnes, rendent les assassinats plus fréquens.

Il s'étoit introduit, au temps de Mohammed-bey, un usage barbare et qui causoit des crimes sans nombre. Dans la saison où l'on coupe le trèfle, les *sâys* des Mamlouks alloient le fourrager : ces dilapidations occasionnoient des meurtres, et des plaintes si souvent réitérées, que, pour s'épargner la peine de réprimer ces excès et pour n'en plus être importuné dans la suite, le Gouvernement les toléra : il autorisa en quelque sorte les *fellâh* à tuer les *sâys* maraudeurs, et ceux-ci à défendre leur vie, pourvu qu'on n'employât pas les armes à feu de part et d'autre. Les meurtriers des deux partis ne subissoient aucune peine.

CHAPITRE VI.

Du Commerce, de l'Industrie et de l'Agriculture.

---

§. I.er

Commerce de l'Égypte depuis les temps anciens jusqu'à nos jours.

L'Égypte a toujours été le centre d'un commerce considérable : elle a dû cet avantage autant à sa position géographique qu'à la richesse et à la variété de ses produits agricoles. Assise entre deux mers, et servant, pour ainsi dire, de point de jonction entre les trois grandes parties de l'ancien monde, elle ne pouvoit manquer de devenir le principal marché des nations, sur-tout lorsque la navigation du Nil et de canaux sans nombre y facilitoit encore les communications. Aussi l'Écriture nous apprend que des marchands Ismaélites, appelés par le commerce en Égypte, achetèrent le plus célèbre des fils de Jacob pour le conduire dans ce pays. Ce passage important, et l'épisode qui le suit, prouvent, d'une manière incontestable, que, dès ces époques reculées, le royaume des Pharaons avoit acquis déjà la plus grande prospérité par le commerce et l'industrie. Cependant la superstition y mit bientôt des bornes : selon Hérodote et quelques autres historiens dignes de foi, les peuples de l'Égypte prirent la mer en aversion, et regardèrent les voyages entrepris sur cet élément comme des tentatives sacrilèges. Peut-être expliqueroit-on cette idée singulière par l'éloignement naturel des Égyptiens pour les autres nations, ou par quelques faits importans de leur théogonie; mais une dissertation de ce genre nous écarteroit trop de notre sujet. Il nous suffira de dire que le commerce Égyptien se ressentit d'une pareille prohibition, et que, s'il se maintint encore avec éclat, il fut redevable de ce bienfait à la fécondité des terres et aux besoins des peuples voisins, qui trouvoient en Égypte, non-seulement la plupart des denrées qui sont nécessaires à la vie, mais encore les divers produits qui concourent au luxe des villes opulentes.

Le premier commerce bien connu dont l'histoire fasse mention, est celui des Phéniciens avec les Égyptiens, et des Égyptiens avec les habitans de l'Éthiopie et de l'Arabie, dans les ports de la mer Rouge. Les Perses et les Indiens portoient

en Arabie leur coton, leurs parfums, leurs pierres précieuses, et d'autres marchandises; ils prenoient en retour les produits de l'industrie Phénicienne et Égyptienne : d'ailleurs il existoit à cette époque des moyens d'échange, dont la tradition n'est point parvenue jusqu'à nous. Pour les Grecs, quoiqu'ils dussent en partie leur origine à des colonies Egyptiennes, ils ne commencèrent que bien tard à entretenir des relations suivies avec l'Égypte. Sous le règne d'Amasis, on leur permit de faire de Naucratis l'entrepôt de leur commerce, faveur dont ils n'avoient pas joui jusqu'alors. Avant cette époque, les colonies Grecques de l'Asie pouvoient bien communiquer avec l'Égypte, sur-tout depuis l'avantage que les Ioniens et les Cariens firent remporter à Psammétichus sur ses compétiteurs; mais les relations entre la Grèce et l'Égypte ne devinrent réellement libres que sous le règne d'Amasis.

Après les Phéniciens, les Carthaginois sont de tous les peuples celui qui s'est le plus enrichi par le commerce, et que l'antiquité s'accorde à placer au premier rang. Les flottes marchandes de cette puissante république parcouroient toute la Méditerranée, les ports de l'Espagne et les côtes occidentales de l'Afrique. « A » l'époque des conquêtes d'Alexandre, dit le savant Huet, les vaisseaux des Car» thaginois et ceux des Phéniciens, alors sous la domination des Perses, cou» vroient les mers depuis les Indes et l'Éthiopie jusqu'à l'Océan occidental. » Mais la ruine de Tyr, les triomphes du héros Macédonien et la fondation d'Alexandrie, causèrent une grande révolution dans la marche du commerce maritime. Cette ville nouvelle devint le siége principal du commerce de l'Inde : sous Ptolémée-Philadelphe, elle étoit déjà l'une des plus riches cités de l'univers; c'étoit elle qui fournissoit tous les ports de la Méditerranée; la Grèce, l'Italie, l'Asie et l'Afrique, venoient s'approvisionner à ses marchés. Philadelphe bâtit la ville de Bérénice sur la mer Rouge, et cette fondation facilita encore le transport des marchandises qui arrivoient de l'Inde : on les débarquoit à Bérénice, d'où les caravanes les transportoient à Coptos sur le Nil, et de là elles descendoient le fleuve jusqu'à l'endroit où commençoit le canal d'Alexandrie. Le soin qu'avoit eu ce prince d'établir dans le désert des stations commodes pour les caravanes, rendoit ce long voyage beaucoup moins pénible qu'il ne le paroît à nos yeux : la route de Bérénice ne fut abandonnée que quelques siècles après, sous les derniers empereurs qui possédèrent l'Égypte.

Corinthe florissoit en Grèce pendant qu'Alexandrie atteignoit le plus haut période de sa splendeur, sous le gouvernement des Ptolémées. Les Corinthiens, enrichis par les spéculations commerciales, avoient fait de leur ville le principal marché de l'Occident : mais elle ne tarda point à éprouver les redoutables effets de la jalousie de Rome, et le consul Mummius la dépossèda de la suprématie commerciale, de la même manière que Tyr en avoit été dépossédée autrefois par la fondation d'Alexandrie. A cette époque, la petite île de Délos, connue jusque-là par son temple et ses oracles seulement, devint le point central du commerce de la Méditerranée.

L'an de Rome 725, l'Égypte fut réduite en province Romaine; et dès-lors,

maîtres absolus des mers, les Romains exploitèrent à leur profit le commerce des Indes. Cependant leurs flottes ne naviguoient pas au-delà de l'*Indus*, d'après les assertions des historiens du temps. Selon Pline, les Juifs Romains partoient d'Alexandrie vers le milieu de l'été, à l'époque des premières crues du fleuve sans doute : en vingt-quatre jours ils arrivoient à Bérénice, et mettoient ensuite soixante-dix jours pour se rendre dans l'Inde. Il ne leur falloit guère moins d'une année pour aller et revenir. Cet état de choses dura jusqu'à la conquête des Arabes, ou même depuis Auguste jusqu'à Constantin seulement; car la fondation de Constantinople par ce prince nuisit beaucoup à la prospérité commerciale de l'Égypte. Plus tard, lorsque le khalyfe O'mar fit bâtir Bassora (1) sur l'Euphrate, le commerce des Indes devint l'apanage exclusif de cette nouvelle cité, et il fut, pour ainsi dire, circonscrit dans les bornes du golfe Persique. Mais l'Égypte n'avoit point encore perdu tout son ancien éclat : le Kaire, fondé par le khalyfe Fatimite Mo'ezz Ledyn-Illah (2) en 984, devint bientôt une ville importante; au XIIe siècle, Alexandrie avoit recouvré une partie de ses avantages, et les marchandises des Indes y affluoient de toutes parts. Mais la découverte que firent les Portugais du passage aux Indes par l'océan Atlantique et le cap de Bonne-Espérance, porta le dernier coup à la splendeur de l'Égypte, et la réduisit, pour ainsi dire, à ses propres moyens de négoce. Les Vénitiens et les Génois, qui s'étoient successivement enrichis par leurs relations avec Constantinople, la mer Noire et l'Asie mineure, se ressentirent également des effets que produisirent en Asie les découvertes des navigateurs Portugais. Les Vénitiens étoient presque seuls en possession du commerce de l'Égypte : ils venoient chercher à Alexandrie toutes les denrées nécessaires à l'Europe, et donnoient en retour des bois de construction, des métaux, des draps, des étoffes de soie, et d'autres produits de leurs fabriques, tels que des miroirs, des armes, de la verrerie, &c. &c. Au XIVe siècle, les Florentins, donnant à leurs manufactures de draps et de soieries une supériorité décidée, étendent au loin leurs relations et leurs échanges : ils viennent à Alexandrie, et partagent avec les Vénitiens le commerce que ceux-ci faisoient auparavant sans concurrence; ils établissent des banques, et prennent un rang distingué parmi les nations commerçantes de l'époque.

Voilà toutes les périodes du commerce Égyptien, depuis les âges les plus reculés jusqu'à des temps voisins du nôtre; voyons maintenant ce qu'il est devenu sous l'administration destructive des Mamlouks et l'influence non moins funeste des Ottomans.

Il est certain que, si le cours des opérations commerciales d'un pays dépendoit du gouvernement qui l'administre, l'Égypte auroit cessé depuis long-temps toute espèce d'échange avec les peuples voisins. Mais il en est du commerce comme de toutes les autres branches d'industrie particulières aux diverses nations; il se soutient en quelque sorte par lui-même, parce que chacun en sent la nécessité : on peut l'entraver, le circonscrire; mais il est presque impossible de comprimer tout-à-fait son utile essor. C'est ce qui est arrivé sous le despotisme des beys : les

(1) Ou *Basrah*, بصرة.

(2) معزّ لدين الله

échanges se faisoient toujours; et quoique le nombre des maisons Européennes établies à Alexandrie ou au Kaire fût bien petit, il suffisoit encore pour entretenir une assez grande activité entre les affaires de l'Europe et celles de l'Égypte. Outre ce commerce, il en existoit un autre non moins considérable entre l'Égypte et Constantinople; celui des esclaves blancs de l'un et de l'autre sexe, que l'on échangeoit contre des esclaves noirs venus de l'intérieur de l'Afrique. Les caravanes donnoient aussi beaucoup de vigueur au commerce d'échange : celles de l'Arabie, de la Syrie et de la Palestine, apportoient en Égypte les denrées et les marchandises de leur patrie pour en prendre d'autres en retour.

Mais la branche la plus importante du commerce Égyptien, c'est l'importation et l'exportation des cafés d'Arabie. Les vaisseaux de Soueys font un voyage par an pour se rendre à Geddah, et y charger le café qu'y apportent les Arabes de l'Yémen, les toiles, les épiceries et l'encens venus de l'Inde, soit par le moyen des Anglais de Bengale, de Surate ou de Madras, soit par l'intermédiaire des Indiens eux-mêmes, que, suivant Niebuhr, les Arabes nomment *Banians*. Les navires Égyptiens partent de Soueys dans la saison où le vent est au nord; il leur faut dix-sept ou vingt jours pour arriver à Geddah : ils ne font voile que pendant le jour, et chaque nuit ils jettent l'ancre. Ils s'attachent aussi à suivre les côtes, et tiennent rarement la pleine mer. Le retour est de deux mois de navigation.

Les caravanes du Dârfour et du Sennâr, ainsi que celles de la Barbarie, apportent en Égypte, indépendamment des esclaves noirs des deux sexes, une foule d'articles précieux, tels que la poudre d'or, l'ivoire, l'ébène, le musc, l'ambre gris, les plumes d'autruche, les gommes de toute espèce, &c. Maillet suppose que l'Égypte tire, chaque année, quatre ou cinq cent mille piastres de France et d'Italie, mille à douze cents quintaux de poudre d'or de l'intérieur de l'Afrique, et plus d'un million d'écus de Constantinople et de l'Asie, par la vente de ses toiles, de ses cafés, de ses riz et graminés de toute espèce.

Le commerce d'exportation de l'Egypte consiste principalement en riz, café, maroquins, toiles, coton, sucre, blé, drogues médicinales, gommes et légumes secs. Le henné, plante qui sert à teindre en rouge orangé les ongles des pieds et des mains, est aussi d'un grand rapport pour le pays, puisque les femmes musulmanes de l'Orient en font un usage général.

Une partie de l'argent de l'Égypte passe à Constantinople pour acquitter le tribut que le pâchâ paie au Grand-Seigneur, et la valeur des présens qu'il fait aux ministres et aux favoris, afin d'être maintenu dans son poste. Une autre partie est enfouie par les habitans, qui craignent toujours d'être dépouillés; et cette coutume déplorable, commune à tous les Orientaux, finit par absorber beaucoup de numéraire : des sommes considérables ainsi cachées sont souvent perdues pour toujours.

Les relations de l'Égypte avec l'Europe sont très-avantageuses à la balance de son commerce : l'Égypte ne donne jamais d'argent, et les retours se font toujours en marchandises, tandis que l'Europe est souvent obligée de fournir du numéraire. La France envoie des draps, de la cochenille, des armes, et divers objets de

quincaillerie : Venise expédie des sequins, des verroteries et des miroirs; l'Allemagne, des porcelaines, de la verrerie et de la quincaillerie. On rend en retour du séné, des gommes, beaucoup de grosses toiles de coton, du coton filé, du sucre brut et du café, pour Marseille; beaucoup de ce dernier article et de drogueries, pour Venise; de l'ivoire, de l'ébène et des gommes, pour l'Allemagne.

Il y avoit même un grand avantage, dans les derniers temps, à envoyer de l'argent en Égypte, parce que sa valeur nominale étoit augmentée, sans doute en raison de ce qu'il étoit plus rare, et de ce que le titre des monnoies du pays dégénéroit de plus en plus. Mais, les objets de première nécessité, tels que les draps et autres, ayant renchéri en même temps, on fit de préférence des demandes en marchandises.

Le commerce de l'Inde et de Geddah est, au contraire, ruineux pour l'Égypte, parce qu'elle n'a que de mauvais draps à donner en retour, et que l'achat des cafés exige au moins les quatre cinquièmes de la valeur en argent. Celui des caravanes de l'Afrique ne demande pas une pièce de monnoie; ces caravanes apportent, comme nous l'avons dit, des esclaves, des gommes, des dents d'éléphant, des plumes d'autruche, de la poudre d'or, et remporte l'équivalent en draps de première qualité, en perles et en armes à feu des fabriques de l'Europe.

Pour donner au lecteur des notions plus positives sur le commerce de l'Égypte, nous mettons ici sous ses yeux divers tableaux où sont détaillés tous les objets d'importation et d'exportation qui alimentent ce commerce : ces documens se rapportent à l'année 1775.

DÉTAIL DES MARCHANDISES

Apportées de Londres, Marseille, Livourne, Venise, Trieste, Constantinople, Smyrne et autres villes de la Turquie, au Kaire, pour la consommation annuelle de l'Égypte.

(1775.)

QUALITÉ DES MARCHANDISES.	EMBALLAGE.	QUANTITÉ par année.	EN QUELLE MONNOIE payées.	PRIX.	DOUANES.	POIDS ET MESURES.
Drap Anglais superfin.....	Ballots.	50.	Pièces d'or.	2 à 2 1/4.	90.	Aune de Constantinople.
Drap Français superfin.....	Ballots.	50.	Pièces d'or.	1 à 1 3/4.	90.	Aune de Constantinople.
Drap Hollandais superfin.....	Ballots.	20.	Pièces d'or.	2 à 2 1/2.	90.	Aune de Constantinople.
Gros drap Français large.....	Ballots.	250.	Douanies.	75 à 90.	90.	Aune de Constantinople.
Gros drap Anglais large.....	Ballots.	250.	Douanies.	60 à 75.	90.	Aune de Constantinople.
Drap Français large.....	Ballots.	150.	Douanies.	55 à 70.	90.	Aune de Constantinople.
Drap imprimé, pour sofas et coussins.....	Ballots.	10.	Douanies.	60 à 90.	90.	Aune de Constantinople.
Étoffe de laine Anglaise.....	Ballots.	200.	Douanies.	32 à 35.	85.	Aune de Constantinople.
Poivre.....	Ballots.	300.	.....	30 à 35.	60.	Qantâr de 100 rotls.

QUALITÉ DES MARCHANDISES.	EMBALLAGE.	QUANTITÉ par année.	EN QUELLE MONNOIE payées.	PRIX.	DOUANES.	POIDS ET MESURES.
Clous de girofle	Ballots.	10.	Douanies.	160 à 180.	90.	Rotl de 144 drachmes.
Salsepareille	Balles.	10.	Douanies.	4,600 à 4,700.	90.	Qantâr de 110 rotls.
Papier aux trois lunes de France et de Genève	Balles.	1,000.	.....	17 à 13.	60.	Balle de 24 rames.
Drap fin d'Angleterre, dit *kasch-maout*	Balles.	50.	Pièces d'or.	2 à 2 3/4.	90.	Pyk de Constantinople.
Drap londrin, façon de France	Balles.	150.	Douanies.	75 à 90.	85.	Pyk de Constantinople.
Drap d'Allemagne	Balles.	60.	Pièces d'or.	2 à 3.	90.	Pyk de Constantinople.
Rossolis et liqueurs d'Allemagne et de Venise	Balles.	1,000.	Douanies.	43 à 48.	90.	Oke de 400 drachmes.
Vieux cuivre	Balles.	100.	Douanies.	25 à 28.	90.	Oke de drachmes.
Feuilles de tabac de Salonique et de Caralla	Balles.	5,000.	Fondouqlis.	6 à 12.	146.	Oke.
Cotonneries de Bursa	Balles.	200.	Douanies.	340 à 360.	85.	La pièce.
Mouchoirs de mousseline	Balles.	10.	Douanies.	60 à 100.	90.	Chaque.
Tapis de toute sorte de velours, et unis	Balles.	50.	Piastres.	17 à 50.	40.	Chaque.
Velours choisis, avec or et argent, et unis	Balles.	1,000.	Pataques.	3 à 12.	90.	La paire.
Étoffes de soie et coton de Damas et d'Alep	Balles.	100.	Douanies.	450 à 500.	90.	La pièce.
Savon dur de Syrie, première qualité	Balles.	1,000.	Douanies.	30 à 32.	90.	Oke de 400 drachmes.
Savon dur de Candie	Balles.	2,000.	Pataques.	10 à 12.	90.	Qantâr de 120 okes.
Tabac de Syrie	Balles.	4,000.	Fondouqlis.	15 à 16.	146.	Qantâr de 40 okes.
Figues sèches de Stanchio et de Rhodes	Balles.	1,000.	Douanies.	5 à 7.	90.	Oke de drachmes.
Soie écrue de Bursa	Balles.	100.	Pataq. d'Allem.	5 à 6.	90.	Oke de drachmes.
Soie écrue de Sagora	Balles.	20.	Pataq. d'Allem.	5 à 6.	90.	Oke de 400 drachmes.
Soie écrue de Chypre, blanche et jaune	Balles.	500.	Pataq. d'Allem.	5 à 14.	90.	Oke de 404 drachmes.
Soie écrue de Bairout, blanche et jaune	Balles.	500.	Pataq. d'Allem.	4 à 4 1/2.	90.	Rotl de 229 drachmes 1/2.
Soie écrue de Tripoli, blanche et jaune	Balles.	500.	Pataq. d'Allem.			
Coton d'Acre, Chypre et Salonique.	Balles.	600.	Piastres.	45 à 60.	30.	Qantâr de 100 rotls.
Tabacs en feuilles, de Hongrie	Balles.	300.	Fondouqlis.	10 à 12.	146.	Oke de 400 drachmes.
Papier fin, aux trois lunes	Balles.	1,000.	Médins.	90 à 100.	90.	La rame.
Papier plus gros	Balles.	500.	Médins.	60 à 75.	.....	La rame.
Autre papier	Balles.	200.	Médins.	50 à 65.	.....	La rame.
Papier d'Allemagne	Balles.	100.	Médins.	80 à 100.	90.	La rame.
Fer d'Allemagne	Paquets.	500.	.....	10 à 12.	73.	Qantâr de 233 rotls 1/3.
Poix de Stanchio et de Rhodes	Couffes.	2,000.				
Gingembre	Tonneaux.	10.	Douanies.	1,200 à 1,250.	90.	Qantâr de 150 rotls.
Grains de chapelet ou de collier, communs	Tonneaux.	200.	.....	10 à 12.	60.	Qantâr de 102 rotls.
Grains de chapelet ou de collier, communs	Tonneaux.	100.	Pièces d'or.	10 à 12.	60.	Qantâr de rotls.
Grains de chapelet ou de collier, de Hollande et d'Allemagne	Tonneaux.	10.	Pièces d'or.	18 à 21.	60.	
Feuilles de métal fin	Tonneaux.	100.	Douanies.	55 à 60.	90.	Par paquet.
Spica celtica	Tonneaux.	60.	Zer-mahboubs.	10 à 11.	120.	Qantâr de 110 rotls.
Grandes boîtes	Tonneaux.	10.	Douanies.	400 à 450.	90.	Par centaine.

QUALITÉ DES MARCHANDISES.	EMBALLAGE.	QUANTITÉ par année.	EN QUELLE MONNOIE payées.	PRIX.	DOUANES.	POIDS ET MESURES.
Huile de Candie	Tonneaux.	1,000.	Douanies.	22 à 24.	90.	Oke de drachmes.
Casseroles finies	Tonneaux.	10.	Médins.	75 à 80.	90.	Oke de drachmes.
Fils de fer assortis	Petits tonn.	10.	Or.	26 à 26.	90.	Qantâr de 105 rotls.
Fils de laiton assortis	Petits tonn.	5.	Fondouqlis.	18 à 20.	146.	Qantâr de rotls.
Fils de cuivre	Petits tonn.	2.	Fondouqlis.	16 à 18.	146.	Qantâr de rotls.
Vif-argent	Petits tonn.	50.	Médins.	6,000 à 6,400.	85.	Qantâr de 102 rotls.
Manne de toute qualité	Caisses.	6.	Douanies.	50 à 60.	90.	Oke de 400 drachmes.
Boucles, couteaux de différentes grandeurs, tabatières et fleurs artificielles	Caisses.	50.	.....	.....	.....	Prix selon la qualité.
Grains ovales de différentes couleurs, n.os 2 et 3	Caisses.	10.	Douanies.	9 à 11.	90.	Par chapelet.
Grains ovales de différentes couleurs, n.o 4	Caisses.	10.	Douanies.	4 à 5.	90.	Par chapelet.
Grains ovales bleus et verts	Caisses.	10.	Douanies.	190 à 200.	90.	Par mille.
Grains ovales tachetés	Caisses.	5.	Douanies.	80 à 90.	90.	Par mille.
Grains ovales de différentes couleurs	Caisses.	5.	Douanies.	9 à 11.	90.	Par chapelet.
Grains de faux corail	Caisses.	10.	Douanies.	190 à 200.	90.	Par chapelet de 120 et 140 grains.
Petits grains de rubis, n.os 2 et 3	Caisses.	10.	Douanies.	10 à 12.	90.	Par chapelet de 120 et 140 grains.
Feuilles de cuivre fin	Caisses.	100.	.....	24 à 26.	60.	Par caisse.
Cuivre en feuilles	Caisses.	10.	Pièces d'or.	90 à 95.	90.	Par paquet de 5 faisceaux.
Limes n.os 1 et 2	Caisses.	5.	Douanies.	12 à 14.	90.	Par paquet.
Larges épées à deux tranchans	Caisses.	10.	Douanies.	80 à 85.	90.	Chaque.
Canons de fusil	Caisses.	10.	Douanies.	90 à 100.	90.	Chaque.
Cuivre neuf travaillé	Caisses.	200.	Douanies.	60 à 65.	90.	Oke de drachmes.
Sublimé	Caisses.	10.	Douanies.	360 à 380.	90.	Oke de 400 drachmes.
Métal battu en feuilles très-légères.	Caisses.	10.	Douanies.	200 à 220.	90.	Par paquet.
Châles et étoffes d'Angora	Caisses.	300.	Monn. d'Allem.	17 à 18.	90.	Par pièce.
Safran en petites boîtes	Caisses.	20.	Douanies.	43 à 50.	90.	Oke de 110 drachmes.
Safran parfait et non enfermé	Caisses.	10.	Douanies.	80 à 90.	90.	Oke de drachmes.
Babouches et tertiks de Constantinople et de Smyrne	Caisses.	100.	Douanies.	60 à 80.	90.	La paire.
Mastic de Scio	Caisses.	400.	Médins.	115 à 120.	90.	Oke de 400 drachmes.
Acier commun	Caisses.	1,000.	Médins.	300 à 340.	90.	Qantâr de 105 rotls.
Acier plus fin	Caisses.	500.	Médins.	300 à 340.	90.	Qantâr de rotls.
Blanc de plomb de Venise	Caisses.	500.	.....	8 à 9.	60.	La caisse.
Cinabre	Caisses.	20.	Médins.	8,400 à 8,600.	90.	Qantâr de 102 rotls.
Couteaux montés de Styrie	Caisses.	.....	.....	.....	.....	Le prix selon la qualité.
Couteaux non montés	Caisses.	10.	Médins.	40 à 43.	90.	Le paquet.
Gros ciseaux	Caisses.	5.	Médins.	13 à 19.	90.	La douzaine.
Rasoirs fins et communs d'Allemagne	Caisses.	10.	Médins.	20 à 25.	90.	
Glaces de Venise assorties	Caisses.	50.	Pataq. d'Allem.	3 à 50.	.....	Chaque selon la grandeur.
Glaces d'Allemagne	Caisses.	20.	Pataq. d'Allem.	6 à 40.	.....	Chaque selon la grandeur.
Glaces et verres de Bohème	Caisses.	10.	.....	.....	.....	Prix selon la qualité.
Liqueurs d'Espagne	Caisses.	50.	Médins.	24 à 30.	90.	La caisse.
Glaces de miroir sans cadre	Caisses.	200.	Fondouqlis.	6 1/2 à 8.	146.	La caisse.
Plomb	En saumon.	2,000.	Douanies.	470 à 490.	90.	Qantâr de 140 rotls.
Arsenic jaune et blanc	.....	200.	Douanies.	500 à 560.	90.	Qantâr de 125 rotls.
Vert-de-gris en morceaux	.....	20.	Douanies.	70 à 75.	90.	Oke de 400 drachmes.
Aiguilles n.os 1, 2, 3 et 4	.....	100,000.	Douanies.	350 à 380.	90.	Par mille.

QUALITÉ DES MARCHANDISES.	EMBALLAGE.	QUANTITÉ par année.	EN QUELLE MONNOIE payées.	PRIX.	DOUANES.	POIDS ET MESURES.
Épingles	.....	100,000.	Douanies.	300 à 350.	90.	Par mille.
Hameçons de toute sorte	.....	100,000.	Douanies.	20 à 30.	.....	Par mille.
Feuilles de cuivre et fil de fer	.....	20.	Médins.	2,200 à 2,300.	90.	Qantâr de 105 rotls.
Panneaux de glaces de Venise, unis et colorés.						
Cinabre (couleur pour teindre en rouge)	Petites caisses.	10.	Douanies.	8,400 à 8,600.	90.	Qantâr de 102 rotls.
Confitures de France et de Genève.	Boîtes.	200.	Douanies.	8 à 30.	90.	La boîte.
Figues sèches de Smyrne	Boîtes.	8,000.	Douanies.	8 à 12.	90.	Oke de 400 drachmes.
Goudron de Stanchio et de Rhodes.	Outres.	500.				
Cochenille	Barils.	100.	Pièces d'or.	10 à 16.	90.	Oke de 400 drachmes.
Muscades	Barils.	10.	Douanies.	160 à 170.	90.	Rotl de 144 drachmes.
Étain en rouleaux	Barils.	300.	Douanies.	1,200 à 1,300.	90.	Qantâr de 102 rotls.
Arquifoux (drogue pour les yeux).	Barils.	200.	Douanies.	470 à 490.	90.	Qantâr de 150 rotls, avec le baril.
Gélamine (pour nettoyer les dents).	Barils.	200.	Douanies.	1,400 à 1,460.	90.	Qantâr de 102 rotls, avec le baril.
Étain en feuilles (*ou* fer-blanc)	Barils.	100.	.....	36 à 40.	60.	Le baril de 450 feuilles.
Minium (*ou* plomb rouge)	Barils.	20.	Douanies.	520 à 540.	90.	Qantâr de 130 rotls.
Sucre de Lisbonne	Barils.	40.	Pièces d'or.	10 à 13.	90.	Qantâr de 110 rotls.
Alun d'Angleterre	Barils.	100.	Douanies.	1,000 à 1,050.	90.	Qantâr de 150 rotls.
Vitriol	Barils.	50.	Douanies.	165 à 175.	90.	Qantâr de 150 rotls.
Grands clous	Barils.	100.	Pièces d'or.	19 à 24.	90.	Oke de 400 drachmes.
Casseroles de fer	Barils.	20.	Médins.	22 à 25.	90.	Oke de 400 drachmes.
Casseroles de cuivre	Barils.	10.	Médins.	70 à 75.	90.	Oke de drachmes.
Huile de Barbarie et de Tunis	Jarres.	4,000.	Douanies.	24 à 28.	90.	Oke de 400 drachmes.
Savon mou de Barbarie	Jarres.	500.	Douanies.	22 à 24.	90.	Oke de drachmes.
Tabac en poudre	Jarres.	100.	Médins.	50 à 60.	90.	Oke de drachmes.
Horloges	Pièces.	20.	Pièces d'or.	30 à 400.	.....	Chaque.
Pendules	Pièces.	50.	Pièces d'or.	15 à 100.	.....	Chaque.
Étoffe de Venise, écarlate, dite *saie*.	Pièces.	200.	Pièces d'or.	3 1/4 à 3 3/4.	90.	Pyk de Constantinople.
Étoffe dite *écarlate*	Pièces.	50.	Pièces d'or.	4 1/2 à 5.	90.	Pyk de Constantinople.
Étoffe dite *pedoanelle demi-fin*	Pièces.	200.	Pièces d'or.	2 à 2 1/2.	90.	Pyk de Constantinople.
Toile de soie et lin, unie, pour chemises	Pièces.	1,000.	Monn. d'Allem.	5 à 7.	90.	La pièce.
Grosse étoffe de coton de Constantinople	Pièces.	1,000.	Douanies.	800 à 850.	90.	La pièce.
Flanelles peintes d'Allemagne	Pièces.	500.	Médins.	30 à 35.	90.	Pyk de Constantinople.
Ras *ou* gros drap d'Allemagne	Pièces.	200.	Médins.	580.		
Mouchoirs de différentes sortes d'Allemagne	Pièces.	100.	Pataq. d'Allem.	8 à 10.	90.	La pièce.
Mouchoirs de lin d'Allemagne	Pièces.	100.	Pataq. d'Allem.	2 3/4 à 3.	90.	La pièce.
Toile blanche unie et à fleurs	Pièces.	1,000.	.....	.....	.....	Selon la qualité.
Toile cirée unie et à fleurs	Pièces.	1,000.	Pataq. d'Allem.	8 à 6.	90.	La pièce.
Montres d'or et d'argent	Douzaines.	20.	Pièces d'or.	20 à 200.	.....	Chaque.
Faux grenats	Douzaines.	2,000.	Douanies.	24 à 30.	90.	
Mouchoirs de différentes sortes	Douzaines.	200.	Médins.	580 à 600.	90.	La douzaine.
Papier doré	Rames.	100.	Douanies.	290 à 320.	90.	La rame.
Papier doré	Rames.	100.	Douanies.	490 à 520.	90.	La rame.
Papier argenté	Rames.	100.	Douanies.	80 à 100.	90.	La rame.
Satins de Florence, première et seconde qualités	Pyks.	1,000.	Douanies.	95 à 100.	85.	Aune de Constantinople.
Satins de France, première et seconde qualités, unis et à fleurs	Pyks.	500.	Douanies.	100 à 120.	85.	Aune de Constantinople.

QUALITÉ DES MARCHANDISES.	EMBALLAGE.	QUANTITÉ par année.	EN QUELLE MONNOIE payées.	PRIX.	DOUANES.	POIDS ET MESURES.
Étoffes d'or et d'argent de France et de Florence	Pyks.	6,000.	Pièces d'or.	3 à 10.	85.	Aune de Constantinople.
Satin large et épais	Pyks.	1,000.	Douanies.	60 à 100.	85.	Pyk de Constantinople.
Satin étroit et léger	Pyks.	1,500.	Douanies.	45 à 60.	85.	Pyk de Constantinople.
Satin large et fort d'Allemagne	Pyks.	500.	Douanies.	120 à 150.	85.	Pyk de Constantinople.
Taffetas noir et blanc de Venise.	Pyks.	400.	Douanies.	95 à 100.	85.	Pyk de Constantinople.
Velours uni et broché	Pyks.	200.	Pièces d'or.	1 1/2 à 2.	85.	Pyk de Constantinople.
Satin uni et broché de Scio	Pyks.	6,000.	Médins.	60 à 85.	85.	Pyk de Constantinople.
Satin avec or et argent de Scio	Pyks.	4,000.	Médins.	150 à 360.	85.	Pyk de Constantinople.
Étoffes de Venise, or et argent	Pyks.	2,000.	Pataq. d'Allem.	3 à 12.	90.	Pyk de Constantinople.
Étoffes de Damas assorties	Pyks.	2,000.	Médins.	100 à 160.	90.	Pyk de Constantinople.
Soufre	Qantârs.	2,000.	Douanies.	200 à 250.	90.	Qantâr de 150 rotls.
Ambre blanc n.° 1	Rotls.	1,000.	Douanies.	550 à 650.	90.	Qantâr de 144 drachmes.
Corail de France, Livourne et Raguse	Rotls.	2,000.	Douanies.	720 à 3,400.	90.	Rotl de 151 drachmes.
Ambre jaune n.° 1	Okes.	4,000.	Douanies.	1,800 à 2,000.	90.	Oke de 400 drachmes.
Galons d'or et d'argent	Mitqâls.	6,000.	Douanies.	30 à 35.	85.	Aune de Constantinople.
Feuilles dorées et argentées	Mitqâls.	2,000.	Douanies.	28 à 32.	85.	Mitqâl.
Fil d'or et d'argent	Mitqâls.	5,000.	Douanies.	25 à 30.	85.	Mitqâl.
Galons d'or et d'argent de toute sorte	Mitqâls.	3,000.	Médins.	30 à 35.	90.	Mitqâl.
Fer de Suède et de Moscovie	Barres.	6,000.	.....	8 à 9.	73.	Qantâr de 233 rotls 1/3.
Fernambouk (bois pour teinture)	Bûches.	2,000.	Douanies.	850 à 1,000.	90.	Qantâr de 125 rotls.
Vins de toute sorte, d'Espagne, de France et de Toscane	.....	.....	.....	.....	.....	Le prix selon la qualité.
Fusils de chasse et pistolets anglais, en petite quantité	.....	.....	Pièces d'or.	10 à 50.		
Planches et bois de construction de toute sorte	.....	6.	.....	.....	.....	Prix selon la grandeur et la qualité.
Bois de Roudina, Kasdagly et de la mer Noire	Cargaisons.	10.	.....	.....	.....	Prix selon la grandeur et la qualité.
Pistaches de Syrie, en petite quantité	.....	.....	Douanies.	30 à 40.	90.	Oke de drachmes.
Résine de Salonique, en petite quantité.						
Toile de chanvre pour voiles, tirée de Russie, et une petite quantité de Trieste.						
Cuivre en feuilles et en morceaux, en petite partie venue de Trieste.						

Bijoux de Constantinople, montés ou non; diamans, émeraudes, perles, de toute qualité.

Mille carats de diamans rose d'Alep perdent, en gourdes, de 10 à 30 gourdes le carat; les émeraudes perdent de 2 à 6 gourdes par carat, selon la qualité; les perles perdent de 2 à 8 gourdes le mitqâl, et les grosses, selon leur qualité.

Peaux (pour pelisses) de Russie, savoir: de loup blanc et jaune, samara, zerdava, de 10 à 200 gourdes chaque.

Vins de Chypre et autres îles de l'Archipel.

Différens Poids du Kaire, pour les Marchandises en général.

Une oke du Kaire est de 400 drachmes, et pareille à celle de Constantinople, excepté pour la soie de Bursa, Sagora et Chypre, où l'oke est de 404 drachmes.

Un rotl est de 144 drachmes, et un sekie de 110.

Un rotl de soie de Syrie est de 229 drachmes 1/2.

En pesant toute sorte de marchandises, le peseur déduit

la première tare sur tous les ballots, barils, &c.; mais il y a toujours moins de déchet qu'on ne le suppose réellement, le qantâr étant de 102, 105, 110 et 130 rotls pour cent. Il faut observer qu'il y a des marchandises dont, en déduisant la première tare, le qantâr est encore de 150 et 133 rotls 1/3 pour cent.

100 rotls du Kaire répondent juste à 100 livres de Londres,

A 112 livres 1/2 de Marseille,

A 130 livres de Livourne,

A 150 petites livres de Venise,

A 100 fortes livres de Venise,

A Trieste de même qu'à Venise.

Cent *fundi* de Trieste ou de Venise répondent à 117 liv. 1/2 fortes de Venise et 185 fortes de la même ville.

100 rotls du Kaire égalent 36 okes de Constantinople et de Smyrne.

Monnoies idéales dont on se sert dans la vente.

Pièces de 73 médins ou douanies.
Idem de 70 *idem.*
Idem de 60 *idem.*
Pièces.... de 33 médins ou douanies.
Idem..... de 30 *idem.*
Fondouqli de 146 *idem.*

Bijoux d'or et d'argent.

1 carat vaut..... 4 grains.
1 drachme..... 16 carats.
1 mitqâl..... 24 carats.
1 once..... 8 drachmes 1/4.

100 carats du Bengale valent 112 drachmes.

Les bijoux montés se vendent sans être pesés. Les pierres précieuses se vendent au carat, sans tare. Les perles sans être enfilées se vendent sans tare; et enfilées, 105 pour 100.

Le corail est pesé avec de petites cordes qui sont de soie : la tare est de 151 drachmes pour 144; on le vend par rotl ou drachme.

100 drachmes de bijoux d'or ou d'argent de Constantinople donnent 133 drachmes au Kaire.

Les bijoux Vénitiens qui pèsent en Europe 18 carats doivent donner 18 carats 1/2; ce qui est un quart de grain. 100 carats Vénitiens doivent produire au Kaire 102 carats.

La pièce d'or de Hongrie pèse comme autrefois. Le doublon d'Espagne pèse, au Kaire, 9 drachmes; le fondouqli pèse 18 carats; 1 zer-mahboub pèse 13 carats 1/2; 1 dollar d'Espagne doit peser 9 drachmes; 1 gourde, *idem.*

La mesure dont on se sert au Kaire pour les étoffes est le pyk de Constantinople : le pyk du Kaire est plus petit; les marchands s'en servent pour vendre en détail.

Valeur des Monnoies étrangères qui arrivent au Kaire par le commerce.

Sequins Vénitiens de poids, à 2 gourdes et 13 à 18 médins, selon le cours de la place. Pièces d'Allemagne, à 2 pièces d'or et 5 à 10 médins. Doublons d'Espagne, principalement employés à la monnoie. Sequins de Barbarie, Maroc, Alger, Tunis et Tripoli, achetés à 130 et 140 médins. Les dollars d'Espagne à deux colonnes, ou piastres, à 1 pataque et 3 à 15 médins, sont employés principalement à la monnoie, outre une grande quantité d'autres espèces, et d'or en poudre et en lingots, apportée par les caravanes. Cette poudre d'or étoit ordinairement à bon marché; mais depuis peu on en achète une grande quantité pour la monnoie du Kaire.

Mesures étrangères comparées à celles du Kaire.

Une aune Anglaise est 1 pyk 1/3 de Constantinople, mesure en usage au Kaire. Une aune de Marseille est 1 pyk 3/4 de Constantinople. Une brasse de Venise est 1 pyk de Constantinople pour les étoffes de laine. Pour les étoffes de soie, 100 brasses font 93 pyks; 100 brasses de Trieste, 104 pyks 3/8.

Monnoies courantes pour les Paiemens, au Kaire.

Médins ou douanies qui sont fabriqués à la monnoie du Kaire, de même que les zer-mahboubs de 120 médins chacun; piastres de 40 et 60 médins.

Il y a une monnoie de Raguse évaluée à 60 médins : c'est une monnoie très-bonne pour l'Asie; on en envoie une grande quantité en Syrie, où elle est avantageuse.

Pataques ou gourdes : leur change ordinaire étoit, à Rosette, Alexandrie, Damiette, à 86 médins, et au Kaire,

à 85 ; maintenant qu'elles deviennent rares, elles sont montées à 92 ; mais, dans le commerce des denrées de prix, elles passent pour 85, 90 et 92. Les dollars de Toscane passent, sous le nom de *pataques*, pour 80 et 82 médins ; ils valent les gourdes, et auroient cours en Asie.

Le fondouqli de Constantinople pour 160 médins ; mais il y en a peu.

MARCHANDISES

Exportées de l'Égypte à Londres, Marseille, Livourne, Venise, Trieste, Constantinople, Smyrne, Salonique, et autres places de la Turquie.

QUALITÉ DES MARCHANDISES.	EMBALLAGE.	QUANTITÉ par année.	EN QUELLE MONNOIE payées.	PRIX.	DOUANES.	POIDS ET MESURES.
Café de l'Yémen	Balles.	30,000.	Pataques.	23 à 28.	85.	Qantâr de 105 rotls.
Aloès	.....	.....	Pataques.	20 à 20.	60.	Qantâr de 110 rotls.
Aloès de Socotra	.....	.....	Pataques.	28 à 32.	60.	Qantâr de rotls.
Noix vomique	.....	.....	Pataques.	19 à 21.	60.	Qantâr de rotls.
Myrrhe de toute sorte	.....	.....	Pataques.	43 à 346.	60.	Qantâr de rotls.
Myrrhe en gouttes	.....	.....	Pataques.	78 à 82.	60.	Qantâr de rotls.
Assa fetida	.....	.....	Pataques.	28 à 33.	60.	Qantâr de rotls.
Zédoaire	.....	.....	Pataques.	28 à 31.	60.	Qantâr de rotls.
Cinnamum *ou* cannelle	.....	.....	Pataques.	28 à 33.	60.	Qantâr de rotls.
Cinnamum *ou* cannelle du Levant	.....	.....	Pataques.	18 à 22.	60.	Qantâr de rotls.
Lin filé	Balles.	300.	Pataques.	40 à 45.	.....	La balle de 20,000 paquets.
Poivre long	.....	.....	Douanies.	75 à 85.	90.	Oke de drachmes.
Peaux de buffle de différentes grandeurs	.....	4,000.	Médins.	220 à 300.	.....	Chaque peau.
Peaux de jeune bœuf de différentes grandeurs	.....	6,000.	Médins.	110 à 130.	.....	Chaque peau.
Peaux de vache	.....	3,000.	Médins.	95 à 110.	.....	Chaque peau.
Grosse toile bleue, appelée *menouf*.	Pièces.	4,000.	Médins.	90 à 100.	.....	La pièce.
Grosse toile blanche	Pièces.	4,000.	Médins.	65 à 80.	.....	La pièce.
Perles	.....	.....	Douanies.	1,500 à 1,650.	90.	Le mille.
Gomme arabique de Sennâr	.....	.....	Pataques.	16 à 73.	73.	Qantâr de 133 rotls 1/3.
Gomme arabique de Geddah	.....	.....	Fondouqlis.	5 à 6 1/2.	146.	Qantâr de 133 rotls 1/3.
Gomme arabique de Geddah	.....	.....	Pataques.	13 à 15.	85.	Qantâr de rotls.
Gomme arabique de Turrik	.....	.....	Pataques.	10 à 13.	85.	Qantâr de rotls.
Myrobolan	.....	.....	Pièces.	11 à 13.	60.	Qantâr de rotls.
Encens en gouttes	.....	.....	Pièces.	13 à 18.	60.	Qantâr de 110 rotls.
Encens de plusieurs sortes	.....	.....	Pièces.	8 à 10.	60.	Qantâr de rotls.
Dents d'éléphant	.....	.....	Pièces.	60 à 65.	60.	Qantâr de 110 rotls.
Première fleur de safran Seconde fleur de safran Fleur de safran de l'Égypte supérieure	Qantârs.	20,000.	Pièces.	18 à 22.	60.	Qantâr de rotls.
Tamarin	Qantârs.	2,000.	Pièces.	19 à 22.	60.	Qantâr de rotls.
Sel ammoniac de Gyzeh, 1.re qualité.	Qantârs.	2,000.	Pataques.	50 à 55.	85.	72 okes ou 200 rotls.
Sel ammoniac de Mansourah et de Rosette	Qantârs.	8,000.	Pataques.	40 à 48.	85.	72 okes ou 200 rotls.
Dattes	Qantârs.	3,000.	Pataques.	2 1/2 à 4.	85.	Qantâr de 120 rotls.
Séné	Qantârs.	10,000.	Pièces.	30.	60.	Qantâr de 110 rotls.

QUALITÉ DES MARCHANDISES.	EMBALLAGE.	QUANTITÉ par année.	EN QUELLE MONNOIE payées.	PRIX.	DOUANES.	POIDS ET MESURES.
Follicule	Qantârs.	2,000.	Pièces.	35.	60.	Qantâr de rotls.
Poussière de séné	Qantârs.	2,000.	Pièces.	5.	60.	Qantâr de rotls.
Coton filé	Qantârs.	6,000.	Zer-mahboubs.	10 à 14.	120.	Qantâr de rotls.
Casse	Qantârs.	3,000.	Pataques.	3 1/2 à 4.	85.	Qantâr de 150 rotls.
Laine non lavée	Qantârs.	4,500.				
Lin de plusieurs qualités	Qantârs.	30,000.				
Spica nardi de l'Inde	.....	.....	Douanies.	190 à 210.	90.	Oke de drachmes.
Curcuma	.....	.....	Douanies.	18 à 22.	90.	Oke de drachmes.
Le grand cardamome	.....	.....	Douanies.	140 à 160.	90.	Oke de 400 drachmes.
Le petit cardamome	.....	.....	Douanies.	35 à 45.	.....	Oke de drachmes.
Sang de dragon	.....	.....	Médins.	100 à 115.	90.	Oke de 400 drachmes.
Sang de dragon fin des Indes	.....	.....	Médins.	120 à 130.	90.	Oke de 400 drachmes.
Cire nouvelle	Qantârs.	2,000.	Médins.	50 à 60.	90.	Oke de 400 drachmes.
Opium, 1.re et 2.e qualités	.....	.....	Médins.	360 à 400.	90.	Oke de 400 drachmes.
Henné (feuilles pour teindre en rouge)	Sacs.	8,000.	Médins.	140 à 150.	85.	Le sac de 35 okes.
Henné (feuilles pour teindre en jaune)				110 à 120.		
Noix de ben	.....	.....	Fondouqli.	19 à 21.	146.	La mesure.
Riz de Damiette	Ardebs.	30,000.	Pièces.	38 à 40.	30.	L'ardeb de 225 okes.
Riz de Rosette	Ardebs.	25,000.	Pièces.	23 à 25.	33.	L'ardeb de 153 okes.
Une grande quantité de toile de lin et de coton de la haute Égypte, d'Embâbeh, de Rosette et de Damiette.						

Les droits sur les marchandises importées d'Europe et d'Asie sont plus ou moins forts, selon leurs prix : sur les bijoux, 8 p. o/o; sur la cochenille et autres marchandises de valeur, 9 p. o/o; sur le drap, le papier, &c., 13 p. o/o; sur le plomb et autres marchandises de peu de valeur, 15 à 16 p. o/o; sur les marchandises importées de la Turquie, 20 p. o/o : les douanes sont de 8 à 15 p. o/o. Les planches, le tabac en feuilles, le savon et les fruits, paient les droits de douane en espèces. Sur les marchandises exportées d'Égypte en Europe, ils sont de 15 à 25 p. o/o, ces marchandises étant obligées de payer des droits aux consuls et à d'autres individus, pour avoir la permission de sortir. L'exportation du café, du riz et des grains, est souvent prohibée. L'exportation pour la Turquie donne quelque bénéfice sur les droits, selon les circonstances.

Le café, le riz, la gomme arabique de Sennâr, l'encens, la casse, le bon sel ammoniac, le meilleur aloès et les autres marchandises, sont payés ordinairement argent comptant; quelquefois on les troque pour d'autres marchandises. Toute autre sorte de marchandise peut être achetée par troc, étant évaluée au prix du marché.

Le commerce de l'Égypte est bien différent du commerce de l'Europe, à cause des fréquentes révolutions du gouvernement, et d'autres accidens auxquels le commerce est sujet; dans ces circonstances, le commerce est quelquefois très-bas, et, dans d'autres occasions, très-florissant. D'après cela, le commerçant doit être très-surveillant et doit toujours être prêt à profiter des occasions favorables.

Le ramadân est le temps le plus convenable pour la vente des étoffes de laine et de soie : à cette époque, tous les particuliers et les grands du pays achètent des habillemens neufs pour eux, leurs femmes et leurs domestiques.

Les vaisseaux et les caravanes de Geddah apportent du café, de l'encens, de la gomme et d'autres marchandises de l'Inde, de l'Arabie et de l'Abyssinie; et lorsqu'ils retournent à Geddah, ils emportent de la cochenille, du plomb, du fer, des perles de verre et d'autres marchandises de Venise, propres pour l'Yémen, l'Abyssinie et l'Inde.

Les marchandises des Indes, en pièces, viennent toujours par la caravane de la Mecque; ce qui les exempte de payer les droits au Kaire, cette caravane ayant le privilége de ne les point payer.

Les caravanes de Nubie apportent de la gomme arabique de Sennâr, des dents d'éléphant et différentes marchandises

de ce pays ; elles prennent en retour du drap français appelé *londrin*, du drap anglais, du papier, du girofle, du corail, &c., et différentes faïences de Tantah, Mehalleh, dont il se fait un grand commerce. Ces caravanes apportent aussi une grande quantité de poudre d'or, qui se vendoit ordinairement 200 et 208 pataques, le poids de 135 drachmes : mais, depuis Mohammed-bey, on en a employé une grande quantité à la monnoie ; ce qui l'a fait monter à 212 et 216 gourdes, le poids déterminé d'après la qualité.

Les mois de juillet et d'août sont le temps pour le safran, le henné, et les dattes; septembre et octobre, pour le riz et le lin; décembre et janvier, pour le séné et la casse : à cette époque, on doit se pourvoir de bonnes marchandises, et le profit est considérable.

Il est très-préjudiciable pour ceux qui envoient des marchandises d'Europe, de les vendre sur-le-champ et d'en renvoyer de suite le produit : les négocians d'Égypte qui le savent, n'offrent aucun prix pour ces marchandises, et en même temps veulent vendre fort cher celles qu'ils pensent qu'on veut envoyer en échange.

Les Français avoient jadis cet usage; mais, en voyant l'inconvénient, ils ont établi des maisons et des facteurs au Kaire, et ils ont porté le commerce à un point si florissant, qu'ils en ont exclu presque toutes les autres nations.

---

§. II.

De l'état de l'Industrie.

Un peuple ne peut bien jouir du développement de ses facultés morales qu'à l'abri d'institutions conservatrices : l'industrie a besoin des mêmes garanties; autrement elle reste stationnaire, n'invente plus et ne perfectionne rien. C'est ainsi qu'en Égypte les arts et les produits manufacturiers annoncent l'enfance de la civilisation, ou plutôt le découragement des ouvriers et des entrepreneurs. Rien de fini, de soigné, ne sort des fabriques Égyptiennes, si l'on en excepte les broderies : les toiles, les draps et les objets d'un usage continuel, portent l'empreinte d'une imperfection qui étonne, lorsqu'on ne songe pas à la condition du peuple où elle se manifeste. Avec tous les élémens possibles de prospérité et de perfectionnement, les Égyptiens modernes restent arriérés, parce que l'influence de la tyrannie comprime leur intelligence et abrutit, pour ainsi dire, leur génie. Ce n'est pas la seule nation qui présente un état de choses si déplorable; dans tout l'Orient, on voit avec douleur le même abattement, la même inertie et les mêmes résultats.

Cependant, malgré l'existence précaire à laquelle ils étoient condamnés sous le gouvernement des beys, les Égyptiens ne laissoient pas encore de tirer quelque partie des ressources immenses que les produits de leur sol offroient à leur industrie. La fabrique des toiles grossières de coton et de lin employoit une multitude de bras : Mehallet el-Kebyr, ville d'environ six à huit mille ames, confectionnoit des étoffes de soie et coton, des châles de soie connus sous le nom de *cheydoutharyr*, quelques grosses toiles de coton, et une espèce de taffetas noir, dans lequel les femmes du pays s'enveloppent. Ces manufactures occupoient ordinairement de huit cents à mille ouvriers des deux sexes et de tout âge.

Semennoud, ville qui n'a guère que deux ou trois mille habitans, fabriquoit quelques toiles communes de lin; Menouf, beaucoup de ces mêmes toiles et les plus belles nattes du pays; Tantah, ville célèbre par ses foires et par le tombeau

du Seyd el-Bedaouy, fait aussi beaucoup de toiles de lin, mais d'une exécution plus parfaite : ces toiles sont connues sous le nom de *qomâch* (1).

Outre ces articles et les broderies, dans lesquelles les Égyptiens excellent, comme nous l'avons dit, ils fabriquent encore beaucoup de poteries communes, de vases rafraîchissans, de la verrerie grossière, des tapis, et des têtes de pipe en terre cuite, qui se transportent dans tout l'Orient. Ils font aussi des draps communs et une espèce de feutre avec la laine qui sert pour les tentes. Mais toutes les préparations qui ont trait à la chimie, comme la fabrication du sel ammoniac, la distillation des liqueurs et des essences, laissent beaucoup à desirer. Leurs appareils sont aussi imparfaits que grossiers : souvent ils se servent de roseaux forés, au lieu de tubes de verre. Les machines hydrauliques dont on se sert pour les irrigations, ne manquent pas d'une certaine précision ; leur mécanique est quelquefois ingénieuse : mais il seroit possible, si la routine ne s'opposoit à tout perfectionnement, d'inventer des machines qui, avec moins d'hommes et en moins de temps, produiroient les mêmes résultats. En un mot, dans tous les arts, on remarque la plus grande simplicité, soit dans les instrumens, soit dans l'exécution. Les ouvriers se servent de leurs pieds avec la même dextérité qu'ils se servent de leurs mains; ce qui ajoute à la célérité du travail. Cet usage est commun aux menuisiers, aux chaudronniers, aux tisserands, aux passementiers, et en général à tous les artisans. Il est bon de faire observer cependant qu'ils ont toujours les pieds nus, et seulement recouverts d'une chaussure très-large, qu'ils quittent en entrant dans l'atelier. Ils travaillent assis pour la plupart; ce qui contribue également à leur faciliter l'usage des pieds.

Les tourneurs se servent d'un archet qu'ils font mouvoir d'une main, tandis que de l'autre ils présentent l'instrument tranchant à l'objet qu'ils veulent façonner; cet instrument est dirigé par l'orteil du pied droit, qui lui sert aussi de point d'appui. De cette manière ils font des pièces et des grillages d'un travail immense.

La préparation du plâtre n'offre rien de particulier; seulement il est à remarquer que, dans un pays à demi barbare, on est peut-être moins arriéré, ou du moins plus ingénieux, que nous ne sommes, dans les moyens qu'on emploie pour pulvériser ce minéral. En Europe, ce sont des hommes qui sont réduits à ce pénible travail, bien qu'il soit notoire que le battage du plâtre altère la santé des ouvriers qui l'exécutent. L'Égyptien a évité cet inconvénient en imaginant de broyer le plâtre cuit au moyen d'une meule qu'un cheval fait mouvoir. Cet appareil est fort simple, mais ingénieux : la meule, qui est conique et d'une grande pesanteur, tourne sur une aire, aussi de forme conique, dans laquelle on place une certaine quantité de plâtre cuit (2).

Il s'en faut de beaucoup que les moulins destinés à moudre le blé soient aussi parfaits qu'en Europe : les meules sont petites, elles n'ont que deux pieds ou deux pieds et demi de diamètre; elles écrasent le grain assez grossièrement, et l'on ne

(1) قماش C'est, en arabe, le nom générique de toutes les espèces de toiles.

(2) *Voyez* les Arts et Métiers, *explication de la planche XXVI, fig. 2, É. M.*

sépare

sépare point le son de la farine. Aussi n'est-il guère possible de manger en Égypte un pain aussi beau et aussi léger que celui de Provence ou de Paris.

Les maréchaux se servent d'un instrument particulier pour couper la corne du pied des chevaux: cet instrument, qui ne ressemble point à celui qu'on emploie en Europe pour le même usage, se manie aussi différemment, et exige une manière d'opérer contraire à la nôtre.

L'art de forger est mal connu dans ce pays, où le fer est même assez rare. On ne se sert ordinairement que de serrures de bois, d'une invention assez ingénieuse. Les bijoutiers et les orfévres sont également en petit nombre, et ne fabriquent que des pièces médiocres. Il est facile de remarquer qu'avec l'aptitude au travail, la dextérité et l'intelligence dont la nature l'a doué, l'Égyptien moderne pourroit encore s'élever à la hauteur de la réputation dont ses ancêtres ont joui, si des obstacles que la tyrannie et le fanatisme se plaisent à accumuler, ne s'opposoient à son amélioration morale et industrielle. Nous parlerons bientôt du laboureur; ce métier sera l'objet d'un paragraphe séparé. Quant aux autres arts dont nous ne faisons point mention dans ce chapitre, ils ont été décrits dans l'*Explication des planches d'arts et métiers;* d'autres ont été l'objet de Mémoires particuliers, tels que les *fours à poulets*, la *fabrication du sel ammoniac*, &c. Nous y renvoyons le lecteur, qui y trouvera, développés dans tous leurs détails, les divers procédés en usage dans le pays.

Procédé pour la Fabrication du Maroquin rouge au Kaire.

On n'emploie que des peaux de chèvre pour le maroquin. L'ouvrier étend sur la surface interne de ces peaux une couche de pâte de chaux, et les laisse ainsi pendant quatre jours; il les met ensuite dans l'eau de chaux, où elles restent dix jours en été et quinze en hiver. Après ces préparatifs, on enlève le poil et on racle les peaux avec un couteau courbe et à deux manches, nommé *dass;* on les étend dans une cuve avec une couche de pâte de fiente de pigeon sur chacune d'elles, et elles restent dans cet état pendant vingt-quatre heures; on les lave ensuite avec le plus grand soin, en les foulant avec les pieds, et en changeant l'eau de la cuve plusieurs fois. Lorsqu'elles ont été bien nettoyées, on les dépose dans une autre cuve, remplie d'eau mêlée de son, et on les y laisse jusqu'à ce que la fermentation commence à se manifester: alors on les retire; on les lave de nouveau dans l'eau pure pour les mettre encore dans une eau de miel et de son, pendant cinq jours en été et huit ou dix en hiver. Elles sont très-gonflées quand on les retire; on les étend, on les saupoudre de sel, et, après les avoir foulées avec les pieds jusqu'à ce qu'elles aient à peu près repris leur épaisseur naturelle, on les racle de nouveau, sur-tout la surface interne, qui a été moins soignée que l'autre dans la première opération. On les étend l'une sur l'autre sur une natte bien propre, après les avoir encore saupoudrées de sel, et elles passent ainsi préparées dans les mains du teinturier.

Celui-ci les plonge dans un auget de bois où l'on a versé la liqueur colorante.

Il les passe et repasse plusieurs fois dans cette teinture, les suspend pour les faire égoutter, et répète la même opération jusqu'à ce qu'elles aient pris la couleur rouge. Lorsqu'elles ont le degré de teinture convenable, on les fait égoutter de nouveau, puis on les plonge dans une cuve d'eau froide avec des grains de *qarad* (1) ou de *mimosa nilotica*, grossièrement écrasés. Les peaux restent un jour entier dans cette cuve en hiver : on racle ensuite la surface interne pour la troisième fois, et l'on trempe encore la peau dans la même cuve à trois ou quatre reprises différentes. Cette double opération ne demande qu'un seul jour en été. Enfin, lorsque les peaux ont subi toutes ces préparations, on les lave à l'eau pure pendant qu'elles sont encore humides, on teint les surfaces internes avec de l'huile de lin, on les étend au grand air jusqu'à ce qu'elles soient tout-à-fait sèches; puis on les lustre entre deux cylindres de bois.

Pour la teinture, voici comment elle se prépare et de quels ingrédiens on la compose : on met environ dix outres d'eau dans une chaudière de cuivre; on y fait infuser à froid, pendant toute une nuit, une certaine quantité de l'herbe appelée *qarad*, qui se recueille dans les environs d'Alexandrie; après cela, on fait chauffer l'eau jusqu'à l'état d'ébullition, et l'on retire l'herbe pour lui substituer une poignée d'écorce de grenade et deux onces d'alun, ensuite cinq cents drachmes de cochenille rouge. Le teinturier plonge d'abord une peau dans la chaudière pour s'assurer si la préparation est bien faite : lorsque la matière colorante se fixe mal, il y ajoute encore une once d'alun, plus ou moins; lorsqu'elle paroît trop claire, il augmente un peu la dose de cochenille. Il faut que, lorsqu'on emploie la teinture, elle ait une chaleur modérée et supportable à la main.

Le cuir propre aux semelles des chaussures est généralement en peau de buffle. Ces peaux arrivent salées à la tannerie; on les met dans des cuves remplies d'eau de chaux, et elles y séjournent une dixaine de jours : ensuite on les épile, et on les remet dans l'eau pendant deux ou trois jours. L'ouvrier les racle avec un couteau à deux manches, et les lave dans l'eau pure à plusieurs reprises : après cela, il les dispose dans une sorte de cuve de pierre, dans laquelle on a mis une certaine graine pilée; ce végétal et la chaux paroissent être les seuls dessiccatifs que l'on emploie. Les peaux restent quinze jours dans cette dernière cuve; on les retire pour les laver avec soin et les imbiber de graine de lin : lorsqu'elles ont subi cette opération et qu'elles sont sèches, on les vend aux cordonniers.

Il est inutile de faire observer que les chaussures Égyptiennes n'ont pas la solidité des nôtres : ce sont des pantoufles ou des bottines de maroquin de diverses couleurs. Les semelles de peau de buffle sont toujours spongieuses; mais ce défaut, qui seroit grave en Europe, où les pluies sont fréquentes, n'en est pas un en Égypte : la terre y est toujours sèche; et la peau de buffle, naturellement élastique, convient mieux pour un terrain uni, sablonneux, et presque dépouillé de pierres. Les chaussures des autres peuples Orientaux diffèrent peu de celles des Égyptiens.

(1) *Voyez* le Catalogue de M. Rouyer, *E. M. tom. I.er, pag. 224*, et la *Flora Ægyptiaca* de M. Delile, *H. N. tom. II, pag. 49.*

L'art du teinturier étoit porté à un haut degré de perfection chez les anciens Égyptiens pour la variété, l'éclat et sur-tout la durée des couleurs : mais il en est aujourd'hui de la teinture en Égypte comme de tout le reste; ceux qui exercent cette profession ont retenu bien peu des pratiques de leurs ancêtres; ils se contentent de faire tremper dans la matière colorante en ébullition les étoffes ou le coton filé qu'ils veulent teindre, et leurs ateliers sont aussi simples que les couleurs dont ils se servent sont grossièrement préparées. La teinture la plus fréquemment employée est celle de l'indigo; on teint aussi en rouge, en jaune et en vert, et l'on fait sur-tout usage des couleurs végétales.

§. III.

De l'Agriculture et des Fellâh.

L'AGRICULTURE a été la cause première de la prospérité de l'Égypte; elle est encore aujourd'hui le principal élément de son commerce et de son industrie. Sans les immenses ressources que les Égyptiens retirent de la fécondité de leur sol, ils seroient, sous un gouvernement aussi oppresseur que celui des Mamlouks, le plus malheureux des peuples. Cependant, comme nous l'avons déjà dit, il s'en faut que la culture soit aussi soignée qu'elle devroit l'être; il s'en faut qu'on mette à profit toutes les terres susceptibles de rapport. Cette négligence déplorable est la conséquence de l'espèce de servitude dans laquelle on retient les paysans: nous verrons bientôt toute l'horreur de leur condition, et l'on concevra facilement qu'une conduite aussi impolitique de la part des propriétaires et des autorités ne peut avoir d'autre résultat.

Les terres consacrées à la culture du blé ne fournissent ordinairement qu'une récolte : elles pourroient en donner deux, et dans l'île d'Éléphantine on moissonne jusqu'à trois fois l'année régulièrement. La terre produit quatorze fois la quantité semée : un feddân vaut plus d'un arpent et demi; il faut, pour l'ensemencer, un demi-ardeb de grain : la valeur d'un ardeb et demi est nécessaire pour payer les frais de labour et de récolte; il reste donc un bénéfice de cinq *ardeb* par feddân (1). En France, la terre à blé rapporte de cinq à huit pour un; outre cela, personne n'ignore qu'une grande partie du grain semé dans une terre de France ne produit point : qu'on juge donc de la fécondité de l'Égypte, puisque le laboureur, sans se donner à beaucoup près autant de peine que chez nous, obtient chaque année un résultat si prospère. Encore devons-nous ajouter que, suivant la nature des semences, les produits sont plus ou moins abondans; le dourah, par exemple, rapporte plus de vingt fois la quantité semée.

On ne peut guère compter en Égypte plus de mille lieues carrées de terres cultivées; il y a environ trois mille trois cent trente *feddân* dans une lieue carrée:

(1) فدّان Le *feddân* se divise en vingt-quatre *qyrât* [قيراط], et le qyrât, en seize parties.
Un feddân a vingt *qasabeh* de long et vingt de large; ce qui donne une superficie de 5929 mètres carrés, ou 1560 toises carrées 78/100.

ainsi une lieue carrée de terre à blé rapporte plus de seize mille *ardeb* de bénéfice. En supposant que l'ardeb vaille huit francs, ce seroit un bénéfice de cent trente-trois mille francs par lieue carrée, ou de cent trente-trois millions pour toute la superficie. On peut encore multiplier les récoltes, ou substituer à la culture du blé des plantations infiniment plus lucratives, comme celles du sucre et de l'indigo. La première offre un bénéfice quinze fois plus considérable que celui du blé : mais elle exige un capital beaucoup plus fort, et le rapport du bénéfice au bénéfice est moindre en proportion pour le sucre que pour le blé; en sorte que l'intérêt de l'argent placé en culture de sucre est moindre que celui de la même somme employée à la culture du froment. Le seul avantage qui pourroit décider en faveur du sucre, ou même la seule compensation que cette culture peut offrir, c'est qu'il suffit d'y employer une petite étendue de terrain, tandis que le blé demande beaucoup plus d'espace.

Il seroit facile aussi d'augmenter la superficie des terres cultivables : mais, quoi que l'on puisse faire, nous pensons que l'Égypte, entre les mains de ses possesseurs actuels, rapporteroit tout au plus cent cinquante millions; encore faut-il prélever sur cette somme quarante millions pour frais de semence et de récolte : il reste donc cent dix millions net; et nous sommes persuadé que toute l'industrie Européenne parviendroit difficilement à tripler ou même à doubler ce produit territorial. Il s'en faudroit encore de beaucoup, en supposant qu'on arrive à ce résultat, que l'Égypte approchât de la richesse de la France, malgré sa prodigieuse fécondité, puisqu'en France l'impôt territorial seul s'élève au-delà de trois cents millions.

Les fondations pieuses sanctionnées par le pâchâ, représentant du Grand-Seigneur, sont exemptes du myry : toutes les autres possessions territoriales sont soumises à cet impôt, dont nous avons donné la quotité dans le chapitre précédent.

On sème le lin et le blé en novembre, à mesure que les eaux de l'inondation se retirent. Les semailles se font plus tôt dans la haute Égypte, où les débordemens sont moins considérables : le coton se sème à la fin de mars et au commencement d'avril; on le recueille en juillet et en août; les autres récoltes se font au bout de cinq mois.

Les Égyptiens modernes, à l'instar de leurs ancêtres, emploient les irrigations à la culture des terres : mais ce procédé ingénieux, que les anciens avoient porté à un si haut point de perfection, a bien perdu sous les modernes de son utilité. Au reste, la charrue est encore à peu près la même; celle qu'on a trouvée peinte dans les hypogées, et celle dont se servent les cultivateurs de nos jours en Égypte, ont entre elles la plus grande analogie : elle est très-simple, parce que la terre n'offre par-tout qu'une foible résistance. On remarque aussi la plus grande ressemblance entre les procédés antiques et les procédés modernes pour battre le blé : aujourd'hui, cependant, on se sert moins des bœufs pour fouler les gerbes que pour traîner un chariot propre à les égrener.

Après avoir parlé de la terre, de sa culture et de ses produits, il est bon de

dire quelques mots des hommes qui la font valoir. Ces malheureux sont les *fellâh*, dont le nom se trouve répété si souvent dans le cours de cet ouvrage. Ils ne ressemblent en rien aux paysans ou aux fermiers des autres contrées : la plupart des voyageurs qui ont parcouru l'Égypte dans le courant du siècle dernier, n'ont donné aucune attention à cette classe laborieuse et persécutée; les détails que l'on va lire auront donc en quelque sorte l'attrait de la nouveauté pour le plus grand nombre des lecteurs.

Le fellâh est le plus timide des hommes : son naturel craintif est sans doute la conséquence de l'état d'oppression où le retiennent deux maîtres inflexibles. En effet, il ne cesse d'être obsédé par les beys ou leurs lieutenans, que pour recevoir la loi des Arabes; et quand il a satisfait à ceux-ci, de nouvelles vexations des beys ou des kâchefs achèvent de le dépouiller. Le malheureux fellâh reste sans défense, en butte aux caprices de tous ces hommes à cheval, toujours armés en guerre dans leurs moindres excursions. Il donne autant de bœufs, de moutons, de mesures de grains qu'il en a, et va gémir dans un autre lieu avec sa femme et ses enfans. La sobriété qui le caractérise, lui permet de gagner aisément ce qui est nécessaire à sa subsistance et à celle de sa famille. Il engage son temps, et reçoit pour salaire un nombre convenu de mesures de dourah et de légumes. Chaque soir, il prépare lui-même son pain; il brise son dourah entre deux pierres; puis il en fait cuire la pâte sur des cendres chaudes, car il ne possède point de four. Pour avoir des dattes, des ognons, du beurre, des œufs, du lait et du fromage, il échange avec d'autres *fellâh* le froment ou les féves qu'il a reçus de son maître. Il est content de son genre de vie, tant l'habitude du malheur abrutit le caractère; il oublie et les bestiaux que les Bédouins lui ont volés, et les tributs excessifs que ses tyrans ont exigés de lui. Lorsque le travail abonde, qu'il est mieux payé et qu'il peut faire des économies, il rachète un âne, quelques moutons, des instrumens aratoires, et retourne à sa première habitation, où le cheykh lui rend les terres qu'il faisoit valoir précédemment.

Le costume des *fellâh* consiste en une simple tunique appelée *qamys* ou chemise : ce vêtement est fendu depuis le cou jusqu'au bas ventre; il n'a point de manches, descend jusqu'aux genoux, et reste fixé sur le corps par le moyen d'une ceinture de cuir : l'étoffe en est un tissu de coton bleu. Outre cela, ils ont pour coiffure une calotte de feutre rouge, nommée *tarbouch;* et les moins pauvres, un turban formé d'une bande de toile en coton rayé, roulée sur la calotte. Au reste, leurs jambes, leurs pieds et leurs bras sont tout-à-fait nus : tous n'ont pas même la tunique dont nous avons parlé; ceux-là se contentent d'attacher à leur ceinture une pièce de toile passée autour de leurs reins. Les plus riches portent des babouches, un caleçon et un manteau noir en laine par-dessus la tunique : ce manteau a reçu le nom de *bicht.*

Quand on connoît la misère, l'avilissement et la dégradation des *fellâh*, on peut se faire une idée juste de l'expression de leur physionomie. Des hommes condamnés à tant d'abjection et de servitude, jouets continuels du caprice d'un si grand nombre de maîtres, peuvent-ils avoir le regard franc, le visage serein,

l'abord libre et ouvert! Leur extérieur annonce l'embarras; la crainte se lit dans leurs yeux : ils marchent avec une sorte d'anxiété, la tête penchée en avant. Si, à la rencontre d'un individu quelconque, ils supposent qu'il est investi d'une portion d'autorité, ils s'approchent de lui la main tendue, comme pour implorer sa protection ou lui demander une grâce.

Quel contraste révoltant entre leur attitude humble et suppliante et les traits mâles de leurs visages, auxquels de longues barbes noires donnent encore plus de noblesse! Ils ont, en général, de belles formes : leur front, quoiqu'un peu caché par le turban, se fait remarquer par sa largeur; les pommettes de leurs joues ont une saillie bien prononcée; le trait du nez est fortement marqué, et le menton bien pris. Il sembleroit que des hommes auxquels la nature a donné une physionomie aussi mâle, devroient être au-dessus de l'abattement et de la pusillanimité. Tout en eux décèle l'humilité de leur condition : on les voit sans cesse tendre la main aux passans, en répétant cette formule : *Faddah! Faddah!* « Donnez-moi un » parat, un seul parat! » L'étranger qui ne connoît point encore les mœurs du pays, ne croiroit pas que ceux qui mendient avec autant d'assurance, paient la location de plusieurs terres, qu'ils possèdent des bestiaux, des ânes, des chevaux, et qu'ils nourrissent une nombreuse famille à l'aide de leur travail, et des fruits ou légumes qu'ils ont quelquefois l'adresse de détourner à leur profit au temps des récoltes.

Ainsi l'on auroit tort de s'en rapporter toujours à ce dehors misérable pour juger de l'état vrai du fellâh. Il n'a recours à cette apparente mendicité que pour donner le change à ses persécuteurs; il lui importe qu'on le croie sans ressource et sans moyen d'existence. Tremblant sans cesse de se voir arracher le peu qu'il possède, il entretient tout le monde de sa pauvreté, et s'habille de manière à confirmer ce qu'il avance. A sa tunique près, il est entièrement nu, comme nous l'avons déjà dit; il se jette avidement sur la nourriture qu'on lui donne; les médins qu'il reçoit sont enveloppés avec le plus grand soin dans le coin d'un mouchoir; il souffre tout au monde plutôt que d'en dépenser un seul sans une urgente nécessité : en un mot, il n'oublie rien de ce qui peut contribuer à donner la conviction de son extrême indigence.

Lorsque le fellâh n'est point aux champs, il reste accroupi sur le devant de sa maison. Autour de tous les villages Egyptiens, on voit une multitude de buttes de terre, provenant des décombres et des démolitions : ces ruines sont en plus grand nombre dans ce pays que par-tout ailleurs, à cause de la mauvaise construction des masures et de la qualité des matériaux qu'on y emploie; c'est toujours de la terre détrempée ou des briques crues. Le fellâh sans travail monte sur ces buttes, et y reste assis la plus grande partie de la journée, en fumant la pipe et regardant la plaine : quelquefois il est debout, et file du lin ou du coton, tandis que sa femme pétrit la fiente des bestiaux pour en former des espèces de galettes, qu'elle fait sécher contre la muraille de sa cabane. C'est avec ces ordures que le fellâh allume son feu et fait cuire son pain et ses légumes.

A voir l'inertie et l'insouciance de ces malheureux au milieu de leurs continuelles tribulations, on les croiroit presque privés de la faculté de sentir; ou

plutôt il semble que la Providence, en mesurant les forces morales de l'homme à la condition où le sort le place, ait voulu donner à l'infortune l'indifférence en partage, comme pour lui dérober la connoissance de ses misères.

§. IV.

Des Professions.

Les ouvriers sont partagés en Égypte suivant les professions : il existe des maîtrises ainsi que des droits de maîtrise qui sont établis au Kaire. Il n'y a point de règle pour l'apprentissage : le père qui veut faire apprendre un métier à son fils, le place dans une boutique et chez un maître; l'enfant y apporte ses repas pour y passer la journée, et revient le soir chez son père. A mesure qu'il s'instruit, on lui donne un salaire qui augmente avec son habileté.

Les divers métiers se divisent en corporations qui reconnoissent des chefs, relevant, pour la plupart, de l'intendant des janissaires, *kykhyet el-motoually* (1), chef de la police du Kaire. Quelques-unes de ces corporations dépendent de l'intendant des *a'zab* (2) et du *mohteçeb* (3): ce dernier a la surveillance spéciale des marchands de comestibles. Il est des métiers qui ne dépendent d'aucun de ces chefs, et forment des corps à part, tels, par exemple, que les danseurs et danseuses, ceux qui battent du tambour, les vendeurs de ferraille, et généralement tous les marchands de quincaillerie *[el-khordah]*.

Le chef des bains a sous sa juridiction vingt-quatre cheykhs de divers métiers, comme ceux des faiseurs de tentes, des chameliers, des joueurs de bâton, des chanteurs et orateurs de rue, et de ceux qui dressent les jeunes ânes. Il juge les petits différends qui s'élèvent dans cette classe d'hommes au sujet de leurs métiers: c'est à lui que l'on s'adresse lorsqu'on veut avoir beaucoup de bêtes de somme pour un usage quelconque. Il perçoit sur ses subordonnés une foule de petites taxes, soit fixes, soit éventuelles : pour obtenir ce privilége, il est tenu de payer aux différens officiers des *odjâqly* des rétributions fixes, en espèces ou en objets d'ameublement. On ne doit pas oublier que ces droits, que prélèvent les fermiers et sous-fermiers, sont presque tous arbitraires, comme tout ce qui se fait d'après les usages des musulmans. Mais un chef de métier, avec la latitude de pouvoir augmenter les taxes qu'il impose, se tient cependant dans les bornes de la modération; autrement il perdroit l'estime publique, son emploi, et l'espérance d'occuper jamais d'autres fonctions.

A la fin de l'année, si les artisans n'ont point à se plaindre de leur cheykh, et s'ils desirent le conserver, il ne peut être changé par le kykhyet el-motoually; il ne dépend pas non plus du kykhyeh d'augmenter le prix de la ferme, qui est invariablement déterminé. Lorsque les ouvriers sont mécontens, le kykhyeh est obligé de nommer un autre cheykh : il charge le corps de le lui désigner; ce qui se fait par acclamation, sans autre formule, ni sans recourir à la voie du scrutin,

(1) كخية المولى (2) عزب (3) محتسب

quoique les Turcs connoissent ce dernier procédé. On a vu quelquefois des *lykhyeh* vouloir forcer les votes pour l'élection d'un cheykh; mais alors tous les chefs de bains se réunissoient, et s'opposoient à cette violence illégale.

Nous avons estimé le nombre des ouvriers à la journée à quinze mille pour la ville du Kaire, dans le premier chapitre de cet ouvrage : on peut diviser cette masse d'hommes en trois classes.

La première est la plus misérable : elle se compose de dix mille individus. Ces hommes, employés à des travaux secondaires, ne reçoivent qu'un paiement très-modique et suffisant à peine à leur existence. Ils sont vêtus d'une simple chemise bleue, en étoffe de laine, attachée au milieu du corps avec une corde : leur tête est couverte d'un feutre blanc, et leur logement se compose d'une espèce de hutte, qui leur coûte par mois dix parats de loyer. Tout leur ameublement se compose d'un fragment de natte, où ils couchent avec leurs femmes et leurs enfans. L'ouvrier de cette classe peut gagner environ quinze parats par jour, et sa femme (car il n'en a jamais qu'une) se livre aussi à quelque occupation, moins lucrative encore, et qui lui rapporte au plus quatre ou cinq parats. Ces malheureux ne mangent point de viande : ils achètent du pain, des portions de légumes cuits, ou des œufs. L'homme dépense quelque argent au café, fume de très-mauvais tabac, et s'enivre en mangeant du chanvre vert préparé, excès qui lui devient presque nécessaire. La femme porte aussi une chemise bleue, et les enfans vont nus ou couverts de lambeaux.

La seconde classe se compose de trois mille journaliers, qui, sans être réduits tout-à-fait à la même indigence, n'en sont pas moins bien à plaindre. Leur salaire n'est pas plus fort que celui des premiers, quoiqu'ils soient considérés comme des espèces de sous-conducteurs de travaux; mais ils font quelques légers profits sur les autres. Leur logement est un peu plus commode et mieux garni. Leur garde-robe se compose de deux ou trois chemises, qu'ils portent quelquefois les unes sur les autres. Du reste, leur manière de vivre est la même que celle des premiers.

On peut ranger dans la troisième classe deux mille ouvriers un peu plus aisés : ceux-là sont comme des chefs d'atelier. Ils logent dans un édifice où plusieurs longues galeries conduisent aux divers appartemens : ces constructions ressemblent assez à des cloîtres. Chaque ouvrier habite une chambre, et fait préparer ses alimens chez lui : c'est sa femme qui est chargée de ce soin. Il paie trente médins de loyer par mois, possède une natte, un matelas d'étoupe, quelques coussins mal couverts, une ou deux marmites, et autres ustensiles de peu de valeur. Mais ce qui le distingue particulièrement des autres, c'est qu'il porte des habits, un châle de mousseline ou de laine autour du tarbouch pour former le turban. Ses vêtemens de dessous sont en toile, et, outre la robe de laine, il a encore le *deffyeh* (1), manteau de laine noire, et le *milâyeh* (2), longue pièce d'étoffe de coton avec des carreaux bleus et blancs. Tous ces objets qu'il renouvelle à mesure qu'ils vieillissent, peuvent lui coûter, neufs, vingt pataques. Cependant ces ouvriers n'ont pas un salaire beaucoup plus fort que les autres; mais ce qui les met un peu plus à leur

(1) دفّيه (2) ملايه

aise,

aise, c'est qu'ils sont toujours employés, comme plus connus et plus habiles. Leurs femmes ont une chemise noire pour se parer, et deux ou trois bleues pour tous les jours. Elles s'occupent à laver et à filer du coton, et ce travail leur rapporte encore quelque modique salaire.

Le nombre des domestiques employés au Kaire s'élève, comme nous l'avons dit à l'article de la population de cette ville, chap. I.er, à trois mille : on peut les considérer comme formant trois classes distinguées entre elles par la nature même de leurs occupations; ce sont les *sâys* (1) ou palefreniers, les *farrâchyn* (2) et les *qaouâs* (3).

Le sâys dort auprès des chevaux dont il est chargé de prendre soin. Il n'a presque point de salaire, car on ne lui donne qu'un ou deux parats par jour et une ration de pain (un rotl et demi) : mais il fait une foule de petits profits illicites, et reçoit souvent des étrennes; en un mot, il vit à son aise. La plupart de ces valets ne sont point mariés; ils sont propres, bien vêtus, et se distinguent par leur adresse à manier les chevaux. Ils sont naturellement arrogans et entêtés; mais ils ne se livrent à leur emportement qu'entre eux, et ont la plus grande soumission pour leurs maîtres.

On peut comparer le farrâch à une espèce de valet-de-chambre. C'est lui qui a soin des meubles, qui veille à la propreté intérieure des maisons et à l'éclairage. Il habite chez son maître, et ne quitte son logis qu'en se mariant. Pour prendre ce parti, il attend qu'il soit devenu chef. Il est toujours bien vêtu. C'est cette classe qui contribue aux plaisirs dépravés des maîtres : le farrâch pousse en cela la complaisance aussi loin qu'on le desire. Son salaire n'est pas fixé; il dépend de la volonté du maître.

Ces domestiques devenus chefs ont une et quelquefois deux maisons peu étendues, avec une femme dans chacune. Leur ameublement est assez riche, et leurs femmes possèdent quelques bijoux.

Les Orientaux de distinction se font précéder par des domestiques à pied, armés d'un bâton, pour écarter la foule et leur faire faire place. Ces valets se nomment *qaouâs*, mot que l'on pourroit traduire en français par celui d'*huissier*. Ils portent les ordres de leurs maîtres en ville et dans les villages voisins. On choisit pour cet office des *fellâh* et des hommes de la campagne, parce qu'ils ont une apparence et une stature plus imposantes que les habitans des villes. Le qaouâs n'a point de salaire; il ne reçoit que le pain : mais il se dédommage bien de cet inconvénient aux dépens de ceux à qui il porte des ordres ou des messages de la part de son maître, sur-tout lorsque celui-ci jouit d'une grande considération; il n'est sorte d'avanies et d'exactions qu'il ne commette à son profit. Chez les grands, le qaouâs est l'exécuteur des spoliations et des vengeances : c'est lui qui applique les coups de bâton à ceux que son maître veut punir ou insulter. Il fait descendre de cheval les personnes que l'on peut assujettir à cet affront; et, sous le dernier gouvernement des Mamlouks, les Européens eux-mêmes n'étoient point à l'abri de cette insulte. Ces domestiques sont presque tous mariés : ils ont une femme vêtue

(1) ساىس (2) فرّاشين pluriel de *farrâch* فرّاش (3) قوّاس

seulement comme celle d'un artisan à son aise. Pour eux, leur costume est toujours en étoffe grossière de laine noire : ils portent un châle de laine en écharpe, ou bien un milâyeh; leur tête est couverte d'abord d'un feutre blanc, ensuite d'un tarbouch rouge : ils ont soin de mettre entre les deux beaucoup de papier et de mauvais linge, pour parer les coups de bâton que leurs maîtres leur administrent fort souvent. Les chefs de cette classe de serviteurs portent le nom de *moqaddem* (1) : ils commettent une foule de vexations et s'enrichissent rapidement.

Les *saqqâ* (2), ou porteurs d'eau, sont en quelque sorte les messagers de harem. Ils passent pour avoir souvent des bonnes fortunes : ce sont les femmes qui les choisissent et se les indiquent entre elles. Ces domestiques jouissent en général d'un sort plus heureux que les autres : les maîtres de logis prennent d'eux le plus grand soin ; les femmes les protégent et veillent à ce qu'ils soient à leur aise. Cette bienveillance peut avoir diverses causes : les femmes, naturellement douces et compatissantes, ne se conduisent peut-être ainsi que par une louable compassion, peut-être aussi par une affectation d'humanité ; enfin de secrètes foiblesses peuvent les déterminer à faire un sort à des hommes pour lesquels elles ont eu de l'affection.

Au reste, les domestiques sont généralement bien traités en Égypte : à part quelques légères tribulations et des châtimens quelquefois un peu sévères que les maîtres infligent dans des mouvemens d'humeur ou d'impatience, ils n'ont point à se plaindre de leur condition. Les maîtres les affectionnent aussi beaucoup : on les voit souvent prendre le parti de leurs serviteurs avec une vivacité singulière, que ceux-ci aient tort ou raison, soit par attachement pour eux, soit par amour-propre. On cite l'exemple de plusieurs beys qui se sont disputés avec fureur pour les querelles de leurs domestiques.

Le caractère de ces derniers est généralement vicieux. Ceux qui parviennent à se procurer une sorte d'aisance, sont impertinens et orgueilleux, délateurs et perfides, fourbes et rusés. Malheur aux hommes sans protection et sans crédit qui ont affaire à eux ! Ils sont plus durs et plus impitoyables que les Mamlouks qu'ils ont servis. Les *farrâchyn*, les *sâys*, les *moqaddem* et les *saqqâ*, sont attachés à leurs patrons. Ils sont contens de leur sort, et ne changent presque jamais de maîtres. Ceux-ci les traitent avec beaucoup de douceur en général, comme nous l'avons dit : ils prennent soin de leurs enfans qui naissent chez eux, parce que les Égyptiens ont tous beaucoup d'affection pour les enfans. Ils s'en donnent souvent entre eux, et ces cadeaux sont toujours reçus avec le plus grand plaisir. Pourquoi tout le reste n'est-il pas en harmonie avec des goûts si naturels et des jouissances si pures!

(1) مقدّم (2) سقّا

APPENDICE.

I. *Note sur la cérémonie usitée à la Naissance des enfans.*

Nous reproduisons ici une notice qui a déjà été imprimée au Kaire, et qui donne une idée juste des usages qui se pratiquent lors de la naissance des enfans mâles : on est étonné de voir que le père ne figure en aucune façon dans cette fête intéressante.

Au septième jour de la naissance d'un enfant mâle, l'accouchée réunit ses amies, et passe tout le jour avec elles en divertissemens.

L'intervalle des deux repas est rempli par des chants et des danses exécutés par des *a'lmeh*. Après le dîner, commence la cérémonie de l'inauguration de l'enfant nouveau-né; on la nomme *soubouch* : elle consiste en une promenade dans toutes les chambres de l'habitation des femmes. Une des principales servantes marche en tête, portant un plateau de cuivre, où sont disposées circulairement autant de bougies qu'il y a de femmes qui prennent part à cette fête; ces bougies sont allumées et peintes de diverses couleurs. Vient après la sage-femme chargée de l'enfant; à ses côtés elle a deux autres servantes : la plus jeune porte du feu dans un réchaud d'airain; et la seconde, un plat qui renferme de l'orge, du blé, des lentilles, des féves, du riz, du sel marin et de l'encens, sept substances qui correspondent au nombre de jours écoulés depuis la naissance de l'enfant. La mère marche ensuite, entourée de ses principales amies et des *a'lmeh;* les autres femmes forment le dernier groupe. Pendant la marche, on exécute une musique fort bruyante; et chaque fois que la troupe entre dans une chambre du harem, la sage-femme prend les grenailles, l'encens qu'elle trouve à sa droite, et en jette une partie dans la chambre. On lui répond par des cris de joie très-prolongés; la musique devient plus rapide et plus bruyante, et l'on se plaît à marcher et à glisser sur les grenailles répandues de toutes parts.

De retour dans la pièce principale du harem, le plateau des bougies est placé sur un tabouret au milieu de la chambre; chacun y vient déposer une pincée de parats; les petites filles et les servantes se jettent sur les bougies et se les disputent. Immédiatement après, la sage-femme emporte le plateau, et fait son profit de l'argent qu'elle y trouve et qui lui est destiné.

La cérémonie est terminée par une visite que l'on rend à l'enfant : on lui orne la tête de pièces d'or dont on lui fait cadeau, ou bien on les renferme dans des mouchoirs de prix que l'on place sous sa tête.

II. *Ignorance des Égyptiens et des Nubiens relativement à la représentation des figures humaines.*

Nous avons parlé ailleurs du peu de connoissances des Égyptiens modernes en tout ce qui regarde les beaux-arts; mais il nous reste à dire jusqu'à quel point cette ignorance est profonde en fait de peinture, par suite des préjugés

inhérens à la religion Mahométane. Plusieurs traits qui se sont passés sous nos yeux, le feront mieux concevoir que toutes les réflexions qu'on pourroit faire.

M. Rigo, peintre et membre de l'Institut d'Égypte, avoit entrepris une suite d'études sur la physionomie des habitans. La caravane de Nubie, qui étoit au Kaire en 1799, présentoit, à cet égard, une occasion heureuse à saisir; et le conducteur de la caravane, A'bd-el-Kerym, étoit sur-tout remarquable par la force du caractère Nubien empreint sur sa physionomie. M. Rigo réussit à l'attirer chez lui à force d'argent. Après une négociation longue et souvent rompue, A'bd-el-Kerym vint dans l'atelier du peintre sous l'escorte de dix à douze de ses compatriotes, et avec toutes les précautions d'un homme qui est persuadé qu'on l'attire dans un piége. Pourtant on vint à bout de le rassurer un peu, et on le détermina à congédier sa garde; alors M. Rigo se mit en devoir de faire son portrait de grandeur naturelle. Le Nubien parut d'abord content de l'esquisse au crayon; il montroit avec son doigt les parties du dessin et les parties correspondantes de son visage, en disant *tayeb* [bien] : mais, quand l'artiste y eut mis la couleur, l'effet fut tout différent; A'bd-el-Kerym n'eut pas plutôt jeté les yeux sur cette peinture, qu'il recula, en poussant des hurlemens d'effroi. Il fut impossible de le calmer; la porte de l'atelier étant ouverte, il s'enfuit à toutes jambes, et cria dans le quartier qu'il venoit d'une maison où l'on avoit pris sa tête et la moitié de son corps.

Quelques jours après, M. Rigo introduisit dans l'atelier un autre Nubien, portier de l'une des maisons de l'Institut. Il ne fut pas moins effrayé par la vue des peintures que son compatriote; il courut conter à tout le voisinage qu'il avoit vu chez un Français un grand nombre de têtes et de membres coupés. Ses confrères se moquèrent de lui, et se réunirent au nombre de six pour vérifier le fait : il n'y en eut pas un qui ne fût saisi d'effroi en entrant dans l'atelier, et aucun ne voulut y demeurer.

M. Rigo a peint une jeune femme du même pays, amenée au Kaire par A'bd-el-Kerym. Il a fallu user de contrainte pour la résoudre à se laisser peindre : à mesure que le peintre achevoit de faire la tête ou le bras, elle lui disoit : « Pourquoi » prends-tu ma tête! pourquoi m'ôtes-tu mon bras! » Elle paroissoit persuadée que toutes les parties de son corps dont l'image étoit transportée sur la toile, alloient se dessécher.

Les chrétiens du pays croient que toutes les peintures représentent des saints; il y avoit dans cet atelier un portrait de Français devant lequel tous les Qobtes se prosternoient en entrant, et qu'ils baisoient dévotement (1).

III. *De l'Art des Ophiogènes, ou Enchanteurs de serpens.*

NOUS croyons devoir, avant de terminer cet écrit, parler de ces hommes extraordinaires qui font métier de découvrir les serpens et d'en purger les maisons. Quoique leur art paroisse tenir du charlatanisme, et que nous jugions

(1) Voyez *le Courrier de l'Égypte*, n.° 25.

d'avance que peu de lecteurs ajouteront foi à leurs prétendus miracles, il est cependant indispensable d'entrer dans quelques détails à cet égard : nous avouons que, sans être ni crédule, ni facile à persuader, nous avons été nous-même témoin de quelques traits si singuliers, que nous ne pouvons tout-à-fait traiter de chimérique l'art des Ophiogènes. Prosper Alpin, ce médecin si judicieux et si célèbre, n'a pas été à l'abri de l'illusion; il rapporte lui-même qu'il existe des hommes qui manient impunément les reptiles les plus venimeux et les scorpions. Avant lui, Strabon avoit connu les Psylles, qui passoient chez les anciens pour avoir le don particulier d'enchanter les serpens : tout ce que cet auteur rapporte d'eux se renouvelle encore de nos jours, ainsi qu'on va le voir.

Pendant le séjour de l'armée en Égypte, plusieurs médecins habiles voulurent s'assurer par eux-mêmes de la confiance que méritoient les relations des voyageurs à l'égard des Ophiogènes. Il leur fut d'abord facile de reconnoître le charlatanisme de quelques-uns, au moins dans les pratiques bizarres à la faveur desquelles ils abusoient de la crédulité d'une populace ignorante. Pour initier un individu quelconque à leur compagnie, et le mettre également à l'abri de la morsure des reptiles, les enchanteurs versent un peu d'eau dans un vase; puis ils y ajoutent de l'huile et du sucre, et s'efforcent d'opérer la combinaison de ce mélange : après avoir récité quelques prières, ils crachent dans le vase, et font avaler cette dégoûtante potion au récipiendaire. On lui suspend ensuite deux grands serpens aux oreilles : ces reptiles s'y accrochent avec les dents et y restent un quart d'heure. L'opération finit là; l'initié paie de sa bourse le service important qu'on vient de lui rendre, et se retire intimement convaincu qu'il n'a plus à craindre désormais la morsure des serpens.

Cette persuasion, que les charlatans ont rendue complète, est sans doute le seul avantage que retirent les initiés d'un tel spécifique. En effet, on brave plus aisément ce que l'on redoute moins, et les serpens peuvent ressembler à une foule d'animaux, qui ne deviennent nuisibles que parce qu'ils jugent, à la contenance timide et mal assurée de ceux qui les abordent, qu'on veut leur nuire. Nous sommes du moins forcé de raisonner ainsi pour pouvoir expliquer les résultats singuliers de cette initiation des Ophiogènes. Comment des hommes peuvent-ils porter dans leurs vêtemens, sur leur sein même, des reptiles divers, et les choisir au hasard, sans qu'il leur arrive d'accidens! Comment peuvent-ils placer impunément des scorpions vivans sous la calotte rouge qui couvre leur tête épilée! Nous croyions d'abord qu'on brisoit les dents des serpens et les pinces des scorpions; mais l'un de nous a eu l'expérience du contraire. Il voulut un jour s'assurer de la vérité, et fit part de ses soupçons à un Ophiogène, qui prit aussitôt son doigt, et l'inséra dans la bouche d'un serpent qu'il tenoit à la main : notre collègue fut frappé de surprise en y sentant des dents très-fines et fort aiguës. Il est vrai que tout cela pourroit s'expliquer en partageant l'opinion de Pococke : ce savant voyageur prétend qu'il n'y a point de serpens venimeux en Égypte. Mais cette assertion est-elle fondée! et la vipère commune, la vipère à cornes sur-tout, reptiles si dangereux en Europe, le sont-ils moins en Afrique! cela ne paroît pas

vraisemblable. Divers accidens arrivés sous nos yeux nous ont d'ailleurs prouvé le contraire.

Il nous reste maintenant à parler de l'art d'évoquer les serpens de leur retraite; chose beaucoup plus étonnante, en ce qu'elle semble tenir du prodige. Nous eûmes l'occasion de voir pour la première fois ce spectacle singulier à Tahtah, dans la haute Égypte, chez les pères de la Propagande. Un homme se promenoit dans la rue avec un panier sous le bras, en annonçant à haute voix qu'il purgeoit les maisons des serpens qui pouvoient s'y trouver. Nous voulûmes mettre le talent du crieur à l'épreuve dans le couvent même, malgré les représentations des religieux, qui enseignent à leurs disciples à ne point se prêter à de pareils prestiges; nous devons dire cependant que l'un des pères, moins scrupuleux que ses confrères, favorisa notre projet, et fit venir l'homme en question dans une petite cour du couvent. Son panier renfermoit des serpens de grandeurs et d'espèces différentes, qu'il nous dit avoir pris dans les maisons voisines où on l'avoit appelé. Nous lui demandâmes s'il y avoit des reptiles dans le couvent, et s'il pourroit les en arracher. Alors il composa son visage et ses manières, et s'efforça de donner à toute sa personne un air mystérieux : il tourna les yeux vers les différens endroits qui l'entouroient; chacun de ses gestes étoit grave ; il avoit l'attitude et le maintien d'un inspiré. Enfin il arrêta la vue sur une chambre très-obscure en flairant, comme si l'odorat avoit pu lui indiquer la présence des reptiles; puis il nous répondit qu'il n'y en avoit que là. Il ouvre la porte de la chambre, s'avance à pas lents, tenant à la main une petite baguette. Il articuloit des mots avec un son de voix particulier et des inflexions traînantes : les religieux ne comprirent de son discours que le sens de *salâm a'leykoum*, c'est-à-dire, *que le salut repose sur vous;* ce qui équivaut en français à *je vous salue*. Après cette espèce d'exhortation, qui dura tout au plus cinq minutes, il mit un pied dans la chambre, cracha par terre, se baissa, et, se relevant ensuite, il nous présenta un serpent d'environ quatre pieds de longueur. Il le tenoit par la queue, et lui soutenoit la tête avec sa baguette. Ce n'étoit pas tout : deux fois il recommença les mêmes cérémonies, et nous apporta encore deux petits serpens, qu'il mit dans son panier avec le grand. Nous congédiâmes cet homme en lui payant le spectacle qu'il venoit de nous donner. Nous avouons qu'avec un peu de penchant à la crédulité, l'illusion eût été complète, et que nous eussions pu dès-lors ajouter foi à l'existence des magiciens, qui, selon les idées superstitieuses des Qobtes, ont fait pacte avec le diable.

On pourroit croire, ainsi que l'ont fait plusieurs personnes, que cette opération n'étoit qu'une scène d'escamotage : mais nous avions pris toutes les précautions possibles pour ne point être trompés de la sorte; nous pouvons assurer, par exemple, que l'Ophiogène n'avoit point de serpens cachés sur lui. D'ailleurs, pour dissiper tous les doutes, quelques Européens ont obligé ces hommes à se dépouiller de leurs vêtemens, et ils n'en ont pas moins exécuté leur opération avec le même succès. Nous pourrions en donner plusieurs preuves trop authentiques pour être suspectées d'infidélité : mais ce seroit s'arrêter trop long-temps

sur un pareil sujet. Toutefois, pour expliquer d'une manière vraisemblable et sensée des faits aussi extraordinaires, nous croyons pouvoir supposer que les Ophiogènes Égyptiens ont l'art de donner à leur voix un ton capable d'attirer les serpens, de même que le chasseur sait moduler la sienne au point de tromper le gibier qu'il attire dans ses filets. M. de Lacépède, dans son *Histoire naturelle*, assure que les serpens en général exhalent une odeur forte, et que quelques-uns sur-tout sont enveloppés d'une atmosphère musquée. Il cite un fait qui justifie son assertion, et d'où l'on pourroit conclure que l'odorat sert les Ophiogènes aussi puissamment que la voix dans la découverte des reptiles. Ces hommes paroissent aussi avoir reconnu l'effet de la salive sur ces animaux dangereux; tous les procédés qu'ils suivent l'indiquent suffisamment, et concordent assez avec l'opinion de Galien, qui prétend que la salive est un poison pour les scorpions et les serpens. Nous avons vu plusieurs traits qui viennent à l'appui du sentiment de ce savant médecin. Un homme montroit au peuple un gros serpent, qu'il irritoit jusqu'à ce que l'animal fût sur le point de le mordre; alors il lui crachoit dans la bouche, et sa fureur s'apaisoit tout-à-coup; il restoit presque sans mouvement. Ces expériences, renouvelées plusieurs fois avec le même succès, ne permettent guère de révoquer en doute l'efficacité de la salive, sinon comme poison, du moins comme narcotique, pour les reptiles. Quelques médecins de l'armée ont essayé les mêmes procédés à l'égard des scorpions, et ont obtenu le même résultat.

De tous les serpens de l'Égypte, le plus célèbre est sans contredit le serpent du Sa'yd connu sous le nom de *cheykh el-Harydy* (1). Norden, Bruce et Savary font mention de ce fameux reptile, que la crédulité du peuple et les fourberies des prêtres musulmans élèvent, pour ainsi dire, à la hauteur d'une divinité du second ordre. On pourroit faire remonter ce culte bizarre jusqu'à des temps fort anciens, puisque, selon Hérodote et Élien, les peuples de l'Égypte avoient pour un serpent d'espèce particulière une très-grande vénération; ils le regardoient comme l'emblème de la fécondité : Dupuis parle du culte universel dont les serpens ont été l'objet, et du rôle qu'ils ont joué dans toutes les allégories cosmiques qui ont présidé à la naissance des cultes divers. Ce qui frappera sans doute un grand nombre de lecteurs, c'est que le serpent Harydy est encore en Égypte sous les sectateurs de Mahomet ce qu'il étoit autrefois sous les adorateurs d'Isis et d'Osiris, le principe de la fécondité, et qu'il ne diffère en rien, pour la forme et le naturel, de celui que décrit Élien : Hérodote se trompe quand il le confond avec la vipère à cornes. Les femmes stériles viennent en pélerinage dans le lieu qui lui est consacré, pour obtenir, à force d'offrandes et de sacrifices, le terme de leur infirmité; les jeunes filles y font des vœux pour devenir bientôt épouses et mères. Nous passerons sous silence toutes les fourberies grossières des desservans de la mosquée du dieu-reptile, ainsi que les scènes libidineuses qui sont la conséquence d'un culte aussi absurde. Il nous suffira de dire que les

(1) شيخ الحريدى Voyez la Description de Cheykh el-Harydy par M. Jomard, *A. D. chap. XI, 2.e suite*: il y est question de ce serpent célèbre.

femmes, après avoir égorgé une victime à la porte de la chapelle, montent au sommet d'une rampe de dix à douze marches à l'entrée de la nuit; dès que l'obscurité commence, elles glissent d'une manière mystérieuse jusque dans la chapelle, pour y passer le reste de la nuit avec un prêtre. Il seroit superflu d'ajouter que ces femmes manquent rarement l'objet de leur pélerinage.

On raconte, pour l'origine du serpent Harydy, qu'un cheykh de ce nom, renommé par ses vertus, reparut après sa mort sous la forme d'un reptile. Cette fable, que les prêtres du pays ont eu le plus grand intérêt à propager et à accréditer, est devenue un aliment à la crédulité. Telle est d'ordinaire l'origine de toutes les superstitions. Nous craignons de nous être déjà trop arrêté sur ce chapitre de l'ignorance et de l'aveuglement des Égyptiens (1).

(1) En terminant ce Mémoire, nous devons témoigner notre reconnoissance à M. Fourier, secrétaire perpétuel de l'Institut d'Égypte, pour l'obligeance qu'il a eue de nous communiquer ses notes sur cette contrée; nous y avons puisé les notions les plus exactes. La place de commissaire Français près le divan du Kaire, qu'il occupoit pendant l'expédition, le mettoit journellement en rapport avec les principaux cheykhs, les gens de loi et les hommes les plus éclairés ou les plus influens du pays. Les manuscrits laissés par feu M. Gloutier, membre de l'Institut d'Égypte, section d'économie politique, ne nous ont pas été moins utiles : en sa qualité d'administrateur des finances, M. Gloutier a pu se procurer des informations précises. Nous ne devons pas non plus passer sous silence les obligations que nous avons à M. Jomard, membre de l'Institut, pour tous les renseignemens précieux qu'il nous a fournis, et pour les soins particuliers qu'il a bien voulu donner à la révision de ce Mémoire. Enfin nous adresserons aussi nos remercîmens à MM. Parseval-Grandmaison, Rouyer, Boudet et Dalmas, qui nous ont également communiqué des notes intéressantes, recueillies par eux-mêmes dans des circonstances favorables. L'article des *Ophiogènes* est emprunté de la notice de M. Frank, l'un des médecins de l'expédition. Niebuhr, voyageur judicieux, avoit fait des observations curieuses sur les jeux et les exercices des Égyptiens et sur leur habillement : ayant eu l'occasion d'en vérifier l'exactitude, nous en avons extrait plusieurs, et nous les avons fait entrer dans ce Mémoire.

TABLE

DES CHAPITRES.

CHAPITRE PREMIER.

Coup-d'œil général sur le climat, la population et les mœurs de l'Égypte ..... page 361.
§. I.er *Du climat* ..... ibid.
§. II. *De la population et des diverses classes d'habitans* ..... 363.
§. III. *Des différentes religions* ..... 366.
§. IV. *Des Qobtes en particulier* ..... 367.
§. V. *Des Arabes en particulier* ..... 371.
§. VI. *Des Mamlouks, et des étrangers domiciliés en Égypte, en particulier* ..... 374.
§. VII. *Des mœurs en général* ..... 375.
§. VIII. *Des maladies principales* ..... 382.

CHAPITRE II.

L'homme considéré dans le premier âge. — Enfance et éducation. — Arts, sciences et littérature ..... 384.
§. I.er *De la fécondité des femmes, et du mode d'allaitement* ..... ibid.
§. II. *Circoncision* ..... 390.
§. III. *Première éducation* ..... 391.
§. IV. *Sciences et arts* ..... 393.
§. V. *Littérature et poésie* ..... 396.

CHAPITRE III.

L'homme considéré dans l'adolescence et dans l'âge mûr. — Usages civils et domestiques ..... 400.
§. I.er *Du mariage* ..... ibid.
§. II. *Répudiation et divorce* ..... 404.
§. III. *Nourriture* ..... 408.
§. IV. *Habillement* ..... 412.
§. V. *Mœurs et usages divers* ..... 416.
§. VI. *Caractère* ..... 423.
§. VII. *Des bestiaux, des chevaux et autres animaux de course* ..... 424.
§. VIII. *Mœurs des Arabes de la Bahyreh* ..... 427.
§. IX. *Bains publics* ..... 435.
§. X. *Cafés* ..... 437.
§. XI. *Jeux et exercices* ..... 439.
§. XII. *Fêtes publiques, divertissemens et spectacles* ..... 442.

CHAPITRE IV.

L'homme considéré dans la vieillesse. — Mort et funérailles..... page 445.
§. I.er *Du respect pour la vieillesse*..... ibid.
§. II. *Des cérémonies funèbres*..... 447.
§. III. *Tombeaux*..... 451.
§. IV. *Deuil et pleureuses*..... 455.

CHAPITRE V.

Institutions..... 456.
§. I.er *Des hommes de loi*..... ibid.
§. II. *Fêtes religieuses. — Principaux dogmes de la foi musulmane*..... 460.
§. III. *Gouvernement*..... 467.
§. IV. *Administration de la justice*..... 471.
§. V. *Des droits civils. — Propriété*..... 478.
§. VI. *De l'esclavage et de l'affranchissement*..... 481.
§. VII. *Tutèle, succession et témoignage*..... 484.
§. VIII. *Des dettes, et du prêt à intérêt*..... 487.
§. IX. *De l'adultère et du viol*..... 489.
§. X. *Du vol et du meurtre. — De la peine du talion*..... 490.

CHAPITRE VI.

Du commerce, de l'industrie et de l'agriculture..... 495.
§. I.er *Commerce de l'Égypte depuis les temps anciens jusqu'à nos jours*..... ibid.
§. II. *De l'état de l'industrie*..... 507.
Procédé pour la fabrication du maroquin rouge au Kaire..... 509.
§. III. *De l'agriculture et des* fellâh..... 511.
§. IV. *Des professions*..... 515.

APPENDICE.

I. *Note sur la cérémonie usitée à la naissance des enfans*..... 519.
II. *Ignorance des Égyptiens et des Nubiens relativement à la représentation des figures humaines*..... ibid.
III. *De l'art des Ophiogènes, ou enchanteurs de serpens*..... 520.

MÉMOIRE

SUR

LA VALLÉE DU NIL

ET

LE NILOMÈTRE DE L'ILE DE ROUDAH*,

PAR M. LE PÈRE AÎNÉ,

INSPECTEUR DIVISIONNAIRE DES PONTS ET CHAUSSÉES,
MEMBRE DE L'INSTITUT D'ÉGYPTE.

LE Meqyâs ou Nilomètre situé dans l'île de Roudah ayant paru devoir donner lieu à des recherches utiles et d'un grand intérêt, l'Institut d'Égypte sentit le besoin de connoître ce monument, de le décrire en rappelant les faits historiques qui s'y rapportent, et de noter les changemens opérés par l'exhaussement du lit et du bassin du Nil, et ceux qu'il a pu éprouver dans ses restaurations successives : à cet effet, l'Institut nomma une commission qui fut composée de MM. Dolomieu, Costaz, Dutertre, Tallien, Norry, et de l'auteur de ce Mémoire (1); mais, les données nécessaires à recueillir à cet égard devant naturellement résulter des travaux des ingénieurs, cette commission nous laissa le soin de répondre aux vues de l'Institut. Ces recherches, devant porter sur le mouvement et l'action des eaux de ce fleuve, exigeoient au moins la durée d'une crue; c'est pourquoi le rapport ne put être fait à l'Institut qu'en nivôse an 8 [janvier 1800]. Mais des observations postérieures sur la crue et le décroissement du Nil, celles auxquelles ont donné lieu les travaux annuels et la restauration architecturale du Meqyâs, ont fourni un complément utile de ce premier rapport; ces diverses opérations étoient du ressort des ingénieurs auxquels nous devions les confier, en nous réservant le soin de les suivre et de les coordonner. Ce Mémoire, qui en rassemble les résultats, comprendra deux parties : dans la première, nous traiterons de la vallée du Nil; le Meqyâs, objet spécial de ce Mémoire, en fera la seconde partie.

* Ce Mémoire fait suite à celui qui traite de la communication de la mer des Indes à la Méditerranée par la mer Rouge et l'isthme de Soueys, *É. M. tome I.er, p. 21.* Anciennement rédigé, il étoit beaucoup plus étendu qu'il ne l'est ici; mais son auteur, ayant postérieurement retrouvé dans des écrits qui ont été déjà imprimés dans l'ouvrage de la Commission, nombre de discussions relatives aux questions qui font l'objet spécial de ce Mémoire, a dû, pour éviter des redites, en réduire le texte autant que possible, en renvoyant à ces écrits.

(1) Notre honorable collègue M. Girard auroit nécessairement fait partie de cette commission : mais, à cette époque, il étoit en mission dans la haute Égypte, où, secondé par MM. Jollois et Devilliers, il avoit à diriger des recherches et des opérations analogues dont il a produit les beaux résultats.

PREMIÈRE PARTIE.

DE LA VALLÉE DU NIL.

Chargé, par nos fonctions mêmes, de la direction des eaux, dans la vue d'établir et d'améliorer la navigation, d'opérer les irrigations nécessaires à l'agriculture, et d'assurer, après la crue, les écoulemens qu'exigent le temps limité des semailles et la salubrité des campagnes, nous avons regardé comme indispensable d'étudier d'abord le régime du Nil dans son étiage et dans ses crues périodiques; cette étude devoit donc s'étendre sur ce qui concerne son cours et ses diverses embouchures, la pente, la vîtesse, le volume et la qualité de ses eaux, les époques, les causes, les effets, la durée et la mesure de ses crues, l'exhaussement du lit de ce fleuve et de la vallée qui constitue son bassin, et enfin les conséquences qui en résultent pour l'agriculture, considérées par rapport à l'impôt territorial [le *myry*], dont le Meqyâs devient le régulateur, vrai quelquefois, mais plus souvent fictif et simulé, comme on le verra dans la seconde partie de ce Mémoire (1).

Parmi les nombreux historiens, géographes et voyageurs qui ont écrit sur l'Égypte, Hérodote, Diodore, Strabon et Pline, chez les anciens; Kalkasendi, Abou-l-fedâ et le Maqryzy, auteurs Arabes; Pococke, Niebuhr et Volney, voyageurs du siècle dernier, sont ceux particulièrement qui peuvent faire autorité. On sait assez ce que ces voyageurs ont eu à vaincre, dans leurs recherches, de dangers et d'obstacles dus autant à la superstition des indigènes qu'à l'avarice et à la méfiance des gouvernans; mais, établi en Égypte, nous avons pu voir, mesurer, questionner, et obtenir ainsi les résultats qui faisoient l'objet de nos recherches.

Dénominations du Nil.

Le Nil (2) est justement célèbre; l'analyse de ses phénomènes dispose à excuser l'idolâtrie des peuples qui le déifièrent et crurent devoir lui offrir leurs premiers hommages, avant même de les adresser à l'astre du jour, qui, sans les eaux bienfaisantes de ce fleuve, auroit fait et feroit encore de l'Égypte une terre inhabitable, comme les vastes et brûlans déserts de l'Afrique qui lui sont contigus.

Ce fleuve a pris le nom de *Nilus* et *Ægyptus*, des rois qui régnèrent sur ce pays; le dernier donna aussi son nom à l'empire. Les prêtres appeloient le Nil *Horus* et *Zeidorus*, qui signifient *soleil* et *fertilité*: ils prétendoient que le Nil marquoit les saisons de l'année; l'été par son débordement, l'automne en retirant ses eaux, le printemps par les fleurs qui croissent sur ses bords et par les œufs de crocodiles. D'autres peuples le qualifièrent différemment (3).

(1) *Voir*, page 1, note *, nos motifs pour supprimer ou réduire nos discussions sur ces diverses questions.

(2) Les poëtes et les sculpteurs ont personnifié le Nil, en le représentant sous la forme d'un vieillard, le coude sur une urne, tenant en main un trident, emblème des eaux; et, pour faire allusion aux seize coudées qui répondoient à la meilleure crue, ils ont distribué, comme symbole de la fertilité, autour de ce vieillard, seize enfans, dont les attitudes gracieuses et variées caractérisent l'heureux effet des crues du fleuve au terme de seize coudées, qui produisoit l'abondance des récoltes.

(3) *Voir*, à cet égard, le Mémoire sur le Meqyâs de l'île de Roudah par M. Marcel, *É. M. tome II, pag. 29*, et ci-dessus, *pag. 119*.

Des Sources du Nil.

PLINE et Claudien confirment l'opinion que les sources du Nil ont été inconnues aux anciens; les recherches des différens princes qui ont régné sur l'Égypte, Sésostris, Cambyse, Alexandre, les Ptolémées (Philadelphe et Évergète), enfin César et Néron, pour les découvrir, furent toutes infructueuses, et de là le proverbe du poëte Claudien, *caput Nili quærere*, pour signifier l'inutilité d'une entreprise. D'autres souverains étrangers firent les mêmes tentatives et n'eurent pas plus de succès.

Cependant ces recherches, quoique souvent périlleuses et sans résultat, ne firent qu'exciter le zèle pour cette découverte, bien qu'elle ne présente pas d'utilité réelle : on sait que le Nil *[Bahr el-Abyad]* est alimenté et grossi dans ses crues périodiques, moins par ses propres sources situées au pied nord de la chaîne des montagnes *Qamry* [de la Lune] que par ses nombreux affluens, qui sont des fleuves eux-mêmes, tels que le Mareb, l'Abaoui, le Tacazé, et par plusieurs versans secondaires, ainsi que par les pluies torrentielles qui ont lieu sous cette zone brûlante vers l'époque du solstice; et quoiqu'on puisse dire rigoureusement que le Nil ne reçoit pas d'affluens depuis Syène jusqu'à la mer, on doit cependant le considérer comme étant encore alimenté par les eaux de beaucoup de ravins qui y débouchent, notamment sur sa rive orientale : c'est aussi par ces gorges ou vallées étroites, rapides, et très-multipliées sur l'une et l'autre rives plus ou moins escarpées du fleuve, que ces eaux torrentielles charient dans le bassin du Nil des alluvions parmi lesquelles se trouvent des fragmens divers de matières minérales, ainsi détachés, arrachés de ces montagnes latérales.

Mais, si l'on pouvoit un jour établir la topographie des sources nombreuses et disséminées du Nil, elles paroîtroient telles peut-être (en ne les considérant que dans leurs produits respectifs), qu'il seroit difficile d'en qualifier une seule de source-mère, si ce n'est d'après les nomades indigènes, et par-tout où, dans un esprit de rivalité, chacune de ces peuplades prétendroit à la possession de cette source-mère exclusivement.

Nous nous abstenons de plus longs développemens sur les recherches successives de beaucoup d'autres voyageurs que nous ne citerons pas, et nous renvoyons aux Mémoires où ces matières ont déjà trouvé place parmi les questions plus spéciales qu'avoient à traiter leurs auteurs; mais nous pensons toujours que le proverbe *caput Nili quærere* n'en conservera pas moins toute sa force.

Cours du Nil.

PEU de Français, pendant que nous avons occupé l'Égypte, avoient remonté le Nil au-dessus de la cataracte de Syène; ils n'avoient pu étendre leurs recherches scientifiques en Nubie : seulement, à l'époque de l'évacuation du pays, on avoit recueilli divers itinéraires et des renseignemens précieux, tous propres à faciliter

l'exploration des régions latérales ou plus élevées, pour laquelle on venoit d'organiser diverses commissions de savans, d'artistes et d'ingénieurs, qui devoient se répandre au-dehors, à l'est, au sud et à l'ouest de l'Égypte. Rien donc de ce qu'on pourroit dire aujourd'hui sur le cours du Nil au-delà du tropique, n'appartiendroit à l'expédition Française; c'est pourquoi nous devons nous référer tant aux ouvrages anciens sur cet objet qu'à ceux qu'on a publiés postérieurement, en nous bornant à rappeler, ce qu'on savoit précédemment, que le Nil blanc *[Bahr el-Abyad]* offre dans son cours, depuis le 7.e degré jusqu'au 31.e $\frac{1}{2}$ de latitude nord, auquel répond le saillant du Delta à la mer, un développement total de 925 lieues (de vingt-cinq au degré), dont 350 au sud et à l'est du Dârfour, 350 en Nubie, et 225 en Égypte.

Mais, pour ce qui concerne cette dernière région, on renvoie au beau travail géographique exécuté par les différens corps d'ingénieurs de l'armée, et dû principalement à M. le colonel Jacotin qui l'a dirigé, à M. Legentil, à M. Jomard, et autres officiers du génie géographe, du génie militaire et des ponts et chaussées (1).

Du Régime du Nil.

Le régime d'un fleuve consiste dans les résultats combinés du volume, de la pente et de la vîtesse des eaux, des époques et de la durée des hautes et basses eaux, et de la fixité de section de son lit et de ses rives, due à leur degré de résistance contre l'énergie du courant, qui tend à les corroder dans ses plus fortes crues accidentelles et périodiques : ainsi la stabilité de régime doit résulter de la nature du sol sur lequel les eaux exercent leur action.

Or nous considérons le régime du Nil comme ayant peu de fixité, et particulièrement dans la basse Égypte, où son lit n'est formé, par alluvions, que de sable et de limon qui ont peu de consistance. En effet, le lit supérieur du Nil et ceux des grandes branches de Rosette et de Damiette ont tellement varié de position dans les temps anciens, qu'il seroit difficile aujourd'hui de retracer positivement leur direction primitive, et, pour des temps postérieurs, celles qui se sont succédé, soit naturellement, soit par l'effet des travaux des hommes dont l'histoire a conservé le souvenir; si ce n'est peut-être dans un site plus élevé de son cours, *Gebel el-Selseleh*, où, par la résistance du sol dans lequel son lit est encaissé, le Nil auroit conservé son gisement en ce point qu'on peut encore considérer comme invariable, et où se trouvent réunis tous les élémens qui doivent constituer son régime.

Branches et Bouches du Nil.

Renonçant à approfondir les questions que ce titre comporte et que nous n'avions d'abord traitées que très-sommairement dans le Mémoire auquel celui-ci se rattache, nous renvoyons à une dissertation spéciale et pleine d'intérêt par le

(1) *Voyez* l'Atlas géographique de l'Égypte, en 53 planches.

rapprochement des temps anciens et des temps modernes (par M. du Bois-Aymé), sur le nombre, la nomenclature et la direction des branches du Nil, sur le gisement de leurs bouches respectives à la mer. Ce collègue nous paroît, dans sa discussion, avoir lumineusement établi l'identité des dénominations anciennes et successives avec celles d'aujourd'hui. Quant à ce qui concerne particulièrement les bouches ou *boghâz*, qui, bien que placées dans le même ordre sur le littoral formant la base maritime du Delta, entre Péluse et Alexandrie, n'occupent plus précisément leurs sites primitifs, ces déplacemens, abstraction faite des travaux successifs ordonnés par les souverains et dont les historiens font mention, ont pu résulter de causes naturelles, des effets alternatifs et simultanés de la mer et des débordemens du Nil : ils peuvent se reproduire encore; car ces mêmes causes pourroient agir fortuitement et avec énergie sur le sol peu consistant du Delta et sur les sables mobiles de la plage maritime, à l'entrée de ces bouches ou *boghâz*. En effet, qu'il survienne, par une coïncidence toujours possible, et par opposition à une foible crue du Nil, une mer forte et agitée pendant quelques jours, telle, que la barre habituelle d'un de ces *boghâz*, qui se seroit accrue au point de fermer ce *boghâz*, ne puisse être ouverte au large par le courant du Nil; il arrivera que ce fleuve, en déviant de sa direction actuelle, se portera sur un autre pertuis ou *boghâz*, ou bien s'ouvrira un nouveau débouché sur la plage, et là où la pente naturelle du sol appelleroit les eaux. Il est donc dans la nature même des choses, que ces bouches éprouvent dans la suite de nouveaux déplacemens.

Nous concluons de tout ce qui précède, qu'une nouvelle discussion seroit surabondante et paroîtroit fastidieuse, après celles qui ont été produites par plusieurs de nos collègues, et qui ne laissent plus rien à desirer.

Nous ajouterons seulement que, parmi les bouches secondaires, ou fausses bouches, dont M. du Bois-Aymé fait mention, il n'a pu citer, vu le silence des historiens, et faute de renseignemens à cet égard, une sorte de bouche ou communication qui auroit existé entre le lac *Mareotis* et la rade d'Alexandrie, non loin du port vieux, dans le site le plus étroit et où l'abaissement de la côte est aussi le plus grand. Mais, que cette communication ait existé naturellement, ou qu'elle ait été du fait des souverains qui l'auroient opérée, on dut craindre, en l'ouvrant ou en la maintenant, d'une part, de gâter par les alluvions du Nil cette magnifique rade et le port même d'Alexandrie, où ce fleuve auroit eu une décharge constamment ouverte, et, d'autre part, d'altérer par la salure des eaux de la mer celles du lac, propres à la culture, que le Nil y versoit annuellement dans ses crues : si nous pensâmes à rouvrir cette communication lors du blocus d'Alexandrie par la flottille Anglo-Turque (qui entra dans le lac *Mareotis*, après la coupure des digues et du canal d'Alexandrie), les considérations impérieuses du moment devoient nous affranchir de pareilles craintes; et, d'ailleurs, nous nous proposions d'écluser (1) plus tard cette coupure, et d'établir entre le port vieux

(1) On ne connoissoit pas anciennement le système des écluses, dont aujourd'hui l'emploi seroit nécessaire à cause des variations de niveau de la mer et du lac, et des inconvéniens qu'il y auroit à verser constamment des eaux de mer dans ce lac, et réciproquement.

et le *Mareotis* une communication, et de rappeler dans ce lac vaste et profond, et sur les derrières d'Alexandrie, cette grande activité industrielle et commerciale dont jouissoient anciennement les habitans de la célèbre cité et de la province d'Alexandrie.

Toutefois, nous ne pûmes donner suite à l'ouvrage, à peine commencé, de cette coupure, vu les progrès rapides du blocus et l'état des négociations, qui faisoient déjà présager l'évacuation définitive de l'Égypte. Le général en chef nous avoit témoigné le plus vif desir de voir exécuter promptement cet ouvrage important; il seroit encore très-intéressant de s'en occuper aujourd'hui.

De la Pente du Nil (1).

Le lit du Nil n'ayant pas éprouvé d'exhaussement ni d'atterrissement sensible sur la barre granitique qui constitue la cataracte de Syène, nous pouvons faire abstraction de la partie supérieure de son cours, et le considérer sur le territoire de l'Égypte seulement, bien que l'étendue qu'il y parcourt soit le quart au plus de son cours entier. Le lit du Nil, qui s'est évidemment exhaussé depuis cette cataracte jusqu'à la mer, s'est aussi étendu vers le nord en avant du Delta; il a donc perdu de sa pente primitive, et cette pente diminuera à mesure que le Delta s'agrandira vers la mer.

Si le Nil, étant à peine aux deux tiers de son décroissement, n'a près du Kaire que 4 à 5 pouces de pente par 1000 toises, cette pente doit être moindre encore en allant vers la mer; or, en divisant les 120,000 toises que donne le développement de la branche de Rosette (du Kaire à Berenbâl, où les eaux déjà saumâtres dans le bas Nil semblent indiquer le terme du cours de ce fleuve), par les 16 pieds 4 pouces de pente que le nivellement général a fournis pour cette distance, on obtient un quotient d'environ 2 pouces par mille, qui exprime la pente moyenne du bas Nil dans l'étendue du Delta.

Nous ne pensons pas, quelle que soit la hauteur (encore inconnue) des sources du Nil au-dessus du niveau de la mer, que la pente de ce fleuve puisse être réputée aussi considérable que celle de quelques grands fleuves du globe.

De tous les nivellemens faits pour connoître et constater la pente du Nil, nous donnons trois résultats pour la latitude du Kaire, en relatant les époques et l'état du Nil dans son décroissement.

DATES.	HAUTEUR au Meqyàs.	EFFECTIF de la crue restante.	VALEUR en pieds.	DISTANCES.	PENTE trouvée.	PENTE réduite pour 1000 toises.
25 frimaire an 7 [15 décembre 1798].	9coud. 20.	6coud. 10.	10^{dz} 8°	1800t. "	0^{dz} 9° 8l	0^{dz} 5° 1/2
22 frimaire an 8 [13 décembre 1799].	9, 6.	5, 20.	9, 6.	1700 "	0, 8 6.	0, 5 "
12 nivôse an 8 [2 janvier 1800]. . .	8. 13.	5, 3.	8, 6.	2100 "	0, 7 2.	0, 3 1/2

(1) Pour motiver l'emploi alternatif que nous faisons des anciennes ou des nouvelles mesures, nous renvoyons au Mémoire sur le canal des deux mers, auquel celui-ci fait suite. Voir *É. M. tome I.er, pag. 31.*

Les

Les deux premiers résultats ne pouvoient varier sensiblement, ayant été obtenus à des époques assez semblables du décroissement de l'an 7 et de l'an 8; mais le troisième paroît différer fortement, quoiqu'il n'y ait eu que vingt jours d'intervalle et 15 pouces de décroissement, du 22 frimaire au 12 nivôse an 8. Cette différence nous a paru provenir de l'action des vents, qui étoient d'aval lors de la dernière opération; on a fait ces nivellemens sur le bras du Nil qui longe et sépare l'île de Roudah du vieux Kaire : l'exactitude de ces opérations nous est garantie par la précision qu'y ont apportée les ingénieurs auxquels nous les devons (MM. Chabrol et Févre), et par la concordance de ces résultats partiels et de ceux qu'on a obtenus par le nivellement général, auquel ces ingénieurs ont aussi coopéré; résultats dont on a déduit le niveau respectif des deux mers et du Nil, repéré sur le Meqyâs.

De la Vitesse du Nil.

On a fait, les 15, 16 et 17 messidor an 7 [2, 3 et 4 juillet 1799], dans le temps des plus basses eaux, des opérations pour connoître la vîtesse du Nil; on étoit sur le rivage de l'île de Terseh, un peu au-dessus du vieux Kaire : la largeur du fleuve est, dans cet endroit, de 160 toises (c'est le double de celle de la Seine au pont de Louis XVI à Paris).

Un corps flottant, ayant à peu près la même pesanteur spécifique que l'eau, y a été plongé et abandonné au courant (le vent du nord-est, qui étoit foible, ne pouvoit nuire à la précision de l'expérience).

Le corps flottant, plongeant de 18 à 20 pouces, a parcouru, savoir :

1.re expérience.	300 mètres	en 7	minutes 53	secondes.
2.e	300	en 6	19	
3.e	300	en 7	36	

Prenant un résultat moyen entre la première et la troisième expériences, qui diffèrent peu entre elles, on trouve que le Nil a une vîtesse de 300 mètres en 7 minutes 45 secondes : ainsi la vîtesse du régime du Nil, dans le temps des plus basses eaux, est de 645 millimètres, ou 1 pied 11 pouces 10 lignes, par seconde; ce qui revient à environ 1200 toises à l'heure, ou 2 pieds, nombre rond, par seconde.

Une observation faite dans la haute Égypte, en l'an 7, par M. Girard, vient à l'appui de ce résultat; elle porte que les eaux du Nil ont commencé à se troubler à Syène le 3 thermidor, et à Qené, le 8 : or il en résulte, pour les cinq jours de différence et une distance d'environ soixante lieues, une vîtesse de douze lieues par jour, et de 1200 toises à l'heure.

Une autre observation, faite au Kaire, sur la crue d'Esné, confirme encore ce résultat: la crue a commencé à Esné le 9 messidor; elle n'a été sensible au Kaire que le 20 : la distance de cent cinquante lieues étant répartie sur les onze jours qui font la différence de ces époques, on en déduit une vîtesse moyenne de 1366 toises à l'heure. Mais cette vîtesse, qui s'accroît sensiblement dans les hautes eaux, n'est jamais assez considérable pour qu'on ne puisse remonter le Nil à la

rame ou à la cordelle, comme il est d'usage, ou plus souvent à la voile, quand le vent est favorable; et si cette vîtesse étoit plus forte, le Nil ne pourroit pas déposer ses troubles aussi facilement sur les terres et dans son lit, au point d'opérer leur exhaussement. A la vérité, les eaux qui forment l'inondation diminuent beaucoup de vîtesse, sur-tout au débouché de la vallée au-dessous du Kaire, où, trouvant à s'étendre sur une grande surface, elles perdent, avec leur vîtesse acquise, la faculté de retenir autant de ces troubles, dont la précipitation s'opère alors plus facilement sur les terres.

Cette vîtesse de 2 pieds par seconde dans les basses eaux répond à la vîtesse moyenne de la Seine, au terme de l'étiage au-dessus de Paris; nous pensons, eu égard à toutes les considérations qui peuvent déterminer le lieu de la plus grande vîtesse d'un fleuve (1), que ce lieu, pour la partie du cours du Nil en Égypte, doit se trouver immédiatement au-dessous de *Gebel el-Selseleh* [montagne de la Chaîne], où son lit, réduit à moins de 300 toises entre les montagnes escarpées qui le bordent, est aussi plus profond.

De la Qualité des Eaux et des Troubles qu'elles contiennent.

L'ANALYSE de l'eau du Nil (2) a fait voir qu'elle ne contenoit pas de sels amers, mais seulement du sel marin [muriate de soude], et des carbonates terreux, mais en si petite quantité, qu'elle se rapproche beaucoup, pour la pureté, de l'eau distillée; elle peut avec succès la remplacer dans les arts chimiques: mais est-elle préférable, pour la santé, à une eau moins pure! des médecins en doutent, d'autres ne le pensent pas. Nous savons, par notre propre expérience, que, quelque quantité qu'on en boive, elle n'incommode pas; elle passe pour être légère, saine, et même, dit-on, nutritive: on croit qu'elle est prolifique pour tous les animaux, et leur grande fécondité, en Égypte, semble confirmer cette opinion; l'eau du Nil excite les sueurs et les urines; elle est laxative et purge comme les eaux nitreuses.

C'étoit au retour de nos voyages dans le désert, où nous ne trouvions que des eaux saumâtres, que celle du Nil nous paroissoit délicieuse; et cette circonstance, remarquée par tous les voyageurs, a sans doute contribué à faire vanter l'excellence de l'eau du Nil. En réalité, cette eau, prise au Kaire et analysée, a été trouvée cinq fois plus pure que celle de la Seine à Paris. Mais ce n'est qu'à l'époque où commence le décroissement du fleuve, qu'elle possède ce degré de pureté; les qualités malfaisantes qu'on lui attribue au moment où les eaux sont basses et stagnantes et à celui où elles commencent à croître, semblent venir de la quantité

(1) On sait que la vîtesse dépend beaucoup de la pente, et qu'elle croît en plus grande raison que les racines des pentes; mais elle n'en dépend pas absolument, parce que les eaux, suivant leur degré de hauteur, de charge et d'action, dans le lit du fleuve, la modifient considérablement. Il est certain que la plus grande vîtesse ne correspond pas toujours à la plus forte pente ni aux plus grands affluens, mais au point où la pente et le volume des eaux courantes concourent pour produire un plus grand effet; ce qui semble en fixer le *maximum* vers le centre des fleuves, c'est-à-dire, entre les sources, où les pentes sont ordinairement les plus fortes, et l'embouchure, où le volume des eaux, égal à la somme des affluens, est aussi le plus considérable.

(2) Faite avec beaucoup de soin par M. Regnault, alors ingénieur des ponts et chaussées.

prodigieuse d'insectes que la grande chaleur y engendre. Les causes qui peuvent altérer la pureté de l'eau du Nil, suivant les différentes saisons, n'ont pas été suffisamment observées; mais il est constant que, quand le fleuve commence à croître, les premières eaux se mélangent avec les eaux croupissantes des lacs, des marécages et des bas-fonds, avec lesquels il a cessé de communiquer par son décroissement : ces eaux sont aussi visqueuses et diversement colorées pendant la crue, parce que les affluens du Nil, qui grossissent à différentes époques, entraînent des eaux bourbeuses et des végétaux qui couvroient le sol, composé lui-même de terres diversement colorées; celui de Sennâr, qui est rouge, contribue peut-être à donner au Nil cette même teinte qu'on remarque dans ses eaux.

De la Dépense ou Produit du Nil.

Nous nous proposions de mesurer la dépense du Nil au *Gebel el-Selseleh* [mont de la Chaîne], où le fleuve encaissé est réduit à une largeur de moins de 300 toises, et dont la section est mieux déterminée que dans la plaine cultivée au-dessus et au-dessous du site en question; au défaut de ce résultat, nous rappellerons celui qui a été fourni pour la latitude de Syout, par M. Girard, dans la première décade de germinal an 7 [du 21 au 30 mars 1799], le Nil étant à la fin de son décroissement, et marquant 5 coudées environ à la colonne du Meqyâs. Cet ingénieur a conclu du produit de trois sections par leur vîtesse respective, une dépense moyenne, par seconde, de $781^{m},73$, équivalant à 23,044 pieds cubes par seconde, et à 1,382,674 pieds par minute. Si nous comparons cette dépense à celle de la Seine, que Mariotte a trouvé être de 200,000 pieds cubes par minute, équivalant à 500,000 pouces d'eau, nous remarquons qu'elle l'excède dans le rapport de 13 à 2, et enfin, que la dépense du Nil seroit six à sept fois plus forte que celle de la Seine.

Des Crues du Nil.

Le Nil, dans ses débordemens périodiques, présente un phénomène auquel est intimement liée l'existence physique des contrées qu'il arrose. Ce fleuve, par un séjour de trois mois sur la terre, y dépose les principes et l'aliment de la végétation, sans lesquels le pays seroit frappé de stérilité; et l'on sait que quelques pieds de crue au-delà comme au-dessous des besoins sont également nuisibles, en causant ces famines et ces épidémies dont les suites sont inévitables et funestes.

C'est donc un terme moyen seul qui garantit la bonté des récoltes : aussi l'on peut dire et répéter sans exagération que le Nil est pour les habitans de l'Égypte la mesure de l'abondance et de la vie; convaincus de cette vérité, ces peuples durent soigneusement étudier le mouvement, la hauteur et la durée des crues, pour ne pas s'exposer à perdre le fruit des semences qu'ils confioient à leur terre nourricière.

L'histoire conserve le souvenir de quelques années désastreuses où la crue manqua absolument et naturellement sans doute ; mais ce qui paroît donner de la force à l'opinion où l'on est sur la possibilité de détourner le Nil et de le jeter dans les vastes déserts de l'Afrique, ce sont les faits mentionnés dans les citations suivantes.

Savary, dans ses *Lettres sur l'Égypte*, tome II, page 187, rapporte ce passage d'Elmacin (1) :

« L'an 1106, pendant le règne d'Elmestensor, sultan d'Égypte, l'inondation » manqua absolument. Ce prince envoya Michel, patriarche des Jacobites, vers » l'empereur d'Éthiopie, avec de magnifiques présens. Le roi vint à sa rencontre, » lui fit un accueil favorable, et lui demanda le sujet de sa mission. Le patriarche » lui répondit que le défaut de la crue du Nil l'avoit amené, et que cet événe- » ment, qui faisoit craindre aux Égyptiens les horreurs de la famine, les jetoit » dans la consternation. Sur ces remontrances, l'empereur fit couper une digue » qui détournoit le fleuve ; et les eaux, reprenant leur cours ordinaire, montèrent » de trois coudées en un jour. Michel revint de son ambassade, et fut reçu avec » de grands honneurs. »

Bruce nous fournit un nouveau fait historique sur de semblables tentatives de la part des Abyssins. « Vers l'an 120 de l'hégire [738 de J. C.], Lalibala, qui » régnoit en Abyssinie, entreprit de réaliser la prétention favorite qu'ont les » Abyssiniens, de pouvoir changer le cours du Nil (2). »

Ces faits, s'ils sont exacts, confirmeroient donc l'opinion de la possibilité de détourner le Nil, à l'immense préjudice de l'Égypte : mais peut-être seroit-il possible aussi, dans un but contraire, de ramener dans le Nil quelques rivières qui coulent et s'épuisent aujourd'hui dans les déserts de l'Afrique, et, en concertant ces opérations avec les souverains des contrées supérieures, d'assurer une inondation toujours bonne pour l'Égypte, et de trouver même, dans la surabondance des crues, des moyens d'accroissement de son territoire, en portant des eaux sur les points nombreux du désert susceptibles d'en recevoir, et d'y établir ou créer des oasis.

Époque des Crues.

Il paroît, d'après le témoignage des anciens, et notamment d'Hérodote, qui avoit interrogé les prêtres sur la nature de ce fleuve, qu'il étoit reconnu que ses crues périodiques avoient lieu constamment au solstice d'été ; les modernes regardent aussi le mois de juin comme le temps le plus ordinaire où commence la crue du Nil : c'est vers l'équinoxe d'automne qu'il commence à décroître. Mais, pour que les crues aient lieu à cette époque en Égypte (à la latitude du Kaire), il faut qu'elles aient précédé de soixante-dix à quatre-vingts jours, vers leur source, le temps du solstice. Cette époque est assez constante ; cependant on a conservé le souvenir de crues infiniment tardives, qui ont eu des effets désastreux.

(1) Sous l'empire d'Abou'l-Qâsem, quarante-huitième khalyfe depuis Mahomet.

(2) *Voyez* Bruce, *Voyage en Nubie et en Abyssinie*, tome I.er, pag. 609.

Les Qobtes, ignorans et superstitieux, admettent pour cette époque le 20 juin, et croient qu'elle est annoncée tous les ans par ce qu'ils nomment *noqtah*, la goutte, qu'ils prétendent tomber la nuit qui précède ce jour, et qui est précisément celle de la Saint-Jean; ils croient que cette goutte (qui n'est autre chose qu'une rosée) purifie l'air, chasse la peste et présage une heureuse crue du Nil: toutefois, il est vrai que des rosées fort abondantes précèdent annuellement la crue et qu'elles opèrent un effet salutaire.

On sent assez qu'il est impossible d'observer une marche régulière dans le phénomène des crues, parce qu'il est dû à des causes infiniment variables, qui sont l'époque, l'abondance et la durée des pluies, la force et l'inconstance des vents. Le Nil, au reste, n'est pas le seul fleuve qui croisse en été (1); l'Afrique et l'Inde ont aussi des fleuves sujets au même phénomène.

Cause des Crues.

Nous n'entreprendrons pas de réfuter ni même d'énoncer diverses opinions erronées des anciens sur les causes des débordemens annuels du Nil : on sait positivement aujourd'hui combien sont abondantes les pluies qui tombent tous les ans, et dans la même saison, sous la zone torride ; que ces pluies sont dues aux nuages formés sur la Méditerranée et portés à cette latitude élevée par les vents qui soufflent annuellement de la région du nord à des époques assez constantes. Les pluies seules font donc naître les débordemens du Nil, qui ont lieu, comme on l'a déjà exposé, à peu près à la même époque; quant aux variations, elles sont dues à un concours de causes et de circonstances physiques qui ne se trouvent jamais réunies de la même manière.

Hauteur et Durée des Crues.

Nos observations pour connoître la hauteur effective des crues ont fait voir que ces crues, qui s'élèvent de 20, 24 coudées et plus, dans la haute Égypte, sont réduites à 15 vers le Kaire, et à 2 seulement vis-à-vis de Rosette et de Damiette.

Le sol des rives du fleuve, graduellement élevé, suit assez bien la pente superficielle des eaux : mais cette pente varie suivant que le lit du fleuve est ouvert ou resserré, et qu'il éprouve, dans ses sinuosités, plus ou moins l'influence des vents; car la vîtesse, dans une sinuosité qui porte le courant à l'est, peut être accélérée par un vent d'ouest, quand le même vent tend à la diminuer là où le courant prend une direction contraire : or il faudroit admettre une direction rectiligne, une section uniforme et constante du lit du fleuve, pour que les vents, dans leurs variations, imprimassent une vîtesse qu'on pût calculer dans ses rapports avec la pente et la résistance du terrain, qui constitue le régime; mais il n'est pas dans la nature de satisfaire à toutes ces conditions hypothétiques.

(1) L'époque des pluies, dans l'Abyssinie, constitue l'hiver des peuples qui habitent cette contrée.

C'est donc en vain qu'on chercheroit une loi suivant laquelle s'opèrent les crues et les baisses journalières à un point quelconque du cours du fleuve; il en est de même de la durée locale des crues subordonnées à un concours de causes variables dont l'action ne peut être soumise au calcul. On sait, par exemple, que la crue est plus foible à Esné qu'à Qené, quoique cette dernière ville se trouve plus bas d'un degré : mais cet effet, qui surprend d'abord, se conçoit lorsque l'on considère le rétrécissement du fleuve à Qené, le détour qu'il fait presque à angle droit vers l'ouest, et dans une direction opposée au vent d'ouest, qui y soutient les eaux plus hautes et pendant un temps plus long : or il n'est plus étonnant que le Nil baisse déjà dans la haute Égypte, quand il croît encore au Kaire et dans la basse Égypte, comme il arrive aussi dans la partie basse du canal d'Alexandrie, où les eaux s'élèvent encore, quoique le décroissement soit déjà considérable à sa prise d'eau près de Rahmânyeh. Il résulte de ces diverses considérations, qu'on doit faire une étude particulière du mouvement des crues, pour en approprier les effets aux besoins locaux de la culture et des habitans, et que c'est au moyen de ces connoissances qu'on peut établir un système d'irrigation convenable aux divers points de l'Égypte.

Effet des Crues.

On sait assez que, sans un séjour déterminé des eaux sur les terres pour qu'elles puissent être convenablement abreuvées, on n'auroit que peu ou même on n'auroit pas de récoltes; l'effet des crues, par une inondation générale, est donc de fournir l'aliment de la végétation, l'eau, qui, par l'action d'un soleil ardent, procure dans ce climat deux ou trois récoltes, sans qu'il soit nécessaire de recourir à des engrais, parce que, portant avec elle un limon productif, elle peut être renouvelée au gré du cultivateur, à raison du besoin des plantes. Parmi toutes les cultures, celles de l'indigo, de la canne à sucre et du riz, offrent un exemple particulier de l'intelligence du *fellâh* dans l'économie de l'irrigation et le renouvellement de ce principe nutritif des végétaux.

Mesure des Crues.

On peut conclure de ce qui précède sur l'effet des crues, qu'il doit exister une mesure dans les irrigations; car, si une crue foible est l'avant-coureur de la famine et des maux qui l'accompagnent, une crue trop forte prend aussi le caractère d'une inondation désastreuse, attendu que la terre refroidie et trop long-temps abreuvée n'est plus, en reculant le temps des semences, propre à la culture qui lui est convenable.

Nous donnerons la mesure de ces crues rapportée à la colonne du Meqyâs, et nous exposerons la source des erreurs contradictoires des anciens et des modernes dans l'énoncé du terme de ces crues le plus favorable pour la culture et les moissons (seconde partie de ce Mémoire).

Une longue et fâcheuse expérience avoit appris à redouter également les foibles et les trop fortes crues ; elle avoit prouvé qu'un terme moyen seul procure au cultivateur d'abondantes récoltes, et assure au souverain le paiement de l'impôt.

Il est constant, dans l'état des choses, que ce terme d'abondance a pour limite 13 à 14 coudées effectives [21 à 23 pieds] : on ne doit pas avoir égard aux données des voyageurs qui établissent le terme d'une bonne récolte entre 20 et 26 coudées (raisonnant toujours pour la latitude du Kaire), parce que ces coudées ne sont pas celles de la colonne, comme on l'expliquera ci-après.

L'art peut rigoureusement remédier à l'excès des crues par un bon système d'irrigation et de desséchement. En effet, au moyen de digues éclusées, on pourroit, au besoin, porter à la mer le trop-plein des canaux, ou verser des eaux dans les parties basses du désert, par-tout où elles donneroient lieu à quelque végétation utile.

Dans les crues foibles, on pourroit, par les mêmes moyens, retenir les eaux et empêcher qu'elles ne s'écoulassent en pure perte, quand l'agriculture les réclameroit; c'est ainsi que les anciens avoient ouvert une décharge du fleuve dans le vaste bassin naturel du lac de Mœris. Mais, pour établir ce système d'amélioration, il est indispensable de bien connoître le régime du Nil, ainsi que d'étudier le pays sous les rapports de géologie, de culture locale et d'industrie : telles sont les connoissances qu'on devoit obtenir de la confection de la carte hydraulique de l'Égypte, et de l'étude de toutes ces conditions, dont s'occupoient les ingénieurs répandus dans les provinces.

Le système actuel des irrigations n'est que le foible reste d'un meilleur état de choses, et il reçoit des atteintes continuelles de l'intrigue et de l'abus du pouvoir. Il arrive, en effet, que des hommes puissans et en crédit dirigent les arrosemens pour leurs propres intérêts, sans égard pour ceux de leurs voisins et le bien général. Mais il falloit aussi se défendre d'un zèle inconsidéré et donner au travail propre à détruire ces abus, toute la maturité desirable.

Selym, après la conquête de l'Égypte, et pour le bien général, avoit remis en vigueur les anciens réglemens pour la meilleure distribution des eaux; ce qui influe si puissamment sur la prospérité du pays : il avoit assigné des fonds sur le produit du myry pour l'entretien annuel des canaux et des digues à la charge du Gouvernement; on veilloit à ce que l'emploi en fût fait avec économie et fidélité, et ces fonds ne pouvoient être détournés de leur destination (1).

L'entretien des canaux secondaires de village à village, de leurs digues et autres

(1) On peut juger, par la lettre qui suit, de l'opinion publique sur l'importance de l'entretien des canaux, des digues et des ponts, auquel on destinoit alors le tiers des impositions.

Le khalyfe O'mar ben el-Khettâb, successeur d'Abou-Bekr, à A'mrou ben el-A'âs, son lieutenant.

« O A'mrou ben el-A'âs, ce que je desire de toi à la » réception de la présente, c'est que tu me fasses un » tableau de l'Égypte assez exact et assez frappant pour » que je puisse m'imaginer voir de mes propres yeux cette » belle contrée. Salut. »

Réponse de A'mrou ben el-A'âs.

« O Prince des fidèles, peins-toi un désert aride et » une campagne magnifique au milieu de deux mon- » tagnes, dont l'une a la forme d'un monticule de sable, » et l'autre, celle du ventre d'un cheval maigre, ou bien » du dos d'un chameau.

» Telle est l'Égypte : toutes ses productions et toutes ses

ouvrages d'art, étoit une charge locale des cantons et des propriétaires; les travaux avoient lieu deux mois avant que le Nil commençât à croître, et l'intérêt de ces propriétaires en garantissoit assez bien l'exécution.

Mais, quand les Mamlouks eurent envahi le pouvoir, tout dégénéra; ils dissipèrent les fonds assignés pour les travaux, ou n'en affectèrent qu'une très-foible partie aux plus pressans besoins, songeant aux leurs avant tout.

Nous avons en vain cherché ces anciens réglemens, ils avoient disparu; tout est soumis à présent aux seuls usages, qui ont force de loi tant que le pouvoir, la violence et l'arbitraire n'y apportent pas des modifications, dont l'effet est presque toujours une injustice à l'égard des propriétaires sans crédit ou sans moyens pécuniaires.

Il arrive souvent, dans les années où la crue a été foible, que les villages s'arment pour détourner du réservoir commun l'eau qui leur est nécessaire, sans égard pour leurs voisins, et que l'arrosement de tout un canton est soumis au sort d'un combat entre les *fellâh*. Ces assauts ont également lieu quand le Nil est trop fort; nous avons vu de ces *fellâh* venir à main armée couper des digues pour évacuer, au grand préjudice de leurs voisins, la surabondance des crues dont ils redoutoient le trop long séjour sur leurs propriétés, et nous avons dû plusieurs fois requérir l'autorité militaire pour faire justice de ces voies de fait. Mais les terres des villages qui ont été privés d'eau, tombent en *charâqy* (1), et les paysans n'ont pas toujours les moyens de les ensemencer l'année suivante, quoique le Nil soit très-favorable. Après ces événemens, on voit passer dans le désert, des familles entières de *fellâh* qui y prennent la vie d'Arabes pasteurs ou bédouins. Que peut-on attendre alors de ces hommes qui ont tout perdu! car qui

» richesses, depuis Isoar jusqu'à Mancha [depuis Asouân » jusqu'aux frontières de Ghaza], viennent d'un fleuve » béni qui coule avec majesté au milieu d'elle; le moment » de la crue et de la diminution de ses eaux est aussi ré» glé que le cours du soleil et de la lune.

» Il y a un temps fixe où toutes les sources de l'univers » viennent payer à ce roi des fleuves le tribut auquel la » Providence les a assujetties envers lui : alors les eaux » augmentent, elles sortent de son lit, et elles arrosent » toute la surface de l'Egypte pour y déposer un limon » productif.

» Il n'y a plus de communication d'un village à l'autre » que par le moyen de barques légères, aussi innombrables » que les feuilles de palmier.

» Ensuite, lorsqu'arrive le moment où des eaux cessent » d'être nécessaires à la fertilisation du sol, ce fleuve do» cile rentre dans les bornes que le destin lui a prescrites, » pour laisser recueillir les trésors qu'il a cachés dans le » sein de la terre.

» Un peuple protégé du ciel, et qui, semblable à l'a» beille, ne paroît destiné qu'à travailler pour les autres, » sans profiter lui-même du fruit de ses peines et de ses » sueurs, ouvre légèrement les entrailles de la terre et y » dépose des semences dont il attend la prospérité de la » bienfaisance de cet Être suprême qui fait croître et mû» rir les moissons; le germe se développe, la tige s'élève, » son épi se forme par le secours d'une rosée bénigne qui » supplée aux pluies, et qui entretient le suc nourricier » dont le sol s'est abreuvé.

» A la plus abondante récolte succède tout-à-coup la » stérilité. C'est ainsi que l'Égypte offre successivement, » ô Prince des fidèles, l'image d'un désert aride et sablon» neux, d'une plaine liquide et argentée, d'un marécage » couvert d'un limon noir et épais, d'une prairie verte et » ondoyante, d'un parterre orné des fleurs les plus va» riées, et d'un vaste champ couvert de moissons jaunis» santes. Béni soit à jamais le nom du Créateur de tant » de merveilles!

» Trois choses contribuent essentiellement à la pros» périté de l'Égypte et au bonheur de ses enfans : la pre» mière, de n'adopter aucun projet tendant à augmen» ter l'impôt; la seconde, d'employer le tiers des revenus » à l'augmentation et à l'entretien des canaux, des digues » et des ponts; et la troisième, de ne lever l'impôt qu'en » nature sur les fruits que la terre produit. Salut. »

(Extrait d'un ouvrage Arabe, intitulé, *Abrégé géographique et politique de l'Égypte sous les sultans Mamlouks*; traduit par M. Venture.)

(1) On appelle *charâqy* les terres qui, n'ayant pu être arrosées par la crue, n'ont pas été ensemencées; elles sont exemptes de toute imposition ou redevance envers le fisc et les propriétaires : dans les mauvaises inondations, la quantité en est très-considérable.

n'a

n'a rien, est ou devient l'ennemi naturel de celui qui possède; et le sort de ces malheureux seroit insupportable, s'ils ne trouvoient dans le fatalisme et leurs préjugés religieux une sorte de contre-poids à leur misère : c'est pour eux une grâce d'état, qui fait leur résignation; *m'en Allah*, « Dieu l'a voulu », disent-ils.

Études proposées sur le système des Irrigations.

POUR établir cette distribution si nécessaire des eaux jusque dans les parties les plus éloignées, pour les répandre avec économie lors des crues foibles du fleuve, pour disposer les décharges propres à porter à la mer la surabondance des eaux, pour pouvoir proposer enfin un plan général de distribution des eaux, nous avions rédigé, pour les ingénieurs répartis dans les provinces, une série de questions à traiter et de recherches à faire à cet égard. Toutes ces questions, élevées dans l'intérêt spécial ou combiné de la navigation, des irrigations et de la salubrité, tendoient donc à obtenir des projets généraux et de détail, basés sur toutes les considérations qui précèdent. Les ingénieurs devoient ajouter à leurs opérations topographiques, géodésiques et de nivellement, des recherches sur les carrières de toute espèce, sur les procédés et les frais de leur exploitation, sur les fours à chaux et à plâtre, sur les moyens mécaniques usités, ceux à reproduire ou à créer pour l'extraction, le transport et l'emploi des divers matériaux, &c. &c.

De son côté, notre collègue M. Girard devoit diriger de semblables études partout où le service auroit exigé sa présence. Enfin nous appelions l'attention des ingénieurs sur ce qui concerne l'administration, la police et les usages locaux, dans tout ce qui peut intéresser les irrigations; et, à cet égard, ils devoient encore recueillir les anciens réglemens, qui, bien que tombés en désuétude, pouvoient être remis en vigueur immédiatement. Dans ces vues, ils auroient consulté les gens du pays, dont les souvenirs précieux pouvoient faire connoître les secrets de l'intérêt privé, qui, presque par-tout, s'opposoit à des améliorations nécessaires et urgentes.

Telles étoient les questions qu'on avoit à traiter; et déjà plusieurs ingénieurs avoient recueilli des renseignemens utiles, mais qui ont été perdus par suite de l'évacuation du pays, sauf ce qu'on en retrouve dans les divers Mémoires de nos collègues qui ont été imprimés.

Évaluation des Crues par les Anciens.

UNE question dont on n'a pas encore fourni la solution, est celle de la mesure des crues des temps les plus reculés, comparée à celle des crues des temps modernes. On se demande encore aujourd'hui pourquoi une crue de 8 coudées, qui suffisoit du temps de Mœris, ne suffit plus à présent, et comment déjà du temps d'Hérodote il en falloit une de 15 à 16 coudées.

« Ce que les prêtres (dit Hérodote) me racontèrent de ce pays, est encore une » preuve de ce que j'en ai dit : sous le roi Mœris, toutes les fois que le fleuve

» croissoit seulement de 8 coudées, il arrosoit l'Égypte au-dessous de Memphis, » et, dans le temps qu'ils me parloient ainsi, il n'y avoit pas encore neuf cents » ans que Mœris étoit mort; mais maintenant, si le fleuve ne monte pas de » 16 coudées, ou au moins de 15, il ne se répand point sur les terres (1). »

La difficulté qu'ont éprouvée tant d'auteurs et de critiques à expliquer cet excédant de 7 à 8 coudées, nous paroît venir de ce qu'ils ont tous supposé, avec Hérodote, que l'inondation devoit s'élever de cette quantité au-dessus du niveau qui résultoit des 8 coudées de crue réputées suffisantes du temps de Mœris.

Nous pensons que, si le niveau des crues peut s'élever insensiblement, ainsi que le lit du Nil et ses berges, le volume des eaux reste sensiblement le même, et qu'il ne varie que dans les limites des plus foibles aux plus fortes crues; que, s'il a pu exister chez les anciens une différence aussi considérable dans l'évaluation des crues, cela n'a pu tenir qu'au défaut de savoir les apprécier: ils les rapportoient à un repère variable et autre que celui des basses eaux; et cette différence est résultée, d'une part, des encombremens des Nilomètres, qui, placés plus anciennement à un niveau qui a dû être celui de l'étiage (2), se sont trouvés d'autant plus enterrés que le lit du Nil s'est élevé, et, d'autre part, de ce qu'en ajoutant des coudées supérieures sur ces Nilomètres, on a proclamé pour crue effective un nombre de coudées qui n'indiquoit, sur la colonne, que le niveau supérieur des crues, sans avoir égard au terme des basses eaux; et c'est encore ce qui a lieu de nos jours, puisque nous parlons de 17 et 18 coudées, parce que l'on en compte 1 et 2 au-dessus des 16 coudées de la colonne, dont les 3 inférieures sont cependant à déduire, puisqu'elles restent au-dessous des plus basses eaux du fleuve. Nous pensons que, dans aucun cas, on ne peut admettre une augmentation aussi sensible dans le volume des eaux; car elle eût été surabondante et funeste même, si 8 coudées pouvoient suffire antérieurement.

Mais on verra par ce qui suit, que, si le nombre de 8 coudées suffisoit avant Mœris, celui de 15 à 16 coudées a pu être nécessaire après la mort de ce prince; et l'on reconnoîtra comment, en considérant mieux le phénomène, les crues ont paru varier aussi rapidement de plusieurs coudées, sans que cependant il en soit résulté une augmentation dans le volume des eaux, ni un changement utile ou nuisible par rapport aux irrigations.

Supposons, en effet, qu'on parvienne à donner au lit du fleuve une plus grande profondeur, en faisant disparoître ces nombreux atterrissemens qui le rendent aujourd'hui guéable sur plusieurs points de son cours, dans le bas Nil: il est évident que les basses eaux, qui ne découvrent aujourd'hui que la moitié de la quatrième coudée du Meqyâs, pourront descendre jusqu'au pied de la colonne, au zéro de sa graduation; alors la crue, qui se comptera depuis zéro, ne cessera pas d'atteindre sensiblement la dix-septième coudée, et l'on aura, comme au temps

(1) Herod. *Hist.* lib. II, §. 13.

(2) Le terme *étiage* [eaux d'été] semble ici peu convenable pour exprimer les basses eaux, attendu que c'est avec l'été que le Nil commence à croître, et qu'il est dans ses hautes eaux précisément à la fin de l'été.

où cet effet avoit lieu, 16 coudées de crue effective, au lieu de 13 à 14, que nous savons suffire aujourd'hui.

On sait que du temps de Mœris le Nil ne recevoit qu'une partie des eaux supérieures, l'autre ayant été rejetée dans le lac de Mœris et dans le *Mareotis* par le Bahr Belâ-mâ; que, par conséquent, il ne pouvoit pas être aussi profond, puisqu'il recevoit moins d'eau. Sans doute que, rentrées toutes dans son lit par la fermeture ou l'abandon du Mœris, elles l'auront creusé sensiblement; que, ces eaux y descendant alors plus bas dans l'étiage, ainsi que par les nouveaux canaux qui débouchoient à la mer, les crues auront été réputées plus considérables, et l'on aura passé de cette manière, et peut-être assez rapidement, du terme de 8 coudées à celui de 16, sans qu'il en soit résulté un accroissement réel dans la crue, parce que les 7 à 8 coudées d'augmentation n'avoient lieu qu'en contre-bas du niveau constant des crues et dans le lit du Nil : on aura seulement obtenu l'avantage du desséchement des terres basses du Delta, par suite d'un écoulement plus rapide.

On voit donc comment il seroit possible d'obtenir aujourd'hui, en approfondissant le lit du fleuve, 2 à 3 coudées de plus de crue, mais numériquement seulement et sans qu'il en résultât aucun accroissement dans le volume des eaux; car, si ce volume pouvoit varier, toutes choses égales d'ailleurs, dans le nombre actuel des affluens du Nil, ce seroit plutôt pour diminuer par suite de la destruction des forêts, si favorables à l'entretien des sources dont ce fleuve s'alimente vers son origine.

Exhaussement du Lit et de la Vallée du Nil par les alluvions.

On a long-temps mis en question si le sol cultivable de l'Égypte, qui constitue la vallée du Nil, est un produit d'alluvions résultant des débordemens du fleuve.

Hérodote a dit que le sol de la basse Égypte est un produit du Nil.

« Ce que les prêtres me dirent de ce pays (1) me parut très-raisonnable : tout » homme judicieux qui n'en aura point entendu parler auparavant, remarquera, » en le voyant, que l'Égypte, où les Grecs vont par mer, est une terre de nou- » velle acquisition et un présent du fleuve; il portera aussi le même jugement » de tout le pays qui s'étend au-dessus de ce lac (de Mœris), jusqu'à trois jour- » nées de navigation, quoique les prêtres ne m'aient rien dit de semblable : c'est » un autre présent du fleuve. La nature de l'Égypte est telle, que si vous y allez » par eau, et qu'étant encore à une journée des côtes vous jetiez la sonde en » mer, vous en tirerez du limon à onze orgyies [douze à treize brasses environ] » de profondeur. Cela prouve manifestement que le fleuve a porté de la terre » jusqu'à cette distance.

» Cet accroissement » (ajoute Hérodote, qui en tire une conséquence effrayante pour l'Égypte) « continuant de se faire toutes les années, le terrain parviendra un » jour à une telle hauteur, que les eaux du Nil ne pourront plus y atteindre, même » dans leur plus grande crue. L'Égypte deviendra un pays stérile et absolument

(1) Herod. *Hist.* lib. II, §. 5.

» inhabitable ; alors il sera pour toujours dans le cas où les Égyptiens disent que » les Grecs doivent se trouver dans les années de sécheresse, et lorsque le ciel » leur refuse de la pluie. »

Aristote, qui avoit adopté la même opinion qu'Hérodote, en tire aussi les mêmes conséquences, et tous deux paroissent avoir voulu prouver combien peu étoit fondée la prétention des Égyptiens d'être le plus ancien peuple de la terre, puisque, disent ces historiens, leur pays (la basse Égypte, et non la Thébaïde) n'a pas toujours existé, et qu'ils cultivent un terrain qui est l'ouvrage et le présent du Nil.

L'opinion de la formation du Delta et de l'exhaussement continu du sol de l'Égypte dans toute son étendue par les dépôts annuels du limon du Nil, a donc été celle des anciens. En effet, il suffit de considérer sur la carte la forme saillante et convexe de la côte, entre Alexandrie et Péluse, et les bouches plus saillantes encore de Rosette, de Bourlos et de Damiette, pour reconnoître que le fleuve seul a pu former cette extension du littoral (1). On ne peut donc douter que le Delta n'occupe le bassin d'une baie que les dépôts successifs de limon ont comblée, et l'on sera toujours surpris que cette assertion ait été combattue, quand d'ailleurs tant d'autres fleuves présentent, à des modifications près, le même phénomène à leur embouchure.

A mesure que le Nil a élargi et multiplié ses embouchures et qu'elles se sont éloignées, il a perdu de sa pente, de sa vîtesse, et, par suite, l'énergie nécessaire pour entretenir la profondeur de ses bouches, où les atterrissemens présentent aujourd'hui des dangers trop réels (les *boghâz*) et sont devenus l'effroi des navigateurs.

Nous pensons qu'il est difficile d'assigner le terme de l'exhaussement du Delta

(1) On peut donc, sans recourir à d'autres hypothèses, admettre que le Delta seroit l'ouvrage du Nil exclusivement : cependant je rappellerai mon opinion, que la formation du détroit de Gibraltar, fortuite ou opérée de main d'homme, et, par suite, l'épanchement de la Méditerranée dans l'Océan, auroient donné naissance au Delta et à l'isthme de Soueys; opinion suggérée moins par les traditions que par des considérations géologiques. En effet, après avoir parcouru l'isthme dans tous les sens, je n'ai pu y voir qu'un vaste déversoir naturel et respectif des deux mers. Je dis respectif, parce que la Méditerranée, qui, plus élevée de vingt-cinq pieds, auroit atteint le niveau de la basse mer à Soueys, pouvoit, ainsi que le Nil, verser dans la mer Rouge dès le moment du jusant de cette mer. J'admettrois d'autant mieux cette décharge dans le golfe Arabique, qu'étant étroit et profond au pied des hautes montagnes qui longent son bassin au sud, ce golfe semble être résulté plutôt d'un courant rapide et continu vers la mer des Indes, que de l'irruption de cette mer elle-même, qui, trouvant des limites au fond du golfe à Soueys, n'a pas une grande action au détroit de Bâb el-Mandel, où la marée est peu sensible.

Hérodote, en rapportant et discutant les diverses opinions des anciens sur les vraies limites de l'Égypte, dit :

« Si donc notre sentiment sur l'Égypte est juste, celui » des Ioniens ne peut être fondé : si, au contraire, l'opinion des Ioniens est vraie, il m'est facile de prouver » que les Grecs et les Ioniens eux-mêmes ne raisonnent » pas conséquemment, lorsqu'ils disent que toute la terre » se divise en trois parties, l'Europe, l'Asie et la Libye; car, suivant ce raisonnement, ce n'est pas le » Nil qui sépare l'Asie de la Libye, puisqu'il se brise » à la pointe du Delta et le renferme entre ses bras, » de façon que cette contrée se trouve entre l'Asie et la » Libye. » (*Hist.* lib. II, §. 16, traduct. de Larcher.)

Mais beaucoup d'anciens ne partageoient le monde qu'en deux parties, l'Europe et l'Asie; l'Afrique auroit fait partie de l'Europe.

> Tertia pars rerum Libye, si credere famæ
> Cuncta velis; at, si ventos cœlumque sequaris,
> Pars erit Europæ.
>
> (Lucan. *Pharsal.* lib. IX, v. 411.)

« Toute la terre, dit Isocrate, se partage en deux parties, l'Asie et l'Europe. » (*Panégyr.* tom. I, p. 216.)

Il se trouve cependant des auteurs qui joignent l'Afrique à l'Asie, témoin Silius Italicus :

> Æoliis candens austris et lampade Phœbi,
> Æstifero Libye torretur subdita cancro,
> Aut ingens Asiæ latus, aut pars tertia terris.
>
> (*Punic.* lib. I, v. 193.)
>
> (*Note du traducteur d'Hérodote*, n.° 52.)

Or ces dernières opinions, bien que contradictoires en apparence, seroient également fondées, si on les rapporte

et de la vallée du Nil; car où trouver un repère fixe d'où l'on puisse en mesurer les progrès? Ce phénomène incontestable est encore mieux prouvé par l'enfoncement des bases des anciens édifices, actuellement couverts par les terres en culture; mais quel est l'âge de ces monumens, et à quelle hauteur ont-ils été fondés au-dessus du sol soumis aux inondations? Au reste, il n'est pas certain qu'ils aient été mis à l'abri des débordemens, puisqu'ils ont pu long-temps exister sans que cette condition ait été remplie.

De la Fertilité de l'Égypte.

On voit, d'après toutes les considérations qui précèdent, que la fertilité de l'Égypte doit résulter du rapport toujours variable entre le volume, l'époque et la durée des crues, et l'étendue des terres qui peuvent jouir des bienfaits de l'irrigation; ce résultat, cependant, éprouve diverses atteintes de l'action délétère des vents du *khamsyn*, qui brûlent souvent les moissons avant qu'elles soient parvenues à leur maturité. Mais, outre cet inconvénient physique, pour lequel il y a peu de remèdes, il est encore des fléaux politiques contre lesquels l'intervention du Gouvernement est indispensable : telles sont les incursions fréquentes des Arabes, qui tiennent les *fellâh* dans une anxiété cruelle, et nuisent ainsi à la sécurité si nécessaire dans les travaux de l'agriculture; telles sont encore l'avarice et la rapacité des seigneurs et la sourde cupidité des agens du fisc, qui dévorent la subsistance des malheureux *fellâh*, dont le sort inspire tant d'intérêt et de pitié : mais le remède à tant de maux peut naître de la force et de la volonté d'un meilleur gouvernement.

En effet, l'histoire et les vieux monumens de l'Égypte déposent, d'une manière irrécusable, que ce pays, célèbre sous tant de rapports, a long-temps existé avec splendeur sous ses princes indigènes, les Pharaons, qui l'ont, pour ainsi dire,

aux époques qui leur sont propres. En effet, avant la rupture de l'isthme de Gibraltar (fait hypothétique), l'Afrique auroit été liée à l'Europe, et entièrement détachée de l'Asie par le Nil, qui couloit à-la-fois dans la Méditerranée et dans la mer Rouge, jointes alors par le détroit de Soueys; mais, après la rupture du détroit de Gibraltar, qui auroit donné naissance à l'isthme de Soueys, l'Afrique se sera trouvée *détachée* de l'Europe et rattachée à l'Asie, comme elle l'est aujourd'hui par l'isthme de Soueys, que (dans notre hypothèse de la rupture de l'ancien isthme de Gibraltar) l'abaissement de la Méditerranée auroit fait naître fortuitement.

Quant à la pente continue du sol entre Soueys et Péluse, nos nivellemens prouvent assez qu'une marée de huit pieds à Soueys, telle qu'il en survient accidentellement, ne trouveroit, si elle pouvoit opérer un versement constant, qu'une foible barrière, due à la fluctuation des sables du désert, ou plutôt au travail encore apparent des hommes, et celle qu'on a remarquée au nord du lac Amer dans celui de Menzaleh, à travers les lagunes actuelles qui séparent ces deux lacs.

Et je pourrois peut-être fortifier cette assertion, que *l'Afrique a été anciennement séparée de l'Asie*, en observant qu'aucun des antiques monumens de la Thébaïde ne retrace, pour l'époque de leur construction, l'existence du *chameau* dans cette contrée, lorsque tant d'espèces d'animaux moins précieuses pour les usages et les besoins domestiques figurent dans les hiéroglyphes; fait certain et assurément digne de remarque : on pourroit en conclure que le chameau n'auroit passé de l'Asie en Égypte qu'après la formation de l'isthme ainsi opérée, et qui seroit, d'après les traditions, antérieure de dix-neuf siècles à l'ère chrétienne, époque antérieure elle-même à la première émigration connue des Juifs en Égypte.

Enfin une nouvelle considération pourroit ajouter encore à ces premiers motifs : c'est la similitude des espèces littorales de poissons qu'on retrouve dans les deux mers, au sud et au nord de l'isthme de Soueys; rapprochement qu'a fait M. Geoffroy-Saint-Hilaire dans le cours de ses travaux zoologiques : à moins qu'on ne prétende que la température, la nature du sol et la salure des eaux, toutes choses égales, sous la zone étroite comprise du 30.e au 31.e degré, peuvent suffire pour produire ce résultat.

créé à force de travaux et d'industrie; mais qu'ensuite, étant tombé sous le joug des Perses qui l'ont envahi et dévasté, tout y a dégénéré ou péri; que, devenu le domaine des Grecs, les Ptolémées l'ont fait revivre avec un éclat qui leur a survécu, à beaucoup d'égards, sous les Romains, sous les empereurs de Constantinople, et même sous les premiers khalyfes; mais que, par de nouvelles vicissitudes, devenu la proie des Turcs et des Mamlouks, ce pays est bientôt retombé dans l'état de dépérissement où nous l'avons trouvé à la fin du siècle dernier : faits dont on doit conclure que les temps les plus heureux de l'Égypte peuvent renaître sous l'autorité d'un gouvernement paternel et réparateur, dont les bienfaits devroient établir et perpétuer la légitimité pour le bonheur et la splendeur de ce pays.

SECONDE PARTIE.

DES MEQYÂS (1) OU NILOMÈTRES.

Définitions.

On appelle, en termes synonymes, *Sérapis*, *Niloscope*, *Meqyâs*, *Nilomètre*, une colonne de mesures contenant un nombre de coudées [*dera'* (2)] divisées en palmes subdivisés en doigts, d'après laquelle on constate les progrès journaliers de la crue et du décroissement du Nil, et les changemens que des causes constantes ou variables tendent à opérer dans le lit et le régime du fleuve.

On voit, d'après cette définition, qu'un meqyâs ne diffère pas, dans son objet, des échelles graduées que, de nos jours, on grave sur les murs de quai, sur des piles de pont et des bajoyers d'écluse, afin d'apprécier les crues des fleuves et des rivières ou les marées, et de régler les hauteurs d'eau pour les besoins de la navigation combinés avec les écoulemens que nécessitent les desséchemens, les irrigations et la salubrité.

Précis historique.

Les Nilomètres étoient consacrés à Sérapis (3), à qui l'on attribuoit la puissance de faire croître les eaux et de calmer les ouragans.

On sait qu'il a existé nombre de ces monumens dès la plus haute antiquité. En effet, le cours du Nil, partagé entre divers souverains, a dû exiger plusieurs Nilomètres, pour connoître, dans les diverses localités, la hauteur, nécessairement variable, des crues sur son grand développement. Nous citerons particulièrement (en suivant l'ordre topographique, à défaut d'ordre chronologique) celui d'Éléphantine, décrit par Strabon, encore existant, et sur lequel notre collègue M. Girard a fait un rapport à l'Institut d'Égypte;

(1) Terme arabe, qui s'applique aussi au monument dans lequel se trouve la colonne graduée qui constitue le meqyâs proprement dit.

(2) *Dera'* exprime la distance du coude à l'extrémité de la main.

(3) *Sérapis* se traduit par *mesure du Nil*, selon Jablonski.

Celui de Syène, qui, d'après le témoignage d'Héliodore, subsistoit encore à la fin du IVe siècle, et qui fut restauré par A'mrou;

Celui d'Erment [ancienne *Hermonthis* (1)], dont il existe des vestiges vus par Granger et Pococke, et mesurés par nos collègues;

Celui de Qous [l'ancienne *Coptos*];

Celui de Denderah, dont on attribue l'érection à A'mrou;

Ceux d'Akhmym et d'Ensena, attribués par les Arabes à Daloukah, reine d'Égypte, et dont Maqryzy dit que les coudées étoient plus petites que celles des autres *meqyâs*;

Celui de Holouân, situé au-dessus de Memphis, dans les dépendances de Fostât sur la rive droite du Nil, et que A'mrou fit réparer;

Celui de Memphis, plus ancien et plus célèbre, qui existoit encore, dit Maqryzy, à l'arrivée des musulmans en Égypte (2);

Celui de Babylone, construit dans la citadelle même, sur les ruines de laquelle on a bâti le château actuel : il est attribué au gouverneur Grec Nicolas Gor, qui vivoit sous Héraclius;

Enfin celui de Roudah, le Meqyâs actuel.

Il en existoit plusieurs autres encore dans la basse Égypte; tels étoient ceux d'Alexandrie, de Mendès et de Xoïs : ceux-ci ne pouvoient offrir le caractère et l'aspect d'un monument, puisqu'ils n'étoient destinés qu'à mesurer quelques pieds d'élévation, à quoi la crue est réduite sur les côtes maritimes et dans le Delta.

El-Soyouty et d'autres auteurs Arabes affirment que sur les Nilomètres du Sa'yd toutes les coudées, indistinctement, sont divisées en 24 doigts.

Maqryzy dit que la colonne d'un meqyâs est ordinairement divisée en 22 *coudées* subdivisées en 24 doigts, et que celles qui peuvent se trouver au-dessus des 22 premières, contiennent 28 doigts; mais on ne conçoit pas comment une colonne qui doit varier de hauteur comme les crues, à différentes latitudes, pourroit conserver une longueur constante de 22 coudées.

C'est évidemment dans la multiplicité et dans la succession de ces Nilomètres qu'on trouve la première source des difficultés que les historiens ont rencontrées pour rétablir les véritables rapports des crues des différens âges, en admettant même que les anciens ont eu généralement le même but, celui de connoître les crues effectives, abstraction faite de la profondeur très-variable du Nil sur les différens points de son cours. En effet, ces *meqyâs* furent établis pour des intérêts indépendans et sans coïncidence entre eux, afin d'évaluer les crues locales, qui devoient varier en raison combinée des pentes, de la section du lit, de l'action variable des vents, du nombre et de l'importance des canaux d'irrigation, des

(1) *Voyez* la Description d'Hermonthis par M. Jomard, *A. D. ch. VIII*, et *planche 97*, *A. vol. I.*

(2) Ce Nilomètre, caché aux yeux du peuple, étoit placé dans le temple de Sérapis. Dès le premier jour de la crue, on le transportoit dans le temple d'Apis, où il restoit quatre mois, c'est-à-dire, jusqu'à la retraite des eaux. C'étoit donc une mesure portative, graduée, et consacrée à la mesure des eaux du Nil.

En 318, Constantin fit enlever cette mesure du temple de Sérapis, et la fit placer dans l'église d'Alexandrie; l'Égypte en fut alarmée. Julien, qui vouloit renverser le christianisme et rétablir l'idolâtrie en Égypte, fit reporter dans le temple de Sérapis la mesure et l'idole de cette divinité; elles y restèrent jusqu'à la destruction entière de ce temple, exécutée par Théophile, patriarche d'Alexandrie, d'après les ordres que lui donna Théodose en 390.

branches de dérivation et des bouches du fleuve, propres, soit à retenir, soit à évacuer les eaux, en temps opportun.

Ces difficultés, dans le rétablissement du rapport des crues, naissent encore de la diversité des mesures primitives adoptées comme naturelles, fictives ou composées, et souvent altérées par l'autorité des conquérans ou des possesseurs légitimes de l'Égypte ; et, sans remonter à celles des Perses, des Grecs et des Romains, nous voyons que, du temps des khalyfes (en 640), on comptoit, dit Kalkasendi, sept espèces de coudées, savoir :

La coudée O'mar, dont on s'est servi pour mesurer la grande base de Bassora à Coufa ;

La coudée Hazem ou *Hachémique*, dite *grande coudée*, de 24 doigts, en usage dans le droit Mahométan : le doigt répondoit à sept grains d'orge, ou à quarante-neuf poils de mulet ;

La coudée noire *[dera' el-soudâh]*, pour les Nilomètres, les édifices et les marchandises précieuses ;

Enfin celles dites *belal*, *yousef*, *asaba* et *maharan* : mais elles varioient toutes dans leurs dimensions et leurs subdivisions ; c'est pourquoi l'on n'a jamais été d'accord sur l'évaluation rigoureuse des crues, pour la mesure desquelles on employa différens modules, ainsi qu'il se pratique de nos jours. Ces discordances résultent encore des changemens qui ont dû naître des immenses travaux des anciens, qui, en creusant de nouveaux canaux, de vastes retenues, et en ouvrant de nouvelles bouches, opérèrent un écoulement plus prompt des eaux du fleuve : tel est celui qu'on attribue au roi Mœris, qui dériva ces eaux dans le lac de ce nom, et en fit un immense réservoir, mais en profitant d'un bassin naturel ; car la raison se refuse à croire qu'il a été creusé de main d'homme (1).

Pour ne pas donner trop d'étendue à cette notice historique des Nilomètres, nous renvoyons au Mémoire de M. Marcel (2), où cet auteur cite, avec son érudition bien connue, et par ordre chronologique, les divers historiens, géographes et voyageurs qui ont traité du Nil et du Meqyâs de Roudah.

Dans ce Mémoire, M. Marcel cite les manuscrits Orientaux dans lesquels il a puisé, et les divers traducteurs de ces manuscrits, auxquels il renvoie ses lecteurs. Dans la première partie, il traite du Nil, de ses noms et surnoms dans l'antiquité, et des divers *meqyâs* qui ont existé successivement sous les princes indigènes et sous les Perses, les Grecs, les Romains, et depuis sous les Arabes.

Dans la seconde partie, il donne l'histoire de l'île de Roudah, et les époques successives de la construction du Meqyâs et de ses reconstructions et réparations. Ces époques sont :

La première, sous le khalyfe Soleymân..... (de 96 à 177 de l'hégire), construction.
La seconde, sous le khalyfe Al-Mâmoun..... (de 199 à 232), reconstruction.
La troisième, sous le même khalyfe..... (de 233 à 484), réparations.
La quatrième, sous le kahlyfe el-Mostanser-b-illah. (de 485 à 925), *idem*.

(1) *Voir* le Mémoire de M. Jomard sur le lac de Mœris, *A. Mém. tome I, page 79.*

(2) *É. M. tome II, pag. 29*, et ci-dessus, *pag. 119.*

La

La cinquième, sous le sultan Selym ..... (de 925 à 1213), réparations.
La sixième, enfin ..... (de 1213 à 1215), restauration par les ingénieurs Français.

Dans la troisième partie, M. Marcel fait connoître l'état présent du Meqyâs (mais sommairement, et pour ne pas anticiper, dit-il, sur ce qui nous est propre exclusivement), et les usages d'après lesquels on constate et l'on proclame les crues du Nil. Il produit un tableau chronologique, extrait d'auteurs Arabes, qui fait connoître les résultats des crues annuelles du Nil, depuis et compris l'an 20 jusqu'à 1152 de l'hégire (de 640 à 1739, *è. v.*), formant onze cent trente-trois années, mais qui se réduisent à mille vingt-deux, à cause de neuf lacunes comprenant cent onze années, et même à mille cinquante, pour vingt-huit autres années comprises au tableau, mais sans indication des crues (1) : nous en produirons une suite pour soixante-six années, de 1150 à 1215 de l'hégire (1737 — 1801). Dans le tableau des onze cent trente-trois années, la coudée est de 28 doigts; et dans celui des soixante-six années postérieures, la coudée n'est plus que de 24 doigts.

Dans la quatrième partie, M. Marcel donne les traductions des inscriptions Koufiques, Karmatiques et Arabes, qu'on lit sur la colonne et sur la poutre transversale (2) du Meqyâs et sur les frises dont sont ornées les parois du puits et de la chambre, et enfin de celles de l'intérieur de la mosquée. Il détermine six époques pour ces inscriptions. Ensuite il produit l'inscription Arabe et Française (gravée en lettres d'or sur une table de marbre blanc), que nous avions composée et placée à l'entrée du vestibule de ce monument, à l'époque de sa restauration, en 1800 [1215 de l'hégire]; il termine par l'historique des faits qui ont eu lieu, en ce qui regarde le Meqyâs, pendant le séjour des Français en Égypte, et notamment de ce qui concerne la fête annuelle de la coupure de la digue du khalyg, qui a lieu lorsque le Nil a atteint ou est censé avoir atteint le terme de 16 coudées.

On observe que les traductions des trois coudées supérieures portent (première époque), pour la 14.e coudée, le n.° 15; pour la 15.e, le n.° 16; et pour la 16.e, le n.° 17. Mais, quoi qu'il en soit du terme numérique de l'ascension des crues indiqué sur la colonne, les 16 coudées dont parlent les anciens ne pouvoient être applicables qu'au site de Memphis et à sa latitude, sensiblement la même que celle du Meqyâs de Roudah, plus boréale de trois lieues seulement (3).

DU MEQYÂS DE ROUDAH.

Description.

Ce Nilomètre est situé à la pointe sud de l'île de Roudah, dans une mosquée que des historiens disent avoir été un temple chrétien, lequel existoit encore lors

(1) Ce tableau n'a pas été imprimé, parce qu'il renferme des erreurs évidentes, et qu'il se trouve dans les *Notices des manuscrits de la Bibliothèque du Roi*, t. VIII.

(2) Celles de la poutre transversale n'offrent que des sentences, des maximes et versets du Qorân.

(3) Nous reviendrons sur d'autres citations de M. Marcel, qui nous dispensent aujourd'hui de reproduire celles que nous avions déjà recueillies nous-même, lorsque M. Marcel sembloit ne devoir traiter que de la traduction des inscriptions Arabes de ce monument.

de la conquête de l'Égypte par A'mrou. Le palais du Meqyâs, et la forteresse que el-Malek el-Sahl Negm ed-dyn, dans sa politique ombrageuse, fit élever (dit el-Soyouty, d'après Maqryzy), furent commencés en 638 de l'hégire [1240]: on fit, à cette époque, beaucoup de dispositions défensives dans l'île de Roudah; car on savoit que les Francs projetoient une invasion en Égypte; elle n'eut lieu qu'en 1249, sous le commandement de S. Louis.

Le Meqyâs consiste dans une colonne de marbre blanc, élevée au centre d'un puits carré, au fond duquel on descend au moyen d'escaliers établis sur ses parois (1). Cette colonne, de 20 pouces de diamètre, est taillée à huit pans et porte 16 divisions ou coudées; les dix supérieures seulement sont subdivisées en 6 palmes de 4 doigts, ce qui donne 24 doigts pour chaque coudée : les six coudées inférieures ne sont pas subdivisées.

Les ingénieurs Français ont mesuré ces coudées avec un compas à verge, et on les a rapportées sur un étalon métrique en cuivre : les plus courtes répondent à 536 et 535 millimètres, et les plus longues à 550 millimètres.

Les longueurs partielles de ces coudées, dont, comme on vient de le dire, les six inférieures ne portent pas de subdivisions, ont été trouvées comme il suit :

NUMÉROS DES COUDÉES DE LA COLONNE.	LONGUEURS.
	mètres. millimèt.
1.re coudée inférieure, partant du zéro	0, 540.
2.e *idem*	0, 541.
3.e *idem*	0, 535.
4.e *idem*	0, 536.
5.e *idem*	0, 543.
6.e *idem*	0, 538.
7.e coudée subdivisée en 4 palmes de 6 doigts	0, 536.
8.e *idem*	0, 541.
9.e *idem*	0, 541.
10.e *idem*	0, 536.
11.e *idem*	0, 548.
12.e *idem*	0, 550.
13.e *idem*	0, 546.
14.e *idem*	0, 536.
15.e *idem*	0, 539.
16.e et dernière coudée	0, 540.
ENSEMBLE	8, 646.

On obtient donc, en sommant ces longueurs partielles, un total de 8 mètres 646 millimètres, dont le $\frac{1}{16}$ est de 541 millimètres [1 pied 7 pouces 11 lignes $\frac{2}{10}$] et 20 pouces au pied de France, nombre rond, pour chaque coudée; on s'est cru d'autant plus fondé à les sommer ainsi, que leurs différences résultent évidemment d'un défaut de précision de la part de l'ouvrier; celui-ci, en creusant sur les faces de la colonne les traits de subdivision, qui devoient être aperçus d'assez loin, étoit forcé de leur donner une certaine largeur : ces valeurs variant elles-mêmes sur chaque face pour la même coudée, on a reconnu la nécessité

(1) Voir *É. M. vol. I.er, planche 23.*

d'en agir ainsi, afin d'obtenir un résultat vrai et moyen pour la valeur de la coudée du Meqyâs. En effet, l'architecte a dû présider, d'abord, à la mesure de la colonne entière; mais le ciseau de l'ouvrier a pu altérer la précision dans la subdivision en coudées.

Nous renonçons à produire divers rapprochemens que nous avions faits de plusieurs coudées anciennes pour en conclure comparativement la valeur de la coudée du Meqyâs; et nous donnons ce seul résultat, peut-être hypothétique: c'est qu'elle paroît répondre à la coudée antique, rendue septénaire par l'addition d'un palme, et valant ainsi 539 millimètres, que toutefois nous croyons pouvoir porter à 541 millimètres, eu égard aux différences que présentent souvent entre elles les mesures d'un usage journalier dans les travaux des arts, dans le commerce, et dans les opérations géodésiques.

En effet, la valeur de la coudée antique étant admise

pour.....	$0^{m}, 462$	[17° 1′ 0″].
addition d'un palme.....	0, 077	[2 10 2].
TOTAL.....	0, 539	[19 11 2].
auquel ajoutant pour les motifs donnés ci-dessus.....	0, 002	[0 1 0].
nous retrouvons la coudée du Meqyâs de.....	0, 541	[20 0 2].

Si parmi les monumens conservés il en est un dont l'exécution paroisse avoir été soignée, c'est encore celui du Meqyâs; quoiqu'il n'ait que neuf cents ans d'antiquité, il nous confirme toutefois la valeur de la coudée à l'époque de l'invasion de l'Égypte par les khalyfes.

Lorsque les eaux sont retirées et qu'on se propose de curer le puits, on descend au fond au moyen d'une suite d'escaliers et de paliers qui occupent ses quatre faces; chacune de ces faces offre un enfoncement carré en forme de niche, terminé par une voûte en ogive, avec une espèce d'archivolte portée par de petites colonnes engagées sur les angles : dans celle de l'est se trouve l'aqueduc qui, fermé par une claire-voie en pierre, est destiné à rejeter dans le bras oriental du Nil les eaux qu'on élève par épuisement quand on nettoie le Meqyâs.

Le seuil de cet aqueduc répond au milieu de la septième coudée de la colonne: au-dessus de cet aqueduc il en existe un second par où entrent et s'écoulent les eaux du Nil à mesure qu'il monte ou descend; son seuil répond à la seconde coudée de la colonne, ou 3 pieds 4 pouces du fût; ce qui pourroit faire croire que le zéro de la graduation a été primitivement établi au-dessous des basses eaux actuelles, ou qu'on n'auroit jamais eu l'intention de tenir compte du mouvement du Nil au-dessous de ce seuil, quand bien même le Nil y descendroit; ce qui n'a pas lieu, ainsi qu'on le verra plus bas (1).

Ce puits est couvert par une voûte ou coupole de forme sphérique, un peu surmontée; elle repose sur des piliers en maçonnerie de brique aux quatre angles, et chacune des plates-bandes correspondantes aux parois du puits est portée par deux colonnes; ce qui en fait huit en totalité. Ces colonnes, de marbre blanc, avec leurs

(1) Voyez *É. M. vol. I.er, pl. 25.*

bases et chapiteaux composites, étoient toutes d'inégales dimensions et fort dégradées; nous les avions restaurées, et nous en avions même substitué de nouvelles, dont la pose s'effectuoit au moment de l'évacuation du pays.

A la hauteur de l'architrave existent douze fenêtres en grillage, façonnées à la manière du pays; des pendentifs de forme pyramidale rattachent le passage du carré au dodécagone, et de nouveaux pendentifs analogues rattachent encore cette nouvelle base du polygone à la base circulaire de la coupole.

La décoration de cet édifice se compose de vases, d'arabesques, de frises et d'inscriptions, le tout peint assez grossièrement sur le bois et sur le plâtre dont l'intérieur est enduit.

On doit avouer que l'exécution est loin de répondre à ce que semble exprimer le dessin, dans lequel on a dû rétablir la pureté primitive des formes; la fraîcheur seule des couleurs et une certaine ordonnance ont pu donner aux voyageurs qui l'ont vu rapidement, une haute idée de cet édifice : cependant, en ne considérant que l'objet auquel il faut en rapporter l'usage, on doit croire qu'il a toujours été d'un grand intérêt, et, sous ce rapport, le Meqyâs est encore un monument public; son état présent même, quant au puits, atteste, après neuf siècles, sa bonne construction.

Ce monument, d'un style bizarre, Arabe et Romain, rappelle assez l'époque de sa fondation, celle où les Arabes, sous les khalyfes successeurs de Mahomet, conquirent l'Égypte, y portèrent la destruction, et crurent encore commander l'admiration de la postérité, en élevant de nouveaux édifices avec les débris informes et mutilés des anciens monumens.

Les eaux, en entrant obliquement dans le Meqyâs par l'aqueduc inférieur, dont la prise d'eau est dans le bras oriental du Nil, vis-à-vis le vieux Kaire, éprouvent des remous violens, et, en creusant au pied du mur, se chargent de beaucoup de limon qui finit par encombrer l'aqueduc : c'est ainsi qu'il s'est formé dans le puits même un dépôt de plusieurs pieds d'épaisseur.

On est donc tenu de le curer tous les ans. Ce travail a lieu assez régulièrement à l'époque du bas Nil : mais, comme il tient beaucoup aux idées religieuses du peuple, nous crûmes devoir en laisser l'exécution aux anciennes autorités, nous réservant d'en suivre la marche et les progrès, pour en déduire les conséquences qui faisoient l'objet de nos recherches; nous nous bornâmes alors à protéger cette opération et à fournir les fonds nécessaires. Mais les chefs Turcs, qui étoient, en quelque sorte, les entrepreneurs de ce travail, l'avoient considéré comme achevé, aussitôt que le fond de l'aqueduc, répondant au n.° 2 de la colonne, eut été mis à découvert, parce qu'en effet on ne porte jamais le dévasement au-dessous de ce niveau; et ils sembloient avoir saisi le moment où les ingénieurs venoient de s'absenter, dans la confiance que le travail devoit se prolonger pendant la nuit, pour cesser les épuisemens et faire remonter les ouvriers. Cependant nous ignorions encore de combien de coudées la colonne étoit haute, comment elles étoient subdivisées, si elles varioient dans leurs subdivisions, et quel pouvoit être enfin le genre de fondation de l'édifice. Impatiens d'être éclairés sur tous ces points, nous reprîmes

le travail avec une nouvelle activité, malgré les obstacles que nous opposa l'abondance des eaux, qui rendoit l'épuisement et le nettoiement fort difficiles dans un emplacement aussi resserré, où ces deux opérations devoient se faire en même temps. Il nous fallut vaincre encore la répugnance des officiers Turcs, qui, n'ayant jamais pu ni vu faire au-delà du travail accoutumé, sembloient sourire de la présomption de notre entreprise : ils se croyoient d'autant plus fondés à désespérer du succès, qu'ils se rappeloient la tentative infructueuse d'un pâchâ qui avoit, disoient-ils, cherché un trésor au pied de la colonne, et ils nous supposoient la même intention.

Cependant nous exigeâmes qu'ils reprissent le travail; et ils y mirent tant d'activité pendant soixante heures consécutives, que nous découvrîmes enfin le pied de la colonne, ainsi que son dé et sa base, que nous avons alors mesurés très-facilement.

Enfin, après avoir bien examiné la colonne et le pied des parois du puits, nous fîmes cesser les épuisemens; les Turcs, étonnés du succès de l'entreprise dû à notre persévérance, disoient que, depuis des siècles et même depuis l'érection du Meqyâs, on ne l'avoit jamais obtenu. Il est certain que le cheykh directeur du Meqyâs, et le saqqâ-bâchy même (1), attaché à ce service depuis quarante ans, virent pour la première fois la base de la colonne, et nous prouvèrent par leur étonnement qu'ils en ignoroient absolument les dispositions et la graduation; mais nous fûmes pleinement convaincu de leur ignorance à cet égard, en comparant le tableau de leurs criées publiques avec les crues effectives et les mouvemens vrais du Nil, observés par nous-même au Meqyâs avec le plus grand soin.

On y voit, parmi ces résultats comparés (2), 1.° que, le 23 moharrem [2 juillet 1799] le cheykh fait publier que le Nil a cru, tandis qu'il reste *étale* [sans mouvement sensible] à 3 coudées 10 doigts, jusqu'au 4 safar [8 juillet];

2.° Que, le 19 raby' [21 juillet 1799], le cheykh fait publier 16 coudées et annoncer la coupure de la digue, quoique le Nil ne répondît réellement qu'à 14 coudées; annonce qui supposoit une crue effective de 16 coudées, quand elle n'étoit encore que de 10 coudées 14 doigts, à cause de la déduction à faire des 3 coudées 10 doigts au-dessous desquels le Nil n'avoit pas baissé à son étiage;

3.° Que le lendemain on coupa la digue, et que, par le procès-verbal des grands officiers du Kaire, constatant la dette du myry, il est dit que le Nil avoit cru de 16 coudées 7 doigts;

4.° Que le Nil, parvenu à sa plus grande hauteur de 16 coudées 2 doigts le 1.er vendémiaire an 8, commençoit à baisser le 2; que cependant le cheykh annonce une augmentation de crue jusqu'au 24 second raby', peut-être parce

(1) Officier Turc chargé, dans la fête du Nil, de l'ouverture de la digue, de porter de l'eau du Nil au pâchâ; il seconde aussi le cheykh du Meqyâs dans ce qui est relatif aux criées du Nil.

(2) Les ingénieurs Gratien Le Père et Saint-Genis, qui dirigeoient ce travail, s'étoient assurés, par un nivellement, de la correspondance exacte du Nil avec la baisse des eaux dans le puits. Cette opération leur avoit paru indispensable, en ce que, l'aqueduc inférieur étant toujours encombré par la vase, l'eau descend moins vîte dans le puits que dans le Nil.

Cette circonstance, méconnue par des voyageurs, a pu les induire en erreur quand ils ont cru lire sur la colonne le mouvement vrai du Nil au dehors; cette considération, cependant, n'est applicable qu'au-dessus du palier de l'aqueduc supérieur.

qu'il correspond au 25 septembre, terme ordinaire des criées, quel que soit pour les chrétiens l'état du Nil;

5.° Enfin que, pendant quatre-vingt-six jours de criées et d'observations, le cheykh, qui nous remettoit exactement le bulletin des criées publiques du jour et de la veille, a toujours exposé un résultat différent du nôtre, dont l'exactitude est suffisamment garantie.

Voulant connoître la cause de ces différences, nous lui avions demandé s'il avoit la mesure portative dont il s'étoit servi pour les criées; après des demandes réitérées plusieurs fois, il nous montra cette mesure dite *dera' el-qyâs* ou *el-bahr* (1), divisée en quatre parties : l'ayant mesurée, nous l'avons trouvée de 13 pouces 4 lignes (pied de France); ce qui correspond aux deux tiers de la coudée du Meqyâs (de 20 pouces) : tel étoit le pied Grec de 11 pouces 4 lignes $\frac{2}{3}$, égal aux deux tiers de la coudée qui valoit 17 pouces 1 ligne; et le cheykh, en effet, devoit proclamer vingt-quatre de ces pieds de coudée, pour correspondre, sur la colonne du Meqyâs, au terme de 16 coudées, qui, d'ancienne date, étoit censé constituer les bonnes crues.

On lit dans Kalkasendi que, dans les premiers temps que les Arabes occupèrent l'Égypte, ils s'aperçurent que, quand le Nil n'atteignoit pas le terme de l'abondance, chacun s'empressoit de faire sa provision pour l'année (2), ce qui troubloit incontinent l'ordre public; qu'on en porta plainte au khalyfe O'mar, qui donna ordre à A'mrou d'examiner la chose. Voici ce que A'mrou lui manda:

« Ayant fait les recherches que vous nous avez prescrites, nous avons trouvé » que quand le Nil monte à 14 coudées, il procure une récolte suffisante pour » l'année; que, s'il atteint 16 coudées, elle est abondante; mais qu'à 12 et 18 » elle est mauvaise : or, ce fait étant connu du peuple par les proclamations » d'usage, il s'ensuit des mesures qui portent du trouble dans le commerce. »

O'mar, pour remédier à cet inconvénient, auroit peut-être voulu abolir les proclamations; mais la chose n'étoit pas praticable, et il imagina un expédient qui devoit produire le même effet.

Un changement subit n'auroit été propre qu'à alarmer le peuple; car, comme il n'y avoit pas de cadastre applicable aux différentes crues, il n'eût pas été possible d'établir pour l'impôt un tarif dont les élémens fussent proportionnels aux récoltes : l'esprit superstitieux du peuple, esclave de ses usages, paroît avoir toujours exigé l'admission du terme de 16 coudées, qui a pu, dans un temps, constituer l'abondance (3), quoiqu'il ne fût déjà plus le même depuis dix-sept

(1) L'emploi de ce *dera' el-qyâs* étoit déjà connu; car Fréret fait mention d'un pied de la coudée du Meqyâs, qui avoit, dit-il, 13 pouces de France environ.

(2) Les riches font encore des provisions pour un an, et ils ont des moulins à manége dans leurs maisons; d'autres font aussi des provisions et n'ont que des moulins à bras. Les inquiétudes sur la crue donnent lieu encore à des accaparemens qui opèrent souvent les maux d'une disette réelle, soit en rehaussant le prix des denrées, soit en empêchant leur vente et leur circulation.

La grande variation des récoltes a souvent déterminé le Gouvernement à former des magasins pour prévenir la disette dans les mauvaises années, et pouvoir, au moins, ensemencer les terres; car une bonne récolte suffit aux besoins des habitans pour deux ans : mais l'exécution de cette mesure n'a jamais répondu à la sagesse du principe. Il est cependant certain que, si les gouverneurs savoient et vouloient régler les exportations et n'en pas faire l'objet d'un monopole aussi dangereux, on n'éprouveroit jamais de famine en Égypte.

(3) La note insérée dans le tableau chronologique de Ben-Ayâs confirme cette assertion; il y dit : « Suivant

siècles. En effet, Pétronius, gouverneur de l'Égypte pour les Romains, voyoit régner l'abondance au terme de 13 à 14 coudées, qui, comme à présent, constituent la crue effective du Nil.

C'est peut-être afin de lever la difficulté qu'il y avoit de représenter par 16 coudées le terme de l'abondance, que l'on imagina, lors de l'établissement du Meqyâs, de fixer le zéro de la colonne à environ 3 coudées au-dessous du bas Nil, de manière que le n.° 16 coïncidât avec le niveau de la crue, et qu'on obtînt une valeur nominale de 16 coudées; car cette crue, quoique foible aujourd'hui dans cette hypothèse, puisqu'elle se réduit en effectif à 12 coudées 14 doigts, est reconnue suffisante pour rendre exigible le paiement du myry, ainsi que cela eut lieu, pendant notre séjour, en juillet 1800 [1214 de l'hégire], le Nil n'étant monté que de 2 doigts au-dessus du n.° 16: il a pu se faire cependant qu'on ait formé des demandes en réduction d'impôt.

On a mieux aimé sacrifier à l'usage, à cause de la difficulté de rectifier de vieilles erreurs: les changemens qui ont dû résulter de l'exhaussement du lit du fleuve ont d'ailleurs été extrêmement lents; ils ont été insensibles d'année en année, et si peu importans, que ceux qui dirigeoient l'assiette de l'impôt n'ont pas cru qu'ils dussent y avoir égard. Toutefois, après plusieurs siècles, tant d'erreurs cumulées ont été appréciables et n'ont pu être plus long-temps négligées: peut-être on aura trouvé dans cet abaissement de la colonne le moyen de conserver l'expression de 16 coudées pour les criées publiques, quoique la crue effective eût cessé d'être aussi considérable (1).

Mais on a eu encore un autre motif pour dissimuler la bonté des crues: nous le trouvons dans la cupidité des gouvernans et dans leur desir de réduire les subsides dus au souverain, subsides dont la quotité est relative à l'abondance des récoltes; ce qui avoit lieu sous les gouverneurs Arabes à l'égard des khalyfes, et n'a pas cessé, sous les beys, à l'égard du Grand-Seigneur, d'autant qu'ils retrouvoient aisément pour leur compte, par les avanies sur les denrées, ce dont ils privoient leur métropole en n'avouant pas toute l'abondance des récoltes. Selon la remarque de Pococke (en 1738), les Égyptiens cachent, autant que possible, au pâchâ même, le moment précis où le Nil parvient au terme de 16 coudées, afin que, s'il venoit à décroître subitement, le souverain ne pût pas se prévaloir, pour exiger le tribut, de l'*ouafâ* (2) qu'on auroit publié (3).

Dès-lors on voit comment divers intérêts produisoient ce mystère dont se sont plaints tous les voyageurs, à l'égard du Meqyâs, où il étoit si difficile de pénétrer. Le pâchâ avoit bien le droit d'y entrer; mais la cupidité lui faisoit souvent trouver plus d'avantage à fermer les yeux qu'à constater fidèlement les droits du souverain, bien qu'il en fût le délégué spécial; les sacrifices que faisoient les beys en faveur du pâchâ étoient, au reste, bien moindres que le tribut

» l'ancienne coutume de regarder le terme de 16 coudées » comme celui d'une crue abondante, on fait la fête du » Nil à l'époque où le fleuve a atteint cette hauteur. »

(1) Plusieurs de ces considérations avoient été énoncées par Dolomieu.

(2) *Ouafâ Allah*, c'est-à-dire, Dieu a tenu sa promesse.

(3) Dans le cas d'un décroissement subit, l'Égypte est dispensée du tribut.

auquel auroit eu droit le Grand-Seigneur. Il étoit aisé, à la vérité, de se créer un *Nilomètre* sur les bords du Nil; mais un résultat obtenu par quelques individus ou par des étrangers ne pouvoit être d'aucun poids sous un gouvernement arbitraire et absolu.

Pococke, si judicieux d'ailleurs, a écrit sur le Meqyâs un demi-volume, qui n'a fait qu'embrouiller la question. Ce qu'il dit concernant l'escalier de Moïse est vrai, quant à ses vingt-huit marches, assez inégales entre elles, mais qui forment une sorte de meqyâs d'une précision suffisante pour prévoir l'effet des crues: ce qui est toujours facile, quand à certaines époques elles n'ont pas atteint des repères connus; car cette correspondance des hauteurs et des temps règle assez bien l'espérance des récoltes, si l'on considère en même temps d'autres circonstances qui présagent aussi la quantité des crues. En effet, les gens du pays, ayant observé en juin et juillet 1800 [an 9] que la quantité de nuages portés par le vent vers le sud avoit été plus considérable qu'elle ne l'est communément, nous prédirent une crue considérable; et quand l'événement eut confirmé leur prédiction par une crue qui fut surabondante, ils annoncèrent encore l'invasion de la peste; et l'on sait en effet qu'elle a fait des ravages affreux jusque dans la haute Égypte. Quelle confiance méritent alors les théories contraires à ces résultats prévus!

Pour fixer l'opinion sur la mesure des crues favorables ou nuisibles à l'agriculture, nous donnons, dans le tableau qui suit, les termes correspondans aux crues effectives, à celles qui sont déduites du Meqyâs et aux criées publiques, en les considérant (pour la latitude du Kaire et dans l'état des choses) comme insuffisantes, foibles, bonnes ou trop fortes, sous les rapports combinés des irrigations et de la salubrité.

RÉSULTAT DES CRUES.	HAUTEURS CORRESPONDANTES DES CRUES.			OBSERVATIONS.
	CRUES EFFECTIVES.	SUR LA COLONNE du Meqyâs.	CRIÉES PUBLIQUES en pieds de coudée de 23 po. 4 l.	
Elles sont *insuffisantes* quand elles ne donnent que.....	10 à 11 coudées.	13 1/2 à 14 coud. 1/2.	18 à 19 coudées. (1)	Ces crues sont rares; la disette s'ensuit: si la crue est moindre encore, la famine est certaine.
Elles sont *foibles* quand elles ne donnent que.....	11 à 13.	14 1/2 à 16 1/2.	20 à 21.	Elles sont assez fréquentes; on force à payer le myry.
Elles sont *bonnes* quand elles atteignent, ou d'autant meilleures qu'elles avoisinent le terme de....	14.	17 1/2.	22 à 23.	Elles sont assez ordinaires et procurent l'abondance.
Elles sont déjà trop *fortes* quand elles vont jusqu'à.....	15.	18 1/2.	24 à 25.	Elles sont rares et extrêmement nuisibles; il y a peste et famine. Si la crue est plus forte, comme il arrive accidentellement, il y a inondation générale; tous les maux qui s'ensuivent sont à leur comble.

Mais ces données, quoique positives dans l'état présent, sont encore susceptibles d'appréciations différentes, quant aux résultats qu'elles ont pour les récoltes; c'est-à-dire qu'on pourroit toujours, par un système raisonné dans la disposition des

(1) Les criées publiques ne présentent pas les mêmes rapports que ceux qui sont énoncés dans les deux autres colonnes de ce tableau qui précèdent, parce que le cheykh du Meqyâs, ou les crieurs qui sont à ses ordres, n'apportent, comme on l'a déjà remarqué, aucune précision dans ces criées.

digues

digues et la circulation des eaux, prévenir absolument la disette avec moins de 10 coudées, et l'effet désastreux des inondations avec 15 et 16 coudées de crues effectives : ce seroit en se ménageant des moyens de faire écouler rapidement les eaux surabondantes, ainsi que les anciens l'avoient fait avec tant de succès par l'emploi du lac de Mœris, vaste récipient naturel, auquel ils avoient ouvert une communication avec le Nil aux points de leur moindre distance. On peut, par des moyens analogues, remédier à l'irrégularité des crues ; mais il faut pour cela toute la persévérance d'un gouvernement stable et réparateur.

Restauration du Meqyâs.

Le Meqyâs avoit été fortement dégradé pendant le blocus du Kaire, en l'an 9, par le service de la batterie attenante et par les dépôts de munitions de guerre formés dans la chambre même et dans les vestibules de ce monument. Le général en chef Menou, connoissant la force de l'opinion religieuse du peuple, qui considère le Meqyâs comme un temple, en ordonna la restauration ; les travaux dont nous fûmes chargés en conséquence, sont désignés et constatés dans la notice qui suit :

NOTICE

Sur les Réparations faites au Meqyâs de l'île de Roudah par les Ingénieurs des ponts et chaussées, d'après les ordres du Général en chef Menou, en l'an 9 de la République française [*1215 de l'hégire*] (1).

Les ingénieurs avoient dû voir avec intérêt le Meqyâs, qui est un objet de vénération pour les Égyptiens. Voulant continuer d'y rapporter les crues du Nil, ils ont dû s'assurer de sa division en coudées et de la hauteur de la colonne, sur lesquelles les écrivains, les voyageurs et les habitans eux-mêmes ne se trouvoient pas d'accord. Dans ces vues, ils ont fait curer le puits jusqu'à ses fondations, en présence de Moustafâ, cheykh du Meqyâs et du saqqâ-bâchy : ils ont vu la première division inférieure de la colonne, dont le fût est divisé en 16 coudées ou *dera'* ; les six premières coudées ne sont pas subdivisées, les dix autres supérieures le sont en 24 parties ou doigts ; chacune de ces 16 coudées répond à 54 centimètres de la mesure linéaire des Français. Le chapiteau de la colonne a une coudée 4 doigts de hauteur ; il supporte un nouveau dé en marbre blanc, qui a une coudée 2 doigts de hauteur.

Depuis quelques siècles la crue du fleuve s'élevoit au-dessus de la seizième coudée. Afin de pouvoir estimer cet excédant des crues au-dessus du fût de la colonne, on a gradué le dé, au haut duquel on a 18 coudées 6 doigts, y compris le chapiteau. La poutre de soutenement que fit placer, en 1180 de l'hégire, Hamzah-pâchâ, qâymmaqâm du Kaire, tomboit de vétusté ; elle a été remplacée par une nouvelle d'une seule pièce, qui traverse le puits de l'est à l'ouest : elle est supportée par le dé de la colonne. Le puits a été ragréé dans son pourtour ; la chambre à galerie tournante a été réparée, et la coupole repeinte : on a respecté les inscriptions Koufiques et Arabes. On a fait de nouvelles barrières au bord du puits, et deux chambres adjacentes à la galerie pour le cheykh du Meqyâs.

On a construit un portique à l'entrée du monument. Sous son péristyle, au-dessus de la porte, on a placé une grande table de marbre blanc (2), sur laquelle étoit gravée, en lettres d'or et en creux, l'inscription Française et Arabe ainsi conçue..... *Voir*, ci-dessus, pag. 203 à 241, le Mémoire de M. Marcel, pour cette inscription et pour les traductions de toutes les inscriptions Koufiques, Karmatiques, en caractères Soulous ou Arabes, concernant le Meqyâs (3).

(1) Cette notice a été adressée par M. Le Père à M. Fourier, chef de la justice, pour être, conformément à la demande du divan, conservée dans ses archives.

(2) Les travaux de cette restauration du Meqyâs avoient été confiés à M. de Chabrol.

(3) M. Jaubert, qui étoit interprète du général en chef

DE LA FÊTE DU NIL.

La fête qui a lieu annuellement à l'occasion de la coupure de la digue du canal du Kaire, est un jour d'allégresse publique.

L'inondation du Nil ayant de tout temps été considérée par les Égyptiens comme la source de leur existence physique et politique, il n'est pas surprenant qu'elle ait toujours été célébrée avec un nouvel enthousiasme ; c'est le moment où le Nil parvient au terme qui constitue l'abondance, qui détermine le jour de cette fête solennelle.

Il faut que les eaux aient atteint au Meqyâs de Roudah un terme connu, et que les crieurs aient annoncé la crue de 16 coudées et proclamé l'*ouaf'ä allah* pour que la coupure de la digue ait lieu ; c'est là ce qui constitue la fête et l'objet de la cérémonie.

Ce jour, le pâchâ se rend avec un nombreux et brillant cortége à la prise d'eau du canal, dans le kiosque ou pavillon destiné à cet usage et au pied duquel est la digue à ouvrir ; les beys, escortés des corps de Mamlouks dont se composent leurs maisons militaires, et les grands du pays rassemblés, y paroissent avec luxe et magnificence : des particuliers et un peuple immense ajoutent à cette solennité. Des bateaux élégamment peints et décorés, ornés d'étoffes et de banderoles de couleurs brillantes et variées, le paysage et la belle végétation de l'île de Roudah, forment le fond du tableau, et tout cet ensemble produit un effet très-pittoresque : mais il manque toujours dans ces fêtes ce qui dans les nôtres, en Europe, en fait le charme et ajoute à leur éclat ; on sait que, dans tous les pays soumis au joug des musulmans, les femmes, renfermées dans les harems et soustraites aux regards des hommes, ne prennent aucune part aux fêtes publiques.

Au moment où l'aghâ fait couper la digue, les trompettes sonnent des fanfares ; l'air retentit des sons aigus et discordans de divers instrumens ; des cris bruyans de joie s'élèvent de toutes parts ; le bruit du canon et de la mousqueterie se fait entendre ; les mouvemens de la cavalerie et le spectacle de costumes infiniment riches et variés donnent à cette cérémonie un air de féerie. La beauté du ciel et la fraîcheur produite par la crue ajoutent à l'ivresse générale ; la fête se prolonge dans la nuit, et se termine par des feux d'artifice, des illuminations, et par tous les plaisirs bruyans que rien ne modère dans la classe du peuple.

Les Français ont fêté ce jour trois ans consécutifs ; le procès-verbal des grands officiers du Kaire, qui constate la dette du myry pour l'an 8, est publié textuellement dans le *Courrier de l'Égypte*, n.° 50.

Des historiens affirment que les Égyptiens avoient coutume de sacrifier une

pendant l'expédition d'Égypte, et qui depuis a rempli une mission au Kaire, nous a dit qu'il avoit visité le Meqyâs, et qu'il avoit remarqué qu'on avoit enlevé cette inscription pour lui en substituer une autre dans laquelle il a lu : « Malgré tout ce qu'on a pu dire de la crue de cette année » 1215, celle de l'année 1216, sous le commandement du » nouveau pâchâ, a été beaucoup plus favorable. »

Il paroît que les Turcs nous avoient supposé l'intention, moins de constater un fait matériel et physique, que de consigner un fait miraculeux dû à la présence des Français.

Les Turcs avoient laissé subsister la date (style Français) qui se trouve sur le dé au-dessus du chapiteau de la colonne, soit qu'ils n'y aient pas fait attention, soit que, cette date étant exprimée en lettres initiales et en caractères Romains, ils n'en aient pas compris le sens.

jeune fille au Nil tous les ans, ou au moins dans les temps de calamité. Si l'histoire ne permet pas, en effet, de douter que la plupart des peuples n'aient immolé des victimes humaines, on sait aussi que Moïse, divers législateurs et plusieurs souverains voulurent abolir ces sacrifices impies. Amasis (1), roi d'Égypte, ordonna qu'au lieu d'hommes on offrît seulement des figures humaines, et c'est peut-être de cette loi que date l'*a'rouseh*, ou fiancée du Nil.

Quoi qu'il en soit des temps où cette coutume barbare exista, et de l'époque où elle fut abolie en Égypte, on peut croire qu'elle n'y avoit pas lieu du temps des Grecs et des Romains; c'est au moins ce qu'on peut conclure du silence des auteurs Latins. Cependant, que penser de la lettre que, postérieurement, le khalyfe O'mar écrivit à A'mrou à ce sujet! car, s'il faut en croire Murtady, auteur Arabe, l'année que A'mrou fit la conquête de l'Égypte, le Nil ayant manqué de croître dans la saison accoutumée, les chefs du peuple vinrent trouver ce conquérant, et le prièrent de leur permettre, suivant l'usage antique, de parer une jeune vierge de riches vêtemens et de la jeter dans le fleuve : le général Mahométan s'y opposa fortement. Mais, la crue du Nil ne s'étant pas fait sentir pendant les trois mois qui suivent le solstice d'été, les Égyptiens alarmés vinrent le solliciter de nouveau : il écrivit à O'mar pour lui rendre compte de cet événement. Le khalyfe lui répondit :

« O A'mrou, j'approuve votre conduite et la fermeté que vous avez montrée; » la loi Mahométane doit abolir ces coutumes barbares. Lorsque vous aurez lu cette » lettre, jetez dans le fleuve le billet qu'elle renferme. »

A'mrou y trouva ces mots :

« *Au nom de Dieu, clément et miséricordieux.* Le Seigneur répande sa bénédiction sur » Mahomet et sur sa famille! A'bd-Allah-O'mar, fils de Khettâb, prince des fidèles, au Nil : » *Si c'est ta propre vertu qui te fait couler jusqu'à nos jours en Égypte, suspends ton cours; mais* » *si c'est par la volonté de Dieu tout-puissant que tu l'arroses de tes eaux, nous le supplions de* » *t'ordonner de les répandre encore.* La paix soit avec le Prophète! le salut et la bénédiction » reposent sur sa famille ! »

Aussitôt, continue l'historien, les eaux montèrent de plusieurs coudées (2).

On a refusé d'ajouter entièrement foi à cet usage des Égyptiens, parce qu'il est possible que quelques écrivains aient été induits en erreur sur un usage encore existant, qu'ils l'aient mal interprété, comme n'en ayant pas été témoins, et enfin qu'ils aient été mal compris eux-mêmes par les traducteurs; on a pensé que ce prétendu sacrifice a pour origine le fait suivant.

Tous les ans, à l'époque du curement du khalyg, à sa prise d'eau près du *migry* ou aqueduc, on laisse un témoin, qui peut-être, dans le principe, a servi à constater la hauteur du déblai (3). Ce témoin, auquel on donne le nom d'*el-a'rouseh*

(1) Amasis, qui devint possesseur de l'Égypte après la mort d'Apriès (569 ans avant J. C.), porta sur le trône un esprit philosophique et très-sage : son règne, qui dura quarante années, fut marqué par beaucoup d'institutions utiles; ce fut dans ce temps que Pythagore alla visiter l'Égypte.

(2) Savary, *Lettres sur l'Égypte*, tom. I.er, page 112, B.

(3) Ce témoin, qu'on laisse au centre du déblai des sables et du limon que les eaux du fleuve accumulent par l'effet des remous à l'entrée du canal, est de forme conique et de 9 à 10 pieds de hauteur; on le couronne de gazon et de fleurs; on le peint en blanc; on lui donne le nom d'*el-a'rouseh* [la fiancée]. A peu de distance et au pied des digues du canal, on trouve encore quelques fragmens de colonne que l'on peint en blanc, et dont la forme répond à celle de la colonne du Meqyâs; et comme

[la fiancée] et qu'on pare de fleurs, est détruit le jour de la fête par l'irruption des eaux qui entrent avec rapidité dans le canal, après la coupure de la digue (1); souvent même il est détruit par les eaux avant la cérémonie.

Il semble que cet usage soit un souvenir ineffaçable d'un culte barbare, que les musulmans, qui tiennent de leur croyance cette horreur invincible qu'ils ne cessent de témoigner pour l'idolâtrie, n'ont pu abolir entièrement, malgré l'extrême rigueur de leur gouvernement, parce que c'étoit la vieille erreur d'un peuple superstitieux : mais la même fête offre une autre particularité qui semble encore rappeler un sacrifice humain fait au Nil; le pâchâ, ou le cheykh el-beled, qui préside à cette fête, jette au peuple des milliers de médins dans le canal, au moment où la digue, venant d'être coupée, y laisse courir les eaux avec impétuosité; une foule d'hommes, de femmes et d'enfans, attendent cette indécente libéralité qu'ils se disputent et s'arrachent, tandis que le torrent des eaux les inonde, disperse les pièces de monnoie et met fin à cette lutte toujours dangereuse. On voit encore des plongeurs, montés sur des barques légères, franchir, à l'envi les uns des autres, la brèche qu'on vient de faire à la digue, et s'abandonner à la rapidité de cette cataracte, qui a huit à dix pieds de chute; souvent les barques culbutées entraînent avec elles quelques-uns de ces intrépides mais imprudens plongeurs, et c'est ainsi qu'on pourroit dire qu'on sacrifie encore tous les ans au Nil des victimes humaines.

Des Qobtes alloient anciennement en pélerinage dans un village situé à deux journées de navigation au-dessus du Kaire, et où se trouve *Byr el-Gournou*, ou le puits du Pronostic, qui a, disent-ils, la vertu d'annoncer la crue du Nil; ils y faisoient des observations sur les crues : mais ce puits est aujourd'hui comblé en partie, et sa colonne est rompue assez bas pour être à peine aperçue dans le bas Nil. Leur évêque le visite encore tous les ans, vers le temps de la crue, pour y faire quelques prières.

Il est encore un autre usage dont aucun auteur n'a fait mention, et qui cessa lors de l'arrivée des Français en Égypte.

Le patriarche des Qobtes se rend en cérémonie, tous les ans, à la fête dite *de la Croix* (le 13 septembre), sur le rivage du vieux Kaire, vis-à-vis du Meqyâs. A

ils portent des graduations, on doit soupçonner qu'ils proviennent de quelques anciens Nilomètres.

Le 17 thermidor an 8, la crue marquoit 10 coudées au Meqyâs de Roudah, quand les eaux gagnèrent le pied de l'*a'rouseh*.

(1) L'établissement de la digue qui ferme le khalyg, et le curement de la partie de ce canal qui est entre la prise d'eau et le Kaire, sont confiés à l'aghâ-ouâly, qui, au moyen d'une somme fixe de 100,000 médins [3571 livres 9 sous], en devient en quelque sorte l'entrepreneur. Ce travail se fait avec appareil : l'aghâ vient, en effet, camper sur les tertres environnans produits par les dépôts annuels des déblais; il y réside pendant la durée du travail, qui est de quinze à vingt jours. Des agens subalternes, espèces de piqueurs, accélèrent ce travail à coups de fouet et de bâton, dont ils usent fréquemment envers les travailleurs, hommes, femmes et enfans.

Le curement du canal, dans la traversée du Kaire, est aussi sous la surveillance de l'aghâ; il est à la charge des particuliers, chacun sur son bord et dans l'étendue de sa propriété.

On ne fait point, en Égypte, les transports des terres au moyen de roulage; ils s'effectuent à dos d'âne et de chameau : ils ont encore lieu plus souvent à bras d'homme, au moyen de couffes, espèce de panier de natte, que l'ouvrier porte au bras, ou plus ordinairement sur sa tête : ce moyen, extrêmement lent, doubloit les frais de transport auxquels revenoient les travaux faits par nos ouvriers Européens, quoique nous ne donnassions par jour que 12 à 18 parats [9 à 13 sous] aux hommes, et 8 à 10 parats seulement aux femmes et aux enfans. Les Turcs et les Mamlouks donnoient encore moins, et le plus souvent ils exigeoient un travail gratuit.

cette époque le fleuve est en pleine crue. Là, assisté de son clergé et entouré d'un grand concours de peuple, il tient une croix d'argent qu'il présente trois fois comme on présente le saint-sacrement : mais il ne commence cette présentation qu'après qu'une voix a fait entendre une première offre, en manière d'enchère (1) ; bientôt d'autres voix s'élèvent pour enchérir ; et lorsqu'elles paroissent avoir cessé, le patriarche jette la croix dans le fleuve : à l'instant, de jeunes et habiles plongeurs s'y précipitent pour la retrouver. La grande hauteur des eaux, leur rapidité et les courans qui existent au sud du Meqyâs, rendent très-périlleuse cette entreprise, qui occasionne souvent des accidens.

TABLEAUX DES CRUES.

Il nous reste à produire un extrait du registre que nous tenions des mouvemens journaliers des eaux pendant la crue et le décroissement du fleuve ; ce tableau est applicable au temps écoulé depuis le 14 messidor an 7 jusqu'au 20 germinal an 9 (2), époque à laquelle les événemens militaires et politiques ne nous permirent plus de donner suite à la tenue de notre registre.

En faisant précéder ce tableau du relevé (3) de soixante-six crues consécutives, de 1150 à 1215 de l'hégire [1737 à 1806, *è. v.*], nous ferons remarquer que ses résultats, considérés quant aux récoltes seulement, seroient concluans, s'ils étoient réguliers et constans : mais nous ne pourrions, pour toutes les causes exposées précédemment, garantir l'exactitude de ces résultats purement numériques, non plus que de ceux que nous avons en vain cherché à déduire des tableaux chronologiques analogues, produits par divers auteurs Arabes pour toute la durée antérieure de l'hégire ; et cela, attendu les omissions, les contradictions et les erreurs dont fourmillent ces tableaux, soit par le fait des auteurs, soit par la faute des traducteurs et des copistes (4).

(1) Cette offrande, mise ainsi à l'enchère, s'élève communément de trois à quatre bourses (bourse du Kaire de 25,000 médins), ou environ 3 ou 4000 francs.

(2) Du 2 juillet 1799 au 10 avril 1801 [1214 à 1216 de l'hégire].

(3) Nous le tenons du cheykh du Meqyâs, qui nous le donna fort obligeamment, mais avec une sorte de mystère.

(4) Voyez *Notices et Extraits des manuscrits de la Bibliothèque du Roi*, tom. VIII, p. 1. et suiv., article de la *Cosmographie de Ben-Ayâs*, par M. Langlès.

RELEVÉ

DES CRUES ET DES CRIÉES DU NIL,

depuis et compris 1150 jusqu'en 1215 de l'hégire.

ANNÉES de L'HÉGIRE.	CRIÉES PUBLIQUES en pieds de coudée de 24 doigts.	LA CRUE peut être considérée comme :	OBSERVATIONS.
	Coud. Doigts.		Nous considérons les crues
1150.	20. 18.	Foible.	Comme insuffisantes, de 18 à 20 ;
1.	24. 12.	Trop forte.	foibles, de 20 à 22 ;
2.	23. 12.	Bonne.	bonnes, de 22 à 23 1/2 ;
3.	24. 6.	Trop forte.	trop fortes, de 24 et au-dessus.
4.	23. 8.	Bonne.	
1155.	23. 12.	Bonne.	
6.	22. 12.	Bonne.	
7.	23. #	Bonne.	
8.	24. #	Trop forte.	
9.	23. 19.	Trop forte.	
1160.	24. 3.	Trop forte.	
1.	22. 6.	Bonne.	
2.	21. 12.	Foible.	
3.	23. 5.	Bonne.	
4.	24. #	Trop forte.	
1165.	23. 12.	Bonne.	
6.	24. 3.	Trop forte.	
7.	21. 6.	Foible.	
8.	23. 6.	Bonne.	
9.	24. #	Trop forte.	
1170.	24. 12.	Trop forte.	
1.	22. 12.	Bonne.	
2.	21. 19.	Foible.	
3.	22. 17.	Bonne.	
4.	23. 12.	Bonne.	
1175.	20. 17.	Foible.	
6.	23. #	Bonne.	
7.	23. 6.	Bonne.	
8.	24. #	Trop forte.	
9.	23. 5.	Bonne.	
1180.	22. 12.	Bonne.	
1.	20. 12.	Foible.	
2.	23. 5.	Bonne.	
3.	23. 12.	Bonne.	
4.	21. 12.	Foible.	
1185.	23. 6.	Bonne.	
6.	19. 16.	Insuffisante.	
7.	21. 6.	Foible.	
8.	22. 6.	Bonne.	
9.	23. 12.	Bonne.	
1190.	21. 6.	Foible.	
1.	22. 12.	Bonne.	
2.	23. 6.	Bonne.	
3.	24. #	Trop forte.	
4.	23. 12.	Bonne.	
1195.	22. 6.	Bonne.	
6.	18. 6.	Insuffisante.	
7.	18. 2.	Insuffisante.	
8.	18. 12.	Insuffisante.	
9.	20. #	Insuffisante.	
1200.	22. 2.	Bonne.	

ANNÉES de L'HÉGIRE.	CRIÉES PUBLIQUES en pieds de coudée de 24 doigts.	LA CRUE peut être considérée comme :	OBSERVATIONS.
	Coud. Doigts.		
1201.	22. 17.	Bonne.	
2.	22. 12.	Bonne.	
3.	22. 2.	Bonne.	
4.	21. 18.	Foible.	
1205.	21. "	Foible.	
6.	19. 14.	Insuffisante.	
7.	20. "	Insuffisante.	
8.	19. 12.	Insuffisante.	
9.	19. 9.	Insuffisante.	
1210.	20. 21.	Foible.	
1.	20. 12.	Foible.	
2.	20. 16.	Foible.	
3.	22. 23.	Bonne.	
4.	20. 23.	Foible.	
1215.	23. 2.	Bonne.	

RÉCAPITULATION DES SOIXANTE-SIX CRUES.

Trop fortes	11.
Bonnes	30.
Foibles	16.
Insuffisantes	9.
	66.

On pourroit, sans doute, obtenir des résultats plus concluans des crues par un relevé des impositions annuelles : mais, ces résultats fussent-ils connus, il faudroit admettre encore que ces impositions auroient été établies avec équité et proportionnellement aux produits des récoltes; ce qui est moins que probable pour ceux qui connoissent le régime administratif de l'Égypte, et l'arbitraire auquel est soumis dans ce pays l'homme qui produit, en faveur de ceux qui consomment et qui ont le pouvoir.

On auroit donc obtenu, pour un terme moyen de huit années, au moins quatre bonnes crues; et l'on sait que les auteurs Arabes s'accordent à reconnoître qu'une bonne récolte suffit à la subsistance des habitans pendant deux ans : mais la sécurité n'est pas entière et parfaite, quand on considère (*voir* le tableau qui précède) ces diverses séries de trois et quatre crues consécutives, les unes qui, ayant été favorables, auront, à défaut de réserves et de greniers d'abondance, donné lieu au monopole des exportations, et les autres qui, par leur insuffisance ou leur excès, auront été désastreuses en causant des famines et tous les maux qui en sont les suites inévitables et funestes.

JOURNAL DES MOUVEMENS DU NIL,

OBSERVÉS AU MEQYÂS DE ROUDAH.

1.re ANNÉE.

CALENDRIER ARABE.		CALENDRIER FRANÇAIS. VIEUX STYLE.		CALENDRIER FRANÇAIS. NOUVEAU STYLE.		CRIÉES PUBLIQUES au Kaire.		HAUTEURS VRAIES DU NIL EN COUDÉES du Meqyâs.		HAUTEURS VRAIES DU NIL EN PIEDS de France.			OBSERVATIONS.
						Coud.	Doigts.	Coud.	Doigts.	Pieds.	Pouc.	Lig.	
Moharrem	28.	Juillet 1799.	2.	Messidor	14.	2.	12.	3.	10.	5.	8.	4.	Étiage du fleuve, du 14 au 19 messidor an 7.
1214.	29.		3.	an 7.	15.	2.	14.	3.	10.	5.	8.	4.	
	30.		4.		16.	2.	15.	3.	10.	5.	8.	4.	
Safar.	1.		5.		17.	2.	16.	3.	10.	5.	8.	4.	
	2.		6.		18.	2.	18.	3.	10.	5.	8.	4.	
	3.		7.		19.	2.	20.	3.	10.	5.	8.	4.	
	4.		8.		20.	2.	23.	3.	11.	5.	9.	2.	Le Nil a commencé à croître dans la nuit du 19 au 20, après être resté *étale* pendant les six jours précédens.
	5.		9.		21.	3.	1.	3.	13.	5.	10.	10.	
	6.		10.		22.	3.	4.	3.	14.	5.	11.	8.	Le cheykh fait proclamer la crue le 15; le 19, le fleuve a déjà 8 doigts de crue, selon le cheykh, et il n'avoit encore aucun mouvement.
	7.		11.		23.	3.	6.	3.	15.	6.	0.	6.	
	8.		12.		24.	3.	9.	3.	18.	6.	3.	0.	
	9.		13.		25.	3.	12.	3.	21.	6.	5.	6.	
	10.		14.		26.	3.	16.	4.	2.	6.	9.	8.	
	11.		15.		27.	3.	21.	4.	15.	7.	8.	6.	
	12.		16.		28.	4.	1.	5.	1.	8.	4.	10.	
	13.		17.		29.	4.	5.	5.	11.	9.	8.	4.	
	14.		18.		30.	4.	10.	5.	20.	9.	8.	8.	
	15.		19.	Thermidor.	1.	4.	13.	6.	3.	10.	2.	6.	
	16.		20.		2.	4.	16.	6.	9.	10.	7.	6.	
	17.		21.		3.	4.	20.	6.	12.	10.	10.	0.	
	18.		22.		4.	5.	1.	6.	14.	10.	11.	8.	
	19.		23.		5.	5.	4.	6.	16 1/2.	11.	1.	9.	
	20.		24.		6.	5.	8.	6.	18.	11.	0.	3.	
	21.		25.		7.	5.	10.	6.	20.	11.	4.	8.	
	22.		26.		8.	5.	14.	6.	21 1/2.	11.	5.	11.	
	23.		27.		9.	5.	17.	6.	23 1/2.	11.	7.	2.	
	24.		28.		10.	5.	22.	7.	1 1/2.	11.	9.	3.	
	25.		29.		11.	6.	2.	7.	4.	11.	11.	4.	
	26.		30.		12.	6.	8.	7.	7.	12.	1.	10.	
	27.		31.		13.	6.	13.	7.	9.	12.	3.	6.	
	28.	Août.	1.		14.	6.	17.	7.	11.	12.	5.	2.	
	29.		2.		15.	6.	23.	7.	13.	12.	6.	10.	
Raby' el-aouel.	1.		3.		16.	7.	4.	7.	18 1/2.	12.	11.	5.	
	2.		4.		17.	7.	8.	8.	4.	13.	7.	4.	
	3.		5.		18.	7.	13.	8.	12.	14.	2.	0.	
	4.		6.		19.	7.	19.	8.	20.	14.	8.	8.	
	5.		7.		20.	8.	2.	9.	4.	15.	3.	4.	
	6.		8.		21.	8.	8.	9.	12.	15.	10.	0.	
	7.		9.		22.	8.	15.	9.	21.	16.	5.	6.	
	8.		10.		23.	8.	21.	10.	2.	16.	9.	8.	

CALENDRIER ARABE.	CALENDRIER FRANÇAIS. VIEUX STYLE.	CALENDRIER FRANÇAIS. NOUVEAU STYLE.	CRIÉES PUBLIQUES au Kaire.	HAUTEURS VRAIES DU NIL EN COUDÉES du Meqyas.	HAUTEURS VRAIES DU NIL EN PIEDS de France.	OBSERVATIONS.
			Coud. Doigts.	Coud. Doigts.	Pieds. Pouc. Lig.	
Raby' el-aouel 9.	Août 1799. 11.	Thermidor 24.	9. 5.	10. 8.	17. 2. 8.	
1214. 10.	12.	an 7. 25.	9. 15.	10. 14.	17. 7. 8.	
11.	13.	26.	10. 0.	10. 21.	18. 1. 6.	
12.	14.	27.	10. 10.	11. 7.	18. 10. 2.	
13.	15.	28.	10. 22.	11. 19.	19. 7. 10.	
14.	16.	29.	11. 13.	12. 2.	20. 1. 8.	
15.	17.	30.	12. 4.	12. 8.	20. 6. 8.	
16.	18.	Fructidor. 1.	12. 19.	12. 14.	20. 5. 9.	
17.	19.	2.	13. 13.	12. 20.	20. 11. 8.	
18.	20.	3.	14. 5.	13. 8.	22. 3. 2.	
19.	21.	4.	15. 6.	14. 1.	23. 4. 10.	
20.	22.	5.	16. 0.	14. 12.	24. 2. 0.	
21.	23.	6.	16. 7.	14. 18.	24. 7. 0.	Fête du Nil. Le 6 *fructidor*, on coupe la digue du canal du Kaire; le cheykh proclame 16 *dera'* ou coudées de crue : la hauteur vraie à la colonne est de..... 14ᵉ 18ᵈ dont retranchant..... 3. 10.
22.	24.	7.	16. 12.	14. 21 $^{1}/_{2}$.	24. 9. 11.	
23.	25.	8.	16. 20.	14. 23 $^{1}/_{2}$.	24. 11. 7.	
24.	26.	9.	17. 2.	15. 1 $^{1}/_{2}$.	25. 1. 3.	on a, de crue effective..... 11ᵉ 8ᵈ
25.	27.	10.	17. 6.	15. 2 $^{1}/_{2}$.	25. 2. 1.	
26.	28.	11.	17. 11.	15. 0.	25. 2. 1.	*Voyez* la traduction Française du procès-verbal de la rupture de la digue du khalyg, et de l'acte public qui constate que le myry est dû par le peuple de l'Égypte. (*Mémoire sur le Meqyas*, et n.° 30 du *Courrier de l'Égypte.*)
27.	29.	12.	17. 17.	15. 0.	25. 2. 1.	
28.	30.	13.	17. 20.	15. 3.	25. 2. 6.	
29.	31.	14.	18. 0.	15. 0.	25. 2. 6.	
30.	Septembre. 1.	15.	18. 3.	15. 6.	25. 5. 0.	
Raby' el-tâny. 1.	2.	16.	18. 7.	15. 8.	25. 6. 8.	
2.	3.	17.	18. 10.	15. 10.	25. 8. 4.	
3.	4.	18.	18. 14.	15. 10 $^{1}/_{2}$.	25. 8. 9.	
4.	5.	19.	18. 17.	15. 11.	25. 9. 2.	
5.	6.	20.	18. 19.	15. 11.	25. 9. 2.	
6.	7.	21.	18. 22.	15. 12.	25. 10. 0.	
7.	8.	22.	19. 2.	15. 14.	25. 11. 8.	
8.	9.	23.	19. 5.	15. 17.	26. 2. 2.	
9.	10.	24.	19. 9.	15. 19.	26. 3. 10.	
10.	11.	25.	19. 14.	16. 0.	26. 8. 0.	
11.	12.	26.	19. 18.	16. 0.	26. 8. 0.	
12.	13.	27.	19. 21.	16. 0.	26. 8. 0.	
13.	14.	28.	19. 23.	16. 0.	26. 8. 0.	
14.	15.	29.	20. 2.	16. 0.	26. 8. 0.	
15.	16.	30.	20. 4.	16. 0.	26. 8. 0.	
16.	17.	Jours complé- 1.	20. 6.	16. 0.	26. 8. 0.	
17.	18.	mentaires. 2.	20. 9.	16. 1.	26. 8. 10.	
18.	19.	3.	20. 10.	16. 1 $^{1}/_{2}$.	26. 9. 3.	
19.	20.	4.	20. 12.	16. 1 $^{1}/_{2}$.	26. 9. 3.	
20.	21.	5.	20. 15.	16. 2.	26. 9. 8.	
21.	22.	6.	20. 17.	16. 2.	26. 9. 8.	
22.	23.	Vendémiaire 1.	20. 18.	16. 2.	26. 9. 8.	*Maximum* de la crue le 1.ᵉʳ vendémiaire de l'an 8. Si de 16 coudées 2 doigts marqués à la colonne on retranche 3 coudées 10 doigts que l'étiage couvroit au moment de la crue, on aura 12 coudées 16 doigts de crue effective. Cette crue donne une inondation foible : une grande partie des terres n'a pas été inondée.
		an 8.				

CALENDRIER ARABE.		CALENDRIER FRANÇAIS. VIEUX STYLE.		CALENDRIER FRANÇAIS. NOUVEAU STYLE.		CRIÉES PUBLIQUES au Kaire.	HAUTEURS VRAIES DU NIL EN COUDÉES du Meqyâs.		HAUTEURS VRAIES DU NIL EN PIEDS de France.			OBSERVATIONS.
							Coud.	Doigts.	Coud.	Doigts.	Pieds. Pouc. Lig.	
						DÉCROISSEMENT.						
Raby' el-tâny	23.	Septembre	24.	Vendémiaire	2.	//	16.	0.	26.	8.	0.	Le Nil a commencé à décroître le 2 vendémiaire et a fini au 10 messidor an 8.
1214.	24.	1799.	25.	an 8.	3.	//	15.	22.	26.	6.	4.	
	25.		26.		4.	//	15.	21.	26.	5.	6.	
	26.		27.		5.	//	15.	21.	26.	5.	6.	
	27.		28.		6.	//	15.	19.	26.	3.	10.	
	28.		29.		7.	//	15.	17 1/2	26.	2.	7.	
	29.		30.		8.	//	15.	14.	25.	11.	8.	
Gemady el-aouel.	1.	Octobre.	1.		9.	//	15.	12.	25.	10.	0.	Dans l'usage ancien des observations du Nil, les gouverneurs de l'Égypte n'ont jamais eu d'autre but que de faire constater le droit de l'impôt territorial par la hauteur des eaux de l'inondation. Le cheykh, en conséquence, ne fait proclamer les criées publiques qu'au moment de la crue, et les cesse avec le décroissement.
	2.		2.		10.	//	15.	9.	25.	7.	6.	
	12.		12.		20.	//	14.	5.	23.	8.	2.	
	22.		22.		30.	//	13.	14.	22.	7.	8.	
Gemady el-tâny.	2.	Novembre.	1.	Brumaire.	10.	//	12.	4.	20.	3.	4.	
	12.		11.		20.	//	11.	5.	18.	8.	2.	
	22.		21.		30.	//	10.	7.	17.	1.	10.	
Regeb.	3.	Décembre.	1.	Frimaire.	10.	//	9.	20.	16.	4.	8.	On peut voir, par ce tableau comparatif des criées publiques et des hauteurs vraies prises à la colonne du Meqyâs, que les criées de la crue commencent quelquefois avant que le Nil ait eu aucun mouvement, et qu'elles cessent encore avant que le fleuve ait cessé de croître.
	13.		11.		20.	//	9.	8.	15.	6.	8.	
	23.		21.		30.	//	9.	0.	15.	0.	0.	
Cha'bân.	3.		31.	Nivôse.	10.	//	8.	15.	14.	4.	6.	
	13.	Janvier 1800.	10.		20.	//	8.	3.	13.	6.	6.	
	23.		20.		30.	//	7.	12.	12.	6.	0.	
Ramadân.	4.		30.	Pluviôse.	10.	//	6.	19.	11.	3.	10.	
	14.	Février.	9.		20.	//	6.	8.	10.	6.	8.	
	24.		19.		30.	//	5.	22.	9.	10.	4.	
Chaouâl.	4.	Mars.	1.	Ventôse.	10.	//	5.	15.	9.	4.	6.	
	14.		11.		20.	//	5.	8.	8.	10.	8.	
	24.		21.		30.	//	5.	2.	8.	5.	8.	
Dou'l-qa'deh.	5.		31.	Germinal.	10.	//	4.	19.	7.	11.	10.	
	15.	Avril.	10.		20.	//	4.	13.	7.	6.	10.	
	25.		20.		30.	//	4.	8.	7.	2.	8.	
Dou'l-hageh.	5.		30.	Floréal.	10.	//	4.	5.	7.	0.	2.	
	15.	Mai.	10.		20.	//	4.	1.	6.	8.	10.	
	25.		20.		30.	//	3.	20.	6.	4.	8.	
Moharrem	6.		30.	Prairial.	10.	//	3.	18.	6.	3.	0.	
1215.	16.	Juin.	9.		20.	//	3.	15.	6.	0.	6.	
	26.		19.		30.	//	3.	13.	5.	10.	10.	
Safar	6.		29.	Messidor.	10.	//	3.	10.	5.	8.	4.	Étiage, ou bas Nil.
	11.	Juillet.	4.		15.	//	3.	10.	5.	8.	4.	

2.e ANNÉE.

CALENDRIER ARABE.	CALENDRIER FRANÇAIS. VIEUX STYLE.	CALENDRIER FRANÇAIS. NOUVEAU STYLE.	CRUES PUBLIQUES au Kaire.	HAUTEURS VRAIES DU NIL EN COUDÉES du Meqyas.	HAUTEURS VRAIES DU NIL EN PIEDS de France.	OBSERVATIONS.
			Coud. Doigts.	Coud. Doigts.	Pieds. Pouc. Lig.	
Safar 1215. 12.	Juillet 1800. 5.	Messidor 16.	2. 18.	3. 12.	5. 10. 0.	Étiage, ou bas Nil. Le fleuve commence à croître du 15 au 16 messidor an 8.
13.	6.	an 8. 17.	2. 20.	3. 15.	6. 0. 6.	
14.	7.	18.	2. 23.	3. 15.	6. 0. 6.	
15.	8.	19.	3. 1.	3. 20.	6. 4. 8.	
16.	9.	20.	3. 4.	3. 21.	6. 5. 6.	
17.	10.	21.	3. 6.	3. 21.	6. 5. 6.	
18.	11.	22.	3. 10.	3. 21.	6. 5. 6.	
19.	12.	23.	3. 12.	4. 12.	6. 8. 10.	
20.	13.	24.	3. 15.	4. 12.	6. 8. 10.	
21.	14.	25.	3. 19.	4. 12.	6. 8. 10.	
22.	15.	26.	3. 22.	4. 12.	6. 8. 10.	
23.	16.	27.	4. 2.	5. 0.	8. 4. 0.	
24.	17.	28.	4. 7.	5. 0.	8. 4. 0.	
25.	18.	29.	4. 11.	5. 0.	8. 4. 0.	
26.	19.	30.	4. 14.	5. 14.	9. 3. 8.	
27.	20.	Thermidor. 1.	4. 18.	5. 14.	9. 3. 8.	
28.	21.	2.	4. 23.	6. 7.	10. 5. 10.	
29.	22.	3.	5. 3.	6. 7.	10. 5. 10.	
Raby' el-aouel. 1.	23.	4.	5. 8.	7. 0.	11. 0. 8.	
2.	24.	5.	5. 12.	7. 0.	11. 0. 8.	
3.	25.	6.	5. 17.	7. 13.	12. 6. 10.	
4.	26.	7.	5. 21.	7. 13.	12. 6. 10.	
5.	27.	8.	6. 2.	7. 18.	12. 11. 0.	
6.	28.	9.	6. 6.	7. 18.	12. 11. 0.	
7.	29.	10.	6. 11.	7. 21.	13. 1. 6.	
8.	30.	11.	6. 17.	7. 21.	13. 1. 6.	
9.	31.	12.	6. 22.	8. 13.	14. 2. 10.	
10.	Août. 1.	13.	7. 4.	8. 13.	14. 2. 10.	
11.	2.	14.	7. 9.	9. 8.	15. 6. 8.	
12.	3.	15.	7. 15.	9. 8.	15. 6. 8.	
13.	4.	16.	7. 20.	9. 19.	16. 3. 10.	
14.	5.	17.	8. 3.	9. 19.	16. 3. 10.	
15.	6.	18.	8. 9.	10. 16.	17. 9. 4.	
16.	7.	19.	8. 16.	10. 16.	17. 9. 4.	
17.	8.	20.	9. 2.	12. 16.	21. 1. 4.	Du 19 au 20, deux coudées d'augmentation.
18.	9.	21.	9. 17.	13. 13.	22. 6. 10.	
19.	10.	22.	10. 13.	14. 1.	23. 4. 10.	
20.	11.	23.	11. 14.	14. 1.	23. 4. 10.	
21.	12.	24.	12. 10.	14. 12.	24. 2. 0.	
22.	13.	25.	13. 11.	14. 16.	24. 5. 4.	
23.	14.	26.	14. 17.	15. 2.	25. 1. 8.	
24.	15.	27.	15. 18.	15. 12.	25. 10. 0.	
25.	16.	28.	17. 0.	15. 22.	26. 6. 4.	
26.	17.	29.	17. 10.	16. 0.	26. 8. 0.	Fête du Nil le 29 thermidor, retardée de quelques jours à cause des préparatifs. La digue est coupée : les eaux du khalyg mettent cinq heures avant d'arriver dans la place Esbeqyeh, à partir du moment de la rupture de la digue.
27.	18.	30.	17. 18.	16. 5.	27. 0. 2.	
28.	19.	Fructidor. 1.	17. 23.	16. 0.	26. 8. 0.	
29.	20.	2.	18. 3.	16. 7.	27. 1. 10.	

CALENDRIER ARABE.		CALENDRIER FRANÇAIS. VIEUX STYLE.		CALENDRIER FRANÇAIS. NOUVEAU STYLE.		CRIÉES PUBLIQUES au Kaire.		HAUTEURS VRAIES DU NIL EN COUDÉES du Meqyas.		HAUTEURS VRAIES DU NIL EN PIEDS de France.			OBSERVATIONS.
						Coud.	Doigts.	Coud.	Doigts.	Pieds.	Pouc.	Lig.	
Raby' el-aouel 1215.	30.	Août 1800.	21.	Fructidor an 8.	3.	18.	16.	16.	7.	27.	1.	10.	
Raby' el-tâny.	1.		22.		4.	18.	19.	16.	10.	27.	4.	4.	
	2.		23.		5.	18.	21.	16.	10.	27.	4.	4.	
	3.		24.		6.	19.	1.	16.	13.	27.	6.	10.	
	4.		25.		7.	19.	4.	16.	13.	27.	6.	10.	
	5.		26.		8.	19.	7.	16.	19.	27.	11.	10.	
	6.		27.		9.	19.	11.	16.	19.	27.	11.	10.	
	7.		28.		10.	19.	14.	17.	0.	28.	4.	0.	
	8.		29.		11.	19.	18.	17.	0.	28.	4.	0.	
	9.		30.		12.	19.	21.	17.	0.	28.	4.	0.	
	10.		31.		13.	20.	1.	17.	0.	28.	4.	0.	
	11.	Septembre.	1.		14.	20.	4.	17.	0.	28.	4.	0.	
	12.		2.		15.	20.	8.	17.	1.	28.	4.	10.	
	13.		3.		16.	20.	11.	17.	1.	28.	4.	10.	
	14.		4.		17.	20.	15.	17.	3.	28.	6.	6.	
	15.		5.		18.	20.	18.	17.	3.	28.	6.	6.	
	16.		6.		19.	20.	20.	17.	3.	28.	6.	6.	
	17.		7.		20.	20.	23.	17.	8.	28.	10.	8.	
	18.		8.		21.	21.	1.	17.	8.	28.	10.	8.	
	19.		9.		22.	21.	4.	17.	9.	28.	11.	6.	
	20.		10.		23.	21.	6.	17.	9.	28.	11.	6.	
	21.		11.		24.	21.	9.	17.	12.	29.	2.	0.	
	22.		12.		25.	21.	11.	17.	14.	29.	3.	8.	
	23.		13.		26.	21.	14.	17.	16.	29.	5.	4.	
	24.		14.		27.	21.	16.	17.	16.	29.	5.	4.	
	25.		15.		28.	21.	19.	17.	16 1/2.	29.	5.	9.	
	26.		16.		29.	21.	21.	17.	16 1/2.	29.	5.	9.	
	27.		17.		30.	22.	0.	17.	20 1/2.	29.	9.	1.	
	28.		18.	Jours complémentaires.	1.	22.	2.	17.	20 1/2.	29.	9.	1.	
	29.		19.		2.	22.	7.	17.	21 1/2.	29.	9.	11.	
Gemady el-aouel.	1.		20.		3.	22.	11.	17.	21 1/2.	29.	9.	11.	
	2.		21.		4.	22.	14.	17.	22 1/2.	29.	10.	9.	
	3.		22.		5.	22.	18.	17.	22 1/2.	29.	10.	9.	
	4.		23.	Vendémiaire an 9.	1.	22.	21.	17.	22 1/2.	29.	10.	9.	
	5.		24.		2.	22.	23.	17.	22 1/2.	29.	10.	9.	
	6.		25.		3.	23.	2.	17.	23.	29.	11.	2.	Le cheykh cesse de faire proclamer les criées des crues le 6 gemady el-aouel, répondant au 3 vendémiaire an 9.
	7.		26.		4.		//	17.	23.	29.	11.	2.	
	8.		27.		5.		//	18.	1.	30.	0.	10.	
	9.		28.		6.		//	18.	1 3/4.	30.	1.	0.	
	10.		29.		7.		//	18.	1 3/4.	30.	1.	5.	
	11.		30.		8.		//	18.	2.	30.	1.	8.	
	12.	Octobre.	1.		9.		//	18.	2.	30.	1.	8.	
	13.		2.		10.		//	18.	2.	30.	1.	8.	
	14.		3.		11.		//	18.	2.	30.	1.	8.	
	15.		4.		12.		//	18.	3.	30.	2.	6.	*Maximum* de la crue le 12 vendémiaire. Si l'on en retranche 3 coudées 10 doigts que l'étage couvroit, on aura une crue effective de 14 coudées 17 doigts. Cette crue extraordinaire a donné une inondation surabondante; elle a été suivie d'une peste affreuse qui a ravagé la haute Égypte et la ville du Kaire.

CALENDRIER ARABE.	CALENDRIER FRANÇAIS. VIEUX STYLE.	CALENDRIER FRANÇAIS. NOUVEAU STYLE.	CRIÉES PUBLIQUES au Kaire.	HAUTEURS VRAIES DU NIL EN COUDÉES du Meqyâs.	HAUTEURS VRAIES DU NIL EN PIEDS de France.	OBSERVATIONS.
		DÉCROISSEMENT.				
			Coud. Doigts.	Coud. Doigts.	Pieds. Pouc. Lig.	
Gemady el- 16.	Octobre 1800. 5.	Vendémiaire 13.	//	18. 1.	30. 0. 10.	Le Nil a commencé à décroître le 13 vendémiaire et a fini au 15 germinal de l'an 9.
aouel 1215. 18.	7.	an 9. 15.	//	17. 22.	28. 4. 10.	
22.	11.	19.	//	17. 21.	29. 9. 6.	
23.	12.	20.	//	17. 20.	29. 8. 8.	
24.	13.	21.	//	17. 19.	31. 3. 10.	
25.	14.	22.	//	17. 18.	31. 3. 0.	
28.	17.	25.	//	17. 17.	31. 2. 2.	
29.	18.	26.	//	17. 16.	31. 1. 4.	Le Nil augmente d'un doigt par l'effet du vent du nord-ouest, qui souffle avec force le 27 vendémiaire.
30.	19.	27.	//	17. 17.	31. 2. 2.	
Gemady el- 1.	20.	28.	//	17. 15 1/2.	28. 5. 11.	
tâny. 2.	21.	29.	//	17. 13.	29. 2. 10.	
3.	22.	30.	//	17. 12.	29. 2. 0.	
5.	24.	Brumaire. 2.	//	17. 9.	28. 11. 6.	
7.	26.	4.	//	17. 6.	28. 9. 0.	
9.	28.	6.	//	17. 3.	28. 6. 6.	
11.	30.	8.	//	16. 23.	28. 3. 2.	
13.	Novembre. 1.	10.	//	16. 19.	27. 11. 10.	
15.	3.	12.	//	16. 14.	27. 7. 8.	
17.	5.	14.	//	16. 8.	27. 2. 8.	
19.	7.	16.	//	16. 1.	26. 8. 10.	
21.	9.	18.	//	15. 15.	26. 0. 6.	
23.	11.	20.	//	15. 9.	25. 7. 6.	
25.	13.	22.	//	15. 0.	25. 0. 0.	
27.	15.	24.	//	14. 17.	24. 6. 2.	
29.	17.	26.	//	14. 8.	24. 2. 8.	
Regeb. 2.	19.	28.	//	14. 1.	23. 4. 10.	
4.	21.	30.	//	13. 18.	22. 11. 0.	
6.	23.	Frimaire. 2.	//	13. 14.	22. 7. 8.	
8.	25.	4.	//	13. 8.	22. 2. 8.	
10.	27.	6.	//	13. 4.	21. 11. 4.	
12.	29.	8.	//	13. 1.	21. 8. 10.	
14.	Décembre. 1.	10.	//	12. 21.	21. 5. 6.	
16.	3.	12.	//	12. 18.	21. 3. 0.	
18.	5.	14.	//	12. 16.	21. 1. 4.	
20.	7.	16.	//	12. 14.	20. 11. 8.	
22.	9.	18.	//	12. 10.	20. 8. 4.	
24.	11.	20.	//	12. 6.	20. 5. 0.	
26.	13.	22.	//	12. 3.	20. 2. 6.	
28.	15.	24.	//	11. 23.	19. 11. 2.	
30.	17.	26.	//	11. 21.	19. 9. 6.	
Cha'bân. 2.	19.	28.	//	11. 18.	19. 7. 0.	
4.	21.	30.	//	11. 16.	19. 5. 4.	
9.	26.	Nivôse. 5.	//	11. 8.	18. 10. 8.	
14.	31.	10.	//	11. 3.	18. 6. 6.	
19.	Janvier 1801. 5.	15.	//	10. 19.	17. 11. 10.	
24.	10.	20.	//	10. 16.	17. 9. 4.	

CALENDRIER ARABE.	CALENDRIER FRANÇAIS. VIEUX STYLE.	CALENDRIER FRANÇAIS. NOUVEAU STYLE.	CRIÉES PUBLIQUES au Kaire.	HAUTEURS VRAIES DU NIL EN COUDÉES du Meqyàs.	HAUTEURS VRAIES DU NIL EN PIEDS de France.	OBSERVATIONS.
			Coud. Doigts.	Coud. Doigts.	Pieds. Pouc. Lig.	
Cha'bân 1215. 29.	Janvier 1801. 15.	Nivôse an 9. 25.	"	10. 12.	17. 6. 0.	
Ramadân. 5.	20.	30.	"	10. 8.	17. 2. 8.	
10.	25.	Pluviôse. 5.	"	10. 2.	16. 9. 8.	
15.	30.	10.	"	9. 22.	16. 6. 4.	
20.	Février. 4.	15.	"	9. 20.	16. 4. 8.	
25.	9.	20.	"	9. 18.	16. 3. 0.	
30.	14.	25.	"	9. 16.	16. 1. 4.	
Chaouâl. 5.	19.	30.	"	9. 14.	15. 11. 8.	
10.	24.	Ventôse. 5.	"	9. 11.	15. 9. 2.	
15.	Mars. 1.	10.	"	9. 8.	15. 6. 8.	
20.	6.	15.	"	9. 4.	15. 3. 4.	
25.	11.	20.	"	9. 1.	15. 0. 10.	
Dou'l-qa'deh. 1.	16.	25.	"	8. 21.	14. 9. 6.	
6.	21.	30.	"	8. 17.	14. 6. 2.	
11.	26.	Germinal. 5.	"	8. 12.	14. 2. 0.	
16.	31.	10.	"	8. 6.	13. 9. 0.	
21.	Avril. 5.	15.	"	7. 20.	13. 0. 8.	
26.	10.	20.	"	7. 20.	13. 0. 8.	Les événemens de la guerre ont empêché de continuer les observations du décroissement du Nil. On a cessé d'observer le 20 germinal.

TABLEAU

DE

LA SUPERFICIE DE L'ÉGYPTE;

PAR M. JACOTIN,

COLONEL AU CORPS ROYAL DES INGÉNIEURS-GÉOGRAPHES MILITAIRES, CHEF DE LA SECTION TOPOGRAPHIQUE DU DÉPÔT DE LA GUERRE, CHEVALIER DE L'ORDRE ROYAL ET MILITAIRE DE SAINT-LOUIS, OFFICIER DE L'ORDRE ROYAL DE LA LÉGION D'HONNEUR, MEMBRE DE LA COMMISSION DES SCIENCES ET ARTS ET DE L'INSTITUT D'ÉGYPTE *, &c.

DEPUIS l'île de Philæ jusqu'au Kaire, l'Égypte n'est qu'une vallée longue et étroite, qui se dirige du sud vers le nord entre les 24° 1′ 25″ et les 30° 2′ 8″ de latitude; au milieu de cette vallée coule le Nil, dont le développement, depuis son entrée en Égypte jusqu'à la mer, est de cent vingt-trois myriamètres, correspondant à deux cent soixante-seize lieues trois quarts.

A la hauteur du Kaire, les montagnes qui la limitent, changent de direction; celles de la rive droite du fleuve vont vers l'est, et leur hauteur se soutient jusqu'auprès de Soueys, tandis que celles de la rive gauche, beaucoup moins élevées, inclinent vers le nord-ouest, et diminuent sensiblement en approchant de la mer.

A trente-un kilomètres au-dessous du Kaire, le fleuve se divise en deux branches, qui forment, avec le littoral compris entre leurs embouchures à la mer, un triangle connu des anciens sous le nom de *Delta*. D'autres canaux dérivés du Nil et de ses deux branches forment un autre triangle, dans lequel le Delta se trouve renfermé de deux côtés. Ce dernier triangle diffère peu de l'autre en hauteur; mais la base est beaucoup plus considérable : elle n'a pour limites que les points extrêmes où les eaux du Nil peuvent arriver, c'est-à-dire, depuis l'extrémité ouest du lac *Mareotis*, près de la tour des Arabes, jusqu'à l'embouchure de la branche Pélusiaque, aujourd'hui Tyneh près de Péluse; ces deux points sont placés entre les 27° 14′ 30″ et les 30° 16′ 30″ de longitude : leur distance en ligne directe est de 291 kilomètres, correspondant à 65 lieues 47 centièmes; et le développement de la côte qui les sépare, de 378 kilomètres 9 dixièmes, ou 85 lieues un quart.

* *Voyez* le Mémoire sur la construction de la carte de l'Égypte, ci-dessus, *page* 1.

Ce développement de côte est loin d'être celui de toute l'Égypte, qui s'étend encore beaucoup à l'est et à l'ouest : d'après les cartes des meilleurs géographes, notamment de d'Anville, elle est comprise entre les 26° 30′ et les 32° 20′ de longitude; sa largeur moyenne est de 110 lieues. Sa situation entre les 24° 1′ 25″ et les 31° 37′ 0″ de latitude lui donne 190 lieues de long. La surface réduite de cet espace peut être évaluée à vingt mille lieues carrées, les trois quarts environ de celle de la France actuelle.

Mais, dans cette immense étendue, il faut distinguer les terres susceptibles de culture qui peuvent être arrosées par le Nil, de celles où ses inondations ne peuvent jamais atteindre, qui sont des déserts sablonneux et arides, condamnés par la nature à une perpétuelle stérilité : c'est la superficie des terres que le Nil peut féconder, laquelle est à peine la douzième partie de toute l'Égypte, que nous avons calculée en hectares ou arpens nouveaux, et dans laquelle nous avons distingué,

1.° Les terrains occupés par les villes, villages, hameaux, habitations, tombeaux, places vagues, &c.;

2.° Les terres cultivées et cultivables en général, dont la superficie n'a pu être déterminée que par approximation, parce qu'elle varie suivant la force des crues du Nil;

3.° La superficie des terres incultes, et qui pourroient être rendues à la culture;

4.° Celle des îles du fleuve que l'on doit considérer en général comme terres cultivées et cultivables, superficie qui varie aussi selon les crues du Nil;

5.° Celle des canaux, de leurs berges, digues, chemins, et tout ce qui y a rapport;

6.° Celle de l'emplacement des ruines et décombres des villes et des monumens anciens;

7.° Celle du fleuve dans ses hautes eaux;

8.° Celle des lacs, étangs et marais, également dans les hautes eaux;

9.° Enfin la superficie des sables, plages, dunes, renfermés dans la partie de l'Égypte susceptible d'être inondée par le fleuve, et qui ne tiennent pas au désert.

La division des feuilles de la carte en décimètres carrés, qui égalent une superficie de dix mille hectares, a facilité beaucoup ces calculs. On a tracé sur une corne transparente un décimètre carré. Les côtés en ont été divisés en cinquante parties égales, et par tous les points de division on a mené des lignes parallèles aux côtés; ce décimètre s'est trouvé divisé en 2,500 parties, correspondant chacune à quatre hectares. On a porté cette corne successivement sur toutes les divisions de la carte et sur les divers objets qu'elle contient, et l'on a compté combien il y avoit, dans chacun d'eux, de ces carrés de quatre hectares; leur nombre multiplié par 4 a donné la surface en hectares.

Cette manière de calculer les superficies est extrêmement exacte lorsque les plans sont à de grandes échelles; et quoique sur la carte de l'Égypte on n'ait

pu

pu approcher tout au plus qu'à un quart de carré (ou à un hectare près) de la stricte vérité, nous regardons cette exactitude comme plus que suffisante pour notre objet.

Les principaux résultats donnés par ces calculs ont été convertis en myriamètres, en lieues de vingt-cinq au degré, en arpens de cent perches de vingt pieds et en *feddân*.

Le myriamètre carré contient.....	10,000^{b},0000.
La lieue carrée.....	1,975, 3086.
L'arpent carré.....	0, 4221.
Le feddân.....	0, 5929.

Le feddân est une mesure agraire de l'Égypte. Il y a des *feddân* de plusieurs grandeurs; celui-ci est le plus en usage dans toute l'Égypte et le plus authentique : il est connu sous le nom de *feddân el-risaq;* c'est un carré dont le côté est égal à vingt *qasab,* mesure de longueur qui sert à mesurer les terres. Cette mesure existoit du temps des khalyfes, et fut maintenue par Selym Ier On la conserve dans une mosquée de Gyzeh; la commission du cadastre l'a reconnue et mesurée: elle contient 6 *pyk* deux tiers *beledi* [ou du pays]; le pyk vaut 0^{m},5775. Ainsi la longueur du qasab est de 3^{m},85; son carré, de 14^{m},8225 : en le multipliant par 400, on aura, pour la surface du feddân, 5929 mètres carrés (1).

Les tableaux suivans renferment les résultats des calculs que l'on vient d'indiquer.

(1) Voyez l'*Exposition du système métrique des anciens Egyptiens*, par M. Jomard.

TABLEAU DE LA SUPERFI

NOMS des PROVINCES.	RIVE GAUCHE DU NIL. villes, villages, &c.	terres cultivées et cultivables.	terrains incultes.	îles du fleuve.	canaux et digues.	ruines et décombres.	eaux du fleuve.	lacs, étangs, marais.	sables.	TOTAUX.	RIVE DROITE DU NIL. villes, villages, &c.	terres cultivées et cultivables.	terrains incultes.	îles du fleuve.	canaux et digues.	ruines et décombres.	eaux du fleuve.	lacs, étangs, marais.	sables.
HAUTE ÉGYPTE.																			
Thèbes ou Qenen	2,032.	36,460.	2,844.	2,732.	1,692.	1,228.	11,792.	"	"	98,800.	2,460.	37,186.	8,684.	2,176.	1,872.	620.	12,288.	"	"
Girgeh	2,348.	75,348.	13,508.	140.	2,528.	320.	3,028.	"	"	99,220.	884.	20,348.	5,136.	644.	768.	320.	4,532.	"	"
Siout	2,660.	123,620.	704.	2,316.	3,524.	12.	6,820.	"	"	139,656.	844.	36,292.	307.	1,672.	1,080.	180.	7,004.	"	"
Totaux	7,040.	235,428.	17,056.	5,208.	7,744.	1,560.	23,640.	"	"	317,676.	4,188.	113,826.	14,127.	4,492.	3,720.	1,120.	23,824.	"	"
MOYENNE ÉGYPTE.																			
Minyeh	1,796.	113,676.	1,028.	1,072.	3,280.	600.	4,484.	"	"	125,936.	180.	2,212	"	1,120.	64.	308.	2,512.	"	"
Beny-Soueif	4,308.	163,738.	19,948.	1,472.	10,960.	224.	7,636.	"	"	210,486.	"	"	"	"	"	"	"	"	"
Fayoum	1,880.	60,408.	34,608.	"	2,564.	792.	"	21,004.	3,696.	127,352.	"	"	"	"	"	"	"	"	"
Atfih	32.	1,468.	"	144.	28.	"	608.	"	"	2,280.	1,184.	13,132.	5,740.	1,776.	632.	116.	9,072.	"	"
Gizeh	1,492.	38,018.	4,160.	132.	730.	80.	2,084.	"	"	46,696.	"	"	"	"	"	"	"	"	"
Totaux	9,708.	379,308.	59,744.	2,820.	17,562.	1,696.	14,812.	21,004.	3,696.	512,750.	1,364.	15,344.	5,740.	2,896.	696.	624.	11,584.	"	"
BASSE ÉGYPTE.																			
Gizeh	768.	30,848.	2,007.	1,116.	828.	116.	3,124.	"	6,884.	45,691.	"	"	"	"	"	"	"	"	"
Qeltous	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	2,50.	68,364.	"	2,192.	2,016.	644.	2,824.	536.	1,612.
Charqieh	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	3,464.	194,248.	117,480.	"	6,372.	976.	224.	62,312.	15,984.
Massourah	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	2,324.	137,268.	23,432.	132.	4,592.	1,092.	1,480.	51,772.	"
Damiette	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	876.	21,536.	27,012.	344.	976.	132.	880.	126,640.	1,376.
Charbeieh	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
Menouf	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
Rosette	216.	23,336.	608.	348.	672.	192.	1,404.	40,136.	13,376.	80,328.	"	"	"	"	"	"	"	"	"
Baheieh	2,648.	139,815.	42,307.	848.	3,670.	368.	1,688.	120,540.	17,224.	331,708.	"	"	"	"	"	"	"	"	"
Totaux	3,632.	214,019.	45,122.	2,312.	7,170.	676.	6,216.	161,056.	37,484.	477,727.	9,164.	421,416.	167,924.	2,688.	13,936.	2,844.	5,408.	241,260.	19,092.
Totaux généraux	20,380.	828,755.	121,922.	10,340.	32,876.	3,932.	44,668.	182,100.	41,180.	1,308,153.	14,716.	550,586.	187,791.	10,076.	18,172.	4,588.	40,816.	241,260.	19,092.

DE L'ÉGYPTE EN HECTARES.

	DELTA.									TOTAUX.									SUPERFICIE TOTALE PAR PROVINCE,			
	terres cultivées et cultivables.	terrains incultes.	îles du fleuve.	canaux et digues.	ruines et décombres.	eaux du fleuve.	lacs, étangs, marais.	sables.	TOTAUX.	villes, villages, &c.	terres cultivées et cultivables.	terrains incultes.	îles du fleuve.	canaux et digues.	ruines et décombres.	eaux du fleuve.	lacs, étangs, marais.	sables.	TOTAUX.	en myriamètres.	en arpens.	en lieues.	en *feddân*, mesure d'Égypte.
																				m. k.	a.	l.	f.
	"	"	"	"	"	"	"	"	"	4,492.	123,646	11,528.	4,928.	3,364.	1,848.	24,080.	"	"	164,086.	16. 40. 86.	388,753.	83. 07.	276,752.
	"	"	"	"	"	"	"	"	"	3,232.	93,696.	18,644.	784.	3,256.	640.	9,360.	"	"	131,832.	13. 18. 32.	312,385.	66. 75.	222,385.
	"	"	"	"	"	"	"	"	"	3,504.	139,912.	1,011.	3,988.	4,604.	192.	13,824.	"	"	187,033.	18. 70. 33.	443,125.	94. 69.	315,438.
	"	"	"	"	"	"	"	"	"	11,228.	369,254.	31,183.	9,700.	11,464.	2,680.	47,464.	"	"	482,773.	48. 29. 73.	1,144,263.	244. 51.	814,594.
	"	"	"	"	"	"	"	"	"	1,976.	113,888.	1,028.	2,192.	3,344.	1,108.	6,996.	"	"	130,532.	13. 25. 32.	313,993.	67. 10.	223,532.
	"	"	"	"	"	"	"	"	"	4,508.	163,738.	19,948.	1,472.	10,560.	224.	7,636.	"	"	210,486.	21. 04. 86.	498,685.	106. 56.	355,011.
	"	"	"	"	"	"	"	"	"	1,880.	60,408.	34,608.	"	2,564.	772.	"	21,004.	5,656.	127,332.	12. 73. 32.	301,723.	64. 48.	214,795.
	"	"	"	"	"	"	"	"	"	1,216.	14,600.	3,740.	1,920.	660.	116.	9,680.	"	"	33,932.	3. 39. 32.	80,392.	17. 18.	57,231.
	"	"	"	"	"	"	"	"	"	1,492.	38,018.	4,160.	132.	730.	80.	2,084.	"	"	46,696.	4. 66. 96.	110,632.	23. 64.	78,759.
	"	"	"	"	"	"	"	"	"	11,072.	394,632.	63,484.	5,716.	18,638.	2,320.	26,396.	21,004.	5,656.	556,598.	55. 09. 98.	1,305,427.	278. 96.	929, 327.
	"	"	"	"	"	"	"	"	"	768.	30,848.	2,007.	1,116.	828.	116.	3,124.	"	6,884.	45,691.	4. 36. 92.	108,251.	23. 13.	77,065.
	"	"	"	"	"	"	"	"	"	2,500.	68,364.	"	2,192.	2,016.	644.	2,824.	536.	1,612.	80,688.	8. 06. 88.	191,166.	40. 85.	136,090.
	"	"	"	"	"	"	"	"	"	3,464.	194,248.	117,480.	"	6,372.	976.	224.	62,312.	15,984.	401,060.	40. 10. 60.	950,194.	203. 05.	676,438.
	"	"	"	"	"	"	"	"	"	2,324.	137,268.	23,432.	152.	4,592.	1,092.	1,480.	31,772.	"	222,112.	22. 21. 12.	526,229.	112. 45.	374,620.
8,196.	38,104.	36,236.	96.	2,116.	112.	1,196.	3,192.	18,320.	100,228.	1,532.	59,840.	63,248.	440.	3,092.	244.	2,076.	129,832.	19,816.	280,120.	28. 01. 20.	663,662.	141. 81.	47 :.417.
1,322.	240,448.	88,228.	268.	8,468.	816.	1,912.	69,612.	39,072.	452,136.	3,312.	240,448.	88,228.	268.	8,468.	816.	1,912.	69,612.	39,072.	452,136.	45. 21. 36.	1,071,203.	228, 91.	762,584.
1,496.	163,316.	"	796.	7,516.	130.	4,132.	"	"	181,350.	3,440.	163,316.	"	796.	7,516.	130.	4,132.	"	"	181,350.	18. 13. 30.	429,636.	91. 81.	305,869.
8,12.	64,152.	9,988.	132.	2,136.	96.	1,492.	62,828.	13,004.	136,836.	1,028.	87,704.	10,596.	480.	2,808.	288.	2,896.	102,984.	28,380.	237,164.	23. 71. 64.	561,891.	120, 07.	400,007.
	"	"	"	"	"	"	"	"	"	2,648.	139,815.	42,507.	848.	5,670.	368.	1,688.	120,940.	17,224.	331,708.	15. 17. 08.	833,269.	178, 06.	593,199.
9,220.	308,416.	134,452.	1,292.	20,236.	1,154.	8,732.	135,632.	72,396.	890,330.	21,016.	1,143,851.	347,498.	6,292.	41,362.	4,674.	20,376.	537,988.	128,972.	2,252,029.	225. 20. 29.	5,333,521.	1,140,14.	3,798,329.
9,220.	308,416.	134,452.	1,292.	20,236.	1,154.	8,732.	135,632.	72,396.	890,330.	41,316.	1,907,757.	444,165.	21,708.	71,484.	9,674.	94,236.	558,772.	134,668.	3,286,000.	328. 60. 00.	7,785,211.	1,663, 61.	5,542,250.

D'après les mesures ci-dessus indiquées, le tableau suivant donnera la superficie de l'Égypte considérée selon ses natures de terrain.

NATURES DE TERRAIN.	EN HECTARES.	EN MYRIAMÈTRES CARRÉS.	EN ARPENS de 100 perches de 18 pieds.	EN LIEUES CARRÉES de 25 au degré.	EN *FEDDÂN*.
	h.	m. k.	a.	l.	f.
Villes, villages, habitations....	43,316.	4. 53, 16.	102,625.	21, 93.	73,058.
Terres cultivées et cultivables....	1,907,757.	190. 77, 57.	4,519,869.	965, 85.	3,217,671.
Terres incultes.....	444,165.	44. 41, 65.	1,052,319.	224, 87.	749,140.
Iles du fleuve.....	21,708.	2. 17, 08.	51,431.	10, 99.	36,613.
Canaux et digues.....	71,484.	7. 14, 84.	169,360.	36, 19.	120,567.
Ruines et décombres.....	9,674.	0. 96, 74.	22,920.	4, 89.	16,316.
Eaux du fleuve.....	94,236.	9. 42, 36.	223,264.	47, 71.	158,941.
Étangs.....	558,992.	55. 89, 92.	1,324,367.	283, 00.	942,810.
Sables.....	134,668.	13. 46, 68.	319,056.	68, 18.	227,134.
TOTAUX.....	3,286,000.	328. 60, 00.	7,785,211.	1,663, 61.	5,542,250.

Conséquemment l'Égypte contient en superficie,

3286000, 00 hectares.
328, 60 myriamètres.
7785211, 00 arpens.
1663, 61 lieues.
5542250, 00 *feddân*.

En jetant un coup-d'œil sur la carte, on voit que cette superficie a dû être plus considérable dans les temps où les inondations du Nil fertilisoient une plus grande étendue de terres. Mais ce n'est pas le désert seul qui a envahi celles que le fleuve ne peut plus féconder : les eaux de la mer n'ont pas été moins funestes; elles ont franchi les digues qui les retenoient dans les limites que le travail de l'homme leur avoit assignées, et ont porté la stérilité sur toutes les terres productives, qu'elles ont converties en lacs et en marais. Les terres qui proviennent du curage des canaux, les immondices et les décombres des villes et villages, sont une autre cause de la diminution des terres cultivées. Plusieurs des canaux qui n'ont pas de l'eau toute l'année, sont curés annuellement : le limon qu'on en retire est déposé sur les bords; il a formé avec le temps des berges ou hauteurs si considérables, que ce n'est qu'à grands frais qu'on peut curer ces canaux, et l'on a trouvé plus avantageux de les abandonner, et d'en creuser de nouveaux à côté des anciens et sur un sol propre à la culture. Avec un meilleur système d'irrigation, une police sévère et des travaux bien entendus, on remédieroit à tous ces abus, et l'on parviendroit à rendre à l'agriculture des terrains qui furent jadis cultivés; les vestiges de ruines qu'on y rencontre à chaque pas, en sont un témoignage certain.

On va donner ici, par aperçu, la superficie des terres qui pourroient être rendues à la culture, celle qui est maintenant cultivée, enfin celle qui a pu l'être autrefois.

D'après nos calculs, nous avons trouvé

Que les terres cultivées et cultivables étoient de	965 l.,85.
Que les terres incultes qui pouvoient être rendues à la culture, sont de	224, 87.
Que celles des îles du fleuve sont de	10, 99.

D'après les mêmes calculs, on voit,

1.° Que les lacs et marais contiennent une superficie de 283 lieues; d'après les vestiges d'habitation que l'on y trouve encore, on peut évaluer aux deux tiers de cette quantité les terrains envahis par les eaux de la mer : ils sont de	188, 67.
2.° Que, la superficie des sables, plages, dunes, renfermés dans la partie de l'Égypte qui a pu être autrefois inondée, étant de 68 lieues 18 centièmes, on peut estimer à la moitié la partie de ces sables anciennement cultivée : elle est de	34, 09.
L'Égypte a donc pu avoir autrefois en terres cultivées	1,424, 47.
D'après son compte rendu de l'administration des finances de l'Égypte, M. Estève porte les terres cultivées à 3,163,618 *feddân*, qui font en lieues carrées	949, 63.
D'où il résulte que l'Égypte a pu avoir anciennement, en terres cultivables, de plus qu'aujourd'hui,	474, 84.

C'est une moitié en sus.

On n'a fait entrer ici que les terrains abandonnés et submergés par les eaux et qui sont maintenant des lacs et des marais, et une partie de ceux que les sables ont pu couvrir dans l'intérieur de l'Égypte et que le fleuve a pu arroser autrefois. Il n'a pas été question des parties que le fleuve a pu inonder, qui se lient à l'Égypte, et qui, devenues la proie du désert, sont maintenant couvertes de sables. Ces parties qui se trouvent entre les limites actuelles des terres cultivables et incultes de l'Égypte et le pied des montagnes, ont fixé notre attention; nous les avons examinées sur la carte, et nous avons cherché à en déterminer l'étendue, après l'avoir calculée feuille par feuille. Nous avons trouvé une superficie de 52 lieues carrées environ, répartie comme il suit, savoir :

Haute Égypte	Rive gauche	8	17 lieues.
	— droite	9	
Moyenne Égypte	Rive gauche	18	23.
	— droite	5	
Basse Égypte	Rive gauche	6	12.
	— droite	6	
			52.

De ces 52 lieues, il y en a sur la rive gauche	32.
sur la rive droite	20.

Ces 52 lieues ne font que la trente-deuxième partie de la surface que nous avons trouvée pour la partie de l'Égypte que le fleuve peut féconder aujourd'hui. D'après ce calcul, qu'on a plutôt forcé qu'affoibli, on voit que l'envahissement des sables sur les terres cultivées est loin d'être aussi considérable que divers auteurs ont été portés à le croire : car les vestiges de la plupart des villes qui existoient au bord du désert il y a dix-huit ou vingt siècles, sont bien recouverts par les sables; mais ceux-ci se sont rarement étendus au-delà.

On terminera ces remarques en donnant la superficie des lieux remarquables de l'Égypte, et des lacs qu'elle renferme aujourd'hui.

INDICATION DES LIEUX.	FEUILLES DE LA CARTE topographique sur lesquelles ils se trouvent.	SUPERFICIE DES LIEUX, EN HECTARES.	EN MYRIAMÈTRES.	EN ARPENS.	EN LIEUES.	EN *FEDDÂN*.	OBSERVATIONS.
		h.	m. k.	a.	l.	f.	
Thèbes	5.	1,726. "	0. 17,26.	4,089. 2495.	0, 873808.	2,911, 114.	*Voyez* la Description générale de Thèbes par MM. Jollois et Devilliers, *A. D. tom. I.er, chap. IX, pag. 422.*
Le Kaire	24.	793. "	0. 07,93.	1,878, 7803.	0, 4013567.	1,337, 493.	
Les Pyramides de Memphis, la grande	20. 21. 24. 25.	5, 3361.		12, 8193.		9. "	
Les Pyramides de Memphis, la moyenne		4, 3222.		10, 2039.		7, 29.	
Les Pyramides de Memphis, la petite		1, 2902.		2, 8648.		2, 0388.	
Lac Qeroun	19. 20.	19,836. "	1. 98,36.	46,995, 57.	10, 042.	33,456. "	
Lac Garah	19.	1,168. "	0. 11,68.	2,767, 23.	0, 591.	1,970. "	
Les Lacs amers	23. 31.	31,451. "	3. 14,52.	74,516, 27.	15, 923.	53,048. "	
Le lac des Pélerins	24.	536. "	0. 05,36.	1,269, 89.	0, 271.	904. "	
Le lac Temsah	31.	2,356. "	0. 25,56.	6,055, 69.	1, 294.	4,311. "	
Lac et marais de Balah	31.	13,028. "	1. 30,28.	30,866, 02.	6, 596.	21,973. "	
Le lac Menzaleh	31. 34. 35. 41. 42.	183,844. "	18. 38,44.	435,564, 31.	93, 076.	310,076. "	
Plaine de Daqhelyeh	35.	47,856. "	4. 78,56.	113,380, 72.	24, 228.	80,715. "	Cette plaine est inondée pendant neuf mois.
Lac Bourlos	36. 40. 41.	112,860. "	11. 28,60.	267,388, 59.	57, 138.	190,352. "	
Lac d'Edkou	36. 37. 40.	33,772. "	3. 37,72.	80,012, 82.	17, 098.	56,961. "	
Lac Ma'dyeh	37.	13,832. "	1. 38,32.	32,770, 86.	7, 003.	23,329. "	
Lac Maryout	37.	85,784. "	8. 57,84.	203,239, 97.	43, 430.	144,685. "	
Lac desséché entre Péluse et le lac Sirbon	33. 34.	17,072. "	1. 70,72.	40,447, 08.	8, 643.	28,794. "	
Lac Sirbon	33.	23,264. "	2. 32,64.	55,117, 21.	11, 777.	39,238. "	
Lac Natroun	25. 26.	1,032. "	0. 10,32.	2,445, 02.	0, 522.	1,741. "	

Fig. 2.

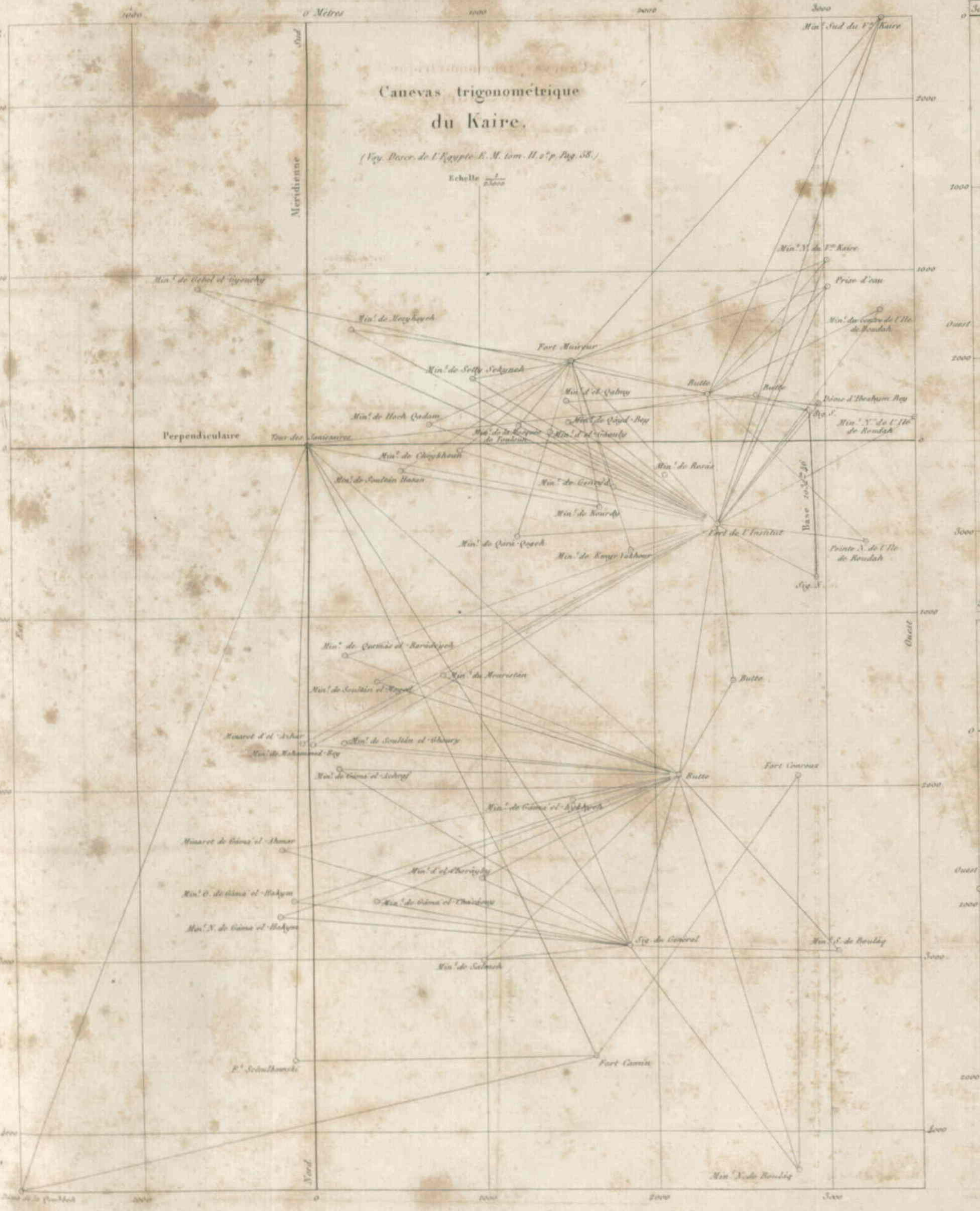

Canevas trigonométrique
du Kaire.
(Voy. Descr. de l'Egypte E. M. tom. II. 2.e p. Pag. 58.)
Echelle
0 Mètres
Sud
Méridienne
Nord
Perpendiculaire
Est
Ouest
Tour des Janissaires
Min.t Sud du V.x Kaire
Min.t N. du V.x Kaire
Prise d'eau
Min.t du centre de l'Ile de Roudah
Min.t de Gebel el Yyouchy
Min.t de Mouyhayeh
Fort Muireur
Min.t de Setty Sekyneh
Butte
Dôme d'Ibrahim Bey
Min.t N. de l'Ile de Roudah
Min.t de Hoch Qadam
Min.t de Cheykhoun
Min.t de Soultân Hasan
Min.t de Qalaoun
Min.t de Qâyd-Bey
Min.t de Rezás
Min.t de Kourdy
Fort de l'Institut
Min.t de Qara Qoqeh
Min.t de Kasyr Lekhour
Pointe N. de l'Ile de Roudah
Base
Sig. S.
Sig. N.
Min.t de Qasmâs el Barâdiyeh
Min.t du Mouristân
Min.t de Soultân el Moayed
Butte
Minaret d'el Azhar
Min.t de Mohammed Bey
Min.t de Soultân el Ghoury
Min.t de Gâma el Achraf
Butte
Fort Conroux
Min.t de Gâma el Kykhyeh
Minaret de Gâma el Ahmar
Min.t O. de Gâma el Hakym
Min.t d'el Berâqyeh
Min.t de Gâma el Chaarâny
Min.t N. de Gâma el Hakym
Sig. du Général
Min.t S. de Boulâq
Min.t de Salmeh
F.t Sculkowski
Fort Camin
Min.t N. de Boulâq
1000
2000
3000
4000

Fig. 1.

Canevas trigonométrique d'Alexandrie.

(Voy. Descr. de l'Egypte. E. M. tom. II. 2.e p. Pag. 784)

Echelle $\frac{1}{25000}$

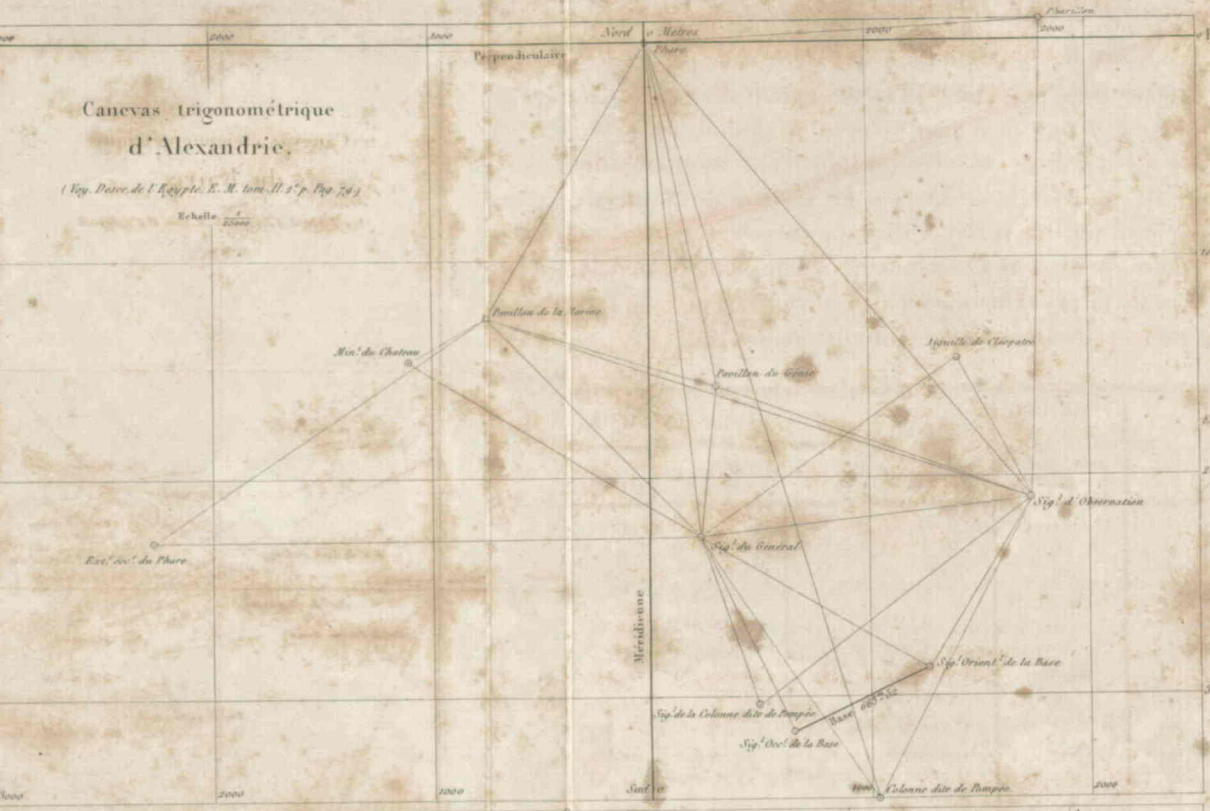

Fig. 3.

Canevas trigonométrique de Thèbes.

(Voy. Descr. de l'Egypte. E. M. tom. II. 2.e p. Pag. 36)

Echelle $\frac{1}{25000}$

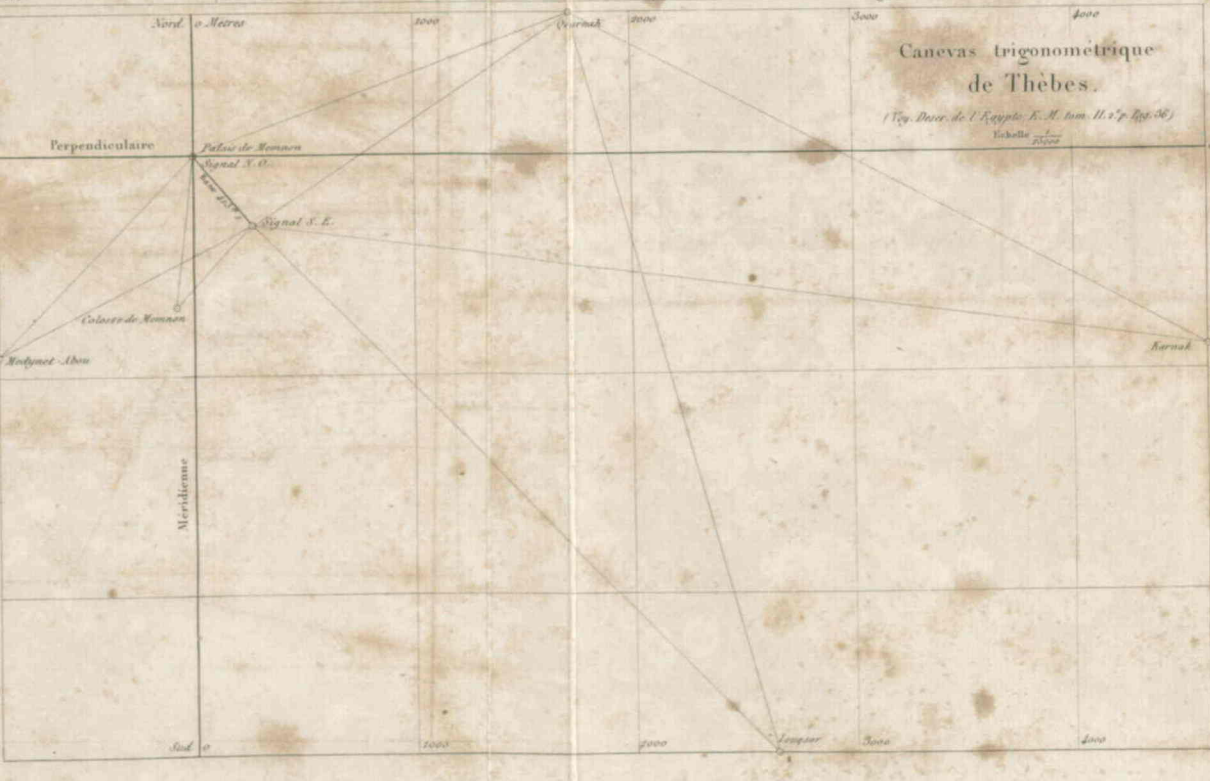

DESCRIPTION

ABRÉGÉE

DE LA VILLE ET DE LA CITADELLE

DU KAIRE,

SUIVIE DE L'EXPLICATION DU PLAN DE CETTE VILLE ET DE SES ENVIRONS, ET CONTENANT DES RENSEIGNEMENS SUR SA DISTRIBUTION, SES MONUMENS, SA POPULATION, SON COMMERCE ET SON INDUSTRIE;

PAR M. JOMARD.

LE Kaire, ville capitale de l'Égypte, est situé entre la haute et la basse Égypte, par 30° 2′ 21″ de latitude Nord, et 28° 58′ 30″ de longitude Est de Paris (observation faite dans le palais de Hasan-kâchef, où étoit établi l'Institut d'Égypte), à environ cinq lieues et demie du sommet actuel du Delta; sa hauteur au-dessus de la mer, en prenant pour son niveau celui des hautes eaux du Nil, est de 18^{m},86 [39 pieds 7 pouces]. La ville n'est pas sur le Nil même, mais à 800 mètres ou 400 toises environ de la rive droite, mesure prise au point le plus rapproché de ce fleuve. Avant d'y arriver, on rencontre, en venant du nord, la petite ville de Boulâq, et, en venant du midi, celle du vieux Kaire : elles lui servent de ports. Aussi les marchandises doivent être portées du Nil au Kaire à dos d'homme ou à dos de chameau. Cette ville est bâtie au pied et sur les derniers mamelons de la chaîne de Gebel-Mokattam, et va toujours en s'élevant jusqu'à la grande citadelle placée au sud-est, un peu inférieure elle-même au plateau de la montagne. Le *climat* du Kaire est peu variable; l'hiver s'y fait à peine sentir. Les pluies y sont rares. La chaleur est très-forte en été et même en hiver; la température moyenne est de 22°,4 en degrés centigrades [17°,92 du thermomètre de Réaumur] : le baromètre s'y soutient à la hauteur moyenne de 761 millimètres,79 [28 pouces 1 ligne,7]. Il n'y a point de vent dominant toute l'année; les plus fréquens sont ceux de la région du nord (1). La neige y est inconnue; quelquefois, mais très-rarement, le thermomètre descend la nuit à zéro, dans les plaines désertes qui sont à l'est de cette ville, et alors on aperçoit de la glace, phénomène connu des Arabes qui campent dans ces déserts, mais presque inconnu des habitans du Kaire. La rosée y est très-abondante le soir et le matin, ainsi que dans tout le reste de l'Égypte. Il est important d'ajouter que la différence est extrême entre les températures du jour

(1) En 1798, M. Coutelle a observé que les vents du *nord*, du N. N. E. et du N. N. O. ont soufflé 213 jours (principalement du mois de mai au mois de novembre); ceux du N. E., 33 jours; et ceux du N. N. O., 26 jours. Les vents des régions *ouest*, *sud* et *est* ont soufflé respectivement 35, 48 et 31 jours.

et de la nuit; cette différence s'élève quelquefois, en douze heures seulement, à 25° et même 30° de Réaumur.

Après Constantinople, le Kaire est la première ville de l'empire Ottoman, autant pour son *étendue* que pour l'importance de son commerce et pour les monumens qui l'embellissent. Sans y comprendre les deux ports (Boulâq et le vieux Kaire), elle a près de 24 mille mètres de circonférence; sa superficie est de $793^{hect.},04$ [$2320^{arp.},64$, mesure de Paris], ou moins du quart de cette dernière ville: mais, si l'on comprend les ports dans le calcul, on trouve une superficie de $883^{hect.},8$ [2586 arpens]; c'est-à-dire que le Kaire joint à ses ports surpasseroit en grandeur toutes les capitales d'Europe, à l'exception de Londres et de Paris (1). Le contour de la ville proprement dite, égal, comme on l'a dit, à 24000 mètres environ, excède celui de Paris (23672 mètres), mais seulement à cause des sinuosités nombreuses de son enceinte.

La *distribution* intérieure de la ville ne ressemble point à celle des villes d'Europe: non-seulement ses rues et ses places publiques sont extrêmement irrégulières, mais la ville est presque entièrement composée, à l'exception de plusieurs grandes communications, de rues très-courtes et d'embranchemens en zigzag, aboutissant à des impasses innombrables. Chacune de ces ramifications est fermée par une porte, que les habitans ouvrent quand il leur plaît: d'où il résulte que l'intérieur du Kaire est très-difficile à connoître dans son entier; ce qui n'a pu se faire qu'à l'époque où les Français étoient maîtres de la ville. On a fait ses rues très-étroites, exprès à cause de la chaleur: leur largeur varie de quinze à cinq pieds; il en est même de deux pieds ou $2^{ds}\frac{1}{2}$ de large seulement. Souvent les balcons de deux maisons opposées se touchent absolument. Plusieurs rues sont même couvertes par le haut, afin que les rayons du soleil n'y pénètrent point; la lumière de reflet est la seule qui les éclaire: cela se voit sur-tout dans les rues servant de marchés. Aujourd'hui l'ancienne enceinte du Kaire est en partie enfermée dans la ville, qui s'est beaucoup accrue vers le nord et l'ouest: du côté de l'est et du sud, elle est restée dans ses premières limites. Cette vieille enceinte, qui n'existe pas par-tout, est formée de murailles plus ou moins hautes et solides, flanquées de tours rondes et carrées, et percées de portes dont plusieurs sont aussi garnies de tours et de tourelles propres à la défense.

Les *quartiers* sont au nombre de cinquante-trois; on les appelle *hârah*, *hârat*. On en compte seize principaux, dont voici la nomenclature, en allant du sud au nord; c'est la direction dans laquelle s'étend la ville, qui forme à peu près un rectangle, dont les côtés sont entre eux comme 5 et 3: *el-Qala'h* ou la citadelle, avec ses subdivisions; *Qârameydân*, *el-Roumeyleh*, qui sont aussi des places; *Touloun*, le plus ancien quartier du Kaire; *el-Moghârbeh* ou les Moghrebins; *Birket el-Fyl*, place inondée l'été et l'automne; *el-Hanafy*, *Bâb el-Kharq*, *el-Moyed*, *el-Azhar* ou de la grande mosquée; *el-Mousky* et *el-Afrang* ou le quartier Franc, habité par les

(1) Superficie de Paris, $3406^{h},7010$ ou $9969^{arp},44$; de Londres, $2216^{h},4$ [6483 arpens, d'après le plan de Faden, 1812]; de Vienne, environ 2100 hectares [6142 arpens], &c. Ainsi, le Kaire étant pris pour unité, Paris est représenté par le nombre 4,3; Londres, par 2,7; Vienne, par 2,6, &c. Avec Boulâq et le vieux Kaire, ces rapports sont respectivement égaux à 3,8, 2,5 et 2,4.

Européens;

Européens; *el-Yhoud* ou le quartier Juif; *el-Roum* ou le quartier Grec; *el-Nasarah* ou les quartiers des Coptes, des Arméniens, des Syriens, &c.; *el-Ezbekyeh* (nom d'une place inondée qui est au centre), et *el-Cha'ryeh*. Il y a encore d'autres portions de la ville distinguées par les noms des diverses professions ou des négoces qui y dominent, ou par ceux des marchés, des ponts et des portes des environs, ou enfin par les tombeaux, les jardins et les étangs qui les avoisinent.

Outre les quatre *places* mentionnées ci-dessus, on en compte deux petites, devant l'ancien palais de Mourâd-bey et la maison du cadi. La plus grande de toutes est la place Ezbekyeh; pour s'en faire une idée, il faut savoir que la place Louis-Quinze à Paris entreroit plus de trois fois dans la première : sa superficie est égale à 66 arpens de Paris; c'est à peu près celle de l'intérieur du Champ de Mars. Au mois de septembre, quand la crue du Nil est au *maximum*, elle est remplie de plusieurs pieds d'eau ; et ce vaste bassin est alors couvert de barques qui sont illuminées pendant la nuit, et donnent à ce lieu un aspect très-pittoresque. Pendant l'hiver, le sol se couvre de verdure; au printemps, il est sec et poudreux. La place est bordée par le quartier des Coptes, l'ancien palais d'Elfy-bey et les maisons des cheykhs les plus riches.

Les *rues*, même les plus longues, au lieu de porter un nom unique, changent de dénomination à chaque instant. Il existe huit grandes communications : 1.° trois rues longitudinales; celle qui va de Bâb el-Saydeh à Bâb el-Hasanyeh, longue de 4600 mètres; celle qui longe la rive droite du canal, depuis le double pont du sud appelé *Qanâter el-Sebâa'* jusqu'auprès de la porte Cha'ryeh, et une autre : 2.° cinq communications transversales, dont trois vont du Nil à la citadelle, et une autre conduit de la place Ezbekyeh, à l'est, vers les tombeaux de Qâyd-bey. Il est presque impossible de faire ici l'énumération et la nomenclature de toutes les rues à cause de leur multiplicité et de la variation des noms sur une même ligne : on les trouvera dans le tableau général de la nomenclature du Kaire. Il en est de même des traverses, des ruelles et des impasses : les premières se nomment *sekket* et *derb ;* leur nombre passe trois cents : les ruelles et les impasses s'appellent *a'tfet*, et ne sont pas moins nombreuses.

On compte soixante-onze *portes* à la ville du Kaire, en comprenant plusieurs portes intérieures. Les principales sont Bâb el-Seyd, Bâb-Touloun, Bâb el-Seydeh, Bâb el-Qarâfeh, sur le chemin de la haute Égypte; Bâb el-Ouyzyr, Bâb el-Ghorayb, vers l'est; Bâb el-Hasanyeh; Bâb el-Nasr ou porte de Secours, porte d'une belle architecture, qui remonte à Saladin; Bâb el-Fotouh ou de la Victoire, aussi d'un beau travail; Bâb el-Ghadr, Bâb el-Hadyd, vers le nord et la basse Égypte; Bâb el-Louq et Bâb el-Nasryeh, vers l'ouest ou le Nil. Plusieurs, telles que Bâb el-Nasr, Bâb el-Fotouh et quelques autres, appartiennent à une enceinte très-ancienne, aujourd'hui intérieure, et qui occupe tout le côté septentrional; la largeur de la ville est d'environ 2400 mètres, depuis l'angle nord-est jusqu'à l'angle nord-ouest, seul côté de la ville qui ait perdu de son étendue.

Indépendamment des *étangs* formés dans les places d'Ezbekyeh et de Birket el-Fyl par les eaux de l'inondation, on compte encore les étangs dits Birket el-Farrâyn et

Birket el-Damâlcheh, dans l'intérieur du Kaire et à l'ouest; Birket Abou-Cha'mât, Birket el-Saqqâyn, Birket el-Dem où s'écoule le sang des tueries, Birket el-Sâber, Birket el-Faouâleh, à l'extrémité et du même côté de la ville; Birket el-Moullâ, au sud; enfin, Birket el-Rotly et Birket el-Cheykh-Qamar, du côté du nord.

Les grands et les cheykhs ont des *jardins* attenans à la ville, et qui portent leurs noms; un des plus grands est Gheyt Qâsem-bey, jardin où se réunissoient les membres de l'Institut et de la Commission des sciences et arts pendant le cours de l'expédition. Il y a aussi plusieurs beaux jardins au-dedans même de la ville; on en compte vingt-deux principaux, qu'on appelle *gheyt* et *geneyneh*, suivant leur grandeur. Ce seroit avoir une idée bien fausse de ces jardins, que d'y chercher des allées, des promenades et des gazons comme dans les nôtres : ils consistent en bosquets touffus, en massifs d'orangers et de citronniers et en berceaux de vignes; l'acacia-lebbek et le figuier-sycomore, les plus grands arbres d'Égypte, y sont placés confusément à côté du dattier à la tige élancée, du mûrier, du grenadier, du napeca, du myrte, des acacias d'Égypte, enfin du bananier à la feuille gigantesque, au fruit délicat. Si l'on n'y prend pas le plaisir de la promenade, en revanche on y repose dans des kiosques couverts en treillage; on y fume des tabacs aromatisés, et l'on y respire presque toute l'année un air embaumé des plus doux parfums.

Il existe plusieurs *cimetières* à l'intérieur de la ville : les grandes enceintes de tombeaux sont à l'extérieur; les deux plus célèbres par leur étendue et leur magnificence sont situées au sud et à l'est. On les appelle *Villes des tombeaux;* leur étendue équivaut au quart de la ville du Kaire. Ceux du sud se nomment *Tourâb el-Seydeh;* ceux de l'est, *Tourâb Qâyd-bey*. On compte huit grands tombeaux publics ou cimetières : par-tout on y remarque des colonnes, avec une profusion de marbres, de sculptures et d'ornemens pleins de richesse; mais presque jamais on n'y voit de végétation. C'est toujours un terrain sablonneux ou stérile que les Égyptiens, à l'instar de leurs aïeux, choisissent pour emplacement à leurs tombeaux. Il existe encore une grande enceinte de tombeaux placés à une demi-lieue plus au nord, au lieu appelé *Qoubbeh*.

Le Kaire est entouré d'une ceinture de monticules de décombres très-élevés : ces hauteurs sont formées par les cendres et les débris de toute espèce, provenant de l'intérieur des habitations. Les maisons, bâties en briques cuites au soleil, contribuent par leur rapide destruction à l'exhaussement de cette espèce de chaîne de montagnes artificielles; celles-ci portent le nom de *tell*, *koum* et *kharâb*.

On distingue les *marchés* en marchés périodiques et marchés permanens, et l'on en compte cinquante-six des uns et des autres : les principaux ou les plus fréquentés sont ceux qui ont lieu pour la vente des habits à trois heures du soir, moment de la journée qu'on désigne par *el-a'sr*, d'où leur vient le nom de *Souq el-A'sr;* ensuite *Souq el-Moghârbeh* ou marché des Moghrebins, pour les marchandises de Barbarie; *Souq el-Mousky*, pour les marchandises d'Europe; *Souq el-Selah*, pour les armes et armures.

Nous avons maintenant à passer en revue les principaux *monumens* du Kaire (1).

(1) *Voyez* les planches 26 à 73 du I.er volume des planches de l'*État moderne*.

A la tête sont les *mosquées :* on compte deux cent cinquante-trois mosquées proprement dites, *gâma';* en outre, cent cinquante-huit petites mosquées ou chapelles, distinguées par le nom de *zâouyeh :* quarante-cinq ou cinquante se font remarquer par la richesse de leur architecture. La plupart ont un ou plusieurs minarets ou tours très-élevées, tantôt carrées et tantôt circulaires ; les *mouezzin* y montent cinq fois par jour, pour appeler les musulmans à la prière par des chants graves, mais harmonieux : ce sont les clochers des Mahométans. Les quatre plus grandes mosquées sont celles de Touloun, el-Hakym, el-Azhar et Soultân-Hasan. Les deux premières sont les plus anciennes, et la seconde est même abandonnée; leur forme est un carré de plus de cent vingt mètres de côté. La troisième est dans un quartier très-peuplé, c'est aussi la plus fréquentée de toutes; on l'appelle *la grande mosquée,* quoique Touloun et el-Hakym l'emportent en grandeur : c'est là que s'étoient réfugiés les insurgés lors de la révolte du Kaire contre les Français. Un collége et une bibliothèque y sont attachés. La mosquée de Soultân-Hasan est la plus remarquable par la grandeur et l'élévation de sa coupole, par la hauteur de ses deux minarets, et par la variété des marbres qu'on y a prodigués. On n'y voit d'autres sculptures que des ornemens en arabesques, travaillés en pierre dure, en bois et en bronze; ni d'autres peintures que des inscriptions tracées en lettres colossales, rehaussées d'or et nuancées en rouge, en jaune, en bleu et en vert : le carreau est formé de riches mosaïques en marbres de plusieurs couleurs. Les mosquées suivantes n'ont guère moins de magnificence; el-Hasaneyn, el-Moristân, Soultân-Barqouq, el-Moyed, Cheykhoun, el Echrofyeh, el-Ghoury, Soultân-Qalâoun, Sounqor, &c. On cite aussi Gâma' A'mrou et Gâma' el-Dâher, mais qui sont extérieures; la dernière est abandonnée. Les Chrétiens ont des *couvens* et des *églises* qu'on appelle *deyr,* à l'usage des différentes communions, savoir : les Catholiques, les Chrétiens Coptes ou schismatiques, les Grecs, les Arméniens et les Syriens. Il y a vingt-sept églises Coptes au Kaire et au vieux Kaire. Les Juifs ont aussi plusieurs synagogues.

Les autres monumens publics sont les bains, les citernes, les abreuvoirs, les écoles, les ponts élevés sur le canal, &c. On cite trente-un *bains* principaux, remarquables par leur grandeur ou leur richesse, et particulièrement Hammâm Yezbak, el-Soultân, el-Moyed, el-Tanbaleh, Margouch, Sounqor, el-Soukkâryeh, &c. On s'y baigne dans la vapeur avant de se plonger dans l'eau, après quoi l'on se fait masser par les serviteurs du bain. Les femmes ne sortent guère que pour aller au bain; elles s'y rendent ordinairement chaque semaine, et elles y étalent tout le luxe qui leur est permis; on s'y parfume, on s'y couvre de ses plus beaux habits, et l'on y traite les affaires de mariage. Ces maisons sont également recherchées par les deux sexes, et indispensables dans un climat aussi brûlant.

Les *citernes* sont, pour la plupart, des fondations destinées à procurer de l'eau au peuple gratuitement; elles sont en grand nombre. L'eau y est apportée du Nil à dos de chameau. Ces bâtimens sont ornés de colonnes de marbre et de grilles en bronze, artistement travaillées. Ordinairement l'étage supérieur est occupé par une *école* gratuite, où l'on apprend seulement à lire, écrire et compter, et qui est

entretenue par la même fondation que la citerne : l'enseignement y est simultané, les élèves apprennent en même temps à lire et à écrire. On compte trente-quatre principales citernes, entre autres Sibyl el-Selymânyeh, Margouch, el-Echrofyeh, el-Ghoury, el Soukkâryeh, el-Azhar, el-Moyed, A'bd el-Rahmân Kykhyeh, &c. Les *abreuvoirs* ne sont pas moins utiles à la population, qui peut, en tout temps, y faire désaltérer les chevaux, les ânes, les chameaux et les autres bestiaux. Ils sont également soutenus par des colonnes et construits avec luxe.

On connoît au Kaire une autre espèce de fondation; ce sont les *tekyeh* ou maisons dans lesquelles des voyageurs et des malades reçoivent l'hospitalité du logement gratuit : mais il n'y a qu'un seul hospice proprement dit, c'est le Moristân. On y entretient vingt lits, et l'on y admet les aliénés.

Les *ponts* sont nombreux, tant sur le canal qui traverse la ville par le milieu, dans le sens de sa longueur, que sur le canal qui longe le côté de l'ouest; ils sont en pierre et d'une seule arche : il en existe une vingtaine; aucun n'est digne de remarque. Dans ceux de la ville le parapet est très-élevé, et l'on ne peut voir nulle part le coup-d'œil du canal; les voûtes sont en ogive.

La largeur moyenne des deux canaux est de dix mètres : le premier prend son origine dans le petit bras du Nil en face de l'île de Roudah, au pied du château d'eau de l'aqueduc, et le second sort du premier. Cet *aqueduc* est destiné à conduire l'eau du Nil à la citadelle : il entre dans le Kaire par la porte de Qarâfeh, et arrive auprès de la cour du pâchâ.

Les *palais* des beys et des kâchefs et les maisons des premiers cheykhs ou chefs de la religion, de l'aghâ, de l'ouâly, du cadi et des autres fonctionnaires, se distinguent, au premier abord, des maisons des simples particuliers, par une construction moins vicieuse, un aspect plus orné, une plus grande étendue. Le rez-de-chaussée est en pierres de taille, dont chaque assise est ordinairement peinte en rouge ou en vert alternativement. Au-dessus et à chaque étage, on voit des balcons très-saillans, en grillages ou boiseries, travaillés au tour plus ou moins artistement.

Il seroit trop long et même difficile de décrire la distribution intérieure des *maisons* du Kaire; il y en a très-peu qui soient distribuées régulièrement: les pièces d'un même appartement sont rarement de plain-pied ; il faut toujours descendre ou monter quelques marches pour aller de l'une à l'autre. Nous citerons dans les grandes maisons le *mandar*, grande salle ouverte, au premier étage, où le maître donne ses audiences et d'où il voit tout ce qui se passe dans la cour; la grande pièce au rez-de-chaussée, en forme de T, pavée en marbre, ornée au centre de jets d'eau, garnie de divans ou larges sofas; les auvents ou toits légers tournés vers le nord, qui facilitent l'introduction des vents de la partie boréale dans les corridors et les appartemens de la maison; les cours ornées de colonnes en marbre, &c.; et si l'on joint à cela les salles de bain aussi en marbre, les jardins situés au-delà du principal corps de logis, avec des treilles et des berceaux ornés d'une riche végétation, des écuries bien entretenues, enfin un grand concours de serviteurs pour tous les besoins du maître, on aura une idée de la commodité des habitations et du luxe des riches. Le mot de *palais* est peut-être trop fastueux pour distinguer les

maisons des beys, des kâchefs et des grands du Kaire; mais on ne peut nier qu'elles ne réunissent tous les genres d'agrément et de luxe que le climat d'Égypte peut admettre.

La plupart des maisons du Kaire ont deux ou trois étages; on en trouve aussi de quatre étages dans les quartiers les plus populeux: elles sont bâties en briques et d'une couleur sombre à l'extérieur; au-dedans, les murailles sont souvent enduites d'une belle couche de gypse d'un blanc éclatant, ou bien blanchies à la chaux. Les balcons, les fenêtres et tous les jours sont fermés par des grillages très-serrés et en boiseries, qui laissent entrer peu de lumière et maintiennent la fraîcheur. L'intérieur est aussi orné de boiseries tournées ou assemblées avec art.

Le *château* du Kaire occupe l'angle sud-est de la ville; il est formé de trois enceintes, *el-Azab*, *el-Enkicharyeh*, et *el-Qala'h* (ou citadelle proprement dite), toutes garnies de fortes tours crénelées. Le quartier des Azabs est dominé par le château; mais le quartier el-Enkicharyeh ou des Janissaires est au même niveau. Quoique très-supérieurs à la ville, ils sont commandés par la montagne Arabique placée tout auprès (à trois cents mètres seulement de distance).

La citadelle a toujours été, depuis la conquête de Selym, la résidence du gouverneur de l'Égypte: mais les monumens remarquables dont elle étoit ornée ont beaucoup souffert des injures du temps. Le palais ou plutôt la belle mosquée qu'on appelle communément *Divan de Joseph*, et qui tire son nom du sultan Yousef Salah ed-Dyn (le fameux Saladin), est abandonnée: mais on admire encore ses grandes et belles colonnes de granit au nombre de trente deux, provenant sans doute des ruines de Memphis. Le puits de Joseph sert toujours à sa destination; sa profondeur totale est de près de trois cents pieds; le fond est de niveau avec le Nil. Les voyageurs ont déjà décrit avec détail le puits et le divan de Joseph: nous nous bornerons ici à renvoyer aux planches de l'ouvrage qui leur sont consacrées, et qui rectifient ce qu'il peut y avoir d'inexact dans ces descriptions (1).

Au temps de l'expédition Française, on avoit essayé de régulariser plusieurs grandes rues du Kaire, et d'ouvrir de grandes communications entre la citadelle et les quartiers de la ville; on avoit encore tracé des chemins entre le Kaire et le fleuve, et planté d'arbres deux des côtés de la place Ezbekyeh. Les Français avoient aussi partagé le Kaire en huit sections, sous la surveillance d'autant de commandans (c'est d'après cette distribution que le plan du Kaire est divisé (2), ainsi que son explication). Cette division commençoit à introduire une surveillance et une police salutaires dans des quartiers malsains et infects, habités par une populace entassée; principalement le quartier des Juifs, où les rues sont encore plus étroites qu'ailleurs. Enfin l'on enregistroit exactement tous les décès, avec la distinction des sexes, pour arriver à connoître la mortalité: toutes ces améliorations ont disparu avec l'administration Française.

La *population* du Kaire a pu être estimée de deux manières; l'une par le nombre

(1) Selon Maqryzy, c'est l'eunuque Karakouch-Asadi, l'un des émirs du sultan, qui a fait creuser ce puits en 1176 de l'ère vulgaire. (*Relation d'Abd-Allatif*, traduite par M. de Sacy, pag. 212.)

(2) *Voyez* ci-après, page 589.

des maisons, l'autre par celui des décès (à défaut du tableau des naissances, qu'on ne possède pas encore). Le second résultat, calculé d'après les observations faites pendant l'expédition Française, monte à 263700 individus environ (1); il existoit alors 26000 maisons habitées. Aujourd'hui (1818), ce n'est plus que 25000 : or les uns comptent neuf individus par maison; les autres, dix : dans ce dernier cas, il y auroit eu 260000 habitans en 1798; ce qui confirme le calcul précédent. Les rues commerçantes sont encombrées, avant et après midi, à un point dont il est difficile de se faire une idée, mais que l'on conçoit cependant, en songeant à leur peu de largeur. Il existoit au Kaire, lors de l'expédition, quatorze à quinze cents cafés; on en compte aujourd'hui onze cent soixante-et-dix : on s'y assemble en foule chaque jour, on y fume du chanvre, on y prend le sorbet et le café; les conteurs Arabes et les musiciens y sont écoutés avec délice par une multitude d'oisifs. On suppose dans le Kaire environ 5000 Grecs, 10000 Coptes, 5000 Syriens, 2000 Arméniens, 3000 Juifs. Les *Barâbrah* ou Nubiens inférieurs sont par-tout chargés de la garde des portes; ils sont en quelque sorte, par rapport à l'Égypte, ce que sont les Suisses par rapport à la France. Les Francs ou Européens habitent le quartier du Mousky. Voici comment la population du Kaire est divisée sous le rapport des professions : on comptoit en 1797 environ 12000 militaires, Mamlouks, Odjaklis, &c., en activité ou retirés, 6000 propriétaires, 4000 négocians indigènes et étrangers, 25000 artisans tant maîtres qu'ouvriers, 5000 petits marchands en détail, 2000 individus tenant café, 30000 domestiques mâles (palefreniers, bâtonniers, serviteurs, porteurs d'eau, &c.), 15000 journaliers et manouvriers, porte-faix, &c.; le reste se compose des femmes adultes et des enfans des deux sexes. D'après les tables de mortalité dressées au Kaire de 1798 à 1802, on estime qu'il meurt par an, terme moyen, 2214 femmes, 1641 hommes, 4979 enfans : total, 8834 individus.

Si la peste n'exerce pas au Kaire ses ravages tous les ans, il est rare qu'elle ne sévisse pas une fois en quatre ou cinq ans avec plus ou moins de fureur : les Francs seuls échappent à ce fléau terrible par une reclusion absolue. On cite comme les plus meurtrières la peste d'A'ly-bey et celle d'Isma'yl-bey. En 1801, le Kaire perdit, pendant deux mois, de trois à quatre cents individus par jour; en un seul jour, il mouroit jusqu'à quatre-vingts soldats Français. Beaucoup d'individus meurent de la dyssenterie; et une multitude d'enfans, de la petite vérole. L'ophthalmie est la maladie la plus commune au Kaire; elle y est même générale, au point que le quart au moins des habitans a l'un des yeux couvert d'un bandeau. Les médecins attribuent à plusieurs causes l'ophthalmie d'Égypte; l'une des plus puissantes est la variation extrême de la température (de midi à minuit) : or, quoique la température de la nuit soit très-fraîche et même froide comparativement à la chaleur du jour, les habitans dorment souvent en plein air.

C'est dans l'île qui est au nord de celle de Boulâq, que les Français avoient établi un lazaret pour compléter le système sanitaire organisé à Alexandrie. Cette amélioration, indispensable pour la salubrité du pays, devroit être tentée encore une fois, malgré les préjugés des musulmans et le fatalisme outré des Égyptiens.

(1) Voyez le *Mémoire sur la population ancienne et moderne de l'Égypte.*

Sans doute l'*industrie* des habitans du Kaire ne peut pas se comparer à celle des Européens : on doit convenir cependant qu'ils sont très-adroits en plusieurs arts plus spécialement appropriés à leurs usages ; les ouvriers ont une dextérité et sur-tout une prestesse remarquables, quoiqu'ils travaillent presque toujours assis. Ils brodent sur le cuir et fabriquent de jolies nattes ; leurs passementeries sont très-variées ; ils tournent assez bien le bois, l'ivoire, l'ambre, &c., pour la décoration des fenêtres, pour leurs meubles, pour l'ornement de leurs pipes, &c. Le reste de leurs ouvrages est médiocre. Les orfévres et les fabricans d'eau-de-vie de dattes sont chrétiens. Voici une courte notice des objets de leurs fabriques : eau-de-vie, huile et vinaigre, sel ammoniac, blanchisserie ; filature et tissage des étoffes de lin, soie, laine, crin et coton ; feutres, ceintures, passementeries ; nattes et paniers ; préparation des ouvrages en cuir et en maroquin ; travail de l'or, de l'argent et des pierres fines ; eau de rose ; teinture et lustrage des tissus, broderies, &c. ; fours à charbon, à chaux, à plâtre ; fabriques de salpêtre, verrerie, briqueterie, poterie commune, &c. Ce dernier art, jadis si cultivé par leurs ancêtres, est presque dans l'enfance. On raffine bien le sucre, mais par des procédés imparfaits qui en décuplent le prix.

Le *commerce* du Kaire est encore aujourd'hui très-étendu, quoique fort déchu depuis le passage du cap de Bonne-Espérance. Le Kaire commerce avec l'Afrique intérieure, avec l'Asie et avec l'Europe. On y compte un grand nombre de marchés, de bazars ou foires perpétuelles, et d'okels (1) destinés tant au commerce extérieur qu'au commerce intérieur : il y existe douze à treize cents okels. Plusieurs des rues commerçantes portent des noms tirés des marchandises qui s'y vendent ou qui s'y débitent (2). Les principales marchandises sont les suivantes :

SUBSTANCES VÉGÉTALES. 1.° *Productions alimentaires, grains, légumes, fourrages :* blé, orge, riz et autres grains ; diverses espèces de légumes et de fourrages ; dattes, pistaches et autres fruits ; huile de lin, huile de sésame, huile d'olive ; vinaigre, eau-de-vie, café, sucre, miel, mélasse, kermès, cachou, &c. 2.° *Pour étoffes et tissus :* coton, chanvre, lin. 3.° *Substances tinctoriales :* noix de galle, safranon, indigo, henneh, curcuma, bois de teinture et autres matières tinctoriales. 4.° *Substances médicales :* séné, opium, casse, tamarin, &c. 5.° *Substances aromatiques :* essence de rose, eau de rose, ambre, encens, benjoin, aloès, myrrhe. 6.° *Épiceries et drogueries :* girofle, anis, gomme, safran, cannelle, savon, &c. 7.° *Bois de construction.*

SUBSTANCES ANIMALES ET PRODUITS. 1.° *Substances alimentaires :* poissons, viandes (bœuf, mouton, chèvre, &c.), pigeons et poulets (3). 2.° *Fourrures.* 3.° *Ouvrages en peau et en cuir :* outres de chameau et autres ; selles de cheval, de chameau, d'âne, de mulet, &c.

ÉTOFFES, TISSUS ET FEUTRES. Châles de Kachemyr et d'Égypte ; toiles et milâyeh de l'Inde, de Syrie, de la Mecque, de Constantinople ; étoffes de coton, de fil, de soie ; soie en écheveaux, velours, tissus de laine de Barbarie ; draps et autres étoffes en laine ; étoffes de Perse et des Indes ; ouvrages en feutre.

OBJETS D'HABILLEMENT, TAPIS ET COUVERTURES. Tarbouch, barnous, seggâdeh, tapis de Perse et autres, nattes, &c.

OBJETS POUR DIVERS USAGES. Tabac, pipes et roseaux, cire, tentes, filets, &c.

MÉTAUX. Étain, plomb, or, argent, cuivre, fer, fer blanc, mercure.

(1) Grandes cours rectangulaires, entourées de galeries couvertes et de magasins à plusieurs étages.

(2) *Voyez*, pour les détails du commerce d'importation et d'exportation de l'Égypte, l'*Essai sur les mœurs des habitans modernes de l'Égypte*, par M. de Chabrol, et le *Mémoire* de M. Girard *sur l'industrie, le commerce et l'agriculture.*

(3) Les poulets nouvellement éclos (par la méthode de l'incubation artificielle) se vendent à la mesure dans les marchés du Kaire.

QUINCAILLERIES. Chaudronneries, bassines, aiguières, &c.; clinquant, papier.

BIJOUTERIE ET ORFÉVRERIE. Bijoux, ouvrages d'orfévrerie, perles, corail, nacre, pierres fines.

SELS MINÉRAUX. Natron, sel ammoniac, alun, soufre, vitriol, borax.

MARCHANDISES DES CARAVANES D'AFRIQUE ET D'ASIE. Plumes d'autruche, dents d'éléphant, ivoire, kourbâg, esclaves noirs des deux sexes, et autres marchandises des caravanes de Dârfour et de Sennâr; esclaves Géorgiennes, Circassiennes, &c.

DIVERSES MARCHANDISES D'EUROPE ET DE CONSTANTINOPLE. Armes, &c.

ANIMAUX DOMESTIQUES ET BÊTES DE SOMME. Chevaux, ânes, mulets, chameaux et dromadaires.

C'est dans l'okel des *Gellâbeh* que se vendent les esclaves des deux sexes enlevés en Afrique; mais il faut savoir qu'au Kaire, et en général en Orient, l'esclavage diffère absolument de ce qu'il étoit chez les anciens, et de ce qu'il est encore en d'autres pays. Cette question a été agitée ailleurs, et nous renvoyons au Mémoire qui en traite (1).

Il y a aussi au Kaire un assez grand commerce d'or et d'argent monnoyé, qui est dans les mains des Juifs : ce sont les Juifs seuls qui sont *serráf* ou changeurs.

On y frappe diverses monnoies, toujours avec le chiffre du sultan : celles d'or sont les sequins mahboub, demi-sequins et quarts de sequin ; celles d'argent, les piastres de 40 parats, et des pièces de 20, 10 et 5 parats. L'alliage va jusqu'au tiers du poids de la pièce; le parat, qui valoit jadis 7 centimes et demi, va toujours en baissant. Il y a des monnoies de compte de 120, 90 et 60 parats. On fait usage de beaucoup d'autres monnoies de Constantinople, d'Espagne, de Hollande et de Venise; les plus usitées sont la piastre d'Espagne et le talari, qui est de la même valeur qu'elle. Presque toutes les puissances entretiennent au Kaire des consuls: l'Autriche, la Sardaigne, le Piémont, la Toscane, la Suède, &c., ont des factoreries comme la France et l'Angleterre.

L'*histoire* de la ville du Kaire est trop étendue pour être exposée ici : elle sera développée ailleurs. Cette ville fut bâtie par Gohar, vers l'an 970 de J. C., sous le premier des califes Fatimites ; le château a été construit, en 1176, par Saladin, à qui l'on doit aussi le fameux puits dit *de Joseph*. Les diverses dynasties qui ont régné en Égypte, depuis A'mrou jusqu'à la conquête du sultan Selym, en 1517, se sont plu à enrichir Fostât et le Kaire de mosquées somptueuses : les Ottomans n'ont presque rien fait pour l'embellissement de la ville. Prise par les Français en 1798, et soumise à leurs armes pendant trois années et demie, elle a perdu un assez grand nombre de maisons qui gênoient la communication du quartier-général et des autres quartiers Français avec la citadelle. A cette époque, on n'a pas eu le temps de rien édifier de considérable, d'achever les améliorations qu'on avoit commencées, ni de réaliser toutes celles qu'on avoit projetées. A la retraite de l'armée, la guerre civile et la guerre étrangère ont de nouveau désolé le Kaire et tout le pays. Cependant les germes déposés sur ce sol fertile, au temps de l'expédition Française, n'ont pas tous péri ; il n'est pas douteux que le temps, aidé d'un gouvernement réparateur, équitable, éclairé, ne puisse fermer les plaies de l'Égypte, et lui rendre quelque prospérité, sinon toute la splendeur dont elle a joui sous ses anciens rois et sous les premiers souverains de la dynastie des Lagides.

(1) Voyez l'*Essai sur les mœurs des habitans modernes de l'Égypte*, ci-dessus, page 361.

EXPLICATION

DU PLAN

DE LA VILLE DU KAIRE ET DE LA CITADELLE,

Contenant la Liste des Noms des Lieux en français et en arabe *.

AVIS PRÉLIMINAIRE.

Les *sections* sont distinguées par une ligne ponctuée à points longs.

Les *numéros* gravés sur le plan du Kaire sont distribués en neuf séries, correspondantes aux huit sections de la ville et à la citadelle (1); les nombres vont en augmentant de gauche à droite, et de haut en bas, par rangées horizontales de carreaux; ces carreaux sont distingués latéralement par les lettres A à Z et les chiffres 1 à 16.

En outre des numéros, on a gravé les noms mêmes des lieux principaux, indispensables pour l'intelligence de la planche; et cependant ces noms sont aussi accompagnés de *chiffres*, à l'exception des termes génériques, tels que *marché*, *école*, *citerne*, *okel*, *puits*, *four*, &c.

Le même numéro est répété pour les lieux qui ont quelque étendue; par exemple, les rues, les places et les grands monumens. En général, ces nombres sont gravés au milieu de l'espace auquel ils se rapportent. La place du monument ou de l'objet indiqué est quelquefois marquée par un point.

On a enluminé les limites des sections, afin d'empêcher de confondre ensemble les chiffres appartenant à deux séries différentes contiguës; et, au centre de chaque section, on a gravé son numéro en chiffres romains très-apparens.

Les numéros soulignés, dans le plan gravé, se rapportent aux noms des rues (2).

Ce plan a été réduit à l'échelle de 1 pour 5000, d'après le plan en quatorze feuilles, qui a été levé par les ingénieurs géographes avec le plus grand soin, à l'échelle de 1 pour 2000, et assujetti à des opérations trigonométriques.

On a marqué d'une *étoile*, dans cette *Explication*, les lieux extérieurs à l'enceinte de la ville.

Quelquefois on a continué le numérotage sur les deux côtés opposés d'une rue ou d'une place, appartenant à deux sections différentes, et cela à cause de

* Voyez *pl. 26*, *É. M. vol. I.er*

(1) Faute de place sur le plan, les mots CITADELLE, EL-QALA'H, ont été inscrits sur des parties de la VIII.e et de la I.re section.

(2) Le n.° 42 X—5, II.e section, n'a pas été souligné sur le plan.
Le n.° 66 U—7 *idem.*
Le n.° 67 U—6 *idem.*
Le n.° 70 V—6 *idem.*
Le n.° 72 U—6 *idem.*
Le n.° 86 Y—7 *idem.*
Le n.° 99 V—7 *idem.*
Le n.° 154 U—8 *idem.*
Le n.° 214 U—9 n'a pas été souligné.
Le n.° 140, III.e section, *idem.*
Le n.° 105 K—7, V.e section, ne doit pas être souligné.
Le n.° 278 F—8 n'a pas été souligné.
Le n.° 392 B—7 *idem.*
Le n.° 410 C—8 *idem.*
Le n.° 428 D—8—9 *idem.*
Le n.° 213 ne doit pas être souligné: c'est la maison du cheykh el-Hafnâouy.
Le n.° 37, VI.e section, G—10, n'a pas été souligné.
Le n.° 174 G—12 *idem.*
Le n.° 229 K—L—M—12 *idem.*

la proximité des lieux et des monumens : par ce motif, on trouvera sur *le plan* que certains numéros appartenant à la série d'une section sont placés hors de ses limites. Dans *la liste* des noms, ces numéros sont accompagnés à gauche par l'indication de la section sur l'emplacement de laquelle les lieux sont situés et les chiffres gravés. C'est ainsi que l'on trouve, dans l'intérieur de la citadelle et de la I.re section, des numéros de la II.e ; dans la VIII.e, des numéros de la I.re et de la citadelle ; dans la citadelle, des numéros de la VIII.e ; dans la V.e, des numéros de la VII.e ; dans la VI.e, des numéros de la V.e ; dans la IV.e, des numéros de la III.e ; dans la VI.e, des numéros de la IV.e, et dans la V.e, des numéros de la VI.e Il est presque toujours facile de reconnoître ces numéros en les comparant aux nombres voisins. Exemple : la porte dite *Bâb el-Saba' Hadarât*, portant les n.os 30 et 233 dans la série de la II.e section, doit être cherchée sur le plan dans l'enceinte de la citadelle ; de même pour les n.os 234, 235, &c.

PRINCIPAUX TERMES GÉNÉRIQUES

EMPLOYÉS DANS LE PLAN DU KAIRE.

ARABE.		FRANÇAIS.
	DISTRIBUTION DE LA VILLE, MONUMENS.	
Birket,	بركة	Étang.
Ouasa'h,	وسعة	Place.
Khalyg,	خليج	Canal.
Gheyt, geneyneh,	غيط ، جنينه	Jardin.
Byr,	بير	Puits.
Sekket,	سكّة	Chemin.
Hârt, khott,	حارة ، خطّ	Quartier.
Derb,	درب	Rue.
Doulâb,	دولاب	Atelier.
A'tfet,	عطفة	Petite rue et impasse.
Hoch,	حوش	Place avec des cahutes.
Gâma',	جامع	Mosquée.
Zâouyet;	زاوية	Petite mosquée.
Cheykh, madfan,	شيخ ، مدفن	Santon, ou tombeau de cheykh.
Kenyseh,	كنيسه	Église.
Deyr,	دير	Couvent.
Beyt,	بيت	Maison.
Hammâm,	حمّام	Bain.
Bâb,	باب	Porte.
Qantarah,	قنطرة	Pont.
Kouttâb,	كتاب	École.
Sibyl,	سبيل	Citerne.
Sahryg,	سهريج	Petite citerne.
Hod,	حوض	Abreuvoir.
Qala'h,	قلعه	Fort.
Torbeh, tourâb,	تربه ، تراب	Tombeau, tombeaux.
Tekyeh,	تكيه	Logement gratuit.
Menzal,	منزل	Maison où on ne loge pas habituellement.
Soukkân,	سكّان	Auberge pour le logement seulement.
Souq,	سوق	Marché.
Okâlt,	وكالة	Okel.
Khân,	خان	Bazar, ou foire perpétuelle.

ARABE.		FRANÇAIS.
POPULATION, PROFESSIONS, COMMERCE, &c.		
Moghârbeh,	مغاربه	Moghrebins.
Roum,	روم	Grecs.
Yhoud,	يهود	Juifs.
Qebt,	قبط	Coptes.
Frang ou *Afrang*,	فرنج	Francs.
Nasârah,	نصاره	Chrétiens.
Matbakh,	مطبخ	Manufacture (et aussi cuisine).
Ma'mal, *kerkhâneh*,	معمل. كرخانه	Fabrique.
Fourn,	فُرن	Four.
Tâhoun,	طاحون	Moulin.
Madbah,	مدبح	Boucherie.
Madâbghyeh,	مدابغيه	Tannerie.
Sorougyeh,	سروجيه	Sellerie.
Gabbâseh,	جبّاسه	Four à plâtre.
Gayyârah,	جيّارَه	Four à chaux.
Syrgeh,	سيرجه	Moulin à huile de sésame.
Ma'sarah,	معصره	Moulin à huile de lin.
Masbaghah,	مصبغه	Atelier de teinture.
El-qoubourgyeh,	القبُورجيه	Broderies sur peau.
El-syâgh,	الصياغ	Orfévres.
El-a'ttâryn,	العطّارين	Apothicaires, droguistes.
El-gezzâryn,	الجزّارين	Bouchers.
El-haddâdyn,	الحدّادين	Forgerons.
El-kharrâtyn,	الخرّاطين	Tourneurs.
El-habbâkyn,	الحبّاكين	Fabricans de tresses.
El-dallâlyn,	الدلّالين	Fripiers.
El-mogharbelyn,	المغربلين	Vanneurs.
El-qoundaqgyeh,	القندقجيه	Armuriers.
El-nahhâsyn,	النحاسين	Chaudronniers.
El-saramâtyn,	السرّمانين	Cordonniers.
El-farrâyn,	الفرّايين	Fourreurs.

I.re SECTION.

NUMÉROS gravés sur le plan.	LISTE DES NOMS DES LIEUX, RUES, PLACES, MONUMENS.		CARREAUX.
1.	*Gâma' Soultân Hasan.*	جامع سلطان حسن	S—6.
2.	*El-Morâhlyeh.*	المراحليه	T—6.
3.	*Hammâm el-Choukâlyeh.*	حمّام الشكاليه	T—6.
4.	*A'tfet el-Morâhlyeh.*	عطفة المراحليه	T—6.
5.	*El-Morâhlyeh.*	المراحليه	T—6.
6.	*Okâlt el-Qoumâch.*	وكالة القماش	S—6.
7.	*Hammâm el-Choukâlyeh.*	حمّام الشكاليه	T—6.
8.	*Hoch Bardaq.*	حوش بردق	S—6.
9.	*Hoch Bardaq.*	حوش بردق	S—6.
10.	*Sekket el-Roumeyleh.*	سكة الرُميله	S—6.
VIII.e 11.	*Hammâm Bachtak* (pour les hommes).	حمّام بشتك	S—6.
VIII.e 12.	*Beyt Mohammed aghâ.*	بيت محمد اغا	S—6.
13.	*Tekyet Qeysoun.*	تكية قيسون	R—6.
14.	*El-Qoubourgyeh.*	القبورجيه	S—6.
15.	*Hammâm Bachtak* (pour les femmes).	حمّام بشتك	S—6.
16.	*Okâlt el-Gâmous.*	وكالة الجاموس	S—7.
VIII.e 17.	*Hammâm Qeysoun* (pour les femmes).	حمّام قيسون	R—6.
18.	*Zirybet Souq el-Selâh.*	زريبة سوق السلاح	R—6.
19.	*Derb el-Khoddâm.*	درب الخدّام	R—6.
20.	*Souq el-Selâh.*	سوق السلاح	R—6.
21.	*A'tfet el-Qoubourgyeh.*	عطفة القُبُورجيه	Q-R-6.
22.	*Sibyl Mohammed aghâ.*	سبيل محمد اغا	Q—6.
23.	*Hammâm Qeysoun* (bain d'hommes).	حمّام قيسون	Q—6.
24.	*El-Qoubourgyeh.*	القبورجيه	Q—7.
25.	*Hârt el-Nasârah* (quartier chrétien).	حارة النصارة	Q—6.
26.	Turcs au milieu du quartier chrétien.		Q—6.
27.	*El-Cheykh So'oud.*	الشيخ سعود	Q—6.
28.	*El-Moudaffer.*	المُظفّر	Q—6.
29.	*Sekket el-Qoubourgyeh.*	سكة القُبُرجيه	Q—6.
30.	*A'tfet Mohammed aghâ.*	عطفة محمد اغا	Q-6-7.
31.	*A'tfet Bachtak.*	عطفة بشتك	Q—6.
32.	*Sekket ebn A'bd-allah bey.*	سكة ابن عبد الله بيه	Q—6.
33.	*Sekket A'bd-allah bey.*	سكة عبد الله بيه	P—6.
34.	*Okâlt el-Farrâyyn.*	وكالة الفرايين	P—5.
35.	*Sekket A'bd-allah bey.*	سكة عبد الله بيه	P—6.
36.	*Gâma' A'bd-allah bey.*	جامع عبد الله بيه	P—6.
37.	*A'tfet ebn A'bd-allah bey.*	عطفة ابن عبد الله بيه	P—6.
38.	*A'tfet A'bd-allah bey.*	عطفة عبد الله بيه	P—6.
39.	2.e demi-brigade.		P—6.

NUMÉROS gravés sur le plan.	LISTE DES NOMS DES LIEUX, RUES, PLACES, MONUMENS.		CARREAUX.
40.	*Beyt Khalyl Bey Belefyeh.*	بيت خليل بيه بلفيه	P—5.
41.	*A'tfet el-Dâly Hosseyn.*	عطفة الدالى حسين	P—6.
42.	*El-Zâouyet el-Byr.*	الزاوية البير	P—6.
43.	*El-Mogharbelyn.*	المغربلين	O—7.
44.	*Gâma' el-Ganâbqyeh.*	جامع الجنابقيه	O—6.
45.	*A'tfet el-Ganâbqyeh.*	عطفة الجنابقيه	O—6.
VIII.e 46.	*Sekket el-Mardâny.*	سكة المرصانى	O—6.
47.	*Zâouyet el-Cheykh Derys.*	زاوية الشيخ دريس	O-5-6.
48.	*Derb el-Ganâbqyeh.*	درب الجنابقيه	O—6.
49.	*El-Zâouyet A'bd el-rahman Kykhyeh.*	زاوية عبد الرحمن كخيه	O—6.
VIII.e 50(1).	*Zoqâq el-Mesk.*	زقاق المسك	O-N-6.
51.	*El-Mogharbelyn.*	المغربلين	O—6.
52.	*Beyt Khalyl kâchef.*	بيت خليل كاشف	O—6.
VIII.e 53(2).	*Derb el-Ounsyeh.*	درب الونسيه	O-N-6.
VIII.e 54(3).	*Qasabet Radouân.*	قصبة رضوان	N—6.
55.	*Beyt Ga'far kâchef.*	بيت جعفر كاشف	T—7.
56.	*Derb el-Meydâ.*	درب الميضا	T—7.
57.	*A'tfet Ertâl.*	عطفة ارطال	T—7.
58.	*A'tfet el-Noukryeh.*	عطفة النكريه	T-7-8.
59.	*A'tfet el-Cheykh el-Dalâm.*	عطفة الشيخ الضلام	T—8.
60.	Orfévres Coptes.		T—7.
61.	*Zâouyet el-Abbâr.*	زاوية الابار	S—7.
62.	*Zâouyet Moustafà bey.*	زاوية مصطفى بيه	S—7.
63.	*A'tfet el-Cheykh el-Dalâm.*	عطفة الشيخ الضلام	S-7-8.
64.	Tisserands.		S—7.
65.	*Sibyl ou kouttâb Ibrâhym Bey el-Ouâly.*	سبيل وكتاب ابراهيم بيه الوالى	S—8.
66.	*Sekket el-Salybeh.*	سكة الصليبه	S—7.
67.	*Tekyet el-A'gâm.*	تكية الاعجام	S—7.
68.	*Gâma' el-A'gâm.*	جامع الاعجام	S—7.
69.	*Manâkh el-Gemâl.*	مناخ الجمال	S—7.
70. 71.	*Zâouyet el-Razâzyn.*	زاوية الرزازين	S—7.
72.	*Beyt Ibrâhym Bey el-Ouâly.*	بيت ابراهيم بيه الوالى	S—8.
73.	*A'tfet el-Razâzyn.*	عطفة الرزازين	S—7.
74.	*Qeysoun.*	قيسون	R—7.
75.	*Zâouyet el-Moudaffer.*	زاوية المضفر	S—7.
76.	*Matbakh el-a'raqy.*	مطبخ العرقى	R-7-8.
77.	*Zâouyet Selym aghâ.*	زاوية سليم اغا	R—8.

(1) Cette rue se prolonge, avec le même n.° 50, dans la VIII.e section.

(2) Cette rue commence à la limite de la I.re section avec la VIII.e, et le n.° 53 doit être cherché dans la VIII.e section.

(3) Il en est de même du n.° 54.

NUMÉROS gravés sur le plan.	LISTE DES NOMS DES LIEUX, RUES, PLACES, MONUMENS.		CARREAUX.
78.	*Derb el-Hammâm.*	درب الحمّام	R—8.
79.	*Beyt Yousef bey.*	بيت يوسف بيه	R—8.
80.	*Gâma' Ahmed bey.*	جامع احمد بيه	R—8.
81.	*Sekket A'tfet el-ghassâl.*	سكة عطفة الغسّال	R—7.
82.	*A'tfet el-ghassâl.*	عطفة الغسّال	R—7.
83.	*Zâouyet el-Cheykh A'bd-allah.*	زاوية الشيخ عبد الله	R—7.
84.	*Derb Qeysoun.*	درب قيسون	R—7.
85.	*Gâma' el-Mâz.*	جامع الماظ	R—7.
86.	*A'tfet el-Mâz.*	عطفة الماظ	R—7.
87.	*Derb el-Hammâm.*	درب الحمّام	R—7.
88.	*Beyt Mourâd bey.*	بيت مراد بيه	Q—7.
89.	*Beyt Ibrâhym bey el-Kebyr.*	بيت ابراهيم بيه الكبير	Q—8.
90.	*Beyt Marzouq bey.*	بيت مرزوق بيه	Q—8.
91.	*Hammâm Ibrâhym bey.*	حمّام ابراهيم بيه	Q—8.
92.	*A'tfet Mourâd bey.*	عطفة مراد بيه	Q—7.
93.	*Hammâm el-Doud.*	حمّام الدود	Q—7.
94.	*A'tfet Hammâm el-Doud.*	عطفة حمّام الدود	Q—7.
95.	*El-Zâouyet Mohammed aghâ.*	الزاوية محمد اغا	Q—7.
96.	*Sekket el-Qeysoun.*	سكة القيسون	Q—7.
97.	*Zâouyet Qeysoun.*	الزاوية قيسون	Q—7.
98.	*El-Qeysoun.*	القيسون	Q—7.
99.	*Tekyet Qeysoun.*	تكية قيسون	Q—7.
100.	*A'tfet el-Henneh.*	عطفة الحنّه	Q—7.
101.	*Hammâm Qeysoun* (pour les hommes).	حمّام قيسون	P—7.
102.	*Gâma' Chygânem.*	جامع شيخانم	P—7.
103.	*A'tfet el-Mahkameh.*	عطفة المحكمه	P—7.
104.	*Okâlt el-Farrâyyn.*	وكالة الفرايين	P—7.
105.	Citerne.		P—7.
106.	*Gâma' Qeysoun.*	جامع قيسون	P—8.
107.	*Derb el-Aghaouât.*	درب الاغوات	P—8.
108.	*El-Dâoudyeh.*	الداوديه	P—8.
109.	*Sekket el-Dâoudyeh.*	سكة الداوديه	P—8.
110.	*Beyt Solymân bey el-Châboury.*	بيت سليمان بيه الشابورى	P—8.
111.	*Beyt Qâsim bey.*	بيت قاسم بيه	P—8.
112.	*El-Kheyâmyeh.*	الخياميه	P-O-7.
113.	*El-Aghaouât.*	الاغوات	P—7.
114.	*Okâlt el-Qolal.*	وكالة القلل	P—7.
115.	*El-Mogharbelyn.*	المغربلين	O—7.
116.	*Derb el-Haouârat.*	درب الهوّارة	O—7.
117.	*Derb el-Moghârbeh.*	درب المغاربه	O—7.
118.	*Sekket el-Dâoudyeh.*	سكة الداوديه	O—8.

NUMÉROS gravés sur le plan.	LISTE DES NOMS DES LIEUX, RUES, PLACES, MONUMENS.		CARREAUX.
119.	*Beyt Isma'yl Kykhyeh.*	بيت اسمعيل كخيه	O—8.
120.	*Derb el-Mogharbelyn.*	درب المغربلين	O—8.
121.	*Gâma' Moustafâ aghâ.*	جامع مُصطفى اغا	T—8.
122.	*Sekket el-Salybeh.*	سكة الصَليبه	T—8.
123.	*Derb el-Byr.*	درب البير	U—8.
124.	*Khott el-Moudaffer.*	خط المدفر	T—8.
125.	*A'tfet el-Arba'yn.*	عطفة الاربعين	U-8-9.
126.	*Sekket el-Hadarah.*	سكة الحَضَرَه	U—9.
127.	*Sibyl Moustafâ bey.*	سبيل مصطفى بيه	T—9.
128.	*Kouttâb Moustafâ bey.*	كتّاب مصطفى بيه	T—9.
IV.e 129.	*Sekket Birket el-Fyl.*	سكة بركة الفيل	T—8.
130.	*Hammâm el-Haryf.*	حمّام الحريف	T—8.
131.	*A'tfet el-cheykh el-Dalâm.*	عطفة الشيخ الضلام	T—8.
132.	*Gâma' el-Ma'mâr.*	جامع المعمار	T—8.
133.	*Sekket Birket el-Fyl.*	سكة بركة الفيل	T—9.
134.	Santon.		T—9.
135.	*Sibyl Ahmed kâchef.*	سبيل احمد كاشف	T—8.
I-III.e 136.	*Birket el-Fyl* (1).	بركة الفيل	T-8-9.
137.	*Sekket el-cheykh el-Dalâm.*	سكة الشيخ الضلام	T—8.
138.	*El-cheykh el-Dalâm.*	الشيخ الضلام	S—8.
139.	*Sibyl O'mar kâchef.*	سبيل عُمَر كاشف	S—8.
140.	*Zâouyet el-cheykh el-Dalâm.*	زاوية الشيخ الضلام	S—8.
141.	*Derb el-cheykh el-Dalâm.*	درب الشيخ الضلام	S—8.
142.	*Beyt Ibrâhym bey el-Ouâly.*	بيت ابراهيم بيه الوالى	S—8.
143.	*Okâlt el-Baouâb.*	وكالة البَوّاب	P—8.
144.	*Beyt Qâsim bey.*	بيت قاسم بيه	P—8.
145.	*Zâouyet el-Arba'yn.*	زاوية الاربعين	O—8.
146.	*A'tfet el-Arba'yn.*	عطفة الاربعين	O—8.
147.	*Okâlt el-Baouâb.*	وكالة البَواب	O—8.
148.	*Hârt el-Dâoudyeh.*	حارة الداودية	O-P-8.
149.	*A'tfet Nâyl.*	عطفة نايل	O—8.
150.	*A'tfet el-Dâoudyeh.*	عطفة الداودية	O—8.
151.	*Hârt el-Sa'ydeh.*	حارة الصعايده	O—8.
152.	Tisserands.		O—8.
153.	*Gâma' el-Dâoudyeh.*	جامع الداودية	O—8.
154.	*El-Madâbegh.*	المدابغ	O—8.
155.	*Madâbegh el-Dâoudyeh.*	مدابغ الداودية	O—8.
VIII.e 156.	*Souq el-A'sfour.*	سوق العصفور	O-8-9.
157.	*Beyt Mohammed aghâ.*	بيت محمد اغا	Q—7.
158.	*Sibyl O'mar Châouych.*	سبيل عمر شاويش	O—8.

(1) *Voyez* n.° 16, III.e section.

NUMÉROS gravés sur le plan.	LISTE DES NOMS DES LIEUX, RUES, PLACES, MONUMENS.		CARREAUX.
159.	*Zâouyet el-Mensy.*	زاوية المنسى	O—8.
160.	*Hârt el-Madâbegh.*	حارة المدابغ	O—8.
161.	*A'tfet el-Taouaqgyeh.*	عطفة الطوقجيه	N—8.
162.	*Sekket Souq el-A'sr.*	سكة سوق العصر	N—8.
163.	*A'tfet el-Dahdeyreh.*	عطفة الدهديره	N—8.
164.	*Hoch el-Byr.*	حوش البير	O—9.
165.	*A'tfet Zeytoun.*	عطفة زيتون	O—9.
166.	*A'tfet Safar.*	عطفة صفر	O—9.
167.	*El-Maghleh.*	المغله	O—9.
168.	*Gâma el-E'mary.*	جامع العمرى	O—9.
169.	*Souq el-A'sr.*	سوق العصر	N—9.
170.	*Gâma' el-cheykh Na'mân.*	جامع الشيخ نعمان	N—9.
171.	*Derb el-Fouâkhyr.*	درب الفواخير	N—9.
172.	Tisserands.		N—9.
173.	*Beyt A'bd el-Rahman aghâ.*	بيت عبد الرحمن اغا	N—9.
174.	*Sibyl Ibrâhym Kykhyeh.*	سبيل ابراهيم كيخيه	N—8.
175.	Boutiques de fripiers et de marchands de fer.		N—8.
176.	*A'tfet el-cheykh Batykha.*	عطفة الشيخ بطيخه	N—9.

II.e SECTION.

1.	*El-Soultânyeh.*	السلطانيه	X—3.
2.	*Gâma' el-Soultân Qeysoun.*	جامع السلطان قيسون	X—3.
3.	*El-Mesyhayeh.*	المسيحيه	X—3.
4.	*Hod A'bd el-Rahman Kykhyeh.*	حوض عبد الرحمن كيخيه	X—3.
5.	*Bâb A'rab l-Ysâr b-il-Gyouchy.*	باب عرب اليسار بالجيوشى	X—3.
6.	*Gâma' el-Ghoury.*	جامع الغورى	X—4.
7.	*El-Cheykh el-ouizyr.*	الشيخ الوزير	Z—4.
8.	*Zâouyet Nâyb Giddeh.*	زاوية نايب جدّه	Z—4.
9.	*Gâma' el-Qadryeh.*	جامع القدريه	Z—4.
10.	*A'rab Qoreych.*	عرب قُريش	Z—4.
11.	*Gâma' Qâyd bey.*	جامع قايد بيه	Z—5.
12.	*Tourab el-imâm.**	تُرَب الامام	Z—5.
13.	*Hod, Sibyl, Kouttâb*, ou abreuvoir, citerne et école.	حوض سبيل وكتّاب	Y-Z-4.
14.	*El-Ouercheh.*	الورشه	U—2.
15.	*Bâb el-Qarâfeh.*	باب القرافه	Y—4.
16.	*Sibyl el-Naqâch.*	سبيل النقاش	Y—4.
17.	*Sibyl ou Zâouyet el-Ouhech.*	سبيل وزاوية الوحش	Y—4.
18.	*Sibyl Qâyd bey.*	سبيل قايد بيه	Y—4.
19.	*El-cheykh el-Qetây.*	الشيخ القتاى	X—4.

NUMÉROS gravés sur le plan.	LISTE DES NOMS DES LIEUX, RUES, PLACES, MONUMENS.		CARREAUX.
20.	*Gâma' el-Mesyhayeh.*	جامع المسيحيه	X—4.
21.	*Sibyl el-Mesyhayeh.*	سبيل المسيحيّه	X—4.
22.	*Bâb A'rab l-Ysâr.*	باب عرب اليسار	X—4.
23.	Marché.		X—4.
24.	*A'rab l-Ysâr.*	عرب اليسار	X—4.
25.	*A'rab l-Ysâr.*	عرب اليسار	V—4.
26.	*El-cheykh A'bd-allah.*	الشيخ عبد الله	X—4.
27.	*Bâb A'rab l-Ysâr be-Qarâmeydân.*	باب عرب اليسار بقراميدان	V—4.
28.	*Moustabet el-bâchâ.*	مُصطبة الباشا	V—4.
29.	*Qarâmeydân.*	قراميدان	V—5.
citadelle 30.	*Bâb el-Saba' Hadarât.*	باب السبع حضرات	V—4.
31.	*Gâma' el-Zoumour.**	جامع الزمر	Z—5.
32.	*Hod A'bd el-Rahman Kykhyeh.**	حوض عبد الرحمن كخيه	Z—5.
33.	Cahutes.		Y—5.
34.	*Derb el-Zorâyb.*	درب الزرايب	X—5.
35.	*Zâouyet A'ly el-Gyzy.*	زاوية على الجيزى	X—5.
36.	Mosquée.		X—5.
37.	*Gâma' Sitty A'âycheh el-Nabaouyeh.*	جامع ستى عايشه النبويه	X—5.
38.	*Derb el-Qotâneh.*	درب القطانه	X—5.
39.	*Derb el-Naggâr.*	درب النجّار	X—5.
40.	*Derb Ghouzyeh.*	درب غزيه	X—5.
41.	*Derb el-Habbâleh.*	درب الحبّاله	X—5.
42.	*Derb Taht el-Sour.*	درب تحت الصور	X—5.
43.	*Gâma' el-Bourdeyny.*	جامع البردينى	X—5.
44.	*Bâb Qarâmeydân.*	باب قراميدان	V—5.
45.	*Taht el-Sour.*	تحت الصور	U—6.
46.	*Gâma' Seyd E'nân.*	جامع سيد عنان	V—6.
47.	*Derb el-Habbâleh.*	درب الحبّاله	V—6.
48.	*El-cheykh Cha'eyb.*	الشيخ شعيب	V—6.
49.	*Gâma' el-Baqly.*	جامع البقلى	V—6.
50.	*Derb el-Habbâleh.*	درب الحبّاله	V—6.
51.	*Tourab el-Saydeh.**	تـرب السيده	Y-Z-5.
52.	*Khott el-Saydeh*, ou quartier Essayd.*	خطّ السيده	Y—6.
53.	*Bâb el-Seydeh om Qâsem.*	باب السيده ام قاسم	Y—7.
54.	*Sibyl el-Qabr el-Taouyl.*	سبيل القبر الطويل	Y—6.
55.	*Gâma' el-Farghal.*	جامع الفرغل	Y—6.
56.	*Hârt el-Zorâyb.*	حارة الزرايب	Y—6.
57.	*Gâma' el-Ounâa'y.*	جامع الينائى	Y—6.
58.	*Zâouyet Derb Ghouzyeh.*	زاوية درب غزيه	X—6.
59.	*Derb el-cheykh Kichk.*	درب الشيخ كشك	X—6.
60.	*Derb Ghouzyeh.*	درب غزيه	X—6.

NUMÉROS gravés sur le plan.	LISTE DES NOMS DES LIEUX, RUES, PLACES, MONUMENS.		CARREAUX.
61.	*El-Qabr el-taouyl.*	القبر الطويل	Y—6.
62.	*El-Baqly.*	البقلى	X—6.
63.	*Derb Hoch Khaoual.*	درب حوش الخول	X—6.
64.	*Hoch*, ruines.	حوش	X—7.
65.	*Zâouyet Bahloul.*	زاوية بهلول	V—7.
66.	*Derb el-Hosr.*	درب الحصو	U—7.
67.	*A'tfet Qarâhouseyn.*	عطفة قراحسين	U—6.
68.	*Derb el-Baqly.*	درب البقلى	V—6.
69.	*Gâma' Regab Tchalaby.*	جامع رجب چلبى	U—6.
70.	*A'tfet el-Serkasé.*	عطفة السركسى	V—6.
71.	*Gâma' el-Serkasé.*	جامع السركسى	U—6.
72.	*Derb el-Heloué.*	درب الحلوى	U—6.
73.	*Okâlt el-Kittân.*	وكالة الكتان	U—6.
74.	*Gâma' Hoch Qadam.*	جامع حوش قدم	U—6.
75.	*Rouqa't el-Qamh.*	رقعة القمح	U—6.
76.	*Souq el-Ferâkh.*	سوق الفراخ	U—6.
77.	*Gâma' el-Moumenyn.*	جامع المومنين	U—6.
78.	Blé.		U—6.
79.	Halles.		U—6.
80.	*Hammâm Qarâmeydân.*	حمّام قرامیدان	U—5.
81.	*Gâma' el-Saydeh.*	جامع السيده	Z—7.
82.	*Bâb el-Saydeh.*	باب السيده	Z—7.
83.	Dôme de la mosquée *el-Saydeh.*		Y—7.
84.	*Bâb el-Gabbâseh.*	باب الجبّاسه	Y—7.
85.	*Gâma' el-Echrof.*	جامع الشرف	Y—7.
86.	*Derb el-Seydeh om Qâsem.*	درب السيده ام قاسم	Y—7.
87.	*El-Balâseh.*	البلاسى	X—7.
88.	Tuerie de moutons.	مجزرة	X—7.
89.	*Bâb el-Madbah.*	باب المدبح	Y—7.
90.	*Sibyl* ou *kouttâb Sitty Reqayeh.*	سبيل ستى رقيه	X—7.
91.	*Derb el-Khalyfeh.*	درب الخليفه	V—7.
92.	*Derb el-Masdoud.*	درب المسدود	X—7.
93.	*Gâma' el-Nouar.*	جامع النور	X—7.
94.	*Hammâm Sitty Sekyneh.*	حمّام ستى سكينه	X—7.
95.	*Hoch el-Saydeh.*	حوش السيده	X—7.
96.	Okel pour les bouchers.		V—7.
97.	*Gâma' Sitty Sekyneh.*	جامع ستى سكينه	X—7.
98.	*Okâlt el-Dabah.*	وكالة الدبح	V—7.
99.	*Derb el-Ekrâd.*	درب الاكراد	V—7.
100.	*Souq el-Ghanam.*	سوق الغنم	V—7.
101.	*El-Khodâryeh.*	الخضاريه	V—7.

NUMÉROS gravés sur le plan.	LISTE DES NOMS DES LIEUX, RUES, PLACES, MONUMENS.		CARREAUX.
102.	*Sibyl A'ly Kykhyeh.*	سبيل على كخيه	V—7.
103.	*Bâch Ikhtyâr.*	باش اختيار	V—7.
104.	*Derb el-Roukbyeh.*	درب الركبيه	V—7.
105.	Okel pour les teintures.		V—7.
106.	*Derb Sabyh.*	درب صبيح	U—7.
107.	*Beyt Moustafâ Chorbagy.*	بيت مصطفى شربجى	V—7.
108.	*Beyt Moustafâ Chorbagy.*	بيت مصطفى شربجى	V—7.
109.	*Sibyl el-Tablytah.*	سبيل الطبليطه	U—7.
111[1].	*Beyt O'smân effendy.*	بيت عثمان افندى	U—7.
112.	*El-Roukbyeh.*	الركبيه	U—7.
113.	*Derb el-Salybeh* [2].	درب الصليبه	U—7.
114.	*Sy-Gouhar.*	سى جوهر	U—7.
115.	*Hammâm el-Salybeh.*	حمّام الصليبه	T—7.
116.	*Hammâm el-Nesouân b-il-Salybeh.*	حمّام النسوان بالصليبه	U—7.
117.	*Hammâm el-Salybeh.*	حمّام الصليبه	U—7.
118.	Maisons abandonnées.		U—7.
119.	*Kharâbet Mansour.*	خرابة منصور	U—7.
1.re 120.	Marché aux poissons.	سوق السمك	T—7.
121.	*Gâma' cheykhoun.*	جامع شيخون	U—7.
122.	*Gâma' el-Mahmedeh.*	جامع المحمده	T—7.
123.	*Sibyl Qâyd bey.*	سبيل قايد بيه	T—6.
124.	*Sibyl Qâyd bey.*	سبيل قايد بيه	T—6.
125.	*Sibyl Qâyd bey.*	سبيل قايد بيه	T—6.
126.	*El-Habbâleh.*	الحبّاله	T—6.
127.	*El-Hosryeh.*	الحصريّه	T—6.
128.	Marché et cafés.		T—6.
129.	*Sibyl el-Motoually.*	سبيل المتولّى	T—5.
130.	Okel pour les ânes.	وكالة الحمير	T—5.
citadelle. 131	*Sibyl Ahmed kâchef.*	سبيل احمد كاشف	T—8.
132.	*A'tfet el-Fourn.*	عطفة الفرن	X—8.
133.	Grand four.	فرن كبير	X—8.
134.	*Hârt el-A'byd.*	حارة العبيد	X—8.
135.	*Derb el-Sâyegh.*	درب السايغ	V—8.
136.	*Souq el-Moghârbeh.*	سوق المغاربه	V—8.
137.	*Okâlt el-Moghârbeh.*	وكالة المغاربه	X—8.
138.	*Okâlt el-Milâyât.*	وكالة الملايات	V—8.
139.	*Khommârah Teyloun.*	خمّارة طيلون	X—8.
140.	*Derb el-Masbagh.*	درب المسبغ	X—9.
141.	*Hârt el-Esqof.*	حارة لسقف	X—9.
142.	*Okâlt el-A'moud.*	وكالة العامود	V—9.

(1) Le n.° 110 est nul.

(2) On a gravé sur le plan *Saly bey* par erreur.

NUMÉROS gravés sur le plan.	LISTE DES NOMS DES LIEUX, RUES, PLACES, MONUMENS.		CARREAUX.
143.	*Beyt Ga'far kâchef.*	بيت جعفر كاشف	V—8.
144.	*Souq el-Moghârbeh.*	سوق المغاربه	V—8.
145.	*Ga'far kâchef.*	جعفر كاشف	V—8.
146.	*Gâma' Teyloun* ou *Touloun.*	جامع طيلون او طلون	V—9.
147.	*El-Zyâdeh.*	الزياده	V—9.
148.	*Byr el-Otâouyt.*	بير الوطاويط	U—8.
149.	*Zâouyet Kouhyeh.*	زاوية كوحيه	U—8.
150.	École.		V—8.
151.	*Sibyl el-Chorafâ.*	سبيل الشرفا	U—8.
152.	*A'tfet Byr el-Otâouyt.*	عطفة بير الوطاويط	U—8.
153.	Quartier de *Teyloun.*	طيلون	U—8.
154.	*A'tfet Gin A'ly.*	عطفة جن على	U—8.
n.° 155.	*Sibyl Hasan Kykhyeh.*	سبيل حسن كيخيه	U—8.
156.	*A'tfet el-Arba'yn.*	عطفة الاربعين	U—8.
157.	Marchands de ceintures.		U—7.
158.	*Hârt el-Nasârah.*	حارة النصاره	X—9.
159.	*El-E'mary.*	العمرى	X—9.
160.	*El-cheykh el-E'mary.*	الشيخ العمرى	X—9.
161.	*Derb el-Hommousâny.*	درب الحمصانى	X—9.
162.	*A'tfet el-Gemmâleh.*	عطفة الجمّاله	X—9.
163.	*Bâb Teyloun.*	باب طيلون	X—9.
164.	*El-Khoukhat b-el-Kabch.*	الخوخة بالكبش	V—9.
165.	*Hoch el-Fyl.*	حوش الفيل	V—9.
166.	*Derb el-Teylouny.*	درب الطيلونى	V—9.
167.	Quartier de *Qala't el-Kabch.*	قلعة الكبش	V-10.
168.	Fabrique de nattes.		V-10.
169.	*Okâlt el-Hosr.*	وكالة الحصر	V-10.
170.	*Derb Heydar.*	درب حيدر	V-10.
171.	*Gabbâseh.*	جبّاسه	U-10.
172.	Four à plâtre.		U-10.
173.	*Sibyl Serkas.*	سبيل سركس	V-10.
174.	*Hoch Serkas.*	حوش سركس	U-10.
175.	*A'tfet el-Zyâdeh be-Touloun.*	عطفة الزياده بطلون	U—9.
176.	*Souq el-Khodâryeh*, marché aux herbes.	سوق الخضاريه	U—9.
177.	*A'tfet Yousef aghâ.*	عطفة يوسف اغا	U—9.
178.	*A'tfet el-Baqâryeh.*	عطفة البقّاريه	U—9.
179.	*Sekket el-Khodeyry.*	سكة الخضيرى	U—9.
180.	*Hammâm el-Bâbâ.*	حمّام البابا	U—9.
181.	*Sekket el-Khodeyry.*	سكة الخضيرى	U—9.
182.	*Hod el-Kheyl.*	حوش الخيل	U—9.
183.	*Gâma' Yezbak.*	جامع يزبك	U—9.

NUMÉROS gravés sur le plan.	LISTE DES NOMS DES LIEUX, RUES, PLACES, MONUMENS.		CARREAUX.
184.	*El-cheykh el-Arba'yn.*	الشيخ الاربعين	T—9.
185.	*Beyt Moustafä bey.*	بيت مصطفى بيه	T—9.
186.	*Hammâm Moustafä bey.*	حمّام مصطفى بيه	T—9.
187.	*A'tfet el Khodeyry.*	عطفة الخُضيرى	U—9.
188.	*A'tfet el-Hammâm.*	عطفة الحمّام	U—9.
189.	*Beyt O'mar kâchef.*	بيت عُمَر كاشف	U—9.
190.	*Beyt Moustafä bey.*	بيت مصطفى بيه	T—9.
191.	*Beyt Moustafä aghâ Ogaqly.*	بيت مصطفى اغا وقـلى	T—9.
192.	*Beyt Bekyr bey.*	بيت بكير بيه	T-10.
193.	Jardins.		T—9.
194.	Porte de la maison de Bekyr bey.	باب بيت بكير بيه	U—9.
195.	*Hammâm Moustafä bey.*	حمّام مصطفى بيه	T—9.
196.	*Gâma' el-Qalmy.*	جامع القلمى	X-10.
197.	*Derb el-Qatâya'h.*	درب القطايعه	V-10.
198.	*Derb el-Sâqyeh.*	درب السّاقيه	V-10.
199.	*Gâma' Qâyd bey.*	جامع قايد بيه	V-10.
200.	*Derb el-Taneyfyeh.*	درب التنيفيه	V-10.
201.	*Qala't el-Kabch.*	قلعة الكبش	V-10.
202.	*Sibyl Sâleh bey.*	سبيل صالح بيه	V-10.
203.	*Beyt O'smân bey el-Tanbourgy.*	بيت عثمان بيه الطنبورجى	U-10.
204.	*Gâma' el-Mousalleh.*	جامع المُصلّه	U-11.
205.	*Beyt Yahyâ bey.*	بيت يحيا بيه	U-11.
206.	*Sekket el-Mousalleh.*	سكة المُصلّه	U-11.
207.	*Hoch Ayoub bey.*	حوش ايوب بيه	V-11.
208.	Tisserands.		V-11.
209(1).	*Mastabet Fara'oun.*	مصطبة فَرعون	V-10.
210.	*Gâma' Teyloun* ou *Touloun.*	جامع طيلون او طلون	V—9.
211.	*Sitty A'eycheh el-Yemny.*	ستى عايشه اليمنى	U—9.
212.	*Gâma' Qaouâm el-Dyn.*	جامع قوام الدّين	U—9.
213.	*El-Khodeyry.*	الخُضيرى	U—9.
214.	*A'tfet el-Zyâdeh.*	عطفة الزياده	U—9.
215.	*El-Khodâryeh.*	الخُضاريه	U—9.
216(2).	*El-Hadarah.*	الحَضَرَه	U—8.
217.	*El-Salybeh.*	الصّليبه	U—8.
r.e 218.	*Souq el-Salybeh.*	سوق الصّليبه	T—7.
citadelle. 219.	École.	كتاب	T—7.
220.	*Derb el-Samâkyn.*	درب السماكين	T—7.
r.e 221.	*Souq el-Samak.*	سوق السمك	T—7.
r.e 222.	*Sibyl Yousef Koutkhoudä.*	سبيل يوسف كتخدى	T—7.

(1) Le n.° 209 auroit dû être placé dans le massif à côté du n.° 201.

(2) Ce numéro est gravé incorrectement sur le plan : on le prendroit pour 218.

NUMÉROS gravés sur le plan.	LISTE DES NOMS DES LIEUX, RUES, PLACES, MONUMENS.		CARREAUX
223.	*El-Morâhlyeh.*	المُراحليه	T-6-7.
224.	*Sibyl Hoch Qadam.*	سبيل حوش قدم	U—6.
225.	*Sibyl Hasan Koutkhoudâ.*	سبيل حسن كتخدا	U—7.
226.	*El-A'yâdyeh.*	العياديه	U—6.
227.	Okel où se vend le blé, ainsi que d'autres grains.		U—6.
l.re 228.	*El-Roumeyleh*, place et rue de ce nom.	الرُميله	T—6.
l.re 229.	*Gâma' Cheykhoun.*	جامع شيخون	T—7.
citadelle. 230.	*Bâb el-Kebyr.*	باب الكبير	T—5.
citadelle. 231.	*Bâb el-Soghayr.*	باب الصغير	T—5.
citadelle. 232.	Maisons en bas de la citadelle.		T—5.
citadelle. 233.	*Bâb el-Saba' Hadarât.*	باب السبع حضرات	U—4.
citadelle. 234.	Porte de secours.		U—4.
citadelle. 235.	*Zâouyet el-Arba'yn.*	زاوية الاربعين	U—4.
236.	*Kymân Teyloun.* *	كيمان طيلون	Z-10.
237.	Fort Muireur. *		Y-10.
238.	*Birket Touloun.* *	بركة طلون	V-10.

III.e SECTION.

1.	*Sekket Birket el-Fyl.*	سكة بركة الفيل	S—9.
2.	*Beyt Radouân Kykhyeh.*	بيت رضوان كيخيه	S—9.
3.	*Beyt cheykh Sâdât.*	بيت الشيخ السادات (1)	S—9.
4.	*A'tfet el-Sadât.*	عطفة السادات	S—9.
5.	*Gâma' Seyd Danyan.*	جامع سيد دنين	S—9.
6.	*Khott el-Hanafy.*	خط الحنفى	T—9.
7.	*Beyt Qâsim bey.*	بيت قاسم بيه	T—9.
8.	*A'tfet Hammâm Kouloughly* ou *Koulâghly.*	عطفة حمّام كولاغلى	S-9-10.
9.	*Beyt O'smân bey el-Achqar.*	بيت عثمان بيه الاشقر	R—9.
10.	*A'tfet el-Sâdât.*	عطفة السادات	S—9.
11.	*Hammâm Kouloughly.*	حمّام كولوغلى	S—9.
12.	*Zâouyet Sofyeh Khâtoun.*	زاوية صوفيّه خاتون	S—9.
13.	*Zâouyet el-Arba'yn.*	زاوية الاربعين	S—9.
14.	*A'tfet el-Nabqah.*	عطفة النبقه	S-10.
15.	*Gâma' Qarâ Qogeh.*	جامع قراقوجه	R-10.
16(2).	*Ouasa't Birket el-Fyl.*	وسعت بركة الفيل	Q-R-9.
17.	*Beyt Qâsim bey.*	بيت قاسم بيه	P—8.
18.	*Sekket el-Habbânyeh.*	سكة الحبّانيه	P—8.
19.	*Gâma' el-Sa'yd.*	جامع السعيد	P—9.
20.	*Beyt O'smân bey el-Tanbourgy.*	بيت عثمان بيه الطنبورجى	P—9.
21.	*Sibyl el-Habbânyeh.*	سبيل الحبّانيه	P-10.

(1) On écrit aussi الشادات.

(2) *Voyez* 136, I.re section.

NUMÉROS gravés sur le plan.	LISTE DES NOMS DES LIEUX, RUES, PLACES, MONUMENS.		CARREAUX.
22.	*Beyt Ayoub bey.*	بيت ايوب بيه	P — 9.
23.	*Beyt el-Oukyl.*	بيت الوكيل	P — 9.
24.	*Tekyet el-Habbânyeh.*	تكية الحبّانيه	P — 9.
25.	*Sibyl soultân Mahmoud.*	سبيل سلطان محمود	P — 9.
26.	*Zâouyet el-Hendy.*	زاوية الهندى	P — 9.
27.	*Del' el-Samak.*	ضلع السمك	O — 9.
28.	*Qantarat el-Gedyd.*	قنطرة الجديد	O — 9.
29.	*Zâouyet Sitty Dourry.*	زاوية ستى دُرّى	O—10.
30.	*Beyt Hasan kâchef.*	بيت حسن كاشف	T—10.
31.	*Beyt Qâsim bey Ibrâhym.*	بيت قاسم بيه ابـراهـيم	T—10.
32.	*A'tfet Chaq el-E'rseh.*	عطفة شق العرسه	T—10.
33.	*El-Leboudyeh.*	اللبوديه	T—11.
34.	Petite mosquée.		S—10.
35.	*A'tfet el-Hattâbeh.*	عطفة الحطابه	S—11.
36.	*Zâouyet el-Arba'yn.*	زاوية الاربعين	S—10.
37.	*Gâma' Neqyb el-Geych.*	جامع نقيب الجيش	S—10.
38.	*A'tfet el-Rouzmângy* ou *Rouznâmgy.*	عطفة الرُزمانجى او روزنامجى	S—10.
39.	*Souq el-Soghayr.*	سوق الصغير	S—10.
40.	*Gâma' el-Kourdy.*	جامع الكُردى	S—10.
41.	*Zâouyet el-Oukyl.*	زاوية الوكيل	S—10.
42.	*A'tfet Mahsen.*	عطفة محسن	S—10.
43.	*A'tfet el-Hânout.*	عطفة الحانوت	S—10.
44.	*A'tfet Lâchyn.*	عطفة لاشين	R—10.
45.	*A'tfet el-Faggâleh.*	عطفة الفجّاله	R—10.
46.	*Derb el-Gammâmyz.*	درب الجمّاميز	R—10.
47.	*Qantarat Derb el-Gammâmyz.*	قنطرة درب الجمّاميز	R—10.
48.	*Hammâm Derb el-Gammâmyz.*	حمّام درب الجمّاميز	R—10.
49.	*Okâlt el-Farrâyyn.*	وكالة الفرايين	R—10.
50.	*Derb el-Gammâmyz.*	درب الجمّاميز	R—10.
51.	*Hasan kâchef.*	حسن كاشف	R—10.
52.	*Hoch Ibrâhym bey.*	حوش ابراهيم بيه	R—10.
53.	*Zâouyet el-Ghourabeh.*	زاوية الغُرَبه	R—10.
54.	*Gâma' Bachtak.*	جامع بشتك	R—10.
55.	*A'tfet Moustafâ bey.*	عطفة مصطفى بيه	R—11.
56.	*A'tfet el-Geridly.*	عطفة الجَردلى	Q-R-10.
57.	*A'tfet el-Samak.*	عطفة السمك	Q—10.
58.	*Hârt el-Nasârah*, chrétiens.	حارة النصارَه	Q—10.
59.	Ouvrages en soie, en koreych.	شغل كُريشه حرير	Q—10.
60.	*A'tfet Derb el-Hagar.*	عطفة درب الحَجَر	Q—11.
61.	*A'tfet el-Oustâ.*	عطفة الاوسطا	Q—10.
62.	*A'tfet Rouzq Allah.*	عطفة رزق الله	Q—10.

NUMÉROS gravés sur le plan.	LISTE DES NOMS DES LIEUX, RUES, PLACES, MONUMENS.		CARREAUX.
63.	*Khalyg Hârt el-Nasârah.*	خليج حارة النصارة	Q—10.
64.	*Beyt Ibrâhym Kykhyeh.*	بيت ابراهيم كخيه	Q—10.
65.	*Beyt Sâleh bey.*	بيت صالح بيه	Q—10.
66.	*El-Habbânyeh.*	الحبّانيه	Q—10.
67.	*A'tfet el-Bazbouz.*	عطفة البزبوز	Q—10.
68.	*A'tfet el-cheykh Khalef.*	عطفة الشيخ خلف	Q—10.
69.	*Qantarat Sounqor.*	قنطرة سُنقُر	P—10.
70.	*Hammâm Sounqor.*	حمّام سُنقُر	P—10.
71.	*Derb el-Hagar.*	درب الحجر	P—10.
72.	*Sibyl A'ly aghâ.*	سبيل على اغا	P—11.
73.	*Gâma' A'ly aghâ.*	جامع على اغا	P—11.
74.	*A'tfet el-Seyd Ibrâhym el-Sârem.*	عطفة السيد ابراهيم الصارم	P—10.
75.	*Zâouyet el-Seyd Ibrâhym el-Sârem.*	زاوية السيد ابراهيم الصارم	P—10.
76.	*Derb el-Bagamoun.*	درب البجمون	P—10.
77.	*Okâlt el-Khelouety.*	وكالة الخلوتى	P—10.
78.	*Sibyl el-Khelouety.*	سبيل الخلوتى	P—10.
79.	*Gâma' el-Khelouety.*	جامع الخلوتى	P—10.
80.	*Sekket el-Khelouety.*	سكة الخلوتى	O-P-10.
81.	*A'tfet el-Moqaddem.*	عطفة المُقدّم	P—10.
82.	*A'tfet Sitty Mar Habeh.*	عطفة ستى مر حبه	P—10.
83.	*El-Cheykhah Sitty Mar Habeh.*	الشيخه ستى مر حبه	P—10.
84.	*A'tfet el-cheykh Moubârek.*	عطفة الشيخ مبارك	O-P-10.
85.	*Gâma' el-Qemry.*	جامع القمرى	O—10.
86.	*Derb el-Melâqfyeh.*	درب الملاقفيه	O-10-11.
87.	*A'tfet el-Melâqfyeh.*	عطفة الملاقفيه	O—11.
88.	*A'tfet el-Balâtah.*	عطفة البلاطه	O—10.
89.	*Chaq el-Ta'bân.*	شق التعبان	O—10.
90.	*Khalyg el-Khelouety.*	خليج الخلوتى	P—10.
91.	*Beyt A'bdyn bey.*	بيت عبدين بيه	O—10.
92.	*Gâma' A'bd el-Rahman Kykhyeh.*	جامع عبد الرحمن كخيه	O—10.
93.	*A'tfet el-Roubât.*	عطفة الرُباط	O—10.
94.	Dépendant du quartier dit *el-Hanafy.*	الحنفى	U—11.
95.	*Beyt Solymân bey.*	بيت سليمان بيه	U—12.
96.	*Souq el-Kebyr.*	سوق الكبير	U—12.
97.	*Sibyl O'smân bey.*	سبيل عثمان بيه	U—11.
98.	*Zâouyet el-Kykhyeh.*	زاوية الكخيه	U—11.
99.	*Hammâm Qanâter el-Sebâa'.*	حمّام قناطر السبع	U—12.
100.	*Derb el-Chams.*	درب الشمس	T—11.
101.	*Sekket el-Syrgeh.*	سكة السيرجه	U-11-12.
102.	*Derb Khaoudâgeh.*	درب الخواجه	T-U-11-12.
103.	*A'tfet el-Gamel.*	عطفة الجمل	T—12.

NUMÉROS gravés sur le plan.	LISTE DES NOMS DES LIEUX, RUES, PLACES, MONUMENS.		CARREAUX.
104.	*Gâma' el-Bahloul.*	جامع البهلول	T—11.
105.	*Qantarat el-A'marcheh.*	قنطرة عمرشه	T—11.
106.	*Zâouyet Abou Koullech* ou *Koulles.*	زاوية ابو كلش	T—11.
107.	*El-A'marcheh.*	العمرشه	T-11-12.
108.	*Gâma' Gheytâs.*	جامع غيطاس	T—11.
109.	*A'tfet Marzouq.*	عطفة مرزوق	T—11.
110.	*Gâma' Dâoud bâchâ.*	جامع داود باشا	S—12.
111.	*A'tfet el-Rouzmângy* ou *Rouznâmgy.*	عطفة الروزمانجى او روزنامجى	S—11.
112.	*Zâouyet el-Mahtiseb.*	زاوية المحتسب	S—11.
113.	*A'tfet el-Mahtiseb.*	عطفة المحتسب	S—11.
114.	Tisserands.	القزازين	S—12.
115.	*Souq Allâleh.*	سوق اللاله	T—12.
116.	*Beyt Selym bey Abou Dyâb.*	بيت سليم بيه ابو دياب	S—12.
117.	*A'tfet el-Abâzah.*	عطفة اباظه	S—11.
118.	*Hârt el-Hanafy.*	حارة الحنفى	R—12.
119.	*Gâma' el-Oyâtem.*	جامع الوياتم	R—11.
120.	*Sibyl Gâma' el-Hanafy.*	سبيل جامع الحنفى	R—12.
121.	*Gâma' el-Hanafy.*	جامع الحنفى	R—11.
122.	*A'tfet Abou Tabaq.*	عطفة ابو طبق	R—11.
123.	*Gâma' el-cheykh Derys.*	جامع الشيخ دريس	R—11.
124.	Porte de quartier.		R—11.
125.	*A'tfet Khalyl Tyneh.*	عطفة خليل تينه	R—11.
126.	*A'tfet Souq Meskeh.*	عطفة سوق مسكه	R-11-12.
127.	*Souq Meskeh.*	سوق مسكه	Q-R-11.
128.	*Souq Meskeh.*	سوق مسكه	Q—11.
129.	*Okâlt el-Ferâkh.*	وكالة الفراخ	Q—11.
130.	*Sekket Souq el-Meskeh.*	سكة سوق المسكه	Q—11.
131.	*Gâma' Meskeh.*	جامع مسكه	Q—11.
132.	*Souq el-Sabbâa'yn.*	سوق السبّاعين	Q—11.
133.	*Ma'mal Khall.*	معمل خلّ	Q—11.
134.	*Derb Heydar.*	درب حيدر	Q—11.
135.	*Zâouyet el-Toukhy.*	زاوية الطوخى	Q—11.
136.	*Beyt Moustafâ aghâ.*	بيت مصطفى اغا	P—11.
137.	*Souq el-Samak.*	سوق السمك	Q—11.
138.	*Hârt el-A'bdyn.*	حارة العبدين	O-P-11.
139.	*Zâouyet el-Baroumany.*	زاوية البرومنى	P—11.
140.	*Sekket el-Zyr el-Ma'laq.*	سكة الزير المعلق	O—11.
141.	*Beyt Ayoub bey el-Soghayr.*	بيت ايوب بيه الصغير	P—11.
142.	*Beyt Marzouq bey.*	بيت مرزوق بيه	O—11.
143.	*Gâma' A'bd el-Rahman Kykhyeh.*	جامع عبد الرحمن كيخيه	O—11.
144.	*Derb Kamouneh.*	درب كمونه	O—11.

NUMÉROS gravés sur le plan.	LISTE DES NOMS DES LIEUX, RUES, PLACES, MONUMENS.		CARREAUX.
145.	*Beyt Mohammed bey el-Mabdoud.*	بيت محمد بيه المبدود	O—11.
146.	*Gâma' Mohammed bey.*	جامع محمد بيه	O—11.
147.	*Zâouyet el-Moqaddem.*	زاوية المُقدّم	O—11.
148.	*Gâma' A'bdyn bey.*	جامع عبدين بيه	O—11.
149.	*Beyt A'bdyn bey.*	بيت عبدين بيه	O—11.
150.	*Birket el-Farrâyn.*	بركة الفرّايين	N—12.
151.	*Bâb Kharâbt Ayoub bey.*	باب خرابة ايوب بيه	X—11.
152.	*Birket el-Moullah.* *	بركة المُلّه	X—12.
153.	*Gheyt Solymân bey.* *	غيط سليمان بيه	X—12.
154.	*Gheyt Ibrâhym bey.* *	غيط ابراهيم بيه	X—12.
155.	*Cheykh Zennou.* *	صهج زنّو	Z—13.
156.	*Beyt Mourâd aghâ.*	بيت مُراد اغا	V—12.
157.	*Beyt cheykh Sâdât.*	بيت صهج السادات	U—13.
158.	*Gâma' Sitty Zeyneb.*	جامع ستّ زينب	U—12.
159.	*Zâouyet el-A'trych.*	زاوية العتريش	U—12.
160.	*Qanâter el-Sebâa'.*	قناطر السبع	U—12.
161(1).	*Khalyg Qanâter el-Sebâa'.*	خليج قناطر السبع	U-12-13.
162.	*Qanâter el-Sebâa'.*	قناطر السبع	U-12-13.
163.	*Sibyl Haggâg.*	سبيل حجّاج	U—12.
164.	*Gâma' el-Mahkameh.*	جامع المحكمه	U—12.
165.	*El-Masbaghah.*	المصبغه	U—12.
166.	*Syrgeh.*	سيرجه	U—12.
167.	*Hammâm Marzouq.*	حمّام مرزوق	.....
168.	*Sibyl Abou Qouffeh.*	سبيل ابو قفّه	U—12.
169.	*Derb el-Gedyd.*	درب الجديد	U—12.
170.	*Gâma' Geneyd.*	جامع جنيد	T-U-12.
171.	*Derb el-Bouchy.*	درب البوشى	T—12.
172.	Quartier de l'Institut.		T—12.
173.	*Beyt Ibrâhym Kykhyeh el-Sennâry.*	بيت ابراهيم كخيه السنارى	T—12.
174.	*Beyt Farag kâchef.*	بيت فرج كاشف	T—13.
175.	*Beyt Hasan kâchef.*	بيت حسن كاشف	T—13.
176.	*Beyt Solymân kâchef el-Bachaly.*	بيت سليمان كاشف البشلى	T—12.
177.	*Hoch Abou el-Dahab.*	حوش ابو الدهب	T—12.
178.	*Hammâm el-Gedyd.*	حمّام الجديد	T—12.
179.	*Gâma' el-Kourdy.*	جامع الكردى	T—12.
180.	*A'tfet el-Fourn.*	عطفة الفُرن	S—12.
181.	*A'tfet Qaoudyr.*	عطفة قوادير	S—13.
182.	*Gheyt Hasan aghâ.*	غيط حسن اغا	S—12.
183.	*Manâkh el-Gemel.*	مناخ الجمل	S—12.
184.	*Derb Abou'l-hâf.*	درب ابو لحاف	S-12-13.

(1) Ce numéro a été omis à côté du mot *Sebâa'*.

NUMÉROS gravés sur le plan.	LISTE DES NOMS DES LIEUX, RUES, PLACES, MONUMENS.		CARREAUX.
185.	*Derb Balbouleh.*	درب بلبوله	S-12-13.
186.	*Sihyl el-Tanbourgy.*	سبيل الطنبورجى	S—12.
187.	*Derb el-Qouroudy.*	درب القرودى	R—12.
188.	*A'tfet Solymân aghâ.*	عطفة سليمان اغا	R—12.
189.	*A'tfet el-Taouâb.*	عطفة الطواب	R—12.
190.	*Derb el-Zofeyty.*	درب الزفيتى	R—12.
191.	*Derb el-Ma'âzeh.*	درب المعازه	R—12.
192.	*Gâma' el-Isma'yny.*	جامع الاسمعينى	R—13.
193.	*Bâb Gheyt el-Remmeh.*	باب غيط الرمه	R—13.
194.	*Sekket el-Isma'yny.*	سكة الاسمعينى	R—12.
195.	*A'tfet el-Mezeyyn.*	سكة المزين	R—12.
196.	*A'tfet el-Bourady.*	عطفة البردى	R—12.
197.	*A'tfet el-Maouâchit.*	عطفة المواعط	R—12.
198.	*Syrgeh.*	سيرجه	R—12.
199.	Tisserands.	القزازين	R—12.
200.	*Beyt Moustafâ Odabâchy.*	بيت مصطفى اوضباشى	R—12.
201.	*Derb Abou el-Lyf.*	درب ابو الليف	Q-R-12.
202.	*A'tfet Mechmech.*	عطفة مشمش	Q—12.
203.	*Khoukhat Sa'dân.*	خوخة سعدان	Q—13.
204.	*Zâouyet el-Moqdem.*	زاوية المقدم	Q—13.
205.	*El-Saqqâyn.*	السقايين	Q—13.
206.	*Souq el-Gelleh.*	سوق الجلّه	Q—12.
207.	*Derb el-Syrgeh.*	درب السيرجه	Q—12.
208.	*Syrgeh.*	سيرجه	Q—12.
209.	*Derb el-A'ggâneh.*	درب العجّانه	Q—12.
210.	*Hârt el-Nasârah.*	حارة النصاره	P-Q-12.
211.	*Derb el-Semmân.*	درب السمان	Q—12.
212.	*Hârt el-Saqqâyn.*	حارة السقايين	P—13.
213.	*Syrgeh.*	سيرجه	Q—12.
214.	*Zâouyet Abou Tabl.*	زاوية ابو طبل	Q—13.
215.	*El-A'ggâneh.*	العجّانه	Q—12.
216.	Puits.		Q—12.
217.	*Gâma' Hârt el-Saqqâyn.*	جامع حارة السقايين	Q—12.
218.	*Derb el-Meydâ.*	درب الميضا	P—12.
219.	*Derb el-Hammâm.*	درب الحمّام	P-Q-12.
220.	*Souq el-Qerab.*	سوق القرب	Q—13.
221.	*A'tfet el-Dourah.*	عطفة الضوره	P—13.
222.	*Beyt Ma'llem Malaty.*	بيت المعلم ملطى	P—12.
223.	*Beyt Ayoub bey el-Soghayr.*	بيت ايوب بيه الصغير	P—12.
224.	*Birket el-Damâlcheh.*	بركة الدمالشه	P—12.
225.	*El-Damâlcheh.*	الدمالشه	P—12.

NUMÉROS gravés sur le plan.	LISTE DES NOMS DES LIEUX, RUES, PLACES, MONUMENS.		CARREAUX.
226.	*Hârt el-Saqqâyn.*	حارة السقّايين	P—13.
227.	*Sekket el-Damâlcheh.*	سكة الدمالشه	P—12.
228.	*Gâma' el-Koureydy.*	جامع الكُريدى	O—12.
229.	*A'tfet el-Koureydy.*	عطفة الكريدى	O—12.
230.	*Zâouyet Seyd el-Bahloul.*	زاوية سيدالبهلول	O—12.
231.	*El-Zyr el-Ma'laq.*	الزير المعلق	O—12.
232.	*Beyt cheykh Solymân el-Fayoumy.*	بيت الشيخ سليمان الفيومى	O—12.
233.	Jardins, vergers.		O—12.
234.	*Derb el-Gedyd.*	درب الجديد	O—12.
235.	*Bâb el-Baghâleh.*	باب البغاله	X—13.
236.	*Gâma' E'z el-Dyn.*	جامع عز الدّين	X—13.
237.	*Derb el-Madbah.*	درب المدبح	V—14.
238.	*Bâb el-Seyd.*	باب السيد	X—13.
239.	*Derb el-Baghâleh.*	درب البغاله	V—13.
240.	*Derb el-Bahlaouân.*	درب البهلوان	V—13.
241.	*Hârt el-Seyd.*	حارة السيد	V—13.
242.	*Derb el Qamhy.*	درب القمحى	V—13.
243.	*Okâlt el-Ferâkh.*	وكالة الفراخ	V—13.
244.	*Derb Chekanbeh.*	درب شكنبه	V—13.
245.	*Gâma' el-Roukhâm Moustafâ aghâ.*	جامع الرُخام مُصطفى اغا	V—13.
246.	*Sekket Sitty Zeyneb.*	سكة ستى زينب	U-V-13.
247.	*A'tfet el-Chenâgreh.*	عطفة الشناجره	U—13.
248.	*A'tfet Sitty Zeyneb.*	عطفة ستى زينب	U—14.
249.	*Gâma' el-Rousân.*	جامع الرُصان	U—13.
250.	*Khalyg Qanâter el-Sebâa'.* *	خليج قناطر السباع	U—13.
251.	*Sibyl Ibrâhym Châouych.*	سبيل ابراهيم شاويش	U—13.
252.	Quartier dit *Qanâter el-Sebâa'.*	قناطر السباع	U—13.
253.	*Beyt Qâsim bey.*	بيت قاسم بيه	T—13.
254.	*Bâb Gheyt el-bâchâ.*	باب غيط الباشا	T—13.
255.	Ménagerie.		T—13.
256.	*Châra' Qâsim bey.*	شارع قاسم بيه	T—13.
257.	*Derb el-Syâs.*	درب السياس	S—13.
258.	*Gâma' Abou Elyous.*	جامع ابو اليوس	S—13.
259.	*El-Nâsryeh.*	الناصريّه	S—13.
260.	*Cheykh Ka'b el-Ahbar.*	شيخ كعب الاحبار	S—13.
261.	*Derb el-Sa'âydeh.*	درب الصعايده	S—13.
262.	*Hammâm el-Khourbatly.*	حمّام الخُربطلى	S—13.
263(1).	*Gâma' Emyr Khour.*	جامع امير خور	S—13.
264.	*Derb el-Bendouq.*	درب البندُق	S—13.
265.	*Bâb el-Nasryeh.*	باب النصريه	R—13.

(1) Cette position paroît répondre à Gâma' Nasryeh, dont le nom est omis sur les plans.

NUMÉROS gravés sur le plan.	LISTE DES NOMS DES LIEUX, RUES, PLACES, MONUMENS.		CARREAUX.
266.	*Birket Sitty Nasrah* ou *el-Saqqâyn.*	بركة ستى نصره او السقايين	Q—13.
267.	*Okel E'mâd el-Dyn.*	وكالة عماد الدين	Q—13.
268.	*A'tfet el-Khoueleh.*	عطفة الخوله	P—13.
269.	*Bâb el-cheykh Ryhân.*	باب الشيخ ريحان	P—13.
270.	*Gâma' E'mâd el-Dyn.*	جامع عماد الدين	P—13.
271.	*El-cheykh Ryhân.*	الشيخ ريحان	P—13.
272.	*Kafr el-cheykh Ryhân.*	كفر الشيخ ريحان	P—13.
273.	*Souq el-Hemyr.*	سوق الحمير	P—13.
274.	*Beyt O'smân bey el-Tambourgy.*	بيت عثمان بيه الطنبورجى	O—13.
275.	Vignes, dattiers.		O—13.
276.	*Gheyt el-E'ddeh.*	غيط العده	O—13.
277.	*Gheyt el-Damâlcheh.*	غيط الدمالشه	O-P-13.
278.	*Qantarat el-Gyr.* *	قنطرة الجير	Y—14.
279.	*Gheyt O'mar kâchef.* *	غيط عمر كاشف	V—14.
280.	*Khalyg el-Maouardy.* *	خليج الموردى	V—14.
281.	*Gheyt el-Gouhargyeh.* *	غيط الجوهرجيه	U—14.
282.	*Gheyt Ibrâhym Châouych.* *	غيط ابراهيم شاويش	T-U-14-15.
283.	Fort de l'Institut. *		T—15.
284.	*Sekket Gheyt el-bâchâ.* *	سكة غيط الباشا	T—14.
285.	*Gheyt Qâsim bey.* *	غيط قاسم بيه	S—14.
286.	*Qasr el-Bendouq.* *	قصر البندق	S—15.
287.	*Birket Abou Châmât.* *	بركة ابو الشامات	S—15.
288.	*Gheyt el-A'bâsè.* *	غيط العباسى	Q—14.
289.	*Gheyt Abou Châmât.* *	غيط ابو شامات	P-Q-14.
290.	*El-cheykh A'bd-allah.* *	الشيخ عبد الله	P—14.
291.	*Tell el-Sebâkh.* *	تل السباخ	P—14.
292.	*Okâlt el-Ferâkh.* *	وكالة الفراخ	O—13.
293(1).	*Khalyg A'marcheh.*	خليج عمرشه	S—11.

IV.e SECTION.

1.	*Sekket Derb el-Fouâkhyr.*	سكة درب الفواخير	N-O-9.
2.	*Sekket el-Hyn.*	سكة الحين	N—9.
3.	*Khalyg Moustafâ bey.*	خليج مصطفى بيه	N-O-9.
4.	*Sekket Khalyg Moustafâ bey.*	سكة خليج مصطفى بيه	N-O-9.
5.	*Derb Qarâ A'ly.*	درب قرا على	N—10.
6.	*Sekket el-Rahabeh.*	سكة الرحبه	O—10.
7.	*Beyt Moustafâ bey.*	بيت مصطفى بيه	N—9.
8.	*A'tfet Abou Dera'.*	عطفة ابو درع	N—10.
9.	*Derb el-Taouâb.*	درب الطواب	N—9.
10.	*A'tfet el-Syrgeh.*	عطفة السيرجه	N—9.

(1) Ce numéro a été omis à côté du mot.

NUMÉROS gravés sur le plan.	LISTE DES NOMS DES LIEUX, RUES, PLACES, MONUMENS.		CARREAUX.
11.	*Gâma' el-Hyn.*	جامع الحين	N — 9.
12.	*Derb Abou Dera'.*	درب ابو درع	N—10.
13.	*A'tfet el-Moqaddem.*	عطفة المُقَدّم	N—10.
14.	*Souq Bâb el-Kharq.*	سوق باب الخرق	N—10.
15.	*Qantarat Bâb el-Kharq.*	قنطرة باب الخرق	M—9.
16.	*Bâb el-Kharq.*	باب الخرق	M—9.
17.	*Hammâm el-Bâroudyeh.*	حمّام البارودیه	N—10.
18.	*Gabbâseh*, four à plâtre.	جباسه	M—9.
19.	*Okâlt el-Bâroudyeh.*	وكالة البارودیه	N—9.
v.° 20.	*A'tfet el-Meydah.*	عطفة الميضه	M—9.
21.	*Gâma' Eskander.*	جامع اسكندر	M—9.
22.	*Senkary*, marché de ferblanterie.	سنكرى	M—9.
23.	*Koum el-Saydeh.*	كوم السيده	M—9.
24.	*Okâlt el-Moqachâtyeh.*	وكالة المقشاتيه	M—9.
25.	*Sibyl Eskander.*	سبيل اسكندر	M—9.
26.	*Taht el-Rob'.*	تحت الربع	M—9.
27.	*El-Haddâdyn.*	الحدّادين	M—9.
28.	*Okâlt el-Nahhâsyn.*	وكالة النحّاسين	M—8.
29.	*Beyt Ahmed Châouych el-Magnoun.*	بيت احمد شاويش المجنون	M—9.
30.	*Sekket Kkalyg el-Merakham.*	سكة الخليج المرخم	L—9.
31.	*Gheyt Yahyä Tcheleby.*	غيط يحيى چلبى	M—9.
v.° 32.	*Khalyg el-Merakham.*	خليج المَرَخَّم	M—9.
33.	*Sibyl el-Merakham.*	سبيل المرخم	L—9.
34.	*Sekket el-Qantarah.*	سكة القنطره	L-9-10.
35.	*A'tfet el-E'nâbeh.*	عطفة العنابه	L—10.
36.	*Gâma' el-emyr Hoseyn.*	جامع الامير حُسين	L—9.
37.	*Hammâm el-Qazzâzyn.*	حمّام القزازين	L—9.
38.	*Sibyl Yahyä kâchef Ibrâhym.*	سبيل يحيى كاشف ابراهيم	O—10.
39.	*A'tfet el-Zayâtyn.*	عطفة الزياتين	O—10.
40.	*Sekket el-Hod el-Makhreb.*	سكة الحوض الخرب	N-O-10.
41.	*Zâouyet Moustafä aghâ.*	زاوية مصطفى اغا	O—10.
42.	*Hârt el-Zayâtyn.*	حارة الزياتين	N—10.
43.	*Hârt Safyeh.*	حارة صَفيه	N—11.
44.	*Hârt el-Hammâm.*	حارة الحمّام	N—10.
45.	*A'tfet Qouâdys.*	عطفة قواديس	N—10.
46.	*A'tfet el-Mogharbelyn.*	عطفة المغربلين	N—10.
47.	*A'tfet el-Dahdourah.*	عطفة الدحضوره	N—11.
48.	*Zâouyet el-cheykh Qouâdys.*	زاوية الشيخ قواديس	N—11.
49.	*Bâb el-Kharq.*	باب الخرق	N—10.
50.	*Beyt Moustafä Tcheleby Abou Diffyeh.*	بيت مصطفى چلبى ابو دفيه	N—10.
51.	*Zâouyet el-Nahâs.*	زاوية النحاس	N—10.

NUMÉROS gravés sur le plan.	LISTE DES NOMS DES LIEUX, RUES, PLACES, MONUMENS.		CARREAUX.
52[1].	*Beyt A'ly aghâ el-Ouâly.*	بيت على اغا الوالى	N—10.
53.	*Gâma' el-Soultân châh.*	جامع السلطان شاه	N—10.
54.	Maison de M. Calvi, agent Français.		N—10.
55.	*Beyt Mohammed aghâ el-Bâroudy.*	بيت محمد اغا البارودى	N—10.
56.	*Gheyt el-E'ddeh.*	غيط العدّه	L-M-10.
57.	*Zâouyet Sy Gouhar el-Meyny.*	زاوية سى جوهر الميني	M—10.
58.	Teintures.		N—10.
59.	*A'tfet Ghazyq el-Zeyt.*	عطفة غزيق الزيت	M—11.
60.	*Zâouyet Ghazyq el-Zeyt.*	زاوية غزيق الزيت	M—11.
61.	*Hârt Gheyt el-E'ddeh.*	حارة غيط العدّه	M—10.
62.	*Souq Qouâdys.*	سوق قواديس	M—11.
63.	*Zâouyet el-cheykh Dourghâm.*	زاوية الشيخ درغام	M—11.
64.	*Derb el-Soukkary.*	درب السُكّرى	L—10.
65.	*Beyt Abou Chaouâreb.*	بيت ابو هَوارب	M—11.
66.	*Derb-l-Ensâry.*	درب النصارى	L—10.
67.	*Hammâm A'bdyn.*	حمّام عبدين	O—11.
68.	*Sekket A'bdyn.*	سكة عبدين	N—11.
69.	Jardin et verger.		N—11.
70.	*Beyt Rachouân bey.*	بيت رضوان بيه	N—11.
71.	*A'tfet el-Tâhoun.*	عطفة الطاحون	N—11.
72.	*Derb el-cheykh Qouâdys.*	درب الشيخ قواديس	N—11.
73.	*Zâouyet el-Teymy.*	زاوية التيمى	N—11.
74.	*A'tfet el-Eyraqân.*	عطفة البرقان	N—12.
75.	*Derb el-Hamâmsah.*	درب الحمامصه	N—11.
76.	*Khokhat el-Fichâr.*	خوخت الفشار	N—11.
77.	*Gâma' el-Gemmeyzeh.*	جامع الجمّيزه	M—11.
78.	*Hammâm el-Gemmeyzeh.*	حمّام الجمّيزه	M—11.
79.	*El-Hadarah.*	الحضره	M—11.
80.	*Mâdnet el-Dyq.*	مادنت الديق	M—11.
81.	*A'tfet el-Gemmeyzeh.*	عطفة الجمّيزه	M-11-12.
82.	*Birket* ou *Gheyt Abou Chaouâreb.*	بركة او غيط ابو هَوارب	M—11.
83.	*Ma'mal Khall.*	مَعمَل خَلّ	M—12.
VI.e 84.	*Gâma' Hammâd.*	جامع حمّاد	M—12.
85.	*Sibyl Hammâd.*	سبيل حمّاد	M—12.
86.	*Sekket Bâb el-Louq.*	سكة باب اللوق	N—12.
87.	*Beyt A'ly kâchef Ayoub bey.*	بيت على كاشف ايوب بيه	N—12.
88.	*Ma'sarah.*	مَعصَره	M—12.
89.	*Beyt Mohammed aghâ el-Khazendâr.*	بيت محمد اغا الخزندار	N—13.
90.	*Beyt Gheytâs bey.*	بيت غيطاس بيه	M—13.
91.	*Gâma' el-Barmachyeh.*	جامع البرمشيه	N—13.

(1) Ce numéro auroit dû être placé à côté de 14.

NUMÉROS gravés sur le plan.	LISTE DES NOMS DES LIEUX, RUES, PLACES, MONUMENS.		CARREAUX.
92.	*Zâouyet el-Sâe'y.*	زاوية الساعى	M—13.
93.	*Derb el-Souâfeh.*	درب الصوافه	M—13.
94.	*Zâouyet el-Sanâfyry.*	زاوية الصنافيرى	M—13.
95.	*Derb el-Heloueh.*	درب الحلوه	M—13.
96.	*Zâouyet Sy Farag.*	زاوية سى فرج	M—13.
97.	*Okâlt el-emyr.*	وكالة الامير	N—13.
98.	Verger.		N—13.
99.	*Gâma' el-Tabbâkh.*	جامع الطبّاخ	N—13.
100.	Fabriques de zâbout.		M—13.
101.	*El-Souâfeh.*	الصوافه	M—13.
102.	*Gâma' el-Batch.*	جامع البطش	N—13.
103.	*Zâouyet A'bd el-A'zym.*	زاوية عبد العظيم	N—14.
104.	*A'tfet el-Goufâr.*	عطفة الجفار	N—13.
105.	*Sekket el-cheykh Ryhân.*	سكة الشيخ ريحان	N—13.
106.	*Gâma' el-Koureydy.*	جامع الكريدى	O—13.
107.	*A'tfet el-Gâma'.*	عطفة الجامع	O—13.
108.	*El-Damâlcheh.*	الدمالشه	O—14.
109.	*El-Belâqseh.*	البلاقصه	O—14.
110.	*Bâb Souq el-Hemyr.*	باب سوق الحمير	O—14.
111.	*Hoch el-Faggâleh.*	حوش الفجّاله	O—14.
112.	*Gâma' el-Qâsed.**	جامع القاصد	O—14.
113.	*El-cheykh A'bd el-Dâym.*	الشيخ عبد الدايم	O—14.
114.	Tanneries.	المدابغ	O—14.
115.	*Torbet el-Qâsed.**	تُربت القاصد	N—16.
116.	*Bâb Torbet el-Qâsed.*	باب تربت القاصد	N—14.
117.	*El-Hattâbeh.*	الحطّابه	N—14.
118.	*A'tfet el-Hekr.*	عطفة الحكر	N—14.
119.	*Zâouyet Abou el-Sebâa'.*	زاوية ابو السباع	N—14.
120.	*A'tfet Abou el-Sebâa'.*	عطفة ابو السباع	M—14.
121.	Petite mosquée.		N—15.
122.	*A'tfet el-Machâcheh.*	عطفة المشاشه	N—15.
123.	*Souq el-Barsym.*	سوق البرسيم	M—15.
124.	*Bâb el-Khokhat.*	باب الخوخة	N—15.
125.	*Gâma' Serkas* ou *Tcherkas.*	جامع سركس او جركس	M—15.
126.	*El-cheykh el-Zayât.*	الشيخ الزيات	M—15.
127.	*El-Madâbegh.*	المدابغ	N—15.
IV-V.e 128.	*Khalyg el-Moghraby.**	خليج المغربى	N-M-16.
129.	*Zâouyet el-cheykh Batykhâ.*	زاوية الشيخ بطخا	N—9.

NUMÉROS gravés sur le plan.	LISTE DES NOMS DES LIEUX, RUES, PLACES, MONUMENS.		CARREAUX.
	V.e SECTION.		
1(1).	*Hammâm Derb Sa'âdeh.*	حمّام درب سعاده	M—9.
2.	*Mahkameh Bâb el-Kharq.*	محكمة باب الخرق	M—9.
3.	*A'tfet Abou Girgeh.*	عطفة ابو جرج	M—9.
4.	*Beyt Isma'yl bey el-Soghayr.*	بيت اسمعيل بيه الصغير	M—9.
5.	*Beyt Ayoub bey*, et fonderie d'argent.	بيت ايوب بيه	M—8.
6.	*Sekket Bâb el-Kharq.*	سكة باب الخرق	L-M-9.
7.	*A'tfet el-Damanhoury.*	عطفة الدمنهورى	L-8-9.
8.	*Sibyl A'ly Ouaraq.*	سبيل على وَرَق	L—9.
9.	*Matbakh A'sal el-Asouad.*	مَطبخ عَسَل الاسود	L—9.
10.	*Qantarat el-emyr Houseyn.*	قنطرة الامير حسين	L—9.
11.	*Zâouyet Sy A'bbâsy.*	زاوية سى عبّاسى	L—9.
12.	*Sekket el-Mousky.*	سكة المسكى	L—9.
13.	*Hammâm el-Kelâb.*	حمّام الكلاب	L—9.
14.	Marché de beurre et fromage.		L—9.
15.	*Beyt Isma'yl Kykhyeh.*	بيت اسمعيل كيخيه	L—9.
16.	*Gâma' el-Benât.*	جامع البنات	L—9.
17.	*A'tfet Gâma' el-Benât.*	عطفة جامع البنات	K—8.
18.	*Gâma' Semboughâ.*	جامع سبوغا	L—8.
19.	*Beyt Ahmed aghâ Choueykâr.*	بيت احمد اغا شويكار	.....
20.	*Gâma' Abou el-Fadl.*	جامع ابو الفضل	L—8.
21.	18.e demi-brigade.		.....
22.	*Beyt O'smân Châouych el-Magnoun.*	بيت عثمان شاويش المجنون	.....
23.	*Bâb el-Charm.*	باب الشرم	K—6.
24.	Mosquée.		K—6.
25.	*Sekket el-Terbya'h.*	سكة التربيعه	K—6.
26.	*El-Terbya'h.*	التربيعه	K—6.
27.	*Khân el-Hamzâouy.*	خان الحمزاوى	K—7.
28.	*Khân el-Fasqyeh.*	خان الفسقيه	K—6.
29.	*Zâouyet el-Terbya'h.*	زاوية التربيعه	K—6.
30.	*El-Bendouqanyé.*	البندقنيا	K—6.
31.	*Okâlt Qâdy el-Bohâr.*	وكالة قاضى البهار	K—7.
32.	*Okâlt el-A'sal.*	وكالة العسل	K—6.
33.	*Zâouyet el-Koreychy.*	زاوية الكريشى	K—6.
34.	*Zâouyet el-Bendouqanyé.*	زاوية البندقنيا	K—7.
35.	*Okâlt Abou Zeyt.*	وكالة ابو زيت	I—6.
36.	*Chams el-Doleh.*	شمس الدوله	I-6-7.
37.	*Hammâm el-Moqâsys.*	حمّام المقاسيص	I—6.
38.	*Matbakh el-A'sal el-Esouad.*	مطبخ العسل الاسود	I—6.

(1) *Voyez* VIII.e section, n.° 374.

NUMÉROS gravés sur le plan.	LISTE DES NOMS DES LIEUX, RUES, PLACES, MONUMENS.		CARREAUX.
39.	*Zâouyet el-cheykh el-Gouhary.*	زاوية الشيخ الجوهرى	I—6.
40.	*Okâlt el-emyr.*	وكالة الامير	I—6.
41.	*Okâlt A'qâch el-Soghayr.*	وكالة عقاش الصغير	I—6.
42.	*Gâma' el-bey Mandor.*	جامع البيه منضر	I—6.
43.	*Okâlt Mohammed el-Hemchary.*	وكالة محمد الهمشرى	I—6.
44.	*Okâlt el-Moulleh* ou *el-Moqâsys.*	وكالة الملة او المقاميص	I—7.
45.	Chaudronniers.	النحّاسين	I—6.
46.	Orfévres.	الخطيب	I—6.
47.	*A'tfet el-Nahhâsyn*, rue des Chaudronniers.	عطفة النحّاسين	I—6.
48.	*El-Châghah.*	الشاغة	I—6.
49.	*Sibyl A'qâch* et école.	سبيل عقاش وكتّاب	I—7.
50.	*Souq el-Khachab.*	سوق الخشب	I—7.
51.	*Serr el-Mouristân.*	سرّ المرستان	H—7.
52.	*El-Mouristân*, hôpital pour les fous.	المرستان	H—6.
53.	*Khân A'qâch el-Koubârah.*	خان عقاش الكبارة	H—6.
54.	Emplacement des folles.		H—6.
55.	Emplacement des fous.		H—6.
56.	Malades.		H—6.
57.	*Okâlt el-Khatyb*, orfévres.	وكالة الخطيب	H—7.
58.	*Okâlt el-Nakhleh.*	وكالة النخلة	H—7.
59.	*Sibyl Abou Tâqyeh.*	سبيل ابو طاقيه	H—6.
60.	*A'tfet el-Barqouqyé.*	عطفة البرقوقيا	H—6.
61.	*Sekket el-Mouristân.*	سكة المرستان	H—7.
62.	*Okâlt el-Qanbour.*	وكالة القنبور	H—7.
63.	*Gâma' el-Tâybyeh.*	جامع الطايبيه	G—7.
64.	*Gâma' el-Qarâfy.*	جامع القرافى	G—6.
65.	*Okâlt A'yn el-Ghazâl.*	وكالة عين الغزال	G—6.
66.	*El-Bergaouâm.*	البرجوام	F—7.
67.	*Beyt el-cheykh el-Gouhary.*	بيت الشيخ الجوهرى	G—6.
68.	*Zâouyet A'yn el-Ghazâl.*	زاوية عين الغزال	G—6.
69.	*Zâouyet A'ly Châouych.*	زاوية على شاويش	G—7.
70.	*A'tfet el-Ahmar.*	عطفة الاحمر	G—6.
71.	*Zâouyet el-Bergaouâm.*	زاوية البرجوام	G—6.
72.	Belles maisons de négocians.		G—6.
73.	*Gâma' Margouch.*	جامع مرجوش	F—6.
74.	*Zâouyet el-cheykh Sa'yd.*	زاوية الشيخ سعيد	F—6.
75.	*Gâma' el-Mouzheryeh.*	جامع المزهريه	F—6.
76.	*Sibyl el-Mouzheryeh.*	سبيل المزهريه	F—6.
77.	Teinture de soie et de coton.	مصبغة حرير وقطن	F—6.
78.	*El-Margouch.*	المرجوش	F—6.

NUMÉROS gravés sur le plan.	LISTE DES NOMS DES LIEUX, RUES, PLACES, MONUMENS.		CARREAUX.
79.	*Matbakh A'sel el-Asouad.*	مطبخ عسل الاسود	F—6.
80.	*Okâlt el-Khaouâgeh.*	وكالة الخواجه	F—6.
81.	Lieux où l'on comprime les toiles de lin.		F—6.
82.	*Okâlt el-Galfyeh.*	وكالة الجلفية	F—6.
83.	*Derb el-Ouaraqah.*	درب الورقه	F—6.
84.	*A'tfet Ahmed Houseyn.*	عطفة احمد حسين	F—6.
85.	*A'tfet Margouch.*	عطفة مرجوش	F—6.
86.	*Sibyl el-Debâneh.*	سبيل الدبانه	F—6.
87.	*A'tfet el-Arba'yn.*	عطفة الاربعين	F—7.
88.	*Sekket el-Ghamry.*	سكة الغمرى	F—7.
89.	*Okâlt Hasan Mahsen.*	وكالة حسن محسن	F—7.
90.	Teintures d'indigo.		F—7.
91.	*Sekket Beyn el-Syârig.*	سكة بين السيارج	E-6-7.
92.	*Gâma' el-Boulqeyny.*	جامع البلقينى	E—6.
93.	*Sibyl el-Boulqeyny.*	سبيل البلقينى	E—6.
94.	*Zâouyet el-cheykh Ahmed Yousef.*	زاوية الشيخ احمد يوسف	E—6.
95.	*Souq el-Haddâdyn.*	سوق الحدادين	E-F-6.
96.	*Sekket Bâb el-Foutouh.*	سكة باب الفتوح	E—6.
97.	*Hârt el-Moghârbeh.*	حارة المغاربه	E—6.
98.	*Hârt Bâb el-Ghadr.*	حارة باب الغدر	E—6.
99.	*Zâouyet el-cheykh Ouâly el-Dyn.*	زاوية الشيخ والى الدين	L—7.
100.	*A'tfet el-Boulqeyny.*	عطفة البلقينى	E-6-7.
101.	*Gâma' el-Moghârbeh.*	جامع المغاربه	E—6.
102.	*Bâb el-Foutouh.*	باب الفتوح	E—6.
103.	*Hamzâouy el-Soghayr.*	حمزاوى الصغير	K—7.
104.	*Zâouyet el-Arba'yn.*	زاوية الاربعين	I—7.
105.	Teintures de châles de soie.	مصبغة شيلان الحرير	K—7.
106.	*Masbaghat el-Haryr.*	مصبغة الحرير	K—7.
107.	*A'tfet el-Kenyseh.*	عطفة الكنيسه	K—7.
108.	*A'tfet el-Hommousy.*	عطفة الحمصى	K—7.
109.	*Okâlt el-Basal.*	وكالة البصل	K—7.
110.	*Sekket Beybars.*	سكة بيبرس	K—7.
111.	*Gâma' el-Hatabyeh.*	جامع الحطبيه	K—7.
112.	*Okâlt el-Mesadder.*	وكالة المسدر	K—7.
113.	*El-Leboudyeh.*	اللبودية	K—8.
114.	*A'tfet el-Malt.*	عطفة الملط	K—7.
115.	*Zâouyet el-Ghourabyeh.*	زاوية الغربيه	K—7.
116.	*Sekket el-Hamzâouy.*	سكة الحمزاوى	K—7.
117.	*Okâlt el-Gellâd.*	وكالة الجلاد	K—7.
118.	*El-Saba' Qâ'ât* et bain de ce nom.	السبع قاعات وحمام السبع قاعات	K—7.
119.	*Okâlt el-Tourkmâny.*	وكالة التركماني	K—7.

NUMÉROS gravés sur le plan.	LISTE DES NOMS DES LIEUX, RUES, PLACES, MONUMENS.		CARREAUX.
120.	*Okâlt el-Menâyfeh.*	وكالة المنايفه	K—7.
121.	*Okâlt el-Derys.*	وكالة الدريس	K—7.
122.	Teintures de châles.		K—7.
123.	*Zâouyet el-cheykh Charaf el-Dyn.*	زاوية الشيخ شرف الدّين	K—7.
124.	*Okâlt el-A'ttâr.*	وكالة العطّار	K—7.
125.	Filatures de soie.	نـــول	K—7.
126.	*A'tfet el-Lcboudyeh.*	عطفة اللبوديه	K—8.
127.	*Gâma' Hoch A'ycheh.*	جامع حوش عيشه	I—7.
128.	*Hoch A'ycheh.*	حوش عيشه	I—7.
129.	*Zâouyet Mohammed el-Hennâouy.*	زاوية محمد الحنّاوى	I—7.
130.	*Souq el-Samak*, marché aux poissons.	سوق السمك	I—7.
131.	*Okâlt Hasan Kykhyeh.*	وكالة حسن كخيه	I—7.
132.	*Okâlt el-Basnaouy.*	وكالة البصنوى	I—7.
133.	*Okâlt el-Gaouâly.*	وكالة الجوالى	I—7.
134.	*Okâlt el-emyr.*	وكالة الامير	I—7.
135.	*Hârt el-Yhoud*, quartier Juif.	حارة اليهود	I—7.
136.	*Sibyl A'bd el-Rahmân Kykhyeh.*	سبيل عبد الرحمان كخيه	I—7.
137.	*Derb el-Masryyn.*	درب المصريين	I—7.
138.	*Gâma' el-Gya'ânyn.*	جامع الجيعانين	I—7.
139.	*El-Moqasys.*	المقصيص	I—7.
140.	*Hoch el-Souf.*	حوش الصوف	I—7.
141.	*Hoch el-Bichloumeh.*	حوش البشلومه	I—7.
142.	*Sibyl A'bd el-Qâdr.*	سبيل عبد القادر	I—7.
143.	*Hârt el-Seqâlbeh.*	حارة السقالبه	I—7.
144.	*Derb el-Dahân.*	درب الدهان	H-J-7-8.
145.	*Gâma' Barakât Qoromyt.*	جامع بركات قرمين	H—7.
146.	Marché.		I—7.
147.	*Hârt el-Qarrâyn.*	حارة القرّايين	H—7.
148.	*Derb el-Mousyr.*	درب المصير	H—7.
149.	*A'tfet el-Fourn.*	عطفة الفرن	H—7.
150.	*Derb el-Hommousâny.*	درب الحمصانى	H—7.
151.	*A'tfet el-Dahaby.*	عطفة الدهبى	H—7.
152.	*A'tfet el-Geneyneh.*	عطفة الجنينه	H—7.
153.	*Derb el-Qadym.*	درب القديم	H—7.
154.	*Derb el-Gezyreh.*	درب الجزيره	H—8.
155.	*Derb el-Matbakh.*	درب المطبخ	H—8.
156.	Masures.		H—8.
157.	*Derb el-Moghârbeh.*	درب المغاربه	H—8.
158.	*A'tfet el-Gebâlyeh.*	عطفة الجبالبه	H—7.
159.	*A'tfet el-Khammârah.*	عطفة الخماره	H—7.
160.	Limite du quartier Juif.		H—7.

NUMÉROS gravés sur le plan.	LISTE DES NOMS DES LIEUX, RUES, PLACES, MONUMENS.		CARREAUX.
161(1).	*Sekket el-Khorounfech.*	سكة الخرنفش	G-H-7.
162.	*Okâlt A'bdouh.*	وكالة عبده	G—7.
163.	*Okâlt Yânsoun.*	وكالة اليانسون	G—7.
164.	*El-Khorounfech.*	الخرنفش	G—7.
165.	*Matbakh A'raqy.*	مطبخ عرقى	G—7.
166.	*Okâlt Sebahyeh.*	وكالة السبحيه	G—7.
167.	*A'tfet el-Mokhouraq.*	عطفة المخورق	G—7.
168.	*A'tfet qâdy el-Bohâr.*	عطفة قاضى البهار	G—7.
169.	*Sekket el-Cha'râouy.*	سكة الشعراوى	G—7.
170.	*Gâma' el-Bastyeh.*	جامع البصطيه	G—7.
171.	*Zâouyet el-cheykh Mohammed Goudeh.*	زاويه الشيخ محمد جوده	G—7.
172.	*Sibyl el-Qabbâr.*	سبيل القبّار	G—7.
173.	*Matbakh A'raqy.*	مطبخ عرقى	G—7.
174.	*Beyt qâdy el-Bohâr.*	بيت قاضى البهار	G—7.
175.	*A'tfet el-Roubât.*	عطفة الروبات	F-7-8.
176.	*Beyt Qâyd aghâ.*	بيت قايد اغا	G—7.
177.	*Hammâm el-Qouboutân.*	حمّام القبطان	G—7.
178.	*A'tfet Qâyd aghâ.*	عطفة قايد اغا	F-G-7.
179.	Belles maisons.		F—7.
180.	Maisons de négocians.		F—7.
181.	*Zâouyet el-Arba'yn.*	زاوية الاربعين	F—7.
182.	*Doulâb el-Basmagyeh.*	دولاب البصمجيه	F—7.
183.	*Sibyl el-Galfyeh.*	سبيل الجلفيه	F—7.
184.	*A'tfet el-Chorbagy.*	عطفة الشربجى	F—7.
185.	*Hammâm Margouch.*	حمّام مرجوش	F—7.
186.	*Okâlt Hasân.*	وكالة حسان	F—7.
187.	*Okâlt el-Khattâm.*	وكالة الختام	F—7.
188.	*A'tfet el-Gouakhy.*	عطفة الجوخى	F—7.
189.	*Okâlt el-Choueykh.*	وكالة الشويخ	F—7.
190.	*Zâouyet Serâg el-Dyn.*	زاوية سراج الدّين	F—7.
191.	*Gâma' Choueykh.*	جامع شويخ	F—8.
192.	*Okâlt Hasân.*	وكالة حسان	F—7.
193.	*Sibyl el-Ghamry.*	سبيل الغمرى	F—7.
194(2).	*A'tfet el-Ghamry.*	عطفة الغمرى	F—7.
195.	*A'tfet el-Leben.*	عطفة اللبن	F—7.
196.	*A'tfet el-Chemâly.*	عطفة الشمالى	F—7.
197.	*Gâma' el-soultân el-Ghamry.*	جامع السلطان الغمرى	F—7.
198.	*Okâlt el-Ghamry.*	وكالة الغمرى	F—7.
199.	*Okâlt el-Saqâr.*	وكالة الصقار	F—7.

(1) Voyez le n.° 314 de la VII.e section, G—6.

(2) Il y a un autre n.° 194 dans l'intérieur de la V.e section *(Gâma' el-Echrofyeh)*, lequel appartient à la série de la VII.e

NUMÉROS gravés sur le plan.	LISTE DES NOMS DES LIEUX, RUES, PLACES, MONUMENS.		CARREAUX.
200.	*A'tfet el-Fourn.*	عطفة الفرن	E—7.
201.	*Beyn el-Syârig.*	بين السيارج	E—7.
202.	Teintures.		E—7.
203.	*A'tfet el-Qatyleh.*	عطفة القتيله	E—7.
204.	*Derb el-Ferrâkhah.*	درب الفرّاخه	E—7.
205.	*Gâma' el-Madrafeh.*	جامع المدرفه	E—8.
206.	*A'tfet el-Ferrâkhah.*	عطفة الفرّاخه	E-7-8.
207.	*A'tfet el-Hammâm.*	عطفة الحمّام	E—7.
208.	Masures et décombres.		E—7.
209.	*Bâb el-Ghadr.*	باب الغدر	E-6-7.
210.	*Hammâm el-Bâbeyn.*	حمّام البابين	E—7.
211.	*A'tfet O'smân Châouych el-Magnoun.*	عطفة عثمان هاويش المجنون	K—8.
212.	*A'tfet Sitty Beyram.*	عطفة ستى بيرم	K—8.
213.	*Beyt cheykh el-Hefnâouy.*	بيت شيخ الحفناوى	K—9.
214.	*Gâma' cheykh el-Hefnâouy.*	جامع الشيخ الحفناوى	K—9.
215.	Teintures.		K—9.
216.	*Gâma' el-Khâsyeh.*	جامع الخاصيه	K—8.
217.	*Gâma' O'mâr.*	جامع عمار	K—8.
218.	*Matbakh A'raqy.*	مطبخ عرقى	K—9.
219.	*Beyt Bâch Châouych el-Ikhtyâr.*	بيت باش هاويش الاختيار	K—9.
220.	*Sibyl ou Zâouyet el-Seyd Loutfy.*	سبيل و زاوية السيد لطفى	K—8.
221.	*Hammâm el-Gedyd.*	حمّام الجديد	K—8.
222.	*Beyt A'ly kâchef Ayoub bey.*	بيت على كاشف ايوب بيه	K—8.
223.	*Sekket el-Leboudyeh.*	سكة اللبوديه	K-8-9.
224.	*Okâlt el-Qoubrousy.*	وكالة القبرصى	K—9.
225.	*Gâma' el-Zeynyeh.*	جامع الزينيه	K—9.
226.	*A'tfet el-Chichyny.*	حارة الشيشنى	I-K-8.
227.	*El-Saba' qâ'ât.*	السبع قاعات	I—8.
228.	*Souq el-Khachab.*	سوق الخشب	I—8.
229.	*A'tfet el-Hattâbeh.*	عطفة الحطّابه	I—8.
230.	*Souq el-Mousky.*	سوق الموسكى	I-9-8.
231.	*Gâma' el-Mourâdyé.*	جامع المراصيا	I—9.
232.	*Bâb Beyn el-Nehdeyn.*	باب بين النهدين	I—9.
233.	*Zâouyet el-cheykh el-Menâyyer.*	زاوية الشيخ المنيّر	I—8.
234.	*Beyt Ibrâhym kâchef.*	بيت ابراهيم كاشف	I—8.
v. 235.	*Qantarat el-Mousky.*	قنطرة الموسكى	I—9.
236.	*Hammâm el-Mousky.*	حمّام الموسكى	I—9.
237.	*Gâma' el-Moghârbeh.*	جامع المغاربه	I—8.
238.	*Derb el-Tâhoun.*	درب الطاحون	I—8.
239.	*Okâlt Senbel.*	وكالة السنبل	I—8.
240.	*Matbakh A'raqy.*	مطبخ عرقى	I—8.

NUMÉROS gravés sur le plan.	LISTE DES NOMS DES LIEUX, RUES, PLACES, MONUMENS.		CARREAUX.
241.	*Zâouyet Abou Tâleb.*	زاوية ابو طالب	I—8.
242.	*Sibyl el-Selgamyeh.*	سبيل السلجمية	H—8.
243.	*Okâlt Solymân Châouych.*	وكالة سليمان شاويش	I—8.
244.	*A'tfet Talm el-Tourah.*	عطفة طلم التره	I—8.
245.	*Derb el-Mouballat.*	درب المُبَلّة	I—8.
246.	*Derb el-Modrâs.*	درب المُدراس	H—8.
247.	*Derb el-Tourkyeh.*	درب التركيه	H—8.
248.	*Derb el-Oudâa'.*	درب الوداع	H—8.
249.	Cafés.		H—8.
250.	*Beyn el-Soureyn.*	بين الصورين	H—8.
251.	*Qâ'ât el-Faddah.*	قاعاة الفضّه	H—8.
252.	*Derb el-Dourah.*	درب الدوره	H—8.
253.	*Okâlt el-Yânsoun.*	وكالة اليانسون	G—8.
254.	*Okâlt el-A'gâtyeh.*	وكالة العاجاتيه	G—8.
255.	*Hammâm el-Yhoud.*	حمّام اليهود	H—7.
256.	*Hârt el-Zoueyleh.*	حارة الزويله	G—8.
257.	*Kenyset el-Qobt.*	كنيسة القبط	G—8.
258.	Rue très-étroite [1].		H—8.
259.	*El-Masbaghat el-Soultâny.*	المصبغة السلطانى	G—8.
VI.e 260.	*Qantarat el-Gedyd.*	قنطرة الجديد	G—8.
261.	*Sibyl el-Qeysarly.*	سبيل القيسرلى	G—8.
262.	*A'tfet Rizq.*	عطفة رزق	G—8.
263.	*Gâma' Mayâleh.*	جامع ميالة	G—8.
264.	*Hârt el-Cha'râouy.*	حارة الشعراوى	G—8.
265.	*Sekket el-Cha'râouy.*	سكة الشعراوى	F-G-8.
266.	*Madfoun el-Cha'râouy.*	مَدفن الشعراوى	F—8.
267.	Teintures de coton.	مصبغة القطن	F—8.
268.	*Hammâm Cha'râouy.*	حمّام الشعراوى	F—8.
269.	Fabrique de vinaigre.	معمل الخلّ	F—8.
270.	*Beyt cheykh el-Cha'râouy.*	بيت الشيخ الشعراوى	F—8.
271.	*Zâouyet el-Cha'râouy.*	زاوية الشعراوى	F—8.
272.	*Zâouyet el-cheykh A'sâfyr.*	زاوية الشيخ عصافير	F—8.
273.	*Gâma' el-Cha'râouy.*	جامع الشعراوى	F—8.
274.	*Sibyt el-Cha'râouy.*	سبيل الشعراوى	F—8.
275.	*Syrgeh*, ou fabrique d'huile.		F—8.
276.	*A'tfet Choueykh.*	عطفة شويخ	F—8.
277.	*Sibyl el-Selymânyeh.*	سبيل السليمانيه	F—8.
278.	*Derb el-Madbah.*	درب المَدبَح	F—8.
279.	*Sekket Meydân el-Qotn.*	سكة ميدان القُطن	F—8.
280.	*Sibyl Bâb el-Hadyd.*	سبيل باب الحديد	E-F-8.

(1) Elle est trop large sur le plan.

NUMÉROS gravés sur le plan.	LISTE DES NOMS DES LIEUX, RUES, PLACES, MONUMENS.		CARREAUX.
281.	*Okâlt Ferâkh.*	وكالة الفراخ	F—8.
282.	*Okâlt el-Hosr.*	وكالة الحصر	E—8.
283.	*Souq el-Selymânyeh.*	سوق السليمانيه	E-F-8.
284.	*Bâb el-Qous.*	باب القوس	E—8.
285.	*Beyt A'ly kâchef.*	بيت على كاشف	F—8.
286.	*Hammâm el-Kharrâtyn.*	حمّام الخرّاطين	F—8.
287.	*Bâb el-Cha'ryeh.*	باب الشعريّه	F—9.
288.	*Gâma' el-A'zqalâny.*	جامع العزقلانى	F—9.
VI.e 289.	*Okâlt el-Ferâkh.*	وكالة الفراخ	F—9.
VI.e 290.	*Ma'mal el-Khal.*	معمل الخل	F—9.
291.	*Okâlt el-Hagar Khân.*	وكالة الحجر خان	E—8.
292.	*Derb Bâb el-Cha'ryeh.*	درب باب الشعريه	E—9.
293.	*Gabbâseh*, four à plâtre.	جبّاسه	E—8.
294.	*Bâb el-Hadyd Betâa' Bâb el-Cha'ryeh.*	باب الحديد بتاع باب الشعريه	E—8.
295.	*Bâb el-Cha'ryeh.*	باب الشعريه	E—8.
296.	*Zâouyet Hasân el-Demerdâchy.*	زاوية حسان الدمرداشى	E—8.
297.	*Syrgeh*, ou fabrique d'huile.		E—8.
298.	*Okâlt el-Ne'nâ'.*	وكالة النعناع	E—8.
299.	*Matbakh A'raqy.*	مطبخ عرقى	E—8.
300.	*Hoch Hasan el-Demerdâchy.*	حوش حسن الدمرداشى	E—8.
301.	*Masbaghah*, teintures.	مصبغه	E—8.
302.	*A'tfet el-Moustâhy.*	عطفة المصطاحى	D-E-8.
303.	*Sibyl O'mâr kâchef.*	سبيل عمار كاشف	E—8.
304.	*A'tfet Qourbâs.*	عطفة قرباس	E—8.
305.	*Sekket Bâb el-Cha'ryeh.*	سكة باب الشعريه	E—8.
306.	*A'tfet Zend el-Fyl.*	عطفة زند الفيل	E—8.
307.	*Gâma' el-Mogharbel.*	جامع المغربل	D-E-8.
308.	*Gâma' el-Mahkameh.*	جامع المحكمه	E—8.
309.	*Okâlt el-Gellâbeh.*	وكالة الجلابه	E—8.
310.	*Okâlt el-Mouzy.*	وكالة الموزى	E—8.
311.	*Okâlt el-Semsem.*	وكالة السمسم	E—8.
312.	*Okâlt el-Gâmous.*	وكالة الجاموس	E—8.
313.	*Derb el-Mahkameh.*	درب المحكمه	E—8.
314.	*A'tfet el-Mestouqad.*	عطفة المستوقد	E—8.
315.	*Okâlt el-Qamh.*	وكالة القمح	E—8.
316.	*Gâma' omm el-A'ychy.*	جامع ام العيشى	E—9.
317.	Masures.		D—9.
318.	*Hammâm el-Tanbaly.*	حمّام الطنبلى	D—8.
319.	*Derb el-Eqmâa'yeh.*	درب الاقماعيه	E—9.
320.	*A'tfet el-Mogharbel.*	عطفة المغربل	E—9.
321.	*Zâouyet el-Mogharbel.*	زاوية المغربل	E—9.

NUMÉROS gravés sur le plan.	LISTE DES NOMS DES LIEUX, RUES, PLACES, MONUMENS.		CARREAUX.
322.	*Derb Sy Madyan.*	درب سى مَدين	E — 9.
323.	*Gâma' Sy Madyan.*	جامع سى مدين	E — 9.
324.	*Gâma' el-Zâhed.*	جامع الزاهد	E — 10.
325.	*Zâouyet el-cheykh A'bd el-Rahmân.*	زاوية الشيخ عبد الرحمان	E — 9.
326.	*Beyt Mohammed kâchef.*	بيت محمد كاشف	E — 10.
327.	*A'tfet el-Qabâqyby.*	عطفة القباقيبى	E — 9.
328.	*El-Eqmâa'yeh.*	الاقماعيه	E — 9.
329.	*Derb el-Sahryg.*	درب السهرج	E — 9.
330.	*Derb Rycheh.*	درب ريشه	D-E-9.
331.	*A'tfet A'gouâ.*	عطفة عجوا	D — 9.
332.	*A'tfet el-Mobaraqa'â.*	عطفة المبرقعا	E — 9.
333.	*Gâma' el Sotouhyeh.*	جامع السطوحيه	E — 5.
334.	*Sibyl Selym.*	سبيل سليم	D-5-6.
335.	Teintures.		D — 5.
336.	*A'tfet Selym.*	عطفة سليم	C — 5.
337.	*Sekket el-E'doumouyé.*	سكة العدمويا	C — 5.
338.	*Zâouyet el-Sârem.*	زاوية الصارم	C — 5.
339.	*Okâlt el-emyr.*	وكالة الامير	C — 5.
340.	*A'tfet Felâfel.*	عطفة فلافل	C — 5.
341.	*A'tfet Salâh.*	عطفة صلاح	B — 5.
342.	*El-Hasanyeh.*	الحسنيه	B — 5.
343.	*Gâma' el-Bayoumy.*	جامع البيومى	B — 5.
344.	*Souq el-Balah*, marché aux dattes.	سوق البلح	B — 5.
345.	*Derb el-Gemmeyzeh.*	درب الجميزه	B — 5.
346.	*Gâma' el-Kourdy.*	جامع الكردى	A — 5.
347.	*Souq el-Kourdy.*	سوق الكردى	A — 5.
348.	*Derb el-cheykh Qamar.* *	درب الشيخ قمر	A — 5.
349.	*Derb el-Sebâa'.* *	درب السباع	B — 6.
350.	*Derb el-Saouâby.*	درب الصوابى	B — 6.
351.	*Derb el-Samâkyn.*	درب السماكين	D — 6.
352.	*Souq el-Dayaq.*	سوق الديق	D-E-5-6.
353.	*Gâma' el-Benhâouy.*	جامع البنهاوى	D — 6.
354.	*Derb el-Gourah.*	درب الجوره	D-6-7.
355.	*Zâouyet el-Dahaby.*	زاوية الدهبى	D — 6.
356.	*Hammâm el-Dahaby.*	حمّام الدهبى	D — 6.
357.	*Sibyl el-Sâouy.*	سبيل الصاوى	D — 6.
358.	*Derb el-Hagourah.*	درب الحجوره	D-6-7.
359.	*Derb el-Chorafeh.*	درب الشرفه	D — 6.
360.	*Zâouyet Abou Gebbeh.*	زاوية ابو جبّه	D — 6.
361.	*A'tfet el-Semn.*	عطفة السمن	D — 6.
362.	Fabrique d'étoffes.		C — 6.

NUMÉROS gravés sur le plan.	LISTE DES NOMS DES LIEUX, RUES, PLACES, MONUMENS.		CARREAUX.
363.	Fabrique d'étoffes.		G—6.
364.	*Zâouyet Hoch el-Hommous.*	زاوية حوش الحمّص	D—6.
365.	*Hoch el-Hommous.*	حوش الحمّص	D—6.
366.	*Beyn el-Khoukh.*	بين الخوخ	C—6.
367.	*A'tfet el-Ghannâgeh.*	عطفة الغنّاجه	C—6.
368.	*El-Sâouâby.*	الصاوابي	C—6.
369.	*A'tfet Zara' el-Naoué.*	عطفة زرع النوا	C—6.
370.	*Okâlt el-Hemyr.*	وكالة الحمير	G—6.
371.	*A'tfet Balâouy.*	عطفة بلاوى	C—6.
372.	*Gâma' el-Sâouâby.*	جامع الصاوابي	B-C-6.
373.	*Gheyt el-Taouyl.* *	غيط الطويل	C-6-7.
374.	*Geneynet el-Ouâly.* *	جنينه الوالى	B-C-6.
375.	*Gheyt Hasan bey el-Geddâouy.* *	غيط حسن بيه الجداوى	B—6.
376.	*Gheyt el-Moulleh.* *	غيط الملّه	A—6.
377.	*Gheyt el-Qouttâ.* *	غيط القطّا	A—6.
378.	*Gâma' el-Dâher.* (Fort Shulkowski.)*	جامع الظاهر	A-6-7.
379.	*Gâma' el-Châdlyeh.*	جامع الشادليه	D-E-7.
380.	*Sibyl el-Soufâny.*	سبيل الصوفانى	D—7.
381.	*Sekket Bâb el-Ghadr.*	سكة باب الغدر	D-7-8.
382.	*Zâouyet el-cheykh Cha'bân.*	زاوية الشيخ شعبان	D—7.
383.	*Derb el-Bezâzreh.*	درب البزازره	D—7.
384.	*Gâma' el-Mezheryâ.*	جامع المزهريا	D—7.
385.	*Derb el-Baghâleh.*	درب البغاله	D—7.
386.	*A'tfet el-Birket.*	عطفة البركة	D—7.
387.	*Birket Genâq.*	بركة جناق	D—7.
388.	*Bâb Ma'mal el-Neché.*	باب معمل النشا	D—8.
389.	*Kharâbt ebn Chedyd.* *	خرابة ابن شديد	C—7.
390.	*El-Cheykh Abou Qedreh.* *	الشيخ ابو قدره	C—7.
391.	*Khott Farkhezân.* *	خطّ فرخزان	B—7.
392.	*Sekket Farkhezân.* *	سكة فرخزان	B—7.
393.	Nouveau pont. *		A—7.
394.	*Qantarat el-Ouezz.* *	قنطرة الوزّ	A—7.
395.	*Sibyl el-Bedaouy.*	سبيل البدوى	D—8.
396.	*Qantarat el-Kharrouby.*	قنطرة الخرّوبى	D—8.
397.	*Zâouyet el-A'daouy.*	زاوية العدوى	D—8.
398.	*Bâb el-A'daouy.*	باب العدوى	D—8.
399.	*Okâlt el-Hemyr.*	وكالة الحمير	D—8.
400.	*Gâma' el-Moutâtyé.*	جامع المطاطيا	D—8.
401.	*Derb el-Tachtouchy.*	درب الطشطوشى	D—8.
402.	*Derb el-Faggâleh.*	درب الفجّاله	D—9.
403.	*Okâlt el-Qamh.*	وكالة القمح	D—8.

NUMÉROS gravés sur le plan.	LISTE DES NOMS DES LIEUX, RUES, PLACES, MONUMENS.		CARREAUX.
404.	*Gâma' el-Tachtouchy.*	جامع الطشطوشى	D—8.
405.	*Khott el-Qattânyn.*	خط القطانين	D—9.
406.	*Hod A'bd el-Rahmân Kykhyeh.*	حوض عبد الرحمان كيخيه	D—8.
407.	*Sibyl Ahmed el-Gouhary.*	سبيل احمد الجوهرى	D—8.
408.	*Zâouyet el-Baskhy.*	زاوية البسخى	D—8.
409.	*Derb el-Tachtouchy.*	درب الطشطوشى	C-D-8.
410.	*A'tfet el-cheykh Chehâb.*	عطفة الشيخ شهاب	C—8.
411.	*A'tfet el-Madbah.*	عطفة المدبح	D—8.
412.	*Derb el-Geneyneh.*	درب الجنينه	C—8.
413.	*Geneynet el-cheykh el-Bekry.*	جنينة الشيخ البكرى	C—8.
414.	*El-Bekryeh.*	البكريه	C—8.
415.	*Derb Hâtem.*	درب حاتم	C-8-9.
416.	*A'tfet Abou el-Rych.*	عطفة ابو الريش	C—9.
417.	*Gâma' el-Khourbatly.*	جامع الخربطلى	C—8.
418.	*Gâma' el-Bekryeh.*	جامع البكريه	B—8.
419.	*Khalyg el-Soultâny.* *	خليج السلطانى	B—8.
420.	Terrain cultivé, sans palmiers. *		B—8.
421.	*Bâb el-Bekryeh.*	باب البكريه	B—8.
422.	*Geneynet el-Khourbatly.* *	جنينة الخربطلى	B—8.
423.	*Bâb Qantarat el-Bekryeh.*	باب قنطرة البكريه	A—8.
424.	*Qantarat el-Bekryeh.* *	قنطرة البكريه	A—8.
425.	*Tell el-Taouâbeh*, butte où l'on faisoit des briques cuites. *	تل الطوابه	A—8.
426.	*Birket el-cheykh Qamar.* *	بركة الشيخ قمر	A—8.
427.	*Derb el-Tanbaly.*	درب الطنبلى	D—9.
428.	*Khoukh A'tfet abou Esba'*, passage.	خوخ عطفة ابو اصبع	D-8-9.
429.	*Derb el-Qaouâs.*	درب القواس	D—9.
430.	*Derb el-Marâfchyé.*	درب المرافشيا	D-9-10.
431.	*Gâma' Sitty Maryam.*	جامع ستى مريم	D—9.
432.	*Cheykh Abou el-Rych*, fort Laugier. *	شيخ ابو الريش	C-10.
433.	*Sekket el-Châre'.*	سكة الشارع	D—9.
434.	*Birket el-Rotly*, terrain inondé, sans palmiers. *	بركة الرطلى	B-10.
435.	Chemin du fort Shulkowski. *		A—9.
436.	*Khalyg el-Taouâbeh.* *	خليج الطوابه	A—9.
437.	*Gheyt Khalyl bey.* *	غيط خليل بيه	A—9.
438.	*Sekket el-Mahmacheh.* *	سكة المحمشه	A—9.
439.	*Zâouyet el-Sabbân.*	زاوية الصبان	D-9-10.
440.	*Derb el-Bousty.*	درب البسطى	D—10.
441.	*Bâb el-Faggâleh.*	باب الفجالـــه	D—10.
442.	*Bâb Cha'eyb.*	باب شعيب	D—10.

NUMÉROS gravés sur le plan.	LISTE DES NOMS DES LIEUX, RUES, PLACES, MONUMENS.		CARREAUX.
443.	*Sekket Birket el-Rotly.* *	سكة بركة الرطلى	C-10-11.
444.	*Sekket el-Dâher.* *	سكة الظاهر	C-10-11.
445.	*Gheyt el-kâchef.* *	غيط الكاشف	B—11.
446.	*Bâb el-Hasanyeh.*	باب الحسنيه	A — 5.
447.	*Sekket el-A'ryân.*	سكة العريان	E-9-10.
VI.e 448.	*Gâma' el-A'ryân.*	جامع العريان	F—10.
VI.e 449.	*Okâlt el-Qotn.*	وكالة القطن	F—10.
VI.e 450.	*Souq el-Zalat.*	سوق الزلط	E—10.
451.	*Gâma' el-A'raby.*	جامع العربى	K — 7.
452.	*Kenyset el-Roum.*	كنيسة الروم	K — 7.

VI.e SECTION.

1.	*Zâouyet el-Marsafy.*	زاوية المرصفى	L — 9.
2.	*Beyt el-Chorâyby.*	بيت الشرايبى	L — 9.
3.	*Derb el-Daqâq.*	درب الدقاق	L — 9.
4.	*A'tfet el-Ma'mal.*	عطفة المعمل	L — 9.
5.	*Derb el-Manâsrah.*	درب المناصره	L — 9.
6.	*Sekket Qantarat el-emyr Hoseyn.*	سكة قنطرة الامير حسين	L—10.
7.	*Derb el-Tâhoun.*	درب الطاحون	K—10.
8.	*Zâouyet el-cheykh Selym.*	زاوية الشيخ سليم	K — 9.
9.	*Gheyt Solymân Odobâchy*, ou *Gheyt el-Mousky.*	غيط سليمان اصباشى او غيط الموسكى	K — 9
10.	*Gheyt el-Afrang.*	غيط الافرنج	K — 9.
11.	*Hoch el-Fahm.*	حوش الفحم	K—10.
12.	*Sibyl el-Madânyeh.*	سبيل المدانيه	K—10.
13.	*Khalyg el-Emyr Hoseyn.*	خليج الامير حسين	J-K-9.
14.	*Zâouyet el-Chouchtery.*	زاوية الششترى	K — 9.
15.	*Sibyl el-Bekry.*	سبيل البكرى	K — 9.
16.	*Derb el-Bechâbcheh.*	درب البشابشه	K—10.
17.	*Derb el-Zyât.*	درب الزيات	J—10.
18.	*Derb el-Gedyd.*	درب الجديد	J — 9.
19.	Tisserands (en face de ce point).		J — 9.
20.	*Gâma' el-A'gamy.*	جامع العجمى	J — 9.
21.	*Hârt el-Fransâouyeh.*	حارة الفرنساويه	J-K-9.
22.	*Beyt el-cheykh el-Bekry.*	بيت الشيخ البكرى	J — 9.
23.	*Gâma' el-Khaznadâr.*	جامع الخزنضار	J — 9.
24.	*Hârt el-Afrang*, ou quartier des Francs.	حارة الافرنج	J — 9.
25.	*Derb el-Mezeyyn.*	درب المزين	J — 9.
26.	*Derb el-Hazzâmeh.*	درب الحزامه	J—10.
27.	*Derb el-Barâbrah.*	درب البرابره	H—10.
28.	*Gâma' Derb el-Barâbrah.*	جامع درب البرابره	H—10.

NUMÉROS gravés sur le plan.	LISTE DES NOMS DES LIEUX, RUES, PLACES, MONUMENS.		CARREAUX.
29.	Puisard.		H–10.
30.	*Derb el-Hyn.*	درب الحين	H—9.
31.	*Beyt Mourâd bey.*	بيت مُراد بيه	H—9.
32.	*Beyt O'smân bey el-Achqar.*	بيت عثمان بيه الاشقر	H—9.
33.	*Derb Qatry.*	درب قطرى	H—9.
34.	*Derb Nakhnoukh.*	درب نخنوخ	H—9.
35.	*Derb el-Geneyneh.*	درب الجنينه	H—9.
36.	*Derb el-Tâhoun.*	درب الطاحون	H—9.
37.	*Derb el-E'loueh.*	درب العلوه	G–10.
38.	*A'tfet Girgès el-Ahmar.*	عطفة جرجس الاحمر	G—9.
39.	*Gâma' el-E'loueh.*	جامع العلوه	G–10.
40.	*Beyt Mourâd bey.*	بيت مُراد بيه	G—8.
41.	*A'tfet el-cheykh Ibrâhym.*	عطفة الشيخ ابراهيم	G—9.
42.	*Hârt el-Nasârah.*	حارة النصاره	G—8.
43.	*A'tfet el-Maouardy.*	عطفة المَوردى	G—9.
44.	*Beyt Mohammed aghâ.*	بيت محمد اغا	G—8.
45.	*Derb el-Tâhoun.*	درب الطاحون	G—9.
46.	*Gâma' Moustafâ bey.*	جامع مصطفى بيه	G—9.
47.	*A'tfet el-Meya'h.*	عطفة الميعه	G—9.
48.	*A'tfet el-Haryry.*	عطفة الحريرى	G—9.
49.	*A'tfet el-Gellâb.*	عطفة الجلّاب	G—9.
50.	*A'tfet el-Cherry.*	عطفة الشرّى	G—9.
51.	*A'tfet el-Fourn.*	عطفة الفُرن	G—9.
52.	*A'tfet el-Chorbagy.*	عطفة الشربجى	G—9.
53.	*Derb el-Tabbânyeh.*	درب التبّانيه	G—9.
54.	*Derb Moustafâ.*	درب مصطفى	G—9.
55.	*Zâouyet el-cheykh el-Bekry.*	زاوية الشيخ البكرى	G—8.
56.	*Sekket Qantarat el-Gedyd.*	سكة قنطرة الجديد	G—8.
57.	*El-Ramly.*	الرملى	F-G-8.
58.	*Derb el-Gedyd.*	درب الجديد	F—9.
59.	*Zâouyet el-Ramleh.*	زاوية الرمله	F—9.
60.	*Souq el-Hammâm.*	سوق الحمّام	F—9.
61.	*Derb Qochâch.*	درب قُشاش	F—9.
62.	*Sekket el-Tourâb.*	سكة الطُراب	G–10.
63.	*Sekket Ouasa't el-Gyr.*	سكة وسعة الجير	G–10.
64.	*El-Meydân.*	الميدان	F—8.
65.	*Gâma' el-Meydân.*	جامع الميدان	F—8.
66.	*Derb el-Chorafeh.*	درب الشُرَفه	F-9-10.
67.	*Khalyg el-Cha'râouy.*	خليج الشعراوى	F-G-8.
68.	*Khalyg el-Mousky.*	خليج الموسكى	H—8.
69	*Gâma' el-Kykhyeh.*	جامع الكخيه	F—9.

NUMÉROS gravés sur le plan.	LISTE DES NOMS DES LIEUX, RUES, PLACES, MONUMENS.		CARREAUX.
70.	*Gheyt el-cheykh Mousbâh.*	غيط الشيخ مصباح	F — 9.
71.	*Derb el-Tammâr.*	درب الطمار	F — 9.
72.	*Beyt el-Ma'llem Girgès el-Gouhary.*	بيت المعلم جرجس الجوهرى	F — 8.
73.	*Zâouyet el-A'râqy.*	زاوية العرقى	F — 9.
74.	*Zâouyet el-Tammâr.*	زاوية الطمار	F — 9.
75.	*Zâouyet el-Helâtyeh.*	زاوية الحلاتيه	F — 9.
76.	*A'tfet el-Mechakhah.*	عطفة المخخه	F — 8.
77.	*Beyt Marzouq bey ebn Ibrâhym bey.*	بيت مرزوق بيه ابن ابراهم بيه	F — 8.
78.	Quartier général.		F — 8.
79.	*Zâouyet el-Arba'yn.*	زاوية الاربعين	L—10.
80.	*A'tfet Abou Tabaq.*	عطفة ابو طبق	L—10.
81.	*A'tfet el-Qassâs.*	عطفة القصاص	L—10.
82.	*Gâma' Solymân Selym.*	جامع سليمان سليم	L—10.
83.	*Hod A'bd el-Rahmân Kykhyeh.*	حوش عبد الرحمان كيخيه	L—10.
84.	*Derb el-Menaggemeh.*	درب المنجمه	L-10-11.
85.	*Bâb el-Soueyqah* (1).	باب السويقه	L—11.
86.	*Derb el-Maddâh.*	درب المداح	L—10.
87.	*Sekket el-Soueyqah.*	سكة السويقه	L-10-11.
88.	*Sekket el-Manâsrah.*	سكة المناصره	K-L-10.
89.	*Hoch Noukkeh.*	حوش نكه	K—10.
90.	*A'tfet Hanbout el-Manâsrah.*	عطفة حنبوط المناصره	K—10.
91.	*El-Manâsrah.*	المناصره	K-9-10.
92.	*Zâouyet el-Heraqy.*		K—10.
93.	*Derb el-Kelb.*	درب الكلب	K—10.
94.	*Qala't el-Kelâb.*	قلعة الكلاب	K—10.
95.	*Torbet el-Ezbekyeh.*	تربة الازبكيه	K—11.
96.	*El-cheykh Salâmeh.*	الشيخ سلامه	K—10.
97.	*Derb el-E'loueh.*	درب العلوه	K—10.
98.	*Koum el-cheykh Salâmeh.*	كوم الشيخ سلامه	I—10.
99.	*Gâma' el-Qadym.*	جامع القديم	I—10.
100.	*Sibyl ou Kouttâb el-Dânochâry.*	سبيل وكتاب الدانوهارى	I — 9.
101.	*Châra' el-E'loueh.*	شارع العلوه	I—10.
102.	*Gâma' Koum el-cheykh Salâmeh.*	جامع كوم الشيخ سلامه	I—11.
103.	Verrerie.		I—11.
104.	*El-cheykh A'ntar.*	الشيخ عنتر	I—11.
105.	*Derb el-Tâhoun.*	درب الطاحون	I—11.
106.	*Beyt Aly bey Selym.*	بيت على بيه سليم	I—11.
107.	*Zâouyet el-Dayasty.*	زاوية الدياسطى	H—11.
108.	*Gâma' el-cheykh el-Gouhary.*	جامع الشيخ الجوهرى	H—11

(1) On a gravé par erreur sur le plan *Souyqah*, et le n.° 80 au lieu de 85.

NUMÉROS gravés sur le plan.	LISTE DES NOMS DES LIEUX, RUES, PLACES, MONUMENS.		CARREAUX.
109.	*Ma'mal el-Qezâz*, verrerie.	معمل القزاز	H—10.
110.	Bains.		H—11.
111.	Ménagerie.		H—10.
112.	*Beyt Yahyä kâchef.*	بيت يحيى كاشف	H—11.
113.	*Zâouyet el-Khabbâz.*	زاوية الخبّاز	G—10.
114.	*Sekket el-Nouby.*	سكة النوبى	G—10.
115.	Décombres.		G—11.
116.	*Gâma' el-Nouby.*	جامع النوبى	G—10.
117.	*A'tfet Nasab.*	عطفة نَسَب	G—11.
118.	*Sekket el-Tourab.*	سكة التوب	G—10.
119.	Santon.		G—10.
120.	*Tourab el-Rouye'y.*	ترب الرويعى	G—10.
121.	*Hoch Hasan.*	حوش حسن	F—10.
122.	*Tourab el-cheykh Choraf el-Dyn.*	ترب الشيخ شرف الدين	F—10.
123.	*Ouasa't el-Gyr.*	وسعة الجير	F—10.
124.	Teintures.		F—10.
125.	*A'tfet el-Gayâryn.*	عطفة الجيارين	G—10.
126.	*Derb el-Migreh.*	درب المجره	F—10.
127.	*Gâma' Safy el-Dyn.*	جامع صفى الدين	F—11.
128.	*Sekket el-Meydân.*	سكة الميدان	F—10.
129.	*Souq el-Samak*, marché aux poissons.	سوق السمك	F—11.
130.	*Derb el-Fouatyeh.*	درب الفوطيه	F—10.
131.	*Hârt el-Khodery.*	حارة الخضرى	F—10.
132.	*Gâma' el-Birmâouyeh.*	جامع البرماويه	E—10.
133.	*Masbaghat el-Basmah*, okel de teinture par impression.	مصبغة البصمه	F—10.
134.	*Souq el-Khachab.*	سوق الخشب	E—10.
135.	*Zâouyet el-Rekerâky.*	زاوية الركراكى	E—10.
136.	*A'tfet el-cheykh A'bd-allah.*	عطفة الشيخ عبد الله	E—10.
137.	*Derb el-Tabbâkh.*	درب الطباخ	E—10.
138.	*A'tfet el-Sa'ydeh.*	عطفة السعيده	E—11.
139.	*Zâouyet el-Tabbâkh.*	زاوية الطباخ	E—10.
140.	*Souq el-Zalat.*	سوق الزلط	E—10.
141.	*Zâouyet el-Seyd Ouhebeh.*	زاوية السيد وهبه	E—10.
142.	*A'tfet Souq el-Zalat.*	عطفة سوق الزلط	D—10.
143.	*A'tfet el-E'loueh.*	عطفة العلوه	D—10.
144.	*Bâb Souq el-Zalat.*	باب سوق الزلط	D—10.
145.	*Gâma' el-Taouâchy.*	جامع الطواشى	D—10.
146.	*Zâouyet el-Moqaddem.*	زاوية المقدّم	D—10.
147.	*Derb el-A'ssâlet.*	درب العسّالة	D—11.
148.	*Souq el-Baqar.*	سوق البقر	D—10.

NUMÉROS gravés sur le plan.	LISTE DES NOMS DES LIEUX, RUES, PLACES, MONUMENS.		CARREAUX.
149.	*Beyt Abou Chaouâreb.*	بيت ابو شوارب	M—12.
150.	*Gâma' Abou Chaouâreb.*	جامع ابو شوارب	M—12.
151.	*Gheyt Abou Chaouâreb.*	غيط ابو شوارب	L—11.
152.	*A'tfet el-Zorâyb.*	عطفة الزرايب	L—11.
153.	*El-cheykh el-Beydah.*	الشيخ البيضه	L—12.
154.	*Zâouyet el-Mechadyé.*	زاوية المشهديا	K—12.
155.	*Zâouyet Abou el-A'yneyn.*	زاوية ابو العينين	L—11.
156.	*Derb el-Mahâbyl.*	درب المهابيل	L—11.
157.	*Sekket Torbet el-Ezbekyeh.*	سكة تربة الازبكيه	K—11.
158.	*Bâb el-Oudâa'.*	باب الوداع	K—12.
159.	*Sibyl el-Dânochâry.*	سبيل الدانوشارى	K—11.
160.	*Beyt el-cheykh el-Mohdy.*	بيت الشيخ المهدى	G—12.
161.	*Derb el-Baharah.*	درب البحره	K—11.
162.	*Derb el-Okâlt.*	درب الوكالة	K—11.
163.	*Gâma' el-Bekry.*	جامع البكرى	K—12.
164.	*Sibyl el-Bekry.*	سبيل البكرى	K—12.
165.	Maison du payeur général.		G—12.
166.	*Beyt Marzouq bey ebn Ibrâhym bey.*	بيت مرزوق بيه ابن ابراهيم بيه	K—11.
167.	*Beyt Ibrâhym bey.*	بيت ابراهيم بيه	K—11.
168.	Fin du quartier des Chrétiens.		G—12.
169.	*El-A'tabeh el-Zeraqah.*	العتبه الزرقه	K-11-J-11.
170.	*Hammâm Yezbak.*	حمام يزبك	I—11.
171.	*Sibyl el-Madânyeh.*	سبيل المدانيه	I—11.
172.	*Ma'sarat el-Zeyt.*	معصرة الزيت	I—11.
173.	*Derb el-Meydah.*	درب الميضه	I—11.
174.	*Derb Tyâb.*	درب طياب	G—12.
175.	*Sibyl Yezbak.*	سبيل يزبك	I—11.
176.	*Beyt el-Chorâyby.*	بيت الشرايبى	I—11.
177.	*Gâma' Yezbak.*	جامع يزبك	I—11.
178.	*Beyt Bichyr aghâ.*	بيت بشير اغا	I—11.
179.	*Bâb el-A'tabeh el-Zeraqah.*	باب العتبه الزرقه	I—11.
180.	*Beyt Ayoub bey el-Kebyr.*	بيت ايوب بيه الكبير	I—11.
181.	Fabrique d'huile de lin, tisserands.		I—11.
182.	*Bâb el-A'ouä.*	باب العوى	H—11.
183.	*Beyt el-cheykh el-Gouhary.*	بيت الشيخ الجوهرى	H—11.
184.	*Sibyl el-cheykh el-Gouhary.*	سبيل الشيخ الجوهرى	H—11.
185.	Verrerie.		H—11.
186.	*Derb el-E'seyly.*	درب العسيلى	H—11.
187.	*Beyt Isma'yl bey.*	بيت اسمعيل بيه	H—11.
188.	*Okâlt el-Kittân.*	وكالة الكتان	H—11.

NUMÉROS gravés sur le plan.	LISTE DES NOMS DES LIEUX, RUES, PLACES, MONUMENS.		CARREAUX.
189.	Fabrique de charbon.		G—11.
190.	*Beyt Qâyd aghâ* et *Beyt el-Dyouân.*	بيت قايد اغا وبيت الديوان	G—11.
191.	*Gâma' el-Chorâyby.*	جامع الشرايبى	G—11.
192.	*Birket el-Ezbekyeh*, place Ezbekyeh.	بركة الازبكيه	H—12.
193.	*Okâlt el-Khachab.*	وكالة الخشب	G—11.
194.	*Hârt el-Rouye'y.*	حارة الرويعى	G—11.
195.	*El-cheykh el-Rouye'y.*	الشيخ الرويعى	G—11.
196.	Poterie.		G—11.
197(1).	*Sibyl* et *Kouttâb el-Rouye'y.*	سبيل وكتاب الرويعى	G—11.
198.	*Gâma' el-Rouye'y.*	جامع الرويعى	G—11.
199.	*Okâlt el-Lymoun.*	وكالة الليمون	G—11.
200.	Imprimerie nationale.		G—11.
201.	*Sekket el-Rouye'y.*	سكة الرويعى	G—11.
202.	*Gâma' el-Ahmar.*	جامع الاحمر	G—11.
203.	*Tourab Gâma' el-Ahmar.*	ترب جامع الاحمر	G—11.
204.	*Koum el-Nokhâl.*	كوم النخال	G—11.
205.	Bain.	حمّام	G—11.
206.	*Beyt O'smân aghâ el-Khaznadâr.*	بيت عثمان اغا الخزندار	F—11.
207.	*Derb Gâma' el-Ahmar.*	درب جامع الاحمر	F—11.
208.	*Derb Ryâch.*	درب رياش	F—11.
209.	161.e demi-brigade.		F—11.
210.	61.e demi-brigade.		F—11.
211.	*Sekket Gâma' el-Ahmar.*	سكة جامع الاحمر	F—11.
212.	*Bâb Safy el-Dyn.*	باب صفى الدين	F—11.
213.	Teintures d'indigo.		F—11.
214.	*A'tfet el-A'ryd.*	عطفة العريض	F—11.
215.	*Derb el-Qouttah.*	درب القطّه	F—11.
216.	*Zâouyet Derb el-Qouttah.*	زاوية درب القطّه	F—11.
217.	*Sibyl el-Louâminy.*	سبيل اللوامنى	E—11.
218.	*Sibyl Abou el-Fous.*	سبيل ابو الفوس	E—11.
219.	*Ma'sarat el-Zeyt*, moulin à huile.	معصرة الزيت	E—11.
220.	*Gâma' Salmeh.*	جامع سلمه	E—11.
221.	*Gâma' Darhem ou Nousf.*	جامع درهم ونصف	E—11.
222.	*Bâb el-Bahr.*	باب البحر	E—11.
223.	*Zâouyet el-Arba'yn.*	زاوية الاربعين	E—11.
224.	*Derb el-Baouâryn.*	درب البوارين	D—11.
225.	*A'tfet el-Baouâryn.*	عطفة البوارين	D—11.
226.	*Zâouyet el-Chanbaky.*	زاوية الشنبكى	D—11.
227.	*Zâouyet Abou Qoseybeh.*	زاوية ابو قصيبة	D—11.
228.	*Beyt Hasan Kykhyeh el-Gharbân.*	بيت حسن كخيه الغربان	M—12.

(1) Le n.° 196 auroit dû être gravé sur le plan entre 197 et 198.

NUMÉROS gravés sur le plan.	LISTE DES NOMS DES LIEUX, RUES, PLACES, MONUMENS.		CARREAUX.
229.	*Derb el-Beydah.*	درب البيضه	K-L-M-12.
230.	*Sekket el-Kafâroeh.*	سكة الكفاروه	M—12.
231.	*Hârt el-Kafâroeh.*	حارة الكفاروه	M—13.
232.	Jardin.		M—12.
233.	*Gheyt Abou Seyf.*	غيط ابو سيف	L—12.
234.	*Gheyt el-Taouâchy.*	غيط الطواشى	L—13.
235.	*Derb el-Beyraq.*	درب البيرق	L—12.
236.	*A'tfet La'beh.*	عطفة لعبه	L—12.
237.	*Derb el-Manâkh.*	درب المناخ	L—13.
238.	*Derb el-Khaouâgeh.*	درب الخواجه	K—12.
239.	*Derb el-Gammaseh.*	درب الجمسه	K—12.
240.	*Derb el-A'sal.*	درب العسل	L—11.
241.	*Derb el-Moqaddem.*	درب المقدم	K—12.
242.	*Rouqa't el-Qamh.*	رقعة القمح	K—12.
243.	*Souq el-Bekry.*	سوق البكرى	K—12.
244.	*Sekket O'smân Kykhyeh.*	سكة عثمان كخيه	K—12.
245.	*Cheykh Mousâ el-Sersy.*	شيخ موسى السرسى	K—12.
246.	*Gâma' A'bd el-Haq.*	جامع عبد الحق	K—12.
247.	*Beyt Mourâd bey.*	بيت مراد بيه	K—12.
248.	*A'tfet Abou Qouttah.*	عطفة ابو قطه	K—12.
249.	*Beyt O'smân bey el-Achqar.*	بيت عثمان بيه الاشقر	K—12.
250.	*Sekket Souq el-Bekry.*	سكة سوق البكرى	K—12.
251.	Tisserands.		K—12.
252.	Administration des finances.		K—12.
253.	*Beyt el-cheykh el-Bekry.*	بيت الشيخ البكرى	K—12.
254.	*A'tfet el-Sekâkyny.*	عطفة السكاكينى	G—12.
255.	*Rasyf Hârt el-Nasârah.*	رصيف حارة النصاره	G—12.
256.	Marché populeux.		F—12.
257.	*Khott* ou *Hârt el-Nasârah.*	خط وحارة النصاره	F-12-13.
258.	*Derb el-Geneyneh.*	درب الجنينه	F—12.
259.	*El-cheykh Qamar.*	الشيخ قمر	F—12.
260.	*Derb el-Dohdeyreh.*	درب الدحديره	F—12.
261.	*Gâma' el-Tourkmâny.*	جامع التركمانى	E—12.
262.	*Gâma' el-Gid A'ly.*	جامع الجد على	E—12.
263.	Filature de coton.		E—12.
264.	*Derb el-Tourkmâny.*	درب التركمانى	E—12.
265.	*Derb el-Khouf.*	درب الخوف	E—12.
266.	Ateliers pour blanchir le coton et les toiles.	دولاب ووكالة بياض القطن والاقمشه	E—12.
267.	*Derb el-cheykh Abou-Bekry.*	درب الشيخ ابو بكرى	E—12.
268.	*Derb el-Berqy.*	درب البرقى	E—12.

NUMÉROS gravés sur le plan.	LISTE DES NOMS DES LIEUX, RUES, PLACES, MONUMENS.		CARREAUX.
269.	*Derb el-Gâma'.*	درب الجمع	E—13.
270.	*Gâma' Sydy A'ly el-Farrâh.*	جامع سيدى على الفرّاه	E—13.
271.	*A'tfet el-Fourn.*	عطفة الفرن	D—12.
272.	*A'tfet el-Ghafyr.*	عطفة الغفير	E—12.
273.	*Gâma' el-Bahr.*	جامع البحر	E—12.
274.	*Okâlt el-Qamh.*	وكالة القمح	E—12.
275.	*Derb el-Mekhâllatyeh.*	درب المخاللتيه	M—13.
276.	*Sekket el-Sâhah.*	سكة الساحه	L—13.
277.	*Zâouyet-l-ensâry.*	زاوية الانصارى	M—13.
278.	*Gâma' el-Mouslemâny.*	جامع المسلمانى	L—13.
279.	*Derb el-Choqalfâtyeh.*	درب الشقلفاتيه	L-M-13.
280.	*Beyt Isma'yl bey.*	بيت اسمعيل بيه	L—13.
281.	*Beyt Yahyä kâchef.*	بيت يحيى كاشف	L—13.
282.	*Ma'mal el-Qezâz*, verrerie.	معمل القزاز	L—13.
283.	*Rouqa't el-Qamh.*	رقعة القمح	L—13.
284.	*Sekket el-Laffeh.*	سكة اللفه	L—13.
285.	*A'tfet el-Kharrâyyn.*	عطفة الخرّايين	L—13.
286.	*Souq el-Hemyr.*	سوق الحمير	L—13.
287.	*Hârt el-Faouâleh.*	حارة الفواله	L—13.
288.	*El-Fahâmyn*, fabriques de charbon.	الفحامين	L—13.
289.	*Zâouyet el-Châybyeh.*	زاوية الشايبيه	L—13.
290.	*Zâouyet Chercheh.*	زاوية شرعه	K—13.
291.	*Sibyl el-Kykhyeh.*	سبيل الكخيه	K—13.
292.	*Hammâm el-Kykhyeh.*	حمّام الكخيه	K—13.
293.	*Gâma' el-Kykhyeh.*	جامع الكخيه	K—13.
294.	*Rasyf el-Khachab.*	رصيف الخشب	K—13.
295.	*Hârt el-Nasârah.*	حارة النصاره	K—13.
296.	*Rahbet el-Tebn.*	رحبة التبن	K—13.
297.	*El-Faouâleh.*	الفواله	K—13.
298.	*Beyt Mourâd bey.*	بيت مراد بيه	K—13.
299.	*Beyt Mohammed aghâ.*	بيت محمّد اغا	K—13.
300.	*Kouttâb el-Sâkeh.*	كتاب الساكه	I—13.
301.	*Gâma' el-Halaby.*	جامع الحلبى	I—13.
302.	*Okâlt el-Lymoun.*	وكالة الليمون	K—13.
303.	*Bâb el-Faouâleh.*	باب الفواله	I—13.
304.	*Beyt Mohammed effendy.*	بيت محمّد افندى	I—13.
305.	*Ouasa't el-Moghârbeh.*	وسعة المغاربه	I—13.
306.	*El-Sâkeh.*	الساكه	I—13.
307.	*Beyt O'smân aghâ el-Khaznadâr.*	بيت عثمان اغا الخزندار	I—13.
308.	*Beyt Mohammed bey el-Elfy.*	بيت محمّد بيه الالفى	I—13.
309.	*Zâouyet el-cheykh Khodr.*	زاوية الشيخ خضر	I—13.

NUMÉROS gravés sur le plan.	LISTE DES NOMS DES LIEUX, RUES, PLACES, MONUMENS.		CARREAUX.
310.	*Beyt Elfy bey*, maison du général en chef.	بيت الفى بيه	H—13.
et 311.	Quartier général de l'armée Française.		H—13.
312.	*Khokhet el-Nasârah.*	خوخة النصاره	F—13.
313.	*Derb Adab.*	درب ادب	F—13.
314.	*Derb el-Ouâsa'.*	درب الواسع	F—13.
315.	*Derb el-Sahryg.*	درب السهريج	F—13.
316.	*Derb el-Ibrâhymy.*	درب الابراهيمى	F—14.
317.	Okel et moulin.		F—13.
318.	*Hoch el-Qatry.*	حوش القطرى	F—13.
319.	*Sibyl el-Ma'llem Neyrouz.*	سبيل المعلّم نيروز	F—13.
320.	*Zâouyet el-A'gâmy.*	زاوية العجمى	E—13.
321.	*Zâouyet el-Ibrâhymy.*	زاوية الابراهيمى	E—13.
322.	*A'tfet el-Baẓbouẓ.*	عطفة البزبوز	E—13.
323.	*Hoch el-Daouâyâtyeh.*	حوش الدوايانيه	E—14.
324.	*Derb el-Ouâsa'.*	درب الواسع	E—13.
325.	*Derb el-Kihaky.*	درب الكحكى	E—13.
326.	*A'tfet el-O'dâmyeh.*	عطفة العضاميه	E—13.
327.	*Ouasa't el-Hammâm.*	وسعة الحمّام	E—13.
328.	*Sibyl el-A'nânyeh.*	سبيل العنانيه	E—13.
329.	*Gâma' el-A'nânyeh.*	جامع العنانيه	D-13-14.
330.	*Gabbâseh*, moulin à plâtre.	جبّاسه	D—14.
331.	Moulin à huile.		D—13.
332.	*Okâlt Bezr el-Kittân.*	وكالة بزر الكتان	E—13.
333.	Bain.	حمّام	E—13.
334.	Jardins.		D—13.
335.	Masures.		D—12.
336.	*Beyn el-Hârât.*	بين الحارات	D—13.
337.	*Bâb Sydy Seyf.*	باب سيدى سيف	D—13.
338.	Jardins.		D—13.
339.	Pierres de grès servant de meules.		D—13.
340.	*Birket el-Sâber.* *	بركة الصابر	L—14.
341.	*Birket el-Faouâleh.* *	بركة الفوّاله	K—14.
342.	*Geneynet el-cheykh Mousbâa'*, jardin du quartier général.	جنينة الشيخ مصباع	H—14.
343.	*Hârt el-Sâkeh.*	حارة الساكه	H—14.
344.	Jardin de la maison du Génie.		G—14.
345.	*Sibyl Solymân aghâ.*	سبيل سليمان اغا	G—15.
346.	Bains.		G—15.
347.	*Hârt Qantarat el-Dikkeh.*	حارة قنطرة الدكه	G—14.
348.	Maison de *Ma'llem Girgès el-Gouhary*, intendant général.	بيت معلّم جرجس الجوهرى	F—14.

NUMÉROS gravés sur le plan.	LISTE DES NOMS DES LIEUX, RUES, PLACES, MONUMENS.		CARREAUX.
349.	*A'mâret Isma'yl aghâ.*	عمارة اسمعيل اغا	F—14.
350.	*Qantarat el-Dikkeh.*	قنطرة الدكّه	F—14.
351.	*Ma'sarat el-Zeyt,* moulin à huile.	معصرة الزيت	F—14.
352.	*Derb el-Gabrouny.*	درب الجبروني	E—14.
353.	*Bâb el-Hadyd.*	باب الحديد	D—14.
354.	*El-cheykh el-Madbouly.* *	الشيخ المدبولى	D—15.
355.	*Qantarat el-Lymoun.* *	قنطرة الليمون	D—15.
356.	*Birket el-Dem.* *	بركة الدّم	M—15.
357.	*Bâb el-Louq.*	باب اللوق	M—16.
358.	*Qantarat el-Madâbegh.* *	قنطرة المدابغ	M—16.
359.	Orangerie.		H—10.
360.	*Qantarat el-Moghraby.* *	قنطرة المغربى	J—15.
361.	Fort Conroux. *		G—15.
362.	*Sekket Boulâq.* *	سكة بولاق	D—15.
363.	Fort Camin. *		C—16.

VII.e SECTION.

1(1).	Fort Reboul. *		L—3.
2.	*Sibyl Mohammed A'louat.* *	سبيل محمّد علوت	L—1.
3.	*Qasr Sâleh bey.* *	قصر صالح بيه	L—1.
4.	Maison du commandant du fort. *		K—1.
5.	*Derb el-Mahrouq.* *	درب المحروق	L—3.
6.	*Sekket Qâyd bey.* *	سكة قايد بيه	K-L-2-3.
7.	*Cheykh el-Ghorayb.* *	شيخ الغُريب	K—3.
8.	*Bâb el-Ghorayb.*	باب الغُريب	K—3.
9.	Fort Dupuis. *		K—2.
10.	*Tourab el-Ghorayb.* *	ترب الغُريب	K-L-3.
11.	*Gâma' A'bd el-Rahmân Kykhyeh.*	جامع عبد الرحمان كيخيه	K—3.
12.	*Hârt el-Ghorayb.*	حارة الغُريب	K-3-4.
13.	*Derb el-Haljeh.*	درب الحلفه	K-3-4.
14.	*Hârt el-Darâseh.*	حارة الدراسه	K—3.
15.	*A'tfet el-Seyd Mya'âd.*	عطفة السيد ميعاد	I—3.
16.	*Gâma' el-Seyd Mya'âd.*	جامع السيد ميعاد	I—3.
17.	*El-Cheykh Moustafâ.*	الشيخ مصطفى	I—3.
18.	*Zâouyet cheykh el-Qazzâz.*	زاوية شيخ القزاز	I—3.
19.	*Qasr el-Tamâa'yn.*	كفر الطماعين	I—3.
20.	*Sibyl el-Cheykh A'ârafyn.*	سبيل الشيخ عارفين	I—3.
21.	Marché.		I—3.
22.	*Sekket Bourg el-Zefer.* *	سكة بُرج الزفر	I—2.
23.	*Zâouyet el-Semlâouy.*	زاوية السملاوى	I—2.

(1) Les n.os 1 et 2 ont été omis sur le plan.

NUMÉROS gravés sur le plan.	LISTE DES NOMS DES LIEUX, RUES, PLACES, MONUMENS.		CARREAUX.
24.	*Kafr el-Foqâny.*	كفر الفقاني	I—3.
25.	*Kafr el-Tamâa'yn.*	كفر الطماعين	I—3.
26.	*A'tfet el-Châmlyeh.*	عطفة الشاملية	I—3.
27.	*A'tfet el-Byr.*	عطفة البير	I—3.
28.	Cahutes basses.		I—3.
29.	*Derb el-Dânochâry.*	درب الدانوشارى	H—3.
30.	*Derb el-Hegâzy.*	درب الحجازى	H—3.
31.	*Kafr el-Zoa'âry.*	كفر الزعارى	H—3.
32.	*A'tfet Maharram.*	عطفة محرّم	H—3.
33.	*Zâouyet el-Hâggi Sa'deh.*	زاوية الحاج سعده	H—3.
34.	*A'tfet el-Zorâyby.*	عطفة الزرايبى	H—3.
35.	*A'tfet el-Madbah.*	عطفة المدبح	H—3.
36.	*A'tfet el-Choumâa'.*	عطفة الشماع	G-3-4.
37.	*A'tfet el-Torrâbeh.*	عطفة الطرّابه	G—3.
38.	*A'tfet el-Zoa'âry.*	عطفة الزعارى	G—3.
39.	*A'tfet el-Bouhy.*	عطفة البوهى	G—3.
40.	*Hoch el-Cherâqoueh.*	حوش الشراقوه	G—3.
41.	*Gâma' el-cheykh Khalyl.*	جامع الشيخ خليل	G—3.
42.	*Hârt el-Fourn.*	حارة الفرن	F—3.
43.	*Hârt el-Ouasâymeh.*	حارة الوسايمه	F-3-4.
44.	*Gâma' el-Tyneh.*	جامع التينه	F—3.
45.	*Bourg el-Zefer.* *	برج الزفر	F—3.
46.	*Tourab* ou tombeaux de *Bâb el-Nasr.* *	ترب باب النصر	E—3.
47.	*Tourab Bâb el-Nasr.* *	ترب باب النصر	E-3-4.
48.	Monticules de *cheykh Negm-el-Dyn*, ou de *Bâb el-Nasr.* *	كمان الشيخ نجم الدين او باب النصر	C—3.
49.	Fort Grésieux. *		C—3.
50.	*Hârt el-Doueydâry.*	حارة الدويدارى	L—4.
51.	*A'tfet A'ynyeh.*	عطفة عينيّه	L—4.
52.	*Beyt el-Cherqâouy.*	بيت الشرقاوى	L—4.
53.	*Gâma' A'ynyeh.*	جامع عينيّه	L—4.
54.	*Zâouyet el-Nanâmyeh.*	زاوية النعاميه	K—4.
55.	*A'tfet el-Sabbâneh.*	عطفة الصبّانه	L—4.
56.	*A'tfet el-Cherqâouy.*	عطفة الشرقاوى	L-K-4.
57.	*Gâma' el-Azhar.*	جامع الازهر	K—4.
58.	*Bâb el-Bâtyeh.*	باب البطيه	K—5.
59.	*Okâlt Qâyd Bey.*	وكالة قايد بيه	K-L-4-5.
60.	*Hârt el-Azhar.*	حارة الازهر	K—5.
61.	Tisserands.		K—4.
62.	*Rouqa't el-Qamh.*	رقعة القمح	K—4.
63.	*Sibyl A'bd el-Rahmân Kykhyeh.*	سبيل عبد الرحمان كخيه	K—4.

NUMÉROS gravés sur le plan.	LISTE DES NOMS DES LIEUX, RUES, PLACES, MONUMENS.		CARREAUX.
64.	*Sekket el-Azhar.*	سكة الازهر	K—4.
65.	*A'tfet cheykh el-Emyr.*	عطفة شيخ الامير	K—4.
66.	*Sibyl Bourdeyny.*	سبيل بُردينى	K—4.
67.	*El-cheykh Hamoudeh.*	الشيخ حمودة	K—4.
68.	*Sekket el-cheykh Hamoudeh.*	سكة الشيخ حمودة	K—4.
69.	*Hârt Ouleyleh.*	حارة وليله	K—4.
70.	*Sibyl Bourdeyny.*	سبيل بُردينى	K—4.
71.	*Khott el-cheykh Hamoudeh.*	خط الشيخ حمودة	K—4.
72.	*Sekket el-cheykh Moustafâ.*	سكة الشيخ مصطفى	I—4.
73.	*A'tfet el-Chonouâny.*	عطفة الشُنوانى	K—4.
74.	*Zâouyet el-Chonouâny.*	زاوية الشُنوانى	I—4.
75.	*Derb el-Souâfrah.*	درب الصوافره	I—4.
76.	*Okâlt el-Emâm.*	وكالة الامام	I—4.
77.	*Khott el-Mechhady.*	خط المشهدى	I—4.
78.	*A'tfet el-Mechhady.*	عطفة المشهدى	I—4.
79.	*Sibyl el-Mechhady.*	سبيل المشهدى	I—5.
80.	*Zâouyet cheykh el-A'nbary.*	زاوية شيخ العنبرى	I—4.
81.	*A'tfet Chomar.*	عطفة شمر	I—4.
82.	*Bâb el-Hasaneyn.*	باب الحسنين	I—5.
83.	*Zâouyet Hâloumeh.*	زاوية حالومه	I—4.
84.	*Derb el-Qourtouby.*	درب القُرطبى	I—4.
85.	Maison du chef des marchands.		I—4.
86.	*El-Mechhady.*	المشهدى	I—4.
87.	*A'tfet el-Hamaouy.*	عطفة الحموى	I—4.
88.	*Gâma' el-Derdebakyeh.*	جامع الدردبكيه	I—4.
89.	*El-cheykh Daouâqly.*	الشيخ دواقلى	I—4.
90.	*A'tfet el-E'loueh.*	عطفة العلوه	I—4.
91.	*Hoch el-Tourgmân.*	حوش الترجمان	I-3-4.
92.	*Zâouyet Aydoumour.*	زاوية ايدمُر	I—4.
93.	*Derb el-Qazzâzyn.*	درب القزازين	H—4.
94.	*Souq el-Ga'ydyeh.*	سوق الجعيديه	H—4.
95.	*Okâlt el-Mechhady.*	وكالة المشهدى	H—4.
96.	*El-Ga'ydyeh.*	الجعيديه	H—4.
97.	*Okâlt el-Kittân.*	وكالة الكتان	H—4.
98.	*A'tfet Cheykhoun.*	عطفة شيخون	H—4.
99.	*Khott el-Ga'ydyeh.*	خط الجعيديه	H—4.
100.	*Derb el-Hammâm.*	درب الحمام	H—4.
101.	*Hârt el-Ga'ydyeh.*	حارة الجعيديه	H—4.
102.	*Sibyl el-Hamzeh.*	سبيل الحمزه	H—4.
103.	*Derb el-Moqaddem.*	درب المُقدم	H-4-5.
104.	*El-Gamâlyeh el-Qadym.*	الجماليه القديم	H—4.

NUMÉROS gravés sur le plan.	LISTE DES NOMS DES LIEUX, RUES, PLACES, MONUMENS.		CARREAUX.
105.	*Derb el-Farrâkhah.*	درب الفرّاخه	H—4.
106.	*Derb el-cheykh Mousâ.*	درب الشيخ موسى	H—4.
107.	*Qasr el-Choq.*	قصر الشوق	H—5.
108.	*Okâlt A'bdouh el-Soghayreh.*	وكالة عبده الصغيره	H—5.
109.	*Gâma' el-Gamâly.*	جامع الجمالى	H—4.
110.	*Fourn el-Bâbeyn.*	فرن البابين	H—4.
111.	*Derb el-Tahtâny.*	درب الفحتانى	H—4.
112.	*A'tfet el-Byr.*	عطفة البير	H—4.
113.	*Derb Roussâs.*	درب رصاص	H—4.
114.	*Derb el-kâchef.*	درب الكاشف	G—4.
115.	*Derb el-Tablâouy.*	درب الطبلاوى	H-4-5.
116.	*Beyt el-cheykh Ibrâhym el-Seyginy.*	بيت الشيخ ابراهيم السيجنى	G—4.
117.	*A'tfet el-cheykh.*	عطفة الشيخ	G—4.
118.	*El-Gouânyeh.*	الجوانيه	G—4.
119.	*Derb el-Arba'yn.*	درب الاربعين	G—4.
120.	*Hârt el-Qelyoubyeh.*	حارة القليوبيه	G—3.
121.	*A'tfet A'bd el-Lâtyf.*	عطفة عبد اللاطيف	G—4.
122.	*Zâouyet el-cheykh A'bd el-Lâtyf.*	زاوية الشيخ عبد اللاطيف	G—4.
123.	*El-Madâbghyeh*, cour où l'on prépare les cuirs.	المدابغية	G-4-5.
124.	*Okâlt Chychyny.*	وكالة شيشينى	F-4-5.
125.	*Cheykh el-Gyar.*	شيخ الجيّر	F—4.
126.	*Derb el-Gouânyeh.*	درب الجوانيه	F-4-5.
127.	*Okâlt el-Rokhbân.*	وكالة الرُخبان	F—4.
128.	*Zâouyet Mahasen Ramadân.*	زاوية محسن رمضان	F—5.
129.	Grecs.		F—4.
130.	*Hârt el-Bouz.*	حارة البوز	F—4.
131.	*A'tfet el-Chorafeh.*	عطفة الشَرَفه	F—4.
132.	Quartier très-peuplé.		F-3-4.
133.	*Hârt el-A'touf.*	حارة العطوف	F—4.
134.	*A'tfet Qatcheh.*	عطفة قطشه	F—4.
135.	*Gâma' el-Baqary.*	جامع البقرى	F—4.
136.	*Hoch Ganbalât.*	حوش جنبلاط	E—4.
137.	*Gâma' Ganbalât.*	جامع جنبلاط	E—4.
138.	*Madfoun el-Serâkseh.* *	مَدفن السراكسه	E—4.
v. 139.	*Madfoun el-Tamykhy.* *	مَدفن المَمخى	E-4-5.
v. 140.	*Madfoun el-cheykh el-Hâkhbyeh.* *	مَدفن الشيخ الحاخبيه	D—4.
v. 141.	*Zâouyet el-Khouâs.*	زاوية الخواص	C—4.
v. 142.	*Tourab el-Zelâqah.* *	تربة الزلاقه	B—4.
v. 143.	*Bâb el-Zelâqah.*	باب الزلاقه	C—5.
v. 144.	*Derb el-Halleh.*	درب الحلّه	A-B-4.

NUMÉROS gravés sur le plan.	LISTE DES NOMS DES LIEUX, RUES, PLACES, MONUMENS.		CARREAUX.
v.° 145.	*Sekket el-Hasanyeh.*	سكة الحسنيه	A—5.
v.° 146.	*Hoch el-Charâqoueh.*	حوش الشراقوه	A—4.
147.	*Sekket Qoubbet el-A'zab.* *	سكة قبة العزب	A—4.
148.	*Souq el-Azhar.*	سوق الازهر	K—5.
149.	*Hod* ou réservoir.	حوض	K—3.
150.	*A'tfet el-Maydah.*	عطفة الميضه	K—5.
151.	*Gâma' Mohammed bey.*	جامع محمد بيه	K—5.
152.	*Sibyl Qâyd bey.*	سبيل قايد بيه	K—5.
153.	*Derb el-Etrak.*	درب الاتراك	K-L-5.
154.	*Okâlt Bekyr Chorbagy.*	وكالة بكير شربجى	K—5.
155.	*Sekket Mohammed bey.*	سكة محمد بيه	K—5.
156.	*Okâlt el-Ghoury.*	وكالة الغورى	K—5.
157.	*Okâlt el-Yesbak.*	وكالة الاسبك او يسبك	K—5.
158.	*Sibyl Mohammed bey.*	سبيل محمد بيه	K—5.
159.	*Hoch Kykhyeh.*	حوش كيخيه	K—3.
160.	*Okâlt el-bâchâ.*	وكالة الباشا	K—6.
161.	*Okâlt el-Qobrousy.*	وكالة القبروسى	K—6.
162.	*Okâlt el-Seyd Ahmed el-Mahrouqy.*	وكالة السيد احمد المحروقى	K—6.
163.	*Okâlt el-Zeyt A'bd el-Rahmân aghâ.*	وكالة الزيت عبد الرحمان اغا	K—6.
164.	*Okâlt el-Garâkcheh.*	وكالة الجراكشه	K—5.
165.	*Okâlt Gouharlâleh.*	وكالة جوهرلاله	K—5.
166.	*A'tfet cheykh el-Haouâry.*	عطفة شيخ الهوارى	K—5.
167.	*A'tfet el-A'fyfy.*	عطفة العفيفى	K—5.
168.	*Okâlt el-Hamzâouy el-Soghayr.*	وكالة الحمزاوى الصغير	K—5.
169(1).	*Hammâm el-Kharrâtyn.*	حمام الخراطين	K—6.
170.	*Hârt el-Sanâtyeh.*	حارة السناتيه	K-5-6.
171.	*Souq el-Kharozâtyeh.*	سوق الخرزاتيه	K—6.
172.	*Okâlt el-Megaouryn.*	وكالة المجورين	K—6.
173.	*Souq el-Ghoury* et *Souq el-A'qadyn el-Belady.*	سوق الغورى	K—6.
v.° 174.	*Khott el-Ouarrâqyn.*	خط الورّاقين	K—6.
175.	*El-Koutbyeh.*	الكتبيه	K—5.
176.	*A'tfet el-Halaouâny.*	عطفة الحلوانى	K—5.
177.	*Zâouyet el-Halouagyn.*	زاوية الحلوجين	K—5.
178.	*Okâlt el-A'goueh.*	وكالة العجوه	K—5.
179.	*Hammâm el-Megaouryn.*	حمام المجورين	K—5.
180.	*Okâlt el-A'ârfyn.*	وكالة العارفين	K—5.
181.	*Sekket Abou el-Zeyny.*	سكة ابو الزينى	I-K-5.
182.	*Sibyl A'âmar Ga'far.*	سبيل عامر جعفر	K—5.
183.	*Okâlt el-Chobrâouy.*	وكالة الشبراوى	K—5.
184.	*A'tfet el-Hamchary.*	عطفة الهمشرى	K—5.

(1) Entre les n.os 169 et 170, est *Beyt Ahmed aghâ Choueykâr.*

NUMÉROS gravés sur le plan.	LISTE DES NOMS DES LIEUX, RUES, PLACES, MONUMENS.		CARREAUX.
185.	*Souq el-Kouthyeh*, colleurs de cartons.	سوق الكُتبيه	K—5.
186.	*Okâlt el-Nachâryn.*	وكالة النشارين	K—5.
187.	*Okâlt el-Qafâs.*	وكالة القفاص	K—5.
188.	*Zâouyet el-cheykh Ga'far el-Sa'ydy.*	زاوية الشيخ جعفر السعيدى	K—6.
189.	*Okâlt el-Basmeh.*	وكالة البسمه	K—6.
190.	*Souq el Kharrâtyn.*	سوق الخرّاطين	K—6.
191.	*Okâlt el-Gellâbeh*, pour les esclaves noirs des deux sexes.	وكالة الجلّابه	K—6.
192.	Idem.		I-K-6.
193.	*Okâlt el-Hemyr.*	وكالة الحمير	K—6.
v. 194.	*Gâma' el-Echrofyeh.*	جامع الاشرفيه	K—6.
195.	*Derb el-A'sal.*	درب العَسَل	I—5.
196.	*Gâma' Bezdâr.*	جامع بزدار	I—5.
197.	*Okâlt el-Ezmerlé.*	وكالة الازمرلى	I—5.
198.	*A'tfet el-Hammâm.*	عطفة الحمّام	I-K-5.
199.	*Okâlt el-Baq.*	وكالة البَق	I—5.
200.	*El-Bohârâtyeh.*	البُهارانيه	I—5.
201.	*Hammâm Khân el-Khalyly el-Soghayr.*	حمّام خان الخليلى الصغير	K—5.
202.	*Zâouyet Lechbok.*	زاوية لشبك	I—5.
203.	*Khân el-Soukkar.*	خان السُكّر	I—5.
204.	*Khân el-Qahoueh.*	خان القهوه	I—5.
205.	Marchands de cafetières, savons, tasses, balais, soufflets.		I—5.
206.	*Bâb el-Nahâs.*	باب النحاس	I—5.
207.	*A'tfet el-Sibyl.*	عطفة السبيل	I—5.
208.	*Khân el-Sibyl.*	خان السبيل	I—6.
209.	*Khân el-Khalyly.*	خان الخليلى	I-5-6.
210.	*El-Târâtyeh*, brodeurs.	الطاراطيه	I—5.
211.	*Sekket el-Hasaneyn.*	سكة الحسنين	I—5.
212.	*Gâma' el-Hasaneyn.*	جامع الحسنين	I—5.
213.	*Manzal el-cheykh el-Sâdât.*	منزل الشيخ السادات	I—5.
214.	*A'tfet Meydah el-Hasaneyn.*	عطفة ميضة الحسنين	I—5.
215.	*El-Hasaneyn.*	الحسنين	I—5.
216.	*Okâlt el-Kafraouy.*	وكالة الكفروى	I—5.
217.	*El-Habbâryeh*, fabricans d'encre.	الحبّاريه	I—5.
218.	*Khân el-Henneh.*	خان الحنّه	I—5.
219.	*Khân el-Boust.*	خان البُسْط	I—5.
220.	*Khott el-Noqâlyeh.*	خط النقاليه	I—5.
221.	*El-Saramâtyeh*, cordonniers.	الصَرَمانيه	I—5.
222.	*Beyt el-cheykh Moustafâ el-Sâouy.*	بيت الشيخ مصطفى الصاوى	I—5.
223.	*Okâlt Kouchouk.*	وكالة كوشك	I—5.

NUMÉROS gravés sur le plan.	LISTE DES NOMS DES LIEUX, RUES, PLACES, MONUMENS.		CARREAUX.
224.	*Sibyl Khân Ga'far.*	سبيل خان جعفر	I—5.
225.	*Zâouyet Khân Ga'far.*	زاوية خان جعفر	I—5.
226.	*Okâlt Khân Ga'far el-Kebyr.*	وكالة خان جعفر الكبير	H-I-5.
227.	*Zâouyet el-Sâleh.*	زاوية الصالح	I—5.
228.	*Zâouyeh* ou petite mosquée.	زاوية	I—5.
229.	*Okâlt Khân el-Nahâs.*	وكالة خان النحاس	I—5.
230.	*Sekket Khân el-Khalyly.*	سكة خان الخليلى	I—6.
231.	*Sekket el-Sâlehyeh.*	سكة الصالحيه	I—6.
v.° 232.	*El-Echrofyeh.*	الاشرفيه	I-K-6.
233.	*Okâlt el-Nahâsyn.*	وكالة النحاسين	I—6.
v.° 234.	*Gâma' el-cheykh Moutâhar.*	جامع الشيخ مُطاهر	I—6.
v.° 235.	*Okâlt el-Kichâyât.*	وكالة الكشايات	I—6.
v.° 236.	*Bâb el-Zoumeh*, ou *Bâb el-Zaher Mamraq.*	باب الزومه او باب الزعر ممرق	I—6.
237.	*El-Khourdagyeh.*	الخُردجيه	I—6.
v.° 238.	*Okâlt el-Dânochâry.*	وكالة الدانوشارى	I—6.
239.	*Okâlt el-Tâbbouneh.*	وكالة الطابونه	I—6.
v.° 240.	*Sekket el-Moqeysy.*	سكة المقيصى	I—6.
241.	*Dallâlyn*, marché des fripiers.	دلالين	I—6.
242.	*Khân el-Leben.*	خان اللبن	I—6.
v.° 243.	*Okâlt el-Gouhargyeh.*	وكالة الجوهرجيه	I—6.
v.° 244.	*Sekket el-Sâghah.*	سكة الساغه	I—6.
245.	*Souq el-Saramâtyeh.*	سوق الصرماتيه	I—6.
v.° 246.	*Souq Gouhargyeh.*	سوق جوهرجيه	I—6.
247.	*Gâma' el-Sâleh.*	جامع الصالح	I—6.
248.	*Hammâm el-Nahâsyn.*	حمام النحاسين	I—6.
v.° 249.	*El-Marabbâtyeh*, marchands de confitures.	المربـاتيـه	I—6.
v.° 250.	*A'tfet el-Nahâsyn.*	عطفة النحاسين	I—6.
251.	*A'tfet el-Mouristân el-Qadym.*	عطفة المرستان القديم	H—5.
252.	*Khott el-Hasaneyn.*	خط الحسنين	H—5.
253.	*Zâouyet el-Ma'bad.*	زاوية المعبد	H—5.
254.	*Okâlt el-Achrâq.*	وكالة الاشراق	H—5.
255.	*A'tfet A'bd el-Barr.*	عطفة عبد البرّ	H—5.
256(1).	*Okâlt Zou-l-Fiqâr el-Soghayr.*	وكالة زولفقار الصغير	H—5.
257.	*Byr Moyeh Mâlehah*, puits d'eau salée.	بير مايه مالحه	H—5.
258.	*Zâouyet el-cheykh Hoseyn.*	زاوية الشيخ حُسين	H—5.
259.	*Gâma' Mahmoud Maharram.*	جامع محمود محرم	G—5.
260.	*A'tfet Bedr el-Dyn.*	عطفة بدر الدين	H—5.
261.	*Zâouyet Hegâzyeh.*	زاوية حجازيه	H—5.
262.	*Zâouyet Bedr el-Dyn.*	زاوية بدر الدين	H—5.

(1) Par erreur, on a gravé, en face du n.° 260, le n.° 251 au lieu du n.° 256.

NUMÉROS gravés sur le plan.	LISTE DES NOMS DES LIEUX, RUES, PLACES, MONUMENS.		CARREAUX.
263.	*Okâlt el-Balâbseh.*	وكالة البلابسه	H—5.
264.	*A'ifet el-Roqa'h.*	عطفة الرقعه	H—5.
265.	*Beyt el-qâdy el-Aslâm.*	بيت القاضى الاسلام	H—5.
266.	*Hammâm el-effendy.*	حمّام الافندى	H—5.
267.	*Sibyl Goulchânyeh.*	سبيل جُلشانيه	H—6.
268.	Épiceries, sucres, confitures.		H—6.
269.	*El-Mabyadah.*	المبيّده	G—4.
270.	*El-Mouristân.*	المُرستان	H—6.
271.	*Okâlt el-Aouend.*	وكالة الاوند	H—6.
272.	*Sibyl el-soultân Sâleh.*	سبيل السلطان صالح	H—6.
273.	*Madfoun Sâleh.*	مدفن صالح	H—6.
274.	*Gâma' el-Dâhryeh.*	جامع الظاهريه	H—6.
v. 275.	*Gâma' soultân Qalâoun Mouristân.*	جامع سلطان قلاون مُرستان	H—6.
v. 276.	*Souq el-Nahâsyn.*	سوق النحاسين	H—6.
v. 277.	*El-Soukkâryeh.*	السكّاريه	H—6.
v. 278.	*Gâma' el-soultân el-Nâsef.*	جامع السلطان الناصف	H—6.
v. 279.	*Gâma' el-soultân Barqouq.*	جامع السلطان بَرقوق	H—6.
v. 280.	*Gâma' el-Kâmlyeh.*	جامع الكامليه	H—6.
v. 281.	*Khott Beyn el-Qasreyn.*	خط بين القصرين	H—6.
v. 282.	*Hammâm el-soultân el-Kebyr.*	حمّام السلطان الكبير	H—6.
283.	*Gâma' cheykh el-Aslâm.*	جامع شيخ الاسلام	H—5.
284.	*Derb Qermez.*	درب قرمز	H-5-6.
285.	*Zâouyet A'bd el-Rahmân Kykhyeh.*	زاوية عبد الرحمان كخيه	H—6.
v. 286.	*Okâlt el-Roukn.*	وكالة الرُكن	H—6.
287.	*Beyt Mahmoud Maharram.*	بيت محمود محرّم	G—5.
288.	*Derb el-Masmat.*	درب المَصمَط	G—5.
289.	*Souq el-Gamâlyeh.*	سوق الجماليه	G-H-5.
290.	*Okâlt Zou-l-Fiqâr.*	وكالة ذو الفقار	G—5.
291.	*Sibyl Zou-l-Fiqâr.*	سبيل ذو الفقار	G—5.
292.	*Derb el-Mabyadah.*	درب المَبيَضه	G—5.
293.	*Gâma' Sounqor.*	جامع سُنقُر	G—5.
294.	*Gâma' Beybars.*	جامع بيبرس	G—5.
295.	*Okâlt el-Hemyr.*	وكالة الحمير	.....
296.	Peaux de bœuf tannées.		G—5.
297.	*Hoch el-O'tay.*	حوش العطى	G—5.
298.	*Okâlt Bekyr.*	وكالة بكير	F—5.
299.	*Zâouyet A'bd el-Kerym.*	زاوية عبد الكريم	G—5.
300.	*Okâlt el-Gedyd.*	وكالة الجديد	F—5.
301.	*Rouka't el-Qamh.*	رقعة القمح	G—5.
302.	*Gâma' el-Ma'llaq.*	جامع المعلّق	G—5.
303.	*Okâlt el-Kykhyeh.*	وكالة الكخيه	G—5.

NUMÉROS gravés sur le plan.	LISTE DES NOMS DES LIEUX, RUES, PLACES, MONUMENS.		CARREAUX.
304.	*Okâlt A'bbâs aghâ.*	وكالة عباس اغا	G—5.
305.	*Okâlt el-Moghrabyeh.*	وكالة المغربى	G—5.
306.	*Sibyl el-Mogharby.*	سبيل المغربى	G—6.
307.	*Zâouyet el-Aa'gâm.*	زاوية الاعجام	G—6.
v.e 308.	*Hammâm el-Beysary.*	حمّام البيسرى	H—6.
309.	*Okâlt el-Roukn.*	وكالة الرُكن	G—6.
VII.e 310.	*Souq el-Khorounfech.*	سوق الخُرنفش	G-H-6.
311.	*Okâlt el-Châmy.*	وكالة الشامى	G—6.
v.e 312.	*Okâlt el-Emchâtyeh.*	وكالة الامشاطيه	G—6.
v.e 313.	*Okâlt el-Hosaryeh.*	وكالة الحُصَريه	G—6.
314(1).	*Sekket el-Khorounfech.*	سكة الخُرنفش	G—6.
315.	*El-Sebâtyeh.*	السباتيه	G—6.
316.	*Gâma' el-Aqmar.*	جامع الاقمر	G—6.
317.	*El-Gamâlyeh.*	الجماليه	G—5.
318.	*Gâma' el-Khânqah.*	جامع الخانقه	G—5.
319.	*Sibyl Hârt el-Sâghah.*	سبيل حارة الصاغه	G—5.
320.	*Hammâm el-Souâfeh.*	حمّام السوّاقه	G—5.
321.	*Derb el-Asfar.*	درب الاصفر	G—5.
322.	Maisons de négocians.		F-G-5.
323.	*Okâlt el-Toufâh.*	وكالة التفاح	G—5.
324.	*Derb el-Asfar.*	درب الاصفر	G—5.
325.	Cuirs et savons.		G—5.
326.	*Khott el-Roukn.*	خط الرُكن	G—6.
327.	*Matbakh el-A'sal.*	مطبخ العَسَل	G—6.
328.	*Sibyl Beybars.*	سبيل بيبرس	G—5.
329.	*Okâlt el-Tyneh.*	وكالة التينه	G—5.
330.	*El-Cheykh el-Asfar.*	الشيخ الاصفر	G—5.
331.	*Okâlt el-Qerab.*	وكالة القرب	F—5.
332.	*Okâlt el-Gedyd.*	وكالة الجديد	F—5.
333.	*Sibyl el-Gouânyeh.*	سبيل الجوانيه	F—5.
334.	*Okâlt el-Ferâkh.*	وكالة الفراخ	F—5.
335.	*Derb el-Rachydy.*	درب الرشيدى	F—5.
336.	Fabrique de soie koreych.		F—5.
337.	*Zâouyet Souq el-A'sr.*	زاوية سوق العَسر	F—5.
338.	Teintureries, petits cafés.		F—5.
339.	*Okâlt el-Ghât el-Tâlet.*	وكالة العاط الثالث	F—6.
340.	*A'tfet el-Dobbabyeh.*	عطفة الضَبَبيه	F—5.
341.	*A'tfet Abou Latah.*	عطفة ابو لطه	F—6.
342.	*Okâlt el-Fyameh.*	وكالة الفيمه	F—5.
343.	*Okâlt el-Sâboun.*	وكالة الصابون	F—5.

(1) Voyez le n.° 161 de la V.e section.

NUMÉROS gravés sur le plan.	LISTE DES NOMS DES LIEUX, RUES, PLACES, MONUMENS.		CARREAUX.
344.	*Okâlt Kheych.*	وكالة خيش	F—5.
345.	*Souq el-A'sr.*	سوق العصر	F—5.
346.	*Okâlt el-Asâytah.*	وكالة الاسايته	F—5.
347.	*Madfoun el-Ghazâl.*	مدفن الغزال	F—5.
348.	*Cheykh el-Qâsed.*	شيخ القاصد	F—5.
349(1).	*Okâlt el-Mahsen.*	وكالة المحسن	F—5.
350.	*Okâlt el-Mourgân A'rab.*	وكالة المرجان عرب	F—5.
351.	*Okâlt el-Moulleh el-Kebyreh.*	وكالة الملّه الكبيره	F—5.
352(2).	*Okâlt el-Moulleh el-Soghayreh.*	وكالة الملّه الصغيره	F—5.
353(3).	*Okâlt el-Hemyr.*	وكالة الحمير	F—5.
354.	*Okâlt el-Qamh.*	وكالة القمح	F—5.
355.	*Okâlt el-Qotn.*	وكالة القطن	E—5.
356.	*Okâlt el-Zeyt.*	وكالة الزيت	E—5.
357.	*Okâlt Khalylyeh.*	وكالة الخليليه	E—5.
358.	*Cheykh Abou el-Kheyr.*	شيخ ابو الخير	F—6.
359.	*Cheykh Doueydâr.*	شيخ دويدار	E—6.
360.	*Okâlt cheykh el-Sâdât.*	وكالة شيخ السادات	E—6.
361.	*Gâma' el-Hâkym.*	جامع الحاكم	E—5.
v.° 362.	*Matbakh el-A'sal el-Esoued.*	مطبخ العسل الاسود	E—6.
v.° 363.	*Okâlt el-Nyleh.*	وكالة النيله	E—6.
364.	*Okâlt el-Hemyr.*	وكالة الحمير	E—6.
365.	*Okâlt el-Toum.*	وكالة التوم	E—6.
366.	Marché aux herbes.		E—6.
367.	*Gayyârah.*	جَيَّارَه	E—5.
368.	*Bâb el-Nasr.*	باب النصر	E—5.
369.	*Sibyl Bâb el-Nasr.*	سبيل باب النصر	E—5.
370.	*El-A'âdlyeh.*	العادليه	E-4-5.
371.	*A'tfet el-Khoucheybeh.*	عطفة الخشيبه	E—5.
372.	*Masyat el-Kouâre'.*	مصيط الكوارع	E—5.
373.	*Sekket el-Qassâsyn.*	سكة القصاصين	E—5.
374.	*Sibyl Hasan el-Chonouâny.*	سبيل حسن الشنواني	E—5.
v.° 375.	*Zâouyet el-Seyd Bedr.*	زاوية السيد بدر	E—5.
v.° 376.	*A'tfet Koucheyk.*	عطفة كشيك	D-E-5.
v.° 377.	*Bâb el-Qassâsyn.*	باب القصاصين	E—5.
v.° 378.	*Okâlt el-Hemyr.*	وكالة الحمير	E—5.
v.° 379.	*Gayyârah*, four à chaux.	جيارَه	E—5.
v.° 380.	*Souq Bâb el-Foutouh.*	سوق باب الفتوح	D—5.
381.	*Okâlt el-ymâm.*	وكالة اليمام	D—6.
v.° 382.	*Okâlt el-Kichâyât.*	وكالة الكشايات	D—5.
v.° 383.	*Zâouyet el-bâchâ.*	زاوية الباشا	D—5.

(1) Cet okel est de l'autre côté de la rue. (2) *Idem.* (3) *Idem.*

NUMÉROS gravés sur le plan.	LISTE DES NOMS DES LIEUX, RUES, PLACES, MONUMENS.		CARREAUX.
v.° 384.	*Okâlt el-Dânochâry.*	وكالة الدانوشارى	D—5.
v.° 385.	*A'tfet el-Beyrâqdâr.*	عطفة البيراقدار	D—5.
386.	*Zâouyet el-Sitty Ra'oumeh.*	زاوية الستى رعومه	D—5.
387.	Cette rue est sans issue.		D—5.
v.° 388.	*Okâlt el-Gellâbeh el-Soghayr.*	وكالة الجلابه الصغير	D—5.
v.° 389.	*Okâlt el-Nahâsyn.*	وكالة النحاسين	D—5.
v.° 390.	*Okâlt el-Tâbouneh.*	وكالة الطابونه	D—6.
v.° 391.	*Zâouyet Abou Qaché.*	زاوية ابو قشا	D—5.
v.° 392.	Moulin à huile.		D—5.
v.° 393.	*A'tfet el-Châ'r.*	عطفة الشاعر	D—5.
v.° 394.	*A'tfet el-Halleh.*	عطفة الحلّه	C—5.
v.° 395.	*Derb el-Qeghtâ.*	درب القغطا	C—5.
v.° 396.	*A'tfet el-Khaouâs.*	عطفة الخواص	C—5.
v.° 397.	*Bâb el-Khourdy.*	باب الخوردى	C—5.
v.° 398.	*Souq el-Saramâtyeh.*	سوق السرماتيه	C—5.
v.° 399.	*Souq el-Dellâlyn.*	سوق الدلالين	B—5.
400.	*Okâlt el-Gouhargyeh.*	وكالة الجوهرجيه	C—5.
v.° 401.	*Khân el-Leben.*	خان اللبن	D—5.
v.° 402.	*Souq el-Lymoun.*	سوق الليمون	E—6.
v.° 403.	*El-cheykh el-Matbouly.*	الشيخ المنبولى	E—6.
404.	*Okâlt el-Gellâbeh el-Soghâyr.*	وكالة الجلابه الصغير	I—6.
405.	Teinture par impression.		H—6.
406.	*Derb el-Roussâs.* (*Voy.* 113.)	درب الرصاص	H—4.

VIII.e SECTION.

1.	*El-Ouercheh*, carrières.*	الورشه	R—2.
2.	*Sâqyet Sysâryeh.*	ساقيه سيساريه	R-S-2.
3.	*Tourab el-Hattabeh.*	تُرب الحطّبه	R—2.
4.	*Gâma' Sysâryeh.*	جامع سيساريه	S—2.
5.	*El-cheykh O'smân.*	الشيخ عثمان	R-S-2.
6.	Maisons abandonnées.		S—2.
7.	*Derb el-Sâryq.*	درب الصاريق	S—2.
8.	*El-Derb el-Ouestâny.*	الدرب الوسطانى	R-S-2-3.
9.	*Gâma' el-Saba' Salâtyn.*	جامع السبع سلاطين	R—2.
10.	*El-Kafr.*	الكفر	R—2.
11.	*El-Hattâbeh.*	الحطبه	S—4.
12.	*Gâma' el-Loudâmy.*	جامع اللدامى	Q-R-3.
13.	*El-cheykh Qalantayeh.**	الشيخ قلنتيه	Q—3.
14.	*Tourab Qâyd bey.**	تُرب قايد بيه	P-2-3.
15.	*Tourab el-Atleh.**	تُرب الاتله	O—2.

NUMÉROS gravés sur le plan.	LISTE DES NOMS DES LIEUX, RUES, PLACES, MONUMENS.		CARREAUX.
16.	*El-Soueyqah.*	السويقه	S—3.
17.	*Bâb el-Derys.*	باب الدريس	S—3.
18.	*Okâlt el-Derys.*	وكالة الدريس	S—3.
19.	*El-Zâouyet el-Refâ'y.*	الزاوية الرفاعى	S—3.
20.	*Derb el-Qolaly.*	درب القُلّى	S—3.
21.	*A'tfet el-Zara'.*	عطفة الزرع	S—3.
22.	*Derb el-Halyq.*	درب الحليق	S—3.
23.	*Zâouyeh* ou petite mosquée.	زاويه	S—3.
24.	*Derb el-Zâouyeh.*	درب الزاويه	S—3.
25.	*Derb el-Khoukhah.*	درب الخوخه	R—3.
26.	*El-Zâouyet el-Henoud.*	الزاوية الهنود	S—3.
27.	Teinturerie.		R—3.
28.	*Derb el-Dahdourah.*	درب الدحدورة	R—3.
29.	*Derb el-Soghayr.*	درب الصغير	R—3.
30.	*Zâouyeh* ou petite mosquée.	زاويه	R—3.
31.	*Derb Abou Tartour.*	درب ابو طرطور	R—3.
32.	*Hârt el-Hattâbeh.*	حارة الحطابه	R—3.
33.	*Sibyl A'bd el-Rahmân Kykhyeh.*	سبيل عبد الرحمان كخيه	R—3.
34.	*A'tfet el-Abyad.*	عطفة الابيض	R—3.
35.	*A'tfet el-Zeyfân.*	عطفة الزيفان	R—3.
36.	*Gâma' el-Menchekyeh.*	جامع المنشكيّه	R—3.
37.	*Bâb el-Menchekyeh*, porte fermée.	باب المنشكيّه	R—3.
38.	*Derb el-Nakhleh.*	درب النخله	R—3.
39.	*Gâma' el-Ounsyeh.*	جامع الونسيه	R—3.
40.	*Bâb el-Oudâa'.*	باب الوداع	R—3.
41.	*Sekket el-Loudâmy.*	سكة اللدامى	R—3.
42.	*Tourab Bâb el-Ouizyr.**	تربة باب الوزير	P-Q-3.
43.	*Gâma' el-Tingezyeh.**	جامع التنغزيه	P—3.
44.	*Gâma' Qâyd bey.**	جامع قايد بيه	P—3.
45.	*Bourg Maqlad.**	برج مقلد	O—3.
46.	*Bâb Derb el-Mahrouq.*	باب درب المحروق	M—3.
citadelle. 47.	*Sekket Bâb el-Enkchâryeh.*	سكة باب الانكشاريه	S—4.
48.	*Sekket el-Roumeyleh.*	سكة الرميله	S—4.
49.	*El-Mahgar.*	المحجر	S—4.
50.	*El-Mouristân el-Qadym.*	المرستان القديم	S—4.
51.	*Zâouyet el-Henoud.*	زاوية الهنود	S—4.
52.	*A'tfet el-Tekyeh.*	عطفة التكيّه	R—4.
53.	*El-Kharâfyeh.*	الخرافيه	R—4.
54.	*Derb el-Soukkary.*	درب السكّرى	R-S-4.
55.	*Gâma' el-Soukkary.*	جامع السكّرى	S—4.
56.	*A'tfet el-Soukkary.*	عطفة السكّرى	R—5.

NUMÉROS gravés sur le plan.	LISTE DES NOMS DES LIEUX, RUES, PLACES, MONUMENS.		CARREAUX.
57.	*Derb el-Fourn.*	درب الفُرن	R—4.
58.	*Sekket Bâb el-Ouizyr.*	سكة باب الوزير	R—4.
59.	*Sekket el-Koumy.*	سكة الكومى	R—5.
60.	*A'tfet Koheyl.*	عطفة كُحَيل	R—4.
61.	*Derb el-Habbâneh.*	درب الحَبَّانه	R—5.
62.	*Okâlt Mouristân el-Qadym.*	وكالة مرستان القديم	R—4.
63.	*Gâma' Bâb el-Ouizyr.*	جامع باب الوزير	R—4.
64.	*Sibyl Bâb el-Ouizyr.*	سبيل باب الوزير	R—4.
65(1).	*Bâb el-Ouizyr.*	باب الوزير	R—4.
66.	*Cheykh Aydoumouch.* *	شيخ ايدمش	R—4.
67.	*Derb el-Qazzâzyn.*	درب القزازين	R-4-5.
68.	*Gâma' el-soultân Terâbyeh.*	جامع السلطان ترابيه	Q—4.
69.	*Beyt Moustafâ Kykhyeh.*	بيت مصطفى كيخيه	O—4.
70.	*Sibyl el-Zâouyet cheykh Mourchad.*	سبيل الزاوية شيخ مورشد	Q—4.
71.	*A'tfet Yahyâ.*	عطفة يحيى	Q—4.
72.	*A'tfet el-Ouâhyeh.*	عطفة الواحيه	Q—4.
73.	*A'tfet el-Markaz.*	عطفة المَركَز	Q—4.
74.	*A'tfet el-Byr.*	عطفة البير	Q-4-5.
75.	*Cheykh Amourât el-Dâher Beybars.* *	شيخ امراة الظاهر بيبرس	Q—4.
76.	*Hârt el-Kharbakyeh.*	حارة الخربكيّه	Q—5.
77.	*Sekket el-Kharbakyeh.*	سكة الخربكيه	Q-4-5.
78.	*Gâma' el-Kharbakyeh.*	جامع الخربكيه	Q—5.
79.	*Tourab el-Kharbakyeh.*	ترب الخربكيه	Q—4.
80.	*Sibyl el-Kharbakyeh.*	سبيل الخربكيه	Q—5.
81.	Fort Hornet. *		Q—4.
82.	*Gâma' Ibrâhym aghâ.*	جامع ابراهيم اغا	P-Q-5.
83.	*Derb Choghlân.*	درب شوغلان	N—4.
84.	*A'tfet Choghlân.*	عطفة شوغلان	P—4.
85.	*Kharabet Regabyeh.*	خربة رجبيّه	P—4.
86.	*Hoch Abou A'âmer.*	حوش ابو عامر	O—4.
87.	*El-Zâouyet el-Khodeyry.*	الزاوية الخُضيرى	O—4.
88.	*A'tfet A'ly aghâ.*	عطفة على اغا	O-4-5.
89.	*Kharâbet Mecha'l.*	خرابة مَشعَل	O—4.
90.	*El-Zâouyet cheykh A'bd-allah.*	الزاوية شيخ عبد الله	O—4.
91.	*Gâma' Sitty el-Nabouyeh.*	جامع ستى النَبويّه	O—5.
92.	*A'tfet el-Nabouyeh.*	عطفة النبويه	N-O-4-5.
93.	*Hoch el-Gedyd.*	حوش الجديد	O—4.
94.	*Gâma' Aslân.*	جامع اسلان	N—4.
95.	*A'tfet Gâma' Aslân.*	عطفة جامع اسلان	N—4.
96.	*Sekket Gâma' Aslân.*	سكة جامع اسلان	N—4.

(1) Le n.° 65 a aussi été gravé dans les carreaux N-O-3 pour indiquer les buttes de décombres.

NUMÉROS gravés sur le plan.	LISTE DES NOMS DES LIEUX, RUES, PLACES, MONUMENS.		CARREAUX.
97.	*Sibyl el-Ab Ayoub el-Mohdy.*	سبيل الاب ايوب المهدى	N—4.
98.	*A'tfet el-Tâhoun.*	عطفة الطاحون	N—4.
99.	*El-cheykh Goueyny.*	الشيخ جوينى	N—4.
100.	*Derb el-Mahrouq.*	درب المحروق	M-N-4.
101.	*A'tfet el-Byr.*	عطفة البير	N—4.
102.	*Beyt Ahmed bey.*	بيت احمد بيه	N—4.
103.	*Byr el-Mech*, nom d'un puits et de la rue où il est situé.	بير المش	N—5.
104.	*A'tfet el-Henoud.*	عطفة الهنود	M—4.
105.	*Derb el-Dalyl.*	درب الدّليل	M—5.
106.	*A'tfet Abou el-Qout.*	عطفة ابو القوط	M—4.
107.	*Kharâbet Moutâoua'.*	خرابة مطاوع	M—4.
108.	*Gâma' el-A'nbaryeh.*	جامع العنبريّه	M—4.
109.	*A'tfet Cherâryeh.*	عطفة شراريه	M—3.
110.	*Derb el-A'zaqy.*	درب العزقى	M—4.
111.	*Hoch el-Bybâny.*	حوش البيبانى	M—4.
112.	*Derb el-Qazzâzyn.*	درب القزازين	M—4.
113.	*Zâouyet el-Foqâny.*	زاوية الفوقانى	L—3.
114.	*Sekket el-Bâtlyeh*, et *el-Bâtlyeh.*	سكة الباطليه	M—5.
115.	*Derb Hoseyn.*	درب حُسين	M—4.
116.	*El-Bâtlyeh.*	الباطليه	M—4.
117.	*Souq el-Bâtlyeh.*	سوق الباطليه	L—4.
118.	*Gâma' Seydoun el-Qasrâouy.*	جامع سيدون القصراوى	M—5.
119.	*Zâouyet el-Arba'yn.*	زاوية الاربعين	L—4.
120.	*A'tfet el-Dayaqah.*	عطفة الضيّقه	L—4.
121.	*A'tfet Ebn Edrys.*	عطفة ابن ادريس	L—4.
122.	*Hoch Basyounyeh.*	حوش بَسيونيه	L—4.
123.	*Sibyl el-Aa'rafyn.*	سبيل الاعرفين	L—4.
124.	Point où la rue est bouchée.		L—5.
125.	*A'tfet el-Hecht.*	عطفة الهشت	L—4.
126.	*Sekket el-Doueydâry.*	سكة الدويدارى	L—4.
127.	*Sibyl A'ly Kykhyeh.*	سبيل على كخيه	S—5.
128.	*Gâma' el-Mahmoudyeh.*	جامع المحمودية	S—5.
129.	*Derb el-Masna'.*	درب المَصنَع	S-5-6.
130.	*Gâma' Emyr Yâkhour.*	جامع امير ياخور	S—5.
131.	*Derb el-Qoutneh.*	درب القُطنه	S—5.
132.	*A'tfet el-Dâly Ibrâhym.*	عطفة الدالى ابراهم	S—5.
133.	*Gâma' Gouharlâleh.*	جامع جوهرلاله	R-S-5.
134.	*A'tfet el-Labbâneh.*	عطفة اللبّانه	R—5.
135.	*A'tfet el-Mantâouy.*	عطفة المنطاوى	R—5.
136.	*Cheykh el-Refâ'y.*	شيخ الرفاعى	S—6.

NUMÉROS gravés sur le plan.	LISTE DES NOMS DES LIEUX, RUES, PLACES, MONUMENS.		CARREAUX.
137.	*Sibyl effendy.*	سبيل افندى	S—6.
138.	*El-Zâouyet cheykh Lâouy.*	الزاوية شيخ لاوى	S—6.
139.	*Sekket el-Refâ'y.*	سكة الرفاعى	R-S-6.
140.	*Kharâbet el-Benâgoueh.*	خرابة البناجوه	R—6.
141.	*Derb Halâouât.*	درب حلاواة	R—6.
142.	*A'tfet Halâouât.*	عطفة حلاواة	R—ç.
143.	*Souq el-E'zzy.*	سوق العزّى	P-Q-ç-6.
144.	*Beyt Hasan bey.*	بيت حسن بيه	R—6.
145.	*Zâouyet el-cheykh Hoseyn.*	زاوية الشيخ حسين	R—6.
146.	*Gâma' el-Sâys.*	جامع السايس	R—6.
147.	*Beyt A'ly aghâ.*	بيت على اغا	Q—6.
148.	*A'tfet el-Ghandour.*	عطفة الغندور	Q—ç.
149.	*El-Zâouyet Belefyeh.*	الزاوية بلفيه	Q—ç.
150.	*Gâma' Alty Barmaq.*	جامع التى بَرمَق	Q—ç.
151.	*Sibyl Sitty el-Bedaouyeh.*	سبيل سيد البدويه	Q—6.
152.	*Sibyl* ou *Hod A'ly Kykhyeh.*	سبيل او حوض على كيخيه	Q—6.
153.	*Sibyl Hasan aghâ.*	سبيل حسن اغا	Q—6.
154.	85.e demi-brigade.		Q—ç.
155.	*Derb el-Qazzâzyn.*	درب القزازين	Q—ç.
156.	*Beyt Moustafâ effendy.*	بيت مصطفى افندى	Q—ç.
157.	*El-Zâouyet Derb el-Qazzâzyn.*	الزاوية درب القزازين	Q—ç.
158.	*Gâma' Mesdâdeh.*	جامع مسداده	Q—6.
159.	*Sibyl Ibrâhym aghâ.*	سبيل ابراهيم اغا	P—ç.
160.	*Sibyl Belefyeh.*	سبيل بلفيه	P—ç.
161.	*A'tfet el-Sâqyeh.*	عطفة الساقيه	P—ç.
162.	*Sekket el-Ensâry.*	سكة الانصارى	Q—ç.
163.	*Beyt Mohammed bey el-Manfoukh.*	بيت محمد بيه المنفوخ	Q—ç.
164.	*Hammâm el-Gedyd*, grand bain.	حمّام الجديد	Q—ç.
165.	*El-Tabbâneh.*	التبّانه	P—ç.
166.	*Madfoun Ibrâhym aghâ.*	مَدفَن ابراهيم اغا	P—ç.
167.	*Gâma' Om el-soultân.*	جامع أم السلطان	P—ç.
168(1).	*El-Zâouyet Moustafâ effendy.*	الزاوية مصطفى افندى	P—ç.
169.	*A'tfet el-Moubayad.*	عطفة المبيّض	O—ç.
170.	*Souq el-Tabbâneh.*	سوق التبّانه	O—ç.
171.	*A'tfet O'smân Sâouch.*	عطفة عثمان ساوش	P—ç.
172.	*El-Gazzâlyn*, brodeurs.	الغزالين	P—ç.
173.	*A'tfet el-Arba'yn.*	عطفة الاربعين	P—ç.
174.	*Sibyl Moustafâ Kykhyeh.*	سبيل مصطفى كيخيه	O—ç.
175.	*Zâouyet Abou el-Yousfeyn.*	زاوية ابو اليوسفين	O—ç.
176.	*Sibyl el-Azhar.*	سبيل الازهر	O—ç.

(1) Le n.° 168 est mal gravé.

NUMÉROS gravés sur le plan.	LISTE DES NOMS DES LIEUX, RUES, PLACES, MONUMENS.		CARREAUX.
177.	*Sibyl el-Bahtagy.*	سبيل البحتجى	O—5.
178.	*El-Zâouyet el-Arba'yn.*	الزاوية الاربعين	O—5.
179.	*Beyt Baqlagy.*	بيت البقلجى	O—5.
180.	*Gâma' el-Mardâny.*	جامع المردانى	O—5.
181.	*Derb el-Mardâny.*	درب المردانى	O—5.
182.	Maison du commandant turc de la section.		O—5.
183.	*Beyt Châhyn Kâchef.*	بيت شاهين كاشف	N-O-5.
184.	*Derb el-Syâgh.*	درب الصيّاغ	N-O-5.
185.	Passage et mosquée.		N—5.
186.	*Beyt Moustafâ kâchef Tourah.*	بيت مصطفى كاشف طره	O—5.
187.	*Bâb Zara' el-Naoueh.*	باب زرع النوه	O—5.
188.	*Zara' el-Naoueh.*	زرع النوه	N—5.
189.	*Zâouyet el-Barâde'yeh.*	زاوية البرادعيه	N—5.
190.	*Zâouyet Zara' el-Naoueh.*	زاوية زرع النوه	N—5.
191.	*Hârt Zara' el-Naoueh.*	حارة زرع النوه	N-4-5.
192.	*El-Barâde'yeh.*	البرادعيه	N—5.
193.	*A'tfet el-Balachouny.*	عطفة البلشونى	N—6.
194.	*Okâlt el-Milâyât.*	وكالة الملايات	N—5.
195.	*Derb el-Ahmar.*	درب الأحمر	N—6.
196.	*Gâma' Qesmâs el-Barâde'yeh.*	جامع قسماس البرادعيه	N—5.
197.	*A'tfet Abou Kelb.*	عطفة ابو كلب	N—5.
198.	*Sibyl el-Mechhady.*	سبيل المشهدى	N—5.
199.	*Hod el-Mousleh* ou *el-Mously.*	حوض الموسله او الموسلى	N—5.
200.	*Sibyl el-Gabbâseh.*	سبيل الجباسه	N—5.
201.	*Mouqaf el-Hommârah.*	موقف الحمّاره	N—5.
202.	*Hârt el-Rakhabeh.*	حارة الرخبه	M—5.
203.	*A'tfet el-Tâhoun.*	عطفة الطاحون	M—5.
204.	*Beyt el-Batrak*, maison du patriarche.	بيت البترك	M—5.
205.	*A'tfet el-Sibyl.*	عطفة السبيل	M—6.
206.	Marché et okel *el-Ma'llem Girgès el-Gouhary.*	وكالة المعلم جرجس الجوهرى	M—5.
207.	*A'tfet Bourbarah.*	عطفة بربره	M—5.
208.	*A'tfet el-Fourn.*	عطفة الفرن	M—5.
209.	*A'tfet el-Byr.*	عطفة البير	M—5.
210.	*A'tfet el-Okâlt.*	عطفة الوكالة	M—6.
211.	*Zâouyet cheykh el-Houy.*	زاوية شيخ الهوى	M—5.
212.	*A'tfet el-Emyr Tâdros.*	عطفة الامير تادرس	M—5.
213.	*Hârt el-Roum.*	حارة الروم	M-5-6.
214.	*A'tfet el-Cherâyby.*	عطفة الشرايبى	L—5.
215.	*Gâma' el-Khourbatly.*	جامع الخربطلى	L—5.
216.	*A'tfet el-Qâboun.*	عطفة القابون	L—6.

NUMÉROS gravés sur le plan.	LISTE DES NOMS DES LIEUX, RUES, PLACES, MONUMENS.		CARREAUX.
217.	Quartier peu habité.		L—5.
218.	*Beyt A'ly Kykhyeh Khourbatly.*	بيت على كيخيه خربطلى	L—5.
219.	*Hoch Qadam.*	حوش قدم	L—5.
220.	*Sibyl Khalyl effendy.*	سبيل خليل افندى	L—5.
221.	*A'tfet Khalyl effendy.*	عطفة خليل افندى	L—5.
222.	*Zâouyet cheykh el-Dardyr.*	زاوية شيخ الدردير	L—5.
223.	*Sekket el-Kahakyn.*	سكة الكحكين	L—5.
224.	*Gâma' Sy* ou *Sydy el-Hay Abou A'qb.*	جامع سى اوسيدى الحى ابو عقب	L—5.
225.	*Okâlt el-Qarâdah.*	وكالة القراضه	L—5.
226.	*Okâlt el-Moghârbeh.*	وكالة المغاربه	K-5-2.
227.	*Sibyl Sy Hayeh* ou *Sydy Hayeh.*	سبيل سى حيه اوسيدى حيه	L—5.
228.	*Sibyl Mohammed el-Chonouâny.*	سبيل محمد الشنوانى	L—5.
229.	*Hammâm el-Masbaghah.*	حمام المصبغه	K—5.
230.	*Okâlt el-Magâouryn.*	وكالة المجاورين	K—5.
231.	*Derb Loulyeh.*	درب لوليه	L—5.
232.	*Sibyl Goulohânyeh.*	سبيل جلهانيه	N—6.
233.	Cordonniers.		M—6.
234.	*Gâma' Senân el-Yousfey.*	جامع سنان اليوسفى	N—6.
235.	*Okâlt el-Khanzyr.*	وكالة الخنزير	N—6.
236.	*Beyt Hasan bey Qasabet Radouân.*	بيت حسن بيه قصبة رضوان	N—6.
237.	*Gâma' el-Mahmoudyeh.*	جامع المحموديه	N—7.
238.	Maison des gens de l'*Ouâly.*		N—6.
239.	*Baouâbeh el-Ouâly.*	بوّابه الوالى	N—6.
240.	*El-Qarâbyeh.*	القرابيّه	N—7.
241.	*El-Gazzâryn*, bouchers.	الجزّارين	M—7.
242.	*Sekket el-Gazzâryn.*	سكة الجزّارين	M—7.
243.	*Gâma' el-Sâleh.*	جامع الصالح	N—6.
244.	*A'tfet el-Qâdryeh.*	عطفة القادريه	M—6.
245.	*A'tfet el-Moqachât.*	عطفة المقشاة	M—6.
246.	*Derb el-Qoundaqgyeh.*	درب القندقجيه	N—6.
247.	*Hammâm el-Derb el-Ahmar.*	حمام الدرب الاحمر	N—6.
248.	*Cheykh A'ly el-Seddâr.*	شيخ على السدّار	M—6.
249.	*Bâb Zoueyleh.*	باب زويله	M—6.
250.	*El-Moutouâlly.*	المتوالى	M—6.
251.	*El-Qoundaqgyeh.*	القندقجيه	M—6.
252.	*Ma'mal el-Khall.*	معمل الخلّ	M—6.
253.	*Hammâm el-Soukkaryeh.*	حمام السكّريه	M—6.
254.	*A'tfet el-Soukkaryeh.*	عطفة السكّريه	M—6.
255.	*Gâma' el-soultân el-Moyed.*	جامع السلطان المويّد	M—7.
256.	*Okâlt el-Sibyl Sitty Nefyseh Mourâd bey.*	وكالة السبيل ستى نفيسة مُراد بيه	M—6.

NUMÉROS gravés sur le plan.	LISTE DES NOMS DES LIEUX, RUES, PLACES, MONUMENS.		CARREAUX.
257.	*El-Soukkaryeh.*	السكريه	M—6.
258.	*El-Monâkhhlyeh.*	المناخليه	M—6.
259.	*Sibyl el-Moyed.*	سبيل المويد	M—7.
260.	*El-Mati'yn el-Moyed.*	المتعين المويد	M—6.
261.	*Matbakh el-A'sal el-Esoued.*	مطبخ العسل الاسود	M—6.
262.	*Okâlt el-Milâyât.*	وكالة الملايات	L—6.
263.	*A'tfet Chamseh.*	عطفة شمسه	M—6.
264.	Moulins à huile.	طحونة السيرج	M—6.
265.	Porte de *Hârt el-Roum* ou du quartier Grec.	باب حارة الروم	M—6.
266.	Turcs.		M—6.
267.	*A'tfet el-Dahaby.*	عطفة الدهبى	M—6.
268.	*Derb el-Gedyd.*	درب الجديد	L—6.
269.	*Beyt Moustafâ Kykhyeh.*	بيت مصطفى كخيه	M—6.
270.	*Okâlt el-Milâyât.*	وكالة الملايات	L—6.
271.	*Zâouyet Sysân.*	زاوية سيسان	L—6.
272.	*A'tfet el-Habbâkyn.*	عطفة الحباكين	L—6.
273.	*A'tfet el-Rossâm.*	عطفة الرسّام	L—6.
274.	*Gâma' el-Faka'âny.*	جامع الفكعانى	L—6.
275.	*Okâlt el-Bastyeh.*	وكالة البسطيه	L—6.
276.	*Okâlt el-Khourbatly.*	وكالة الخُربطلى	L—6.
277.	*El-A'qâdyn*, fabricans de cordons de soie.	العقادين	L—6.
278.	Idem.		L—6.
279.	*El-A'labyeh.*	العلبيه	L—6.
280.	*A'tfet el-Habbâkyn.*	عطفة الحباكين	L—6.
281.	*Okâlt el-Khachabeh.*	وكالة الخشبه	L—6.
282.	*El-Fahhâmyn.*	الفحامين	L—6.
283.	*El-Taouaqgyeh.*	الطوقجيه	L—6.
284.	*Sekket el-Fahhâmyn.*	سكة الفحامين	L—6.
285.	*Khott el-Chaoûyn.*	خط القوّايين	L—6.
286.	*Hoch Qadam.*	حوش قدم	L—6.
287.	*A'tfet Cheq el-E'rseh.*	عطفة شق العرسه	L—6.
288.	*A'tfet el-Gams.*	عطفة الجمص	L—6.
289.	*A'tfet Hammâm el-Gibâleh.*	عطفة حمّام الجباله	L—6.
290.	*Bâb el-Hammâm.*	باب الحمّام	L—6.
291.	*Hammâm el-Gibâleh.*	حمّام الجباله	L—6.
292.	*Okâlt Gouharlâleh.*	وكالة جوهرلاله	L—6.
293.	*Okâlt el-cheykh el-Sâdât.*	وكالة الشيخ السادات	L—6.
294.(1)	*Okâlt el-Mouristân.*	وكالة المرستان	L—6.
295.	*Okâlt el-Gouharlâleh.*	وكالة الجوهرلاله	L—6.
296.	*Sibyl Gouharlâleh*, citerne et école.	سبيل جوهرلاله	L—6.

(1) En face est *Okâlt el-Harameyn.*

NUMÉROS gravés sur le plan.	LISTE DES NOMS DES LIEUX, RUES, PLACES, MONUMENS.		CARREAUX.
297.	*Sibyl el-Mouristân.*	سبيل المرستان	L—6.
298.	*Okâlt el-Mouristân.*	وكالة المرستان	L—6.
299.	*Souq el-Moyed.*	سوق المويد	L—6.
300.	*El-Bakragyeh.*	البكرجيه	L—6.
301.	*Okâlt Isma'yl bey.*	وكالة اسمعيل بيه	L—6.
302.	*Souq el-A'ttâryn* et teinturiers.	سوق العطارين	L—6.
303.	*Okâlt el-Qâouaqgyeh.*	وكالة القاوقجيه	L—6.
304.	*Sekket el-soultân el-Ghoury.*	سكة السلطان الغورى	K-4-6.
305.	*Gâma' el-soultân el-Ghoury.*	جامع السلطان الغورى	K—6.
306.	*Sekket el-Tâouaqyeh.*	سكة الطاوقيه	K—6.
307.	*Souq el-Charm.*	سوق الشرم	K—6.
308.	*Okâlt el-Sitty.*	وكالة الستّى	K—6.
309.	Marchands d'étoffes de coton et autres.		K—6.
310.	*Sekket el-Tableytah.*	سكة التبليطه	K-5-6.
311.	*Sekket el-A'raby.*	سكة العربى	K—6.
312.	*El-Bahragânyeh.*	البهرجانيه	K—6.
313.	*Okâlt el-Mâouardy.*	وكالة الماوردى	K—6.
314.	*Hammâm el-Chorâyby.*	حمّام الشرايبى	K—6.
315.	*Okâlt el-E'chouby.*	وكالة العشوبى	K—6.
316.	*Okâlt el-Chorâyby.*	وكالة الشرايبى	K—6.
317.	*A'tfet el-Naggâr.*	عطفة النجّار	O—7.
318.	*A'tfet el-Târâty.*	عطفة النارانى	O—7.
319.	*A'tfet Abou-Qeloung.*	عطفة ابو قلّنج	O—7.
320.	*A'tfet el-Fourn.*	عطفة الفرن	O—7.
321.	*A'tfet el-Sitteh.*	عطفة الستّه	O—7.
322.	*Gâma' el-Bourdeyny.*	جامع البُردينى	O—7.
323.	*Sibyl el-Dâoudyeh.*	سبيل الداوديه	O—7.
324.	*Beyt A'ly bey Hasan.*	بيت على بيه حسن	O—7.
325.	*A'tfet Chechteh.*	عطفة مشته	N—9.
326.	*Sekket Beyt el-Cherqâouy.*	سكة بيت الشرقاوى	N—8.
327.	*A'tfet el-Rossâm*, fabricans de cordons de soie.	عطفة الرسّام	N—7.
328.	*A'tfet el-Hamazyeh.*	عطفة الحمزيه	N—7.
329.	*A'tfet el-Halouagy.*	عطفة الحلوجى	N—7.
330.	*A'tfet A'bd el-Rahman Kykhyeh.*	عطفة عبد الرحمن كيخيه	N—7.
331.	*A'tfet el-Qerabyeh.*	عطفة القربيه	N—7.
332.	*Zâouyet el-Qerabyeh.*	زاوية القربيه	N—7.
333.	*Sekket el-Qerabyeh.*	سكة القربيه	M-N-7.
334.	*Sibyl Ibrâhym Kykhyeh.*	سبيل ابراهيم كيخيه	N—7.
335.	Teinturerie.		N—7.
336.	*Zâouyet Sy A'ly Haymounyeh.*	زاوية سى على حمونيه	N—7.
337.	*A'tfet el-Khoucheybeh.*	عطفة الخشيبه	N—7.

NUMÉROS gravés sur le plan.	LISTE DES NOMS DES LIEUX, RUES, PLACES, MONUMENS.		CARREAUX.
338.	*Sibyl Mohammed effendy.*	سبيل محمد افندى	M—7.
339.	*Okâlt el-A'sal el-Abyad.*	وكالة العسل الابيض	N—7.
340.	*El-Hamazyeh* (1).	الحمزيه	N—7.
341.	*Okâlt el-Mae'z.*	وكالة المعز	N—7.
342.	*El-Gazzâryn*, bouchers.	الجزّارين	M—7.
343.	*Sibyl el-Deheycheh.*	سبيل الدهيشه	M—7.
344.	*Sekket Sy A'ly Abou el-Nour.*	سكة سى على ابو النور	M—7.
345.	*Zâouyet el-cheykh A'ly Negm.*	زاوية الشيخ على نجم	M—7.
346.	*Okâlt Sy A'ly Abou el-Nour.*	وكالة سى على ابو النور	M—7.
347.	*Okâlt A'ly bey.*	وكالة على بيه	M—7.
348.	*Gâma' el-Goulchâny.*	جامع الجلشانى	M—7.
349.	*Okâlt el-Khoucheybeh.*	وكالة الخشيبه	M—7.
350.	*Taht el-Rob'.*	تحت الربع	M—7.
351.	*Ma'mal el-Khall.*	معمل الخلّ	M—7.
352.	*A'tfet el-Hammâm.*	عطفة الحمّام	M—7.
353.	*Hammâm el-Moyed*, bain pour les hommes.	حمّام المويد	M—7.
354.	*Hammâm el-Moyed*, bain pour les femmes.	حمّام المويد	M—7.
355.	*A'tfet el-Haddâdyn*, forgerons.	عطفة الحدّادين	M—7.
356.	*Sibyl Qâyd bey.*	سبيل قايد بيه	M—7.
357.	Dôme.		M—7.
358.	*Zâouyet Abou el-Nour.*	زاوية ابو النور	M—7.
359.	*Hatab Ouarä el-Moyed.*	حطب وَرَى المويد	M—7.
360.	*Sibyl el-Moyed.*	سبيل المويد	M—7.
361.	*A'tfet el-Mâtiyn.*	عطفة الماطين	M-6-7.
362.	*Beyt Hasan bey el-Tahtâouy.*	بيت حسن بيه الطحطاوى	M—7.
363.	*Sekket Fâtmeh el-Nabaouyeh.*	سكة فاطمه النبويه	M-7-8.
364.	*El-Goudaryeh.*	الجودريه	L—7.
365.	*A'tfet el-Mahrouqy.*	عطفة المحروقى	L—7.
366.	Maison d'*el-Mahrouqy.*		L—7.
367.	*Zâouyet el-Rahmânyeh.*	زاوية الرحمانيه	L—7.
368.	*Cheykh el-Goudaryeh.*	شيخ الجودريه	L—7.
369.	*El-Mechakhah.*	المشخه	L—7.
370.	*Zâouyet Oualy el-Dyn.*	زاوية ولى الدين	L—7.
371.	*Zâouyet el-Châmyeh.*	زاوية الشاميه	L—7.
372.	Belles maisons.		L—7.
373.	*Gâma' Beybars.*	جامع بيبرس	L—7.
374(2).	*Derb Sa'âdeh.*	درب سعاده	L-7-8.
375.	*Derb sekket el-Hesbeh.*	درب سكة الحسبه	L-6-7.
376.	*Beyt Seyd Ahmed el-Mahrouqy.*	بيت سيد احمد المحروقى	L—7.
377.	*Beyt A'ly Kykhyeh.*	بيت على كخيه	L—7.

(1) Auprès est *Hammâm el-Oualy.*

(2) *Voyez* V.e section, n.o 1.

NUMÉROS gravés sur le plan.	LISTE DES NOMS DES LIEUX, RUES, PLACES, MONUMENS.		CARREAUX.
378.	*Hammâm Beybars.*	حمّام بيبرس	L—7.
379.	*A'tfet el-E'rqousous.*	عطفة العرقسوس	N-7-8.
380.	*Zâouyet el-Ma'llaqah.*	زاوية المعلّقه	N—8.
381.	*Beyt O'smân bey el-Cherqâouy.*	بيت عثمان بيه الشرقاوى	N—8.
1.re 382.	*A'tfet el-cheykh Moubârek.*	عطفة الشيخ مبارك	N—8.
383.	*A'tfet Derb el-Madbah.*	عطفة درب المدبح	N—8.
384.	*Okâlt el-Nachâryn.*	وكالة النشارين	M—8.
385.	*Ma'mal Khall*, fabrique de vinaigre.	معمل خلّ	M—8.
386.	*Gâma' el-Marah.*	جامع المـرة	M—8.
387.	Forgerons.		M—8.
388.	*A'tfet el-Tâhoun.*	عطفة الطاحون	M—8.
389.	*A'tfet el-Haouy.*	عطفة الهوى	M—8.
390.	*Sekket el-Haddâdyn.*	سكة الحدّادين	M—8.
391.	*Zâouyet el-Qazangyeh.*	زاوية القزنجيه	M—8.
392(1).	*Sekket el-cheykh Farag.*	سكة الشيخ فرج	M-7-8.
393.	*Beyt A'bd el-Rahmân Kykhyeh.*	بيت عبد الرحمان كخيه	M—8.
394.	*Zâouyet Fâtmeh.*	زاوية فاطمه	M—8.
395.	*Gâma' el-Habachly.*	جامع الحبشلى	M—8.
396.	Belles maisons.		M—8.
397.	*Beyt Ahmed aghâ.*	بيت احمد اغا	M—8.
398.	*Gâma' el-cheykh Feyrouz.*	جامع الشيخ فيروز	L—8.
399.	*Okâlt el-Mangaleh.*	وكالة المنجله	L—8.
400.	*Sibyl A'bd el-Bâqy.*	سبيل عبد الباقى	L—8.
401.	*Matbakh el-A'raqy.*	مطبخ العرقى	M—5.
402.	Teinture de châles de Kachmyr.		L—6.
403.	*Hammâm el-Ghouryeh.*	حمّام الغوريه	L—6.
404.	*Okâlt el-Beyreqdâr.*	وكالة البيرقدار	L—6.
1.re 405.	*Gâma' Moustafâ bey.*	جامع مصطفى بيه	T—5.
406.	*Okâlt el-Soukkary.*	وكالة السكّرى	O—7.
407.	*A'tfet el-Gouâr.*	عطفة الجوار	L—5.

CITADELLE DU KAIRE.

1.	*Bourg el-Mouballat.*	برج المبلط	T—1.
2.	*Bourg el-Matar.*	برج المطر	T—2.
3.	*Bourg el-Moqoussar.*	برج المقوصر	T—1.
4.	*A'tfet el-Moqasqas.*	عطفة المقصقص	T—2.
5.	Blocs détachés du *Gebel Mokatam.* *		T—1.
6.	*Hârt Zorounbeh.*	حارة ظرنبه	S—1.
7.	*A'tfet el-Sâqyeh.*	عطفة الساقيه	S—1.

(1) En face est *Beyt Hasan bey Geddâouy.*

NUMÉROS gravés sur le plan.	LISTE DES NOMS DES LIEUX, RUES, PLACES, MONUMENS.		CARREAUX.
8.	*Sibyl Châryeh.*	سبيل شاريه	S—1.
9.	*Bourg el-Ymâm.*	برج الايمام	S—1.
10.	*El-Aoudâlâr*, place des tombeaux [1].	الاوضالار	S—1.
11.	*Sour el-Enkcharyeh*, enceinte des Janissaires [2].	سور الانكشريه	S—1.
12.	*Bourg el-Ramleh.*	برج الرمله	S—1.
13.	*Bourg el-Haddâd.*	برج الحدّاد	R—1.
14.	*El-Ouercheh*, vaste esplanade pour les exercices. *	الورشه	U—2.
15.	*Bourg Kerkyalân.*	برج كركيلان	T—2.
16.	*Bourg el-E'loueh* [3].	برج العلوه	T—2.
17.	*Bourg el-Tourfeh.*	برج الطرفه	T—2.
18.	*A'tfet el-Ghazâl.*	عطفة الغزال	T—2.
19.	*A'tfet el-Qoustangy.*	عطفة القسطنجى	T—2.
20.	*El-Toub Khâneh.*	الطوب خانه	T—2.
21.	*Sekket el-Souq el-Soghayr.*	سكة السوق الصغير	T—2.
22.	*Gâma' Tâg el-Dyn.*	جامع تاج الدين	T—2.
23.	*Sibyl Solymân bâchâ.*	سبيل سليمان باشا	T—2.
24.	*Sibyl Isma'yl effendy* ou *el-Khourbatly.*	سبيل اسمعيل افندى	S—2.
25.	*Sekket el-Khourbatly.*	سكة الخوربطلى	S—2.
26[4].	*El-Enkcharyeh*, ville des Janissaires.	الانكشريه	S—2.
27.	*Souq el-Soghayr.*	سوق الصغير	S—2.
28.	*Souq el-Hatab.*	سوق الحطب	S—2.
29.	*A'tfet el-Maddânyn.*	عطفة المدّانين	S—2.
30.	*Sekket el-Châryeh.*	سكة الشاريه	S—2.
31.	*Gâma' el-Châryeh.*	جامع الشاريه	S—2.
32.	*A'tfet el-Châryeh.*	عطفة الشاريه	S—2.
33.	*A'tfet el-Qazzâzyn.*	عطفة القزّازين	S—2.
34.	*Bourg el-Sahrâ.*	برج الصحرا	S—2.
35.	*Establ el-bâchâ.*	اسطبل الباشا	V—3.
36.	*Sibyl Chechmeh* ou *soultân el-Ghoury.*	سبيل ششمه	V—3.
37.	*Ouasa't el-Establ.*	وسعة الاصطبل	V—3.
38.	*Bâb el-Elouhayeh*, porte intérieure.	باب الالوحيه	U—3.
39.	*Ouasa't el-bâchâ*, cour du pâchâ.	وسعة الباشا	U—3.
40.	*Gâma' el-Dahâyché.*	جامع الدهايشا	U-3-4.
41.	*Sorâyet el-bâchâ.*	صرايت الباشا	U—3.

(1) Une citerne est auprès de la place des tombeaux, et une autre au nord de la maison de la monnoie.

(2) Ces mots se rapportent à toute l'enceinte des Janissaires comprise entre *Bâb Derys*, *Bourg el-Tabbâlyn*, *Bâb el-Gebel*, *Bourg el-Mouballat* et *Bourg el-Haddâd*.

(3) Le numéro a été gravé un peu trop loin de la tour.

(4) Ce n.° 26 se rapporte à toute la partie de la citadelle appelée *ville des Janissaires*, comprise dans l'enceinte de ce nom et le n.° 11.

NUMÉROS gravés sur le plan.	LISTE DES NOMS DES LIEUX, RUES, PLACES, MONUMENS.		CARREAUX.
42.	*Sibyl el-Châouchyeh.*	سبيل الشاوشيه	U—3.
43.	*Dâr el-Darb*, maison de la monnoie.	دار الضرب	U—3.
44.	*Ouasa't el-Matbakh.*	وسعة المطبخ	U—3.
45.	*Bâb el-bâchâ*, porte intérieure.	باب الباشا	U—3.
46(1).	*Byr el-Saba' Saouâqy.*	بير السبع سواقى	U—3.
47.	*Sibyl el-Saouâqy.*	سبيل السواقى	U—3.
48.	*Bourg el-Halazoun.*	برج الحلزون	U—3.
49(2).	*Bourg Softah.*	برج صفطه	T—3.
50.	*Bâb el-Gebel.*	باب الجبل	T—3.
51.	*Byr Yousef*, puits de JOSEPH (3).	بير يوسف	T—3.
52.	*Souq el-Matrabâzyeh.*	سوق المطرباظيه	T—3.
53.	*Souq el-bâchâ.*	سوق الباشا	T-U-3.
54.	*Gama' soultân Qalaoun.*	جامع سلطان قلاون	T—3.
55.	*Sibyl Cheryfah Chelmeh.*	سبيل شريفه شلمه	T—4.
56.	*Bâb el-Moudâfa'*, porte de l'enceinte des Janissaires.	باب المدافع	T—3.
57.	*El-Chechmeh.*	الششمه	T—3.
58.	*Souq el-Barrâny.*	سوق البرّانى	T—3.
59.	*Bâb el-Chirk*, porte intérieure.	باب الشرك	T-3-4.
60.	*Sekket el-Chechmeh.*	سكة الششمه	T—3.
61.	*Sibyl aghâ el-Bâb.*	سبيل اغا الباب	T—3.
62.	*Bourg Khazneh Qoulleh*, ou tour des Janissaires.	برج خزنه قلّه	T—3.
63.	*Sekket el-Enkcharyeh.*	سكة الانكشريه	S-T-3.
64.	*Dyouân Moustahfazân.*	ديوان مستحفظان	S—3.
65.	*Hammâm el-Qala'h.*	حمّام القلعه	S—3.
66.	*Bâb el-Enkcharyeh.*	باب الانكشريه	S—4.
67.	*El-Kassârah.*	الكسّاره	S—3.
68.	*Sour el-aghâ.*	سور الاغا	S—3.
69.	Tours en partie ruinées.		S—3.
70.	*El-Gebâkhâneh*, magasin à poudre.	الجباخانه	U—4.
71.	*Bâb el-Ouestâny.*	باب الوسطانى	U—4.
72.	*Saba' Hadarât.*	سبع حضرات	U—4.
73.	Porte.		U—4.
74.	Mosquée ruinée.		U—4.
75.	*Beyt el-Terzy*, et mosquée ruinée (4).	بيت الترزى	U—4.
76.	Enceinte avancée.		U—4.

(1) Ce numéro auroit dû être gravé dans le massif qui est au midi.

(2) On a gravé sur le plan les mots *Bourg Soffah* par erreur. Ces mots et le n.° 49 devoient aussi être placés près de la grosse tour qui touche à la porte *Bâb el-Gebel.*

(3) Le n.° 51 auroit dû être gravé au-dessous du mot *Joseph.*

(4) Au nord du n.° 75, *Zâouyet el-Bourdeyny*, زاوية البردينى petite mosquée ruinée.

NUMÉROS gravés sur le plan.	LISTE DES NOMS DES LIEUX, RUES, PLACES, MONUMENS.		CARREAUX.
77.	*El-Qodarâr.*	القصرار	U—4.
78.	Enceinte avancée.		T-U-4.
79.	*Zâouyet el-Qodarâr el-A'zab.*	زاوية القصرار العزب	T—4.
80.	*Hârt el-Sâqyeh.*	حارة الساقيه	T—4.
81.	*Sibyl soultân Mourâd.*	سبيل سلطان مراد	T—4.
82.	*Qasr Yousef,* PALAIS OU DIVAN DE JOSEPH.	قصر يوسف	T—4.
83.	Magasin à poudre.		T—4.
84.	*Beyt Yousef Salâh el-Dyn.*	بيت يوسف صلاح الدين	T—4.
85.	Magasins souterrains.		T—4.
86.	*Bourg el-Chakhs.*	برج الشخص	T—4.
87.	*Gâma' el-A'zab.*	جامع العزب	T—4.
88.	*Sibyl Bâb el-A'zab el-Beyreqdâr.*	سبيل باب العزب البيرقدار	T—5.
89.	*Sekket el-A'zab.*	سكة العزب	T-4-5.
90.	*Bâb el-Arba'yn,* porte intérieure.	باب الاربعين	S—4.
91.	*A'tfet el-Fourn.*	عطفة الفرن	S—4.
92.	*Dyouân el-A'zab.*	ديوان العزب	T—5.
93.	*Gâma' el-Moyed.*	جامع المويد	S—4.
94.	*Tourab el-Chorafeh.*	ترب الشرفه	S—4.
95.	*Sekket el-Chorafeh.*	سكة الشرفه	S—4.
VIII.96.	*Zâouyet Mohammed aghâ.*	زاوية محمد اغا	S—4.
97.	*Gâma' el-Moustafâouyeh.*	جامع المصطفاويه	T—5.
98.	*Sibyl el-Moustafâouyeh.*	سبيل المصطفاويه	T—5.
99.	*Bâb el-A'zab.*	باب العزب	T—5.
100.	*Sour el-A'zab,* enceinte des A'zabs (1).	سور العزب	T—5.
101.	*Sour el-Sorâyeh* (2).	سور الصرايه	U—3.
102.	*Sibyl Kykhyeh,* grande et belle citerne.	سبيل كخيه	S—3.
103(3).	Porte intérieure.		U—4.
104(4).	*Bourg el-Tabbâlyn.*	برج الطبالين	T—3.
105.	*Gebel el-Gyouchy.* *	جبل الجيوشى	Q-U-V-1.

(1) Ces mots et le n.° 100 doivent s'appliquer à toute l'enceinte des A'zabs comprise entre l'enceinte des Janissaires et la place dite *el-Roumeyleh.*

(2) On a gravé sur le plan le mot *Sarâyeh* par erreur.

(3) Ce nombre auroit dû être placé plus au nord.

(4) Grande tour placée à l'est de *Bâb el-Chirk,* n.° 59. Ce numéro et le suivant ont été omis sur le plan.

FIN DE L'EXPLICATION DU PLAN DU KAIRE.

NOTIONS

SUR LES MONUMENS, LA POPULATION, L'INDUSTRIE, LE COMMERCE ET L'HISTOIRE DE LA VILLE DU KAIRE.

Les notions qu'on va lire sont pour la plupart le résultat d'un travail dont je fus chargé par le chef des ingénieurs géographes, pour compléter le plan géométrique du Kaire et ajouter à son utilité (1); il s'agissoit d'inscrire sur toutes les parties de ce plan les noms exacts des établissemens publics et des monumens de toute espèce, en même temps que ceux des quartiers et des rues de la ville. Je devois aussi recueillir des renseignemens sur le commerce et l'industrie, la population et les usages des habitans. La tournée que je fis dans le Kaire, commença le 19 frimaire an 8 et dura deux mois entiers, sans un jour d'interruption; j'étois accompagné d'un interprète et d'un écrivain de l'odabâchy, connoissant parfaitement la ville, et de trois ou quatre autres indicateurs. Les chevaux suivoient par derrière avec les domestiques. Aussitôt chaque indication obtenue, les noms étoient écrits en arabe sur le plan original par l'écrivain, copte, grec ou musulman, et par moi-même en lettres françaises. Les descriptions étoient inscrites en même temps, et en présence du lieu même, sur un cahier de renseignemens. Ici je n'ai fait qu'ajouter à ces détails plusieurs circonstances historiques, pour interrompre la monotonie et l'aridité de la nomenclature : je les ai empruntées à divers savans orientalistes, M. Venture et M. Marcel, qui faisoient partie de l'expédition, M. Silvestre de Sacy, principalement pour la traduction d'A'bd el-Latyf (2), les auteurs des Notices des manuscrits de la Bibliothèque du Roi, &c., de manière qu'on trouvera ici la substance d'un assez grand nombre de passages d'el-Maçoudy, el-Edricy, Abou el-Fedâ, A'bd el-Latyf, A'bd el-Rachyd el-Bakouy, el-Makyn, Chems el-Dyn, Ebn el-Ouârdy, el-Maqryzy, Ben-Ayâs, el-Soyouty, Hadgy-Khalfâh, Yousef ben-Meryi, &c. sur la topographie du Kaire et des environs.

§. I.er

Du Canal du Kaire.

Le Kaire est séparé, dans le sens de sa longueur, en deux parties un peu inégales, par un canal qui dérive du Nil au-dessous du nilomètre de l'île de Roudah (3), au point même où se trouve la prise d'eau de l'aqueduc, et qui se jette dans le canal

(1) Relativement aux opérations faites pour le plan géométrique du Kaire, consultez le Mémoire du colonel Jacotin sur la construction de la carte d'Égypte, ci-dessus, *pag. 63*.

(2) *Relation d'A'bd el-Latyf*, traduite par M. Silvestre de Sacy.

(3) Voyez *É. M. vol. I, planches 15 et 26.*

appelé *Abou-Meneggeh*, l'ancienne branche Pélusiaque, à une lieue au-dessous de Chybyn el-Qanâter. C'est par ce canal que les eaux sont introduites chaque année dans les étangs intérieurs et extérieurs, et dans plusieurs grandes places de la ville, à l'époque de l'inondation, et à la suite d'une cérémonie qui est décrite ailleurs (1). Sa largeur varie de 5 à 10 mètres [15 à 30 pieds]; il n'est point bordé de quais, et les maisons sont baignées par l'eau : ainsi nulle part on ne peut jouir de la vue du canal, excepté quand on est aux fenêtres des maisons dont il arrose le pied, et on ne l'aperçoit même pas du haut des ponts assez nombreux qui le traversent, parce que les parapets ont plus de 2 mètres d'élévation. Il prend divers noms au-dehors et au-dedans du Kaire : il en est de même d'une branche de ceinture qui communique avec l'étang de Qâsim-bey, et qui rentre dans la branche principale, près de la mosquée de Dâher, après avoir fait le tour de la partie occidentale de la ville.

Les auteurs Arabes l'appellent *canal du Kaire*, *canal du Prince des fidèles* ou *des croyans*, parce qu'A'mrou le fit creuser en 639, par ordre d'O'mar, pour faire communiquer le Nil avec la mer Rouge, et enfin *canal de Hakem;* on le désigne aussi au Kaire sous le nom de *khalyg* seulement, c'est-à-dire, *canal* (2). Il seroit intéressant de comparer les passages des écrivains Arabes au sujet du canal et des lieux qu'il baigne, avec le plan de la ville et des environs, et avec la nomenclature détaillée que j'ai insérée dans ce mémoire, nomenclature qui a été l'objet d'une attention minutieuse, tant pendant le cours de l'expédition que depuis; on reconnoîtroit probablement la plupart des monumens et des lieux, et même des noms que citent ces auteurs. Ce travail, que je ne ferai qu'ébaucher, sera maintenant aisé à faire plus complétement, et c'est principalement pour le faciliter que je publie ici tous les noms en arabe, tels que je les ai fait inscrire, sur les lieux et sous mes yeux, sur les feuilles originales de la topographie du Kaire, inscrivant moi-même, comme je l'ai dit, après l'écrivain du pays, les noms comme je les entendois prononcer. Il sera facile, avec le secours des plans et de la nomenclature authentique, de suivre le texte des auteurs et d'entendre leurs descriptions, mieux qu'on ne l'a pu faire jusqu'à présent; ce qui contribuera à compléter l'histoire de la ville du Kaire.

Un nom qui rappelle une époque beaucoup plus ancienne a été connu des auteurs Arabes; Maqryzy nous apprend qu'il s'appeloit *canal d'Adrien César*, nom qui paroît correspondre au *Trajanus amnis* de Ptolémée : d'Anville l'a déjà remarqué. Puisque le canal du Kaire est la tête de celui qui, dans l'antiquité, communiquoit avec la mer Rouge, et que, d'un autre côté, il est constant que, bien avant les Arabes, et à quatre époques différentes, la communication des deux mers avoit été opérée ou rétablie, n'est-on pas fondé à croire qu'A'mrou ne fit pas construire même la partie de ce canal voisine de Fostât, et que seulement il fit recreuser tout l'ancien canal, qui étoit encombré de sables par le laps des siècles; ensuite, qu'il lui donna le surnom d'*O'mar* ou *du Prince des fidèles!* Les termes

(1) *Voyez* ci-après, §. VIII.

(2) Le canal a pris aussi le nom de *Louloua*, de celui d'un belvéder qui étoit placé près de son origine.

mêmes dans lesquels Maqryzy rapporte cet événement, paroissent lever toute incertitude à l'égard du canal des deux mers, considéré dans son ensemble. A'mrou, selon lui, écrivit au calife que, depuis la conquête, la communication étoit interrompue et la navigation abandonnée par l'effet de l'encombrement du canal (1). Or il n'y a aucun motif pour ne pas étendre au bras qui arrose aujourd'hui le Kaire, ce qui est dit du canal entier. Long-temps on suivit la partie supérieure de la branche Pélusiaque; mais, celle-ci s'étant obstruée, soit sous les Ptolémées, soit sous Adrien, on pratiqua un nouveau canal beaucoup plus étroit, sortant du Nil au-dessous de Babylone, et qui alloit rejoindre la branche Pélusiaque, non loin d'Onion. C'est sur les bords de ce canal que l'on bâtit d'abord des palais et des maisons de plaisance, et, plus loin, la ville même du Kaire, quand Fostât fut abandonnée. Quant au *Trajanus amnis*, on n'est pas autorisé à lui comparer absolument le canal du Kaire, comme l'a fait d'Anville, puisque Ptolémée se borne à dire qu'il joignoit Babylone avec Héroopolis, et que dans sa carte ce canal va droit à l'est, au lieu de se diriger vers le nord. Tout au plus la prise d'eau étoit-elle placée au même point qu'aujourd'hui.

Il ne paroît pas que, depuis le comblement ordonné en 767, on ait rouvert le canal des deux mers.

Voici la substance du passage d'el-Maqryzy sur ce point de l'histoire de l'Égypte: Sur la demande d'O'mar Ben el-Khattab, le canal des deux mers fut creusé ou plutôt désencombré par A'mrou ben el-A's, gouverneur de l'Égypte, en 639, année de la mortalité (18.e de l'hégire) (2). On l'ouvrit d'abord dans le voisinage de Fostât, et il fut conduit du Nil jusqu'à la mer: on le nomma *canal du Prince des fidèles*. En moins d'un an, les vaisseaux y passèrent (en six mois, selon el-Kendy). Après la mort d'O'mar ben A'bd el-A'zyz en 719, les gouverneurs négligèrent de l'entretenir. Il se terminoit à l'endroit appelé *la Queue du crocodile* [Deneb el-temsah], dans le canton des marais de Qolzoum. Le canal étoit large d'environ 50 pieds. L'an 69 de l'hégire [688], le gouverneur de l'Égypte, A'bd el-A'zyz ben Merouân, bâtit un pont sur le canal, selon el-Kendy (ou deux ponts, selon Soyouty). Ensuite ils laissèrent le canal se boucher naturellement, afin de couper les vivres aux révoltés de Médine. Le calife Abasside Abou Ga'far el-Mansour fit même combler entièrement le canal en 145 [762], suivant el-Makyn, ou plutôt en 150 [767], selon Ben-Ayâs. C'est ainsi qu'il est resté obstrué jusqu'au temps de Maqryzy, et depuis lors jusqu'à nos jours. Ce canal est le même que celui dont l'ouverture est célébrée par des fêtes annuelles. « Il traversoit, dit Maqryzy, le chemin » appelé *la Grande-Rue*, par lequel on vient aujourd'hui au Kaire; il entouroit le fossé » qui ferme le jardin connu sous le nom d'*Ebn-Caïsan*, et s'étendoit jusqu'au bassin » qui porte le nom de Seyf Allah, fils de Hosseyn, et jusqu'au jardin d'el-Mechteha » [lieu de délices]. » On y voit des restes du belvéder de Louloua, où se tenoit le calife lorsqu'on faisoit l'ouverture du canal sur ce chemin. Les habitans du Kaire

(1) Car A'mrou écrivoit à O'mar: « Depuis que nous » avons fait la conquête de ce pays, les communications » sont interrompues, le canal est encombré, et les mar- » chands en ont abandonné la navigation. »

(2) *Notice des manuscrits*, extrait de la *Description de l'Égypte* de Maqryzy, par M. Langlès, tome VI, pag. 320.

se

se promenoient dans des barques sur le canal par passe-temps, jusqu'à ce que le sultan mamlouk Melik al-Naser [el-Nasr] fit creuser le canal appelé, de son nom, *el-Nasry* ou *el-Nassery*, en 725 [1324] (1).

Dès l'année 401 [1010] el-Hakim Biamr-Allah avoit défendu de se promener en barque sur le canal; cette défense fut renouvelée en 594 [1197-8], et en 706 [1306-7], sous Mohammed ben-Qalaoun. Depuis ce dernier prince, les barques destinées pour les amusemens et parties de plaisir n'eurent plus lieu que sur le canal el-Nasry.

Ce dernier, qui fut creusé l'an 725 de l'hégire par Mohammed ben-Qalaoun, surnommé Melik el-Nasr, aboutit au couvent des derviches de Seryaqous. Deux ans lui suffirent pour ce grand travail : c'est aussi lui qui fit construire tous les ponts qu'on voit sur ce canal; on en comptoit quatorze au temps de Maqryzy.

De tout temps, et indépendamment de son utilité pour la ville, le canal a servi à l'agrément des personnages principaux, des cheykhs et des gens aisés de la ville; au temps de l'expédition Française, les cheykhs et les Coptes les plus riches avoient aussi coutume de s'y promener en barque, accompagnés de musiciens, et de s'y livrer à plusieurs sortes de jeux et de divertissemens.

§. II.

Principaux Lieux et Monumens du Kaire.

1.° QUARTIERS ET PLACES PUBLIQUES.

Dans le premier chapitre, j'ai passé rapidement en revue les lieux et les établissemens les plus remarquables du Kaire; ici j'entrerai dans d'autres développemens sans répéter ce qui a été dit plus haut. Il est inutile d'énumérer les cinquante-trois quartiers de la ville : on en formera aisément la liste en consultant la nomenclature et relevant tous les noms commençant par le mot *hârt* ou *hârah*. Ils se distinguent par les noms des différentes nations et des différentes espèces de fabricans, d'artisans ou de commerçans qui les habitent, ou enfin des établissemens principaux qui s'y trouvent. Ce sont des enceintes de maisons plus ou moins étendues, et ordinairement closes par des portes qui sont fermées la nuit pour la sûreté de la ville, excepté pendant le ramadân et quelques fêtes nocturnes. Toutes les impasses qui s'y trouvent débouchent dans des ruelles [*a'tfet*] qui aboutissent à leur tour dans la rue centrale du quartier [*sekket, derb*], laquelle souvent lui donne son nom (2). Il faut savoir que la plupart des noms de rues conviennent plutôt à la masse des maisons qui entourent la ligne où l'on chemine qu'à la rue elle-même; c'est pourquoi ils changent si souvent. Les quartiers les plus commerçans et aussi

(1) Traduction d'A'bd el-Latyf, par M. Silvestre de Sacy, pages 429-430.

(2) Ces espèces d'enclos sont habités, soit par des ouvriers d'une même profession, soit par des étrangers d'un même pays ou d'une même religion, mais toujours par des hommes exerçant aux mêmes conditions, ayant les mêmes droits aux priviléges, et ainsi réunis dans un même intérêt.— *Voyez* sur ce même sujet une note de M. Silvestre de Sacy, traduction de la *Relation d'A'bd el-Latyf*, page 385.

les plus peuplés sont ceux qu'on appelle *Bâb el-Kharq*, *el-Moyed*, *el-Azhar*, *el-Mousky*, *el-Cha'râouy*, *Hanafy*, *Setty Zeyneb*, *Bâb el-Ghadr*, *el-Zoueyleh*, *el-Soukkâryeh*, *el-Ghoury*, *el-Echrofyeh*, *el-Selâh*, *el-Afrang*, *el-Yhoud*, *el-Roum*, *el-Nasârah*, *el-Ezbekyeh*, &c. Plusieurs se distinguent par le mot *khott*; enfin d'autres, comme *That el-Rob'*, *Beyn el-Soureyn*, n'ont pas leur nom précédé par l'indication du terme générique. Si l'on jugeoit de la population du Kaire par quelques-uns de ces quartiers, où une foule immense se presse à tout moment dans des rues très-étroites, dans lesquelles on a la plus grande peine à se faire jour, on s'en formeroit une idée exagérée, et c'est ce qui est arrivé à bien des voyageurs. Ce point sera traité ci-après (1).

Les places les plus basses [*birket*], inondées pendant l'automne, forment autant de lacs qui se couvrent de bateaux, jusqu'à ce qu'ils aient fait place à des champs de verdure, et plus tard à des places poudreuses. Les jardins particuliers qui sont au-dedans, près de l'enceinte de la ville, reçoivent, comme ces places, l'eau de l'inondation par les coupures faites au canal. En parlant du commerce, j'aurai occasion de revenir sur les places où se tiennent de grands marchés périodiques. *Ouasa'h* est un autre nom que l'on donne aux parties de la voie publique qui sont élargies. Il existe encore dans la ville de vastes cours fermées [*hôch*] : ce sont des emplacemens vagues, sur le derrière de certains groupes de maisons; on n'y passe point; des immondices y sont déposées; on y rassemble les chameaux et les animaux malades, et les plus pauvres habitans y demeurent dans des cahutes: plusieurs de ces cours servent aussi à l'usage des professions qui travaillent sur les matières animales. Tous ces différens termes génériques, ainsi que les noms Arabes qu'on donne aux différentes sortes de monumens et d'édifices, ont été expliqués précédemment (2).

Maqryzy distinguoit de son temps trois grandes rues [*châra'*] hors de Bâb el-Zoueyleh; l'une en face de la porte, les autres à gauche et à droite de la première. On doit les reconnoître aujourd'hui, selon moi, dans la grande rue longitudinale et dans les grandes rues transversales : 1.° celle qui, partant de Bâb el-Seydeh, joint la mosquée de Touloun à celle de Hakim; 2.° la rue qui part de Bâb el-Zoueyleh, et se porte obliquement à la citadelle; 3.° celle qui, du même point, se rend à Bâb el-Louq et au pont. Quant à celle qui va le long du canal, depuis les ponts el-Sebâa' jusqu'au-delà de Bâb el-Cha'ryeh, elle est passée sous silence par Maqryzy. Les autres grandes rues de la ville, quoique nous en ayons distingué plus haut huit principales, sont secondaires, à côté de ces grandes communications (3). Il suit de là que la porte *el-Gedyd* étoit à la moitié de la longueur actuelle de la ville (*voy.* pag. 663 - 4) : d'où l'on voit quel accroissement a pris celle-ci du côté du sud.

(1) *Voyez* §. IV.

(2) *Voyez* ci-dessus, page 591.

(3) Je dois renvoyer ici à une savante note de M. de Sacy au sujet des noms des rues du Kaire; savoir: *châra'*, grande rue, voie publique; *khott*, *hârah*, *derb*, *zoqâq*, rues fermées par des portes et aboutissant dans les *châra'*; *a'tfet*, petite rue débouchant dans un *hârah* ou un *derb*; *khoukhah*, ruelle conduisant d'un hârah à un autre. Les khans, les palais, les boutiques, bordent les grandes rues. L'auteur ajoute qu'il n'y a point de boutiques dans les *hârah*. Cette dernière assertion a besoin d'être modifiée. (*Relation d'A'bd el-Latyf*, pag. 384 et 428.)

2.° PORTES.

Le nombre des portes de la ville, ainsi que je l'ai dit, est de soixante-et-onze, en y comprenant celles dont l'extension de la ville a changé l'objet, et qui en occupent le centre, comme aujourd'hui, à Paris, l'ancienne barrière des Sergens, les portes Saint-Denis, Saint-Martin, et d'autres localités qu'on pourroit citer. Sous le rapport de l'architecture, les plus importantes sont la porte de Secours [*Bâb el-Nasr*] et la porte de la Victoire [*Bâb el-Fotouh*], toutes deux percées dans la vieille enceinte bâtie par le vizir Bedr el-Gemâly. Aujourd'hui intérieures, elles semblent flanquer l'ancienne mosquée el-Hakim, la plus grande et la plus ancienne après celle de Teyloun ou Touloun, et aujourd'hui abandonnée. La première porte est d'une construction massive, mais d'un bon style; les deux tours sont carrées; les corniches et les moulures sont d'une belle exécution; on y a sculpté des boucliers et des écus d'un ciseau ferme et pur. Cet antique ouvrage n'a presque rien de commun pour le caractère avec l'architecture Arabe telle qu'on la conçoit vulgairement; outre les parties lisses qui reposent l'œil agréablement, il a un mérite particulier pour la disposition des masses et pour la proportion des parties. Ce monument prouve que les Arabes ne sont point insensibles au beau; car l'architecte a su le concevoir et le faire goûter, en composant et élevant un tel édifice. Je le regarde comme le premier monument du Kaire, sous le rapport du goût et du style: il a quelque chose qui rappelle les monumens Arabes de l'Espagne; son époque remonte au calife Fatimite Mostanser b-illah (1), c'est-à-dire, au XI.e siècle de l'ère vulgaire.

C'est à tort qu'on a mis au-dessus de cet édifice la porte Bâb el-Fotouh: celle-ci a ses tours rondes (non pas circulaires, mais elliptiques), trop saillantes même pour l'objet de la défense; la sculpture en est moins soignée, et le tout plus massif (2). Néanmoins la construction de cette porte, comme celle de la première, l'emporte de beaucoup sur celle des édifices bâtis au Kaire dans les siècles postérieurs (3). La hauteur de l'une et de l'autre porte, sous la clef de la voûte, est inférieure à celle de la porte Saint-Denis à Paris. L'ouverture même de la porte en est la moitié; l'élévation totale de ces monumens est d'à peu près 22 mètres [67 à 68 pieds]. Les inscriptions qui ornent les deux portes, sont en caractères Koufiques: il en est de même à la porte Bâb el-Zoueyleh.

Maqryzy, qui, dans sa description du Kaire, a consacré un chapitre aux portes de la ville, indique comme les principales les dix portes suivantes: il existoit au sud deux portes jointes ensemble, Bâb el-Zoueyleh; au nord, deux portes, Bâb el-Fotouh et Bâb el-Nasr; à l'est, trois, Bâb Berqyeh, Bâb el-Gedyd, Bâb el-Mahrouq; et à l'ouest trois, Bâb el-Qantarah, Bâb Farrag, Bâb-Sa'âdeh, auxquelles

(1) Voyez *planche 46, É. M. vol. I.*

En général, consultez les planches de ce volume pour suivre la description du Kaire; savoir: pour les ponts, la *planche 27*; pour les mosquées, les *planches 27 à 38* et *73*; pour les places publiques, les *planches 39 à 43*; pour les jardins et les portes, les *planches 44 à 47*; pour les bains et citernes, les *planches 48* et *49*; pour les palais et maisons principales, les *planches 50 à 59*; pour les tombeaux, les *planches 60 à 66*; pour la citadelle les *planches 67 à 73*.

(2) Voyez *planche 47, É. M. vol. I.* Voyez plus loin la description de la citadelle, §. III.

(3) Plusieurs voyageurs ont pris ces portes l'une pour l'autre, et ont mal interprété leurs noms.

on peut joindre Bâb el-Khoukhah (1). De son temps, ces portes n'étoient plus aux lieux où Gouhar les avoit fait construire (2). Bedr-el-Gemâly fit bâtir les portes de Nasr et de Fotouh à quelque distance au-dessous des anciennes; c'est à lui que l'on doit les hautes et épaisses murailles dont ces portes sont accompagnées.

Nous ne retrouvons aujourd'hui que six de ces noms parmi les portes existantes. On ne doit pas confondre les noms de *Bâb el-Gedyd* et de *Bâb el-Hadyd*, puisque cette dernière porte est au nord-ouest du Kaire, tandis que l'autre étoit au contraire à l'est, mais beaucoup plus près de Bâb el-Zoueyleh que l'enceinte actuelle; la porte de Mahrouq, ou plutôt de Derb el-Mahrouq, étoit également alors plus rapprochée de Bâb el-Zoueyleh qu'elle ne l'est aujourd'hui (3). La porte Bâb el-Gedyd avoit été bâtie par les ordres de Hakim (4).

3.° PONTS.

Les ponts élevés sur les canaux du Kaire ne présentent aucune remarque intéressante : ils ont tous une ou deux arches en ogive, leur chaussée étroite et leurs parapets très-élevés. Celui qu'on appelle *el-Sebâa'*, ou des Lions, porte la figure de cet animal, sculptée dans toute la longueur des frises, comme le pont de Beyçous, sur le canal Abou-Meneggeh, au-dessus du Ventre de la vache. Il est double, c'est-à-dire, composé de deux ponts, l'un perpendiculaire au canal et débouchant en face de la mosquée de Setty Zeyneb; l'autre, oblique et très-large, conduisant à la rue de la citadelle : ce qui fait qu'on appelle ce lieu *Qanâter*, et non *Qantarat el-Sebâa'* (5). Ils sont l'ouvrage du sultan Beybars, qui les fit construire vers 1270, ainsi que le pont du canal Abou-Meneggeh. A cette époque, le Kaire n'étoit pas bâti vers le sud, au-delà de la rive droite du canal. J'ai dit que Maqryzy comptoit quatorze ponts sur le canal; on en trouvera vingt-un marqués sur les plans, dont neuf hors de la ville.

4.° MOSQUÉES.

De tous les monumens du Kaire les plus remarquables sans comparaison, ce sont les *édifices religieux*. Le nombre en est considérable; à cette classe on pourroit rattacher encore les fondations pieuses ou charitables, les *tekyeh* et les couvens

(1) *Voyez* le fragment de Maqryzy sur les portes du Kaire, traduit par feu Prosper Rouzée (ci-après, *Appendice*).

(2) La construction des murs du Kaire date de l'an 572 de l'hégire [1176], selon Maqryzy; elle fut faite par ordre du sultan Salah-el-dyn Yousouf, et par les soins de l'eunuque grec Qarâqouch, émyr du sultan. (*Relation d'A'bd el-Latyf*, &c. pag. 210.)

(3) *Voyez* le plan du Kaire (*planche 26, É. M. vol. I*, carreaux M-6 et M-3). Le plan explique bien ces variations, ainsi que tout le passage de Maqryzy à ce sujet, cité par M. Silvestre de Sacy dans la *Relation d'A'bd el-Latyf* (pag. 430 et suiv.). *Voyez* les remarques de ce savant, qui a deviné très-juste, quoiqu'il eût sous les yeux des plans imparfaits. L'écrivain Arabe parle de la porte el-Safa, aujourd'hui el-Seydeh, qui appartenoit à l'ancien Kaire. Elle fut jointe à la porte neuve, *el-Gedyd*, par la grande rue de Qeysoun, à mesure de l'extension de la ville.

(4) Le calife Hakim Bi-amr-Allah, de la fin du x.e siècle. On avoit cette porte à gauche en sortant du Kaire par Bâb el-Zoueyleh et allant au vieux Kaire.

(5) On peut prendre une idée des ponts du Kaire, en consultant la *planche 27, fig. 9* et *M. vol. I.*

où l'on donne aux voyageurs l'hospitalité (*voyez* ci-après, 5.°). Il n'est pas permis aux Francs d'entrer dans les mosquées; ce n'est que par suite de l'occupation militaire des Français qu'il nous a été permis d'y pénétrer, d'en relever les plans et les dimensions, de dessiner les principaux ornemens de l'architecture. Et cependant les musulmans rassemblés dans les mosquées murmuroient très-haut de voir des chrétiens chaussés souiller le saint lieu, quand eux sont obligés de déposer leurs sandales. Le Ier volume des planches de *l'État moderne* présente les détails, les vues ou les plans des mosquées suivantes (1) : Touloun*, el-Hakim*, Soultân-Qalaoun*, Cheykhoun*, Soultân Hasan*, el-Moyed*, el-Nasryeh, el-Sa'yd, el-Meçihyeh, el-Mahmoudyeh* et el-Dâher*, au-dehors (2). Je crois, au reste, inutile de faire la description d'un genre d'édifices aussi connus que les mosquées, de leurs dômes, de leurs minarets, des tribunes, des bassins et piscines, &c. Il est à regretter qu'on n'ait pu dessiner la mosquée des Fleurs, *Gâma' el-Azhar,* nommée aussi *la grande Mosquée,* qui est une des plus étendues, une des plus fréquentées, et celle où se rassemble le plus de monde. Elle est la plus ancienne après Touloun et el-Hakim; ses revenus sont considérables, et la plus grande partie sert à l'entretien d'une bibliothèque et d'une espèce d'université; l'on y professoit autrefois la médecine, la théologie, les lois, les mathématiques, l'astronomie et l'histoire. On y enseigne encore les élémens des connoissances et l'arabe littéral avec beaucoup de soin: plus de quinze cents élèves y sont instruits; jadis le nombre en passoit, dit-on, douze mille, et l'on nourrissoit et logeoit les étudians les plus pauvres. Je reviendrai plus bas sur l'histoire de cet édifice.

On n'a rien négligé pour recueillir les dessins et les détails du grand édifice bâti en face de la citadelle, dans la place dite *el-Roumleyeh* (la mosquée de Soultân Hasan); elle fut fondée en 758 [1356] par Hasan Melik el-Nasry, qui régna deux fois, et mourut en 762 [1360]. C'est un des plus beaux monumens du Kaire et de tout l'empire; il mérite un des premiers rangs parmi les ouvrages de l'architecture Arabe par la hardiesse de sa coupole, l'élévation de ses deux minarets et la grandeur du vaisseau, ainsi que par la richesse des marbres et des ornemens, qui y sont prodigués sur les pavés et sur les murailles (3), et disposés selon la manière simple qui est propre à cette architecture; le bois et le bronze y sont travaillés avec art dans les portes et les grillages. Les seules peintures admises dans les mosquées sont des ornemens qui représentent des lettres d'écriture dessinées très en grand, en toute sorte de couleurs, bleu d'outre-mer, or, vert et rouge; ce sont des sentences et divers passages du Qorân. A l'extérieur du bâtiment, on voit aussi des inscriptions de ce genre; les sculptures imitent des fleurs, des enroulemens de toute sorte de formes empruntées des végétaux. Une multitude de lampes sont suspendues aux voûtes des dômes, qui renferment, comme on sait, les tombes des fondateurs.

Ici l'architecte paroît avoir été contraint de bâtir sur un terrain irrégulier·

(1) Voyez les *planches 27 à 38.*

(2) Les plus remarquables sont désignées par une étoile dans cette énumération. Il y en a encore beaucoup d'autres qu'on peut regarder comme de grandes mosquées. *Voyez* ci-après.

(3) Voyez *É. M. vol. I, planches 35 à 37.*

mais il a sauvé assez habilement l'irrégularité des lignes obliques qui lui étoient imposées (1).

Voici ce que raconte, au sujet de cette mosquée, l'auteur d'un ouvrage peu connu, traduit de l'arabe par feu Venture (2), ouvrage que j'aurai occasion de citer plusieurs fois, et qui paroît n'avoir pas été publié.

« C'est sous le règne de Hasan Melik el-Nasry que fut construite la mosquée » nommée *Cheykhoun*, du nom de son fondateur, en 755 [1354 de J. C.]; » le couvent des derviches, connu également sous le nom de *Cheykhoun*, en » 756 [1355], et le fameux collége nommé *el-Soultân Hasan*, situé dans la » place el-Roumeyleh, qui date de l'an 758 [1356]. Voici ce que dit l'historien » el-Maqryzy au sujet de cet édifice : L'islamisme ne possède aucun temple qui » puisse être comparé au collége de Soultân Hasan pour la hauteur et la gran- » deur de son édifice et pour la beauté de son architecture : il coûta trois années » consécutives de travail ; et la dépense de chaque jour alloit à près de mille » mitqâls d'or [quinze mille francs environ]. Quelque temps après qu'il fut achevé, » un de ses minarets vint à tomber, et il écrasa dans sa chute environ trois cents » orphelins occupés à l'étude. Le peuple regarda cet événement comme un » présage sinistre des malheurs qui menaçoient son fondateur; il fut tué en effet » trente-trois jours après. »

C'est aux planches que j'ai déjà citées que le lecteur doit recourir pour avoir une idée plus précise des dimensions de la mosquée colossale de Soultân Hasan (3) et de l'élévation de ses différentes parties : je me bornerai à dire que sa longueur totale, sur le grand axe, est d'environ cent cinquante mètres [462^{ds}]; l'élévation de son grand minaret est de quatre-vingts mètres [247^{ds}]. Son entrée sur la rue appelée *Souq el-Selâh* [le marché des armes] est très-imposante, quoiqu'irrégulière (4); l'effet en seroit bien plus grand, s'il y avoit une place de ce côté, comme du côté de la citadelle.

Quand, du haut de ce dernier endroit, on jette les regards sur cette grande ville, et au-delà, sur la vallée du Nil qui termine la plaine, sur les pyramides, plus loin sur le désert Libyque à perte de vue, cette mosquée forme un premier plan magnifique au-devant d'un tableau déjà si pittoresque et digne du pinceau des premiers paysagistes. Tout artiste qui voit ce spectacle est frappé de sa beauté, et aussitôt il saisit ses crayons pour mieux en conserver la vive impression (5).

La plus ancienne de toutes les mosquées du Kaire est celle de Teyloun ou

(1) *Voyez* le plan, *planche 33, É. M. vol. I.* Les plans, les coupes et les détails de cette belle mosquée ont été mesurés et dessinés par M. Protain.

(2) Extrait d'un manuscrit intitulé, *Passe-temps chronologique et historique*, ou *Coup d'œil récréatif sur le règne des califes, des rois et des sultans d'Égypte*, de la composition du cheykh de l'imâm, le plus docte des docteurs, Yousef ben-Meryi, natif de Jérusalem, de la doctrine d'Hanbel; traduit par feu Venture. Je ne possède que la traduction. M. Silvestre de Sacy regarde cet ouvrage comme inédit.

(3) Les plans de mosquées, figurés en petit sur le plan du Kaire (*planche 26, É. M. vol. I*), n'ont pas tous été réduits à l'échelle convenable; il faut consulter, pour les dimensions exactes, les *planches 27, 30, 33 et suivantes*, et aussi la *planche 73*.

(4) Voyez *pl. 38* et *pl. 33, fig. 1* et 2, *É. M. vol. I.*

(5) Cet *aspect* manque à la collection des planches du Kaire; mais il a déjà été gravé plus d'une fois. C'est celui qu'auroit eu à représenter l'artiste qui a dessiné la vue de la *planche 32, É. M. vol. I*, s'il se fût élevé suffisamment. La vue *planche 61* est dirigée du même côté; mais elle représente *la ville des morts* sur le premier plan, au lieu du Kaire même.

Touloun, bâtie par Ahmed ben-Touloun, premier sultan d'Égypte, de l'an 264 à 266 de l'hégire [877-879 de J. C.]. « C'est, dit l'auteur Arabe que j'ai cité plus » haut (1), l'un des plus magnifiques temples qui aient jamais été construits à la » gloire de l'Éternel; il le commença la dixième année de son règne, et l'acheva » en trois ans. La dépense fut de 120,000 *dynâr* [1800000 francs] (2). On » montoit au minaret par un escalier extérieur, en forme de spirale (c'est ce qu'on » observe encore aujourd'hui) (3). Il fit faire la corniche qui régnoit tout autour, » avec de l'ambre pétri, pour flatter l'odorat de ceux qui viendroient y prier. » La dernière circonstance pourroit donner une idée peu avantageuse de l'écrivain auquel j'emprunte ces détails, et judicieux d'ailleurs dans le reste de son ouvrage. Il nous apprend qu'il fut lui-même professeur de jurisprudence au collége de la mosquée de Touloun, où il y avoit, à une certaine époque, un grand nombre de chaires. Plus tard, le sultan Mamlouk Hoçeyn el-Dyn, qui régna en 697 et 698 [1297 et 1298], en fonda neuf, dont l'une étoit destinée à la partie de l'astronomie qui concerne la marche de la lune; d'autres, à la médecine, à l'étude des lois, &c. Ahmed ben-Touloun fut un grand prince: il fit faire beaucoup d'autres ouvrages. La mosquée de Touloun, avec son enceinte, a environ 80 mètres [247^{ds}] dans un sens, sur 76 [234^{ds}] dans l'autre.

La plus ancienne mosquée, après celle de Touloun, est *Gâma' el-Azhar,* ou la Mosquée des Fleurs, que j'ai déjà nommée; la longueur totale de son plan est d'environ 150 mètres, la même que celle de Soultân Hasan. Sa fondation est de la même date que celle même du Kaire. Les Fatimites s'étant emparés de l'Égypte et du titre de khalyfes en 358 [968], le premier sultan de cette dynastie, Abou-Temym el-A'ad el-Mo'ezz le-dyn-allah, résolut de bâtir une nouvelle ville qui pût rivaliser avec Baghdâd, que les Abassides avoient élevée avec tant de magnificence. Par ses ordres, le visir Qâyd-Gouhar jeta les premiers fondemens du Kaire et de l'hôtel appelé *el-Qasreyn*, ou les deux palais, celui du gouvernement et celui du vizir (4). En 359 [969], il fit commencer la mosquée el-Azhar, et elle fut achevée en 361 (5); le sultan mourut en 365, après avoir régné vingt-quatre ans, tant en Barbarie qu'en Égypte. Comme les Fatimites prétendoient descendre de Fatime el-Zehrâ (la fille du Prophète), c'est peut-être à cette prétention qu'est dû le nom de la mosquée (6). Pendant son long règne, le sultan Qâyd-bey Abou el-Nasr fit faire des embellissemens à la mosquée el-Azhar, une grande piscine, un magnifique bassin avec un jet d'eau, et il ajouta près de la porte une fontaine publique avec une école. Deux salles furent aussi ajoutées à ce vaste temple pour l'enseignement de la théologie et du droit. Il fit encore construire en divers lieux des mosquées, des chapelles, des ponts, et son exemple fut

(1) Traduction du manuscrit arabe de Meryi, par Venture.

(2) En supposant au dynâr de Touloun (comme étant le plus pur) une valeur de 15 fr. (*Mémoire sur les monnoies Arabes*, par M. Samuel Bernard.)

(3) *Planches 29, 30, 31, É. M. vol. I.*

(4) Voy. *pl. 26* (n.° 281, H-6), à *Khott Beyn el-Qasreyn.* Voy. aussi n.os 321 et 324 G-5, et ci-après, §. VII.

(5) *Voir* la traduction du manuscrit Arabe cité plus haut.

(6) En 658 [1259], Beybars répara la mosquée des Fleurs et plusieurs autres mosquées du Kaire: c'est le même qui rebâtit la mosquée d'Atâr el-Naby, village voisin du Kaire, les ponts du canal Abou-Meneggeh, Damiette, ainsi que les murs et le phare d'Alexandrie.

imité par les grands de sa cour (1). Enfin Qansouh el-Ghoury, sultan en 906 [1500], fit ajouter à cette mosquée un minaret qui est admiré pour la hardiesse de son architecture (2). La mosquée el-Azhar fut aussi réparée par un gouverneur Turk en 1004 [1595]. Ce vaste bâtiment renferme des quartiers d'habitation pour des étrangers appartenant à une multitude de nations différentes, et qui viennent pour s'instruire au Kaire, notamment des Persans, des Syriens, des Kourdes, des Arabes de l'Hegâz et de l'Yémen, des Indiens, des Africains occidentaux, &c., sans parler des habitans des diverses provinces de la haute et de la basse Égypte. Les aveugles y occupent un quartier séparé.

La grande mosquée el-Hakim est l'ouvrage du sultan Fatimite Abou el-Mansour, surnommé *el-Hakim Bi-amr-Allah*. Au temps de l'auteur du manuscrit, elle s'appeloit plus communément *Gâma' Ennoreh* [la mosquée lumineuse] (3); cependant, quand je demandois le nom de cet édifice en l'an 1800, on me répondoit *el-Hakim*. Elle est très-ruinée, et abandonnée depuis trente à quarante ans; cependant les piliers et quelques arcades subsistent encore, ainsi que les minarets. Elle forme à peu près un carré de 45 mètres de côté (4), ayant quinze piliers dans un sens, sur seize dans l'autre: l'époque de sa fondation est entre les années 386 et 411 [996 et 1020]. Ce grand édifice fut renversé par un tremblement de terre; le sultan Beybars, vers l'an 707 [1507], le fit relever.

Je passerai rapidement en revue les autres édifices religieux, en suivant l'ordre chronologique de leur construction. Le sultan Ebn A'ly el-Mansour, qui mourut assassiné à l'île de Roudah, fit construire entre les années 495 et 524 [1101 à 1129] la mosquée *el-Aqmar* (5) dans le quartier el-Sebâtyeh. La mosquée *el-Faka'ây*, située non loin de Bâb el-Zoueyleh (6), date du règne d'Isma'yl, surnommé *el-Dafir A'âda-Allah*, de 545 à 549 [1150 à 1154]; ce prince mourut aussi assassiné. La mosquée qu'on trouve en sortant de Bâb el-Zoueyleh (sans doute Gâma' el-Sâleh) (7), est l'ouvrage de Melik el-Nalih, fils de Rezik, ministre ou plutôt véritable souverain sous Ysa, mort en 555 [1160]. Sous ce vizir, quoique poëte lui-même, les poëtes, les littérateurs, furent avilis, les sciences et la vertu méprisées. Il bâtit le mausolée de Hoçeyn, et il périt aussi de mort violente en 556. Le fameux Salâh el-dyn Yousef, premier des sultans Ayoubites, et si connu sous le nom de *Saladin*, fit bâtir en 569 [1173] le collége appelé *Medreçet el-Salihyeh*, situé près du mausolée de l'imâm Châfe'y (8). Entre autres édifices religieux, Saladin fit construire aussi en 566 [1170] le couvent de derviches, Khanqat Sayd el-Saâda, qu'avoit habité le prince Fatimite de ce nom; j'aurai occasion de revenir sur ses autres ouvrages. La date de la mosquée el-Kamilyeh (9), nommée ainsi du sultan el-Melik el-Kamil, qui l'éleva et y fonda un collége, est de 621 [1224]. Negm el-dyn Ayoub, le même qui mourut à

(1) Manuscrit arabe cité plus haut.
(2) *Ibid.*
(3) *Ibid.*
(4) Voyez *planche 27, fig. 1*, et *planche 28*.
(5) *Planche 26, É. M. vol. I* (n.° 316, G-6), c'est-à-dire, dans le carreau formé par la bande G et la colonne 6 du plan, au n.° 316 qu'on trouve dans ce carreau.
(6) Voyez *planche 26* (n.° 274, L-6).
(7) *Ibidem* (n.° 243, M-6).
(8) *Planche 26, É. M. vol. I* (Z-6).
(9) *Pl. 26, É. M. vol. I* (n.° 280, H-6). La liste des noms du Kaire porte à tort, je crois, le nom de *Kamlyeh*.

Mansourah

Mansourah de la main des croisés, fit bâtir en 639 [1241] deux colléges situés entre les deux palais [*el-Qasréyn*]. Le pont de la digue sur le canal du Kaire, Qantarat el-Sadd, fut construit par ses soins, ainsi que la forteresse de l'île de Roudah; son mausolée fut bâti auprès des colléges précités. Le premier sultan de la dynastie des Mamlouks, A'zz el-dyn Ibek, surnommé *el-Melik el-Mo'ezz* (652 à 658) [1254 à 1259], éleva le collége de son nom, Medreçet el-Mo'ezz, dans le quartier Rahbet el-Hinna (1). En 662 [1263], Beybars, sultan mamlouk, surnommé *el-Melik el-Zâher Rokn el-Douniaou el-Dyn* (2), construisit le collége qui est en face du Mouristân, et, trois ans après, il éleva la grande mosquée du quartier el-Hasanyeh (3) et d'autres constructions (4). On doit au sultan Qalaoun, surnommé *el-Melik el-Mansour*, en outre du collége appelé *el-Mansouryeh* (5) (cette mosquée date de l'an 681 ou 1282), un des édifices du Kaire les plus remarquables, le grand hôpital appelé *Mouristân* (6). Les pauvres habitans n'y étoient pas seuls admis; le paragraphe suivant renferme des détails sur cette intéressante institution (7).

Un autre sultan de la première dynastie des Mamlouks, Rokn el-dyn Beybars, second du nom, fit bâtir la mosquée et le collége de ce nom, situés dans Derb el-Asfar, à gauche en entrant par Bâb el-Nasr (8). Mohammed fils de Qalaoun, surnommé *el-Melik el-Nasr*, celui qui ordonna que les Chrétiens et les Juifs fussent distingués par la couleur du turban, et qui régna quarante-quatre ans en trois fois (c'est-à-dire, plus qu'aucun autre sultan d'Égypte), fit bâtir à la citadelle, en 718 [1318], la belle mosquée qui porte aussi le nom de *Soultân Qalaoun* (9), et le collége qui est situé entre les deux palais (10). Beaucoup d'autres travaux attestent sa magnificence : il avoit eu le dessein de détourner le cours du Nil, et de le faire passer sous les murs de la citadelle; le devis de la dépense fut évalué à trois *khazneh*; mais on ne répondoit pas du succès, et l'on renonça avec raison à cette folle entreprise. Sous le règne de ce prince, le Kaire s'agrandit de moitié.

La double mosquée appelée *Cheykhoun* du nom de son fondateur, située à droite et à gauche de la rue qui monte de Gâma' Touloun à la citadelle (11), du temps de Hasan Melik el-Nasr, date de 755 [1354]; c'est le même prince qui fonda la grande mosquée de Hasan décrite précédemment : la mosquée qui est située sur la droite de la rue en montant, a 24 mètres environ sur 20 (12); le couvent des derviches du nom de Cheykhoun est de l'an 757.

(1) Peut-être Sekket el-Rakhabeh, *pl. 26, É. M. vol. I* (n.° 202, M-5). La mosquée appelée *el-Mâz*, dont le nom se rapproche du précédent, est éloignée de ce quartier (*voyez* n.° 85, R-7).

(2) Selon le manuscrit ci-dessus.

(3) Peut-être la mosquée qui existe au n.° 346, A-5. L'auteur Arabe ou son traducteur a écrit *el-Housseinyeh*; mais je pense qu'il faut lire *Hasanyeh*, nom de la grande rue du Nord, qui traverse le faubourg et mène à la porte du même nom.

(4) *Voyez* page 667, note 6.

(5) *Planche 26, É. M. vol. I* (n.° 275, H-6); c'est la mosquée de Soultân Qalaoun, auprès du Mouristân.

(6) *Planche 26, É. M. vol. I* (n.° 52, H-6).

(7) *Voyez* pag. 673 et suiv.

(8) *Ibid.* (n.° 294, G-5.) Il y a une autre mosquée de ce nom, n.° 373, L-7 : elle est peut-être du temps du second Beybars, de l'an 698 (1298). *V.* le manuscrit ci-dessus.

(9) *Ibid.* (n.° 54, T-3.)

(10) L'auteur cité semble répéter ici une indication précédente. (*V.* ci-dessus les ouvrages de Negm el-Dyn.)

(11) Voyez *planche 26, É. M. vol. I* (n.° 121, U-7); voyez aussi la *planche 27, fig. 4.*

(12) Ma présence dans cette mosquée causa un grand scandale, et le cheykh eut beaucoup de peine à me protéger contre la population nombreuse de ce quartier, qui murmuroit de plus en plus et menaçoit de me faire un mauvais parti. Il disoit, pour prendre ma défense : « Ne » faites point de mal à ce Français, il est bon; il n'y a » que sa chaussure....; il l'ôtera une autre fois. »

Gâma' el-Echrof est une mosquée ruinée qui étoit placée sur une éminence (1) en regard du château. Ce collége, un des plus beaux de l'Égypte, bâti pour rivaliser avec celui de Soultân Hasan, fut fondé par Cha'bân, surnommé *Melik el-Echrof*, mort en 778 [1376]. On détruisit la plus grande partie de l'édifice après sa mort, et, après la démolition, on bâtit sur le même emplacement l'hôpital de Mouyed-cheykh.

La célèbre mosquée el-Barqouq fut fondée par un sultan de ce nom, surnommé *Melik el-Zâher* (2) : elle date de l'an 788 [1386]. Ce prince, le premier sultan Mamlouk Circassien, est le même qui fit construire sur le Jourdain un pont fameux nommé *Gisr el-Megiamy*. La mosquée et le collége du sultan Barqouq sont situés rue Soukkâryeh (3).

Une mosquée non moins remarquable est celle de Moyed, ou Medreçet el-Moyedyeh, du nom du sultan Abou el-Nasr cheykh el-Mahmoudy, surnommé *Melik el-Moyed;* elle est de l'an 817 [1414]: la construction dura trois ans. C'est un carré d'environ 33 mètres [102 ^{ds}] de côté (4), orné de quatre-vingt-seize colonnes, régulièrement placées sur deux rangs et disposées sur les quatre côtés de l'édifice.

Il existe au Kaire une autre mosquée du nom de *Medreçet el-Echrofyeh*, fondée par Bourzabây Abou el-Nasr, surnommé *Melik el-Echrof;* comme il a régné seize ans et qu'il est mort en 841 [1437], la date de la fondation est entre 841 et 825 [1437 et 1421]. Il paroît certain que c'est la mosquée de la rue du même nom, el-Echrofyeh (5). Cependant l'auteur Arabe que j'extrais la place dans le quartier el-A'nbareyn; or on trouve une mosquée *el-A'nbaryeh* non loin de la porte Derb el-Mahrouq (6), et une petite du nom de cheykh el-A'nbary (7). Le même prince fonda un autre collége dépendant du couvent des derviches dit *el-Seryaqousyeh.*

J'ai déjà parlé de l'extension et des embellissemens apportés à la mosquée el-Azhar par le sultan Qâyd-bey Abou el-Nasr ou el-Zaheri el-Mahmoudy, mort en 901 [1495] : on lui doit aussi plusieurs mosquées du Kaire, en outre de beaucoup d'édifices.

Ganbalât, surnommé *Melik el-Echrof,* qui ne régna que six mois, en 905 [1499], fit cependant construire la mosquée de son nom, Medreçet el-Ganbalâtyeh, située auprès de Bâb el-Nasr (8).

La mosquée dite *el-A'âdlyeh*, du nom de son fondateur, Toumân-bey Seyf el-Dyn, surnommé *Melik el-A'âdil,* date de l'an 906 [1500]: elle est en dehors de la même porte, ainsi que le mausolée de ce prince (9).

Qansouh el-Ghoury Abou el-Nasr, surnommé aussi *Melik el-Echrof,* le même qui périt dans la bataille livrée par lui au sultan Selym en 922 [1516], éleva au

(1) Cette hauteur se voit sur le plan (*voyez* n.° 85, Y-7). Le manuscrit traduit donne à cette hauteur le nom de *Res el-Sont.* Une autre mosquée el-Echrofyeh existe au Kaire (voy. *planche 26, É. M. vol. I*, n.° 194, K-6).

(2) Son premier nom étoit *Tounbayha :* son patron l'appela du nom de *Barqouq* (nom qui signifie *prune*), à cause de ses grands yeux à fleur de tête.

(3) Voyez *planche 26, É. M. vol. I* (n.° 279, H-6).

(4) *Planche 27, vol. I, fig. 3, et planche 26* (M-7).

(5) Voyez *planche 26, É. M. vol. I* (n.° 194, K-6), et ci-dessus, note (1).

(6) Voyez *planche 26, É. M. vol. I* (n.° 108, M-4).

(7) *Ibid.* (n.° 80, I-4.)

(8) *Ibid.* (n.° 137, E-4.)

(9) *Ibid.* (n.° 370, E-5.)

Kaire, selon notre auteur, le collége de Som el-Gemelloun avec le mausolée qui est en face. « C'est sous son règne, dit-il, vers l'an 920 [1514], qu'une nation » franque nommée *les Portugais* trouva le moyen, en contournant l'Afrique et la » mer Ténébreuse [le canal de Mosambique], *qui est derrière les montagnes de la Lune* » *où sont les sources du Nil*, d'aborder sur les côtes des Indes: Qansouh el-Ghoury » envoya contre eux une flotte de cinquante galères, sous le commandement de » l'émyr Hoçeyn le Kourde. » J'ai cru devoir rapporter ce passage à cause de l'intérêt qu'il présente sous le rapport de la géographie. La mosquée que je viens de nommer, est le dernier monument religieux dû aux sultans d'Égypte; c'est en 1517 que périt le vingt-quatrième et dernier sultan Circassien Toumân-bey, neveu du précédent, et surnommé *Melik el-Echrof*. On sait qu'après une défense glorieuse il se rendit au sultan Selym: celui-ci le fit pendre à Bâb el-Zoueyleh.

Devenue province de l'empire Ottoman, l'Égypte cessa d'être embellie par de grands ouvrages de l'architecture Arabe; cependant le gouverneur Turk Souleiziman-pâchâ, en 933 [1526], construisit plusieurs beaux édifices; entre autres, à la citadelle, la mosquée nommée *Gâma' Genet* (1). L'auteur cite encore le collége nommé *el-Medreçet el-Meçyhyeh*, bâti par le gouverneur, appelé *Meçyh*, qui commanda cinq ans sous Mourâd III, depuis l'an 982 [1574]. Cette mosquée est située près la porte de Qarâfeh (2).

En terminant cet aperçu historique des mosquées du Kaire, je ne puis pas omettre la grande mosquée extérieure, située entre le canal et l'étang de Cheykh-Qamar, appelée *Gâma'el-Dâher*, la plus grande après Touloun et el-Hakym. Presque abandonnée à l'époque de l'arrivée des Français, elle fut convertie en fort, et prit le nom du général Shulkowski, glorieuse victime de l'insurrection du Kaire; sa longueur est d'environ 59 mètres [$181^{ds}\ \frac{1}{2}$] sur 56 (3). Une autre mosquée célèbre et également extérieure est celle de Qâyd-bey, dont le règne date de l'an 871 [1466]; son emplacement est au milieu des tombeaux du même nom, au nord de la citadelle (4). Sous le même Qâyd-bey, l'émyr Ezbeky bâtit la mosquée el-Ezbekyeh, qui a donné son nom à la fameuse place du Kaire en 892 [1486].

On pense à tort que, depuis la conquête des Ottomans, l'architecture Arabe n'a plus produit de monumens. Indépendamment des tombeaux dont il sera question, des mosquées ont été bâties par les beys: celle de Mohammed Abou-Dahab, où ce prince a été embaumé et déposé, auprès de la mosquée des Fleurs, n'a précédé l'expédition Française que de vingt-neuf ans.

Outre les mosquées décrites dans le commencement, on trouvera encore figurées dans les planches la vue de Gâma' el-Sa'yd, située derrière le palais d'O'smân-bey el-Tanbourgy (5); la vue de Gâma' el-Mahmoudyeh, sur la place Roumeyleh (6); enfin celle de Gâma' émyr Khour, ou mosquée Nasryeh, près de la porte de ce dernier nom (7).

(1) Peut-être *Gâma' Geneyd!* Voyez n.° 1703 U-12, *planche 26, É. M.*
(2) Voyez *planche 26, É. M. vol. I* (n.° 20, X-4).
(3) *Ibid.* (n.° 378, A-6.)
(4) *Ibid.* (n.° 44, P-3.)
(5) Voyez *planche 26, É. M. vol. I* (n.° 19, P-9), et la *planche 50.*
(6) *Planche 26* (n.° 128, S-5), et *planche 67*, à la gauche du dessin.
(7) *Planche 26* (n.° 263, S-13) et *planche 45.*

On peut aussi consulter les planches 41, 42 et 43 (*É. M. vol. I,*), représentant une sorte de panorama de la place Ezbekyeh, dans lequel on voit plusieurs mosquées. Il sera facile de les reconnoître sur la liste, en s'aidant du plan topographique et en se plaçant au point de vue.

Toutes les autres mosquées sont désignées et leurs noms soigneusement inscrits dans la liste qui forme le chapitre précédent; il seroit inutile de les énumérer: les plus importantes ont été distinguées plus haut dans la *Description abrégée* (1); il ne me reste ainsi que quelques mots à ajouter sur deux d'entre elles. La mosquée Gâma' Soultân el-Ghoury (2), dans la rue de ce nom, est fort grande, et divisée en deux édifices situés sur les deux côtés de la rue (3). La mosquée el-Hasaneyn est aussi grande et aussi belle; les femmes ont le droit d'y entrer le septième jour de la semaine, *nahar el-sahbt* (4).

Les mosquées d'une petite étendue, ou chapelles, sont en général désignées sous le nom de *zâouyeh;* le nombre en est considérable, environ cent soixante. Tous ces édifices consacrés au culte sont fréquentés chaque jour avec assiduité et avec ferveur par la population du Kaire.

5.° HÔPITAUX; TEKYEH; COUVENS MUSULMANS; ÉGLISES, &c.

On ne peut, sous aucun rapport, comparer le Kaire aux villes de l'Europe en ce qui regarde les fondations pieuses ou charitables; mais ce seroit aussi une erreur de penser qu'il est tout-à-fait dépourvu de ce genre d'établissemens. Ce n'est pas toujours en raison des progrès de la civilisation que les peuples sont enclins à la compassion et portés à soulager le malheur; seulement, il est vrai de dire que le despotisme a laissé périr les établissemens formés pour ce but. Il a existé au Kaire, il y a cinq à six siècles, plusieurs hôpitaux destinés à recueillir les infirmes, les malades, les aliénés; il n'en reste plus qu'un seul, le Mouristân, où les aliénés des deux sexes sont réunis: nous le décrirons dans un instant. Les *tekyeh* sont des maisons où l'on reçoit quelques voyageurs pauvres, ou des personnes recommandées: ils y trouvent l'hospitalité gratuite; on leur donne même la nourriture, soit aux hommes bien portans, soit aux malades. Ce sont aussi des fondations faites par les anciens sultans ou par d'autres princes. Le nom de *tekyeh* se

(1) *Voyez* ci-dessus, pag. 583.

(2) Cette mosquée passe pour dater de l'année 933 de l'hégire; mais notre auteur Arabe ne permet guère qu'on lui donne une date aussi récente, puisque l'histoire du prince de ce nom nous apprend que le sultan el-Ghoury est mort en 922, dans le combat qu'il livra au sultan Selym.

(3) On n'en a indiqué qu'un seul sur le plan (voyez *planche 26*, n.° 305, K-6).

(4) *Ibid.* (n.° 212, I-5.) Suit la liste de trente-cinq autres grandes mosquées du Kaire qui n'ont pas été décrites ci-dessus:

Gâma' el-Yesbak, ornée de quarante colonnes; el-Kykhyeh, Mesdâdeh, el-Mardâneh, el-Ghamry, el-Cha'râouy, A'mrou derrière le vieux Kaire (*extérieure*), Sitty Zeyneb, el-Gâouly, el-Senânyeh, Iskander, el-Meskeh, el-Imâm (aux tombeaux de ce nom), Mohammed-bey, el-Sâleh (près le Nahhâsyn devant le Mouristân), Seyyd A'ouâm el-Dyn, el-Zâyed; Cheykh A'ryân, ornée de sculptures; Cheykh el-Gouhâry, petite, mais bien bâtie; Soultân-Qeysoun, el-Seyyd Omm Qâsem, Imâm el-Châfe'y, el-Barâde'yeh, el-Sâleh (quartier de Bâb el-Zoueyleh), A'bdyn, el-Tabbakh Bâb el-Louq, el-Roue'yy, el-Tabbakh Bâb el-Cha'ryeh, el-Bayoumeh, el-Kourdy, el-Souto'hyeh, Bâb el-Foutouh, el-Mahallaq, el-Dâher (*extérieure*), Abou el-So'oud. On trouvera les lieux où elles sont situées en consultant la liste. J'ai noté dans mon journal 360 minarets et 750 mosquées de toute grandeur; mais ce dernier nombre est fautif et pèche par excès.

donne, à Alep, à des couvens ou séminaires de derviches; et ce même nom s'applique, dans le Kaire, à un hôpital de derviches, comme on le verra plus loin (page 675). On peut enfin regarder comme des fondations de bienfaisance les nombreuses fontaines et abreuvoirs publics, et les écoles gratuites qui les accompagnent souvent. Des sultans, des beys, des hommes riches, ont fait élever ces bâtimens à leurs frais, et ont légué en mourant certaines sommes dont les intérêts servent à entretenir les édifices et à couvrir les dépenses annuelles. Les noms de ces bienfaiteurs sont attachés à leurs ouvrages, et prononcés par le peuple avec vénération. Il n'est pas question ici des donations ou fondations religieuses destinées à l'entretien des mosquées; elles sont très-nombreuses en Égypte: on les nomme *rizâq*, pluriel de *rizqah*; ce nom générique s'applique aux deux espèces de fondations. Celles qui ont été faites par les souverains, sont surnommées *soultâny*; les autres s'appellent spécialement *ouâqf*. On peut regarder les unes comme des legs publics, et les autres comme des legs particuliers (1). Une partie des *ouâqf* est destinée à l'entretien des mosquées, des colléges et des couvens de derviches, aux prières qui se font sur les tombeaux et dans les grandes fêtes, aux dépenses qu'il en coûte pour jeter sur les tombeaux des fleurs et des feuilles de palmier à certains jours de l'année; une autre partie des *ouâqf* est employée en aumônes pour les pauvres et les aveugles, et en secours donnés aux hôpitaux; enfin un grand nombre d'*ouâqf* est consacré à l'entretien des citernes et des écoles publiques (2), et ce nom se donne même aux legs faits en faveur des écoles. Enfin on doit comprendre au nombre des établissemens de ce genre les dervicheries, ou couvens de derviches, qui ont été fondés au Kaire à différentes époques, parce que les voyageurs y recevoient l'hospitalité. Nous avons mentionné à l'occasion des mosquées ceux que Saladin et d'autres princes ont fait construire.

L'auteur inédit dont nous avons souvent parlé, cite l'hôpital de Mouyed-cheykh, élevé par le fils du sultan Barqouq sur l'emplacement du collége el-Echrofyeh; nous ignorons ce qu'est devenu à son tour cet hôpital, et nous ne connoissons de subsistant que le grand Mouristân (3).

Un hôpital du nom de *Mouristân* existoit à Damas au temps de Thévenot, dès l'année 831 de l'hégire [1427]. On y prodiguoit aux malades des alimens recherchés: ils y jouissoient des plus grandes douceurs et de toutes les commodités de la vie. Le Mouristân du Kaire est encore plus célèbre que celui de Damas: dans l'origine il ne servoit qu'à recevoir les aliénés. On peut voir dans les écrivains Arabes l'origine de cette fondation, qui remonte, selon Maqryzy, à la petite-fille de Mo'ezz le-dyn-allah, et selon quelques-uns, mais à tort, au fils d'Ebn-

(1) M. Silvestre de Sacy, d'après Maqryzy, appelle du nom de *ouâqf* une terre léguée et affectée à des établissemens religieux, et regarde *rizqah* comme signifiant proprement *pension alimentaire*, ou *pension* en général, d'après la racine رزق, *fournir à quelqu'un sa subsistance*. Selon ce savant, *rizqah* n'est point une expression générique comprenant toute sorte de fondations pieuses.

(2) Plusieurs de ces *rizâq* ont une destination qui paroîtra singulière; savoir: de nourrir des chiens errans dans les rues de la ville, ou de pourvoir à la nourriture des oiseaux, ce que l'on fait en répandant du grain sur les minarets, témoin celui de la mosquée de Touloun, surmonté d'un grand vaisseau que l'on entretient plein de grain dans tous les temps de l'année, et qui a plus de 10 pieds de longueur: aussi l'on voit sans cesse une multitude de tourterelles voler autour de cette haute sommité.

(3) Cet établissement, selon M. de Sacy, doit être désigné sous le nom de *bymâristân*, بيمارستان (*Relation d'A'bd el-Latyf*, pag. 89 et 441).

Touloun. Dans la suite, la destination de cet édifice fut de recevoir toute espèce de malades, et il fut richement doté par les souverains de l'Égypte. A chaque espèce de maladie étoit affectée une salle particulière, avec un médecin spécial. Chaque sexe occupoit une partie séparée du monument. On y admettoit tous les malades, pauvres ou riches, indistinctement. Les médecins, attirés de diverses parties de l'Orient, étoient traités avec magnificence : une pharmacie bien pourvue étoit jointe à l'établissement. On prétend que chacun des malades coûtoit par jour une pièce d'or (dynâr), et avoit deux personnes pour le servir; que les malades sujets à l'insomnie étoient transportés dans une salle séparée, où on leur faisoit entendre une musique pleine d'harmonie; ou bien les conteurs les plus exercés les récréoient par leurs récits. Dès que les malades commençoient à recouvrer la santé, on les isoloit des autres; on les faisoit jouir du spectacle de la danse, et l'on représentoit devant eux des sortes de comédies; enfin on leur donnoit, lorsqu'ils sortoient de l'hôpital, cinq pièces d'or, pour qu'ils ne fussent pas obligés de se livrer sur-le-champ à des travaux pénibles.

C'est le sultan el-Mansour Qalaoun qui a fondé, au lieu où il est actuellement, le collége qui dépend de l'hôpital, où l'on enseignoit la médecine et les doctrines de la religion. Il employa dans les matériaux des colonnes de granit et d'autres fragmens des anciens édifices. Dans ce même lieu, un autre genre d'institution avoit été fondé par la fille d'el-A'zyz-billah-Nazar, fils de Mo'ezz le-dyn-allah (1) : huit cents filles y étoient logées et nourries. Qalaoun transféra ailleurs cet établissement, et bâtit dans cet ancien local le grand hôpital ou Mouristân en l'an 681 [1282], avec quatre portiques ornés chacun d'un jet d'eau : les travaux furent terminés en moins d'un an. La dotation des revenus affectés à l'entretien date de l'an 685 [1286].

A l'époque de l'expédition Française, ce célèbre établissement, jadis un asile ouvert au malheur, avoit complétement dégénéré de sa prospérité primitive, ou, pour mieux dire, il en offroit à peine une ombre décolorée, grâce à l'incurie des Turks et des Mamlouks, et sur-tout à la dilapidation des deniers de la fondation. Quand je m'y rendis, les malades, autres que les insensés, étoient au nombre de cinquante ou soixante : ils occupoient des salles au rez-de-chaussée, ouvertes à tout vent, sans lits et sans meubles. Les insensés occupoient une autre partie du bâtiment, divisée en deux cours, une pour chaque sexe : les fous étoient au nombre de dix, renfermés dans des loges grillées, ayant une chaîne au cou. Parmi eux étoient deux *Barâbrah*, savoir, un jeune homme fort gai renfermé depuis trois ans, et un esclave d'Elfy-bey, reclus depuis quatre mois; un chéryf, maniaque seulement tous les mois; un autre ayant sa femme avec lui, &c. : les femmes étoient nues, ou presque point vêtues. Ce vaste bâtiment est contigu à la mosquée dite *Gâma' Soultân Qalaoun*.

Le général Français ordonna au médecin en chef de le visiter, de lui en rendre compte, et de proposer des vues d'amélioration. M. Desgenettes y fut conduit par le cheykh A'bd-allah el-Cherqâouy. Voici en quels termes il s'exprime dans son rapport : « Le Mouristân est un vaste local assez mal situé, susceptible de recevoir

(1) C'est ce dernier prince, le second des Fatimites, qui fonda le Kaire en 360 de l'hégire [970].

» commodément cent malades (1). Dans le moment actuel, il y a vingt-sept ma-
» lades, et quatorze insensés, sept hommes et sept femmes. Parmi les malades, il en
» est plusieurs d'aveugles; un plus grand nombre est attaqué de cancers, d'autres
» languissent de maladies chroniques abandonnées à leurs progrès. Tous sont sans
» autre secours qu'une distribution d'alimens consistant en pain, riz, lentilles, et
» ils ne soupçonnent même pas qu'ils puissent être soulagés; et dans cet abandon
» aux volontés du destin, ils n'ont jamais connu les médicamens les plus simples.
» Les insensés sont dans deux petites cours séparées, contenant, l'une, dix-huit loges
» pour les hommes, et l'autre, dix-huit loges pour les femmes: les hommes m'ont
» paru froids et mélancoliques; la plupart sont âgés. Un jeune homme seul est
» entré en fureur: il rugissoit comme un lion; et, par une transition presque sans
» nuance, il est rentré dans le calme, et un sourire stupide est venu se placer sur
» ses lèvres. Les loges des femmes ne sont pas toutes grillées; les femmes, quoique
» toutes enchaînées, ne sont pas fixées au mur comme les hommes. »

Il existe au Kaire un autre lieu du nom de Mouristân, *Mouristân el-qadym*, ou *le vieux*. C'est une maison abandonnée depuis long-temps, située au midi, et non loin de la citadelle (2). (Une citerne et deux okels dans le voisinage de la mosquée de Soultân el-Ghoury (3) portent encore le même nom.) L'histoire ne fait pas mention de deux *mouristân*: cependant les gens du lieu m'ont affirmé l'existence de cet ancien mouristân; la maison que j'ai vue étoit délabrée, mais encore habitée. La tradition locale m'a appris en outre l'existence d'un autre hôpital fondé pour les femmes par A'bd el-Rahman Kykhyeh. Il est situé près de Taht el-Rob' (4): il renfermoit alors vingt-six femmes malades; il porte le nom peut-être générique de *Tekyeh*. L'histoire des Mamlouks confirme cette tradition, quand elle apprend que sous le bey Khalyl, prédécesseur du célèbre A'ly-bey, le vizir A'bd el-Rahman Ketkhodä construisit un établissement pour les veuves indigentes, en même temps qu'un collége pour le mouristân (5). Un autre tekyeh pour les derviches est dans la rue de Habbânyeh et en porte le nom (6). Un tekyeh plus considérable, l'hôpital des derviches, fondé par le sultân Dâher Beybars, est situé dans la grande rue de Salybeh (7): on l'appelle *Tekyet el-A'gâm;* il touche à la mosquée du même nom. Quand je l'ai visité, il renfermoit seize malades. Enfin deux autres *tekyeh*, du nom de Qeysoun, sont situés, l'un, dans la rue dite *Souq el-Selâh* (8), et l'autre, dans la rue de *Qeysoun* (9). Je termine cet article sur les fondations charitables par l'énumération des sommes consacrées à cette destination, et qui faisoient partie des dépenses publiques au moment de l'expédition Française: elles étoient prélevées sur le myry ou l'impôt territorial. Cet exposé prouvera que l'on a des idées fausses en Europe sur le défaut de philantropie chez les Orientaux, et sur la négligence absolue de leurs gouver-

(1) Ou plutôt deux cents.
(2) *Voyez* le plan du Kaire, *planche 26, É. M. vol. I* (n.° 50, S-4).
(3) *Ibid.* (n.os 294, 297, 298, L-6.)
(4) *Voir* le plan du Kaire, *planche 26, É. M. vol. I* (M-7).
(5) *Abrégé chronologique de l'histoire des Mamlouks*, par M. Delaporte. (Voyez *É. M. vol. II, pag. 175.*)
(6) *Voir* le plan du Kaire (n.° 24, P-9).
(7) *Ibid.* (n.° 67, S-7.)
(8) *Ibid.* (n.° 13, R-6.)
(9) *Ibid.* (n.° 99, Q-7.)

nemens en ce qui regarde les secours publics. Pour être fort arriérés à cet égard, j'en conviens, comparativement aux progrès récens des institutions Européennes en ce genre, il s'en faut beaucoup cependant que ces hommes soient dépourvus de toute sensibilité pour le malheur. Des hospices pour les aveugles existoient en Syrie et en Égypte long-temps avant l'institution de celui des *Quinze-vingts ;* et Louis IX, qui a eu la gloire de cette fondation en France, avoit eu probablement connoissance de ces etablissemens. Ainsi les Orientaux nous en ont donné le premier exemple.

En prenant possession de l'Égypte, les Ottomans n'abolirent point les fondations pieuses et charitables; au contraire, Selym y ajouta, et Solymân les augmenta encore : d'autres princes et de riches particuliers multiplièrent ces legs; malheureusement le gouvernement des beys amena de grands abus et la dilapidation des deniers consacrés à l'infortune. Voici une liste succincte des sommes portées sur le tableau des charges publiques en 1798 :

1.° Une quantité de 154,339 ardebs d'orge, à prélever sur le myry en nature, étoit consacrée annuellement à divers établissemens; savoir : pour les aveugles et les malades de l'hôpital du Mouristân et de la mosquée d'el-Azhar, pour les étudians de cette mosquée, et pour cinq autres *ouâqf.* A 90 médins, prix moyen de cette denrée (ou 3 francs 15 centimes, au prix fixé pour le médin (1), à l'époque de l'expédition), cette quantité représente une somme de 486,168 francs.

2.° Il est alloué sur le myry en argent aux derviches, mendians et infirmes, 13,109,358 médins, ou 458,828 francs de notre monnoie.

3.° Selym et Solymân ont institué des pensions montant pour les veuves à 3,286,348 médins, ou 115,022 francs, et pour les orphelins, à 2,824,662 médins, ou 98,863 francs.

4.° Les pauvres de la mosquée el-Azhar reçoivent en riz et en miel une valeur de 20,489 médins, ou 717 francs; plus, un supplément de secours de 250 médins, pour les orphelins du Mouristân.

Le Mouristân avoit une dotation suffisante pour toutes ses dépenses, et, en outre, différentes sources de revenus; par exemple, toute la thériaque confectionnée au Kaire (préparation qui est l'objet d'un privilége) étoit déposée au Mouristân, et le produit de la vente étoit affecté à l'entretien de l'établissement.

Dix *effendy,* avec un chef spécial, nommé *effendy el-Youmyeh,* étoient chargés du compte des pensions et des dépenses, pour les pauvres, les impotens, les veuves, les orphelins, et pour les aveugles de la grande mosquée (el-Azhar); ces sommes, considérées comme dépenses publiques, faisoient partie du *Gamkyet el-Masr* et étoient prélevées sur le myry. Enfin, outre les fondations relatives à la ville du Kaire, il y avoit aussi plusieurs dépenses de même nature allouées pour les provinces (2).

Je passe aux couvens et églises des Chrétiens et des Juifs, qui se trouvent dans

(1) Un peu plus de 3 centimes $\frac{1}{2}$ pour un médin.

(2) Les détails précédens sur les dépenses des établissemens charitables sont empruntés la plupart à M. Estève, trésorier général de l'armée Française, et à feu Michel-Ange Lancret. (Voir *É. M. tome I, pag. 238 et suiv., 330 et suiv.*)

le

le Kaire; il y a peu de mots à en dire sous le rapport du plan suivi dans cette description.

On ne compte qu'un petit nombre d'églises pour les Chrétiens, dans l'intérieur de la ville; la plupart sont à *Masr el-A'tyqah* [le vieux Kaire] dans l'enceinte appelée *Qasr el-Châma'*. Ce n'est pas qu'il n'y ait beaucoup de tolérance au Kaire pour les sectes chrétiennes; on seroit même surpris qu'une populace aussi ignorante et jugée aussi fanatique n'insultât pas les Juifs, ou les Chrétiens Catholiques, Coptes, Arméniens, Syriens, Grecs, &c., si elle n'étoit habituée à en voir tous les jours un grand nombre circuler et commercer librement dans les rues, les marchés et les lieux publics. Les quartiers occupés par les Coptes, les Francs, les Grecs et les Juifs, sont disséminés dans toutes les parties de la ville, et ne sont protégés par aucune enceinte particulière. Chaque nation y a des églises, où elle professe son culte paisiblement et sans aucune espèce de trouble. C'est encore un point sur lequel on a en Europe des idées peu conformes à la vérité.

C'est principalement dans la Ve section, dans la VIe et dans la VIIIe, que sont établies les églises chrétiennes. Les Chrétiens Coptes ou Jacobites en ont deux près de la rue Beyn el-Soureyn (1): en ce même endroit, il y en a une d'Arméniens. Un quartier Copte, *Hârt el-Nasârah*, est au midi de la place Ezbekyeh: le plus considérable de ceux qui portent ce nom, est celui qui est au nord de cette même place. Il y a encore quelques Coptes dans le quartier Grec situé à l'est du Soukkâryeh de Moyed; la maison du patriarche [el-Batrak] (2) est auprès, ainsi que la rue de l'émyr Tadoros ou Taodoros [Théodore].

Les Chrétiens Grecs ont leur église près de l'Hamzâoueh, à l'ouest; ils ont encore un quartier dit *Hârt el-Roum* à l'est du Soukkâryeh. Kenyset el-Roum, l'église des Grecs, est assez bien bâtie: j'y ai vu seize ou dix-huit colonnes de marbre (3). Aux murs sont suspendus plusieurs tableaux qui représentent les Apôtres; l'office y est célébré en grec et en arabe, le jour el-Ahhed des musulmans. L'évêque actuel (1801) se nomme *Parthenios*. Il n'y a pas d'autre église Grecque dans la ville, mais il en existe au vieux Kaire.

Le quartier Juif, *Hârt el-Yhoud*, est très-vaste et très-peuplé. Une des rues principales porte le nom de *Hârt el-Seqalbeh*, et néanmoins elle est extrêmement étroite et mal bâtie: les maisons ont trois étages; elles n'ont point de boutiques. C'est là qu'est la maison du khâkhâm, ou grand rabbin Juif, dans la rue appelée *Derb Eddourah*. Il s'étend presque du Mouristân jusqu'au pont du Mousky, de l'est à l'ouest, et il a la même étendue du nord au sud. Il est assez remarquable qu'au centre même de cette population Juive si agglomérée il se trouve une mosquée. Le quartier Juif renferme dix synagogues (4), toutes situées dans des rues très-étroites et sombres: au dehors, les portes n'ont rien qui les distingue des autres maisons; intérieurement elles sont assez belles et décorées de colonnes de marbre.

(1) *Voyez* le plan du Kaire (n.° 257, G-8).
(2) *Ibid.* (n.° 204, M-5.)
(3) *Ibid.* (n.° 452, K-7.)
(4) *Voyez*, pour l'emplacement de ces dix synagogues, la *planche 26*, *É. M. vol. I*, carreaux G-H-I-7 et H-8, n.° 135, deux à l'est du n.° 157, une au nord du n.° 149, et six autres auprès des n.ºs 137, 140, 144, 148, 246.

On distingue les Juifs du Kaire en talmudistes et en karaïtes. En Égypte, les Juifs sont chargés des douanes.

Enfin le quartier Franc, *Hârt el-Afrang*, est à l'ouest du canal, entre le pont du Mousky et le pont el-Gedydeh. On y trouve deux églises catholiques : l'une, celle du couvent de la propagande, *Deyr el-Soghayr* (1); l'autre, celle du couvent de la Terre-sainte, *Deyr el-Kebyr* (2). Ce ne sont pas seulement des prêtres Européens qui les desservent, mais encore des Syriens et des Damasquins catholiques. Ces églises sont ornées avec simplicité; on y voit des tableaux moins grossiers que ceux des églises Coptes et Grecques. Les Arméniens qui résident au Kaire, ont sans doute une église; mais je ne l'ai point vue. Parmi les Coptes, les Grecs et les Arméniens, les uns sont schismatiques et soumis à des patriarches de leur nation; les autres sont catholiques et soumis au pape, excepté les Grecs seuls. Les Maronites sont catholiques: leur patriarche réside au mont Liban.

Les Juifs se partagent aussi en deux sectes, comme je l'ai dit; le nom de *Qarrâyn*, que porte une des rues du quartier Israélite au Kaire, est peut-être celui de la secte principale. On compte au Kaire environ trois mille Juifs. Nous avons vu plus haut que l'on comptoit environ vingt-deux mille Chrétiens, savoir : dix mille Coptes, cinq mille Grecs, cinq mille Syriens, et deux mille Arméniens. Il existe quelques *rizâq* ou fondations en faveur des églises et des couvens qui appartiennent aux Coptes, aux Grecs et aux différentes sectes chrétiennes.

6.° PALAIS OU MAISONS DES BEYS, DES KÂCHEFS ET AUTRES GRANDS PERSONNAGES.

Nous avons déjà dit que par le mot de *palais* il ne falloit pas entendre ici ces grandes et riches constructions qui ornent les capitales de l'Europe; cependant les palais du Kaire ne sont dépourvus ni de grandeur, ni de somptuosité, ni d'agrément. Le luxe et la recherche l'emportent même, sous quelques rapports, sur ce qu'on observe chez nous. La richesse de l'ameublement se borne presque, il est vrai, aux tapis et à quelques tentures et étoffes; celles-ci recouvrent les sofas ou divans, et une multitude de coussins distribués tout autour des salles; mais ces tapis sont très-beaux, et les étoffes brochées d'or et de soie ne manquent point de magnificence. De grands vases du Japon décorent aussi l'entrée des salles: nos autres meubles d'Europe sont étrangers à un salon Égyptien. Venons à l'énumération abrégée des palais du Kaire; nous renvoyons aux planches pour donner une idée de leur architecture, de leur distribution, et de la manière dont ils sont ornés. Les principaux, abstraction faite des plus anciens qui sont aujourd'hui ruinés, sont les palais suivans, que je désignerai seulement par les noms des personnages auxquels ils appartiennent :

1.re SECTION. — *Dans les environs de Birket el-Fyl.* 1.° *Maisons de beys :* Ibrâhym bey el-Ouâly (maison considérable); Yousef; Mourâd (très-grande et très-belle maison, bâtie en 1787, par Isma'yl bey; la porte extérieure est fort riche) (3);

(1) Voyez le plan (n.° 31, H-9). (2) *Ibid.* (n.° 32, H-9.) (3) Voyez *pl. 26* (n.° 88, Q-7).

Ibrâhym-bey el-Kebyr; Marzouq; A'bd el-Rahman; Solymân-bey el-Chaboury; Qâsim (deux maisons); Khalyl-bey Belefyeh. 2.° *Maisons de kâchefs:* Mohammed; Rachouân; Ga'far; Khalyl. 3.° A'bd el-Rahman-aghâ; O'smân-aghâ (grande maison); Mohammed-aghâ; Isma'yl-kykhyeh.

II.e SECTION. — *Partie sud du Kaire.* 1.° *Maisons de beys:* Moustafä; Bekyr; O'smân-bey el-Tanbourgy; Yahyâ. 2.° *Kâchefs:* O'mar; Ga'far. 3.° Moustafä-aghâ ogâqly; O'smân-effendy; Moustafä-tchorbâgy.

III.e SECTION. — *Partie sud-ouest du Kaire.* 1.° *Maisons de beys:* Selym-bey Abou Dyâb; O'smân-bey el-Tanbourgy; Sâleh; Ayoub; Mohammed-bey el-Mabdoud (1); Ayoub-bey el-Soghayr (deux maisons); A'bdyn (deux maisons); Marzouq Qâsim (*cette maison étoit occupée par la Commission des sciences et arts d'Égypte*); Solymân; Qâsim-bey Ibrâhym; O'smân-bey el-Achqar; Mourâd-bey el-Soghayr. 2.° *Kâchefs:* Mohammed Farag; O'mar; Selym; Hasan (*cette maison étoit occupée par l'Institut d'Égypte*); Solymân-kâchef el-Bachaly; Ibrâhym-kykhyeh el-Sennâry; Rodouân-kykhyeh; Solymân-aghâ; el-Oukyl; cheykh el-Hanafy, et cheykh Solymân el-Fayoumy (membres du grand divan); Moustafä-aghâ (aghâ de la police après l'ouâly); *cheykh Sâdât* (le principal cheykh de la religion), deux maisons; Mourâd-aghâ, Moustafä Odabâchy.

IV.e SECTION.— 1.° *Maisons de beys:* Gheytâs, Rachouân (avec un jardin); Moustafä. 2.° *Kâchefs:* A'ly-kâchef Ayoub-bey; 3.° Ahmed Tchâouych el-Magnoun; A'ly-aghâ el-Ouâly; Mohammed-aghâ el-Baroudy; Moustafä Tcheleby Abou-Deffyeh; A'ly-kykhyeh; Abou Chaouâreb; Mohammed-aghâ el-Khaznadâr.

V.e SECTION. — 1.° *Maisons de beys:* Isma'yl-bey el-Soghayr; Ayoub; Ahmed-bey el-Ouâly. 2.° *Kâchefs:* A'ly-kâchef; Ayoub-bey; Ibrâhym; Mohammed. 3.° Cheykh el-Gouhary (membre du divan); Qâyd-aghâ; Qâdy el-Bohâr (le chef des négocians en café et épiceries); cheykh el-Cha'raouy (membre du divan); O'smân Tchâouych el-Magnoun; Isma'yl-kykhyeh; cheykh el-Hafnâouy (membre du divan); A'ly Odabâchy (commissaire de la V.e section); Mohammed-aghâ Choueykâr; Bâch Tchâouch el-Ykhtyâr.

VI.e SECTION. — 1.° *Maisons de beys:* Mohammed-bey Elfy; Mourâd (deux maisons); O'smân-bey el-Achqar; Marzouq-bey ebn-Ibrâhym-bey; Ibrâhym, A'ly-bey; Selym; Ayoub-bey el-Kebyr; Isma'yl. 2.° *Kâchefs:* Yahyâ; 3.° el-Qeysarly (très-grande maison); Hasan-kykhyeh el-Gharbân (fort belle et grande maison); cheykh el-Mohdy; Ma'llem Girgès el-Gouhary (intendant général Copte); Mohammed-effendy; O'smân-aghâ el-Khaznadâr, Mohammed-aghâ, cheykh el-Bekry (membre du divan), deux maisons; el-Chorayby (commissaire de la VI.e section); Bichyr-aghâ; Qayd-aghâ (maison du grand divan); Isma'yl-aghâ el-Ouakyl.

VII.e SECTION. — *Maisons de beys, cheykhs et autres personnages:* Cheykh Ibrâhym el-Segyny, cheykh de la grande mosquée el-Azhar; el-Qâdy ou Qâdy el-Eslâm (maison du qâdy où se rend la justice: on y juge, tous les jours de l'année, les affaires civiles et criminelles); petite maison du cheykh Sâdât, Moustafä el-Saouy (membre du divan), el-Cherqâouy, *idem.*

(1) Appartenant au cheykh Solymân el-Fayoumy.

VIII.e SECTION. — 1.° *Maisons de beys :* Mohammed-bey el-Manfoukh, Hasan-bey Qasabet el-Radouân, Hasan-bey el-Geddâouy, A'bd el-Rahman, Ayoub, Hasan-bey el-Tahtâouy, A'ly-bey Hasan, Ahmed, O'smân-bey el-Cherqâouy ; 2.° Moustafä Ketkhoudä, Moustafä-effendy, Ahmed-aghâ, A'ly-aghâ ; Ahmed-aghâ Choueykâr, A'ly Ketkhoudä, Seyyd Ahmed el-Mahrouqy (le premier des négocians du Kaire pour les marchandises de l'Inde et de l'Arabie) ; Chahyn-kâchef ; Moustafä-kâchef, A'ly-kykhyeh el-Khourbatly, A'bd el-Rahman kykhyeh.

Il sera question ailleurs des palais compris dans la citadelle.

7.° ÉCOLES, CITERNES OU FONTAINES ET ABREUVOIRS PUBLICS.

J'ai dit précédemment que les citernes et les écoles publiques du Kaire provenoient, pour la plupart, de fondations et de legs laissés par des princes et par de riches particuliers pour l'avantage et la commodité des habitans de cette grande ville. Aucune ville d'Europe ne renferme peut-être autant de ces fontaines publiques. On remarque dans ces édifices des colonnes de marbre, de riches sculptures, et des ornemens en pierre et en bronze. Le peuple s'y procure l'eau dont il a besoin en toute saison, et gratuitement. On l'y apporte à grands frais du bras du Nil le plus voisin ; sans cesse on rencontre dans les rues des chameaux destinés à ce service. En outre des bassins où l'on puise de l'eau en abondance, il existe à l'extérieur de ces bâtimens des appendices en forme de biberon, où les passans qui veulent se désaltérer, aspirent l'eau par succion. Les colonnes qui enrichissent les façades de ces citernes, sont ordinairement des pièces en marbre blanc, travaillées en Italie, tantôt lisses et tantôt torses ou cannelées, souvent l'un et l'autre à-la-fois, et avec des ornemens en bronze doré ; les fenêtres elles-mêmes de la citerne sont garnies de grillages en bronze, d'un travail recherché. Des inscriptions gravées sur les murs perpétuent le nom du fondateur. Les citernes ont trois étages : l'un, qui est au-dessous du sol, est un vaste bassin où l'on vide les outres d'eau apportées par les chameaux ; quantité de piliers ou de colonnes supportent l'étage supérieur (1). Ainsi ces caveaux recèlent une multitude de colonnes de granit et de pierre dure, que l'on a recueillies dans les anciens monumens ; je ne doute pas qu'en faisant des recherches on n'y trouvât des fragmens antiques d'un grand intérêt. Le nombre de ces édifices si utiles est considérable ; ils prouvent que l'esprit de bienfaisance est plus répandu en Orient qu'on ne le croit d'ordinaire. Il seroit infiniment trop long de les énumérer : je vais me borner à citer les principaux et les plus riches sous le rapport de l'architecture, en les désignant sous le nom des personnages qui sont regardés comme leurs fondateurs.

I.re SECTION. On distingue celle qui est appelée Sibyl Ibrâhym-kykhyeh.

II.e SECTION. Sibyl el-Motouâlly ; Qâyd-bey (2) (trois autres citernes de ce nom

(1) *Voyez*, dans la *planche 48, figures 3 et 4*, aussi dans la *planche 73, fig. 13*, le plan de Sibyl Kykhyeh. *É. M. vol. I*, le dessin de la citerne appelée *Sibyl A'ly-aghâ*, et sur le plan le n.° 72, P-11 ; et *voyez*

(2) Sous-entendu *Sibyl*.

dans la rue de Morâhlyeh, près de Roumeyleh, et enfin deux dans la septième et dans la huitième), Yousef-kykhyeh, Hasan-kykhyeh, Moustafä-kykhyeh* (1); Serkas*; Sâleh-bey el-Chorafeh; A'ly-kykhyeh; Sitty Raqyeh; Qabr el-Taouyl; el-Nagâch; el-Meçyhyeh, Hôch Qadam; Hasan-kykhyeh el-Tablytah.

III.e SECTION. Sibyl Soultân Mahmoud (belle citerne); el-Habbânyeh *; A'ly-aghâ (deux citernes).

IV.e SECTION. Sibyl Yahyâ kâchef Ibrâhym (très-belle citerne en marbre, d'une riche sculpture, avec quatre colonnes); Eskander; Hasan-kykhyeh*, belle citerne, au-dessus de laquelle se trouve suspendue une énorme vertèbre dont la grosseur est de 26 centimètres [9 pouces].

V.e SECTION. Sibyl el-Selymânyeh.

VI.e SECTION. Sibyl el-Kykhyeh; el-Dânochâry; el-Bekry; el-Madânyeh; Cheykh el-Gouhary; el-Roue'yy; el-Ouâminy; Abou el-Fous; el-A'nânyeh, Ma'llem Neyrous; el-Seyyd Hasan *.

VII.e SECTION. Sibyl Hamzeh, Beybars; Zou-l-Fiqâr; A'bd el-Rahman-kykhyeh (deux autres citernes du même nom se trouvent dans la cinquième et dans la huitième); Bâb el-Nasr.

VIII.e SECTION. Sibyl el-Azhar (Rouqa't el-Qamh) (très-belle citerne); el-Moyed (deux belles citernes de ce nom); A'ly-kykhyeh; Souq el-Selâh (deux citernes); Sitty Bedâouyeh, Khalyl-bey Belefyeh; el-Deheycheh (Bâb el-Zoueyleh); el-Mouristân.

Indépendamment de ces citernes, il en existe encore dix-sept autres notables, qui sont omises dans l'Explication du plan du Kaire, savoir : Sibyl Souq el-A'sr; Qanâter el-Sebâa'; Ahmed Hoçeyn *ou* Margouch; el-Echrofyeh; el-Nahhâsyn; Sitty Nefyseh; el-Ghoury; A'ly-aghâ (deux citernes); Souq el-E'zzeh; el-Soukkâryeh; el-Zanâtyeh; el-Birkâouy; el-Roukn; el-Tabbâneh; Sitty Zeyneb; el-Saba' Souâqy.

Le nombre total des citernes, ou du moins de celles que j'ai visitées, est de deux cent quarante-cinq, dont plus de soixante sont d'une construction remarquable (2).

Assez souvent les citernes sont surmontées d'un étage où se trouve une école gratuite [*kouttâb*], fondée par le même bienfaiteur qui a fait bâtir la fontaine, et portant aussi son nom (3). Il paroît que ces donations sont religieusement respectées, et cela n'est pas indigne de remarque à l'égard d'une population qu'on croit condamnée à l'ignorance par esprit de système. Les notions qu'on apprend dans ces écoles, sont, à la vérité, très-élémentaires, puisqu'elles se bornent à la lecture, à l'écriture et à l'arithmétique; mais, d'une part, cet enseignement n'est qu'une introduction à celui de l'université, c'est-à-dire, la grande mosquée el-Azhar, et des autres *medreçeh* ou colléges. D'un autre côté, c'est déjà beaucoup que le peuple trouve un certain nombre de maisons ouvertes, où il peut toujours acquérir ces connoissances premières, si indispensables, et que cependant en Europe le cinquième

(1) Les cinq citernes marquées d'une * ont été omises dans l'Explication du plan du Kaire, ainsi que plusieurs autres.

(2) D'après un autre relevé, le nombre des citernes est évalué à trois cents.

(3) Voyez *planche 48, É. M. vol. I.*

ou le quart au plus des pères de famille donne à leurs enfans. Au Kaire, on prétend que le tiers des habitans mâles sait lire et écrire; mais ce nombre est, je crois, exagéré : quant aux filles, elles n'apprennent que très-rarement. En troisième lieu, le mode d'enseignement de l'écriture et de la lecture y est supérieur, sous un rapport, à celui de beaucoup de nos villages, et même de nos villes d'Europe. Tandis que dans ces dernières on suit encore la méthode *individuelle*, au Kaire on instruit *simultanément* tous les élèves. De plus, ils apprennent à lire et à écrire à-la-fois, c'est-à-dire qu'en écrivant les syllabes des mots, ils les prononcent en même temps à haute voix (1). C'est pour cela que l'école Égyptienne, dans son imperfection, n'est pas indigne d'attention ni d'intérêt; malheureusement ils ne lisent guère dans d'autre livre que dans le Qorân. Je donne ailleurs des remarques sur ce sujet; en les lisant, on se convaincra que l'Égypte, l'Inde et d'autres nations très-anciennes avoient observé de temps immémorial l'avantage du mode d'enseignement simultané. Je me bornerai ici à dire que les enfans lisent tous à-la-fois les mots qui leur sont dictés : il en résulte un assez grand bruit qui étonne et étourdit les passans ; et pourtant ce bruit est exempt de cacophonie, parce que les écoliers récitent ou plutôt chantent la leçon sur le même ton ou à l'unisson, et parce qu'ils le font très-bien en mesure. Un autre sujet de surprise pour celui qui voit une école du Kaire pour la première fois, c'est que chaque élève balance continuellement sa tête, et la baisse jusqu'à la poitrine, mais toujours en mesure, et par un mouvement simultané; ce mouvement ne finit qu'avec la leçon, et cependant il ne paroît pas fatiguer les enfans. Ceux-ci ont à la main un petit tableau peint en noir; ils écrivent avec de la craie qui s'efface aisément : ce qui leur apprend vîte à bien former les caractères, sans consommer une grande quantité de papier. La même leçon est dictée à tous. Ils sont assis les jambes croisées.

Ce n'est guère qu'à l'âge de huit ans qu'on leur enseigne à lire; avant cet âge, et quelquefois dès cinq ou six ans, ils fréquentent les écoles, et ils s'accoutument peu à peu avec les lettres de l'alphabet. Il n'y a point de maîtres particuliers qui aillent donner des leçons chez les parens; cependant les gens à leur aise n'envoient pas toujours leurs enfans dans les écoles publiques, et il arrive quelquefois que le père lui-même apprend la lecture à son fils. Tous ne sont pas enseignés gratuitement dans les écoles : les enfans des familles aisées paient depuis dix médins par mois jusqu'à soixante. Quand la dotation de l'école est suffisante, on procure gratis aux enfans pauvres l'habillement et la nourriture. Le donateur et les siens ont le droit de nommer l'instituteur; mais le qâdy a celui de faire remplacer le maître incapable, et aussi de forcer le détenteur des deniers de la dotation à la servir fidèlement.

La liste suivante des écoles du Kaire est loin d'être complète; nous la donnons cependant pour comparer, sous ce rapport, les quartiers entre eux. Dans la I.re section, j'ai noté quatre écoles; dans la II.e, neuf écoles, dont trois du nom de *Qâyd-bey*, celles de Moustafä-bey, de Serkas, de Sitty Reqayeh, de Hôch Qadam; dans

(1) Il n'est pas rare, dit-on, de trouver au Kaire des gens qui écrivent bien sans savoir lire : cette remarque appartient à M. Poussielgue.

la III.e, trois écoles; dans la IV.e, deux écoles; dans la V.e, une école, dite *Oqâch;* dans la VI.e, huit écoles, dont celles d'el-Dânochâry, el-Sakeh, el-Roue'yy; dans la VIII.e, six écoles, dont celle d'el-Gouharlâleh (1).

Le Kaire compte aussi plusieurs écoles primaires pour les Chrétiens, conduites dans un système un peu différent. Il existe des *rizâq*, ou fondations, pour cet objet.

Les abreuvoirs [*hôd*] sont ordinairement placés aux environs des citernes: comme elles, ce sont des bâtimens supportés par des colonnes de marbre, que surmontent des dômes ornés de niches et de sculptures (2). Ce ne sont pas des bassins à ciel ouvert, comme les abreuvoirs de nos villes, où les bestiaux et les chevaux peuvent se plonger; ici les chameaux et les baudets se désaltèrent seulement dans des auges en pierre, placées à une hauteur convenable. Les abreuvoirs publics du Kaire sont entretenus par des fondations, comme les citernes et les écoles. Il est inutile d'en donner la liste; on les trouvera indiqués, partie sur le plan du Kaire, et partie dans l'*Explication du plan.*

8.° BAINS PUBLICS.

Passons aux maisons de bain [*hammâm*]. Les bains chauds sont de première nécessité dans l'Orient, et l'Égypte, on le sait, est un des pays les plus chauds de la terre; même au Kaire, la *température moyenne* de l'année s'élève à près de vingt-trois degrés centigrades: aussi a-t-on, dans cette ville, multiplié les bains à un nombre considérable; toutes les classes d'habitans, et les deux sexes, en font un usage continuel. Ce sujet a été traité tant de fois par les écrivains et les voyageurs, qu'on ne pourroit que répéter ici leurs descriptions: il faut dire cependant qu'ils ne se sont point ici, comme en d'autres sujets, livrés à l'exagération; le nombre et la beauté des bains publics dépassent même leurs récits. Il en est de même du goût que toutes les classes d'habitans ont pour cette pratique. Enfin la richesse de l'architecture, les soins que l'on prodigue aux baigneurs, la recherche et le luxe des établissemens, le nombre et l'empressement des serviteurs, en un mot la réunion de tout ce qui sert à la commodité et à l'agrément, ne le cèdent en rien au tableau qu'en ont fait les auteurs modernes. C'est au bain que les femmes sur-tout passent des heures délicieuses: tout le monde sait qu'elles s'y rendent couvertes de leurs habits et de leurs joyaux les plus précieux, qu'elles y traitent des affaires secrètes, et que c'est là que se concluent les mariages. Personne n'ignore non plus que les hommes, fatigués par un travail quelconque, y réparent promptement leurs forces par l'effet d'une transpiration abondante. La tête, le tronc, les membres, tout est inondé et plongé dans une vapeur extrêmement chaude. La sueur coule et ruisselle sur tout le corps. La transpiration est encore facilitée par l'opération connue sous le nom de *masser*, et par le frottement rapide qu'exerce sur toute la peau un serviteur intelligent, la main garnie d'un gant de crin. Quand par l'effet de ces moyens

(1) Voyez *planche 48, fig. 4, É. M. vol. I,* étage au-dessus de la citerne. D'après un relevé général des écoles de la ville, leur nombre monteroit à plus de cent.

(2) Voyez *planche 48, fig. 1, 2, É. M. vol. I.*

puissans les pores sont bien ouverts, c'est alors que le serviteur s'applique à donner de la souplesse aux articulations en faisant craquer doucement toutes les jointures. Une grande foiblesse succède, le repos est devenu nécessaire; on le goûte sur des sofas préparés à dessein. Les sorbets et le café viennent rendre la force aux baigneurs, et, mollement étendus sur de riches tapis, sur des coussins moelleux, ils respirent des tabacs aromatisés. Ce n'est qu'au bout de plusieurs heures qu'ils quittent ce lieu de délices, après avoir passé successivement par des salles dont la température est graduée. L'homme du peuple lui-même goûte presque toutes ces jouissances, et tous profitent également du bienfait que cette pratique apporte à la santé.

Parmi les bains du Kaire, plusieurs sont exclusivement destinés aux riches, du moins à ceux qui n'ont point dans leurs maisons des salles de bain aussi splendides ou aussi commodes. Les grands personnages y célèbrent quelquefois des festins au son de la musique. La plupart des bains servent alternativement aux deux sexes (on verra les exceptions ci-après et dans l'Explication du plan). Une draperie exposée devant le bain annonce quand il est ouvert aux femmes, et alors tous les domestiques mâles se retirent pour faire place aux servantes. De vieux chanteurs aveugles sont les seuls hommes qui soient admis dans les bains des femmes. Je donnerai ici la liste des bains les plus somptueux ou plus notables, en suivant encore l'ordre des sections.

I.re SECTION. Hammâm el-Douq, Bachtaq (un pour les hommes, et un pour les femmes), Qeysoun (un bain pour chaque sexe).

II.e SECTION. Hammâm el-Salybeh (un bain pour chaque sexe), Moustafâ-bey, Qarâmeydân.

III.e SECTION. Hammâm Marzouq (joli bain, destiné aux femmes seulement), Hammâm Sounqor, el-Gedyd.

IV.e SECTION. Hammâm el-Bâroudyeh, el-A'bdyn (grand bain).

V.e SECTION. Autre bain du nom de Hammâm el-Gedyd (grand bain pour les deux sexes); Saba'-Qâ'ât, Margouch (deux grands bains pour les deux sexes), Derb el-Sa'âdeh (pour les hommes et pour les femmes), el-Mousky (grand bain pour les deux sexes), el-Kharrâtyn (un pour chaque sexe), el-Tanbaleh (très-grand bain pour les hommes seulement), el-Hasanyeh (deux bains pour les deux sexes), Hammâm el-Dahaby (grand bain pour les deux sexes).

VI.e SECTION. Hammâm Abou Heloueh (nom d'un cheykh du divan), près du pont neuf ou *Qantarat el-Gedyd* (pour les deux sexes), el-Kykhyeh, el-Yesbak (fort grand bain).

VII.e SECTION. Hammâm el-Beysary, el-Soultân (un grand pour les hommes, un petit pour les femmes), el-Kharrâtyn (pour les hommes).

VIII.e SECTION. Hammâm el-Masbaghah (pour les deux sexes), el-Gibeyleh (pour les deux sexes), el-Gedyd (grand bain pour les deux sexes), Souq el-Selâh (pour les hommes), el-Soukkâryeh (pour les femmes), el-Ouâly (grand bain pour les hommes), el-Chorâyby (grand bain, bâti par un riche marchand Moghrebin, qui a aussi fait construire l'Hamzâouy), el-Moyed (grand bain, un pour chaque sexe).

On

On cite encore quatre bains remarquables, el-Sorougyeh, el-Gezzâryn, el-Ouâgahah, et el-Khateyry. Le nombre total des bains dépasse cent; néanmoins les listes ci-dessus n'en présentent que quatre-vingt-onze.

Je me borne à renvoyer à une planche de l'ouvrage et à son explication, où sont tous les détails nécessaires pour comprendre la distribution des bains de vapeur (1): ici je me restreins à peu de mots. Le bain représenté dans cette planche est un petit édifice, en comparaison des grands bains du Kaire; il est situé près de la porte de Qarâmeydân, dans la place de ce nom. On entre, de la rue, par un corridor débouchant dans la salle principale, la même où l'on se repose après le bain; on s'y fait frotter les pieds avec de la pierre ponce, et l'on y prend le café. Cette salle est un carré d'environ 13 mètres de côté [plus de 40 pieds]; chaque côté est orné de huit colonnes de marbre: au centre est un grand bassin avec un jet d'eau; au-delà sont plusieurs pièces chauffées à des degrés différens, d'où l'on passe dans une autre grande salle pour prendre le bain; celle-ci renferme quatre enfoncemens avec des cuves enduites de ciment, où l'on peut se plonger comme dans nos baignoires ordinaires. Au milieu est un massif où les baigneurs se placent pour être frottés et massés. Des jets d'eau jaillissent au centre de la salle et dans les enfoncemens; toutes ces pièces sont éclairées en verres de couleur; dans plusieurs on se savonne le corps avec des étoupes (2).

Les bains des Égyptiens passent pour les plus beaux, les plus commodes et les mieux disposés de l'Orient. Le sol, selon A'bd el-Latyf, est pavé de marbres de toute espèce; les murs, les plafonds et les dômes, sont, dit-il, d'un blanc éclatant, peints d'ornemens et de fleurs de couleurs diverses. Des verres de toute couleur sont appliqués aux coupoles, et répandent un jour doux et mystérieux. Au milieu de la pièce principale, ordinairement vaste et élevée, où l'on se repose après le bain, s'élève un jet d'eau, qui entretient une fraîcheur douce et modérée. Le chauffage est dirigé avec intelligence. Si l'on en croit A'bd el-Latyf, on a coutume de verser du sel en grande quantité sur le foyer, afin de conserver la chaleur (3). C'est un fait dont je n'ai pas eu connoissance en visitant les maisons de bain du Kaire et d'Alexandrie.

9.° TOMBEAUX ET CIMETIÈRES.

Il seroit superflu d'entrer dans de grands détails sur les tombeaux publics de la ville du Kaire; les voyageurs en ont donné d'amples descriptions. Plusieurs de ces cimetières sont aussi grands que des villes; aussi leur en a-t-on donné le nom: c'est ainsi que, dans l'antiquité, le nom de *necropolis* leur étoit consacré. Il y a au Kaire deux *villes des tombeaux*, celle du midi et celle du levant. La première commence aux tombeaux de l'Imâm, nommés ainsi à cause du mausolée de l'imâm Châfe'y, et s'étend fort loin sur le chemin d'el-Baçâtyn: leur longueur est de près d'une lieue; c'est plus de la moitié de celle du Kaire. Le dôme du mausolée

(1) Voyez *planche 49, É. M. vol. I.* Consultez aussi la *planche 94, É. M. vol. II*, représentant un bain d'Alexandrie, et son explication.

(2) Voyez la *planche 94, É. M. vol. II.*

(3) *Relation d'A'bd el-Latyf*, traduction de M. de Sacy, pag. 299.

de Châfe'y est l'ouvrage de Melik el-Kamil, qui y fit conduire les eaux de Birket el-Habech, ancien étang situé entre le vieux Kaire et le château. Auprès de Tourâb el-Imâm, sont les tombeaux de Qarâfeh, et plus loin, ceux qui sont appelés *Tourâb el-Seydeh Omm-Qâsem.* La plupart sont remarquables par une grande magnificence; le marbre, l'or et les couleurs brillantes y sont prodigués: six planches de l'ouvrage ont été consacrées à les représenter. En jetant un coup-d'œil sur ces gravures, le lecteur se formera une idée de leur richesse. Un des plus beaux est celui d'A'ly-bey. De grandes enceintes sont particulièrement réservées pour les familles opulentes; la famille Cherqâouy possède une des enceintes principales. Celles-ci sont fermées par des portes en pierre, roulant sur leurs gonds. Indépendamment des sculptures en marbre et recouvertes d'or, les tombes sont encore enrichies de fleurs et de feuillages sculptés, revêtus d'or de couleur rouge, verte et jaune; les colonnes et les cippes sont chargés d'inscriptions Arabes, sculptées de la même manière; enfin l'intérieur des coupoles est orné de caissons sculptés en relief (1).

Au levant du Kaire, est l'autre ville des tombeaux connus sous le nom de *Tourâb Qâyd-bey*, dont l'étendue est d'une lieue; elle va rejoindre la Qoubbeh. Ces tombeaux ne sont ni moins magnifiques ni moins imposans pour le luxe de l'architecture que ceux de Qarâfeh. On distingue encore au-dehors du Kaire les tombeaux de Bâb el-Ouizyr près la porte de ce nom; les tombeaux d'el-Ghorayb, ceux de Bâb el-Nasr au levant, et, du côté du couchant, les tombeaux de Qâsed, près la porte du même nom. A l'intérieur même de la ville, on rencontre encore plusieurs cimetières; savoir: Tourâb Gâma' el-Ahmar, Tourâb el-Roue'yy, et Tourâb el-Ezbekyeh, près de la place de ce nom, sans parler de plusieurs autres de peu d'importance.

On compte en tout treize grands tombeaux ou cimetières publics, sans parler de plusieurs *madfân.* Entre ces milliers de tombes et d'enceintes, il y a des sortes de rues où l'on marche commodément, et des banquettes de pierre où l'on peut s'asseoir. L'usage est de visiter les tombeaux chaque vendredi, au lever de l'aurore. On y prie, on y plante des fleurs, on y répand des plantes aromatiques. Les femmes et les enfans s'y rendent avec les hommes; la foule des visiteurs est immense, et annonce au loin l'emplacement de ces *necropolis.* C'est un spectacle à-la-fois religieux, touchant et pompeux, qu'il faut avoir vu plusieurs fois pour s'en faire une juste idée (2).

§. III.

Description de la Citadelle du Kaire (3).

La citadelle, *el-Qala'h*, est bâtie sur une hauteur qui commande la ville, et qui est elle-même commandée par le mont Moqattam, montagne calcaire coquillière,

(1) On a essayé de donner dans la *planche 66*, *É. M. vol. I*, une idée de la richesse des tombeaux du Kaire et du goût qui règne dans ces édifices. *Voyez* cette planche et son explication.

(2) Voyez *Essai sur les mœurs des Égyptiens*, par M. de Chabrol, ci-dessus, page 361.

(3) *Voyez* le plan du Kaire, *planche 26*, *É. M. vol. I.* Le plan original de la citadelle a été levé à l'échelle de 0,0012 pour mètre, c'est-à-dire, à une échelle six fois plus grande que celle du Kaire; les détails ont dû disparoître dans la réduction, et celle-ci manque un peu de clarté, sur-tout pour la citadelle.

dont elle est séparée par un vallon d'une médiocre largeur. De la profondeur du puits de Joseph, on déduit que le point le plus élevé du château est à environ 93 mètres au-dessus des basses eaux du Nil. Du sommet de la montagne à la tour des Janissaires, qui est à peu près au centre, il y a 709 mètres (1), et à la tour la plus avancée, bourg el-Haddâd, 408 mètres seulement (2). La forme est très-irrégulière, la circonférence est de 3000 mètres (3). Elle fut construite par ordre du fameux Salâh el-dyn Yousef Ebn Ayoub [Saladin] en 562 [1166]. Voici à quelle occasion, suivant le récit qu'en fait Maqryzy (4) : Après avoir ruiné l'empire des Fatimites, Saladin, pour se mettre à l'abri de toute attaque, chercha à se former un asile plus sûr que le palais du vizirat au Kaire (5), que les sultans avoient habité jusqu'alors, et il se décida pour l'emplacement où est bâti le château, parce qu'on avoit observé que la viande s'y conservoit deux fois plus long-temps qu'au Kaire. Il ordonna à un de ses émyrs, Boha el-dyn Qarâqouch Asadi, d'y élever une citadelle; celui-ci fit apporter les pierres provenant de la démolition des petites pyramides de Gyzeh, et construisit avec ces matériaux la citadelle et le rempart du Kaire ou mur d'enceinte (6). Ce rempart de Saladin avoit 29300 coudées de tour, selon A'bd el-Rachyd el-Bakouy (7). Cependant ces travaux ne furent terminés que quarante-deux ans plus tard par Melik el-Kamil Nasr el-dyn, fils de Melik el-A'bd el-Seyf el-dyn.

Saladin et son fils ne résidèrent à la citadelle que momentanément; mais depuis el-Kamil les princes et les gouverneurs y ont presque toujours demeuré. Cependant cet emplacement étoit mal choisi pour un château fort : du mont Moqattam, qui est au levant, on plonge dans l'intérieur du château, et l'on peut aisément le battre en ruine; mais du côté du Kaire, ce lieu est bien défendu par l'escarpement du rocher; ses flancs au midi, à l'ouest et au nord, peuvent être mis à l'abri de toute attaque. Qu'on me permette de revenir sur le magnifique spectacle que le voyageur a ici sous les yeux : quand, du haut de la citadelle, il promène ses regards vers le Kaire, il a devant lui une des plus imposantes perspectives qui se puissent imaginer : plusieurs artistes ont cherché à en retracer l'image; mais aucun, selon moi, n'a réussi, et peut-être est-il impossible de le faire complétement. Le champ du tableau est immense, principalement du côté de l'ouest. La vue s'étend bien loin dans le vaste désert de Libye; à trois ou quatre lieues au-delà des grandes pyramides de Gyzeh et de Saqqârah et de la plaine des Momies, jusqu'aux derniers rameaux de la chaîne Libyque. La grande plaine cultivée et les forêts de palmiers qui sont au pied de ces gigantesques monumens; le Nil, qui serpente comme un ruban argenté; la charmante île de Roudah; la rive droite du fleuve, partie verdoyante et partie sablonneuse; à droite Boulâq, à gauche le vieux Kaire; la vallée de l'Égarement, et, plus près, la ville des tombeaux et l'aquéduc;

(1) 364 toises.
(2) 209 toises.
(3) 1539 toises.
(4) *Relation d'A'bd el-Latyf*, trad. de M. de Sacy, pag. 209.
(5) Dâr el-Ouizyrah, situé, d'après les auteurs, dans Derb el-A'sfar, *pl.* 26 (n.os 321, 324, G-5). *Voy.* §. VII.
(6) Yousef ben-Meryi, l'auteur du manuscrit souvent cité plus haut, n'attribue à l'émyr Qarâqouch que la construction du rempart.
(7) Voyez la *Décade Égyptienne*, tom. III, pag. 171; c'est environ 17000 mètres.

plus près encore, l'immense ville du Kaire et ses trois à quatre cents minarets; enfin, sous les pieds, une vaste place animée par une population pressée (1), avec la masse majestueuse de la mosquée de Soultân Hasan, le plus bel édifice peut-être de toute la ville, et ses deux magnifiques minarets qui s'élèvent au-dessus de la citadelle même; ces contrastes de l'antique et de la moderne Égypte et des tombeaux de l'ancienne capitale avec ceux de la nouvelle; les ruines d'Héliopolis à droite, à gauche celles de Memphis: tout ce grand ensemble émeut le spectateur le plus froid, plonge le philosophe dans la méditation, l'artiste dans l'enthousiasme, et l'homme le plus indifférent dans la rêverie et la contemplation. On a peine à se détacher de ce magique spectacle, unique sur le globe.

Le château du Kaire est divisé en deux parties: la partie haute, l'enceinte ou la ville des Janissaires, *Sour el-Enkcharyeh*, élevée d'environ 100 mètres au-dessus du Nil (à l'étiage); et la partie basse, ou celle des *A'zab*, *Sour el-A'zab*, divisée elle-même en deux enceintes. La première est tout-à-fait isolée, et même elle renferme à l'intérieur une petite enceinte avec une grande tour dite *Khazneh Qoulleh*, et la tour des Janissaires, la plus forte de la citadelle. Le puits de Joseph est lui-même enfermé dans une clôture particulière. Enfin une autre enceinte porte le nom de *Sour el-Aghâ*.

On s'élève à l'enceinte des Janissaires par deux chemins escarpés, taillés dans le rocher: l'un, à l'ouest, commence à la porte *Bâb el-A'zab*, sur la place du château (*el-Roumeyleh*); cette porte est flanquée de deux grosses tours très-imposantes, peintes de bandes blanches et rouges: l'autre chemin est au nord-ouest, formant une rue extérieure, *Sekket el-Chorafèh*; des gradins y sont pratiqués dans le rocher pour adoucir la montée: tous deux aboutissent à la porte *Bâb el-Moudâfa'*, flanquée de deux tours, au milieu d'une courtine que terminent deux autres grandes tours, savoir: *Bourg el-Tabbâlyn* du côté du nord, et *Bourg Softah* du côté de la montagne, ainsi que la porte du Moqattam, *Bâb el-Gebel*.

Un troisième chemin, aussi taillé dans le roc, conduit à la porte sud du château, où étoit situé l'ancien palais du pâchâ. Il débouche dans la grande place ou hippodrome de *Qarâmeydân* (où s'exerçoient les Mamlouks), par la porte dite *Bâb Saba' Hadarât*: de là l'on arrive à la quatrième porte de la citadelle, la porte de secours, *Bâb el-Ouestâny*, par une rampe taillée dans la montagne; puis on entre dans un chemin souterrain en zigzag aussi creusé dans le roc, large de 3 mètres sur une longueur de 40, où il a fallu tailler le rocher dans une hauteur de 14 à 15 mètres. Les fossés du côté du Moqattam sont creusés dans le roc. Toutes les tours rondes ou carrées, au nombre de trente-deux, sont formées d'assises régulières et très-solidement construites: il en est de même du rempart.

Outre les quatre portes extérieures désignées ci-dessus, et la grande porte des Janissaires, *el-Moudâfa'*, on compte cinq portes intérieures désignées dans l'Explication du plan du Kaire.

L'édifice de la citadelle le plus considérable est appelé ordinairement *Palais de Joseph*; mais le véritable palais ou château de Yousef Salâh el-dyn, ou Saladin, est

(1) Voyez *planches 32 et 67, E. M. vol. I.*

un bâtiment ruiné, placé plus à l'ouest et qui commande la ville du Kaire. En effet, outre le nom de *Beyt Yousef Salâh el-dyn* qu'on lui donne encore aujourd'hui, il porte l'empreinte d'une grande magnificence; les murs sont massifs, parfaitement construits, couverts de sculptures, de mosaïques, et même de dorures et de peintures encore subsistantes, avec des restes de voûtes, cependant trop ruinés pour pouvoir être décrits (1). Il renfermoit une salle ornée de douze grandes colonnes de granit, surmontée d'une coupole avec des inscriptions en lettres d'or. Cet ouvrage doit dater de l'an 567 de l'hégire [1171]. Un autre palais beaucoup plus récent, celui du pâchâ, situé au midi, n'est pas moins ruiné.

Je viens au fameux édifice appelé improprement *Palais de Joseph*, et aussi *Divan de Joseph*. Ce qui lui a valu sa réputation chez tous les voyageurs, ce sont sur-tout les trente-deux belles colonnes de granit, avec les grandes murailles et une partie du plafond qui subsistent encore: les colonnes sont monolithes, toutes debout, et hautes (sans les chapiteaux) d'environ 8 mètres [25 pieds]; les bases sont en grès et mal travaillées. Ces colonnes n'ont pas été faites pour le monument, car le diamètre n'est pas exactement le même dans toutes; le plus ordinaire est d'un mètre. Les chapiteaux diffèrent aussi entre eux. Le galbe général des chapiteaux approche plus du type corinthien que d'aucun autre; mais les sculptures sont presque superficielles: ce ne sont, en quelque sorte, que de légers dessins qu'on y a tracés, représentant des palmes lisses, des filets, des nœuds, et aussi des volutes dans les angles, avec peu de saillie (2). Le granit est rouge et très-beau; on admire la masse des colonnes, le poli de la matière, le temps et le travail qu'il a fallu pour les transporter à une telle élévation. Elles portent des arcades en pierre, des frises couvertes d'inscriptions Arabes à lettres gigantesques. Aux angles des plafonds, et à peu près comme dans nos pendentifs, sont des ornemens en bois à plusieurs étages, disposés en forme d'encorbellement (3). Le plan est plus savant que celui des plus belles mosquées du Kaire, Touloun et Soultân Hasan (quoiqu'il leur cède en étendue). Enfin le goût qui règne dans la disposition, diffère de ce qu'on observe dans les édifices Arabes aujourd'hui subsistans (4). Ce monument prouve qu'au VIe siècle de l'hégire [XIIe de l'ère vulgaire], l'architecture Arabe avoit un style grandiose qui a disparu sous les Ayoubites successeurs de Saladin et sous les sultans Mamlouks, bien que ces princes aient élevé des édifices très-hardis et qu'ils aient souvent sacrifié à la magnificence. Si l'on pouvoit comparer le divan de Joseph à quelque autre monument du Kaire, ce seroit, mais pour le goût seulement et la sévérité du style, à la porte Bâb el-Nasr, dont j'ai fait remarquer plus haut le caractère original (5), peut-être un peu aussi à la mosquée el-Hakim, voisine de cette porte: or la mosquée, ouvrage d'el-Hakim biamr-allah, le troisième des Fatimites, doit être du commencement du XIe siècle, tandis que Saladin n'a commencé à régner qu'en 1171. Le rapport qui existe entre la mosquée d'el-Hakim et le divan de Joseph, consiste principalement dans les arcades en plein

(1) Voyez *planche 26, É. M. vol. I* (n.° 84, T-4), et la *planche 67*, au milieu du dessin.
(2) Voyez *planche 71, fig. 2-5, É. M. vol. I.*
(3) Voyez *planche 71, fig. 6, É. M. vol. I.*
(4) *Voyez* l'Appendice à la fin de ce mémoire, §. II.
(5) *Voyez* ci-dessus, pag. 663.

cintre qui se voient dans l'un et l'autre édifice, quoique supportées, dans le premier, par des piliers, et dans le second, par des colonnes (1). Il est probable que la grande mosquée el-Azhar, encore antérieure (de l'an 969), porte dans ses parties les plus anciennes le même style d'architecture; mais je ne puis que le conjecturer, n'ayant point pénétré dans l'intérieur de ce monument.

Il ne seroit pas facile de découvrir l'origine des colonnes du divan de Joseph; je me bornerai à dire que leur forme permet de croire qu'elles ne viennent pas de Memphis, comme on l'a supposé. Il me paroît plus vraisemblable qu'elles ont été apportées d'Alexandrie, où des centaines de colonnes de la même proportion sont accumulées dans les fondations du port. Au reste, on a trouvé auprès de l'aquéduc, et gisant sur le sol, une vingtaine de colonnes en granit, à peu près de la même proportion, qui paroissoient avoir appartenu à une mosquée voisine (2), et qui proviennent sans doute de la même source (ou Babylone d'Égypte, ou Alexandrie) que celles de la mosquée bâtie dans le château par Saladin. J'ai dit *mosquée*, et non *palais*; malgré les créneaux que l'on voit au sommet de l'édifice, et je me fonde sur l'emplacement de la niche de l'adoration, ordinaire aux mosquées, ainsi que sur la forme générale du plan. On le conclut aussi des inscriptions que portent les frises, inscriptions religieuses autant qu'on peut le voir par ce qui en reste (3). Un rapprochement encore plus concluant se présente ici; et quiconque a visité les églises chrétiennes de la haute Égypte, en conviendra sans peine : le plan du divan de Joseph retrace celui de ces églises d'une manière assez frappante. On peut en dire autant des arcades et du reste de l'élévation. Est-ce une église convertie en mosquée par Saladin ou ses successeurs? Est-ce un architecte chrétien qui aura été chargé de sa construction, et qui aura emprunté le style des édifices de sa religion? Cette dernière supposition n'est pas impossible, et nous savons que plusieurs architectes Grecs ont été employés par les sultans. Quoi qu'il en soit, aucun édifice musulman ne ressemble plus aux églises d'Égypte que le divan de Joseph (4); mais ce qui feroit pencher pour la première opinion, c'est que la niche n'est pas tournée vers l'orient.

Après le divan de Joseph, le plus bel édifice de la citadelle est la mosquée de Soultân Qalaoun. Son nom fait connoître que c'est un ouvrage de la fin du XIII.e siècle. Son plan est un rectangle de 63 mètres sur 57, ayant deux rangées de dix colonnes dans chaque sens, le long des murailles; au milieu est une cour comme à l'ordinaire : en tout il y a soixante-et-douze colonnes à cause du vide laissé devant la niche de l'adoration; les quatre placées aux angles de la cour sont plus grosses que les autres et en granit. Les murs sont ornés de mosaïques. Les deux minarets sont très-bien bâtis et sculptés; on les trouvera, ainsi que le plan, représentés dans l'ouvrage (5) : précédemment j'ai parlé des autres monumens qu'on doit au même sultan. On compte encore onze autres mosquées, tant dans la ville des Janissaires que dans l'enceinte des *A'zab*, dont deux entièrement ruinées.

(1) Voyez *planche 28* et *planche 70*, *É. M. vol. I.*

(2) Voyez la *Décade Égyptienne*, tome I, pag. 98. La plus grande colonne avoit 8 mètres 79 centimètres de long, et 1 mètre 8 centimètres de diamètre.

(3) Voyez *planche 70, 71, 72*, *É. M. vol. I.*

(4) Voyez *Antiquités, vol. IV, planche 67, fig. 11*, et *vol. V, planche 37.*

(5) Voyez *planche 73*, *É. M. vol. I, fig. 5-10.*

La citadelle renferme quatorze citernes; la plus considérable et la plus magnifique est Sibyl Kykhyeh (1), placée derrière l'enceinte des Janissaires; elle suffiroit à elle seule pour conserver la provision d'eau de dix mille personnes pendant plus d'une année. Le plan est un rectangle de 31 mètres sur 30; les voûtes sont élevées, soutenues par trente grands piliers, d'environ $1^{m},6$ [5 pieds de large]. Le sol et les parois des murs et des piliers sont couverts d'un enduit imperméable à l'eau et très-durable, enduit dans la fabrication duquel excellent les Égyptiens; il prend, par le séjour de l'eau, un poli particulier. Le coup-d'œil de ce monument souterrain est imposant, et son utilité sur-tout le fait admirer: on trouvera sur le plan et dans son explication l'indication des autres citernes.

On compte six puits dans l'intérieur du château, dont deux sur-tout sont des ouvrages considérables; savoir: Byr Saba' Saouâqy, et, avant tout, Byr Yousef, le puits dit *de Joseph*. Celui-ci a été célébré par tous les voyageurs, mais souvent décrit et figuré avec peu d'exactitude. J'ai cru devoir profiter du séjour que j'ai fait à la citadelle pendant près de deux mois, afin d'examiner le puits en détail et d'en prendre les plans et les mesures géométriques. J'y suis descendu trois fois et en ai mesuré tous les contours. Deux bœufs placés en haut du puits, en faisant tourner une roue à pots ordinaire, soulèvent une chaîne de pots qui se remplissent d'eau dans un premier réservoir placé vers la moitié de la hauteur totale; ici, une autre roue à pots est mise en mouvement par un cheval, et apporte l'eau du fond du puits. Les deux parties du puits ne sont pas dans la même ligne verticale (2): la première a 5 mètres en carré, et la seconde a 2 mètres 3 décimètres. La distance des pots est environ de 8 décimètres; leur nombre dans le premier puits est de 138; le diamètre de la roue est de 1 mètre 98 centimètres, et le temps total pour faire arriver un pot du premier réservoir au niveau de la citadelle est de $4'\,20''$. Il en résulte, 1.° que le volume de chaque pot est de $0^{mèt.\,cub.},0004$ [ou 20 pouces cubes $\frac{3}{10}$]; 2.° que les 138 pots en $4'\,20''$ fournissent $0^{mèt.\,cub.},0552$ d'eau; 3.° que le produit par minute (sauf les pertes d'eau) est de $0^{mèt.\,cub.},0127$ [ou 641 pouces cubes]. Selon les gardiens du puits de Joseph, la première partie du puits, ou la supérieure, est profonde de 75 *pyk Stambouly*, qui font à peu près 50 mètres 3 décimètres [155 pieds], et la seconde, de 60 *pyk*, faisant 40 mètres 3 décimètres [124 pieds]. La première chaîne employée a, selon les gardiens, 150 grandes brasses de corde, et la seconde, 100 brasses (3). Si on laisse tomber une pierre du haut du puits, le temps compté depuis l'instant de la chute jusqu'à ce que le son frappe l'oreille est d'environ 5 secondes (4). La rampe le long de laquelle on descend au fond du premier puits, est taillée dans le roc, en hélice spirale rectiligne, à pente douce; la hauteur de ce chemin est de 2 mètres 2 décimètres, et la largeur, de deux mètres. Elle est foiblement éclairée par des jours percés sur les quatre faces; ce qu'elle a de remarquable, c'est l'épaisseur extrêmement mince de la cloison qui

(1) Voyez *É. M. vol. I, planche 73, fig. 13*, et sur le plan (n.° 102, S-3).

(2) Voyez *É. M. vol. I, planche 73, fig. 1 à 4*, et sur le plan (n.° 51, T-3).

(3) Proportionnellement, il faudroit ici environ 120 brasses.

(4) La hauteur résultant de cette observation (même réduite à $4''\,\frac{1}{4}$) seroit celle des deux puits ensemble.

la sépare de la paroi du puits: il a fallu une attention peu ordinaire pour réserver une si petite masse de pierres (1). La température du fond du puits est de 17 à 18° (Réaumur), le thermomètre placé dans l'eau. C'est précisément la chaleur moyenne du Kaire, mesurée par M. le colonel Coutelle (17°,7); mais elle est inférieure d'environ 4° $\frac{1}{2}$ à celle du puits de la grande pyramide, laquelle est de 22°. Il est vrai que la température de l'air ambiant, au fond du puits de Joseph, doit être environ de 22°, si l'on en juge par l'expérience faite dans le Nil à Philæ.

L'erreur de Maillet et de Pococke, qui attribuent le puits de Joseph à un vizir de ce nom, du temps de Mohammed fils de Qalaoun, a déjà été relevée (2); l'honneur de la construction appartient à Salâh el-dyn Yousef, et elle date de ce prince, comme celle du château. A'bd el-Latyf, qui met au nombre des merveilles de l'Égypte les deux puits de la citadelle, le témoigne expressément, quoiqu'il commette lui-même une autre erreur, et Maqryzy avec lui, en disant que l'on descend dans ces deux puits *par un escalier de trois cents degrés,* à moins qu'avec le temps les marches n'aient été transformées en une rampe douce; mais cela est douteux, parce que les animaux destinés à tourner la roue du second réservoir n'auroient pu y descendre ni en remonter que très-difficilement. Je conjecture qu'A'bd el-Latyf entend par les deux puits celui de Joseph et le plus important des autres du château, dit *Byr Saba' Saouâqy,* placé au midi de la mosquée de Qalaoun, lequel reçoit l'eau amenée du vieux Kaire, et non pas les deux parties du puits de Joseph, qui ne forment qu'un seul et même ouvrage. (J'ai vu encore un autre puits extrêmement profond, le long d'un mur attenant à la tour dite *Bourg el-Sahrâ.*) La qualité de l'eau du puits de Joseph est un peu saumâtre, et cependant son niveau est au-dessous de celui des hautes eaux du Nil, et même des basses eaux, selon M. Gratien Le Père: ce qui prouve que telle est la source d'où l'eau arrive au puits, mais que dans le trajet elle traverse des bancs chargés de sel.

Il existe un seul bain public à la citadelle, une grande place des tombeaux à la pointe orientale de la ville des Janissaires, plusieurs autres places et marchés publics, six moulins à blé, &c. Les magasins à poudre sont dans des souterrains voûtés et à piliers, d'une construction remarquable; il en est de même des écuries souterraines du pâchâ, soutenues par des colonnes. Vers le nord du divan de Joseph, on trouve encore des salles souterraines voûtées et très-élevées.

La citadelle renferme un autre genre de monumens qui mérite d'être mentionné; on les appelle *Dyouân,* ou divans: ce sont des lieux d'assemblée. Celui qui touche à la tour des Janissaires, *dyouân el-Moustahfazân,* est le plus imposant; c'étoit aussi le divan des Janissaires. Un dôme couronne cette salle: il est supporté par quatre colonnes de marbre blanc. Les murs sont couverts de riches mosaïques d'un effet agréable, formées de carreaux en émail blanc, colorées d'ornemens en bleu, en vert et d'autres couleurs: tout autour est une estrade pour asseoir les assistans. Le plafond est richement peint et tout couvert de dessins en arabesque, ainsi

(1) Environ 16 centimètres ou 6 pouces (voyez *planche 73, fig. 3*). Aux fenêtres, cette épaisseur est encore moindre (4 pouces), et l'on craint, pour ainsi dire, d'en approcher.

(2) Par M. Silvestre de Sacy, traduction de la *Relation d'A'bd el-Latyf,* pag. 211.

que

que la coupole. La plupart des sujets représentés sur ces émaux sont emblématiques et ont trait à des passages du Qorân; les inscriptions ont une grande netteté. Ces pièces remarquables ont 12 pouces sur 9 : on les exécute à Kiutayah (1). Le divan des *A'zab* est situé près de la porte de ce nom; les mosaïques y sont aussi formées d'émaux blancs artistement ajustés, ornées de fleurs et de dessins en bleu et en vert. On y voit des minarets à longues flèches, selon l'ancien usage : l'effet en est charmant, et, à quelque distance, on croit voir des fresques. Les carreaux sont appliqués très-solidement sur un enduit de gypse de 2 pouces d'épaisseur.

C'est au château qu'on frappe les monnoies d'Égypte. Rien n'est plus simple que le bâtiment consacré à cette destination; c'est en quoi il ressemble aux procédés de la fabrication. Le Mémoire de M. Samuel Bernard me dispense de faire la description de l'un et des autres, et je me borne à dire que l'hôtel des monnoies, *Dâr el-darb*, est situé à l'angle *est* de la cour du pâchâ. L'or qu'on y frappe vient en Égypte par la caravane de Dârfour, pour la plus grande partie. On peut dire que les connoissances des chefs musulmans en fabrication étoient au niveau de la probité des beys et des pâchâs en ce qui regarde le titre des monnoies.

On trouvera dans les planches (2) différens aspects de la citadelle et de ses monumens, et, dans leur explication, des détails qui suppléeront à ce que je passe ici sous silence, afin d'abréger cette description. Je ferai remarquer seulement deux choses, savoir, un sarcophage en marbre blanc, sculpté assez richement, que j'ai vu près du divan des Janissaires et qui s'écarte du style ordinaire des Arabes (3), et ensuite une disposition singulière dans la coupe des voussoirs de plusieurs portes, voûtes et arcades. Au lieu d'être taillées selon des faces planes, les parois du voussoir sont formées de portions de surfaces cylindriques, alternativement saillantes et rentrantes, de manière que le profil présente une suite de courbures dirigées en sens opposé; si les constructeurs ont imaginé donner par-là plus de solidité aux plates-bandes, ils se sont trompés, puisque le plus souvent les pierres se sont disjointes, au lieu de se tenir plus fortement par ces crochets fragiles (4). J'ai aussi remarqué à la citadelle des assemblages en charpente dont le trait est fort compliqué (5).

Il seroit trop long de parler ici des environs du château, tels que la montagne du Moqattam, sur laquelle il est assis, et dans le corps de laquelle on a taillé les chemins et les souterrains, les places de Qarâmeydân et de Roumeyleh qui sont à ses pieds, et dont la première servoit, comme je l'ai dit, pour les courses des cavaliers Mamlouks, &c. On trouvera d'ailleurs, dans l'ouvrage, des remarques sur la montagne Arabique, et ci-après, §. VIII, ainsi que dans l'explication des planches, des détails sur ces places publiques (6).

La nature du rocher est une pierre calcaire coquillière, principalement *numismale*, c'est-à-dire, formée de coquilles plates agrégées ensemble, parfaitement rondes

(1) J'en ai rapporté deux à Paris. Voyez *É. M. vol. II, planche* GG, *fig. 13, 14.*

(2) Voyez *planche 66 à 73, É. M. vol. I.*

(3) Voyez *É. M. vol. I, planche 73, fig. 14.*

(4) Voyez *ibid. pl. 71, fig. 7, et pl. 72, fig. 15....18.*

(5) Voyez *É. M. planche 71, fig. 8.*

(6) La place de Qarâmeydân renferme des huttes où logent entassées de pauvres familles, dont la misère est telle, que des cabanes de chiens ne sont ni plus étroites ni plus dégoûtantes.

comme une pièce de monnoie, ou plutôt comme des moules de bouton. Les plus grandes sont liées par une infinité d'autres très-petites, semblables à des lentilles, mais moins grosses. Le sol étant jonché de ces coquilles innombrables, dès que le vent souffle, il fait entendre de ce côté un cliquetis bruyant. La couleur en est blanche, quelquefois rose: souvent l'épaisseur est coupée en deux, et montre à découvert un dessin spiral. Parfois la pierre du Moqattam renferme des vis et des coquilles d'ammon pétrifiées.

A l'égard des restes antiques existant dans la citadelle, il en est question dans le chapitre XX des *Antiquités-Descriptions*.

§. IV.

De la Population du Kaire, de la Santé des Habitans, et de la Mortalité.

AYANT consacré un mémoire spécial à la population de l'Égypte, et traité de ce qui regarde celle du Kaire en particulier, je dois me borner ici à peu de mots. J'ai expliqué la cause qui a fait exagérer la population du Kaire; c'est l'apparence que présentent certaines rues étroites, où l'affluence est plus grande que dans nos villes d'Europe les plus peuplées: toutes les autres rues sont loin de présenter le même aspect. Ce n'est pas seulement le commerce et le soin des affaires qui rassemblent une si grande foule sur un certain nombre de points, c'est encore le défaut de communication entre les quartiers, qui oblige de passer par les rues principales. Je distinguerai les différentes classes d'habitans suivant la religion, la nation et le sexe auxquels ils appartiennent, et aussi suivant l'âge et la condition des individus. Quant aux professions, elles seront détaillées dans le paragraphe suivant sur l'industrie des habitans du Kaire. D'après différentes données, j'ai évalué cette population à environ 263,000, et, en nombre rond, à 260,000, pour l'année 1798; c'est un huitième de moins que l'estimation admise par les Francs résidant au Kaire antérieurement à l'expédition: il faudroit faire la même réduction sur le nombre des individus appartenant aux différentes professions. Les 260,000 habitans se composoient ainsi, selon moi:

1.° Sous le rapport de la religion: Grecs schismatiques, 5000; Chrétiens Jacobites, 10,000; Grecs catholiques de Syrie et Maronites, 5000; Chrétiens d'Arménie, 2000; Religion Juive, 3000 (1); Chrétiens francs, catholiques et protestans, 400: le reste, Mahométans.

2.° Sous le rapport de la nation: Égyptiens Coptes, 10,000; Juifs, 3000; Syriens, 5000; Arméniens, 2000; Grecs, 5000; Francs ou Européens, 1000; Mamlouks et Odjaklis, 10,400; Turks ou Osmanlis, 10,000; Africains, Nègres, *Barâbrah*, Nubiens et Éthiopiens des deux sexes, 12,000; Égyptiens musulmans, et Arabes, environ 210,000.

3.° Sous le rapport du sexe et de l'âge: 114,000 mâles, 146,000 femmes ou filles. Le nombre des adultes des deux sexes est 195,000; celui des enfans, 65,000.

(1) Je crois ce nombre trop foible.

4.° Sous le rapport des conditions, et sans parler des femmes ni des enfans: militaires, environ 10,400; ordre civil divisé ainsi: u'lémâs, cheykhs, hommes de loi, effendys, &c., nombre inconnu, mais qu'on peut réunir aux propriétaires et moultezims, en tout 5000; commerçans en gros, 3500; marchands en détail, 4500; maîtres de café, 1500; artisans établis, 21,800 (y compris les âniers et les chameliers); ouvriers, journaliers et porte-faix, 4300; manouvriers qui ont peine à vivre de leur travail, 8600; serviteurs mâles, savoir: bâtonniers, sâys, valets, porteurs d'eau, 26,400; en tout 86,000 individus, autres que les enfans et les femmes. Quant aux domestiques du sexe féminin, un très-grand nombre d'entre elles se composent de Négresses et de Nubiennes: peu de gens aisés en ont moins de deux; souvent le nombre va à quatre ou cinq.

Quant à la distinction de la population en personnes libres et en esclaves, elle est presque superflue, attendu qu'il n'y a que les noirs des deux sexes et un petit nombre de Nubiennes qui ne jouissent pas de la liberté; mais il ne faut pas comprendre dans ce nombre les 12,000 individus Nègres, Nubiens et Éthiopiens mentionnés ci-dessus, attendu que beaucoup d'entre eux ont été émancipés par leurs maîtres et exercent des professions libres; quelques-uns sont propriétaires ou négocians, &c. Au reste, l'état d'esclavage est bien différent en Égypte de ce qu'il étoit chez les anciens, ou de ce qu'il est encore dans les colonies; c'est un point qui a été éclairci dans d'autres mémoires, et je dois y renvoyer, sur-tout à celui de M. de Chabrol sur les mœurs des Égyptiens. Il suffit de dire que le serviteur noir est considéré plutôt comme le fils que comme le domestique de la maison. La mansuétude des maîtres envers leurs esclaves tient à des causes qu'il seroit trop long de développer. On sait aussi que beaucoup d'Africains sont parvenus en Égypte aux plus grandes charges militaires, sous le gouvernement des Mamlouks, chez lesquels, à la vérité, la bravoure menoit à tout. Je me permettrai une seule réflexion; c'est que si les Éthiopiens sont susceptibles (comme on ne peut raisonnablement en douter) de se former à notre civilisation, le moyen pour eux d'y parvenir est de s'établir quelque temps en Égypte, où ils trouvent des mœurs et des idées non entièrement différentes des leurs; c'est, en quelque sorte, une transition à l'ordre des idées Européennes, si différent de l'état des choses propre à l'Afrique intérieure.

Il ne sera pas hors de propos de dire un mot des *Barâbrah* qui demeurent au Kaire. Ces hommes viennent de la Nubie inférieure, où ils habitent de misérables huttes; là ils cultivent une langue étroite de terre que le fleuve laisse entre le granit et lui, et ils vivent de quelques dattes. On voit peu d'arbres dans ces contrées: ce sont quelques doums, quelques *sount* ou acacias, et des dattiers. Ces hommes ont dans leurs mouvemens une grande lenteur; leur humeur est paresseuse. Les *Barâbrah*, par leur pauvreté, leur fidélité, la simplicité de leurs mœurs et la douceur de leur caractère, sont d'ailleurs comparables aux Savoyards: de même que ceux-ci quittent leurs montagnes pour venir à Paris exercer quelque métier où ils gagnent à peine du pain, les hommes voisins de la cataracte et de la basse Nubie quittent leurs rochers pour venir au Kaire. Presque tous y sont domestiques. La plus

grande partie des portiers du Kaire sont des *Barâbrah*, gens très-fidèles et très-sûrs, quoique gagnant 5 à 6 médins par jour seulement; il est vrai de dire que l'oisiveté de cet état convient assez à leur caractère indolent. Un autre trait de ressemblance entre eux et les habitans de la Savoie, c'est que, pour peu qu'ils aient amassé quelques médins, ils s'empressent d'aller regagner leurs cabanes et leurs rochers (1).

Le nombre des maisons habitées dans le Kaire est évalué à vingt-six mille, renfermant, l'une dans l'autre, un peu plus de neuf individus, selon les uns, et même dix, selon les autres: ce n'est pas trop, attendu que, dans bien des maisons, les serviteurs reposent, réunis en grand nombre ensemble, dans une seule et même chambre. Il existe d'ailleurs entre les massifs des maisons de grandes cours ou enceintes pleines de cahutes de 4 pieds de haut, où logent une foule de pauvres gens entassés pêle-mêle avec leurs bestiaux; ces lieux s'appellent *hôch*. Le nombre des maisons est un moyen de confirmation de nos calculs précédens: quoiqu'insuffisant, il est préférable cependant à l'évaluation de la population par la superficie du sol; en effet, il y a trop de différence d'une partie de la ville à l'autre. A supposer qu'on pût tenir compte exactement des places, des jardins, des étangs, pourroit-on faire la distinction réclamée par le nombre des étages, par la quantité considérable des édifices religieux et des quartiers commerçans, où la population se presse infiniment plus qu'ailleurs! circonstance qui, ainsi que je l'ai déjà observé, a été la cause de l'exagération des voyageurs, qui, jugeant de la ville entière par le Soukkâryeh ou quelque autre rue semblable, lui donnent 4 à 500,000 habitans, et plus encore (2); tandis qu'il résulte des tables de décès dressées de 1798 à 1802 que la population ne montoit pas, au commencement du siècle, à beaucoup plus de 260 ou 263 mille individus.

On remarque que, sur le nombre total des décès, la mortalité des enfans s'élève à plus de moitié (environ $\frac{9}{16}$), ce qui s'explique par les ravages de la petite-vérole; et l'on sait quelle complication fâcheuse rend celle-ci encore plus meurtrière au Kaire que par-tout ailleurs. La mortalité des femmes est assez exactement d'un quart ou $\frac{4}{16}$; les trois autres seizièmes se composent des adultes mâles (3). La mortalité générale annuelle est environ d'un trentième.

Si l'on s'en rapportoit à la Relation d'A'bd el-Latyf, la population du Kaire, de son temps, auroit été bien plus considérable: on le conclut de son récit, puisque, lors de la famine de l'an 596 et des années suivantes [1199-1200], les noms de près de 111,000 individus furent portés sur les registres des décès; que ce nombre étoit peu de chose, dit-il, en comparaison de celui des hommes morts dans

(1) Il est remarquable qu'à mesure qu'on s'avance au-dessus d'Esné, on rencontre des gens d'un caractère plus doux, en même temps que leur teint se noircit davantage; en arrivant à la cataracte, on trouve des hommes presque tout-à-fait noirs, et en même temps d'une humeur simple et presque bonasse: cette disposition d'esprit semble contraster avec la misère de leur situation et la pauvreté du pays. En effet, dans ces contrées, la vallée du Nil ne consiste le plus souvent que dans le fleuve et ses bords, tandis que les habitans du reste du Sa'yd et ceux de la basse Égypte, maîtres d'un territoire très-riche, ont l'humeur plus revêche et disposée à la révolte.

(2) Maillet veut bien accorder qu'il n'y a pas, à beaucoup près, trois ou quatre millions d'ames au Kaire; mais il existe telle maison, selon lui, qui renferme jusqu'à trois cents personnes.

(3) *Voyez* le Mémoire sur la population de l'Égypte ancienne et moderne, *A. M. t. II, pag. 87*, et les Tables nécrologiques dressées au Kaire, par M. Desgenettes, *Décade Égyptienne*, t. II, et *É. M. t. II, p. 311*.

leurs maisons et au pied des murailles, et qu'un plus grand nombre encore avoit été mangé par les personnes affamées (1). Il y a une grande exagération sans doute dans ce récit; mais il est précieux, en ce qu'il nous apprend qu'on tenoit alors des registres publics pour y inscrire les morts. C'est un usage qu'on fit revivre au temps de l'expédition Française: des tables nécrologiques furent dressées et remplies pendant trois années, dans chacune des sections du Kaire, par les soins du médecin en chef M. Desgenettes; le résultat en a été publié dans la *Décade Égyptienne*. Si le temps l'eût permis, on y auroit ouvert un registre des naissances, qui eût donné plus de lumières sur le mouvement de la population.

La fécondité des femmes a été exagérée par les voyageurs: néanmoins elle est aussi grande qu'en aucun pays du monde; rien n'est plus commun que l'accouchement de deux enfans jumeaux. Cette fécondité répare la mortalité si considérable des enfans. On remarque aussi en Égypte la longévité des habitans; mais ce n'est pas aux femmes que cette observation s'applique le plus généralement: il n'est pas rare de rencontrer des hommes de cent ans; on en voit de cent vingt ans marcher sans appui. L'extrême sobriété des Égyptiens, la régularité de leur genre de vie, la modération qui caractérise le plus grand nombre, contribuent, autant que la nature des alimens, de l'air et des eaux, à prolonger l'existence en ce pays, qu'on peut regarder comme très-sain, malgré les maladies meurtrières qui l'affligent fréquemment, la peste, la dyssenterie, la petite-vérole. L'abus des aphrodisiaques abrége sans doute la vie d'un certain nombre d'hommes; mais c'est une exception qui n'intéresse pas la santé publique. Toutefois il n'est pas permis d'en faire abstraction d'une manière absolue: le débit qui s'en fait dans les boutiques du Kaire, annonce une consommation très-forte; peut-être, au Kaire seul, quinze à vingt mille individus, parmi les gens aisés, font usage des aphrodisiaques, des stimulans, de l'opium, &c.

Outre les trois maladies régnantes désignées ci-dessus, il en existe une autre qui règne aussi constamment, et qui est la plus commune de toutes; le tiers de la population en est affligé: sur trois ou quatre individus, il est rare de n'en pas voir un avec des yeux malades; aucune ville ne renferme plus d'aveugles. A l'égard des causes de l'ophtalmie et de la cécité, je dois renvoyer aux observations publiées par les médecins de l'expédition Française (2). Il y a au Kaire beaucoup d'asthmes, de varices, de hernies. Il en est de même des maladies de la peau, les dartres surtout sont très-communes; la lèpre proprement dite s'observe rarement. L'éléphantiasis présente un spectacle hideux qui frappe quelquefois les yeux dans les places publiques; il en est de même des sarcocèles d'hommes et de femmes (3). Les maux de dents sont très-rares. On rencontre peu de sourds. A peu près tous les quatre ou cinq ans, la peste éclate au Kaire d'une manière violente. L'histoire de l'Égypte présente fréquemment des exemples de pestes effroyables qui excèdent la croyance; mais nous-mêmes, en 1801, en avons subi une qui les rend vraisem-

(1) *Relation d'A'bd el-Latyf*, trad. par M. de Sacy, pag. 412.

(2) *Voyez* sur-tout le mémoire du docteur Savaresy sur l'ophtalmie d'Égypte, et divers mémoires publiés dans la *Décade Égyptienne*.

(3) Voy. *É. M. vol. II, pl. XXXI, Arts et Métiers.*

blables : il mourut au Kaire jusqu'à dix mille individus dans un mois ; la multitude des morts ne permettoit plus d'observer les rites funéraires. Ces désastres continueront sans doute de se renouveler périodiquement, jusqu'à ce que le gouvernement du pays ait adopté des mesures prophylactiques ; mais le fanatisme est un obstacle puissant et peut-être insurmontable à l'établissement des lazarets. En général, les bienfaits de la civilisation et tous les moyens que suggère la science, éclairée par l'observation des faits naturels, ne s'introduiront en Égypte qu'avec des idées d'ordre et de justice et avec l'affoiblissement des préjugés religieux.

Il existe un usage funeste à la santé des habitans du Kaire ; c'est celui d'enterrer une partie des morts en dedans même de la ville : on y compte au moins trois cimetières intérieurs, sans parler de ceux qui touchent aux portes. Les eaux stagnantes des places inondées ne sont pas moins nuisibles à la salubrité publique, dans la saison où le Nil décroît.

J'ai parlé de la grande mortalité des enfans ; mais elle est, toutes choses égales d'ailleurs, beaucoup plus considérable pour ceux des étrangers que pour ceux des indigènes. Les Mamlouks et les Osmanlis laissent peu ou même ne laissent point de postérité au Kaire. Le fait a été observé et constaté en Égypte par M. Fourier, et la cause en est encore à découvrir : le climat y contribue sans doute ; mais ce qu'il faudroit expliquer, c'est comment il agit dans ce cas. Le phénomène est moins constant quand l'étranger s'unit à une Égyptienne, mais la différence est légère : au bout de très-peu d'années, les enfans, quelque nombreux qu'ils soient, disparoissent, et les familles s'éteignent tout-à-fait.

§. V.

De l'Industrie et des Professions mécaniques (1).

Au Kaire, tous les artisans exerçant un même métier sont subordonnés à un cheykh : celui-ci a seul le privilége de conférer le droit de maîtrise à un ouvrier apprenti ; c'est ainsi que les professions de cordonnier, tailleur, tisserand, &c. ont chacune leur cheykh particulier : ce dernier connoît parfaitement tous les ouvriers de sa corporation.

Lorsque les agens de l'autorité veulent prélever un impôt sur l'une de ces corporations, c'est toujours au cheykh qu'ils s'adressent. Ce dernier répartit la somme à payer sur les principaux et les plus riches artisans qui sont placés sous son autorité. Dans les grandes villes, sur-tout pour les professions qui sont plus généralement répandues, le cheykh a plusieurs adjoints ; ils sont ordinairement au nombre de trois ou quatre ; et on leur donne le nom de *naqyb* نقيب, qui signifie *chef ;* pluriel, *noqabâ* نقبا : ce sont en effet autant de chefs en sous-ordre (2).

(1) Consultez sur l'industrie et le commerce de l'Égypte en général le Mémoire de M. Girard, *É. M. tom. II, pag. 491, 626*, &c.

(2) Lorsqu'un homme se destine à une profession quelconque dans les arts manuels, il entre d'abord comme apprenti chez un ouvrier établi et accrédité ; dès qu'il est assez expert dans le métier, et qu'il se propose de l'exercer pour son propre compte et d'ouvrir lui-même un

Les baladins, les chanteurs publics et les escamoteurs forment aussi une corporation subordonnée à un supérieur. Il en est encore de même des femmes publiques. Enfin les voleurs sont soumis à la surveillance d'un chef particulier, qui souvent, quand on s'adresse à lui, fait retrouver les objets volés : c'est le reste d'une ancienne police du pays. Au reste, les vols sont très-rares au Kaire, bien que les magasins soient à peine fermés, et malgré la foule qui se presse dans les rues marchandes.

Les métiers les plus communs au Kaire sont ceux de boulanger, meunier, fabricant d'huile, mélasse et vinaigre, tisserand, fabricant d'étoffes et tissus divers en laine, coton, crin, lin et chanvre, fabricant d'ouvrages en cuir, tanneur, feutrier, teinturier, tailleur, potier, forgeron, menuisier et tourneur. Les brodeurs et les passementiers sont en grand nombre, et pour cela méritent d'être aussi mentionnés. Toutes ces professions se partagent en plusieurs arts qui en dépendent. Il y a aussi force préparateurs de féves et un assez grand nombre de fabricans de chaux, de plâtre, de brique, de charbon. Bien d'autres arts encore sont mis en pratique, mais pour un usage plus limité.

Pour ôter un peu de sécheresse à l'énumération qui va suivre, nous diviserons les professions en trois classes : 1.° les arts qui nourrissent l'homme ; 2.° ceux qui servent à le vêtir ; 3.° ceux qui servent à l'abriter et à meubler ou orner sa demeure, y compris ceux qui satisfont à divers besoins domestiques. La même classification sera suivie pour le commerce du Kaire.

Avant d'entrer dans le détail des arts industriels, je dois rappeler la dextérité toute particulière des ouvriers Égyptiens ; ils ont sur-tout le talent qu'on admire dans les Chinois, celui de copier avec précision les ouvrages des étrangers, de manière à faire confondre quelquefois la copie et l'original. On sait aussi que les Égyptiens ont coutume de travailler assis, et en même temps avec prestesse, à des ouvrages que nos artisans ne pourroient exécuter dans une pareille attitude. Il auroit été très-intéressant de comparer l'état des arts dans l'ancienne et la moderne Égypte, et de remonter à l'origine de plusieurs pratiques ingénieuses qui subsistent encore ; mais ces rapprochemens historiques meneroient trop loin : l'*Explication des planches d'Arts et Métiers*, planches n.os 1 à XXX, me dispensera, au surplus, d'entrer dans beaucoup de développemens sous le rapport technique.

atelier, son patron le conduit chez le cheykh de la corporation, et là il est reçu maître ouvrier : voici à peu près quel est le cérémonial ordinairement usité dans cette circonstance.

L'apprenti, sous les auspices de son maître, se présente chez le cheykh, le salue, et dit : El-Fâtihah الفاتحة c'est-à-dire, *récitons le Fâtihah* (c'est l'invocation qui est à la tête du Qorân). Le cheykh répond en effet à l'appel en récitant cette prière, en même temps que l'apprenti et tous les autres assistans. Cela fait, il demande au néophyte et au maître ouvrier qui l'accompagne le motif de leur visite ; celui-ci déclare que l'apprenti qu'il lui amène, étant suffisamment instruit dans son état, desire ouvrir un atelier pour y exercer comme *maître*. Aussitôt le cheykh fait approcher le jeune homme, et, lui attachant une ceinture autour des reins, le proclame comme faisant partie, dès ce moment, de la corporation.

Quelques jours après, le néophyte prépare un dîner où sont invités le cheykh et les principaux artisans de son corps : tout se borne là ; il n'a aucune rétribution à payer ni au cheykh ni au gouvernement. Si un ouvrier sort de chez son patron, soit par suite d'une altercation, soit parce qu'il n'est pas content de ses gages, il ne peut plus être admis dans aucun atelier, s'il ne fait préalablement une visite au cheykh de sa profession, auquel il est oblige d'exposer les motifs qui lui ont fait quitter son maître ; alors le cheykh se transporte chez ce dernier, et il parvient quelquefois à les réconcilier : dans le cas contraire, l'ouvrier entre au service d'un autre maître avec l'assentiment et par l'entremise du cheykh ou de l'un de ses adjoints suppléans ; il ne lui en coûte ordinairement que la modique somme de 30 à 40 parâts.

On doit en grande partie à feu Conté la connoissance de l'état des arts au Kaire à la fin du XVIIIe siècle, puisque la collection des dessins où ils sont représentés, est presque tout entière son ouvrage; c'est à lui que les Égyptiens eux-mêmes auront été redevables des premières leçons d'industrie Européenne : c'est un hommage que je me plais ici à rendre à sa mémoire (1).

1.° ARTS ALIMENTAIRES.

BLÉ, PAIN.

Le nombre des moulins à blé est d'autant plus considérable au Kaire, que ces moulins sont d'un plus foible produit. Ils ont été décrits dans l'Explication des planches des arts et métiers, et nous devons y renvoyer le lecteur; le moyen employé pour la mouture est simple (2), mais bien imaginé. On emploie à l'usage des moulins des tronçons de colonne en granit, puisées dans les anciens monumens, et que les Turks scient impitoyablement pour en faire des meules. C'est ordinairement un manége que fait aller un cheval ou un bœuf. On fabrique au Kaire les instrumens nécessaires pour vanner le blé, l'orge et les féves, et autres grains qui sont soumis à la mouture; ils se font avec des nerfs de cheval, d'âne et de buffle : les hommes livrés à ce métier de vanneur s'appellent *mogharbelyn;* ils sont logés dans l'endroit appelé *Kafr cheykh Kyhân* (3), où habitent aussi les porteurs d'eau [*saqqâyn*], classe d'hommes très-nombreuse au Kaire et extrêmement occupée pour tous les usages alimentaires et économiques.

Le pain fabriqué au Kaire est sans levain ou à peine levé; on le cuit mal, et il a peu de saveur. Le four à cuire est à peu près comme les nôtres.

FÉVES.

La préparation des féves occupe aussi un grand nombre d'individus; c'est un aliment très-commun et très-sain, qui est d'une immense consommation pour le peuple : il seroit curieux de comparer sous ce rapport les usages des anciens et des modernes Égyptiens. On a coutume de faire fermenter les féves deux jours dans l'eau; après qu'elles ont germé, on les assaisonne, et c'est dans cet état qu'on les met en vente. Plusieurs lieux consacrés à cette fabrication (4) sont connus sous le nom de *faouâleh* (de *foul,* féve).

BOUCHERS.

Les bouchers [*gezzâryn*] ne sont pas en très-grand nombre au Kaire pour la raison que nous venons de dire; le peuple mange fort peu de viande, moins de viande ou de poisson que de pain, et moins de pain que de féves. La viande de chameau ou de buffle, tout au plus, lui est abandonnée par les grands, qui se réservent le bœuf. Cependant il se nourrit aussi de pieds de mouton qu'on

(1) *Voyez* la Notice biographique sur Conté.

(2) Voyez les *planches IX et X, Arts et Métiers*, par feu Conté, et les explications par MM. Boudet et Jollois.

(3) Voyez *planche 26, É. M. vol. I* (n.° 272, O-13).

(4) Voyez *planche 26* (n.° 287, L-13).

fait

fait sécher à la fumée [*masmat el-kouâre'*]. Les boucheries [*madbah*] sont en général reléguées aux extrémités de la ville.

FOURS À POULETS.

On connoît l'industrie singulière *des fours à poulets;* c'est là le genre de fabrique qui alimente à bon marché les tables du Kaire en volailles de cette espèce. A peine le croira-t-on, les poulets se vendent au boisseau; quand un marché est conclu entre les parties, le vendeur verse les poulets dans des mesures, ou bien sur le carreau, exactement comme on verseroit de l'eau dans un vase ou par terre (1).

HUILE.

Le peuple se nourrit aussi de pâte de siryg, formée des graines de semsem (ou sésame) qu'on apporte de la basse Égypte, afin d'en extraire l'huile commune. Le moulin qui sert à piler cette graine, est analogue au moulin à farine; elle est préalablement séchée au four pendant six heures; ensuite on en fait une pâte épaisse appelée *siryg,* qui est foulée dans une cuve, à pieds d'homme. L'huile qui en sort est épaisse et verte; elle filtre à travers un vase poreux. Le nombre de ces moulins à huile [*sirgeh*] est très-considérable.

Il y a aussi des fabriques d'huile de lin [*ma'sarah*] et d'huile d'olive. Jadis cette dernière espèce d'huile étoit plus commune et de meilleure qualité en Égypte (2).

VINAIGRE.

On fabrique avec les dattes presque tout le vinaigre qui se consomme au Kaire. C'est pendant l'été que ces manufactures sont en activité. On se sert aussi de vin de Chypre et de Smyrne, et aussi du raisin du Levant [*el-zebyb*] qu'on fait fermenter pendant huit jours en été et pendant quarante ou cinquante jours en hiver. Ces deux sortes de fabriques sont répandues par-tout (3).

SUCRE.

Le sucre est apporté du Sa'yd, brut ou rouge, en gros pains, et on le raffine au Kaire en trois degrés différens. Celui de première qualité (*moukarrar*) est d'une très-grande blancheur; mais l'opération du raffinage, étant longue et dispendieuse, renchérit considérablement le prix de cette denrée, qui est à si bon marché dans la haute Égypte. Le résidu est la mélasse, appelée *a'sal el-esoued,* miel noir, qui se purifie et qui est un grand objet de consommation. On trouvera ailleurs tous les détails nécessaires sur la production et la fabrication du sucre (4).

PÂTES SUCRÉES.

Les gens riches du Kaire sont friands de sucreries et confitures [*morabbeh*], qui sont préparées assez habilement, et qui se débitent dans le Soukkâryeh, avec

(1) Voyez, *É. M. t. I, pag. 203,* le Mémoire de MM. Rozière et Rouyer, et la *pl. I, II, Arts et Métiers.*

(2) Voyez les *planches I et XII, Arts et Métiers,* et l'explication de la première par M. Devilliers.

(3) Voyez la *planche XI, fig. 1, Arts et Métiers,* et l'explication par M. Rozière.

(4) Voyez principalement le Mémoire de M. Girard sur l'agriculture, l'industrie, &c. *É. M. t. II, p. 547 et 610.*

force pâtes sucrées. Les confiseurs occupent un très-grand nombre de boutiques dans ce riche et beau quartier (1).

EAU-DE-VIE.

L'eau-de-vie à l'usage des chrétiens de l'Égypte, du Levant et de l'Europe, est fabriquée avec les dattes comme le vinaigre. Quant aux musulmans, ils y suppléent par deux boissons appelées, l'une, *bouz*, et l'autre, *hachych*, qui est faite avec le chanvre et qui porte à la tête.

L'art de la distillation est né en Égypte, et cependant aujourd'hui il est pratiqué si grossièrement, qu'on diroit qu'il vient d'y naître. Tout en est imparfait, l'alambic, la manière de chauffer et celle de luter (2). On distille les dattes pour faire de l'eau-de-vie, et les roses du Fayoum pour faire l'eau et l'essence de rose, objets de grande consommation dans les harems et d'exportation à l'étranger (3).

CAFÉ.

On pourroit encore ranger parmi les arts alimentaires celui qui a pour objet de piler le café, attendu la consommation prodigieuse que tout le monde, et le peuple même, fait de cette substance, dont on prend jusqu'à huit et dix tasses par jour. La graine est torréfiée sur des plateaux en fer, *maqlâyeh*. L'opération du pilage a lieu à l'aide d'un pilon de fer pesant quarante *rotl* et avec des circonstances qui méritent d'être remarquées : ces hommes sont dits *daqâqyn el-boun*. Voyez l'explication des planches des *Arts et Métiers* (4).

2.° ARTS QUI SERVENT A VÊTIR.

(FILATURES, BLANCHISSAGE, TISSAGE, &c.)

FILATURES DE COTON, LAINE, SOIE ET LIN.

Avant d'être filés, le coton et la laine sont préparés au Kaire par les arçonneurs, *el-menaggedyn*, qui logent en grand nombre dans la rue dite *Sekket el-Qotn* et *Meydân el-Qotn* (5). Ce travail se fait à l'aide d'un arc tendu, *qous*, dont l'ouvrier frappe la corde avec un petit maillet, *el-medaqq*. La substance est parfaitement divisée par les vibrations fréquentes de la corde; ce moyen est bien connu chez nous (6). Les cardeurs de coton s'appellent *naddâfyn*, nettoyeurs. Les femmes filent le lin et le coton, les hommes seuls filent la laine. On s'habitue bientôt à voir ceux-ci tourner le fuseau, car c'est un spectacle qu'on a dans les villes comme dans la campagne. la même chose avoit lieu chez les anciens (7). Le fileur de laine s'appelle *ghazzâl;* le fuseau de fer, *marden* et *raddâneh;* le fuseau de bois, *maghzâl*. La dévideuse, *kaouâfeh*, se sert d'un appareil simple et bien conçu, *mansab*, qu'on verra dans les

(1) Voyez *planche X*, *Arts et Métiers*, et l'explication par M. Boudet.

(2) Voyez la *planche XI*, *fig. 2*, *Arts et Métiers*, et l'explication.

(3) *Voyez* le Mémoire de M. Girard sur l'agriculture, l'industrie et le commerce de l'Égypte, *É. M. tome II*, *pag. 549 et suiv. et 609.*

(4) Voyez la *planche XXVI*, *Arts et Métiers*, et l'explication par M. Coutelle.

(5) Voyez *planche 26*, *É. M. vol. I* (n.° 128, F-10).

(6) Voyez *planche XV*, *fig. 1*, *Arts et Métiers*, et l'explication par M. Delile.

(7) *Voyez* Herod. *Hist.* lib. II, cap. 35, et Sophocl. *Œdip. Col.* v. 352.

planches des *Arts et Métiers* (1). La bobine est en roseau et se dit *koufyeh;* le dévidoir, *kouârah.* Il y a au Kaire plusieurs filatures de soie (2).

TISSAGE.

Le métier des tisserands, *el-qazzâzyyn,* est à peu près le même pour les toiles de lin et celles de coton; rien n'est plus simple que l'appareil (3). Ce métier est très-étroit, sur-tout pour les étoffes de lin. Les grandes pièces de toile appelées *milâyeh* sont moins bien fabriquées au Kaire que dans la haute Égypte et sur-tout à la Mecque. On fabrique aussi des étoffes en laine brune de couleur naturelle, appelées *bicht,* ou bien teintes en noir et parsemées d'ornemens formant des sillons d'un jaune doré ou d'autre couleur : on les appelle *a'bbâyeh;* elles servent de tunique pour les hommes et pour les enfans. Une étoffe de laine plus légère est appelée *za'bout* (4). On prépare aussi des manteaux de laine blanche appelés *barnous,* mais inférieurs à ceux des Moghrebins.

FEUTRE.

On a décrit ailleurs l'opération du feutrage en laine (5): les quartiers où elle se fait sont appelés *el-leboudyeh* (6). Il est inutile d'y revenir; mais nous devons dire qu'il sort de ces ateliers une très-grande quantité de produits : les uns consistent en pièces de laine grossière, ou gros feutres blancs, qui se placent sous les selles des chevaux et des baudets, et sont très-utiles pour absorber la sueur; les autres sont des bonnets de même étoffe. C'est là que sont placés les fabricans de *tarbouch* (ou bonnets feutrés qui se mettent sous le turban) *el-taouâqgyeh* (7). Ces bonnets sont ordinairement d'une couleur rouge et ont la forme d'une profonde calotte. On sait que cette industrie existe aussi en France, et constitue une partie de la richesse de la ville d'Orléans.

Les bonnets de Mamlouk se confectionnent dans le même quartier; les fabricans s'appellent *qâouqgyeh* (8).

SOIE.

On fabrique au Kaire plusieurs étoffes de soie : l'une, appelée *koreych,* est une étoffe claire : l'autre, dont on fait les turbans, est d'une qualité plus forte; on l'appelle *el-doréyeh;* elle a un demi-pyk de large. On fait aussi de la gaze. Les ouvriers en *koreych* habitent deux quartiers (9). On fabrique au Kaire des châles de soie rouge et de diverses couleurs. La soie vient de Syrie.

Chaque ouvrier d'une filature meut une manivelle qui fait tourner les rouets et rouler vingt écheveaux à-la-fois. Avant de se rouler sur la bobine, le fil reçoit

(1) Voyez *planche XV, fig. 3, Arts et Métiers,* et l'explication.

(2) Voyez *planche 26, É. M. vol. I* (n.° 336, F-5; n.° 125, K-7, &c.).

(3) Voyez *planche XIII, Arts et Métiers,* et l'explication par M. Coutelle.

(4) Voyez *planche XIV, fig. 3, Arts et Métiers,* et l'explication.

(5) Voyez *planche XVII, fig. 2, Arts et Métiers,* et l'explication.

(6) Voyez *planche 26, É. M. vol. I* (n.os 223, K-8, et 33, T-11).

(7) Voyez *planche 26, É. M. vol. I* (n.os 283, L-6, et 306, K-6).

(8) *Ibid.* (n.° 303, L-6.)

(9) *Ibid.* (n.° 59, Q-10, et n.° 336, F-5.)

un mouvement latéral par un *va et vient* qui le fait passer dans un anneau de fer, où il s'égalise parfaitement. On fabrique dans ces mêmes endroits des taffetas, ainsi que des étoffes de soie et coton. Il y a trente ou trente-cinq fabriques de cette espèce. Les filatures de soie s'appellent *doulâb fattâl;* presque tous les ouvriers sont musulmans. On y fait aussi des mousselines et des mouchoirs d'étoffes bleues et blanches, appelées *nôl.*

BLANCHISSAGE DES FILS ET DES ÉTOFFES.

On blanchit le lin en écheveau en le faisant macérer dans le natroun pendant six, huit ou dix jours; puis on le fait bouillir dans des chaudières avec une solution de chaux et de natroun pendant quatre ou cinq heures; après quoi on le lave dans le Nil et on l'expose au soleil. Cet établissement s'appelle *Goufâr Qazzâzyyn* (1).

On blanchit le coton dans un autre endroit, *doulâb bayad el-qotn* (2).

TEINTURE.

Le Kaire compte un très-grand nombre d'ateliers de teinture. C'est un art qui étoit très-avancé chez les anciens : les modernes ont encore de bonnes pratiques; mais ils sont livrés à une routine aveugle. Les matières tinctoriales dont ils font usage, sont l'indigo pour le bleu; la gaude pour le jaune; le beqqem, la cochenille et le carthame, pour le rouge; le henneh pour l'orangé. La première espèce de teinture est la plus commune : quoique belle et solide, elle pourroit être bien supérieure, si l'on perfectionnoit la fabrication de l'indigo, *nyleh*, qui arrive de la campagne en pains terreux, de trois pouces de diamètre sur un d'épaisseur. La gaude, *beleghah*, s'apporte de la province d'Atfyeh. Le henneh vient du Charqyeh et de la basse Égypte en général, à l'état d'une poudre fine d'un vert citrin : on sait qu'elle provient des feuilles du *Lawsonia inermis*, séchées et pilées, et qu'elle a la propriété de rougir la peau, les ongles et toute partie d'un animal vivant. On produit un rouge brun avec le bois appelé *beqqem*, propre à teindre la soie en écheveau. La grenade est employée pour la teinture en noir (3).

Il y a peu de couleurs que les teinturiers du Kaire ne produisent : ils sont sur-tout fort habiles pour apprêter les vieux châles de Kachmyr et leur donner un air de fraîcheur et de nouveauté. On les leur fait teindre en rouge, en jaune, en couleur de chair, &c., même ceux qui portent une couleur plus foncée, et l'on en est quitte pour deux pataques : avis à ceux qui se procurent des châles de l'Inde par la voie de l'Égypte. On teint aussi avec succès les châles de soie, les *milâyeh*, les étoffes de coton. Le plus grand atelier de teinture au Kaire est appelé *masbaghat el-soultâny* (4); là se teignent les draps, les soies et toutes les étoffes en vert, en bleu, en noir, en rouge, en jaune et de toutes couleurs : on y compte trente à quarante ouvriers.

Il existe quatre ateliers de teinture par impression, *doulâb el-basmagych.* On s'y

(1) Voyez *pl. 26, É. M. vol. I*, F-10, à l'angle de la rue dite *Sekket el-Meydân.*

(2) Voyez *planche 26, É. M. vol. I* (n.° 266, E-12).

(3) Voyez *planche XVI, fig. 1, Arts et Métiers*, et l'explication.

(4) Voyez *planche 26, É. M. vol. I* (n.° 259, G-8).

sert de planches ou de moules portant des dessins assez jolis, du moins ceux qui sont travaillés à Constantinople; car ceux qui sont faits au Kaire sont d'une très-mauvaise exécution, et les dessins sont plus mauvais encore. L'ouvrier a la main garnie d'un cuir; il trempe la planche dans le bain et frappe avec force l'étoffe qui est à imprimer, et qui est ordinairement une mousseline venant de la Mecque (1).

LUSTRAGE.

Plusieurs ateliers pour le lustrage des étoffes existent au Kaire; ce travail consiste dans les opérations suivantes: on lave d'abord les étoffes neuves ou vieilles; après les avoir fait sécher au soleil, on les passe à l'empois, et on les fait sécher de nouveau; après quoi, deux hommes les frappent avec de gros marteaux de bois pendant l'espace d'une heure, afin de leur donner beaucoup de poli et de souplesse; de là, elles passent au laminoir [*mangaleh*], ainsi composé: c'est un double cylindre: l'inférieur est en bois, il a un pied de diamètre; l'autre a 6 pouces, il est en cuivre et creux: de temps en temps on y introduit un rouleau en fer rougi; avant que l'étoffe passe entre les cylindres, un homme la frotte légèrement avec un peu de bougie et de savon, tandis qu'un autre la tient du côté opposé; le cylindre est mis en mouvement par deux ouvriers, à l'aide d'une manivelle. Au bout de trois jours, l'opération est complète, et alors l'étoffe a acquis beaucoup de lustre (2).

BRODERIES.

Les brodeurs, *el-qoubourgyeh*, occupent un grand nombre de boutiques. On brode au tambour, en fil de métal, sur soie, sur drap, sur casimir, sur velours, sur mousseline, &c., au crochet et de diverses manières. Les brodeurs les plus habiles sont ceux qui travaillent en or et en argent sur le maroquin et sur toute sorte de peaux. On trouvera, dans l'Explication des Arts et Métiers, quelques détails sur cet art, dans lequel les Égyptiens sont fort adroits (3).

PASSEMENTIERS.

Les passementiers ne manquent point non plus d'adresse: ceux qui font des cordons de soie ronds ou plats, sont dits *el-a'qâdyn* (4); d'autres tressent en coton, *el-habbâkyn*. Les métiers sont remarquables par leur simplicité dans les pièces principales et les accessoires (5): par exemple, c'est à l'aide d'un os, ordinairement un *tibia* de chameau, qu'on aplatit les cordons de soie. Les fabricans de glands en soie, or et argent, s'appellent *el-armagyeh* (6); les ouvriers en fils d'or et d'argent, *el-qasabgyeh*: ce sont des Coptes; ils garnissent de métal la soie jaune ou blanche, après qu'ils ont eu coupé ce métal en très-petites lames (7).

(1) Voyez *planche 26, É. M. vol. I* (n.° 182, F-7, en face du n.° 259, G-8; n.° 405, H-7; n.° 189, K-6, et n.° 133, F-10).

(2) Voyez *planche 26, É. M. vol. I* (n.° 399, L-8).

(3) Voyez *planche XVII, fig. 2, Arts et Métiers*, et l'explication.

(4) Voyez *pl. 26, É. M. vol. I;* n.° 277, L-6; n.° 327, N-7, et autres endroits de la VIII.e et de la VII.e section.

(5) Voyez *planche XIV, fig. 2....4, Arts et Métiers*, et l'explication.

(6) *Voyez* la note 4 ci-dessus.

(7) Voyez *planche 26, É. M. vol. I* (n.° 276, L-6).

TANNERIES.

Les tanneries, *el-madâbegh*, forment une industrie assez considérable : c'est dans l'ouest de la ville (1) que sont les grandes tanneries; deux à trois cents ouvriers tanneurs, *madâbghyeh*, y travaillent à-la-fois, dans une vaste cour; on y tanne les peaux de vache, de buffle, de mouton, de chèvre, &c. On commence par en enlever le poil au moyen de l'eau de chaux; ensuite on les prépare avec du sel et des graines de *qarad* [*Mimosa nilotica*]. L'opération dure vingt à trente jours, suivant la saison.

On commence aussi dans ces ateliers la préparation du maroquin, appelé *sakhtyân*, c'est-à-dire qu'on y passe la peau de chèvre, après l'avoir tannée, à la teinture en rouge et en autres couleurs. On se sert du *rommân* ou grenade pour teindre en jaune, du *beqqem*, bois coloré, ainsi que du *doud* ou de la cochenille, pour teindre en rouge, et du *gâz* ou vitriol pour teindre en noir. On ne trempe point la peau dans le bain; mais l'ouvrier verse la teinture sur les peaux, et les frotte aussitôt avec vivacité : la teinture est appliquée deux fois, après quoi l'on fait sécher les peaux au soleil.

On achève dans un grand okel, non loin du Soukkâryeh (2), le maroquin du Kaire commencé au madâbegh. D'abord on augmente la souplesse du maroquin en pressant la peau dans tous les sens pour la rendre flexible : à cet effet, on se sert d'une traverse en bois, et on râcle la peau avec un instrument de fer plat et arqué, un peu aigu, ayant un gros manche; il faut un jour pour étendre la peau parfaitement (3). L'usage le plus commun qu'on fait du maroquin, est pour les babouches et les bottines.

Beaucoup d'ouvrages en cuir et en peau sont fabriqués au Kaire avec succès, savoir : les chaussures, telles que babouches du pays appelées *balgha*, pantoufles, bottines, &c., travaillées par les cordonniers, *saramâtyn* (4); les selles de chevaux à la mamlouk; celles des baudets, confectionnées dans le quartier *el-Barâde'yeh* (5); les sangles, longes et entraves, travaillées dans le *Choukâlyeh* (6), &c. : ces ouvrages sont brodés quelquefois avec beaucoup d'adresse. Les bardes de chameau, *châgher*, se font tout auprès dans le *Morâhlyeh* (7). Les outres et autres ouvrages semblables appelés *qerab*, les outres de chameau qui s'appellent *rayyeh*, les bidons ou petites outres, *zamzamyeh*, tous ces articles sont fabriqués dans le *Qerâbyeh* (8). Les pots en cuir fondu, *qest*, servant à mettre l'huile, le beurre et le miel, et qui sont d'un grand usage dans le pays, se vendent dans le *Monâkhlyeh*, près du *Soukkâryeh*.

TAILLEURS.

Dans les mémoires sur les mœurs et les usages des habitans, on s'est étendu sur les différentes parties du costume Égyptien : quoique simple de forme, il occupe

(1) Voyez *planche 26, É. M. vol. I* (n.° 114, O-14, et n.° 123, G-4, 5).
(2) Voyez *planche 26, É. M. vol. I* (n.° 339, N-7).
(3) Voyez *planche XXVI, fig. 4, Arts et Métiers*, et l'explication par M. Boudet.
(4) Voy. *pl. 26, É. M. vol. I* (n.° 221, I-5), et ailleurs.
(5) *Ibid.* (n.° 192, N-5.)
(6) *Ibid.* (n.° 3, T-6.)
(7) *Ibid.* (n.° 5, T-6.)
(8) *Ibid.* (n.° 240, N-7.)

un très-grand nombre d'ouvriers tailleurs, *khcyâtyn*, attendu qu'il se compose de beaucoup de pièces diverses. Je remarquerai seulement que les tuniques à l'usage des femmes et des hommes ne me semblent pas avoir changé de forme depuis la plus haute antiquité; le nom de ce vêtement est *tôb qamys*, et sa longueur, égale à l'ouverture des deux bras étendus, est double de la largeur. La tunique est ouverte en totalité, elle descend un peu au-dessous de la hauteur du genou. J'ai reconnu cette même forme tant sur les tuniques trouvées dans les hypogées que parmi les peintures des tombeaux des rois: aujourd'hui l'on possède beaucoup de tuniques de momies qui confirment cette observation (1).

FOURREURS.

Les fourrures sont le luxe particulier aux cheykhs et aux grands personnages: ce sont des Grecs qui font au Kaire le métier de fourreurs, *farrâyn*; ils sont établis dans plusieurs quartiers (2). Leur industrie ne présente rien de particulier.

3.° ARTS QUI SERVENT A LOGER ET A MEUBLER,

ET DIVERS ARTS ÉCONOMIQUES.

Les principaux arts qui servent à construire les habitations au Kaire, sont, 1.° pour le travail des pierres et minéraux, ceux du tailleur de pierres, du briquetier, du chaufournier, du plâtrier, du maçon, du couvreur; 2.° pour le travail des métaux, ceux du forgeron, du taillandier, du serrurier; 3.° pour le travail du bois et des substances végétales, ceux du scieur de long, du charpentier, du menuisier, du serrurier en bois, &c.

Les principaux arts consacrés à l'ameublement ou l'embellissement des habitations consistent dans les suivans, divisés comme tout-à-l'heure: 1.° ceux du potier, du verrier, &c.; 2.° ceux du ferblantier, du chaudronnier, de l'étameur, de l'orfévre, de l'armurier, &c.; 3.° ceux du tourneur, du nattier, du vannier, des faiseurs de sparterie, balais, couffes et paniers, &c.

Les principaux arts destinés à satisfaire les divers besoins économiques sont ceux du fabricant de meules à moudre, du salpêtrier, du fabricant de sel ammoniac, du lapidaire, &c.; ceux du maréchal, des faiseurs de clinquant, de fil de fer et de laiton, &c.; ceux du cordier, des fabricans de sacs, de pipes, &c.; du pileur de tabac, du cartonnier, du fabricant d'encre, du faiseur de mottes, du fabricant de charbon, &c.; ceux des ouvriers en ambre, en corail et en nacre, des ouvriers en crin et étoffes de crin, des fabricans de bougies et de luminaires, &c. &c.

Bien des professions subalternes sont ici passées sous silence, comme étrangères à l'industrie proprement dite, telles que celles du barbier, du batelier, du chamelier, de l'ânier, de ceux qui préparent les illuminations, &c. L'*Explication du plan du Kaire* ci-dessus suppléera aux omissions. Il seroit trop long d'insister sur tous ces arts; ils sont d'ailleurs trop peu avancés en Égypte pour qu'il soit utile d'entrer

(1) Voyez *Ant. Descr.* chap. XVIII.
(2) Voyez *planche 26, É. M. vol. I* (n.° 34, P-5, et n.° 49, R-10).

dans de grands détails. Si même j'en fais ici une description ou plutôt une mention rapide, c'est afin de constater l'état de l'industrie dans la capitale de l'Égypte au moment de l'expédition, afin qu'on puisse apprécier un jour à venir les progrès qu'elle aura faits depuis cette époque mémorable.

Logement.

MAÇONS, TAILLEURS DE PIERRES, &c.

Le maçon du Kaire se sert de deux espèces de matériaux: la pierre de taille et la brique. Les carrières de Torrâh et celles du Moqattam lui fournissent abondamment la première; mais plus souvent il puise dans les anciennes constructions, et débite en fragmens d'un ou de deux décimètres des pierres d'assise d'un mètre ou plus de hauteur. Les outils du maçon et du tailleur de pierres sont presque grossiers; mais les ouvriers suppléent à leur imperfection par l'adresse et la dextérité.

Pour éteindre la chaux, ils jettent de l'eau par-dessus, comme à l'ordinaire, en petite quantité, et la remuent vivement, pour la rendre pulvérulente. La chaux se calcine, du côté de Bâb el-Nasr, dans des fours assez bien disposés, *gayyârah*. Le fourneau est bâti en briques, en forme de cône renversé; l'évasement supérieur est large d'environ 5 pieds; on le chauffe simplement avec des roseaux. Il y a aussi des fours à chaux du coté de Bâb el-Cha'ryeh. On tire la pierre de Gebel el-Gyouchy; c'est un calcaire ordinaire, non coquillier : chaque fournée produit cent cinquante *qantâr* de chaux, et exige cinq cents bottes de *bouz*, qui se paient dix parâts l'une; le feu est entretenu pendant deux jours et une nuit (1).

Il y a des fours à plâtre [*gabbâseh*] établis dans quatre quartiers du Kaire; le gypse est apporté de Helouân par Torrâh, et de Bayâd près de Beny-Soueyf (2). C'est la première espèce qui produit le plus beau plâtre, le plus fin et le plus blanc (3). On fait de l'un et de l'autre au Kaire un très-grand usage pour enduits sur les murailles; ils suppléent à nos tentures : on les rehausse quelquefois par des peintures assez grossières qui représentent des fleurs et des ornemens; d'autres fois, par des sentences du Qorân, écrites en lettres colossales de diverses couleurs, qui ne manquent pas d'une sorte d'élégance. Le maçon Égyptien excelle dans l'art d'appliquer et d'étendre ces enduits (4); et quand le plâtre n'est pas assez blanc, il étend par-dessus une couche de chaux. Il sait aussi fabriquer une sorte de stuc.

C'est encore le plâtre qui sert pour les toitures. L'art du couvreur se borne à latter les plafonds et à les recouvrir de cette matière (5). Ces couvertures légères résistent d'une manière étonnante aux vicissitudes atmosphériques; ce qui s'explique moins par la constance du climat (car il ne faut pas confondre l'uniformité des

(1) Voyez *planche 26, É. M. vol. I* (D-10; n.° 379, DE-5). Voyez aussi *planche 11, Arts et Métiers, fig. 4, 5, 6,* et l'explication.

(2) *Voyez* n.° 330, D-14; n.° 293, E-8; n.° 18, M-9, et n.° 172, U-10. Voy. aussi *planche 11, Arts et Métiers, fig. 7 et 8,* et l'explication.

(3) L'art de moudre le plâtre est plus avancé qu'en France même; il est représenté et décrit dans la *pl. XXVI, Arts et Métiers, fig. 2,* et l'explication.

(4) Voyez *planche XVIII, Arts et Métiers, fig. 1,* et l'explication par M. Le Père, architecte.

(5) Voyez *ibid. fig. 2,* et l'explication.

saisons

saisons avec les variations diurnes de l'atmosphère, qui sont, comme on l'a vu plus haut, très-considérables) que par une sorte d'élasticité propre à ces couvertures : ce n'est pas sans surprise que l'on voit des dômes de la plus grande dimension exécutés de cette manière et durant depuis nombre d'années, sans être ni altérés ni fendillés dans aucune de leurs parties.

Les briques en usage sont de deux espèces : celles qu'on appelle *crues*, et qui sont simplement cuites au soleil ; les autres que l'on cuit dans les fours à briques. Ces fours n'ont dans leur forme rien de particulier. La matière est le limon du Nil, plus ou moins mélangé d'argile, quelquefois sablonneuse : on y ajoute des brins de paille pour leur donner de la ténacité ; ce procédé est suivi de temps immémorial. Le briquetier opère dans son moule avec une extrême vîtesse.

FORGERONS, &c.

Les outils du forgeron (1), du taillandier (2), du serrurier, sont très-imparfaits. Les forges sont entretenues par un double soufflet, qui ne laisse pas de fournir un courant très-rapide pour entretenir la flamme. On seroit étonné de voir les noyaux de datte y servir de combustible, si l'on ne savoit quelle immense consommation les habitans font de ce fruit. Beaucoup de forgerons sont réunis dans le quartier dit *el-Nahhâsyn* ou *des chaudronniers* (3) : on y fait des clous avec assez d'adresse.

CHARPENTIERS, MENUISIERS, &c.

Les scieurs de long et les charpentiers [*nachâryn*] (4) occupent plusieurs okels. Les charpentiers travaillent principalement en bois de *sount* et de *nabq* [*Mimosa Nilotica* et *Rhamnus napeca*] : le bois de *lebbek* [*Mimosa lebbek*] vaut mieux encore ; mais il est devenu trop rare et trop cher par l'incurie des maîtres du pays. Le bois de sycomore, à l'exception de la racine, est trop tendre, et cependant on l'emploie souvent, faute de mieux. Il en est de même du dattier, dont le tronc fournit des supports, et dont on fait même d'assez mauvaises planches : les meilleures sont les planches d'acacia. Je dois faire remarquer que ce dernier bois servoit aux anciens habitans pour le même usage.

Le menuisier Égyptien travaille avec une dextérité et une prestesse singulières, et cependant il se tient ordinairement assis à terre. Ses outils, ainsi que ceux des ouvriers dont on vient de parler, ont été décrits ailleurs (5) ; il suffit de citer le *qaddoum*, qui lui sert à toute sorte d'usages, savoir : entailler, fendre, frapper, arracher, &c. Un grand nombre de menuisiers et de layetiers sont établis dans une grande rue très-large et couverte, appelée *Taht el-Rob'* (6). Ils fabriquent des caisses d'une grande capacité et très-solides, en bois de cèdre et autres bois odorans. Le serrurier en bois, *dobaby*, fabrique des serrures en bois, *dobbeh*, qui sont les plus

(1) Voyez *planche XXI, fig. 2, Arts et Métiers*, l'explication par M. Coutelle, et *planche XXX*. Voyez aussi *planche 26* (n.° 355, M-6, et n.° 387, M-8).

(2) Voyez *planche XXVI, fig. 3, Arts et Métiers*, et l'explication ; voyez aussi *planche XXX*.

(3) Voy. *pl. XXI, fig. 1, Arts et Mét.*, et l'explication.

(4) Voyez *planche XIX, fig. 1, Arts et Métiers*, et l'explication.

(5) Voyez *planche XIX, fig. 2, Arts et Métiers*, et l'explication ; voyez aussi *planche XXX*.

(6) Voyez *planche 26, É. M. vol. I* (n.° 350, M-7).

répandues dans le Kaire et dans tout le pays; elles sont trop connues pour qu'on en fasse la description : un artiste Français a cherché à les introduire dans notre industrie. Ces ouvriers (1) occupent des quartiers distincts, tels que *Khorounfech* et *Taht el-Rob'*.

Ameublement.

POTIERS.

On sait qu'en Égypte l'art de la poterie, ainsi que la chimie elle-même, remonte à la plus haute antiquité : il avoit fait dès-lors de grands progrès ; mais depuis bien des siècles il n'a fait que dégénérer. Aujourd'hui, le potier du Kaire se borne presque à fabriquer des jarres (*zyr* et *zela'h*), des vases plats, des lampes en terre cuite, des vases communs pour l'usage domestique, &c. (2); j'en ferai l'énumération plus loin. La matière sur laquelle il travaille est une argile, *el-tyn*, qui se tire d'une plaine voisine contiguë à la vallée de l'Égarement, auprès des villages d'el-Baçâtyn et de Deyr el-Tyn, dont le second tire son nom de cette circonstance locale. Il faut que l'inondation ait séjourné deux fois sur le sol, afin que la terre soit bonne à exploiter pour les poteries. Nous avons parlé ailleurs du tour à potier : il rappelle pour la forme celui des anciens, tel qu'ils nous en ont conservé l'image dans leurs hypogées. Tout le luxe des ouvrages en terre cuite semble s'être réfugié dans les fourneaux de pipe, fabriqués et sculptés avec un égal soin : ils sont d'une terre fine qui ressemble à la pâte des vases Étrusques. Cependant nous n'oublierons pas les bardaques ou vases réfrigérans, dont il se fabrique une immense quantité, à l'usage de toutes les conditions. On sait que tout le secret de cette fabrication consiste à mettre dans la pâte un quart, plus ou moins, de sel commun : la première eau qu'on verse le dissout et laisse une multitude de pores par où transsude le liquide ; en s'évaporant il fait baisser la température de l'eau qui reste dans le vase. Les formes que les Égyptiens donnent aux bardaques, sont commodes, variées et élégantes en général. On ne tire pas en Europe le même parti des vases réfrigérans qu'en Égypte : le motif en est facile à apercevoir. On fabrique aussi au Kaire quelques faïences, des tasses appelées *fingân belady* [ou du pays], par opposition à celles qu'on apporte d'Europe; des carreaux de faïence, appelés *qechâny*, &c. La liste des produits de la poterie du Kaire figurera plus loin à l'article du commerce.

VERRERIE.

La verrerie du Kaire, *ma'mal el-qezâz*, est plus imparfaite que la poterie : on compte quatre établissemens de ce genre dans el-Hasaneyn, el-Faouâleh, et auprès du quartier Franc; il y en a d'autres à Gyzeh : on y fait des ballons, cornues et matras pour la fabrication du sel ammoniac et la distillation, des bouteilles communes, des godets pour lampes ordinaires et d'autres pour les illuminations, des verres de

(1) Voyez *planche XV, Arts et Métiers, fig. 5*, et l'explication par M. Delile. Voyez aussi *planche XXX*.

(2) Voyez *planches II et XXII, Arts et Métiers*, et l'explication par M. Boudet.

couleur plats pour l'usage des bains, des mortiers en verre et des molettes à polir. Les vases de verre pour les alambics s'appellent *qezâz el-anbyq*, قزاز الانبيق, origine très-probable du mot *alambic* (ce mot a le même sens en arabe que *cucurbita* en latin) (1).

CHAUDRONNIERS.

Les chaudronniers, *nahhâsyn*, occupent la rue de ce nom et les environs du Mouristân; ils travaillent le cuivre avec quelque adresse et l'étament parfaitement. On appelle *semkary* les étameurs en fer: ces hommes travaillent aussi le fer-blanc pour toute sorte d'usages; on le trouve dans le quartier appelé *Taht el-Rob'*. Ils travaillent encore le laiton en fil et en plaque, le fil de fer, &c.

ORFÉVRES, ARMURIERS, &c.

Le travail de l'or et de l'argent est abandonné aux Juifs et aux Coptes: ils en font des bijoux, des colliers de femme, des garnitures de sabre et de poignard, des ceinturons. Les orfévres s'appellent *el-seyâgh*, et donnent leur nom à un quartier (2). Les plus habiles sont réunis dans un lieu appelé *Khân Abou Tâqyeh*; leurs outils se réduisent à peu près à quelques poinçons: ces hommes gagnent 40 parâts par jour. Un assez grand nombre d'ouvriers, *el-gouhargyeh*, fabriquent des colliers, des anneaux et des chaînes d'argent, que les femmes des *fellâh* se mettent au cou et aux jambes. L'appareil du fondeur d'argent est grossier; le fourneau est un âtre mal entouré, au fond duquel le creuset est placé en plein air. Le soufflet n'est autre chose qu'une outre avec un tuyau en terre cuite, qu'un homme assis à terre ouvre et resserre tour-à-tour avec ses mains. Le bois et le charbon s'emploient indistinctement pour combustibles. Quant à la fabrication de la monnoie d'or et d'argent, elle a été décrite avec trop de soin et de développement par M. Samuel Bernard dans le cours de cet ouvrage pour qu'il ne suffise pas de renvoyer le lecteur à son mémoire.

Les armuriers occupent le quartier de *Souq el-Selâh*; leur industrie ne présente rien qui mérite d'être mentionné.

NATTIERS.

Les meubles les plus communs au Kaire sont peut-être les nattes, *el-hosr*, qui sont indispensables dans des appartemens dallés ou carrelés; il en est de même chez le peuple, où le sol est en terre: aussi fabrique-t-on au Kaire une quantité considérable de nattes de toute sorte de prix; on y consomme en outre des nattes du Fayoum, de Syrie et de l'Asie mineure (3). Les belles nattes se fabriquent avec des joncs appelés *samar* [*Juncus spinosus*], qui se tirent de Terrâneh et se recueillent aux lacs de Natroun et aussi à trois grandes journées du Fleuve sans eau.

(1) Voyez *planche 11, Arts et Métiers, fig. 13-19*, et l'explication par M. Boudet, ainsi que la *pl. XXIII*; voyez aussi *planche 26, É. M. vol. I* (n.° 282, L-13; n.° 109, H-10, et n.° 2, L-9, &c.).

(2) Voyez *planche 26, É. M. vol. I* (n.° 46, 1-6; n.° 5, M-8; entre les n.os 57 et 51, H-7, et n.° 41, 1-6).

(3) Voyez *pl. 26, É. M. vol. I* (n.° 406, R-4); voyez aussi *planche XX, Arts et Métiers, fig. 1*, et l'explication.

Ce sont les *Geouâby* qui transportent cette plante : il en vient aussi de Helouân près de Torrâh, mais d'une qualité inférieure.

Avant d'employer les joncs, il faut les faire sécher au soleil environ pendant un ou deux mois, puis les faire digérer dans le safranon pendant vingt jours; après quoi ils sont lisses, ronds et flexibles. On teint les joncs en noir, en jaune, en rouge et autres couleurs, et on les emploie encore mous pour fabriquer les nattes. Le métier à nattes consiste en un long et large filet formé de ficelles tendues à quatre grandes pièces de bois et formant la chaîne, entre les fils de laquelle l'ouvrier passe les joncs alternativement par-dessus et par-dessous, en même temps qu'une pelote de fil qui aide à soutenir la trame. Plusieurs ouvriers travaillent à-la-fois et ils agissent très-régulièrement et en mesure, afin que chaque rang soit fait au même instant, après quoi tous ensemble serrent l'ouvrage avec une longue pièce de bois transversale. Les dessins sont composés de losanges noires, jaunes, &c., et ordinairement très-agréables à l'œil : cette espèce de nattes se nomme *hosr samar*. Il s'en fabrique de beaucoup plus communes en feuilles de dattier, de roseau, &c. On fait d'autres ouvrages de sparterie, des paniers en branches de henneh, des couffes en feuilles de dattier, des balais, *moqaćhât*, qu'on forme de la base des pétioles du même arbre (en battant et divisant les fibres), des cafas, caisses et lits fabriqués avec des *geryd* ou branches de palmier (1), &c.

Les faiseurs de tuyaux de pipe sont naturellement fort occupés au Kaire ; ces ouvriers s'appellent *choubouqgy* (de *choubouq*). Ces tuyaux sont en roseau ou en bois de noisetier, de cerisier, de lilas ou de jasmin. Ils occupent le *Nahhâsyn*, non loin du Mouristân, et encore plusieurs autres quartiers; ils travaillent à l'aide d'un archet qui sert à percer les tuyaux sous un diamètre convenable (2).

Le charbon se fabrique au Kaire. Les charbonniers, *el-fahâmyn*, se tiennent non loin de Faouâleh; ils se servent du bois de sount ou acacia et de bois d'atl ou tamarix : on en fait aussi avec du nabq et du lebbek; mais ces dernières espèces sont plus chères.

Outre les sacs qui viennent du Fayoum, et dont il se fait une forte consommation, les ouvriers du Kaire en fabriquent une grande quantité en toile et en crin. On confectionne beaucoup de tamis en crin, en gaze et en soie, dans le quartier appelé *Monâkhlyeh*. La nacre de perle, *sadaf*, est employée assez habilement pour la construction des meubles, boutons, chapelets, &c.; cette matière vient en Égypte par Soueys. On la travaille principalement dans l'okel nommé *el-A'gatyeh* (3).

Le corail et l'ambre sont travaillés dans le *Margouch;* on en fait des colliers, des chapelets, des bouts de pipe et différens ouvrages. On fabrique aussi des colliers et des bracelets en ambre faux, qui se débitent dans *Souq el-Khorouzâtyeh*.

(1) Voyez *planche XX, Arts et Métiers*, et l'explication par M. Delile.
(2) Voyez *planche XXVII, fig. 1, Arts et Métiers*, et l'explication.
(3) Voyez *planche 26, É. M. vol. I* (n.° 254, G-8).

Divers Arts économiques.

ÉMOULEURS.

L'émouleur du Kaire se sert des meules de grès qu'on va chercher à l'entrée de la vallée de l'Égarement. Au milieu de l'ouverture de la vallée (qui est large de plus d'une lieue et demie), et au-delà d'el-Baçâtyn, sont des monticules de sable et de grès, d'environ vingt pieds; c'est là qu'on exploite le grès. Les eaux du torrent minent ces rochers : les uns sont d'une couleur rougeâtre, d'un grain mou, et ce grès ne peut être d'aucun usage; celui qui s'exploite aujourd'hui est blanc, d'un grain fin et assez dur, parsemé de points ferrugineux et d'impressions de coquilles, cependant généralement homogène. Ce qu'il y a d'extrêmement remarquable, c'est que les lits du grès sont absolument verticaux. Les gens qui l'exploitent ont la paresse de tailler leurs meules dans ce grès horizontalement, de manière qu'il s'y rencontre souvent deux ou trois veines ou bandes différentes de couleurs et de ténacité; quand la meule tourne, elle s'use inégalement à cause de ces veines, et il faut continuellement l'arrondir : en outre, le mouvement de la meule la fait souvent séparer et casser à l'endroit des changemens de veine par l'effet de la force centrifuge; ce qui est très-dangereux pour les ouvriers. Ce n'est pas que les travailleurs qui exploitent ce grès, n'aient remarqué que les lits sont verticaux; mais ils ignorent absolument le mal qui peut résulter de leur méthode. Voici comment ils tirent une meule de la carrière : ils choisissent un point élevé, le débarrassent du sable et creusent un cercle d'environ huit pouces de profondeur et plus large que la meule qu'ils veulent avoir. Après avoir déchaussé le pied, ils introduisent un grand nombre de coins de fer, vingt à trente, entre le bloc et la pièce de la meule; ces coins sont maintenus par des plaques de fer nombreuses. Quand les coins sont tous placés, un homme frappe un coup sur chacun d'eux, et dès qu'il a fait le tour, il arrive presque toujours que le dernier coup enlève la meule, ce dont on s'aperçoit à un petit bruit qu'elle fait en se détachant du bloc. J'ai eu bien de la peine à faire entendre aux ouvriers qu'ils devoient exploiter le grès en hauteur pour avoir une meule ou deux dans chaque lit, et qu'ils auroient ainsi des meules plus solides et beaucoup meilleures (1).

SALPÊTRIERS.

Les salpêtriers exploitent une butte située au nord de Birket el-Saqqâyn, *Tell el-Sebâkh*, où les habitans apportent les cendres et la poussière de leurs maisons. Ils lessivent dans des caisses de bois ces cendres [*el-sebâkh*], et ils font cristalliser la dissolution. Je ne parlerai point ici de la fabrication du sel ammoniac; elle a été décrite ailleurs par feu M. Descostils (2).

(1) Voyez *planche XXV, fig. 1, Arts et Métiers*, et l'explication.

(2) Voyez *planche XXIV, Arts et Métiers*, et l'explication par M. Descostils; voyez aussi le Mémoire du même auteur, *É. M. tom. I, pag. 413*.

TOURNEURS.

Les tourneurs en bois, *el-kharrâtyn*, sont très-nombreux au Kaire, attendu qu'il n'est pas une seule fenêtre qui ne soit formée de pièces de bois tournées plus ou moins artistement. Un grand nombre sont logés près de Cha'râouy: ces ouvriers peuvent passer pour les plus adroits de la ville, et leur industrie pour une des plus avancées (1).

Arts divers.

L'art du cordier ayant été décrit (2), je crois inutile d'y revenir; il en est de même du pileur de tabac (3).

Les fabricans de chapelets en bois étranger [*sebah*] occupent l'okalt el-Sebahyieh; on les fait en bois de Bezrebat (de l'Hegâz), en bois de sandal, &c.

Au Kaire, la température est si élevée, qu'on ne peut travailler le suif que pendant la nuit; la chandelle est beaucoup plus commune que la bougie, malgré le bon marché de la cire; la bougie est fabriquée par des Chrétiens Coptes. Au reste, on consomme infiniment moins de l'une et de l'autre qu'on ne brûle d'huile.

Le clinquant d'or occupe un certain nombre d'ouvriers (*el-baragânyeh*); ils en préparent des feuilles et des filets d'or pour les *fellâh* et pour la parure des femmes: celles-ci les portent sur la tête.

Les cartonniers et fabricans de couvertures en carton occupent le *Sanâtyeh*.

Les fabricans d'encre, *el-habbâryn*, occupent les environs d'el-Hasaneyn.

Si cet article n'étoit pas uniquement consacré aux arts industriels, j'aurois dit quelques mots du peintre, du sculpteur, de l'architecte, et du graveur sur pierres fines ou sur métaux; mais, outre que ce seroit sortir de mon sujet, le lecteur est suffisamment prévenu qu'il chercheroit en vain chez les artistes indigènes quelque étincelle de goût ou de véritable talent. L'architecte n'est qu'un maçon qui travaille sans plan et au hasard, sans tracer de projet, et sans autre précaution préalable que des mesures prises grossièrement. Le peintre ne peut s'occuper que de l'ornement, puisque l'imitation de la nature animée lui est interdite par sa religion. Il en est de même du sculpteur en pierres, en bois et en marbre, *naqqar*. Le graveur en pierres fines, *naqqâch*, est le seul dont les procédés méritent quelque attention: c'est de temps immémorial que cet art est pratiqué et cultivé avec succès sur les bords du Nil; les Hébreux l'empruntèrent à leurs maîtres, et nous trouvons encore, parmi les débris de l'antique civilisation Égyptienne, des ouvrages de cette nature qui ont servi de modèle aux Grecs eux-mêmes, non sans doute sous le rapport du style, mais sous celui du travail et de la perfection de l'exécution. Aujourd'hui le lapidaire Égyptien ne grave guère que sur l'agate, la cornaline ou le lapis lazuli, et il ne grave que des fleurs, des ornemens ou des inscriptions; mais il le fait avec adresse et avec pureté.

(1) Voyez *planche XV, fig. 4*, et l'explication par M. Delile.
(2) Voyez *planche XVI, fig. 2, Arts et Métiers*, et l'explication.
(3) Voyez *planche XXVII, fig. 2*, et l'explication par M. Delile.

§. VI.

Du Commerce.

Les produits de l'industrie dont on vient de faire l'énumération, ne font qu'une petite partie des articles dont se compose le commerce du Kaire. Comme l'Égypte est de tous les pays de l'Orient celui qui est le plus à la portée de l'Europe, son commerce est aussi un des plus étendus de cette contrée; il est même, à raison de sa position entre deux continens, le seul qui les approvisionne en même temps en marchandises d'Europe; encore, pour ce qui regarde l'Afrique, n'est-il que l'ombre de ce qu'il pourroit être dans d'autres circonstances et avec un autre gouvernement. Le commerce intérieur et le commerce extérieur comprennent également les produits indigènes et les produits exotiques. Le Kaire distribue ses produits en Égypte avec ceux de l'Asie et de l'Afrique, et il exporte en Europe l'excédant de sa consommation; de même il expédie les marchandises d'Europe aux marchés d'Afrique et d'Asie. On peut donc classer les denrées qui sont l'objet du commerce du Kaire en deux espèces: articles d'Orient en masse, et articles d'Europe. On a publié, pour l'époque antérieure à l'expédition, des tableaux du commerce de l'Égypte, où il est divisé d'une autre manière; ici il seroit inutile d'entrer dans des détails aussi étendus : je me bornerai à énumérer les okels, c'est-à-dire, les magasins et dépôts de marchandises, les *souq* ou marchés, les jours où ils se tiennent, et les *khân* ou bazars (foires perpétuelles); je mentionnerai les *soukkân* et les *menzal*, espèces d'auberges pour les commerçans, et je donnerai une liste abrégée des articles de commerce du Kaire, divisés, comme les produits de l'industrie, en trois branches, 1.° substances alimentaires et médicales, 2.° objets qui servent à vêtir, 3.° objets servant à divers usages économiques, et j'indiquerai quelquefois le prix des marchandises. Beaucoup de produits du pays ont été omis à dessein dans cette liste: c'est pour éviter un double emploi avec le paragraphe précédent, qui sert nécessairement de complément à celui-ci.

1.° SUBSTANCES ALIMENTAIRES.

MARCHANDISES DE L'ÉGYPTE ET DE L'ORIENT.

On compte dans le Kaire plusieurs grands marchés de blé, ainsi que de nombreux okels où ce grain est mis en vente; le principal marché est près de Qarâmeydân. Le blé dit *du pays*, *qamh belady*, ou blé rouge, *qamh el-ahmar*, se vend 12 à 13 parâts ou médins le rob', équivalent à 7 litres $\frac{1}{2}$; le blé blanc se vend 14. Les sacs contiennent ordinairement un ardeb, ou bien un ardeb et demi: l'ardeb est de 24 *rob'*, et au Kaire il vaut 184 litres. L'orge se vend 6 parâts le rob', et les féves, 7.

Les bouchers (1) vendent 5 à 6 *gedyd* le rotl de mouton (cette mesure est de 14 onces 4 gros 27 grains, poids de marc); le buffle et le bœuf, 5 parâts: le cent de poules se vend 1300 médins, et à la campagne, 1200; le cent de pigeons, 600 médins, et à la campagne, 500. Ce dernier commerce a lieu dans l'okel dit *el-Ferâkh*, ou des Poules (2). Le jour de *gouma'h*, il y a un marché, Souq el Meskeh, pour la vente des moutons, chèvres, poules, oies et pigeons (3): plusieurs marchés sont approvisionnés de poissons du Nil et des deux mers (4).

L'huile de sésame se fabrique dans la basse Égypte en plus grande quantité que dans la haute; elle vient de Mansourah, d'Abousyr, &c.: le prix est d'environ 9 parâts. L'huile d'olive se vend 25 parâts le rotl; c'est du Gharb ou de l'Europe qu'on l'apporte: le vinaigre, fait avec le vin de Chypre et de Smyrne, 10 et 12 parâts. Le vinaigre de dattes se vend 7 médins la mesure équivalente à une pinte.

Le sucre, les confitures et toute sorte de sucreries, *morabbeh*, se vendent dans le Soukkâryeh (5), fort belle rue, composée de riches boutiques, très-petites, mais ornées et d'un aspect agréable. Le plus beau sucre raffiné, qui approche de celui de Hambourg, se vend 60 parâts le rotl; il y en a de deux autres qualités, de 40 et de 25 parâts: mais, dans le Sa'yd, on en trouve d'assez bon pour 6 médins seulement. Le meilleur miel blanc de la basse Égypte et du Sa'yd se vend 15 parâts le rotl; le miel commun, 8, 9 et 10 parâts (6): le miel noir ou mélasse, *a'sal el-esoued*, se vend dans les fabriques de raffinage de sucre (7).

Le café d'Arabie est l'objet d'un très-grand commerce. Dans une seule des sections de la ville, j'ai compté vingt-deux okels consacrés à la vente du café; il est apporté de Geddah à Qoçeyr, et de là chargé sur des chameaux jusqu'au Nil. Une farde de trois *qantâr* coûte, rendue au Kaire, environ 80 piastres. Le même pays envoie de l'encens, du benjoin, de la gomme, de la myrrhe, &c. Le poivre, le girofle, l'aloès, l'anis, le tamarin, le séné, l'opium, la casse, le musc, le safran, la canelle, le kermès, le cachou et les épiceries remplissent quantité de boutiques et d'okels particulièrement destinés au commerce des drogueries. Ce commerce occupe une multitude de marchands appelés *a'ttâryn* (8). On vend en outre dans les boutiques une substance appelée *ne'na'*, graine très-odorante, employée comme remède, et provenant d'une espèce de menthe.

Les fruits exposés en abondance dans les marchés sont les dattes du Charqyeh, du Fayoum, de la haute et de la basse Égypte (9); les dattes de Syouah, celles de l'Hegâz et de la Mecque; les dattes en pâte appelées *a'goueh*; le raisin, les amandes, les citrons et limons, les oranges, les bananes; enfin les pistaches, les noisettes et autres fruits secs, *el-noqâlyeh* (10).

(1) Voyez *pl. 26, É. M. vol. I* (n.° 241, M-7).
(2) *Ibid.* (n.° 281, F-8.)
(3) *Ibid.* (n.° 127, Q, R-11, et n.° 128, Q-11.)
(4) *Ibid.* (n.° 120, T-7, et ailleurs.)
(5) *Ibid.* (n.° 257, M-6, et n.° 249, I-6.)
(6) *Ibid.* (n.° 9, L-9, et n.° 32, K-6.)
(7) *Ibid.* (n.° 38, I-6, et d'autres endroits de la V.e et de la VIII.e section.)
(8) *Voyez* le Mémoire de M. Rouyer sur les drogues d'Egypte, *É. M. tom. I, pag. 217*. Le principal quartier des *a'ttâryn* est dans la VII.e section, *pl. 26* (n.° 302, L-6).
(9) Voyez *planche 26, É. M. vol. I* (n.° 220, I-5, et ailleurs).
(10) *Ibid.* (n.° 66, Q-10, dans el-Habbânyeh, et n.° 287, F-9, dans Derb Bâb el-Cha'ryeh, ainsi que dans la IV.e section.)

Les

Les légumes qui sont mis en vente, ne sont pas très-variés : ce sont les féves, les haricots, les lentilles, le bâmyeh, l'ognon, le pourpier, et le kharroub, légume un peu sucré venant de Chypre.

Le fourrage le plus commun sur le marché est le *barsym* [*Trifolium Alexandrinum*].

MARCHANDISES D'EUROPE.

Les principaux articles alimentaires venant d'Europe sont l'huile d'olive et le vin, qui est à l'usage des Chrétiens du Levant et des Francs établis en Égypte.

2.° OBJETS DE VÊTEMENT.

MARCHANDISES DE L'ÉGYPTE ET DE L'ORIENT.

Le coton se vend principalement dans le quartier de Meydân el-Qotn (1) : il vient de la basse Égypte, et se vend, brut, de 42 à 55 *qerch* le qantâr (le qerch est de 30 parâts) ; le plus beau, 52 à 55 ; le coton de Syrie, 90 *qerch* ou 30 pataques de 90 parâts. Il ne vient point de coton du Sa'yd : au contraire, on en achète ici pour la haute Égypte ; ce qui s'y récolte s'emploie à Esné, et ne s'exporte pas. Les sacs, portant ordinairement de quatre à cinq cents *rotl*, se vendent 200 à 250 *qerch*. Le coton bien cardé et parfaitement nettoyé coûte 20 à 22 parâts le rotl.

La toile de coton est fabriquée dans toute l'Égypte ; elle occupe au Kaire beaucoup d'artisans et de marchands : le pyk se vend 10 parâts. Les toiles de Syout et de Girgeh sont estimées. Les *milâyeh* sont des pièces de toile de coton bleu rayée, objet d'une grande consommation, tant ceux du Kaire, de la haute et basse Égypte, que ceux qui se fabriquent à la Mecque et qui se vendent dans el-Ghoury et à Bâb el-Charm : on vend les *milâyeh* principalement dans le quartier el-Margouch.

Le lin se vend brut, tel qu'on l'apporte du Sa'yd, 3 pataques la charge de chameau ; battu et peigné, il coûte 8 pataques le qantâr. Les jours pour la vente du lin sont les jours dits *el-tâny* et *el-khamys* : elle a lieu le matin, dans le marché connu sous le nom de *Souq el-A'sr* (ou marché de trois heures après midi : il y en a deux de ce nom). Ce marché présente une très-grande affluence (2). Le bazar du Margouch est consacré à la vente du lin filé et des étoffes de fil.

Les marchandises en laine (autres que les draps d'Europe) consistent en étoffes assez communes dont il a été question dans le précédent paragraphe. Les étoffes noires de cette espèce, qui servent de robe à la plupart des habitans, se vendent 300 parâts, et s'appellent *a'bbâyeh* ; il en faut dix *pyk* pour habiller un homme. Cette étoffe a trois quarts de large, et le pyk revient à 30 parâts. Les robes en étoffe de laine brune [*bicht*] coûtent 3 pataques. C'est toujours le *pyk belady*, ou coudée du pays, dont on parle quand on ne spécifie pas la coudée de Constantinople [*pyk Stambouly*] ; sa longueur, mesurée avec soin par M. Costaz, est $0^{m},5775$. Les

(1) Voyez *planche 26, É. M. vol. I* (n.° 128, F-10). (2) *Ibid.* (n.° 169, N-9, et n.° 345, F-5.)

étoffes en laine des Moghrebins se vendent dans le Fahâmeh et dans le quartier des Moghrebins, dont il a déjà été parlé; ces étoffes sont apportées par les caravanes de Moghrebins qui passent par le Kaire pour se rendre à la Mecque. Leurs *barnous* sont principalement estimés : c'est un manteau très-ample de laine blanche et très-fine, quelquefois couvert d'un capuchon et orné de glands, de cordons et d'agrafes; c'est leur seul vêtement. Il y a d'autres manteaux qui sont de simples pièces en laine dont on s'enveloppe le corps. Les *barnous* les plus beaux se vendent 10 piastres. Cet habit est excellent pour traverser le désert; c'est surtout pour l'hiver un habillement très-commode, parce qu'il enveloppe complétement, et parce qu'il est léger, quoique très-chaud (voyez ci-après l'*Appendice*, §. Ier).

Les châles de Kachmyr remplissent un grand nombre de boutiques dans les quartiers de Margouch, d'el-Ghoury, &c. Le prix varie depuis 20 piastres d'Espagne jusqu'à 100 et plus; mais il est nécessaire que l'acheteur s'assure qu'ils n'ont pas été reteints et mis à neuf. Les étoffes en feutre varient de prix selon les usages auxquels elles sont destinées. Les *tarbouch*, ou bonnets en laine, se vendent dans le Margouch; les feutres blancs, dont on fait de gros bonnets, dans le Leboudyeh; les *barnous*, dans le quartier des Moghrebins, près de Touloun.

Les étoffes en soie et coton que l'on fabrique au Kaire pour mouchoirs, de couleurs bleue et blanche, se nomment *nôl*; le mouchoir revient à 90 parâts. L'étoffe de soie appelée *dorâyeh*, dont les *fellâh* se font des turbans, se vend 120 parâts le pyk, ou le double de l'ancien prix avant l'expédition; elle a un demi-pyk de large. Le *korcych* est une étoffe de soie plus claire. Les châles du Fayoum et autres se vendent principalement dans le Khân el-Khalyly, près de l'Hamzâoueh, et dans el-Ghoury (il en est de même des étoffes de soie, satins, taffetas), ainsi que dans el-Emchâtyeh.

Les cordons de soie tressés et les rubans se vendent 8 à 10 parâts le darhem de la meilleure qualité, dans le marché appelé *Souq el-A'qâdyn el-belady* (1). Le fil d'or monté sur la soie, travaillé par les Coptes, se vend 50 parâts le darhem et demi ou mitqâl; le fil d'argent, 40 parâts.

Parmi les matières tinctoriales indigènes, l'indigo est le plus universellement employé : la plus belle qualité se vend 15 *real belady* le qantâr; l'indigo ordinaire, 10. Le meilleur henneh se vend 20 parâts le rob', et ordinairement de 10 à 15 parâts; on l'apporte du Charqyeh dans des sacs qui contiennent 14 *rob'*. C'est dans Khân el-Henneh que se fait la vente de cette marchandise (2). Le safranon ou carthame, le curcuma, la noix de galle et les substances tinctoriales exotiques se vendent dans divers okels qu'il seroit trop long de désigner. Cette observation s'applique à d'autres marchandises.

Les peaux de chèvre maroquinées, teintes en jaune, noir, rouge de *beqqem* (bois colorant), se vendent 40, 60 ou 80 médins l'une; les peaux teintes en rouge de *doud* [cochenille], 4, 5 et 6 pataques; les peaux de buffle et de vache, 300 à 380 parâts, préparées au Kaire; celles qui sont travaillées à Syout, 7 à 8

(1) Voyez *planche 26, É. M. vol. I* (n.° 173, K-6). (2) *Ibid.* (n.° 218, I-5.)

pataques. Les peaux de maroquin du Kaire se vendent tous les matins au marché dit *Souq el-A'sr;* les peaux de maroquin de Barbarie coûtent 8 à 10 piastres de 90 parâts.

Les pots en cuir fondu [*qest*] qui servent à mettre l'huile, le beurre et le miel, se vendent au Monâkhlyeh (1), près le Soukkâryeh, ainsi que les sacs en cuir; les autres, à *Souq el-Qerab* (2), jour de *gouma'h*, jusqu'à midi.

Les babouches de Constantinople, beaucoup plus estimées que celles du pays, se vendent au Khân el-Khalyly.

La quantité de peaux de bœuf et de buffle que l'Égypte exporte, est considérable; autrefois elle étoit de plus de soixante mille peaux, sans parler des moutons, dont il se fait une immense consommation pendant les fêtes du Beyrâm. En énumérant les classes qui formoient le peuple d'Égypte, Hérodote fait une classe particulière des seuls bouviers; c'étoit sur-tout dans la basse Égypte qu'ils faisoient paître leurs innombrables troupeaux: aujourd'hui cette distinction n'est pas encore tout-à-fait abolie.

Le marché des colliers et des chaînes d'argent est à Souq el-Gouhargyeh (3).

MARCHANDISES D'EUROPE.

C'est dans le Khân el-Khalyly et le Khân el-Hamzâoueh que se vendent les étoffes et draps d'Europe. Ce sont principalement des draps de nos fabriques du midi (les draps plus légers), et les saies de Venise, étoffe très-épaisse et servant pour les pantalons des Mamlouks : l'ampleur de celles-ci et leur épaisseur amortissent le coup des armes tranchantes; mais leur poids est tel, que le cavalier démonté a beaucoup de peine à se mouvoir.

3.° OBJETS ÉCONOMIQUES.

MARCHANDISES DIVERSES.

La chaux fabriquée au Kaire se vend 35 à 40 parâts chaque qantâr, produit, comme on l'a dit, avec trois bottes de bouz $\frac{4}{10}$, qui se paient 10 parâts l'une. Le prix du plâtre est plus considérable.

Le bois indigène pour la charpente et la menuiserie, non débité, se vend 150 parâts le hamleh, ou charge de chameau, pesant cent soixante *rotl;* ce bois est presque toujours du nabq. Le bois débité se vend 200 à 220 parâts. On sait que l'Égypte est privée de bois, et qu'elle est obligée de tirer de l'étranger la plus grande partie de ce produit. Plusieurs okels sont consacrés à la vente des bois de construction (4). Le bois à brûler vient de la Syrie et de la Caramanie en grande partie; il se vend au poids.

C'est dans Bâb el-Cha'ryeh que se débitent les poteries et faïences communes du pays. Les fourneaux de pipe et les produits en terre cuite, les poteries d'Europe

(1) Voyez *planche 26, É. M. vol. I* (n.° 258, M-6).

(2) *Ibid.* (n.° 220, Q-13.)

(3) Voyez *planche 26, É. M. vol. I* (n.° 246, I-6).

(4) *Ibid.* (n.° 134, E-10, et les marchés, n.° 50 et n.° 228, V.e section.)

et les porcelaines, se vendent dans le Mousky. Il seroit inutile de parler du prix de ces marchandises. Quant aux bardaques ou vases réfrigérans, faits avec l'argile de Deyr el-Tyn, suivant un procédé connu, leur usage est si commun et si nécessaire, qu'on en fabrique une quantité immense, et qu'on peut en avoir deux pour un parât. C'est le luxe du pauvre. On peut consulter, dans l'ouvrage, la collection des vases de cette espèce, et de toutes les poteries Égyptiennes en général, recueillies par M. Redouté (1).

Cette collection curieuse mériteroit une description particulière, à cause de l'intérêt qu'elle présente sous le rapport des formes, et sur-tout à cause des rapports qui existent entre les formes antiques et celles des vases modernes. Mais l'aspect des figures suffira pour cet objet: nous rapporterons seulement ici les noms recueillis avec soin, en français et en arabe, tant au Kaire qu'en d'autres villes d'Égypte, ainsi que les usages auxquels ces vases sont destinés.

Voici l'explication des figures qui les représentent dans les planches, classées par espèce. 1.° *Barâdyeh* [برادية], *É. M. pl.* EE, *fig. 2, 5, 6, 7, 23.* Ces vases servent principalement à conserver l'eau-de-vie, le vinaigre et autres liquides; les Arabes se servent de la figure n.° 2, comme de baril à poudre.—2.° *zela'h, zyr* [زلعة , زير], *pl.* EE, *fig. 4, 10, 12, 17.* Jarres ou grands vases à conserver l'eau; au-dessous des *zyr*, qui sont d'une forme ovoïde, se place un petit vase appelé *bourmeh* [بُرمة]. On donne le nom particulier de *denn* [دَنّ] à la jarre qui sert à la fabrication de l'indigo, *fig. 17. Zyr tabâchyr* [زير طباشير], *fig. 11*, est une jarre très-volumineuse, sur le corps de laquelle on place des *qoulleh* à plusieurs étages. — 3.° *Qâdous* ou *qâdouz* [قادوس], *pl.* EE, *fig. 3, 9, 20.* Ces vases servent pour les roues à chapelet. — 4.° *Goutâryeh* [جوتارية], *pl.* EE, *fig. 18.* On se sert de ces vases dans la haute Égypte pour faire nicher les pigeons. — 5.° *Ghattah* [غطّاة], *pl.* EE, *fig. 22.* Alambic pour distiller l'eau-de-vie. — 6.° *Qoum'* [قُمع], *pl.* EE, *fig. 24.* Cette espèce de vase sert de moule à sucre. — 7.° *Malamm* [مَلَمّ], *pl.* EE, *fig. 8.* Vase de forme sphérique, avec deux très-petites anses. — 8.° *Gabb* [جَبّ], *pl.* EE, *fig. 15.* Ce vase sert à puiser de l'eau. — 9.° *Ballâs* [بَلّاص], *pl.* EE, *fig. 21.* Sorte de jarre fabriquée dans le Sa'yd, où l'on met l'huile et d'autres liquides; on en fait de grands radeaux semblables à nos trains de bois. — 10.° *Qedreh* [قدرة], *pl.* EE, *fig. 19.* Pot au lait. — 11.° *Mashan* [مصحن], *pl.* EE, *fig. 16.* Espèce de mortier à piler. — 12.° *Mâgour* [ماجور], *pl.* EE, *fig. 13.* Vase qui remplit en Égypte l'office de baquet : il sert à laver le linge. — 13.° *Zebdyeh* [زبدية], *pl.* EE, *fig. 8.* Espèce de terrine.

14.° *Qoulleh* [قُلّة], *pl.* FF, *fig. 1, 4, 6, 8, 9, 10, 12, 16, 17.* Vases dont l'usage est le plus répandu en Égypte, et qui servent à faire rafraîchir l'eau; on les appelle du nom générique de *bardaques.* — 15.° *Doraq* [دورق], *pl.* FF, *fig. 2, 3, 5,*

(1) Voyez *planches* EE, FF, *É. M. vol. II.*

7, 11, 13, 14, 15, 23, 24, 25, 26. Vases pour le même usage.—16.° *Ebryq* [أبريق], *pl.* FF, *fig. 21, 22, 27.* Nom qui s'applique ordinairement aux aiguières; ces deux derniers vases sont surnommés *ebryq el-fakyr* [أبريق الفقير], ebryq du pauvre. —17.° *Kouz* [كوز], *pl.* FF, *fig 18, 19,* autre espèce de vases. — 18.° *Boukleh* [بكلة], *pl.* FF, *fig. 20,* autre vase commun.

La verrerie Égyptienne est, comme on l'a dit, encore dans l'enfance. C'est d'Europe que le pays tire tous les cristaux et verres communs, les verroteries qui servent aux colliers des femmes de la campagne, et presque tous les produits en verre, à l'exception des bouteilles communes, des godets pour lampe, et des ballons pour la sublimation du sel ammoniac, et de quelques autres articles de peu d'importance qui se font en Égypte.

C'est dans le quartier du Nahhâsyn, devant le Mouristân, que se tiennent les marchands d'objets en cuivre, de cafetières, aiguières, marmites et bassines; les cafetières et autres chaudronneries de Constantinople se vendent dans Khân el-Nahâs et dans plusieurs autres endroits (1). Les colliers et chaînes d'argent se vendent dans Souq el-Gouhargyeh, marché destiné à ce commerce.

Toutes les matières métalliques qui se vendent au Kaire, l'or, l'argent, le fer, le cuivre, le plomb, l'étain, le mercure, &c., viennent de l'étranger, principalement de Venise et de Trieste. Le premier de ces métaux se vend principalement dans Okâlt el-Gellâbeh, où les caravanes d'Afrique apportent la poudre d'or et les autres productions du Soudân. On n'a pu découvrir encore dans le pays aucune mine productive; le cuivre seul étoit exploité, il y a peu d'années, au mont Baram, à la hauteur de Syène : aussi l'Égypte est-elle à la merci des marchés étrangers pour les métaux les plus nécessaires à l'usage domestique et à l'agriculture. Le manque de bois et de fer sera toujours pour ce pays une cause d'infériorité, et personne n'a encore expliqué comment l'ancienne Égypte a pu se suffire à elle-même sous ce rapport pendant tant de siècles.

Les Coptes et les Juifs travaillent assez bien l'or et l'argent pour en faire des garnitures d'armes, des colliers et des bijoux : on a une fort belle garniture de sabre en argent doré pour 35 piastres, dans laquelle somme il entre 15 piastres de fond, 4 sequins de Venise, et 8 piastres de façon.

Le marché appelé *Souq el-Selâh*, ou *Marché aux armes*, se tient tous les matins près de la mosquée de Soultân Hasan, hors le khamys et le tâny, jours auxquels il se tient au Khân el-Khalyly; c'est un des plus fréquentés : on y vend, outre les armes du pays, sabres, masses, poignards, &c., les armes d'Europe, fusils, pistolets, &c. C'est là que les Arabes s'approvisionnent de carabines et les achètent avec l'argent des voyageurs qu'ils ont souvent assassinés la veille.

Les nattes de jonc, de 9 *pyk* de longueur sur 3 $\frac{1}{2}$, se vendent 15 parâts le pyk. La natte double revient à 6 piastres de 150 parâts. Les joncs avec lesquels on les confectionne, se vendent 10, 12 et 14 piastres la charge de chameau, ou hamleh, apportée d'Helouân, près de Torrâh. Les nattes de prix, pour l'usage des Mamlouks, se payoient 5 piastres la demi-natte.

(1) Voyez *planche 26, É. M. vol. I* (n.os 229 et 205, I-5; n.° 45, I-6, et n.° 28, M-8).

Les meules en grès rouge, tirées de Gebel Ahmar près du Moqattam, et taillées dans le Gabrouneh, près de Bâb el-Hadyd, se vendent dans Okâlt el-Lymoun (1).

Le sel ammoniac se vend 60 parâts le rotl chez les droguistes; il en est de même du natroun, de l'alun, du soufre, du borax et du vitriol.

Le fil de fer, le laiton en fil et en plaque, se vendent dans le Bendouqanyé (2); le clinquant, dans el-Terbya'h (3); les cordes, ceintures, gibernes, sangles, sacs, &c. dans el-Emchâtyèh (4); les paniers dans Okâlt el-Mechannat; les tentes et les filets, dans el-Kheyâmyeh (5). Une tente suffisante pour quatre personnes coûte 7 à 8 piastres : il y en a du prix de 40 à 50 piastres. On vend aussi dans el-Terbya'h l'eau de rose, qui coûte de 30 à 50 parâts la bouteille, et jusqu'à 80, celle du Fayoum. L'essence de rose se vend au poids; on sait qu'elle reste gelée en hiver : une mesure qui fait un darhem et demi se vend 6 piastres de 150 parâts, ou 4 piastres le darhem, et ne remplit qu'un très-petit flacon plat.

Les quincailleries et articles analogues se vendent dans le Khourdagyeh (6) et dans el-Echrofyeh, tels que miroirs, objets pour l'usage domestique, sacs et soufflets, le papier et aussi les différentes sortes de tabac, les savons et marchandises de Syrie, les cafas ou paniers en geryd, les châssis pour les lampes, les couffes, &c.

Le tabac ordinaire se vend 50 parâts le rotl : pour 2 pataques on a du tabac de très-bonne qualité. Le plus recherché est celui de Latakyeh, qui se vend, le meilleur, 70 parâts le rotl. Cet article est l'objet d'un commerce considérable (7).

Les tuyaux de pipe, de 8 à 9 *fetr* de long, en noisetier, cerisier, lilas ou jasmin, coûtent 60 à 80 pataques : le fetr est le tiers du pyk belady (19 centimètres et $\frac{1}{4}$); les tuyaux de 10 *fetr* coûtent 100 pataques. C'est un commerce assez considérable qui se fait dans le Choubouqgyeh, près el-Nahhâsyn.

Le Koutbyeh (8) est le quartier des relieurs, des fabricans de couvertures de livre et des colleurs de carton; ces hommes vendent aussi les manuscrits, et il n'y a pas d'autres libraires qu'eux dans le Kaire : on y trouve parfois, presque pour rien, des ouvrages rares et précieux que, dans les bibliothèques d'Europe, on seroit heureux de pouvoir se procurer à prix d'or.

Le charbon d'acacia et de tamarix se vend 3 à 3 $\frac{1}{2}$ pataques le qantâr; on en fait aussi avec le nabq et le lebbek, qui se vend 320 médins (9).

Le mille d'écailles de nacre de perle se vend 80 pataques ou 7200 médins dans Okâlt el-A'gâtyeh (10). Une belle écaille de 7 pouces coûte de 10 à 15 médins. Les colliers de corail et autres ouvrages en même matière, les colliers en ambre vrai ou faux, les meubles en nacre, &c. se vendent dans Okâlt el-Mourgân et dans d'autres okels du même quartier (11).

On vend les tamis de soie et de crin dans el-Monâkhlyeh. Les tamis de soie

(1) Voyez *planche 26, É. M. vol. I* (n.° 339, D-13).
(2) *Ibid.* (n.° 30, K-6.)
(3) *Ibid.* (n.° 26, K-6.)
(4) *Ibid.* (n.° 312, G-6.)
(5) *Ibid.* (n.° 112, P-7.)
(6) *Ibid.* (n.os 237, 235 et 229, I-6; n.° 254, H-5; n.° 185, K-5; n.os 348 et 349, F-5; n.° 323, G-5; n.° 24, M-9; n.° 303, L-6.) Un des lieux où se vendent les quincailleries, se nomme el-Chaouâdeh.
(7) Voyez *planche 26, É. M. vol. I* (n.° 329, G-5; n.° 350, F-5; n.° 323, G-5; n.os 311 et 312, G-6; n.os 208, 238 et 239, I-6).
(8) *Ibid.* (n.° 185, K-5.)
(9) *Ibid.* (n.° 288, L-13, et n.° 12, K-10.)
(10) *Ibid.* (n.° 254, G-8, et n.° 166, G-7.)
(11) *Ibid.* (n.° 350, F-5; n.os 171 et 172, K-6.)

rouge, fabriqués avec une soie légère confectionnée au Kaire, se vendent 13, 15 et 16 parâts.

Les tapis étrangers se débitent dans Khân el-Boust (1); les couvertures, coussins, tapis, ainsi que meubles, glaces, fauteuils, &c. se vendent dans Okâlt el-Gaboueh; les vieux cotons, coussins, laines, &c. dans el-Matti'yn (2).

La cire est travaillée en bougie par les Coptes, et se vend 50 à 60 parâts le rotl dans Ma'mal el-Chama' (3); la chandelle coûte 15 parâts; on tire la cire de la Syrie et de la Barbarie. L'Égypte pourroit cependant suffire, sous ce rapport, à tous ses besoins.

Enfin les différentes marchandises Franques ou d'Europe se vendent dans le Mousky et les rues environnantes; c'est le point le plus populeux de la ville du Kaire (4).

Il existe deux marchés pour les marchands de vieilles étoffes et friperies, *el-Dallâlyn :* l'un, près de Souq el-Moyed, se tient tous les matins; l'autre, à Khân el-Khalyly, le deuxième et le cinquième jour de la semaine.

Le grand marché aux chevaux, ânes, mulets et chameaux, se tient dans la place de Roumeyleh. Plusieurs marchés sont spécialement consacrés à la vente des ânes, *souq el-hemyr,* principalement celui qui se tient tous les jours à trois heures après midi; un autre se tient le jour *el-gouma'h* seulement (5). Ces animaux se vendent depuis 6 piastres jusqu'à 35, 40 (6). Il a été question ailleurs de la beauté, de la force et des excellentes qualités des ânes d'Égypte; c'est une race qu'il seroit très-desirable et, je crois, non moins facile d'introduire en France.

Les esclaves noirs se vendent dans la cour d'Okâlt el-Gellâbeh, où ils sont exposés tout nus, filles et garçons pêle-mêle. On vend les femmes blanches dans Okâlt Kouchouk et dans Khân Ga'far, auprès du quartier de Khân el-Nahâs : leur prix est de 400 à 600 piastres de 90 médins et jusqu'à 1000 piastres. Ces femmes sont généralement des Géorgiennes et des Circassiennes. Tout le monde ne pénètre pas dans ces okels.

C'est dans le même okel des *Gellâbeh* que se vendent les autres produits apportés par les caravanes d'Afrique : les civettes, les perruches; les *kourbâg*, faites avec la peau de l'hippopotame roulée; le tamarin; les plumes d'autruche (blanches et noires), à 360 parâts le rotl des communes; les dents d'éléphant, à 90 parâts le même poids; les cornes de rhinocéros qui servent aux poignées de sabre; du musc, de l'ébène, du chechmeh, de la gomme arabique, et de grandes outres en cuir de chameau. Je devrois peut-être parler ici des différentes voies que suit le commerce du Kaire, distinguer parmi les voies de terre celles que fréquentent les caravanes de Syrie, d'Arabie, de l'Afrique intérieure et de la Barbarie; parmi les voies maritimes, les expéditions qui viennent par la mer Rouge, le Levant et la Méditerranée en général; les divers points d'arrivée : Soueys, Qoceyr, Qéné, Esné, Syout, Alexandrie, Rosette et Damiette; enfin rechercher par laquelle de

(1) Voyez *planche 26, É. M. vol. I* (n.° 219, I-5).
(2) *Ibid.* (n.° 301, L-6.) Cet okel porte aussi le nom d'*el-Matti'yn*.
(3) *Ibid.* (n.° 388, D-5.)
(4) Voyez *planche 26, É. M. vol. I* (n.° 230, I-9, 8).
(5) *Ibid.* (O-13, à côté du n.° 292.)
(6) *Ibid.* (n.° 228, M-12), maison près de laquelle se tient un marché dit *souq el-hemyr*.

ces lignes la peste est si souvent importée au Kaire et y exerce de cruels ravages. Mais nous craindrions de trop prolonger ce mémoire, et nous aimons mieux renvoyer aux Mémoires de M. Lapanouse (1) pour les caravanes d'Afrique, et sur-tout à ceux de M. Girard (2).

Le premier négociant du Kaire, Seyd-Ahmed el-Mahrouqy, a sa maison près d'el-Ghoury; il préside un tribunal de commerce : ses relations commerciales sont immenses.

Les changeurs, *serrâf*, sont tous Juifs; ils sont réunis dans un même quartier. Les monnoies d'or et d'argent s'échangent dans plusieurs okels. L'endroit le plus fréquenté pour cet objet est l'okâlt el-Moulleh ou el-Moqâsys (3).

La bourse se tient à Khân el-Hamzâoueh.

Ce seroit ici le lieu de parler des monnoies usitées au Kaire; mais il suffit de renvoyer au Mémoire de M. Samuel Bernard. Quant aux mesures de poids, de longueur ou de capacité, employées par le commerce ou par les arts, je me bornerai à peu de mots. Le qantâr est le quintal d'Égypte; il équivaut ordinairement à 100 *rotl*, chacun du poids de 14 onces 4 gros 27 grains, poids de marc; c'est plus que la livre de Marseille (4). Le rotl n'est pas un poids constant : le rotl de savon est plus fort qu'un rotl de sel ammoniac, &c. Le rotl commun est de 144 drachmes, et le grand rotl, d'un sixième en sus; mais la drachme est fixe et correspond à 58 grains $\frac{3}{6}$, poids de marc. Pour l'or et les pierres fines, on se sert du mitqâl, qui fait une drachme et demie, ou 24 karats, chacun de 4 grains. L'okke est de 400 drachmes.

La coudée le plus en usage pour l'aunage des étoffes est le *pyk* ou *dera'h belady*, c'est-à-dire, coudée du pays, longue de 577 millimètres $\frac{1}{2}$, ainsi que je l'ai dit ci-dessus. La coudée de Constantinople, ou le *pyk Stambouly*, sert à mesurer les étoffes qui viennent de Turquie et d'autres étoffes étrangères : elle a environ un décimètre de plus. Le pyk *hendazeh* est intermédiaire entre ces deux mesures, et sert spécialement aux étoffes de l'Inde; sa mesure est de 627 millimètres. Les habitans ont coutume de se servir de leur main comme d'une mesure. En écartant le pouce de l'index, et la main étendue, ils produisent un *fetr*, qui est le tiers du pyk belady, comme on l'a vu plus haut. La distance du pouce à l'auriculaire forme le *chebr*, qui est le tiers du *pyk Stambouly*, plus exactement dans le rapport de 1 à 2 $\frac{11}{12}$. Ces mesures se retrouvent dans l'ancien système métrique Égyptien : le *fetr* répond à l'*orthodoron* de 10 doigts, le *chebr* à la *spithame* ou demi-coudée antique de douze doigts. Les maçons se servent d'une mesure particulière du nom de *qyrât* et qui est égale à un pyk belady et un tiers (5). Le *qasab*, long de 6 *pyk* et $\frac{2}{3}$, ne sert que pour les mesures agraires.

(1) *Décade Égyptienne*, Suite, t. IV.

(2) *Ibid.* et ci-dessus, *É. M. t. II, pag. 491.*

(3) Voyez *planche 26, É. M. vol. I* (n.° 44, I-7; n.° 43, I-6, et aux environs).

(4) Voyez dans l'*Annuaire du Kaire*, ans VII, VIII et IX, les déterminations faites par M. Costaz, membre de l'Institut d'Égypte.

(5) Voyez, pour ces mesures et les suivantes, l'Exposition du système métrique des Égyptiens, *Ant. Mém. t. I, pag. 495.*

L'ardeb

L'ardeb est la principale mesure de capacité en usage pour les grains et les autres substances et denrées sèches. L'ardeb du Kaire est plus petit que ceux de Rosette et de Damiette; son volume équivaut à 184 litres, selon M. Girard, et se partage en 24 *rob'; 4 rob'* font un ouehbah, mesure qui a, selon Niebuhr, en pieds danois, pour le diamètre du haut, 11 pouces $\frac{7}{16}$; pour celui du fond, 17 pouces $\frac{1}{8}$, et pour la hauteur, 8 pouces. Quatre *moudd* font un rob'.

La police des marchands est confiée à un aghâ, qui exerce avec rigueur les devoirs de son ministère. On sait que les détaillans surpris à vendre à faux poids sont jugés sommairement par cet officier, et que le jugement est exécuté à la minute. A peine la marchandise est-elle pesée, que le coupable est renversé à terre et bâtonné sur la place; pendant l'opération, l'aghâ passe à un autre, qui est expédié avec la même célérité. Mais vendre à fausses mesures ou à faux poids n'est pas le seul motif de punition. J'ai vu un pauvre marchand de pastèques frappé de cent cinquante coups de bâton sous la plante des pieds, pour avoir vendu cinq parâts une pastèque qu'il ne falloit vendre que trois. L'aghâ abuse beaucoup de son autorité, et l'on entend souvent murmurer les habitans, révoltés de ces exécutions arbitraires.

Les marchands étrangers logent dans des maisons qu'on appelle *soukkân* et *menzal;* ce sont les auberges du pays : mais ils habitent principalement dans les okels, sorte de bâtimens très-commodes pour cette destination. On n'en a pas donné le plan dans la collection des édifices du Kaire, parce qu'ils sont représentés en plan, coupe et élévation, dans une planche comparative de l'ouvrage, où plusieurs okels d'Alexandrie, de Damiette et de Rosette, sont rapprochés. Rien n'est mieux conçu que la distribution des okels : chaque marchand a ses magasins et son appartement séparés; tout est sous une seule clef, et confié à la garde des *baouâb,* ou portiers, ordinairement à des *Barâbrah,* hommes connus pour leur fidélité. Sur les quatre côtés de la cour règne une galerie péristyle, donnant entrée aux divers magasins; au-dessus de chacun sont deux étages d'appartemens et un grand balcon tout autour. Enfin un couloir ou galerie sert à isoler par derrière les magasins de la voie publique, et ajoute à la sûreté de ces établissemens : je les regarde, sous ces divers rapports, comme des modèles. Je me bornerai à indiquer quelques grands okels servant de logement : dans la VII.e section, celui de Rokhbân, pour les marchands Grecs; okâlt el-Toufâh, pour les marchands de Syrie; okâlt el-Bekyr Chorbagy, pour les marchands Turks; okâlt el-Gellâbeh, pour les nègres; dans la VIII.e section, okâlt Khalyl effendy, okâlt el-Moghârbeh, okâlt el-Magâouryn, okâlt el-Beyreqdâr, habités par des marchands Moghrebins, ainsi que les okels el-E'chouby et el-Mâouardy servant d'auberges pour les mêmes négocians.

Marchés du Kaire.

Le nombre des marchés publics dont j'ai eu connoissance en parcourant la ville, est d'environ quatre-vingts, parmi lesquels on en distingue cinquante-six principaux indiqués ci-dessus, page 582, non compris les *khân;* les voici par ordre alphabétique, avec leur emplacement dans la ville : peut-être plusieurs m'ont échappé.

NOMS DES *SOUQ.*	PLAN DU KAIRE.		
	SECT.[1]	NUMÉROS.	CARREAUX.
Souq-Allâleh	III.	115.	T-12.
—— el-A'qâdyn el-belady	VII.	173.	K-6.
—— el-A'sr, qui se tient à 3 heures après-midi	I.	169.	N-9.
—— *Idem*	VII.	345.	F-5.
—— el-A'sfour	I.	156.	O-8, 9.
—— el-A'ttâryn, marché des épiciers-droguistes	VIII.	302.	L-6.
—— el-Azhar	VII.	148.	K-5.
—— Bâb el-Fotouh	V.	380.	D-5.
—— Bâb el-Kharq	IV.	14.	N-10.
—— el-Bâchâ	Cit.e	53.	T, U-3.
—— el-Balah	V.	344.	B-5.
—— el-Baqar	VI.	148.	D-10.
—— el-Barrâny	Cit.e	58.	T-3.
—— el-Barsym	IV.	123.	M-15.
—— Bâtlyeh	VIII.	117.	L-4.
—— el-Bekry	VI.	243.	K-12.
—— el-Charm	VIII.	307.	K-6.
—— el-Dallâlyn, marché de fripiers	VII.	399.	B-5.
—— *Idem*	VII.	241.	I-6.
—— el-Dayak	V.	352.	D, E-5, 6.
—— el-E'zzy	VIII.	143.	P, Q-5, 6.
—— el-Feràkh, marc. à la volaille	II.	76.	U-6.
—— el-Gamâlyeh	VII.	289.	G, H-5.
—— Ga'ydyeh	VII.	94.	H-4.
—— el-Gelleh, marché de mottes à brûler	III.	206.	Q-12.
—— el-Ghanam, des moutons	II.	100.	V-7.
—— el-Ghoury	VII.	173.	K-6.
—— el-Gouhargyeh	VII.	246.	I-6.
—— el-Haddâdyn, marché des forgerons	V.	95.	E, F-6.
—— el-Hammâm	VI.	60.	F-9.
—— el-Hatâb, mar. au bois à brûler	Cit.e	28.	S-2.
—— el-hemyr, marché aux ânes	III.	273.	P-13.
—— *Idem*	VI.	286.	L-13.
—— el-Kebyr	III.	96.	U-12.
—— el-Khachab, marché au bois de construction	V.	50.	I-7.
—— *Idem*	VI.	134.	E-10.
—— *Idem*	V.	228.	I-8.
—— el-Kharrâtyn, marché des tourneurs	VII.	190.	K-6.
—— el-Khorouzâtyeh	VII.	171.	K-6.
—— el-Khodâryeh, marché aux herbes	II.	101.	V-7.
Souq el-Khorounfech	VII.	310.	G, H-6.
—— el-Lymoun	VII.	402.	E-6.
—— el-Matrabâzyeh	Cit.e	52.	T-3.
—— el-Meskeh	III.	127-128.	Q, R-11.
—— el-Moyed	VIII.	299.	L-6.
—— el-Moghârbeh, marché des Moghrebins	II.	144.	V-8.
—— el-Mousky	V.	230.	I-9, 8.
—— el-Nahhâsyn, marché des chaudronniers	VII.	276.	H-6.
—— el-Qerab, marché aux outres	III.	220.	Q-13.
—— Qouâdys	IV.	62.	M-11.
—— el-Qourdy	V.	347.	A-5.
—— el-Sabbâ'yn	III.	132.	Q-11.
—— el-Salybeh	II.	218.	T-7.
—— el-Samak, marché au poisson	II.	120.	T-7.
—— *Idem*	III.	137.	Q-11.
—— *Idem*	V.	130.	I-7.
—— *Idem*	VI.	129.	F-11.
—— Saramâtyeh, cordonniers	VII.	245.	I-6.
—— *Idem*	VII.	398.	C-5.
—— el-Selâh	I.	20.	R-6.
—— el-Soghayr	III.	39.	S-10.
—— *Idem*	Cit.e	27.	S-2.
—— Solymânyeh	V.	283.	E, F-8.
—— Tabbâneh	VIII.	170.	O-5.
—— Zalat	VI.	140.	E-10.
—— *Idem*	V.	450.	E-10.
Autres Marchés.			
—— Marché très-populeux	VI.	256.	F-12.
—— Marché	VII.	21.	I-3.
—— *Idem*	VIII.	206.	M-5.
—— *Idem*	II.	23.	X-4.
—— *Idem*	II.	128.	T-6.
—— *Idem*	V.	146.	H-7.
—— *Idem*	VII.	21.	I-3.
—— *Idem* aux herbes	VII.	366.	E-6.
—— *Idem* de beurre et de fromage	V.	14.	L-9.
—— *Idem* de ferblanterie [*semhary*]	IV.	22.	M-9.
—— Halles	II.	79.	U-6.
—— Marché des esclaves noirs des deux sexes dans Okâlt el-Gelâbeh	VII.	191.	K-6.
—— Marché des femmes blanches dans Okâlt-Kouchouk	VII.	223.	I-5.
—— et Khân Ga'far	VII.	226.	H, I-5.

Liste des principaux KHÂN [Bazars ou Foires perpétuelles].

NOMS DES *KHÂN*.	PLAN DU KAIRE.			NOMS DES *KHÂN*.	PLAN DU KAIRE.		
	SECT.ᵒ	NUMÉROS.	CARREAUX.		SECT.ᵒ	NUMÉROS.	CARREAUX.
Khân el-Hamzâouch.....	V.	27.	K-7.	Khân el-Henneh.....	VII.	218.	I-5.
—— el-Faskyeh.....	V.	28.	K-6.	—— el-Boust.....	VII.	219.	I-5.
—— el-Soukkar.....	VII.	203.	I-5.	—— el-Leben.....	VII.	242.	I-6.
—— el-Qahouch.....	VII.	204.	I-5.	—— *Idem*.....	VII.	401.	D-5.
—— el-Sibyl.....	VII.	208.	I-6.	—— el-Nahâs.....	VII.	229.	I-5.
—— el-Khalyly.....	VII.	209.	I-5, 6.	—— A'qâch el-Koubârah.....	V.	53.	H-6.

Le Khân el-Khalyly est un emplacement composé de plusieurs rues qui forment une enceinte régulière, garnie de fort belles boutiques, appartenant à de riches marchands : on y vend des étoffes de soie, des châles, des draps, des marchandises d'Europe et de Constantinople.

Il seroit trop long de donner la liste des okels du Kaire. Outre les deux cents okels qu'on trouvera dans l'*index* général des noms de lieux (1), il existe un très-grand nombre d'autres maisons destinées au commerce et comprises dans cette liste, mais qui ne sont pas précédées du mot *okâlt;* en effet, on estime que le nombre total est de douze à treize cents.

§. VII.

Remarques historiques sur plusieurs localités.

La fondation du Kaire date de l'an 360 de l'hégire [970]. Cette ville fut bâtie par el-Mo'ezz le-dyn-allah, prince Fatimite, et prit le nom d'el-*Qâhirah* القاهرة, *la Victorieuse*, soit à cause des victoires du khalyfe, soit à cause de la planète de Mars [*el-Qâher*], sous l'aspect de laquelle on en jeta les fondemens. Elle succédoit à Fostât. C'est plus de deux siècles après que le fameux Saladin, le premier des sultans Ayoubites, bâtit la citadelle et la fit enceindre de murs (2) ; tel est le récit d'A'bd el-Rachyd el-Bakouy (3).

Cependant, selon el-Makyn, c'est en 358 [968] que Qâyd Gouhar, général ou vizir d'el-Mo'ezz, qui avoit enlevé l'Égypte aux Abassides, jeta les fondemens du Kaire au nom de ce prince ; c'étoit au moment de l'ascension de Mars, d'où lui est venu son nom. Enfin, selon Abou-l-Fedâ (4), ce fut en 359 [969] qu'el-Mo'ezz fit bâtir le Kaire (5). Beaucoup plus tard, c'est-à-dire, après l'incendie de Fostât, cette ville prit le nom de *Mesr*, comme capitale de l'Égypte.

(1) Voyez ci-dessus, p. 589, *Explication du Plan*, &c.

(2) On croit que l'enceinte de Saladin est la muraille intérieure qui subsiste encore dans la partie nord de la ville : elle est plus haute et plus forte que l'enceinte extérieure actuelle.

(3) Voyez la *Décade Égyptienne*, tome III, pag. 170 et suiv.

(4) *Description de l'Égypte.*

(5) Voyez quelques lignes plus loin.

Si nous en croyons l'auteur de l'ouvrage Arabe manuscrit que nous avons cité page 666, ce fut un sentiment de jalousie contre les Abassides qui décida le khalyfe Mo'ezz le-dyn-allah à bâtir le Kaire. Ils avoient élevé la ville de Baghdâd et y avoient prodigué la magnificence; le Fatimite voulut l'effacer par la splendeur de sa nouvelle ville, et fit construire par le même motif la superbe mosquée el-Azhar, pour rivaliser avec les plus grands édifices de Baghdâd. Son vizir Gouhar jeta les premiers fondemens de la ville, et construisit le bâtiment appelé *el-Qasreyn* [les deux palais], dont j'ai retrouvé et indiqué plus haut la localité (1). Comme il bâtit aussi la mosquée el-Hakim, on voit combien fut étendu, dès l'origine, l'emplacement de la ville du Kaire; car le quartier de Touloun et celui d'el-Hakim sont encore presque aux deux extrémités sud et nord de la ville.

On commença à bâtir le quartier au nord de Fostât, occupé aujourd'hui par la mosquée de Touloun. Le personnage connu sous le nom d'*Ahmed ben-Touloun* étoit gouverneur vers l'an 254 [868]. Il avoit lui-même construit en cet endroit un palais et un faubourg, nommé *el-Qâtaya'* ou *Aqâtaya'* [des fiefs ou apanages] (2). Cependant quelques-uns prétendent que son palais étoit au pied du château actuel, dans l'emplacement d'el-Roumeyleh. L'histoire ne fait pas bien connoître les agrandissemens successifs du Kaire; mais comme, dans le §. II, nous avons rapporté l'époque de l'érection d'un grand nombre d'édifices, et qu'à mesure qu'on élevoit des mosquées ou d'autres monumens, les habitations se bâtissoient nécessairement aux alentours, on a le moyen, en comparant le plan du Kaire à ces renseignemens, de connoître quelle est la date approchée de la construction des différens quartiers.

Le bourg el-Gyouchy ou el-dyn Gyouchy, à l'est, fut bâti environ cent trente ans après, entre 487 et 495 [1094-1101], par le vizir el-Afdâl, fils de Bedr el-Gemâly, sous le khalyfe Abou-l-Qâsim Ahmed, surnommé *el-Mouste'ali-billah*. Ce quartier extérieur étoit situé sur la partie basse du mont Moqattam: voilà la limite orientale du Kaire.

Le château, comme on l'a dit plus haut, fut construit sous Saladin, vers l'an 570 [1174]; le principal rempart qui environne le Kaire le fut en 572 [1176], ainsi que l'enceinte (que nous n'avons plus retrouvée) dont faisoit partie la porte dite *Bâb el-Bahr*, ou porte du Nil: voilà encore une limite du Kaire, celle du côté du couchant. C'est le vizir Boha el-dyn Qarâqouch qui fit exécuter tous ces grands travaux. Ainsi, depuis l'an 1176 jusqu'à nos jours, le Kaire n'a pas eu d'accroissement notable, si ce n'est le prolongement du quartier el-Hasanyeh; en deux siècles il avoit acquis les mêmes limites qu'il a de nos jours. Mais, dans l'intervalle qui s'est écoulé, ce grand espace a été rempli par une foule de quartiers, de rues, de monumens et de jardins. Niebuhr (3) a déjà observé que, du temps de J. Léon,

(1) *Voyez* pag. 687, note 5. Le palais du vizir, *dâr el-Ouizyrah*, étoit situé dans Derb el-A'sfar. Voyez *pl. 26, É. M. vol. I* (n.os 321 et 324, G-5).

(2) *Iqtâa'*, pluriel *aqtá'ât* et *aqâtaya'*, اقطاع, et اقاطيع, اقطاعات, c'est-à dire, *apanages*.

Voyez le Mémoire de M. de Sacy sur le droit de propriété en Égypte, tiré des *Mémoires de l'académie des inscriptions et belles-lettres*, pag. 70, 132, 135, 142, 189.

(3) Niebuhr a donné un petit plan du Kaire, qui, vu les moyens qu'il avoit à sa disposition, est aussi exact qu'il pouvoit le faire: l'inspection seule du plan actuel explique assez combien l'exécution du sien a été pénible pour lui, et pleine de difficultés insurmontables, qui rehaussent le mérite de ce voyageur estimable.

la partie en dehors de Bâb el-Nasr étoit regardée comme un faubourg extérieur à la ville, et même que ce qui est entre la porte intérieure, *Bâb el-Zoueyleh*, et le château, c'est-à-dire, un huitième ou un dixième de la ville actuelle, étoit aussi compté comme un faubourg: le prince Radzivil, dans sa Description du Kaire (1), a fait aussi cette dernière observation. Dans ce cas, on peut demander ce que sont devenus aujourd'hui les murs d'enceinte qui partoient de cette porte intérieure. El-Qarâfeh étoit autrefois un faubourg; il a été presque tout entier converti en cimetière. C'est là qu'est le tombeau du fameux imâm Cha'fey, comme je l'ai dit ailleurs: on sait qu'il fut le chef de la secte des Sunnites.

On ne communiquoit pas facilement de la partie sud-ouest du Kaire à l'ancienne ville de Fostât ou le vieux Kaire, à cause du canal. C'est pour y remédier que le double pont appelé *el-Sebâa'*, ou *des Lions*, fut construit, vers 669 [1270], par le sultan Beybars, prince Mamlouk, qui se signala par la construction de plusieurs canaux et par un grand nombre de travaux utiles.

Un plan du Kaire très-ancien, qu'on croit gravé en 1593, m'a paru assez curieux pour être cité ici; il porte ce titre: LE GRAND CAIRE, *Cairus quæ olim Babylon, Ægypti maxima urbs.* C'est une perspective cavalière, longue d'environ un demi-mètre, dont le champ s'étend depuis les pyramides jusqu'à l'obélisque d'Héliopolis. L'auteur a rapproché ainsi du Kaire ces divers monumens, afin de les comprendre sur une même feuille, sans avoir égard à l'échelle. Cependant la ville actuelle s'y reconnoît assez bien, avec ses principales rues, sa grande place Ezbekyeh pleine d'eau, ses canaux, ses ponts, les portes el-Nasr et el-Fotouh. Il en est de même de ses environs, Boulâq, le vieux Kaire, l'aquéduc, l'île de Roudah. Cette île porte le nom de *Cerbicum insula;* ce qu'il y a de remarquable, c'est qu'on a figuré la colonne nilométrique, non pas dans l'île de Roudah, mais dans une petite île plus au sud, correspondant à Gezyret Terseh. La ville de Gyzeh n'existe pas sur ce plan. La grande île de Boulâq n'étoit pas encore formée. La plaine entre le Kaire et le Nil étoit alors plus couverte de constructions que lors de l'expédition Française; le quartier el-Hasanyeh étoit déjà construit, et le palais du sultan Qansou el-Ghoury occupoit l'angle nord-est de ce quartier: la gravure, quoique bien incorrecte, prouve qu'il étoit très-étendu et magnifique. Le *Morestan*, c'est-à-dire, *l'hospital où les pauvres sont hebergez, et est de très-grand revenu* (c'est l'inscription que porte le plan), étoit au dehors et à l'est de la ville, non loin des tombeaux, dans la direction du mur d'enceinte qui renferme les portes de Nasr et de Fotouh; c'est un fait (supposé que le tracé soit conforme aux lieux pour le temps) dont je n'avois trouvé de traces nulle part. Depuis l'époque du plan, la ville du vieux Kaire s'est étendue au sud; car il ne présente aucune maison au-delà de l'aquéduc. Les exercices des Mamlouks n'avoient pas lieu alors au sud de la ville de Boulâq, par la raison que j'ai dite tout-à-l'heure; mais ils se faisoient dans une plaine située au nord de cette ville, et il paroît qu'un autre spectacle y attiroit aussi les curieux, car la légende contient ces mots: *C'est ici qu'on court à la lice.* Au reste, ce plan présente encore d'autres singularités qui vaudroient la peine

(1) *Ierosol. Peregrinat. princ.* Radzivil.

d'être mentionnées, si elles n'étoient étrangères au sujet: par exemple, l'existence des canelliers. En effet, sur la rive gauche du Nil, entre la montagne et le fleuve, on voit plusieurs arbres assez forts, dont la légende est ainsi conçue: *Icy sont les arbres produisans la canelle* (1).

Je terminerai cet article par quelques remarques succinctes sur divers endroits de la ville. On croit qu'Ebn-Younis, fameux astronome, qui mourut l'an 399 de l'hégire [31 mai 1008] avoit son observatoire non loin de la porte actuelle de Qarâfeh. L'existence d'un observatoire est une tradition que l'on retrouve sur ce lieu; mais, selon le savant M. Caussin (2), l'observatoire étoit près de Birket el-Habech, lieu qui fut depuis converti en jardin avec des bâtimens, et correspondant à l'endroit appelé sur le plan *Birket Touloûn* (3). Ce savant prouve bien qu'un observatoire étoit établi avant el-Afdâl, fils de Bedr el-Gemâly (quoique Maqryzy dise que ce fut sous ce dernier que le lieu prit le nom d'*observatoire*, c'est-à-dire, plus de cent ans après la mort d'Ebn-Younis). El-Afdâl y fit établir une sphère armillaire d'une grandeur remarquable, avec un cercle de dix coudées de diamètre: elle étoit placée au-dessus d'une mosquée dans le grand Qarâfeh, ou la mosquée de l'observatoire. Ce dernier endroit (4) est fort éloigné de Birket Touloun, la porte de Qarâfeh étant à 1300 mètres plus à l'est; mais il est élevé et convient aussi très-bien pour un observatoire. Il ne seroit donc pas impossible de concilier les deux opinions; Ebn Younis auroit eu son observatoire près de Qarâfeh, et un autre auroit été élevé un siècle plus tard, auprès de Birket el-Habech (ou el-Touloun), par el-Afdâl, parce qu'alors on abandonna celui de l'est pour un motif quelconque. Au reste, voici la situation que Maqryzy donne à l'édifice: « L'observatoire du Kaire est une hauteur qui domine au midi sur » Birket el-Habech: du côté du levant, c'est une plaine; on y vient de Qarâfeh » sans monter. On appeloit autrefois cette hauteur *el-Joref*, ensuite on l'appela » *l'Observatoire*. . . . . Le cercle n'ayant pu être élevé sur cette mosquée, on » transporta l'observatoire à la mosquée el-Gyouchy; enfin, sous le vizir el-Mâ- » moun el-Batayi, on porta l'instrument sur la porte Bâb el-Nasr. » Ainsi l'observatoire changea de place plusieurs fois (5).

A la partie nord étoit une porte appelée *Bâb el-Sebâa'*, ou *des Lions* (6); c'est aussi le nom de la rue voisine, *Derb el-Sebâa'*. Cette localité tire son nom de deux lions qui sont sculptés sur les murs de la rue, auprès de la porte; la matière est un calcaire compacte, susceptible d'un assez beau poli, de la nature de la pierre de Qâou el-Kebyreh, qu'on voit au temple d'Antæopolis dans la haute Égypte. Ces lions ont été sculptés par ordre du sultan el-Dâher, le même qui a fait construire la grande mosquée de son nom, placée hors de la ville, du côté du nord. Les gens

(1) Quant aux crocodiles que le graveur a placés sur le bord du fleuve, on peut les regarder, je crois, comme un ornement. Pierre Belon, dans son curieux livre intitulé *Observations de plusieurs singularitez &c.* (Paris, 1588, *in-4.°*, pag. 264), rapporte qu'il a vu au Kaire plusieurs girafes dans le palais des sultans: il en fournit même une assez bonne figure, et lui donne le nom de *zurnapa*.

(2) Voyez les *Tables Hakémites*, traduites par M. Caussin de Perceval.

(3) Voyez *planche 26*, *É. M. vol. I* (n.° 238, V-10).

(4) Voyez *planche 26* (Y-4).

(5) *Tables Hakémites*, loc. cit.

(6) Voyez *planche 26*, *É. M. vol. I* (n.° 349, B-5).

du lieu débitent gravement que, dans une même nuit, Qâyd-aghâ enleva ces lions, les porta à sa maison, et les reporta à leur place.

La grande rue nommée *Del' el-Samak* ضلع السمك, située près de Qantarat el-Gedyd (1), tire son nom, dit-on, de deux grands os de cétacé suspendus à un santon; ces mots signifient *côte de poisson*: j'ignore qui les y a fait poser. On voit encore une vertèbre énorme de poisson suspendue au dehors de la belle citerne Hasan Kykhyeh (2); le diamètre est d'un quart de mètre [9 pouces].

A la porte de Moutouâlly, bâtie par le sultan de ce nom, j'ai remarqué aussi des boulets suspendus à des chaînes, et dont j'ignore aussi l'origine (3).

Ce qu'on nomme *Mastabet Fara'oun* [le siége de Pharaon], est une tourelle tronquée, élevée seulement de 5 mètres, et appliquée contre la muraille de la mosquée el-Gaouly, à l'ouest de la mosquée de Touloun, dans la grande rue qui mène à la citadelle (4). Cette tourelle faisoit partie d'une ancienne construction très-élevée, bâtie sur un rocher et garnie de tours, *Qala't el-Kabch* [le fort du Mouton]. C'est devant Gâma' el-Gaouly qu'étoit un beau sarcophage Égyptien en granit noir que les habitans appeloient *el-Hód el-Marsoud*. Isma'yl-bey l'a fait transporter dans cet endroit; on débite à ce sujet des contes absurdes (5).

§. VIII.

Observations sur plusieurs Usages du Kaire.

Les places publiques, au Kaire, rassemblent une foule d'oisifs et d'individus que des charlatans s'occupent à divertir, comme on le voit dans les villes d'Europe; on peut citer sur-tout la place de Roumeyleh, qui est au pied du château, où se tient une foire perpétuelle. Les rochers saillans qui sont au milieu de la place servent d'appui aux boutiques ambulantes des petits marchands de tabac, de cannes à sucre, de vieux fer, &c. D'étroites habitations sont adossées contre la magnifique mosquée du Soultân Hasan; à peine comprend-on que des humains puissent y séjourner, tant elles sont basses et petites: on les croiroit plutôt destinées à des animaux immondes; car ce sont des niches arrondies de 4 pieds de hauteur, construites en terre mêlée de quelques pierres, et ouvertes par le haut. Une famille entière vit dans ces trous de 6 pieds de diamètre; la misère et la saleté de ces gens font reculer de dégoût. C'est à peu près la même chose dans des masures du même endroit qui cependant, au dehors, ont une assez bonne apparence. Étant entré dans l'intérieur d'une de ces maisons, je fus saisi par une odeur infecte, et surpris de l'horrible malpropreté qui y régnoit; les murs étoient tout noircis: ce qui provient de ce que ces gens allument du feu par-tout indistinctement; ils y encombrent différens animaux, et y vivent pêle-mêle avec eux. Ayant porté les

(1) Voyez *planche 26, E. M. vol. I* (n.° 27, O-9).
(2) *Ibid.* (N-10), vis-à-vis de Hârt Safyeh, n.° 43.
(3) *Ibid.* (n.° 250, M-6.)
(4) *Ibid.* (n.° 201, V-10.)
(5) Le monument est gravé dans l'ouvrage, *A. vol. V, pl. 24, 25*; aujourd'hui il est à Londres. *Voyez* l'explication des planches du V.e volume d'*Antiquités*, et le chapitre XX des *Antiquités-Descriptions*.

Consultez l'*Appendice* pour quelques autres détails sur les anciennes rues et portes de la ville.

yeux sur une terrasse à un troisième étage, toujours dans cette même place, je vis des volets s'ouvrir : quel fut mon étonnement, quand j'aperçus que ceux qui mettoient la tête à la fenêtre étoient des chèvres, des chiens et des moutons ! Les habitans laissent pourrir les ordures de ces animaux, et elles s'accumulent de plus en plus; c'est sur-tout une des causes qui font que bien des maisons du Kaire se détruisent promptement, et sont bientôt abandonnées sans qu'on pense à les réparer. Après cela, peut-on s'étonner que la peste ait un accès facile dans le Kaire, et y fasse quelquefois d'horribles ravages !

Dans cette même place, des chanteurs rassemblent en cercle la multitude, et font entendre des instrumens à vent et à cordes. On voit des escamoteurs fort habiles jouer des gobelets avec adresse, et au moins autant de subtilité que les nôtres : ils font aussi d'autres tours que ces derniers ne font point dans nos places publiques; par exemple, ils coupent le nez à un enfant de manière à produire une illusion cruelle, au point qu'on recule involontairement quand l'enfant mutilé, et le visage sanglant, vient demander aux spectateurs quelques parâts pour l'assassin. Ces mêmes hommes font faire des tours à des singes dressés, et ils jouent avec des scorpions et des serpens avec une familiarité qui étonne au premier aspect. Pierre Belon avoit remarqué de son temps la même chose au Kaire. Il parle beaucoup *des singeries et basteleries des charlatans qui ont grande facilité d'apprendre des singeries à plusieurs sortes de bestes ; et, entre autres, ils en apprennent les chèvres, et les sellent, et mettent des singes à cheval dessus, et apprennent la chèvre à faire bonds et ruer;.... aussi apprennent à des asnes à contrefaire le mort;.... ils ont de ces gros maimons que les anciens ont nommés cynocéphales, si sages et bien apprins, qu'ils vont d'homme à homme qui regardent jouer le basteleur, et leur tendent la main, faisans signe qu'on y mette de l'argent; et l'argent qu'on leur baille, le portent à leur maître* (1). Ce n'est donc pas à l'Europe que les Égyptiens ont emprunté l'art d'instruire les animaux.

J'ai parlé plus haut des cafés, qui sont en si grand nombre dans le Kaire, vrai lieu de délices pour le pauvre; il y savoure à bon marché une liqueur indispensable pour lui, qui, livré à un travail accablant, sous une température qui énerve, ne peut réparer ses forces par des boissons fermentées. Des conteurs Arabes y débitent avec pompe et avec une éloquence populaire toute sorte de fables ou de contes merveilleux, que l'Égyptien écoute à la vingtième fois avec autant de plaisir qu'à la première. Plusieurs jeux occupent les oisifs des cafés : les échecs, les dames, le mangaleh. Mais ce qu'il aime par-dessus tout, ce sont les ombres chinoises, qu'on représente principalement dans les cafés Grecs pour amuser les Turks de Constantinople. Les sujets représentés seroient d'une platitude absolue, s'ils n'étoient encore plus révoltans par leur obscénité. Cependant de jeunes enfans entrent librement dans ces cafés pendant les représentations.

Les Égyptiens connoissent les feux d'artifice, et ils prennent aussi plaisir à ce divertissement. Celui qu'ils préfèrent à tous est l'exercice du geryd, ou l'art de lancer un bâton le plus loin possible, soit à pied, soit à cheval. L'usage de l'arc

(1) *Observations de plusieurs singularitez et choses mémorables trouvées en Grèce, Asie, &c. et autres pays estranges;* par P. Belon, du Mans; Paris, 1588, *in-4.°*; pag. 268. Voyez ci-après la *Description des environs du Kaire,* à la fin du §. IV, pour les exercices analogues que les bateleurs font faire aux ânes du Kaire.

a passé des hommes aux femmes; celles-ci s'en amusent dans l'intérieur des harems (1). Un des divertissemens le plus à la mode est la danse de l'a'lmeh. Ce n'est pas seulement dans les harems et dans les maisons des grands que se montrent ces danseuses; les plus vulgaires parmi celles-ci se livrent aussi à leurs jeux sur les places publiques. Le peuple prend plaisir à cette danse lascive, et il n'y a presque pas de jours, excepté pendant le ramadân, qu'il ne soit récréé par ce spectacle. Peu de mots suffiront ici pour en donner une idée. Les *a'lmeh* se rendent chez les particuliers, à l'occasion des noces et en d'autres circonstances; elles dansent au son des instrumens et accompagnées par le chant. Le genre de ces danses n'a rien d'analogue avec celles que nous connoissons en Europe, si ce n'est dans une partie de l'Espagne où les Maures ont laissé leurs usages. On sait que le caractère principal et même unique de ces danses consiste dans des mouvemens continuels et plus ou moins souples des reins : tous ces mouvemens se font en mesure, et ils suivent l'expression du chant. La danseuse, les mains garnies de castagnettes, fait toute sorte de gestes amoureux; quelquefois elle s'assied à terre et exécute les mêmes mouvemens avec une souplesse et une facilité qui étonnent. Quand deux *a'lmeh* dansent ensemble, l'une des deux représente l'amoureux, et elles jouent quelques scènes muettes où il ne faut chercher ni goût ni délicatesse : la plus grande habileté consiste à trouver les attitudes, les gestes les plus licencieux. Au surplus, cette danse finit par devenir très-monotone, aussi bien que l'air qui l'accompagne : c'est l'impression qu'elle a produite sur tous les Européens qui l'ont vue. Une de leurs chansons s'exprimoit ainsi : « Ce-» lui qui veut du plaisir en jouit : viens, mon ami, défais les cordons de ta cein-» ture, et approche-toi. » Le costume de l'a'lmeh n'a presque rien de particulier, comme on peut le voir dans les planches de l'ouvrage (2) : elle porte, ainsi que toutes les autres femmes, la robe fendue, qui laisse voir toute la gorge, les cheveux tressés et mêlés de cordonnets, et la tête coiffée d'un turban. Les cils et le tour des yeux sont noircis fortement; les doigts et les ongles sont rougis par le henneh. Seulement on remarque une ceinture qui lui environne les reins, elle doit tomber sans cesse pendant l'exercice, et il faut que la danseuse s'occupe à la rattacher à mesure qu'elle se dénoue, toujours en observant le rhythme de la musique.

On célèbre avec pompe les fêtes religieuses dans la ville du Kaire. Tout le monde sait que le ramadân est le mois du jeûne: alors on ne peut, entre le soleil levant et le soleil couchant, ni boire, ni manger, ni fumer, ni se livrer à aucun divertissement. Mais à cette privation, plus ou moins longue selon la saison (à la latitude du Kaire, de dix heures à quatorze heures), succèdent des jouissances bien suffisantes pour la faire oublier. La différence du carême des musulmans à celui des chrétiens, c'est que, chaque nuit, les premiers ont le carnaval; le jour ils assistent en foule aux

(1) Voyez *É. M. vol. II, planche* DD, *fig.* 2 *à* 21. Les flèches sont en bois des Indes, et garnies ordinairement d'un bout en ivoire. On a représenté dans cette planche un arc fabriqué en Perse et tous ses détails; savoir, les flèches, la corde avec laquelle on retourne l'arc, celle qui sert à le bander, le gantelet et la bague qui servent à diriger la flèche, enfin le carquois. Cet arc est remarquable par l'assemblage parfait des cinq pièces de cuir et de bois qui le composent, et qui seront décrites ailleurs; les dessins et la dorure sont d'une égale richesse.

(2) Voyez *É. M. vol. II, planche* LL, *fig.* 1, 2, 3, 4, représentant une a'lmeh frappant en mesure sur un tambour, ainsi que les détails de son *borjo'* (voile de visage) et de sa robe; et *pl.* MM, *fig.* 3, 4, représentant un a'lmeh dansant avec un tambour de basque à la main, ainsi que son voile.

prédications des mosquées avec beaucoup de dévotion, ou bien ils se livrent au travail et souvent au sommeil. La nuit, les rues sont illuminées et bruyantes : ils s'y rassemblent en beaux habits de fête, se régalent de pâtisseries et de mets sucrés, et se livrent à toute sorte d'amusemens. Les boutiques, qui ordinairement s'ouvrent de très-grand matin, ne sont ouvertes que fort tard pendant ce mois. Une foule immense se répand dans les rues; des hommes chantent à haute voix des passages du Qorân, accompagnés des sons discords des tambours et des hautbois. Le ramadân commence à la nouvelle lune de ce nom; une procession solennelle l'annonce deux jours d'avance : elle consiste en une grande foule d'hommes dont les uns portent des flambeaux, et les autres, des bâtons avec lesquels ils font divers exercices. Des chameaux portant des musiciens qui frappent sur des tambours de métal, ouvrent la marche; d'autres musiciens montés sur des ânes frappent aussi des tambours, ou bien jouent de quelques instrumens à vent, les plus criards qu'on puisse imaginer : viennent ensuite des hommes vêtus de rouge, portant des bonnets élevés avec une draperie blanche qui retombe sur le dos, et le front du bonnet garni en cuivre, costume analogue à celui des janissaires; des cheykhs montés sur des chevaux richement caparaçonnés terminent la procession.

Le grand Beyrâm, ou la grande fête, *E'yd el-Kebyr,* dure trois jours : pendant ce temps le peuple se porte en foule à Qâyd-bey pour adorer les tombeaux. Cette fête est analogue à notre jour de l'an; dès le matin, les gens de service viennent saluer leur maître et lui souhaiter mille prospérités, en invoquant le prophète en sa faveur; après quoi on leur donne la pièce. On se rend en affluence dans les mosquées. Pendant cette fête sur-tout, on mange beaucoup de viande; cette occupation en est, pour ainsi dire, la principale cérémonie. Aussi, dès la veille, les bouchers débitent une quantité extraordinaire de moutons. Toutes les boutiques sont fermées, et les habitans sont assis au-devant de leurs maisons en habits de fête. Dans les rues populeuses, ce sont deux lignes continues d'hommes accroupis, presque tous à la même hauteur et dans la même position, et tous fumant dans de longues pipes : en outre, il y a les promeneurs qui garnissent le milieu de la rue. Les cafés sont aussi remplis; on y entend de la musique, ainsi que des poëtes et des improvisateurs. Voilà à peu près en quoi consistent les fêtes des musulmans.

La fête de Mahomet dure plusieurs jours. J'ai vu pendant ce temps toutes les rues illuminées : dans la place Ezbekyeh, on éleva des mâts avec une foule de pavillons rouges et verts. Il y avoit des tentes dressées. Le quatrième jour de la fête, on tira, au coucher du soleil, cinquante coups de canon; à la nuit les derviches se rendirent dans la place. Ces pieux musulmans formèrent des cercles où ils s'assirent accroupis et marmottant des prières; ils firent mille contorsions en portant la tête à droite et à gauche avec un mouvement de plus en plus rapide, et faisant un bruit semblable aux gémissemens d'un animal. Cet exercice est très-pénible, même pour les spectateurs; les plus foibles d'entre eux ont bientôt succombé : aussi le cercle se rapetisse de plus en plus, jusqu'à ce qu'un dévot reste tout seul, après avoir continué ses mouvemens sans s'arrêter une seconde : celui-ci prend alors le titre de *santon* ou de saint. On voit

dans la place une grande quantité de pareils cercles. Cette fête attire une très-grande affluence (1).

La fête de Fatmeh [Fatime], la fille de Mahomet, dure aussi trois jours. Pendant ce temps, les boutiques restent ouvertes et éclairées toute la nuit. Le jour que je vis célébrer cette solennité, le cheykh Sâdât, cheykh de la mosquée de Fatmeh, fit faire de grands préparatifs; la mosquée et tout le quartier étoient illuminés, ainsi que la rue du vieux Kaire. Les illuminations des particuliers sont plus belles et plus riches que chez nous. Un misérable marchand de dattes a devant sa boutique, qui n'a que 5 pieds de face, jusqu'à quinze ou vingt lumières : ce sont de petites lampes en verre de diverses formes. Qu'on juge du coup-d'œil d'une rue marchande ainsi illuminée. La maison du cheykh Sâdât, vis-à-vis de la mosquée, avoit des pièces de feu considérables, c'est-à-dire, de grands cônes ou pyramides, divisés par tablettes toutes percées de lampes. La ferveur étoit extrême : j'ai vu plusieurs fois des musulmans toucher de la main le mur extérieur de la mosquée, la porter ensuite à la bouche, la baiser et la mettre sur le cœur. Les rues étoient garnies comme les nôtres pendant les jours de foire. On voyoit des boutiques ambulantes enjolivées de papiers bleus et blancs, couvertes les unes d'oranges, et les autres de sucreries et de pâtisseries. L'objet de la vénération étoit le tombeau de la fille de Mahomet; quelques fidèles musulmans, dans un accès de dévotion, alloient jusqu'à verser des larmes.

La fête de Seyd Zeyneb et de Sitty Zeyneb se célèbre aussi par de grandes illuminations. Le premier jour, à neuf heures du soir, une procession se met en marche; à sa tête sont des gens portant de grands flambeaux, c'est-à-dire, des cages de fer où l'on brûle des bois résineux élevés au haut d'un bâton; viennent ensuite des chanteurs et des joueurs d'instrumens; les porte-flambeaux et les musiciens se succèdent ainsi plusieurs fois; après eux viennent soixante à quatre-vingts personnes portant des pyramides de lampes, de 6 pieds de haut, et qui en contiennent plusieurs centaines. Ces hommes sont entremêlés de dévots qui gesticulent et qui suivent la procession en chantant des versets du Qorân. A la fin viennent douze hommes habillés en blanc et en turban blanc. Le grand cheykh de la mosquée termine la marche. Ces pyramides illuminées produisent beaucoup d'effet, sur-tout à cause de leur mouvement continu. Il faut convenir que les illuminations des Égyptiens l'emportent, à certains égards, sur les nôtres; au lieu d'être fermées, toutes les boutiques sont ouvertes, et, au lieu d'un ou de deux lampions, comme on le voit devant nos boutiques, il y en a toujours huit à dix et quelquefois le double. La mosquée de Sitty Zeyneb étoit ornée d'une

(1) Je citerai un trait puisé littéralement dans mon journal de voyage.

« Ce matin, un Turk, inspiré de Mahomet, et pour » célébrer la grande fête, a assassiné un jeune Français, » tambour de la 32.e demi-brigade, en lui tirant un coup » de pistolet, et en l'achevant d'un coup de sabre : celui-» -ci étoit avec deux autres Français, comme lui sans » armes, et qui n'ont pu ni le défendre ni le venger. L'as-» sassin, se croyant poursuivi, a pris la fuite et s'est » réfugié dans un puits. Des Grecs ont couru pour le » saisir : étant arrivés à la maison où il étoit, un d'eux » s'est fait lier par le corps et descendre dans le puits; il » a saisi l'assassin et s'est fait remonter avec lui. Interrogé » s'il avoit eu des intelligences et si ce meurtre étoit lié » à une conspiration, le Turk a répondu très-simplement » que, le matin, il avoit reçu du prophète une inspiration, » et qu'il avoit cru devoir faire le sacrifice d'un Français » pour célébrer dignement la sainte fête d'aujourd'hui. » Les Grecs se sont bien montrés dans cette affaire comme » dans toutes les autres : ce sont des hommes de courage » et d'un attachement sûr. Ils se battent contre les Arabes » Bédouins et en purgent les abords du Kaire. »

magnifique pyramide soutenue par des colonnes de feu, ayant plus de 15 pieds de hauteur; celle-ci étoit suspendue dans la rue, et contenoit plus de deux cents lampes. L'affluence étoit extrême dans toutes les rues du quartier. Le troisième jour de la fête, la procession a eu lieu comme le premier.

Pendant le mois de cha'bân, il y a plusieurs fêtes en l'honneur de différens cheykhs, entre autres celle de cheykh Hanafy, personnage très-vénéré, fête qui dure quinze jours. Elles sont particulièrement brillantes le soir et la nuit. Les boutiques sont illuminées d'une douzaine ou d'une vingtaine de lampes, et elles sont toutes ouvertes. Devant les maisons principales sont suspendus des lustres où il y a des lampes par centaines. Les rues, déjà fort étroites, sont encore rétrécies par les étalages de sucreries et autres marchandises. Si l'on joint à cela la foule des gens qui passent, le tumulte des voix confuses, l'éclat des robes rouges et des autres costumes, on aura une idée de ces sortes de fêtes, où, du reste, il y a peu de variété : la présence des femmes ne vient point les embellir. Les Turks, assis en beaux habits sur le devant de leurs maisons ou dans les boutiques des barbiers, n'ont guère d'autre divertissement que celui de fumer. Je vis, le jour de la grande cérémonie (qui est le dernier du mois où tombe la fête), le *nec plus ultrà* de la magnificence des Égyptiens en fait d'illuminations; quantité de *fellâh* et de badauds étoient arrêtés devant de petits bateaux illuminés que l'on faisoit courir sur des cordes au travers des rues. Celle de la mosquée d'Hanafy, très-étroite et très-longue, étoit véritablement encombrée de lumières; ce coup-d'œil avoit quelque chose de magique à cause des milliers de feux croisés, rayonnant dans tous les sens.

Malgré la solennité et la pompe de ces fêtes religieuses, aucune n'a autant d'éclat ni d'intérêt que la fête de l'ouverture du khalyg ou canal du Kaire. L'ouverture de la digue est un événement pour tout le pays; il n'est pas étonnant qu'on y attache autant d'importance, et que cette fête soit signalée par des réjouissances particulières. Elle commence au coucher du soleil; des barques illuminées parcourent le petit bras du Nil qui est à l'est de l'île de Roudah; le lendemain, au lever du soleil, on pavoise toutes les barques; une foule immense occupe les hauteurs qui avoisinent la bouche du canal. Le bruit du canon et celui des instrumens de musique se font entendre de toutes parts : il semble que toute la population du Kaire se soit rassemblée sur les berges du canal. Au point le plus élevé est un kiosque, pour recevoir les u'lemâs et les personnages considérables. La perspective qu'elles présentent est de l'aspect le plus animé. Les travailleurs s'occupent depuis le matin à enlever une partie de l'épaisseur de la digue. Quand le signal est donné, on ouvre trois rigoles, par où l'eau se précipite bientôt; sa masse les change en autant de torrens qui se réunissent, enlèvent et entraînent devant eux le reste de la digue. En moins de dix minutes le niveau s'établit; une heure après, l'eau atteint la place Birket el-Fyl et la place Ezbekyeh, et dans la journée elle arrive à Birket el-Hâggy, à quatre lieues du Kaire. On jette au peuple des médins; le soir on illumine par-tout sur le fleuve, sur le canal et dans la ville, et l'on tire des feux d'artifice. Tel est en abrégé le tableau de la fête dont j'ai été témoin le 6 fructidor an 7.

Un an après, la même cérémonie s'est renouvelée avec plus d'éclat encore. On

avoit élevé des pavillons à la française ornés de draperies, et un amphithéâtre pour la musique, et l'on avoit divisé en étages et en plates-formes les grandes buttes qui proviennent du curage du canal. La foule distribuée sur ces plateaux présentoit un aspect magnifique (1). La musique Turque ou plutôt le charivari avoit duré toute la nuit; il ne cessa pas de se faire entendre pendant tout le cours de la fête. Les cheykhs accompagnoient le cortége du général. Quelques femmes Turques de distinction se faisoient apercevoir. Sur l'île de Roudah, sur l'aquéduc et les différens forts, il y eut de nombreuses décharges d'artillerie et de mousqueterie. Au moment où l'eau pénètre dans le canal, une foule d'hommes, qu'on appelle *les pêcheurs de médins*, se précipitent au pied du kiosque; c'est de là qu'on en jette des poignées dans le fond du canal. Ces hommes sont armés de filets de forme conique, portés sur un long manche; ils les tiennent à bras élevé, et reçoivent les parâts que l'aghâ et d'autres officiers leur jettent du haut du pavillon. La foule des nageurs qui se disputent la monnoie, et ce combat entre les porteurs de filets de toute grandeur, présentent un spectacle réjouissant : les uns craignant d'être gagnés par l'eau et d'en recevoir le choc, les autres continuant de tendre leurs filets, tous couverts d'eau jusque sur la tête. La petitesse extrême de cette monnoie est une difficulté de plus pour la saisir : ce sont des paquets de 1000 parâts que l'on jette ainsi à la volée, en même temps que des dragées.

Quand l'eau commence à descendre dans le canal, elle reste quelque temps sans être aperçue; mais, dès que la pression a miné l'ouverture, de manière que 3 ou 4 pieds d'eau puissent passer à travers, il s'établit une espèce de cataracte ou cascade qui bouillonne. Le premier bateau attend pour descendre que la chute ne soit plus que de 2 pieds, et cet instant attire fortement l'attention. Quand les eaux sont très-hautes, comme il arriva cette année, le niveau met cinq minutes à s'établir de part et d'autre de la digue, depuis le moment où l'eau commence à passer. Il y avoit cependant environ 8 pieds de différence entre la hauteur du Nil et le fond du canal, et une largeur de 24 à 30 pieds. C'est en ce moment que l'artillerie et la mousqueterie font une décharge générale et que la musique redouble de bruit. Dès que le niveau est établi, des canges pavoisées de toute sorte de drapeaux entrent dans le canal et suivent la marche des eaux. On tire aussi, quoiqu'en plein jour des feux d'artifice et des fusées volantes dont l'effet est très-médiocre. Quelquefois l'acharnement des gens du peuple pour saisir quelques parâts est funeste à plusieurs; cette année, quatre se sont noyés au pied de la digue. Au pont de Sitty Zeyneb, on en a trouvé deux autres noyés. Les Turks disent à ce sujet : « C'est une proie qui appartient au fleuve; voilà le Nil qui grandit, il faut bien qu'il mange. » Quelquefois on jette de l'or au lieu de parâts : Mourâd-bey avoit l'habitude de jeter des sequins. On raconte qu'un jour qu'il assistoit à la fête du Nil avec son khaznadar, il s'aperçut que celui-ci donnoit de l'or au peuple : « Comment ! lui dit-il, je crois que tu jettes plus d'argent que » moi ! » Aussitôt il se fit apporter plusieurs grandes bourses pleines d'or, et il jeta les sequins à la poignée. Le spectacle du Nil lui-même n'est pas le moins intéressant des tableaux de la fête; le fleuve, aux environs, couvre presque toute la

(1) Voyez *planche 19, É. M. vol. I.*

vallée, à l'exception de quelques points qui semblent surnager, ce sont les villages : on diroit d'une vaste mer parsemée d'îlots.

Autrefois le pâchâ présidoit à la fête, accompagné des grands et de tous les officiers publics; les beys et les Mamlouks occupoient une place particulière. On élevoit dans le lit du canal, en avant de la digue, une masse de terre informe, qu'on appeloit *a'rouseh* ou *la fiancée*, et que l'on précipitoit dans les eaux, ou plutôt que les eaux renversoient quand la digue étoit ouverte. Presque tous les voyageurs ont regardé cet usage comme étant en quelque sorte la tradition d'un sacrifice humain, superstition attribuée aux anciens habitans : mais jamais on n'a apporté de preuves positives de cette ancienne pratique, ni du changement qui s'est opéré dans la coutume; la tradition dont il s'agit est pleine d'obscurité et d'incertitude (1). On doit donc, je crois, abandonner cette histoire comme apocryphe (2).

On a décrit ailleurs les cérémonies d'un mariage Égyptien, je parlerai seulement d'un double mariage dont j'ai été témoin : deux individus se marioient en même temps, et les deux fêtes ne formoient qu'une cérémonie ; en voici l'esquisse. La marche est ouverte par des tambours suivis de danseurs et de danseuses; viennent après les hommes conviés à la noce; ensuite les femmes, toujours voilées à l'ordinaire et faisant entendre un cri particulier, formé des syllabes *oulou-loulou*..... répétées avec une volubilité extraordinaire (3); puis un dais en soie blanche et rouge, porté par quatre personnes; les bâtons sont libres, de manière que le dessus flotte ou s'abaisse sur la jeune mariée : elle est couverte de la tête aux pieds d'un long voile épais, qui l'empêche même de voir, et presque de respirer; aussi faut-il que deux femmes la soutiennent, et qu'une troisième s'occupe à l'éventer. Elle porte sur le front ses bijoux et ses cadeaux de noce. Le mari marche derrière le dais, entre deux parens qui le soutiennent également. Ajoutez à tout cela un cortége nombreux d'enfans qui se mêlent à la fête; un grand bruit continu, ressemblant parfaitement à des coups de marteau précipités qu'on frapperoit sur une chaudière; enfin une procession marchant d'un pas assez rapide : on aura une assez juste idée de cette cérémonie. Le même jour, à dix heures du soir, le cortége recommence la procession à la lueur des flambeaux, au son des tambours et d'un instrument à vent, très-criard, dont le son est beaucoup plus perçant que celui du hautbois; le musicien le manie avec assez d'adresse : mais les airs, et en général tous ceux de la musique Egyptienne, sont peu chantans et très-monotones. Aucune femme n'assiste à la cérémonie du soir (4); on n'y voit que le mari, toujours soutenu par les bras. A sa marche lente et triste, à son air morne, silencieux, presque imbécille, on diroit plutôt qu'il marche au supplice. Les danseurs et les musiciens semblent chargés de s'égayer pour lui. Tous obéissent à un maître de céré-

(1) C'est Murtadi principalement qui rapporte cette prétendue coutume, et fait honneur aux khalyfes de son abolition; mais on sait que ses *Merveilles de l'Égypte* sont pleines de fables.

(2) Chems el-Dyn, dans son ouvrage intitulé *les Étoiles errantes*, rapporte que *le mariage du canal Nasry avec Birket el-Rotly* a lieu le premier jour de Thoth (*Notices et Extraits des manuscrits de la bibliothèque du Roi*, t. I.er). Cette tradition curieuse s'explique par l'inspection du plan du Kaire (*planche 26*, B-10); le 1.er du mois de Thoth indique ici le solstice d'été, époque ordinaire de la rupture de la digue.

(3) C'est à peu près le même cri qu'elles font entendre, et presque sur le même ton, lors des enterremens.

(4) Il est cependant d'usage qu'elles viennent à la fête nocturne, et même dévoilées; mais, à cause de la présence des Français, on avoit supprimé cet usage.

monie, conduisant ou arrêtant les exercices au signe de sa baguette. Outre les tambours métalliques qui marchent en avant, il y a de grosses caisses couvertes d'un drap rouge; les coups sourds frappés dessus adoucissent un peu pour l'oreille du pauvre mari le bruit insupportable des instrumens à vent. Quand la procession passe sur les ponts et sur les places, on s'arrête pour exécuter quelques danses ridicules ou grotesques. Les réjouissances se prolongent très-avant dans la nuit.

On sait que, le lendemain de la noce, l'usage est de montrer la chemise de la mariée et de l'exposer à une fenêtre : le mari a droit de répudier sa femme sur-le-champ, si elle ne fournissoit point cette preuve de virginité. Un de nous avoit peine à croire à l'existence de cet usage bizarre et grossier; mais le nouveau mari vint lui-même le voir, accompagné de ses garçons de noce : l'un d'eux exposa la tunique à tous les regards, et le mari reçut les complimens d'usage.

Il existe au Kaire, auprès de Bâb el-Kharq, un bureau de mariage; ce lieu s'appelle *Mahkameh Bâb el-Kharq* (1). Le bureau est tenu par des écrivains Turks; ceux qui veulent se marier s'y font inscrire, ils y trouvent des partis à épouser; on n'est pas trop surpris de trouver cet usage singulier dans un pays où les futurs époux ne peuvent se voir avant le mariage : *mahkameh* veut dire, en général, *tribunal*.

Dans le §. VI, il a été question de l'okel des esclaves noirs des deux sexes; je dirai ici deux mots des malheureux qu'on y met en vente. La caravane d'Abyssinie et celle de Dârfour sont logées, à leur arrivée, dans cet okel, non loin de Khân el-Khalyly. Les femmes, presque nues, ou à peine couvertes d'une seule étoffe très-grossière, la tête également nue, sont au milieu d'une cour, assises à terre et exposées à la vue de tout le monde. On est attristé par le spectacle de ces êtres infortunés, traités et vendus comme un vil troupeau; et cependant elles ne paroissent pas affligées de leur sort; elles sourient même aux matrones qui viennent les marchander et les visiter. Généralement elles sont d'un teint très-foncé, bien faites et toutes très-jeunes; on les vend de 60 à 100 talaris. Pendant les quatre à cinq premiers jours qui suivent le marché, l'acheteur peut réclamer son argent; si les esclaves ne sont pas contentes de leur maître, elles peuvent le forcer à les rendre au marchand.

Les santons sont des espèces de fous qui gardent leurs cheveux, à qui tout est permis, et pour qui le peuple est pénétré d'un respect aveugle et superstitieux. L'un de ces hommes, que j'ai vu au Kaire, et qui passoit pour un inspiré de Mahomet, avoit coutume de se promener dans les rues de la ville entièrement nu; les femmes, même bien mises, qui passoient en même temps, loin de reculer à son aspect, s'arrêtoient, et alloient au-devant de lui pour lui baiser la main. Une fois (on aura peine à le croire) le santon saisit une de ces femmes et la renversa par terre, au milieu d'une rue populeuse; une autre femme qui passoit par là ôta son voile et en couvrit le bienheureux couple : la première femme ensuite harangua le peuple elle-même, en disant qu'une inspiration du prophète avoit conduit en ce lieu le saint homme, et elle annonça qu'il naîtroit de leur union

(1) Voyez *planche 26, É. M. vol. I* (n.° 2, M-9).

un fidèle croyant; après quoi elle mena le santon chez elle et lui donna des habits: mais celui-ci les distribua aux pauvres.

Un santon appelé *Cheykh Ahmed Abou Hadyd*, ainsi nommé, disoit-on, à cause d'une grande coupure au cou dont il avoit guéri miraculeusement, mourut pendant l'expédition; c'étoit un de ces prétendus saints qui courent les rues de la ville tout nus ou couverts de misérables haillons. Une troupe d'autres saints comme lui suivoit ses funérailles; ils marchoient en rond et faisoient une foule de contorsions, portant successivement la tête à droite et à gauche, et poussant de gros gémissemens ou plutôt des hurlemens singuliers. La fatigue est telle, qu'ils en écument; le visage est enflammé, les yeux sortent de la tête : cette pratique est la même qu'à la fête de Mahomet.

Je terminerai ce paragraphe par une autre anecdote dont j'ai été le témoin. En revenant d'une cérémonie qui avoit attiré la foule, un ânier qui m'accompagnoit trouva un jeune enfant sous les pieds d'un chameau; personne ne le réclamoit : il s'empara de cette petite créature, comptant lui servir de père. Je ne pus l'empêcher d'emporter l'enfant avec lui; ce qu'il fit tout en conduisant ma monture. Au milieu d'une rue, je rencontrai un groupe de femmes dont l'une sembloit faire des signes et des cris de joie : je ne m'y arrêtai point. Bientôt je m'aperçus que ces exclamations étoient des cris de douleur. Mais, comme je continuois ma route, cette femme courut après moi, s'écriant : *Rendez-moi mon enfant!* C'étoit la mère elle-même qui, par un heureux hasard, s'étoit trouvée dans la rue où je passois. Je ne puis exprimer avec quels transports elle se jeta sur sa fille et l'arracha des bras de l'ânier. Après qu'elle l'eut couverte de baisers, elle me baisa aussi les mains pendant long-temps; elle versoit des pleurs abondans et se soulageoit de son émotion; ensuite elle contoit son aventure à tous les gens du quartier, et comment elle m'avoit l'obligation d'avoir retrouvé sa fille, appelant sur moi mille bénédictions, quoique je n'y eusse aucun droit. Cette jeune mère (elle avoit dix-huit ans) étoit venue d'une très-grande distance; elle couroit depuis quelques heures sans avoir rien découvert, tellement qu'elle passa en un instant de l'excès du désespoir à celui de la joie. Sans doute dans nos villes on verroit de semblables preuves de tendresse maternelle, et une femme courir ainsi de rue en rue après son enfant durant des heures entières, sans s'en rapporter aux crieurs publics (1); mais il n'en faut pas moins rendre justice aux vertus domestiques qui distinguent l'intérieur des familles musulmanes. La vérité est que les musulmans ne manquent d'aucune des vertus qui honorent l'humanité; malheureusement elles sont trop souvent sacrifiées à la religion ou à la politique.

Ce qu'il y a de remarquable, c'est que les exclamations de douleur, chez les femmes du Kaire, sont tout-à-fait semblables pour le ton à nos cris de joie. Un exemple frappant s'en voit tous les jours aux enterremens : à entendre les hommes et les femmes qui accompagnent les cérémonies funèbres, on jureroit qu'ils chantent des chansons faites exprès pour égayer et divertir les passans.

(1) Il est d'usage, comme chez nous, qu'un crieur public proclame les enfans perdus.

DESCRIPTION

DES

ENVIRONS DE LA VILLE DU KAIRE.

Les lieux dont il nous reste à donner la description topographique sont compris, d'une part, entre Torrâh, au midi du Kaire, et la Qoubbeh, au nord; de l'autre, entre la rive droite du Nil, à l'ouest, et la chaîne du Moqattam, à l'est. Cet espace a environ deux lieues et demie dans le premier sens, une lieue et demie dans le second. Il renferme, outre le Kaire, plusieurs autres villes, savoir, le vieux Kaire, Boulâq, et Gyzeh, ville plus petite; quatre îles: l'île de Terseh, l'île de Roudah, l'île de Moustafâ-aghâ, l'île de Boulâq (ou el-Qorâtyeh), et une petite île au nord qui en dépend, où les Français avoient formé un lazaret; une douzaine de hameaux ou villages, dont el-Baçâtyn à un angle et Embâbeh à l'angle opposé; deux grands couvens au vieux Kaire, Deyr el-Nasarah et Deyr Abou-Seyfeyn; un grand aquéduc; plusieurs étangs extérieurs, Birket el-Cheykh Qamar, Birket el-Rotly; des carrières derrière le vieux Kaire et au Moqattam; enfin des jardins au vieux Kaire, à Boulâq, au nord d'el-Hasanyeh, et sur-tout les jardins délicieux de l'île de Roudah.

Deux *villes des tombeaux* occupent la partie orientale de ce même espace, au pied de la montagne Arabique.

Une ceinture épaisse et élevée, formée des décombres tirés de la ville, l'entoure presque de toutes parts: elle est commandée par ces points élevés de cette chaîne, de même que par le mont Moqattam. Les Français y avoient élevé dix-neuf forts susceptibles d'une bonne défense, sans compter les batteries de l'île de Roudah.

§. I.er

Le vieux Kaire.

Tout l'espace dont on vient de parler est compris dans le plan général des environs du Kaire (1), qui donne une idée juste de la forme du sol, de la topographie et de la position respective des lieux, par rapport au fleuve et à la montagne. On peut donc se rendre compte des motifs qui ont fait choisir ce point de la vallée du Nil pour y fonder une ville. Niebuhr a fait une réflexion judicieuse, quand il a dit que les Arabes, en s'établissant à Fostât, avoient cherché un lieu qui fût à la portée de leur pays dont il falloit souvent tirer des secours, et placé en même temps d'une manière centrale; car il n'eût pas été prudent pour eux de s'établir sur la rive gauche du Nil. Mais il auroit pu ajouter que le voisinage de la vallée de l'Égarement (qui vient déboucher sur le fleuve à el-Baçâtyn) a dû déterminer les conquérans à fixer près de là l'emplacement d'un poste destiné à devenir un centre de population; en second lieu, que ce point (la Babylone

(1) Voyez *planche 15, É. M. vol. I.*

d'Égypte) se trouvoit sous la protection de la montagne Arabique placée à l'est, et qui s'avance au nord comme un long promontoire; enfin, que ce même point étoit à l'entrée du canal qui communiquoit avec celui des deux mers. C'est ce qu'on verra sur le plan général (*planche 15*), et encore mieux sur la *planche 24* de l'Atlas géographique. D'un autre côté, A'bd el-Latyf remarque avec raison que l'emplacement de Fostât étoit mal choisi sous le rapport de la salubrité, comme trop voisin du Moqattam, et privé plus long-temps de la salutaire influence du soleil levant. Mais les Arabes ne pouvoient, à cette époque, avoir fait toutes ces réflexions.

C'est après s'être emparé de la ville capitale occupée par les Grecs, et appelée *Masr* par les auteurs Arabes, qu'A'mrou-ben el-A'âs marcha sur Alexandrie (1). L'emplacement de sa tente, que, par un motif assez romanesque (2), il avoit laissée debout, devint le siége de la ville nouvelle. Tous les écrivains sont d'accord sur ce point, mais on ne l'est pas également au sujet du lieu de la ville qu'il avoit conquise sur les Grecs. Les uns croient que c'est Memphis, et se fondent sur la route que ceux-ci prirent pour se porter à Alexandrie; les autres pensent que c'est Babylone. Il y a des difficultés contre ces deux opinions: Memphis étoit en ruine, Babylone étoit un endroit trop peu considérable pour une capitale. Il n'y a pas de motifs pour s'écarter du témoignage d'el-Edriçy, qui, en très-peu de mots, donne l'emplacement du lieu de *Masr: Urbs* (primaria). *Mesr olim quoque vocabatur ainschemes* (3). Il désigne donc Héliopolis; cette grande ville seule pouvoit, avec Memphis, passer pour une ville capitale: mais Héliopolis, et non Memphis, étoit placée du côté du fleuve; ce qui explique la route prise par les troupes Grecques. En effet, tandis que Makaukas, leur général, se réfugioit avec la garnison dans l'île de Roudah, l'armée traversoit le Nil pour se rendre à Alexandrie. Il est vrai que le même Edriçy, à l'article de Fostât, s'exprime ainsi: « Fostât est » la ville même de Mesr. » Mais, comme la ville capitale de l'Égypte a toujours été désignée chez les Arabes par *Mesr* (mot qui lui-même est le nom de l'Égypte), ce passage veut dire seulement que Fostât succéda comme capitale. Notre sentiment n'est qu'une conjecture, mais il lève presque toutes les difficultés; on n'en peut dire autant des autres opinions.

Quant au mot même de *Fostât* فسطاط, il signifie en arabe *tabernaculum*, une tente, mais plus particulièrement une tente formée d'un tissu de poils de chèvre (4); rien n'empêche donc d'admettre que la ville ait été établie au lieu où dressa ses tentes le vainqueur de l'Égypte, et qu'elle ait emprunté même son nom de cette circonstance. L'histoire dit fort peu de chose de la ville de Fostât jusqu'à ce que le

(1) Selon A'bd el-Rachyd el-Bakouy, A'mrou auroit assiégé Alexandrie l'an 9 de l'hégire [630], et prolongé le siége pendant quatorze mois (cette date diffère beaucoup de celle d'el-Makyn): voyez les *Extraits de sa Géographie*, par M. Marcel. (*Décade Égypt.* tome I, p. 278.)

(2) Une colombe avoit déposé ses œufs sur le faîte de la tente, ce qui fut de bon augure pour les Arabes: A'mrou ordonna qu'on la laissât intacte jusqu'à ce que les petits fussent éclos, ajoutant, dit el-Edriçy: « Nous ne sommes pas gens à faire du mal à celui qui se réfugie dans notre sein, ni à offenser même un pigeon en brisant ses œufs. » (*Edrisii Africa*, sect. III, p. 1.ª, pag. 366 du *Comment.* de Hartmann.) El-Makyn confirme cette historiette. Abou-l-Fedâ se borne à dire qu'A'mrou bâtit Fostât auprès de Qasr el-Châma', et que la mosquée d'A'mrou étoit à peu de distance du lieu où il avoit sa tente.

(3) Traduct. de Gabriel Sionite.

(4) *Décade Égyptienne*, tom. III, pag. 167.

Kaire lui eût succédé. On ne sait pas l'extension qu'elle acquit: on peut seulement présumer qu'elle s'étendit, à l'est et au sud, jusqu'aux points occupés par les buttes de décombres; le Nil et l'aquéduc avec la bouche du canal sont ses limites à l'ouest et au nord. Je ne crois donc pas que Fostât ait jamais eu plus de 2400 mètres en tout sens. Cependant elle a continué d'être le chef-lieu de l'Égypte depuis l'an 20 de l'hégire [640] (1), jusqu'en l'année 359 [969], époque de la conquête de l'Égypte sous le khalyfe Mo'ezz le-dyn-allah, prince Fatimite, qui fit jeter les fondemens du Kaire, c'est-à-dire, pendant trois cent vingt-neuf ans. A la vérité, selon Abou-l-Fedâ (traduit par Savary), Fostât-Masr n'a été le siége de l'empire d'Égypte que jusqu'au moment où Ebn-Touloun construisit le faubourg de Qâtaya'; mais comment concilier ce fait avec un autre passage du même auteur! « L'an 564 de l'hégire [1168], les Français conduits par Amaury s'emparèrent » du Kaire; Châour, vizir du khalyfe Adhed, craignant que Fostât ne tombât entre » leurs mains, y mit le feu, et la ville brûla pendant cinquante-quatre jours. » Or, si cent quatre-vingt-dix neuf ans après la fondation du Kaire la ville de Fostât avoit encore cette importance, comment auroit-elle cessé d'être la capitale un siècle avant cette même fondation, et comment le Kaire l'auroit-il été alors, puisqu'il ne fut enceint de murs qu'en 572 [1176]! D'après ce que je viens de dire du site de la ville ancienne, et que tout le monde peut vérifier sur les plans (2), il est impossible de comprendre et je n'entreprendrai pas d'expliquer le passage où el-Edriçy lui donne trois parasanges de longueur.

Le nom actuel de la ville qui a succédé à Fostât est *Masr el-A'tyqah* مَصْر العَتِيقَه l'ancienne Masr ou l'ancienne capitale; mais les voyageurs modernes (on l'a déjà remarqué) lui ont donné un nom impropre, en l'appelant le VIEUX KAIRE, puisque jamais Fostât n'a porté le nom de *Kaire*, et que celui-ci n'est autre chose qu'une épithète qui fut imaginée pour la première fois sous Mo'ezz le-dyn-allah, probablement en l'honneur de ses victoires. Ces écrivains ont pris *Kaire* et *Masr* l'un pour l'autre; cependant l'appellation de *vieux Kaire* est restée, et elle est d'un usage général.

Dans l'espace que nous avons assigné à l'emplacement de Fostât, sont compris le Qasr el-Châma' (grande enceinte sur laquelle je ne m'étendrai point, parce que ce lieu, qui renferme des vestiges antiques et plusieurs couvens Coptes, a été décrit dans le chapitre XIX des antiquités par M. du Bois-Aymé); la fameuse mosquée qui porte le nom d'*A'mrou*, le plus ancien des édifices de la religion musulmane; une autre grande mosquée dite *Gâma' Abou el-So'oud*, et le grand couvent d'Abou-Seyfeyn. Comme la nomenclature des lieux de la ville trouvera sa place à la fin de ce chapitre, je me bornerai à peu de mots sur les détails de sa distribution et de ses édifices. La mosquée d'A'mrou fut construite à la place d'une église des Chrétiens qu'il avoit rasée. Selon A'bd el-Rachyd el-Bakouy, le Qorân tout entier y étoit écrit en koufique sur des tables de marbre blanc, avec les titres ornés en or et en azur. Elle forme à peu près un carré de 120 mètres de côté, et elle a le

(1) *Voyez* la note 1, page 742.

(2) Voyez *planches 15 et 16.*

plus grand rapport pour le plan avec la mosquée el-Hakim, sur-tout avec la mosquée de Touloun. C'est une vaste cour entourée de galeries péristyles qui ont sur un côté cinq rangs de colonnes, et sur les autres, deux et trois rangées: quoiqu'elle soit en très-mauvais état, les dévots du Kaire vont souvent la visiter. Ce qu'on nomme les greniers de Joseph, *Harâmât Yousef* et *Souaqât el-Qamh*, sont des enceintes découvertes, entourées de fortes murailles, où l'on enfermoit en effet des provisions de grains tirés du Sa'yd. Il est possible que ce surnom vienne, comme celui du puits et du château de la citadelle, du nom de Saladin, *Yousef Salâh el-Dyn*, ou d'un sultan postérieur: mais des voyageurs ont sérieusement regardé cet endroit comme les magasins de blé que Joseph le patriarche avoit établis.

A l'extrémité nord est la prise d'eau de l'aquéduc *el-Migreh* ou *Saqyet el-Migreh*, aquéduc qui conduit l'eau à la citadelle, et qui fut bâti par el-Ghoury, l'un des derniers sultans Circassiens, après 907 [1501]; il sert encore à sa destination (1). C'est un bâtiment élevé et massif en forme d'hexagone, haut d'environ 21 mètres [64^{ds}]; le côté de l'hexagone est de la même dimension. Sept roues à pots sont placées au sommet; autant de bœufs les font tourner et élèvent l'eau à l'étage supérieur, d'où elle s'écoule dans l'aquéduc (2).

C'est au *vieux Kaire* que se font les chargemens pour la haute Égypte, et qu'on perçoit les droits sur les barques qui en descendent, chargées de blé, d'orge, de féves, de dattes, de sucre, de bestiaux, &c. C'est ce qui rend ce port très-fréquenté et très-commerçant; il s'y arrête sans cesse un grand nombre de navires. En général, le coup-d'œil du vieux Kaire est gai, animé, pittoresque. Une longue avenue plantée d'acacias odorans conduit du vieux Kaire vers Deyr el-Tyn (joli village (3), le dernier de la province d'Atfyeh), en passant par *Atâr el-Naby* [Traces du Prophète], lieu ainsi nommé parce que les musulmans y croient voir sur une pierre l'empreinte du pied de Mahomet

Le *vieux Kaire* a près de dix mille habitans, dont six cents Chrétiens; ceux-ci y possèdent, ainsi que dans les environs, une douzaine d'églises, parmi lesquelles la plus vénérée est celle de Saint-Serge ou Sergius, à cause d'une grotte qui passe pour avoir donné asile à la Sainte Famille (4). On en verra les noms dans la *Nomenclature* ou *Explication des plans des environs du Kaire;* mais je ne la crois pas complète sous ce rapport. Le couvent de Saint-George se voit de très-loin, sur une montagne élevée, du même nom; et d'autres monastères sont entre ce couvent et la ville. Enfin un grand couvent (celui de Saint-Macaire, je crois) est au nord et assez près de l'aquéduc.

(1) Voyez *É. M. vol. I, pl. 16* (n.° 52), et *pl. 19, 20 et 21.*

(2) Maillet parle de cinq puits comparables au puits de Joseph pour le travail et la profondeur, situés dans les ruines du vieux Kaire, *au pied des montagnes*: quatre d'entre eux ne servoient plus de son temps; mais le cinquième fournissoit de l'eau. La largeur de l'ouverture étoit, dit-il, de 10 pieds sur 8: je crois qu'il est le seul voyageur qui ait mentionné ces ouvrages.

(3) Voyez *planche 18, É. M. vol. I.*

(4) Selon M. Renati, *Décade Égypt.* t. II, pag. 180, la grotte de Saint-Sergius est à l'extérieur de la ville.

§. II.

Ile de Roudah.

L'île de ROUDAH الروضة n'est pas seulement remarquable par son étendue, ses promenades et ses jardins délicieux; elle est encore digne d'attention sous le rapport historique. Ce fut là que se réfugia, avec une partie de la garnison Grecque et Égyptienne, le général Makaukas qui commandoit pour l'empereur Héraclius, après avoir été défait par A'mrou et chassé de la citadelle (1); j'ai parlé ailleurs de la capitulation que lui accorda le vainqueur et qui décida du sort de l'Égypte (2). Au temps de la conquête, elle s'appeloit simplement *l'île*, ou *l'île de Mesr*, et n'étoit pas encore fortifiée. On ne sait pas à quelle époque elle s'est formée, mais il est certain qu'elle est antérieure à l'arrivée des Arabes : peut-être est-elle le résultat de l'ouverture du canal connu sous le nom d'*amnis Trajanus*, ouvrage d'Adrien; et le petit bras du Nil qui est à sa droite est-il le commencement de ce même canal, élargi par la puissance du courant, lequel dans cette partie tend fortement à l'ouest, la pente du canal étant plus foible que celle du fleuve. Ce qui confirmeroit notre conjecture, c'est que ce petit bras est à sec tous les ans. Au temps d'el-Edriçy, on appeloit ce lieu *Dâr el-Meqyâs* (3). On voyoit beaucoup de belles maisons bâties sur le rivage : dans les hautes eaux, on y communiquoit par un pont de trente bateaux, et de l'île à l'autre côté du fleuve, par un autre de soixante bateaux, aboutissant à Gyzeh. Ces ponts, dont Ebn el-Ouardy fait aussi mention, et que le Nil n'avoit pas vus depuis des siècles, ont été rétablis, mais sur des points différens, pendant le séjour de l'armée Française. Il en existoit dès le temps de la conquête d'A'mrou, entre l'île et le site de Babylone, et de l'île à la rive gauche du fleuve. Si l'on s'en rapporte au témoignage de Djélâl el-Dyn (4), les Grecs ayant coupé ce pont, il fut, aussitôt après la capitulation de Makaukas, rebâti par les Arabes. Sa largeur étoit de $11^{m},55$. Le khalyfe el-Mâmoun répara le double pont en 210 [825]; el-Mo'ezz, en 364 [975]; et le sultan Dâher Beybars, en 664 [1265]. Au temps de l'auteur Arabe, en 895 [1489], il n'en existoit plus de traces.

La longueur de l'île, à l'époque d'el-Edriçy, étoit de *deux milles*, et sa largeur, l'étendue du jet d'une flèche. L'emploi du petit mille Arabe de $66\frac{2}{3}$ au degré feroit pour la longueur de l'île plus de 3100 mètres : or on trouve aujourd'hui 3150 mètres de long et 570 de large (5). Ainsi, depuis cet écrivain, c'est-à dire, depuis environ sept siècles, elle ne paroît pas avoir changé sensiblement; mais il ne faudroit pas juger par-là des variations du cours du Nil. A partir de l'extrémité méridionale, et jusqu'à une certaine distance, l'île est entourée de murs de quai, qui soutiennent le choc d'une masse d'eau énorme. En effet, la profondeur du Nil en cette partie

(1) Ce fait est rapporté par Maqryzy et d'autres auteurs. Voyez la *Relation d'A'bd el-Latyf*, trad. par M. de Sacy.

(2) *Voyez* le Mémoire sur la population comparée de l'Égypte ancienne et moderne, *A. M. t. II, pag. 87.*

(3) Sect. III, pag. 369 du *Commentaire* de Hartmann.

(4) Voy. dans les *Notes et Éclaircissemens* de M. Langlès sur le *Voyage de Norden*, tom. III, pag. 203 et suiv., une histoire très-détaillée de l'île de Roudah, d'après Djélâl el-dyn el-Soyouty, de l'an 895 [1489].

(5) Voyez *planches 15 et 16, É. M. vol. I.*

est de 30 à 40 pieds, suivant le degré de l'inondation, et la largeur du fleuve devant la pointe de l'île est d'environ 750 mètres (1). L'escalier descendant au fleuve, à l'extrémité sud de la rive occidentale, est appelé *l'escalier de Moïse* chez les Chrétiens ignorans, parce qu'ils prétendent que c'est au pied des marches qu'on aperçut flottant sur les eaux la corbeille qui portoit Moïse enfant. J'ai remarqué que le nombre de ses marches est de vingt-deux, comme celui qu'on suppose vulgairement être celui des coudées du Meqyâs (quoique la colonne ne soit divisée qu'en seize). Au surplus, cet escalier pourroit parfaitement servir de Nilomètre, parce qu'il descend jusqu'au fond du Nil: aussi le mystère qu'on faisoit jadis de la marche de l'accroissement, étoit une chose absurde. Près de là se termine une longue avenue de sycomores (figuiers), les plus beaux arbres qui soient dans toute l'Égypte; elle a 1200 mètres : une seule rangée d'arbres forme deux avenues, parce que l'espace couvert par leur ombrage épais a cent pieds de largeur. Le tronc du plus gros a de 8 à 10 pieds de diamètre, et d'élévation 120 pieds (2).

En avançant au midi, on arrive au jardin du Meqyâs ou Nilomètre. Une multitude d'orangers et de citronniers toujours verts et fleuris rendent cet endroit délicieux et embaument l'air des plus doux parfums, pendant que des milliers d'oiseaux y font entendre leurs concerts. Il ne faut pas chercher dans ces jardins (nous l'avons dit ailleurs) des avenues, des sentiers pour la promenade; on y repose sous des kiosques, mais on n'y marche pas; la terre est sans gazon, les fleurs sans culture : ce sont des bois plutôt que des jardins. Mais cette végétation agreste est si puissante et si riche, l'air est si parfumé, la fraîcheur de l'ombrage est si précieuse au milieu d'une température brûlante, qu'on peut affirmer sans crainte que les Orientaux y éprouvent au moins autant de bien-être que nous en éprouvons dans les jardins d'Europe.

Continuant de marcher au sud, on se trouve dans les bâtimens du fameux Nilomètre, l'un des plus anciens édifices des Arabes; l'histoire en a été faite trop souvent pour trouver place ici : heureusement le lecteur la trouvera complète dans cette collection, sans avoir besoin de consulter d'autres ouvrages, et il suffira au plus grand nombre de lire les Mémoires de M. Marcel et de M. Le Père (3). Bornons-nous à dire que l'extérieur présente des murs épais, susceptibles de résistance, et que les Français avoient encore fortifiés. C'est sans doute là qu'étoit le fort bâti par Ahmed ebn Touloun, selon el-Maqryzy (4), et celui que Negm el-Dyn fit élever. Le palais de ce dernier existoit encore à demi ruiné à l'époque de l'expédition : on a dessiné dans l'ouvrage une des portes de cet édifice. Quant au chantier de construction et à l'édifice appelé *Hodag* [la litière] d'après le même auteur (5), nous ignorons en quel point de l'île on doit les chercher. L'intérieur contient plusieurs hameaux qu'habitent les cultivateurs de cette île, si riche en

(1) Niebuhr donne au Nil devant Gyzeh 2946 pieds de large; c'est beaucoup trop: il n'a guère que 800 mètres; ce qui est déjà plus que le quintuple de la Seine au Pont Royal.

(2) Voyez *É. M. vol. I, planche 17, fig. 2.*

(3) Voy. *t. II, É. M. p. 29, et t. II, 2.e part. p. 527.*

(4) *Relation d'A'bd el-Latyf*, trad. de M. Silvestre de Sacy, pag. 388. Cependant il y a encore dans la partie orientale un autre emplacement de château, appelé *Qasr el-Roudah.*

(5) *Relation d'A'bd el-Latyf*, traduction de M. Silvestre de Sacy, pag. 388.

grains, féves et légumes de tout genre. Une belle mosquée abandonnée avoit été convertie, au temps de l'expédition, en moulin à poudre (1).

La position de Roudah présente des avantages qui avoient frappé les Français. Entourée par les eaux du Nil, facile à défendre, à agrandir, même à joindre à l'île de Boulâq, ornée de jardins délicieux, elle est exempte des inconvéniens graves qu'offre la situation du Kaire; par exemple, d'être sous le feu du Moqattam, et d'être exposée à la réverbération d'un soleil ardent, même à l'invasion des sables. Aussi le général du génie Caffarelli avoit conçu le projet d'en faire le siége d'une ville Française. En l'an 8 (thermidor), le général Menou y fit tracer le plan d'une ville et plusieurs alignemens; cette position est préférable à celle du Ventre de la Vache, qu'on avoit aussi proposée.

Il existe une histoire spéciale de cette île, appelée *Koukab el-Roudah*, Étoile de Roudah, par Djélâl el-Dyn el-Soyouty. Il raconte qu'en 761 [1359] la crue du Nil alla jusqu'à 24 coudées, et renversa les maisons à une grande distance. Le peuple se retira dans le désert; l'île de Roudah fut complétement submergée: c'étoit le plus grand débordement de ceux dont la tradition eût conservé le souvenir. Il paroît que 20 coudées 21 doigts suffisoient pour submerger l'île; et c'est ce qui arriva en 882 [1477]. Nous devons, pour tout ce qui regarde l'île et le Nilomètre, renvoyer aux mémoires ci-dessus cités et aux planches de l'Atlas (2).

§. III.

Gyzeh, Boulâq.

La petite ville de Gyzeh جيزه est précisément en face du vieux Kaire, dont elle est séparée par le Nil, fort large en cet endroit, et par la pointe sud de l'île de Roudah; elle est enceinte et fortifiée du côté de l'ouest, ou vers les pyramides. Sa plus grande dimension est le long du Nil, et d'environ 1500 mètres. On ignore l'époque précise de la fondation de cette ville: son origine est due sans doute au passage fréquent qui a lieu sur ce point; c'est là qu'on aborde en venant du Kaire, quand on se rend de cette ville dans la haute Égypte. Par la même raison, selon moi, ce lieu a toujours dû être habité depuis l'établissement de Fostât, et même de la Babylone d'Égypte; les Français y avoient établi un pont de bateaux: de plus, cette opinion est confirmée par le nom même de *Gyzeh*, qui signifie *passage* (3).

La liste des établissemens de Gyzeh, qui se trouve plus loin, me dispense de décrire la ville; je me bornerai à citer le palais de Mourâd-bey, *Qasr Mourâd-bey*, situé à l'extrémité nord: il est célèbre par ses jardins et les magnifiques treilles qu'on y voit; en consultant les planches de l'ouvrage, on en aura une idée (4). Elles diffèrent des treilles à l'italienne par leur disposition; mais elles ne sont pas moins pittoresques, ni moins agréables, à cause de leur ombrage délicieux: la

(1) Voyez *planches 16 et 22, É. M. vol. I.*
(2) Voyez *planches 23 et 24, É. M. vol. I.*
(3) *Voyez*, §. II, ce qui est dit du pont de bateaux aboutissant à Gyzeh.
(4) Voyez *planche 17, fig. 3, É. M. vol. I.*

promenade qu'elles forment est un large berceau, long de près de 200 mètres. C'est à Gyzeh, dans la grande mosquée Gâma' el-Kebyr, que l'on conserve l'étalon de la canne, *qasab*, qui sert à former le feddân ou la mesure agraire : la mesure de Gyzeh est le qasab légal et le plus commun ; sa longueur est de $3^{m},85$. Le feddân en a 20 en tout sens; c'est-à-dire qu'il contient 400 *qasab* carrés. A Gyzeh est une verrerie avec une fabrique de bouteilles et de ballons pour la sublimation du sel ammoniac.

La plaine des Pyramides, dont Gyzeh occupe une extrémité, renferme une grande chaussée avec deux ponts, percés d'arcades en plusieurs endroits pour l'écoulement des eaux de l'inondation. Le principal pont est à deux lieues, directement à l'ouest de Gyzeh, sur le canal occidental ; il est très-bien bâti en pierres de taille, et a dix arcades en ogive (1) : la chaussée est plate; cette construction est en bon état de conservation, quoique son époque soit assez ancienne; elle remonte à Saladin, et est l'ouvrage de son vizir Qarâqouch, qui l'exécuta vers 562 [1166] avec des pierres tirées des petites pyramides. Il en est ainsi de la longue chaussée qui, partant du Nil, venoit rejoindre ce pont. La chaussée avoit deux objets : l'un, de servir de digue à l'inondation pour soutenir les eaux à la hauteur de 4 à 5 mètres, et de retenir le limon sur les terres; l'autre, de fournir un chemin pour transporter les matériaux destinés à construire l'enceinte du Kaire. A l'époque où Qarâqouch ordonna ces travaux, on fit plus de quarante arcades semblables. A'bd el-Latyf en parle avec admiration ; il raconte qu'en l'an 597 [1200] un homme ignorant les boucha pour retenir les eaux sur les terres de Gyzeh, mais en vain; les eaux renversèrent plusieurs arches par leur poids (2). L'an 708 [1308], selon Maqryzy, les arches furent réparées. Il doit exister un second pont semblable que Niebuhr a vu et que nous n'avons pas dessiné; ce voyageur a rapporté des inscriptions que les savans Danois y ont copiées, et d'après lesquelles il paroît qu'un des ponts fut bâti ou réparé vers 880 [1475] par Qâyd-bey. Ces ponts sont mentionnés par d'autres écrivains Arabes; Ebn el-Ouardy parle aussi des quarante arches comme d'une très-belle construction. Par le laps du temps, cet ouvrage est réduit à très-peu de chose; la digue est fort mal entretenue, et les eaux n'ont plus besoin pour s'écouler des arcades qui subsistent.

Boulâq بولاق est une ville plus importante que Gyzeh, autant par son commerce que par sa position et par son étendue. Quelquefois on la confond avec le Kaire, mais c'est à tort : elle en est bien distincte et séparée par une plaine de 1200 mètres de largeur et par des jardins; c'est bien le port du Kaire, mais c'est une ville à part. On estime sa population à vingt-quatre mille habitans. C'est

(1) Voyez *planche 21, É. M. vol. I, fig. 5 à 8.* Selon les notes fournies par M. Gratien Le Père, les arches des deux ponts ont 6 à 7 mètres d'ouverture, et ils sont élevés d'autant au-dessus de la plaine. Les ponts sont séparés par une levée longue de 300 mètres environ, et s'appuient de part et d'autre sur des digues en briques cuites, flanquées de contre-forts arrondis; la longueur de tout l'ouvrage est de 12 à 1300 mètres. Ce travail est semblable à celui des belles digues du canal Abou-Meneggeh, au sud-ouest de Belbeys.

(2) Voyez la *Relation de l'Égypte*, par A'bd el-Latyf, traduction de M. Silvestre de Sacy, pag. 212. *Voyez* aussi le tome III des *Voyages de Norden*, édition de M. Langlès.

à

à Boulâq que s'arrêtent les barques portant les productions du Delta, et les navires chargés des marchandises d'Europe et de tout l'Occident. Ce port est pour la basse Égypte ce qu'est celui du vieux Kaire pour la haute Égypte. Les Français ont construit une belle chaussée pour communiquer de Boulâq au Kaire, vers le pont des Moghrebins; sa longueur est de 1200 mètres.

Le triangle à base curviligne que forme le plan de Boulâq, a cette base appuyée sur le Nil, et cette ligne développée a 2100 mètres; la hauteur du triangle en a 600. On compte dans la ville vingt-quatre mosquées, un grand nombre d'okels, dont trente principaux sont pour la plupart plus vastes et plus beaux que ceux du Kaire. C'est à Boulâq qu'est la douane d'Égypte. Les tombeaux sont au nord, attenans à la ville, et même dans l'intérieur. La plage est remplie presque en tout temps d'immenses provisions de blé en plein air (1). L'orge, le blé, les féves, couvrent le port, serrés dans des enceintes à claire voie. En Égypte, la confiance est extrême entre les habitans, et il faut avouer qu'ils n'ont presque jamais sujet de s'en repentir. Je n'ai point eu connoissance à Boulâq de l'arsenal dont parle Niebuhr. Le plan et son explication étant très-détaillés, il seroit inutile de faire une description circonstanciée de la ville (2). Le commerce de Boulâq est considérable; les marchandises d'Europe ne font qu'y passer pour être transportées au Kaire : mais les produits de la haute et de la basse Égypte y remplissent de grands okels; par exemple, le coton, le lin, le henneh, le sucre, le riz, le safranon, le natroun, sans parler du café, de la gomme, de l'ivoire et des autres marchandises de l'Arabie et de l'intérieur de l'Afrique.

La grande île de Boulâq, autrement Gezyret el-Qorâtyeh, est plus que le double de la superficie de celle de Roudah. C'est à son extrémité septentrionale, en face d'Embâbeh, que les Français avoient établi un lazaret. Cet établissement eût pu rendre de grands services, s'il avoit été maintenu.

§. IV.

De quelques autres Lieux des Environs du Kaire.

Je terminerai cette description en passant en revue plusieurs endroits extérieurs au Kaire, autres que les trois villes précédentes et l'île de Roudah, savoir: au midi, Torrâh et el-Baçâtyn, entre lesquels est la vallée de l'Égarement; puis, en se rapprochant du Kaire, Deyr el-Tyn, limite de la province d'Atfyeh, et Atâr el-Naby, premier village de celle du Kaire; à l'est, le Moqattam et ses carrières; au nord, l'ancienne mosquée de Dâher et la Qoubbeh; au couchant, le fort d'Ibrâhym-bey ou Qasr el-A'yny. Le reste de l'espace est occupé par de grands jardins et étangs extérieurs, pour lesquels il suffit de renvoyer au plan général (3). Le village de Deyr el-Tyn est à environ 5000 mètres du Kaire et 7000 mètres de Torrâh. Cette dernière distance est en même temps la mesure de l'ouverture de la vallée dite de

(1) Voyez *planche 25, É. M. vol. I.*
(2) Voyez *planche 24, É. M. vol. I,* et ci-après, page 753, *l'Explication des plans des environs du Kaire.*
(3) Voyez *É. M. vol. I, planche 15.*

l'Égarement, *Ouâdy el-Tyeh*, quoique les Arabes prétendent que ce nom n'appartient qu'à une vallée d'Arabie, et qu'ils nomment celle-ci *Bahr belâ mâ* (1); c'est l'une des routes de Soueys. Le village de Torrâh renferme une église chrétienne Copte, dédiée à S. George. Il est lié à la montagne Arabique par un long retranchement, haut de 7 à 8 pieds, épais de 3, bâti en assises régulières, et percé d'embrasures pour le canon, ainsi que crénelé dans toute sa longueur : la ligne est flanquée de deux tours; elle s'appuie sur un château fort au sommet de la montagne, et, du côté du fleuve, se joint à une autre forteresse. Cet ouvrage commande et interdit tout-à-fait, sur la rive droite, le passage du Kaire dans la haute Égypte. La montagne y est très-escarpée et très-élevée au-dessus de la plaine : elle porte deux forts, dont l'un est de forme carrée; l'autre, bâti plus nouvellement, est octogone avec une tour ronde au dedans, dont le diamètre est de 20 à 25 mètres [60 à 80 pieds]. C'est Isma'yl-bey qui a fait faire ou plutôt rebâtir ce retranchement, il y a une quinzaine d'années (vers 1787), pour empêcher Mourâd-bey, alors réfugié dans la haute Égypte, de descendre au Kaire de ce côté. Le fort seroit difficile à tourner avec de la cavalerie par le derrière de la montagne, qui est toute composée de rochers impraticables; mais le passage est facile sur la rive gauche, du moins après les hautes eaux. Du haut du fort, on a une des vues les plus étendues dont on puisse jouir en Égypte. Les pyramides les plus reculées de Saqqârah se voyoient de là très-facilement, et, du côté du nord, je découvrois bien au-delà du Kaire, qui est cependant à trois lieues et demie de Torrâh. Plus bas, la montagne est taillée et percée de carrières, ouvrage des anciens; ce qui est facile à reconnoître au travail méthodique de l'excavation. On a laissé des piliers taillés, qui sont par-tout à arêtes vives; les plafonds et les murs sont bien dressés. Une de ces carrières, de 20 pieds de haut, est aussi remarquable par sa très-grande largeur et beaucoup d'embranchemens; c'est un modèle d'exploitation pour les Égyptiens modernes, s'ils savoient voir et observer (2). Quant aux carrières de grès propres à tailler les meules qui sont exploitées à l'entrée de la vallée de l'Égarement, elles ont déjà été l'objet de quelques remarques à l'occasion de l'industrie des habitans du Kaire, et je dois renvoyer à cet article.

A el-Baçâtyn, la montagne fuit au sud-est et à l'est-sud-est pour former une des branches de la vallée de l'Égarement; l'autre branche commence à Torrâh et se porte vers le nord-est et l'est-nord-est. Le village d'el-Baçâtyn est peut-être le seul de l'Égypte qui soit bâti en pierres de taille, et l'on y trouve très-peu de briques; il doit sans doute cet avantage à la proximité des carrières : on y voit deux minarets. Les jardins d'el-Baçâtyn sont cultivés jusqu'au désert même, et il n'y a pas un seul pouce de terre perdu pour la culture : un simple mur sépare les sables les plus arides d'avec un terrain très-fertile. Derrière el-Baçâtyn, au sud, j'ai vu campés les *Terrâbyn*, au nombre de quatre cents hommes et autant de femmes et d'enfans,

(1) La tradition, fondée sans doute sur les grands arbres pétrifiés qu'on y trouve, est que jadis un grand torrent s'écouloit par cette vallée.

(2) Voyez *A. D. chap. XVIII.*

occupant quatre-vingts tentes. Ces Arabes, comme tous les autres, ont coutume d'adosser leurs tentes aux berges des canaux, ou à tout autre obstacle capable de les dérober à la vue. Comme je parcourois ces environs, je me suis trouvé tout-à-coup au milieu de leurs vedettes. Leurs tentes étoient basses, spacieuses, ouvertes par devant, et divisées en deux chambres, servant l'une aux hommes, l'autre aux femmes et aux enfans: en avant étoient, selon l'usage, les chevaux, les chameaux et les bestiaux. Il est inutile de parler de leurs chevaux, de la beauté des races, de l'adresse des cavaliers, de leurs armes ou de leurs lances qui ont, comme l'on sait, jusqu'à onze pieds de longueur, et qu'ils savent, bien que lancés au galop, diriger à coup sûr et à une très-grande distance (1).

Le mont Moqattam est souvent à pic de ce côté; sa hauteur varie de 60 à 100 mètres [2 à 300 pieds]. Il est formé de bancs calcaires assez réguliers; vers el-Baçâtyn, sa moitié supérieure est composée d'une pierre rougeâtre, moins dure que le reste. Au pied de la montagne, le sol est sillonné par les traces des eaux pluviales, qui interrompent fréquemment les dunes de sable mobile. Au-delà de la vallée, en se dirigeant au Kaire, on n'est pas peu surpris de voir que la montagne renferme des constructions assises sur le roc. Dans ces sites si escarpés, si arides, où jamais un végétal n'a pris naissance, et dont l'œil a peine à supporter l'éclat à cause de la réverbération des rayons du soleil, il y a cependant des maisons isolées et d'une forme agréable; c'est une d'elles qu'habita Forskael, quand, pour être plus à portée des plantes du désert que lui apportoient les Arabes, il établit sa demeure sur le Moqattam. *Qoubbet el-Haouä* est le nom d'un pavillon ou petit château bâti dans la montagne, et appelé ainsi de l'air vif qu'on y respire.

Le désert, et par conséquent l'empire des Bédouins, commence au pied de la citadelle, du côté du Moqattam: c'est-à-dire que les Arabes voleurs, les hommes des tribus qui errent dans l'isthme de Soueys, viennent fort près de l'enceinte du Kaire enlever ou dépouiller les promeneurs imprudens et sans défense. Toute cette partie de la montagne est une immense carrière, où l'on a puisé de temps immémorial et où l'on continuera de puiser pendant des siècles de bons matériaux de construction. Point de puits ni de cavages; l'exploitation se fait à ciel ouvert, sur les flancs et à toute hauteur du rocher. La matière est la même que celle qui a servi aux pyramides, et que l'on reconnoît dans les anciennes constructions de la basse Égypte et d'Alexandrie. L'agrégation des coquilles numismales qui la composent est d'autant plus solide, que la pâte est formée des mêmes coquilles, d'une extrême finesse, qui remplissent tous les interstices. D'énormes blocs de toute forme, détachés du roc par diverses causes, sont gisans au pied de la montagne et à mi-côte, comme à Torrâh. Par leurs dimensions gigantesques, ils rappellent les blocs taillés par les anciens habitans.

On donne le nom de *Gebel el-Ahmar* [la montagne rouge] à une montagne qui se voit à l'est du Kaire, à une demi-lieue vers le nord de la citadelle, isolée de toutes parts, et saillante au milieu d'une plaine de sable; elle tire son nom de la

(1) *Voyez* Observations sur les Arabes de l'Égypte moyenne, *É. M. tome I.er, pag. 545.*

couleur des grès remarquables dont elle est formée. Ces grès sont parsemés de cailloux et d'agates de nuances diverses; la pierre a divers tons, rouge, jaune, cramoisi, rose, bleu, &c. Sa dureté est grande, et son grain très-fin; cette variété est précisément la même que celle des grands colosses de Memnon à Thèbes; on voit dans cette montagne les traces d'une grande exploitation (1). Revenant de là vers le Kaire et laissant à droite la *Qoubbeh*, où se trouvent une multitude de tombeaux très-riches (2), on arrive à l'étang dit de la Lune et *Birket el-Cheykh Qamar*, puis à *Gâma' Dâher*, grande mosquée extérieure, en partie ruinée; je n'ajouterai rien ici à ce que j'en ai dit plus haut: c'est là que le canal sort du Kaire pour se diriger ensuite au nord, vers les ruines d'Héliopolis. Enfin, en remontant le canal de ceinture à l'ouest du Kaire, on atteint *Qasr el-A'yny* (appelé aussi le château de la ferme d'Ibrâhym-bey), grand bâtiment situé sur le petit bras du Nil, non loin de la prise d'eau de l'aquéduc, et l'on achève ainsi la tournée des environs du Kaire. Les Français avoient converti ce bâtiment en hôpital et l'avoient fortifié. C'est dans la grande plaine voisine que les Mamlouks s'exerçoient à la course à cheval et au jet du geryd : le lieu s'appelle *Meydân el-Nichâbeh*.

Au temps où a été fait l'ancien plan que j'ai cité plusieurs fois, il y avoit aussi un lieu pour ces exercices, mais plus loin et au nord de Boulâq. La note ajoutée au plan est ainsi conçue: *C'est icy qu'on court à la lice, et s'exerce-t-on en toute sorte à piquer chevaux, suyvant que les Turcs et Mameluz l'ont de coustume, et là ils enseignent aux asnes de faire des choses qu'à peine trouverez-vous qu'un singe les sceust faire.*

(1) En continuant de marcher de là dans l'intérieur du Moqattam, on gagne une petite vallée où l'on rencontre du gypse fibreux et lamelleux, ainsi que de beaux prismes de spath pesant.

(2) Encore plus loin vers le nord et non loin des ruines d'el-Matarych, est le lieu où l'on dit que le baumier a été cultivé; j'en puis fournir une nouvelle preuve par ces mots que l'auteur d'un très-ancien plan du Kaire (cité p. 729) y a insérés, au sud de l'aiguille d'Héliopolis: *En ce lieu est recueilly le baume.* Le même auteur, ainsi que je l'ai dit plus haut, indique le canellier comme cultivé à cette époque sur la rive gauche du Nil, au nord-ouest de l'île de Roudah.

EXPLICATION DES PLANS DES ENVIRONS DU KAIRE:

*Ile de Roudah, Boulâq, le vieux Kaire et Gyzeh.**

1.° ÎLES ET ENVIRONS DU KAIRE, DE BOULÂQ, DU VIEUX KAIRE ET DE GYZEH.

(Voyez *planches 15 et 16, É. M. vol. I.*)

LISTE DES NOMS DES LIEUX, RUES, PLACES, MONUMENS.

RIVE DROITE DU NIL.	
El-Baçâtyn.	البساتين
Kymân el-Hesseh.	كيمان الحصّه
Gâma' el-Cha'râouy.	جامع الشعراوى
Tourab el-Imâm, ville des tombeaux, du côté du midi (ou ville des morts), renfermant plusieurs dômes et mosquées à minaret.	ترب الامام
Fort Muireur (1).	
Gebel el-Moqattam, mont Moqattam.	جبل المقطّم
El-Cheykh Sydy Sâdeh, sur le sommet du Moqattam.	الشيخ سيدى ساده
Carrières dans le Moqattam.	
Fort Martinet.	
Fort Sornet.	
Fort Lambert.	
Fort Reboul.	
Fort Dupuis.	
Fort Venoux.	
Tourab Qâyd-bey, autre ville des tombeaux du côté du nord.	ترب قايد بيه
El-Qoubbeh, caravansérail, tombeaux.	القبّه
Fort Grezieux.	
Qasr Mohammed-bey el-Soghayr, à l'ouest de Birket Cheykh-Qamar.	قصر محمّد بيه الصغير
Gâma' el-Dâher, fort Shulkowsky.	جامع الظاهر
Fort Laugier.	
Fort Camin.	
Fort Conroux.	
Gezyret el-Qorâtyeh, petit village situé en face de l'île du même nom.	جزيرة القوراتيه
Beyt A'ly-aghâ, maison isolée.	بيت على اغا
Meydân el-Nichâbeh, plaine où les Mamlouks s'exerçoient.	ميدان النشّابه
Fort de l'Institut.	
Beyt Moustafâ-bey.	بيت مصطفى بيه

* Plusieurs lieux et monumens des environs sont compris dans les listes particulières du vieux Kaire, de Boulâq et de Gyzeh, qu'il faut consulter, ainsi que les planches 16 et 24.

(1) Ce fort et les suivans ont été établis par les Français sur les buttes de décombres qui entourent le Kaire; on leur avoit donné les noms des officiers les plus distingués de l'armée, morts sur le champ de bataille.

LISTE DES NOMS DES LIEUX, RUES, PLACES, MONUMENS.

Qasr el-A'yny, ou ferme d'Ibrâhym-bey (depuis hôpital milit.re)	قصر العينى
Beyt Mohammed kâchef el-Arnâout.	بيت محمّد كاشف الارناوط
Khalyg, canal appelé *canal du Kaire* ou *du Prince des fidèles.*	خليج
El-Migreh, aquéduc conduisant les eaux du Nil à la citadelle. (Voyez le *vieux Kaire*, n.° 52.)	المجرة
Deyr el-Nasârah, couvent chrétien au nord-est de la prise d'eau.	دير النصارة
Gâma' Abou el-So'oud, ancienne mosquée.	جامع ابو السعود
Plusieurs couvens chrétiens.	
Carrières exploitées depuis les hauteurs de Saint-George jusqu'à *Gâma' A'mrou.*	
Hauteurs de Saint-George, plateau isolé et escarpé.	
Deyr el-Nasârah, autre couvent à l'est d'*Atâr el-Nely.*	دير النصارة
ÎLES.	
1.° *Gezyret el-Terseh.*	جزيرة النرسه
2.° GEZYRET EL-ROUDAH.	جزيرة الروضه
El-Meqyâs, ou Nilomètre de Roudah.	المقيـــاس
Jardins du Meqyâs.	
Ponts volans.	
Kharâbt el-Meqyâs, ou ruines de l'ancien Meqyâs.	خرابة المقياس
Moulin à vent.	
Gâma' el-Boustân.	جامع البستان
Gemmeyz el-A'bd, grande avenue de sycomores.	جمّيز العبد
Qasr el-Roudah.	قصر الروضه
Kafr Qâyd-bey, hameau.	كفر قايد بيه
Kafr A'bd el-A'zyz, hameau.	كفر عبد العزيز
3.° Iles de *Moustafâ-aghâ*, en partie inondées lors des hautes eaux.	
4.° *Gezyret Boulâq* ou *Gezyret el-Qorâtyeh*, île de Boulâq.	جزيرة بولاق او جزيرة القوراتيه
5.° Ile du lazaret.	
RIVE GAUCHE DU NIL.	
Gezyret el-Dahab, petit village en face de l'île de Terseh.	جزيرة الذهب
Sâqyet Mekkeh, hameau.	ساقية مكّه
Boulâq el-Dakrour, village.	بولاق الدكرور
El-Dekkeh, idem.	الدكّه
Embâbeh, idem (1).	امبابه

(1) Voyez la *planche 24* de l'Atlas géographique pour la partie qui sort du cadre du plan général des environs du Kaire ou de la *planche 15*, *É. M. vol. I.*

NUMÉROS gravés sur le plan.	LISTE DES NOMS DES LIEUX, RUES, PLACES, MONUMENS.	
	2.° BOULÂQ.	
	(Voyez *pl. 24, É. M. vol. I.* Voyez aussi, *pl. 15*, le trait renfermant Boulâq.)	
1.	*Sekket el-Cheykh Nasr.*	سكة الشيخ نصر
2.	*Sekket Bousah.*	سكة بوصه
3.	*Hôd* (abreuvoir).	حوض
4.	*Derb el-Tamâm.*	درب التمام
5.	*Derb el-Qasâsyn.*	درب القصاصين
6.	*Derb el-Gaouâber.*	درب الجوابر
7.	*Derb el-A'âtleh.*	درب العاتله
8.	*Sekket el-Cheykh.*	سكة الشيخ
9.	*Geneynet el-Cheryf.*	جنينة الشريف
10.	*Derb el-Melâqâouy.*	درب الملاقاوى
11.	*Sekket el-Gaouâber.*	سكة الجوابر
12.	*Torbet Bousah.*	تربة بوصه
13.	*Souq el-Hemyr.*	سوق الحمير
14.	*Sekket el-Sabtyeh.*	سكة السبتيه
15.	*Derb el-Barâbrâ.*	درب البرابرا
16.	*El-Sabtyeh.*	السبتيه
17.	*A'tfet el-Chytân.*	عطفة الشيطان
18.	*Okâlt el-Chytân.*	وكالة الشيطان
19.	*Okâlt el-Chytân.*	وكالة الشيطان
20.	*Okâlt el-Qamh.*	وكالة القمح
21.	*El-Sabtyeh.*	السبتيه
22.	*Okâlt Ayoub.*	وكالة ايوب
23.	*Okâlt Ayoub.*	وكالة ايوب
24.	*Sekket Okâlt el-Rouz.*	سكة وكالة الرز
25.	*Okâlt el-Arz.*	وكالة الارز
26.	*A'tfet Rabe' el-Rouz.*	عطفة ربع الرز
27.	*Okâlt el-Gebn.*	وكالة الجبن
28.	*Derb el-Gamâlyeh.*	درب الجماليه
29.	*Derb el-Mahgoub.*	درب المحجوب
30.	*Sekket Hoch el-Geneyneh.*	سكة حوش الجنينه
31.	*Derb el-Qalâftah.*	درب القلافطه
32.	*Derb el-Gamâleh.*	درب الجماله
33.	*Derb el-Mahgoub.*	درب المحجوب
34.	*Derb Aghmyr.*	درب اغمير
35.	*Derb Badyr.*	درب بدير
36.	*Derb el-Ouasty.*	درب الوسطى
37.	*Derb el-Gedyd.*	درب الجديد

NUMÉROS gravés sur le plan.	LISTE DES NOMS DES LIEUX, RUES, PLACES, MONUMENS.	
38.	*Derb el-Mansar.*	درب المنصر
39.	*Derb el-Mallâhyn.*	درب الملاحين
40.	*Derb el-Ouasty.*	درب الوسطى
41.	*Hârt Gâma' el-Mo'allaq.*	حارت جامع المعلّق
42.	*Derb el-Kahleh.*	درب الكحله
43.	*Gâma' el-Mo'allaq.*	جامع المعلّق
44.	*Sekket Gâma' el-Mo'allaq.*	سكة جامع المعلّـق
45.	*Sekket el-Gaouâber.*	سكة الجوابر
46.	*Sekket Gouâ el-Belad.*	سكة جوا البلد
47.	*Derb el-Malâhah.*	درب الملاحه
48.	*Gâma' el-Ansâry.*	جامع الانصارى
49.	*Derb Beny Maso'oud.*	درب بنى مسعود
50.	*Gâma' Bolok.*	جامع بلك
51.	*A'tfet el-Ouasty.*	عطفة الوسطى
52.	*Sekket el-Ouasty.*	سكة الوسطى
53.	*Gâma' el-Ouasty.*	جامع الوسطى
54.	*Souq el-Ferâkh.*	سوق الفراخ
55.	*Okâlt el-Gedydeh.*	وكالة الجديده
56.	*Maouqaf el-Hammarah.*	موقف الحمّره
57.	*Okâlt el-Mogharbeh.*	وكالة المغربه
58.	*Gâma' el-E'llâyeh.*	جامع العلايه
59.	*Sekket el-Sabtyeh.*	سكة السبتيه
60.	*Sekket el-Gezzâryn.*	سكة الجزّارين
61.	*Sekket el-A'ttâryn.*	سكة العطّارين
62.	*Derb el-Saqlameh.*	درب السقلمه
63.	*El-Tablytah.*	الطبليطه
64.	*Okâlt el-Kittân.*	وكالة الكتان
65.	*Hârt el-Qâsâouât.*	حارت القاساوات
66.	*Goul Mohammed.*	جول محمّد
67.	*Okâlt el-A'sy.*	وكالة العصى
68.	*El-Tablytah.*	الطبليطه
69.	*Sekket el-Soukkaryeh.*	سكة السكريه
70.	*Okâlt el-Zeyt.*	وكالة الزيت
71.	*Sekket Okâlt el-Zeyt.*	سكة وكالة الزيت
72.	*Okâlt el-Kittân el-Soukkaryeh.*	وكالة الكتان السكريه
73.	*Gâma' el-Chalâmânyeh.*	جامع الشلامانيه
74.	*Okâlt el-Kittân.*	وكالة الكتان
75.	*Rouba't el-Bâchâ.*	ربعت الباشا
76.	*Sekket Sabtyeh el-Lymoun.*	سكة سبتيه اللمون
77.	*Sabtyeh el-Qoulal.*	سبتيه القلل
78.	*Dakak el-Hatab.*	دكك الحطب

NUMÉROS gravés sur le plan.	LISTE DES NOMS DES LIEUX, RUES, PLACES, MONUMENS.	
79.	*Sekket Dakak el-Hatab.*	سكة دكك الحطب
80.	*El-Ouarcheh.*	الورشه
81.	*El-Mechânteh.*	المشانته
82.	*Gâma' el-Gyfânyeh.*	جامع الجيفانيه
83.	*Gâma' el-Cheykh Farag.*	جامع الشيخ فرج
84.	*Gâma' el-Barâzy.*	جامع البرازى
85.	*Beyt Hannâ Byny.*	بيت حنا بينى
86.	*El-Dyouân.*	الديوان
87.	*Gâma' A'ly-bey.*	جامع على بيه
88.	*Qychâryet A'ly-bey.*	قيشارية على بيه
89.	*Okâlt A'ly-bey.*	وكالة على بيه
90.	*Beyt Rachou.*	بيت رشو
91.	*Ouasa't el-Dyouân.*	وسعت الديوان
92.	*Qychâryet A'ly-bey.*	قيشارية على بيه
93.	*Sekket Souq el-Lymoun.*	سكة سوق الليمون
94.	*Okâlt el-Nouql.*	وكالة النقل
95.	*El-Sayâref.*	الصيارف
96.	*Qychâryet Asnân Bâchy.*	قيشارية اسنان باشى
97.	*Okâlt el-Tâouyleh.*	وكالة الطاويله
98.	*Gâma' el-Senânyeh.*	جامع السنانيه
99.	*El-Khasâsyn.*	الخصاصين
100.	*El-Senânyeh.*	السنانيه
101.	*El-Haddâdyn.*	الحدّادين
102.	*El-Gezzâryn.*	الجزّارين
103.	*A'tfet el-Bast.*	عطفة البصط
104.	*Gâma' el-Mahkameh.*	جامع المحكمه
105.	*El-Hânout.*	الحانوت
106.	*A'tfet el-Lymoun.*	عطفة الليمون
107.	*Sekket Bousâtyeh.*	سكة بوسانيه
108.	*Sekket Amr Bâbeyn.*	سكة امر بابين
109.	*Khasâsah.*	خصاصه
110.	*Sekket el-Mahkameh.*	سكة المحكمه
111.	*Sekket Khoderet el-Baql.*	سكة خضرة البقل
112.	*A'tfet el-Sâber.*	عطفة الصابر
113.	*Okâlt el-Souf.*	وكالة الصوف
114.	*Sekket Gâma' Merzeh.*	سكة جامع مرزه
115.	*El-Khasâsah.*	الخصاصه
116.	*Sekket el-Abzâryeh.*	سكة الابزاريه
117.	*Gâma' Khadarah.*	جامع خضره
118.	*Sekket el-Haouâsel.*	سكة الحواصل
119.	*Okâlt el-Qotn.*	وكالة القطن

NUMÉROS gravés sur le plan.	LISTE DES NOMS DES LIEUX, RUES, PLACES, MONUMENS.	
120.	*Okâlt el-Abzâryeh.*	وكالة الابزاريه
121.	*Khott el-Abzâryeh.*	خط الابزاريه
122.	*Okâlt el-Henneh.*	وكالة الحنّه
123.	*Sekket el-Dechycheh.*	سكة الدهيشه
124.	*Sekket el-Khatyry.*	سكة الخطيرى
125.	*Chouneh Ibrâhym el-Soghayr.*	عونه ابراهيم الصغير
126.	*Sâhel el-Dechycheh.*	ساحل الدهيشه
127.	*A'tfet el-Khatyry.*	عطفة الخطيرى
128.	*Sekket el-Sâdât.*	سكة السادات
129.	*Okâlt el-Milâyât.*	وكالة الملايات
130.	*Okâlt el-A'sal.*	وكالة العسل
131.	*Okâlt el-Sokkar.*	وكالة السكّر
132.	*Sekket Barâm-bâchâ.*	سكة برام باشا
133.	*Okâlt el-Qoulal.*	وكالة القلل
134.	*Okâlt Abou-Zeyt.*	وكالة ابو زيت
135.	*Okâlt el-Fisqyeh.*	وكالة الفسقيه
136.	*A'tfet el-Bahr.*	عطفة البحر
137.	*Sekket el-Tabbâneh.*	سكة التبانه
138.	*Okâlt el-Bous.*	وكالة البوس
139.	*El-Hamdyeh Fourn E'ych.*	الحمديه فرن عيش
140.	*El-Malaket el-Gedydeh.*	الملكة الجديده
141.	*Ouasa'h Chouan el-Hatab.*	وسعه هون الحطب
142.	*A'tfet el-Hatab.*	عطفة الحطب
143.	*El-Tabbâneh.*	التبّانه
144.	Porte.	
145.	*A'tfet el-Hâg.*	عطفة الحاج
146.	*A'tfet Abou-Tâouyleh.*	عطفة ابو طاويله
147.	*A'tfet el-Gezzâr.*	عطفة الجزّار
148.	*Khâznet Baouâb.*	خازنة بواب
149.	*Sekket el-Khodeyry.*	سكة الخضيرى
150.	*Sekket Abou-E'lâ.*	سكة ابو علا
151.	*Gâma' Abou-E'lâ.*	جامع ابو علا
152.	*Sekket Mouaffeq.*	سكة موفّق
153.	*Bâb.*	
154.	*Qantarat el-Tamrât.*	قنطرة التمرات
155.	*Sekket Abou-E'lâ.*	سكة ابو علا
156.	*Sekket Abou-E'lâ.*	سكة ابو علا
157.	*A'tfet el-Nachâr.*	عطفة النشار
158.	*A'tfet el-Khâtyry.*	عطفة الخاطيرى
159.	*A'tfet el-Khâtyry.*	عطفة الخاطيرى
160.	*Gâma' el-Khâtyry.*	جامع الخاطيرى

NUMÉROS gravés sur le plan.	LISTE DES NOMS DES LIEUX, RUES, PLACES, MONUMENS.	
161.	*Sekket Maouqaf el-Khammârah.*	سكة موقف الخمّاره
162.	*A'tfet Za'trah.*	عطفة ظعطره
163.	*Sekket el-Khâtyry.*	سكة الخاطيرى
164.	*Hârt el-Chorafeh.*	حارت الشرفه
165.	*Hârt el-Barrâny.*	حارت البرّانى
166.	*A'tfet Za'trah.*	عطفة ظعطره
167.	*A'tfet el-Dechycheh.*	عطفة الدميشه
168.	*Sekket el-Khâtyry.*	سكة الخاطيرى
169.	*El-Kassâr.*	الكسّار
170.	*Sekket Abou-Hatabeh.*	سكة ابو حطبه
171.	*Sâq el-Gedydeh.*	ساق الجديده
172.	*Khott Ebn-Mouzeh.*	خطّ ابن موزه
173.	*Haouâsel el-Kouttâb.*	حواصل الكتّاب
174.	Place sans nom.	
175.	*Khott Abou-E'lâ.*	خطّ ابو علا
176.	*Khott Abou-E'lâ.*	خطّ ابو علا
177.	*A'tfet el-Cha'râouy.*	عطفة الشعراوى
178.	*A'tfet el-Cha'râouy.*	عطفة الشعراوى
179.	*Hârt el-Madbah.*	حارت المدبح
180.	*Derb el-Gedyd.*	درب الجديد
181.	*Sekket el-Ouâgah b-el-Chare'.*	سكة الواجه بالشرع
182.	*Hârt el-A'ttâr.*	حارت العطار
183.	*Hoch el-Halfeh.*	حوش الخلفه
184.	*Tahounet el-Minyâouy.*	طحونة المنياوى
185.	*A'tfet Abou-Dalâyel.*	عطفة ابو دلايل
186.	*A'tfet el-Gheytâny.*	عطفة العيطانى
187.	*Sekket el-Ouâgah.*	سكة الواجه
188.	*Hârt el-A'dâlem.*	حارت العدالم
189.	*Hârt el-Mehammarah.*	حارت المحمّره
190.	*Hârt el-Sandabisy.*	حارت السنديسى
191.	*El-Hekr.*	الحكر
192.	*Gâma' el-A'râqy.*	جامع العراقى
193.	*Hârt Toubeh.*	حارت طوبه
194.	*Hârt el-Hekr.*	حارت الحكر
195.	*Hârt el-Chorafeh.*	حارت الشرفه
196.	*Hârt el-Beydah.*	حارت البيضه
197.	*A'tfet el-Seyd Refâ'y.*	عطفة السيد رفاعى
198.	*Hârt Charnysy.*	حارت شرنيسى
199.	*El-Ouâgah.*	الواجه
200.	*Gâma' el-Ouâgah.*	جامع الواجه
201.	*Souq el-Tebn.*	سوق التبن

NUMÉROS gravés sur le plan.	LISTE DES NOMS DES LIEUX, RUES, PLACES, MONUMENS.	
202.	*Souq el-Samak.*	سوق السمك
203.	*Hârt el-Basâytah.*	حارت البصايطه
204.	*A'tfet el-E'dâry.*	عطفة العداري
205.	*Hârt el-A'lmyeh.*	حارة العلميه
206.	*Sekket el-Merzeh.*	سكة المرزة
207.	*Gâma' el-Merzeh.*	جامع المرزة
208.	*A'tfet el-Sâber.*	عطفة الصابر
209.	*Sekket Souq el-Samak.*	سكة سوق السمك
210.	*Sekket el-Halaby.*	سكة الحلبي
211.	*Okâlt el-Gyr.*	وكالة الجير
212.	*Batn el-Khalyg.*	بطن الخليج
213.	*Sekket el-Mahkameh.*	سكة المحكمه
214.	*Sekket Abou el-E'lâ.*	سكة ابو العلا
215.	*Sekket Derb el-Nachâryn.*	سكة درب النشارين
216.	*Derb el-Nachâryn.*	درب النشارين
217.	*Châre' el-Belad.*	شارع البلد
218.	*Khott el-Halaby.*	خط الحلبي
219.	*Sekket el-Gezzâryn.*	سكة الجزّارين
220.	*El-A'âsy.*	العاصي
221.	*Okâlt el-A'âsy.*	وكالة العاصي
222.	*Hârt el-A'âsy.*	حارت العاصي
223.	*Sekket el-Halaby.*	سكة الحلبي
224.	*E'ych el-Nakhl.*	عيش النخل
225.	*Gâma' E'ych el-Nakhl.*	جامع عيش النخل
226.	*A'tfet el-Nakhl.*	عطفة النخل
227.	*Derb E'ych Maso'oud.*	درب عيش مسعود
228.	*Hârt E'ych Maso'oud.*	حارت عيش مسعود
229.	*Sekket el-Nachâryn.*	سكة النشارين
230.	*Charé' el-Nachâryn.*	شارع النشارين
231.	*Sekket el-Ouâgah.*	سكة الواجه
232.	*Sekket E'ych el-Nakhl.*	سكة عيش النخل
233.	*Derb el-Cheykh Farag.*	درب الشيخ فرج
234.	*Gâma' Abou-Bekr.*	جامع ابو بكر
235.	*Hârt el-Nouqaly.*	حارت النقلي
236.	*Hârt el-Tâmy.*	حارت الشامي
237.	*Khott el-Cheykh Farag.*	خط الشيخ فرج
238.	*Gâma' el-Cheykh Farag.*	جامع الشيخ فرج
239.	*Sekket el-Khalâ.*	سكة الخلا
240.	*Khoukhet el-Chamny.*	خوخة الشمني
241.	*Derb Gouâ el-Bar.*	درب جوا البر
242.	Tombeaux.	تربه

NUMÉROS gravés sur le plan.	LISTE DES NOMS DES LIEUX, RUES, PLACES, MONUMENS.	
243.	*El-Gaouâber.*	الجوابر
244.	*Sekket el-Gaouâber.*	سكة الجوابر
245.	*Gâma' el-Gaouâber.*	جامع الجوابر
246.	*Sekket Derb el-Gazzâr.*	سكة درب الجزار
247.	*Derb el-Gazzâr.*	درب الجزار
248.	*Derb el-Byr.*	درب البير
249.	*Derb el-Kercheh.*	درب الكرشه
250.	*Derb el-Byr.*	درب البير
251.	*Derb el-Da'âs.*	درب الدعاس
252.	*Hoch el-Qrâdâtyeh.*	حوش القراداتيه
253.	*Chaouâre' el-Gaouâber.*	شوارع الجوابر
254.	*Gâma' el-Moghraby.*	جامع المغربى
255.	*A'tfet el-Machnouqah.*	عطفة المشنوقه
256.	*A'tfet el-Sarâmleh.*	عطفة السراملة
257.	*Derb el-Mesâouyeh.*	درب المساويه
258.	*Derb el-Tamâm.*	درب التمام
259.	*Sekket el-Khosousy.*	سكة الخصوصى
260.	*Derb el-Kercheh.*	درب الكرشه
261.	*Sekket el-Cheykh Nasr.*	سكة الشيخ نصر
262.	*Derb Bleyh.*	درب بليخ
263.	*El-Châre'.*	الشارع
264.	*Derb el-Rabya'.*	درب الربيع
265.	*El-E'loueh.*	العلوه
266.	*Derb el-Tennour.*	درب الطنور
267.	*El-E'loueh.*	العلوه
268.	*Hoch el-Geneyneh.*	حوش الجنينه
269.	*Gâma' el-Cheykh Nasr.*	جامع الشيخ نصر
	Fort Donzelot.	
	Port de Boulâq.	
	Fort Spizer.	
	Chaussée ou nouveau chemin de Boulâq au Kaire.	
	Gheyt el-Sâdât (jardin du cheykh *Sâdât*).	غيط السادات
	Gheyt Ma'rouf.	غيط معروف
	Gheyt O'bârah.	غيط عباره
	Gheyt Zerbyeh.	غيط زربيه

NUMÉROS gravés sur le plan.	LISTE DES NOMS DES LIEUX, RUES, PLACES, MONUMENS.	
	3.° LE VIEUX KAIRE ET ENVIRONS [*MASR EL-A'TYQAH*].	
	(Voyez *pl. 16, É. M. vol. I.* Voyez aussi, *pl. 15*, le trait renfermant le vieux Kaire, Gyzeh, &c.)	
	QASR EL-CHAMA' [قصر الشمع].	
	(Enceinte qui touche au vieux Kaire.)	
1.	*Byout el-Qebât.*	بيوت القباط
2.	*A'tfet el-Kenyseh.*	عطفة الكنيسه
3.	*A'tfet el-Maghârah.*	عطفة المغاره
4.	*A'tfet Sitty Barbarah.*	عطفة ستّى بربره
5.	*Sekket el-Mo'allaqah.*	سكة المعلّق
6.	*Deyr Nasârä.*	دير نصارى
7.	*Kenyset el-Qebât.*	كنيسة القباط
8.	*Deyr Maryam.*	دير مريم
9.	*Deyr Roumy.*	دير رومى
	VIEUX KAIRE.	
1.	*Bâb el-Oudâa'.*	باب الوداع
2.	*Sekket Masr el-A'tyqah.*	سكة مصر العتيقه
3.	*A'tfet el-Hâgg A'ly.*	عطفة الحاج على
4.	*Hârt Abou-Ta'meh.*	حارت ابو طعمه
5.	*Sekket Atâr el-Neby.*	سكة اثار النبى
6.	*Bâb el-Barrânyeh.*	باب البرانيه
7.	Grande butte de décombres.	
8.	*Khokhat Abou-Che'yr.*	خوخة ابو شعير
9.	*Sâhel Masr el-A'tyqah.*	ساحل مصر العتيقه
10.	*Gâma' A'bdyn.*	جامع عبدين
11.	*Gâma' A'mrou* (grande mosquée isolée, à l'est du vieux Kaire).	جامع عمرو
12.	*Deyr Abou-Seyfeyn* (enceinte séparée, à l'est du vieux Kaire).	دير ابو سيفين
13.	Massif de maisons.	
14.	*Okâlt el-Cherqâouy.*	وكالة الشرقاوى
15.	*A'tfet Marhousy.*	عطفة مرحوسى
16.	*A'tfet Choueyry.*	عطفة شويرى
17.	*Sekket Qabou.*	سكة قبو
18.	*A'tfet el-Haddâdyn.*	عطفة الحدّادين
19.	*A'tfet el-Marhaouy.*	عطفة المرحوى
20.	*Gâma' el-Kharrouby.*	جامع الخرّوبى
21.	*Sekket el-Gidâly.*	سكة الجدالى
22.	Mosquée.	

NUMÉROS gravés sur le plan.	LISTE DES NOMS DES LIEUX, RUES, PLACES, MONUMENS.	
23.	*Sekket el-E'loueh.*	سكة العلوه
24.	*Sekket el-Bahr.*	سكة البحر
25.	*Sekket el-Sehrâyeh.*	سكة السهرايه
26.	*Gâma' el-Bahr.*	جامع البحر
27.	*Hârt el-Gedydeh.*	حارت الجديده
28.	*Hârt Myâmneh.*	حارت ميامنه
29.	*El-Sehrâyeh.*	السهرايه
30.	*Sekket Bâb el-Oudâa'.*	سكة باب الوداع
31.	*Hârt el-Qare'.*	حارت القرع
32.	*Sekket el-Helâ.*	سكة الحلا
33.	*Gâma' el-Ghafyr.*	جامع الغفير
34.	*Hârt el-Chamly.*	حارت الشملى
35.	*Hârt el-Cheykh Chehâb.*	حارت الشيخ شهاب
36.	*Hârt el-Gabâly.*	حارت الجبالى
37.	*Hârt el-Geneyneh.*	حارة الجنينه
38.	*Sekket el-Deyr.*	سكة الدير
39.	*Bâb el-Deyr.*	باب الدير
40.	*Bâb el-Gourah.*	باب الجوره
41.	*Sekket el-E'loueh.*	سكة العلوه
42.	*A'tfet Sâhel el-Bahr.*	عطفة ساحل البحر
43.	*Sekket Masr el-A'tyqah.*	سكة مصر العتيقه
44.	*Souaqat el-Qamh.*	سوقت القمح
45.	*Ouasa't Mohammed el-Elfy.*	وسعت محمّد الالفى
46.	*Beyt O'smân-bey Tanbourgy.*	بيت عثمان بيه طنبورجى
47.	*A'tfet Dâr el-Nahâs.*	عطفة دار النحاس
48.	*Gâma' Mohammed el-Makhfy.*	جامع محمّد المخفى
49.	*Sekket Foum el-Khalyg.*	سكة فم الخليج
50.	*Harâmât Yousef.*	حرامات يوسف
51.	*Gâma' Dâr el-Nahâs.*	جامع دار النحاس
52.	*Saba' Saouâqy* ou *Sâqyet el-Migreh*, prise d'eau de l'aquéduc.	سبع سواقى او ساقية الجره
	Meydân el-Nichâbeh.	ميدان النشابه
	Moustabet el-Nichâbeh.	مصطبة النشابه

4.° GYZEH.

(Voyez *planche 16, É. M. vol. I.* Voy. aussi, *pl. 15*, le trait renfermant le vieux Kaire, Gyzeh, &c.)

1.	*Kafr Qeblyeh.*	كفر قبليه
2.	Porte des pyramides.	
3.	*Farchoureh.*	فرشوره
4.	*Sekket el-Hâouy.*	سكة الحاوى

NUMÉROS gravés sur le plan.	LISTE DES NOMS DES LIEUX, RUES, PLACES, MONUMENS.	
5.	*Gâma' el-Kebyr.*	جامع الكبير
6.	*Sekket el-Hâgeh.*	سكة الحاجه
7.	*El-Qasr.*	القصر
8.	*Derb Soun el-Qelleh.*	درب سون القلّة
9.	*A'tfet el-A'rydeh.*	عطفة العريضه
10.	*Derb el-Fahkyr.*	درب الفخّير
11.	*Cheykh Dâoud.*	شيخ داود
12.	*Sâhet.*	ساحة
13.	*Sekket el-Soultân.*	سكة السلطان
14.	*Hârt Habachy.*	حارت حبشى
15.	*Hârt el-Sâber.*	حارت الصابر
16.	*Sekket el-Sâber.*	سكة الصابر
17.	*Sekket el-Soultân.*	سكة السلطان
18.	*Hadreh.*	حضره
19.	*Gâma' el-Bedreh.*	جامع البدره
20.	*Sekket el-Chorâfé.*	سكة الشرافى
21.	*Sebgeh.*	سبجه
22.	*Qabheh.*	قبهه
23.	*Sekket el-Bahr.*	سكة البحر
24.	*Gâma' Khalylyeh.*	جامع خليليه
25.	*El-Chorâfé.*	الشرافى
26.	*Sekket el-Geneyneh.*	سكة الجنينه
27.	*El-Sabât.*	السباط
28.	*Cheykh A'rouys.*	شيخ عرويس
29.	*Sekket el-Bahr.*	سكة البحر
30.	*Derb el-Mâouardy.*	درب الماوردى
31.	*El-Chorâfeh.*	الشرافه
32.	*Derb el-Matych.*	درب المتيش
33.	*Sekket el-Effendy.*	سكة الافندى
34.	*Sâleh el-Dyn.*	صالح الدين
35.	*Bâroud Khâneh.*	بارود خانه
36.	*Sekket Gâma'.*	سكة جامع
37.	*Sekket el-Effendy.*	سكة افندى
38.	*Sekket el-Bâchâ.*	سكة الباشا
39.	*Zara' el-Nâouy.*	زرع الناوى
40.	*Hârt el-Reys.*	حارت الريس
41.	*Derb el-Gâma'.*	درب الجامع
42.	*Toubkhâneh.*	طوبخانه
43.	*Qasr Mourâd-bey,* palais de Mourâd-bey.	قصر مراد بيه

APPENDICE.

§. I.er

Du Climat du Kaire.

Ce que j'ai dit de la température du Kaire (ci-dessus, page 579) ne pouvant donner une idée assez complète du climat de cette partie de l'Égypte, je crois devoir citer ici plusieurs observations que j'extrais de mon journal de voyage, et qu'il m'auroit été facile de multiplier : elles paroissent de nature à modifier une opinion généralement reçue.

On a coutume de dire que la pluie est un phénomène inconnu, ou à peu près, en Égypte. Cette manière de parler, trop absolue, n'est point conforme à l'observation. Un voyageur peut rester dans le pays huit à neuf mois, et même, dans la haute Égypte, encore plus long-temps, sans voir une seule fois de la pluie. Si d'après ce fait il formoit son opinion d'une manière générale, il risqueroit de la voir démentie en résidant au Kaire une ou plusieurs années de suite, ou seulement pendant une certaine saison. D'abord, on doit excepter évidemment l'Égypte inférieure, bien plus étendue en superficie que le reste du pays, et où la proximité plus ou moins grande de la mer détermine nécessairement un climat beaucoup plus variable que celui du Sa'yd. Tous les météores, à l'exception de la grêle et de la neige, s'y succèdent comme dans les autres pays baignés au nord par la Méditerranée; encore ai-je vu plusieurs fois de la grêle à Alexandrie. C'est véritablement au Kaire que l'état de l'atmosphère commence à devenir plus fixe, et dans l'Égypte supérieure il est presque constant. Pour le Kaire, qui touche presque à la basse Égypte, la cause en est moins la latitude de cette ville que sa position particulière, un peu abritée par les derniers rameaux du Moqattam, et sa haute température, due à la réflexion continuelle d'un soleil brûlant sur les rochers dont elle occupe le pied. La température moyenne du Kaire est très-élevée; néanmoins j'y ai essuyé des froids assez vifs. Le 9 frimaire an 7 [29 novembre 1798], un vent violent amena dans l'air un refroidissement très-sensible : le thermomètre descendit à quelques degrés au-dessus de zéro; ce qui, pour les habitans et les Européens acclimatés, est capable de produire la même sensation que produiroit chez nous, par exemple à Paris, un froid de plusieurs degrés au-dessous de zéro. Aussi les gens du Kaire, saisis par ce froid subit, paroissoient en souffrir beaucoup. Les hommes qu'on voyoit dans les rues avoient le visage pâle, les oreilles et le nez rouges, les doigts engourdis, et tous les signes d'une impression très-pénible. Quand ce temps survient, ils se couvrent très-chaudement, prennent des robes épaisses, allument des brasiers; ils cherchent à se défendre contre le froid le mieux qu'ils peuvent dans un pays où rien n'est préparé pour cela. Il n'est pas hors de propos d'observer

que ces temps froids délivrent le pays de l'affluence des cousins et des mouches, dont les piqûres sont si incommodes et si douloureuses (1).

Le 23 frimaire de l'année suivante [14 décembre 1799], j'ai éprouvé un froid presque aussi vif, principalement le matin et le soir; jusqu'au 12 nivôse, le froid alla en croissant, et le ciel étoit brumeux; on étoit obligé de se chauffer tous les soirs : cependant le froid fut moins intense que dans l'hiver de l'an 7. Pendant celui de l'an 9, le froid a été très-sensible et vif, et le temps brumeux le matin, quelquefois toute la journée.

Sans doute, on ne doit nullement comparer ces froids à ceux de l'Europe; mais il est permis de comparer les sensations de froid relatif éprouvées par les habitans : peut-être, dans certaines années, ceux du Kaire n'en souffrent pas moins que ceux de la capitale de la France.

Il faut faire attention que le thermomètre s'élève au Kaire, à midi, selon les saisons, à 10, 20, 25 et même 30 degrés. Ainsi, quand il descend le matin de 13° ou de plus haut à 2°, comme cela arrive parfois au mois de janvier, il y a en douze heures 10 à 12° de diminution : c'est plus pour l'impression du froid que quand il descend chez nous de 8° ou 10° au-dessus de zéro à 4° au-dessous; la sensation qu'on éprouve dépend presque entièrement du contraste.

D'après les observations de M. le colonel Coutelle, qui ont été très-multipliées et faites attentivement, les moyennes calculées donnent le résultat suivant : la différence de cinq heures du matin à midi est de 7° en hiver; 7°,6 au printemps; 7°,5 en été; 6°,4 en automne. Ainsi, en été, la différence moyenne est encore plus grande qu'en hiver. Les jours les plus froids ou les moins chauds qu'il a notés, sont, le 24 novembre, 8°,5; le 31 décembre, 5°,3; le 24 janvier, 2°; le 13 février, 3°,5; et le 6 mars, 4° au-dessus de zéro; marche entièrement analogue à celle de nos climats tempérés.

Il ne faut pas s'étonner de ce qu'au Kaire, au moins dans certaines années, on ressent du froid les soirs et les matins d'hiver : en effet, jusque dans l'Égypte moyenne, le froid se fait sentir aussi d'une manière très-piquante. Pendant les trois mois d'hiver, je me suis livré dans cette partie du pays à des opérations topographiques qui se prolongeoient très-tard chaque jour; et, quand j'arrivois le soir, à huit ou neuf heures, au lieu du campement, bivouaquant toujours, j'avois l'occasion de comparer la température nocturne à celle de midi ou de deux heures. La différence étoit encore plus sensible le matin à cinq heures, quand je partois pour mes opérations. C'étoit l'hiver de 1799 (nivôse à pluviôse an 7) : plus j'approchois de la limite des terres cultivées, plus le froid étoit incommode; et quand ma station étoit dans les sables mêmes du désert Libyque, je le trouvois plus vif et plus piquant, assez pour me rendre très-difficile le maniement des instrumens, au point qu'une onglée très-cuisante m'empêchoit même de dessiner ou d'écrire. La latitude de cette partie de l'Égypte est cependant de 27 à 28 degrés. Le 19 nivôse an 9 [9 janvier 1801], étant vers Talleh, je ressentis un froid considérable; la terre étoit couverte d'une petite gelée blanche. Il gèle quelquefois dans le désert voisin,

(1) Le vent a été généralement froid pendant frimaire et nivôse de cette année [de décembre jusqu'au 15 janvier].

mais superficiellement. Le *barnous* ou manteau des Arabes, en laine fine et blanche, habit merveilleusement imaginé (1), les garantit contre la rigueur de la saison. Il n'est donc pas surprenant que, dans la province du Kaire, il arrive que le thermomètre descende aussi à zéro : au camp de Belbeys, M. Nouet, astronome de l'expédition, a observé de la glace.

Assurément on ne seroit pas autorisé, d'après ces faits, à nier que l'Égypte soit un pays chaud et même très-chaud; mais il n'est pas permis non plus d'avancer que le froid y est inconnu. Au reste, sous un autre rapport, cette observation n'est peut-être pas à négliger; elle peut expliquer, en effet, une singularité apparente, savoir, que, malgré les fléaux de la peste, de la dyssenterie et de l'ophtalmie, l'Égypte est en réalité un pays très-sain, plus que beaucoup de contrées de l'Europe. N'est-on pas fondé à croire que les vents froids qui viennent de temps en temps du désert, contribuent à la salubrité de l'air, ainsi qu'il en est des vents de la région du nord, qui soufflent dans la vallée pendant la plus grande partie de l'été et de l'automne, c'est-à-dire, à une époque où la chaleur seroit suffocante et intolérable sans le souffle bienfaisant des vents étésiens!

Je ferai sur la pluie une observation analogue. Non-seulement dans la basse Égypte, mais au Kaire, on observe de temps en temps des ondées et des pluies assez fortes. On ne remarque pas en Égypte ces phénomènes, parce que le temps est presque toujours pur et sans nuage; et pourtant leur rareté même devroit frapper davantage les voyageurs. Voici quelques observations que j'extrais de mon journal.

Au Kaire, le 15 nivôse an 7 [4 janvier 1799], après plusieurs jours où il étoit tombé une pluie fine, la pluie devint plus forte; le 14 nivôse, il plut le matin. Le 15, la pluie dura du matin au soir; les rues du Kaire étoient pleines de boue; et cette boue étoit d'autant plus considérable, que le sol des rues n'est ni pavé ni ferré, mais est simplement en terre. Chacun étoit étonné de voir un terrain, ordinairement sec et poudreux, devenu tout d'un coup humide, détrempé, impraticable. Voici les propres expressions du journal : « On ne sauroit exprimer la sur-» prise où cet état inaccoutumé met tous les Turks..... Ils sont maladroits à marcher » dans la boue, et à s'abriter de la pluie (les parapluies sont inconnus en Égypte). » Cette averse dément assez les auteurs qui refusent la pluie à l'Égypte. » Les 11, 12 et 13 floréal an 7 [30 avril, 1 et 2 mai 1799], pendant le *khamsyn*, époque des vents du sud, il tomba de la pluie au Kaire, et le 14 elle fut assez forte. Le 1.er prairial elle tomba à grosses gouttes pendant huit à dix minutes. Autres jours de pluie : le 17 brumaire an 8 [8 novembre 1799], il plut avant le lever du soleil (2); le 23 brumaire, à la suite d'un temps noir et d'une brume froide, il survint une pluie abondante et prolongée, et les rues du Kaire étoient encore pleines de boue. Le 29 vendémiaire précédent, il avoit plu toute la journée, et le même jour à

(1) Sa légéreté permet de supporter une chaleur brûlante; sa couleur réfléchit les rayons du soleil au lieu de les absorber; sa contexture conserve pendant la nuit la chaleur du corps; son capuchon garantit les oreilles et la tête des atteintes du froid; enfin sa forme se prête à tous les mouvemens du cavalier, comme à la marche du piéton Arabe.

(2) Le 28 brumaire an 7 [18 novembre 1798] il avoit plu et tonné, &c.

Girgeh, capitale de la haute Égypte, il y avoit eu un violent orage accompagné de pluie (1); le 24 brumaire, il y eut pluie le matin et le soir; le 25 et le 26, pluie le matin.

Le matin du 8 pluviôse an 8 [28 janvier 1800], lendemain d'un beau jour, il a soufflé un fort vent du sud qui a élevé un nuage de poussière et obscurci le ciel: à la suite est tombée une pluie qu'on peut regarder comme très-forte pour le pays; c'est-à-dire qu'elle a duré une demi-heure ou trois quarts d'heure, assez pour rendre toutes les rues boueuses. Le 16 du même mois, il est tombé de la pluie à Boulâq le soir.

M. Coutelle a noté l'état du ciel au Kaire avec beaucoup de soin, mais il faut faire attention que c'est pour l'heure de l'observation du baromètre et du thermomètre, c'est-à-dire, de cinq à sept heures du matin, et de midi à trois heures du soir; en second lieu, que l'état du ciel a été noté pour douze mois appartenant à des années différentes, et non pour toute la durée du séjour des Français, bien qu'il ait observé au Kaire pendant une partie du cours des quatre années consécutives (2). Je fais cette remarque pour ceux qui voudroient comparer les époques des faits ci-dessus rapportés avec les tables de ce judicieux observateur. Il a signalé seulement onze jours de petite pluie durant les douze mois, le vent soufflant alors presque toujours, soit de la région du sud, soit de celle de l'ouest.

J'ai observé dans la haute Égypte, et principalement dans la moyenne, un fait qui prouve qu'il y pleut assez fréquemment sur la rive droite du Nil: quand on chemine à pied le long de la montagne Arabique, on est obligé de franchir très-souvent des ravines plus ou moins profondes; ce sont les traces des eaux pluviales ou petits torrens qui viennent se jeter dans le fleuve. J'ai fait cette remarque non-seulement à l'ouverture des grandes vallées et des vallons principaux, mais encore en beaucoup d'autres endroits, sillonnés de cette manière par les eaux pluviales; ces eaux charient avec elles des cailloux roulés, provenant de l'intérieur du désert qui sépare le Nil de la mer Rouge. La même remarque se fait, mais plus rarement, du côté de la chaîne Libyque.

Je terminerai ces remarques par une réflexion analogue à celle que j'ai faite à l'occasion des froids qui se font quelquefois sentir en Égypte; c'est que les pluies, quoique rares et peu abondantes, qui tombent au Kaire et dans la basse Égypte, sont propres cependant à rafraîchir l'air, et doivent contribuer un peu à la salubrité du pays, toutefois moins efficacement que les vents froids. Ces causes font que la mortalité n'est pas aussi grande au Kaire qu'on pourroit le supposer dans une ville aussi populeuse, où règnent constamment la dyssenterie, la petite-vérole et souvent la peste; enfin, où les trois quarts de la population sont entassés, nourris et logés d'une manière insalubre. En France, la mortalité annuelle est égale à $\frac{1}{40}$ environ de la population; elle est à Paris de $\frac{1}{36}$, et au Kaire elle est de $\frac{1}{30}$.

(1) On remarque souvent, pendant ces temps de chaleur accablante, avec un ciel couvert et chargé de nuages, et tous les pronostics d'un violent orage, qu'il ne vient ni éclair, ni tonnerre, ni pluie.

(2) Voyez *H. N. tom. II, pag. 321 et suiv.*

§. II.

Notes détachées sur quelques parties de l'Architecture des Arabes,

Par feu MICHEL-ANGE LANCRET.

Nota. Les notes qui suivent ont été laissées par feu Michel-Ange Lancret, mon savant ami et prédécesseur, et la Commission a décidé qu'elles seroient imprimées dans l'ouvrage. L'attachement et le respect que mérite sa mémoire me font un devoir de les insérer ici sans changement ni addition, bien qu'elles puissent donner lieu à d'utiles observations.

« IL est peut-être intéressant de recueillir, tandis qu'il est encore temps, les restes de l'ancienne architecture des Arabes, non pas qu'elle doive être imitée, mais parce que c'est un chapitre à joindre à l'histoire de l'architecture.

La citadelle du Kaire offre dans ce genre plusieurs remarques à faire : elle renferme dans son enceinte deux monumens principaux qui, après six cents années de durée, attestent encore la puissance du peuple qui les a exécutés, je veux parler du puits et du palais dits *de Joseph.* Le premier dut offrir à ceux qui le creusèrent des difficultés de l'ordre de celles qu'on rencontra en élevant les pyramides, du moins celles de moyenne grandeur. Mais avec quels sentimens différens nous devons envisager l'un et l'autre travail ! Combien la vanité de ces énormes tombeaux doit le céder à l'utilité de cette source d'eau donnée à la citadelle !

Le divan de Joseph ne fut pas non plus d'une facile exécution ; car sans doute il n'étoit pas aisé de porter à près de 300 pieds au-dessus du Nil trente-deux colonnes dont les fûts, d'un seul morceau de granit, ont 26 pieds de hauteur et plus de 3 pieds de diamètre.

Les bases actuellement découvertes sont de grès rougeâtre : elles sont très-mal exécutées et du plus mauvais goût. Parmi les chapiteaux, les uns sont des masses qui n'ont presque aucune forme, les autres sont de mauvaises imitations du chapiteau corinthien. De ces derniers, il y en a cinq où l'on semble avoir voulu copier les feuilles du bananier ; et comme, malgré la grossièreté de leur sculpture, ils ne manquent pas tout-à-fait de grâce, peut-être un artiste de goût pourroit en faire quelque chose d'agréable (1).

Dans les quatre angles de la salle où sont les trente-deux colonnes dont je viens de parler, on voit vers le haut un assemblage considérable d'arcades de bois posées les unes sur les autres ; on le reconnoît bientôt pour être la charpente d'un ornement semblable à celui qui existe aussi fort en grand et presque en entier dans deux autres salles.

Cet ornement est-il l'imitation d'un objet naturel ! je l'ai cherché en vain. Est-il l'image d'une construction autrefois utile ! je le crois. Il semble qu'il a précédé ce qu'on appelle en architecture les pendentifs, c'est-à-dire, la portion de voûte qui raccorde un plafond circulaire avec un appartement carré. On le trouve du moins

(1) *Voyez* les dessins de ces chapiteaux, *É. M. vol. I, planches 71 et 72.*

employé à cette fonction dans quatre ou cinq endroits de la citadelle. On voit, dans plusieurs petits santons carrés, de ces arcades qui y remplissent évidemment le rôle de pendentifs.

Dans les uns, il n'y a qu'une seule arcade dans chaque angle; dans d'autres, il y a d'abord sur les faces des murs deux arcades, et ensuite une troisième qui les joint. Souvent le dôme circulaire est élevé sur cette espèce d'octogonal; mais aussi quelquefois il y a d'autres plus petites arcades ajoutées en avant, du milieu de la face au milieu de la troisième. Dans l'un même, il est exécuté en pierre; dans un autre, il se lie avec les décorations du plafond, qui, pour le dire en passant, ont une grande ressemblance avec ces espèces de colonnes pendantes qui ornent plusieurs églises Gothiques. D'ailleurs cela n'a rien d'étonnant; les Arabes, en apportant en Europe les sciences, ont dû y laisser aussi des traces de leur architecture.

Quoi qu'il en soit de l'origine de cet ornement, il est certain que c'est lui que l'on trouve plus ou moins défiguré aux différens étages des minarets, dans les archivoltes des portes, dans les corniches des plafonds, &c. C'est lui enfin qui fait la principale et presque l'unique décoration de l'architecture actuelle des Égyptiens.

La manière dont étoient taillés ou décorés les voussoirs des plates-bandes et des arcades dans l'architecture des anciens Arabes, s'est conservée la même dans celle des modernes; j'en vais dire quelque chose.

Ces voussoirs ne sont pas toujours, comme en Europe, appuyés l'un sur l'autre par une surface plane, mais bien quelquefois par une surface cylindrique, dont la génératrice est horizontale, et dont la section est le plus souvent une courbe compliquée, en sorte que les têtes des voussoirs présentent des découpures bizarres (1). Plusieurs des plates-bandes ainsi formées ont l'avantage de ne faire que s'appuyer verticalement sur les pieds-droits, sans tendre à les renverser. En effet, il est aisé de concevoir que, si ces découpures sont telles que les voussoirs soient accrochés les uns aux autres, il n'en résultera aucune poussée, ou au moins qu'une poussée très-foible sur les deux voussoirs extrêmes; mais alors toute la force sera employée à rompre les crochets.

Cette méthode seroit sans inconvénient, si les matériaux qu'on emploie avoient la ténacité des métaux; mais elle devient vicieuse par la fragilité de la pierre.

En examinant les découpures adoptées pour les voussoirs dans les constructions Arabes, on voit bientôt qu'elles n'ont point été tracées pour des raisons de solidité: aussi les angles aigus de plusieurs de ces voussoirs sont-ils éclatés, malgré les arcades qui sont au-dessus d'eux pour soutenir le poids de la partie supérieure du mur.

Il existe, soit dans la citadelle, soit dans des constructions plus modernes, un grand nombre de revêtemens en marbre ou en pierre calcaire, appliqués non-seulement sur des voussoirs, mais encore sur des faces de mur, sur les dés qui sont au coin des grandes portes, &c. Souvent une plate-bande formée de trois pierres paroît être de cinq ou sept lignes découpées; deux seules sont des joints véritables, les autres sont seulement gravées. »

(1) Voyez *E. M. vol. I, planche 71, fig. 7,* et *planche 72, fig. 15-18.*

§. III.

Des Portes du Kaire.

(Extrait du chapitre de Maqryzy sur les portes appelées *Zoueyleh*, *el-Nasr*, *el-Fotouh*, *el-Cha'ryeh*, et sur le vizir Bedr el-Gemâly, qui les a fait reconstruire) (1).

Il y a dans la partie méridionale du Kaire deux portes jointes ensemble, et qu'on appelle la porte de Zoueyleh; dans la partie septentrionale il y en a deux séparées l'une de l'autre, la porte de Fotouh et la porte de Nasr; du côté oriental on en compte trois, la porte de Berqyeh, la porte Gedyd et la porte de Mahrouq; il s'en trouve également trois du côté occidental, les portes Qantarah, Farrag et Sa'âdeh, auxquelles on peut joindre la porte de Khokhah. Ces portes ne sont plus actuellement aux lieux où Gouhar les avoit fait construire.

BÂB ZOUEYLEH.

Lorsque Qâyd-Gouhar fonda la ville du Kaire, l'endroit appelé *Bâb el-Zoueyleh* consistoit en deux portes jointes ensemble, près de la mosquée connue aujourd'hui sous le nom de *Sôm ben-Nouh*, ou Sem fils de Noé. Mo'ezz, en arrivant au Kaire, passa par celle de ces portes qui touchoit la mosquée, et dont il ne reste maintenant qu'une travée; cette porte est appelée aujourd'hui *Bâb el-Qouz*, ou porte de l'Arc: pour ces motifs le peuple l'avoit en grande vénération, et y passoit et repassoit souvent, tandis qu'au contraire il évitoit la porte voisine, en disant qu'elle devoit nuire à toutes les entreprises de ceux qui y passoient. Cette dernière porte a disparu; il n'en reste même pas de vestiges. Le lieu où elle étoit conduit à la place nommée *el-Hagâryn*, où l'on vend les instrumens de musique et tous les autres objets qui servent à amuser et divertir. Le peuple croit encore aujourd'hui que ceux qui passent par cette place ne réussissent pas dans leurs entreprises; quelques-uns disent que cette fâcheuse influence vient de ce que c'est là le théâtre des histrions et des mauvais sujets. Mais cette assertion n'est point exacte; car le préjugé dont il s'agit existoit déjà lorsque Mo'ezz y passa, et par conséquent longtemps avant que les joueurs et les baladins fréquentassent ce lieu. En l'année 485, l'émyr el-Gyouch [chef des armées] Bedr el-Gemâly, vizir du khalyfe el-Montasser (ou Mostanser) b-illah, a construit la porte Bâb Zoueyleh *el-Kebyr* [ou la grande], qui existe encore. Il en a exhaussé les créneaux: il n'a pas fait pratiquer des chemins détournés comme on le fait ordinairement dans les forteresses, pour empêcher, en cas de siége, les chevaux de l'ennemi d'entrer plus d'un à la fois; mais il a fait établir un grand glacis en pierres de granit solide, afin que les chevaux ne prissent point pied. Le glacis subsista jusqu'au règne du sultan el-Kamyl Nâser el-dyn Mohammed, fils d'el-Melik el-â'dyl Aboubekr fils d'Ayoub. Un jour que ce sultan passoit sous cette porte, son cheval, ne pouvant se soutenir, glissa, et,

(1) *Voyez* ci-dessus, pag. 663 et suiv. Ce morceau a été traduit de l'arabe en français par feu Prosper Rouzée, secrétaire-interprète pour la langue Arabe au Sénégal, mort à la fleur de l'âge; il n'a pas eu le loisir de revoir cette traduction.

dit-on, le renversa par terre; ce qui décida le sultan à faire détruire le glacis, dont il ne resta plus qu'une foible partie.

Lorsque l'émyr Gemâl el-dyn Yousouf el-Estâdâr bâtit la mosquée située vis-à-vis de Bâb Zoueyleh, au nom d'el-Melik el-Nâser Farag, fils d'el-Melik el-Zâher Barqouq, on retrouva, en creusant une citerne, les ruines du glacis, et on en ôta une partie; les pierres en étoient si dures, qu'elles résistoient aux outils les plus forts, et si grandes, qu'il falloit quatre bœufs pour en transporter une seule. Gemâl el-dyn en a fait enlever quelques-unes; on en voit encore une, jetée devant la voûte de Khoronchof.

On prétend que trois frères du pays d'el-Rohâ (1), habiles en architecture, sont venus au Kaire, et y ont construit trois portes (chacun une), savoir: 1.° Bâb Zoueyleh, 2.° Bâb el-Nasr [porte de la Victoire], 3.° Bâb el-Fotouh [porte de la Conquête]; que Bâb Zoueyleh fut bâtie dans l'année 484, et Bâb el-Fotouh en 408 (2).

Ebn A'bd el-Zâher dit, dans son ouvrage intitulé *Khotât el-Qâhirah* [la Topographie du Kaire], que la porte Bâb Zoueyleh fut fondée par el-A'ziz b-illah Nasar, fils de Mo'ezz, et fut terminée par l'émyr el-Gyouch Bedr. Cet auteur récita les vers suivans, composés par A'ly, fils de Mohammed fils d'el-Sely:

« O mon ami, si vous aviez vu Bâb Zoueyleh, vous connoîtriez la magnificence de cette construction.
» Bâb Zoueyleh! c'est une porte qui a la Voie lactée pour vêtement, et Sirius pour ornement, et » l'idole nommée *le Lat* brille sur sa façade.
» Si Pharaon eût vu cette porte, il n'auroit plus voulu de son palais, ou il n'en auroit pas ordonné la » construction à Komân. »

J'ai ouï dire que les gonds de ses deux battans tournoient dans deux pièces de cristal. L'auteur de l'histoire Mokérite dit qu'en l'année 735 Aydokeyn, gouverneur du Kaire sous le règne d'el-Nâser Qalaoun, a établi sur cette porte une espèce de grande caisse de tambour appelée *khalylyeh*, et qu'on battoit dessus tous les soirs après la prière d'el-A'sr.

Un voyageur qui a visité les villes des Orientaux, m'a assuré n'y avoir jamais vu de porte aussi belle que celle-ci. Elle avoit sur ses côtés des tours d'une beauté sans égale. On lisoit sur sa façade les noms de l'émyr el-Gyouch et du khalyfe el-Mostanser, ainsi que l'époque de sa construction. Ces tours étoient plus grandes qu'elles ne sont maintenant. Melik el-Moyed-cheykh, en bâtissant la mosquée où conduit cette porte, a renversé la plus grande tour, et a fait construire deux minarets. On trouvera l'histoire de ce monument dans notre ouvrage, à l'article sur les mosquées, et particulièrement sur la mosquée *Gâma' el-Moyedy* [la mosquée de Moyed].

BÂB EL-NASR.

L'ancienne porte de Nasr, aujourd'hui détruite, étoit située au-dessous de l'emplacement occupé maintenant par la porte de ce nom; elle faisoit face à la

(1) Vulgairement *Orfa*; c'est l'ancienne ville d'Édesse en Mésopotamie, sur le Tigre.
(2) Sans doute 488.

partie

partie occidentale du collége Qâsedyeh : une grande place s'étendoit de ce collége aux portes de la mosquée construite par Hâkem en dehors de la ville. La disposition de ces lieux a déjà été éclaircie dans notre article sur cette mosquée. Dans la suite, Bedr el-Gemâly vint d'A'kkah, appelé par Mostanser et déjà commandant en chef des armées; il fut revêtu par ce khalyfe des premières charges civiles de l'état. Ce vizir construisit un mur au Kaire, et transporta la porte de Nasr du lieu où Gouhar l'avoit fait bâtir, à l'endroit où elle est maintenant, à peu de distance d'un oratoire pour les jours de fête. Il y joignit des murailles aujourd'hui totalement détruites. Le roi Dâher Barqouq en a fait abattre le reste pour creuser à la place le bassin de la fontaine qui est devant la porte de Nasr. On voit écrit sur cette porte, en caractères Koufiques : « Il n'y a pas d'autre dieu que » Dieu; il est seul, il n'a pas d'égal. Mohammed est l'envoyé de Dieu, A'ly est le » vicaire de Dieu : que le salut de Dieu soit sur eux! » Cette inscription est placée au haut de l'édifice.

BÂB EL-FOTOUH.

L'ancienne porte de Fotouh fut bâtie par Gouhar au-dessus du lieu où elle est maintenant; il n'en reste aujourd'hui qu'un débris, où l'on voit des inscriptions Koufiques : cette ruine est située en haut de Hârt el-behây el-dyn, au midi et au-dessus des murs de la mosquée de Hâkem. Le monument qui porte aujourd'hui le nom de *porte de Fotouh*, a été élevé par Bedr el-Gemâly; la construction de ses murailles atteste la puissance de ce vizir. On passoit par-dessus des débris d'anciens murs avant qu'il fît construire celui qui sort de la porte. Bedr el-Gemâly, né en Arménie, étoit un des Mamlouks de Gemâl el-Doulah, fils d'O'mar, auquel il dut son surnom de *Gemâly;* il montra dès sa jeunesse de grandes connoissances dans l'art militaire, et parvint rapidement, de grade en grade, à celui de commandant en chef. Le khalyfe Mostanser le nomma en 455 au gouvernement de Damas : il s'y rendit aussitôt; mais, ne pouvant faire reconnoître son autorité dans cette ville, il la quitta un mardi en 456, et ne retourna en reprendre possession que deux ans après. A peine réinstallé, ayant appris que son fils avoit été tué à A'zqalân, il abandonna de nouveau son gouvernement, et alla prendre connoissance, sur les lieux mêmes, des causes de l'événement. Ses soldats, aussitôt après son départ, se portèrent en foule à son palais, pillèrent ce qu'il y avoit de plus riche et de plus précieux, le dévastèrent entièrement, et le ruinèrent de fond en comble.

Bedr el-Gemâly ne se rendit point à A'zqalân; il alla prendre possession d'A'kkah, dont Mostanser le nommoit gouverneur; mais il n'y resta pas longtemps : la famine se fit sentir au Kaire; le peuple se révolta, méprisa les ordres du khalyfe, et méconnut absolument son autorité; des esclaves disposèrent du pouvoir, et s'établirent gouverneurs même dans les provinces environnant la capitale. La terreur qu'ils inspiroient étoit telle, que personne n'osoit se transporter d'un lieu à un autre, soit par terre, soit par eau, sans se faire accompagner d'une forte escorte. Lorsque Nâsr el-Doulah Hoseyn fils d'Hamadân eut été tué par Baldakous, le khalyfe résolut de confier à la valeur et à l'habileté de Bedr el-Gemâly le salut

de sa personne et de son trône. Il lui écrivit de se rendre au Kaire, offrant de lui remettre le gouvernement de tout le royaume, avec le titre de Ouâly. Bedr el-Gemâly répondit qu'il accepteroit cette grâce, s'il lui étoit permis d'emmener d'A'kkah une partie de ses troupes choisie par lui, et si le khalyfe consentoit à éloigner toutes celles qui étoient au Kaire. Le khalyfe, n'ayant plus d'espoir qu'en lui, adhéra à tout. Bedr el-Gemâly embarqua aussitôt l'élite de ses troupes sur cent bâtimens, malgré les instances de ses courtisans, qui lui faisoient entrevoir les dangers auxquels la saison exposoit alors les navigateurs; il leur avoit toujours répondu que, quand on cherchoit la gloire, on ne devoit point s'apercevoir du danger. Le bonheur étoit sans doute attaché à ses pas; car sa traversée fut parfaitement heureuse. Arrivé à Qelyoub, il écrivit au khalyfe qu'il n'entreroit point au Kaire que Baldakous ne fût mis en prison; le khalyfe, docile aux volontés de Bedr el-Gemâly, fit jeter sur-le-champ Baldakous dans la prison de Khasânat el-Benoud. Bedr el-Gemâly, satisfait, fit son entrée au Kaire un mercredi soir, l'an de l'hégire 465. Il fut comblé d'honneurs par les émyrs et tous les grands, reçut d'eux de riches présens, et fut invité à de magnifiques festins. Le jour où il rendit ces repas, il exécuta un complot qu'il avoit médité avec son confident venu d'A'kkah avec lui. Ils étoient convenus ensemble que le banquet se prolongeroit fort avant dans la nuit, et qu'à mesure que les conviés sortiroient de la salle pour quelque besoin, ils seroient égorgés par des hommes apostés. Bedr el-Gemâly avoit promis à ces hommes de leur donner l'argent, les terres et les biens de leurs victimes. L'exécution de ce complot réussit à tel point, qu'il n'existoit plus au Kaire, le lendemain de ce festin, d'autre émyr que celui qui l'avoit donné.

Le peuple, enchanté d'être délivré de ses tyrans, regardoit Bedr el-Gemâly comme son sauveur et son protecteur. Le khalyfe le fit vizir de la plume et de l'épée, c'est-à-dire, chargé de l'administration intérieure de l'état et commandant suprême des troupes. Il lui fit aussi porter les trois titres honorifiques suivans : *Prince de l'armée, Juge des juges des croyans,* et *Directeur des prières des croyans*. Bedr el-Gemâly, plus puissant que le khalyfe, voyoit toute l'Égypte à ses pieds : aucun souverain n'avoit jamais réuni autant de pouvoir que ce ministre.

Il soutenoit tous ces honneurs avec une noble dignité, comme s'il eût été né d'un sang royal, protégeoit les bons, et étoit la terreur des méchans. Il poursuivoit vigoureusement les révoltés, et les faisoit périr à mesure qu'ils tomboient entre ses mains; parmi eux se trouvoient beaucoup de vizirs et de *qâdy*. Bientôt il se dirigea, à la tête de son armée, vers el-Louygeh el-Bahry; là il tua ou dispersa un grand nombre de rebelles, dont une partie considérable étoit de la tribu de Leouâtah. Après s'être emparé de leurs biens, il passa le Nil, et séjourna quelque temps sur la rive orientale. Il alla ensuite assiéger Alexandrie, et, après s'en être rendu maître, il y fit bâtir à ses frais la mosquée d'el-A'ttâryn. De là, il se rendit dans le Sa'yd, où il détruisit presque entièrement les tribus de Yahen et de Saqâlebah. Il rapporta des sommes d'argent considérables de toutes ces expéditions. Lorsqu'elles furent terminées, on vit bientôt renaître dans toute l'Égypte la paix et la tranquillité.

Bedr el-Gemâly ne fut cependant pas heureux dans toutes ses entreprises. Malgré la valeur et le nombre de ses troupes et sa politique adroite, il échoua constamment en Syrie. De retour au Kaire, il ordonna un massacre général des rebelles. On en compta vingt mille tués dans la Bahyreh, et autant dans le Kaire et les villes du Sa'yd jusqu'à Asouân. Ensuite il fit recouvrer à l'Égypte toute sa splendeur, et la rétablit telle qu'elle étoit avant les troubles.

Bedr el-Gemâly mourut regretté du peuple, l'an de l'hégire 487, âgé de quatre-vingts ans, après avoir gouverné pendant vingt-et-un avec beaucoup d'adresse. Il avoit un esprit très-délié; il fut aimé, mais craint encore davantage. Son fils lui succéda.

Ce ministre célèbre s'est distingué par plusieurs traits qui caractérisent un prince généreux. Il abandonna pendant trois ans l'impôt qui se prélevoit sur les fruits de la terre; ce qui rendit riches en peu de temps de pauvres paysans. Les commerçans qui avoient quitté la capitale à l'époque des troubles, revinrent dès qu'ils eurent entendu parler de la justice et de la générosité du vizir, et bientôt le commerce devint au Kaire plus florissant qu'il n'avoit jamais été. Bedr el-Gemâly est le premier chef militaire qui soit parvenu à mettre le khalyfe dans sa dépendance. Nous avons été amenés à exposer ses hauts faits au sujet des portes de Zoueyleh, de Fotouh et de Nasr, qu'il a fait reconstruire, comme nous l'avons dit ci-dessus.

FIN DE L'EXTRAIT DU CHAPITRE D'EL-MAQRYZY SUR LES PORTES DU KAIRE.

Nous compléterons ici la liste des portes du Kaire par les trois noms suivans qui ont été omis sur le plan : *Bâb el-Sebâa'* (*pl. 26, É. M.*) entre Derb el-Cheykh Qamar et Derb el-Sebâa' (*ibid.* B-5), *Bâb el-Dabbeh* (*ibid.* C-6) entre Gheyt el-Ouâly et Gheyt el-Tâouyl (*ibid.* C-6), et *Bâb Aoulâd E'nân*, au midi de Bâb el-Hadyd (*ibid.* C-14).

Le plan du Kaire par Niebuhr, que j'ai déjà cité, fait encore mention de plusieurs autres noms de portes, mais qui n'indiquent pas des portes différentes de celles qui sont représentées dans notre plan; ce sont seulement les noms qui ont changé : savoir, *Bâb Sitty Zeyneb* باب ستى زينب, *Bâb el-Hatâbeh* باب الحطابه, *Bâb Ayoub-bey* باب ايوب بيه. Le même auteur cite également un *Birket el-Qaçâryn* بركة القصارين, un pont appelé *Qantarat el-Dâher Beybars* قنطرة الظاهر بيبرس (correspondant à Qantarat el-Ouezz), une fabrique de poudre dans le voisinage de Birket el-Rotly; et, dans l'intérieur de la ville, une église Arménienne déjà mentionnée ci-dessus (page 678). Niebuhr, qui a résidé au Mousky (ou quartier Franc), donne à ce quartier, pour latitude, 30° 2′ 58″, observation qui est d'accord avec celles de M. Nouet (Niebuhr, *Voyage*, tom. I, pag. 89 et suiv.).

NOTE

SUR PLUSIEURS NOMS DE RUES ET DE MONUMENS DU KAIRE.

La grande rue qui se dirige depuis le double pont du midi, appelé *el-Sebâa'*, jusqu'à *Bâb el-Cha'ryeh*, avoit été nommée par les Français, *rue du Petit-Thouars*, du nom d'un marin célèbre par son dévouement et son courage au combat d'Abouqyr : cette grande communication porte au Kaire douze noms différens, qui changent à peu près à chaque pont.

A'bd el-Latyf (1) parle de plusieurs rues et lieux qui n'existent plus aujourd'hui sous les mêmes noms : Maks, Haleb, la rue de l'Étang. Cependant j'ai trouvé au Kaire une rue du nom de Zoqâq el-Mesk ou Mask, au sud de Bâb Zoueyleh (2). Or, selon el-Maqryzy, cité par M. de Sacy, « la rue ou le quartier de Haleb, » appelé *Zoqâq Haleb* (où étoient jadis les casernes), étoit situé hors de la porte » de Zoueyleh..... c'étoit un hameau hors du Kaire, sur la grande route, en » allant à Fostât. » Je trouve que *zoqâq* [زقاق] signifie une place étroite [*platea angustior*]. D'un autre côté, *maks* [مكس], ainsi que M. de Sacy l'a observé, veut dire *droit, tribut*, &c. Un lieu du nom de Maks étoit placé sur le canal pour la perception du droit; mais ce même nom, rencontré près d'une des portes du Kaire, peut avoir la même signification. On retrouve donc ici, selon moi, Zoqâq Haleb ou place de Haleb, et Zoqâq el-Maks ou place du droit d'entrée. Au reste, il ne faut peut-être pas s'arrêter au mot *Mask* pour *Maks*, parce que rien n'est plus fréquent en Égypte, chez le peuple, que l'inversion des lettres dans la prononciation; mais ce n'est ici qu'une conjecture. M. de Sacy me paroît avoir substitué avec raison dans le passage مكس à مقس (3).

Il est encore fait mention dans A'bd el-Latyf de plusieurs rues qu'il seroit intéressant de retrouver sur le plan actuel, mais j'en laisse le soin aux personnes curieuses de comparer les états successifs de cette capitale : telles sont les rues el-Helalyeh, el-Sâseh [ou des palefreniers], la partie de la ville dite *Kasabeh* (4). On peut citer aussi, d'après el-Maqryzy, les rues el-Mangabyeh ou Mankhabyeh, Yânesyeh, el-Masmoudih, el-Mansourah, el-Hosaynyeh : les trois premiers de ces cinq noms étoient ceux d'autant de corps de troupes cantonnés de ce côté (5). El-Maqryzy cite encore les noms de rues suivans : Daïlun, Ketama, Cafouri (6), &c.

On montre au Kaire la place du tombeau d'un personnage célèbre de l'histoire des Mamlouks, Chegeret el-dorr, fondatrice de leur dynastie en 648 de l'hégire, fameuse par des crimes ou par des actions hardies, que ne justifie pas le génie de cette femme extraordinaire et vraiment faite pour régner. Ce tombeau

(1) *Relation de l'Égypte*, pag. 374.
(2) Voyez *pl. 26, É. M. vol. I* (n.° 50, O-N-6).
(3) Il existe au Kaire, dans la partie du couchant, un marché du nom de *Souq Meskeh*; ce nom paroît avoir ici un sens différent.
(4) *Relation de l'Égypte*, pag. 411, 412.
(5) *Ibid.* pag. 427-431.
(6) M. de Sacy, *Chrestomathie Arabe*, tome II, pag. 103, 110, 137.

est situé près de celui de Sitty-Nefyçeh (1); celui de Qâsem-Ayouâz, qui régna en 1119 [1707], est près de Bâb el-Louq (2). En sortant de la porte A'rab el-Ysâr, on traverse une multitude de tombes formant une sorte de ville, aussi grande que la cité des vivans; ce n'est par-tout que dômes, mosquées et minarets, qu'enceintes de tombeaux richement ornés de colonnes et de sculptures : tous ces tombeaux sont dans le sable au pied du Moqattam, et s'étendent à plus d'une lieue, tant vers le fleuve, que du côté du midi. Le tombeau d'Ibrâhym Ketkhodâ est placé parmi ceux dont l'emplacement est connu sous le nom d'el-imâm Cha'fey, et de l'époque de 1162 [1748] (3).

N. B. Consultez le *Mémoire sur la construction de la carte de l'Égypte*, par le colonel Jacotin, pour la trigonométrie du Kaire et des environs (*É. M. tom. II, 2.e partie, pag. 59 à 62*), ainsi que la planche annexée au texte.

(1) Voyez *planche 26, É. M.* (M-15.)

(2) La mosquée de Sitty-Zeyneb et celle de Sitty-Nefyçeh que je viens de nommer, ont été bâties par A'bd-el-Rahmân Ketkhodâ.

(3) Ce dernier lieu renferme des citernes recevant l'eau d'un aquéduc particulier, qui est moins élevé que celui que nous avons décrit, et dont les arcades sont basses : sa prise d'eau est à l'extrémité d'une grande plaine qui, dans les grands débordemens du Nil, est couverte par l'inondation.

ADDITIONS ET CORRECTIONS.

PAGE 605, ligne 32, *lisez* Lieu dépendant du quartier dit *el-Hanafy*, et *ajoutez* حارت devant الحنفي.

611, 12, — Senkary, سنكرى, — Semkary, سمكرى.

638, 29, — A'qadyn, — A'qâdyn.

715, 35, *après* l'ardeb est de 24 *rob'*, *ajoutez :* le rob', selon la valeur du pied romain d'après l'abbé Barthélemy, vaut 180 litres, mais 184, d'après les expériences directes faites au Kaire.

729, 35, — le tracé, — le dessin.

Nota. Le travail de la nomenclature du Kaire, comprise dans l'*Explication du plan*, étoit tellement compliqué, qu'il s'est glissé quelques erreurs de numérotage, presque inévitables, notamment à la fin des V.e et VII.e sections, pour plusieurs okels. *Voyez* l'avis préliminaire en tête de cette *Explication*, pag. 589.

FIN DE LA DESCRIPTION DE LA VILLE DU KAIRE.

NOTE

SUR

LE PRODUIT DES MACHINES A ARROSER,

ET PARTICULIÈREMENT

DU CHÂDOUF,

EN USAGE DANS LA HAUTE ÉGYPTE.

Cette machine a été observée par tous les voyageurs; aucun d'eux, en décrivant la navigation du Nil, ne pouvoit passer sous silence cette multitude de balanciers qui servent à l'irrigation du sol, et qui se voient sur les rives du fleuve et des canaux, sur-tout pendant les six mois qui précèdent la nouvelle crue. Quand les grandes dimensions des pièces qui composent ces machines ne frapperoient pas la vue, on seroit averti par les chants des travailleurs, chants qui par leur mesure bien réglée entretiennent un mouvement égal, soulagent et diminuent la fatigue d'un travail pénible. Aussi tous ceux qui ont navigué sur le Nil dans le temps des basses eaux, ont été frappés du spectacle de ces milliers de perches qui se croisent en tout sens par un mouvement continuel rendu plus sensible par le chant mesuré dont les hommes l'accompagnent. Ces hommes passent les journées entières, et quelquefois les nuits, à tirer l'eau du fleuve et à la répandre sur la terre; ils ont coutume de s'éclairer par des feux qui annoncent au loin leur présence. Il n'est pas rare que les travailleurs aient à côté d'eux une pique plantée en terre, dont la forme est fourchue, et dont nous ignorons l'usage. Le Nil étant plus encaissé dans la haute que dans la basse Égypte, les machines y sont aussi plus nécessaires et par conséquent plus fréquentes; en outre, comme la crue du Nil est beaucoup plus considérable dans la Thébaïde, il faut, sur un même point, multiplier davantage les balanciers, lorsque les eaux sont rentrées dans leur lit. En effet, le niveau de l'eau étant plus bas, et la hauteur à laquelle un homme peut l'élever par cette machine ayant des limites, il faut plusieurs montées successives pour amener cette eau jusqu'au niveau du terrain. On sait qu'au Kaire le fleuve s'accroît de 10 mètres; dans l'Égypte supérieure, la crue est souvent de 12 à 15. Il n'est donc pas surprenant que dans ce dernier pays il faille jusqu'à cinq et six étages de machines placées l'une au-dessus de l'autre, pour faire parvenir l'eau jusque sur les terres. Dans l'intervalle d'une machine à la suivante, il y a un petit réservoir qui est à l'égard de chacune d'elles ce que le Nil est pour la première; c'est-à-dire que le travailleur y puise l'eau pour la transporter dans le réservoir placé immédiatement au-dessus de lui.

Dans la haute Égypte, les canaux n'ont pas leur embouchure aussi profonde

qu'elle devroit l'être, proportionnellement à la baisse du Nil après l'inondation : aussi les canaux sont-ils à sec pendant la plus grande partie de l'année. Il faut y suppléer artificiellement, en introduisant de l'eau dans les canaux par le moyen des balanciers. On voit donc rassemblés à leur bouche, plus qu'en nul autre point du rivage, une grande quantité de *châdouf* (c'est le nom qu'on donne à la principale de ces machines), et il n'est pas rare d'en observer trente et jusqu'à cinquante réunis. J'ai observé à Esné un atelier composé de vingt-sept hommes, occupés à manœuvrer quatorze machines doubles ou à deux bascules. Ces hommes étoient relayés toutes les heures par d'autres travailleurs; ce qui exigeoit cinquante-quatre hommes par journée. Quand il faut élever l'eau moins haut, le temps du travail de chacun est plus long; à Akhmym, j'ai vu les hommes travailler deux heures avant de se faire relayer. J'ai remarqué, à Esné, qu'ils mesuroient le temps au moyen d'un cadran horizontal fort grossier : un style de 6 pouces de haut, planté en terre, projette son ombre à droite et à gauche de la méridienne, qui est tracée sur le terrain; les heures sont marquées par de petits pieux disposés assez convenablement sur une ligne perpendiculaire à cette méridienne. Au-dessus de Qené on a observé que les *fellâh* faisoient usage d'une clepsydre; elle étoit formée par une bardaque dont l'eau s'écouloit par un trou percé en bas. Ce vase, vidé dix-sept fois (ce qui se compte avec des noyaux de dattes), détermine la durée de l'heure, temps après lequel les ouvriers se relèvent, mais en se croisant, afin que le travailleur frais redonne la mesure du mouvement à celui qui travaille depuis une heure et qui est fatigué.

Voici en quoi consiste cette machine dont le principe est bon, mais l'exécution grossière : sur deux montans en terre de 2 mètres $\frac{1}{4}$ [environ 7 pieds] de haut, on établit une traverse en bois, fixée horizontalement; on y attache un levier ou perche de 4 mètres de long, dirigée perpendiculairement à cette traverse et à l'extrémité de laquelle est une corde ou une autre perche de 2 mètres et demi de long [7 pieds $\frac{1}{2}$] qui supporte un seau de cuir. A un demi-mètre [18 pouces] du point d'attache, est une rondelle ou bien une boule en terre, pesant environ 70 kilogr. [140 livres] (1). Le seau est souvent une simple *couffe*, panier conique ou hémisphérique, fait en feuilles de dattier, mais recouvert de cuir. Sa capacité est variable, suivant la hauteur du Nil : quand les eaux ne sont pas trop basses, on lui donne jusqu'à 19 décimètres cubes 84 centièmes [1000 pouces cubes]; quelquefois il n'est que de 7 à 800 pouces cubes ou moins: j'en ai mesuré un de 4,36 décimètres cubes [220 pouces cubes] seulement. Le travailleur baisse le seau au niveau de l'eau, en tirant la corde; une fois plein, la rondelle ou contre-poids l'entraîne et l'élève à la hauteur de la main, et l'homme n'a que la peine de le vider dans la rigole qui se rend dans le réservoir; de là, une autre machine pareille élève l'eau plus haut, s'il est nécessaire, et ainsi de suite. Maintenant je rapporterai les résultats de plusieurs observations que j'ai faites sur le produit de cette machine.

1.° A Edfoû, un homme élevoit sept seaux du diamètre de $0^m,38$ en une minute, chacun de 15 décimètres cubes 71 centièmes [792 pouces cubes], à la

(1) J'ai mesuré une de ces boules; elle avoit 4 décimètres de grosseur.

hauteur

hauteur de $2^{m},8$, ce qui fait 109 décimètres cubes 68 centièmes par minute [$3^{\text{pieds cubes}},2$]; le second levier avoit $2^{m},7$ de long.

2.° A Cheykh-O'tmân, près Tabbyn (à environ douze lieues au-dessus du Kaire) un homme élevoit un peu plus de seize seaux par minute à un demi-mètre de hauteur : le seau étoit un cône en cuir de $0^{m},488$ [18 pouces] de diamètre et $0^{m},325$ [12 pouces] de haut; sa capacité, de 20 décimètres cubes 56 centièmes [1016 pouces cubes]. Le produit par minute étoit de 329 décimètres cubes 3 centièmes [$9^{\text{pieds cubes}},6$], et en une heure, de 19 743 décimètres cubes 70 centièmes [576 pieds cubes]. Auprès de Deyr el-Bakarah, j'ai vu élever dix seaux par minute : les bascules étoient très-multipliées et à trois étages; le sol étoit à $1^{m},35$ au-dessus du Nil.

3.° J'ai vu à Esné chaque homme élever huit seaux par minute, à la hauteur de 3 mètres $\frac{1}{3}$ [10^{ds}], chacun de 15 décimètres cubes 87 centièmes [800 pouces cubes]: ainsi le produit par homme et par minute étoit de 126 décimètres cubes 9 dixièmes [3 pieds cubes 7 dixièmes]. Plus loin, un seul homme arrosoit avec son balancier un jardin de 260 mètres carrés [environ 2 400 pieds carrés].

4.° A Qené, un homme élevoit, seize fois par minute, à la hauteur de 2 mètres 35 centimètres, un seau hémisphérique de 2 décimètres de diamètre. Un autre n'en élevoit que treize par minute; peut-être le seau étoit-il plus grand

Le châdouf s'appelle aussi *deloû*, et, dans le Sa'yd, *el-houd* (1).

Je renverrai, pour d'autres expériences, aux Mémoires de M. Girard et de M. Martin, insérés dans les volumes précédens (2) : ce dernier a comparé le deloû à la roue à pots, et a conclu que quatre *deloû* donnoient le même produit qu'une roue à pots ordinaire; c'est ce qui a fait adopter généralement la première de ces machines, attendu la facilité que l'on a de la construire et de la transporter par-tout à peu de frais : mais j'ai pensé qu'il seroit utile de rapporter le résultat des expériences précises faites à Alexandrie sur les roues ou machines destinées à arroser les jardins et à remplir les citernes : c'est l'ouvrage de M. Faye, ingénieur des ponts et chaussées; on les trouvera plus loin, après les expériences sur le châdouf.

Résultats des Observations faites sur le Châdouf.

LIEU de L'OBSERVATION.	NOMBRE de SEAUX ÉLEVÉS par minute.	CAPACITÉ du SEAU ÉLEVÉ.	DIFFÉRENCE DE HAUTEUR entre le niveau du Nil et celui du réservoir.	PRODUIT par MINUTE.	PRODUIT par HEURE.	RAPPORTS entre les quantités d'effet produit.
Edfoû.....	7.	15,71 déc. cub.	2,8 mèt.	109,97 déc. cub.	6598,20 déc. cub.	15 1/2.
Cheykh-O'tmân..	16.	20,56	0,5	328,96	19737,60	8.
Deyr el-Bakarah..	10.	"	1,35	"	"	"
Esné.....	8.	15,87	3,33	126,96	7617,60	21.
Qené.....	16.	8,381	2,35	134,096	8045,76	16.
Idem.....	13.	8,381	2,35	108,953	6537,18	13.

(1) Une autre méthode plus simple est employée pour l'arrosage des terres peu élevées au-dessus du niveau des eaux : on l'appelle *mentâl*. Deux hommes plongent un panier dans le Nil à l'aide de quatre cordes, et jettent l'eau à la volée dans une rigole préparée pour la recevoir et la conduire sur les terres : le mouvement est également mesuré et accompagné d'un chant particulier.

Voyez la *planche VI, Arts et Métiers, É. M. vol. II*, et son explication.

(2) Voyez *É. M. t. II, p. 500*, et *p. 201, 1.re partie.*

Faites sur le Produit de quelques-unes des Machines emp

Les dimensions des leviers, des roues et de leurs engrenages sont constantes ; la hauteur de l'eau, dans les puits [81 pouces cubes $\frac{14}{100}$] ; la pesanteur absolue à vide est de $1^{kil.}\ \frac{1}{100}$ [$3^{liv.}\ \frac{27}{100}$, poids de marc] ; le poids d'après le poids de nos cordes de sparterie.

DÉSIGNATION DES MACHINES.	DES ANIMAUX attelés.	NOMBRE des POTS.	HAUTEUR du dessous DE L'AUGE à la surface de l'eau.	RÉVOLUTIONS DE LA CHAÎNE. Nombre.	Temps.	TEMPS RÉDUIT d'une révolution de la chaîne.
1. Machine d'arrosage dans le jardin d'Abou-Aef.....	Ane.	28.	$11^{m}16^{c}$ [$34^{p}\ 4^{o}$].	7 tours.	6'.	$0'\ \frac{6}{7}$.
2. Machine qui fournissoit l'eau saumâtre aux bains publics...	Ane.	40.	$10^{m}40^{c}$ [$32^{p}\ 0^{o}$]	5 tours.	10'.	2'.
3. Mach.ne entre la grande mosquée et le couvent des Coptes...	Cheval.	49.	$9^{m}23^{c}$ [$28^{p}\ 5^{o}$].	5 tours.	5'.	1'.
4. Machine au pied de la montagne de Buonaparte.....	Bœuf.	32.	$4^{m}55^{c}$ [$14^{p}\ 0^{o}$].	6 tours.	4'.	$0'\ \frac{4}{5}$.
5. Machine près la mosquée dite *des Septante*.	Bœuf.	26.	$4^{m}55^{c}$ [$14^{p}\ 0^{o}$].	8 tours.	5'.	$0'\ \frac{5}{8}$.
6. Machine près et à l'O. de la grande mosquée dite *de Saint-Athanase*.....	Cheval.	52.	$10^{m}07^{c}$ [$31^{p}\ 0^{o}$].	5 tours.	6'.	$1'\ \frac{1}{2}$.
7. Machine près et au N. O. de la grande mosquée.....	Bœuf	56.	$10^{m}40^{c}$ [$32^{p}\ 0^{o}$].	11 tours. 6. 7.	9'. 8. 10.	$0'\ \frac{9}{11}$. $1.\ \frac{4}{7}$. $1.\ \frac{1}{7}$.

ENCES

'Arrosage des jardins ou au Remplissage des citernes à Alexandrie.

mètre 55 centimètres [3 pieds 2 à 3 pouces] ; le cube de l'eau contenue dans un pot plein est de 1 déc. cub. $\frac{61}{100}$ enue est de 1 kilogramme $\frac{61}{100}$ [3 livres $\frac{38}{100}$] ; le poids de l'échelle à laquelle sont fixés les pots, peut être évalué

PRODUIT RÉEL PAR MINUTE.	OBSERVATIONS ET RÉSULTATS.
produit. 52 litres [54 pintes].	* 2.e PRODUIT. On a cherché à vérifier le produit de cette machine par le temps employé à remplir un bassin de 29 mètres carrés 75 centièmes [282 pieds carrés] de surface. Chacune des deux premières demi-heures a donné sur cette surface une hauteur de 72 millim. [2 p° 3 lig.], et un cube de 2 mètres 148 millièmes [108,288 pouces cubes], ou par minute..... litr. 72. pint. 75. *Nota.* On se rappellera que le décimètre cube vaut un litre, et que le litre est à la pinte de 48 pouces cubes comme 50 est à 48 (1). Par une autre expérience faite sur le même bassin, dont la surface étoit devenue de 30 mètres carrés 50 centièmes [289 pieds carrés], chacune des deux premières demi-heures a donné sur cette surface une hauteur de 61 millimèt. [2 p° 3 lig.], et un cube de 1m,86 [93744 po. cubes], ou par minute..... 62. 65. *Nota.* Ces deux derniers résultats sont plus forts que le premier ci à côté; sans doute parce que le gardien, se croyant observé, aura augmenté le nombre des pots, ou pressé davantage l'animal moteur. Au reste, le service de cette machine étant annuel (pour l'eau saumâtre, lorsque le Nil est retiré), il est possible qu'on n'ait pas besoin de lui faire donner plus que le premier produit.
31l,60 [33p].	Cette machine travaillant toute l'année, et élevant pour les bains de l'eau saumâtre (lorsque celle du Nil est retirée), n'étoit sans doute pas obligée à fournir son produit dans un temps donné; sans doute aussi le gardien n'étoit pas à la tâche, mais étoit l'un des serviteurs des bains, payé à l'année. Les bains étoient aussi un peu moins fréquentés qu'avant l'arrivée des Français, au moins de la part des femmes.
79l,0 [82p].	OBSERVATIONS GÉNÉRALES. On peut donc évaluer à 72 litres par minute le produit moyen de chaque machine, en supposant qu'elle marche uniformément, que les pots sont toujours pleins et versent bien. Les animaux sont relayés six fois en vingt-quatre heures : le temps du relais est de trois à quatre minutes. La durée du travail continu est de vingt-trois heures, déduction faite des relais et de la réparation des chapelets.
78l,0 [81p].	Le produit ci-dessus peut être encore diminué, 1.° par la rupture des pots; il ne faut pas moins de cinq minutes pour en remettre un en place : 2.° par le défaut de versement des pots ; lorsqu'ils versent trop tôt ou trop tard, ou que l'eau rencontre un barreau du tympan. Ces causes et les autres accidens imprévus (qui sont cependant réduits à leur minimum par la précaution de mettre les gardiens à la tâche) peuvent encore diminuer d'un vingtième le produit ci-dessus. On peut compter sur un produit moyen réel de soixante-huit litres par minute pour chaque machine.
66l,50 [69p ½].	Soixante-et-dix machines étoient employées jour et nuit, pendant dix à douze jours, pour remplir les citernes des deux enceintes. Chaque machine exige deux gardiens et trois animaux de rechange ; on faisoit venir ces derniers par réquisition, avec leur fourrage, des villages voisins. Le gardien est à la tâche : on lui fournit les pots et autres objets nécessaires aux réparations ; il est chargé de l'entretien et du changement des rigoles, &c. Le gardien est donc intéressé à ce que sa tâche soit bientôt remplie. On peut voir, pour le reste, les notes communiquées précédemment : on croit qu'elles présentent aussi l'évaluation approchée de la quantité d'eau apportée par le canal ; de celle qui est élevée par les soixante-et-dix machines ; de celle qui est reçue dans les barquettes et portée à dos de chameau dans la ville actuelle et dans les forts ; de celle enfin qui s'échappe à la mer pendant et après l'approvisionnement. On n'a pas tenu compte de l'évaporation ni des transfiltrations, qui doivent être considérables : on peut ranger dans ces deux cas l'eau élevée pour l'arrosage dans les jardins particuliers pendant la durée du levage.
70l,25 [73p].	
s par minute (quantité réduite). 73l [76p].	
apport seul de 11 tours à 9 donne 108 litres.	(1) L'auteur auroit dû faire ce rapport égal à 50 : 46,57, d'où il suit que la conversion des litres en pintes a donné des nombres trop foibles.

TABLE

DE LA DESCRIPTION DE LA VILLE DU KAIRE.

I. *Description abrégée de la ville et de la citadelle du Kaire* ..... page 579.

II. *Explication du plan de la ville du Kaire et de la citadelle, contenant la liste des noms des lieux en français et en arabe* ..... 589.

Avis préliminaire ..... ibid.
Principaux termes génériques employés dans le plan du Kaire ..... 591.
I.re section ..... 593.
II.e section ..... 597.
III.e section ..... 603.
IV.e section ..... 610.
V.e section ..... 614.
VI.e section ..... 625.
VII.e section ..... 634.
VIII.e section ..... 644.
Citadelle du Kaire ..... 654.

III. *Notions sur les monumens, la population, l'industrie, le commerce et l'histoire de la ville du Kaire* ..... 658.

§. I. *Du canal du Kaire* ..... ibid.
§. II. *Principaux lieux et monumens du Kaire* ..... 661.
1.° Quartiers et places publiques ..... ibid.
2.° Portes ..... 663.
3.° Ponts ..... 664.
4.° Mosquées ..... ibid.
5.° Hôpitaux, tekyeh, couvens musulmans, églises ..... 672.
6.° Palais ou maisons des beys, des kâchefs et autres grands personnages ..... 678.
7.° Écoles, citernes ou fontaines et abreuvoirs publics ..... 680.
8.° Bains publics ..... 683.
9.° Tombeaux et cimetières ..... 685.
§. III. *Description de la citadelle du Kaire* ..... 686.
§. IV. *De la population du Kaire, de la santé des habitans, et de la mortalité* ..... 694.
§. V. *De l'industrie et des professions mécaniques* ..... 698.
1.° Arts alimentaires ..... 700.
Blé, pain, fèves ..... ibid.
Boucheries, fours à poulets ..... ibid.
Huile, vinaigre ..... 701.
Sucre et pâtes sucrées ..... ibid.
Eau-de-vie, café ..... 702.
2.° Arts qui servent à vêtir ..... ibid.
Filatures de coton, laine, soie et lin, tissage ..... ibid.
Feutre, soie ..... 703.
Blanchissage des fils et des étoffes, teinture ..... 704.
Lustrage, broderies, passementeries ..... 705.
Tanneries, tailleurs, fourreurs ..... 706.

3.° Arts qui servent à loger et à meubler, et divers arts économiques..... 707.
Logement : maçons, tailleurs de pierres, &c..... 708.
Forgerons, charpentiers, menuisiers, &c..... 709.
Ameublement : potiers, verriers, &c..... 710.
Chaudronniers, &c., orfévres, armuriers, &c., nattiers..... 711.
Divers arts économiques : émouleurs, salpêtriers, tourneurs; arts divers.. 713.

§. VI. *Du commerce*..... 715.
Marchandises de l'Égypte, de l'Orient et de l'Europe..... ibid.
1.° Substances alimentaires..... ibid.
2.° Objets de vêtement..... 717.
3.° Objets servant aux usages économiques..... 719.
Quelques observations sur le commerce..... 724.
Marchés du Kaire..... 726.
Liste des principaux *khân* (bazars ou foires perpétuelles)..... 727.
§. VII. *Remarques historiques sur plusieurs localités*..... ibid.
§. VIII. *Observations sur plusieurs usages du Kaire*..... 731.

IV. *Description des environs de la ville du Kaire*..... 741.
§. I. *Le vieux Kaire*..... ibid.
§. II. *Ile de Roudah*..... 745.
§. III. *Gyzeh, Boulâq*..... 747.
§. IV. *De quelques autres lieux des environs du Kaire*..... 749.

V. *Explication des plans des environs du Kaire*..... 753.
1.° *Ile de Roudah, &c., et environs du Kaire, du vieux Kaire et de Gyzeh* (pl. 15, É. M. vol. I)..... ibid.
2.° *Boulâq* (pl. 15 et 24, *ibid.*)..... 755.
3.° *Le vieux Kaire et environs, Masr el-A'tyqah* (pl. 15 et 16, *ibid.*)..... 762.
4.° *Gyzeh.* (ibid.)..... 763.

APPENDICE.

§. I. *Du climat du Kaire*..... 765.
§. II. *Notes détachées sur quelques parties de l'architecture des Arabes* (par feu Michel-Ange Lancret)..... 767.
§. III. *Des portes du Kaire* (*extrait d'el-Maqryzy*), *Bâb-Zoueyleh, Bâb el-Nasr, Bâb el-Fotouh, &c.; autres portes de la ville*..... 771.
Note sur plusieurs noms de rues et de monumens..... 776.
Additions et corrections..... 778.

NOTE

Sur le produit des machines à arroser, et particulièrement du Châdouf, en usage dans la haute Égypte.

Résultats des observations faites sur le châdouf..... 779.
Expériences faites sur le produit de quelques-unes des machines employées à l'arrosage des jardins ou au remplissage des citernes à Alexandrie..... 782.

FIN DE LA TABLE.

INDEX GÉOGRAPHIQUE,

OU

LISTE GÉNÉRALE DES NOMS DE LIEUX

DE L'ÉGYPTE,

Distribuée par provinces, et servant de concordance entre les Mémoires de la Description de l'Égypte et les Planches de l'Atlas géographique.

A L'ÉPOQUE où l'Atlas géographique de l'Égypte fut mis à la gravure, le ministre de la guerre, dans les attributions duquel cette collection étoit placée, adopta l'orthographe de l'*Alphabet harmonique* imaginé par M. de Volney; et tous les noms des lieux furent écrits sur les cartes, tant avec les signes de cet alphabet qu'en caractères Arabes. La Commission des monumens d'Égypte ne pouvoit se flatter, à cette époque, de joindre cette grande carte à sa publication, et il y avoit d'ailleurs de la dissidence entre les opinions de ses membres sur ce mode de transcription. Le motif principal qui le fit rejeter fut l'absence des caractères de cet alphabet, qu'il avoit été facile de tracer sur le cuivre, mais qui alors n'existoient gravés dans aucune imprimerie. En outre, on objectoit la difficulté de distinguer sur les cartes les marques presque imperceptibles qui accompagnent les nouveaux caractères, notamment les trois espèces de *t*, de *d*, les deux espèces d'*s*, d'*h*, &c. Il étoit sur-tout difficile de discerner les voyelles portant le signe de l'*a'yn* ع, d'avec des lettres qui auroient été marquées d'un point accidentellement, ou même d'avec des positions géographiques. En choisissant un mode plus simple de transcription, tel que celui qu'elle a préféré, et en se servant des caractères ordinaires de toutes les imprimeries, la Commission trouvoit l'avantage de fournir aux savans et aux gens de lettres le moyen de citer l'ouvrage dans leurs écrits avec exactitude. Elle ne pouvoit se flatter d'obvier à tous les inconvéniens, et de donner toujours, et dans tous les mots, une expression rigoureuse à chaque son de la langue Arabe : mais elle adoptoit des signes uniformes et constans pour les sons étrangers à la langue Française ; elle empruntoit aux orientalistes des signes déjà consacrés par un long usage ; enfin, ayant égard à la diversité des lecteurs appelés à lire la *Description de l'Égypte*, elle renonçoit à exprimer seulement certaines nuances délicates qui échappent à l'oreille du plus grand nombre des voyageurs, et elle simplifioit ainsi l'écriture des noms ayant une orthographe compliquée, de façon que personne ne fût arrêté à la lecture. Au reste, il est inutile d'insister sur les divers motifs de sa détermination, qui sont exposés dans l'*avertissement* placé à la suite de la préface : ici il n'est question que de rappeler ce qui fut décidé pour l'Atlas géographique.

Les noms de lieux étant tous imprimés, dans le cours des mémoires, d'après le mode de transcription adopté pour l'ouvrage, on prévoyoit qu'il y auroit une sorte de discordance entre ces mémoires et l'Atlas géographique. Pour rétablir la concordance indispensable entre ces deux branches de la collection, on arrêta qu'il seroit placé à la fin un *Index géographique*, ou liste de toutes les villes, villages et lieux divers figurés sur les cartes, avec une double transcription, savoir, selon l'*Alphabet harmonique* et selon le mode suivi dans l'ouvrage, et qu'elle seroit accompagnée des noms écrits en caractères Arabes : tel est l'objet de la liste générale qui suit. Elle est divisée par provinces, et non par planches; mais il sera facile de reconnoître la position des lieux gravés sur chacune des quarante-sept feuilles de l'Atlas topographique. En effet, une des colonnes de l'*Index* désigne le numéro de la planche; une seconde, celui du carreau où le lieu se trouve; et une autre, la rive du Nil sur laquelle il est situé, ou, en général, sa position par rapport au fleuve. Ainsi cette liste équivaut à deux, dont l'une seroit divisée selon l'ordre géographique, et l'autre, suivant l'ordre des planches : elle sera suivie de la table des principales additions ou corrections à faire aux noms gravés sur la carte; ce qui remédiera aux omissions ou fautes qu'il étoit presque impossible d'éviter dans cette nomenclature, et dont on présentera le résumé.

Outre les noms de villes et villages, on y a rapporté ceux des vallées, étangs, canaux, citernes, digues, montagnes, îles, &c., et on les a désignés par une marque. Les six premières indications sont les initiales des mots Arabes correspondans, savoir : O., B., T., S., g., G. Il est bon d'avertir que, parmi les lieux non habités, il existe des *terres sans villages*, qui cependant portent des dénominations particulières, ainsi qu'on l'observe en Europe et dans toute sorte de pays.

E. J.

PROVINCE DE THÈBES.

NUBIE.

N.° de la planche de l'Atlas géogr.	N.° des carreaux.	Position du lieu (1).	NOMS écrits en arabe dans les planches de l'Atlas géographique	TRANSCRIPTION suivie dans les planches de l'Atlas géographique.	TRANSCRIPTION selon l'orthographe de l'ouvrage.
1.	39.	d.	ابو سيلات	Aboû Seïélât.	Abou-Seyelât.
1.	37.	g.	وادكوق	Wâd Koûq.	Ouâd Kouq.
1.	38.	d.	شلّال النيل	Chellâl el-Nil.	Chellâl el-Nyl.
1.	38.	i.	جزيرة سبله	Gézîreï Sébéléh.	Gezyret Sebeleh.
1.	38.	i.	سبله	Sébéléh.	Sebeleh.
1.	38.	d.	المحاطه	El-Mahâtah.	El-Mahâtah.
1.	38.	i.	سلوج	Seloûg.	Seloug.
1.	38.	i.	جزيرة امرد	Gézîreï Amerad.	Gezyret Amrad.
1.	38.	i.	جزيرة اسوان	Gézîreï Açoûân.	G.' Asouân. (ELEPHANTINE.)
1.	38.	d.	اســـــوان	AÇOÛÂN. (SYENE.)	ASOUÂN. (SYENE.)
2.	6.	g.	دير القبّه	Déïr el-Qobbéh.	Deyr el-Qobbeh.
2.	6.	d.	القوز	El-Qawz.	El-Qaouz.
2.	6.	g.	القبّه	El-Qobbéh.	El-Qobbeh.
2.	6.	d.	شمّا	Chammah.	Chammâ.
2.	6.	g.	حبلوح	Habloûg.	Habloug.
2.	6.	d.	شيخ على	Chéïk 'Alî.	Cheykh A'ly.
2.	6.	d.	الحاجب	El-Hâgeb.	El-Hâgeb.
2.	6.	g.	ناحية الوارصاب	Nahîeï el-Wâresâb	Nâhyet el-Ouârsâb
2.	6.	d.	النصاب	El-Nesâb.	El-Nesâb.
2.	6.	d.	الوجاب	El-Wagegâb.	El-Ouaggâb.
2.	6.	i.	ابو عريف	Aboû-'Arîf.	Abou-A'ryf.
2.	6.	i.	شديه	Chedîéh.	Chedyeh.
2.	6.	d.	شيخ عمران	Chéïk 'Amrân.	Cheykh A'mrân.
2.	6.	d.	المقطع	El-Mengataâ.	El-Mengata'.
2.	14.	d.	العطّاره	El-'Attârah.	El-A'ttârah.
2.	14.	d.	المجيله	El-Mogîléh.	El-Mogyleh.
2.	14.	g.	هندلّاب	Hindellâb.	Hindellâb.
2.	14.	g.	ابو عزيز	Aboûâzîz.	Abou-A'zyz.
2.	14.	g.	الحريه	El-Horîéh.	El-Horyeh.
2.	14.	i.	جزيرة الكوبانيه	G.' el-Koûbânîéh.	G.' el-Koubânyeh.
2.	14.	g.	ناحية الحجار	Nâhîeï el-Haggâr.	Nâhyet el-Haggâr.
2.	14.	d.	العقاب الكبيره	El-'Aqâb el-Kebîréh	El-A'qâb el-Kebyreh.
2.	14.	i.	جزيرة جمله	Gézîreï Gameléh.	Gezyret Gamleh.
2.	14.	g.	قرمله	Qermeléh.	Qermeleh.
2.	14.	g.	دير	Déïr.	Deyr.
2.	14.	d.	العقاب الصغيره	El-'Aqâb el-Saghîréh	El-A'qâb el-Saghyreh
2.	14.	d.	ناحيه	Nâhîéh.	Nâhyeh.
2.	22.	d.	اعرب	Aârâb.	A'rab.
2.	22.	g.	نجع	Nagâ.	Naga'.
2.	22.	d.	المليسه	El-Mélîsah.	El-Melysah.
2.	22.	d.	ناحية الصون	Nâhîeï el-Choûn.	Nâhyet el-Choun.
2.	22.	d.	نجع	Nagâ.	Naga'.

ÉGYPTE.

N.° de la planche de l'Atlas géogr.	N.° des carreaux.	Position du lieu (1).	NOMS écrits en arabe dans les planches de l'Atlas géographique	TRANSCRIPTION suivie dans les planches de l'Atlas géographique.	TRANSCRIPTION selon l'orthographe de l'ouvrage.
1.	38.	d.	الجيعانيه	El-Giâânîéh.	El-Gya'ânyeh.
1.	38.	g.	حبارت	Habâret.	Habâret.
1.	38.	i.	جزيرة شلّال	Gézîreï Chellâl.	Gezyret Chellâl.

(1) g. signifie *position sur la rive gauche du Nil*;
d. ..... *position sur la rive droite*;
i. ..... *position au milieu du fleuve, ou île.*

Rem. Pour les noms antiques, voyez la Carte ancienne et comparée de l'Égypte.

(2) 'Ayn est mis pour *a'yn* [source ou fontaine];
B. pour... *birkes* [étang];
G. ..... *gebel* [montagne];
G.' ..... *gezyret* [île];
g. ..... *ger* [digue];
K. ..... *koum* [butte de ruines];
O. ..... *ouâdy* [vallée];
S. ..... *sibyl* [citerne];
T. ..... *tora'* [canal].

(3) On écrit aussi *Birbé*. بربا

N.° de la planche de l'Atlas géogr.	N.° du carreau.	Position du lieu.	NOMS écrits en arabe dans les planches de l'Atlas géographique	TRANSCRIPTION suivie dans les planches de l'Atlas géographique.	TRANSCRIPTION selon l'orthographe de l'ouvrage.
2.	22.	d.	الخناقه	El-Kannâqéh.	El-Khannâqeh.
2.	23.	i.	القليع	El-Qalîa.	El-Qaly'.
2.	31.	d.	شيخ ابراهيم	Chéïk Ibrâhîm.	Cheykh Ibrâhym.
2.	30	d.	جزيرة بلوبه	Gézîreï Beloûbéh.	Gezyret Beloubeh.
2.	30.	g.	الرقبه	El-Raqabéh.	El-Raqabeh.
2.	31.	d.	شيخ عمر	Chéïk 'Amer.	Cheykh A'mer.
2.	31.	d.	دروى	Darao *ou* Darâoûéh.	Darâoueh.
2.	30.	g.	سباعيه	Sebâhiéh.	Sebâhyeh. (*Contra Ombos.*)
2.	30.	g		*Omm 'abd Qaïd.* T.	*Omm a'bd Qa'yd.* T.
2.	30.	g.		*Omm Qandil.* T.	*Omm Qandyl.* T.
2.	30.	g.		*Omm Dehân.* T.	*Omm Dehân.* T.
2.	30.	g.	الحبره	El-Habarah.	El-Habarah.
2.	30.	g.		El-Maahârâbéh.	El-Mahârâbeh.
2.	30.	g.	شيخ زيت	Chéïk Zéït.	Cheykh Zeyt.
2.	31.	î.	جزيرة دراوه	Gézîreï Darâoûéh.	G.' Darâoueh.
2.	31.	d.		*Torâ el-Haçed.* T.	*Tora' el-Hased.* T.
2.	31.	d.		*Torâ echchéïk.* T.	*Tora' el-cheykh.* T.
2.	31.	d.	الحصه	El Hesséh.	El-Hesseh.
2.	31.	d.	شيخ موسى	Chéïk Mouçä.	Cheykh Mouçä.
2.	31.	d.	ناحية العرب	Nâhieï el-'Arâb.	Nâhyet el-A'rab.
2.	30.	g.	ابو شاوارب	Aboû-Châwâreb.	Abou-Châouâreb.
2.	30.	i.	شيخ احمد	Chéïk Ahmed.	Cheykh Ahmed.
2.	31.	î.	المنسوريه	El-Mansoûriéh.	El-Mansouryeh.
2.	31.	d.		*Torâ el-Koûm.* T.	*Tora' el-Koum.* T.
2.	31.	d.	شياطوب	Chiâtoûb.	Chyâtoub.
2.	30.	g.	بيبان	Bibân.	Bybân.
2.	30.	î.	الالعيات	El-Alagât.	El-Ala'gât. (*Ombos.*)
2.	31.	d.	كوم امبو	Koûm Ommboû.	Koum Ombou.
2.	30.	î.	القيصان	El-Qisân.	El-Qysân.
2.	30.	î.	ابو احمد	Aboû Ahmed.	Abou-Ahmed.
2.	30.	g.	ناحية القطاب	Nâhieï el-Qétâb.	Nâhyet el-Qetâb.
2.	31.	d.	ناحية	Nâhieï.	Nâhyet.
2.	38.	d.	المنيه	El-Ménieh.	El-Menyeh.
2.	38.	d.	العدوه	El-'Adoûéh.	El-A'doueh.
2.	38.	d.	القصع	El-Qasâ.	El-Qasa'.
2.	38.	d.	الرحامه	El-Rahâméh.	El-Rahâmeh.
3.	6.	g.	رسراس	Resrâs.	Resrâs.
3.	6.	g.	فارس	Fârès.	Fâres.
3.	6.	d.	فاطيره	Fâtîrah	Fâtyrah.
3.	6.	î	جزيرة فاطيره	Gézîreï Fâtîrah.	G.' Fâtyrah.
3.	7.	d	جبل سلسله	Gebel Selseléh.	Gebel Selseleh.
3.	7.	d.	سلسله	Selseléh.	Selseleh. (*Silsilis.*)
3.	15.	d.	الاعزبه	El-'Agziéh.	El-A'gzyeh.
3.	14.	g	الحمام	El-Hammâm.	El-Hammâm. (*Contra Thmuis.*)
3.	15.	d.	شبيكه	Chebéïkéh.	Chebeykeh.
3.	14.	î.	جزيرة بصّو	Gézîreï Bessoû.	Gezyret Bessou.
3.	14.	î.	بصّو	Bessoû.	Bessou.
3.	15.	d	العاجر	El-Mahâger.	El-Mahâger.
3.	15.	d.	سلّوها	Selloûhâ.	Sellouhâ.
3.	15.	d.	المزايده	El-Mezâïdéh.	El-Mezâydeh.
3.	14.	g.	الخرابه	El-Karâbéh.	El-Kharâbeh.
3.	22.	î.	رمادى	Ramâdî.	Ramâdy.
3.	22.	g.	كرم	Karm.	Karm.
3.	22.	d.	الاعاجيه	El-'Agâgîéh.	El-A'gâgyeh.
3.	22.	d.	الحبله	El-Habléh.	El-Hableh.
3.	22.	d.	قلاعه	Qalâäh.	Qalâ'h.
3.	22.	g.	الزريقه	El-Zerîqah.	El-Zeryqah.
3.	22.	g.		*Tarâa el-Belâd.* T.	*Tora' el-Belâd.* T.
3.	22.	d.	البوها	El-Boûhâ.	El-Bouhâ.
3.	22.	g.	مشعالى	Mechâälî.	Mecha'ály.
3.	22.	g.	الاعقاب	El-Aâqâb.	El-A'qâb.
3.	22.	g.	العكارمه	El-'Akârméh.	El-A'kârmeh.
3.	22.	g.	عبد الله	'Abdâllah.	A'bd-allah.
3.	22.	g.	البعيرات	El-Bé'îrât.	El-Be'yrât.
3.	22.	g.	دهميه	Déhémîéh.	Dehemyeh.
3.	30.	g.	شنب موسى	Cheneb Mouçä.	Cheneb Mousi.
3.	30.	g.	الحمادون	El-Hamâdoûn.	El-Hamâdoun.
3.	30.	d.	قـــــوم	Toûm.	Toum.
3.	30.	g.	الواجابات	El-Wâgâbât.	El-Ouâgâbât.
3.	30.	g.	الكتاب	El-Kitâb.	El-Kitâb.
3.	30.	d.	السراج	El-Serâg.	El-Serâg.
3.	30.	g.	القصع	El-Qasaä.	El-Qasa'.
3.	30.	d.	التناب	El-Tannâb.	El-Tannâb.
3.	29.	g.	الرّمثه	Errîmtéh.	El-Rymteh.
3.	30.	d.	نجع البلاد	Nagâ el-Belâd.	Naga' el-Belâd.
3.	30.	i.	جزيرة المنقيه	G.' el-Ménéqiéh.	G.' el-Meneqyeh.
3.	30.	î.	المنقيه	El-Ménéqiéh.	El-Meneqyeh.
3.	29.	g.	جبرين الجوره	Guébrin el-Gowrah.	Gebryn el-Gowrah.
3.	30.	g.		*Torâ el-kâchef.* T.	*Tora' el-kâchef.* T.
3.	29.	g.		*El-Ouanâa.* T.	*El-Ouana'.* T.
3.	30.	d.	ردسيه	Rédéçiéh.	Redesyeh.
3.	37.	g.	ابو الاب	Aboû-el-Ab.	Abou-el-Ab.
3.	37.	g.	شيخ ابو فراج	Chéïk âboû-Farâg.	Cheykh Aboe Farag.
3.	37.	g.	التل	El-Tell.	El-Tell.
3.	38.	g.	النخله ابو منعم	Ennaïkléh âboû-Monâm.	El-Nakhleh Abou Mona'm.
3.	37.	g.	بير الحجر	Bîr el-Hagar.	Byr el-Hagar.

N.° de la planche de l'Atlas géogr.	N.° du carreau.	Position du lieu.	NOMS écrits en arabe dans les planches de l'Atlas géographique.	TRANSCRIPTION suivie dans les planches de l'Atlas géographique.	TRANSCRIPTION selon l'orthographe de l'ouvrage.
3.	37.	g.	الحلّبيه	El-Hellâbîéh.	El-Hellabyeh.
3.	38.	i.	جزيرة الفوسيه	G.ᵗ el-Fawasîéh.	G.ᵗ el-Faouasyeh.
3.	38.	i.	الفوسيه	El-Fawasîéh.	El-Faouasyeh.
3.	37.	g.	ابو اعروجه	Aboû 'Aroûgéh.	Abou-A'rougeh.
3.	38.	g.	ابو قنديل	Aboû Qandîl.	Abou-Qandyl.
3.	38.	g.	شيخ محمود	Chéïk Mahmoûd.	Cheykh Mahmoud.
3.	37.	g.	دير محلّة منجوره	Déïr Mahalleï Mangoûrah.	Deyr Mahallet Mangourah.
3.	37.	g.	كوم الفرعلى	Koûm el-Farâly.	Koum el-Fara'ly.
3.	38.	g.		*El-Hatabîéh.* g.	*El-Hatabyeh.* g.
3.	38.	g.		*El-Mahmoûd.* g.	*El-Mahmoud.* g.
3.	38.	d.	العدوه	El-'Adoûéh.	El-A'doueh.
3.	38.	g.		*Ioûnâniéh.* T.	*Younânyeh.* T.
3.	38.	g.		*El-Gédid.* T.	*El-Gedyd.* T.
3.	38.	g.	ادفـــوا	EDFOÛ.	EDFOÛ. (APOLLINOPOLIS MAGNA.)
3.	38.	g.		*Omm Gebal.* T.	*Omm Gebal.* T.
3.	38.	g.	المطاعنه	El-Matâ'néh.	El-Matâ'neh.
3.	38.	g.	الحبارى	El-Habârî.	El-Habâry.
3.	38.	g.		*El-kâchefiéh.* T.	*El-kâchefyeh.* T.
3.	38.	g.	ابوكتاب	Aboû Kitâb.	Abou-Kitâb.
4.	5.	g.	كوم الحصانات	*Koûm el-Haçânât.* K.	*Koum el-Hasânât.* K.
4.	5.	g.	كوم الوهتات	Koûm el-Oûhétât.	Koum el-Ouhetât.
4.	5.	g.	كوم الحمير	Koûm el-Hémîr.	Koum el-Hemyr.
4.	5.	g.	بدايته	Bédâïnéh.	Bedâyneh.
4.	5.	i.	دماسيه	Demâsîéh.	Demâsyeh.
4.	5.	g.	الكرناق	Karnaq.	El-Karnâq.
4.	5.	g.	كلخ الجبلى	Kel'k el-Gébli.	Kelkh el-Gebely.
4.	5.	i.	جزيرة الكلا	Gézîreï el-Kelh.	Gezyret el-Kelâ.
4.	5.	g.		*Barôc.*	*Barok.* K.
4.	5.	g.	ساعيده	Sâïdéh.	Sâ'ydeh.
4.	13.	d.	كوم البرجيه	Koûm el-Bergiéh.	Koum el-Bergyeh.
4.	13.	g.	الجماويه	El-Gemâwiéh.	El-Gemâouyeh.
4.	13.	d.	الكاب	El-Kâb.	El-Kâb. (ELETHYIA.)
4.	5.	g.	بركة الحمّام	Berkeï el-Hammâm	Birket el-Hammâm.
4.	5.	g.	كوم الاحمار	*Koûm el-Ahmâr.*	*Koum el-Ahmâr.* K. (HIERACON-POLIS.)
4.	5.	g.		*Tora Châboûd.* T.	*Tora' Châboud.* T.
4.	13.	g.	المنيسات	El-Moniçât.	El-Monysât.
4.	12.	g.	الباعت	El-Bâât.	El-Bâ't.
4.	13.	d.	الصولحيه	Assoûlehiéh.	El-Soulehyeh.
4.	12.	g.	القراتيه	El-Qarâtiéh.	El-Qarâtyeh.
4.	12.	g.	الزاوريه	El-Zâoûriéh.	El-Zâouryeh.
4.	12.	g.		*Tora beni-Nagâa.* T.	*T. beny-Nagâ'.* T.
4.	12.	g.	ناقاع الشيخ	Nâgâa el-chéïk.	Nâqâ' el-cheykh.
4.	12.	g.	كوم الصاعه	Koûm el-Sâah.	Koum el-Sâ'h.

N.° de la planche de l'Atlas géogr.	N.° du carreau.	Position du lieu.	NOMS écrits en arabe dans les planches de l'Atlas géographique.	TRANSCRIPTION suivie dans les planches de l'Atlas géographique.	TRANSCRIPTION selon l'orthographe de l'ouvrage.
4.	13.	d.	محمّد	Mohammed.	Mohammed.
4.	13.	d.	الحديد	El-Hadîd.	El-Hadyd.
4.	12.	g.	القصر عثمان بيك	El-Qasr Otmân-beïk.	El-Qasr O'tmân-bey.
4.	12.	d.	المازاله	El-Mazâléh.	El-Mâzâleh.
4.	12.	g.	محامريه	Mohâmeriéh.	Mohâmeryeh. (CHNOUBIS.)
4.	12.	g.	صنابيه	Chanâbîéh.	Chanâbyeh.
4.	12.	g.	قلاعه	Qalâah.	Qalâ'h.
4.	12.	g	الحلّه	El-Helléh.	El-Helleh.
4.	12.	d.	العقبه	El-'Aqbéh.	El-A'qbeh.
4.	12.	d.	الحوى	El-Hawï.	El-Haouy.
4.	12.	g.	كوم صفه	*Koûm Saffeh.*	*Koum Saffeh.* K.
4.	12.	g.	الكنعان	El-Kanâân.	El-Kana'ân.
4.	12.	d.	العنوانيه	El-'Anowânîéh.	El-A'nouânyeh.
4.	12.	g.	سباهيه	Sabâhîéh.	Sabâhyeh.
4.	20.	d.	شيخ موسى	Chéïk Moûçâ.	Cheykh Mousä.
4.	19.	g.	الطيراه	El-Téïrâh.	El-Teyrâh.
4.	19.	d.	الهيبه	El-Hîbéh.	El-Hybeh.
4.	19.	g.		*El-Qanâa Faraoûn.* T.	*El-Qana' Fara'oun.* T.
4.	19.	g.	كوم مره	Koûm Méréh.	Koum Mereh.
4.	19.	d.	ناجع الجبل	Nâgaâ el-Gébel.	Nâga' el-Gebel.
4.	19.	i.	الرّجايه	Erregâïéh.	El-Regâyeh.
4.	19.	g.	الدجيره	Eddégîréh.	El-Degyreh.
4.	19.	g.	شيخ وهبان	Chéïk Wéhbân.	Cheykh Ouehbân.
4.	19.	g.	السّرب	Essereb.	El-Sereb.
4.	19.	g.	الاديميه	El-Adîmîéh.	El-Adymyeh.
4.	19.	d.	كلابيه	Kélâbîéh.	Kelâbyeh.
4.	19.	d.	ندله	Nedléh.	Nedleh.
4.	18.	g.	المساويه	El-Méçâwîéh.	El-Mesâouyeh.
4.	19.	g.	النامومه	El-Nâmoûçéh.	El-Nâmouseh.
4	18.	g.	نمرات	Nemrât.	Nemrât.
4.	18.	g.	سهرا	Sahérâh.	Saherâ.
4.	18.	g.	الكلابيه	El-Kélâbîéh.	El-Kelâbyeh.
4.	18.	g.	عونباليه	Chawanâlîéh.	Chaouanâlyeh.
4.	18.	g.	هلّة وواد	Helleï Owâd.	Hellet Ouâd.
4.	18.	g.	دير	Déïr.	Deyr.
4	19.	d.	زرنخ	Zernïk.	Zernikh.
4.	19.	d.	المدليه	El-Médélîéh.	El-Medlyeh.
4.	18.	g	الخيمات	El-'Kéïmât.	El-Kheymât.
4.	18.	g.	الاشيله	El-Achîléh.	El-Achyleh.
4.	18.	g.	ابو خيط	Aboû 'Keït.	Abou-Kheyt.
4.	18.	g.	شيخ المسكين	Chéïk el-Meskîn.	Cheykh el-Meskyn.
4.	18.	g.	شمس الدّاوه	Chems eddâwéh.	Chems el-Dâoueh.

N.° de la planche de l'Atlas géogr.	N.° du carreau.	Position du lieu.	NOMS écrits en arabe dans les planches de l'Atlas géographique	TRANSCRIPTION suivie dans les planches de l'Atlas géographique.	TRANSCRIPTION selon l'orthographe de l'ouvrage.
4.	18.	g.	جاريه	Gârîéh.	Gâryeh.
4.	19.	d.	حلّة رزق	Helleï Rizq.	Hellet Rizq.
4.	26	g.	اسنا	Esné.	Esné. (*Latopolis.*)
4.	27.	d.	الهلّه	El-Helléh.	El-Helleh. (*Contra Lato.*)
4.	26.	g.	كفر بلّص	Kafr Ballâs.	K. Ballas.
4.	27.	d.	دير	Déïr.	Deyr.
4.	26.	g.	كفر عبد الله	K. 'Abdâllâh.	K. A'bd-allah.
4.	26.	g.	كفر النط	K. Elnit.	K. el-Nit.
4.	26.	g.	كفر شاعب	K. Châàb.	K. Châ'b.
4.	27.	d.	كفر احمد	K. Ahmed.	K. Ahmed.
4.	26.	g.	كفر نواصر	K. Nawâser.	K. Naouâser.
4.	26.	g.	خطاب	Kattâb.	Khattâb. (*Aphynis.*)
4.	34.	g.	اجفون او اصفون	Agfoûn.	Agfoun *ou* Asfoun.
4.	34.	g	دنفيق او تفنيس	Denfîq *ou* Tafnîs.	Denfyq *ou* Tafnys.
4.	34.	g.	كيمان	Kîmân.	Kymân.
4.	34.	g.	الجزيره	Gézîréh.	Gezyreh.
5.	2.	d.	محلّة	Mahalléh.	Mahalleh.
5.	2.	d.	ضبّابيه	Debbâbîéh.	Debbâbyeh.
5.	2.	g.	قرى	Qerî.	Qery. (*Crocodilopolis.*)
5.	2.	d.	عقب	Chaqâb.	Chaqab.
5.	2.	g.	حاوت	Hâwt.	Hâout.
5.	1.	g.	محمّد	Mohammed.	Mohammed.
5.	1.	g.	خلاليف	Chalâlif.	Chalâlyf.
5.	2.	d.	بكات	Bokât.	Bokât.
5.	10.	d.	ابو خلجان	Aboû Khilgân.	Abou-Khilgân.
5.	9.	g.	الدّور	Eddoûr *ou* Daqmirât.	El-Dour *ou* Daqmirât.
5.	9.	g.	كفر الدّور	K. Eddoûr.	K. el-Dour.
5.	10.	d.	المقراب	El-Maqrâb.	El-Maqrâb.
5.	10.	d.	سالميه	Sâlmîéh.	Sâlmyeh.
5.	10.	d.	الدّار	Eddâr.	El-Dâr.
5.	10.	d.	طود	Toûd. (*Tuphium.*)	Toud.
5.	9.	g.	القبّه	El-Qobbeh.	El-Qobbeh.
5.	9.	g.	سناد	Senâd.	Senâd.
5.	10.	d.	العدسات	El-'Adéçât.	El-A'desât.
5.	10.	d.	كفر العدسات	K. el-'Adéçât.	K. el-A'desât.
5.	10.	d.	دسور	Déçoûr.	Desour.
5.	9.	d.	الغربه	El-Garbéh.	El-Gharbeh.
5.	9.	g.	كفر مية قدم	K. Mîï Qadîm.	K. Myt Qadym.
5.	10.	g.	رزقات	Rezqât.	Rezqât.
5.	10.	g.	كفر رزقات	K. Rezqât.	K. Rezqât.
5.	10.	g.	كفر سهبره	K. Sahabéréh.	K. Sahabereh.
5.	10.	g.	كفر الارمنت	K. Erment.	K. Erment. (*Hermonthis.*)
5.	10.	g.	الامريس	El-Amrîs.	El-Amrys.
5.	10.	i.	جزيره	Gézîréh.	Gezyreh.
5.	11.	g.	الدبايه	El-Dabâïéh.	El-Dabâyeh.
5.	11.	d.	كفر الملايه	K. el-Mélâïéh.	K. el-Melâyeh.
5.	9.	g.	خرازه	Karâzéh.	Kharâzeh.
5.	19.	g.	العطيه	El-'Atîéh.	El-A'tyeh.
5.	19.	g.	كفر الحدّادين	K. el-Haddâdyn.	K. el-Haddâdyn.
5.	18.	g.	خراب الناموس	Karâb el-Nâmoûs.	Kharâb el-Nâmous.
5.	19.	d.	البياضيه	El-Biâdîéh.	El-Byâdyeh.
5.	19.	î.	جزيرة البياضيه	G.t el-Biâdîéh.	G.t el-Byâdyeh.
5.	19.	d.	كفر شيخ عبد القاوى	Kafr chéïk 'Abd el-Qâwî.	K. cheykh A'bd el-Qâouy.
5.	19.	î.	العواميه	El-'Aouâmïéh.	El-A'ouâmyeh.
5.	19.	î.	جزيرة الجديدة	G.t el-Gédîdéh.	G.t el-Gedydeh.
5.	19.	g.	الاقالته	El-Aqâlteh.	El-Aqâlteh.
5.	19.	d.	كفر طيبه	K. Tîbéh.	K. Tybeh.
5.	19.	d.	كفر جرجيس	K. Gergis.	K. Gergys.
5.	19.	g.	ابو حمود	Aboû Hamoûd.	Abou-Hamoud.
5.	19.	g.	دير	Déïr.	Deyr.
5.	19.	d.	الاقصير	El-Aqséïr *ou* Louqsor.	El-Aqseyr ou Louqsor. (Thèbes.)
5.	19.	d.	كرنك	Karnaq.	Karnaq ou Karnak.
5.	20.	d.	كوم مضو او ميت عامود	Koûm Mađoû *ou* Međâmoûd.	Koum Madou Med-A'âmoud.
5.	19.	g.	مدينة ابو او مدينة طبو	Médînet Aboû *ou* Médînet Taboû.	Médynet Abou Médynet Tabou.
5.	19.	g.	قورنه	Qoûrnéh.	Qournah, *id.*
5.	19.	g.	البيرات	El-Bé'irât.	El-Be'yrât.
5.	19.	d.	كفر	Kafr.	Kafr. (1)
5.	19.	d.	نجع القريه	Nagâ el-Qarîéh.	Naga' el-Qaryeh.
5.	19.	î.	جزيرة عروزيه	G.t 'Ouroûzîéh.	G.t O'rouzyeh.
5.	19.	d.	التحتانى	El-Tahtânî.	El-Tahtâny.
5.	19.	d.		*Torâ ezzémîn.* T.	*Tora' el-Zemyn.* T.
5.	19.	d.	الزمّ	El-Zemm.	El-Zemm.
5.	28.	d.	كفر ابو مغزاله	K. âboû Magzâléh.	K. Abou-Maghâleh.
5.	28.	d.	كفر	Kafr.	Kafr.
5.	28.	d.	الصعايده	El-Sâïdéh.	El-Sa'âydeh.
5.	28.	d.	كفر	Kafr.	Kafr.
5.	28.	d.	كفر النصريه	K. el-Nasrîéh.	K. el-Nasryeh.
5.	28.	d.		*T. el-Hachâchîéh.* T.	*T. el-Hachâchyeh.* T.
5.	28.	î.	جزيرة قريه	G.t Qérîéh.	G.t Qeryeh.
5	28.	d.	الحشاشيه	El-Hachâchîéh.	El-Hachâchyeh.

(1) Le mot *kafr* est un terme générique, signifiant *village* ou *hameau*. On croit superflu de donner ici la signification des autres mots génériques. *Voyez* Description de la ville du Kaire, ci-dessus, *pag. 591*, et ailleurs.

N.° des carreaux.	Position des lieux.	NOMS écrits en arabe dans les planches de l'Atlas géographique	TRANSCRIPTION suivie dans les planches de l'Atlas géographique.	TRANSCRIPTION selon l'orthographe de l'ouvrage.
38.	d.	الخزام	El-'Kozâm.	El-Khozâm.
37.	g.	العربه	El-'Arabéh.	El-A'rabeh.
38.	g.	الجزيره	El-Gézîréh.	El-Gezyreh.
38.	g.	شيخ احمد	Chéïk Aḥmed.	Cheykh Ahmed.
38.	d.	العصاره	El-'Asârah.	El-A'sârah.
38.	d.	العايشه	El-'Aïchéh.	El-A'âycheh.
38.	g.	القموله	El-Qamoûléh.	El-Qamouleh.
37.	g.	الراهين	El-Râhîn.	El-Râhyn.
38.	g.	ابو دياب	Aboû Diâb.	Abou-Dyâb.
37.	g.	فوس	Fos.	Fos.
38.	g.		*Gesr el-Qahâ.* g.	*Gesr el-Qahâ.* g.
38.	g.	العصاره	El-'Asârah.	El-A'sârah.
38.	g.	البركه	El-Berkéh.	El-Berkeh.
38.	i.	جزيرة الحمادى	G.' el-Ḥamâdi.	G.' el-Ḥamâdy.
39.	d.	كفر	Kafr.	Kafr.
39.	d.	العوقب	El 'Awâqeb.	El-A'ouâqeb.
39.	d.	كفر	Kafr.	Kafr.
39.	d.	ابو جور	Aboû Goûr.	Abou-Gour.
38.	g.	دارود	Dâroûd.	Dâroud.
38.	d.	سمسم	Semsem.	Semsem.
38.	g.	سمن	Semen.	Semen.
38.	g.	البشلو	El-Bechloû.	El-Bechlou.
38.	g.	الخاريه	El-'Kârîéh.	El-Khâryeh.
38.	g.	الدوا	El-Dowâ.	El-Douâ.
38.	d.	كفر	Kafr.	Kafr.
39.	d.	كفر	Kafr.	Kafr.
39.	d.	حجازى	Ḥagâzî.	Ḥagâzy.
38.	d.	الحياه	El-Ḥaîâh.	El-Ḥayâh.
38.	g.	سعاقت	Saâqeï.	Sa'âqet.
38.	g.	القرقطم	El-Qarqatem.	El-Qarqatem.
38.	g.	ابو تركى	Aboû Torkî.	Abou-Torky.
38.	g.	قباويل	Qabâwîl.	Qabâouyl.
38.	d.	دمامل	Damâmel.	Damâmel.
39.	d.	ناحيه حجازى	Nâḥiéh Ḥagâzî.	Nâḥieh Ḥagâzy.
36.	d.	العماره	El-'Asârah.	El-A'sârah.
36.	d.		*G.' el-Machârîs.* g.	*G.' el-Machârys.* g.
36.	d.		*Gesr Damâmel.* g.	*Gesr Damâmel.* g.
36.	g.	الدنفيق	El-Denfîq.	El-Denfyq.
36.	g.	القاقين	El-Qâqîn.	El-Qâqyn.
36.	g.	الخليل	El-'Kalîl.	El-Khalyl.
36.	i.	جزيرة مطره	G.' Matarah.	G.' Matarah.
36.	d.	الحصاصيه	El-Ḥasâsiéh.	El-Ḥasâsyeh.
36.	d.	سنهور	Senhoûr.	Senhour.
36.	d.	كوم الخراب	Koûm el-'Karâb.	Koum el-Kharâb.

N.° de la planche de l'Atlas géogr.	N.° des carreaux.	Position des lieux.	NOMS écrits en arabe dans les planches de l'Atlas géographique	TRANSCRIPTION suivie dans les planches de l'Atlas géographique.	TRANSCRIPTION selon l'orthographe de l'ouvrage.
5.	37.	d.	القوس	El-Qoûs.	El-Qous.
5.	36.	g.	المنشيه	El-Menchîéh.	El-Menchyeh.
5.	36.	g.	نقاده	Naqâdéh.	Naqâdeh. (*Maximianopolis.*)
5.	36.	d.	الكعبه	El-Kâbéh.	El-Ka'beh.
5.	36.	g.		*Torâ Sekkad.* T.	*Tora' Sekkad.* T.
5.	36.	g.	القنطره	El-Qantarah.	El-Qantarah.
5.	36.	g.		*Torâ el-Saïad.* T.	*Tora' el-Sayad.* T.
5.	36.	d.	القراقوس	El-Qarâqoûs.	El-Qarâqous.
5.	36.	d.		*Torâ el-Maḥârî.* T.	*Tora' el-Maḥâry.* T.
5.	36.	g.	القطّاره	El-Qattârah.	El-Qattârah.
5.	36.	g.		*Torâ Ibrâhîm.* T.	*Tora' Ibrâhym.* T.
5.	36.	d.		*El-Farâch.* g.	*El-Farâch.* g.
5.	36.	d.	كفر	Kafr.	Kafr.
5.	36.	d.	قوس	Qoûs.	Qous. (*Apollinopolis parva.*)
5.	36.	g.	شيخ على	Chéïk 'Alî.	Cheykh A'ly.
5.	36.	d.	المحارى	El-Maḥârî.	El-Maḥâry.
5.	37.	d.	المسيد	El-Méçîd.	El-Mesyd.
5.	36.	d.		*Torâ el-Bedoûïéh.* T.	*Tora' el-Bedouyeh.* T.
5.	37.	d.	ابو مهواد	Aboû Mahowâd.	Abou-Mahouâd.
5.	36.	d.	الحمّاشه	El-Ḥammâchéh	El-Ḥammâcheh.
5.	36.	g.	كفر شيخ النوخ	K. chéïk el-Tou'k.	Kafr cheykh el-Toukh. (*Papa.*)
5.	36.	g.	كفر شيخ	K. chéïk.	Kafr cheykh.
5.	36.	g.	كوم ابو هلال	Koûm âboû Helâl.	Koum Abou-Helâl.
5.	36	d.	النريكه	El-Noréïkah.	El-Noreykah.
5.	36.	g.	الدرمات	El-Deremât.	El-Deremât.
5.	36.	g.	كفر الديع	K. el-Dîâ.	K. el-Dya'.
5.	36.	d.	الحمزه	El-Ḥamzéh.	El-Ḥamzeh.
5.	39.	d.	الجيطه	La Guîtah.	El-Gytah.
6.	1-4.	d.	وادى القصير	*Vallée de Qoséïr.*	*Vallée de Qoseyr.* o.
7.	2.	d.	برّيه مسكونه من بدنة العبابده	*Déserts fréquentés par la tribu des 'Abâbdeh.*	*Déserts fréquentés par la tribu des A'bâbdeh.*
7.	9.	d.	قصيـــــر	QOSÉÏR.	QOSEYR.
8.	5.	d.		*El-Aḥmar.* A'.	*El-Aḥmar.* A'.
8.	5.	d.		*El-Hawéh.* A'.	*El-Haoueh.* A'.
8.	23.	d.	البيضه	*El-Béïḍah.*	*El-Beydah.*
8.	24.	d.		*Lambogéh.* A'.	*Lambogeh.* A'.
8.	32.	d.		Vieux Qoséïr.	Vieux Qoseyr.
9.	4.	g.		*Torâ el-Qérâïe.* T.	*Tora' el-Qerâye.* T.
9.	4.	g.	القراى	El-Qérâïe.	El-Qerâye.
9.	4.	d.	المقاربيه	El-Moqârabiéh.	El-Moqârabyeh.
9.	4.	d.	العرقيه	El-'Araqîéh.	El-A'raqyeh.
9.	4.	g.	العفت	El-'Aft.	El-A'ft.

N.° de la planche de l'Atlas géogr.	N.° du carreau.	Position du lieu.	NOMS écrits en arabe dans les planches de l'Atlas géographique	TRANSCRIPTION suivie dans les planches de l'Atlas géographique.	TRANSCRIPTION selon l'orthographe de l'ouvrage.
9.	4.	d.	العلقات	El-'Alaqât.	El-A'laqât.
9.	4.	d.	ابو واد	Aboû Wâd.	Abou-Ouâd.
9.	4.	g.	الفوا	El-Fwâ.	El-Fouâ.
9.	4.	d.	شيخ موسى	Chéïk Moûçâ.	Cheykh Mousâ.
9.	5.	d.	كفر اسكين	K. Askîn.	Kafr Askyn.
9.	4.	g.	العرابشه	El-'Arâbchéh.	El-A'râbcheh.
9.	4.	g.	الحامود	El-Hâmoûd.	El-Hâmoud.
9.	4.	d.		*Torà el-'Araqiéh.* T.	*Tora' el-A'raqyeh.* T
9.	4.	d.	المقارن	El-Maqâren.	El-Maqâren.
9.	4.	g.	العرقيه	El-'Araqiéh.	El-A'raqyeh.
9.	4.	î.	جزيرة الخوخ	G.' el-'Koû'k.	G.' el-Khoukh.
9.	4.	d.		*Torà el-Kâhkiéh.* T.	*Tora' el-Kâhkyeh.* T.
9.	4.	d.	ابو حمودى	Aboû Hamoûdî.	Abou-Hamoudy.
9.	4.	d.	التابة	El-Tâbeï.	El-Tâbet.
9.	4.	d.	ناحية التابة	Nahîeï el-Tâbeï.	Nâhyet el-Tâbet.
9.	4.	g.	شيخ ناصر	Chéïk Nâsér.	Cheykh Nâser.
9.	4.	d.		*T. el-Maaseriéh.* T.	*Tora'el-Ma'seryeh.* T.
9.	4.	g.	ناحيه ناصر	Nâhîeh Nâsér.	Nâhyeh Nâser.
9.	4.	d.	قفط	QEFT.	QEFT. (*Coptos.*)
9.	4.	d.	كفر	Kafr.	Kafr.
9.	4.	d.	كيمان	Kîmân.	Kymân.
9.	4.	d.	بارود	Bâroûd.	Bâroud.
9.	4.	d.		*Torà Hamâdéh.* T.	*Tora' Hamâdeh.* T.
9.	4.	g.		*Gesr el-Tou'k.* g.	*Gesr el-Toukh.* g.
9.	4.	g.	السوادى	El-Soûâdî.	El-Souâdy. (*Contra Coptos.*)
9.	4.	g.	ابو عمر	Aboû 'Amer.	Abou-A'mer.
9.	4.	d.		*Gesr.*	*Gesr.*
9.	4.	g.	السباحى	El-Sabâçî.	El-Sabâsy.
9.	4.	d.	برامه	Berâméh.	Berâmeh.
9.	4.	g.	بلاص	Ballâs.	Ballâs.
9.	12.	d.	الخلص	El-'Kallas.	El-Khallas.
9.	12.	d.	ابو يوسف	Aboû Ioûçef.	Abou-Yousef.
9.	12.	d.	الجزيريه	El-Gézîréh.	El-Gezyryeh.
9.	12.	d.	ناحية القو	Nâhîeï el-Qoû.	Nâhyet el-Qou.
9.	12.	d.		*Torà el-Gézîréh.* T.	*T. el-Gezyryeh.* T.
9.	12.	d.	العلاقات	El-'Alâqât.	El-A'lâqât.
9.	12.	g.		*Torà el-Dâl.* T.	*Tora' el-Dâl.* T.
9.	12.	g.	الدير	El-Déïr.	El-Deyr. (*Pampasis.*)
9.	12.	g.		*Torà el-Siâléh.* T.	*Tora' el-Syâleh.* T.
9.	12.	i.	بلاص	Ballâs.	Ballâs.
9.	12.	d.	ابنود	Abnoûd.	Abnoud.
9.	12.	d.	الجزيره	El-Gézîréh.	El-Gezyreh.
9.	13.	d.	برمها او بير البار	Beremhâ *ou* Bîr el-Bâr.	Beremhâ *ou* Byr el-Bâr.
9.	12.	d.		*T. el-Maâsârah.* T.	*Tora' el-Ma'sârah.* T.
9.	12.	g.	كفر الدير	K. el-Déïr.	K. el-Deyr.
9.	12.	g.		*Gesr Ballâs.* g.	*Gesr Ballâs.* g.
9.	12.	g.	القرانه	El-Qérânéh.	El-Qerâneh.
9.	12.	î.	جزيرة الدير	G.' el-Déïr.	G.' el-Deyr.
9.	12.	g.		*Torà el-Qerâneh.* T.	*Tora' el-Qerâneh.* T.
9.	12.	g.	الحسبه	El-Hasbéh.	El-Hasbeh.
9.	12.	d.		*Torà essaârtî.* T.	*Tora' el-Saârty.* T.
9.	12.	d.	الواسيقا	El-Wâçîqâ.	El-Ouâsyqâ.
9.	13.	d.	كوم ابو عمران	Koûm aboû-'Amrân	Koum Abou-A'mrân
9.	12.	g.	الطين	El-Tîn.	El-Tyn.
9.	12	d.		*Torà el-'Kangâr.* T.	*Tora' el-Khangâr.* T.
9.	12.	d.	صصليه	Chasliéh.	Chasiyeh.
9.	12.	g.	كفر الطين	K. el-Tîn.	K. el-Tyn.
9.	12.	d.	كفر الفرجى	K. el-Fargî.	K. el-Fargy.
9.	12.	d.	الكراوان	El-Karâwân.	El-Karâouân.
9.	12.	d.		*Gesr el-'Kerbéh.* g.	*Gesr el-Khrbéh.* g.
9.	12.	d.	الخربه	El-'Kerbéh.	El-Kherbeh.
9.	20.	d.	القصاص	El-Qasâs.	El-Qasâs.
9.	21.	d.	الخربه	El-'Kerbéh.	El-Kherbeh.
9.	20.	g.	التوع	El-Torâ.	El-Tora'.
9.	20.	d.	كفر	Kafr.	Kafr.
9.	20.	d.	كفر اسما	K. Esmâ.	K. Esmâ.
9.	20.	g.	خراى	'Karâye.	Kharâye.
9.	20.	î.	كفر الحاجر	K. el-Hâger.	K. el-Hâger.
9.	20.	d.		*Torà Qenéh.* T.	*Tora' Qeneh.* T.
9.	20.	d.	البياضيه	El-Biâdîéh.	El-Byâdyeh.
9.	20.	d.	قنه	Qeneh.	Qeneh. (*Cænæ.*)
9.	20.	d.	كفر قنه	K. Qenéh.	K. Qeneh.
9.	20.	g.	كفر ابو	K. Aboû.	K. Abou.
9.	20.	g.	كفر	Kafr.	Kafr.
9.	20.	d.	كفر عمران	K. 'Amrân.	K. A'mrân.
9.	20.	g.	دندره	Denderah.	Denderah. (*Tentyra.*)
9.	20.	d.	شيخ عمران	Chéïk 'Amrân.	Cheykh A'mrân.
9.	19.	g.	ناحية نوطه	Nâhîeï Noûtah.	Nâhyet Noutah.
9.	19.	g.	نوطه	Noûtah.	Noutah.
9.	19.	g.	كفر	Kafr.	Kafr.
9.	19.	î.	الداريه	El-Dârîéh.	El-Dâryeh.
9.	27.	d.	الحزه	El-Hazéh.	El-Hazeh.
9.	27.	d.		*Torà Aboûl'kéïr.* T.	*Tora' Aboul-Kheyr.* T.
9.	27.	d.	ناحية ابو الخير	Nâhîeï Aboûl'kéïr.	N.' Abou-l-Kheyr.
9.	27.	d.	شيخ ابو الخير	Chéïk Aboûl'kéïr.	Cheykh Abou-l-Kheyr.
9.	27.	d.		*Torà Harîdi.* T.	*Tora' Harydy.* T.

N.° de la planche de l'Atlas géogr.	N.° du carreau.	Position du lieu.	NOMS écrits en arabe dans les planches de l'Atlas géographique	TRANSCRIPTION suivie dans les planches de l'Atlas géographique.	TRANSCRIPTION selon l'orthographe de l'ouvrage.
9.	27.	d.	الحريدى	El-Haridî.	El-Harydy.
9.	19.	d.	كفر الحريدى	K. el-Haridî (1).	K. el-Harydy.
9.	27.	d.		*Torâ el-Bedâwî.* T.	*Tora' el-Bedâouy.* T.
9.	19.	d.	الداريه	El-Dârîéh.	El-Dâryeh.
9.	19.	d.	كفر	Kafr.	Kafr.
9.	27.	d.	كفر ابوصه	K. Aboûsah.	K. Abousah.
9.	27.	d.		Nâhîeť Aboûsah.	Nâhyet Abousah.
9.	27.	d.	الابوصه	El-Aboûsah.	El-Abousah.
9.	27.	d.	ناحية بلاد	Nâhîéť Belâd.	Nâhyet Belâd.
9.	27.	d.	كفر	Kafr.	Kafr.
9.	27.	d.		*Gesr Abousah.* g.	*Gesr Abousah.* g.
9.	19.	d.	ولد	Weled.	Oualed.
9.	19.	d.	ناحية صفاحيه	Nâhîeť Safâhîéh.	Nâhyet Safâhyeh.
9.	19.	d.	كفر	Kafr.	Kafr.
9.	26.	d.	كفر	Kafr.	Kafr.
9.	26.	d.	كفر	Kafr.	Kafr.
9.	26.	d.	شيخ الصفاحيه	Chéïk el-Safâhîéh.	Cheykh el-Safâ-hyeh.
9.	26.	d.	الصفاحيه	El-Safâhîéh.	El-Safâhyeh.
9.	26.	d.	العبدليه	El-'Abdlîéh.	El-A'bdlyeh.
9.	26.	d.	كفر	Kafr.	Kafr.
9.	26.	d.	كفر	Kafr.	Kafr.
9.	26.	d.	الجراى	El-Garâîe.	El-Garâye.
9.	26.	d.	كفر الجراى	K. el-Garâîe.	K. el-Garâye.
9.	26.	d.		*Gesr el-Garâîe.* g.	*Gesr el-Garâye.* g.
9.	26.	d.	ناحية فوه	Nâhîeť Foûéh.	Nâhyet Foueh.
9.	26.	d.		*Torâ el-Safâhîéh.* T.	*Tora' el-Safâhyeh.* T.
9.	26.	d.	كفر	Kafr.	Kafr.
9.	26.	d.	ناحية حواتكه	Nâhîeť Hawâtkah.	Nâhyet Haouât-kah.
9.	26.	d.	الكرك	El-Kerk.	El-Kerk.
9.	26.	d.	دهشنه	Déhechnéh.	Dehechneh.
9.	26.	d.	الحواتكه	El-Hawâtkah.	El-Haouâtkah.
9.	26.	d.	سباريات	Sabârîât.	Sabâryât.
9.	26.	d.		*Torâ Sabârîât.* T.	*Tora' Sabâryât.* T.
9.	26.	d.	ناحية الزيد	Nâhîeť Ezzéïd.	Nâhyet el-Zeyd.
9.	26.	d.	ناحية العزيزه	Nâhîeť el-'Azîzah.	Nâhyet el-A'zyzah.
9.	26.	d.	كفر سباريات	K. Sabârîât.	K. Sabâryât.
9.	25.	d.	شيخ خالى	Chéïk 'Kâlî.	Cheykh Khaly.
9.	25.	d.		*Gesr Sahoûd.* g.	*Gesr Sahoud.* g.
9.	25.	d.	السهود	El-Sahoûd.	El-Sahoud.
9.	25.	d.	الجازيه	El-Gâzîéh.	El-Gâzyeh.
9.	25.	d.	كفر الجازيه	K. el-Gâzîéh.	K. el-Gâzyeh.
9.	25.	d.	فو	Foû.	Fou. (*Ropol.*)

PROVINCE DE GIRGEH.

9.	18.	g.		*Torâ el-Sâlhah.* T.	*Tora' el-Sâlhah.* T.
9.	18.	g.	المراشى	El-Marâchî.	El-Marâchy.
9.	18.	g.	كفر الفرامه	K. el-Ferâmah.	K. el-Ferâmah.
9.	18.	g.	ناحية الفرامه	Nâhîeť el-Ferâmah.	Nâhyet el-Ferâmah
9.	18.	g.	الفرامه	El-Ferâmah.	El-Ferâmah.
9.	17.	g.	الوفى	El-Wafâ.	El-Ouafâ.
9.	17.	g.		*Torâ el-Nabqah.* T.	*Tora' el-Nabqah.* T.
9.	17.	g.	النبقه	El-Nabqah.	El-Nabqah.
9.	17.	g.	كفر	Kafr.	Kafr.
9.	17.	g.	كفر	Kafr.	Kafr.
9.	17.	g.	كفر	Kafr.	Kafr.
9.	17.	g.	العبادیه	El-'Abâdîéh.	El-A'bâdyeh.
9.	17.	g.	كفر عباديه	K. 'Abâdîéh.	K. A'bâdyeh.
9.	17.	g.		*Gesr 'Abâdîéh.* g.	*Gesr A'bâdyeh.* g.
9.	25.	g.	العبيديه	El-'Abîdéh.	El-A'bydeh.
9.	17.	g.	بنى نما	Beni-Namâ.	Beny-Namâ.
9.	17.	g.	كفر	Kafr.	Kafr.
9.	17.	g.	سقاله	Seqâléh.	Seqâleh.
9.	25.	g.	راسيه	Râçîéh.	Râsyeh.
9.	25.	d.	راسيه	Râçîéh.	Râsyeh.
9.	25.	g.		*Gesr Râçîéh.* g.	*Gesr Râsyeh.* g.
9.	17.	g.	الولد	El-Weled.	El-Oualed.
9.	25.	d.	محان	Mahân.	Mahân.
9.	25.	d.	شيخ محان	Chéïk Mahân.	Cheykh Mahân.
9.	25.	d.	كفر	Kafr.	Kafr.
10.	32.	d.	الشوريه	El-Choûrîéh.	El-Chouryeh.
10.	32.	d.	ابو مرّه	Aboû Marrah *ou* aboû Mawah.	Abou-Marrah *ou* Abou-Maouah. (*Chrnoboscion.*)
10.	24.	g.	هوا	Hoû.	Hoû. (*Diospolis parva.*)
10.	24.	g.	كفر	Kafr.	Kafr.
10.	24.	g.	الحاره	El-Hârah.	El-Hârah.
10.	24.	g.	كفر	Kafr.	Kafr.
10.	24.	g.	شبالیه	Chebâlîéh.	Chebâlyeh.
10.	24.	g.		*Torâ Hoû.* T.	*Tora' Hoû.* T.
10.	32.	d.	الداجى	El-Dâçî.	El-Dâsy.

(1) K., abréviation du mot *kafr*.

N.° de la planche de l'Atlas géogr.	N.° du carreau.	Position du lieu.	NOMS écrits en arabe dans les planches de l'Atlas géographique	TRANSCRIPTION suivie dans les planches de l'Atlas géographique.	TRANSCRIPTION selon l'orthographe de l'ouvrage.
10.	24.	g.	ابا حمكه	Abâ Hamkah.	Abâ Hamkah.
10.	24.	g.	ديربه	Déirbéh.	Deyrbeh.
10.	32.	d.	قصر الصياد	Qasr Essaïâd.	Qasr el-Sayâd.
10.	24.	g.	الدرب	El-Derb.	El-Derb.
10.	23.	g.	الخيله	El Kéiléh.	El-Kheyleh.
10.	23.	g.	الجبادیه	El-Gebâdiéh.	El-Gebâdyeh.
10.	32.	g.	اللواقی	El-Loûâqî.	El-Louâqy.
10.	31.	g.	ناحیة سیل	Nâhieï Sil.	Nâhyet Syl.
10.	32.	d.	الجزیریه	El-Gézîriéh.	El-Gezyryeh.
10.	31.	g.	کفر	Kafr.	Kafr.
10.	32.	g.	انسان	Ensân.	Ensân.
10.	31.	g.	قمانی	Qamânî.	Qamâny.
10.	31.	g.	نجع قمانی	Nagâ Qamânî.	Naga' Qamâny.
10.	31.	g.	بهجوره	Bahgoûrah.	Bahgourah.
10.	31.	g.	الکرون	El-Kouroûn.	El-Kouroun.
10.	32.	d.	الباصیه	El-Bâsîéh.	El-Bâsyeh.
10.	31.	d.	الجزیر	El-Gezîr.	El-Gezyr.
10.	32.	d.	کفر	Kafr.	Kafr.
10.	32.	d.	ناحیة جزیر	Nâhieï Gézîr.	Nâhyet Gezyr.
10.	31.	g.	الجعانیه	El-Gï'ânîéh.	El-Gï'ânyeh.
10.	31.	d.	سلید	Salîd.	Salyd.
10.	31.	g.	ناحیة بهجوره	Nâhieï Bahgoûrah.	Nâhyet Bahgourah.
10.	31.	g.	کفر	Kafr.	Kafr.
10.	31.	g.	فرشوط	Farchoût.	Farchout.
10.	31.	d.	قلید	Qalîd.	Qalyd.
10.	31.	g.	جبابی	Gebâbî.	Gebâby.
10.	31.	g.	کوم الاحمر	Koûm el-Ahmar.	Koum el-Ahmar.
10.	31.	g.	شیخ علی	Chéïk 'Alî.	Cheykh A'ly.
10.	31.	g.	الداویه	El-Dâwîéh.	El-Dâouyeh.
10.	31.	g.	ابو زعبر	Aboû Zâbar.	Abou-Za'bar.
10.	31.	g.	البخانس	El-Ba'kânès.	El-Bakhânes.
10.	31.	g.	جزیرة الدواه	Gézîreï el-Doûâh.	G.' el-Douâh.
10.	31.	g.	الخمیس	El-'Kamîs.	El-Khamys.
10.	30.	g.	ابو خرابه	Aboû 'Karâbéh.	Abou-Kharâbeh.
10.	22.	g.	ناحیة طوخ	Nâhieï Toû'k.	Nâhyet Toukh.
10.	22.	g.	طوخ	Toûk.	Toukh.
10.	30.	g.	کفر	Kafr.	Kafr.
10.	30.	g.	کفر	Kafr.	Kafr.
10.	30.	g.	نا حرجه	Nâh Haragéh.	Nâ Harageh.
10.	30.	g.	حرجه	Haragéh.	Haragéh.
10.	30.	g.	کفر	Kafr.	Kafr.
10.	30.	g.	کفر حاجر	K. Hâger.	K. Hâger.
10.	30.	g.	حاجر	Hâger.	Hâger.
10.	30.	g.	سمهود	Samhoûd.	Samhoud.
10.	30.	g.	الصفّا	El-Saffâ.	El-Saffâ.
10.	30.	g.	ابولیش	Aboûlîch.	Aboulych.
10.	31.	d.	القصر	El-Qasr.	El-Qasr.
10.	30.	g.	ناحیة العمران	Nâhieï el-'Amrân.	Nâhyet el-A'mrân.
10.	30.	g.	العمران	El-'Amrân.	El-A'mrân.
10.	38.	d.	شیخ حماده	Chéïk Hamâdéh.	Cheykh Hamâdeh.
10.	38.	d.	کفر حماده	K. Hamâdéh.	K. Hamâdeh.
10.	38.	g.	نجع الربیع	Nagâ el-Rabîa.	Naga' el-Rabya.
10.	38.	d.	کفر	Kafr.	Kafr.
10.	38.	d.	الجبابیش	El-Gabâbîch.	El-Gabâbych.
10.	38.	g.	ناحیة معزی	Nâhieï Mâzî.	Nâhyet Ma'zy.
10.	38.	g.	المعزی	El-Mâzî.	El-Ma'zy.
10.	30.	g.	کوم جنی	Koûm Génî.	Koum Geny.
10.	30.	g.	کفر جنی	K. Génî.	K. Geny.
10.	30.	g.	کفر	Kafr.	Kafr.
10.	30.	g.	کفر عمران	K. 'Amrân.	K. A'mrân.
10.	30.	g.	شیخ عمران	Chéïk 'Amrân.	Cheykh A'mrân.
10.	30.	g.	کفر	Kafr.	Kafr.
10.	30.	g.	کفر	Kafr.	Kafr.
10.	38.	g.	کفر معزی	K. Mâzî.	K. Ma'zy.
10.	38.	d.	العنبریه	'Anberiéh.	A'nberyeh.
10.	38.	d.	کفر العنبریه	K. el-'Anberîéh.	K. el-A'nberyeh.
10.	38.	d.	التهمان	El-Téhémân.	El-Tehemân.
10.	38.	d.	المعزی	El-Mâzî.	El-Ma'zy.
10.	37.	d.	النجامیش	El-Nagâmîch.	El-Nagâmych.
10.	38.	d.	کفر العبدیه	K. el-'Abédîéh.	K. el-A'bedyeh.
10.	29.	g.	التوت	El-Toût.	El-Tout.
10.	29.	g.	البادیت	El-Bâdéït.	El-Bâdeyt.
10.	29.	g.	الخرم	El-'Korm.	El-Khorm.
10.	29.	g.	ناحیة الداری	Nâhieï el-Dârî.	Nâhyet el-Dâry.
10.	29.	g.	الداری	El-Dârî.	El-Dâry.
10.	29.	g.	الخالی	El-'Kâlî.	El-Khâly.
10.	29.	g.	المعصره	El-Mâsarah.	El-Ma'sarah.
10.	29.	d.	العبدیه	El-'Abédîéh.	El-Abedyeh.
10.	29.	d.	اولاد خلفیه	Aoûlâd 'Kalefîéh.	Aoulâd Khalefyeh.
10.	29.	d.	کفر	Kafr.	Kafr.
10.	29.	î.	جزیرة مرزوق	G.' Marzoûq.	G.' Marzouq.
10.	29.	g.	حربه	Harriwa *ou* Harabah	Harabah.
10.	29.	g.	مدفونه	Medfoûnéh.	Medfouneh.
10.	29.	g.	ساجه	Sâgéh.	Sâgeh.
10.	28.	g.	الخربه	El-'Kerbéh.	El-Kherbeh.
10.	28.	g.	حاجّی سلمان	Hâggî Soleïmân.	Hâggy Soleymân.
10.	28.	g.	الحلوه	El-Halaoûéh.	El-Halaoueh.
10.	28.	g.	الحلونیه	El-Halaoûnîéh.	El-Halaounyeh.

N.° du numéro	Position du lieu	NOMS écrits en arabe dans les planches de l'Atlas géographique	TRANSCRIPTION suivie dans les planches de l'Atlas géographique.	TRANSCRIPTION d'après l'orthographe de l'ouvrage.	N.° de la planche de l'Atlas géogr.	N.° du carreau.	Position du lieu.	NOMS écrits en arabe dans les planches de l'Atlas géographique	TRANSCRIPTION suivie dans les planches de l'Atlas géographique.	TRANSCRIPTION d'après l'orthographe de l'ouvrage.
			Torà Samatah. T.	*Tora'h Samatah.* T.	10.	36.	d.	الحرجه	El-Hargéh.	El-Hargeh.
29.	g.	الحربه	El-'Kerbéh.	El-Kherbeh.	10.	36.	g.	جرجه	Girgéh.	Girgeh.
28.	g.	المنايشه	El-Menâîchéh.	El-Menâycheh.	10.	36.	g.	كفر الكردين	K. el-Kerdîn.	K. el-Kerdyn.
28.	g.	الحجه	El-Heggéh.	El-Heggeh.	10.	35.	g.	الكردين	El-Kerdîn.	El-Kerdyn.
29.	g.	صماطه تانى	Samâtah Tânî.	Samâtah Tâny.	10.	35.	g.	البرقى	El-Barqä.	El-Barqä.
37.	d.	ناحية ابوكريب	Nâhieï Aboû-Koréïb.	Nâhyet Abou-Koreyb. (*Lepidotum.*)	10.	35.	g.	البياضى	El-Biâḍî.	El-Byâdy.
					10.	36.	d.	كفر	Kafr.	Kafr.
37.	d.	ابوكريب	Aboû-Koréïb.	Abou-Koreyb.	10.	36.	g.	القريه	El-Qerîéh.	El-Qeryeh.
37.	d.	كفر ابوكريب	K. Aboû-Koréïb.	K. Abou-Koreyb.	10.	36.	g.	كفر صوابه	K. Sowâbah.	K. Souâbah.
37.	g.	الزهره	El-Zaharah.	El-Zaharah.	10.	35.	g.	كفر	Kafr.	Kafr.
28.	g.	بنى عومه	Benî-'Oûméh.	Beny-O'umeh.	10.	35.	g.	اولاد بيض	Aoûlâd Béïḍ.	Aoulâd Beyd.
28.	g.	العزبه واجوب	El-'Azbéh *ou* Agoûb	El-A'zbeh *et* Agoub	10.	35.	g.	صوابه	Sowâbah.	Souâbah.
28.	g.	البرانقه	El-Barânqah.	El-Barânqah.	10.	35.	g.	البربه	El-Berbéh. (*Thil.*)	El-Berbeh *ou* Birbé.
28.	g.	مشاويه	Mechâoûïéh.	Mechâouyeh.	10.	35.	g.	كفر	Kafr.	Kafr.
36.	g.	السفنيه	El-Safênïéh.	El-Safenyeh.	10.	35.	g.	اولاد قص	Aoûlâd 'Qas.	Aoulâd Qas.
37.	g.	نجع عبيد	Nagâ 'Obéïd.	Naga' O'beyd.	10.	35.	g.	كفر جباره	K. Gébârah.	K. Gebârah.
37.	d.	كيسيمه	Kaïsîméh.	Kaysymeh.	10.	35.	g.	بندار	Bendâr.	Bendâr.
37.	g.	بليانه	Beliâneh.	Belyâneh.	11.	7.	î.	جزيرة اولاد قص	G.' Aoûlâd Qas.	G.' Aoulâd Qas.
37.	î.	جزيرة بليانه	G.' Beliâneh.	G.' Belyâneh.	11.	7.	g.	اولاد عمازى	Aoûlâd 'Amâzî.	Aoulâd A'mâzy.
37.	g.	الشوكه	El-Chaukah.	El-Chaukah.	11.	7.	g.	البديه	El-Bédîéh.	El-Bedyeh.
37.	d.	دنساكى	Deneçâkî.	Densâky.	11.	7.	d.	اولاد خرق	Aoûlâd 'Kerq.	Aoulâd Kherq.
36.	g.	اولاد جباره	Aoûlâd Gébâréh.	Aoulâd Gebâreh.	11.	7.	g.	طوخ	'Toû'k.	Toukh.
36.	g.	بردیس	Bardîs.	Bardys.	11.	6.	g.	الدير	El-Déïr.	El-Deyr.
36.	g.	كفر	Kafr.	Kafr.	11.	7.	g.	النويرات	El-Noûïrât.	El-Nouyrât.
28.	g.	مشويه	Mechaoûïéh.	Mechaouyeh.	11.	7.	g.	الحرزات	El-Harâzât.	El-Harazât.
28.	g.	كفر المشويه	K. el-Mechaoûïéh.	K. el-Mechaouyeh.	11.	6.	g.	عمازه	'Amâzéh.	A'mâzeh.
36.	g.	العرب	El-'Arab.	El-A'rab.	11.	7.	g.	كفر جرفى	K. Garfî.	K. Garfy.
36.	g.	الصيادى	El-Saïâdî.	El-Sayâdy.	11.	7.	d.	عزبه	'Ezbéh.	E'zbeh.
36.	d.	الشواهين	El-Chowâhîn.	El-Chouâhyn.	11.	7.	g.	جرفى	Garfî.	Garfy.
34.	d.	كفر	Kafr.	Kafr.	11.	7.	î.	جزيرة ايمن	G.' Aïmen.	G.' Aymen.
37.	d.	كفر	Kafr.	Kafr.	11.	7.	d.	ايمن	Aïemen.	Aymen.
36.	d.	المال حورّ	El-Mâl Hôrr.	El-Mâl Horr.	11.	7.	d.	كفر	Kafr.	Kafr.
36.	d.	البهتيم	El-Béhétîm.	El-Behtym.	11.	7.	g.	البروهيه	El-Béroûhïéh.	El-Berouhyeh.
36.	d.	اولاد خالف	Aoûlâd 'Kâlef.	Aoulâd Khâlef.	11.	6.	g.	نجازيه	Nagâzïéh.	Nagâzyeh.
36.	g.	ناحية الخلفيه	Nâhieï el-Kalefïéh.	Nâhyet el-Khalefyeh.	11.	6.	g.	كفر	*Village.*	*Village.*
36.	g.	الخلجان	El-'Kolgân.	El-Kholgân.	11.	6.	g.	الصالح	El-Sâlh.	El-Sâlh.
36.	g.	كفر الخلجان	K. el-Kolgân.	K. el-Kholgân.	11.	15.	g.	المنشيه البلده	El-Menchiéh el-Néde ou el-Néïdéh.	El-Menchyeh el-Neydeh. (*Ptolemaïs.*)
28.	g.	ناحية مازن	Nâhieï Mâzen.	Nâhyet Mâzen.						
36.	g.	نجع الخلفيه	Nagâ el-Kalefïéh.	Naga' el-Khalefyeh	11.	15.	î.	جزيرة العويره	G.' 'Owîorah.	G.' el-Ou'yorah.
36.	g.	كفر مازن	K. Mâzen.	K. Mâzen.	11.	15.	d.	العويره	El-'Owîorah.	El-Ou'yorah.
36.	g.	الخلفيه	El-'Kalefïéh.	El-Khalefyeh.	11.	15.	g.	الصاهوه	El-Sâhoûéh.	El-Sâhoueh.
36.	g.	الحصّه	El-Hesséh.	El-Hesseh.	11.	15.	g.	البياضيه	El-Biâḍïéh.	El-Beyâdyeh.
36.	î.	جزيرة دومه	G.' Doûmah.	G.' Doumah.	11.	15.	g.	ساو الشرقيه	Sâoû el-Cherqïéh.	Sâou el-Charqyeh.
36.	d.	خنوريه	Chenoûrïéh.	Chenouryeh.	11.	15.	d.	الخولى	El-'Kawlî.	El-Khaouly.

N.° de la planche de l'Atlas géogr.	N.° du carreau.	Position du lieu.	NOMS écrits en arabe dans les planches de l'Atlas géographique	TRANSCRIPTION suivie dans les planches de l'Atlas géographique.	TRANSCRIPTION selon l'orthographe de l'ouvrage.
11.	15.	g.	اولاد مامنه	Aoûlâd Mâmnéh.	Aoulâd Mâmneh.
11.	15.	d.	الشرق	El-Charq.	El-Charq.
11.	15.	d.	كفر ابو	K. Aboû.	K. Abou.
11.	14.	d.	كفر	Kafr.	Kafr.
11.	14.	g.	البنيات	El-Béniât.	El-Benyât.
11.	14.	g.	بلصفوره	Balasfoûrah.	Balasfourah.
11.	14.	g.	الجعفر	El-Gâafar.	El-Ga'far.
11.	14.	d.	الاخميم	El-Akhmîn.	El-Akhmym. (Chemmis, vel Panopolis.)
11.	22.	d.	حوايشه	Hawâïchéh.	Haouâycheh.
11.	22.	d.	نجع حوايشه	Nagâ Hawâïchéh.	Naga' Haouâycheh.
11.	22.	d.	كفر حوايشه	K. Hawâïchéh.	K. Haouâycheh.
11.	22.	d.	شيخ الحريدى	Chéïk el-Harîdî.	Cheykh el-Harydy.
11.	22.	d.	ربل	Rebal.	Rebal.
11.	22.	d.	ابو بخيته	Aboû-Ba'kîtah.	Abou-Bakhytah.
11.	22.	d.	كفر ابو بخيته	K. Aboû-Ba'kîtah.	K. Abou-Bakhytah.
11.	14.	d.	السوهاى	El-Souhâïe.	El-Souhâye.
11.	14.	d.	كفر السوهاى	K. el-Souhâïe.	K. el-Souhâye.
11.	14.	g.	شوشه	Choûchéh.	Choucheh.
11.	14.	g.	دروف	Déroûf.	Derouf.
11.	6.	g.	المحمدى	El-Mohammedî.	El-Mohammedy.
11.	5.	g.	الريفه	El-Rifèh.	El-Ryfeh.
11.	5.	g.	شيخ المهره	Chéïk el-Méharah.	Cheykh el-Meharah
11.	5.	g.	خربه	Karbéh.	Kharbeh.
11.	5.	g.	مجريس	Magris.	Magrys.
11.	5.	g.	اللزيه	El-Léziéh.	El-Lezyeh.
11.	13.	g.	ادفا	Adfâ.	Adfâ. (Crocodilopolis.)
11.	13.	g.	الحماديه	El-Hamâdiéh.	El-Hamâdyeh.
11.	13.	g.	ام سواقى	Omm Saoûâqî.	Omm Saouâqy.
11.	13.	g.	اولاد نين	Aoûlâd Nîn.	Aoulâd Nyn.
11.	13.	g.	سواقى	Saoûâqî.	Saouâqy.
11.	14.	d.	البای	El-Bâïe.	El-Bâye.
11.	13.	g.	ميت احمر	Mît Ahmar.	Myt Ahmar.
11.	13.	g.	جزيرة صندويل	G.d Chandoûîl.	G.d Chandouyl.
11.	13.	g.	اولاد محرام	Aoûlâd Mâharâm.	Aoulâd Maharâm.
11.	13.	g.	الكوم	El-Koûm.	El-Koum.
11.	13.	g.	مشطه	Mechtah.	Mechtah.
11.	13.	g.	قلفا	Qelfâ.	Qelfâ.
11.	22.	d.	كفر	Kafr.	Kafr.
11.	21.	g.	ميت قلفا	Mît Qelfâ.	Myt Qelfâ.
11.	21.	g.	المعيفن	El-Mâïfen.	El-Ma'yfen.
11.	22.	d.	نديبه	Nédéïbéh.	Nedeybeh.
11.	21.	g.	النيده	El-Néïdéh.	El-Neydeh.
11.	22.	d.	نجع يحيا	Nagâ Iahîâ.	Naga' Yahyâ.
11.	22.	d.	بسفلاق	Bécéfalâq.	Besfalâq.
11.	21.	g.	الريج	El-Rîg.	El-Ryg.
11.	13.	g.	بنى مزار	Bénî-Mazâr.	Beny-Mazâr.
11.	12.	g.	العربه	El-'Arabéh.	El-A'rabeh.
11.	20.	g.	نجع شوكه	Nagâ Chawkah.	Naga' Chaoukah.
11.	20.	g.	شوكه	Chawkah.	Chaoukah.
11.	21.	g.	دوايليه	Dawâïliéh.	Daouâylyeh.
11.	21.	d.	الزرابى	El-Zérâbî.	El-Zerâby.
11.	21.	g.	الطوالى	El-Toûâlî.	El-Touâly.
11.	21.	d.	سجولت	Sagoûlt.	Sagoult.
11.	21.	d.	ساقية قلته	Sâqieï Qolthéh.	Sâqyet Qolthéh.
11.	21.	d.	احكامى	Ahkâmî.	Ahkâmy.
11.	21.	d.	فاوبعش	Fâoûbâch.	Fâouba'ch.
11.	21.	d.	قاو الكبرى	Qâoû el-Kobarâ.	Qâou el-Kobrâ.
11.	21.	d.	كفر احمد	K. Ahmed.	K. Ahmed.
11.	21.	d.	احمد	Ahmed.	Ahmed.
11.	20.	g.	نوسا	Noûçâ.	Nousâ.
11.	20.	g.	العجاجيه	El-'Agâgiéh.	El-A'gâgyeh.
11.	12.	g.	كفر	Kafr.	Kafr.
11.	12.	g.	الجرافه	El-Gerâféh.	El-Gerâfeh.
11.	12.	g.	ترعة سوهاج	*Torâ Saoûâqî.* T.	*Tora'h Saouâqy.* T.

PROVINCE DE SYOUT.

11.	19.	g.	الصفه	El-Safféh.	El-Saffeh.
11.	19.	g.	الاخضر	El-Akhdar.	El-Akhdar.
11.	19.	g.	فزاره	Fezârah.	Fezârah.
11.	19.	g.	جهينه	Gehîneh.	Gehyneh.
11.	19.	g.	القريه	El-Qeriéh.	El-Qeryeh.
11.	20.	g.	بناويط	Banâwît.	Banâouyt.
11.	20.	g.	نجع محمد بدران	Nagâ Mohammed-Badrân.	Naga' Mohammed Badrân.
11.	21.	g.	المرغات	El-Maragât.	El-Maraghât.
11.	21.	g.	العسكر	El-'Askar.	El-A'skar. (Hieron)
11.	21.	g.	نجع الخيم	Nagâ el-'Kîem.	Naga' el-Kheym.
11.	29.	g.	بهود	Bahoûd.	Bahoud.
11.	29.	g.	باروط	Bâroût.	Bârout.
11.	29.	d.	فريسيه	Férîsiéh.	Ferysyeh.
11.	28.	g.	الشرقاوه	El-Cherqâwéh.	El-Cherqâoueh.
11.	28.	g.	عنبيس	'Annebîs.	A'nnebys. (Arsinoe vel Phile.)

N.° du carreau.	Position du lieu.	NOMS écrits en arabe dans les planches de l'Atlas géographique	TRANSCRIPTION suivie dans les planches de l'Atlas géographique.	TRANSCRIPTION selon l'orthographe de l'ouvrage.
28.	g.	الرافع	El-Râfa.	El-Râfa'.
28.	g.	نجع	Nagâ.	Naga'.
28.	g.	ابو خليل	Aboû 'Kalil.	Abou-KhalyI.
28.	g.	شيخ شبل	Chéïk Chabl.	Cheykh Chabl.
29.	g.	بنى تات	Béni Tât.	Beny-Tât.
28.	g.	نجع العرب	Nagâ el-'Arab.	Naga' el-A'rab.
28.	g.	العرب	El-'Arab.	El-A'rab.
28.	g.	اتمديه	Atemdiéh.	Atemdyeh.
27.	g.	الحرفشه	El Harafchéh.	El-Harafcheh.
27.	g.	المعيفن	El-Moïfen.	El-Mo'yfen.
28.	g.	بنى عمّار	Béni-'Ammâr.	Beny-A'mmâr.
28.	g.	العزبه	El-'Ezbéh.	El-E'zbeh.
29.	g.	دكريان	Dekriân.	Dekryân.
28.	g.	سوامع	Sawâmâh *ou* Soûhâmâ.	Saouâma' *ou* Souhâma'h.
28.	g.	بناوه	Bénâwéh.	Benâoueh.
27.	g.	الحرديه	El-Héredïéh.	El-Heredyeh.
27.	g.	قكسات	Qokessât.	Qokessât.
27.	g.	ناحية دابى	Nâhïeï Dâbî.	Nâhyet Dâby.
27.	g.	شيخ سليم	Chéïk Sélim.	Cheykh Selym.
27.	g.	ناحية بلاجه	Nâhïeï Bolagéh.	Nâhyet Bolâgeh.
27.	g.	دجشيه	Degéchiéh.	Degechyeh.
36.	g.	طهطه	Tahtah.	Tahtah.
36.	i.	جزيرة ابو صهرج	G.' Aboû-Sahrig.	G.' Abou-Sahryg.
36.	i.	جزيرة ريانه	G.' Riâneh.	G.' Ryâneh.
36.	d.	نزلة الحريده	N.' el-Haridéh.	N.' el-Harydeh. (Selino, *vel* Pasalon.)
37.	d.	شيخ الحريده	Chéïk el-Haridéh.	Cheykh el-Harydeh.
36.	d.	ريانه	Riâneh.	Ryâneh
36.	g.	السوالم	El-Soûâlem.	El-Souâlem.
36.	g.	ساحل طهطه	Sâhel Tahtah.	Sâhel Tahtah.
36.	g.	نزلة طهطه	N.' Tahtah.	N.' (1) Tahtah.
35.	g.	شيخ مسعود	Chéïk Maçoud.	Cheykh Maso'ud.
35.	g.	بلاد الكبير	Belâd el-Kebîr.	Belâd el-kebyr.
27.	g.	نزلة الوسكيه	N.' el-Wastakiéh.	N.' el-Ouastakyeh.
27.	g.	كوم ادرين	Koûm Edrîn.	Koum Edryn.
26.	g.	جبوره	Gaboûrah.	Gabourah.
35.	g.	جرادات	Gerâdât.	Gerâdât.
35.	g.	حمارة	Homârah.	Homârah.
34.	g.	حتر	Hater.	Hater.
34.	g.	كوم الدوير	Koûm Eddoûéïr.	Koum el-Doueyr.
35.	g.	ناحية	Nâhïeï.	Nâhyet.
35.	g.	شيخ امبرك	Chéïk Ombark.	Cheykh Ombark.
36.	g.	شيخ زين الدين	Chéïk Zéïn el-Dîn.	Cheykh Zeyn el-Dyn

(1) N.', abréviation de *nazlet*; G.', abréviation de *ger*.

N.° de la planche de l'Atlas géogr.	N.° du carreau.	Position du lieu.	NOMS écrits en arabe dans les planches de l'Atlas géographique	TRANSCRIPTION suivie dans les planches de l'Atlas géographique.	TRANSCRIPTION selon l'orthographe de l'ouvrage.
11.	35.	g.	شيخ رومه	Chéïk Roûmah.	Cheykh Roumah.
11.	35.	g.	كوم راى	Koûm Râïe.	Koum Râye.
11.	35.	g.	رومه	Roûmah.	Roumah.
11.	34.	g.	ابو مطر	Aboû-Matar.	Abou-Matar.
11.	34.	g.	نزلة داور	N.' Dâoûr.	N.' Dâour.
11.	34.	g.	سعيد	Saïd.	Sa'yd.
11.	35.	g.	السيوطى	El-Sioûti.	El-Syouty.
11.	35.	g.	الشيخ احمد	El-chéïk Ahmed.	El-Cheykh Ahmed.
11.	35.	g.	مراى	Maráïe.	Maráye.
11.	36.	g.	نزلة بخواج	Nezleï Bakoûâg.	N.' Bakhouâg.
11.	36.	g.	بخواج	Ba'koûâg.	Bakhouâg.
11.	36.	d.	عزبة دعبس	'Ezbeï Dâbes.	E'zbet Da'bes.
11.	36.	g.	شطّوره	Chattoûrah.	Chattourah.
11.	35.	g.	شيخ احمد	Chéïk Ahmed.	Cheykh Ahmed.
11.	35.	g.	كوم بادر	Koûm Bâder.	Koum Bâder.
11.	34.	g.	ميون	Maïoûn.	Mayoun.
11.	34.	g.	دواه	Dowâh.	Douah.
11.	35.	g.	تلّه	Talléh.	Talleh.
11.	34.	g.	العويوره	El-'Oûïoûrah.	El-Ou'yourah.
12.	7.	g.	الشبيكه	El-Chabeïkéh.	El-Chabeykeh.
12.	7.	g.	العتامنه	El-'Atâmnéh.	El-A'tâmneh.
12.	7.	d.	عزبة العيون	'Ezbeï el-'Oïoûn.	E'zbet el-Ou'youn.
12.	7.	d.	النويره	El-Nawîréh.	El-Naouyreh.
12.	7.	d.	عزبة الشوك	'Ezbeï el-Choûk.	E'zbet el-Chouk.
12.	7.	g.	عزبة الاقطم	'Ezbeï el-Aqtam.	E'zbet el-Aqtam.
12.	7.	g.	مشته	Mechtéh.	Mechteh.
12.	6.	g.	التلّ	El-Tell.	El-Tell.
12.	5.	g.	القرى	El-Qarî.	El-Qary.
12.	5.	g.	الاغانه	El-Agâneh.	El-Aghâneh.
12.	6.	g.	كوم احمد	Koûm Ahmed.	Koum Ahmed.
12.	7.	g.	قاو الغربيه	Qâoû el-Garbiéh.	Qâou el-Gharbyeh.
12.	7.	d.	عزبة اولاد سالم	'Ezbeï Aoûlâd Sâlem.	E'zbet Aoulâd Sâlem.
12.	7.	g.	الازهاريه	El-Azhâriéh.	El-Azhâryeh.
12.	7.	g.	كوم العرب	Koûm el-'Arab.	Koum el-A'rab.
12.	6.	g.	الاسمه	El-Asméh.	El-Asmeh.
12.	5.	g.	الغنائم	El-Ganâïm.	El-Ghanâym.
12.	7.	g.	نزلة ابو يوسف	Nezleï Aboû-Ioûçef.	Nazlet Abou-Yousef.
12.	7.	d.	شيخ ابو دمهور	Chéïk Aboû-Demhoûr.	CheykhAbou-Demhour.
12.	7.	d.	قاو الكبير	Qâoû el-Kebir.	Qâou el-Kebyr. (Antæopolis.)
12.	6.	g.	خواله	Kawâled.	Khaouâled.
12.	6.	g.	ملك	Melek.	Melek.

N.° de la planche de l'Atlas géogr.	N.° du carreau.	Position du lieu.	NOMS écrits en arabe dans les planches de l'Atlas géographique	TRANSCRIPTION suivie dans les planches de l'Atlas géographique.	TRANSCRIPTION d'après l'orthographe de l'ouvrage.
12.	6.	g.	عزبة بدرى	'Ezbeï Badrî.	E'zbet Badry.
12.	5.	g.	البربه	El-Berbéh.	El-Berbeh.
12.	5.	g.	مشايغه	Méchâïgah.	Mechâyghah.
12.	5.	g.	دكريان	Dekrîân.	Dekryân.
12.	6.	g.	سونه	Soûnah.	Sounah.
12.	6.	g.	عزبة سليمان	'Ezbeï Solîmân.	E'zbet Solymân.
12.	6.	g.	طما	Tamâ.	Tamâ.
12.	6.	g.	الشوكه	El-Chawkah.	El-Chaoukah.
12.	7.	î.	جزيرة اساى	G.' Içâïe.	G.' Ysâye.
12.	7.	î.	اساى	Içâïe.	Ysâye.
12.	7.	î.	جزيرة قلهاى	G.' Qelhâïe.	G.' Qelhâye.
12.	7.	î.	قلهاى	Qelhâïe.	Qelhâye.
12.	7.	d.		*Torâ el-Dêïr.* T.	*Tora'h el-Deyr.* T.
12.	7.	d.	دير	Dêïr.	Deyr.
12.	7.	d.		*Gesr Qâoû.* g.	*Gesr Qâou.* g.
12.	7.	d.	نزلة هاى	Nezleï Hâïe.	N.' Hâye.
12.	7.	d.	نزلة شيخ جابر	Nezleï chéïk Gâber	N.' cheykh Gâber.
12.	7.	d.	الشيخ جابر	El-chéïk Gâber.	El-cheykh Gâber.
12.	7.	d.		*Torâ Râhéneh.* T.	*Tora'h Râheneh.* T.
12.	7.	g.	نزلة الحمه	Nezleï el-Héméh.	N.' el-Hemeh.
12.	6.	g.	سلامون	Salâmoûn.	Salâmoun.
12.	6.	g.	الوعطنى	El-Oûâtnâ.	El-Oua'tnâ.
12.	6.	g.	كوم سعيد	Koûm Sâïd.	Koum Sa'yd.
12.	5.	g.	العزايزه	El-'Azâïzéh.	El-A'zâyzeh.
12.	5.	g.	الدير	El-Dêïr.	El-Deyr.
12.	5.	g.	الكوم	El-Koûm.	El-Koum.
12.	14.	g.	اولاد الياس	Aoûlâd Eliâs.	Aoulâd Elyâs.
12.	14.	g.	البارود	El-Bâroûd.	El-Bâroud.
12.	15.	d.	راهنه	Râheneh.	Râheneh.
12.	14.	d.	نزلة اولاد حاى	N.' Aoûlâd Hâïe.	N.' Aoulâd Hâye.
12.	15.	d.	نزلة العزيز	N.' el-'Azîz.	N.' el-A'zyz.
12.	15.	d.	نزلة عبدين	N.' 'Abdîn.	N.' A'bdyn.
12.	15.	d.	نزلة الومرا	N.' el-Omerâ.	N.' el-Omerâ.
12.	14.	d.	نزلة تماسح	N.' Temâçîh.	N.' Temâsyh.
12.	14.	d.	كردونس	Kerdoûnes.	Kerdounes.
12.	14.	d.	شيخ عثمان	Chéïk 'Otmân.	Cheykh O'tmân.
12.	14.	d.	نزلة الاعراب	N.' el-'Arâb.	N.' el-A'râb.
12.	15.	d.	تل بياضيه	Tell Bîâdîéh.	Tell Byâdyeh.
12.	14.	d.	نزلة صهرج	N.' Sâharig.	N.' Saharyg.
12.	14.	d.	نزلة المرى	N.' el-Merâï.	N.' el-Mera'y.
12.	14.	g.	بنى فيز	Bénî Féïz.	Beny-Feyz.
12.	14.	g.	صدفه	SADFÉH. (APOLLINIS MONTIS CIVITAS.)	SADFEH. (*Apollinis mon. civitas.*)
12.	13.	g.	الدوير	El-Doûéïr.	El-Doueyr.
12.	14.	g.	مجريس	Mégrîs.	Megrys.
12.	14.	d.	شيخ مقشبات	Chéïk Maqchabât.	Cheykh Maqch
12.	14.	d.	نزلة العزيز	N.' el-'Azîz.	N.' el-A'zyz.
12.	15.	d.	نزلة خواصيه	N.' 'Kawâsîéh.	N.' Khaouâsyé
12.	14.	d.	نزلة حلاسه	N.' Hellâséh.	N.' Helláseh.
12.	14.	d.	شيخ على	Chéïk 'Alî.	Cheykh A'ly.
12.	14.	d.	نزلة مراطاى	N.' Marâtâï.	N.' Marâtây.
12.	14.	d.	القداريك	El-Qadârîk.	El-Qadâryk.
12.	14.	d.		*Torâ Bédârî.* T.	*Tora'h Bedâry.*
12.	14.	d.	بدارى	Bédârî.	Bedâry.
12.	14.	d.	كوم السعيديه	Koûm el-Sâïdéh.	Koum el-Sa'yd
12.	14.	g.	نزلة مجريس	N.' Mégrîs.	N.' Megrys.
12.	14.	d.	اربعين	Arbâïn.	Arba'yn.
12.	14.	d.	شيخ عباده	Chéïk 'Abâdéh.	Cheykh A'bâdé
12.	14.	d.	كوم الاحمر	Koûm el-Aĥmar.	Koum el-Ahma
12.	14.	g.	كوم الاحمر	Koûm el-Aĥmar.	Koum el-Ahma
12.	14.	î.	جزيرة نخيله	G.' Nékîléh.	G.' Nekhyleh.
12.	14.	d.	البراغيت	El-Barâgît.	El-Barâghyt.
12.	14.	d.	شيخ بدارى	Chéïk Bédârî.	Cheykh Bedâr
12.	14.	d.		*Gesr Nawâmîs.* g.	*Gesr Naouâmy*
12.	14.	d.	النواميس	El-Nawâmîs.	El-Naouâmys.
12.	13.	g.	النخيله	El-Nékîléh.	El-Nekhyleh.
12.	13.	g.	دكسيه	Dékésîéh.	Deksyeh.
12.	13.	g.	الاقادمه	El-Aqâdméh.	El-Aqâdmeh.
12.	12.	g.	ابوكورس	Aboû Koûrs.	Abou-Kours.
12.	12.	g.	بلازه	Bélâzéh.	Belâzeh.
12.	13.	g.	الزايره	El-Zâïrah.	El-Zâyrah.
12.	13.	g.	بنى سميع	Bénî-Samî'a.	Beny-Samya'.
12.	13.	g.	دوينه	Doûeïnéh.	Doueyneh.
12.	21.	g.	دوينه	Doûeïnéh.	Doueyneh.
12.	13.	g.	دوير المسعودى	Doûeïr el-Maçoûdî	Doueyr el-Ma dy.
12.	22.	d.	التناغا	El-Tanâgâ.	El-Tanâghâ.
12.	22.	d.		*Torâ Boûît.* T.	*Tora'h Bouyt.*
12.	22.	d.	بويط	Boûît.	Bouyt.
12.	22.	d.	الغادره	El-Fâdréh.	El-Fâdreh.
12.	22.	d.	نزلة حمّوده	N.' Hammoûdéh.	N.' Hammoud
12.	22.	d.	دير تاسه	Déïr Tâçéh.	Deyr Tâseh.
12.	22.	d.	نزلة البويط	N.' el-Boûît.	N.' el-Bouyt.
12.	23.	d.	وادى جاج	*Wâdî Gâbh.* o.	*Ouâdy Gâbeh.*
12.	22.	d.		*Gesr Tâçéh.* g.	*Gesr Tâseh.* g
12.	22.	d.	تاسه	Tâçéh.	Tâseh.
12.	22.	d.	نزلة الشيخ تاسه	N.' el-chéïk Tâçéh.	N.' el-cheykh T
12.	21.	g.	ابوتيج	ABOÛTÎG.	ABOUTYG. (*Amyc*
12.	21.	g.	نزلة ابو ابراهيم	N.' Aboû Ibrâhîm.	N.' Abou-Ibrâ

N.° de la planche	N.° du canevas	Position du lieu	NOMS écrits en arabe dans les planches de l'Atlas géographique	TRANSCRIPTION suivie dans les planches de l'Atlas géographique.	TRANSCRIPTION selon l'orthographe de l'ouvrage.
21.	27.	g.	نزلة شيخ رجاح	N.' chéïk Ragâh.	N.' cheykh Ragâh.
21.	28.	d.	ساحل سليم	Sâhel Sélim.	Sâhel Selym.
22.	28.	d.	نزلة الملك	N.' el-Melk.	N.' el-Melk.
22.	28.	d.	الشاميه	El-Châmiéh.	El-Châmyeh.
22.	28.	g.	كوم بقلى	Koûm Béqlî.	Koum Beqly.
22.	28.	g.	الوادى صالح الدين	El-Wâdi Sâleh el-Dîn.	El-Ouâdy Sâleh el-Dyn.
22.	28.	d.	نزلة ابو شهين	N.' Aboû Chéhin.	N.' Abou-Chehyn.
22.	29.	d.	شيخ موسى	Chéïk Moûçâ.	Cheykh Mousâ.
21.	29.	d.	البدايه	El-Bédâïéh.	El-Bedâyeh.
20.	29.	d.	الزاويه	El-Zâwiéh.	El-Zâouyeh.
20.	29.	d.	دير العدار	Déïr el-'Adrâ.	Deyr el-A'drâ.
21.	36.	g.	دوينه	Doûéïnéh.	Doueyneh.
20.	36.	d.	ريفه	Rîféh.	Ryfeh.
20.	36.	d.	النمس	El-Nemes.	El-Nems.
21.	37.	d.	باقور	Bâqoûr.	Bâqour.
21.	36.	î.	جزيرة اللوقه	G.' Loûqéh.	G.' el-Louqeh.
21.	36.	d.	نزلة اللوقه	N.' el-Loûqéh.	N.' el-Louqeh.
21.	36.	d.	دير عوانه	Déïr 'Awânéh.	Deyr A'ouâneh.
21.	36.	d.	العوانه	El-'Awânéh.	El-A'ouâneh.
21.	36.	d.	نزلة زين عبد اللطيف	Nazleï Zéïn 'Abd-elletif.	N.' Zeyn A'bd-el-Latyf.
22.	36.	d.	الخوالد	El-Kawâled.	El-Khaouâled.
21.	36.	î.	المطمر	El-Matmar.	El-Matmar.
21.	36.	d.		*Gesr el-Matmar.* g.	*Gesr el-Matmar.* g.
21.	35.	g.	نزلة شيخ احمد	N.' chéïk 'Ahmed.	N.' cheykh Ahmed.
20.	35.	î.	نزلة الجماسه	N.' el-Gamâçéh.	N.' el-Gamâseh.
20.	35.	g.	خطب	Chotb.	Chotb.
20.	35.	g.	دير ريفه	Déïr Rîféh.	Deyr Ryfeh.
20.	36.	g.	نتافه	Natâféh.	Natâfeh.
20.	35.	g.	الغريب	El-Goréïb.	El-Ghoreyb.
20.	35.	d.	المطيع	El-Matîa.	El-Matya'.
20.	36.	d.	قرقارس	Qerqâres.	Qerqâres.
20.	36.	d.	شيخ ابو فروه	Chéïk Aboû Faroûéh.	Cheykh Abou-Faroueh.
20.	36.	d.	ابو سرّه	Aboû Sorrah.	Abou-Sorrah.
20.	36.	d.	الشيخ جابر	El-chéïk Gâber.	El-cheykh Gâber.
20.	36.	d.	نزلة اولاد نمرس	N.' Aoûlâd Nemres	N.' Aoulâd Nemres
20.	36.	d.	نزلة على هيكل	N.' 'Alî Hîkel.	N.' A'ly Hykel.
20.	36.	d.	نزلة ابو سرّه	N.' Aboû Sorrah. (*Isiw.*)	N.' Abou-Sorrah.
20.	35.	g.	دير ابوسرّه	Déïr Aboû Sorrah.	Deyr Abou-Sorrah.
18.	36.	g.	خطب	Choutb. (*Hypselis.*)	Choutb.
18.	35.	g.	درنكه	Drinkah.	Drinkah.
18.	35.	g.	شيخ بكرى	Chéïk Békri.	Cheykh Bekry.
18.	35.	g.	شيخ هاوى	Chéïk Châwî.	Cheykh Châouy.
18.	36.	d.	اولاد ابراهيم	Aoûlâd Ibrahîm.	Aoulâd Ibrâhym.
18.	37.	g.	كفر	Kafr.	Kafr.
18.	38.	g.	اسيوط	Açîoût *ou* Sîoût.	Asyout *ou* Syout. (*Lycopolis.*)
18.	38.	g.	الحمره	El-Hamrah.	El-Hamrah.
18.	38.	g.	نزلة الحمره	N.' el-Hamrah.	N.' el-Hamrah.
18.	38.	d.	الوسطه	El-Oûstah.	El-Oustah.
18.	38.	d.	سبخه	Saba'kah.	Sabakhah.
18.	39.	d.	اولاد رايق	Aoûlâd Râïq.	Aoulâd Râyq.
18.	39.	d.	رايق	Râïq.	Râyq.
18.	39.	d.	جماسه	Gemâçéh.	Gemâseh.
18.	39.	d.	اعراب كلابه	'Arâb Kélâbéh.	A'râb Kelâbeh.
18.	36.	g.	اولاديه	Aoûlâdiéh.	Aoulâdyeh.
18.	36.	d.	المسرع	El-Masrah.	El-Masrah.
18.	36.	d.	اولاد سراج	Aoûlâd Sirâg.	Aoulâd Syrâg.
18.	37.	d.	شيخ سويف	Chéïk Soûîf.	Cheykh Souyf.
18.	36.	d.	غسر	Gasr.	Ghasr.
18.	36.	d.	الفهمه	El-Feheméh.	El-Fehemeh.
18.	36.	d.	نزلة العبيد	N.' el-'Abîd.	N.' el-A'byd.
18.	36.	d.	همره	Hamréh.	Hamreh.
18.	36.	d.	الحوته	El-Haoûtah.	El-Haoutah.
18.	36.	d.	كوم بادره	Koûm Bâdréh.	Koum Bâdreh.
18.	36.	d.	بنى مرّ	Béni-Mour.	Beny-Morr.
18.	36.	î.	جزيرة اولاديه	G.' Aoûlâdiéh.	G.' Aoulâdyeh.
18.	36.	d.	الامراج	El-Amrâg.	El-Amrâg.
18.	35.	g.	منقباد	Menqabâd.	Menqabâd.
18.	35.	î.	جزيرة منقباد	G.' Menqabâd.	G.' Menqabâd.
18.	35.	g.	علوين	'Aloûîn.	A'louyn.
18.	36.	g.	الهديه	El-Hadiéh.	El-Hadyeh.
18.	36.	g.	اعراب عزاى	'Arâb 'Azâï.	A'râb A'zây.
18.	35.	g.	كفر الاخضر	K. el-Akdar.	K. el-Akhdar.
18.	35.	d.	الطوابيه	El-Towâbîéh.	El-Touâbyeh.
18.	36.	d.	بنى سند	Béni-Send.	Beny-Send.
18.	36.	d.	كوم الاحمر	Koûm el-Ahmar.	Koûm el-Ahmar. (*Hieracon.*)
18.	36.	d.	كوم ابو خليل	Koûm Aboû 'Kalîl.	Koum Abou-Khalyl
18.	36.	d.	اعراب الاتوالى	'Arâb el-Atoûâli.	A'râb el-Atouâly.
18.	36.	d.	بنى غالب	Béni-Gâleb.	Beny-Ghâleb.
18.	36.	d.	شيخ عبّاد	Chéïk 'Abbâd.	Cheykh A'bbâd.
18.	36.	d.		*Gesr Hâgg 'Alî.* g.	*Gesr Hâgg A'ly.* g.
18.	36.	d.	اعراب هاتم	'Arâb Hâtem.	A'râb Hâtem.
18.	35.	g.	نزلة محمّد	N.' Mohammed.	N.' Mohammed.
18.	36.	g.	نزلة الدمراى	N.' el-Damrâïe.	N.' el-Damrâye.
18.	35.	g.	سلام	Salâm.	Salâm.
18.	35.	g.	نزلة باحاجنا	N.' Bâgâganâ.	N.' Bâgâganâ.

N.° de la planche de l'Atlas géogr.	N.° du carreau.	Position du lieu.	NOMS écrits en arabe dans les planches de l'Atlas géographique	TRANSCRIPTION suivie dans les planches de l'Atlas géographique.	TRANSCRIPTION selon l'orthographe de l'ouvrage.
12.	35.	g.	العدار	El-'Odâr.	El-O'dâr.
12.	35.	g.	بنى كلب	Bénî-Kelb.	Beny-Kelb.
12.	35.	g.	بنى حسين	Bénî-Hoçéïn.	Beny-Hoseyn.
12.	35.	g.	الحصويه	El-Hessawiéh.	El-Hessaouyeh.
12.	35.	g.	اولاد رايق	Aoûlâd Râïq.	Aoulâd Râyq.
12.	34.	g.	الوقدى	El-Waqdi.	El-Ouaqdy.
12.	34.	g.	بنى خلّاى	Bénî-Kallâïe.	Beny-Khallâye.
12.	34.	g.	الوجاق	El-Wagâq.	El-Ouagâq.
12.	33.	g.	العزيه	El-'Azîéh.	El-A'zyeh.
12.	34.	g.	نزلة بصّه	N.' Bassah.	N.' Bassah.
12.	35.	g.	نجع الكبير	Nagâ el-Kebîr.	Naga' el-Kebyr.
12.	35.	g.	ابو لبوه	Aboû-Laboûéh.	Abou-Laboueh.
12.	35.	î.	جزيرة بنى كلب	G.' Bénî-Kelb.	G.' Beny-Kelb.
12.	35.	d.	باقر	Bâqir.	Bâqir.
12.	35.	d.	نزلة باقر	N.' Bâqir.	N.' Bâqir.
12.	36.	d.	ابنوب	Abnoûb.	Abnoub.
12.	35.	î.	جزيرة باقر	G.' Bâqir.	G.' Bâqir.
12.	35.	g.	نزلة حسين	N.' Hoçéïn.	N.' Hoseyn.
12.	34.	g.	الجوالى	El-Gawâlî.	El-Gaouâly.
12.	34.	g.	شيخ والى	Chéïk Oûâlî.	Cheykh Ouâly.
12.	34.	g.	بنى سند	Bénî-Send.	Beny-Send.
12.	33.	g.	بنى عدين	BÉNÎ-'ADÎN.	BENY-A'DYN.
12.	34.	g.	الحواتكه	El-Hawâtkéh.	El-Haouâtkah.
12.	35.	d.	بنى محمّد	Bénî-Mohammed.	Beny-Mohammed.
12.	34.	g.	سغرى الجوالى	Sogarâ el-Gawâlî.	Sogharâ el-Gaouâly
12.	38.	d.	وادى السيوط	*Wâdî el-Sioût.* o.	*Ouâdy el-Syout.* o. [*vallée de Syout*].
13.	4.	g.	المندره	El-Mendarah.	El-Mendarah.
13.	5.	d.	بنى محمّد	Bénî-Mohammed.	Beny-Mohammed.
13.	5.	d.	سوالم	Sawâlem.	Saouâlem.
13.	5.	d.	بنى ابراهيم	Bénî-Ibrâhîm.	Beny-Ibrâhym.
13.	4.	d.	الشقلقيل	El-Cheqelqîl.	El-Cheqelqyl.
13.	4.	d.	المعابده	El-Maâbdéh.	El-Ma'âbdeh.
13.	4.	g.	جمريس	Gemrîs.	Gemrys.
13.	4.	g.	منفلـــوط	MANFALOÛt.	MANFALOUT.
13.	4.	g.		*Gesr Bénî-Kelb.* g.	*Gesr Beny-Kelb.* g.
13.	3.	g.	بنى كلب	Bénî-Kelb.	Beny Kelb.
13.	3.	g.	العتامنه	El-'Atâmnéh.	El-A'tâmneh.
13.	2.	g.	نامير	Nâmîr.	Nâmyr.
13.	4.	g.	نزلة حمايه	N.' Hemâïéh.	N.' Hemâhyeh.
13.	3.	g.	نزلة رمكه	N.' Ramkah.	N.' Ramkah.
13.	3.	g.	نزّه	Nezzéh.	Nezzeh.
13.	3.	g.	التيتليه	El-Téïtlîéh.	El-Teytlyeh.
13.	2.	g.	بنى شرقان	Bénî-Choraqân.	Beny-Choraqân.
13.	3.	g.	الصهرج	El-Saharîg.	El-Saharyg.
13.	4.	g.	بنى شقير	Bénî-Cheqîr.	Beny-Cheqyr.
13.	4.	g.	دمنهور	Damanhoûr.	Damanhour.
13.	4.	d.		Chéïk Aboû-Horidî	Cheykh Abou-Hor
13.	3.	g.	كوم	Koûm.	Koum.
13.	3.	g.	كفر	Kafr.	Kafr.
13.	11.	g.	بلّوط	Balloût.	Ballout.
13.	11.	g.	امّ القصور	Omm el-Kouçoûr.	Omm el-Kouçour
13.	10.	g.	المنشيه	El-Menchîéh.	El-Menchyeh.
13.	10.	g.	دير الحراج	Déïr el-Maharâg.	Deyr el-Maharâ
13.	11.	g.	بنى كوره	Bénî-Koûrah.	Beny-Kourah.
13.	11.	î.	جزيرة ادراس	G.' Adrâs.	G.' Adrâs.
13.	11.	î.	ادراس	Adrâs.	Adrâs.
13.	11.	d.	نزلة ادراس	N.' Adrâs.	N.' Adrâs.
13.	10.	g.	التمساحيه	El-Temsâhîéh.	El-Temsâhyeh.
13.	11.	g.	بوق	Boûq.	Bouq.
13.	11.	g.	بنى زيد	Bénî-Zéïd.	Beny-Zeyd.
13.	11.	g.	نزلة بنى زيد	N.' bénî-Zéïd.	N.' Beny-Zeyd.
13.	14.	d.	وادى بنى ابراهيم	*Wâdî bénî-Ibrâhîm.* o.	*Ouâdy Beny-Ibrâhym.*
13.	11.	d.	نزلة قصير	N.' Qoséïr.	N.' Qoseyr.
13.	11.	î.	جزيرة قصير	G.' Qoséïr.	G.' Qoseyr.
13.	11.	d.	قصير	Qoséïr.	Qoseyr.
13.	14.	d.	المقلّـــد ديـــر الجبراوى	El-Maqallad Déïr el-Gebrâwî.	El-Maqallad Dé el-Gebrâouy.
13.	19.	d.	الدير	El-Déïr.	El-Deyr.
13.	19.	d.	شيخ منصور	Chéïk Mansoûr.	Cheykh Mansoû
13.	23.	d.	وادى حمـــرانى الصغير	*Wâdî Hâmrânî el-sogaïr.* o.	*Ouâdy Hamrâny Soghayr.* o.
13.	19.	d.	شيخ عطيه	Chéïk 'Atiéh.	Cheykh A'tyeh.
13.	19.	d.	وادى رمح	*Wâdî Ramk.* o.	*Ouâdy Ramk.* o.
13.	31.	d.	وادى حمـــرانى الكبير	*Wâdî Hamrânî el-kebîr.* o.	*Ouâdy Hamrâny Kebyr.* o.

PROVINCE DE MINYEH.

13.	10.	g.	منشيه	Menchîéh.	Menchyeh.
13.	10.	g.		*Gesr Maharrag.* g.	*Gesr Maharrag.* g.
13.	10.	g.	شيخ الحرب	*Chéïk el-Harb.*	*Cheykh el-Harb.*
13.	10.	g.	عون الله	'Oûn Allah.	O'un Allah.
13.	11.	g.		*Torâ el-'Asal.* T.	*Torâ'h el-A'sal.* T.
13.	10.	g.	الانصار	El-Ansâr.	El-Ansâr.

N.° de la planche de l'Atlas géogr.	N.° du carreau.	Position du lieu.	NOMS écrits en arabe dans les planches de l'Atlas géographique	TRANSCRIPTION suivie dans les planches de l'Atlas géographique.	TRANSCRIPTION selon l'orthographe de l'ouvrage.
13.	10.	g.		*Torâ el-Sawâqîéh.* T.	*T. el-Saouâqyeh.* T.
13.	10.	g.	السراجنه	El-Sarâgnéh.	El-Sarâgneh.
13.	10.	g.	الحرادنه	El-Harâdnéh.	El-Harâdneh.
13.	10.	g.		*Gesr el-Qoûsîéh.*	*Gesr el-Qousyeh.* g.
13.	10.	g.	نزلة الانصار	N.ᵗ el-Ansâr.	N.ᵗ el-Ensâr.
13.	10.	g.	نزلة حبلص	N.ᵗ Hablas.	N.ᵗ Hablas.
13.	10.	g.	نزلة القوصيه	N.ᵗ el-Qoûsîéh.	N.ᵗ el-Qousyeh.
13.	10.	g.	القوصيه	EL-QOÛSÎÉH.	EL-QOUSYEH. (*Guer.*)
13.	10.	g.	نزلة الزرابي	N.ᵗ el-Zarâbî.	N.ᵗ el-Zarâby.
13.	11.	g.	نزلة الكوته	N.ᵗ el-Kaoûtah.	N.ᵗ el-Kaoutah.
13.	10.	g.	شيخ داود	Chéïk Dâoûd.	Cheykh Dâoud.
13.	10.	g.	تناغه	Tanâgah.	Tenâghah.
13.	10.	g.	نزلة ابو جانوب	N.ᵗ Aboû Gânoûb.	N.ᵗ Abou-Gânoub.
13.	10.	g.	منشات بنى ادريس	Menchât béni-Adrîs.	Menchât beny-Edrys
13.	10.	g.	مـــيـــر	Méïr.	Meyr.
13.	10.	g.		*Torâ el-Qoûsîéh.* T.	*T. el-Qousyeh.* T.
13.	10.	g.	بنى صالح	Bénî-Sâléh.	Beny-Sâleh.
13.	10.	g.	بنى ادريس	Bénî-Adrîs.	*Beny-Edrys* (1).
13.	11.	g.		*Torâ el-Asal.* T.	*Tora'h el-A'sal.* T.
13.	11.	d.	جبل ابو فضا	*Gebel Aboû-Fedâh.*	*Gebel Abou-Fedâ.* G. (*Catacombes.*)
13.	10.	g.	شيخ معانه	*Chéïk Maâneh.*	*Cheykh Ma'âneh.*
13.	8.	g.	نزلة كليب	N.ᵗ Kelêïb.	N.ᵗ Keleyb.
13.	8.	g.		*Gesr N.ᵗ Kelêïb.*	*G.ʳ nazlet Keleyb.* g.
13.	8.	g.	الصبح	El-Sabah.	El-Sabahah.
13.	8.	g.		*Torâ Aboû-Chânab.* T.	*T. Abou-Chânab.* T.
13.	10.	g.		*Torâ el-Melk.*	*Tora'h el-Melk.* T.
13.	9.	g.		*Chéïk el-Sâïdî.*	*Cheykh el-Sa'ydy.*
13.	8.	g.	فزاره	Fezârah.	Fazârah.
13.	8.	g.		*Gesr Fezârah.*	*Gesr Fazârah.* g.
13.	8.	g.		*Torâ Misarah.*	*Tora'h Misârah.* T.
13.	8.	g.	دير ناودروس	*Dêïr Tâoûdoroûs.*	*Deyr Tâoudorous.*
13.	8.	g.	المناشى	El-Menâchî.	El-Menâchy.
13.	8.	g.	نزلة صبح وشيخ مسعد	N.ᵗ Sabah *et* Chéïk Mesâd.	Nazlet Sabahah *et* Cheykh Mesa'd.
13.	8.	g.	صنابـــو	SANÂBOÛ.	SANABOU.
13.	8.	g.	الناحيه والعرامبه	El-Nâhîéh *et* el-'Arâmîéh.	El-Nâhâyeh (2) *et* el-A'râmyeh.
13.	8.	g.	العواجه	El-'Awâgéh.	A'ouâgeh.
13.	8.	g.		*Gesr el-Bêïdah.*	*Gesr el-Beydah.* g.
13.	8.	g.	دير مارى مينه	*Dêïr Mârî Mêïnah*	*Deyr Mary Meynah*
13.	8.	g.		*Gesr Mandarah.*	*Gesr Mandarah.* g.
13.	19.	g.	ميساره	Mîsârah.	Misârah.
13.	18.	g.		*Gesr Misarah.*	*Gesr Misârah.* g.
13.	19.	f.	جزيرة ميساره	G.ᵗ Misârah.	G.ᵗ Misârah.
13.	18.	g.	حاج امبارك	N.ᵗ Hâgg Ombârk.	N.ᵗ Hâgg Ombârek
13.	19.	g.	امبوه	Anboûha.	Kafr Ambouah.
13.	18.	g.	كفر الحرفه	K. el-Karfêh.	Kafr el-Kharfeh.
13.	18.	g.		*Torâ Qasîm bey.*	*T. Qasym bey.* T.
13.	19.	g.	قلانش	Qalânech.	Qalahnech.
13.	19.	g.	شيخ محمّد	*Chéïk Mohammed.*	*Cheykh Mohammed*
13.	19.	g.	قصر حيدر	Qasr Haïdar.	Qasr Heydar.
13.	18.	g.	الحواتميه	N.ᵗ el-Hawâtmîéh.	N.ᵗ el-Haouâtmyeh
13.	18.	g.	نزلة الحاج منصور	N.ᵗ el-Hâgg Mansoûr	N.ᵗ el-Hâgg Mansour
13.	18.	g.	الكـوديه	El-Koûdîéh.	El-Koudyeh.
13.	17.	g.	نزلة باويط	N.ᵗ Bâwît.	N.ᵗ Bâouyt.
13.	18.	g.	بيلاو	Beblâoû.	Beblâou.
13.	19.	g.	المندره	El-Mandarah.	El-Mandarah.
13.	19.	d.	ابو جنّه	*Aboû-Genneh.*	*Abou-Genneh.* O.
13.	17.	d.	وادى ابو جنّه	*W. Aboû-Genneh.*	*O. Abou-Genneh.* O.
13.	26.	g.	بانوب ظهر الجمل	Bânoûb Zahr el-Gemel.	Bânoub Dahar el-Gemel (3).
13.	26.	g.	كوم انجاعه	Koûm Angâchéh.	Koum Engâcheh.
13.	25.	g.	باويط	Bâwît.	Bâouyt.
13.	27.	g.	بنى يحيا	Bénî Iahîâ.	Beny-Yhyé.
13.	27.	g.	الجزيره	El-Gézîréh.	El-Gezyreh.
13.	26.	g.	سبيل الخزندار	*Sibîl el-Kazendâr.*	*Sibyl el-Khazendâr.* S.
13.	26.	g.	ساو الشرقيه	Sâoû el-Charqîéh.	Sâou el-Charqyeh.
13.	25.	g.	ساو الغربيه	Sâoû el-Garbîéh.	Sâou el-Gharbyeh.
13.	25.	g.	دشلوط	DACHLOÛt.	DACHLOUT.
13.	26.	g.	داروت الشريف	Dâroût el-Chérîf.	Dârout el-Cheryf. (*Thebaica phylack.*)
13.	26.	g.	داروت سرابام	Dâroût Sarâbâm.	Dârout Sarâbâm, *dépendance du village précédent.*
13.	26.	g.		*Gr Dâroût el-chérîf.*	*Gr Dârout el-chéryf.* g.
13.	27.	d.	شيخ الاربعين	*Chéïk el-Arbaïn.*	*Cheykh el-Arba'yn.*
13.	27.	d.	وادى جاموس	*Wâdî Gâmoûs.*	*Ouâdy Gâmous.* O.
13.	27.	d.	درب ابو خشابه	*Derb Aboû-Kachâbéh.*	*Derb Abou-Khachâbeh.* O.
13.	27.	d.	شيخ عبد العيد	*Chéïk 'Abd el-'Amîd*	*Cheykh A'bd el-A'myd.*
13.	27.	g.	جرف الحواطه	Garf el-Hawâtah.	Garf el-Haouatah.
13.	26.	g.	دير سرابام	*Dêïr Sarâbâm.*	*Deyr Sarâbâm.*
13.	26.	g.	كوم الوزير	*Koûm el-Wizîr.*	*Koum el-Ouizyr.*
13.	26.	g.	الناصريه	El-Nâsrîéh.	El-Nâsryeh.
13.	26.	g.	نزلة عور	N.ᵗ 'Awer.	N.ᵗ el-A'ouer.
13.	26.	g.	عرقنا	Charqnâ.	Cherqné.

(1) Village ruiné et sans habitans.

(2) Plusieurs des noms de la 6.ᵉ colonne sont rectifiés d'après des listes arabes dont on n'a point fait usage au dépôt de la guerre.

(3) Ce nom et d'autres semblables ont été imprimés en petits caractères seulement faute de place.

N.° de la planche de l'Atlas géogr.	N.° du carreau.	Position du lieu.	NOMS écrits en arabe dans les planches de l'Atlas géographique.	TRANSCRIPTION suivie dans les planches de l'Atlas géographique.	TRANSCRIPTION selon l'orthographe de l'ouvrage.
13.	26.	g.	بنى حرام	Béni Harâm.	Beny-Harâm.
13.	26.	g.		*Sibîl Hâgg 'Amr.*	*Sibyl Hâgg A'mr.* S.
13.	26.	g.		*Torà el-Amchoûl.*	*T. el-Amchoul,* T.
13.	26.	g.	امشول	Amchoûl.	Emchoul.
13.	26.	g.	زاوية ابو هارون	Zâwiet Aboû-Hâroûn.	Zâouyet Abou-Haroun.
13.	26.	g.	ابو الهدر	Aboû-el-Heder.	Abou-el-Hedr.
13.	26.	g.	كوم ركاب	*Koûm Rekâb.*	*Koum Rekâb.*
13.	25.	g.		*Torà Aboû-el-Roûdah*	*Tora'h Abou-el-Roudah.* T
13.	26.	g.	بحر يوسف	*Baḥar Ioûçef.*	*BahrYousef.* T. (CANAL DE JOSEPH.)
23.	25.	g.	كوم الخربه	*Koûm el-'Kerbéh.*	*Koum el-Kherbeh, butte de ruines.*
13.	26.	g.	اسمو	Esmoû.	Esmoû.
13.	26.	g.		*Chéïk 'Alí Gendî.*	*Cheykh A'ly Gendy*
13.	26.	g.	شيخ يوسف	*Chéïk Ioûçef.*	*Cheykh Yousef.*
13.	26.	g.		*Gesr el-Nasrîéh.*	*Gesr el-Nasryeh.* g.
13.	26.	g.		*Torà Tânoûf.*	*Tora'h Tânouf.* T.
13.	27.	g.	جرف سرحان	Garf Sarhân.	Garf Sarhân.
13.	27.	d.	الحواطه	El-Hawâtah.	El-Haouatah.
13.	27.	d.	شيخ ابو خشابه	*Chéïk Aboû-Kachâbéh*	*Cheykh Abou-Khachâbeh.*
13.	27.	d.	درب الكبير	*Derb el-kebîr.*	*Derb el-Kebyr.* O.
13.	27.	d.	نزلة العطاينه	N.ᵗ el-Gataïnéh.	N.ᵗ el-Ghatayâneh.
13.	27.	d.	العيريه	El-'Ameïrîéh.	El-A'meyryeh.
13.	27.	d.	حاج قنديل	Hâgg Qandîl.	Hâggy Qandyl.
13.	27.	g.		*Torà el-Sangâq.*	*Tora'h el-Sangâq.* T.
13.	27.	g.	نزلة العطايقه	N.ᵗ el-'Atâïqah.	N.ᵗ el-A'tâyqah.
13.	35.	g.	بنى عمران	Béni-'Amrân.	Beny-A'mrân el-Gharbyeh (1).
13.	35.	g.	دير مواس	Déïr Mowâs.	Deyr Mouâs.
13.	35.	g.		*Gesr Déïr Mowâs.*	*G.ʳ Deyr Mouâs.* g.
13.	34.	g.		*Gesr Tânoûf.*	*Gesr Tânouf.* g.
13.	35.	g.	تانوف	Tânoûf.	Tânouf.
13.	34.	g.	كوم الجرفه	*Koûm el-Garféh.*	*Koum el-Garfeh.*
13.	34.	g.		*Gesr el-Qachâch.*	*Gesr el-Qachâch.* g.
13.	26.	g.		*Gesr bénî-Harâm.*	*G.ʳ Beny-Harâm.* g
13.	34.	g.		*Ruines de* N.ᵗ Aboû 'Kalâgah.	*Ruines de* N.ᵗ Abou-Khalagah.
13.	34.	g.		*Ruines du village de* Zabarah.	*Ruines du village de* Zabarah.
13.	33.	g.	دلجـــــه	Dalgéh.	Dalgeh.
13.	33.	g.	نزلة شيخ عبّاس	N.ᵗ chéïk 'Abbâs.	N.ᵗ cheykh A'bbâs.
13.	34.	g.	نزلة محمود وهى نزلة السحاق	N.ᵗ Mahmoud *ou* N.ᵗ el-Sangâq.	N.ᵗ Mahmoud N.ᵗ el-Sangâ
				Torà el-Gédîd.	*Tora'h el-Gedy*
13.	34.	g.	بدرمان	Badramân.	El-Badramân.
13.	34.	g.	كوم السهال	*Koûm el-Sehâl.*	*Koum el-Sehâl.*
				Gesr Badramân.	*Gesr Badramâ*
13.	34.	g.	كوم الوسطانى	*Koûm el-Westânî.*	*Koum el-Ouestâ*
13.	35.	g.	خزام	'Kozâm.	K. Khozâm.
13.	35.	g.	نزلة التل وهى نزلة السعيد	N.ᵗ el-Tell *ou* N.ᵗ el-Saïd.	Nazlet el-Tell Sa'yd.
13.	35.	d.	التل	El-Tell.	El-Tell. (PYRAMI
13.	35.	d.	نزلة	Nezleï.	Nazlet.
13.	35.	î.	جزيرة التل	*G.ᵗ el-Tell.*	*G.ᵗ el-Tell.*
				Gesr 'Kozâm.	*Gesr Khozâm.* g
				Torà el-'Asarâh.	*T. el-A'sarâh.*
13.	34.	g.	كوم الاخضر	*Koûm el-A'kḍar.*	*Koum el-Akhdar*
13.	34.	g.	كوم العفريت	*Koûm el-'Afrît.*	*Koum el-A'frit.*
13.	34.	g.	تندى	Tendéh.	Tendeh.
				Torà el-Magnoûn.	*T. el-Magnoun.*
				Gesr Tendéh.	*Gesr Tendeh.* g.
13.	34.	g.	طوخ	Toû'k.	Toukh.
13.	35.	g.	كوم عزب	*Koûm 'Azeb.*	*Koum A'zeb.*
				Torà Hoçéïn Cherkes	*Tora'h Hoseyn Cher*
13.	35.	d.	شيخ سعيد	*Chéï'k Sâïd.*	*Cheykh Sa'yd.*
13.	35.	d.	ستبل عنتر	Stabl 'Antar.	*Stabl A'ntar.*
13.	35.	d.	وادى زبيده	*Wâdî Zebéïdéh.*	*Ouâdy Zebeydeh*
13.	35.	d.	وادى ابو النور	*Wâdî Aboû el-Noûr.*	*O. Abou-el-Nour*
13.	35.	g.	كوم منيات	*Koûm Manîât.*	*Koum Manyât.*
13.	35.	g.	نزلة شيخ حسين	N.ᵗ chéïk Hoçéïn.	N.ᵗ cheykh Hos
13.	35.	g.	المعصره	El-Mâsarah.	El-Ma'sarah.
13.	34.	g.	سنجرج	Singerg.	Singerg.
				Torà el-Dînîen.	*Tora'h el-Dyny*
13.	33.	g.	شيخ الشبيكه	*Chéïk el-Chebéïkah.*	*Cheykh el-Chebe*
				Torà Ombark.	*Tora'h Ombârk*
13.	34.	g.		*Torà el-'Kourfechéh*	*Tora'h el-Khourfe*
13.	34.	g.	كوم القنطره	*Koûm el-Qantarah.*	*Koum el-Qantar*
13.	34.	g.	مقمص	Moqommos.	Moqommous.
13.	34.	g.	سبيل الابيض	*Sibîl el-Abiaḍ.*	*Sibyl el-Abyad.*
13.	35.	g.	ملاوى العريش	Melâwî el-Arîch.	Melâouy el-A'rych
13.	35.	g.		*Torà Haçân hâchef.*	*T. Hasan hâchef*
13.	35.	g.		*Torà 'Amîéh.*	*Tora'h A'myeh.*
13.	35.	d.	نزلة	*Nezlet.*	*Nazlet.*
13.	35.	d.	شيخ ابو النور	Chéïk Aboû-el-Noûr.	Cheykh Abou-el-Nour

(1) Ce village et les huit dont les noms suivent, sont compris sous la dénomination commune d'*el-A'mâreé* : el-Gezyreh, el-Haouatah, Garf el-Haouatah, Nazlet el-Ghatayâneh, el-A'meyryeh, el-Hâggy Qandyl, el-Tell, Nazlet el-Tell.

N.° des carreau.	Position du lieu.	NOMS écrits en arabe dans les planches de l'Atlas géographique	TRANSCRIPTION suivie dans les planches de l'Atlas géographique.	TRANSCRIPTION selon l'orthographe de l'ouvrage.
13. 35.	d.	نزلة	Nezleī.	Nazlet.
13. 35.	d.	البرشه	El-Bercheh.	El-Berché.
13. 33.	d.		*Wâdi Gâmoûs.*	*Ouâdy Gâmous.* O.
14. 6.	d.	نزلة البرشه	N.t el-Bercheh.	N.t el-Berché.
14. 6.	g.		*Torà el-Magnoûn.*	*T. el-Magnoun.* T.
14. 6.	g.	كفر الرومون	K. el-Reremoûn.	K. el-Reyremoun.
14. 6.	g.	الرومون	El-Reremoûn.	El-Reyremoun.
14. 6.	g.		*Chéīk.*	*Cheykh.*
14. 6.	g.	قلّبه	Qoullobbah.	Qouloubbeh.
14. 5.	g.	المنشاه	El-Menchâh.	El-Menchâh *ou* Menchyeh.
14. 5.	g.	دروت اشمون و دروت ام النخله	Daroût Achmoûn *ou* Daroût Omm el-Nakléh.	Darout Achmoun *ou* Darout Omm el-Nakhleh. (HERMOPOLIT. PHYLACE.)
14. 5.	g.	البركه	El-Berkéh.	El-Berkeh.
14. 5.	g.	العربن القبلى	El-'Arîn el-Qeblî.	El-A'ryn el-Qebly.
14. 5.	g.	السواهجه	El-Sawâhgéh.	El-Saouâhgeh.
14. 5.	g.	نفس الاشمونين	Nefs el-Achmoûnéïn.	Nefs el-Achmouneyn (HERMOPOLIT.)
14. 6.	g.		*Chéīk 'Abd el-Afer.*	*Cheykh A'bd el-Afer*
14. 6.	g.	سبيل	*Sibîl.*	*Sibyl.*
14. 6.	g.		*Dêïr el-Nosârâ.*	*Deyr el-Nosârâ.*
14. 6.	d.	دير امباشاى	Dêïr Ambâchâî.	Deyr Ambâbichây.
14. 6.	d.	دير النخله	Dêïr el-Na'kléh.	Deyr el-Nakhleh.
14. 6.	g.	البياضيه	El-Béïâđïéh.	El-Bayâdyeh.
14. 5.	g.	العربن البحرى	El-'Arîn el-Baḥrî.	El-A'ryn el-Bahry.
14. 5.	g.	اتقا	Etqâ.	Etqâ.
14. 5.	g.	تونه	Toûnéh.	Touneh el-Gebel (TANIS).
14. 5.	g.		*Dêïr.*	*Deyr, ruines.*
14. 5.	g.	شيخ	*Chéīk.*	*Cheykh.*
14. 5.	g.		*Torà el-Gerâdïéh.*	*T. el-Gerâdyeh.* T.
14. 5.	g.		*Gesr Soûltâní.*	*Gesr Soultâny.* g.
14. 6.	d.	الرشايده	El-Rechâïdéh.	El-Rechâeydeh.
14. 6.	d.	الدير ابو حنّيس	El-Dêïr Aboû Hennis	El-Deyr Abou-Hennis.
14. 6.	d.	شيخ عباده	Chéīk 'Abâdéh.	Cheykh A'bâdeh. (ANTINOE.)
14. 6.	g.	الروضه	El-Roûđah.	El-Roudah.
14. 5.	g.	نواى الابغال	Nawâïe el-Abgâl.	Naouây el-Ibghâl.
14. 5.	g.	ابو قلته	Aboû-Qalteh.	Abou-Qalteh.
14. 6.	g.	قلندول	Qalendoûl.	Qalendoul.
14. 6.	d.	نزلة شيخ عباده	N.t chéīk Abâdéh.	N.t cheykh A'bâdeh
14. 5.	g.	شيخ موافه	*Chéīk Mowâfeh.*	*Cheykh Mouâfeh.*
14. 5.	g.	البراجيل	El-Barâgîl.	El-Barâgyl.
13. 5.	g.	ابشاده القبلى	Abchâdéh el-Qeblî.	Ebchâdeh el-Qeblyeh.
13. 5.	g.	العرص	El-Mahras.	El-Mahras.
14. 5.	g.	شيخ ابراهم	*Chéīk Ibrâhîm.*	*Cheykh Ibrâhym.*
14. 5.	d.	دير	*Dêïr.*	*Deyr, enceinte en briques.*

N.° des carreau.	Position du lieu.	NOMS écrits en arabe dans les planches de l'Atlas géographique	TRANSCRIPTION suivie dans les planches de l'Atlas géographique.	TRANSCRIPTION selon l'orthographe de l'ouvrage.
14. 14.	î.	جزيرة كله	G.t *Keléh.*	G.t *Keleh.*
14. 14.	d.	دير	*Dêïr.*	*Deyr, ruines de briques*
14. 13.	g.	كوم الاحمر	*Koûm el-Aḥmar.*	*Koum el-Ahmar.*
14. 13.	g.	ابشاده البحرى	Abchâdéh el-Baḥrî.	Ebchâdeh el-Bahryeh.
14. 13.	g.	بنى خالد	Bénî-'Kâled.	Beny-Khâled.
14. 13.	g.	بنى خالد القدم	Bénî-'Kâled el-Qadîm.	*Beny-Khâled el-Qadym, ruines.*
14. 13.	g.		*Torà Abchâdéh.*	*T. Ebchâdeh.* T.
14. 13.	g.	شيخ عفيه	*Chéīk 'Afiéh.*	*Cheykh A'fyeh.*
14. 14.	g.	نزلة ابو جامع	N.t Aboû-Gâmâ.	N.t Abou-Gâma'.
14. 14.	d.	شيخ تماى	Chéīk Temâïe.	Cheykh Tmây.
14. 13.	g.	كوم الرحاله	*Koûm el-Raḥâléh.*	*Koum el-Rahâleh.*
14. 13.	g.	هور	Hoûr.	Hour.
14. 13.	g.	القصر	El-Qasr.	El-Qasr.
14. 13.	g.		Chéīk Aboû-'Alî.	Cheykh Abou-A'ly.
14. 12.	g.	دير ابو فانه	Dêïr Aboû-Fâneh.	Deyr Abou-Fâneh.
14. 13.	g.	بنى عليان	*Bénî-'Aliân.*	*Beny-A'leyan* (1).
14. 12.	g.	بنى حسان	*Bénî-Haçân.*	*Beny-Hasan* (2).
14. 13.	g.	ساقية موسى	Sâqïeī Moûçâ.	Sâqyet Mousé.
14. 13.	g.	اتليدم	Atlidem.	Etlidem.
14. 14.	î.	جزيرة زعفرانه	G.t Zaâfrâneh.	G.t Za'farâneh.
14. 14.	d.	نزلة جامسه	N.t Gamâséh.	N.t el-Gamâseh.
14. 13.	d.	نزلة العطيات	N.t el-'Ataïât.	N.t el-A'tayât.
14. 13.	î.	زعفرانه	Zaâfrâneh.	Za'farâneh (3).
14. 13.	g.	شيخ شروف	*Chéīk Charaf.*	*Cheykh Charaf.*
14. 13.	g.		*Gesr Atlidem.*	*Gesr Etlidem.* g.
14. 13.	g.	نزلة الجياشه	N.t el-Giâchéh.	N.t el-Gyâcheh.
14. 12.	g.	كفر لبس	*K. Lebs.*	*K. Lebs.*
14. 12.	g.	غياضه ونزلة اتمنت	Giâđah *et* N.t Echment.	Ghayâdah *et* Nazlet Echment.
14. 12.	g.	اتمنت	Echment.	Echment.
14. 13.	g.		*Torà el-Gouetah* ou *el-Sabba'k.*	*Tora'h el-Ghouetah ou el-Sabbakh.* T.
14. 13.	g.		*Gesr Garrîs.*	*Gesr Garrys.* g.
14. 13.	g.	سفاى	Sefâïe.	Sefây.
14. 13.	g.	منشات دعبس	Minchât Dâbes.	Menchât Da'bes.
14. 14.	g.	كوم بنى يحيا	*Koûm Bénî-Iaḥîâ.*	*Koum Beny-Yhyé.*
14. 21.	g.		*Torà el-Maksar.*	*T. el-Maksar.* T.
14. 22.	d.	بنى حسان	Bénî-Haçân.	Beny-Hasan.
14. 22.	d.	بنى حسن القدم	Bénî-Haçân el-Qadîm.	(SPEOS ARTEMIDOS.) Beny-Hasan el-Qadym.
14. 22.	g.	بقرقاس	Boqorqâs.	Bouqorqâs.

(1) Emplacement d'un ancien village, sans habitans, avec des terres sujettes à l'impôt et portant son nom.

(2) *Idem.*

(3) Village ruiné et sans habitans.

N.° de la planche de l'Atlas géogr.	N.° du carreau.	Position du lieu.	NOMS écrits en arabe dans les planches de l'Atlas géographique	TRANSCRIPTION suivie dans les planches de l'Atlas géographique.	TRANSCRIPTION selon l'orthographe de l'ouvrage.
14.	21.	g.		*Gesr Boqorqâs.*	*Gesr Bouqorqâs.* g.
14.	21.	g.		*El-Ambagéh.*	*El-Anbageh.* (THEODOSIOUPOLIS)
14.	21.	g.	شيخ عثمان	*Chéïk 'Etmân el-Ambagâouî.*	*Cheykh O'tmân el-Anbagâouy.*
14.	21.	g.	تيارة	*Taïârah.*	*Tayârah, butte de ruines.*
14.	21.	g.	جرّيس	Garris.	Garrys.
14.	21.	g.	منتوت	Mentoût.	Mentout.
14.	21.	g.	الحسانيه	El-Haçânîéh.	El-Hasanyeh el-Ouaqf.
14.	21.	g.	كوم العدس	*Koûm el-'Ades.*	*Koum el-A'des.*
14.	20.	g.	بلانصوره	Belânsoûrah.	Belansourah.
14.	20.	g.	صنم وكفر صنيم	Sannîm et K. Sannîm.	Sannym et K. Sannym.
14.	21.	g.	البربه	El-Berbéh.	El-Birbé.
14.	21.	g.	الخالة	*El-Nahâlet.*	*El-Nahâlet, ruiné.*
14.	21.	g.	بنى عبيد	Bénî-'Obéïd.	Beny-A'beyd.
14.	22.	g.	منهارى	Menhârî.	Menhary.
14.	22.	g.	كرم ابو عمر	Karm Aboû-'Omar	Karm Abou-O'mar.
14.	22.	g.	نزلة حمايه	N.t Hemâïéh.	N.t el-Hamâyeh.
14.	22.	d.		*N.t Bénî-Haçân.*	*N.t Beny-Hasan* (1), *deux positions.*
14.	21.	g.	شيخ كبش	*Chéïk Kebech.*	*Cheykh Kebech.*
14.	20.	g.	كوم مسمار	*Koûm Mesmâr.*	*Koum Mousmâr.*
14.	20.	g.	زاوية حاتم	Zâwieï Hâtem.	Zâouyet Hâtem.
14.	20.	g.	شيخ على	*Chéïk 'Alî.*	*Cheykh A'ly.*
14.	20.	g.	بنى خيار	Bénî-'Kiâr.	Beny-Khyâr.
14.	21.	g.		*Gesr Menhârî.*	*Gesr Menhary.* g.
14.	21.	g.	ابيوها العوز (2)	Abioûhâ el-'Agoûz.	Abyouhâ el-A'gouz
14.	21.	g.	كوم بنى داود	*Koûm Bénî-Dâoûd.*	*Koum Beny-Dâoud.*
14.	22.	g.	شراره	Cherârah.	Charârah.
14.	22.	g.	نزلة عادى	N.t Châdî.	N.t Châdy.
14.	21.	g.	سحالّه	Sahâlléh.	El-Sahâlleh.
14.	21.	g.		*Gesr Abioûhâ.*	*Gesr Abyouhâ.* g.
14.	21.	g.	كوم الزهير	Koûm el-Zohéïr.	Koum el-Zoheyr.
14.	21.	g.	ريحانه	Rihâneh.	Reyhâneh.
14.	21.	g.	بنى موسى	Bénî-Moûçâ.	Beny-Mousé.
14.	20.	g.	كوم مواجه	*Koûm Moûâgéh.*	*Koum Mouâgeh.*
14.	20.	g.	كوم الاحمر	*Koûm el-Ahmar.*	*Koum el-Ahmar.*
14.	20.	g.	ابو يعقوب	Aboû Iaqoûb.	Abou-Ya'qoub.
14.	21.	g.	منسافس	Mensâfis.	Mensafys.
14.	29.	g.	ريده	Ridéh.	Rydeh
14.	29.	g.	منشات الترجمان	Menchât el-Tourgmân.	Menchât el-Tourkmân.
14.	28.	g.	دير عطيه	Déïr 'Atiéh.	Deyr A'tyeh.
14.	28.	g.	شيخ عبد الرازق	*Chéïk 'Abd el-Râzeq*	*Cheykh A'bd el-Râzeq*

(1) Villages ruinés, sans habitans.
(2) *Voyez* ce nom écrit *Abyouqah*, ابيوقه, *pag. 805* (pl. 16, carr. 14. g.).
(3) Village ruiné, sans habitans.
(4) Nom d'une terre sans village.
(5) Village ruiné, sans habitans.

N.° de la planche de l'Atlas géogr.	N.° du carreau.	Position du lieu.	NOMS écrits en arabe dans les planches de l'Atlas géographique	TRANSCRIPTION suivie dans les planches de l'Atlas géographique.	TRANSCRIPTION selon l'orthographe de l'ouvrage.
14.	20.	g.	كوم الاحمر	*Koûm el-Ahmar.*	*Koum el-Ahmar.*
14.	28.	g.	دمشاو	Demchâoû.	Demchâou.
14.	29.	g.	طهنسا	Tahnasâ.	Tahnasé ou Tahnas
14.	29.	g.	الحواصليه	El-Hawâsliéh.	El-Haouâslyeh.
14.	29.	g.	بنى احمد المنصوره	Bénî-Ahmed el-Mansoûrah.	Beny-Ahmed el-Mansourah.
14.	28.	g.		*Sibil Haçân kâchef.*	*Sibyl Hasân kâchef.*
14.	28.	g.	صفط الحماره	Saft el-'Kamârah.	Saft el-Khamâ
14.	28.	g.	القبّه	*El-Qobbéh.*	*El-Qobbeh,* ruin
14.	29.	g.	شيخ مبارك	*Chéïk Mobârek.*	*Cheykh Mobâre*
14.	29.	g.	ماقوسه	Mâqoûcéh.	Mâqouseh.
14.	29.	g.		Garf Sowâdéh.	Garf Saouâdeh
14.	29.	g.		*Gesr Soûltânî.*	*Gesr Soultâny.* g
14.	28.	g.	تلّه	Talléh.	Talleh.
14.	28.	g.		*Gesr el-Tahnasâ.*	*Gesr el Tahnasâ*
14.	28.	g.	شيخ نصير	*Chéïk Noséïr.*	*Cheykh Naseyr.*
14.	28.	g.	كوم الجوخيه	*Koûm el-Goûkiéh.*	*Koum el-Gouâ*
14.	28.	g.		*Chéïk Négîm.*	*Cheykh Negym.*
14.	28.	g.	نزلة صفط	N.t Saft.	N.t Saft.
14.	28.	g.	طوه	Toûéh.	Toueh.
14.	37.	g.	منية ابن خصيم	MÉNÎET IBN-'KASÎM.	MINYET EBN-KA-SYM. (Inscr.)
14.	37.	g.	الاخصاص	El-Aksâs.	*El-Ekhsâs* (6).
14.	36.	g.	بهدال	Behdâl.	Behdâl.
14.	36.	g.	طوخ الخيل	Toûk el-'Kéïl.	Toukh el-Khyl
14.	36.	g.	نزلة طوخ الخيل	N.t Toûk el-'Kéïl.	N.t Toukh el-Khy
14.	36.	g.		*Tora el-Sabba'k*, ou *Bâten.*	*Tora'h el-Sabba'k* ou *Bâten.*
14.	37.	g.	دمريس	Damris.	Damârys.
14.	36.	g.	ادمو	Admoû.	Edmoû.
14.	36.	g.	دمشير	Demchîr.	Demchyr.
14.	36.	g.	برجايه	Borgâïéh.	El-Bourgâyeh.
14.	36.	g.	نزلة الشرافه	N.t el-Chorâféh.	N.t el-Chorafé.
14.	36.	g.	كوم الاحمر	*Koûm el-Ahmar.*	*Koum el-Ahmar.*
14.	36.	g.	بنى سمرج	*Bénî-Samrag.*	*Beny-Samrag* (7)
14.	36.	g.	بنى حسين الاشراف	*Bénî-Hoçéïn el-Achrâf.*	*Beny-Hasan el-Achrâf* (8).
14.	36.	g.		*Gesr el-Gorân.*	*Gesr el-Gorân.* g
14.	36.	g.	شيخ العسكر	*Chéïk el-'Askar.*	*Cheykh el-A'skar*
14.	37.	î.	جزيرة زهره	*G.t Zohrah.*	*G.t Zohrah.* G.
15.	4.	g.	زهره	Zohrah.	Zohrah.
15.	4.	g.	صفط اللبن	Saft el-Leben.	Saft el-Leben.

(6) Large canal irrégulier, bas fond au milieu de la vallée, où s'écoulent les eaux de l'inondation depuis l'origine du canal de Joseph.
(7) *Voyez* la note (1), *pag. 805.*
(8) *Idem.*

N.° de la planche de l'Atlas géogr.	N.° des carreaux.	Position du lieu.	NOMS écrits en arabe dans les planches de l'Atlas géographique	TRANSCRIPTION suivie dans les planches de l'Atlas géographique.	TRANSCRIPTION selon l'orthographe de l'ouvrage.
	4.	g.		*Tora Hâgg Hoçéïn.*	*Tora'h Hâggy Hoseyn.* T.
	4.	g.		*Tora el-Dafaa.*	*Tora'h el-Dafa'.* T.
	4.	g.	طها العمودين	Tahâ el-'Amoûdéïn.	Tahâ-el-A'moudeyn (*Insv. vel Insum.*)
	4.	g.	بوجه	Boûgéh.	*Bougeh* (1).
	4.	g.	نزلة درابسه	N.' Darâbséh.	N.' el-Darâbseh.
	4.	g.	نزلة الشوادى	N.' el-Chowâdî.	N.' el-Chaouâdy.

N.° de la planche de l'Atlas géogr.	N.° des carreaux.	Position du lieu.	NOMS écrits en arabe dans les planches de l'Atlas géographique	TRANSCRIPTION suivie dans les planches de l'Atlas géographique.	TRANSCRIPTION selon l'orthographe de l'ouvrage.
	15.	g.	كوم العمودين	*Koûm el-'Amoûdéïn.*	*Koum el-A'moudeyn.*
	15.	g.		*Gesr el-Tahâ.*	*Gesr el-Tahâ.* g.
	15.	g.	كوم الضبع	*Koûm el-Dabâ.*	*Koum el-Daba'.*
	15.	g.	الحتانه	El-Hatâtéh.	El-Hatâhteh.
	15.	g.	شيخ مديان	Chéïk Madiân.	Cheykh Madyan.
	15.	g.	اطسا	Atsâ.	Etsâ.

PROVINCE DE BENY-SOUEYF.

3.	4.	g.	ابو عميره	Aboû-'Amîréh.	Abou-A'myreh.
3.	4.	g.	القمادير	El-Qamâdîr.	El-Qamâdyr.
3.	4.	g.	كوم الحمّام	*Koûm el-Hammâm.*	*Koum el-Hammâm.*
3.	4.	g.	كوم تحنه	*Koûm Tahanéh.*	*Koum Tahaneh.*
3.	4.	g.	بقرلنك	Baqarlink.	Baqarlink.
3.	4.	g.	بنى غنى	Bénî-Ganî.	Beny-Ghany.
3.	4.	g.	العزبه	*El-'Ezbéh.*	*El-E'zbeh, village ruiné.*
3.	4.	g.	كوم لوتى	Koûm Loûtî.	Koum Louty.
3.	4.	g.	بيهاو	Baïhâoû.	Bayhâou.
3.	4.	g.	الشرعينه	El-Charâïnéh.	El-Chara'yneh.
3.	4.	g.	الشيخ عبد الله	El-chéïk 'Abdallah.	El-cheykhA'bdallah
3.	12.	g.	الويزيريه	El-Wizîrîéh.	El-Ouyzyryeh.
3.	12.	g.	عوشه	Choûchéh.	Choucheh.
3.	12.	g.	سملّوت	Samalloût.	Samallout. (*Co, vel Cynopolis.*)
3.	12.	g.	دير سملّوت	Déïr Samalloût.	Deyr Samallout.
3.	12.	g.	كفر	Kafr.	Kafr.
3.	12.	g.	لوازى	Lawâzî.	Laouâzy.
3.	12.	g.	المجره	El-Magerah.	El-Magerah.
3.	12.	g.	*شمّه*	*Chemméh.*	*Chemmeh, village ruiné.*
3.	12.	g.	الحصه	El-Haçeh.	El-Haseh.
3.	12.	g.	منقطين	Mangatéïn.	El-Manqateyn.
3.	12.	g.	البهدال	El-Behdâl.	El-Behdâl.
3.	13.	g.	قلوسنه	Qaloûsnéh.	Qalousneh.
3.	13.	g.	ابو بقره	Aboû-Baqarah.	Abou-Baqarah.
3.	13.	g.	الاسلمين	El-Aslamîn.	El-Aslamyn.
3.	20.	g.	دملهى	Demelhî.	Demelhy.
3.	20.	g.	الزلط	El-Zalat.	El-Zalat.
3.	21.	g.	قلوسنه اوخلصان	Qalosanéh *ou* Kolsân.	Qalousneh *ou* Kholsân.
3.	21.	g.	كفر خلصان	K. Kolsân.	K. Kholsân.
3.	21.	g.		*Bahr Bâten* (2).	*Bahr Bâten.* T.
3.	20.	g.	الصياد	El-Saïâd.	El-Sayâd.
3.	20.	g.	الشوشه	El-Choûchéh.	El-Choucheh.
3.	20.	g.	كفر	Kafr.	Kafr.
3.	20.	g.	كفر	Kafr.	Kafr.
3.	20.	g.	كفر زانى	K. Zânî.	K. Zâny.

15.	20.	g.	زانى	Zânî.	Zâny.
15.	20.	g.	الساقيه	El-Sâqîéh.	El-Sâqyeh.
15.	20.	g.	التاله	El-Tâléh.	El-Tâleh.
15.	21.	g.	بنى احمد	Bénî-Aḥmed.	Beny-Ahmed.
15.	21.	g.	نزلة ابو عزبة او المنزله	N.' Aboû-Essebéh *ou* el-Menzeléh.	N.' Abou-E'zbeh *ou* el-Menzaleh.
15.	20.	g.	ناحية	Nâḥîéï.	Nâhyet.
15.	21.	g.	ناحية	Nâḥîéï.	Nâhyet.
15.	21.	g.	منبال	Menbâl.	Menbâl.
				Gesr Menbâl.	*Gesr Menbâl.* g.
15.	29.	g.	اهوه	Ahoûéh.	Ahoueh.
15.	30.	g.	المطيه	El-Mataïéh.	El-Matayeh.
15.	28.	g.	سنه	Sonnéh.	Sonneh.
15.	28.	g.	كفر	Kafr.	Kafr.
15.	28.	g.	بنى ام	Bénî-'Amm.	Beny-Amm.
15.	29.	g.	المرزوق	El-Marzoûq.	El-Marzouq.
15.	30.	g.	القيس	El-Qéïss.	El-Qeys.
15.	29.	g.	شيخ ابراهيم	Chéïk Ibrâhîm.	Cheykh Ibrâhym.
15.	29.	g.	كفر	Kafr.	Kafr.
15.	29.	g.	عدوه	'Adoûéh.	A'doueh.
15.	29.	g.	كفر	Kafr.	Kafr.
15.	30.	g.	البلاعزتين	El-Belâ'aztéïn.	El-Belâ'zteyn.
15.	29.	g.	نجع عدوه	Nagâ 'Adoûéh.	Naga' A'doueh.
				Gesr el-Honéh.	*Gesr el-Honeh.* g.
15.	29.	g.	المنساكى	El-Mensâkî.	El-Mensâky.
15.	30.	g.	بنى مزر	Bénîmzar.	Benymzar.
15.	30.	g.	ابو جرجه	Aboû-Girgéh.	Abou-Girgeh.
15.	29.	g.	المقوسه	El-Maqoûçéh.	El-Maqouseh.
15.	37.	g.	شيخ حسين	Chéïk Hoçéïn.	Cheykh Hoseyn.
15.	37.	g.	الزاوره	El-Zâoûrah.	El-Zâourah.
15.	38.	g.	منشات ابو	Menchât Aboû.	Menchât Abou.
15.	38.	g.	طمبدى	Tambadî.	Tambady.
15.	38.	g.	شيخ عبّاسه	Chéïk 'Abbâçéh.	Cheykh A'bbâseh.
15.	38.	g.	الفدلوى	El-Fadâwî.	El-Fadâouy.
15.	38.	g.	العبّاسه	El-'Abbâçéh.	El-A'bbâseh.
15.	37.	g.	بنى صنت	Sanet.	Beny-Sanet.

(1) *Voyez* la note (1), *pag.* 805. (2) *Voyez* la note (6), *pag.* 806.

N.° de la planche de l'Atlas géogr.	N.° du carreau.	Position du lieu.	NOMS écrits en arabe dans les planches de l'Atlas géographique	TRANSCRIPTION suivie dans les planches de l'Atlas géographique.	TRANSCRIPTION selon l'orthographe de l'ouvrage.
15.	37.	g.	شيخ يونس	Chéïk Ioûnes.	Cheykh Younes.
15.	36.	g.	الدير	El-Déïr.	El-Deyr.
15.	37.	g.	الابي	El-Abî.	El-Aby.
15.	38.	g.	قامه	Qâméh.	Qâmeh.
15.	38.	g.	بنى مزار	Bénî-Mazâr.	Beny-Mazâr.
15.	39.	g.	شيخ ابو الوقف	Chéïk Aboû-el-Waqf.	Cheykh Abou-el-Ouaqf.
15.	38.	g.	شيخ على	Chéïk 'Alî.	Cheykh A'ly.
15.	38.	g.	كفر شيخ على	Kafr chéïk 'Alî.	Kafr cheykh A'ly.
15.	37.	g.	العبويه	El-'Âgoûbéh.	El-A'goubeh.
15.	37.	g.	بهنسـه	Bahnaçèh.	Behnesè. (Oxyrynchus.)
15.	37.	g.	بنى حرام	Bénî-Harâm.	Beny-Harâm.
15.	39.	g.	ابو الوقف	Aboû-el-Waqf.	Abou-el-Ouaqf.
16.	6.	g.	بنى قيش	Bénî-Qéïch.	Beny-Qeych.
16.	6.	g.	ناحية	Nâhiéï.	Nâhyet.
16.	6.	g.	كفر	Kafr.	Kafr.
16.	5.	g.	السعر	El-Saʿor.	El-Sa'or.
16.	5.	g.	بنى اغا	Bénî-âgâ.	Beny-Aghâ.
16.	6.	g.	النصارى	El-Nosârî.	El-Nosârä.
16.	7.	g.	الجنديه	El-Gendiéh.	El-Gendyeh.
16.	7.	g.	كفر جنديه	K. Gendiéh.	Kafr Gendyeh.
16.	6.	g.	نجع العبيد	Nagâ el-'Obéïd.	Naga' el-O'beyd.
16.	6.	g.	العبيد	El-'Obéïd.	El-O'beyd.
16.	6.	g.	شيخ الملح	Chéïk el-Meliḥ.	Cheykh el-Melyh.
16.	6.	g.		*Gesr Choûbak.*	*Gesr Choubak.* g.
16.	6.	g.	القزز	El-Qezez.	El-Qezaz.
16.	6.	g.	شيخ قزز	Chéïk Qezez.	Cheykh Qezaz.
16.	6.	g.	كفر المنادير	K. el-Menâdîr.	Kafr el-Menâdyr.
16.	5.	g.	المنع	El-Manâ.	El-Mana'.
16.	5.	g.	كوم العسّال	Koûm el-'Assâl.	Koum el-A'ssâl.
16.	5.	g.	كفر برطباط	K. Bartabât.	Kafr Bartabât.
16.	5.	g.	برطباط	Bartabât.	Bartabât.
16.	13.	g.	كفر بلهاسه	K. Belhâçéh.	Kafr Belhâseh.
16.	13.	g.	بلهاسه	Belhâçéh.	Belhâseh.
16.	13.	g.	سلكه	Salakéh.	Salakeh.
16.	14.	g.	المنادير	El-Menâdîr.	El-Menâdyr.
16.	14.	g.	جمزى	Gemzî.	Gemzy.
16.	14.	g.	ابيوقه	Abioûqah.	Abyouqah.
16.	13.	g.	شيخ خليل	Chéïk 'Kalîl.	Cheykh Khalyl.
16.	13.	g.	كفر	Kafr.	Kafr.
16.	13.	g.	كفر	Kafr.	Kafr.
16.	13.	g.	كفر قياه	K. Qiâh.	Kafr Qyâh.
16.	13.	g.	القياه	El-Qiâh.	El-Qyâh.
16.	14.	g.	البرج	El-Berg.	El-Berg.
16.	14.	g.	بنى عدى	Bénî-'Adî.	Beny-A'dy.
16.	14.	g.	كفر بنى عدى	K. Bénî-'Adî.	K. Beny-A'dy.
16.	15.	g.	كفر بنى عدى	K. Bénî-'Adî.	K. Beny-A'dy.
16.	14.	g.	نجع ابو بيشه	Nagâ Aboû-Bîchéh.	Naga'Abou-Bychéh.
16.	14.	g.	ابو بيشه	Aboû-Bîchéh.	Abou-Bycheh.
16.	14.	g.	دمشور	Demchoûr.	Demchour.
16.	14.	g.		*Baḥr Fiâd Bâten.*	*Bahr Fyâd Bâten.*
16.	14.	g.	مغاغه	Magâgah.	Maghâghah.
16.	15.	g.	كفر الفنط	K. el-Fent.	Kafr el-Fent.
16.	15.	g.	الفنت	El-Fent.	El-Fent.
16.	15.	g.	كفر	Kafr.	Kafr.
16.	14.	g.	العدوه	El-'Âdouéh.	El-A'doueh.
16.	13.	g.	كفر	Kafr.	Kafr.
16.	13.	g.	كفر	Kafr.	Kafr.
16.	13.	g.	كفر برمين	K. Bermîn.	Kafr Bermyn.
16.	13.	g.	برمين	Bermîn.	Bermyn.
16.	13.	g.	كوم بور	Koûm Boûr.	Koum Bour.
16.	13.	g.	بنى احمد	Bénî-Aḥmed.	Beny-Ahmed.
16.	13.	g.	البرقه	El-Barqah.	El-Barqah.
16.	21.	g.	المصرع	El-Méçourâ.	El-Mesoura'.
16.	14.	g.	اقفهس	Aqfahas.	Aqfahas.
16.	14.	g.	الصفط	El-Saft.	El-Saft.
16.	15.	g.	نجع ابو صفط	Nagâ Aboû-Sâft.	Naga' Abou-Saft.
16.	15.	g.	القضابى	K. el-Qaḍâbî.	Kafr el-Qadâby.
16.	15.	g.	محمود	Maḥmoûd.	Mahmoud.
16.	23.	g.	منازى	Menâzî.	Menâzy.
16.	23.	g.	ابو صفط	Aboû-Saft.	Abou-Saft.
16.	22.	g.	بنى ورقان	Bénî-Warqân.	Beny-Ouarqân.
16.	22.	g.	شركا	Chorakâ.	Chorakâ.
16.	21.	g.	برمشا	Barmachâ.	Barmaché.
16.	21.	g.	كفر	Kafr.	Kafr.
16.	21.	g.	كفر	Kafr.	Kafr.
16.	21.	g.	كفر	Kafr.	Kafr.
16.	22.	g.	دهمرو	Dahmroû.	Dahmrou.
16.	22.	g.	نعناسيه	Nânâsiéh.	Na'nâsyeh.
16.	23.	g.	صفط سايم	Saft Sâïm.	Saft Sâym.
16.	23.	g.	فشـــن	Fechn.	Fechn. (Fechne.)
16.	23.	g.	السعرج	El-Sârag.	El-Sa'rag.
16.	23.	g.	شنره	Chenréh.	Chenreh. (Tanis, Psaum.)
16.	23.	g.	بنى صالح	Bénî-Sâléh.	Beny-Sâleh.
16.	22.	g.	صفط الغربيه	Saft el-Garbiéh.	Saft el-Gharbyeh.
16.	22.	g.	جمهور	Gemhoûr.	Gemhour.
16.	22.	g.	الخرسه	El-'Kerséh.	El-Kherseh.
16.	22.	g.	سفط الخرسه	Saft el-'Kerséh.	Saft el-Kherseh.
16.	23.	g.	البيدف	El-Bidef.	El-Bydef.

N.° des carreaux.	Position du lieu.	NOMS écrits en arabe dans les planches de l'Atlas géographique	TRANSCRIPTION suivie dans les planches de l'Atlas géographique.	TRANSCRIPTION selon l'orthographe de l'ouvrage.	N.° de la planche de l'Atlas géogr.	N.° des carreaux.	Position du lieu.	NOMS écrits en arabe dans les planches de l'Atlas géographique	TRANSCRIPTION suivie dans les planches de l'Atlas géographique.	TRANSCRIPTION selon l'orthographe de l'ouvrage.
23.	g.		*Gesr el-Nouéréh.*	*Gesr el-Noucreh.* g.	16.	40.	g.	الحالبيه	El-Hâlbiéh.	El-Hâlbyeh.
22.	g.	تلت	Talt.	Talt.	16.	39.	g.	القليعه	El-Qaliâh.	El-Qalya'h.
31.	g.	حلفيه	Halfiéh.	Halfyeh.	16.	39.	g.	قنبش	Qanbech.	Qanbech.
31.	g.	البيهو	El-Bihoû.	El-Byhou.	19.	7.	g.	المنهرى	El-Menherâ.	El-Menherâ.
31.	g.	الهربشنت	El-Harabchent.	El-Harabchent.	19.	8.	g.	كفر ابشنه	K. Abchéniéh.	Kafr Abcheneh.
30.	g.	كوم بور	Koûm Boûr.	Koum Bour.	19.	8.	g.	المعانيه او الملّوى	El-Matâniéh *ou* el-Mellawî.	El-Matânyeh *ou* el-Mellaouy.
30.	g.	البكى	El-Bekî.	El-Beky.						
31.	g.	الزاوه	El-Zâwéh.	El-Zâoueh.	19.	7.	g.	شوبك	Chawbak.	Chaoubak.
31.	g.	كوم الصعايده	Koûm el-Sââîdéh.	Koum el-Sa'âydeh.	19.	7.	g.	اهوه	Ahoûéh.	Ahoueh.
31.	g.	تلّه	Talléh.	Talleh.	19.	7.	g.	طهه	Tahéh.	Taheh.
32.	g.	الفقاعى	El-Foqâ'î.	El-Foqâ'y.	19.	7.	g.	اهناس	Ahnâs.	Ahnâs.
32.	g.	منقطين	Menqatîn.	Menqatyn.	19.	7.	g.	كفر	Kafr.	Kafr.
31.	g.	سدس	Seds.	Seds.	19.	8.	g.	البارودت	El-Bâroût.	El-Bârout.
31.	g.	ضباعنه	Ðabâânéh.	Dabâ'neh.	19.	8.	g.	تزمنت	Tezment.	Tezment.
30.	g.	صفط رخين	Saft Rachîn.	Saft Rachyn.	19.	7.	g.	المعازه	El-Mèézî.	El-Me'ézeh.
30.	g.	بنى ماضى	Bénî-Mâđî.	Beny-Mâdy.	19.	7.	g.	بحر يوسف	*Baḥar Iouçef.*	*Bahr Yousef.* T.
31.	g.	السكرى	El-Sakrî.	El-Sakry.	19.	8.	g.	دموشه	Demoûchéh.	Demoucheh.
31.	g.	بداوه	Bédâoûéh.	Bedâoueh.	19.	8.	g.	الدير	El-Déîr.	El-Deyr.
31.	g.	هليه	Héliéh.	Helyeh.	19.	8.	g.	بنى هرون	Bénî-Haroûn.	Beny-Haroun.
31.	g.	كلبى	Kelbî.	Kelby.	19.	7.	g.	المعازه	El-Mèézî.	El-Me'ézeh.
31.	g.		*Gesr Saft Rachin.*	*G.r Saft Rachyn.* g.	19.	8.	g.	الكوم الاحمر	El-Koûm el-Aḥmar	El-Koum el-Ahmar
32.	g.	بياه	Bébâh.	Bebâh.	19.	8.	g.	اهناس الخضرا	Ahnâs el-Ḳaḍrâ.	Ahnâs el-Khodrâ.
38.	g.	حماله	Hamâlah.	Hamâlah.	19.	15.	g.	كوم الرمل	Koûm el-Raml.	Koum el-Raml.
39.	g.	طرشوب	Tarchoûb.	Tarchoub. (*Nilopolis.*)	19.	15.	g.	منشية اهناس	Menchîeî Ahnâs.	Menchyet Ahnâs.
40.	g.	طحالبيشه	Ṭaḥâlebîchéh.	Tahâlbycheh.	19.	15.	g.	سدمنت الجبل	Sedment el-Gebel.	Sedment el-Gebel.
39.	g.	ابو شربان	Aboû-Chorbân.	Abou-Chorbân.	19.	16.	g.	اهناس المدينه	Ahnâs el-Médîneî.	Ahnâs el-Medyneh. (*Heracleopolis magna.*)
39.	g.	نشا	Nanâ.	Nanâ.	19.	16.	g.	بلفيه	Belefîéh.	Belefyeh.
40.	g.	بنى عظم	Bénî-Âzim.	Beny-A'zym.	19.	16.	g.	الدولته	El-Dawaltah.	El-Daoualtah.
39.	g.	كفر ابو شربان	K. Aboû-Chorbân.	K. Abou-Chorbân.	19.	16.	g.	كفر دولته	K. Dawaltah.	Kafr Daoualtah.
40.	g.	القيات	El-Qaîât.	El-Qayât.	19.	16.	g.	ابو حنه	Abeḥenéh.	Abou-Heneh.
40.	g.	بنى ماضى	Bénî-Mâđî.	Beny-Mâdy.	19.	16.	g.	بها	Bâhî.	Bahâ.
40.	g.	البرانقه	El-Barânqah.	El-Barânqah.	19.	16.	g.	طحابوش	Ṭaḥâboûch.	Tahâbouch.
40.	g.	بوش	Boûch.	Bouch.	19.	15.	g.	زربيه	Zarîbéh.	Zarybeh.
39.	g.	كوم لشى	Koûm Lichî.	Koum Lichy.	19.	15.	g.	حاجر بنى سليمان	Ḥâger Bénî-Solimân.	Hâger Beny-Solimân
40.	g.	كفر	Kafr.	Kafr.	19.	16.	g.	دنديل	Dendîl.	Dendyl.
40.	g.	البنغه	El-Benagah.	El-Benaghah.	19.	15.	g.	قاى بنى زربيه	Qâîe Bénî-Zarîbéh.	Qây Beny-Zarybeh
39.	g.	شيخ على	Chéîk Âlî.	Cheykh A'ly.	19.	16.	g.	شيخ	*Santon, village ruiné*	*Santon et village ruiné.*
39.	g.	الطوه	El-Toûéh.	El-Toueh.	19.	16.	g.	جل	Haguel.	Hagel.
40.	g.	الطحا	El-Ṭaḥâ.	El-Tahâ.	19.	16.	g.	البرج	El-Borqî.	El-Borg.
40.	g.	ضباعنه	Ðabâânéh.	Dabâ'neh.	19.	16.	g.	بهبشين	Behabchîn.	Behabchyn.
39.	g.	كفر	Kafr.	Kafr.	19.	24.	g.	كوم ابو قطط	Koûm Aboû-Qatat	Koum Abou Qatat.
40.	g.	كفر الحالبيه	K. el-Hâlbiéh.	K. el-Hâlbyeh.	19.	24.	g.	برج	El-Berg.	Borg.
40.	g.	طنسا	Tensâ.	Tensâ.	18.	1.	g.	بنى سويف	Bénî-Soûîf.	Beny-Soueyf. (*Cane.*)
40.	g.		*Gesr Safanih.*	*Gesr Safanyh.* g.	18.	1.	g.	بنى قريش	Bénî-Qoréîch.	Beny-Qoreych.

N.° de la planche de l'Atlas géogr.	N.° du carreau.	Position du lieu.	NOMS écrits en arabe dans les planches de l'Atlas géographique	TRANSCRIPTION suivie dans les planches de l'Atlas géographique.	TRANSCRIPTION selon l'orthographe de l'ouvrage.
18.	1.	g.	الشيخ علي	*El-chéïk 'Ali.*	*El-cheykh A'ly.*
18.	9.	g.		*Torâ Aboû-Sébah.*	*T. Abou-Sebah.* T.
18.	9.	g.	الشيخ اسماعيل	*El-chéïk Ismâ'îl.*	*El-cheykh Ismâ'yl.*
18.	9.	g.		*Torâ Mahmoûd.*	*T. Mahmoud.* T.
18.	9.	g.	الشنويه	El-Chenowîéh.	El-Chenoyeh.
18.	9.	g.	بوش	Boûch.	Bouch.
18.	9.	g.	عج خضير	*Chéïk Kodéïr.*	*Cheykh Khodeyr.*
18.	9.	g.	الزيتون	El-Zéïtoûn.	El-Zeytoun.
18.	9.	g.	دلّاس	Dallâs.	Dallâs.
18.	10.	î.	جزيرة ابو صالح	G.' Aboû-Sâlh.	G.' Abou-Salh.
18.	17.	g.	نزلة اشمنت	N.' Achment.	N.' Echment.
18.	17.	g.	بحر بنى عدى	*Canal de Béni-Adî.*	*Canal de Beny-A'dy.* T
18.	17.	g.	بنى عدى	Béni-'Adî.	Beny-A'dé.
18.	18.	g.	اشمنت العرب	Achment el-'Arab.	Echment el-A'rab.
18.	17.	g.	الحافر	El-Hâfer.	El-Hâfer.
18.	18.	g.	كفر اشمنت	K. Achment.	Kafr Echment.
18.	17.	g.	طنسا الملق	Tansâ el-Malaq.	Tansâ el-Malaq.
18.	17.	g.	الجنينه	El-Genînéh.	El-Geneyneh.
18.	17.	g.	الميمون	El-Méïmoûn.	El-Meymoun.
18.	17.	g.		*Torâ el-Gahârî.*	*T. el-Gahâry.* T.
18.	17.	g.		*Torâ Aboû-Santon.*	
18.	17.	g.		*Torâ el-Oûkîl.*	*Tora'h el-Oukyl.* T.
18.	17.	g.		*Torâ Sarb el-Houéh*	*Tora'h Sarb el-Houeh.* T.
18.	17.	g.		*Torâ el-Qas.*	*Tora'h el-Qas.* T.
18.	17.	g.	ابوصير الملق	Aboûsîr el-Malaq.	Abousyr el-Malaq.
18.	18.	î.	بنى الدير	Béni-el-Déïr.	Beny-el-Deyr.
18.	17.	g.	معصرة القتيل	Maâsarah el-Qatîl.	Ma'sarat el-Qatyl.
18.	17.	g.	كوم ادرجه	Koûm Adrigéh.	Koum Adrigeh *ou* Endrigeh.
18.	17.	g.		*Torâ el-Gahârî.*	*T. el-Gahâry.* T.
18.	17.	g.		*Torâ Aboû-Santon.*	
18.	17.	g.		*Torâ el-Oûkîl.*	*Tora'h el-Oukyl.* T.
18.	17.	g.		*Torâ Sarb el-Houéh*	*Tora'h Sarb el-Houeh.* T.
18.	17.	g.		*Torâ el-Qas.*	*Tora'h el-Qas.* T.
18.	17.	g.	ابوصير الملق	Aboûsîr el-Malaq.	Abousyr el-Malaq.
18.	18.	î.	بنى الدير	Béni-el-Déïr.	Beny-el-Deyr.
18.	17.	g.	معصرة القتيل	Maâsarah el-Qatîl.	Ma'sarat el-Qatyl.
18.	17.	g.	كوم ادرجه	Koûm Adrigéh.	Koum Adrigeh *ou* Endrigeh.

N.° de la planche de l'Atlas géogr.	N.° du carreau.	Position du lieu.	NOMS écrits en arabe dans les planches de l'Atlas géographique	TRANSCRIPTION suivie dans les planches de l'Atlas géographique.	TRANSCRIPTION selon l'orthographe de l'ouvrage.
18.	17.	g.		*Torâ el-Maïet.*	*Tora'h el-Mayet.*
18.	25.	g.	ونا القيس	Wanâ el-Qéïs.	Ouanâ el-Qeys.
18.	25.	g.	بجج	Begîg.	Begyg.
18.	25.	g.	منفسط	Menfast.	Menfast.
18.	25.	g.	قمن العروس	Qemen el-'Aroûs.	Qemen el-A'rous.
18.	25.	g.		*Gesr el-Oukchéïchî.*	*G. el-Oukcheychy.*
18.	26.	g.	الزاويه	El-Zâwiéh.	El-Zâouyeh. (Dans vel Isiu.)
18.	26.	g.	المصلوب	El-Masloûb.	El-Masloub.
18.	25.	g.	عج	*Santons.*	
18.	25.	g.	ابونيه	Aboûît.	Abounyet.
18.	26.	g.	الشيخ داود	El-chéïk Dâoûd.	El-cheykh Dâoud.
18.	25.	g.	كوم ابو راضى	Koûm Aboû-Râdî.	Koum Abou-Râdy.
18.	26.	g.	الوسطه	El-Oûstah.	El-Oustah.
18.	25.	g.	العواونه	El-'Awâweneh.	El-A'ouâouneh.
18.	26.	g.	العواونه	El-'Awâweneh.	El-A'ouâouneh.
18.	25.	g.	الحومه	El-Hoûméh.	El-Houmeh.
18.	26.	g.	افوى	Afouéh.	Afoué.
18.	26.	g.	العطف	El-Lotf *ou* el-'Otf.	El-O'tf.
18.	26.	g.	الناصر	El-Nâser.	El-Nâser.
18.	25.	g.	هرم ميدونه	*Pyramide de Méïdoûn.*	*Pyramide de Meydouneh.*
18.	25.	g.	ميدونه	Méïdoûn.	Meydouneh.
18.	26.	g.	اطواب	Atowâb.	Atouâb.
18.	25.	g.	اهوى وصفط ميدوم	Ahoûéh *ou* Safṭ Méïdoûm.	Ahoueh *ou* Safṭ Meydoum.
18.	34.	g.	رقه الكبير	Reqqah el-kébîr.	Reqqah el-kebyr.
18.	33.	g.	كفر الهرم	K. el-Héram.	Kafr el-Heram.
18.	33.	g.	الهرم	El-Héram.	El-Heram.
18.	34.	g.	رقه الصغير	Reqqah el-sogaïr.	Reqqah el-soghayr.

PROVINCE DU FAYOUM.

N.° de la planche de l'Atlas géogr.	N.° du carreau.	Position du lieu.	NOMS écrits en arabe dans les planches de l'Atlas géographique	TRANSCRIPTION suivie dans les planches de l'Atlas géographique.	TRANSCRIPTION selon l'orthographe de l'ouvrage.
19.	4.	g.	ريان الصغير	*Raîân el-sogaïr.*	*Rayân el-soghayr.*
19.	4.	g.	ريان الكبير	*Raîân el-kébir.*	*Rayân el-kebyr.*
19.	4.	g.	بركة غرق	*Birkeï Garah.*	*Birket el-Gharaq* ou *Garâh.* B.
19.	13.	g.	دير زكاوه	*Déïr Zaqkâwéh.*	*Deyr Zakâoueh.*
19.	13.	g.	مدينة الغرق	Médînei el-Garaq *ou* Garâh.	Medynet el-Gharaq *ou* Garâh. (Dionysiac.)
19.	12.	g.	مدينة معدى	*Médînei Maâdî.*	*Medynet Ma'dy.*
19.	13.	g.	سنوريس	Sennawrîs.	Sennourys.
19.	15.	g.	اطنيه	Atnîéh.	Atnyeh.
19.	15.	g.	منهرى	Menharâ.	Menharâ.
19.	9.	g.	هرم الهبجد	*Héram Médaïé el-Hebgad.*	*Heram Medayet el-Hebgad,* bum.
19.	15.	g.	منيه	Minîéh.	Minyeh.
19.	23.	g.	همام	Hammâm.	Hammâm.
19.	20.	g.	ابوكندر	Aboû-Gandîr.	Abou-Kandyr *ou* Abou-Gandyr.
19.	21.	g.	سدموبه	Sedmoûéh.	Sedmouyeh.
19.	23.	g.	هواره الكبير	Howârah el-kébîr.	Haouârah el-kebyr.
19.	23.	g.	الاهون	Ellâhoûn.	El-Lâhoun. (Province Arsinoïte.)
19.	21.	g.	المنيه	El-Ménîéh.	El-Minyeh.
19.	20.	g.	العرين	El-'Arîn.	El-A'ryn.

N.° de carreau.	Position du lieu.	NOMS écrits en arabe dans les planches de l'Atlas géographique.	TRANSCRIPTION suivie dans les planches de l'Atlas géographique.	TRANSCRIPTION selon l'orthographe de l'ouvrage.	N.° de la planche de l'Atlas géog.	N.° de carreau.	Position du lieu.	NOMS écrits en arabe dans les planches de l'Atlas géographique.	TRANSCRIPTION suivie dans les planches de l'Atlas géographique.	TRANSCRIPTION selon l'orthographe de l'ouvrage.
19.	g.	قصر قوابل	*Qasr Qoûbal.*	*Qasr Qoûbal* ou *Qasr Benât.*	19.	29.	g.	تلات	Talât.	Talât.
					19.	30.	g.	مدينة الفيوم	MÉDÎNEÏ EL-FAÎOÛM.	MEDYNET EL-FAYOUM (1). (*Crocodilopolis, vel Arsinoe.*)
22.	g.	منشية ربيع	Menchât Râbiât.	Menchyet Raby'.						
23.	d.	دمشقين	Demechqîn.	Demechqyn.	19.	31.	g.	دموه	Demoû.	Demoueh.
22.	g.	الجعافره	El-Gâafréh.	El-Ga'âfreh.	19.	31.	g.	دهمرو	Dârâmât.	Dahmrou.
22.	g.	دفنو	Defennoû.	Defennou.	19.	29.	g.	العجميين	Agmîïnéh.	El-A'gmyyn.
22.	g.	عتمانه	Atamnéh.	A'tmâneh.	19.	30.	g.	ترعة النقاليفه	*Tora el-Naqâlifeh.*	*T. el-Naqâlyfeh.* T.
21.	g.	ابو دنجاش	Aboû-Dengâch.	Abou-Denqâch.	19.	30.	g.	ترعة الراويه	*Tora el-Râwîéh.*	*T. el-Râouyeh.* T.
21.	g.	بحر الوادى	*Bahar el-Wâdi.*	*Bahar el-Ouâdy*, T., *bras du canal Joseph.*	19.	30.	g.	ترعة السنهورس	*Tora el-Sennaoûris.*	*T. el-Sennaoures.* T.
					19.	30.	g.	ترعة المعصرة	*Tora el-Ma'sarah.*	*T. el-Ma'sarah.* T.
22.	g.	اطسا	Atsâ.	Etsâ.	19.	30.	g.	ترعة الكعابى	*Tora el-Ka'âbi.*	*T. el-Ka'âby.* T.
21.	g.	اقطاع متاوله	Aqtâa Matoûl.	Aqtâ' Matâouleh.	19.	30.	g.	ترعة المطرطارش	*T. el-Matartârech.*	*T. el-Matartârech.* T.
22.	g.	الحسبه	El-Hasbéh.	El-Hasbeh.	19.	30.	g	منشية عبد الله	Minchât 'Abdallah.	Menchyat A'bdallah.
23.	g.	هرم الاهون	*Pyramide d'Ellâhoûn*	*Pyramide d'el-Lâhoun*	19.	28.	g.	ابو جنشو	Aboû-Genchoû.	Abou-Genchou.
24.	g.	حمّام الاهون	El-Hammâm Ellâhoûn.	El-Hammâm el-Lâhoun.	19.	28.	g.	ابشاى الرمان	Abchoûâie el-Rommân.	Abchây el-Rommân.
24.	g.	النجارى	El-Nagârî.	El-Nagâry.	19.	31.	g.	العدوه	El-'Adoûéh.	El-A'doueh.
20.	g.	نزله	Nezléh.	Nazleh.	19.	30.	g.	الزويه الكرانيه	El-Zâwîéh el-Kéránîéh.	El-Záouyeh el-Kerânyeh
18.	g.	قصر قارون	Qasr Qaroûn.	*Qasr Qeroun, temple Égyptien.*	19.	30.	g.	بنى مجنون	Béni-Magnoûn.	Beny-Magnoun.
					19.	29.	g.	سينرو	Sineroû.	Synerou.
22.	g.	المعصره	El-Maâsarah.	El-Ma'sarah.	19.	30.	g.	الاعلام	El-'Alâm.	El-A'lâm.
23.	g.	هواره الصغير	Howârah el-soghaïr	Haouârah el-soghayr	19.	31.	g.	بحر بلامـا	*Bahr Belâmâ.*	*Bahr belâ-mâ*, T., *bras du canal Joseph.*
23.	g.	———	———	*Ruines, pyramide du Labyrinthe.*	19.	31.	g.	المصلوب	El-Masloûb.	El-Masloub.
22.	g.	ابوسير دفنور	Aboûsîr Defnoûr.	Abousyr Defnour.	19.	29.	g.	فدمين	Fidimîn.	Fidimyn.
21.	g.	اهريت	Ahérît.	Aheryt.	19.	30.	g.	بيهمو	Bihamoû.	Byhamou. (*Ruines de statues colossales.*)
22.	g.	الصفاويه	El-Sowâfiéh.	El-Sofâouyeh.						
22.	g.	سنوفر	Senawfer.	Senaoufer.	19.	30.	g.	الكعابى الجديد	El-Kââbi el-Gédid.	El-Ka'âby el-Gedyd
22.	g.	بجيج	Begîg.	Begyg.	19.	29.	g.	ابوكسا	Aboû-Keçéh.	Abou-Kesé.
22.	g.	العمود	El-Ahmoûd.	*El-A'moud.* (*Obélisque à Begyg.*)	19.	31.	g.	سيله	Siléh.	Syleh.
					19.	30.	g.	مطرطارش	Matartârech.	Matartârech.
22.	g.	ترعة مطول	*Tora el-Matoûl.*	*Tora'h Matoul.* T.	19.	37.	g.	سنهور المدينه	Senhoûr el-Medîneh	Senhour el-Medyneh
21.	g.	المناشى	El-Ménâchî.	El-Menâchy.	19.	37.	g.	نقاليفه	Naqâlifeh.	Naqâlyfeh.
21.	g.	دميه	Deçiéh.	Desyeh.	19.	38.	g.	الاخصاص	El-A'ksâs.	El-Ekhsâs.
21.	g.		*Tora el-Deçiéh.*	*Tora'h el-Desyeh.* T.	19.	38.	g.	جبيله	Gebiléh.	Gebyleh.
22.	g.	جردو	Garadoû.	Garadou.	19.	38.	g.	سنورس	Sennawres.	Sennaoures.
26.	g.	قصر كافور	Qasr Koufoûr.	*Qasr Kâfour, ruines.*	19.	38.	g.	ترسا	Terséh.	Tersé.
30.	g.	قحافه	Qahâfeh.	Qahâfeh.	19.	38.	g.	بهبيت الحجر	Béhébît el-Hagar.	Behbeyt el-Hagar.
29.	g.	طبهار	Tabhâr.	Tabhâr.	19.	39.	g.	المقاتله	El-Moqâtéléh.	El-Moqâteleh.
29.	g.	السنباط	El-Senbât.	El-Senbât.	19.	39.	g.	سرسنى	Sersenâ.	Sersené.
26.	g.	ترعة السنباط	*Tora el-Senbât.*	*Tora'h el-Senbât.* T.	19.	39.	g.	المعصره	Maâsarah.	El-Ma'sarah.
26.	g.	ترعة التلات	*Tora el-Talât.*	*Tora'h el-Talât.* T.	19.	39.	g.	كفر عميرا	K. 'Amîréh.	Kafr A'myré.
26.	g.	ترعة العجميين	*Tora el-'Agmîïnéh.*	*T. el-A'gmyyn.* T.	19.	39.	g.	الزربى	El-Zerbi.	El-Zerâby.
26.	g.	ترعة السينرو	*Tora el-Sineroû.*	*T. el-Synerou.* T.	19.	39.	g.	مرطص	Morqos ou Mortos.	Morqos ou Mortos.
26.	g.	ترعة السنهور	*Tora el-Senhoûr.*	*T. el-Senhour.* T.						

(1) Appelée aussi *Medynet el-Fâres.*

N.° de la planche de l'Atlas géogr.	N.° du carreau.	Position du lieu.	NOMS écrits en arabe dans les planches de l'Atlas géographique	TRANSCRIPTION suivie dans les planches de l'Atlas géographique.	TRANSCRIPTION selon l'orthographe de l'ouvrage.
19.	39.	g.	ربعة	Roubâiat.	Rouba't.
19.	39.	g.	الروضة	El-Rawḍah.	El-Roudah.
19.	35.	g	قصر تفشره ومدينة النمرود	Qasr Tefcharah *et* Medineï Nemroûd, *ruines.*	*Qasr Tefcharah* et *Medynet el-Nemroud, ruines.* (*Banquier.*)
20.	4.	g.	بركة القارون	*Birkeï el-Qâroûn.*	*Birket el-Qeroun.* (*Lacus Moeris.*)
20.	6.7	g.	كفر طما	Kafr Ṭâmîéh.	Kafr Tamâ *ou* Tamyeh.
20.	7.	g.	طما	Ṭâmîéh.	Tamâ *ou* Tamyeh.
20.	11.		بريّه	*Désert de Libye.*	———

PROVINCE D'ATFYEH.

14.	22.	d.	———	*Village abandonné.*	———
14.	22.	d.	نزلة نوير	N.ᵗ Nowéïr.	N.ᵗ Noueyr.
14.	22.	d.	نزلة	Nezleï.	Nazlet.
14.	22.	d.	نزلة	Nezleï.	Nazlet.
14.	30.	d.	نزلة مطاهاره	N.ᵗ Matâhâréh.	N.ᵗ Matâhâreh.
14.	30.	d.	الحجّار	El-Meḥaggâr.	El-Mahaggâr.
14.	30.	d.	المطاهاره	El-Matâhâréh.	El-Matâhâreh.
14.	29.	d.	نزلة	Nezleï.	Nazlet.
14.	30.	î.	جزيرة مطاهاره	*G.ᵗ Matâhâréh.*	*G.ᵗ Matâhâreh.*
14.	30.	d.	كفر مطاهاره	K. Matâhâréh.	Kafr Matâhâreh.
14.	29.	d.	نزلة خلّف	N.ᵗ Khallaf.	N.ᵗ Khallaf.
14.	29.	d.	نزلة مطاهاره	N.ᵗ Matâhâréh.	N.ᵗ Matâhâreh.
14.	30.	d.	كفور مطاهاره	KoufourMatâhâréh	KoufourMatâhâreh
14.	29.	d.	نزلة مطاهاره	N.ᵗ Matâhâréh.	N.ᵗ Matâhâreh.
14.	30.	d.	كوم الاحمر	*Koûm el-Aḥmar.*	*Koum el-Ahmar, grandes ruines.*
14.	29.	d.	نزلة مطاهاره	N.ᵗ Matâhâréh.	N.ᵗ Matâhâreh.
14.	30.	d.	الزاوية الميتين	El-Zâwiet el-Méïteïn.	El-Zâouyet el-Mayeteyn
14.	29.	d.	كوم الاخضر	*Koûm el-Aḫḍar.*	*Koum el-Akhdar, ruines.*
14.	30.	d.	نزلة القريه	N.ᵗ el-Qariéh.	N.ᵗ el-Qaryeh, *ruines.*
14.	29.	d.	نزلة السواده	N.ᵗ el-Sowâdéh.	N.ᵗ el-Saouâdeh.
14.	29.	d.	سواده	Sowâdéh.	Saouâdeh.
14.	37.	d.	الداوديه	El-Dâoûdîéh.	El-Dâoudyeh.
14.	37.	d.	العوارتى	El-'Awârtî.	El-A'ouârty.
15.	5.	d.	الطحاحنه	El-Ṭaḥâḥnéh.	El-Tahâhneh *ou* Téhéneh. (*Acoues.*)
15.	5.	î.	جزيرة وادى الطير	*Gezîreï wâdî el-Ṭéïr.*	*Gezyret ouâdy el-Teyr.*
15.	5.	d.	وادى الطير	Wâdi el-Ṭéïr.	Ouâdy el-Teyr.
15.	5.	d.	جبل الطير	*Gebel el-Téïr.*	*Gebel el-Teyr* [*montagne des oiseaux*].
15.	13.	d.	دير البكره	*Déïr el-Bakarah.*	*Deyr el-Bakarah* [*monastère de la poulie*].
15.	13.	d.	كفر	Kafr.	Kafr.
15.	13.	d.	كفر	Kafr.	Kafr.
15.	13.	d.	بنى عاصم	Béni-'Asem.	Beny-A'âsem.
15.	13.	d.	عرمى	Cherhî.	Cherhy.
15.	13.	d.	راس الكباش	*Râs el-Kabâch* [*mont des piles*].	*Râs el-Kabâch*
15.	21.	d.	نزلة قصاص	N.ᵗ Qesâs.	N.ᵗ Qesâs.
15.	22.	d.	نزلة تشط	N.ᵗ Techt.	N.ᵗ Techt.
15.	22.	d.	كفر	Kafr.	Kafr.
15.	30.	d.	كفر	Kafr.	Kafr.
15.	30.	d.	دهايله	Dehâïléh.	Dehâyleh.
15.	30.	d.	حلّه	Helléh.	Helleh.
15.	38.	î.	شيخ حلّه	Chéïk Helléh.	Cheykh Helleh.
15.	38.	î.	جزيرة زهره	*G.ᵗ Zohrah.*	*G.ᵗ Zohrah.*
15.	31.	d.	شيخ ابراهيم	Chéïk Ibrâhîm.	Cheykh Ibrâhym.
15.	31.	d.	ابراهيم	Ibrâhîm.	Ibrâhym.
15.	31.	d.	كفر ابراهيم	K. Ibrâhîm.	Kafr Ibrâhym.
15.	31.	d.	كفر	Kafr.	Kafr.
16.	6.	d.	شعرونه	Châroûnéh.	Cha'rouneh.
16.	7.	d.	كفر	Kafr.	Kafr.
16.	7.	d.	ابو كرم	Aboû-Karm.	Abou-Karm.
16.	7.	d.	نجع كرم	Nagà Karm.	Naga' Karm.
16.	7.	d.	الكرم	El-Karm.	El-Karm.
16.	14.	d.	الساقيه	El-Sâqaïeh.	El-Sâqayeh.
16.	14.	d.	حرمشيت	Haramchît.	Haramchyt.
16.	14.	d.	كفر	Kafr.	Kafr.
16.	24.	d.	جبل الطير	*Gebel el-Téïr* [*montagne des oiseaux*].	*Gebel el-Teyr.*
16.	32.	d.	كفر	Kafr.	Kafr.
16.	32.	d.	كفر	Kafr.	Kafr.
16.	40.	d.	كفر	Kafr.	Kafr.
17.	10-14.	d.	جبل جباى	*Gebel Gebeï* [*montagne du réservoir*].	*Gebel Gebey.*
18.	1.	d.	العسّاره	El-'Assârah.	El-A'ssârah.
18.	1.	d.	بياض	Baïâḍ.	Bayâd. (*Thevenot.*)
18.	18.	d.	شيخ ابو النور	*Chéïk Aboûlnoûr.*	*Cheykh Aboulnour.*
18.	18.	d.	دير مارى انطونيوس ابو الرهبان	*Déïr Mârî Antoûnioûs Aboû-el-Rohbân* [*couvent de S.ᵗ-Antoine*].	*Deyr Mâry Antonyous Aboû-el-Rohbân* [*couvent de Saint-Antoine*].

N.° de la planche de l'Atlas géogr.	N.° du carreau.	Position du lieu.	NOMS écrits en arabe dans les planches de l'Atlas géographique	TRANSCRIPTION suivie dans les planches de l'Atlas géographique.	TRANSCRIPTION selon l'orthographe de l'ouvrage.
18.	18.	d.	الكريمات	El-Kerîmât.	El-Kerymât.
18.	18.	d.	الديابيه الجديد	El Diâbîéh el-Gedîd.	El-Dyâbyeh el-Gedyd.
18.	26.	d.	القرمان	El-Qormân.	El-Qormân.
18.	26.	d.	برنبال	Barounbâl *ou* Bernebâl.	Barounbâl *ou* Bernebâl.
18.	26.	d.			*Tora el-Mellâ.*
18.	26.	d.			Tarféh *ou* el-Tarfâïéh.
18.	26.	d.	جزيرة بركات	G.' Baraqât.	G.' Barakât.
18.	26.	d.	المساعة	El-Mécîd.	El-Mesâ'deh.
18.	26.	d.	سول	Sawl.	Sôl.
18.	26.	d.	فرقص	Farqas.	Farqas.
18.	34.	d.	اطفيح	Atfîh.	Atfyeh. (Aphroditopolis.)
18.	34.	d.	———	*Village.*	———
18.	35.	d.	وادى الرسراس	*Wâdî el-Resrâs.*	*Ouâdy el-Resrâs.*
18.	34.	d.	الصالحيه	El-Sâlhiéh.	El-Sâlhyeh.
18.	34.	d.	نزلة الجندى	N.' el-Gendi.	N.' el-Gendy.
18.	34.	d.	الوصلين	El-Wasléïn.	El-Ouasleyn.
18.	34.	d.	جبيبات	Gibîbât.	Gibeybât.
19.	2.	d.	الودى	Oûdî.	El-Oudy.
21.	2.	d.	اشكر	Eskor.	Echkor *ou* Eskor.
21.	2.	d.	خراب	*Karâb, ruines.*	*Kharâb, ruines.*
21.	2.	d.	الصف	El-Soff.	El-Soff.
21.	2.	d.	الفهميين	El-Féhémïïn.	El-Fehemyyn.
21.	2.	d.	التلات	El-Talt.	El-Talât.
21.	10.	d.	الاقواز	El-Aqowâz.	El-Aqouâz.
21.	10.	d.	المنشيه	El-Menchîéh.	El-Menchyeh.
21.	10.	d.	البهيدات	El-Béhédât.	El-Behhydât.
21.	10.	d.	كفر البهيدات	K. el-Béhédât.	Kafr el-Behhydât.
21.	10.	d.	الحى	El-Hâïe.	El-Haye.
21.	10.	d.	جميزه الصغرى	Gemmâzéh el-sogaïr.	Gemmâzeh el-soghara.
21.	18.	d.	خراب	*Karâb, village ruiné.*	*Kharâb, village ruiné.*
21.	18.	d.	جميزه الكبير	Gemmâzéh el-kebîr	Gemmâzeh el-kebyr. (Scena Mardarum.)
21.	18.	d.	الاخصاص	El-Akṣâṣ.	El-Akhsâs.
21.	18.	d.	عرفه	Chorafeh.	Chorafeh.
21.	18.	d.	طها	Tahaheh.	Tahâ.
21.	18.	d.	منية البيت	Ménîeï el-Baéît.	Minyet el-Beyt.
21.	18.	d.	التبين	El-Tebéïn.	El-Tebeyn *ou* Tabbyn.
21.	18.	d.		*Tora el-Mellâ.*	*Tora'h el-Mellâ.* T.
21.	26.	d.	الطرفيه	Tarféh *ou* el-Tarfâïéh.	Tarfeh *ou* el-Tarfayeh.
21.	26.	d.	حلوان	Halowân.	Halowân.
21.	26.	d.		*Tora el-Amîéh.*	*Tora'h el-Amyeh.* T.
21.	26.	d.		*Tora el-kebîr.*	*Tora'h el-kebyr.* T.
21.	34.	d.	دير برسوم العريان	*Dêïr Barsûm el-'Arîân.*	*Deyr Barsoum el-A'ryân.*
21.	34.	d.	المعصره	El-Maâsarah.	El-Ma'sarah.
21.	34.	d.		*Tora el-Qoblîéh.*	*Tora'h el-Qeblyeh.* T.
21.	34.	d.		*Tora el-Qebîn.*	*Tora'h el-Qebyn.* T.
21.	34.	d.	طرّح	Torrah, *et château.*	Torrah. (Troja.)
21.	34.	d.	دير العدويه	*Dêïr el-Adaoûïéh.*	*Deyr el-A'daouyeh.*
21.	34.	d.	وادى تيه	*Wâdî Tîéh.*	*Ouâdy Tyeh* [*vallée de l'Égarement*].
21.	34.	d.	البساتين	El-Baçâtîn.	El-Basâtyn.
24.	2.	d.	دير الطين	Déïr el-Tîn.	Deyr el-Tyn.
21.	37.	d.	جبل امّونه	*Gébel Ammoûnéh.*	*Gebel Ammouneh.* G.
21.	37.	d.	———	*Puits de Gandelî.*	*Gandely.* A'.
21.	30.	d.	خيبون	*Kéïboûn.*	*Kheyboun.*
22.	17.	d.	رمليه	*Ramlîéh.*	*Ramlyeh.* G.
22.	20.	d.	طواحه	*Tawâhéh.*	*Taouâheh.* A'.
22.	23.	d.	راس صالح	*Râs Sâlh*, cap.	*Râs Sâlh.*
22.	28.	d.	جبل الطاقا	*Gebel el-Tâqâ.*	*Gebel el-Tâqâ.* G.
22.	29.	d.	راس الطاقا	*Râs el-Tâqâ.*	*Râs el-Tâqâ*, cap.
22.	30.	d.	راس الموجى	*Râs el-Moûçâ.*	*Râs el-Mousâ*, cap.
22.	31.	d.	عين موجى	*Fontaines de Moïse.*	*Fontaines de Moïse.* A' (Clysma.) !
22.	38.	d.	سويس	Soûéïs *ou* Suez.	Soueys *ou* Suez. (Arsinoe.)
22.	38.	d.	معديه	*Maâdîéh.*	*Ma'dyeh*, passage.
22.	39.	d.		*Source d'Herqédéh.*	*Source d'Herqedeh.*
23.	6.	d.		*Bîr Soûéïs.*	*Byr Soueys.* A'.
23.	3.	d.	جبل التيها	*Gebel el-Taîhâ.*	*Gebel el-Tayhâ.* G.

PROVINCE DE GYZEH.

N.° de la planche de l'Atlas géogr.	N.° du carreau.	Position du lieu.	NOMS écrits en arabe dans les planches de l'Atlas géographique	TRANSCRIPTION suivie dans les planches de l'Atlas géographique.	TRANSCRIPTION selon l'orthographe de l'ouvrage.
18.	34.	g.	كفر.....	Kafr G.' sogaïréh.	Kafr G.' soghayreh.
18.	34.	g.	جزيرة الاقواز	G.' el-Awéh *ou* el-Aqoûâz	G.' el-Aqouâz.
18.	34.	g.	القطورى	El-Qattoûrî.	El-Qattoury.
18.	34.	g.	غزالة	Gazâléh.	Ghazâleh.
18.	31.	g.	المعرقه	El-Maârqah.	El-Mahraqah.
18.	34.	g.	النزله	El-Nezléh.	El-Nazleh.
18.	34.	g.	نزلة حسن	N.' Haçan.	N.' Hasan.
18.	33.	g.	جزيرة الاسل	Guezer el-Azel.	Gezer el-Asel.
18.	34.	g.	ابوفار	Aboûfâr.	Aboufâr.
18.	33.	g.	ترعة الاسرع	*Canal d'el-Asarah.*	*Tora'h el-Asara'*, ou *canal occidental.* T.
18.	31.	g.	كفر المنية	K. el-Menîeï.	Kafr el-Minyet.

N.° de la planche de l'Atlas géogr.	N.° du carreau.	Position du lieu.	NOMS écrits en arabe dans les planches de l'Atlas géographique	TRANSCRIPTION suivie dans les planches de l'Atlas géographique.	TRANSCRIPTION selon l'orthographe de l'ouvrage.
21.	2.	g.	كفور اسل	Kofoûr Asel.	Kofour Asel.
21.	2.	g.	جزيه	Gezaïéh.	Gezayeh.
21.	2.	g.	منية القايد	Ménieï el-Qâïd.	Minyet el-Qâyd.
21.	2.	g.	مكتفيه المنية	*Maqaïtfiéh el-Ménieï, ruines.*	*Maktafyeh el-Minyet, ruines.*
21.	2.	g.	مكتفيه	Makatfiéh.	Maktafyeh.
21.	1.	g.	ابو العبّاس	Aboû-el-'Abbâs.	Abou'l-A'bbâs.
21.	2.	g.	محرب	Maharreb.	Maharreb.
21.	1.	g.	الحرق	El-Maharraq.	El-Maharraq.
21.	2.	g.	كفر الجماله	K. el-Gémâléh.	Kafr el-Gemâleh.
21.	1.	g.	كفر لشت	K. Licht.	Kafr Licht.
21.	2.	g.	المنانيه	El-Matâniéh.	El-Metânyeh.
21.	1.	g.	———	———	*Pyramides de Methuyeh.*
21.	10.	g.	كفر الشحانه	K. el-Chahâtéh.	Kafr el-Chahâteh.
21.	9.	g.	بمها	Bemhâ.	Bemḥâ (1). (PEME.)
21.	10.	g.	كفر العياط	K. el-'Aïât.	Kafr el-A'yât.
21.	9.	g.	طهما	Ṭahméh, Atâmnéh.	Tahmé *ou* Atâmneh
21.	10.	g.	المسانه	El-Meçândéh.	El-Mesândeh.
21.	10.	g.	بهبيت	Béhbît.	Behbeyt.
21.	10.	g.	كفر العطف	K. el-'Atf.	Kafr el-A'tf.
21.	9.	g.	بديف	Bidéïf.	Bideyf.
21.	9.	g.	ابو رويش	Aboû-Roûïch.	Abou-Rouych.
21.	10.	g	بليده او البليده	Belidéh *ou* el-Beléïdéh.	El-Beleydeh.
21.	9.	g.	ابو صابى	Aboû-Sâbbî.	Abou-Sâbby.
21.	9-10.	g.	بدسه	Bedséh.	Bedseh.
21.	9.	g.	كفر برنشت	K. Barnacht.	Kafr Barnacht.
21.	18.	g.		*Village ruiné.*	
21.	18.	g.	كفر الدبه	*K. el-Dabaï, ruines.*	*K. el-Dabeh, ruines.*
21.	17.	g.	كفر حمايد	K. Hamâïed.	Kafr Hamâyed.
21.	18.	g.	برنشت	Barnacht.	Barnacht.
21.	17.	g.	كفر الدناويه	K. el-Danâwiéh.	K. el-Danâouyeh.
21.	17.	g.	زاوية دهشور	Zâwîeï Dahchoûr.	Zâouyet Dahchour.
21.	17.	g.	دهشور	Dahchoûr.	Dahchour. (ACANTHUS.)
21.	17.	g.	هرم دهشور	———	*Pyramide de Dahchour.*
21.	18.	g.	مجدونه	Mesroûm Megdoûnéh.	Mesroum Megdouneh.
21.	18.	g.	الشوبك	El-Chowbak.	El-Choubak.
21.	18.	g.	رجوان	Aboû-Rogowân.	Abou-Rogouân.
21.	17.	g.	منشية دهشور	Menchîat Dahchoûr.	Menchyet Dahchour
21.	18.	g.	كفر ابو رجوان	K. aboû-Rogowân.	K. Abou-Rogouân
21.	26.	g.	كفر الظهران	K. el-Ẓaharân.	Kafr el-Zaharân.
21.	26.	g.	كفر عطيه	K. 'Atiéh.	Kafr A'tyeh.
21.	26.	g.	كفر القلعه	K. el-Qalaâh.	Kafr el-Qala'h.

(1) On lit بمها *Bemhâ* dans un autre catalogue des villages de l'Égypte.

N.° de la planche de l'Atlas géogr.	N.° du carreau.	Position du lieu.	NOMS écrits en arabe dans les planches de l'Atlas géographique	TRANSCRIPTION suivie dans les planches de l'Atlas géographique.	TRANSCRIPTION selon l'orthographe de l'ouvrage.
21.	25.	g.	هرم الكبير	*Héram el-kébyr.*	*Heram el-kebyr, grande pyramide de Dahchour.*
21.	26.	g.	دراج	Darâgli.	Darâg.
21.	26.	g.	الشنباب	El-Chinbâb.	El-Chinbâb.
21.	26.	g.		Bedrâchéïn.	Bedricheyn.
21.	26.	g.		*Chéï'k Chimi.*	*Cheykh Chimi.*
21.	25.	g.	هرم صقاره	*Pyramides de Saqqârah.*	*Pyramides de Saqqârah.*
21.	25.	g.	صقّاره	Saqqârah.	Saqqârah. (Memphis.)
21.	26.	g.	مية رهينه	Miï Rahinéh.	Myt Rahyneh.
21.	25.	g.	مصطبة فرعون	*Mastâbeï Farâoûn.*	*Mastabet Fara'oun.*
21.	26.	g.	كفر العزيزيه	K. el-'Aziziéh.	K. el-A'zyzyeh.
21.	33.	g.	ابوصير	Aboûsîr.	Abousyr. (Busiris.)
21.	33.	g.	———	———	*Pyramides d'Abousyr.*
21.	34.	g.	الحوامديه	El-Hawâmdiéh.	El-Haouâmdyeh.
21.	34.	g.	منا الامير	Monâ el-Emîr.	Monâ el-Emyr.
21.	34.	g.	شيخ عثمان	Chéï'k °Otmân.	Cheykh O'tmân.
21.	34.	g.	ام خنان	Ommo'knân.	Ommokhnân.
21.	34.	g.	ميت دونه	Mît Doûnéh.	Myt Douneh.
21.	34.	g.	ميت قادوس	Mît Qâdoûs.	Myt Qâdous.
21.	34.	g.	المناوات	El-Manâwât.	El-Manâouât.
21.	34.	g.	ميت شماس	Mît Chammâs.	Myt Chammâs.
21.	33.	g.	زاوية شبرامنت	Zâoûïet Chobrâment	ZâouyetChobrâment
21.	34.	g.	طهما	Ṭahmâ.	Tahmâ.
21.	33.	g.	شبرامنت	Chobrâment.	Chobrâment.
21.	34.	g.	ابو سيفنى	*Aboû-Séïfeni.*	*Abou-Seyfeny.*
21.	33.	g.	الحرانيه	El-Harâniéh.	El-Harânyeh.
21.	33.	g.	ابو نمروس	Aboû-Nemroûs.	Abou-Nemrous.
21.	33.	g.	بنى يوسف	Beni-Ioûçef.	Beny-Yousef.
21.	34.	g.	منيل شيه	Ménieï Chîh.	Manyal Chyh.
21.	33.	g.	ترسه	Terséh.	Terseh.
21.	33.	g.	طلبيه	Ṭalbiéh.	Ṭalbyeh.
21.	33.	g.	نزلة الاقتع	N.ᵗ el-Aqtaâ.	N.ᵗ el-Aqta'.
21.	33.	g.	كوم الاسود	Koûm el-Açowed.	Koum el-Escoued.
24-25.	8.	g.	هرام جيزه	*Pyramides de Gizéh ou de Memphis.*	*Pyramides de Gyzeh ou* GRANDES PYRAMIDES DE MEMPHIS.
24.	33.	g.	———	———	LE SPHINX.
24.	1.	g.	كنيسه	Kounéïsséh.	Kouneyseh.
24.	1.	g.	جزيزة الذهب	G.ᵗ el-Deheb.	G.ᵗ el-Dahab. (Gyzeh.)
24.	1.	g.	بركة الخيام	Birkeï el-'Kiâm.	Birket el-Khyâm.
24.	1.	g.	ساقيه مكّه	Sâquîeï Mekkéh.	Sâqyet Mekkeh.
24.	1.	g.	كفر طهرمس	K. Ṭahormes.	Kafr Tahormes.
24.	1.	g.	جيزة	Gîzéh.	Gyzeh.
24.	1.	g.	منشات بكارى	Menchât Bakârî.	Menchât Bakâry.

N.° du carreau	Position du lieu	NOMS écrits en arabe dans les planches de l'Atlas géographique	TRANSCRIPTION suivie dans les planches de l'Atlas géographique.	TRANSCRIPTION selon l'orthographe de l'ouvrage.
1.	g.	زنين	Zenîn.	Zenyn.
1.	g.	سفط اللبن	Saft el-Lében.	Saft el-Leben.
1.	g.	جنينه	Genînéh.	Geneyneh.
1.	g.	نهيا	Nehiâ.	Nehyâ.
1.	g.	الدقه	El-Deqqéh.	El-Deqqeh.
1.	g.	بولاق دكرور	Boûlâq Dakroûr.	Boulâq Dakrour.
1.	g.	المعمديه	El-Maâtemdiéh.	El-Ma'tamdyeh.
1.	g.	ميت عقبه	Mît 'Oqbéh.	Myt O'qbeh.
9.	g.	امبابه	Embâbéh.	Embâbeh.
9.	g.	ابو راضى	Aboû-Râdî.	Abou-Râdy.
9.	g.	بشتيل	Bechtîl.	Bechtyl.
9.	g.	السفينه	El-Sofeïnéh.	El-Sofeyneh.
9.	g.	كفر ورق العرب	K. Waraq el-'Arab.	K. Ouaraq el-A'rab
9.	g.	زنين	Zénéîn.	Zeneyn.
9.	g.	ورق الحضر	Waraq el-Haḍer.	Ouaraq el-Hader
9.	g.	كفر ورق الحضر	K. Waraq el-Haḍer.	K. Ouaraq el-Hader
9.	g.	الكوم الاحمر	El-Koûm el-Aḥmar	El-Koum el-Ahmar (*Letopolis*)
9.	g.	منصوريه	Mansoûriéh.	Mansouryeh.
9.	g.	جزيرة محمّد	G.ᵗ Moḥammed.	G.ᵗ Mohammed.
9.	g.	شنبارى	Chenbârî.	Chenbâry.
9.	g.	اوسيم	Awçîm.	Aousym.
9.	g.	طنّاش	Ṭannâch.	Tannâch.
9.	g.	سقيل	Seqîl.	Seqyl.
9.	g.	برطس	Bortos.	Bortos.
9.	g.	القريطين	El-Qoreïtaïn.	El-Qoreyteyn.
8.	g.	كردامه	Kerdâçéh.	Kerdâseh.
8.	g.	بنى مجدول	Béni-Magdoûl.	Beny-Magdoul.
8.	g.	براجيل	Barâgîl.	Barâgyl.
16.	g.	كوم بره	Koûm Beréh.	Koum Bereh.
25.	16.	g.	كفر حكيم	K. Ḥakîm.	Kafr Ḥakym.
25.	16.	g.	المنصوريه	El-Mansoûrîéh.	El-Mansouryeh.
25.	24.	g.	ذات الكوم	Dât el-Koûm.	Dât el-Koum.
25.	24.	g.	بهرمس	Behermes.	Behermes.
25.	24.	g.	بركاش	Berkâch.	Berkâch.
25.	24.	g.	الماشى	El-Mâchî.	El-Mâchy.
25.	24.	g.	كفر الجلاتمه	K. el-Galâtméh.	K. el-Galâtmeh.
25.	24.	g.	حسنين	Ḥaçaneïn.	Hasaneyn.
25.	24.	g.	نكله	Nikléh.	Nikleh.
25.	24.	g.	جزاى	Gézâïe.	Gezâye.
25.	24.	î.	علقان	Chalaqân.	Chalaqân.
25.	24.	g.	الرهاوى	El-Rahâwî.	El-Rahâouy.
25.	24.	g.	الاخصاص	El-A'ksaṣ.	El-Ekhsâs.
25.	24.	g.	امّ دينار	Omm Dînâr.	Omm Dynâr.
25.	24.	î.	جزيرة علقان	*G.ᵗ Chalaqân.*	*G.ᵗ Chalaqân.*
25.	23.	g.	القطاه	El-Qaṭâh.	El-Qaṭâh.
25.	31.	g.	كفر ابو عوالى	K. Aboû-'Awâlî.	K. Abou-A'ouâly.
25.	30.	g.	واردان	Wârdân.	Ouârdân.
25.	38.	g.	اتريس	Atrîs.	Atrys.
25.	30.	g.	ميت سلامه	Mît Salâméh.	Myt Salâmeh.
25.	38.	g.	ابو نشابه	Aboû-Nochâbéh.	Abou-Nochâbeh.
25.	38.	g.	كفر اخمس	K. A'kmas.	Kafr Akhmas.
29.	6.	g.	طرّابه	Ṭerrâneh.	Terrâneh. (*Terenuthis.*)
29.	6.	g.	داود	Dâoûd.	Dâoud.
29.	5.	g.	كوم طويل	*Koûm Ṭawîl.*	*Koum Taouyl.* (*Menelaï Urbs.*)
29.	6.	g.	الشيخ جياد	El-Chéïk Giâd.	El-cheykh Gyâd.
29.	14.	g.	دمشلى	Dimichlî.	Dimichly.
29.	13.	g.	علقام	'Alqâm.	A'lqâm, *ruines.*
29.	13.	g.	كفر خراب	K. 'Karâb.	Kafr Kharâb.
29.	13.	g.	ابو الخاوى	Aboû-el-'Kâwî.	Abou-el-Khâouy.

PROVINCE DE QELYOUB.

1.	d.	اثار النبى	Aṭâr el-Nebî.	Aṭâr el-Neby.	24.	1.	d.	كفر قرطيه	K. Qoraṭîéh.	Kafr Qoratyeh.
1.	d.	مصر العتيقه	Masr el-Aṭîqah, ou le vieux Kaire.	Masr el-A'tyqah, ou le vieux Kaire. (*Babylone.*)	24.	1.	d.	بولاق	Boûlâq.	Boulâq.
					24.	1.	î.	جزيرة بولاق	*G.ᵗ Boûlâq.*	*G.ᵗ Boulâq.*
2.	d.	جبل جيوشى	*Gebel Gioûchî.*	*Gebel Gyouchy.* G.	24.	10.	d.	قبّة العزب	Qobbeï el-'Azeb.	Qobbet el-A'zeb.
2.	d.	مصر القاهرة	Masr el-Qâhîrah, ou le Kaire.	Masr el-Qâhyrah.	24.	10.	d.	جزيرة بدران	G.ᵗ Bedrân.	G.ᵗ Badrân.
					24.	10.	d.	زاوية	Zâwieï.	Zâouyet.
2.	d.	تربة قايتباى	*Tombeaux de Qâïtbâï.*	*Tombeaux de Qâydbây.*	24.	10.	d.	جنينة مماشى	Génîneï Mamâchî.	Geneynet Mamâchy.
2.	d.	جبل مقطّم	*Gebel Moqaṭṭam.*	*Gebel Moqattam.* G.	24.	10.	d.	كفر زانيه	K. Zânîéh.	Kafr Zânyeh.
2.	d.	جبل الاحمر	*Gebel el-Aḥmar,* ou *montagne rouge.*	*Gebel el-Ahmar.* G.	24.	10.	d.	الاميريه	El-Emîrîéh.	El-Emyryeh.
					24.	10.	d.	منية السرج	Minieï el-Sirîg.	Minyet el-Siryg.
2.	î.	جزيرة روضه	*G.ᵗ Roûḍah.*	*G.ᵗ Roudah.*	24.	10.	d.		*Canal du Kaire.*	*Canal du Kaire ou du prince des fidèles.* T.

N.° de la planche de l'Atlas géogr.	N.° du carreau.	Position du lieu.	NOMS écrits en arabe dans les planches de l'Atlas géographique	TRANSCRIPTION suivie dans les planches de l'Atlas géographique.	TRANSCRIPTION selon l'orthographe de l'ouvrage.
24.	10.	d.	الاويليه	El-Awilièh.	El-Aouylyeh.
24.	10.	d.	———	*Village ruiné.*	———
24.	10.	d.	سبيل الحمّ	*Sibil el-Ham.*	*Sibyl el-Hamm.* S.
24.	10.	d.	القلج	El-Qalag.	El-Qalag.
24.	10.	d.	شبرى الخيمه	Chobrâ el-Kîméh.	Chobrâ el-Kheymeh.
24.	10.	d.	المطريه	El-Matarièh.	El-Mataryeh. (HELIOPOLIS.)
24.	10.	d.	دمنهور شبرى	Damanhoûr Chobraï	Damanhour Chobrâ.
24.	10.	d.	بهتيم	Behtîm.	Bahtym.
24.	9.	d.	بحوس	Beçoûs.	Beysous. (DELTA.)
24.	10.	d.	ميه سارد	Miï Sâred.	Myt Sâred.
24.	10.	d.	ميه نما	Miï Namâ.	Myt Namé.
24.	11.	d.	الجاموس	K. el-Gâmoûs.	Kafr el-Gâmous.
24.	11.	d.	سبيل الموره	*Sibil el-Mourah.*	*Sibyl el-Mourah.* S.
24.	10.	d.	منطاى	Mentâïe.	Mentâye.
24.	9.	d.	بجام	Begâm.	Begâm.
24.	9.	d.	ابو الغيط	Aboû-el-Ġeït.	Abou-el-Gheyt.
24.	9-10.	d.	ميه حلفه	Miï Halfèh.	Myt Halfeh.
24.	9.	î.	جزيرة ابو الغيط	*G.t Aboû-el-Ġeït.*	*G.t Abou-el-Gheyt.*
24.	10.	d.	الخصوص	El-Kousoûs.	El-Khousous.
24.	17.	d.	الخراقانيه وخناعنه	El-Karâqâniéh *et* Katââneh.	El-Kharâqânyeh *et* Khatâ'neh.
24.	19.	d.	المرج	El-Merg.	El-Merg.
24.	19.	d.	بركة الحاجّى	*Birkeï el-Hâggî*, ou *lac des Pélerins.*	*Birket el-Hâggy.* B.
24.	19.	d.	بركة الحاجّى	Birket el-Hâggî *et fort.*	Birket el-Hâggy.
24.	19.	d.	ابوصير	Aboûsîr.	Abousyr.
24.	17.	d.	قليوب	QELÎOÛB.	QELYOUB.
24.	18.	d.	المنايل	El-Menâïl.	El-Menâyl.
24.	18.	d.	بلقس	Belaqs.	Belaqs.
24.	18.	d.	كوم اجفين	Koûm Agfèïn.	Koum Agfeyn.
24.	18.	d.	زاوية نجّار	Zâwieï Naggâr.	Zâouyet Naggâr.
24.	19.	d.	القلج	El-Qalag.	El-Qalag.
24.	19.	d.	الزيات	El-Zaïât.	El-Zayât.
24.	18.	d.	سرياقوس	Seriâqoûs.	Seryâqous.
24.	18.	d.	السليمانيه	El-Selîmânièh.	El-Selymânyeh.
24.	18.	d.	ناى	Nâï.	Nây.
24.	18-26.	d.	خليج ابو منجّى	*Kalig Aboû-Menaggéh.*	*Khalyg Abou-Menaggeh*, T., BRANCHE PÉLUSIAQUE.
24.	17.	d.	حلابه	Halâbéh.	Halâbeh.
24.	17.	d.	كفر ابو جامع	K. âboû-Gâmâ.	K. abou-Gâma'.
24.	18.	d.	كوم الهوه	Koûm el-Hawéh.	Koum el-Haoueh.
24.	18.	d.	كوم السمن	Koûm el-Semn.	Koum el-Semn.
24.	19.	d.	الخانقه	EL-ḲÂNQAH.	EL-KHÂNQEH.
24.	17.	d.	رماده	Ramâdéh.	Ramâdeh.

N.° de la planche de l'Atlas géogr.	N.° du carreau.	Position du lieu.	NOMS écrits en arabe dans les planches de l'Atlas géographique	TRANSCRIPTION suivie dans les planches de l'Atlas géographique.	TRANSCRIPTION selon l'orthographe de l'ouvrage.
24.	17.	d.	قلمه	Qalaméh.	Qalameh.
24.	17.	d.	صنافير	Sanâfîr.	Sanafyr.
24.	17.	d.	الصباح	El-Sabâh.	El-Sabâh.
24.	17.	d.	الشرافه	El-Chorâféh.	El-Chorâfeh.
24.	20.	d.	جبل دمشق	*Gebel Damâ.*	*Gebel Damas.*
24.	18.	d.	الحسانيه	El-Haçânièh.	El-Hasânyeh.
24.	18.	d.	نوى	Noûâïe.	Naouây.
24.	18.	d.	كفر سندوه	K. Sendoûéh.	Kafr Sendoueh.
24.	18.	d.	الخزان	El-Kazân.	El-Khazân.
24.	18.	d.	القشيش	El-Qachîch.	El-Qachych.
24.	17.	d.	البراده	El-Barâdéh.	El-Barâdeh.
24.	17.	d.	سندبيس	Sendebîs.	Sendibys.
24.	18.	d.	طنان	Tanân.	Tanân.
24.	17.	d.	سندبون	Sendioûn.	Sendyoun.
24.	21.	d.	الزياد	*El-Zîâd.*	*El-Zyâd.* A.
24.	22.	d.	البول	*El-Bouvel.*	*El-Bouel.*
24.	16.	d.	بير البطر	*Bîr el-Batar.*	*Byr el-Batar.* A.
23.	12.	d.	قلعة وبير اجرود	*Château et puits d'Ageroûd.*	*Qala'h* et *Byr roud.* A.
23.	14.	d.	———	*Anc.n canal de Suez.*	*Canal de Suez.*
23.	7.	d.	———	*Ruines.*	*Ruines.* (Hauteurs aux environs.)
24.	18.	d.	سندوه	Sendoûéh.	Sendoueh.
24.	18.	d.	القطّاره	El-Qattârah.	El-Qattârah.
24.	18.	d.	كفر الهمزه	K. el-Hamzéh.	Kafr el-Hamzeh.
24.	18.	d.	ابو زعبل	Aboû-Zaâbel.	Abou-Za'bal.
24.	25.	d.	اجهور الصغرى	Aghoûr el-Soġrâ.	Aghour el-Soghra.
24.	26.	d.	نوب	Noûb.	Noub.
24.	26.	d.	———	*Village ruiné.*	———
24.	26.	d.	الزّاوين	Ezzâwien.	El-Zâouyen.
24.	26.	d.	السدّ	El-Sedd.	El-Sedd.
24.	25.	d.	قها	Qahâ.	Qahâ.
24.	25.	d.	قرنفيل	Qaranfîl.	Qaranfyl.
24.	26.	d.	كفر طهانوب	K. Tahânoûb.	Kafr Tahâ-noub.
24.	26.	d.	طهانوب	Tahânoûb.	Tahâ-noub.
24.	26.	d.	لاعمطه	Lââmtah.	Lâ'mtah.
24.	25.	d.	الحسانيه	El-Haçânièh.	El-Hasânyeh.
24.	25.	d.	دقدانه	Deqdânéh.	Deqdâneh.
24.	26.	d.	كوم الاحمار	Koûm el-Aḥmâr.	Koum el-Ahmar.
24.	26.	d.	المرج	El-Mérġ.	El-Meryg.
24.	26.	d.	سنهرة	Senhereh.	Senhereh.
24.	25	d.	ترسه	Terséh.	Terseh *ou* Terse.
24.	26.	d.	تل يهوديه	*Tell Ihoûdîéh.*	*Tell Yhoudyeh*, *Ruines très-étendues.* (TRA JUDAEUS.)
24.	26.	d.	———	———	———
24.	26.	d.	كفر شوبك	K. Choûbak.	Kafr Choubak.

N.° de la carte.	N.° du carreau.	Position du lieu.	NOMS écrits en arabe dans les planches de l'Atlas géographique	TRANSCRIPTION suivie dans les planches de l'Atlas géographique.	TRANSCRIPTION selon l'orthographe de l'ouvrage.	N.° de la planche de l'Atlas rouge.	N.° du carreau.	Position du lieu.	NOMS écrits en arabe dans les planches de l'Atlas géographique	TRANSCRIPTION suivie dans les planches de l'Atlas géographique.	TRANSCRIPTION selon l'orthographe de l'ouvrage.
24.	26.	d.	كفر شيبين	K. Chibîn.	Kafr Chybyn.	24.	33.	d.	السفاينه	El-Safâïnéh.	El-Safâyneh.
24.	26.	d.	نامول	Nâmoûl.	Nâmoul.	24.	33.	d.	كفر حصّه	K. Hesséh.	Kafr Hesseh.
24.	26.	d.	كفر الحصافه	K. el-Hosâfèh.	Kafr el-Hosâfeh.	24.	33.	d.	كفر طحله	K. Ṭaḥléh.	Kafr Tahleh.
24.	27.	d.	عبرى هارس	Chobrâ Hâres.	Chobrâ Hâres.	24.	33.	d.	ترعة فلفل	*Tora Filfel.*	*Tora'h Filfel*, T., *grand canal.*
24.	25.	d.	قرقشنده	Qarqachandéh.	Qarqachandeh.						
24.	25.	d.	الحصافه	El-Hosâfèh.	El-Hosâfeh.	24.	33.	d.	زاوية بلتان	Zâwieï Beltân.	Zâouyet Beltân.
24.	26.	d.	زاوية زناد	Zâwiet Zenâd.	Zâouyet Zenâd.	24.	33.	d.	فرسيس	Farsis.	Farsys.
24.	27.	d.	اجهور الكبرى	Aghoûr el-Kobrâ.	Ag-hour el-Koubarâ	24.	33.	d.	بلتان	Beltân.	Beltân.
24.	25.	d.	الخراوله	El-Karâoueléh.	El-Kharâoueleh.	24.	33.	d.	مجول	Megoûl.	Megoul.
24.	25.	d.	كفر الحصافه	K. el-Hosâfèh.	Kafr el-Hosâfeh.	24.	33.	d.	طحله	Ṭaḥléh.	Tahleh.
24.	26.	d.	الشوبك	El-Choûbak.	El-Choubak.	24.	33.	d.	كفر فرسيس	K. Farsis.	Kafr Farsys.
24.	26.	d.	شبين القناطر	Chibîn el-Qanâter.	(*Scenæ Veterahorum.*) Chybyn el-Qanâter.	24.	33.	d.	مرصافه	Marsâfèh.	Marsâfeh.
24.	26.	d.	كفر الدير	K. eddéïr.	Kafr el-Deyr.	24.	33.	d.	سندنهور	Sendenhoûr.	Sendanhour.
24.	25.	d.	كوم بوطين	*Koûm Boûtîn.*	*Koum Boutyn, village ruiné.*	24.	33.	d.	كفر شيخ ابراهيم	Kafr Chéïk Ibrâhîm.	Kafr Cheykh Ibrâhym.
24.	26.	d.	منية شبين	Minieï Chibîn.	Minyet Chybyn.	24.	33.	d.	الشومون	El-Choûmoût.	El-Choumout.
24.	26.	d.	زفية مشتول	Zefieï Mechtoûl.	Zefyet *ou* Ziffeyt Mechtoul.	24.	33.	d.	كفر الشومون	K. el-Choûmoût.	K. el-Choumout.
						30.	1.	d.	كفر رمله	K. Ramléh.	Kafr Ramleh.
24.	25.	d.	الحمار	El-Aḥmâr.	El-Hamâr.	30.	1.	d.	ميت العطّار	Mît el-'Aṭṭâr.	Myt el-A'ttâr.
24.	26.	d.	تلّ بنى تميم	Tell Bénî Temîm.	Tell Beny-Temym.	30.	1.	d.	ميت عاصم	Mît 'Âsem.	Myt A'âsem.
24.	26.	d.	الاحراز	El-Aḥarâz.	El-Ahrâz.	30.	1.	d.	بنها العسل	Benhâ el-'Açel.	Benhâ el-A'sel.
24.	25.	d.	كفر الاحمار	K. el-Aḥmâr.	Kafr el-Ahmâr.	30.	1.	d.	كفر بنها	K. Benhâ.	Kafr Benhâ.
24.	25.	d.	كفر النخله	K. el-Na'kléh.	Kafr el-Nakhleh.	25.	24.	d.		El-A'kmin.	El-Akhmin.
24.	25.	d.	منصوره	Mansoûrah.	Mansourah.	25.	24.	d.	كفر شرافه	K. Chorâfèh.	Kafr Chorâfeh.
24.	25. 26.	d.	كفر نفّه	K. Nefféh.	Kafr Neffeh.	25.	24.	d.	زفتة ملقان	Zefieï Chalaqân.	Zefyet Chalaqân.
24.	25.	d.	كفر منصور	K. Mansoûr.	Kafr Mansour.	25.	32.	d.	سبيل	*Sibyl.*	*Sibyl.* S.
24.	26.	d.	كفر طحوريه	K. Ṭaḥoûriéh.	Kafr Tahouryeh.	25.	32.	d.	اجهور الكبرة	Aghoûr el-Kobarah	Aghour el-Koubarah.
24.	25. 31.	d.	المنزاله	El-Menzâléh.	El-Menzâleh.	25.	32.	d.	صبرا شهاب	Chobrâ Chahâb.	Chobrâ Chahâb.
24.	34.	d.	الدير	El-Déïr.	El-Deyr.	25.	32.	d.	كفر الحواله	K. el-Hawâléh.	K. el-Haouâleh.
24.	34.	d.	طحوريه	Ṭaḥoûriéh.	Tahouryeh.	25.	32.	d.	كفر صالحيه	K. Sâlḥiéh.	Kafr Sâlhyeh.
24.	33.	d.	كوم الاطرون	Koûm el-Atroûn.	Koum el-Atroun.	25.	32.	d.	كفر سيافه	K. Siâfèh.	Kafr Syâfeh.
24.	33.	d.	كفر العبادله	K. el-'Abâdléh.	Kafr el-A'bâdleh.	25.	32.	d.	الفقها	El-Foqahâ.	El-Foqahâ.
24.	33.	d.	طوخ الملق	Ṭoûk el-Maleq.	Toukh el-Malaq.	25.	32.	d.	برشوم الصغرى	Berchoûm el-sogarâ.	Berchoum el-soghayra.
24.	33.	d.	مجتهور	Megtehoûr *ou* Mechtehoûr.	Megtehour *ou* Mechtehour.	25.	32.	d.	برشوم الكبرى	Berchoûm el-kobarâ.	Berchoum el-koubarah.
24.	33.	d.	الحدّادين	El-Ḥaddâdîn.	El-Haddâdyn.						
24.	33.	d.	كفر علوان	K. 'Aloûân.	Kafr A'louân.	25.	32.	d.	كفر برشوم	K. Berchoûm.	Kafr Berchoum.
24.	33.	d.	المياى	El-Miaïe.	El-Myây.	25.	32.	d.	العراب	El-'Arâb.	El-A'râb.
24.	34.	d.	بنى مرزوق	Bénî-Marzoûq.	Beny-Marzouq.	25.	40.	d.	اكياد	Akîâd.	Ekyâd.
24.	33.	d.	الحصّه	El-Hesséh.	El-Hesseh.	25.	40.	d.	دجوه	Dagoûéh.	Dagoueh.
24.	34.	d.	ميت كنان	Mît Kenân.	Myt Kenân.	25.	40.	d.	كفر دجوه	K. Dagoûéh.	Kafr Dagoueh.

N.° de la planche de l'Atlas géogr.	N.° du carreau.	Position du lieu.	NOMS écrits en arabe dans les planches de l'Atlas géographique	TRANSCRIPTION suivie dans les planches de l'Atlas géographique.	TRANSCRIPTION selon l'orthographe de l'ouvrage.

PROVINCE DE CHARQYEH. (1)

24.	27.	d.	المناير	El-Menâïr.	El-Menâyr.
24.	27.	d.	الصحافه	El-Sahâféh.	El-Sahâfeh.
24.	27.	d.	الخشه	El-'Kachéh.	El-Khacheh.
24.	27.	d.	شيخ ابو زيت	*Chéï'k Aboû-Zéït.*	*Cheykh Abou-Zeyt.*
24.	34.	d.	بيته	Bîtah.	Bytah.
24.	35.	d.	مشتول	Mechtoûl.	Mechtoul.
24.	35.	d.	الغفاريه	El-Gafâriéh.	El-Ghafâryeh.
24.	35.	d.	الزوامل	El-Zawâmel.	El-Zaouâmel.
24.	35.	d.	شيخ	Chéïk.	Cheykh.
24.	34.	d.	نبتيت	Nebtît.	Nebtyt.
24.	35.	d.	السلامون	El-Salâmoûn.	El-Salâmoun.
24.	35.	d.	المنيه	El-Miniéh.	El-Minyeh.
24.	35.	d.	صوليه	Choûliéh.	Choulyeh.
24.	35.	d.	الانشاس	El-Anchâs.	El-Anchâs.
24.	35.	d.	تلّ الجراد	*Tell el-Gerâd.*	*Tell el-Gerâd.*
24.	35.	d.	كفر ابراش	K. Abrâch.	Kafr Abrâch.
24.	34.	d.	الخشه	El-'Kachéh.	El-Khacheh.
24.	35.	d.	ميت معلا	Mît Maâlâ.	Myt Ma'lâ.
24.	35.	d.	بنى عمّاره	Bénî-'Ammârah.	Beny-A'mmârah.
24.	36.	d.	غيته	Geïtéh.	Gheyteh.
24.	35.	d.	ابراش	Abrâch.	Abrâch.
24.	35.	d.	دهشا	Dahmachâ.	Dahmachâ.
24.	35.	d.	العبسى	El-'Absî.	El-A'bsy.
24.	35.	d.	اسنيت	Esnît.	Esnyt.
24.	36.	d.	———	———	*Grandes ruines.* (*Vicus Judaeorum.*)
24.	36.	d.	حاجّى يوسف	Hâggî Ioûçef.	Hâggy-Yousef.
24.	36.	d.	كفر الزريبه	K. el-Zéribéh.	Kafr el-Zerybeh.
24.	35.	d.	كفر سهيل	K. Séhîl.	Kafr Sehyl.
24.	35.	d.	ميت سهيل	Mît Séhîl.	Myt Sehyl.
24.	35.	d.	غيته	Géïteh.	Gheyteh.
24.	34.	d.	بتندى	Bétendéh.	Betendeh.
24.	36.	d.	بلبيس	Belbéïs.	Belbeys. (*Phelbes.*)
24.	35.	d.	قرمله	Qarameléh.	Qarameleh.
24.	34.	d.	سنهوه	Sanahoûéh.	Sanahoueh.
24.	36.	d.		Mît Amel.	Myt Amel.
24.	34.	d.	ظهرغرب	Zaharcharb.	Zaharcharb.
24.	35.	d.	البلاشون	El-Balâchoûn.	El-Balâchoun.
24.	35.	d.	عبرا النخله	Chobrâ el-Na'kléh.	Chobrâ el-Nakhleh.
24.	34.	d.	كفر الشعاوره	K. el-Chââweréh.	K. el-Cha'âoureh.
30.	3.	d.	كفر	Kafr.	Kafr.
30.	2.	d.	سنهوه	Sennahoûéh.	Sennahoueh.
30.	2.	d.	عبرا العنب	Chobrâ el-'Aneb.	Chobrâ el-A'neb.
30.	3.	d.	ميت حبيب	Mît Habîb.	Myt Habyb.
30.	3.	d.	شبرا نخله	Chobrâ Na'kléh.	Chobrâ Nakhleh.
30.	4.	d.	ميت ربيعه	Mît Rabîâh.	Myt Raby'ah.
30.	4.	d.	بدلاهه فدت	Bedlâhéh Fadat.	Bedlâheh Fadat.
30.	2.	d.	السنفين	El-Sanafeïn.	El-Sanafeyn.
30.	4.	d.	مشد	Meched.	Meched.
30.	3.	d.	تلّ منية حبيب	*Tell Miniet Habîb.*	*Tell Minyet Habyb camp Romain.*
30.	1.	d.	مية الخنازير	Mît el-'Kanâzîr.	Myt el-Khanâzyr.
30.	1.	d.	نقباس	Noqbâs.	Noqbâs.
30.	3.	d.	السعدين	El-Saâdéïn.	El-Sa'deyn.
30.	2.	d.	سنهوت	Senhoût.	Senhout.
30.	3.	d.	النعمة	El-Naâméh.	El-Na'meh.
30.	3.	d.	كفر اكياد	K. Akîâd.	Kafr Ekyâd.
30.	3.	d.	بنى هلال	Bénî-Hélâl.	Beny-Helâl.
30.	5.	d.	شبير	Chabîr.	Chabyr.
30.	5.	d.	قراقه	Qarâqéh.	Qarâqeh.
30.	5.	d.	كفور سنات	Koufoûr Sanât.	Koufour Sanât.
30.	3.	d.	كفر	Kafr.	Kafr.
30.	2.	d.	قمرونه	Qamroûnéh.	Qamrouneh.
30.	3.	d.	ابو العيال	Aboû-el-Aïâl.	Abou-el-A'yâl.
30.	3.	d.	ميت جابر	Mît Gâber.	Myt Gâber.
30.	4.	d.	مية امير	Mît Emîr.	Myt Emyr.
30.	5.	d.	تلّ شنيك	Tell Chnîk.	Tell Chnyk.
30.	5.	d.	سنات	Sanât.	Sanât.
30.	2.	d.	شبلنجه	Cheblengéh.	Cheblengeh.
30.	1.	d.	اتريب	Atrîb.	Atryb. (*Athribis.*)
30.	2.	d.	طيفه	Taïféh.	Tayfeh.
30.	2.	d.	كفر الغنيمه	K. el-Gonéïméh.	K. el-Ghoneymeh.
30.	2.	j.	الاعراس	El-'Arâs.	El-A'râs.
30.	4.	d.	اولاد سيف	Aoûlâd Séïf.	Aoulâd Seyf.
30.	2.	d.	مية الست	Mît el-Sitt.	Myt el-Sitt.
30.	3-4	d.	سندنهور	Sendenhoûr.	Sendanhour.
30.	4.	d.	دهشنه	Dahachnéh.	Dahachneh.
30.	5.	d.	اولاد مهنا	Aoûlâd Mehénâ.	Aoulâd Mehenâ.
30.	3.	d.	ابن هلال	Ebn-Hélâl.	Ebn-Helâl.
30.	3.	d.	علشلمون	Chalchalamoûn.	Chalchalamoun.
30.	3.	d.	خليج علشلمون	*Kalig Chalchalamoûn.*	*Khalyg Chalchalamoun.* T.
30.	2.	d.	كفر بدران	K. Bedrân.	Kafr Bedrân.

(1) On a compris dans cette circonscription les lieux situés à l'E. et au N. E. de la province, et dans l'isthme de Soueys, jusqu'aux frontières de la Syrie.

N.° de la planche de l'Atlas géogr.	N.° des carrés.	Position du lieu.	NOMS écrits en arabe dans les planches de l'Atlas géographique	TRANSCRIPTION suivie dans les planches de l'Atlas géographique.	TRANSCRIPTION selon l'orthographe de l'ouvrage.
30.	2.	d.	عزيزيه	'Azizîéh.	A'zyzyeh.
30.	2.	d.	برقاته	Barqâtéh.	Barqâteh.
30.	3.	d.	كفر شلشلمون	K. Chalchalamoûn.	K. Chalchalamoun.
30.	4.	d.	كفر عبّاسه	K. 'Abbâçéh.	Kafr A'bbâseh.
30.	1.	d.	كفر مية راضى	K. Mît Râdî.	Kafr Myt Râdy.
30.	4.	d.	نوبه	Noûbéh.	Noubeh.
30.	1.	d.	جمجرة	Gemgeréh.	Gemgereh.
30.	5.	d.	بعطيط	Baâtit.	Ba'tyt.
30.	3.	d.	بحر سعودى	*Bahr Soûdî.*	*Bahr So'oudy.* T.
30.	5.	d.	بحر البقر	*Bahr el-Baqar.*	*Bahr el-Baqar.* T.
30.	5.	d.	————	*Bahr el-Tarboûch.*	*Bahr el-Tarbouch.* T
30.	3.	d.	تلبانه	Telbânéh.	Telbâneh.
30.	5.	d.	راورنى	Râoûrnî.	Râourny.
30.	3.	d.	ميت بشار	Mît Bachâr.	Myt Bachâr.
30.	5.	d.	تلّ ابو سليمان	*Tell Aboû-Soliman.*	*Tell Abou-Solymân, ruines.*
30.	5.	d.	بحر ابو احمد	*Bahr Aboû-Ahmed.*	*Bahr Abou-Ahmed.* T.
30.	5.	d.	قرا قره	Qorâ Qereh.	Qorâ Qereh.
30.	4.	d.	انشاس بصاله	Enchâs Basâléh.	Enchâs Basâleh.
30.	5.	d.	السنيكه	El-Senikah.	El-Senykah.
30.	4.	d.	بردنوها	Berdenoûha.	Berdenouhâ.
30.	1.	d.	كفر منصوره	K. Mansoûrah.	Kafr Mansourah.
30.	2.	d.	شكر	Chokr.	Chokr.
30.	2.	d.	ملامس	Melâmes.	Melâmes.
30.	4.	d.	صفيطه	Sofeïtah.	Sofeytah.
30.	2.	d.	الوجه	El-Walgéh.	El-Oualgeh.
30.	3.	d.	شبرا قمص	Chobrâ Qomos.	Chobrâ Qomos.
30.	3.	d.	الخرس	El-'Kers.	El-Khers.
30.	1.	d.	مشايخ	Mochâï'k.	Mochâykh.
30.	5.	d.	مسد	Meçed.	Mesed.
30.	3.	d.	جدايد	Gedâïdéh.	Gedaydeh.
30.	1.	d.	السريجه	El-Serigéh.	El-Serygeh.
30.	3.	d.	نشوه	Néchoûéh.	Nechoueh.
30.	3.	d.	منا القمح	Monâ el-Qamah.	Monâ el-Qamah.
30.	4.	d.	طحله	Tahléh.	Tahleh.
30.	4.	d.	كفر دنوهيا	K. Denoûhîâ.	Kafr Denouhyâ.
30.	3.	d.	ابو احمد	Aboû-Ahmed.	Abou-Ahmed.
30.	5.	d.	————	*Getr el-Soltânîéh.*	*G.r el-Soultânyeh.* g
30.	6.	d.	عبّاسه	'Abbâçéh.	A'bbâseh. (*Twov. vel Twovm.*)
30.	6.	d.	بركة السريجه	*Birkeï el-Serigéh.*	*Birket el-Serygeh.* B.
30.	6.	d.	بحر ابو صير	*Bahr Aboû-Sîr.*	*Bahr Abou-Syr.* T.
30.	7.	d.	ابو الشبب	*Aboû-Nechabéh* ou *Aboû-el-Cheïb.*	*Abou-Nechabeh* ou *Abou-el-Cheyb, santon.*
30.	5.	d.	شنباره	Chenbârah.	Chenbârah.
30.	5.	d.	عمريط	'Amrît.	A'mryt.
30.	5.	d.	كرديديه	Kardîdîéh.	Kardydyeh.
30.	2.	d.	جزيرة الصوه	*Gézîreï el-Soûéh.*	*Gezyret el-Souch, butte.*
30.	3.	d.	مية ربعه الدلاله	Mît Rabîah el-Delâléh.	Myt Rabya'h el-Delâleh.
30.	2-10	d.	ملامس	Melâmes.	Melâmes.
30.	4-12	d.	طاهر حميه	Tâher Hamîdéh.	Tâher Hamydeh.
30.	5-13	d.	جرايه	Gerâïéh.	Gerâyeh.
30.	13.	d.	برهرى	Berhéri.	Berhery.
30.	11.	d.	المسعد	El-Meçaëd.	El-Mesa'ed.
30.	10.	d.	اسنيت	Asnît.	Asnyt.
30.	10.	d.	بكارشى	Bakârchî.	Bakârchy.
30.	9.	d.	السنيطه	El-Senîtâh.	El-Senytah.
30.	12.	d.	عسلوجى	'Asloûgî.	A'slougy.
30.	10.	d.	كفر ولجه	K. Walgéh.	Kafr Oualgeh.
30.	11.	d.	تلينه	Telleïnéh.	Telleyneh.
30.	11.	d.	طاروت	Târoût.	Târout.
30.	12.	d.	مية ابو على	Mît Aboû-'Alî.	Myt Abou-A'ly.
30.	10.	d.	تلّ بلاده	*Tell Belâdéh.*	*Tell Belâdeh.*
30.	11.	d.	كفر قراقره	K. Qarâqeréh.	Kafr Qarâqereh.
30.	12.	d.	منيت ركاب	Minîeï Rekâb.	Minyet Rekâb.
30.	13.	d.	الصوه كشت	El-Soûéh Kecht.	El-Soueh Kecht.
30.	13.	d.	القطاويه	El-Qatâwîéh.	El-Qatâouyeh.
30.	13.	d.	شيخ ناصر	Chéï'k Nâser.	Cheykh Nâser.
30.	14.	d.	تلّ الكبير	Tell el-Kebîr.	Tell el-Kebyr.
30.	15.	d.	حاج نعتره	Hâgg Néâtréh.	Hagg Nea'treh.
30.	15.	d.	مطرضات	Matarḍât.	Matardât.
30.	15.	d.	سلسلموط	Salsalamoût.	Salsalamout.
30.	13.	d.	الحيس	El-His.	El-Hys.
30.	12.	d.	العار	El-Ghâr.	El-Ghâr.
30.	10.	d.	كرديده	Kerdîdéh.	Kerdydeh.
30.	11.	d.	ابو طوالى	Aboû-Towâlî.	Abou-Touâly.
30.	11.	d.	بندف	Benadf.	Benadf.
30.	11.	d.	كفر جنادید	K. Genâdîd.	Kafr Genâdyd.
30.	14.	d.	شيخ الدارى	*Chéï'k el-Dâri.*	*Cheykh el-Dâry.*
30.	14.	d.	تملات الشريف	Tomalât el-Chérîf.	Tomlât el-Cheryf.
30.	10.	d.	شيبة قصه	Chibeï Qechéh.	Chybet Qecheh.
30.	10.	d.	شوك	Choûk.	Chouk.
30.	13.	d.	سفط الحنه	Saft el-Hennéh.	Saft el-Henneh.
30.	11.	d.	الزنكالون	El-Zankâloûn.	El-Zankâloun.
30.	12.	d.	هريه	Heriéh.	Heryeh.
30.	12.	d.	غزاله	Gazâléh.	Ghazâleh.

N.° de la planche de l'Atlas géogr.	N.° du carreau.	Position du lieu.	NOMS écrits en arabe dans les planches de l'Atlas géographique	TRANSCRIPTION suivie dans les planches de l'Atlas géographique.	TRANSCRIPTION selon l'orthographe de l'ouvrage.
30.	16.	d.	راس الوادى	Râs el-Wâdî.	Râs el-Ouâdy. (*Phagoriopolis.*)
30.	16.	d.	بير راس الوادى	*Bîr Râs el-Wâdî.*	*—Plusieurs puits.*
30.	12.	d.	طاهرة العوره	Ṭâhareṯ el-'Aoûrah.	Tâharet el-A'ourah.
30.	13.	d.	شيخ موسى	Chéïk Moûçä.	Cheykh Mousä.
30.	12.	d.	تـــل بسطه	Tell Bastah.	Tell Bastah. (*Burastus*)
30.	12.	d.	شوبك بسطه	Chawbak Bastah.	Choubak Bastah.
30.	12.	d.	————	Branche Pélusiaque.	(*Fluvius Burasticus.*)
30.	13.	d.	شبنات	Chabanât.	Chabanât.
30.	11.	d.	العقده	El-'Oqdéh.	El-O'qdeh.
30.	11.	d.	المامون	El-Mâmoûn.	El-Mâmoun.
30.	13.	d.	بنى جراه	Bénî-Garrâh.	Beny-Garrâh.
30.	11.	d.	شرويده	Cherowîdéh.	Cherouydeh.
30.	11.	d.	تلّ حوين	Tell Hawîn.	Tell Haouyn.
30.	13.	d.	توبجر	Toubger.	Toubger.
30.	11.	d.	بنى شبلنجا	Béni-Cheblengâ.	Beny-Cheblengâ.
30.	12.	d.	بنى عامر	Béni-'Amer.	Beny-A'mer.
30.	11.	d.	كفر شيبه	K. Chibéh.	Kafr Chybeh.
30.	11.	d.	كفر نكاريه	K. Nakârîéh.	Kafr Nakâryeh.
30.	11.	d.	نكـاريه	Nakârîéh.	Nakâryeh.
30.	13.	d.	ميت جحيش	Mît Geḥîch.	Myt Gehych.
30.	13.	d.	ميت رديني	Mît Redînî.	Myt Redyny.
30.	11.	d.	تلّ مسمار	Tell Mesmâr.	Tell Mosmâr.
30.	12.	d.	كفر زجرى	K. Zagrî.	Kafr Zagry.
30.	11.	d.	حوض طرفه	Ḥaûḍ Ṭarfèh.	Hôd Tarfeh.
30.	12.	d.	الريش	El-Rîch.	El-Rych.
30.	11.	d.	كفر جرايه	K. Gérâïéh.	Kafr Gerâyeh.
30.	11.	d.	نبقس	Nabqas.	Nabqas.
30.	12.	d.	الزاويه	El-Zâwîéh.	El-Zâouyeh.
30.	14.	d.	كراعم	Karâïm.	Korâym.
30.	10-11.	d.	الحمّام	El-Ḥamâm.	El-Hammâm.
30.	12.	d.	كفر الحمّام	K. el-Ḥamâm.	Kafr el-Hammâm.
30.	11.	d.	القنيات	El-Qanîât.	El-Qanyât.
30.	11.	d.	————	Ile de Qanyât.	*Ile de Qanyât.* (*Insula Myscphoris.*)
30.	13.	d.	العلاقمه	El-'Alâqméh.	El-A'lâqmeh.
30.	11.	d.	امّ رماد	Omm Româd.	Omm Româd.
30.	12.	d.	مشتول القاضى	Mechtoûl el-Qâḍî.	Mechtoul el-Qâdy.
30.	12.	d.	العدوه	El-'Adoûéh.	El-A'doueh.
30.	12-20.	d.	كفر مية ظافر	K. Mît Ẓâfer.	Kafr Myt Zâfer.
30.	12.	d.	مشتول	Mechtoûl.	Mechtoul.
30.	14.	d.	الاسديه	El-Esdîéh.	El-Esdyeh.
30.	13.	d.	كفر الاشقر	K. el-Achqar.	Kafr el-Achqar.
30.	19.	d.	الطيبه	El-Ṭîbéh.	El-Tybeh.
30.	20.	d.	بشيت قايد	Bechît Qâïd.	Bechyt Qâyd.
30.	20.	d.	خليج القنيعة	*Kalîg el-Qanî'at.*	*Khalyg el-Qany'at.*
30.	20.	d.	الزرزمون	El-Zerzemoûn.	El-Zerzemoun.
30.	21.	d.	تلّ عبراش	*Tell 'Abrâch.*	*Tell A'brâch.*
30.	20.	d.	صبيح	Sobîḥ.	Sobyh.
30.	22.	d.	السالامون	El-Sâlâmoûn.	El-Sâlâmoun.
30.	19.	d.	تلّ حمام	Tell Ḥamâm.	Tell Hammâm.
30.	19.	d.	فسوكه	Fassoûkah.	Fassoukah.
30.	20.	d.	عبراوين	Chobrâwîn.	Chobrâouyn.
30.	19.	d.	دنابيش	Danâbîch.	Danâbych.
30.	21.	d.	مسيد	Méçîd.	Mesyd.
30.	21.	d.	حوض نجيح	Ḥawḍ Nagîḥ.	Hôd Nagyh.
30.	22.	d.	طويله	Ṭawîléh.	Taouyleh.
30.	20.	d.	بيشه	Bîchéh.	Bycheh.
30.	20.	d.	هيبه	Héhiéh.	Hehyeh.
30.	20.	d.	كفر مهديه	K. Mahdîéh.	Kafr Mahdyeh.
30.	20.	d.	مهديه	Mahdîéh.	Mahdyeh.
30.	21.	d.	القراموس	El-Qarâmoûs.	El-Qarâmous.
30.	22.	d.	الخضر	El-Ḳoḍar.	El-Khodar.
30.	22.	d.	خطاطير	Ḳaṭâṭîr.	Khatâtyr.
30.	20.	d.	فرسيس	Farsîs.	Farsys.
30.	21.	d.	تلّ الاحمر	*Tell el-Aḥmar.*	*Tell el-Ahmar.*
30.	21.	d.	شرشيمه	Cherchîméh.	Cherchymeh.
30.	22.	d.	العسميه	El-Hesmîéh.	El-Hesmyeh.
30.	20.	d.	منزل الحيان	Menzel el-Ḥaîân.	Menzal el-Hayân.
30.	22.	d.	منزل نعيم	Menzel Naïm.	Menzal Na'ym.
30.	22-23.	d.	حاجر	Ḥâger.	Hâger.
30.	22.	d.	كفر دهمون	K. Dahtamoûn.	Kafr Dahtamoun.
30.	20.	d.	مجفف	Megefef.	Megefef.
30.	22.	d.	فرّاشه	Farrâchéh.	Farrâcheh.
30.	23.	d.	كفر حوان	K. Ḥawân.	Kafr Haouân.
30.	21.	d.	طوخ	Ṭoûḳ.	Toukh.
30.	20.	d.	الاحراز	El-'Aḥrâz.	El-Ahrâz.
30.	22.	d.	الصوالحه	El-Sawâlḥah.	El-Saoualhah.
30.	22.	d.	دهمون	Dehtamoûn.	Dahtamoun.
30.	22.	d.	كفر الاخمين	K. el-A'kmîn.	Kafr el-Akhmyn.
30.	29.	d.	كفر ابو ياسين	K. Aboû-Iâçîn.	Kafr Abou-Yasyn.
30.	28.	d.	شرقية مباشر	Charqîeṯ Mobâcher	Charqyet Mobâcher
30.	28.	d.	العاريه	El-Hârîéh.	El-Hâryeh.
30.	29.	d.	كفر شرافة	K. Charâfèh.	Kafr Charâfeh.
30.	31.	d.	زيدين	Zéïdîn.	Zeydyn.
30.	28.	d.	كفر شرافه	K. Charâfèh.	Kafr Charâfeh.
30.	29.	d.	شرافه	Charâfèh.	Charâfeh.
30.	29.	d.	كفر هربيت	K. Horbéït.	Kafr Horbeyt.

Position du lieu.	NOMS écrits en arabe dans les planches de l'Atlas géographique.	TRANSCRIPTION suivie dans les planches de l'Atlas géographique.	TRANSCRIPTION selon l'orthographe de l'ouvrage.	N.° de la planche de l'Atlas géogr.	N.° du carreau.	Position du lieu.	NOMS écrits en arabe dans les planches de l'Atlas géographique	TRANSCRIPTION suivie dans les planches de l'Atlas géographique.	TRANSCRIPTION selon l'orthographe de l'ouvrage.
d.	خربيت	*Ruines de* Horbéït.	*Ruines.* (PHARBAETUS.)	30.	30.	d.	قصع	Qasaâ.	Qasa'.
d.	دميين	Damïïn.	Damyyn.	30.	31.	d.	الحمادين	El-Hamâdin.	El-Hamâdyn.
d.	تلّ محمّد	Tell Mohammed.	Tell Mohammed.	30.	29-37.	d.	شرقاوى	Cherqâwî.	Cherqâouy.
d.	كفر حمادين	K. Hamâdïn.	Kafr Hamâdyn.	30.	36.	d.	فرّاين	Ferrâïn.	Ferrâyn.
d.	نمروط	Nemroût.	Nemrout.	30.	38.	d.	بنى يوسف	Béni-Ioûçef.	Beny-Yousef.
d.	شلّلو	Challaloû.	Challalou.	30.	37.	d.	ابو سبت	Aboû-Sebet.	Abou-Sebet.
d.	ابو كبير	Aboû-Kébïr.	Abou-Kebyr.	30.	37.	d.	كفر عنيت	K. Chenît.	Kafr Chenyt.
d.	بنى عياط	Béni-'Ayât.	Beny-A'yât.	30.	39.	d.	قنطير	Qantïr.	Qantyr.
d.	كفور نجوم	Koufoûr Negoûm.	Koufour Negoum.	30.	40.	d.	صالحيه	Salhîeh.	Sâlheyeh. (TACASARTA.)
d.	سنتريس	Sentiris.	Sentiris.	30.	37.	d.	ناطوره	Nâtoûrah.	Nâtourah.
d.	كفر سواقيه	K. Sowâqiéh.	Kafr Souâqyeh.	30.	38.	d.	طنجير قاطوه	Tengïr Qâtawéh.	Tengyr Qâtoueh.
d.	نجوم	Negoûm.	Negoum.	30.	40.	d.	الاخوه	El-A'kowéh.	El-Akhoueh.
d.	منية المكرّم	Ménïet el-Mokerrem.	Menyet el-Mokerrem	30.	40.	d.	سماكين	Samâkïn.	Samâkyn.
d.	جزاير الشيخ	G.' el-Chéïk.	G.' el-Cheykh.	30.	39.	d.	سمّانى	Sammânî.	Sammâny.
d.	دوار جهينه	Dowwâr Gehïnéh.	Douâr Gehyneh.	30.	37.	d.	كفر البتيون	K. el-Bétioûn.	Kafr el-Betyoun.
d.	الابنه	El-Ebnéh.	El-Ebneh.	30.	38.	d.	كسور	Keçoûr.	Kesour.
d.	كفر الشيخ	K. el-Chéïk.	Kafr el-Cheykh.	30.	38.	d.	كفر المشايخ	K. el-Mechâïk.	Kafr el-Mechâykh.
d.	الربابى	El-Rabâï.	El-Rabây.	30.	2-20.	d.	خليج مويس	*Kalig Moûïs.*	*Khalyg Moueys.* T. (FLUVIUS TANITICUS.)
d.	سوسى	Soweçî.	Souesy.						
d.	كفر شيخ على	K. Chéïk 'Alï.	Kafr Cheykh A'ly.	30.	38.	d.	غزالى	Gazâlî.	Ghazâly.
d.	ميت العزّ	Miït el-'Ezz.	Myt el-E'zz.	30.	40.	d.	تلّ الحمّام	*Tell el-Hamâm.*	*Tell el-Hammâm.*
d.	شوان	Chowân.	Chouân.	30.	36.	d.	ابو شقوق	Aboû-Cheqoûq.	Abou-Cheqouq.
d.	نزلة حسب الله	N.' Hasb Allah.	N.' Hasb Allah.	30.	38.	d.	سوره	Soûrah.	Sourah.
d.	فدّانه	Faddânéh.	Faddâneh.	30.	38.	d.	بكارشى	Békârchî.	Bekârchy.
d.	كفر حاجّى عمر	K. Hâggi 'Omar.	K. Hâggy O'mar.	30.	37.	d.	كفر عبد الله	K. 'Abdallah.	Kafr A'bdallah.
d.	الحجارسه	El-Hagârséh.	El-Hagârseh.	30.	37.	d.	سنجاها	Singâhâ.	Singâhâ.
d.	فاقوس	Fâqoûs.	Fâqous, *ruines.* (PHACUSA.)	30.	38.	d.	المنيطه	El-Senéïtah.	El-Seneytah. (PIENETAI.)
d.	حمدان	Hamadân.	Hamadân.	30.	40.	d.	منجات حسين	Menâgât Hasséïn.	Menâgât Hosseyn.
d.	البرها	El-Boûhâ.	El-Bouhâ.	30.	38.	d.	زهره	Zaharah.	Zaharah.
d.	مجمّل	Mogemmel.	Mogemmel.	30.	37.	d.	كفر شين	K. Chîn.	Kafr Chyn.
d.	تلّ منذور	Tell Mender.	Tell Mender.	30.	40.	d.	شيخ مخايل	Chéïk Mïkâïl.	Cheykh Mykhâyl.
d.	البيروم	El-Beïroûm.	El-Beyroum.	30.	40.	d.	منجية عبسى	Monâgïeï 'Absî.	Monâgyet A'bsy.
d.	اكياد غتاوره	Akiâd Gatâoûréh.	Ekyâd Ghatâoureh.	30.	40.	d.	منجية الجزايه	Monâgïeï el-Gezâïéh.	Monâgyet el-Gezâyeh.
d.	العرين	El-'Arïn.	El-A'ryn.						
d.	ابو العيال	Aboû-el-'Aïâl.	Abou el-A'yâl.	30.	37.	d.	عبد الله	'Abdallah.	A'bdallah.
d.	كفر شيخ	K. Chéïk.	Kafr Cheykh.	30.	37.	d.	كفر	Kafr.	Kafr.
d.	بنى سوريف	Béni-Soûref.	Beny-Souref.	30.	37.	d.	سفر	Safar.	Safar.
d.	دهدامون	Dahdamoûn.	Dahdamoun.	30.	37.	d.	زيدين	Zéïdïn.	Zeydyn.
d.	الصوه	El-Soûéh.	El-Soueh.	30.	39.	d.	ابو قهر	*Aboû-Qahar.*	*Abou-Qahar, butte.*
d.	شنيط	Chenït.	Chenyt.	30.	39.	d.		*Canal de Sâlhîéh.*	*Canal de Sâlehyeh.* T.
d.	الحرام	El-Harâm.	El-Harâm.	30.	40.	d.	الويون	El-Oûioûn.	El-Ouyoun.
d.	منشية ومنزلة رضوان	Menchïeï *et* Menzeleï Rodoûân.	Menchyet *et* Menzalet Rodouân.	30.	37.	d.	كفرجنات	K. Genât.	Kafr Genât.
d.	كفر ناطوره	K. Nâtoûrah.	Kafr Nâtourah.	30.	37.	d.	حانوت	Hânoût.	Hânout.
				30.	37.	d.	كفر الجراد	K. el-Gérâd.	Kafr el-Gerâd.

N.° de la planche de l'Atlas géog.	N.° du carreau.	Position du lieu.	NOMS écrits en arabe dans les planches de l'Atlas géographique	TRANSCRIPTION suivie dans les planches de l'Atlas géographique.	TRANSCRIPTION selon l'orthographe de l'ouvrage.
30.	37.	d.	تلّ راك الغربي	Tell Râk el-Garbî.	Tell Râk el-Gharby
30.	37.	d.	لبايده	Lebâïdéh.	Lebâydeh.
30.	37.	d.	كفر	Kafr.	Kafr.
30.	40.	d.	تلّ الزنين	*Tell el-Zénîn.*	*Tell el-Zenyn.*
35.	5.	d.	تلّ راك الشرقى	Tell Râk el-Charqî.	Tell Râk el-Charqy
35.	5.	d.	اللبايده	El-Lebâïdéh.	El-Lebâydeh.
35.	7.	d.	———	*Mahallèä el-Ganam.*	*Mehallet el-Ganam, butte de ruines.*
35.	6.	d.	اتريف	Atrîf.	Atryf.
35.	8.	d.	امّ معفين	*Omm Maäfîn.*	*Omm Ma'fyn.*
35.	8.	d.	سبع بنات	*Sebaä Benât.*	*Seba' Benât.*
35.	8.	d.	———	*Tell Elatîch.*	*Tell Elâtyeh.*
35.	7.	d.	———	*Zâwâtîn.*	*Zâouâtyn, butte.*
35.	6.	d.	———	*Aboû-Serâïe.*	*Abou-Seraye.*
35.	7.	d.	كفر زنين	K. Zenéïn.	Kafr Zeneyn.
35.	8.	d.	تلّ الدقيق	*Tell el-Deqîq.*	*Tell el-Deqyq.*
35.	16.	d.	المماليك	El-Mamâlik.	*El-Mamâlyk.*
35.	15.	d.	صان	*Ruines de* Tanis *ou* Sân.	Sân, *ruines.* (TANIS.)
35.	15.	d.	الولد زهيرى	*El-Waled Zeheïréh.*	*El-Oualed Zeheyreh.*
35.	15.	d.	كفر تلّ منجيه	K.Tell Mennegïéh.	*K. Tell Menegyeh.*
35.	15.	d.	كفر المالكين	K. el-Mâlikîn.	Kafr el-Mâlikyn.
35.	15.	î.	———	*Aoûlâd 'Amlit.*	*Aoulâd A'mlyt.*
35.	16.	d.	تلّ الاب	*Tell el-Ab.*	*Tell el-Ab.*
35.	16.	d.	ابقو	*Ruines d'*Ebqoû.	Ebqou, *ruiné.*
35.	16.	d.	راس الولد	*Râs el-Weled.*	*Râs el-Oualed.*
35.	16.	d.	المالكين	El-Mâlikîn.	El-Mâlikyn.
23.	10.	d.	اوتاد	*Aoûtâd.*	*Aoutâd.* G.
23.	20-21-27.	d.	جبل احمد طاهر	*Montagnes d'Ahmed Tâher.*	*Gebâl Ahmed Tâher* G.
23.	28.	d.	———	*Bassin des Lacs amers*	*Lacs amers.* (LACUS AMARI.)
31.	3.	d.	———	*Ruines de* Serapeum	*Ruines.* (SERAPEUM.)
31.	3.	d.	شيخ الندى	*Chéïk el-Nedî.*	*Cheykh el-Nedy.*
31.	12.	d.	بير مره	*Bîr Morrah.*	*Byr Morrah,* puits.
31.	11.	d.	———	*Ruines.*	*Ruines.* (THAUBASTO.)
31.	10.	d.	بير منايش	*Bîr Menâïech.*	*Byr Menâyech,* puits.
31.	9.	d.	تربة يهودى	*Torbeï Ihoûdî.*	*Torbet Yhoudy,* tourelle.
31.	9.	d.	العيش	*El-Ïch.*	*El-Y'ch,* puits.
31.	9.	d.	دوار ابو سهرغ	Dowâr Aboû-Sahrig.	Douâr Abou-Sahryg.
31.	9.	d.	ابو خشب	*Ruines d'Aboû-Kachab* ou *Aboû-Kéïcheïd.*	*Abou-Khachab* ou *Abou-Keycheyd.* (HERO.)
31.	9.	d.	صوالح	Sawâlh.	Saouâlh.

N.° de la planche de l'Atlas géog.	N.° du carreau.	Position du lieu.	NOMS écrits en arabe dans les planches de l'Atlas géographique	TRANSCRIPTION suivie dans les planches de l'Atlas géographique.	TRANSCRIPTION selon l'orthographe de l'ouvrage.
31.	10.	d.	جبل الخير	*Gebel el-Kéïr.*	*Gebel el-Kheyr.*
31.	10.	d.	سبع ببار	*Sabbaä Bîâr.*	*Saba' Byâr* [les sept puits].
31.	10.	d.	مية حمر	Mïï Kamar.	Myt Khamar.
31.	10.	d.	موكل	Mouqfar *ou* Mawqel.	*Mouqfar* ou *Mawkel, ruines.*
31.	11.	d.	بركة تمساح	*Lac Temsaḥ.*	*Birket Temsâh.*
31.	12.	d.	بير تيهه	*Bîr Tîhéh.*	*Byr Tyheh,* puits.
31.	10.	d.	بير ابو صغير	*Bîr Aboû-Sogaïr.*	*Byr Abou-Soghayr,* puits.
31.	19.	d.	كراش	*Karâch, marais salans*	*Karâch.*
31.	21.	d.	بير مكدل	*Bîr Maïkdal.*	*Byr Makhdal,* puits.
31.	20.	d.	بير ابو روق	*Bîr Aboû-Roûq.*	*Byr Abou-Rouq,* puits.
31.	27.	d.	بلّاح	*Ballâḥ.*	*Birket Ballâh.*
31.	27.	d.	راس البلّاح	*Râs el-Ballâḥ.*	*Râs el-Ballâh,* point de l'étang.
31.	27.	d.	———	*Ruines.*	*Ruines.* (SAIS.)
31.	25.	d.	بير الابن طفاله	*Bîr el-ebn-Tofâléh.*	*Byr el-ebn-Tofâleh,* puits.
31.	35.	d.	جسر القناطير	*Pont du Trésor, ou* El-Qanâtir.	*Gesr el-Qanâtyr.*
31.	38.	d.	العراس	*El-'Arâs.*	*El-A'râs,* puits.
31.	33.	d.	عين الطرف	*'Aïn el-Tarf.*	*A'yn el-Tarf.*
31.	34.	d.	عين الحمّام	*'Aïn el-Hamâm.*	*A'yn el-Hammâm.*
31.	33.	d.	تلّ دبوان	*Tell Debowân, ruines*	*Tell Debouân, ruines*
31.	34.	d.	تلّ دفينه	*Tell Defeïnéh, ruines.*	*Tell Defeyneh, ruines.* (DAPHNÆ.)
31.	34.	d.	القلعه	*El-Qalaäh.*	*El-Qala'h.*
31.	34.	d.	بحر منصوره	*Baḥar Mansoûrah.*	*Bahr Mansourah.*
31.	33.	d.	مشره حصّه	*Mechrah Hesséh.*	*Mechrah Hesseh.*
31.	33.	d.	راس العدم	*Râs el-'Adîm.*	*Râs el-A'dym.*
31.	33.	d.	تلّ شونه	*Tell Choûnéh.*	*Tell Chounch.*
31.	33.	d.	———	*Village ruiné.*	———
31.	33.	d.	تلّ شوه	*Tell Chowéh.*	*Tell Chouch.*
32.	18.	d.	بير مسوديه	*Bîr Meçoûdîâh.*	*Byr Mesoudyah,* puits.
32.	18.	d.	العريش	El-'Arîch.	El-A'rych.
32.	20.	d.	خرّوب	*'Karroûb.*	*Kharroub,* puits.
32.	30.	d.	———	*Étang d'eau saumâtre*	———
32.	11.	d.	وادى العريش	*Wâdî el-'Arîch.*	*Ouâdy el-Arych.* (TORRENS ÆGYPTI.)
32.	30.	d.	زاوى	*Zâwî, village sous terre.*	Zâouy.
32.	40.	d.	ريفه	RÉFAH.	REYFAH.
33.	2.	d.	بحيره	*Béheïréh.*	*Beheyreh,* puits.

N.° de la planche de l'Atlas géogr.	N.° du carreau.	Position du lieu.	NOMS écrits en arabe dans les planches de l'Atlas géographique	TRANSCRIPTION suivie dans les planches de l'Atlas géographique.	TRANSCRIPTION selon l'orthographe de l'ouvrage.
33.	10.	d.	بير العبد	*Bîr el-'Abdoû* [*puits de l'esclave*].	*Byr el-A'bd.*
	9.	d.	جبال الجلس	*Montagnes de Gels.*	*Gebâl el-Gels.* G.
33.	14.	d.	بركة عيش	*Ruines de Berkeï 'Aïch.*	Birket A'ych, *ruines*
33.	20.	d.	صبخة بردوال	*Sabâ'kat Bardowâl*, ou *lac de Baudouin.*	*Sabakhat Bardouâl.* (LACUS SIRBONIS.)
33.	19.	d.	راس الكسرون	*Râs el-Kaçaroûn.*	*Râs el-Kasaroun*, cap. (MONS CASIUS et CASSIO.)
33.	30.	d.	راس ستراكى	*Râs Strakî.*	*Râs Straky*, cap et ruines. (OSTRACENA.)
34.	4.	d.	———	*Ruines.*	*Ruines.* (MAGDOLUM.)
34.	5.	d.	بير الدودار	*Bîr el-Dowédâr.*	*Byr el-Douedâr*, puits.
34.	8.	d.	قطيد	Qatîéh.	Qatyeh. (PENTASCHOENON.)
34.	8.	d.	اقتاحيه	*Oqtâhïéh.*	*Oqtâhyeh*, puits.
34.	14.	d.	رمّانه	Rommânéh.	Rommâneh.
34.	15.	d.	عنب دياب	*'Anb Dîâb, ruines.*	A'nb Dyâb. (GERRHA.)
34.	14.	d.	فارمه	*Ruines de Faramah*	Fâramah. (CHABRIÆ CHARAX.)
34.	5.	d.	تلّ الهر	*Tell el-Her.*	*Tell el-Her.* (LYCHNOS.)
34.	10.	d.	تلّ السهرع	*Tell el-Seherig, ruines de Sethrum.*	*Tell el-Scheryg, ruines* (SETHRUM vel HERACLEUM.)
34.	9.	d.	الحمرين	El-Hamrîn, *ruines.*	El-Hamryn, *ruines.*
34.	9.	d.	البليزه	*El-Beléïzéh.*	*El-Beleyzeh.*
34.	9.	d.	زهره	*Zaheréh.*	*Zahereh.*
34.	22.	d.	فم الطينه	*Bouche de* Tînéh.	*Fomm el-Tyneh.* (PELUSIACUM OSTIUM.)
34.	21.	d.	قلع الطينه	*Château de* Tînéh, *ruiné.*	*Ruines.*
34.	13.	î.	———	*Ruines de Peluse.*	*Tyneh.* (PELUSIUM.)
34.	18.	î.	الوات	*Alouât.*	*Alouât.*
34.	17.	î.	راس	*Râs.*	*Râs.*
34.	17.	î.	راس الراجيه	*Râs el-Râgîéh.*	*Râs el-Râgyeh*, cap.
34.	18.	î.	المقبة	*El-Maqbeï.*	*El-Maqbet.*
34.	21.	d.	فم الامّ فارج	*Bouche d'*Om Fâreg.	*Fomm el-Omm Fâreg.* (TANITICUM OSTIUM.)

PROVINCE DE MANSOURAH.

30.	10.	d.	طصفه	Tasféh.	Tasfeh.
30.	10.	d.	منشيه	Menchîéh.	Menchyeh.
30.	10.	d.	كفر منشيه	K. Menchîéh.	Kafr Menchyeh.
30.	10.	d.	الزمرونيه	El-Zamroûnïéh.	El-Zamrounyeh.
30.	10.	d.	كفر رجب	K. Rageb.	Kafr Rageb.
30.	10.	d.	صفين	Safeïn.	Safeyn.
30.	10.	d.	القيطون	El-Qeïtoûn.	El-Qeytoun.
30.	10.	d.	كفر ابو زيد	K. Aboû-Zeïd.	Kafr Abou-Zeyd.
30.	10.	d.	هلّه	Halléh.	Halleh.
30.	10.	d.	العقميه	El-'Atmïéh.	El-A'tmyeh.
30.	10.	d.	ميت العزّ	Mît el-'Ezz.	Myt el-E'zz.
30.	10.	d.	مسنه	Meçeneh.	Meseneh.
30.	10.	d.	شنبارت	Chanbâret.	Chanbâret.
30.	18.	d.	ديشيس	Dîchîs.	Dychys.
30.	18.	d.	ميت يعيش	Mît Ïaïch.	Myt Ya'ych.
30.	19.	d.	دويده	Dowîdéh.	Douydeh.
30.	18.	d.	برون	Beroûn.	Beroun.
30.	18.	d.	سهرجت	Sahragt.	Sahragt. (NATHO.)
30.	18. 19.	d.	بنى عباد	Bénî-'Abâd.	Beny-A'bâd.
30.	18.	d.	ميت معصره	Mît Maâsarah.	Myt Ma'sarah.
30.	18.	d.	ميت ناجى	Mît Nâgî.	Myt Nâgy.
30.	19.	d.	تهفنت	Téhéfent.	Tehefent.
30.	19.	d.	كفر محدم	K. Mo'kdem.	Kafr Mokhdem.
30.	19.	d.	تلّ محدم	*Tell Mo'kdem.*	*Tell Mokhdem.* (CYNOPOLIS.)
30.	18.	d.	كفر ابو جامع	K. Aboû-Gâmâ.	Kafr Abou-Gâma'.
30.	18.	d.	كفر ميت ناجى	K. Mît Nâgî.	Kafr Myt Nâgy.
30.	18.	d.	كوم النور	Koûm el-Noûr.	Koum el-Nour.
30.	18.	d.	دنديط	Dondéït.	Dondeyt.
30.	18.	d.	ميت الفاتك	Mît el-Fâtek.	Myt el-Fâtek.
30.	18.	d.	سنتناى	Sentinâï.	Sentinây.
30.	18.	d.	ميت غمر	Mît Gamar.	Myt Ghamar.
30.	18.	d.	بشلوس	Bachaloûs.	Bachalous.
30.	26.	d.	دقدوس	Daqadoûs.	Daqadous.
30.	26.	d.	كوم النور	Koûm el-Noûr.	Koum el-Nour.
30.	27.	d.	كفر	*Village.*	Kafr.
30.	27.	d.	حسان	Haçân.	Hasân.
30	26.	d.	منصوره	Mansoûrah.	Mansourah.
30.	28.	d.	الطواحين	El-Tawâhîn.	El-Taouâhyn.
30.	26.	d.	كفر ابو لبن	K. Aboû-Laben.	Kafr Abou-Laben.
30.	27.	d.	شبرا سوره	Chobrâ Soûrah.	Chobrâ Sourah.
30.	26.	d.	كفر سرنجه	K. Sarnagéh.	Kafr Sarnagéh
30.	26.	d.	جوهرى	Gawharî.	Gaouhary.
30.	28.	d.	كفر عبدوه	K. 'Abdoûéh.	Kafr A'bdoueh.
30.	26.	d.	بشلى	Bechlî.	Bechly.
30.	27.	d.	الهوابه	El-Hawâber.	El-Haouâber. (BUSIRIS.)
30.	25.	d.	كفر نعمان	K. Naâmân.	Kafr Na'amân.

N.° de la planche de l'Atlas géogr.	N.° du carreau.	Position du lieu.	NOMS écrits en arabe dans les planches de l'Atlas géographique	TRANSCRIPTION suivie dans les planches de l'Atlas géographique.	TRANSCRIPTION selon l'orthographe de l'ouvrage.
30.	26.	d.	دماص	Damâs.	Damâs.
30.	26.	d.	كفر تله	K. Teléh.	Kafr Teleh.
30.	25.	d.	ميت اشنه	Mît Echnéh.	Myt Echneh.
30.	26.	d.	بهيده	Behîdéh.	Behydeh.
30.	36.	d.	جميزه	Gemêïzéh.	Gemeyzeh.
30.	34.	d.	فيشه	Fichéh.	Fycheh.
30.	35.	d.	برمتوش	Beremtoûch.	Beremtouch.
30.	36.	d.	كفر سلمه	K. Salaméh.	Kafr Salameh.
30.	33.	d.	ميت دمسيس	Mît Demsîs.	Myt Demsys.
30.	34.	d.	كفر طنّامل	K. Ṭonnâmel.	Kafr Tonnâmel.
30.	34.	d.	طنّامل	Ṭonnâmel.	Tonnâmel.
30.	34.	d.	المنداره	El-Mandârah.	El-Mandârah.
30.	36.	d.	ابو قرامية	Aboû-Qarâmît.	Abou-Qarâmyt.
30.	35.	d.	الزراقى	El-Zarâqî.	El-Zarâqy.
30.	34.	d.	كفر منداره	K. Mandârah.	Kafr Mandârah.
30.	34.	d.	المنداره	Mandârah.	El-Mandârah.
30.	35.	d.	كفر طنبول	K. Ṭanboûl.	Kafr Tanboul.
30.	35.	d.	طنبول	Ṭanboûl.	Tanboul.
30.	34.	d.	ميت فضاله	Mît Faḍâléh.	Myt Fadâleh.
30.	34.	d.	كفر محمود	K. Mahmoûd.	Kafr Mahmoud.
30.	34.	d.	شيوه	Chîwéh.	Chyoueh.
30.	35.	d.	كفر دروه	K. Daroûéh.	Kafr Daroueh.
30.	34.	d.	ميت معانده	Mît Mââned.	Myt Ma'âned.
30.	35.	d.	دروه	Darouéh.	Daroueh.
30.	34.	d.	شبرا ويش	Chobrâ Wîch.	Chobrâ Ouych.
30.	34.	d.	ميت العمى	Mît el-'Amä.	Myt el-Amä.
30.	34.	d.	شنيسا العدا	Chenîçâ el-Gadâ.	Chenysâ el-Chadâ.
30.	37.	d.	كفر	Kafr.	Kafr.
30.	37.	d.	البيضه	El-Bêïḍah.	El-Beydah.
30.	35.	d.	كفر	Kafr.	Kafr.
30.	34.	d.	ميت بزو	Mît Bezoû.	Myt Bezou.
30.	34.	d.	الحماقات	El-Hamâqât.	El-Hamâqât.
30.	34.	d.	كفر سلاميه	K. Salâmîéh.	Kafr Salâmyeh.
30.	36.	d.	المنجله	El-Mengalah.	El-Mengalah.
30.	36.	d.	تلّ طنبول	*Tell Ṭanboûl.*	*Tell Tanboul.* (Leontopolis.)
35.	3.	d.	ميت الغراب	Mît el-Gorâb.	Myt el-Ghorâb.
35.	2.	d.	سرنسه	Serneçéh.	Serneseh.
35.	3.	d.	ميت العمرى	Mît el-'Amrî.	Myt el-A'mry.
35.	2.	d.	العراقه	El-Garâqah.	El-Gharâqah.
35.	3.	d.	كفر	Kafr.	Kafr.
35.	3.	d.	نوب طريف	Noûb Ṭarîf.	Noub Taryf.
35.	2.	d.	شنسه	Cheneçéh.	Cheneseh.
35.	2.	d.	ميت ابو الحارث	Mît Aboû-el-Hâret.	Myt Abou-l-Hâret.
35.	4.	d.	ابو داود	Aboû-Dâoûd.	Abou-Dâoud.
35.	3.	d.	شنفاص	Chenfâs.	Chenfâs.
35.	3.	d.	ميت العرب	Mît el-'Arab.	Myt el-A'rab.
35.	2.	d.	سنجى	Singî.	Singy.
35.	2.	d.	الديريس	El-Dîrîs.	El-Dyrys.
35.	3.	d.	كفر الغراب	K. el-Ġorâb.	Kafr el-Ghorâb.
35.	3.	d.	كفر	Kafr.	Kafr.
35.	5.	d.	اللبايده	El-Lebâïdéh.	El-Lebâydeh.
35.	4.	d.	ميه	Maïe.	Mayeh.
35.	3.	d.	كفر	Kafr.	Kafr.
33.	6.	d.	كفور سباخ	Kofoûr Sebâ'k.	Kofour Sebâkh.
35.	2.	d.	بقطارس	Boqtâres.	Boqtâres.
35.	3.	d.	شبراهور	Chobrâhoûr.	Chobrâhour.
35.	4.	d.	تمريه	Tamarîéh.	Tamaryeh.
35.	2.	d.	الجرّاح	El-Garrâḥ.	El-Garrâh.
35.	3.	d.	المنشيه	El-Menchîéh.	El-Menchyeh.
35.	3.	d.	كفر شبراهور	K. Chobrâhoûr.	Kafr Chobrâhour.
35.	3.	d.	ترعة بصردى	*Canal de Bassera-dî.*	*Tera'h Basserady.* T.
35.	2.	d.	اجا	Agâ.	Agâ.
35.	4.	d.	الربای	El-Rob'âï.	El-Robâ'y.
35.	3.	d.	كفر المنشيه	K. el-Merichîéh.	Kafr el-Menchyeh.
35.	2.	d.	ديرب	Dîarb.	Dyarb.
35.	5.	d.	———	*Digue de Senbellâ-wîn.*	*Gesr Senbellâouyn.* g.
35.	5.	d.	———	*Digue ruinée nom-mée* Gam.	*Gam.* g.
35.	5.	d.	زفر	Zafar.	Zafar.
35.	4.	d.	البيضه	El-Bêïḍah.	El-Beydah.
35.	2.	d.	ديريس	Dîrîs.	Dyrys.
35.	7.	d.	كفر ابراش	K. Abrâch.	Kafr Abrâch.
35.	2.	d.	البلوق	El-Belloûq.	El-Bellouq.
35.	1.	d.	المنيه	El-Menîéh.	El-Menyeh.
35.	2.	d.	شنسه	Cheneçéh.	Cheneseh.
35.	2.	d.	سنجيد	Singîd.	Singyd.
35.	3.	d.	كفر البوت	K. el-Boûhâ.	Kafr el-Bouhâ.
35.	5.	d.	السنبلاويين	El-Senbellâoûïn.	El-Senbellâouyn.
35.	2.	d.	تلبنت	Talbint.	Talbent.
35.	2.	d.	ميت العمرى	Mît el-'Amrî.	Myt el-A'mry.
35.	3.	d.	عبرا	Chobrâ.	Chobrâ.
35.	4.	d.	شيخ امير عبد الله	*Chêïk Emîr 'Abd-allah.*	*Cheykh Emyr A'bd-allah.*
35.	4.	d.	تمى الامديد	Tmî el-Emdîd.	*Tmây el-Emdyd.* (Thmuis.)
35.	2.	d.	سنهوت	Sinhoûkt.	Sinhoukht.

N.° de la planche de l'Atlas géogr.	N.° du carreau.	Position du lieu.	NOMS écrits en arabe dans les planches de l'Atlas géographique	TRANSCRIPTION suivie dans les planches de l'Atlas géographique.	TRANSCRIPTION selon l'orthographe de l'ouvrage.
35.	3-11	d.	بلجاى	Belgâî.	Belgây.
35.	10.	d.	نوسا الغيط	Naoûçâ el-Geït.	Naousâ el-Gheyt, *ruines.*
35.	12.	d.	روم	Roûm.	Roum.
35.	12.	d.	تلبانه	Telbâneh.	Telbâneh.
35.	10.	d.	كفر سلكه	Kafr Salakéh.	Kafr Salakeh.
35.	10.	d.	مية نوسا البحرى	Mït Noûçâ el-Bahrî.	Myt Nouçâ el-Bahry.
35.	10.	d.	كفر شبرا	K. Chobrâ.	Kafr Chobrâ.
35.	11.	d.	الهواوشه	El-Hawâoûchéh.	El-Haouâoucheh.
35.	11.	d.	المنيه	El-Ménïéh.	El-Menyeh.
35.	11.	d.	مية قيرات	Mït Qéïrât.	Myt Qeyrât.
35.	11.	d.	نقيطه	Noqeïtah.	Noqeytah.
35.	10.	d.	شنوبر	Chenawber.	Chenaouber.
35.	10.	d.	كفر الشيخ	K. el-Chéïk.	Kafr el-Cheykh.
35.	11.	d.	منية سندوب	Minïeï Sindoûb.	Minyet Sindoub.
35.	11.	d.	شها	Chahâ.	Chahâ.
35.	10.	d.	اويش	Awïch.	Aouych.
35.	11.	d.	جديه	Gedaïdéh.	Gedaydeh.
35.	11.	d.	برقنقس	Barqnaqs.	Barqnaqs.
35.	12.	d.	دبو عوام	Deboû 'Awâm.	Debou A'ouâm.
35.	11.	d.	سندوب	Sindoûb.	Sindoub.
35.	11.	d.	سلّنت	Sellent.	Sellent. (*Lycopolis dans le voisinage.*)
35.	11.	d.	مية كيرون	Mït Kïroûn.	Myt Kyroun.
35.	12.	d.	مية عزّون	Mït 'Azzoûn.	Myt A'zzoun.
35.	12.	d.	الخليج	El-Kalïg.	El-Khalyg.
35.	13.	d.	طنّاح	Tannâh.	Tannâh.
35.	11.	d.	مية الصارم	Mït el-Sârem.	Myt el-Sârem.
35.	12.	d.	الكوم	El-Koûm.	El-Koum.
35.	15.	d.	كفر المالكين	K. el-Mâlikïn.	Kafr el-Mâlikyn.
35.	13.	d.	مية سويد	Mït Soûïd.	Myt Souyd.
35.	10.	î.	مية بدر خميس	Mït Badr 'Kamîs.	Myt Bedr Khamys.
35.	11.	d.	كفر سندوب	K. Sindoûb.	Kafr Sindoub.
35.	12.	d.	شبرا	Chobrâ.	Chobrâ.
35.	10.	d.	كفر	Kafr.	Kafr.
35.	10z	d.	مية خميس	Mït 'Kamîs.	Myt Khamys.
35.	11.	d.	منصورة	MANSOÛRAH.	MANSOURAH.
35.	12.	d.	اسطنهاى	Astenhâïe.	Astenhâye.
35.	12.	d.	ترعة طنا	*Tora Tannâ.*	*Tora'h Tannâ.* T.
35.	11.	d.	مية على	Mït 'Alï.	Myt A'ly.
35.	12.	d.	بدّين	Beddïn.	Beddyn.
35.	13.	d.	تلّ الدبله	TELL EL-DÉBELÉH	*Tell el-Debeleh.* (DIOSPOLIS.)
35.	14.	d.	الزيبله	El-Zéïbléh.	El-Zeybleh.
35.	15.	d.	———	*Ruines.*	*Butte de ruines.*

N.° de la planche de l'Atlas géogr.	N.° du carreau.	Position du lieu.	NOMS écrits en arabe dans les planches de l'Atlas géographique	TRANSCRIPTION suivie dans les planches de l'Atlas géographique.	TRANSCRIPTION selon l'orthographe de l'ouvrage.
35.	14.	d.	بركة الدقهليه	PLAINE DE DAQHÉLÎÉH.	*Birket el-Daqhelyeh* (étang et plaine).
35.	11.	d.	كفر شيخ	K. Chéïk.	Kafr Cheykh.
35.	11.	d.	كفر زهرات	K. Zaharât.	Kafr Zaharât.
35.	11.	d.	دنابيق	Danâbïq.	Danâbyq.
35.	11.	d.	جديله	Gedïléh.	Gedyleh.
35.	19.	d.	كفر قلنجيل	K. Qalengïl.	Kafr Qalengyl.
35.	19.	d.	سلمون	Salamoûn.	Salamoun.
35.	21.	d.	مية طريف	Mït Tarïf.	Myt Taryf.
35.	19.	d.	مية مزاح	Mït Mezâh.	Myt Mezâh.
35.	19.	d.	مية فاتك	Mït Fâtek.	Myt Fâtek.
35.	21.	d.	ديرب	Diarb.	Dyarb.
35.	20.	d.	محلّة دمنه	Mahalleï Dimnah.	Mehallet Dimnah.
35.	19.	d.	الريدانيه	El-Rïdânïéh.	El-Rydânyeh.
35.	20.	d.	المنية محلّة دمنه	El-Menïeï Mahalleï Dimnah.	El-Minyet Mehallet Dimnah.
35.	19	d.	الخياريه	El-'Kïârïéh.	El-Khyâryeh.
35.	20.	d.	شوها	Choûhâ.	Chouhâ.
35.	20.	d.	الزعفرانى	El-Za'afrânî.	El-Za'frâny.
35.	20.	d.	عبد المومن	'Abd el-Moûmen.	A'bd el-Moumen.
35.	20.	d.	مية ظافر	Mït Đâfer.	Myt Dâfer.
35.	20.	d.	جزيرة	Gézïreï.	Gezyret.
35.	20.	d.	مية كونه	Mït Koûnéh.	Myt Kouneh.
35.	21.	d.	مية العرايا	Mït el-'Arâïâ.	Myt el-A'râyâ.
35.	20,	d.	دموه	Demouéh.	Demoueh.
35.	21.	d.	مية شراف	Mït Cherâf.	Myt Cherâf.
35.	20.	d.	كفر القباب	K. el-Qebâb.	Kafr el-Qebâb.
35.	20.	d.	قباب صغرا	Qebâb Sogarä.	Qebâb Sogharâ.
35.	22.	d.	البابين	El-Bâbéïn.	El-Bâbeyn.
35.	21.	d.	اشمون	Achmoûn.	Achmoun. (*Mendes.*)
35.	21.	d.	ترعة اشمون	*Canal d'Achmoûn* ou *Mansoûrah.*	*Tora'h Achmoun*, T., BRANCHE MENDÉSIENNE.
35.	20.	d.	القباب وحشه	El-Qebâb Weheché.	El-Qebâb Ouehecheh.
35.	21.	d.	دكرنس	Dekernès.	Dekernes.
35.	21.	d.	مية حلّوج	Mït Halloûg.	Myt Halloug.
35.	21.	d.	مية السودان	Mït el-Soûdân.	Myt el-Soudân.
35.	21.	d.	منا غصين	Monâ Goséïn.	Monâ Ghoseyn.
35.	20.	d.	كفر البزو	K. el-Bezoû.	Kafr el-Bezou.
35.	19.	d.	بداله	Bedâléh.	Bedâleh.
35.	20.	d.	مية النحال	Mït el-Nahâl.	Myt el-Nahâl.
35.	19.	d.	المنيه	El-Menïéh.	El-Minyet.
35.	20.	d.	السناسفه	El-Senâsféh.	El-Senâsfeh.
35.	20.	d.	دمجلت	Demigelt.	Demigelt.

N.° de la planche de l'Atlas géogr.	N.° du carreau.	Position du lieu.	NOMS écrits en arabe dans les planches de l'Atlas géographique	TRANSCRIPTION suivie dans les planches de l'Atlas géographique.	TRANSCRIPTION selon l'orthographe de l'ouvrage.
35.	20.	d.	القلوبيه	El-Qeloûbiéh.	El-Qeloubyeh.
35.	20.	d.	كفر	Kafr.	Kafr.
35.	21.	d.	المعمنه	El-Maâmnéh.	El-Ma'mneh.
35.	21.	d.	كفر عبيد	K. 'Abîd.	Kafr A'byd.
36.	21.	d.	ميت حديد	Mît Hadîd.	Myt Hadyd.
35.	19.	d.	برمون	Baramoûn.	Baramoun.
35.	21.	d.	دراكسه	Darâkséh.	Darâkseh.
35.	22.	d.	الحلاوة	El-Halaweï.	El-Halâouet.
35.	21.	d.	المنشيه ميت عاصم	El-Minchîéh Mît 'Asem.	El-Menchyeh Myt A'âsem.
35.	20.	d.	كفر ابو نصر	K. Aboû-Nasr.	Kafr Abou-Nasr.
35.	21.	d.	ميت النصارى	Mît el-Nosârä.	Myt el-Nosârä.
35.	22.	d.	ميت عاصم	Mît 'Asem.	Myt A'âsem.
35.	22.	d.	حلاوة السهو	Halâweï el-Sehoû.	Halâouet el-Sehou.
35.	21.	d.	ميت طاهر	Mît Ṭâher.	Myt Ṭâher.
35.	22.	d.	كفر ابو زكرى	K. Aboû-Zekrî.	Kafr Abou-Zekry.
35.	19.	d.	كفر برمون	K. Baramoûn.	Kafr Baramoun.
35.	19.	d.	كفر بداوه	K. el-Bedâwéh.	Kafr el-Bedâoueh.
35.	20.	d.	نجيره	Négîréh.	Negyreh.
35.	22.	d.	كفر فنيس	K. Fenîs.	Kafr Fenys.
35.	22.	d.	كفر اعلام	K. Aâllâm.	Kafr A'llâm.
35.	22.	d.	بلتاج	Beltâg.	Beltâg.
35.	22.	d.	البسلوله	El-Balsoûléh.	El-Balsouleh.
35.	21.	d.	ميت دمنى	Mît Dimnä.	Myt Dimnä.
35.	28.	d.	بداوه	Bedâwéh.	Bedâoueh.
35.	28.	d.	ترّانس	Terrânis.	Terrânis.
35.	30.	d.	ميت القمّص	Mît el-Qommos.	Myt el-Qommos.
35.	31.	d.	كفر	*Village.*	Kafr.
35.	30.	d.	برنبال الكبيره	Berinbâl el-Kebîréh.	Berinbâl el-Kebyreh.
35.	30.	d.	الكردى	El-Kordî.	El-Kordy.
35.	30.	d.	سلسله	Selseléh.	Selseleh.
35.	31.	d.	مشريف	Méchrîf.	Mechryf.
35.	31.	d.	البسراط	El-Bosrât.	El-Bosrât.
35.	31.	d.	كفر الجديد	K. el-Gedîd.	Kafr el-Gedyd.
35.	31.	d.	ميت مراجه	Mît Marâgéh.	Myt Marâgeh.
35.	31.	d.	جمليه	Gemâlîéh *ou* Gemîléh.	Gemalyeh *ou* Gemyleh.
35.	31.	d.	———	*Canal de Gemîléh.*	*Canal de Gemyleh.* T.

PROVINCE DE DAMIETTE.

35.	17.	g.	ابستو	Abestoû.	Abestou.
35.	18.	g.	كفر الحصّه	K. el-Hesséh.	Kafr el-Hesseh.
35.	18.	g.	كفر نبروه	K. Nabaroûéh.	Kafr Nabaroueh.
33.	19.	g.	كفر البهوت	K. Behoût.	Kafr Behout.
35.	19.	g.	ميت عنتر	Mît 'Antar.	Myt A'ntar.
35.	18.	g.	الدروتين	El-Deroûtéïn.	El-Derouteyn.
35.	17.	g.	طيره	Tîréh.	Tyreh.
35.	19.	g.	عرانقاس	Cherânqâs.	Cherânqâs.
35.	18.	g.	ديرين	Dirîn.	Dyryn.
35.	18.	g.	نبروه	Nabaroûéh.	Nabaroueh.
35.	19.	g.	كفر العرب	K. el-'Arab.	Kafr el-A'rab.
35.	18.	g.	الحامين	El-Hâmîn.	El-Hâmyn.
35.	19.	g.	كفر جنينه	K. Genînéh.	Kafr Geneyneh.
35.	18.	g.	نكـه	Nekéh.	Nekeh.
35.	19	g.	المنيل	El-Menîel.	El-Menyel.
35.	19.	g.	طويلة برمون	Ṭawîleï Baramoûn.	TaouyletBaramoun
35.	18.	g.	البروتين	El-Deroûtéïn.	El-Berouteyn.
35.	18.	g.	ترعة نبروه	CANAL DE NABAROÛÉH.	*Tora'h Nabaroueh.* T.
35.	18.	g.	نشا	Nechâ.	Nechâ.
35.	18-19.	g.	دمرو	Demroû.	Demrou.
35.	19.	g.	مناخله	Monâkléh.	Monâkhleh.
35.	18.	g.	طيبة	Ṭîbeï.	Tybet.
35.	18.	g.	كفر نشا	K. Nechâ.	Kafr Nechâ.
35.	18.	g.	كفر بهوت	K. Behoût.	Kafr Behout.
35.	18.	g.	طبلّوها	Ṭabelloûhâ.	Tabellouhâ.
35.	19.	g.	كفر كتّامه	K. Kattâméh.	Kafr Kattâmeh.
35.	19.	g.	دياسط	Diâst.	Dyâst.
35.	19.	g.	ميت زنقر	Mît Zonqor.	Myt Zonqor.
35.	18-26.	g.	كفر طبلّوها	K. Ṭabelloûhâ.	Kafr Tabellouhâ.
35.	27.	g.	بطره	Batrah.	Batrah.
35.	26.	g.	بهوت	Béhoût.	Behout.
35.	27.	g.	بوساط النصارى	Boûçat el-Nosârä.	Bousât el-Nosârä.
35.	28.	g.	كفر الحطبه	K. el-Ḥaṭabéh.	Kafr el-Hatabeh.
35.	28.	g.	كفر دملّاش	K. Demillâch.	Kafr Demillâch.
35.	28.	d.	محلّة مشاق	Maḥalleï Michâq.	Mehallet Michâq.
35.	28.	d.	بساط كريم الدين	Boçât Kerîm el-dîn.	Bousât Kerym el-Dyn.
35.	29.	d.	بجيلات	Begilât.	Begylât.
35.	29.	d.	كفر	*Village.*	Kafr.
35.	28.	g.	كفر دبوسى	K. Daboûçî.	Kafr Dabousy.
35.	29.	d.	شارمسه	Châramsâh.	Châramsâh.

N.° de la planche de l'Atlas géogr.	N.° du carreau.	Position du lieu.	NOMS écrits en arabe dans les planches de l'Atlas géographique	TRANSCRIPTION suivie dans les planches de l'Atlas géographique.	TRANSCRIPTION selon l'orthographe de l'ouvrage.
35.	24.	d.	الحسن	El-Mahaçen.	El-Mahasen.
35.	24.	d.	طايمه	Ṭâïméh.	*Taymeh.*
35.	24.	d.	المحمدى	El-Moḥamdî.	*El-Mohamdy, r.* (1)
35.	24.	d.	كفر الشرايدة	Kafr el-Cherâïdéh.	*K. el-Cherâydeh, r.*
35.	24.	d.	سدايده	Sedâïdéh.	*Sedâydeh, r.*
35.	24.	d.	المشامشى	El-Mechâmchî.	*El-Mechâmchy, r.*
35.	24.	d.	شرايد	Cherâïd.	*Cherâyd, r., deux positions.*
35.	24.	d.	اولاد حنه	Aoûlâd Henném.	Aoulâd Henneh.
35.	24.	d.	الفريسات	El-Ferîçât.	*El-Ferysât, r.*
35.	23.	d.	خرابه	Karâbah.	Kharâbeh.
35.	24.	d.	مشايخ	Mechâïk.	Mechâykh.
35.	24.	d.	الفهادى	El-Fahâdî.	El-Fahâdy.
35.	24.	d.	الفريسات	El-Ferîçât.	El-Ferysât.
35.	24.	d.	اولاد حنين	Aoûlâd Honéïn.	Aoulâd Honeyn.
35.	24.	d.	كفر بحر البلاد	K. Baḥar el-Belâd.	Kafr Bahr el-Belâd.
35.	24.	d.	النزله	El-Nezléh.	*El-Nazleh, r.*
35.	24.	d.	اولاد بانى	Aoûlâd Bânî.	Aoulâd Bâny.
35.	32.	d.	اولاد عصفور	Aoûlâd 'Asfoûr.	Aoulâd A'sfour.
35.	23.	d.	فريسات جديده	Ferîçât Gedîdéh.	Ferysât Gedydeh.
35.	31.	d.	الحمارنه	El-Ḥamârnéh.	El-Hamârneh.
35.	32.	d.	البرايره	El-Bérâïréh.	El-Berâyreh.
35.	32.	d.	اولاد القزاق	Aoûlâd el-Qazâk.	Aoulâd el-Qazâk.
35.	32.	d.	القتايله	El-Qatâïléh.	El-Qatâyleh.
35.	31.	d.	ميت حضر	Mît Heḍer.	Myt Heder.
35.	32.	d.	اولاد احمد	Aoûlâd Aḥmed.	Aoulâd Ahmed.
35.	32.	d.	اولاد سرج	Aoûlâd Serg.	Aoulâd Serg.
35.	32.	d.	المنزلـــه	El-Menzaléh.	El-Menzaleh. (Parenthèse.)
35.	32.	d.	تعلبى	Ta'âlbî.	Ta'lby.
35.	32.	d.	طوابره	Ṭawâbréh.	Taouâbreh.
35.	32.	d.	قرامسى	Qarâmsî.	Qarâmsy.
35.	32.	d.	———	Aoûlâd Serag.	Aoulâd Serag.
35.	32.	d.	———	*Chéïk Nasr.*	*Cheykh Nasr.*
35.	32.	d.	العصافير	El-'Aṣâfer *ou* Ṣâfîr.	El-A'sâfyr *ou* Sâfyr.
35.	32.	d.	عزبة الف	'Ezbeï Elf.	E'zbet Elf.
35.	32.	d.	اولاد نور	Aoûlâd Noûr.	Aoulâd Nour.
35.	32.	d.	اولاد علم	Aoûlâd 'Alem.	Aoulâd A'lem.
35.	32.	d.	الدير	El-Déïr.	El-Deyr.
35.	32.	d.	البرملات	El-Berchlât.	El-Berchlât.
35.	32.	d.	الجاتش	El-Gâtach.	El-Gâtach.
35.	32.	d.	عاملة	Châmamléh.	Châmamleh.
35.	32.	d.	اولاد نصر	Aoûlâd Naṣr.	Aoulâd Nasr.

(1) *r.*, abréviation du mot *ruiné*.

N.° de la planche de l'Atlas géogr.	N.° du carreau.	Position du lieu.	NOMS écrits en arabe dans les planches de l'Atlas géographique	TRANSCRIPTION suivie dans les planches de l'Atlas géographique.	TRANSCRIPTION selon l'orthographe de l'ouvrage.
35.	32.	d.	براسنه	*Barâsnéh.*	*Barâsneh, ruiné.*
35.	32.	d.	العدجيره	El-'Adgîréh.	El-A'dgyreh.
35.	32.	d.	كشاشه	Kachâchéh.	Kachâcheh.
35.	32.	d.	احمديه	Aḥmedîéh.	Ahmedyeh.
35.	32.	d.	الوحيبه	El-Oûḥéïbéh.	El-Ouheybeh.
35.	32.	d.	شاعروه	Châ'arowéh.	Châ'roueh.
35.	31.	i.	شيخ الحمام	*Chéïk el-Ḥammâm*	*Cheykh el-Hammâm.*
35.	32.	d.	شيخ محمد	*Chéïk Moḥammed*	*Cheykh Mohammed.*
35.	32.	d.	شبول	Cheboûl.	Cheboul.
35.	32.	d.	النسايمه	El-Neçâïméh.	El-Nesâymeh.
35.	32.	d.	الروضه	El-Rawḍah.	El-Roudah.
35.	32.	d.	نبيله	Nébîléh.	Nebyleh.
35.	32.	d.	شيخ نبيله	*Chéïk Nébîléh.*	*Cheykh Nebyleh.* (Parenthèse.)
35.	32.	i.	اطريبه	*Aṭrîbéh.*	*Atrybeh.*
35.	28.	g.	شربين	Cherbîn.	Cherbyn.
35.	28.	g.	دنجواى	Dengoûâïe.	Dengouâye.
35.	29.	d.	كفر الزعتر	K. el-Zaâter.	Kafr el-Za'ter.
35.	29.	d.	الحمديه	El-Aḥmedîéh.	El-Ahmedyeh.
35.	27.	g.	سنديله	Sendîléh.	Sendyleh.
35.	29.	g.	كفر شيخ عطيه	K. Chéïk 'Aṭîéh.	K. Cheykh A'tyeh.
35.	29.	d.	ميت الخولى	Mît el-'Kawlî.	Myt el-Khaouly.
35.	26.	g.	بلقاس	Belqâs.	Belqâs.
35.	26.	g. (2)	المعصره	El-Maâṣarah.	El-Ma'sarah.
35.	29.	d.	الزرقه	El-Zarqah.	El-Zarqah.
35.	29.	g.	الحصاص	El-Ḥaṣâṣ.	El-Hasâs.
35.	29.	g.	الضهاريه	El-Ḍahârîéh.	El-Dahâryeh.
35.	29.	d.	المعصره	El-Maâṣarah.	El-Ma'sarah.
35.	29.	g.	كفر ترع الجديد	K. Tora el-Gédid.	K. Tora'h el-Gedyd.
35.	31.	i.	الافشه	*El-Efchéh.*	*El-Efcheh.*
35.	31.	d.	جميله	*Gemîléh.*	*Gemyleh.*
35.	29.	d.	سرو	Seroû.	Serou.
35.	40.	i.	عمرى	*'Amrî.*	*A'mry.*
35.	39.	i.	الزعجه	*El-Zaâgéh.*	*El-Za'geh.*
35.	39.	i.	الجنيسه	*El-Genîséh.*	*El-Genyseh.*
35.	37.	g.	كفر ترع القديم	K. Tora el-Qadîm.	K. Tora'h el-Qadym.
35.	37.	g.	راس الخليج	Râs el-'Kalîg.	Râs el-Khalyg.
35.	37.	d.	تل كاشف	*Tell Kâchef.*	*Tell Kâchef, santon.*
35.	38.	d.	بركة سرو	*Birkeï Seroû.*	*Birket Serou.* B.
35.	37.	g.	دقس	Daqas.	Daqas.
35.	37.	d.	كفر دقهاله	K. Deqhâlah.	K. Deqhâlah, *ruines*

(2) Dans l'intérieur du Delta, l'on n'a donné l'indication de la rive que pour les lieux situés à environ deux lieues, ou à l'O. de la branche de Damiette, ou à l'E. de celle de Rosette. Quant aux lieux placés à l'E. de la première et à l'O. de la seconde, on les a marqués, comme à l'ordinaire, des lettres d. et g., respectivement, et à quelque distance qu'ils soient de ces deux bras du Nil.

N.° de la planche de l'Atlas géogr.	N.° du carreau.	Position du lieu.	NOMS écrits en arabe dans les planches de l'Atlas géographique	TRANSCRIPTION suivie dans les planches de l'Atlas géographique.	TRANSCRIPTION selon l'orthographe de l'ouvrage.
35.	39.	î.	القرع	*El-Qaraa.*	*El-Qara'.*
35.	39.	î.	الديره	*El-Déïrah.*	El-Deyrah.
35.	37.	g.	دوار البهائم	Dowâr el-Behâïm.	Douâr el-Behâym.
35.	36.	g.	جبل الحورى	*Gebel el-Hoûriéh.*	*Gebel el-Houry, grande butte.*
35.	37.	d.	البريشيه	El-Berïchïéh.	El-Berychyeh.
35.	40.	î.	دميت الرزّ	*Dimïet el-Rozz.*	*Dimyet el-Rozz.*
35.	39	d.	راس قرع	*Râs Qaraa.*	*Râs Qara'.*
35.	40.	î.	الحرون	*El-Héroûn.*	*El-Heroun.*
35.	37.	g.	كفر السوالم	K. el-Sawâlem.	Kafr el-Saouâlem.
35.	37.	d.	شيخ عبّاس	Chéïk 'Abbâs.	Cheykh A'bbâs.
35.	39.	î.	الهواوشه	*El-Haoûâoûchéh.*	*El-Haouâoucheh.*
35.	39.	î.	الكبيره	*El-Kebiréh.*	*El-Kebyreh.*
35.	37.	g.	مية ابو غالب الكبير	Mïť Aboû-Gâleb el-Kebïr.	Myt Abou-Ghâleb el-Kebyr.
35.	37.	g.	كفرمية ابو غالب	Kafr Mïť Aboû-Gâleb.	Kafr Myt Abou-Ghâleb.
35.	37.	d.	كفر شنوى	K. Chenawî.	Kafr Chenaouy.
35.	38.	d.	كفر	*Village.*	Kafr.
35.	38.	î.	دمولين	Demoûlïn.	Demoulyn, *ruines.*
35.	39.	î.	البصرله	El-Basarléh.	El-Basarleh.
35.	40.	î.	شيخ العزّابى	*Chéïk el-'Ezzâbi.*	*Cheykh el-E'zzâby.*
35.	37.	d.	كفر العراب	K. el-'Arâb.	Kafr el-A'râb.
35.	38.	d.	شيخ معلا	Chéïk Maâlâ.	Cheykh Ma'lâ.
35.	37.	g.	كفر ابو سعيد	K. Aboû-Saïd.	Kafr Abou-Sa'yd.
35.	39.	î.	سرجه	*Sirgéh.*	*Sirgeh.*
35.	40.	î.	مقطع العراقس	*Maqtaa el-'Arâqâs.*	*Maqta' el-A'râqâs.*
35.	39.	î.	الزقزق	*El-Ziqziq.*	*El-Ziqziq.*
35.	39.	î.	الهرون	*El-Heroûn.*	*El-Heroun.*
35.	37.	g.	كفر مناسله	K. Monâsléh.	Kafr Monâsleh.
35.	40.	î.	المغله	*El-Mangalah.*	*El-Mangalah.*
35.	38.	d.	عزبة الحاجّى	'Ezbeï el-Hâggî.	E'zbet el-Hâggy.
35.	38.	d.	سهاريه	Sahârïéh.	Sahâryeh.
35.	39.	î.	اولاد دياموٰ	*Aoûlâd Diâmoû.*	*Aoulâd Dyâmou.*
35.	38.	d.	فارسكور	FÂRESKOÛR.	FÂRESKOUR.
35.	38.	d.	الحوانيه	El-Hawânïéh.	El-Haouânyeh.
35.	38.	d.	كفر الحوانيه	K. el-Hawânïéh.	K. el-Haouânyeh.
35.	38.	d.	———	Tannah.	Tannah.
41.	8.	î.	شهه	*Chehéh.*	*Chehek.*
41.	8.	î.	المغله	*El-Mengalah.*	*El-Mangalah.*
41.	7.	î.	القرا وادى	*El-Qarâ Wâdî.*	*El-Qarâ Ouâdy.*
41.	8.	î.	الهشمه	*El-Hachméh.*	*El-Hachmeh.*
41.	6.	d.	طنّاح	Tannâh.	Tannâh.
41.	6.	d.	كفر بهادمه	K. Behâdméh.	Kafr Behâdmeh.

N.° de la planche de l'Atlas géogr.	N.° du carreau.	Position du lieu.	NOMS écrits en arabe dans les planches de l'Atlas géographique	TRANSCRIPTION suivie dans les planches de l'Atlas géographique.	TRANSCRIPTION selon l'orthographe de l'ouvrage.
41.	6.	g.	كفر سليمان	K. Solïmân.	Kafr Solymân.
41.	8.	î.	عيشه	*Aïchéh.*	*A'ycheh.*
41.	8.	î.	الفرشى	*El-Farchi.*	*El-Farchy.*
41.	7.	î.	المقطوع	*El-Maqtoûa.*	*El-Maqtoua'.*
41.	6.	d.	نجّارين	Naggâréïn.	Naggâreyn.
41.	6.	d.	دهره	Dahrah.	Dahrah.
41.	7.	î.	ابو حضير	*Aboû-Heđéïr.*	*Abou-Hedeyr.*
41.	6.	d.	سلميه	Selmïéh.	Selmyeh.
41.	6.	d.	الاهيديه	El-Ehéïdïéh.	El-Eheydyeh.
41.	6.	d.	كفر شيوه	K. Chïoûéh.	Kafr Chyoueh.
41.	7.	d.	جسه	Gesséh.	Gesseh.
41.	8.	î.	الملّاليه	*El-Mellâlïéh.*	*El-Mellâlyeh.*
41.	8.	î.	راس الحمار	*Râs el-Hamâr.*	*Râs el-Hamâr.*
41.	8.	d.	شيخ بغدادى	*Chéïk Bourdâdî.*	*Cheykh Bougdâdy.*
41.	6.	d.	الحلفه	El-Helfêh.	El-Helfeh.
41.	8.	d.	فمّ الكوز	*Fom el-Koûz.*	*Fom el-Kouz.*
41.	6.	d.	دار	Dâr.	Dâr.
41.	5.	g.	كفر ابو يوسف	K. Aboû-Ioûçef.	Kafr Abou-Youssef.
41.	6.	d.	دار	Dâr.	Dâr.
41.	6.	d.	عزبة الكلام	'Ezbeï el-Kelâm.	E'zbet el-Kellam.
41.	6.	d.	حورانى	Hawrânî.	Hourâny.
41.	6.	d.	اولاد حمّام	Aoûlâd Hammâm.	Aoulâd Hammâm.
41.	6.	d.	عزبة يونل	'Ezbeï Ionel *ou* Ismaël.	E'zbet Yonel *ou* Isma'yl.
41.	6.	d.	هرسه	Herséh.	Herseh.
41.	6.	d.	على احمد	'Alî Ahmed.	A'ly Ahmed.
41.	8.	î.	سهره	*Saharah.*	*Saharah.*
41.	6.	d.	است	Ast.	Ast.
41.	6.	d.	المناويه	El-Manâwïéh.	El-Manâouyeh.
41.	6.	d.	عزبة الريصه	'Ezbeï el-Reïséh.	E'zbet el-Reyseh.
41.	7.	d.	راس فوالاه	*Râs Fawâléh.*	*Râs Faouâleh.*
41.	6.	d.	البستان	El-Bostân.	El-Bostân.
41.	6.	d.	دوار السلامه	Dowâr el-Salâméh.	Douâr el-Salâmeh.
41.	7.	d.	سياله	Siâléh.	Syâleh.
41.	6.	d.	كفر اتبح	K. Atbïh.	Kafr Atbyh.
41.	6.	d.	الادله	El-Adlâh *ou* Adlïéh.	El-Adlâh *ou* Adlyeh.
41.	7.	d.	شيخ	Chéïk.	Cheykh (1).
41.	8.	î.	جزيرة سهره	*G.d Saharah.*	*G.d Saharah.*
41.	6.	d.	حساب الكاشف	Heçâb el-Kâchef.	Hesâb el-Kâchef.
41.	7.	d.	نكارى	Nakârî.	Nakâry.
41.	6.	d.	البطيخ	El-Batïk.	El-Batykh.
41.	7.	d.	الاوين	El-Awéïn.	El-Aoueyn.

(1) Les environs de Damiette renferment un grand nombre de très-petits hameaux, tels que celui de *Cheykh*, et qu'il ne faut pas compter au rang des villages ordinaires de la basse Égypte.

N.° de la planche	N.° du carreau.	Position du lieu.	NOMS écrits en arabe dans les planches de l'Atlas géographique	TRANSCRIPTION suivie dans les planches de l'Atlas géographique.	TRANSCRIPTION selon l'orthographe de l'ouvrage.	N.° de la planche de l'Atlas géogr.	N.° du carreau.	Position du lieu.	NOMS écrits en arabe dans les planches de l'Atlas géographique	TRANSCRIPTION suivie dans les planches de l'Atlas géographique.	TRANSCRIPTION selon l'orthographe de l'ouvrage.
31.	6.	d.	الشعره	El-Choârah.	El-Choa'rah.	34.	17.	î.	الرقّه	*El-Raffèh.*	*El-Raffeh.*
31.	6.	d.	توريناه	Toûréïtâh.	Toureytâh.	34.	19.	î.	كوم رماده	*Koûm Româdéh.*	*Koum Româdeh.*
31.	7.	d.	دبارى	Dabâri.	Dabâry.	34.	25.	î.	القرع	*El-Qaraa.*	*El-Qara'.*
31.	8.	d.	ظهرة الدياب	Ðaharet *el-Diâb.*	(BUCOLIA.) *Daharet el-Dyâb.*	34.	25.	î.	جزيرة تونه	*G.t Toûnéh.*	*G.t Touneh.*
31.	7.	d.	الندى	El-Nédî.	El-Nedy.	34.	25.	î.	تونه	*Ruines de* Toûnéh.	Touneh, *ruines.*
31.	7.	d.	المنيه	El-Minîéh.	El-Minyeh.	34.	25.	î.	الرسان	El-Raçân.	El-Rasân.
31.	7.	d.	النصاره	*El-Nosârah.*	*El-Nosârah.*	34.	25.	î.	مطريه	Mataréh.	Mataryeh.
31.	8.	î.	سمنّاويه	*Semenâwîéh.*	*Semennâouyeh.*	34.	25.	î.	شيخ عبد الله	*Chéïk Abd-allah.*	*Cheykh A'bd-allah.*
31.	7.	d.	شيخ عطّه	*Chéïk Chattah.*	*Cheykh Chattah.*	34.	26.	î.	شيخ ابو احمد	*Chéïk Aboû-Ahmed*	*Cheykh Abou-Ahmed*
31.	7.	d.	دميـــاط	Domîât *ou* Damiette.	Domyât *ou* Damiette. (TAMIATHIS.)	34.	25.	î.	العقبين	El-'Oqbéïn.	El-O'qbeyn.
						34.	26.	î.	———	*Château fort, ruines de* Tennis.	*Ruines.* (THENNESUS.)
31.	6.	g.	السنانيه	El-Senânîéh.	El-Senânyeh.						
31.	8.	î.	الانجلف	*El-Engelf.*	*El-Engelf.*	34.	25.	î.	الحفيرات	*El-Hafeïrât.*	*El-Hafeyrât.*
31.	16.	î.	الشيخ موسى	*El-Chéïk Moûçâ.*	*El-Cheykh Mousä.*	34.	25.	î.	الكنيسه	*El-Kenîséh.*	*El-Kenyseh.*
31.	14.	d.	الرايه	El-Raïéh.	El-Rayeh.	34.	25.	î.	الرقب	*El-Roqeb.*	*El-Roqeb.*
31.	16.	î.	جزيرة مدوره	*G.t Medaoûrah.*	*G.t Medaourah.*	34.	26.	î.	شمريادد	*Chemerîâd.*	*Chemeryâd.*
31.	15.	d.	عزبة الحام	'Ezbeï Ellaham.	E'zbet Ellaham.	34.	25.	î.	ترانيس	*Térânîs.*	*Terânys.*
31.	15.	d.	البحج	*El-Baḥabaḥ.*	*El-Bahabah.*	34.	25.	î.	الحاى	*El-Hâî.*	*El-Hây.*
31.	15.	d.	عزبة طواله	'Ezbeï Ṭawâléh.	E'zbet Taouâleh.	34.	35.	g.	البحر المالح	*El-Baḥar el-Mâléḥ*	*El-Bahr el-Mâleh.*
31.	16.	d.	المليام	*El-Méliâh.*	*El-Melyâh.*	34.	34.	î.	زاوية بجع	*Zâwîéï Baga.*	*Zâouyet Baga'.*
31.	15.	d.	البرّيه	El-Berrîéh.	El-Berryeh.	34.	34.	î.	ابو العيشه	*Aboû-el-'Aïchéh.*	*Abou-l-A'ycheh.*
31.	15.	î.	جزيرة طويل	*G.t Ṭawîl.*	*G.t Taouyl.*	34.	34.	î.	راس الفقيره	*Râs el-Faqîréh.*	*Râs el-Faqyreh.*
31.	16.	d.	اليهوديه	*El-Ihoûdîéh.*	*El-Yhoudyeh.*	34.	34.	g.	بركة صغيره	*Birkeï Soghaïrah.*	*Birket Soghayrah.* B
31.	15.	î.	اولاد الحلّ	*Aoûlâd el-Ḥell.*	*Aoulâd el-Hell.*	34.	35.	g.	شتوم الجميله	*Chétoûm el-Gémîléh*	*Chetoum el-Gemyleh.*
31.	15.	d.	عزبة البرج	'Ezbeï el-Borg *ou* Lesbé.	E'zbet el-Borg *ou* Lesbé, *et fort.*	34.	33.	î.	الحدادیه	*El-Ḥaddâdîéh.*	*El-Haddâdyeh.*
31.	15.	d.	———	*Ruines.*	———	34.	33.	î.	جزيرة العزبه	*G.t el-'Ezbéh.*	*G.t el-E'zbeh.*
31.	15.	d.	طرفه	*Ṭarféh.*	Tarfeh.	34.	33.	î.	الجامع	*El-Gâmaa.*	*El-Gâma'.*
31.	15.	d.	تميت	*Chemêït.*	*Chemeyt.*	34.	32.	î.	الديجه	*El-Dîgéh.*	*El-Dygeh.*
31.	23.	g.	برج البغاز	Tour du Delta ou du Bogâz.	*Borg el-Boghâz.*	34.	33.	g.	فمّ الجميله	*Bouche de Gemîléh.*	*Fomm el-Gemyleh.*
						34.	33.	g.	الرمله	*El-Ramléh.*	*El-Ramleh.*
						34.	32.	î.	شيخ ابولفى	*Chéïk Aboûlfî.*	*Cheykh Aboulfy.*
31.	23.	d.	الزلع	*El-Zalaa.*	*El-Zala'.*	34.	32.	î.	المعدى	*El-Maâdî.*	*El-Ma'dy.*
31.	23.	g.	بغاز دمياط	Bogâz de Damiette.	*Boghâz Domyât.* (OSTIUM PHATMETICUM, *vel* BUCOLICUM.)	42.	1.	g.	بحيره منزاله	Boḥéïréh Menzâléh, *ou* Lac Menzâléh.	*Boheyreh Menzâleh.* B
31.	23.	g.	برج البغافه	*Tour du Bogâfeh et mosquée ruinée.*	*Borg el-Boghâfeh.*	42.	1.	g.	ضهرة الدياب	*Ðaharet el-Diâb.*	(BUCOLIA.) *Daharet el-Dyâb.*
						42.	1.	g.	فمّ الدّيبه	*Bouche de Dibéh.*	*Fomm el-Dybeh.* (MENDESIUM OSTIUM.)

PROVINCE DE GHARBYEH.

31.	16.	g (1)	المليح	El-Meliḥ.	El-Melyh.	29.	24.	g	مليح	*Canal de Mélig.*	*Canal de Melyg.* T. (FL. THERMUTIACUS.)
31.	16.	g	كفر طنبشه	K. Ṭanbéchéh.	Kafr Tanbecheh.	29.	24.	g	بركة القارب	Berkeï el-Châreb.	Birket el-Châreb.
31.	16.	g	طنبشه	Ṭanbéchéh.	Tanbecheh.	29.	24.	g	ديا	Diâ.	Dyâ.
31.	24.	g	طوخ	Ṭoûk.	Toukh.	29.	24.	g	كفر طوخ	K. Toûk.	Kafr Toukh.
						29.	24.	g	الامشين	El-Amchîn.	El-Amchyn.

(1) *Voyez la note* (2) *de la page* 827.

N.° de la planche de l'Atlas géogr.	N.° du carreau.	Position du lieu.	NOMS écrits en arabe dans les planches de l'Atlas géographique	TRANSCRIPTION suivie dans les planches de l'Atlas géographique.	TRANSCRIPTION selon l'orthographe de l'ouvrage.
29.	24.	″	كفر هوريں	K. Hoûrîn.	Kafr Houryn.
29.	24.	″	هوريں	Hoûrîn.	Houryn.
29.	24.	″	الجعفريه	El-Gaâfériéh.	El-Ga'feryeh.
29.	24.	″	كفر حلّيس	K. Hallîs.	Kafr Hallys.
29.	32.	″	ميۃ رسى	Mît Réçî.	Myt Resy.
29.	32.	″	كفر ميۃ رسى	K. Mît Réçî.	Kafr Myt Resy.
29.	32.	″	ميۃ البزّ	Mît el-Bezz.	Myt el-Bezz.
29.	32.	″	الشنتين	El-Chentîn.	El-Chentyn.
29.	40.	″	الموسال	El-Moûsâl.	El-Mousâl.
29.	40.	″	كفر سلطان	K. Soltân.	Kafr Soltân.
29.	40.	″	سلطان	Soltân.	Soltân.
29.	40.	″	الابجول	El-Abgoûl.	El-Abgoul.
29.	40.	″	برنوى	Bernowî.	Bernouy.
29.	40.	″	كوم منه	Koûm Cheneh.	Koum Cheneh.
29.	39.	″	العافى	El-'Afî.	El-A'âfy.
29.	40.	″	كفر اخنوى	K. A'knoûî.	Kafr Akhnouy.
29.	40.	″	اخنوى	A'knoûî.	Akhnouy.
29.	39.	″	كفر سرنبای	K. Sérenbâïe.	Kafr Serenbâye.
29.	39.	″	سرنبای	Sérenbâïe.	Serenbâye.
29.	39.	″	خرسيت	'Kersît.	Khersyt.
29.	40.	″	الصنيط	El-Chenît.	El-Chenyt.
29.	40.	″	القصابه	El-Qasâbéh.	El-Qasâbéh.
29.	40.	″	القرادى	El-Qarâdî.	El-Qarâdy.
29.	40.	″	طوخ	Toûk.	Toukh.
29.	39.	″	جلّين	Gallîn.	Gallyn.
29.	40.	″	محلّة عبشيره	MaĥallétChebchîréh	MehalletChebchyreh
29.	40.	″	ميۃ السيتّ	Mît el-Sîtt.	Myt el-Syt.
29.	40.	″	يونن	Ioûnen.	Younen.
29.	40.	″	ابالهْ	Abâlah.	Abâlah.
29.	40.	″	الكنيسه	El-Konîçéh.	El-Konyseh.
30.	1.	g.	مسجد الخضر	Mosged el-Kaḍr.	Mosged el-Khadr.
30.	1.	g.	بقيره	Beqîréh.	Beqyreh.
30.	1.	g.	كفر بطّه	K. Battah.	Kafr Battah.
30.	1.	g.	بطّه	Battah.	Battah.
30.	1.	g.	كفر جزار	K. Gezâr.	Kafr Gezâr.
30.	1.	g.	كفر وروره	K. Warwarah.	Kafr Ouarouarah.
30.	1.	g.	كفر سعدون	K. Saâḍoûn.	Kafr Sa'doun.
30.	1.	g.	دملّو	Damalloû.	Damallou.
30.	1.	g.	اجهور	Aghoûr.	Aghour.
30.	1.	g.	اخليم	Achlîm.	Achlym.
30.	1.	g.	ميۃ اللطفيه	Mît el-Lotfîéh.	Myt el-Lotfyeh.
30.	9.	g.	ميۃ بره	Mît Béréh.	Myt Bereh.
30.	9.	g.	ميۃ بره	Mît Béréh.	Myt Bereh.
30.	9.	g.	اخنواى	Achnoûâî.	Achnouây.

N.° de la planche de l'Atlas géogr.	N.° du carreau.	Position du lieu.	NOMS écrits en arabe dans les planches de l'Atlas géographique	TRANSCRIPTION suivie dans les planches de l'Atlas géographique.	TRANSCRIPTION selon l'orthographe de l'ouvrage.
30.	9.	g.	ميۃ العبسى	Mît el-'Absî.	Myt el-A'bsy.
30.	9.	g.	شرين بوكوم	Cherîn Boûkoûm.	Cheryn Boukoum.
30.	9.	g.	بجيرم	Begîrim.	Begyrim.
30.	10.	g.	بانوب العزب	Bânoûb el-'Azeb.	Bânoub el-A'zeb.
30.	9.	g.	دمهوج	Damhoûg.	Damhoug.
30.	10.	g.	تهفانة العراب	Tehfâneh el-'Arâb.	Tehfâneh el-A'râb.
30.	10.	g.	كفر ميۃ الحارون	K. Mît el-Hâroûn.	K. Myt el-Hâroun.
30.	9.	g.	سنبو	Sonboû.	Sonbou.
30.	10.	g.	ميۃ حارون	Mît Hâroûn.	Myt Hâroun.
30.	17.	g.	رقّه	Raqqah.	Raqqah.
30.	18.	g.	بنى يوسف	Bénî-Ioûçef.	Beny-Yousef.
30.	17.	g.	كفر سنبو	K. Sonboû.	Kafr Sonbou.
30.	18.	g.	الغريب	El-Ġoréïb.	El-Ghoreyb.
30.	17. 18.	g.	فرسيس	Farsîs.	Farsys.
30.	17.	g.	كفر فرسيس	K. Farsîs.	Kafr Farsys.
30.	17.	g.	السملّاوين	El-Semillâwîn.	El-Semillâouyn.
30.	18.	g.	سندبسط	Sendbast.	Sendbast.
30.	17.	g.	كفر دمنهور	K. Damanhoûr.	Kafr Damanhour.
30.	17.	g.	كفر حلّيس	K. Hallîs.	Kafr Hallys.
30.	18.	g.	منية قليں	Ménîeĭ Qeléïn.	Minyet Qeleyn.
30.	18.	g.	ميۃ ادنان	Mît Adnân.	Myt Adnân.
30.	17.	g.	حلّيس	Hallîs.	Hallys.
30.	18.	g.	زفتى جاد	Zefti Gowâd.	Zefty Gould.
30.	17.	g.	نهطاى	Nahtâî.	Nahtây, *ancienne position.*
30.	25.	g.	كفر فرسيس	K. Farsîs.	Kafr Farsys.
30.	25.	g.	دهتوره	Dahtoûrah.	Dahtourah.
30.	25.	g.	منشيه	Menchîéh.	Menchyeh.
30.	25.	g.	كفر دهتوره	K. Dahtoûrah.	Kafr Dahtourah.
30.	25.	g.	كفر النلويه	K. el-Nâwîéh.	Kafr el-Nâouyeh.
30.	25.	g.	كفر صبرا	K. Chobrâ.	Kafr Chobrâ.
30.	25.	g.	بهوت	Behoût.	Behout.
30.	25.	g.	كفر حسين	K. Hoçéïn.	Kafr Hoseyn.
30.	25.	g.	شرشابه	Cherchâbéh.	Cherchâbeh.
30.	25.	g.	كفر بهوت	K. Behoût.	Kafr Behout.
30.	25.	g.	شبرا	Chobrâ.	Chobrâ.
30.	25.	g.	ميۃ ميمون	Mît Méïmoûn.	Myt Meymoun.
30.	25.	g.	حسين	Hoçéïn.	Hoseyn.
30.	33.	g.	كفر سنباط	K. Sonbât.	Kafr Sonbât.
30.	33.	g.	سنباط	Sonbât.	Sonbât.
30.	33.	g.	كفر العرب	K. el-'Arab.	Kafr el-A'rab.
30.	33.	g.	ميۃ البزّ	Mît el-Bezz.	Myt el-Bezz.
30.	33.	g.	المنيه	El-Menïéh.	El-Minyeh.
30.	33.	g.	بيلـه	Bîléh.	Byleh.

N.° de la planche de l'Atlas géogr.	N.° du carreau.	Position du lieu.	NOMS écrits en arabe dans les planches de l'Atlas géographique.	TRANSCRIPTION suivie dans les planches de l'Atlas géographique.	TRANSCRIPTION selon l'orthographe de l'ouvrage.
30.	33.	g.	كفر صبرا	K. Chobrâ.	Kafr Chobrâ.
30.	33.	g.	صبرا	Chobrâ.	Chobrâ.
30.	33.	g.	كفر صسته	K. Chesteh.	Kafr Chesteh.
30.	33.	g.	صسته	Chesteh.	Chesteh.
30.	33.	g.	صبرا ملّس	Chobrâ Mellis.	Chobrâ Mellis.
30.	33.	g.	مية بدر حلاوه	Mît Bedr Halâweh.	Myt Bedr Halâoueh.
30.	33.	g.	العزيزيه	El-Azizieh.	El-A'zyzyeh.
30.	33.	g.	كفر الشلى	K. el-Chili.	Kafr el-Chyly.
30.	33.	g.	كفر ميت حبيب	K. Mît Habîb.	Kâfr Myt Habyb.
30.	33.	g.	مية حبيب	Mît Habîb.	Myt Habyb.
30.	33.	g.	البنوان	El-Benowân.	El-Benouân. (BANA des Coptes.)
30.	33.	g.	مية حواى	Mît Hawâi.	Myt Haouây.
30.	33.	g.	———	*Canal de Mélig.*	*Canal de Melyg.* T.
35.	1.	g.	صبرا بيل	Chobrâ Babil.	Chobrâ Babil.
35.	1.	g.	ابوصير	Aboûsîr.	Abousyr, *ruines.*
35.	1.	g.	مية حاشى	Mît Hâchi.	Myt Hâchy.
35.	1.	g.	فياتمه	Fiâtmeh.	Fyâtmeh.
35.	1.	g.	مية النصارى	Mît el-Nosârâ.	Myt el-Nosârâ.
35.	1.	g.	كفر العايزه	K. el-Agâizéh.	Kafr el-A'gâyzeh.
35.	1.	g.	سمنـــود	SAMANNOÛD.	SEMENNOUD. (SEBENNYTUS.)
35.	1.	g.	محلّة غزال	Mahalleî Ġazâl.	Mehallet Ghazâl.
35.	1.	g.	الرهابين	El-Rahâbéîn.	El-Rahâbeyn.
35.	1.	g.	بطينه	Botîneh.	Botyneh.
35.	1.	g.	محلة الكبير	MAHALLET EL-KEBÎR.	MEHALLET EL-KEBYR. (XOIS.)
35.	10.	g.	النعبانيه	El-Tâabânieh.	El-Ta'bânyeh.
35.	9.	g.	محلّة ابو على	Mahalleî Aboû-'Alî.	Mehallet Abou-A'ly.
35.	9.	g.	دكّباى	Dekkabâî.	Dekkabây.
35.	9.	g.	صارم	Sârem.	Sârem.
35.	10.	g.	كفر خلف	K. 'Kalef.	Kafr Khalef.
35.	10.	g.	كفر شرس	K. Chers.	Kafr Chers.
35.	9.	g.	كفر صارم	K. Sârem.	Kafr Sârem.
35.	10.	g.	مية الحصص	Mît el-Héses.	Myt el-Heses.
35.	9.	g.	محلّة زياد	Mahalleî Ziâd.	Mehallet Zyâd.
35.	10.	g.	النابويه	El-Nâwieh.	El-Nâouyeh.
35.	10.	g.	كفر مية الحصص	K. Mît el-Héses.	Kafr Myt el-Heses.
35.	9.	g.	محلّة قيصار	Mahalleî Qisâr.	Mehallet Qysâr.
35.	9.	g.	ترعة عطف	*Torâ Ataf.*	*Tora'h A'taf.* T.
35.	9.	g.	طنّخ	Tannîk.	Tannykh.
35.	10.	g.	مية نابه	Mît Nâbeî.	Myt Nâbeh.
35.	9.	g.	محلّة يزيد	Mahalleî Iézid.	Mehallet Yézyd.
35.	10.	g.	بهبيت	Behbît, *temple d'Isis ruiné.*	Bahbeyt. (IXEOPOLIS.)
36.	9.	g.	محلّة قصاب	Mahalleî Qasâb.	Mehallet Qasâb.
36.	10.	g.	طلّيمه	Tolléîméh.	Tolleymeh.
36.	10.	g.	مية الورقه	Mît el-Waraqah.	Myt el-Ouaraqah.
36.	9.	e	سامول	Sâmoûl.	Sâmoul.
36.	9. 10.	g.	كفر دكرورى	K. Dakroûri.	Kafr Dakroury.
36.	10.	g.	افنيش	Afinich.	Afinych.
36.	9.	e	الصاوى	El-Sâwî.	El-Sâouy.
36.	10.	g.	مية العجيل	Mît el-'Egîl.	Myt el-E'gyl.
36.	10.	g.	جوجر	Gawgar.	Gaougar.
36.	9.	g.	بانوب	Bânoûb.	Bânoub. (ONURBIS.)
36.	11.	g.	مية طلخا	Mît Tal'kâ.	Myt Talkhâ.
36.	10.	g.	الخاوازم	El-'Kâwâzem.	El-Khâouâzem.
36.	17.	e	كفر دمنهور	K. Damanhoûr.	Kafr Damanhour.
36.	17.	g.	كفر دمرو	K. Damroû.	K. Damrou. (TERMROU des Coptes.)
36.	17.	e	دمرو	Damroû.	Damrou.
36.	17.	e	ترعة النعبانيه	*Canal de Tabânîéh.*	*Tora'h el-Ta'bânyeh,* T., BRANCHE SÉBENNYTIQUE.
36.	17.	e	بشبيش	Bechbich.	Bechbych.
36.	25.	e	بسكالس	Biâlis *ou* Biâléh.	Baskâlys *ou* Byaleh.
36.	25.	e	———	Ataf.	A'taf.
36.	33.	e	———	*Koûm el-Qalîah.*	*Koum el-Qaly'ah,* butte.
36.	33.	e	———	*Koûm el-Damirawî.*	*Koum el-Damiraouy.*
36.	33.	e	———	*Koûm Nemîrî.*	*Koum Nemyry.*
36.	33.	e	———	*Koûm Tawâ.*	*Koum Taouâ.* (PACHNAMUNIS.)
36.	34.	e	———	*Sainte-Gemianne.*	*Sainte-Gemiane,* couvent.
36.	8.	e	محلّة روح	Mahalleî Roûh.	Mehallet Rouh.
36.	7.	e	محلّة منوف	Mahalleî Menoûf.	Mehallet Menouf.
36.	8.	e	الصفط	El-Saft.	El-Safi.
36.	8.	e	كفر خوالى	K. 'Kowâli.	Kafr Khouâly.
36.	8.	e	كفر الهياتم	K. el-Hiâtem.	Kafr el-Hyâtem.
36.	8.	e	كفر سجين	K. Sigîn.	Kafr Sigyn.
36.	7.	e	شمله	Chemléh.	Chemleh.
36.	7.	e	كفر حلّاق	K. Hallâq.	Kafr Hallâq.
36.	7.	e	العطف	El-'Atf.	El-A'tf.
36.	7.	e	ابورج	Aboûrig.	Abouryg.
36.	6.	e	كتاميه	Ketâmieh.	Ketâmyeh.
36.	8.	e	سجين	Sigîn.	Sigyn.
36.	8.	e	كفور الجاموسى	Koufoûr el-Gâmoûçi.	Koufour el-Gâmousy.
36.	5.	d.	كفر جعفر	K. Gaâfar.	Kafr Ga'far.
36.	5.	d.	الجودابى	El-Goûdâbî.	El-Goudâby.
36.	7.	e	دماط	Damât.	Damât.

N.° de la planche de l'Atlas géogr.	N.° du carreau.	Position du lieu.	NOMS écrits en arabe dans les planches de l'Atlas géographique	TRANSCRIPTION suivie dans les planches de l'Atlas géographique.	TRANSCRIPTION selon l'orthographe de l'ouvrage.
36.	7.	#	بلتاج	Beltâg.	Beltâg.
36.	8.	#	برقين	Borqéïn.	Borqeyn.
36.	8.	#	دنوشر	Denoûchar.	Denouchar. (TYANOCHER des Cepiat.)
36.	5.	d.	بسيون	Baçîoûn.	Basyoun.
36.	7.	#	نباسه	Nabâçéh.	Nabâseh.
36.	7.	#	محلّة خيل	Maḥalleï 'Kéïl.	Mehallet Kheyl.
36.	7.	#	السجيل	El-Segïl.	El-Segyl.
36.	5.	d.	سا الحجّار	Sâ el-Haggâr.	Sâ el-Haggâr, *grandes ruines.* (SALT.) !
36.	5.	d.	صبرا نباص	*Chobrâ Nébâs.*	*Chobrâ Nebâs*, enceinte. (OSTRODIS ASYLUM.)
36.	8.	#	دار البقر	Dâr el-Baqar.	Dâr el-Baqar.
36.	5.	#	دقلة	Deqleï.	Deqlet.
36.	5.	d.	كفر ابره	K. Ebréh.	Kafr Ebreh.
36.	13.	d.	صبرا تانى	Chobrâ Tânï.	Chobrâ Tâny.
36.	14.	d.	نجريج	Negrïg.	Negryg.
36.	13.	d.	الحمّام	El-Ḥammâm.	El-Ḥammâm.
36.	15.	#	الصوره	El-Soûrah.	El-Sourah.
36.	13.	d.	كفر قونى	K. Qoûnï.	Kafr Qouny.
36.	13.	d.	جنان	Genân.	Genân.
36.	16.	#	دار البقر	Dâr el-Baqar.	Dâr el-Baqar.
36.	14.	d.	صبراطوا	Chobrâtoû.	Chobrâtoû.
36.	13.	d.	كفر دوار	K. Dowâr.	Kafr Douâr.
36.	13.	d.	الدكارنه	El-Dekârnéh.	El-Dekârneh.
36.	16.	#	سندسيس	Sendsïs.	Sendsys.
36.	13.	d.	المنيه	El-Ménïéh.	El-Minyeh.
36.	14.	d.	الكنايسه	El-Konâïçéh.	El-Konâyseh.
36.	15.	#	محلّة مسير	Maḥalleï Meçîr.	Mehallet Mesyr.
36.	16.	#	المعتديه	El-Mâtemdïéh.	El-Ma'temdyeh.
36.	14.	#	صنّه	Chenném.	Chenneh.
36.	13.	d.	جنّاج	Gannâg.	Gannâg.
36.	14.	#	الحلوه	El-Ḥalowah.	El-Ḥalouah.
36.	15.	#	الدماط	El-Damât.	El-Damât.
36.	14.	d.	قونه	Qoûnéh.	Qouneh.
36.	15.	#	بهوت	Behoût.	Behout.
36.	14.	#	ابورج	Aboûrïg.	Abouryg.
36.	15.	#	حصّه سخا	Hesséh Sa'kâ.	Hesseh Sakhâ.
36.	16.	#	دمتنو	Demetnoû.	Demetnou.
36.	15.	#	مسير الكبير	Méçïr el-Kebïr.	Mesyr el-Kebyr.
36.	16.	#	نمره	Nemréh.	Nemreh.
36.	14.	#	قلّين	Qelléïn.	Qelleyn.
36.	23.	#	كفر مسير	K. Méçïr.	Kafr Mesyr.
36.	24.	#	طرينه	Ṭarïnéh.	Taryneh.
36.	22.	#	صنوا	Chenoû.	Chenoû.
36.	23.	#	كفر دفريه	K. Defrïéh.	Kafr Defryeh.
36.	23.	#	دفريه	Defrïéh.	Defryeh.
36.	23.	#	نجيل	Negïl.	Negyl.
36.	23.	#	دلقان	Delqân.	Delqân.
36.	23.	#	مبتول	Mebtoûl.	Mebtoul.
36.	24.	#	———	Village ruiné.	———
36.	22.	#	كفر كلابه	K. Kelâbéh.	Kafr Kelâbeh.
36.	23.	#	ابو اتماده	Aboû-Atmâdéh.	Abou-Atmâdeh.
36.	22.	#	———	El-Ṭawïléh.	El-Taouyleh.
36.	22.	#	———	Hanoûd.	Hanoud.
36.	22.	#	———	Sandéléh.	Sandeleh.
36.	24.	#	———	Benowân.	Benouân.
36.	30.	#	كوم الورق	*Koûm el-Waraq.*	*Koum el-Ouaraq.*
36.	32.	#	———	Village.	———
36.	30.	#	كفر جديد	K. Gedïd.	Kafr Gedyd.
36.	31.	#	———	Salaka.	Salaka.
36.	31.	#	———	Chamarga.	Chamarga.
36.	32.	#	———	Ibchaoû.	Ibchaou.
36.	31.	#	———	El-Hodoûd.	El-Hodoud.
36.	31.	#	———	Hadmï.	Hadmy.
36.	31.	#	———	Dakalt.	Dakalt.
36.	31.	#	———	Daqmïnéh.	Daqmyneh.
36.	31.	#	———	El-Wïzïrïéh.	El-Ouyzyryeh.
36.	31.	#	———	Alafï.	Alafy.
36.	32.	#	———	Koûm Stawï.	Koum Staouy.
36.	31.	#	———	K. Ġarbï.	Kafr Gharby.
36.	31.	#	———	K. Charqï.	Kafr Charqy.
36.	30.	#	ورق	Waraq.	Ouaraq.
36.	30.	#	كفر تيده	K. Tïdah.	Kafr Tydah.
36.	30.	#	كوم بريد	Koûm Bérïd.	Koum Beryd.
36.	29.	#	كوم اصفر	*Koûm Asfar.*	*Koum Asfar.*
36.	30.	#	كوم جاها	*Koûm Gâhâ.*	*Koum Gâhâ.*
36.	32.	#	الزاويه	El-Zâwïéh.	El-Zâouyeh.
36.	30.	#	الدقات	El-Doqqât.	El-Doqqât.
36.	29.	#	كوم دقّات	*Koûm Doqqât.*	*Koum Doqqât.*
36.	30.	#	بلاد شمله	Belâd Chemléh.	Belâd Chemleh.
36.	31.	#	كوم اللوال	*Koûm el-Lowâl.*	*Koum el-Louâl.*
36.	38.	#	كوم الانيره	*Koûm el-Anïrah.*	*Koum el-Anyrah.*
36.	38.	#	بلاد تيده	Belâd Tïdéh.	Belâd Tydeh.
36.	40.	#	كوم مسن	*Koûm Meçen.*	*Koum Mesen.*
36.	38.	#	كوم الصغير	*Koûm el-Sogaïr.*	*Koum el-Soghayr.*
36.	38.	#	كوم دبره	*Koûm Dabrah.*	*Koum Dabrah.*
36.	39.	#	كوم شواك	*Koûm Chawâq.*	*Koum Chauâq.*
36.	38.	#	كوم الدبّه	*Koûm el-Dabbéh.*	*Koum el-Dabbeh.*

N.° du carreau.	Position du lieu.	NOMS écrits en arabe dans les planches de l'Atlas géographique	TRANSCRIPTION suivie dans les planches de l'Atlas géographique.	TRANSCRIPTION selon l'orthographe de l'ouvrage.	N.° de la planche de l'Atlas géogr.	N.° du carreau.	Position du lieu.	NOMS écrits en arabe dans les planches de l'Atlas géographique	TRANSCRIPTION suivie dans les planches de l'Atlas géographique.	TRANSCRIPTION selon l'orthographe de l'ouvrage.
36. 39.	"	كوم الباجه	*Koûm el-Bâgéh.*	*Koum el-Bâgeh.*	40.	15.	î.	جزيرة ذيو على	*G.t Deboû 'Ali.*	*G.t Debou A'ly.*
36. 38.	"	كوم تيده	*Koûm Tidah.*	*Koum Tydah.*	40.	23.	î.	جزيرة مدويل	*G.t Madoûil.*	*G.t Madouyl.*
36. 38.	"	كوم طين	*Koûm Tin.*	*Koum Tyn.*	40.	23.	î.	جزيرة بشلى	*G.t Bechelli.*	*G.t Bechelly.*
36. 38.	"	كوم الرهابى	*Koûm el-Rahâbî.*	*Koum el-Rahâby.*	40.	23.	"	الراس	*El-Râs*, cap.	*El-Râs.*
36. 38.	"	كوم القزرى	*Koûm el-Qezrî.*	*Koum el-Qezry.*	40.	24.	"	———	*Roseaux.*	*Ile de roseaux.*
36. 38.	"	كوم المسك	*Koûm el-Misk.*	*Koum el-Misk.*	40.	24.	"	بلطيم	BELTÎM.	BELTYM. (*Paralus.*)
36. 38.	"	كوم الخوالى	*Koûm el-Kawâli.*	*Koum el-Khaouâly.*	40.	24.	"	ابو چلبى	Aboû-Chélébî.	Abou-Tcheleby.
36. 40.	"	كوم زلاط	*Koûm Zalât.*	*Koum Zalât.* (*Buto.*)	40.	24.	"	كوم الاحمر	Koûm el-Aḥmar.	Koum el-Ahmar, *ruines.*
36. 38.	"	كوم بندق	*Koûm Bondoq.*	*Koum Bondoq.*						
36. 39.	"	كوم تراب	*Koûm Torâb.*	*Koum Torâb, ruines.* (*Insula Chemmis.*)	40.	24.	"	المطارفه	El-Motârféh.	El-Motârfeh.
					40.	24.	"	اولاد سيد	Aoûlâd Séïd.	Aoulâd Seyd.
36. 4.	"	ترعة اشتون جماه	*Tora Achtoûn Gammaçâh.*	*Tora'h AchtounGammaseh*, T., BRANCHE ATHRIBITIQUE.	40.	23.	"	سوق التلات	Soûq el-Telât.	Souq el-Telât.
					40.	23.	"	العريه	El-'Ameriéh.	El-A'meryeh.
36. 4.	"	بحر الاكتوب	*Baḥr el-Iktoûb.*	*Bahr el-Iktoub*, T., *issue du canal précédent.*	40.	23.	"	شويس	Choûîs.	Chouys.
					40.	24.	"	ابو شوشه	Aboû-Choûchéh.	Abou-Choucheh.
36. 42.	"	———	———	Bouche du *Bahr el-Iktoub.* (*Pineptimi Ostium.*)	40.	23.	"	السيده	El-Sîdah.	El-Sydah.
					40.	23.	"	الحى	El-Haî.	El-Hay.
36. 10.	"	قليبهو	Qalîbéhoû.	Qalybehou.	40.	23.	"	البكريه	El-Bekriéh.	El-Bekryeh.
36. 10.	"	كوم النقيره	*Koûm el-Naqîréh.*	*Koum el-Naqyreh.*	40.	23.	"	العنبريه	El-'Anbériéh.	El-A'nberyeh.
36. 9.	"	الاندهور	*El-Andâhoûr.*	*El-Andâhour.* (*Phragonis.*)	40.	23.	"	كفر قدر	K. Qeder.	Kafr Qeder.
36. 17.	"	العياش	El-'Aîâch, *bâti en roseaux.*	El-A'yâch.	40.	23.	"	بحيره برلص	Boḥéïréh Borollos.	Lac Bourlos. (*Lacus Buticus.*)
					40.	16.	"	———	*Ruines.*	———
36. 17.	"	مهابيه	Chahâbîéh, *baraques de Bédouins pasteurs*	Chahâbyeh.	40.	23.	"	الحرفه	El-Charafèh.	El-Charafeh.
					40.	23.	"	الغانميه	El-Ghânimiéh.	El-Ghânimyeh.
36. 17.	"	شابى	Châbî.	Châby.	40.	23.	"	البرج	El-Borg.	El-Borg.
36. 6.	"	الحماد	El-Hamâd.	El-Hamâd.	40.	23.	"	مرازق	Marâzeq.	Marâzeq.
36. 6.	"	كوم بسون	*Koûm Beçoûm.*	*KoumBesoum.* (*Belsa.*)	40.	23.	"	شورى	Choûrî.	Choury.
36. 6.	"	كوم الكربى	*Koûm el-Kerbî.*	*Koum el-Kerby.*	40.	23.	"	سيدى عيسى	Sîdî 'Içâ.	Sydy Y'sä.
36. 7.	"	بسوم الصغير	*Beçoûm el-Sogaïr.*	*Besoum el-Soghayr.*	40.	23.	"	سيدى يوسف	Sîdî Ioûçef.	Sydy Yousef.
36. 8.	"	كوم دا	*Koûm Dâ.*	*Koum Dâ.*	40.	23.	"	خشوى	'Kachoûî.	Khachouy.
36. 7.	"	كوم ناصر	*Koûm Nâser.*	*Koum Nâser.*	40.	24.	"	شيخ امبارك	Chéïk Ombârk.	Cheykh Ombârk.
36. 8.	"	كوم الطينى	*Koûm Tînî.*	*Koum el-Tyny.*	40.	24.	"	بلّوه	Belloûéh.	Belloueh.
36. 7.	"	كوم فروه	*Koûm Faroûéh.*	*Koum Faroueh.*	40.	31.	"	العترسه	El-'Atarséh.	El-A'tarseh.
36. 6.	"	كوم الخنزير	*Koûm el-Kanzîr.*	*Koum el-Khanzyr.*	40.	32.	"	مرتدى	Mortedî.	Mortedy.
36. 8.	"	كوم نشاوين	*Koûm Nachâwîn.*	*Koum Nachâouyn.* (*Hermopolis du Delta.*)	40.	23.	"	فمّ برلص	*Embouchure du lac Burlos.*	*Fomm Borollos* ou *Bourlos.* (*Ostium Serbbnyticum.*)
36. 7.	"	كوم مصار	*Koûm Masâr.*	*Koum Masâr.*						
36. 8.	"	كوم جزاى	*Koûm Gezâïe.*	*Koum Gezâye.*	40.	32.	"	راس برلص	*Cap Burlos.*	*Râs Borollos* ou *Bourlos.*
36. 8.	"	كوم الطين	Koûm el-Tîn.	Koum el-Tyn.						
36. 8.	"	———	*Ruines.*	———	40.	23.	"	———	*Fort.*	———
36. 8.	"	كوم الحصه	*Koûm el-Hesséh.*	*Koum el-Hesseh.*	40.	23.	"	———	*Ruines d'un fort et d'un village.*	———
36. 15.	î.	جزيرة علبار	*G.t Chelbâr.* (*Insula Helbo.*)	*G.t Chelbâr.* (*Insula Helbo.*)						

PROVINCE DE MENOUF.

N.° de la planche de l'Atlas géogr.	N.° du carreau.	Position du lieu.	NOMS écrits en arabe dans les planches de l'Atlas géographique	TRANSCRIPTION suivie dans les planches de l'Atlas géographique.	TRANSCRIPTION selon l'orthographe de l'ouvrage.
25.	23.	d.	العنهيه	El-Gonéïmiéh.	El-Ghoneymyeh.
25.	24.	d.	منيل العروس	Ménïel el-'Aroûs.	Menyel el-A'rous.
25.	24.	d.	دروه	Daraoûéh.	Daraoueh.
25.	24.	d.	كفر منصور	K. Mansoûr.	Kafr Mansour.
25.	24.	d.	شعشع	Chaâchâ.	Cha'cha'.
25.	24.	d.	شطانوف	Chatânoûf.	Chatânouf.
15.	23.	d.	برانيه	Barânïéh.	Barânyeh.
25.	24.	d.	سراوه	Sarâwéh.	Saraoueh.
25.	24.	d.	كفر العنهيه	K. el-Gonéïmiéh.	K. el-Ghoneymyeh.
25.	32.	d.	كفر سراوه	K. Sarâwéh.	Kafr Saraoueh.
25.	32.	d.	ميت العزّ	Mît el-'Ezz.	Myt el-E'zz.
25.	31.	d.	———	*Koûm Ahmar.*	*Koum el-Ahmar.*
25.	32.	d.	بوها	Boûhâ.	Bouhâ.
25.	31.	d.	كفر برانيه	K. Barânïéh.	Kafr Barânyeh.
25.	31.	d.	طليه	Taliéh.	Talyeh.
25.	32.	d.	كفر سهوج	K. Sawâg.	Kafr Sahouag.
25.	32.	d.	النعناعيه	El-Nânâ'iéh.	El-Na'nâ'yeh.
25.	32.	d.	شلوقنيشه	Cheloûqtïchéh.	Chelouqtycheh.
25.	32.	d.	قوراص	Qawrâs.	Qaourâs.
25.	32.	d.	ابو رقابه	Aboû-Raqâbéh.	Abou-Raqâbeh.
25.	31.	d.	شوك	Choûk.	Chouk.
25.	32.	d.	كفر الحمام	K. el-Hamâm.	Kafr el-Hamâm.
25.	31.	d.	كفر اشمون	K. Achmoûn.	Kafr Achmoun.
25.	32.	d.	كفر بدارنه	K. Badârnéh.	Kafr Badârneh.
25.	32.	d.	سنتريس	Sinteris.	Sinterys.
25.	32.	d.	شنواى	Chenowâïe.	Chenouây.
25.	31.	d.	اشمون	Achmoûn.	Achmoun.
25.	32.	d.	سبك الاحد	Sobk el-Ahd.	Sobk el-Ahd.
25.	31.	d.	ابو عوالى	Aboû-'Awâlî.	Abou-A'ouâly.
25.	32.	d.	ساقية ابو شعره	Sâqïeï Aboû-Chaâ-rah.	Sâqyet Abou-Cha'-rah.
25.	32.	d.	سلما	Samalâïe.	Samalâ.
25.	32.	d.	المنيل	El-Manïel.	El-Manyel.
25.	31.	d.	جريس	Goréïs.	Goreys.
25.	31.	d.	شوشاى	Choûchâïe.	Chouchây.
25.	32.	î.	جزيرة رجيلات	*G.' Regîlât.*	*G.' Regylât.*
25.	32.	d.	الفرعونيه	El-Faraôûnïéh.	El-Fara'ounyeh.
25.	40.	d.	القناطريين	El-Qanâtrëïn.	El-Qanâtreyn.
25.	40.	d.	كفر فرعونيه	K. Faraôûnïéh.	Kafr Fara'ounyeh.
25.	39.	d.	سمادون	Samâdoûn.	Samâdoun.
25.	39.	d.	برشون	Barchoûn.	Barchoun.
25.	40.	d.	براشم	Barâchïm.	Barâchym.
25.	40.	d.	سمّان	Semmân.	Semmân.
25.	38.	d.	كفر مونسى	K. Moûnsî.	Kafr Mounsy.
25.	38.	d.	كفر دلهمو	K. Delhemoû.	Kafr Delhemou.
25.	39.	d.	شنشور	Chenchoûr.	Chenchour.
25.	40.	î.	كفر اللجام	K. el-Legâm.	Kafr el-Legâm.
25.	40.	î.	طنطه	Tantah.	Tantah.
25.	38.	d.	كفر طرايين	K. Tarâïn.	Kafr Tarâyn.
25.	39.	d.	مجيريه	Megïriéh.	Megyryeh.
25.	39.	d.	الرمله	El-Ramléh.	El-Ramleh.
25.	40.	d.	قلتا الصغرى	Qalatâ el-Sograh.	Qalatâ el-Sogrâ.
25.	40.	d.	كتاميه	Kotâmïéh.	Kotâmyeh.
25.	40.	d.	كفر كتاميه	K. Kotâmïéh.	Kafr Kotâmyeh.
25.	39.	d.	قلتا الكبرى	Qalatâ el-Kobrâ.	Qalatâ el-Kobrâ.
25.	40.	d.	برشمس	Berchems.	Berchems.
25.	39.	d.	الانجب	El-Angeb.	El-Angeb.
25.	38.	d.	طهواى	Tahwâïe.	Tahouâye.
25.	40.	d.	كفر محمود	K. Mahmoûd.	Kafr Mahmoud.
25.	40.	d.	كفر قرعن	K. Qorân.	Kafr Qora'n.
25.	39.	d.	كفر الخضرى	K. el-Koḍrâ.	Kafr el-Khodrâ.
25.	40.	d.	محمود	Mahmoûd.	Mahmoud.
25.	39.	d.	تلوانه	Telowânéh.	Telouâneh.
25.	38.	d.	شمّه	Chamméh.	Chammeh.
25.	39.	d.	لبيشه	Lebïchéh.	Lebycheh.
25.	39.	d.	———	*Tora Menoûf.*	*Tora'h Menouf.*
25.	40.	d.	بهناى	Bahnâïe.	Bahnâye.
25.	40.	d.	ميت عفيف	Mît 'Afif.	Myt A'fyf.
25.	40.	d.	بى العرب	Bî el-'Arab.	By el-A'rab.
25.	38.	d.	ابو خواس	Aboû-'Kawâs.	Abou-Khaouâs.
25.	38.	î.	جزيرة ابو خواس	*G.' Aboû-'Kawâs.*	*G.' Abou-Khaouâs.*
25.	40.	d.	السريجه	El-Serïgéh.	El-Serygeh.
25.	40.	d.	سينغلف	Singelf.	Singelf.
25.	40.	d.	ابو سنيتاه	Aboû-Senëïtâh.	Abou-Seneytâh.
25.	38.	d.	الزاويه رزين	El-Zâwieï Rezïn.	El-Zâouyet Rezyn.
25.	38.	d.	ساقية منقدى	Sâqïeï Menqedî.	Sâqyet Menqedy.
25.	39.	"	فيشة الصغرى	Fïcheï el-Sogrâ.	Fychet el-Sogrâ.
25.	40.	d.	كفر القرينين	K. el-Qarïnëïn.	Kafr el-Qaryneyn.
25.	39.	"	سروهيت	Séroûhït.	Serouhyt.
25.	40.	d.	العطف	El-'Atf.	El-A'tf.
25.	40.	d.	———	*Tora Chibîn el-Koûm.*	*Tora'h Chybyn el-Koum.* T.
25.	40.	d.	القرينين الغوز	El-Qarïnëïn el-'A-goûz.	El-Qaryneyn el-A'gouz.

N.° de la planche de l'Atlas géogr.	N.° des carreau.	Position du lieu.	NOMS écrits en arabe dans les planches de l'Atlas géographique	TRANSCRIPTION suivie dans les planches de l'Atlas géographique.	TRANSCRIPTION selon l'orthographe de l'ouvrage.
29.	39.	s.	فيشة الكبرى	Fiche'i el-Kobarä.	Fychet el-Kobarä.
29.	38.	d.	كفر بهواش	Kafr Béhawâch.	Kafr Behaouâch.
29.	40.	d.	جروان	Gerowân.	Geroûan.
29.	39	d.	كومشيش	Koûmchich.	Koumchych.
29.	39.	s.	فيشة السليم	Fiche'i el-Selim.	Fychet el-Selym.
29.	38.	d.	دمليج	Damellig.	Damellyg.
29.	38.	d.	كفر كوم	*K. Koûm, ruines.*	*Kafr Koum, ruines.*
29.	40.	d.	الاطرحه	El-Atarché.	El-Atarcheh.
29.	40.	d.	ميشرف	Michref.	Mychref.
29.	40.	d.	البرانقه	El-Barânqah.	El-Barânqah.
29.	40.	d.	ابخاص	Ab'kâs.	Abkhâs.
29.	40.	d.	خبرى	Chobrä.	Chobrä.
29.	40.	s.	بيجور	Bigoûr.	Bygour.
29.	40.	s.	ميت الوسطه	Mît el-Oûstah.	Myt el-Oustah.
29.	38.	d.	سدود	Sedoûd.	Sedoud.
29.	38.	d.	سنابسه	Senâbséh.	Senâbseh.
29.	1.	d.	كفر شيخ ابراهيم	K. Chéï'k Ibrâhîm.	K. Cheykh Ibrâhym.
29.	8.	s.	سبك الضحاك	Sobk el-Ḍaḥâk.	Sobk el-Dahâk.
29.	8.	s.	ميت البيضه	Mît el-Béïḍah.	Myt el-Beydah.
29.	7.	s.	كفر الحما	K. el-Hémâ.	Kafr el-Hemâ.
29.	7.	d.	طملاى	Ṭâmaléh.	Tâmaleh *ou* Tamalây.
29.	7.	s.	سرس الليانه	Sers el-Liâneh.	Sers el-Lyâneh.
29.	7.	s.	ميت ربيع	Mît Rabîa.	Myt Raby'.
29.	6.	d.	كفر السنابسه	K. el-Senâbséh.	Kafr el-Senâbseh.
29.	6.	d.	سنصفط	Sansaft.	Sansaft.
29.	7.	s.	الحمول	El-Hamoûl.	El-Hamoul.
29.	8.	s.	منأوهله	Monâoûheléh.	Monâouheleh.
29.	6.	d.	بل مشط	Bel Mecht.	Bel Mecht.
29.	7.	d.	منوف	Menoûf.	Menouf. (Projofell.)
29.	6.	d.	برهيم	Berhîm.	Berhym.
29.	6.	d.	جزايه	Gézâïéh.	Gezâyeh.
29.	8.	s.	كوم الضبع	Koûm el-Dabaâ.	Koum el-Daba'.
29.	7.	s.	خربه	Kerbéh.	Kherbeh.
29.	6.	d.	كفر العشرى	K. el-'Achrî.	Kafr el-A'chry.
29.	8.	s.	كفر منأوهله	K. Monâoûhéléh.	K. Monâouheleh.
29.	8.	s.	خبرا خلفون	Chobrâ 'Kalfoûn.	Chobrâ Khalfoun.
29.	7.	s.	الخربه	El-'Kerbéh.	El-Kherbeh.
29.	6.	d.	العشرى	El-'Achrî.	El-A'chry.
29.	6.	d.	غمرين	Gamréïn.	Ghamreyn.
29.	6.	d.	تته	Tatah.	Tatah.
29.	7.	s.	الشنوان	El-Chenowân.	El-Chenouân.
29.	7.	s.	خبرا بلوله	Chobrâ Beloûléh.	Chobrâ Belouleh.
29.	8.	s.	امخنان	Ommo'knân.	Ommokhnân.
29.	6.	d.	طملاى	Tamâlâïe.	Tamâlâye.

Position du lieu.	NOMS écrits en arabe dans les planches de l'Atlas géographique	TRANSCRIPTION suivie dans les planches de l'Atlas géographique.	TRANSCRIPTION selon l'orthographe de l'ouvrage.
s.	الدلتون	El-Dalatoûn.	El-Dalatoun.
d.	صنوفه	Chenoûféh.	Chenoufeh.
d.	دبركى	Deberkî.	Deberky.
d.	كفر شبشير	K. Chebchîr.	Kafr Chebchyr.
d.	الوات	Alowât.	Alouât.
s.	الراهب	El-Râheb.	El-Râheb.
s.	ميت خالف	Mît 'Kâlef.	Myt Khâlef.
s.	سنجرج	*Sengerg, village ruiné.*	*Sengerg.*
s.	المصلح	El-Maslîh.	El-Maslyh.
s.	ميت ابو شعرا	Mît Aboû-Chaârâ.	Myt Abou-Cha'râ.
s.	دكما	Dakama.	Dakamâ.
d.	كفر طملاى	K. Ṭamâlâïe.	Kafr Tamâlây.
s.	الدقيق	El-Doqmaq.	El-Doqmaq.
s.	الماى	El-Mâïe.	El-Mâye.
s.	شبين الكوم	Chîbîn el-Koûm	Chybyn el-Koum. (Atarbechis.)
s.	ميت القصر	Mît el-Qasr.	Myt el-Qasr.
s.	صالح	Sâlîh.	Sâlh.
d.	المنيه	El-Minîéh.	El-Minyeh.
s.	الجورباجيه	El-Goûrbâgïéh.	El-Gourbâgyeh.
d.	نادر	Nâdir.	Nâdir.
d.	زاوية الناعوره	Zâwïe'i el-Nâoûrah	Zâouyet el-Nâou'rah
d.	شبرنباس	Chobranbâs.	Chobranbâs.
d.	ابو الحاوى	Aboû-el-'Kâwî.	Abou-el-Khâouy.
d.	كفر الشعير	K. el-Châïr.	Kafr el-Cha'yr.
s.	طوخ البراغته	Toû'k el-Barâġtéh.	Toukh el-Baraghteh.
s.	المنيه عين	El-Ménïe'i 'Aïn.	El-Mînyet A'yn.
d.	سلمون	Salamoûn.	Salamoun.
s.	كفر	Koufoûr.	Koufour.
d.	عشما	'Achmâ.	A'chmâ.
s.	كفور ميت موس	Koufoûr Mît Moûçä.	Koufour Myt Mouçä.
d.	كفر سلمون	K. Salamoûn.	Kafr Salamoun.
d.	كفر هجازى	K. Hagâzî.	Kafr Hagâzy.
s.	المنشيه	El-Menchiéh.	El-Menchyeh.
d.	كفر دمشواى	K. Demchowâïe.	K. Demchouâye.
s.	سرسموسى	Sersmoûsî.	Sersmousy.
s.	ميت عافيه	Mît 'Afiéh.	Myt A'fyeh.
s.	طنبدى	Ṭanbedî.	Tanbedy.
s.	مليج	Mélig.	Melyg.
s.	كفر مليج	K. Mélig.	Kafr Melyg.
d.	الشوادى	El-Chowâdî.	El-Chouâdy.
s.	البهاتى	El-Ba'kâtî.	El-Bakhâty.
d.	كفر سرسنه	K. Serseneh.	Kafr Serseneh.

N.° de la planche de l'Atlas géogr.	N.° du carreau.	Position du lieu.	NOMS écrits en arabe dans les planches de l'Atlas géographique	TRANSCRIPTION suivie dans les planches de l'Atlas géographique.	TRANSCRIPTION selon l'orthographe de l'ouvrage.
29.	14.	d.	سرسنه	Serseneh.	Serseneh.
29.	14.	d.	ابو كلّس	Aboû-Kollis.	Abou-Kollis.
29.	21.	d.	دنسور	Danaçoûr.	Danasour.
29.	23.	″	كفر البتنون	K. el-Batanoûn.	Kafr el-Batanoun.
29.	22.	d.	شميطيس	Chamïatis.	Chamyatys.
29.	23.	″	كوم الاخضر	Koûm el-Akdâr.	Koum el-Akhdar.
29.	23.	d.	————	*Canal de Tant.*	*Canal de Tant.* T.
29.	23.	″	البتنون	El-Batanoûn.	El-Batanoun.
29.	22.	d.	جماليه	Gamâlïéh.	Gamâlyeh.
29.	23.	″	كمشيش	Kamchîch.	Kamchych.
29.	22.	d.	ابشادى	Abchâdî.	Ebchâdy.
29.	21.	d.	زاوية بقلى	Zâwïeï Baqlî.	Zâouyet Baqly.
29.	22.	d.	ساحل جوابر	Sâhel Gawâber.	Sâhel Gaouâber.
29.	22.	d.	كفر الجوع	K. el-Goûa.	Kafr el-Goua'.
29.	23.	″	مية موسى	Mït Moûçä.	Myt Mousä.
29.	21.	d.	بشتامى	Bechtâmî.	Bechtâmy.
29.	23.	″	زرقان	Zerqân.	Zerqân.
29.	23.	″	كفر طلا	K. Talâ.	Kafr Talâ.
29.	23.	″	الحلواسى	El-Halwâsî.	El-Halouâsy.
29.	23.	″	كفر بتبس	K. Bétebs.	Kafr Betebs.
29.	22.	″	طوخ	Toûk.	Toukh.
29.	22.	d.	دراجيل	Darâgïl.	Darâgyl.
29.	23.	″	سكريه	Sokkerïéh.	Sokkeryeh.
29.	24.	″	جنزور	Genzoûr.	Genzour.
29.	23.	″	سمالج	Samâlig.	Samâlyg.
29.	21.	d.	عمروس	'Amroûs.	A'mrous.
29.	23.	d.	بمم	Bemem, *ruiné.*	*Bemem.*
29.	23.	″	طلا	Talâ.	Talâ.
29.	23.	″	كفر الباشا	K. el-Bâchâ.	Kafr el-Bâchâ.
29.	22.	″	كفر الشهاله	K. el-Chahâléh.	Kafr el-Chahâleh.
29.	23.	″	البروى	El-Barawî.	El-Baraouy.
29.	23.	″	كفر جنزور	K. Genzoûr.	Kafr Genzour.
29.	21.	d.	كوم مازن	Koûm Mâzen.	Koum Mâzen.
29.	23.	″	زناره	Zenâréh.	Zenâreh.
29.	23.	″	كفر شعير	K. Châïr.	Kafr Cha'yr.
29.	22.	d.	شبرا بتوش	Chobrâ Betoûch.	Chobrâ Betouch.
29.	22.	d.	صفط	Saft.	Saft.
29.	22.	d.	مية كرام	Mït Korâm.	Myt Korâm.
29.	21.	d.	طنوب	Tanoûb.	Tanoub.
29.	23.	″	كفر بابل	K. Bâbel.	Kafr Bâbel.
29.	23.	″	طليا	Talïâ.	Talyâ.
29.	30.	d.	كفر ربيع	K. Rabïa.	Kafr Raby'.
29.	31.	″	بابل	Bâbel.	Bâbel. (Ryzkol.)
29.	29.	d.	الزعيره	El-Za'ïrah.	El-Za'yrah.
29.	31.	″	كفر العرب	K. el-'Arab.	Kafr el-A'rab.
29.	31.	″	كفر باس الّى	K. Bâs Ellî.	Kafr Bâs Elly.
29.	31.	″	كفر صناديد	K. Sanâdïd.	Kafr Sanâdyd.
29.	30.	d.	كفر العسكر	K. el-'Askar.	Kafr el-A'skar.
29.	31.	d.	صناديد	Sanâdïd.	Sanâdyd.
29.	29.	î.	جزيرة الزعيره	*G.t el-Za'ïrah.*	*G.t el-Za'yrah.*
29.	30.	d.	حصّة ابار	Hesseï Abâr.	Hesset Abâr.
29.	31.	d.	الزاويه	El-Zâwïéh.	El-Zâouyeh.
29.	32.	″	نفيه	Néfïéh.	Nefyeh.
29.	31.	d.	شلمين	Chelméïn.	Chelmeyn.
29.	29.	d.	مشلا	Mechlâ.	Mechlâ.
29.	30.	d.	كفر ساحل	K. Sâhel.	Kafr Sâhel.
29.	30.	d.	اكوه	Ekoûéh.	Ekoueh.
29.	29.	d.	كفر جديد	K. Gedïd.	Kafr Gedyd.
29.	31.	″	كفر شيخ سليم	K. Chéïk Selïm.	K. Cheykh Selym.
29.	31.	″	الخرسه	El-'Kerséh.	El-Kherseh.
29.	31.	d.	شونى	Choûnî.	Chouny. (Tana.)
29.	31.	″	الشرفا	El-Choréfâ.	El-Chorefâ.
29.	32.	″	دفره	Defréh.	Defreh.
29.	32.	″	ابو داود	Aboû-Dâoûd.	Abou-Dâoud.
29.	31.	″	البندارىه	El-Bendârïéh.	El-Bendâryeh.
29.	29.	d.	كفر العكروت	K. el-'Akroût.	Kafr el-A'krout.
29.	29.	d.	البهجى	El-Bahgî.	El-Bahgy.
29.	29.	d.	كفر الحروق	K. el-Mahroûq.	Kafr el-Mahrouq.
29.	29.	d.	كفر يعقوب	K. Iaqoûb.	Kafr Ya'qoub.
29.	30.	d.	العدوى	El-'Adwî.	El-A'douy.
29.	31.	″	كفر سيله	K. Siléh.	Kafr Syleh.
29.	29.	d.	دليشان	Delebchân.	Delebchân.
29.	31.	″	كفر عدى	K. 'Adî.	Kafr A'dy.
29.	31.	″	طنط	Tant.	Tant, *ruines.*
29.	38.	d.	قصر نصر الدين	Qasr Nasr eddîn.	Qasr Nasr el-Dyn
29.	38.	d.	كفر عبد المنعم	K. 'Abd el-Menâm.	K. A'bd el-Mena'
29.	37.	d.	كفر قصار	K. Qasâr.	Kafr Qasâr.
29.	37.	d.	كفر عادلى	K. Châdlî.	Kafr Châdly.
29.	39.	″	محلّه مرحوم	Mahalleï Merhoûm	Mehallet Merhoum
29.	38.	d.	شبراريس	Chobrârïs.	Chobrârys.
29.	38.	d.	دلجمون	Delgemoûn.	Delgemoun.
29.	39.	″	شوبادى	Choûbâdî.	Choubâdy.
29.	38.	d.	كفر شبراريس	K. Chobrârïs.	Kafr Chobrârys.
29.	38.	d.	كفر الديامه	K. el-Dïâméh.	Kafr el-Dyâmeh.
29.	39.	″	هوشات	Hoûïchât.	Houychât.
29.	38.	d.	قلقلو	Qelqeloû.	Qelqelou.
29.	39.	″	كفر الحمّا	K. el-Hammâ.	Kafr el-Hammâ.
29.	29.	d.	كفر زيات	K. Zaïât.	Kafr Zayât.

N.° de la planche de l'Atlas géogr.	N.° du carreau.	Position du lieu.	NOMS écrits en arabe dans les planches de l'Atlas géographique	TRANSCRIPTION suivie dans les planches de l'Atlas géographique.	TRANSCRIPTION selon l'orthographe de l'ouvrage.
29.	31.	d.	كفر منصور	K. Mansoûr.	Kafr Mansour.
29.	31.	d.	بنوفار	Benoûfâr.	Benoufâr.
29.	31.	d.	كفر منشيه	K. Menchîéh.	Kafr Menchyeh.
29.	30.	d.	منية ابيار	Ménieï Abiâr.	Minyet Abyâr.
29.	31.	d.	ابيار	Abiâr.	Abyâr.
29.	29.	d.	كفر قصار	K. Qosâr.	Kafr Qosâr.
29.	30.	d.	برمه	Berméh.	Bermeh.
29.	31.	d.	كفر شوبر	K. Chawber.	Kafr Chaouber.
29.	32.	e	كفر لبيشه	K. Lebiéchéh.	Kafr Lebyecheh.
29.	31.	d.	الحسان	El-Haçân.	El-Hasân.
29.	29.	d.	النهاريه	El-Nahâriéh.	El-Nahâryeh.
29.	30.	d.	الحدّاد	El-Haddâd.	El-Haddâd.
29.	30.	d.	القليب	El-Qalîb.	El-Qalyb.
36.	7.	e	تلّ بنت قيصار	Telbent Qîsâr.	Tell bent Qysâr.
36.	6.	d.	اسديمه	Asdîméh.	Asdymeh, *grandes ruines.*
36.	5.	d.	ابجج	Abgîg.	Abgyg.
36.	5.	d.	كفر تلالسه	K. Telâlséh.	Kafr Telâlseh.
36.	7.	e	شقروف	Chaqroûf.	Chaqrouf.
36.	5.	d.	دقرن	Daqren.	Daqren.
36.	5.	d.	قسطه	Qastah.	Qastah.
36.	5.	d.	محلّة لبن	Mañalleï Leben.	Mehallet Leben.
36.	6.	d.	الشبرا	El-Chobrâ.	El-Chobrâ.
36.	5.	d.	الفرستق	El-Farastaq.	El-Farastaq.
36.	6.	d.	قرنشوا	Qarenchoû.	Qarenchoû.
36.	6.	d.	المشله	El-Mechléh.	El-Mechleh.
36.	14.	d.	كوم النجّار	Koûm el-Naggâr.	Koum el-Naggâr.

PROVINCE DE ROSETTE.

43.	13.	d.	محلّة داخل	Mañalleï Đâ'kel.	Mehallet Dâkhel.
43.	13.	d.	البكتوش	El-Bakatoûch.	El-Bakatouch.
43.	13.	d.	كفر جزاير	K. Gézâîr.	Kafr Gezâyr.
42.	21.	d.	الصافه	El-Sâffeh.	El-Sâffeh. (Stuph.)
42.	22.	d.	قوزمان	Qoûzmân.	Qouzmân.
42.	20.	d.	دمنكه	Deminkéh.	Deminkeh.
42.	21.	d.	شبّاس الشوادى	Chabbâs el-Chowâdi.	Chabbâs el-Chouâdy.
42.	20.	d.	كفر منشيه	K. Menchîéh.	Kafr Menchyeh.
42.	21.	d.	محلّة ابو على	Mañalleï aboû-'Alî.	Mehallet abou-A'ly
42.	20.	d.	منشيه	Menchiéh.	Menchyeh.
42.	20.	d	دميجمون	Demigmoûn.	Demygmoun.
42.	20.	d.	كفر دسوق	K. Deçoûq.	Kafr Desouq.
42.	21.	d.	سنهور المدينه	Senhoûr el-Médînéh, *ruines.*	Senhour el-Medyneh.
42.	21.	d.	شبّاس عامر	Chabbâs 'Amer.	Chabbâs A'mer.
42.	21.	d.	شبّاس الملح	Chabbâs el-Maleh.	Chabbâs el-Maleh.
42.	20.	d.	دسوق	Deçoûq.	Desouq.
42.	20.	d.	كفر العرب	K. el-'Arab.	Kafr el-A'rab.
42.	20.	g.	درشابه	Derchâbéh.	Derchâbeh.
42.	20.	g.	ماريه	Mâriéh.	Mâryeh.
42.	20.	g.	دماتيون	Damatioûn.	Damatyoun.
42.	19.	g.	كورات	Koûrât. (Naucratis!) (1)	Kourât.
42.	19.	g.	دسيه	Deçiéh.	Desyeh.
42.	20.	d.	محلّة مالك	Mañalleï Mâlek.	Mehallet Malek.
42.	21.	e	———	Abioûqah.	Abyouqah.
42.	21.	d.	———	El-'Agoûzéïn.	El-A'gouzeyn.
42.	22.	e	———	Ouchna.	Ouchna.
36.	28.	g.	كفر شيخ حسين	K. Chéïk Haçéïn.	K. Cheykh Haseyn
36.	27.	d.	كفر السيدى جامع	K. el-Sidi Gâmâ.	K. el-Sydy Gâma'.
36.	27.	g.	سناباده	Sanâbâdéh.	Sanâbâdeh.
36.	27.	g.	ابو سالم	Aboû-Sâlem.	Abou-Sâlem.
36.	28.	d.	الكنيسه	El-Konaïçéh.	El-Konayseh.
36.	28.	d.	كفر محلّة مالك	K. Mañalleï Mâlek.	K. Mehallet Mâlek.
36.	27.	d.	سالميه	Sâlmîéh.	Sâlmyeh.
36.	29.	e	كفر سوم	K. Soûm.	Kafr Soum.
36.	27.	g.	كفر شرقاوى	K. Cherqâwî.	Kafr Cherqâouy.
36.	27.	g.	عطفه	'Atféh.	A'tfeh.
36.	27.	g.	سرنباى	Serenbâïe.	Serenbâye.
36.	29.	e	كوم الفرّاين	*Koûm Farrâîn.*	*Koum Farrâyn, grandes ruines.* (Sati.)? (2)
36.	29.	e	ترعة بنى يوسف	*Tora Beni-Ioûsef.*	*Tora'h Beny-Yousef.* T.
36.	28.	d.	شبّاس المحلّة	Chabbâs el-Mehallet	Chabbâs el-Mahallet
36.	27.	d.	جباريس	Gobârîs.	Gobârys.
36.	27.	d.	شرافه	Chorâféh.	Chorâfeh.
36.	27.	d.	فـــوه	Foûéh.	Foueh.
36.	27.	d.	محلّة علوى	Mañalleï 'Alowî.	Mehallet A'louy.
36.	28.	d.	ترعة السايده	*Tora el-Sâîdéh.*	*Tora'h el-Sa'ydeh.* T.
36.	28.	e	كفر ابو منصور	K. Aboû-Manđoûr	K. Abou-Mandour
36.	26.	g.	ديـــروط	Déïroût.	Deyrout. (Mételis.)
36.	27.	d.	كوم اللقانى	*Koûm ellaqînî.*	*Koum el-Laqyny.*
36.	28.	d.	كوم شبّاس	*Koûm Chabbâs.*	*Koum Chabbâs.* (Cabasa.)
36.	29.	e	كوم الجير	*Koûm el-Gîr.*	*Koum el-Gyr, butte de ruines.*

(1) *Voyez* EL-RAHMÂNYEH, ci-après, *pag. 841.*

(2) *Voyez* Sâ el-Haggâr, ci-dessus, *pag. 832.*

N.° de la planche de l'Atlas géogr.	N.° du carreau.	Position du lieu.	NOMS écrits en arabe dans les planches de l'Atlas géographique	TRANSCRIPTION suivie dans les planches de l'Atlas géographique.	TRANSCRIPTION selon l'orthographe de l'ouvrage.
36.	27.	d.	سنديون	Sendioûn.	Sendyoun.
36.	28.	"	كوم اللبن	*Koûm el-Lében.*	*Koum el-Leben.*
36.	29.	"	كوم الامان	*Koûm el-Amân.*	*Koum el-Amân, butte de ruines.*
36.	36.	"	كوم اسماعيل	*Koûm Ismâ'îl.*	*Koum Ismâ'yl.*
36.	34.	g.	كفر منية الصعيد	Kafr Ménieï el-Sa'idéh.	Kafr Minyet el-Sa'ydeh.
36.	34.	g.	منية الصعيد	Ménieï el-Saïdéh, *abandonné.*	*Minyet el-Sa'ydeh.*
36.	35.	d.	كوم الصعيده	*Koûm el-Saïdéh.*	*Koum el-Sa'ydeh.*
36.	35.	d.	شمشير	Chemchîr.	Chemchyr.
36.	34.	g.	فزاره	Fézârah.	Fezârah.
36.	33.	g.	بحيره ادكو	*Boheïréh Edkoû*, ou *lac d'Edkoû.*	*Boheyreh Edkou*, B.
36.	35.	d.	كوم الامان	*Koûm el-Amân.*	*Koum el-Amân.*
36.	36.	"	————	*Ruines.*	————
36.	36.	"	كوم العرب	*Koûm el-'Arab.*	*Koum el-A'rab*, ruines
36.	35.	d.	السعد	El-Saïdéh.	El-Sa'deh.
36.	36.	"	كوم الاحمره	*Koûm el-Ahmrah.*	*Koum el-Ahmrah.*
36.	37.	"	كوم الجير	*Koûm el-Gîr.*	*Koum el-Gyr.*
36.	35.	g.	اتفينه	Atfeïnéh.	Atfeyneh.
36.	35.	d.	مطوبيس	Metoûbîs.	Metoubys.
36.	35.	d.	كفر لبن	*K. Lében.*	*Kafr Leben*, ruiné.
36.	36.	"	كوم قليعه	*Koûm Qalî'ah.*	*Koum Qaly'ah.*
36.	35.	d.	عزبة عمر	'Ezbeï 'Amr.	E'zbet A'mr.
36.	36.	"	كوم الجزيرة	Koûm el-Gézireï.	Koum el-Gezyret.
36.	33.	g.	ادكو	Edkoû.	Edkou.
36.	35.	d.	القونيه	El-Qoûnîéh.	El-Qounyeh.
36.	35.	d.	كفر فيالى	K. Fîâlî.	Kafr Fyâly.
36.	34.	g.	ديبيه	Dibéh.	Dybeh.
36.	35.	g.	————	*Canal de Metoûbîs.*	*Canal de Metoubys.* T.
36.	35.	d.	————	*Marais salans.*	————
36.	37.	"	كوم العرب	*Koûm el-'Arab.*	*Koum el-A'rab.*
36.	37.	"	جزيرة طفّال	*G.d Teffâl.*	*G.d Teffâl.*
36.	35.	d.	منية المرشد	Ménieï el-Morched	Minyet el-Morched.
36.	34.	g.	سماسمه	Semâsméh.	Semâsmeh.
36.	34.	g.	كفر سماسمه	K. Semâsméh.	Kafr Semâsmeh.
36.	35.	d.	كفر بنى بكار	K. Bénî-Bakâr.	Kafr Beny-Bakar.
40.	3.	d.	بنى بكر	Bénî-Bakar.	Beny-Bakar.
40.	2.	g.	الحماد	El-Hamâd.	El-Hamâd.
40.	2.	d.	عزبه	'Ezbéh.	E'zbeh.
40.	2.	g.	محلّة امير	Mahalleï Emîr.	Mehallet Emyr.
40.	2.	d.	الصفران	El-Soffrân.	El-Soffrân.
40.	2.	d.	برنبال	BERENBÂL *ou* BEREMBÂL.	BERENBÂL.
40.	5.	d.	————	*Koûm el-Gâriéh.*	*Koum el-Gâryeh.*
40.	2.	d.	الحصّه	El-Hesséh.	El-Hesseh.
40.	2.	d.	النجّاريه	El-Naggâriéh.	El-Naggâryeh.
40.	2.	d.	بريدا	Beridâ.	Berydâ.
40.	2.	d.	كفر المعديه	K. el-Maâdiéh.	Kafr el-Ma'dyeh.
40.	2.	d.	عزبة طويل	'Ezbeï Tawîl.	E'zbet Taouyl.
40.	2.	d.	العرقان	El-'Arqân.	El-A'rqân.
40.	2.	d.	قليس	Qeléïsséh.	Qeleysseh.
40.	5.	d.	كوم العاوى	*Koûm el-'Awî.*	*Koum el-A'awy.*
40.	2.	d.	البرايشه	El-Bérâîchéh.	El-Berâycheh.
40.	2.	d.	سخانيه	Sa'kânîéh.	Sakhânyeh.
40.	2.	g.	الجديد	El-Gedîéh.	El-Gedyeh.
40.	2.	d.	البصرات	El-Bosrât.	El-Bosrât.
40.	2.	d.	كفر دقانيه	K. Deqqânîéh.	Kafr Deqqânyeh.
40.	2.	d.	جوع	Goûâ.	Goua'.
40.	2.	d.	مية حاوى	Mît Hâwî.	Myt Hâouy.
40.	2.	d.	البسرا	El-Iesrâ.	El-Yesrâ.
40.	2.	d.	عزبة ابو عمر	'Ezbeï Aboû-'Amr.	E'zbet Abou-A'mr.
40.	2.	d.	طنباره	Tanbâréh.	Tanbâreh.
40.	5.	d.	كوم الفقع	*Koûm el-Faqâ'a.*	*Koum el-Faqâ'.*
40.	5.	d.	كوم اليهن	*Koûm el-Ihen.*	*Koum el-Yhn.*
40.	2.	d.	السواقى	El-Sewâqî.	El-Seouâqy.
40.	2.	d.	دقّانيه	Daqqânîéh.	Daqqânyeh.
40.	5.	d.	كوم عيته	*Koûm 'Aïtah.*	*Koum A'ytah.*
40.	5.	d.	كوم الزاويه	*Koûm el-Zâwîéh.*	*Koum el-Zâwyeh.*
40.	2.	î.	جزيرة وارسى	*G.d Wârsî.*	*G.d Ouârsy* ou *Fârsy.*
40.	2.	g.	رشيد	RACHÎD *ou* ROSETTE.	RACHYD *ou* ROSETTE. (BOAITTE.)
40.	2.	g.	برج ابو منصور	*Borg Aboû-Mandour.*	*Borg Abou-Mandour*, tour.
40.	2.	"	————	*Branche de Rosette.*	BRANCHE BOLBITINE ou FLUV. TAH.
40.	6.	d.	كوم القبيزه	*Koûm el-Qabéïzéh.*	*Koum el-Qabeyzéh.*
40.	4.	d	كوم سارى	*Koûm Sârî.*	*Koum Sâry.*
40.	2.	d.	عزبة معديه	'Ezbeï Maâdiéh.	E'zbet Ma'dyeh.
40.	2.	d.	المعلفه	El-Maâlféh.	El-Ma'lfeh.
40.	2.	d.	الزاوره	El-Zâoûrah.	El-Zâourah.
40.	2.	d.	روس	Roûs.	Rous.
40.	2.	d.	عزبة الخصاص	'Ezbeï el-'Kasâs.	E'zbet el-Khasâs.
40.	2.	d.	الملاح	El-Mélâh.	El-Melâh.
40.	2.	g.	محلّة امير	Mahalleï Emîr.	Mehallet Emyr.
40.	2.	d.	الغريب	El-Goréïb.	El-Ghoreyb.

N.° de la planche de l'Atlas géogr.	N.° du carreau.	Position du lieu.	NOMS écrits en arabe dans les planches de l'Atlas géographique	TRANSCRIPTION suivie dans les planches de l'Atlas géographique.	TRANSCRIPTION selon l'orthographe de l'ouvrage.
40.	2.	d.	كوم عبادى	Koûm 'Abâdî.	Koum A'bâdy.
40.	5.	d.	كوم الرطابى	*Koûm el-Ratâbî.*	*Koum el-Ratâby.*
40.	4.	d.	كوم دشيمه	*Koûm Dechîméh.*	*Koum Dechymeh, ruines.*
40.	11.	d.	شيخ يوسف	*Chéïk Ioûçef.*	*Cheykh Yousef.*
40.	10.	d.	خليج جنينه	'Kalig Geninéh.	Khalyg Geneyneh.
40.	10.	e	————	*Marais salans.*	*Marais, pâturages.* (BUCOLIA.)
40.	10.	d.	جزيرة الخضره	G.ᵗ el-Koḍrah.	G.ᵗ el-Khodrah.
40.	9.	d.	برج صغير	Borg Sogaïr.	Borg Soghayr.
40.	9.	g.	————	*Fort Julien.*	*Fort Julien* ou *fort de Rosette.* (FORT DES MILÉSIENS.)
40.	12.	i.	جزيرة بساط	G.ᵗ Boçât.	*G.ᵗ Bosât.*
40.	14.	d.	كوم الاخضر	*Koûm el-Akḍar.*	*Koum el-Akhdâr.*
40.	14.	d.	راس المقطوعه	*Râs el-Maqtoûah,* cap.	*Râs el-Maqtoua'h.*
40.	12.	d.	مصطروه	Mastaroûéh.	Mastaroueh, *puits et butte.*
40.	13.	d.	مقسابه	*Maqsâbéh.*	*Maqsâbeh.*
40.	13.	e	بحيره برلص	*Boḥéïréh Borollos.*	*Lac Bourlos.* (LACUS BUTICUS.)
40.	9.	g.	بغاز	*Boġâz de Rosette,* ou *embouchure de la branche de Rosette.*	*Boghâz.* (BOLBITINUM OSTIUM.)
40.	12. 21.	e	————	*Dunes.*	*Dunes de sable.*
37.	39.	g.	————	*Caravanserail,* dit Maison carrée.	Maison carrée. (OSTIUM CANOPICUM.)

PROVINCE DE BAHYREH ou BOHEYREH.

35. 25.	6.	g.	بركة نطرون	VALLÉE DES LACS DE NATROÛN.	BIRKET NATROUN. B. (1)
35.	9.	g.	بحر بلا ما	BAḤAR BELÂ MÂ, ou FLEUVE SANS EAU.	BAHR BELÂ MÂ.
26.	32.	g.	دير امبابشاى	*Ambâbichoï, couvent des Syriens.*	*Deyr Ambâbichây,* couvent, puits.
26.	32.	g.	البرامايص	*El-Baramaïs, couvent des Grecs.*	*El-Barâmâys.* (PHERME, NITRIA.)
26.	40.	g.	قصر	*Qasr* ou *fort ruiné.*	*Qasr.*
26.	40.	g.	————	*Ancienne verrerie.*	————
29.	21.	g.	طيريه	Téïriéh.	Teyryeh. (MOMEMPHIS.)
29.	21.	g.	كوم شريك	Koûm Cherik.	Koum Cheryk.
29.	21.	g.	مغنين	Magnîn.	Maghnyn.
29.	21.	g.	سواف	Sowâf.	Souâf.
29.	21.	g.	شبرا	Chobrâ.	Chobrâ.
29.	29.	g.	واقد	Wâqued.	Ouâqed.
29.	29.	g.	الزعفرانى	El-Zaâfrâni.	El-Za'frâny.
29.	28.	g.	بولين	Boûlîn.	Boulyn.
29.	28.	g.	كفر خنيزه	K. Konéïzéh.	Kafr Khoneyzeh.
29.	28.	g.	خنيزه	'Konéïzéh.	Khoneyzeh.
29.	29.	g.	ملح	Mélîḥ.	Melyh.
29.	29.	g.	بولين فوايده	Boûlîn Fawâïdéh.	Boulyn Faouâydeh
29.	29.	g.	النجيله	El-Negîléh.	El-Negyleh.
29.	29.	g.	نطما	Natmâ.	Natmâ.
29.	28.	g.	خربته	'Kerbetah.	Kherbetah.
29.	28.	g.	دميسنت الاشراف	Demiçent el-Achrâf.	Demysent el-Achrâf.
29.	29.	g.	محلة نطما	Maḥalleï Netmä.	Mehallet Netmâ.
29.	28.	g.	بلاكوس	Balâkoûs.	Balâkous.
25.	18.	g.	————	*Couvent de Saint-Macaire*	*Askyt.* (SCIATHIS.)
29.	29.	g.	العارم	El-Ġârîm.	El-Ghârym.
29.	28.	g.	كوم حماده	Koûm Ḥamâdéh.	Koum Hamâdeh.
29.	29.	g.	برم	Barîm.	Barym.
29.	28.	g.	حوض فارس	Ḥawḍ Fâres.	Hôd Fâres.
29.	28.	g.	ملحه	Meliḥah.	Melyhah.
29.	28.	g.	بيبان	Bibân.	Bybân.
29.	29.	g.	سلامون	Salâmoûn.	Salâmoun.
29.	29.	g.	كفر سلامون	K. Salâmoûn.	Kafr Salâmoun.
29.	28.	g.	نقيده	Neqéïdéh.	Neqeydeh.
29.	37.	g.	دمتيوه	Damatioûh.	Damatyouh.
29.	35.	g.	ديست	Dîst.	Dyst.
29.	37.	g.	شابور	Châboûr.	Châbour. (ANDROPOLIS et GYNÆCOPOLIS.)
29.	37. &c.	e	————	————	BRANCHE DE ROSETTE. (AGATHOS DÆMON, vel FL. CANOPICUS.)
29.	35.	g.	الحديين	El-Ḥadéïn.	El-Hadeyn.
29.	36.	g.	سرسيقه	Sarsiqah.	Sarsyqah.
29.	36.	g.	محلة حسين	Maḥalleï Ḥoçéïn.	Mehallet Hoseyn.
29.	36.	g.	ابو حمار	Aboû-Ḥomâr.	Abou-Homâr.
29.	36.	g.	ترعة الشابور	*Tora el-Châboûr.*	*Tora'h el-Châbour.* T.
29.	37.	g.	كفر مجاهد	K. Megâhed.	Kafr Megâhed.
29.	37.	g.	العص	El-'Is.	El-I's.
29.	36.	g.	العويونى	El-'Awîoûnî.	El-A'ouyouny.
29.	36.	g.	سفط الامير	Safṭ el-Emîr.	Safṭ el-Emyr.

(1) On réunit ici à la province de Bahyreh, comme dépendance, la localité des lacs de Natroun.

N.° de la planche de l'Atlas géogr.	N.° du carreau.	Position du lieu.	NOMS écrits en arabe dans les planches de l'Atlas géographique	TRANSCRIPTION suivie dans les planches de l'Atlas géographique.	TRANSCRIPTION selon l'orthographe de l'ouvrage.
29.	35.	g.	دير ماه	Déïr Châh.	Deyr Châh.
29.	36.	g.	قادوس	Qâdoûs.	Qâdous.
29.	37.	g.	كفر خواله	K. Kawâled.	K. Khaouâled.
29.	37.	g.	خنيسه	Chenîçéh.	Chenyseh.
29.	35.	g.	زمران الكوم	Zamrân el-Koûm.	Zamrân el-Koum.
29.	36.	g.	رمسيس	Ramsîs.	Ramsys.
29.	36.	g.	قيليشان	Qilîchân.	Qylychân.
29.	36.	g.	الحيوين	El-'Oûioûn.	El-Hoyouyn.
29.	35.	g.	زمران النخله	Zamrân el-Na'kléh.	Zamrân el-Nakhleh
29.	36.	g.	ابراج حمام	Abrâg Hamâm.	Abrâg Hamâm.
29.	34.	g.	الدلنجات	El-Delingât.	El-Delingât.
29.	34.	g.	———	*Kalig el-'Asarah*, ou *canal de Bahyreh*.	*Khalyg el-A'sarah*, T. (LYCUS CANALIS.)
29.	35.	g.	ابيا الحمره	Abîâ el-Hamrah.	Abyâ el-Hamrah.
29.	35.	g.	قمرا	Kamârah.	Qamarâ.
29.	36.	g.	اليهوديه	El-Ihoûdiéh.	El-Yhoudyeh.
29.	35.	g.	جزاير عيسى	Gézâïr 'Içä.	Gezâyr Y'sä.
29.	37.	g.	شعيره	Châïrah.	Cha'yrah.
29.	37.	g.	الضاهريه	El-Đâharîéh.	El-Daharyeh.
29.	36.	g.	العيشه	El-'Aïchéh.	El-A'ycheh.
29.	37.	g.	اشليمه	Achlîmah.	Achlymah, *ruines*.
29.	36.	g.	شيست الانعام	Chîst el-An'âm.	Chyst el-Ana'âm.
29.	37.	g.	كفور صوالى	Koufoûr Sowâlî.	Koufour Souâly, *vestiges d'un ancien canal.* (NITHINE.)
29.	35.	g.	رزافه	Razâféh.	Razâfeh.
28.	39.	g.	اولاد الشيخ	Awlâd el-Chéïk.	Aoulâd el-Cheykh.
36.	3.	g.	النقراش	El-Neqrâch.	El-Neqrâch.
36.	3.	g.	تلت ابقا	Telt Abqâ.	Telt Abqâ.
36.	4-5	g.	املیط	Amlît.	Amlyt.
36.	5.	g.	مرده	Mordéh.	Mordeh.
36.	4.	g.	كفر شيخ غنيم	K. Chéïk Ganîm.	Kafr Cheykh Ghanym.
36.	3.	g.	المساعد	El-Méçâ'id.	El-Mesâ'id.
36.	4.	g.	اتياى البارود	Atiâï el-Bâroûd.	Atyây el-Bâroud.
36.	3.	g.	النبيره	El-Nebîréh.	El-Nebyreh.
36.	5.	g.	دمسنه	Demesnéh.	Demesneh.
36.	4.	g.	شنديد	Chendîd.	Chendyd.
36.	4.	g.	برقامه	Berqâméh.	Berqâmeh.
36.	3.	g.	شبرا النونه	Chobrâ el-Noûnéh	Chobrâ el-Nouneh
36.	2.	g.	طلموس (1)	Tollînîs.	Telymys.
36.	5.	g.	نخله	Na'kléh.	Nakhleh.
36.	5.	g.	المنيه	El-Menîéh.	El-Minyeh.

(1) Peut-être طلميس d'après un catalogue manuscrit.

N.° de la planche de l'Atlas géogr.	N.° du carreau.	Position du lieu.	NOMS écrits en arabe dans les planches de l'Atlas géographique	TRANSCRIPTION suivie dans les planches de l'Atlas géographique.	TRANSCRIPTION selon l'orthographe de l'ouvrage.
26.	4.	g.	محلة بنى منصور	Mahalleï Bénî-Mansoûr.	Mehallet Beny Mansour.
36.	3.	g.	بهاى	Béhâï.	Behây.
36.	3.	g.	صفط	Saft.	Saft.
36.	3.	g.	العماريه	El-'Omârîéh.	El-O'mâryeh.
36.	5.	g.	ابو منجوج	Aboû-Mangoûg.	Abou-Mangoug.
36.	4.	g.	صفط خالد	Saft 'Kâled.	Saft Khâled.
36.	4.	g.	ابو منجوج	Aboû-Mangoûg.	Abou-Mangoug.
36.	5.	g.	جزيره نخله	G.' Na'kléh.	G.' Nakhleh.
36.	5.	g.	ظهر التمساح	Zahar el-Temsâh.	Zahar el-Temsâh.
36.	4.	g.	اسمانيه	Esmânîéh.	Esmânyeh.
36.	5.	g.	كفر خضير	K. Kođéïr.	Kafr Khodeyr.
36.	5.	g.	بتوك	Botoûk.	Botouk.
36.	3.	g.	دنشال	Denchâl.	Denchâl.
36.	2.	g.	الشراك	El-Achrâk.	El-Achrâk.
36.	3.	g.	العوجه	El-'Awagéh.	El-A'ouageh.
36.	1.	g.	الديبى	El-Dibî.	El-Dyby.
36.	2.	g.	سنطيس	Sontîs.	Sontys.
36.	4.	g.	فرنوى	Fernoûî.	Fernouy.
36.	5.	g.	كفر رضوان	K. Rođowân.	Kafr Rodouan.
36.	4.	g.	اورين	Awrîn.	Aouryn.
36.	2.	g.	مليحه	Melîhah.	Melyhah.
36.	4.	g.	ميت فرنوى	Mît Fernoûî.	Myt Fernouy.
36.	10.	g.	كفر مساعد	K. Maçâéd.	Kafr Masa'ed.
36.	11.	g.	ترعان بابه او طرابنبا	Terân Bâbéh *ou* Tarâbanbâ.	Terânbâbeh.
36.	13.	g.	كفر محلة صا	K. Mahalleï Sâ.	Kafr Mehallet Sâ.
36.	11.	g.	كفر الصابى	K. el-Sâbî.	Kafr el-Sâby.
36.	10.	g.	دسونس	Deçoûnès.	Desounès.
36.	13.	g.	محلة صا	Mahalleï Sâ.	Mehallet Sâ.
36.	12.	g.	كفر ارمانيه	K. Armânîéh.	Kafr Armânyeh.
36.	11.	g.	شنوب	Chanoûb.	Chanoub.
36.	11.	g.	ابو دره	Aboû-Dorrah.	Abou-Dorrah.
36.	12.	g.	محلة قيس	Mahalleï Qéïs.	Mehallet Qeys.
36.	11.	g.	عمرى	'Amrî.	A'mry.
36.	13.	g.	شبراريس	Chobrârîs.	Chobrârys.
36.	10.	g.	قراقص	Qarâqès.	Qarâqès.
36.	11.	g.	ماريه	Mârîéh.	Mâryeh.
36.	12.	g.	ميت سنان	Mît Senân.	Myt Senân.
36.	10.	g.	كفر ابو الريش	K. Aboû-el-Rîch.	K. Abou-el-Ryche.
36.	10.	g.	دمنهور الوحش	DAMANHOÛR EL-WÉHECH.	DAMANHOUR EL-OUEHECH. (NOPOLIS PARVA.)
36.	11.	g.	ابو الحامه	Aboû-el-Seĥâméh.	Abou-el-Sehâmeh.

N.° de la page	N.° du carreau.	Position du lieu.	NOMS écrits en arabe dans les planches de l'Atlas géographique.	TRANSCRIPTION suivie dans les planches de l'Atlas géographique.	TRANSCRIPTION selon l'orthographe de l'ouvrage.	N.° de la planche de l'Atlas géogr.	N.° du carreau.	Position du lieu.	NOMS écrits en arabe dans les planches de l'Atlas géographique	TRANSCRIPTION suivie dans les planches de l'Atlas géographique.	TRANSCRIPTION selon l'orthographe de l'ouvrage.
36.	11.	g.	لقينه	Laqéïnéh.	Laqeyneh.	37.	7.	g.	زاوية ابو صغير	Zâwîeï Aboû-Sogaïr.	Zâouyet Abou-Soghayr.
36.	12.	g.	الاصلاب	El-Aslâb.	El-Aslâb.						
36.	13.	g.	كفر المعصره	K. el-Maâsarah.	Kafr el-Ma'sarah.	37.	8.	g.	زاوية سيدى سليم	Zâwîeï Sîdî Sélîm.	Zâouyet Sydy Selym.
36.	10.	g.	كفر بنى هلال	K. Bénî-Halâl.	Kafr Beny-Halâl.						
36.	13.	g.	شبراخية	Chobrâkïï.	Chobrâkhyt.	37.	8.	g.	راس احمد	Râs Aḥmed.	Râs Ahmed.
36.	12.	g.	كفر بولين	K. Boûlîn.	Kafr Boulyn.	37.	6.	g.	الغوازى	El-Gawâzî.	El-Ghaouâzy.
36.	12.	g.	بولين	Boûlîn.	Boulyn.	37.	8.	g.	كوم الاخضر	Koûm el-A'kḍar.	Koum el-Akhdar.
36.	11.	g.	محلّة تابة	Maḥâlleï Tâbeï.	Mehallet Tâbet.	37.	5.	g.	الرشات	El-Rachât.	El Rachât. (*Apis.*)
36.	12.	g.	كفر مية سنان	K. Mïï Senân.	Kafr Myt Senân.	37.	7.	g.	تروجه	Teroûgéh.	Terougeh.
36.	13.	g.	كفر عبدين	K. 'Abdîn.	Kafr A'bdyn.	37.	6.	g.	———	*Santon.*	———
36.	10.	g.	ياطس	Iâtès.	Yâtès.	37.	1.	g.	قلعة ابوصير	Qalaâh Aboûsîr.	Qala'h Abousyr.
36.	12.	g.	محلّة بشر	Maḥâlleï Bechr.	Mehallet Bechr.	37.	1.	g.	———	*Koûm Aboûsîr.*	*Koum Abousyr.* (*Apollin.*)
36.	9.	g.	زاوية	Zâwîeï.	Zâouyet.	37.	1.	g.	———	*Ruines.*	———
36.	10.	g.	افلاقه	Aflâqah.	Aflâqah.	37.	10.	g.	———	*Ruines en briques.*	———
36.	12.	g.	كفر جديد	K. Gédid.	Kafr Gedyd.	37.	10.	g.	———	RUINES.	———
36.	11.	g.	سنهور	Senhoûr.	Senhour.	37.	10.	g.	———	*Plusieurs ruines.*	———
36.	19.	g.	———	*Canal de Damanhoûr.*	*Canal de Damanhour.* T.	37.	11.	g.	———	RUINES TRÈS-ÉTENDUES.	*El-Kheyt.* (*Marea.*)
						37.	19.	g.	———	*Ruines.*	———
36.	20.	g.	كفر محلّة بشر	K. Maḥalleï Bechr.	K. Mehallet Bechr.	37.	19.	î.	———	*Iles fortifiées, digue ruinée.*	———
36.	19.	g.	القهوقيه	El-Qahoûqïéh.	El-Qahouqyeh.						
36.	20.	g.	امّ حكيم	Omm Ḥakîm.	Omm Hakym.	37.	8.	î.	بطورس	Batoûrès.	Batoures.
36.	19.	g.	ابو خراش	Aboû-'Karâch.	Abou-Kharâch.	37.	15.	î.	جامع	Gâmaâ.	Gâma'.
36.	20.	g.	منية	Ménïeï Salâméh.	Minyet Salâmeh.	37.	16.	g.	كفر الصابى	K. el-Sâbî.	Kafr el-Sâby.
36.	19.	g.	منيه	Minïéh.	Minyeh.	37.	16.	g.	محلّة خيل	Maḥalleï 'Kéïl.	Mehallet Kheyl.
36.	19.	g.	محلّة داود	Maḥalleï Dâoûd.	Mehallet Dâoud.	37.	15.	î.	النميريه	El-Néméïrïéh.	El-Nemeyryeh.
36.	18.	g.	زاوية غزال	Zâwîeï Gazâl.	Zâouyet Ghazâl.	37.	10.	g.	ابو الخير	*Santon d'Aboû-el-'Kéïr.*	*Abou-el-Kheyr, santon.*
36.	17.	g.	قابيل	Qâbïl.	Qâbyl.						
36.	17.	g.	القروى	El-Qeroûi.	El-Qerouy. (*Anthylla.*)	37.	16.	g.	قافله الصغيره	Qâfléh el-Sogaïréh.	Qâfleh el-Soghayreh.
36.	19.	g.	ترعة اسكندريه	*Tora Iskanderïéh.*	*Tora'h Iskanderyeh.* T. (*Alexandrinus Canalis.*)	37.	16.	g.	———	*Deux santons.*	———
36.	19.	g.	ابويط	Aboûït.	Abouyt.	37.	15.	g.	———	*Santon.*	———
36.	20.	g.	كفر	Kafr.	Kafr.	37.	14.	î.	الحازى	El-'Kâzî.	El-Khâzy.
36.	20.	g.	مرقاص	Marqâs.	Marqâs.	37.	24.	g.	قافله الكبرى	Qâfléh el-Kobrä.	Qâfleh el-Kobrä.
36.	19.	g.	كفر محلّة داود	K. Maḥalleï Dâoûd	K. Mehallet Dâoud	37.	24.	g.	بلقطر	Beleqter.	Beleqter.
36.	19.	g.	سمادس	Samâdïs.	Samâdys.	37.	24.	g.	البعى	El-Béhî.	El-Behy.
36.	20.	g.	الرحمانيه	El-Rahmânïéh.	El-Rahmânyeh. (*Naucratis.*)?	37.	23.	î.	تلّ الاحمار	Tell el-Aḥmâr.	Tell el-Ahmâr.
36.	19.	g.	فيشه	*Fïchéh.*	*Fycheh, ruiné.*	37.	22.	î.	سنهور	Sanhoûr.	Sanhour. (*Charriæ Come.*)
36.	17.	g.	بسنتواى	Beçentoûâï.	Besentouây.	37.	22.	î.	المشايخ	*Santons el-Méchaïk*	*El-Mechâykh*, ou *santons.*
36.	18.	g.	النخله	El-Na'kléh.	El-Nakhleh.						
37.	1.	g.	———	*Ruines.*	———	37.	23.	g.	بسليجون	Basligoûn.	Baslygoun.
37.	7.	g.	ابو المطامير	Aboû-el-Matâmïr.	Abou-el-Matâmyr.	37.	23.	g.	كربانى	Korbânî.	Korbâny.
37.	8.	g.	الخوش	El-'Koûch.	El-Khouch.	37.	23.	g.	العوجه	El-'Oûgéh.	El-Ou'geh.
37.	7.	g.	الحمار	El-Hamâr.	El-Hamâr.	37.	20.	g.	شيخ على	*Chéïk Alï.*	*Cheykh A'ly.*
37.	8.	g.	كوم الاسود	Koûm el-Açowed.	Koum el-Asoued.	37.	20.	g.	———	*Plusieurs ruines.*	———

N.° de la planche de l'Atlas géogr.	N.° du carreau.	Position du lieu.	NOMS écrits en arabe dans les planches de l'Atlas géographique	TRANSCRIPTION suivie dans les planches de l'Atlas géographique.	TRANSCRIPTION selon l'orthographe de l'ouvrage.
37.	24.	g.	المیسین	El-Miçîn.	El-Mysyn.
37.	24.	g.	دسونس	Deçoûnès.	Desounes.
37.	24.	g.	برکة غیطاس	Berkeï Ġitâs.	Birket Gheytâs.
37.	24.	g.	———	*Village abandonné.*	———
37.	23.	g.	بردله	Berdeléh.	Berdeleh.
37.	23.	g.	الکریون	El-Kérîoûn.	El-Keryoun.
37.	22.	g.	ددار	Dédoâr.	Dedoâr.
37.	23.	g.	للها	*Lélohá, village abandonné.*	*Lelohâ.*
37.	28.	g.	اسکندریه	ESKANDERÎÉH *ou* ALEXANDRIE.	ESKANDERYEH. (*Alexandria, olim Rhacotis.*)
37.	28.	g.	———	*Fort du Phare.*	(*Pharus, Insula Pharos.*)
37.	28.	g.	———	*Bains de Cléopâtre.*	(*Necropolis.*)
37.	29.	g.	———	*Ouvrage fait par les Romains, ou château des Césars.*	*Qasr Kiassera.* (*Nicopolis, vel Julyopolis.*)
37.	31.	g.	العکریش	El-'Akrîch.	El-A'krych.
37.	31.	g.	النشو	El-Nechoû.	El-Nechou. (Bolbitine)
37.	31.	g.	المعلفیه	El-Mâléf'îéh.	El-Ma'lefyeh. (Ceramique)
37.	30.	g.	کفر سلیم	K. Selîm.	Kafr Selym.
37.	30.	g.	کوم الاعراب	Koûm el-Aârâb.	Koum el-A'râb.
37.	27.	g.	برج المرابط	*Borg el-Morâbet, tour du Marabout.*	*Borg el-Morâbet.* (Chersonese Pars.)
37.	28.	g.	———	*Colonne dite de Pompée.*	———
37.	29.	g.	———	*Plusieurs ruines.*	———
37.	30.	g.	البیضه	El-Béïḍâh.	El-Beydah.
37.	30.	î.	———	*Hauteurs couvertes de ruines.*	(Menelaïtes.)
37.	31.	g.	———	*Plusieurs ruines.*	———
37.	30.	g.	تلّ الجنان	Tell el-Genân.	Tell el-Genân.
37.	38.	g.	قلعة ابوقیر	*Fort d'Aboûqîr.*	*Qala't Abouqyr.* (Pelusii Specula.)
37.	30.	g.	———	RUINES DE CANOPE.	*Ruines.* (Canopus.)
39.	2.	î.	جزیرة ابوقیر	*Ile d'Aboûqîr.*	*G.d Abouqyr.* (Insula Canopica.)

SYRIE.*

N.° de la planche de l'Atlas géogr.	N.° du carreau.	Position du lieu.	NOMS écrits en arabe dans les planches de l'Atlas géographique	TRANSCRIPTION suivie dans les planches de l'Atlas géographique.	TRANSCRIPTION selon l'orthographe de l'ouvrage.
			PARTIE DE LA PALESTINE.		
			فلسطين او ارض القدس, FALESTYN *ou* ARD EL-QODS.		
32.	40.	//	خان يونس	Kân Ioûnès.	Khan Younès.
32.	40.	//	معنديه	Maâtadîéh.	Ma'tadyeh.
33.	3.	//	كفر حته	K. Hettéh.	Kafr Hetteh.
33.	3.	//	دير	Déïr.	Deyr.
33.	12.	//	غـــزه	GAZA *ou* GAZZAH.	GHAZZAH.
33.	21.	//	دير نرون	Déïr Naroûn.	Deyr Naroun.
33.	21.	//	دير اسنى	Déïr Esnî.	Deyr Esny.
33.	30.	//	———	Deux villages.	———
33.	29.	//	حبابه	Habâbéh.	Habâbeh.
33.	29.	//	عسقلان	*Ruines d'*Asqalân ou *Ascalon.*	*Ruines.*
34.	10.	//	جرجيه	Gergîéh.	Gergyeh.
34.	29.	//	———	Village.	———
34.	18.	//	حمانيه	Hamânîéh.	Hamânyeh.
34.	18.	//	———	Village.	———
34.	28.	//	المشدين	El-Mechdîn.	El-Mechdyn.
34.	8.	//	بيت اللحم	Béït ellaḥm.	Beyt el-Lahm. (BETHLEEM.)
34.	3.	//	———	Deux villages.	———
34.	2.	//	اسدود	Esdoûd, *ruines d'Azotus.*	Esdoud.
34.	7.	//	القـــدس	EL-QODS *ou* JÉRUSALEM.	EL-QODS. (HIEROSOLYMA.)
34.	7.	//	———	*Sion.*	SION.
34.	7.	//	———	*Saint Sépulcre.*	———
34.	8.	//	———	*Mont de l'Ascension.*	———
34.	8.	//	———	*Montagne des Oliviers.*	———
34.	8.	//	———	BETHANIA.	BETHANIA.
34.	7.	//	الفتا او الفتح	El-Fatâ.	El-Fatâ *ou* el-Fatah.
34.	7.	//	بيت اود او بيت عود	Béït Oûd.	Beyt Aoud *ou* Beyt O'oud.
34.	16.	//	جباع	Gabâ'a.	Gabâ'.
34.	12.	//	الخان ابنه	El-Kân Ebnéh.	El-Khan Ebneh.
34.	15.	//	بيت نای قربا	Béït Nâï Qaoûabâ ou Rama.	Beyt Nây Qaouabâ.
34.	16.	//		Aïalon.	Ayalon.
44.	14.	//	بيت اماين	Béït Emmâïn *ou* Bidemmâïn.	Beyt Emmâyn.
44.	14.	//	برج	Borg.	Borg.
44.	11.	//	ابنه	Ebnéh, *ruines de Jamnia.*	Ebneh. (IAMNIA.)
44.	15.	//	قرية العنب	Qarieh el-'Anib, *anciennement Nicopolis ou Emmaüs.*	Qaryet el-A'nyb.
44.	11.	//	———	Deux villages.	———
44.	21.	//	جنزله	Genzaléh.	Genzaleh.
44.	23.	//	ساربوة	Sârboût.	Sârbout.
44.	23.	//	بيت محسن	Béït Maḥaçin.	Beyt Mahasyn.
44.	24.	//		Michmas.	Michmas.
44.	22.	//	الاتروف	El-Atroûf.	El-Atrouf.
44.	21.	//	رمله	Ramléh. (ARIMATHIA.)	Ramleh.
44.	21.	//	لد	Lodd. (DIOSPOLIS, *vel* LYDDA.)	Lodd.
44.	23.	//		Bethoron.	Bethoron.
44.	21.	//		Ono.	Ono.
44.	24.	//		Bethaven.	Bethaven.
44.	21.	//		Deux villages.	———
44.	32.	//		GOSNA.	———
44.	28.	//	بيت عجل	Béït 'Agel.	Beyt A'gel.
44.	28.	//	قبب	Qabab.	Qabab.
44.	28.	//	يازور	Iâzoûr.	Yâzour.
44.	27.	//	يـــافـــا	JAFFA *ou* IÂFÂ.	YÂFÂ.
44.	29.	//	مجدى	Megdéh.	Megdeh.
44.	35.	//	———	Village.	———
44.	40.	//	———	Gebâ.	Gebâ.
44.	36.	//	ملبس	Melebbès.	Melebbès.
44.	37.	//	قصر راس العين	*Château de Râs el-'Aïn, ruiné.*	*Qasr Râs el-A'yn.*
44.	36.	//	ضهر	Ḍahr.	Dahr.
44.	40.	//	———	Lebonah.	Lebonah.
44.	37.	//	جلجلى	Gelgelî.	Gelgely.
44.	36.	//	عزبة	'Ezbeï.	E'zbet.
44.	37.	//	حبله	Hableh.	Hableh.
45.	4.	//	حزون	Hazoûn.	Hazoun.
45.	2.	//	على ابن حرامى	'Alî ebn-Harâmî.	A'ly ebn-Harâmy.
45.	2.	//	———	Village.	———
45.	3.	//	سوفى	Soûfî.	Soufy.
45.	5.	//	فندوق	Fondoûq.	Fondouq.
45.	3.	//	مسكى	Meskî.	Mesky.
45.	3.	//	ارتعه	Ertahah.	Ertahah.
45.	2.	//	الحضر	El-Ḥaḍḍar.	El-Haddar.

* Cette seconde partie de l'Index géographique se rapporte seulement aux parties de la Syrie qui ont été parcourues par l'armée Française, ou reconnues par M. le colonel Jacotin.

N.° de la planche de l'Atlas géogr.	N.° du carreau.	Position du lieu.	NOMS écrits en arabe dans les planches de l'Atlas géographique	TRANSCRIPTION suivie dans les planches de l'Atlas géographique.	TRANSCRIPTION selon l'orthographe de l'ouvrage.
45.	11.	//	———	*Ruines.*	———
45.	12.	//	طيبه	Taïbéh.	Taybeh.
45.	14.	//	قلعة ابن عود	Qalaâh ibn-Aoûd.	Qala'h ebn-A'oud.
45.	13.	//	قرى حاجّى	Qarî Hâgî.	Qary Hâggy.
45.	11.	//	قلنصوى	Qalensawî.	Qalensaouy.
45.	12.	//	فرون	Faroûn.	Faroun.
45.	14.	//	رافضيه	Râfidîéh.	Râfidyeh.
45.	14.	//	نابلس	NÂBLOUS [*Neapolis* ou *Sichem*].	NÂBLOUS.
45.	14.	//	جبل جرزم	*Gebel Garizim.*	*Gebel Garizim.* G.
45.	11.	//	بارين	Bârîn.	Bâryn.
45.	11.	//	البرج	El-Borg.	El-Borg.
45.	12.	//	طون كرين	Toûn Karîn.	Toun Karyn.
45.	11.	//	ساحل	*Sahel Qâqoûn.*	*Sâhel Qâqoun.* O.
45.	10.	//	امّ خلد	Omm 'Kaled.	Omm Khaled.
45.	20.	//	الدير	El-Daïr.	El-Deyr.
45.	22.	//	جبع	Gabâ.	Gaba'.
45.	19.	//	قاقون	Qâqoûn.	Qâqoun.
45.	20.	//	جبل نابود	*Gebel Nâboûd.*	*Gebel Nâboud.* G.
45.	20.	//	شويكه	Choûîkéh.	Chouykeh.
45.	22.	//	قلعة سانور	Qalaâh Sânoûr [*Sébaste ou Samarie*].	Qala'h Sânour. (SEBASTUS, vel SAMARIA.)
45.	22.	//	———	*Village ruiné.*	———
45.	40.	//	بيسان	Biçân. (SCYTHOPOLIS.)	Bysân.

PACHALIC D'ACRE.

45.	18.	//	مينا صبوره	Mînâ Saboûrah, *port des Naplousains.*	*Mynâ Sabourah.*
45.	18.	//	هيله	*Hilléh.*	*Hyleh*, rivière.
45.	20.	//	عتيل	'Atîl.	A'tyl.
45.	30.	//	قبتيه	Qabattîéh.	Qabattyeh.
45.	27.	//	نهر السنديانه	*Nahar el-Sendiâneh.*	*Nahar el-Sendyâneh*, rivière.
45.	28.	//	قنّير	Qannîr.	Qannyr.
45.	30.	//	جنين	Genîn [*Ginæa*].	Genyn.
45.	30.	//	بركين	Berkîn.	Berkyn.
45.	29.	//	سيلى	Silî.	Syly.
45.	30.	//	مقبله	Meqbeléh.	Meqbeleh.
45.	30.	//	حرانى	Harânî.	Harâny.
45.	26.	//	قيصاريه	Qîsârîéh. (RUINES DE CÉSARÉE.)	Qysâryeh. (CÆSAREA.)
45.	37.	//	طنّاك	Tennâk.	Tennâk.
45.	39.	//	زرزين	Zézîn.	Zezyn.

N.° de la planche de l'Atlas géogr.	N.° du carreau.	Position du lieu.	NOMS écrits en arabe dans les planches de l'Atlas géographique	TRANSCRIPTION suivie dans les planches de l'Atlas géographique.	TRANSCRIPTION selon l'orthographe de l'ouvrage.
45.	37.	//	الياموں	Ellâmoûn.	El-Yâmoun.
45.	36.	//	سنديانه	Sendîâneh *ou* Hânîéh.	Sendyâneh *ou* Hânyeh.
45.	38.	//	نذر	Nazer.	Nazer.
45.	38.	//	نورس	Noûrès.	Noures.
45.	37.	//	الجون	Ellegoûn [*Legio*].	El-Legoun.
45.	39.	//	نابن	Nâïn *ou* Nâïm.	Nâyn.
45.	39.	//	كونى	Koûnî.	Kouny.
45.	35.	//	عين الغزال	'Aïn Elgazâl.	A'yn el-Ghazâl.
46.	5.	//	سولين	Soûlîn.	Soulyn.
46.	6.	//	———	Village.	———
46.	6.	//	طيبه	Taïbéh.	Taybeh.
46.	7.	//	كوكاب	Kaoû Kâb *ou* Kawkâb.	Kaoukâb.
46.	2.	//	اجزم	Egzîm.	Egzym.
46.	2.	//	تنتوره	Tantoûrah.	Tantourah.
46.	3.	//	قوتمه	Qoûtméh.	Qoutmeh.
46.	5.	//	افله	Afouléh.	Afouleh.
46.	5.	//	حندوره	Handoûrah.	Handourah.
46.	6.	//	جبل حرمون	*Gebel Hermoûn.*	*Gebel Hermoun.* G.
46.	2.	//	سوامع	Sawâmâ.	Saouâma'.
46.	2.	//	حضاره	Hadârah.	Hadârah.
46.	2.	//	كفور العان	Koufoûr el-'An.	Koufour el-A'în.
46.	6.	//	———	Village.	———
46.	2.	//	سرفند	Sarfend.	Sarfend.
46.	3.	//	قيره	Qaïrah.	Qayrah.
46.	6.	//	مبهل	Mebhel.	Mebhel.
46.	7.	//	سرين	Serîn.	Seryn.
46.	7.	//	———	*Le Jourdain.*	*Nahar Ardan*, rivière.
46.	5.	//	جبات	Gebât.	Gebât.
46.	4.	//	كرم النفيسه	Karm Ennefîçéh.	Karm el-Nefyseh.
46.	7.	//	الاوالم	El-Awâlem.	El-Aouâlem.
46.	5.	//	اكساد	Iksâd.	Iksâd.
46.	5.	//	مجيده	Magîdéh *ou* Maggîdéh.	Maggydeh.
46.	4.	//	شيخ ابريت	Chéîk Abrît.	Cheykh Abryt.
46.	5.	//	متون	Matoûn.	Matoun.
46.	5.	//	يافا	Iaffâ *de Nazareth.*	Yâfâ *de Nazareth.*
46.	6.	//	جبل طبور	*Gebel Taboûr* ou *mont Thabor.*	*Gebel Tabour.* G.
46.	7.	//	شعرا	Châra.	Cha'râ.
46.	6.	//	مشى	Mechî.	Mechy.
46.	7.	//	الحلى	El-Hatlî.	El-Hatly.
46.	8.	//	نحر يرموك	*Nahr Iarmoûk.*	*Nahr Yarmouk*, rivière.
46.	14.	//	دبورى	Daboûrî.	Daboury.

N.° de la planche de l'Atlas géogr.	N.° du carreau.	Position du lieu.	NOMS écrits en arabe dans les planches de l'Atlas géographique	TRANSCRIPTION suivie dans les planches de l'Atlas géographique.	TRANSCRIPTION selon l'orthographe de l'ouvrage.
46.	13.	//	ناصره او نصره	NAZARETH *ou* NÂSARAH.	NÂSAREH. (NAZARETH.)
46.	12.	//	سمّونى	Sammoûnî.	Sammouny.
46.	10.	//	عتليه	'Atlît *ou château pélerin.*	A'tlyt.
46.	15.	//	عبادیه	'Abâdîéh.	A'bâdyeh.
46.	14.	//	خان عيون التجّر	'Kân 'Ouïoûn el-Touggar, *ou* le bazar.	Khân Ou'youn el-Touggar.
46.	11.	//	الحدسى	El-Hadaçî.	El-Hadasy.
46.	12.	//	قبر سمانى	*Kaber Simânî.*	*Qaber Simâny.* G.
46.	13.	//	الحرتى	El-Hartî.	El-Harty.
46.	12.	//	جيدا	Géïdâ.	Geydâ.
46.	13.	//	الرينه	El-Raïnéh.	El-Rayneh.
46.	14.	//	تلّ شيخ بريك	*Tell Chéïk Beraïk.*	*Tell Cheykh Berayk.* G.
46.	15.	//	عين المهل	Aïn el-Mahel.	A'yn el-Mahel.
46.	15.	//	امّ قناطير	Omm Qanâtir, *ruiné.*	*Omm Qanâtyr.*
46.	15.	//	صياده	Saïâdéh.	Sayâdeh.
46.	13.	//	المشب	El-Mecheb.	El-Mecheb.
46.	12.	//	زبد	Zebed.	Zebed.
46.	13.	//	قنا	QANÂ *ou* CANA.	QANÂ.
46.	11.	//	الحرشيه	El-Harchîéh *ou* el-Arbâgî.	El-Harchyeh *ou* el-Arbâgy.
46.	11.	//	نهر كيسون	*Nahar Kéïsoûn.*	*Nahar Keysoun*, rivière.
46.	13.	//	صفوره	SAFOÛRÉH.	SAFOUREH.
46.	15.	//	كديس	Kadis.	Kadys.
46.	14.	//	شجره	Chagarah.	Chagarah.
46.	14.	//	كفر الست	K. el-Sett.	Kafr el-Sett.
46.	11.	//	بلد الشرق	Beled el-Charq.	Beled el-Charq.
46.	10.	//	كنيسه	Konéïçéh.	Koneyseh.
46.	11.	//	———	Village.	———
46.	11.	//	نهر وادى الملك	*Nahar Wâdî el-Melik.*	*Nahar Ouâdy el-Melik*, rivière.
46.	12.	//	وادى الخالديه	*Wâdî el-'Kâledîéh.*	*Ouâdy el-Khâledyeh.* O.
46.	13.	//	توران	Toûrân.	Tourân.
46.	14.	//	لوبيه	Loûbîâ *ou* Loûbîéh.	Loubyeh.
46.	11.	//	مجدل	Mougdel.	Mougdel.
46.	14.	//	خان اللوبيه	*Ruines de 'Kân el-Loûbîéh.*	*Khân el-Loubyeh.*
46.	21.	//	بداوى	Bédâwî.	Bedâouy.
46.	21.	//	رومانى	Roûmânî.	Roumâny.
46.	22.	//	نمين	Nemen.	Nemen.
46.	21.	//	القصر	El-Qasr.	El-Qasr.
46.	29.	//	خالديه	'Kâledîéh.	Khâledyeh.
46.	21.	//	نهر الخالديه	*Nahar el-'Kâledîéh.*	*Nahar el-Khâledyeh*, riv.e

N.° de la planche de l'Atlas géogr.	N.° du carreau.	Position du lieu.	NOMS écrits en arabe dans les planches de l'Atlas géographique	TRANSCRIPTION suivie dans les planches de l'Atlas géographique.	TRANSCRIPTION selon l'orthographe de l'ouvrage.
46.	19.	//	كفورتى	Koufoûr Taï.	Koufour Tay.
46.	20.	//	شفا عمر	CHAFÂ 'AMR.	CHAFÂ A'MR.
46.	22.	//	بنى	Bénî.	Beny.
46.	23.	//	طبريّه	'TABARÎÉH.	TABARYEH.
46.	18.	//	حيفا	HAÏFÂ.	HAYFÂ.
46.	21.	//	كفر منده	K. Mendah.	Kafr Mendah.
46.	23.	//	حتين	Hattîn.	Hattyn.
46.	20.	//	وادى النفخ	*Wâdî el-Naffa'k.*	*Ouâdy el-Naffakh.*
46.	18.	//	تلّ السمك	*Tell el-Samak*, port	*Tell el-Samak*, port
46.	18.	//	بريا كرمل	*Cap Karmel.* (CARMELUM PROMONTORIUM.)	*Beryâ Karmel.*
46.	21.	//	كفر منده	Kafr Mendah.	Kafr Mendah.
46.	21.	//	وادى البطوف	*Vallée de Batoûf.*	*Ouâdy el-Batouf.* O.
46.	22.	//	وادى حتّين	*Vallée de Hattîn.*	*Ouâdy Hattyn.* O.
46.	20.	//	عبلّين	'Obellîn.	O'bellyn.
46.	23.	//	المجدل	El-Megdel.	El-Megdel.
46.	23-24.	//	بركة طبريّه	*Lac de Tabarîéh*, ou *mer de Galilée.*	*Birket Tabaryeh.* B.
46.	19.	//	الرهمين	*Errahmîn* (*anciennement le Belus*).	*El-Rahmyn*, rivière
46.	20.	//	الطيره	El-Taïréh *ou* Abtîrah.	El-Tayreh.
46.	20.	//	تمرات	Tomrât.	Tomrât.
46.	19.	//	دكوه	Dekoûéh.	Dekoueh.
46.	20.	//	تلّ الكيسيان	*Tallilkiçiân.*	*Tell el-Kysyân.*
46.	20.	//	بروه	Bérowéh.	Beroueh.
46.	20.	//	دامون	Dâmoûn.	Dâmoun.
46.	23.	//	———	*Ruines de Genezareth.* (GENEZARETH.)	
46.	23.	//	خان الفرير	*'Kân el-Farîr, caravansérail.*	*Khân el-Faryr.*
46.	31.	//	نهر اللمون	*Nahar ellimoûn.*	*Nahar el-Lymoun*, rivière
46.	31.	//	ربضيه	Rabâtî *ou* Rabadîéh	Rabadyeh.
46.	27.	//	عكه	ACRE. (PTOLEMAIS, *vel* ACO.)	A'KKAH.
46.	28.	//	سديد	Sedîd.	Sedyd.
46.	28.	//	المجد الكروم	El-Megd el-Kouroûm.	El-Megd el-Kouroum.
46.	27.	//	مكر	Makr.	Makr.
46.	30.	//	كفر حنين	K. Hanéïn.	Kafr Haneyn.
46.	31.	//	جبل متل بحرين	*Gebel Matel Bahréïn.*	*Gebel Matel Bahreyn.* G.
46.	28.	//	جيولس	Gioûlès.	Gyoulès.
46.	29.	//	البنا	El-Bénâ.	El-Benâ.
46.	30.	//	فرد	Farad.	Farad.
46.	31.	//	مرو	Meroû.	Merou.
46.	28.	//	كفور يوسف	Koufoûr Ioûçef.	Koufour Yousef.

N.° de la planche de l'Atlas géogr.	N.° du carreau.	Position du lieu.	NOMS écrits en arabe dans les planches de l'Atlas géographique	TRANSCRIPTION suivie dans les planches de l'Atlas géographique.	TRANSCRIPTION selon l'orthographe de l'ouvrage.
46.	28.	//	ابو سنان	Aboû-Senân.	Abou-Senân.
46.	28.	//	حيركا	Hierkâ.	Hyerkâ.
46.	29.	//	نافه	Nâfèh.	Nâfeh.
46.	31.	//	بريا	Bériâ.	Beryâ.
46.	31.	//	صفد	Safed.	Safed.
46.	30.	//	رمه	Ramah.	Ramah.
46.	27.	//	الاسمريه	El-Esmeriéh.	El-Esmeryeh.
46.	27.	//	شيوه شيانه	Chîowé Chîâtéh.	Chyoueh Chyâteh.
46.	29.	//	العنس	El-'Ons.	El-O'ns.
46.	31.	//	صمّاريه	Sommâriéh.	Sommâryeh.
46.	39.	//	كديس	Kadîs.	Kadys.
46.	39.	//	جهون	Gahoûn.	Gahoun.
46.	39.	//	قلع جحره	Qalaà Chagarah.	Qala' Chagarah.
46.	36.	//	المعد	El-Meàd.	El-Me'ad.
46.	35.	//	شيخ دنو	Chéïk Dénoû.	Cheykh Denou.
46.	35.	//	المسار	El-Masâr.	El-Masâr.
46.	39.	//	الزلريه	Ezzalariéh.	El-Zalaryeh.
46.	39.	//	فرهان	Farhân.	Farhân.
46.	38-39.	//	جبال كنعان	*Monts de Kanâân.*	*Gebâl Kana'ân.* G.
46.	35.	//	شيخ داود	Chéïk Dâoûd.	Cheykh Dâoud.
46.	39.	//	مجاره	Magâréh.	Magâreh.
46.	36.	//	*Château de Geddîn.*	*Geddyn*, château.	
46.	39.	//	كبع	Koubaà.	Kouba'.
46.	35.	//	الربسيه	El-Rabsiéh.	El-Rabsyeh.
46.	35.	//	الفرجى	El-Fargî.	El-Fargy.
46.	35.	//	القهوه	El-Qahwéh.	El-Qahoueh.
46.	35.	//	قبلى	Kablî.	Qebly.
46.	38.	//	عين الزيتون	Aïn el-Zéïtoûn.	A'yn el-Zeytoun.
46.	35.	//	زيب	Zîb.	Zyb.
46.	35.	//	حمسين	Hamsîn.	Hamsyn.
47.	3.	//	البسا	El-Basâ.	El-Basâ.
47.	3.	//	راس المشرفى	*Râs el-Mecherfi*, cap.	*Râs el-Mecherfy.*
47.	6.	//	ساسا	Sâsâ.	Sâsâ.
47.	5.	//	يانون	Ianoûn.	Yanoun.
47.	3.	//	عين الجعفات	*Fontaine d'Aïn el-Gaàfât.*	*A'yn el-Ga'fât.* A'.
47.	5.	//	اياله	Aïâléh.	Ayâleh.
47.	14.	//	مارون	Mâroûn.	Mâroun.
47.	15.	//	قداس	Qadâs.	Qadâs.
47.	13.	//	تيرون	Tiroûn.	Tyroun.
47.	11.	//	قلعه شمع	*Qalaàh Chamaà* ou *fort de la Chandelle.*	*Qala'h Chama'.*
47.	11.	//	جبل نقوره	*Gebel Naqoûrah* ou *cap Blanc.*	*Gebel Naqourah*
47.	11.	//	شبريه	*Chébériéh, ruiné.*	*Cheberyeh.*
47.	16.	//	اسور	Açoûr.	Asour.
47.	14.	//	قانا	Qânâ.	Qânâ.
47.	15.	//	الخان او الخيام	El-Khân *ou* el-Kiâm.	El-Khân *ou* el-Kiâ
47.	20.	//	راس العين	*Râs el-Aïn.*	*Râs el-A'yn.*
47.	21.	//	بيت لوط	Béït Loût.	Beyt Lout.
47.	20.	//	صور	Soûr *ou* Tyrus.	Sour. (Tyr)
47.	23.	//	ابل	Abel.	Abel.
47.	20.	//	ستّين	Settéïn.	Setteyn.
47.	20.	//	————	Hân.	Hân.
47.	21.	//	نهر قسميه	*Nahar Qasmiéh.*	*Nahar Qasmyeh,* rivi
47.	21.	//	نصريه او نصيريه	Nasriéh *ou* Nosaïriéh.	Nasryeh *ou* Nosa ryeh.
47.	28.	//	ادنوت	Adnoût *ou* Ednoût.	Adnout *ou* Ednou
47.	29.	//	نصر	Nasar.	Nasar.
47.	31.	//	طيبه	Taïbéh.	Taybeh.
47.	28.	//	نهر الزرانه	*Nahar el-Zarâneh.*	*Nahar el-Zarâneh,* rivi
47.	30.	//	نباتيه	Nabâtiéh.	Nabâtyeh.
47.	31.	//	شقيف ارنون	Chaqîf Arnoûn.	Chaqyf Arnoun.
47.	30.	//	جبال القسميه	*Gebâl el-Qasmiéh.*	*Gebâl el-Qasmyeh.* G
47.	32.	//	جبال الشيخ	*Gebâl el-Chéïk.*	*Gebâl el-Cheykh.* G
47.	37-38.	//	وادى الزرانه	*Vallée de Zarâneh.*	*Ouâdy el-Zarâneh.*
47.	36.	//	صرفنده	Sarfend (*Sarephta*).	Sarfend. (Sarepta)
47.	38.	//	عبّاس او البوش	Abbâs *ou* el-Boûch.	A'bbâs *ou* el-Bouch
47.	36.	//		El-Ourbî.	El-Ourby.
47.	39.	//	جبح	Gebaḥ.	Gebah.
47.	40.	//	جسين	Gezéïn.	Geseyn.
47.	37.	//	كريه	Koriéh.	Koryeh.

PARTIE DU PACHALIC DE DAMAS.

46.	8.	//	نهر يرموك	*Rivière d'Iarmoûk.*	*Nahar Yarmouk.*
46.	40.	//	————	*Caravansérail.*	————
47.	8.	//	بحر حلو	Baḥar Héloû.	*Bahr Helou.* B.
47.	8-9.	//	نهر اردن	*Nahar Ardan* ou *le Jourdain.*	*Nahar Ardan.*
47.	24.	//	بنياس	Baniâs.	Banyâs.
47.	32.	//	صويبه	Soûéïbah.	Soueybah.

FIN DE L'INDEX GÉOGRAPHIQUE.

TABLE DES MÉMOIRES

CONTENUS DANS LE TOME II (2.e PARTIE).

Mémoire sur la construction de la carte d'Égypte ; par M. Jacotin, *colonel au corps royal des ingénieurs-géographes militaires, chef de la section topographique du dépôt de la guerre, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, officier de l'ordre royal de la Légion d'honneur, membre de la Commission des sciences et arts et de l'Institut d'Égypte* . . . . . page 1.

Mémoire sur le Meqyâs de l'île de Roudah, et sur les inscriptions que renferme ce monument ; par J. J. Marcel, *membre de la Légion d'honneur ; SECONDE PARTIE* . . . . . 119.

Mémoire sur la ville d'Alexandrie ; par M. Gratien Le Père, *ingénieur en chef au corps royal des ponts et chaussées* . . . . . 269.

Observations sur le profil de nivellement de la vallée du Nil, entre le Meqyâs de Roudah et la grande pyramide de Gyzeh ; par M. Gratien Le Père, *ingénieur en chef au corps royal des ponts et chaussées* . . . . . 325.

Notice sur la ville de Rosette, comprenant la description de la traversée par mer d'Alexandrie dans cette ville, et du voyage par le Nil de Rosette au Kaire ; par M. Jollois, *ingénieur en chef des ponts et chaussées, chevalier de l'ordre royal de la Légion d'honneur* . . . . . 333.

Essai sur les mœurs des habitans modernes de l'Égypte ; par M. de Chabrol . . . . . 361.

Mémoire sur la vallée du Nil et le Nilomètre de l'île de Roudah ; par M. Le Père *aîné, inspecteur divisionnaire des ponts et chaussées, membre de l'Institut d'Égypte* . . . . . 527.

Tableau de la superficie de l'Égypte ; par M. Jacotin, *colonel au corps royal des ingénieurs-géographes militaires, chef de la section topographique du dépôt de la guerre, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, officier de l'ordre royal de la Légion d'honneur, membre de la Commission des sciences et arts et de l'Institut d'Égypte, &c.* . . . . 571.

Description abrégée de la ville et de la citadelle du Kaire, suivie de l'explication du plan de cette ville et de ses environs, et contenant des renseignemens sur sa distribution, ses monumens, sa population, son commerce et son industrie ; par M. Jomard . . . . . 579.

Note sur le produit des machines à arroser, et particulièrement du châdouf, en usage dans la haute Égypte ; par le même . . . . . 779.

Index géographique, ou liste générale des noms de lieux de l'Égypte, distribuée par provinces, et servant de concordance entre les mémoires de la Description de l'Égypte *et les planches de l'*Atlas géographique; *par M.* Jomard..... page 787.

N. B. Le texte servant d'explication aux deux planches de la *machine à graver*, insérées à la fin de ce volume, fait partie d'une Notice sur feu Conté, membre de l'Institut d'Égypte et inventeur de cette machine, laquelle a servi à graver les *ciels* et les teintes *égales* sur les planches de la *Description de l'Égypte*. Ce texte est publié séparément : on n'a pu placer ici que le portrait de M. Conté. Ceux de MM. Monge, Berthollet et Lancret, sont placés à la fin du tome II des *Antiquités-Descriptions*, du tome II des *Antiquités-Mémoires*, et du tome II d'*Histoire naturelle*, respectivement.

FIN DE LA 2.e PARTIE DU TOME II ET DERNIER.

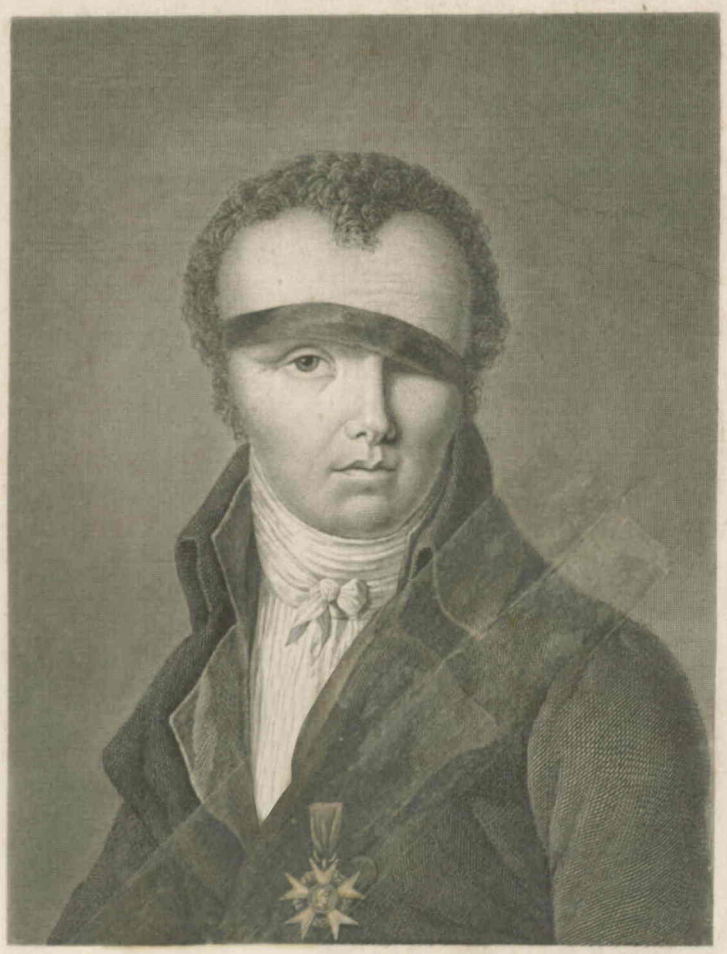

Riche del. Delaunay sc.

NICOLAS JACQUES CONTÉ.

Fig. 1re

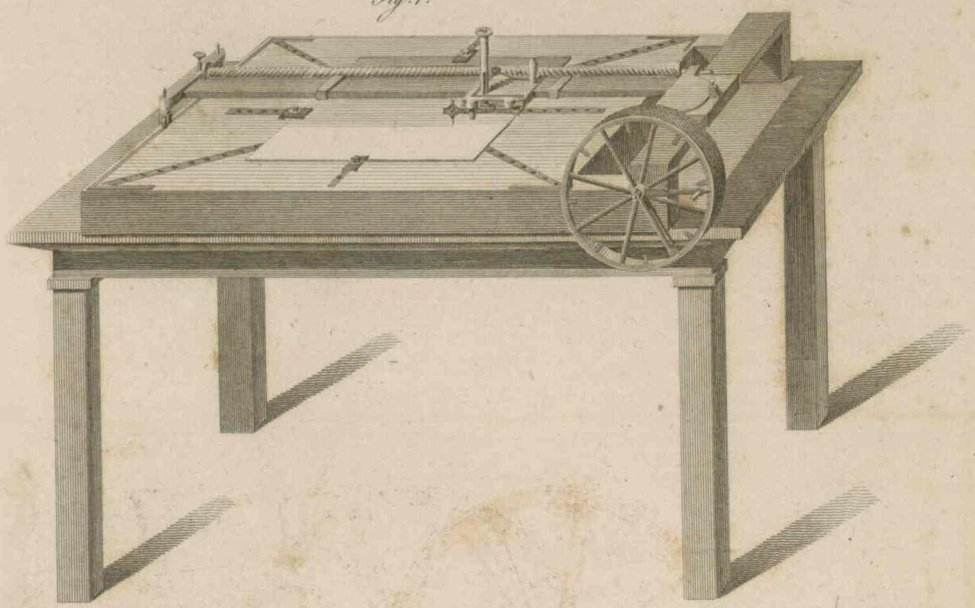

Fig. 3.

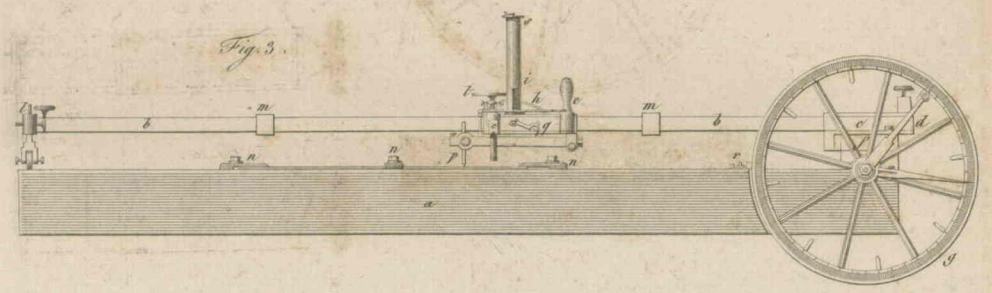

Fig. 2.

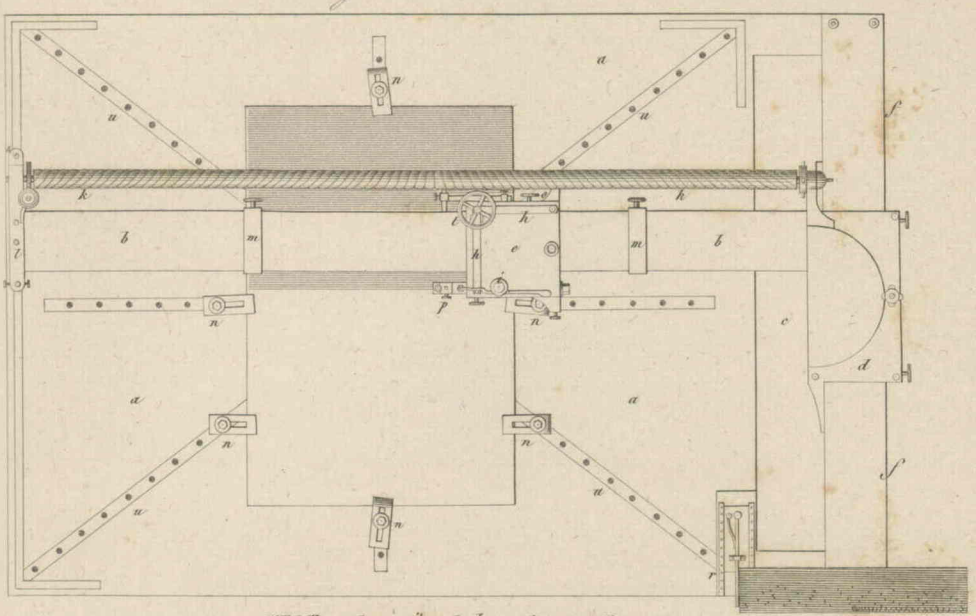

L'Échelle est du neuvième de la grandeur naturelle.

VUE ET PLANS DE LA MACHINE À GRAVER.

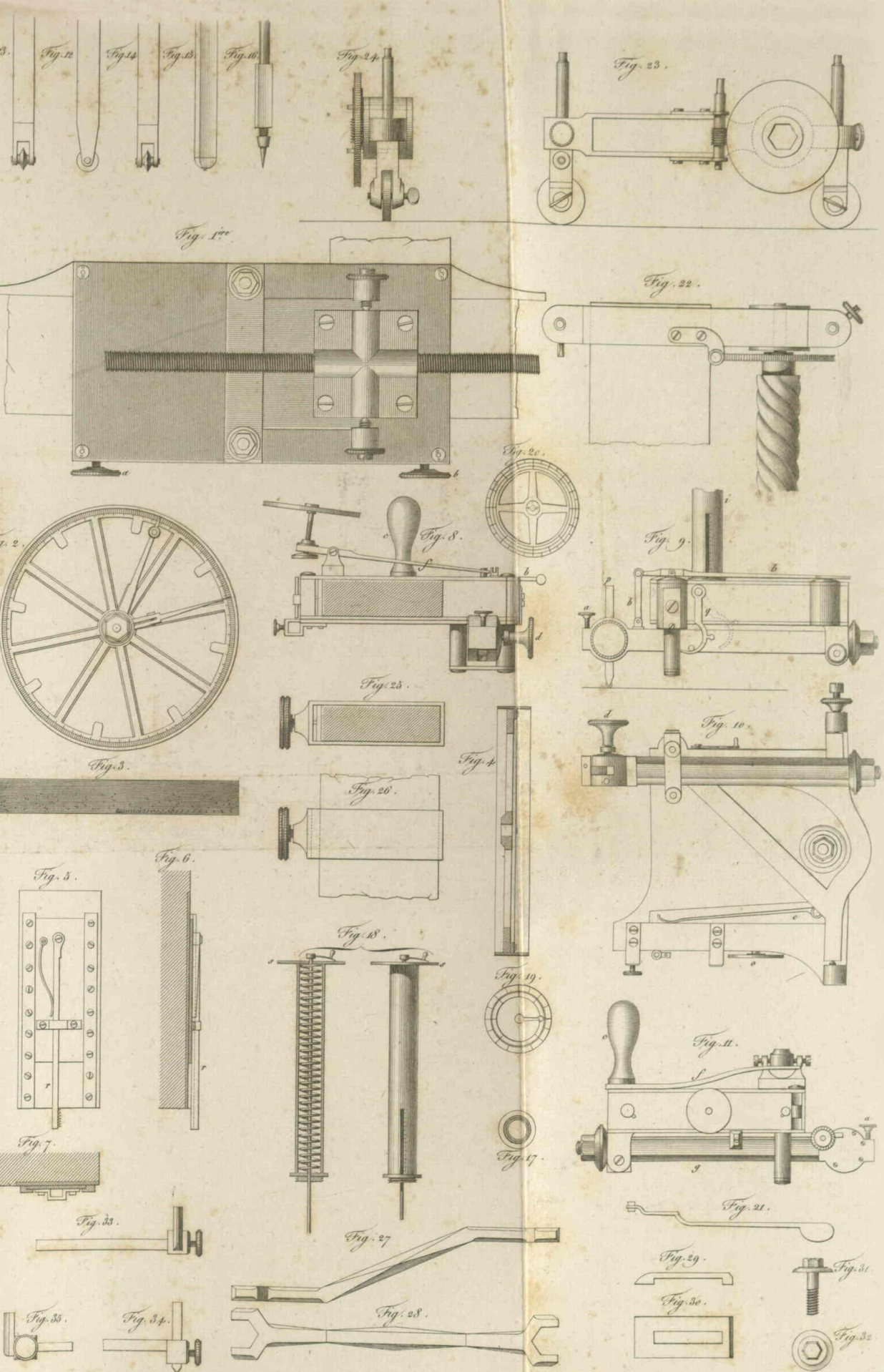

Les Fig. 1, 3 à 11, 16 à 35 sont dessinées au tiers ; les Fig. 2, 3, 4, au sixième ; les Fig. 5, 6, 7 à moitié et les Fig. 12 à 15 de grandeur naturelle.

DÉTAILS DE LA MACHINE À GRAVER.

Gravé à la Machine par Leblanc.

Conte inventé.

PRODUITS DE LA M

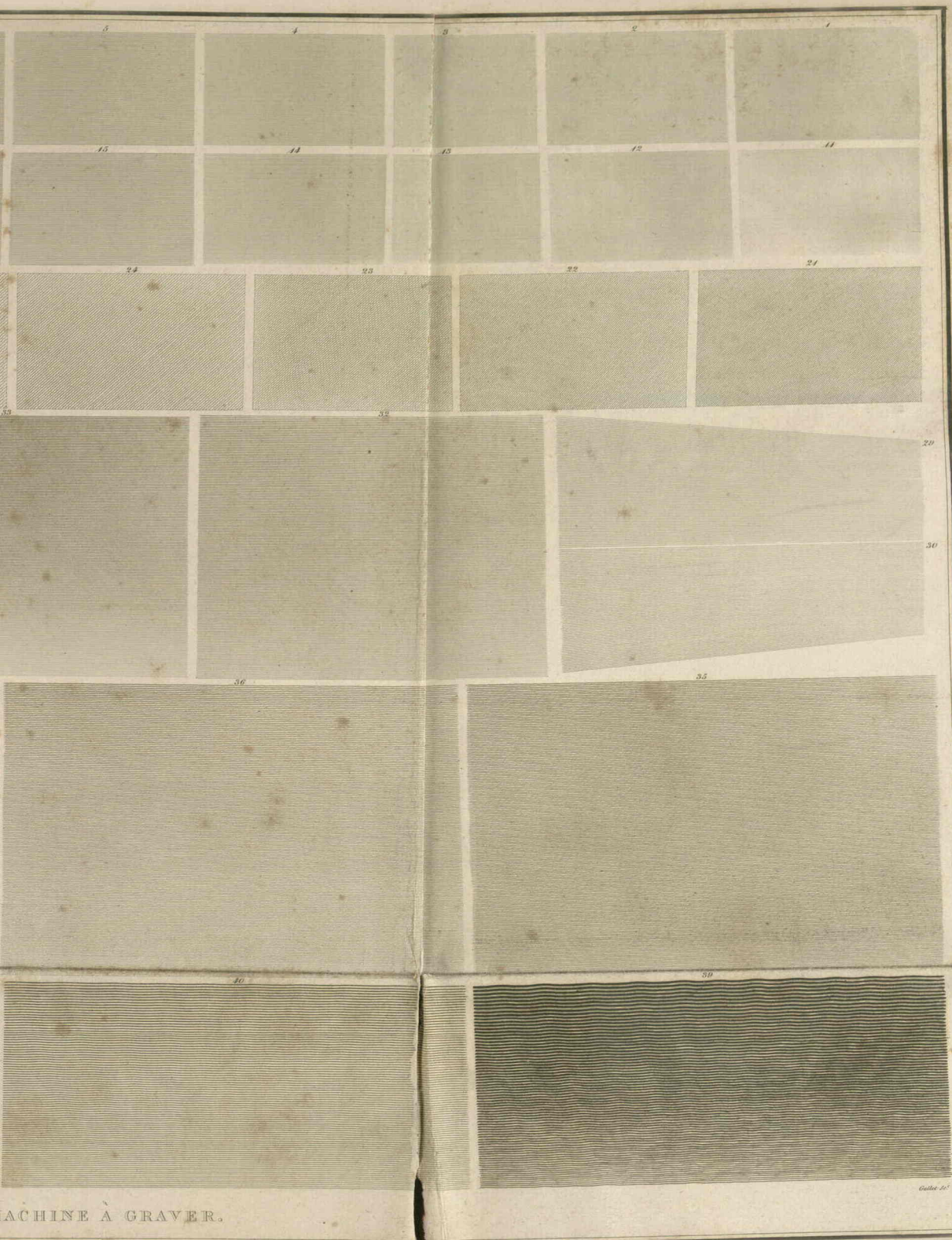

ACHINE À GRAVER.